

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES,

PUBLIÉS PAR L'INSTITUT DE FRANCE;

Faisant suite aux Notices et Extraits lus au Comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

TOME HUITIÈME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.
M. DCCCX.


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

TABLE DES NOTICES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

NOTICES ET EXTRAITS
DES MANUSCRITS
DE LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,
ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES.

نشق الازهار في عجايب الاقطار *

تاليف العلامة المورخ

محمد بن احمد بن اياس الحنفي الجركسي

[L'Odeur des fleurs dans les Merveilles de l'Univers];

COSMOGRAPHIE composée *en arabe* par le savant historien Mohhammed ben-Ahhmed ben-Ayâs, *de la secte orthodoxe d'*Aboû Hhanifah, *natif de Circassie.*

[N.° 595 des Manuscrits Arabes de la Bibliothèque nationale, *in-4.°* de 371 feuillets, n.° 111 des Manuscrits de feu Deshauterayes (1), *in-4.°* de 410 pages, et n.° 56 de la collection des Manuscrits Orientaux appartenant à M. Marcel.]

Par L. LANGLÈS.

L'EXEMPLAIRE de la Bibliothèque nationale, copié en l'an 1115 de l'hégire [1703 — 1704 de l'ère vulgaire], est

* *Nechéq êl-âzhâr fy a'djâïb êl-âqthâr.*

(1) Neveu et élève de Fourmont, pour la langue Chinoise; ancien professeur

Cosmographie de Ben-Ayâs.

à-la-fois inexact et mal écrit; il est d'une main Européenne. L'exemplaire que nous avons acquis pour la même bibliothèque à la vente de feu M. Deshauterayes, est infiniment supérieur pour la netteté de l'écriture et pour l'exactitude. La copie en a été terminée au commencement du mois de raby'ï premier, l'an de l'hégire 1044 [septembre 1634 de l'ère vulgaire]. Le directeur général de l'Imprimerie impériale, M. Marcel, qui a recueilli, pendant son séjour en Égypte, une collection de Manuscrits Orientaux, aussi nombreuse que bien choisie, possède aussi un exemplaire de cet intéressant ouvrage, très-soigneusement copié, et terminé le 19 redjeb de l'an 1019 [août 1610]; il a bien voulu me le communiquer, pour la revision de mon travail, et j'y ai puisé des leçons fort utiles et fort exactes.

Le silence des biographes Orientaux sur notre auteur, ne nous permet pas de fixer d'une manière précise l'époque où il florissoit; Hhâdjy Khalfah lui-même n'est pas, à beaucoup près, satisfaisant, comme on va le voir dans l'article qu'il a consacré à cet ouvrage :

نشق الازهار في عجايب الامصار لمحمد اياس الحنفي المتوفي سنة ...... اخذها من تواريخ الامم وذكر فيه اغرب ما سمعه واعجب ما راه من عجايب مصر واعمالها و ما صنعت الحكما فيها و ذكر طرفا يسيرا من سير الملوك القدماء و من اخبار النيل والاهرام و ابتدا فيه بذكر طرفا يسيرا من اخبار الفلك والهيية (1)

d'arabe au collége de France, éditeur de l'Histoire générale de la Chine, traduite du *Tong-Kien-Kang-mou*, par le P. de Mailla, &c.

(1) Il est aisé de s'apercevoir que Hhâdjy Khalfah n'a fait qu'abréger ce passage de la préface de Ben-Ayâs, *p. 1*, du manuscrit de Deshauterayes:

فاني لما طالعت كتب تواريخ الامم

« *Nechéq êl-âzhâr fy a'djâïb âl-âmssâr* [l'Odeur des fleurs dans » les merveilles des contrées], par Mohhammed Ayâs le Hhané- » fyte, mort en l'année. . . . Il a tiré cet ouvrage des Annales » des nations. Il y rapporte tout ce qu'il a appris de plus extraor- » dinaire et ce qu'il a vu de plus merveilleux dans l'Égypte et » ses cantons ; ce que les sages y ont fait de plus admirable ; il » donne un extrait de la vie des anciens rois de cette contrée, » des détails sur le Nil, sur les pyramides : il commence par un » petit traité du système céleste et de l'astronomie. »

Cosmographie de Ben-Ayâs.

Cet ouvrage a été consulté par plusieurs savans orientalistes. Ed. Pococke en possédoit un exemplaire qui a passé dans la bibliothèque Bodleyenne d'Oxford, comme on le voit par l'article suivant qui est extrait du *Bibliothecæ Bodleianæ codicum manuscriptorum Orientalium catalogus, à J. Uri confectus; Mathematici et Geographi Arabici*, in-f.°, pag. 198 : « N.° CMXIV, *Arab. Codex*

الخليقة ورايت ما فيها من العجايب
المتوالية فاحببت ان اجمع كتابا لطيفا
اذكر فيه من اغرب ما سمعته واعجب
ما رايته قاصدا فيه الاختصار لكيلا يطول
في التاليف مجموعه وفي المثل السائر اقصر
الكلام متنوعه فذكرت فيه من
عجايب مصر واعمالها وما صنعت الحكما
فيها من الطلسمات المحكمة في البرابي
وغير ذلك وذكرت فيه طرفا يسيرا من
سير ملوكها القدما وما صنعوا من الابنية
المحكمة في مصر وغيرها من البلاد وذكرت
طرفا يسيرا من اخبار النيل والاهرام
وعجايب البلاد التي من اعمال مصر
وخططها واقاليمها واقطارها وغير ذلك من
العجايب الغريبة والاخبار العجيبة و قد
ابتدأت فيه بذكر طرف يسير من اخبار
الفلك وعلم الهيئة

« Ayant lu les annales des nations an- » ciennes, et ayant vu les merveilles dont » elles sont remplies, j'ai formé le plan » d'un ouvrage amusant qui contiendroit » un abrégé de toutes les merveilles que » j'ai apprises ou vues, me proposant pour » but la brièveté, afin de ne pas rendre ce » recueil trop long, suivant ce proverbe : » *les phrases les plus courtes sont les meil-* » *leures*. J'y ai consigné les merveilles de » l'Égypte et de ses cantons, les talismans » posés par les sages de ce pays dans les » anciens édifices, &c. J'y donne un ex- » trait de la vie de ses anciens rois, et une » notice des monumens élevés par eux en » Égypte et dans différens pays; je parle » du Nil, des Pyramides, des choses rela- » tives aux cantons de l'Egypte, à ses » divisions territoriales, à son climat; je » note, en un mot, tout ce qu'il y a de » surprenant ou de remarquable: je com- » mence par un précis du système cé- » leste et de l'astronomie. »

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

» *bombycinus, anno hegiræ 1001, CHRISTI 1590 exaratus; foliis 370 constans. Exhibet ABI ABDALLA MOHAMMED BEN-AHMED IBN-AIAS Hanephitæ* تاليف الشيخ الامام ابي عبد الله محمد بن احمد ابن اياس الحنفي *Geographiam, Odor florum* كتاب نشق الازهار في عجايب الاقطار *inscriptam,* » *ubi primùm disseritur de mathematicâ telluris notitiâ. Subjiciuntur* » *septem orbis climata, quorum primum Urbes 3100, secundum 2770,* » *tertium pariter 2770, quartum 2774, quintum 3006, sextum 3408,* » *septimum 330; sequitur ipse tractatus, de regnis, provinciis, urbibus, maribus, insulis, fluminibus, montibus, de æris celebrioribus,* » *Mohammedanâ nempè, Persicâ, Græcâ, Copticâ, de quatuor* » *anni tempestatibus. Diffusus est auctor in Ægypti descriptione.* » (Pocock. 190.) »

Cet exemplaire de la bibliothèque Bodleyenne est donc le même que celui qui appartenoit à Ed. Pococke : en effet, ce savant en a fait usage pour les *notes* placées à la suite du *Specimen historiæ Arabum;* et voici la courte notice qu'il en donne dans la nomenclature des auteurs qui termine ces inestimables notes, *p. 384 :* نشق الازهار *q. d.* Odoratus florum; *liber historicus et geographicus, autore* ابو عبد الله محمد بن احمد *Abu Abdollah Mohammed ebn Ahmed, à quo ad umbilicum perductus est anno hegiræ 922* (1). *Titulus integer est :* نشق الازهار في عجايب الاقطار

Petis-de-la-Croix le père a consulté aussi cet ouvrage, pour sa Vie de Genghiscan, et en a fait l'objet d'un article très-court dans l'*Abrégé de l'histoire des auteurs de Genghiscan,* p. 544 de cette histoire.

« *Mehemed bin Aïâs.* Son livre intitulé *Naschac alazhar fi* » *adgiaib alamsar* ou *alactar,* c'est-à-dire, l'*Odeur des fleurs sur* » *les raretés des villes et des pays,* traite aussi des anciens rois » et des pyramides d'Égypte, des talismans et curiosités que

(1) Cette année de l'hégire commença le 5 février 1516, et finit le 23 janvier 1517.

» les anciens philosophes ont posés dans ce royaume ; il décrit » le Grand Caire et le Nil : il commence son livre par un discours » sur l'astronomie et la sphère. Il est à la Bibliothèque du roi. »

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

J'ai eu moi-même occasion de citer fréquemment cet ouvrage dans mon mémoire sur Persépolis, *t. III, p. 222 et suiv.* de ma *Collection portative de voyages traduits de différentes langues Orientales et Européennes*, et dans mes Notes et Éclaircissemens sur la nouvelle édition *in-4.°* du *Voyage de Norden*, tom. III. *passim*.

Mais toutes ces recherches ne résolvent pas la difficulté qui nous les a fait entreprendre, et nous ignorons toujours l'époque de la naissance et de la mort de Ben-Ayâs. Nous croyons au moins pouvoir assurer qu'il florissoit au commencement du XVI.e siècle de l'ère vulgaire, puisque lui-même nous apprend qu'il termina son ouvrage le vendredi 14 de cha'bân 922, فرغ يوم الجمعة رابع عشر شعبان المكرم سنة اثنين وعشرين وتسعماية [12 septembre 1516].

Je fais grâce au lecteur des principes d'astronomie et de cosmographie qui remplissent les six premières pages du manuscrit de Deshauterayes, et les huit premières de celui de la Bibliothèque nationale. L'auteur commence sa description du globe par la partie occidentale ذكر اخبار جهات المغرب « Elle » commence, dit-il, par l'océan ténébreux qui environne la terre ; » on l'appelle mer Ténébreuse ; l'eau en est trouble, et personne » n'ose s'y hasarder, à cause de la difficulté d'y naviguer. Il » s'y trouve cependant un grand nombre d'îles, dont les unes sont » habitées et les autres désertes : parmi ces îles on en distingue » deux qu'on nomme les îles Fortunées ; dans chacune de ces » îles se trouve une idole de pierre, haute de 100 coudées ; au-» dessus de chaque idole est une statue de cuivre jaune, qui » indique de la main qu'il n'y a rien au-delà. Ces idoles ont été » élevées par Chédâd (1), fils de A'âd, quand il pénétra jusque » dans ces contrées.

(1) J'ai donné une notice sur cet ancien roi d'Arabie, dans mes *Notes et éclaircissemens sur le voyage de Norden*, tom. III, pag. 158, 159, 260 et 261.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

» On dit que le premier canton de l'Occident est celui de » Soùs l'*éloigné*, remarquable par son étendue. Il renferme beau-» coup de villes et de bourgs qui sont contigus les uns aux » autres : ils abondent en fruits et en fleurs. On y cultive des » cannes à sucre qui parviennent à la hauteur d'une longue » lance, sont de la grosseur d'un gros os du coude, et extrê-» mement sucrées. On transporte du canton de Soùs une quantité » suffisante d'étoffes pour habiller les habitans des environs; on en » fait des vêtemens, des robes, des manteaux très-estimés, qui » portent le nom de *Soùcy*. Les femmes de ce pays sont renom-» mées pour leur beauté : il produit beaucoup de blé. »

(P.7.) ذكر اخبار جهات المغرب اولها البحر المحيط المظلم وهو بحر مظلم كدر المياه لم يسلكه احد من الناس لصعوبته وهناك جزاير كثيرة لا تحصي منها العامر ومنها الخراب وفيها جزيرتان تسمي الخالدات وعلي كل جزيرة منها صنم من حجر طوله مايه ذراع وفوق كل صنم منها صورة من نحاس اصفر وهو يشير بيده الي خلف ان ليس وراي شي وقيل ان هذان الصنمان صنعهما شداد بن عاد لما وصل الي هناك ويقال ان اول جهات المغرب السوس الاقصي وهو اقليم كبير وبه مدن كثيرة وقري متصلة بالعمان وبها الفواكه والازهار ويزرع بها قصب السكر وهو في طول

الريع العظيم وغلظ الزند العظيم وهو صادق الحلاوة ويحمل منه من بلاد السوس ما يعم اهل تلك الارض التي حولها ويجلب منها الاكسية والثياب الكتان الرفيعة التي تسمي السوسي ونساوها في غاية الحسن والجمال وعندهم الغلال الكثيرة

Cosmographie de Ben-Ayâs.

L'auteur donne ensuite une très-courte description des principales villes du canton de Soûs, savoir : *Téroûdant* ترودنت, *Azaky* ازكي, *Tebryzyn* تبريزين, le pays de Berber ارض البربر

« Les Berbers, selon les écrivains Arabes, habitoient autrefois la » Palestine. Après la mort de leur roi Goliath, tué par David, les » Berbers émigrèrent et se dispersèrent dans différens endroits, » à Mouatah, à Méqylah, et à Kharbah êl-Djébâl; les Leoûâtah » allèrent à Barqah, et les autres à Menoûchah. »

(P. 8.) وكانت البربر قبل ذلك يسكنون بفلسطين وكان ملكهم جالوت فلما قتله داود عليه السلام رحلت البرابر ونزلوا باماكن شتي منها مواته ومقيله وخربة الجبال ونزلت لواته بارض برقة ونزل باقيهم بمنوشة

« *Sedjelmêcèh* سجلماسة est une grande ville dont un cavalier » peut à peine faire le tour en une demi-journée.

» *Aghamêt* اغمات est composée de deux villes, *Aghamêt* » اغمات et *Arykah* اريكة

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

» *Mérâkech* [Marok] est la plus grande ville de l'Occident, » bâtie par Yoûçouf ben-Tâchfyn (1). Elle a un mille en carré, » avec de grandes rues, des palais très-élevés, des marchés » nombreux; elle a été la capitale des souverains de la tribu de » Lamtoûnah (2). Il y avoit une grande mosquée, maintenant » abandonnée : les habitans boivent de l'eau de puits. »

(p. 9.) مراكش فانها مدينة كبيره من مدن الغرب الاقصي بناها يوسف بن تاشفين وهي ميل في ميل وبها شوارع واسعه وقصور عاليه و اسواق كثيره وهي دار مملكة لمتونه وكان بها جامع عظيم الا انه الان معطل وشرب اهلها من الابار

» *Dérah* belle ville située sur le fleuve de Sedjelmêcêh; on » y cultive le hhennê (3). On n'en trouve que dans cet endroit, » d'où on l'exporte dans tous les pays.

درعة وهي مدينة حسنة علي نهر سجلماسة وبها تزرع الحنا ولا توجد الا بهذه الارض وتجلب منها الي ساير الاقاليم

» *Néfês êl-djébêl* [l'Ame de la montagne], belle ville si- » tuée sur plusieurs rivières; on y trouve beaucoup de fruits, » mais aussi beaucoup de serpens. Il y a une espèce de raisin sec » tel qu'on n'en voit nulle part ailleurs qui lui soit comparable » pour l'excellence du goût, la grosseur des grains, et pour l'ex- » trême douceur.

(1) L'époque de la fondation de Marok est un point de critique non encore résolu parmi les Orientalistes, qui la placent depuis l'an 1033 jusqu'en 1082 de l'ère vulgaire.

(2) Les Bénoû-Tâchfyn sont de la tribu de Lamtoûnah; les princes de Lamtoûnah sont les Âlmorabytes. Yoûçouf ben-Tâchfyn est le plus célèbre de cette dynastie.

(3) Ou *lawsonia inermis*. C'est une plante qui fournit une teinture rouge dont les femmes d'Orient font beaucoup d'usage dans leur toilette.

نفس

نفس الجبل وهي مدينه حسنة بها انهار جارية و فواكـــه يانعة لكنها كثيرة الحيات و بها من انواع الزبيب ما لا يوجد في غيرها من البلاد من حسن الطعم وكبر الجرم وصدوق الحلاوة الزايدة

» *Dâny* et *Bâdleh* (lisez *Tadlah*) sont deux villes situées sur » une petite éminence isolée de la montagne de *Doûb* (lisez » *Daran*, l'Atlas). On y fabrique de superbes étoffes de coton. » Ces deux villes sont séparées par des rivières, et par des jardins » remplis de fleurs et de fruits de toute espèce ; dans les environs » se trouvent des mines de cuivre pur.

داني و بادله وهما مدينتان في اسفل جبل خارج من جبل دوب (lis. درن) و يعمل بها ساير انواع الثياب القطنية العجيبة وبين هاتين المدينتين الانهـار الجارية والبساتين المشتبكة بالازهار المثمرة و بهما معدن النحاس الخالص .

» *Fês* est composée de deux villes, lesquelles sont séparées par » un grand fleuve qui sort de plusieurs sources, et sur lequel on a » construit beaucoup de moulins. Les maisons y sont belles et » les bains nombreux. Les habitans ont le caractère turbulent » et méchant.

و فاس وهي مدينتان يشـــق فيهما نهر كبير ياتي من عيون و عليه علة طواحـــين كثيرة وبهـا الدور الجـــليله والحمامات الكثيرة و اهلها اهل فتن و شرور

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

» *Telemsân* est aussi composée de deux villes, séparées par » une forte muraille; les maisons en sont bien bâties, et c'est » la plus grande ville après Aghamât.

وتلمسان وهي مدينتان وسور مانع وبها الدور الجليلة ولم يكن بعد اغمات اكبر مدينة منها

» *Mélyléh*, autre grande ville, où se trouve une innombrable » quantité de Berbers de diverses tribus.

ومليلة وهي مدينة عظيمة وبها من قبايل البربر امم لا تحصي لكثرتهم

» *El-Mahdyéh*, autre grande ville avec des portes de fer qui » pèsent chacune cent qanthâr; elle a été construite par El-» Mehdy, khalyfe fâthimite de l'Occident (1).

والمهديه وهي مدينة عظيمة لها ابواب من حديد وزنة كل باب ماية قنطار وكان الذي بني هذه المدينة المهدي خليفة بلاد المغرب من الفاطميين

» *Sela* ou *Salê*, grande ville où l'on trouve beaucoup de » grosses tortues, de lions intrépides et voraces.

وسلا وهي مدينة عظيمة وبها اشيا كثيرة من السلاحف الكبار والاسد الضواري الكاسرة

(1) O'béïd-Allah, surnommé Él-Mehdy, monta sur le trône d'Afrique à Sedjelmêcèh en Mauritanie, au mois de ramadhân 296 [mai ou juin 909]. Bâkoùy appelle cette ville *Afryqyah* افريقية ; quoique ce ne soit pas la même que celle dont il est fait mention page suivante ligne 13. Elle paroît être l'ancienne *Turris Hannibalis;* et M. de Thou s'est trompé en la prenant pour l'ancien *Aphrodisium*. Voyez *Edrissi Africa, curavit Hartmann*, p. 260 de la 2.[e] édit.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

» *Sebtah* [Ceuta] est située en face de l'île Verte [Algéziras]:
» elle est formée par la réunion de sept petites montagnes contiguës; la mer l'environne de trois côtés. On y trouve des poissons d'une prodigieuse dimension, ainsi que des coraux dont rien n'approche pour la beauté et la couleur. On y cultive des cannes à sucre.

وسبته وهي قبالة الجزيرة الخضرا وهي سبعة اجبل صغار
متصلة ويحيط بها البحر المالح من ثلاث جهاتها وبها اسماك
عظيمة الخلقة وبها شجر المرجان الذي لا يفوقه شي في الحسن
واللون وبها يزرع قصب السكر

» *Thandjéh* [Tanger] est sur la côte (qui regarde l'Espagne).

» Parmi les autres villes importantes de cette contrée, on compte Afryqyah, Tahort, Waharân [Oran], âl-Djézâïr [Alger], Moqel, Qaïroùân, toutes remarquables par leur agriculture, par leurs fruits et par leurs comestibles.

وطنجه وهي في بر العدوه ، واما باقي المدن المشهورة التي
هناك كافريقية و تاهرت و وهران و الجزاير و المقل والقيروان
فكلها حسنة في زروعها و فواكهها و معايشها

» Le Maghreb du milieu.........................

» .....La presqu'île de l'Andalous a une forme triangulaire dont l'extrémité supérieure entre dans le Maghreb *éloigné*: elle est très-peuplée. Les habitans de la Soùs *éloignée* ont fait, de tout temps, la guerre aux habitans de l'Andaloùs, qui eurent beaucoup à souffrir jusqu'à l'arrivée d'Alexandre aux deux Cornes. Ceux-ci lui représentèrent le triste état où ils se

» trouvoient, et combien ils étoient vexés par les habitans de Soûs. » Alexandre fit venir des ingénieurs, il leur ordonna de creuser » un canal : c'étoit alors un terrain sec. Ils se mirent donc à » prendre le niveau de la mer des Indes, et après l'avoir mesuré, » ils trouvèrent que cette grande mer étoit un peu plus élevée » que celle de Syrie. Il fallut alors exhausser le sol des villes » situées sur le rivage de la Syrie; ensuite il ordonna de creuser » le terrain situé entre Tanger et l'Espagne. On creusa donc un » canal que l'on couvrit d'un revêtement de pierre. On lui donna » 12 milles de long : telle étoit, en effet, la distance qui séparoit » les deux mers; on donna à ce canal douze milles de largeur. » On construisit une autre chaussée du côté de Tanger, ensuite » on pratiqua un pont entre ces deux chaussées pour passer dessus. » Quand ces constructions furent terminées, on lâcha l'eau de » l'Océan qui coulant dans le canal entre les deux terrasses, les » couvrit ainsi que le pont, submergea une immense étendue » de pays, fit périr beaucoup d'habitans et s'étendit très-loin. » Les voyageurs qui parcourent ces parages racontent que des » vaisseaux sont quelquefois arrêtés dans leur route, malgré » le bon vent qu'ils peuvent avoir, parce qu'ils rencontrent des » obstacles, et se trouvent embarrassés dans les parties proémi- » nentes des piles du pont. La mer ayant pénétré dans ce canal, » il ne cessa de s'étendre, que lors qu'il eut atteint la largeur de 18 » milles, et qu'il fut devenu lui-même une mer qui baigna le pays » des Berbers, le nord du Maghreb *éloigné*, jusqu'au milieu du » Maghreb, passa devant les cantons d'Afriqyah, de Barqah, » d'Alexandrie, le nord du Désert de l'égarement, la Palestine, » les côtes de la Syrie; elle remonta ensuite vers les contrées » supérieures du côté d'Antioche, derrière Constantinople, jusqu'à » ce qu'elle rejoignit l'Océan d'où cette mer étoit sortie. Elle a 5 » à 6 mille milles de long sur 7 cents milles de large; la naviga- » tion en est très-difficile et dangereuse, à cause du conflit » de ses flots et de l'amoncèlement de ses eaux. On y compte » cent soixante-dix îles habitées, telles que la Sicile, Majorque, » et la Crète. Vis-à-vis de la mer de l'Inde, du côté de l'Occident, » une autre mer sort de l'Océan à l'occident du pays des Zindjes, » et se termine auprès de la montagne des tourterelles. Dans cette

» mer se décharge le Nil *[Niger]*, qui vient de la partie la plus » élevée du pays des Abyssins. A son extrémité se trouvent les » îles fortunées, situées sous le parallèle occidental le plus éloigné. » A l'opposite de la mer de Syrie, du côté de l'Orient, est la » mer de Géorgie [la mer Caspienne], qui communique, dit-on, » à l'Océan, à travers des montagnes très-élevées. La mer des » Sclavons sort du côté du Couchant, entre le sixième et le » septième climat. Elle a une grande étendue, et renferme un » grand nombre d'îles (ou presqu'îles) dont quelques-unes tiennent » au grand continent. Enfin on y voit une montagne qui a la forme » d'un bras, et qui tient au continent près de Barcelone. Il y a là » (une mer nommée) la mer de Gog et de Magog; les eaux en » sont douces, et il s'y trouve beaucoup de choses merveilleuses.

» Aboùl-ryhhân Mohhammed ben Ahhmed, surnommé âl-» Byroùny, dans son traité intitulé *Tahhdyd néhâïât êl-âmâkin* » *litesshhyhh màçâfât êl-maçâkin* [fixation des limites des lieux » pour déterminer leur distance], assure que des rois de Perse » se proposèrent de creuser un canal entre la mer de Qolzoum » [la mer Rouge] et celle de Roùm [la Méditerranée], et de dé-» truire l'Isthme qui les sépare (1). On ne put exécuter cette entre-» prise à cause de l'élévation de la mer de Qolzoum au-dessus du » sol de l'Égypte. Cependant du temps des rois Grecs, le sage Pto-» lemée III.e réussit, par le ministère du roi (2) nommé Archemy-» dech [Archimède]; et cette opération ne causa aucun désastre. » Les Césars de Rome firent combler ce canal, de peur qu'il ne » facilitât le passage à quelqu'un de leurs ennemis. Enfin Sâcys, » fils de Thoùthys (3), le dernier des rois grecs, fit rétablir ce » canal et y introduisit l'eau de la mer de Qolzoum.

» Le même âl-Byroùny nous apprend qu'il y avoit autrefois » entre Alexandrie et Constantinople une terre salée et fétide, dans

(1) *Voyez* ma notice de la description de l'Égypte d'Al-Maqryzy insérée *p.* 320-386 du VI.e vol. de cette collection, et mon mémoire sur le canal de Suez, dans mes notes et éclaircissemens sur le voyage de Norden, *tom. III, pag.* 175-201 de la nouvelle édition *in-4.°* de ce voyage.

(2) Je conjecture qu'au lieu de الملك *du roi*, il faut lire المهندس *du géomètre*.

(3) Probablement *Titus*. Le premier nom est tellement défiguré dans mes trois Mss. que je n'essayerai pas même de le restituer. L'auteur veut sans doute parler de Trajan ou d'Adrien. *Voyez* les ouvrages cités dans la note précédente.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

» laquelle on cultivoit des figuiers-sycomores. Ce pays étoit habité » par des Grecs, quand Alexandre aux deux cornes fit niveler la » montagne qui séparoit les mers de Qolzoum et de Roùm : ce » terrain se trouva inondé par la mer de Qolzoum, et fut entiè- » rement submergé. »

و اما المغرب الاوسط ....

فمن ذلك جزيرة الاندلس و هي جزيرة مثلّثه .... راسها في اقصي المغرب و هي في غاية العمارة وكان اهل السوس الاقصي يغزون اهل الاندلس في كل وقت و يلقون منهم غاية ما يكون من الجهد الي ان اجتازبهم الاسكندر ذو القرنين فشكوا له حالهم و ما يلقون من اهل السوس فاحضر المهندسين و امرهم بحفر زقاق وكان ارضا جافة فاخذوا وزن سطوح مآ البحر الملح الهندي فلما وزنوه وجدوا مآ البحر الكبير الهندي يعلوا علي مآ البحر الشامي بشي يسير فرفع البلاد التي علي الساحل من ارض بلاد الشام و نقلها من الحضيض الي الاعلي ثم امر ان تحفر الارض التي بين طنجه و بلاد الاندلس فحفرت زقاقا وبني عليها رصيفا بالحجر و جعل طوله اثني عشر ميلا و هي المسافة التي بين البحرين و جعل عرضه مثل

Cosmographie de Ben-Ayâs.

ذلك و بني رصيفا اخر مقابله من ناحية ارض طنجه و جعل
بين الرصيفين قنطرة يجاز عليها فلما كمل بناوها اطلق
الما من البحر الاعظم فلما دخل بين الرصيفين (a) في ذلك
الزقاق الذي احتفره طم الرصيفين مع القنطرة
وساق بين يديه بلادا كثيرة و اهلك امما عظيمه و طغي
في جريانه و يقال ان المسافرين في هذا البحر يخبرون ان
المراكب في بعض الاوقات يتوقف سيرها مع وجود الريح
الطيب فيجدون المانع لها كونها قد سلكت بين شرفات
سور تلك القنطره ثم عظم امر البحر الملح لما دخل في هذا
الزقاق حتي صار بحرا عرضه ثمانية عشر ميلا و صار بحرا يمر
علي بلاد البربر و شمال الغرب الاقصي الي اوسط بلاد المغرب
و يمرّ علي افريقية و برقة و الاسكندرية و شمال التيه و ارض
فلسطين و سواحل بلاد الشام ثم يعطف من هنالك الي
العلايا و انطاكية الي ظهر بلاد القسطنطنية حتي ينتهي

(a) Ce qui suit jusqu'aux mots مع القنطرة ne se trouve que dans le manuscrit de M.r Marcel.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

الي البحر المحيط الذي خرج منه وصار طول هذا البحر خمسة
الاف ميل وقيل ستة الاف ميل وعرضه سبعماية ميل وصار
بحرا صعب السلوك شديد الهول من تلاطم امواجه وتكاثف
الما فيه وصار فيه ماية وسبعين جزيرة عامرة بالناس فمنها
جزيرة صقالية وميورقه واقريطش وقبالة البحر الهندي من
جهة المغرب بحر اخر خارج من البحر المحيط غربي بلاد الزنج
ينتهي الي قريب جبل القمر وفيه مصب النيل الاتي من علي
بلاد الحبشة وفي اسفله جزاير الخالدات التي هي منتهي الطول
في المغرب ويقابل البحر الشامي من ناحية المشرق بحر جرجان
وقيل انه متصل بالبحر المحيط من بين جبال شامخة وبحر
الصقالبة يخرج من جهة المغرب بين الاقليم السادس والاقليم
السابع وهو متسع وفيه جزاير كثيرة منها ما هي متصلة بالبر
الكبير وفيه جبل كالمنارة متصل بالبر عند بيشلونة وثم
هنالك بحر يعرف ببحر ياجوج وماجوج وماؤه عذب وفيه
عجايب كثيرة واما ما ذكره ابو الريحان محمد بن احمد المعروف
بالبيروني

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

بالبيروني في كتاب تحديد نهايات الاماكن لتصحيح مسافات
المساكن ان بعض ملوك الفرس قصد ان يحفر خليجا ما
بين البحرين القلزم و الرومي و يرفع البرزخ من بينهما فلم
يمكن له عمل ذلك لارتفاع مآ بحر القلزم علي اراضي مصر
فلما كانت دولة اليونانيين وجا الحكيم بطليموس الثالث ففعل
ذلك علي يد الملك الذي يعرف بارشميدش فحصل الغرض بلا
ضرر فلما كانت دولة الروم القياصرة فطموا ذلك الخليج خوفا
من ان يصل اليهم احد من اعدايهم فلما كانت دولة ساسيس
بن طوطيس اخر ملوك الروم اليونانية تجدد حفر هذا الخليج
و اجري فيه الما من بحر القلزم و مما نقله ابو الريحان المذكور
قال بين الاسكندرية وبين القسطنطينية في قديم الزمان ارض
سبخة وخمة ينبت فيها الجميز وكان اهلها قوم من اليونانية
فلما خرق الاسكندر ذو القرنين الجبل الحاجز بين بحر القلزم
و بحر الروم غلب ما بحر القلزم علي تلك الارض فاغرقها ،

L'auteur donne ensuite l'histoire fabuleuse d'un oiseau nommé *Qâfnys :* c'est probablement le phénix qui habite le mont Caucase que les Orientaux nomment *Qâf,* et les Persans particulièrement

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

الي البحر المحيط الذي خرج منه و صار طول هذا البحر خمسة
الاف ميل و قيل ستة الاف ميل و عرضه سبعمايه ميل و صار
بحرا صعب السلوك شديد الهول من تلاطم امواجه و تكاثف
الما فيه و صار فيه ماية و سبعين جزيرة عامرة بالناس فمنها
جزيرة صقالية و ميورقه و اقريطش و قبالة البحر الهندي من
جهة المغرب بحر اخر خارج من البحر المحيط غربي بلاد الزنج
ينتهى الي قريب جبل القُمر و فيه مصب النيل الاتي من علي
بلاد الحبشة و في اسفله جزاير الخالدات التي هي منتهى الطول
في المغرب و يقابل البحر الشامي من ناحية المشرق بحر جرجان
و قيل انه متصل بالبحر المحيط من بين جبال شامخة و بحر
الصقالبة يخرج من جهة المغرب بين الاقليم السادس و الاقليم
السابع و هو متسع و فيه جزاير كثيرة منها ما هي متصلة بالبر
الكبير و فيه جبل كالذراع متصل بالبر عند برشلونة و لهم
هناك بحر يعرف ببحر ياجوج و ماجوج و ماوه عذب و فيه
عجايب كثيرة و اما ما ذكره ابو الريحان محمد بن احمد المعروف
بالبيروني

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

بالبيروني في كتاب تحديد نهايات الاماكن لتصحيح مسافات المساكن ان بعض ملوك الفرس قصد ان يحفر خليجا ما بين البحرين القلزم و الرومي و يرفع البرزخ من بينهما فلم يمكن له عمل ذلك لارتفاع مآ بحر القلزم علي اراضي مصر فلما كانت دولة اليونانيين وجا الحكيم بطليموس الثالث ففعل ذلك علي يد الملك الذي يعرف بارشميدش فحصل الغرض بلا ضرر فلما كانت دولة الروم القياصرة فطموا ذلك الخليج خوفا من ان يصل اليهم احد من اعدايهم فلما كانت دولة سأسيس بن طوطيس اخر ملوك الروم اليونانية تجدد حفر هذا الخليج و اجري فيه الما من بحر القلزم و مما نقله ابو الريحان المذكور قال بين الاسكندرية و بين القسطنطينية في قديم الزمان ارض سبخة وخمة ينبت فيها الجميز و كان اهلها قوم من اليونانية فلما خرق الاسكندر ذو القرنين الجبل الحاجز بين بحر القلزم و بحر الروم غلب ما بحر القلزم علي تلك الارض فاغرقها ،

L'auteur donne ensuite l'histoire fabuleuse d'un oiseau nommé *Qâfnys :* c'est probablement le phénix qui habite le mont Caucase que les Orientaux nomment *Qâf,* et les Persans particulièrement

Cosmographie de Ben-Ayâs.

Koùh-qâf كوه قاف montagne de *Qâf*, dont on a fait Caucase : cet oiseau est remarquable par la beauté de sa voix, qui, sept jours avant sa mort, acquiert un nouveau degré de perfection. Je passe également sous silence la description de quelques villes d'Espagne sur lesquelles on trouve des renseignemens bien plus satisfaisans dans la *Bibliotheca Arabico-Hispanica* de Casiri.

Nous allons passer à un chapitre qui offre plus d'intérêt : il est intitulé *Description de l'Occident inférieur, qui renferme les Oasis, Barqah, le désert des Arabes, et Alexandrie.*

« Les Oasis extérieures contiennent ce que l'on nomme maintenant le pays de Santaryah, la portion du territoire des Nâdjoùy qui s'y trouve contigue, la plus grande partie du Djofâr, du Bahhréïn, revenant de là vers le pays de Santaryah, longeant le territoire de la tribu de Helâl et le pied de la montagne de Djâloùt [Goliath] le Berber, à l'Orient de laquelle se trouve l'Égypte.

» Toutes les Oasis sont désertes, peu habitées et peu cultivées. Il s'y trouve cependant de l'eau, des palmiers, des arbres et des fruits. Il fut un temps où tout le pays étoit entièrement cultivé (1), couvert de dattiers et autres arbres, riche en vaches, et en moutons ; mais cet état florissant a disparu, et on ne voit maintenant qu'un désert inculte. Des Oasis aux frontières de la Nubie on compte trois journées à travers le désert sans habitation. La montagne de Ghaçan traverse l'Oasis, et renferme des mines de lapis-lazuli. On exploite ces pierres pour les porter en Égypte. Cette montagne renferme un vallon où l'on trouve des serpens grands comme des palmiers ; ils avalent des moutons, des veaux et même des hommes.

» Les Oasis intérieures sont habitées par des Berbers qui marchent nus ; on y trouve des jardins, des arbres à fruit, et de l'eau provenant de sources qui jaillissent dans ce pays.

» Ebn Oùessyf Châh raconte que Qofthym fils de Qobthym (*lis.* Qofthérym), fils de Messrâïm, fils de Bosséïr, fils de Kham, fils de Noé, fut le premier qui construisit la ville de

(1) *Voy.* de plus amples détails dans mon Mémoire sur les Oasis, composé principalement d'après les auteurs Arabes, et placé à la suite du voyage de M. Hornemann, traduit par M. Labaume. *Paris, an 11, 2 vol. in 8.°*

Cosmographie de Ben-Ayâs.

» l'Oasis. Parmi les objets merveilleux qu'il y exécuta, on cite » un lac sur lequel les oiseaux ne peuvent voler sans s'y laisser » tomber ; et ils n'en sortent pas à moins qu'on ne les en retire » avec la main. Il construisit aussi quatre portes surmontées de » quatre idoles de cuivre jaune : quand un étranger entre par une » de ces quatre portes, le sommeil et la léthargie s'emparent » tellement de lui qu'il s'endort tout-à-coup, et reste ainsi endormi » jusqu'à ce que les habitans viennent lui souffler sur le visage ; » alors il se lève : mais si l'on n'a pas cette attention il reste » endormi au pied de cette idole jusqu'à la mort.

» Lorsque Moùçä fils de Nosséïr vint en Égypte, du temps des » khalyfes Ommyades (1), il avoit entendu parler de cette ville et » voulut y aller. Il employa sept jours à faire ce voyage à travers » les sables en se dirigeant vers le sud-ouest ; il découvrit enfin » cette ville avec ses portes de fer. Voyant que personne ne » pouvoit les ouvrir, il ordonna aux gens qui l'avoient accom- » pagné de monter sur les murailles, afin de voir ce qu'il y » avoit dans la ville. Quand ils furent montés, ils se précipitèrent » du haut en bas ; et la même chose arriva à tous ceux qui se » hazardèrent ; cela rebuta Moùçä ; il renonça à son projet, après » avoir perdu un grand nombre de ses serviteurs.

» Les Oasis extérieures consistent en une ancienne ville bâtie » par un roi Qobthe, nommé *Boùdssyr*, un des enfans de » Qofthym. Al-Maç'oùdy nous apprend que cette Oasis se trouve » entre l'Égypte et le Ssa'ïd, dans le territoire d'Eçoùan ; c'est » le premier canton de la Nubie. Ce pays est indépendant et isolé ; » il ne tient à aucun autre. On en tire des dattes sèches et des » raisins secs ; il nourrit de petits ânes [des zèbres] sauvages, » rayés de blanc et de noir, d'une espèce extraordinaire : ils ne se » laissent point monter, et si on les transporte hors du pays, ils ne » vivent que peu de temps. Il y a aussi des montagnes remplies » de gros serpens, les chameaux mordus par eux meurent à » l'instant même. On tire de ce pays des tapis de cuir, انطاع, » d'une grande beauté, nommés nattes des Oasis : c'est l'unique » endroit où l'on en trouve.

(1) Dans le premier siècle de l'hégire, et dans le 7.ᵉ de l'ere vulgaire.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

» Suivant le Cheykh Hhaçâm êd-dyn ben-Zenky êl-Chéhé-
» zoùry, il y a dans l'Oasis extérieure un oranger sur lequel on
» recueille en une année quatorze mille oranges, sans celles que
» le vent abat, ou qui ne murissent point.

» Le Cheykh Taqy êd-dyn Ahhmed âl-Maqryzy dit qu'ayant
» entendu parler de cet arbre, il ne vouloit pas croire ce qu'on
» en racontoit de merveilleux; mais dans la suite, ajoute-t-il, j'allai
» moi-même sur les lieux pour voir cet arbre : il est de la force
» d'un grand figuier sycomore; le Gouverneur du pays que j'inter-
» rogeai relativement à ces oranges, me présenta un registre où l'on
» inscrivoit la récolte de chaque année; je l'examinai, et je vis
» que dans telle et telle année on avoit recolté quatorze mille
» oranges bien jaunes et bien mures, sans compter les vertes que
» l'on avoit laissées. Voilà une merveille dont je n'ai jamais entendu
« parler ailleurs.

» On ramassoit beaucoup d'alun blanc dans un vallon de
» l'Oasis. On en a recueilli jusqu'au règne d'êl-Melik êl-Kâmel
» Mohhammed ben Ayyoùb le Kourde (1), et autres rois de la
» même dynastie. Ils avoient taxé les habitans de l'Oasis à apporter
» mille qanthâr d'alun blanc, chaque année, au Caire; on leur
» donnoit en échange de l'orge qu'ils reportoient dans l'Oasis; mais
» ce réglement fut détruit comme beaucoup d'autres usages
» établis autrefois en Égypte.

» Le Djofâr est un pays sans habitans; autrefois il étoit
» cependant très-peuplé, les habitations se touchoient, et il
» étoit couvert de jardins pleins d'arbres fruitiers. Les habitans
» se livroient sur-tout à la culture du safran, du carthame et de
» la canne à sucre. Aujourd'hui ce pays est désert, il n'y reste que
» deux villes, l'une nommée, âl-Djofâr, et l'autre âl-Bahharéïn (2).

» Santaryah (3) est une ville habitée par des Berbers mêlés

(1) Nommé par nos historiens *Meledin*, succéda à Séïf êd-dyn son père sur le trône d'Égypte, en 615 de l'hégire [1218], et mourut à Damas, dans le mois de Redjeb 635 [mars 1228].

(2) Ce désert de Djofâr n'est pas le même qui s'étend entre la Palestine, et sépare, de ce côté, l'Afrique de l'Asie. Le Djofâr occidental, celui dont il s'agit ici, sépare l'Oasis de Santaryah, de manière que l'on compte quatorze journées entre ces deux endroits, selon Aboùlfédâ, pag. 18, n.° 46, *descript. Ægypt.* et pag. 22, 70 et 71 *notar. Michaëlis ad eamdem descriptionem.*

(3) M. le major Rennell pense et

» d'Arabes de diverses tribus. Il y croît beaucoup de dattes, et » les habitans boivent de l'eau de puits. Entre les deux villes » et le mont Qolméry, on compte quatre journées. Cette mon- » tagne renferme une mine de fer. Entre Santaryah et Aùdjelah » est située la montagne rouge de Bérym. On dit qu'un vaste » désert de sable s'étend depuis Santaryah jusqu'à Alexandrie, » et qu'il s'y trouve de grandes villes enchantées, mais on ne » les découvre maintenant que comme des hauteurs.

» On prétend que Thâreq ben Zyâd (1) en allant en Espagne, » découvrit une de ces grandes villes dans le désert des Arabes. » Les portes étoient de fer, et pour la plus grande partie encom- » brées de sable. Il voulut cependant les faire ouvrir, mais il n'y » parvint point : alors il fit monter des hommes sur les murailles, » et ceux qui étoient montés s'élancèrent dans l'intérieur de la » ville, sans qu'on en sût la cause. Une grande partie de sa suite » périt, ce qui le rebuta au point qu'il abandonna cette entreprise » et passa outre. »

Désert des Arabes.

« On raconte que, lorsque A'bdoûl-Melik ben Meroùân étoit » gouverneur d'Égypte (2) il fit une excursion dans ce désert et y » trouva une grande ville ruinée, avec un grand arbre qui portoit » des fruits de toute espèce; il mangea de ces fruits et en fit même » une provision. De retour à Fosthâth, il raconta ce qu'il avoit » vu. Un Qobthe lui dit que cette ville étoit du nombre de celles » que le sage Hermès avoit bâties, et qu'elle renfermoit beaucoup » de trésors. Le prince y envoya des gens de confiance avec l'homme » qui lui avoit dit cela, après leur avoir fait prendre des pro- » visions pour un mois. Ils parcoururent ce désert des Arabes, » sans rencontrer les trésors dont il leur avoit parlé.

» On raconte qu'un Arabe s'enfonça dans ce même désert des » Arabes, et après avoir marché près d'un jour et une nuit, il

affirme même que Santaryah et Syoûahh désignent la même Oasis, c'est-à-dire, celle de Jupiter-Ammon que l'on a si long-temps cherchée. Voyez *Geographical system of Herodotus, &c.* pag. 589, 590, et mon Mémoire sur les Oasis, cité précédemment, *pag. 18.*

(1) En l'an de l'hégire 90-91, (710 de l'ère vulgaire.) *Hist. des Huns,* tom. 1, pag. 348.

(2) En l'an 60 de l'hégire, 680 de l'ère vulgaire. *Voyez* mes Notes sur le voyage de Norden.

Cosmographie de Ben-Ayâs.

» trouva une montagne sur laquelle il gravit ; là il aperçut » une bête de somme qui sortoit d'un des chemins de la montagne; » il la suivit et lui fit peur, de manière qu'elle entra dans un val- » lon situé à l'opposé, lequel étoit couvert d'arbres, de ruisseaux, » et ensemencé : une peuplade Arabe habitoit ce vallon, et ces » Arabes le cultivoient pour eux-mêmes. Le voyageur les interrogea, » et ceux-ci lui apprirent qu'ils n'avoient jamais vu venir chez eux » aucun homme; à son retour l'Arabe s'empressa de raconter ce » qu'il avoit vu à des collecteurs d'impôts. Ceux-ci voulurent aller » avec lui à la recherche de cet endroit, qui demeura invisible » pour eux, et ils ne rapportèrent rien.

» Le pays de Barqah est vaste et contient une grande ville où » l'on cultive le safran : il y avoit autrefois dans ce pays un grand » nombre d'Arabes courageux et pleins de vigueur. Les souverains » d'Égypte leur faisoient continuellement la guerre ; ils envoyoient » contre eux des généraux et des armées, qui s'emparoient de » leurs richesses et de leurs bestiaux, et en tuoient beaucoup, sans » que pour cela les Arabes renonçassent à leurs brigandages.

» Abyâr est une ville voisine d'Alexandrie, où se trouvent des » mines de natron; tout ce qui tombe en cet endroit se change en » natron. Le vent y souffle avec beaucoup de force, et le pays » nourrit un grand nombre de lions. C'est de là que l'on tire les » tapis *âbyâryéh* qui sont tissus de soie et de lin, supérieurement » travaillés; le sol est impregné de sel, et l'eau des puits est » saumâtre; les habitans ont le caractère grossier et barbare.

(Pag. 18.) ذكر المغرب الادني وهو الواحات وبرقة وصحرا العرب
والاسكندرية ، فاما ارض الواحات الخارجة فهي الان تعرف
بارض سنترية وما اتصل في جنوبها من ارض الناجـويـن
واكثر بلاد الجفار والبحرين راجعا في ارض سنترية وذاهبا
في مساكن بني هلال نازلا مع الجبل المعروف بجبل جالوت

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

البربري وشرقي هذا الجبل اراضي مصر و بلاد الواحات كلها
صحرا لا انيس بها و لا عامر بها الا قليل من الناس و ان كانت
كثيرة المياه و النخل و الاشجار و الفاكهة و قد كانت
هذه الارض كلها متصلة العماير و النخل و الاشجار و بها
الابقار و الاغنام و قد تغيرت محاسنها الان و استوحشت و
بين الواحات و حد النوبة ثلاثة ايام في مفاوز غير عامرة و بارض
الواحات جبل الغساني و هو جبل يعترض بها و يوجد به معدن
الازورد و يستخرج منه و يحمل الي ارض مصر و بهذا الجبل
واد به ثعابين كبار كالنخل تلتقم منه الكبش و العجل و الادمي •
و اما الواحات الداخلة فان بها قوما من البربر عرايا و بها بساتين
و اشجار و فواكه و مياه من عيون هناك قال ابن وصيف
شاه ان الذي بني هذه المدينة قفطيم بن قبطيم بن مصرايم
بن بصير بن حام ابن نوح عليه السلام و قد صنع في هذه
المدينة اعاجيب كثيرة منها انه صنع فيها بركة اذا مرّ عليها
الطاير سقط فيها لا يبرح منها حتي يوخذ باليد و صنع

Cosmographie de Ben-Ayâs.

فيها ايضا اربعة ابواب و جعل عليها اربعة اصنام من نحاس اصفر اذا دخل من احدي ابوابها غريب القي عليه النوم و السبات فينام عندها و لا يبرح حتي ياتي اليه اهل المدينة وينفخون في وجهه فيقوم وان لم يفعلوا ذلك لا يزال نايما تحت تلك الاصنام حتي يموت و لما قدم موسي بن نصير الي مصر في زمن خلفا بني امية كان عنده علم من هذه المدينة فسار اليها مدة سبعة ايام في رمال ما بين الغرب و الجنوب فظهرت له مدينة عليها ابواب من حديد فلم يمكنه فتح تلك الابواب فامر من كان معه من الغلمان ان يعلوا علي سورها وينظرون ما في تلك المدينة فلما علوا علي السور واشرفوا علي المدينة القوا انفسهم فيها و صار كل من علا علي السور يفعل ذلك فلما اعياه امرها مضي وتركها بعد ان هلك من جماعته عدة كثيرة ، و اما الواحات الخارجة فهي مدينة قديمة بناها احد ملوك القبط يقال له البودسير و هو من اولاد قفطيم قال المسعودي فاما بلاد الواحات فهي بين بلاد مصر و

Cosmographie de Ben-Ayâs.

وبلاد الصعيد من ارض اسوان وهي اول بلاد النوبة وهو بلد
قايم بنفسه غير متصل بغيره ويحمل منه التمر والزبيب
وغير ذلك وبها حمير صغار وحشية مخططة ببياض وسواد
خلقة عجيبة وهي لا تحمل الركوب عليها وان خرجت من
تلك الارض لا تعيش الا القليل وبها جبال فيها حيات كبار
تنهش الجمل فيموت لوقته ويجلب منها الانطاع الالواحية
وهي غاية في الحسن لا يوجد في بلاد غيرها ، قال الشيخ حسام
الدين بن زنكي الشهرزوري بلغني ان ببلاد الواحات الخارجة
شجرة نارنج يقطف منها في السنة الواحدة اربعة عشرة الف
حبة نارنج غير ما يتناثر من الريح وغير ما هو اخضر ، قال
الشيخ تقي الدين احمد المقريزي رحمه الله فلما سمعت بامر
هذه الشجرة انكرت ذلك لغرابته ثم بعد مدة سافرت الى هذا
المكان حتى اشاهد هذه الشجرة المذكورة فلما شاهدتها
فاذا هي قدر شجرة الجميز الكبيرة فسالت من مستوفي البلد
عن ما ذكر عنها من امر النارنج فاحضر الي جرايد حسابا عنها

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

(في كل سنة فتصحصها فاذا فيها قطف منها سنة (1) في)
كذا وكذا اربعة عشر الف حبة من النارنج المستوي
الاصفر غير ما بقي عليها من النارنج الاخضر وهذا من
العجايب التي لم يسمع بمثلها وكان في هذه الارض الشب
الابيض بواد هناك وكان ذلك موجودا به الي زمن الملك الكامل
محمد بن ايوب الكردي وغيره من الملوك فقدّروا اهل الواحات
حمل الف قنطار من الشب الابيض في كل سنة الي القاهرة
وكان يطلق لهم في نظير ذلك جوالي الواحات ثم بطل ذلك
مع جملة ما بطل من مصر، واما ارض الجفار فهي ارض خالية
من السكان وكانت فيما مضي من الزمان عامرة متصلة العمارة
وبها البساتين والفواكه وكان اكثر زراعة اهلها
الزعفران والعصفر وقصب السكر وهي الان خراب ولم يبق
بها عامر الا مدينتين احداها تسمي الجفار والاخري تسمي
البحرين، واما سنترية فهي مدينة يسكنها جماعة من البربر

(1) Ce passage placé entre deux parenthèses ne se trouve que dans le manuscrit de M. Marcel.

Cosmographie de Ben-Ayâs.

و اخلاط من العرب و بها نخل كثير و شرب اهلها من الابار و بينها و بين جبل قلمري اربعة ايام و بهذا الجبل معدن من الحديد و بين سنترية و بين اوجلة بريم الاحمر و يقال ما بين سنترية الي مدينة الاسكندرية صحرا واسعة رملة يقولون ان بها مدن كثيرة مطلمسة لا تظهر الا صدفة و قد وقع عليها طارق بن زياد لما توجه الي جزيرة الاندلس فظهرت له مدينة عظيمة في صحرا العرب و لها ابواب من الحديد و قد غلب الرمل علي اكثر ابوابها فاجتهد علي فتحها فلم يقدر علي ذلك فاصعد الرجال الي سورها فكان كل من يصعد الي سورها يرمي بنفسه الي داخلها و لا يعلم ما سبب ذلك فهلك جماعة كثيرة من اصحابه و اعياه امرها فتركها و مضي ، و اما صحرا العرب فحكي ان عبد العزيز بن مروان لما كان عاملا علي مصر اوغل في صحرا العرب فوجد فيها مدينة خرابا و وجد فيها شجرة عظيمة تحمل من ساير الفواكه فاكل منها و تزود فلما رجع الي مدينة الفسطاط ذكر ذلك الرجل من القبط فقال

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

له هذه من مداين هرمس الحكيم و بها كنوز عظيمة فوجه
اليها جماعة من ثقاته و صحبتهم ذلك الرجل القايل وزودهم
زاد شهر فطافوا في صحرا العرب كلها فلم يقفوا علي ما قاله
ذلك الرجل من امر الكنوز فرجعوا بعد مدة و لم يظفروا بشي
من الكنوز و حكي ان بعض الاعراب اوغل في صحرا العرب
فسافر فيها نحو يوم و ليلة فلاح له جبل فدنا اليه فوجد
هناك بعيرا قد خرج من بعض شعاب الجبل فتبعه فنفر منه
فدخل خلفه الي واد فيه اشجار و انهار و مزارع و بتلك الارض
جماعة من الاعراب مقيمون بذلك الوادي يزرعون لانفسهم
فسالهم عن حالهم فاخبروه انهم لم يدخل اليهم احد من الانس
قط فلما رجع ذلك الرجل من عندهم اعلم بعض العُمَّال بذلك
فساروا معه في طلب ذلك المكان فخفي عنهم و لم يظفروا
به و رجعوا من غير طايل ، و اما ارض برقه فهي ارض واسعة
و كان بها مدينة عظيمة و كان يزرع بها الزعفران و كان بها
من الاعراب جماعة كثيرة ذوا باس وقوة و كان سلطان مصر

يغزوهم في كل وقت و يخرج اليهم الامرا و العسكر و يحتاطون
علي اموالهم و مواشيهم و يقتلون منهم جماعة ولا يرجعون عن
ما هم فيه من الفساد ، واما ابيار فهي مدينة بالقرب من الاسكندرية
وكان بها معدن النطرون وكل شي وقع فيه يصير نطرونا
وهي كثيرة الرياح العاصفة وارضها ماسدة و اليها ينسب
الظهور الابيارية و هي تعمل من الحرير و الكتان احسن
الصناعة لكن ارضها سبخة و ابارها مالحة و اهلها في
طبعهم غلاظة و فظاظة ،

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

La description d'Alexandrie et des merveilles que renferme cette ville, ذكر اخبار الاسكندرية وما فيها من العجايب, occupe les 8 pages suivantes. Je n'en donne ici aucun extrait, parce que c'est un simple abrégé de différens chapitres touchant cette ville, insérés dans l'ouvrage d'Al-Maqryzy et que j'ai traduits pour composer les notes placées à la fin de mon édition *in-4.°* du *Voyage de Norden.* Je passe également sous silence plusieurs autres chapitres relatifs aux merveilles de l'Égypte, au naturel de ses habitans, à ses anciens monumens, parce qu'une partie se retrouve amplement développée dans les *notes* que je viens de citer. Les fables nombreuses contenues dans l'autre partie rebuteroient la patience de la plupart des lecteurs, et ne pourroient trouver grâce tout au plus que devant le très-petit nombre de personnes qui, ayant parcouru la Haute-Égypte, chercheroient à reconnoître quelques-uns des édifices qu'ils ont vus, et que les Arabes attribuent à certains rois antédiluviens. Ainsi nous

Cosmographie de Ben-Ayâs.

allons passer aux tributs et impôts de l'Égypte; ils forment plusieurs chapitres qui auroient pu être fondus en un seul : mais, comme notre intention n'est pas de faire une nouvelle rédaction de l'ouvrage d'Ebn-Ayâs, nous allons les donner séparément, en indiquant les pages du manuscrit.

P. 45. *Notice abrégée de ce qui constitue les impôts de l'Égypte.*

« De notre temps, dit A'bdoûlhhokm, les revenus de l'Égypte » se divisent en deux portions, l'une se nomme *kharâdjy* [ou impôt » annuel], l'autre *hélâly* [ou impôt acquitté chaque mois].

» Le revenu kharâdjy est celui que l'on tire des terres, produi- » sant des grains, des légumes ou des dattes, et où l'on cultive » différens végétaux provenant de semence. Quant à l'impôt » nommé *hélâly* [ou de chaque mois], il fut établi et augmenté » peu à peu par différens gouverneurs tyranniques du temps de » l'Islâmisme.

» Le premier qui établit en Égypte des impôts iniques et vexa- » toires, fut Ahhmed ben-Mohhammed ben-Mudebber, lorsqu'il » fut nommé inspecteur des tributs de l'Égypte, après l'an 250 » [864]. C'étoit le plus rusé des hommes, et il avoit une malice in- » fernale : il multiplia les impôts, lesquels se perçoivent encore au- » jourd'hui ; il mit en monopole la vente du natron, qui avoit été » jusqu'alors une marchandise libre. Il établit un impôt sur les pâ- » turages où l'on fait paître les bestiaux ; cet impôt fut nommé » *él-méra'y* [le pâturage] ; il en établit un autre sur les poissons » qu'on pêche dans le fleuve ; auparavant la pêche étoit libre, » et les pêcheurs ne tenoient leur droit que de Dieu. Il nomma » cet impôt *él-massâïd* [la pêche]. Depuis cette époque, les » revenus fiscaux sont divisés en *kharâdjy* et *hélâly* [impôts de » l'année et du mois].

» L'émyr Ahhmed ben-Thoûloûn étant devenu gouverneur » d'Égypte (1), abolit les perceptions vexatoires établies par » Ahhmed ben-Mohhammed ben-Mudebber ; il écrivit pour les » faire supprimer dans toutes les provinces de son gouvernement.

(1) En 254 de l'hégire, 868 de l'ère vulgaire.

» Elles se montoient annuellement à cent mille dynârs environ (1).

» Les souverains de la dynastie Fâthimyte rétablirent les impôts désastreux abolis par Ahhmed ben-Thoùloùn.

» Êl-Melik êl-Nâsser Sselahh êd-dyn Yoùçouf ben-Ayyoùb (2) les abolit à son tour, et fit pour cela une ordonnance qui fut signée par le qâdhy êl-Fâdhel.

» Êl-Mélik êl-A'zyz O'tsmân, fils de Sselahh êd-dyn, exigea les impôts supprimés par son père (3).

» La dynastie des Turks ayant succédé à la race des Ayyoubytes, le roi êl-Mo'ez Ibek le Turkomen remit en activité différentes lois et coutumes injustes et tyranniques : il prit l'argent des marchands.

» Lorsqu'êl-Melik êl-Mudtaffer Qothouz (4) prit le timon du gouvernement de l'Égypte, il renouvela plusieurs impôts vexatoires pour fournir aux dépenses de son expédition contre Holâkoù. Il opprima le peuple ; il imposa les propriétés, les terres, les dattiers, les hommes et les femmes par tête ; enfin il n'oublia aucune des vexations précédemment employées, ce qui lui produisit près de six cent mille dynârs (5).

« El-Melik êd-Dtâher Béïbérès el-Bendeqdûry abolit toutes les vexations autorisées par Qothouz ; il remit les choses sur leur ancien pied (6).

» Êl-Melik êd-Dtâher Barqoùq (7) abolit diverses impositions tyranniques telles que celles que l'on percevoit sur le blé, l'orge et les féves, ainsi que sur les joncs et les roseaux qui se vendoient à la porte de Nassr (8) ; il abolit aussi la coutume que l'on avoit établie dans le Bahhyreh, d'obliger les particuliers à racheter les bœufs qui avoient servi à la réparation des digues, quand les travaux étoient achevés.

(1) A-peu-près 1,200,000 liv.
(2) De 1174 à 1192 de l'ère vulgaire.
(3) De 1193 à 1198.
(4) De 1259 à 1260.
(5) Environ 7,200,000 liv.
(6) De 1260 à 1275 de l'ère vulgaire.
(7) De 1382 à 1399 de l'ère vulgaire.
(8) Le texte porte الدريس والحلفا le dernier mot حلفا *hhalfâ*, désigne une espèce de roseau *(arundo epigeios, Forskâl flora ægyptiaco-arabica*, pag. 61, *et centuria 1.*, pag. 23*)* ; ce qui donne lieu de penser qu'au lieu de دريس il faut lire دبس mot qui désigne une espèce de jonc.

Cosmographie de Ben-Ayâs.

» Mais lorsque le gouvernement de l'Égypte passa entre les » mains d'êl-Mélik êl-Nâsser Feredje ben-Barqoûq, il rétablit » les anciennes vexations, et enchérit même sur tout ce qu'a- » voient fait ses prédécesseurs. Djémâl êd-dyn Yoûçouf âl-ôstâdâr » le seconda parfaitement; il exigea l'impôt sur le poisson âl- » boûry, de manière que le prix de ce comestible augmenta » beaucoup au Caire, et que la quantité en diminua. »

ذكر اخبار اموال خراج اراضي مصر و ذلك علي سبيل الاختصار قال ابن عبد الحكم ان اموال الديار المصرية في زمننا هذا تنقسم علي قسمين احدهما يقال له خراجي و الاخر يقال له هلالي فالمال الخراجي ما يوخذ من الاراضي التي تزرع حبوبا او نخلا او ما تزرع من اصناف الزراعات او غير ذلك فهذا يسمي خراجيا واما المال الذي يسمي هلالي فقد احدثه جماعة من ولاة السو شيا بعد شي حتي وصل ذلك في الاسلام فكان اول من احدث الاموال التي هي من وجوه المظالم بمصر احمد بن محمد بن مدبر لما ولي امر خراج مصر بعد سنة خمسين و مايتين فانه كان من دهاة الناس و من شياطين الانس فابتدع في مصر بدعا كثيرة فصارت مستمرة من بعده الي الان فحجر علي النطرون وكان مباحا وقرر علي

Cosmographie de Ben-Ayâs.

علي الكلا الذي ترعاه البهايم مالا وسماه المراعي و قرر علي
الاسماك التي تصاد من البحر مالا و سماه المصايد وكانت
مباحا من عند الله للصيادين و احدث من ابواب هذه المظالم
اشيا كثيرة فانقسم مال مصر من يوميذ الي خراجي و هلالي، فلما
ولي الامير احمد بن طولون ابطل هذه المظالم التي احدثها
احمد بن محمد بن مدبر و كتب باسقاطها من جميع اعمال
الديار المصرية وكانت نحو من مائة الف دينار في كل سنة، فلما
كانت الدولة التي يقال لها الفاطمية اعادوا جميع ما ابطله
الامير احمد بن طولون من المظالم و المكوس، فلما ولي الملك
الناصر صلاح الدين يوسف بن ايوب امر باسقاط تلك
المكوس من اعمال الديار المصرية كلها وكتب بذلك مرسوما
بخط القاضي الفاضل، فلما ولي ابنه الملك العزيز عثمان اعاد
تلك المكوس التي ابطلها ابوه صلاح الدين، فلما ابتدت دولت
الاتراك و ولي الملك المعز ايبك التركماني و انقرضت دولة بني ايوب
جدد عدة مكوسات و ضمانات و اخذ اموال التجار، فلما ولي

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

الملك المظفر قطز جدد عدة مظالم عند خروجه الي هلاكو وصادر الناس واخذ علي الاملاك والاراضي والنخيل والروس من ذكر و انثي و احدث من هذه الانواع اشيا كثيرة من ابواب المظالم حتي بلغت هذه المصادرة نحو ستماية الف دينار ، فلما ولي الملك الظاهر بيبرس البندقداري ابطل جميع ما كان احدثه المظفر قطز من ابواب المظالم كما تقدم ذكر ذلك ، فلما ولي الظاهر برقوق ابطل من المظالم اشيا كثيرة مما كان يوخذ علي القمح والشعير والفول وما كان يوخذ علي الديس و الحلفا بباب النصر و ابطل الابقار التي كانت تربي علي الناس بالوجه البحري عند فراغ الجسور و ابطل من هذا النمط شيا كثيرة ، فلما ولي الملك الناصر فرج بن برقوق زاده في الظلم وتجديد المكوس بواسطة جمال الدين يوسف الاستادار وهو الذي جدد المكوس علي بيع السمك البوري فغلا سعره بالقاهرة و قل وجوده

Ici notre auteur intercale le récit de la destruction d'une statue nommée *Cherâhhyl*, laquelle étoit placée à Alexandrie sur le

rivage de la mer. On trouvera la traduction entière de ce passage dans mes *notes* sur le Voyage de Norden, *t. III, pag. 182* et *183*, article d'*Alexandrie*. Nous passons à un autre chapitre.

P. 53. *Des Impôts de l'Égypte du temps de l'Islamisme.*

» SUIVANT Ibn-Ouèssyf-Châh; les impôts que A'mroù fils d'êl-» A'âss perçut en Égypte quand il en fit la conquête, se montoient » à douze millions de dynârs (1). Ensuite A'bdoûllah fils d'Aboù-» Sérâhh porta les impôts, du temps de O'tsmân fils de O'fân, à » quatorze millions de dynârs (2) ; c'est pourquoi l'îmâm O'ts-» mân disoit à A'mroù fils d'êl-A'âss : « père de A'bdoûllah, on » a encore trait la chamelle après toi. » — « On l'a bien traite, » répondit A'mroù, mais on a affamé ses petits. » En effet, A'b-» doûllah fils d'Aboù-Sérâhh perçut cette somme en imposant » indistinctement tous ceux qui avoient été exempts jusqu'alors.

» Ensuite les impôts allèrent toujours en décroissant, jusqu'à ce » que Açâméh fils de Zéïd, étant receveur des finances d'Égypte » sous le khalyfat de Soléïmân fils de A'bdoûl-Mélik fils de » Méroùân, de la dynastie des Ommyades, ils furent réduits à » douze millions de dynârs (3).

» Lorsque l'êmyr Ahhmed ben-Thoùloùn gouverna l'Égypte, » il trouva le pays dévasté, et le tribut réduit à huit cent mille » dynârs (4). Il fit tous ses efforts pour rétablir les choses en bon » état : on reconstruisit les ponts et les digues ; de manière que » de son temps l'impôt monta à quatre millions trois cent mille » dynârs (5). Khamâroùyéh son fils ne retira qu'un million de » dynârs (6), malgré l'abondance des comestibles, puisque de son » temps dix ârdebs de froment ne coûtoient au Caire qu'un » dynâr. Du temps de l'êmyr Mohhammed fils de Thoghadje » l'Akhchydyte, l'impôt ne produisoit également qu'un million » de dynârs. Lorsque le général Djaùher vint d'Afrique sous le » règne d'El-Mo'ez le Fâthimyte, l'impôt, sous cette dynastie, se » monta à un million deux cent mille dynârs, et cela en l'an

(1) Environ 144,000,000. fr.
(2) Environ 168,000,000 fr.
(3) Environ 144,000,000 fr.
(4) Environ 9,600,000 fr.
(5) Environ 51,600,000 fr.
(6) Environ 12,000,000 fr.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

» 358 (968-9). Sous le règne de Hhâkem-Bâmrillah (1), en » 360 (970-1), il parvint à trois millions quatre cent mille dynârs.

» Al-Maç'oùdy nous apprend que, de son temps, d'après les » derniers recensemens du territoire de l'Égypte, on y trouva » soixante journées de terrain cultivable. La surface, dit-il, offre » cent quatre-vingt millions de *feddân :* le tribut n'est perçu en » entier que lorsqu'il y a quatre cent quatre-vingt mille cultivateurs » continuellement occupés. Quand il en est ainsi, la culture est » complète; le tribut se perçoit sans faire de remise; mais, d'après » les derniers recensemens (2), on n'a trouvé que cent vingt » mille cultivateurs. On en comptoit dans le Ssa'ïd supérieur » soixante-dix mille, et cinquante mille dans le bas pays; aussi » l'état du pays est-il bien changé. Il ne ressemble nullement à ce » qu'il étoit anciennement, et il est plongé dans la plus affreuse » misère; c'est pour cela que le produit des impôts est réduit à » peu de chose, et les troupes y sont dans un état pitoyable. »

واما خراج مصر في الاسلام

فقال ابن وصيف شاه جبي خراج مصر في الاسلام عمرو
بن العاصي لما فتحها مكانة اثني عشر الف الف دينار ثم
جبي عبد الله بن ابي سراح في زمن عثمان بن عفان رضي الله
عنه خراج مصر اربعة عشر الف الف دينار فقال الامام عثمان
لعمرو بن العاصي يا ابا عبد الله درّت اللقحة بعدك فقال له
عمرو بن العاصي نعم درت ولكن اجاعت اولادها و هذا

(1) Hhâkem-Bâmrillah ne monta sur le trône qu'en 386 (996 de l'ère vulgaire); ainsi il y a erreur dans notre texte.

(2) Au commencement du X.e siècle de l'ère vulgaire.

Cosmographie de Ben-Ayâs.

الذي جباه عبد الله بن ابي السراح انما اخذ علي الجماجم
و الروس خاصة دون الخراج ثم من بعد ذلك انحط خراج
مصر حتي جباها اسامة بن زيد عامل مصر في خلافة
سليمان بن عبد الملك بن مروان الاموي اثني عشر الف
الف دينار، فلما ولي الامير احمد بن طولون علي مصر وجدها
خرابا وقد انحط خراجها حتي بقي ثمانماية الف دينار فلا زال
يجهد في عمارتها و اصلاح جسورها و قناطرها حتي بلغ
خراج مصر في ايامه اربعة الف الف دينار و ثلثماية الف
دينار وجباها ابنه خماروية الف الف دينار مع وجود الرخا
حتي قيل بيع في ايامه كل عشرة ارادب قمح بدينار فبلغ خراج
مصر في ايام الامير محمد بن طغج الاخشيدي الف الف
دينار، فلما قدم جوهر القايد من الغرب في ايام الخليفة المعز
الفاطمي جبا خراج مصر في ايام الفاطميين الف الف
و مايتي الف دينار و ذلك في سنة ثمان و خمسين و ثلثماية
و جباها في ايام الحاكم بامر الله ثلاثة الاف الف

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

دينار و اربعماية الف دينار و ذلك في سنة ستين و ثلثماية ، قال
المسعودي اخر ما اعتبر من احوال اراضي مصر فوجد حرثها
ستون يوما و مساحة ارضها ماية الف الف و ثمانون الف
الف فدان و انه لا يتم خراجها حتي يكون فيها اربعماية الف
و ثمانون الف حراث يلزمون العمل دايما فاذا اقيم بها ما
ذكرنا تمت عمارتها و كمل خراجها و اخر ما كان بها ماية الف
وعشرون الف مزارع فكان بها في الصعيد الاعلي سبعون
الفا من مزارعين و في اسفل الارض خمسون الفا من مزارعين
و قد تغيرت ارض مصر الان تغيرا فاحشا من جميع ما كان بها
من الاحوال القديمة و اختلت اختلالا فاضحا فلذلك قل خراجها
و ضعف حال جندها

Les chapitres relatifs à l'Égypte, dont nous venons de donner la traduction, et ceux qui suivent, ne sont que des extraits des mêmes chapitres de la Description topographique de l'Égypte par âl-Maqryzy. Comme j'espère bien revenir sur cet important ouvrage, qui a fait déjà l'objet d'une de mes *notices* dans le volume précédent de cette Collection, je crois pouvoir me dispenser de donner de plus amples détails sur cette portion du *Necheq êl-Azhâr*. Je ne suivrai pas non plus l'auteur dans ses excursions en Asie: les courtes descriptions qu'il nous donne des différentes contrées et des principales villes de cette partie du monde, celle des mers, des

montagnes les plus célèbres, ses observations sur les ères les plus remarquables, &c. &c., formeront peut-être le sujet d'une seconde *notice ;* mais, pour ne pas entièrement perdre de vue l'Égypte dans celle-ci, nous la terminerons par un morceau qui ne se trouve pas dans l'ouvrage d'âl-Maqryzy.

C'est une table chronologique des inondations du Nil depuis l'an 23 de l'hégire (743) jusqu'en 922 (1516).

Ce morceau nous a paru assez important, sur-tout dans les circonstances présentes, pour être donné en entier ; et comme il se trouve aussi dans un recueil de format *in*-4.° (1), provenant de la bibliothèque de Legrand, ancien drogueman, j'ai pu collationner mon texte et ma traduction sur trois manuscrits. Ces secours ne sont pas à beaucoup près superflus pour un fragment dont la principale utilité dépend de la précision des nombres, tant pour les années que pour les mesures. Ce morceau est précédé d'un chapitre sur le Nil, ذكر اخبار نهر النيل المبارك, lequel n'est qu'un extrait mutilé de celui d'âl-Maqryzy sur le même fleuve (2). Ainsi nous nous bornerons à tirer de celui-ci quelques détails nécessaires pour l'intelligence de ce qu'on va lire.

« Al-Maç'oùdy nous apprend que le Nil commence à s'enfler et » continue de croître dans les mois de payni, épiphi et mesori (3). » Quand la crue est forte, les eaux croissent pendant tout le mois » de thoth jusqu'à la fin de ce mois. Quand la crue parvient à » seize coudées, on perçoit le tribut en entier ; la récolte est abon» dante : mais le trop long séjour des eaux est nuisible aux ani» maux et fait manquer les pâturages. La crue la plus complète de » toutes, et qui est la plus favorable aux terres de l'Égypte, est » de dix-sept coudées ; toutes les terres sont suffisamment arro» sées : mais lorsque l'eau monte au-delà et atteint dix-huit cou» dées, plus d'un quart des campagnes de l'Égypte est submergé, » et plusieurs terres souffrent considérablement, parce que, comme » nous l'avons fait voir, elles sont submergées. Quand la crue » monte au-delà de dix-huit coudées, il en résulte la peste au

(1) Ce recueil, qui formoit le N.° 5 des manuscrits de Legrand, renferme cinq pièces ou fragmens qui ne sont pas tous du même intérêt.

(2) Dans sa description topographique de l'Égypte.

(3) Fin de mai, juin juillet et une grande partie d'août.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

» moment de la retraite des eaux. Or, seize coudées de crue suffi- » soient précédemment pour arroser toutes les terres de l'Égypte, » quand les eaux étoient contenues par des ponts et des digues et » que l'on curoit les canaux (1). Quand l'eau montoit à dix-neuf » coudées, elle entroit dans les canaux d'êl-Ménéhy, d'êl-Fayoùm, » de Serdoùs et de Sakhâ ; mais cela a bien changé, à cause de » la dégradation des digues, des écluses et des canaux.

P. 284. » La crue commence le 5 de payni (2) ; la nuit du » 12 du même mois, fête de S.-Michel chez les Qobthes, la » GOUTTE tombe et le Nil commence à croître ; on le mesure pour » connoître sa hauteur avant la crue, et l'on proclame le nombre » de doigts qu'il a cru à compter du 17 de payni. On dit que le » niveau le plus bas du fleuve, avant la crue, est de trois coudées ; » or cela annonce que cette année la crue sera foible. Le plus haut » est de douze coudées, et cette année-là la crue sera forte. Or, » *(comme nous l'avons déjà observé)* elle est sensible le 12 de payni ; » le 12 d'épiphi elle atteint le premier degré ; elle continue jusqu'au » 8 de paophi ; ensuite le Nil baisse jusqu'au 20 du même mois : » de manière que, du commencement à la fin de sa crue, on » compte trois mois et vingt-cinq jours.

» La durée de la stagnation, après la fin de la crue, est de vingt- » deux jours ; ensuite l'eau commence à baisser.

» Suivant une coutume très-ancienne, on commençoit à pro- » clamer la crue du Nil le 17 de payni, et l'on coupoit la digue » du grand canal (3), lorsque l'eau avoit atteint seize coudées » complètes ; on disoit : « Dieu nous préserve d'une crue d'un

(1) *Voyez* la note 1 de la page 44.

(2) Le 30 mai. Notre auteur ne s'accorde point parfaitement avec plusieurs de nos anciens voyageurs, tels que Prosper Alpin, Ramusio, &c., qui paroissent avoir été persuadés que la crue commence le 17 juin. Cette opinion, qu'ils poussoient jusqu'à la superstition, a été très-bien combattue et démentie par M. Barattini, voyageur Vénitien, dans une lettre Italienne-françoise, qui se trouve dans un ouvrage intitulé *Discours sur les causes du débordement du Nil, par M. de la Chambre* ; Paris, 1665, *in-4.°*

(3) On le nomme vulgairement, en Égypte, *le canal du Prince des fidèles* خليج الامير المومنين ; et en Europe, *canal de Suez.* *Voyez* les détails que j'ai donnés sur ce canal, dans ma notice du *Dzikr êl-î'tibâr &c.* ou Description topographique de l'Égypte, par âl-Maqryzy, dans le *tome VI, page 338 et suiv.* de ce recueil, et dans mes notes sur le Voyage de Norden, à l'article de ce canal, *tome III, pag. 187-201.*

» doigt

» doigt sur la 20.e coudée (1). Quand l'eau parvient maintenant » à cette hauteur, toutes les terres ne sont pas entièrement inon- » dées, à cause du mauvais état des ponts et des digues.

» La hauteur requise pour l'assiette des impositions jusqu'en l'an » 500 de l'hégire étoit de seize coudées, suivant le Méqyâs de » Raoùdhah actuellement existant. Ces seize coudées en font réel- » lement dix-huit, parce que les douze premières coudées (à » compter d'en bas) sont chacune de vingt-huit doigts, les cou- » dées supérieures étant de vingt-quatre. Il y avoit deux coudées » de la crue du fleuve qui donnoient lieu à faire des prières pu- » bliques pour demander une meilleure crue ; c'étoient la 13.e et » la 14.e : on les nommoit *Monker* et *Nakyr,* du nom des deux » anges de la mort. Si la crue dépassoit ces deux coudées, et par- » venoit à 14 coudées et demie, on faisoit encore des prières » publiques ; parce que dans ce cas tout le pays souffroit du dé- » faut d'inondation. Si la crue atteignoit seulement un peu plus » de quinze coudées, les terrains bas étoient inondés, et en ce » cas on ne faisoit pas de prières publiques ; mais les redevances » du sulthân et des apanagistes éprouvoient une diminution. »

قال المسعودي يبتدي النيل بالتنفس في الزيادة بقية بونه وأبيب ومسري فاذا كان الما زايدا زاد شهر توت كله الي انقضآيه فاذا انتهت الزيادة الي ستة عشر ذراعا ففيه تمام الخراج و خصب الارض وفيه الضرر للبهايم لعدم المراعي و اتم الزيادات كلها العامة النفع لاراضي مصر سبعة عشر ذراعا ففي ذلك كفاية لجميع اراضيها فاذا زاد علي ذلك

(1) Le texte de Ben-Ayâs est extrêmement inexact, comme on le verra par une note trop longue pour trouver place ici, c'est pourquoi j'ai cru devoir la reporter à la fin de cette notice.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

وبلغ ثمانية عشر ذراعا وغلقها استبحر من ارض مصر
الربع و في ذلك ضرر لبعض الضياع لما ذكرناه من الاستبحار
واذا كانت الزيادة علي ثمانية عشر ذراعا كان عند انصرافه
حدوث وبآ بمصر وكانت اراضي مصر كلها تروي من ستة
عشر ذراعا لما احكموا من جسورها و بنآ قناطرها وحفر
خلجانها وكان المآ اذا بلغ في زيادة تسعة اذرع دخل
خليج المنهي وخليج الفيوم وخليج سردوس وخليج سخا
وقد تغير ذلك كله لفساد احوال الجسور والترع
والخلجان »« ....

وتبتدي الزيادة من خامس بونه فاذا كان ليلة ثاني عشر
بونه يكون عيد ميكاييل عند القبط وتنزل في تلك الليلة
النقطة ويزيد النيل حينيذٍ ويوخذ قاع النيل لاجل اخذ
القاعة وينادي عليه بما زاد من الاصابع في سابع عشر
بونه ويقال اقل ما يبقي في قاع المقياس من المآ ثلاثة اذرع
ففي تلك السنة يكون الما قليلا و اكثر ما يوجد في القاع

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

بالمقياس اثنا عشر ذراعا وفي تلك السنة يكون المآ عاليا جدا
وتبتدي الزيادة في خامس بونه ويظهر في ثاني عشره اول
دفعة في زيادة ثاني عشر ابيب منتهي الزيادة الي ثامن من
بابه ومن هناك ياخذ النيل في النقصان الي عشرين في
بابه فيكون من مبتدا الزيادة الي منتهاها ثلاثة اشهر وخمسة
وعشرون يوما من بابه ومدة سكته بعد انتهآ الزيادة اثني
عشرين يوما ثم ياخذ في النقصان ومن العادة القديمة
ان ينادي عليه في السابع والعشرين من بونه ويفتح الخليج
الكبير اذا اكمل المآ ستة عشر ذراعا وكانوا يقولون نعوذ بالله
من اصبع من عشرين ذراعا والان اذا بلغ المآ اصبعا من
عشرين ذراعا لا تعم الاراضي كلها لما فسد من احوال
الجسور والقناطر وكان قانون النيل الي سنة خمسماية من
الهجرة ستة عشر ذراعا في مقياس الجزيرة الموجود الان
وهي في الحقيقة ثمانية عشر ذراعا لان مساحة الذراع الي ان
يبلغ اثنا عشر ذراعا ثمانية وعشرون اصبعا ومن اثنا عشر

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

الي ما فوق ذلك يصير الذراع اربعا وعشرين اصبعا والاذرع التي
يستسقي عليها بمصر ذراعان تسميان منكرا ونكيرا وهي ذراع
ثلاثة عشر ذراعا وذراع اربعة عشر فاذا انصرف الما عن
هذين الذراعين وزاد نصف ذراع من الخمسة عشر ذراعا
استسقي الناس بمصر كذلك وكان الضرر شاملا لكل البلاد
واذا دخل الما ستة عشر ذراعا كان فيه صلاح بعض البلاد
الواطية ولا يستسقي فيه وكان ذلك نقصا من خراج
الجند والسلطان ٭

Malgré l'insuffisance actuelle de cette crue, l'ancienne habitude de regarder seize coudées comme le terme de l'abondance, a prévalu; et aujourd'hui, lorsque l'eau est parvenue à cette hauteur, on coupe la digue construite au commencement de la crue vers l'embouchure du canal dans le Nil ; l'eau se précipite dans ce canal aux acclamations des Égyptiens, qui répètent sans cesse *oùâfâ âllah* وفا الله c'est-à-dire, *Dieu a tenu sa promesse* (1) : cette exclamation est devenue un terme technique pour indiquer que les eaux ont atteint seize coudées. On le trouvera fréquemment employé dans la table suivante.

(1) Voyage de Shaw, *tom. II, p. 181 et 182.* Ce savant assure qu'il faut 19 et 20 coudées pour fertiliser tout le pays ; cependant, par habitude, on proclame l'*oùafâ*, c'est-à-dire, la crue suffisante et complète dès qu'elle est parvenue à 16 coudées. Cette opinion date d'une si haute antiquité, que les seize enfans dispersés sur l'ancienne statue du Nil en basalte, sont regardés comme des emblèmes de ce nombre de coudées. Voy. *Plin. Histor. natural. lib.* XXXVI,

TABLE CHRONOLOGIQUE des Crues du Nil les plus remarquables.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.		
Hégire.	*Ere qobthe.*	*Ere chr.*
		Biss.
23.	361. 1.	644.

« EBN-A'BDOÛL-HHOKM (1) dit, dans son Histoire de Messr » [de l'Égypte], que cette année A'mroù fils d'êl-A'âss ayant » fait la conquête de l'Égypte, les Qobthes allèrent le trouver, et » lui dirent: « Prince, il est pour notre fleuve une loi établie » par l'usage ; il ne coule qu'autant qu'on s'y conforme. » — » Quelle est-elle? leur dit le général.» — « Le 12.ᵉ jour du » mois Qobthe de payni (2), nous choisissons une jeune et belle » vierge que nous enlevons par force à ses parens; nous la parons » richement, nous la précipitons dans le Nil vers un endroit » qui nous est connu. » A'mroù les ayant entendus, leur dit: » Cela ne se pratiquera pas sous l'Islamisme. » Cependant les » mois de payni, d'épiphi, de mésori et de thoth se passèrent sans » que le Nil augmentât peu ou beaucoup; de manière que les » Égyptiens se proposèrent d'abandonner leur patrie. Dans ces » circonstances, A'mroù fils d'êl-A'âss en écrivit au prince des » fidèles, O'mar fils d'êl-Khaththâb. Ce khalyfe ayant reçu ce » billet en renvoya un autre à A'mroù, en lui ordonnant de le jeter » dans le fleuve. A'mroù l'ouvrit et en lut le contenu que voici: » Au nom du Dieu clément et miséricordieux, O'mar fils d'êl-» Khaththâb, au Nil béni d'Égypte. Si tu n'as coulé jus-» qu'à présent que par ta propre volonté, ne coule plus; mais » si c'est le Très-Haut qui t'a fait couler par sa toute-puissance, » nous le supplions de te faire couler encore. » A'mroù jeta donc » dans le Nil cette lettre que nous venons de lire, suivant l'ordre

cap. 7, t. II, pag. 116, édition du P. Hardouin.

(1) A'bdoûl - Rahhman ben A'bdoûllah ben A'bdoûl-Hhokm le Qoraïchyte, mourut en 237 de l'hégire (851-2 de l'ère vulgaire). C'étoit, comme l'indique son surnom, un Arabe de la même tribu (Qoraïche) que Mohhammed. Il rassembla des matériaux historiques qui furent rédigés, pour ce qui concerne la conquête de l'Occident, par Aboùl qâcem A'ly ben êl-Hhaçan ben Khalef ben Qadyd êl-Djaùhéry êl-Azdy et autres écrivains Arabes. Il en résulta un ouvrage sous le titre de فتوح مصر واخبارها واقاليمها *Foutoùhh Messr oùé âkhbârhâ oùé âqâlymhâ* [Conquête d'Égypte, son histoire et ses provinces]. Il existe deux manuscrits de cette importante histoire, à la Bibliothèque impériale, sous les n.ᵒˢ 655 et 785 des manuscrits Arabes, parmi lesquels ils sont indiqués simplement sous le nom de *A'bdal-Rahman Karschita* et *Coraisita.*

(2) Le 6 juin.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
	17 thoth.	14 sept.

» qu'il en avoit reçu de son maître, la veille de la fête de la Croix, » fête qui tombe le 17 du mois de thoth (1) : cette même nuit, le » Très-Haut fit monter les eaux du Nil tout-à-coup de la hauteur » de 16 coudées. Le peuple voyant cela, eût beaucoup de joie de » l'abolissement de l'horrible usage qui avoit lieu précédemment.

» Voilà ce qui arriva par les mérites d'O'mar fils d'êl-» Khaththâb.

152. 485. 1. fin. 769. — » En l'an 152 de l'hégire, on mesura le Nil; avant la crue, » les eaux étoient d'une coudée et 20 doigts : il ne monta pas » au-delà de 12 coudées 16 doigts; il baissa ensuite.

278. 607. 3. fin. 891. 1. — » Le sage et docte Aboùl-Faradje, fils d'êl-Djoùzy, dit qu'en » l'an 278 de l'hégire, le Nil d'Égypte se cacha dans la terre au » point qu'il n'en resta rien; ce que l'on n'avoit pas encore vu » avant ni depuis l'Islamisme (2).

Biss. com. 333. com. 661. 1. 944. ou fin. ou fin. ou 945. — » En l'an 333 (3) de l'hégire, il ne restoit plus d'anciennes eaux » dans le bassin du Méqyâs, et l'on ne put prendre la hauteur du » fleuve, avant la crue, que sur la rive du côté de Djyzéh. Cette » année l'eau monta à 14 coudées 16 doigts; ensuite elle baissa; » et pendant neuf années consécutives, la crue ne parvint pas une » seule fois à 16 coudées : or c'étoit du temps du prince d'Égypte » Aboù-Bekr fils de Mohhammed fils de Théfedje l'Akhchydyte, » gouverneur ou plutôt sulthân d'Égypte.

351. 678. 2. fin. 962. — » Le Nil crut de 15 coudées, et baissa aussitôt.

352. 679. 3. fin. 963. — » Le Nil, après avoir cru de 15 coudées 4 doigts, baissa » subitement. Il y eut disette en Égypte et dans les provinces » qui en dépendent pendant neuf années consécutives.

Biss. 353. 680. 4. fin. 964. — » Le Nil ne monta pas plus haut que 15 coudées 2 doigts, et » diminua tout-à-coup.

354. 681. 1. fin. 965. — » Le Nil monta à 16 coudées, mais il ne les atteignit pas » entièrement et ne tarda point à baisser.

(1) Le 17 de thoth est le 14 de septembre, dans les 1, 2 et 3.e années du cycle de 4 ans de l'intercalation des Qobthes : c'est le 15 septembre dans la 4.e année. Ce jour passe pour être le dernier de la crue du Nil.

(2) En 295 le Nil ne monta qu'à 13 coudées et 2 doigts; les hommes se réunirent suivant leurs différentes sectes; ils demandèrent de l'eau; mais le fleuve ne crut pas davantage. Voy. *El-makyn*, pag. 185, *ex edit. Arab.-latin. Erpenii.*

(3) En 336, suivant le manuscrit de Legrand.

» Le Nil crut de 14 coudées, et baissa promptement.

» Le Nil ne monta pas plus haut que 12 coudées et un doigt, » et baissa ensuite fort vîte; pareille chose ne s'étoit point encore » vue depuis l'Islamisme. Il s'ensuivit une disette qui dura jusqu'en » l'année 360. Kâfoùr l'Akhchydyte régnoit alors.

» La crue du Nil fut complète, et les terres produisirent de » riches moissons.

» Le fleuve ne parvint pas à la hauteur nécessaire, et il y eut » disette en Égypte.

» Le Nil monta jusqu'à 16 coudées et quelques doigts, et une » partie des terres d'Égypte fut arrosée.

» La crue du Nil monta à 13 coudées et quelques doigts, et » on fit des prières pour la crue des eaux, à deux reprises différentes.

» La crue ne fut que de 14 coudées, et elle diminua tout- » à coup. Il y eut disette en Égypte.

» On coupa la digue le 15 du mois de thoth, et le Nil » monta à 16 coudées; puis il diminua, et il y eut disette.

» L'eau du Nil diminua et ne crut que quatre mois après le » temps ordinaire.

» La crue manqua entièrement, et il y eut disette en Égypte.

» Il en fut de même en l'année 447.

» Il y eut en Égypte une disette effroyable et telle qu'on n'en » avoit jamais vu. Elle arriva sous le khalifat d'êl-Mostansser » bîllah le Fâthimyte. Cette disette dura pendant sept années » consécutives. Le Nil croîssoit d'abord de 12 coudées, ensuite il » baissoit: d'autres fois il ne montoit pas encore aussi haut. Telles » furent ses crues pendant environ sept ans. En Égypte l'ârdeb (1) » de blé monta jusqu'à 100 dynârs (2), et l'on finit par ne » plus en trouver. Les hommes mangeoient des cadavres, des » chats et des chiens. Cette famine donna lieu à des événemens » extraordinaires qu'il est inutile de raconter ici. Au bout de sept » ans, il se répandit parmi le peuple un bruit que les Éthiopiens » avoient fermé le Nil et l'avoient détourné de l'Égypte. Le khalyfe » âl-Mostansser bîllah ordonna au patriarche des Qobthes d'aller

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
355.	682. 2. fin.	966.
356.	683. 3. fin.	967.
361. fin.	688. 4. fin.	Biss. 972.
387.	713. 1. fin.	997.
395. fin.	721. 1. fin.	1005.
com. 397.	com. 723. 3.	1006.
com. 398.	com. 724. 4.	1007.
com. 399.	725. 1. 15 thoth.	Biss. 1008. 12 sept.
422.	com. 748. 4.	1031.
444.	768. 4. fin.	Biss. 1052.
447.	771. 3. fin.	1055.
451.	775. 3. fin.	1059.

(1) L'Ardeb est un poids qui équivaut maintenant à 36 de nos livres, suivant les derniers Mémoires sur l'Égypte publiés au Caire et réimprimés à Paris.

(2) Environ 1200 francs.

» en Éthiopie pour prier les habitans de laisser descendre le Nil en » Égypte. Le patriarche fut reçu avec beaucoup d'honneur et de » respect. Ils lui demandèrent : « Que veux-tu ? » — « Que vous » laissiez couler le Nil en Égypte. » Nous le laisserons couler, ré- » pondit le roi, à cause de Mohhammed. » Et en effet, ils ren- » dirent au Nil la liberté de son cours. En Égypte, cette année, » le Nil eut une crue favorable. » Voilà ce que rapporte Oùessyf- » Châh dans son Histoire d'Egypte. Le niveau de l'eau étoit (ap- » paremment en 451) de 3 coudées et 11 doigts. La crue monta à » 12 coudées et le fleuve baissa précipitamment ; les terres ne » furent point inondées, et il y eut une grande famine.

Hégire. Ere qobthe. Ere chr.

484. 807. 3. fin. 1091. » L'accroissement du Nil fut de 11 coudées et un doigt ; » il baissa précipitamment.

517. 839. 3. fin. 1123. » Le Nil crut de 16 coudées, mais il décrut avec célérité ; » la disette se fit ressentir.

518. 841. 1. 1124. Biss. 2-10 thoth. 30 août-7 sept. » Le Nil eut une crue pleine neuf jours après le naùroùz (1), » et monta à 16 coudées 11 doigts ; mais ensuite il décrut sans » avoir séjourné, ensorte qu'il y eut famine. »

542. 863. 3. fin. 1147. Le qâdhy êl-Fâdhel dit qu'en cette année le Nil monta à 18 coudées 18 doigts : les habitans de l'Égypte nomment ce terme le grand abîme (2).

576. 896. 4. fin. 1180. Biss. » La crue du Nil atteignit 16 coudées et quelques doigts ; » mais ensuite il baissa promptement.

577. 897. 1. fin. 1181. » Le Nil baissa au point que l'on pouvoit passer de la rive » du Caire jusque sous le Méqyâs.

578. 898. 2. fin. 1182. » La crue du Nil fut de 18 coudées 13 doigts ; ce terme, » chez les Égyptiens, se nomme *âllodjat âl-koubrä* [le vaste » abîme.] Les murs furent renversés, les jardins inondés, les » puits comblés et les chemins interceptés. De semblables mal- » heurs avoient eu lieu l'an 544.

579. 900. 4. 1183. » Les eaux du Nil parvinrent à une telle hauteur qu'elles cou-

(1) *Naùroùz* نوروز nouveau jour, mot Persan adopté par les Qobthes pour exprimer le premier jour de leur nouvelle année et du mois de thoth, lequel correspond au 29 ou 30 août, suivant que l'année est bissextile ou non. Cette année le naùroùz arriva le 29 août 1124.

(2) J'ai cru devoir placer ici cet article, qui se trouve page 202 du manuscrit de la Bibliothèque impériale, et 285 de celui de Deshauteraies, dans le chapitre intitulé *Histoire du fleuve sacré du Nil* ذكر اخبار نهر النيل المبارك

» vrirent

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire.	Ère qobthe.	Ère chr.
	19 paophi.	17 oct.
580.	900. 4. fin.	Biss. 1184.
587.	907. 3. fin.	1191.
597. fin.	com. 918. 2.	1201.
com. 599.	com. 919. 3.	1202.
627. fin.	com. 947. 3.	1230.
com. 629.	948. 4. 30 athyr.	1231. 27 nov.
661.	979. 3. fin.	1263.
693.	1010. 2. fin.	1294.

» vrirent les campagnes et les contrées éloignées, et intercep- » tèrent les chemins. Dès le 19 de paophi, il y avoit eu » oùafâ 49 jours après le naùroùz, êl-Maqryzy en fait men- » tion dans ses Khothath (1). On n'avoit point encore en- » tendu parler d'une inondation aussi extraordinaire.

» La crue du Nil ne fut que de 12 coudées moins trois doigts, » et elle s'arrêta à ce point. On coupa la digue. Ce fut une année » de famine pour l'Égypte.

» Cette année il y eut encore famine en Égypte; tous les comes- » tibles manquèrent. Le Nil ne crut que très-foiblement, et baissa » sans être parvenu à son terme. Le même fléau se renouvela » pendant trois ans de suite. La famine fit mourir le tiers des » habitans de l'Égypte. Cette année fut pour les hommes comme » un lion dévorant.

» Cette année le Nil ne crut que très-peu, et baissa. Il y eut » famine et les malheurs se multiplièrent.

» L'accroissement du Nil fut considérable; il y eut grande » abondance dans toute l'Égypte.

» L'accroissement du Nil monta à 16 coudées 3 doigts; mais » il ne se soutint pas, et il y eut famine. Il n'y avoit que deux » coudées d'anciennes eaux dans le méqyâs; et pour prendre leur » hauteur, il fallut mesurer en dehors du bassin du méqyâs.

» Le fleuve béni monta à 18 coudées 6 doigts, et se soutint » à cette hauteur jusqu'à la fin du mois d'athyr (2); ce qui fit » redouter que les eaux ne se retirassent point.

» Le Nil fut avare; sa crue ne se soutint pas; en sorte qu'il » y eut famine.

» La crue du Nil s'arrêta à 15 coudées 3 doigts, et ne se soutint » pas; il y eut famine.

» Le Nil étoit au point de son accroissement dès le sixième des » jours complémentaires (3). La crue fut de 16 coudées 17 doigts; » mais ensuite il décrut, et il y eut famine. Les blés manquèrent, » et un *ârdeb* se vendoit jusqu'à 8 mitsqâls et demi d'or (4).

(1) C'est le même ouvrage dont j'ai donné la notice dans le *t. VI, p. 320-386.*

(2) Que les Arabes écrivent Hâtoùr هاتور; c'est le 3.e mois Qobthe.

(3) C'est-à-dire, depuis le 25 jusqu'au 29 août.

(4) 80, suivant le manuscrit de Cardonne. Il nous est impossible de donner une évaluation approximative de cette somme.

Cosmographie de Ben-Ayâs.		
Hégire.	Ère qobthe.	Ère chr.
694	1011. 3. 6 épag.	1295. 29 août.
	com. 1014. 2.	30 août etc.
696.	1014. 2. 1 thoth.	1297. 29 août.
697.	1014. 2. 5 épag.	1298. 28 août.
702. fin.	1019. 3, fin.	1303.

» Au commencement du mois de thoth (1), le Nil crut de 15 » coudées 18 doigts ; mais il baissa tout-à-coup, et la terre ne fut » point trempée. Il y eut disette dans tous les cantons. Le prix du » froment monta à 170 dragmes l'ârdeb, et l'orge à 120 ; on » mangea les chevaux, les chameaux, les mulets, les chats » et les chiens. Cette famine étendit ses ravages dans toutes les » provinces de l'Égypte et dans la Syrie. C'étoit sous le règne de » A'âdel Kotboghâ. Nous en avons parlé dans notre histoire qui a » pour titre *Bedâ'y êz-zohoûr fy oüaqâ'y êd-dohoûr ;* c'est-à-dire, » Nouveauté des Fleurs, concernant les événemens des siècles.

» Le Nil étoit parvenu à son terme à la fin des jours com- » plémentaires.

» Cette année on abolit la fête du martyr, et on brûla le » doigt qui, selon l'opinion des Chrétiens, étoit cause des crues » du Nil, lesquelles n'auroient point eu lieu si l'on n'avoit pas » descendu ce doigt dans le fleuve. Après qu'il eut été brûlé, » le Nil crut considérablement, et on connut la fausseté de cette » opinion superstitieuse des Chrétiens (2).

(1) Que les Arabes écrivent توت *toût.*

(2) L'abbé Renaudot, p.606 de son *Historia Patriarchar. Alexandrin.*, rapporte le même fait d'après la Description de l'Égypte d'Ebn êl-Maqryzy qui le place en l'an 703 de l'hégire (1303 de l'ère vulgaire). Mais dans ses annales le même Ebn êl-Maqryzy reporte ce fait à l'an 753 de l'hégire...... sous le règne d'êl-Mélik êl-Ssâlehh ben Nâsser Mohhammed Ebn Qalâoûn, l'un des sulthâns de la dynastie des Mamloûks. Quelle est la cause de cette diversité d'opinion dans un même auteur, touchant le même événement ; je l'ignore et j'épargne à mes lecteurs des conjectures qu'ils peuvent former aussi aisément que moi. Suivant Renaudot les Chrétiens d'Egypte éprouvèrent une violente persécution : ils furent restreints aux seuls priviléges que le khalyfe O'mar leur avoit concédés lorsqu'il fit la conquête de l'Egypte. Ainsi, il leur fut défendu de porter des turbans blancs; on les obligea de les avoir bleus ; les jaunes furent affectés aux Juifs, et les rouges aux Samaritains. Ils ne purent employer que des ânes pour monture, sous peine d'être dépouillés, battus et tués, s'ils tomboient en contravention. Ils furent privés des charges et emplois qu'ils exerçoient, soit dans le dyvân, soit auprès des princes. Cet édit, publié au Caire, à Alexandrie et dans toutes les provinces de l'Égypte, fut cause d'un soulèvement général contre les Chrétiens. Les Musulmans, animés par le gouverneur Djemâl êd-dyn ben êl-Refaha, se mirent en devoir de raser plusieurs des églises qui se trouvoient dans ces deux villes. Cependant, les plaignans obtinrent des êmyrs la conservation de leurs églises, et on ne laissa détruire que celles qui avoient été bâties depuis la conquête de l'Égypte par les Mahométans : mais pendant ce tumulte qui dura une année entière, toutes les églises furent fermées indistinctement jusqu'à l'arrivée d'un ambassadeur d'Andronic Paléologue, empereur de Constantinople, et d'un autre de Jacques second dit

Cosmographie de Ben-Ayâs.

Hégire.	Ere qobthe.		Ere chr.
			Biss.
com. 704.	com. 1021.	1.	1304.
709.	1026.	2.	1309.
	17 thoth.		14 sept.
	17 paophi.		14 sept.
	19 paophi.		16 oct.

» La crue du Nil fut tardive : il monta à 15 coudées 17 doigts ; » les campagnes furent desséchées, et il y eut famine en Égypte.

» Le Nil tarda à croître jusqu'au 17 de thoth; ensuite il baissa » le 19 paophi ; ce qui excita beaucoup de mouvement parmi » le peuple. Le sulthân fit rompre la digue, quoique l'eau ne » fût pas encore à sa hauteur ; il s'en manquoit 3 doigts. On » coupa donc la digue; mais on ne fit pas la cérémonie accoutumée » de frotter d'aromates le méqyâs.....................

» Le fleuve se soutint jusqu'au 17 paophi, et il baissa tout à » coup. Le terme de son accroissement, cette année, fut de 15 » coudées 17 doigts. L'Égypte fut aride et éprouva la famine. » C'étoit au commencement du règne du sulthân Modhaffer » Béïbérès âl-Djâchenguyr. On tira un mauvais augure de son » surnom, les Égyptiens composèrent des vers satiriques contre lui » et le chansonnèrent ; entre autres, ils chantoient ces vers :

« Notre sulthân est un foible soutien, et son lieutenant n'a qu'une » apparence de barbe, comment pourrions-nous espérer une crue abon- » dante : rendez-nous le boîteux ; les eaux viendront et arriveront » avec abondance (1)...........................

le Juste, onzième roi d'Aragon. A leurs instances, on ouvrit l'église de Moallaca, celles de S. Michel, de S. Nicolas, et quelques autres dans le bourg de Zevyléh.

Pour revenir à l'événement rapporté par notre auteur, on trouva dans une des églises qui furent renversées pendant cette persécution, une châsse qui renfermoit le doigt d'un martyr qu'on ne nomme point. Les Chrétiens avoient coutume de plonger cette châsse dans les eaux du Nil, lorsque ce fleuve commençoit à croître ; et ils étoient dans la ferme persuasion que, sans cette cérémonie, ils ne pourroient obtenir une crue favorable. Les Chrétiens se rendoient donc, de toutes les parties de l'Égypte, dans le faubourg de Chobrâ (au Caire), où étoit cette église, pour assister à cette cérémonie. Il y avoit un concours tel, que le Nil étoit couvert de barques, et le rivage de pavillons et de tentes. On prétend qu'il s'y débitoit, en un seul jour, pour plus de 100 mille dirhems de vin. Le tumulte, les querelles et les violences étoient inséparables de pareils concours. On en fit connoître les abus au sulthân, qui abolit cette fête, nonobstant les représentations des Qobthes, qui y faisoient de gros profits, ainsi que les fermiers des impôts. Le prince se fit apporter la châsse ; on brûla la relique devant lui, et on en jeta les cendres au vent. Voyez le chapitre intitulé *la Fête du Martyr*, dans la Description de l'Égypte par Ebn êl-Maqryzy. M. Silvestre de Sacy a donné la traduction de ce chapitre intéressant dans le *tome IV, page VII-XI* de cette collection.

(1) Pour entendre ces vers, il faut savoir que le lieutenant-général du royaume manquoit de barbe dans la partie inférieure du menton, et que le peuple, pour cela, lui avoit donné le sobriquet de *Doqaïn* دقين *[petit menton]*. Le sulthân âl-Modhaffer Béïberès êl-Djâchen-

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire. Ere qobthe. Ere chr.

713. 1029. 1. 5 épag. 1313. 28 août. » Le Nil parvint à sa hauteur vers la fin des jours complé- » mentaires.

1034. 2. 19 paophi. 1317. 16 oct. » Le Nil eut sa hauteur le 29 d'epiphi ; il s'éleva encore, » après cette crue, d'une demi-coudée, et, cette même nuit, il » baissa de 3 doigts. Le sulthân ordonna l'ouverture de la digue » dans la soirée, malgré la diminution de l'eau. Ce même jour » la crue regagna les trois doigts qu'elle avoit perdus. Le sul- » thân fit l'ouverture de la digue, de peur que l'eau, par sa vio- » lence et la rapidité de son cours, ne la renversât.

com. 739 com. 1055. 3. 1338. » Le Nil monta à 16 coudées 10 doigts; ensuite le fleuve » décrut promptement; ce qui occasionna la sécheresse, et, en » conséquence, la disette et la cherté.

740. 1055. 3. fin. 1339. 25 Mohharrem. (29 epiphi) 23 juill. 2 ssefer. (16 Mesori) 9 août. » Cette année la crue tardant, on s'assembla dans la mosquée » de A'mroù fils d'êl-A'âss, le jeudi 20 de mohharrem, pour in- » voquer Dieu. Le lundi 2 ssefer, le Nil crut de 6 doigts, et con- » tinua d'augmenter jusqu'à ce qu'il fût à sa hauteur complète. » Ce même jour le sulthân fit arrêter le *nâdter êl-khâss* [l'intendant » de la cour] nommé êl-Nechez : le bruit s'étoit répandu, parmi » le peuple, qu'il faisoit le monopole du commerce du blé. Ce » même jour encore, le sulthân revêtit êl-Ssâhheb Cherf êd-dyn » Mouçä, fils d'êl-Tâdje, d'une robe d'honneur, et le nomma » vézyr. Le Nil, cette année, monta à 17 coudées 19 doigts, et » l'on tira un bon augure du surnom du nouveau vézyr (1)......

744. 1059. 3. fin. 1343. » La crue monta à 20 coudées 15 doigts. Les jardins furent » submergés, les routes et les chaussées furent interceptées.

747. 1062. 2. fin. 1346. » Les eaux du Nil diminuèrent au point que l'on passoit du rivage » dans le Méqyâs, et, depuis Boùlâq jusqu'à Chobrâ et Ményet » âl-Chyradje, tout le terrain n'étoit plus qu'une terre sablonneuse

guyr étoit surnommé *Rokn-êddyn [appui de la religion]*; mais le peuple l'appeloit *Rokaïn* ركين *[petit appui]*. Enfin, le sulthân Malek êl-Nâsser Mohhammed, fils de Qalâoùn, qui venoit d'être dépouillé de la couronne, mais qui ne tarda pas à remonter sur le trône, étoit boîteux, et on lui avoit donné le sobriquet d'*êl-A'radje* الأعرج *[le boîteux]*. Le jeu de mots contenu dans ces vers est fondé sur ce que *Doqaïn* et *Rokaïn* étant des diminutifs, sembloient être un pronostic d'une crue insuffisante. Quant au mot كعب que j'ai traduit par *surnom*, je ne le trouve en ce sens dans aucun dictionnaire, mais il ne peut pas signifier ici autre chose, et comme il se rencontre en d'autres endroits, on ne peut pas supposer que ce soit une faute; il est apparemment synonyme de لقب

(1) *Cherf êd-dyn*, surnom du vézyr, signifie l'*honneur de la religion*.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
751.	1067. 3. 15 thoth.	1350. 12 sept.
760.	1076. 4. 1 athyr.	1359. 29 oct.
761.	1076. 4. 6 mesori.	Biss. 1360. 30 juill.
	1077. 1. 15 paophi.	12 oct.
	30 paophi.	27 oct.

» qui s'étendoit jusqu'à Ménchyét êl-Méhrâny. L'eau étoit si rare, que » l'outre se vendit 2, 3 et 4 dragmes d'argent. Êl-Malek êl-Kamel » Cha'bân fils de Mohhammed fils de Qalâoùn régnoit alors (1).

» Le Nil, étant monté à la hauteur de 17 coudées, baissa » le 5 de thoth, en sorte qu'il y eut sécheresse et disette en » Égypte. Cela dura trois années consécutives.

» Le Nil étant monté à la hauteur de 19 coudées et 4 doigts, se » soutint à ce point jusqu'au commencement d'athyr. Le peuple » se rendit au désert pour demander à Dieu l'abaissement des eaux.

» Cette année, quand on prit la hauteur des anciennes eaux, » on trouva 12 coudées, et il y eut *oùafâ* (2) dès le 6 mesori; » selon êl-Maqryzy, dans ses khothath (3), la crue, cette année, » fut de 24 coudées; ce que quelques-uns ont contesté : mais » le témoignage d'êl-Maqryzy est confirmé par le cheykh Djelâl » êd-dyn âl-Soyoùthy, qui, dans son livre intitulé *Kaùkeb êl-* » *Raoùdhah* (4), atteste que « cette année le Nil crut d'environ » 24 coudées, comme le dit êl-Maqryzy », et cela sous le règne » d'êl-Malek êl-Nâsser Hhaçan fils de Mohhammed fils de Qa- » lâoùn, qui ordonna que l'on cesseroit de proclamer la hauteur » de la crue, parce qu'on craignoit une inondation générale. Les » grandes eaux se soutinrent ainsi, sans diminuer, jusqu'au 25 » de paophi; ce qui causa une extrême désolation parmi le peuple. » La chaussée du Fayoùm devint impraticable, les jardins de l'île » de l'Éléphant (5) furent submergés, ainsi que les chemins de » Chobrâ et d'âl-Ményéh. Les eaux s'étendirent jusqu'aux premières » maisons d'âl-Hhocéïnyéh : elles encombrèrent les puits, s'ou-

(1) M. de Guignes, dans ses Tables chronologiques, donne à ce prince le nom de Malek êl-Kamel Zeineddin Schaban, fils de Nasser. Il régna un an et quelques mois; mais il n'y a point de difficulté, parce que le père de ce prince portoit aussi le nom de Malek êl-Nâsser Mohhammed.

(2) Le Nil monta à 16 coudées.

(3) C'est la Description de l'Égypte, dont nous avons donné un 1.er extrait, *tom. VI, pag. 320-386.*

(4) كوكب الروضة Étoile de Raoùdhah, histoire fort curieuse de l'île de Raoùdhah. *Voyez* mes Notes et éclaircissemens sur la 2.e édition du Voyage de Norden, *tom. III, passim.* Cet ouvrage, de Djelâlêd-dyn âl-Soyoùthi, se trouve à la Bibliothèque impériale, sous le n.° 651 de nos manus. Arabes, et 370 des manus. Orient. de Saint-Germain.

(5) Cette île est presque en face du Caire, elle fut formée du temps des Fâthémytes; une barque nommée l'*Éléphant*, s'étant engravée dans cet endroit du fleuve, donna lieu à un amoncèlement des sables, qui formèrent dans la suite une île. *Voyez* Ebn êl-Maqryzy, Description de l'Égypte.

» vrirent un passage par le bassin de la mosquée de Hhâkem (1), » et détruisirent plusieurs habitations de l'île de Raoùdhah, qui » finit par être entièrement submergée. Elles interceptèrent en plu- » sieurs endroits le chemin de Boùlâq, et renversèrent un grand » nombre de maisons. Cette affreuse inondation subsista dans toute » sa force jusqu'à la fin de paophi; jamais on n'en avoit vu de » pareille en Égypte ni avant ni depuis l'Islamisme. Le peuple se » rendit au désert, et invoqua Dieu pour la diminution des eaux: » ce même jour elles diminuèrent, en effet, de 4 doigts. Ces grosses » eaux furent suivies de la peste, qui ravagea toute l'Égypte.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
764. fin.	1080. 4. 3 thoth.	1363. 1 sept.

» La crue, cette année, s'arrêta dans les jours où elle a coutume » de parvenir à son terme, et ce retard dura jusqu'au 3 de thoth; » ensuite il y eut *oùafâ*, et l'eau monta à 17 coudées et 4 doigts; » mais après cela, elle diminua si promptement qu'il y eut disette.

» La hauteur des anciennes eaux fut de 5 coudées 14 doigts.

» Il en fut de même.

		Biss.
com. 766.	com. 1081. 1.	1364.
com. 767.	com. 1082. 2.	1365.
773.	1088. 4. 30 athyr.	1371. 27 nov

» La crue fut excessive et monta à 22 coudées et plus; elle » resta à cette hauteur jusqu'à la fin d'athyr; ce qui donna » beaucoup d'inquiétude aux Égyptiens, parce que le temps des » semailles étoit passé. Ils se rendirent à la mosquée de A'mroù » et à la mosquée êl-Azhar, pour demander à Dieu l'écoulement » des eaux, et elles s'écoulèrent. C'étoit sous le règne d'êl-Malek êl- » Achref Cha'bân.........................

775.	1090. 2. Naùroùz, 1 thoth.	1373 29 août.
	7 thoth.	4 sept.
	9 thoth.	6 sept.

» La crue du Nil, cette année, tarda jusqu'au naùroùz: » elle s'arrêta à 2 doigts au-dessus de son terme; aussitôt l'eau » baissa, ce qui inquiéta le peuple. Le sulthân ordonna les prières » ordinaires pour obtenir de l'eau: alors, une troupe de doc- » teurs et de gens de bien invoquèrent Dieu. Ce même jour le » Nil baissa de 5 doigts. On recourut de nouveau aux prières, » et il tomba une pluie abondante qui humecta les terres, et » donna les moyens de semer quelques grains. Après le 7 d'a- » thyr (lisez *thoth*), le Nil crut de 12 doigts en un seul jour; » et deux jours après, il crut encore de 8 doigts; ce qui causa » une alégresse universelle: mais ensuite il baissa tout d'un coup, » de manière qu'il y eut une sécheresse qui causa la disette. On

(2) La mosquée de Hhâkem Béâmr-îllah fut construite par cet extravagant et féroce Khalyfe.

» coupa la digue le 9 de thoth, quoiqu'il s'en manquât de 5 » doigts que l'eau fût à son terme. Ce jour-là même les eaux » baissèrent, et il s'ensuivit une désolation générale.........

» La crue du Nil monta à 19 coudées 6 doigts; ce qui n'étoit » point encore arrivé depuis cent cinquante ans. C'étoit sous le » règne d'êl-Malek êl-Achref Cha'bân.

» La crue du Nil monta, cette année, à 20 coudées 3 doigts. » On crut que c'étoit le déluge universel. On fit des prières pour » la diminution des eaux, et elles s'écoulèrent.

» Quand on prit la hauteur des anciennes eaux, on trouva » 8 coudées. Le premier du mois de mesori, le Nil étoit à » 12 coudées 4 doigts; le 4 de ce mois, il crut de 40 doigts; » ensuite, il crut encore de 34 doigts; le 6 de mesori, il par- » vint à son terme. Le fleuve monta, cette année, à environ 20 » coudées 5 doigts. Plusieurs endroits furent inondés et des mai- » sons renversées. C'étoit sous le règne d'êl-Malek êl-Ssâlehh » êmyr Hhâdje, fils d'êl-Achref Cha'bân.

» La hauteur des anciennes eaux fut de 8 coudées 4 doigts, » et le fleuve continua d'augmenter jusqu'à ce qu'il fût parvenu » à son terme.

» Le Nil, cette année, monta à 19 coudées 18 doigts, et se » fixa à cette hauteur jusqu'au 9 de paophi; ce qui fut re- » marqué comme une chose extraordinaire.

» Cette année, après avoir pris la hauteur des anciennes eaux, » on trouva 7 coudées 20 doigts; la crue arriva à son terme le » 7 de mesori, et le fleuve se soutint jusqu'à la fin de paophi.

» La crue du Nil fut portée à 19 coudées 8 doigts, et se sou- » tint à cette hauteur jusqu'au 4 de paophi.

» Le Nil se soutint, jusqu'au mois d'athyr, à la hauteur » de 18 coudées 18 doigts; ce qui fut regardé comme une chose » extraordinaire.

» Le dernier jour d'épiphi, le Nil béni crut, en un seul » jour, de 40 doigts. Le lendemain, qui étoit le premier jour » de mesori, il crut de 62 doigts; le 2 de mesori, il crut » de 50 doigts, le 4 de 30 doigts, et monta de 2 doigts au- » dessus du terme convenable; en sorte que, dans l'espace de » quatre jours, il crut en tout de 7 coudées et demie plus

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire.	*Ere qobthe.*	*Ere chr.*
778.	1092. 4. fin.	Biss. 1376.
784.	1098. 2. fin.	1382.
785.	1099. 3.	1383.
	1 mesori.	25 juill.
	6 mesori.	30 juill.
786.	1100. 4. fin.	Biss. 1384.
791.	1106. 2.	1389.
	9 paophi.	6 oct.
793.	1107. 3.	1391.
	7 mesori.	31 juill.
	1108. 4.	
	30 paophi.	28 oct.
795.	1110. 2.	1393.
	4 paophi.	1 oct.
796.	1111. 3.	1394.
(30 Dsoùl-hhidjah.)	29 paophi.	26 oct.
(797)		
(1 mohharrem)	30 paophi.	27 oct.
(2 mohharrem)	1 athyr.	28 oct.
797.	1111. 3.	1395.
(5 chawâl)	30 epiphi	24 juill.
(6 chawâl)	1 mesori	25 juill.
(7 chawâl)	2 mesori.	26 juill.
(8 chawâl)	3 mesori.	27 juill.
(798)	1112. 4.	
(14 mohharrem)	1 athyr.	29 oct.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.

» 2 doigts, et il y eut *oùafâ* le 3 de mesori. On n'avoit encore » rien vu de pareil dans toutes les années précédentes. C'étoit » sous le règne de Malek êd-Dtâher Barqoùq (1)........ » Le Nil demeura jusqu'au commencement d'athyr à cette hau- » teur, c'est-à-dire, à 19 coudées sans diminuer; ce qui causa » des dommages considérables.

799. (dsoul-qa'dah)	1113. 1. 10 mesori.	1397. 3 août.

» Le Nil atteignit sa crue complète le 10 de mesori. Le sul- » thân Barqoùq fit lui-même la cérémonie de l'ouverture de la » digue (2).

com. 803. ou fin.	1116. 4. fin. ou 1117. 1. fin.	Biss. 1400. ou 1401.

» La crue s'arrêta au moment d'arriver à son terme; ensuite » elle monta à 48 doigts dans une seule nuit; alors elle fut dans » sa plénitude, et le fleuve continua encore de monter.

com. 806.	1119. 3. 3 épag. 1120. 4. 1 thoth.	1403. 26 août. 30 août.

» Le Nil tarda de croître jusqu'au troisième jour des épago- » mènes, il s'en manquoit de 22 doigts qu'il n'eut atteint 16 cou- » dées : ensuite il diminua sans être parvenu au *oùafâ*. Le premier » jour du mois de thoth, on ouvrit la digue sans qu'il y eût *oùafâ;* » il s'en manquoit de 4 doigts. Les terres ne furent pas inondées, » et les denrées furent très-chères. C'étoit sous le règne de Ma- » lek êl-Nâsser Faradje, fils de Barqoùq.

com. 807.	1120. 4. fin.	Biss. 1404.

» Le Nil fut à sec, si bien qu'on le traversoit à gué, et on » passoit ainsi du Caire à Djyzeh. La hauteur des anciennes eaux » ne fut que d'une coudée 10 doigts; on la prit du côté de Djy- » zéh : ensuite le fleuve crut et parvint au terme du *oùafâ;* mais » il ne monta guère au-delà. C'étoit sous le règne d'êl-Nâsser » Faradje, fils de Barqoùq.

com. 808.	1121. 1. fin. 17 mesori.	1405. 10 août.

» Le 17 du mois de mesori, le Nil fut à sa hauteur. L'é- » myr Fârès, grand chambellan, se rendit au méqyâs, oignit » d'aromates la colonne, puis, étant monté dans le bateau » nommé *hharaqah,* il fit l'ouverture de la digue.

811.	1125. 1. 15 athyr.	Biss. 1408. 11 nov.

» Le Nil étant parvenu à sa hauteur, le sulthân Malek êl- » Nâsser-Faradje alla faire l'ouverture de la digue. Cette année, le

812.	1126.	1409.

(1) Premier sulthân des mamloùks Circassiens.

(2) Vansleb, dans sa Relation d'Égypte, imprimée en italien, à Paris, en 1671, dit, *pag. 122,* que les Turks, les Qobthes et les Juifs, font l'ouverture de cette digue alternativement par année : mais il étoit mal informé; il a su depuis que cet office n'appartenoit qu'au pâchâ du Caire, qui donne les trois ou quatre premiers coups sur la digue qui sépare le Nil du canal; après quoi il est permis à tous ceux qui veulent travailler de faire le reste.

« Nil

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.
Hégire. Ere copthe. Ere chr.

» Nil ayant atteint sa crue complète, le sulthân Malek êl-Nâsser-
» Faradje, vint faire l'ouverture de la digue. Le Nil cependant
» continua de croître jusqu'à 22 coudées 1 doigt, et se soutint à
» cette hauteur jusqu'au milieu du mois d'athyr ; ce qui causa
» beaucoup de mal aux Égyptiens. Le fleuve submergea plus de
» deux cents métairies et un grand nombre de jardins dans l'île de
» l'Eléphant : il rompit les chemins, et ses eaux furent jusqu'aux
» maisons d'âl-Hhoçc'eïnyeh, tant la terre étoit imbibée......

» Le 17 du mois de mesori, la crue étoit à sa hauteur pleine; 815. 1128. 4. 17 mesori. Biss. 1412. 10 août.
» trois des êmyrs, savoir, le grand écuyer, l'êmyr chef des au-
» diences et le déâtadâr ou grand-maître de la maison, firent la
» cerémonie de l'ouverture de la digue; c'étoit sous le gouverne-
» ment du khalyfe A'bbâcyde (pendant la vacance du trône).

» Il y eut *oùafâ* le 9 de mesori. Le sulthân êl-Malek êl- 816. 1129. 1. 9 mesori. 1413. 2 août.
» Moùïed Cheykh ouvrit la digue; ce fut la première fois que
» ce prince fit cette cérémonie.

» Le 11 de mesori, il y eut *oùafâ*. Le fleuve crut, en outre, 818. 1131. 3. 11 mesori. 1415. 4 août.
» de 15 doigts. Le sulthân êl-Malek êl-Moùïed Cheykh fit
» l'ouverture de la digue.

» L'eau cessa de croître les jours mêmes où l'on espéroit le 819. 1132. 4. 10 mesori. Biss. 1416. 3 août.
» *oùafâ*. Le sulthân ordonna au premier chambellan de se rendre
» à Raoùdhah, et de brûler les tentes qu'on y avoit dressées ; ce
» qu'il exécuta. Alors le Nil parvint à sa hauteur le 10 mesori.
» Le sulthân en personne ouvrit la digue suivant l'usage.

» La crue retarda; ce qui inquiéta les Égyptiens, et fit renchérir 820. 1133. 1. fin. 1417.
» les grains : cela dura quelques jours ; mais ensuite Dieu fit
» monter les eaux de ce fleuve, et il y eut *oùafâ*.

» Il y eut *oùafâ*. Le sulthân en personne fit l'ouverture de 821. 1134. 2. fin. 1418.
» la digue, et commanda aux principaux êmyrs d'orner chacun
» une barque ; ils les ornèrent de pavillons, et les remplirent de
» joueurs de tambours, de flûtes et de tymbales.

» Au moment où la crue fut complète, le sulthân étoit à Boù- 822. 1135. 3. fin. 1419.
» lâq, dans la maison d'Ebn êl-Bârezy ; on lui amena là la barque
» nommée *êl-dzéhébyéh* [la dorée]. Il monta dans cette barque,
» et se rendit au méqyâs, environné de gondoles ; du méqyâs on
» le conduisit à la digue, dont il fit l'ouverture, et ensuite il
» se rendit au château.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire. Ere cophte. Ere chr. Biss.

823. 1136. 4. fin. 1420. » La crue éprouva du retard, et le blé renchérit ; ce retard » continuant pendant quelques jours, le sulthân fit proclamer, » dans le Caire, un jeûne de trois jours, et néanmoins le Nil n'augmenta pas. Le sulthân, le khalyfe, les qâdhys, les docteurs, les » religieux et le peuple ; tous, en un mot, sortirent de la ville » pour faire les prières d'usage pour obtenir de l'eau. Le sulthân, » revêtu d'une robe de laine blanche, avoit une serviette de la » même couleur qui lui ceignoit la tête et étoit tortillée autour » d'un turban rond ; un des bouts de la serviette pendoit sur son » dos. Il alla, ainsi costumé, dans le désert. Là, le grand qâdhy » Djelâl êd-dyn êl-Balaqyny fit la *khothbeh,* ou prédication ordinaire, pour obtenir de l'eau. Le sulthân, prosterné sur le sable, » sans tapis, fit la prière, versa des larmes, et supplia le Très-haut d'exaucer leur demande. Après que le sulthân fut de retour au Caire, le Nil, le surlendemain, augmenta de 12 doigts, » et continua à croître jusqu'à ce qu'il y eût *oùafâ ;* mais cette » crue ne fut pas abondante, de manière que la moitié des terres » ne furent point arrosées, et qu'il y eut sécheresse et famine.

824. 1137. 1. 1 mesori. 1421. 25 juill. » Le Nil crut, le premier jour de la proclamation, de 30 doigts » tout-à-coup ; ce qui occasionna une joie universelle parmi les » Égyptiens. La veille de cette proclamation, le sulthân êl-Malek » êl-Moùïéd se rendit dans une barque sur le Nil, et y récita » la prière dite *tesbihh,* et le lendemain le fleuve crut comme » on vient de le dire. Le sulthân en fut transporté de joie. La » hauteur des anciennes eaux étoit de 10 coudées, et il y eut » *oùafâ* dans le commencement de mesori. La crue totale fut » de 18 coudées 20 doigts.

825. 1139. 3. 19 épiphi. 15 athyr. 1422. 13 juil. 11 nov. » Le Nil eut son *oùafâ* le 19 du mois d'épiphi. En un seul » jour il s'éleva de 50 doigts ; il continua de croître en sorte que » sa hauteur totale, cette année, fut de 20 coudées et un doigt » sur la 21.e coudée : elle se soutint jusqu'à la moitié du mois » d'athyr sans diminuer ; ce qui causa un grand dommage aux » laboureurs. Les semailles ne purent être faites dans le temps » convenable. C'étoit dans le commencement du règne d'êl-Achref Barsébâï (1).

(1) Le prédécesseur de ce sulthân, nommé Él-malek Nâsser êd-dyn, fils de

» Il y eut *oùafâ* le 6 de mesori, dans le mois de ramadhân. » Sydy Mohhammed, fils du sulthân êl-Achref Barsébâï, fit la » cérémonie de l'ouverture de la digue. . . . .

» Le Nil fut tardif dans sa crue, ce qui inquiéta les Égyptiens; » il y eut *oùafâ* le 13 de mesori, et les alarmes se calmèrent.

» Le 14 du mois de mesori, dans le mois de ramadhân, le » Nil étoit monté à sa hauteur ordinaire.

» Il y eut *oùafâ*.

» La crue s'arrêta dans les jours mêmes où l'on attendoit le » *oùafâ*. Le lieutenant de police du Caire se rendit à Raoùdhah, » y brûla les tentes qu'on y avoit dressées pour l'ouverture de la » digue ; après cela le Nil parvint à la hauteur convenable, et » l'on coupa la digue. Il décrut ensuite sans avoir séjourné. La » crue fut en tout de 17 coudées 2 doigts. Il y eut sécheresse et » disette.

» Le fleuve crut tout d'un coup le premier de mesori de » 24 doigts, et parvint à sa hauteur complète le 14 du même mois.

» Le Nil étant monté à 16 coudées le 12 de mesori, il » y eut *oùafâ ;* mais la crue ne s'éleva pas plus haut et baissa » promptement ; ensorte que la plupart des provinces de l'Égypte » éprouvèrent la sécheresse et la disette. Lorsque le sulthân êl- » Achréf Barsebâï vit que les circonstances s'aggravoient, il eut » recours à la mosquée êl-Atsâr êl-Néboùyyéh (1) ; il s'y rendit » en pélérinage, et il implora le secours de Dieu pour la crue » du Nil.

» Le Nil parvint à 16 coudées le 18 de mesori. Le sulthàn » êl-Achref Barsébâï fit l'ouverture de la digue. Il ne fit qu'une » seule fois lui-même cette cérémonie pendant la durée de son » règne (2). Immédiatement après que le Nil eut atteint sa crue » complète, il survint une grande mortalité dans laquelle le sul- » thân perdit son fils, nommé le prince êl-Nâssery. On regarda

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÀS.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
826. (2) Rama-dhàn.	1139. 3. 16 mesori.	1423. 9 août.
827.	1140. 4. 13 mesori.	Biss. 1424. 6 août.
828. (22) rama-dhân.	1141. 1. 14 mesori.	1425. 7 août.
829.	1142. 2. fin.	1426.
830.	1143, 3. fin.	1427.
831.	1144. 4. 1 mesori. 14 mesori.	Biss. 1428. 25 juill. 7 août.
832.	1145. 1. 12 mesori.	1429. 5 août.
833.	1146. 2. 18 mesori.	1430. 11 août.

Tatâr, ne régna que 4 mois, et fut déposé au mois de rabi'y premier, ou, selon d'autres, rabi'y second de l'an 825. (1421-2 de l'ère vulgaire).

(1) مسجد الآثار النبوية mosquée des vestiges du prophète ; cette mosquée est ainsi nommée parce que l'on y montre l'empreinte des pieds de Mohhammed sur un morceau de marbre, elle est située a trois quarts de lieues du Caire. *Voyez* le Voyage de Norden, *Tome I, pag. 84,* et mes notes *Tome III, pag. 251.* édit. *in-4.°*

(2) Qui fut de 16 ans 8 mois,

Hégire. *Ere qobthe.* *Ere chr.*

» comme une extravagance de la part du sulthân de ce qu'ayant
» perdu son fils, il étoit venu immédiatement après la mort de
» ce prince, ouvrir la digue. Parmi les faits de cette année, on
» raconte qu'on trouva dans le Nil, avant sa crue, des poissons
» morts et qui surnageoient : ces poissons étoient de couleur de
» sang, et la peste ravagea les provinces de l'Égypte.

834. 1147. 3. 19 épiphi. 1431. 13 juill.

» Le Nil parvint à 16 coudées le 19 du mois d'épiphi. Ce
» fut l'êmyr Qirqamâs êl-Cha'bâny, grand chambellan, qui
» fit la cérémonie ordinaire d'ouvrir la digue.

835. (30 dsoùl-qa'dah.) 1148. 4. 5 mesori. Biss. 1432. 29 juill.

» Le 5 de mesori, le Nil parvint à 16 coudées. L'êmyr
» Djaqmaq êl-O'lâïy, grand écuyer, fit la cérémonie d'ouvrir
» la digue (1).

836. (22 dsoùl-hhidjah.) 1149. 1. 16 mesori. 1433. 20 août.

» Le 26 de mesori, le Nil fut à 16 coudées; mais il décrut
» de 6 doigts avant l'*oùafâ*. Il monta ensuite d'autant, et il y
» eut *oùafâ;* ce qui réjouit beaucoup le peuple.

837. 3 mohharrem. 1149. 1. 27 mesori. 20 août. 14 dsoùl-hhidjah. 1150. 2. (28 épiphi.) 1434. 22 juill.

» Le Nil eut sa crue complète le 7 de mesori, et crut en-
» core après de 10 doigts. On remarqua cette année un événe-
» ment qui ne s'étoit pas encore vu ; il y eut deux crues dans
» cette année Arabe. Le Nil monta à 16 coudées au 2 du mois
» de mohharrem, qui répondoit au 7 de mesori (2); et il monta
» également à 16 coudées le 14 du mois dsoùl-hhidjah, vers
» la fin de la même année Arabe. On remarqua encore, comme
» une chose peu commune, que le Nil, un jour après l'*oùafâ,*
» augmenta de 8 doigts, et trois jours après de 15 doigts.

838. (29 dsoùl-hhidjah.) 1151. 3 2 mesori. 1435. 26 juill.

» Quand on mesura les anciennes eaux, on trouva 11 coudées
» 10 doigts; ce qui fut regardé comme une chose extraordinaire.
» Il y eut *oùafâ* le 2 du mois de mesori. Le premier de ce même
» mois, le Nil avoit cru subitement de 50 doigts. Le prince
» êl-Djemâly Yoùçouf, fils du sulthân êl-Achref Barsébâï, fit la
» cérémonie de l'ouverture de la digue selon l'usage.

839. fin. com. 840. 1152. 4. fin. com. 1153. 1. Biss. 1436.

» Il y eut *oùafâ*, et le fils du sulthân fit la cérémonie de l'ou-
» verture de la digue.

(1) Suivant le manus. de M. Marcel, « en 835 il y eut *oùafâ* le 16 de me- » sori (2 dsoùl-hhidjah ; 9 août 832), » ensuite l'eau baissa de 6 doigts, puis » elle remonta; enfin l'*oùafâ* fut complet » et l'on s'en réjouit ». Il est aisé de voir que cet article est, à quelque variations près, le même que le suivant de l'année 836.

(2) Le 31 juillet 1434. Il y a ici erreur; il faut lire 27 mesori, lequel correspond au 3 mohharrem.

Cosmographie de Ben-Ayâs. — *Hégire.* — *Ère qobthe.* — *Ère chr.*

» Le Nil eut son accroissement ordinaire (1).

» Le Nil parvint à 16 coudées le 14 de mesori.

» Le Nil parvint à 24 coudées le 26 de mesori, et l'ou-
» verture de la digue se fit comme de coutume. Il plut abondam- 840.
» ment dans le commencement de mesori. La crue s'arrêta pen- com. 841. 1153. 1. 14 mesori. 1437. 7 août.
» dant quelques jours, ce qui causa beaucoup d'inquiétude aux com. 842. 1154. 2. 16 mesori. 1438. 9 août.
» habitans; mais ensuite elle continua, et la pluie n'occasionna
» point de dégâts (2).

» Il y eut *oùafâ*. com. 843. 1155. 3. fin. 1439.

» Le 4 de payni, le Nil crut excessivement, et fit beau- 845. 1157. 1. 4 payni. 17 épiphi. 6 mesori. 1441. 29 mai. 11 juill. 30 juill.
» coup de ravage. Le fleuve monta à 19 coudées 20 doigts,
» hors la saison des crues. L'augmentation du fleuve continuant,
» il y eut de nouveau *oùafâ* le 27 d'épiphi; ce qui fut remar-
» qué comme un événement extraordinaire : cela arriva sous le
» règne d'êd-Dtâher-Djaqmaq (3). Cette année le Nil monta
» jusqu'à 21 coudées 21 doigs; il étoit à 16 coudées le 6 de
» mesori.

» Le Nil crut à l'ordinaire. Le prince êl-Nâssery Mohham- 846. 1158. 2. fin. 1442.
» med fils du sulthân êd-Dtâher Djaqmaq, fit la cérémonie de l'ou-
» verture de la digue.

» Il y eut *oùafâ*. 847. 1159, 3. fin. 1443.

» *Oùafâ*. Sydy O'tsmân, fils du sulthân êd-Dtâher Djaqmaq, 849. 1161. 1. fin. 1445.
» fit l'ouverture de la digue, pour la première fois, après la
» mort de son frère le prince êl-Nâssery Mohhammed.

» Il y eut oùafâ. Ce fut encore O'tsmân qui fit la cérémonie 850. 1162. 2. fin. 1446.
» de l'ouverture de la digue.

» *Oùafâ*. Sydy O'tsmân ouvrit la digue. 851. 1163. 3. fin. 1447.

» Sydy O'smân ouvrit encore la digue après l'*oùafa*. 852. 1164. 4. fin. 1448.

» La crue tarda de quelques jours, ce qui causa des inquié- 853. 1165. 1. fin. 1449.
» tudes. Le lieutenant de police descendit à l'île de Raoùdhah,

(1) On voit que ces deux articles de l'an 839 et de l'an 840 regardent les circonstances d'une seule et même inondation, commune à l'année qui finit et à celle qui commence.

(2) Dans le manus. de M. Marcel, ces détails sont placés sous l'année 841, et aussi dans le manusc. 195.

(3) El-Malek êd-Dtâher Seïf êd-dyn Aboù-saï Djaqmaq.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire. En égypt. En chr.
854. 1166. 2. fin. com. 1167. 3. 1450.

» brûla les tentes qu'on y avoit dressées pour la cérémonie de la » rupture de la digue. Le prix du blé augmenta : ensuite il y eut » *oùafâ*, et O'tsmân ouvrit la digue.

» En cette année régnoit encore êd-Dtâher Djaqmaq. Quand » on eut pris la hauteur des anciennes eaux, elle se trouva de » 6 coudées et quelques doigts : la crue s'arrêta quand il ne » s'en manquoit que de 4 doigts pour le *oùafâ;* ce qui causa de » la rumeur parmi le peuple. Le mois de mesori se passa, et le » mois de thoth commença, sans que le Nil parvînt à sa hau- » teur ordinaire. On fit charger les grains qui étoient dans » les ports, et on les renferma dans des magasins. Les habitans » murmurèrent de la cherté du pain. Le Nil diminua encore de » 3 doigts. Les cris du peuple augmentoient. Le sulthân ordonna » des prières publiques pour obtenir de l'eau. Le khalyfe, les » qâdhys, les cheykhs ou docteurs, les religieux, et tous les par- » ticuliers sortirent pour cette cérémonie ; mais le sulthân êd- » Dtâher Djaqmaq ne s'y trouva pas comme avoit fait Al-moùyed » en pareille circonstance. On dressa une chaire dans le désert. Le » chef des qâdhys Menaoùytes qui étoit Chafé'yte, y étant monté » fit la prière pour obtenir de l'eau, et voulut se dépouiller de » son manteau qui tomba de la chaire par terre. On ne tira pas » un bon augure de cet accident. Lorsque l'on fut de retour (au » Caire), Êbn Aboùl-Reddâd (1) vint et on proclama que le » Nil avoit cru d'un doigt ; ce qui donna quelque espérance : » mais ce fleuve, loin de continuer de croître, diminua, et le » mois de thoth s'écoula qu'il manquoit encore 7 doigts pour » l'*oùafâ;* ensuite il décrut presque subitement, en sorte que le » sulthân ordonna l'ouverture de la digue sans plus attendre » l'*oùafâ*. Quand la digue fut ouverte, l'eau n'y pénétra qu'en » petite quantité, et disparut promptement. Les malheurs furent » à leur comble ; la famine se fit ressentir ; le pays fut frappé » de stérilité. Il y eut une mortalité parmi les hommes. L'ârdeb » de blé se vendit sept dynârs.

(1) Le gardien du Méqyâs. Cette famille, originaire de Bassorah, est en possession de cette place depuis la fondation du Méqyâs actuellement existant, et construit en 247 (861) par Yézyd ben A'bdoûllah le Turk, gouverneur d'Égypte. *Voyez* mes notes et éclaircissemens sur le Voyage de Norden, *Tome III, pag. 240.*

	Cosmographie de Ben-Ayâs. Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
» Il y eut *oùafâ*. Le prince O'tsmân, fils du sulthân, fit l'ouverture de la digue selon l'usage, et le peuple se réjouit d'autant plus volontiers, que l'année précédente avoit été malheureuse; en outre le Nil avoit tellement baissé avant le temps de la crue, qu'on pouvoit le traverser à gué de Boulâq à Embabéh. On avoit craint que le Nil ne fût aussi avare cette année que la précédente; mais Dieu procura une crue favorable.	855.	1167. 3. fin.	1451.
» Il y eut *oùafâ*. Le fils du sulthân fit l'ouverture de la digue.	856.	1168. 4. fin.	Biss. 1452.
» Le Nil eut sa crue ordinaire. Le prince âl-Chehaby Ahhmed, fils d'êl-Achref Eïnâl, ouvrit, pour la première fois, la digue.	857.	1169. 1. fin.	1453.
» Il y eut *oùafâ* le 13 de mesori, et le fils du sulthân fit la cérémonie de l'ouverture de la digue suivant l'usage.	858.	1170. 2. 13 mesori.	1454. 6 août.
» Le Nil eut sa hauteur ordinaire le 15 de mesori. Le prince êl-Chehâby, fils du sulthân, ouvrit la digue avec les cérémonies d'usage.	859.	1171. 3. 15 mesori.	1455. 8 août.
» *Oùafâ* le 16 de mesori.	860.	1172. 4. 16 mesori.	Biss. 1456. 9 août.
» *Oùafâ*.	861.	1173. 1. fin.	1457.
» *Oùafâ* le 12 de mesori, et l'on ouvrit la digue.	862.	1174. 2. 12 mesori.	1458. 5 août.
» *Oùafâ*. Le fils du sulthân ouvrit la digue.	863.	1175. 3. fin.	1459.
» *Oùafâ* le 10 de mesori. Le fils du sulthân ouvrit la digue.	864.	1176. 4. 10 mesori.	Biss. 1460. 3 août.
» *Oùafâ*. Êl-Atâbeky Djerbâch Kérat ouvrit la digue suivant l'usage. C'étoit au commencement du règne d'êd-Dtâher Khochqadem.	865.	1177. 1. fin.	1461.
» La crue retarda jusqu'au commencement du mois d'épiphi (1). Ce retard dura 14 jours. Les eaux changèrent de couleur et de saveur : elles devinrent vertes au point que personne n'osa plus en boire, ce qui alarma les Egyptiens. Le prix des vivres augmenta considérablement. Le pain devint fort rare dans les marchés : la famine se fit ressentir. Le Nil restant toujours au même point, il y eut de l'agitation parmi le peuple, et l'on désespéra de voir la crue cette année. Le sulthân êd-Dtâher Khochqadem eut l'idée de détruire le méqyâs, pour ôter au	866.	1178. 2. 1 épiphi. 29 mesori. 30 mesori.	1462. 25 juin. 22 août. 23 août.

(1) Nous croyons que l'auteur arabe a voulu écrire « jusqu'à la fin d'épiphi. »

Cosmographie de Ben-Ayâs.
Hégire. Ère copte. Ère chr.

» peuple la connoissance de l'accroissement ou de la diminution
» du Nil ; mais le Cheykh Amyn êd-dyn êl-Aqssarây, con-
» seilla à ce prince de temporiser ; alors le sulthan ordonna aux
» chefs des Qâdhys et aux Cheykhs de se rendre au Méqyâs
» pour y faire leurs prières et demander au Tout-puissant l'ac-
» croissement des eaux : on pria donc au Méqyâs pendant
» quelques jours. Après 14 jours le Nil augmenta de deux doigts:
» le fils d'Aboùl-Reddâd (1) en porta la nouvelle au sulthân,
» qui lui fit revêtir une pelisse de martre. La crue continua jus-
» qu'à ce qu'il y eût *ouafâ*, vers les derniers jours de mesori.

867. 1179. 3. 9 mesori. 1463. 2 août. » Il y eut *oùafâ* le 9 de mesori. L'êmyr Djânbek, lieutenant
» de son oncle le grand Déoùâdâr, et avec lui le seigneur Ahh-
» med ben êl-A'ïny, de la famille du sulthân êd-Dtâher Khoch-
» qadem, firent l'ouverture de la digue suivant l'usage.

868. 1180. 4. 10 mesori. Bis. 1464. 3 août. » Il y eut *oùafâ* le 10 de mesori. Le sulthân êd-Dtâher
» Khochqadem se rendit au Méqyâs ; et après avoir oint d'aro-
» mates la colonne, il monta dans une hharrâqah (2) pour faire
» la cérémonie de l'ouverture de la digue. Ce prince est le der-
» nier sulthân d'Egypte qui, à notre connoissance, ait fait cette
» cérémonie : ce fut un jour mémorable.

869. 1181. 1. 12 mesori. 1465. 5 août. » Il y eut *oùafâ* le 12 de mesori. Le sulthân fit lui-même
» l'ouverture de la digue : ce fut un jour remarquable.

870. 1182. 2. 11 mesori. 1466. 4 août. » La crue tarda de six jours jusqu'au 11 de mesori. Le
» vendredi (suivant) l'êmyr Temrân, capitaine des gardes et
» des valets de pied, se rendit à l'île de Raoùdhah, y brûla
» les tentes et fit battre, à coups de fouets une troupe de
» bateleurs ou de gens qui y prenoient leurs ébats : ce jour fut un
» jour de terreur. Le samedi, qui étoit le 27 de dsoùl-hhi-
» djah, Dieu fit augmenter les eaux du Nil et il y eut *oùafâ*.
» Le 20 de mesori, l'Atâbeky Qânem êl-Tâdjer fit l'ouver-
» ture de la digue selon la coutume.

871. 1183. 3. 16 mesori. 1477. 9 août. » Le Nil s'arrêta dans le commencement de sa crue, et pen-
» dant huit jours de suite, ce qui fit monter le prix des grains.
» Le peuple se porta à des violences envers les marchands de
» blé. Le sulthân (êl-Malek êd-Dtâher Khochqadem) ordonna

(1) *Voyez* ma note sur l'année 854.

(2) Sorte de barque destinée aux fêtes.

« aux

» aux quatre qâdhys et aux cheykhs de se rendre au Méqyâs » pour faire des prières et demander de l'eau. Lorsqu'ils se furent » rendus au Méqyâs, Dieu fit croître le fleuve, et il y eut » *oùafâ* le 16 de mesori, c'est-à-dire, au commencement du » mois de mohharrem de l'an 872. Le sinhbân alla au Méqyâs, » et après avoir oint d'aromates la colonne, monta dans une » barque et alla faire l'ouverture de la digue. Ce fut pour la » dernière fois, car il mourut peu de temps après (1). »

» On fut inquiet en Egypte, parce que la crue tarda de com. 873. 1184. 2. 2 thoth. 1468. 30 août.
» quelques jours. Les vivres et le blé augmentèrent : cependant Dieu fit croître le Nil, dont les eaux montèrent à seize » coudées; mais elles diminuèrent subitement le 2 de thoth, ce » qui augmenta encore la cherté : c'étoit au commencement du » regne d'él-Achref Qâïtbâï. »

» Il y eut *oùafâ* le 24 de mesori. Ce fut l'êmyr Lâdjyn éd- com. 874. 1186. 2. 24 mesori. 1469. 17 août.
» Dtâhéry, l'un des êmyrs de la première classe, qui fit la » cérémonie d'ouvrir la digue. »

» Il y eut *oùafâ* le 22 de mesori, l'Atâbeky Djânibek 875. 1187. 3. 12 mesori. biss. 1470. 5 août.
» Qalqazyz fit la cérémonie d'ouvrir la digue. »

» Il y eut *oùafâ* le 22 de mesori l'Atâbeky Uzbek fit la com. 876. 1188. 4. 12 mesori. 1471. 5 août.
» cérémonie. »

» Il y eut *oùafâ* le 21 de mesori, l'Atâbeky Uzbek fit la céré- com. 877. 1189. 1. 11 mesori. 1473. 4 août.
» monie. »

» Il y eut *oùafâ* le 5 de mesori; ce même jour-là on proclama 878. 1190. 2. 5 mesori. 1474. 29 juillet.
» que les eaux avoient monté à seize coudées douze doigts. Le » chambellan Lâdjyn, fit l'ouverture de la digue. »

» Il y eut *oùafâ* le 20 de mesori, l'Atâbeky Uzbek fit l'ou- 879. 1191. 3. 20 mesori. 1475. 13 août.
» verture de la digue. »

» Il y eut *oùafâ* le 12 de mesori, l'Atâbeky Uzbek ouvrit 880. 1192. 4. 12 mesori. 1476. 6 août.
» la digue. »

» Il y eut *oùafâ* le dernier jour d'épiphi; le premier jour de 882. 1194. 1. 30 epiphi. 1.er mesori. 1478. 24 juillet. 25 juillet.
» mesori le chambellan Lâdjyn fit l'ouverture de la digue : le

(1) Le 10 de rabi premier, environ un mois et demi après.

» Nil monta à vingt coudées vingt-un doigts sur la fin de paophi : on n'avoit point vu depuis très-long-temps de crue aussi forte : les eaux interceptèrent les routes et les chaussées, et submergèrent les territoires d'êl-Menyeh et de Chobrâ, l'île de Raoûdhah, le chemin du Caire et de Boulâq ; l'île de l'Éléphant et Koûm êl-Rych furent inondés ; les puits furent comblés.

883. 1195. 2. 4 mesori. 1479. 28 juillet. » Il y eut *oùafâ* le 4 de mesori ; Uzbek fit l'ouverture de la digue. On remarque, comme un événement singulier, que la nuit de l'*oùafâ* la digue d'Aboùl-Mendjâ fut rompue et renversée d'un bout à l'autre, ce qui causa de grands dommages dans les cantons situés au-dessous de ce canal, et submergea les magasins de grain de ceux qui avoient ces terrains en appanage. Ce qui est bien surprenant, c'est que le Nil n'avoit point endommagé la chaussée du canal d'Aboùl-Mendjâ, avant l'instant où elle fut renversée. Cette même nuit il y eut *oùafâ*, et l'eau crut de 12 doigts.

884. 1196. 3. 29 épiphi. 1480. 23 juillet. » Il y eut *oùafâ* le 29 du mois d'épiphi : On fit l'ouverture de la digue le dernier jour de ce mois. Après l'*oùafâ* il crut encore de vingt doigts en deux jours, compléta la 17.ᵉ coudée et en outre six doigts sur la 18.ᵉ

885. 1197. 4. 1481. » Il y eut *oùafâ*. L'Atâbeky Uzbek fit l'ouverture de la digue.

886. 1198. 1. 15 mesori. 1482. 8 août. » Il y eut *oùafâ* le 15 de mesori : à l'ordinaire le sulthân chargea l'êmyr Uzbek êl-Yoùçoufy, surnommé êl-Khâzendar [le trésorier] de faire la cérémonie de l'ouverture de la digue, parce que l'Atâbeky Uzbek faisoit la guerre du côté d'Alep.

887. 1199. 2. 1483. » Il y eut *oùafâ*, et l'Atâbeky Uzbek fit l'ouverture du canal selon l'usage.

888. 1200. 3. 18 mesori. Bis. 1484. 12 août. » Il y eut *oùafâ* le 18 de mesori, et l'Atâbeky Uzbek fit l'ouverture selon l'usage.

889. 1201. 4. 18 mesori. 1485. 11 août. » Il y eut *oùafâ* le 18 de mesori : l'Atâbeky Uzbek fit l'ouverture suivant l'usage.

890. 1201. 1. 20 mesori. 1486. 13 août. » Il y eut *oùafâ* le 20 de mesori : l'Atâbeky Uzbek fit l'ouverture suivant l'usage.

891. 1203. 18 mesori. 1487. 11 août. » Il y eut *oùafâ* le 18 de mesori : ce fut l'êmyr Azdemir Temsâhh qui fit l'ouverture de la digue, parce que l'Atâbeky Uzbek étoit absent pour une expédition militaire. On remarque

» comme une chose peu ordinaire, que le jour même de l'ou- | COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS. *Hégire. Ere cophte. Ere chr.*
» verture de la digue l'eau monta de vingt doigts sur la 17.e cou-
» dée, et continua d'augmenter, pendant trois jours consécu-
» tifs après l'*oùafâ;* cette crue fut de 49 doigts.

» Il y eut *oùafâ* le 18 de mesori : l'Atâbeky Uzbek fit l'ou- 892. 1204. 18 mesori. 1488. 11 août.
» verture de la digue suivant l'usage.

» Il y eut *oùafâ* le 11 de mesori : Aqberdy le Déoùâdâr fit 893. 1205. 1. 11 mesori. 1489. 4 août.
» l'ouverture de la digue. Il ne fit cette cérémonie que cette
» année-là seulement, et parce que l'Atâbeky Uzbek étoit absent
» pour une expédition.

» Il y eut *oùafâ* le 6 de mesori, premier du mois de rama- 894. 1206. 2. 6 mesori. 1490. 30 juillet.
» dhân : on ne fit pas les réjouissances accoutumées. L'Atâbeky
» Uzbek fit l'ouverture de la digue.

» Il y eut *oùafâ* le 4 de mesori, 10.e jour du mois de ra- 895. 1207. 3. 4 mesori. 1491. 28 juillet.
» madhân, l'émyr Azdémir Temsâhh fit l'ouverture de la digue
» suivant l'usage. Le second jour après l'*oùafâ* le fleuve crut
» de 33 doigts, ce qui fut regardé comme une chose extraor-
» dinaire.

» Il y eut *oùafâ* la nuit de la fête où l'on rompt le jeûne (du 896. 1208. 4. 5 mesori. 1492. 29 juillet.
» ramadhân). Lorsque le sulthân apprit cette nouvelle, il différa
» l'ouverture de la digue jusqu'au 2.e jour de chaoùâl, 5 de
» mesori : ainsi il y eut, par cet arrangement, deux fêtes au lieu
» d'une.

» Il y eut *oùafâ* le 15 de mesori 11 de chaoùâl : l'Atâbeky 897. 1209. 1. 15 mesori. 1493. 8 août.
» Uzbek fit, selon l'usage, l'ouverture de la digue. Le fleuve avoit
» atteint 17 coudées 17 doigts quand il se mit subitement à
» décroître, ce qui donna des inquiétudes ; mais le Tout-puissant
» ayant rendu la crue, on vit renaître la joie avec l'espérance,
» dans le cœur des Égyptiens.

» Il y eut *oùafâ* le 12 de mesori : l'Atâbeky Uzbek fit l'ou- 898. 1210. 2. 11 mesori. 1494. 5 août.
» verture de la digue.

» Il y eut *oùafâ ;* la crue s'étoit d'abord arrêtée pendant 899. 1210. fin 3. ou com. 1211. 1494. ou 1495.
» quelques jours et l'eau avoit diminué, ce qui avoit inquiété
» beaucoup les Égyptiens ; mais le Tout-puissant permit que la
» crue revînt et procurât l'*oùafâ*. L'Atâbeky fit la cérémonie de
» l'ouverture de la digue, ce qui répandit l'alégresse parmi les
» habitans.

I 2

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
900.	1211. fin 4. ou com. 1214.	1495. ou 1296.
901.	1212. 1.	1496.
902.	1213. 2.	1497.
12 dsoûlhhadjah.	27 mesori. 28 *id.*	20 } août. 21 }

» Il y eut *oùafâ* : l'Atâbeky Uzbek fit l'ouverture de la digue » pour la dernière fois avant les malheurs qui lui arrivèrent.

» Il y eut *oùafâ* : le sulthân êl-Cheref Qaïtbâï étoit à l'article » de la mort. L'Atâbeky Timrâz fit la cérémonie de l'ouver» ture de la digue pour la première fois : ce fut aussi la dernière : » l'Égypte étoit dans une grande confusion.

» La guerre étoit allumée entre l'êmyr Aqberdy le Déoùâdâr » et Al-nâssery Mohhammed, fils du sulthân Achref Qaïtbâï ; » la crue s'arrêta dans les jours où l'on attendoit l'*oùafâ*, et » le Nil continua à ne croître que foiblement jusqu'au 27 de » Mesori, qu'il y eut *oùafâ*, et la cérémonie de l'ouverture ne » se fit que le 28 du même mois, 12 du mois de dsoùl hhid» jah. L'êmyr Aqberby chargea le prevôt de cette cérémonie : » lorsqu'il fut près de la digue, il trouva que le Cheykh A'bdoûl» qâder êl-Dechthoùthy l'avoit déjà ouverte d'un côté et avoit » donné passage à l'eau. Il n'y eut point de réjouissances pu» bliques à cette occasion, à cause de la guerre violente qui » subsistoit entre les deux partis. L'*oùafâ* avoit tardé environ » vingt jours, et l'on n'y fit aucune attention lorsqu'il arriva : la » crue ne se maintint que pendant peu de jours, et le fleuve baissa » subitement, de manière que l'Égypte ne fut point arrosée, et » les vivres renchérirent.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
903.	1215. 3.	1498.
4 mohhar.	19 mesori.	12 août.

» Le premier du mois de mohharrem et le naùroùz des Qobthes » tombèrent le même jour, conformément aux calculs par les» quels on fait concorder l'année qobthe avec l'année arabe. Il » y eut *oùafâ* le 4 de mohharrem de l'an 904, 19 de mesori (1) : » le sulthân êl-Malek êl-Nâsser vouloit ouvrir lui-même la digue, » et se rendre au Meqyâs ; mais les êmyrs ne voulurent point » y consentir, parce qu'ils craignoient qu'on ne l'assassinât, ce » qui lui fit beaucoup de peine. En conséquence êl-Nâssery » sortit du château après la prière du souper, éclairé de quan» tité de fanaux et de torches, et accompagné de ses cousins et » de quelques uns des pages, pour couper la digue pendant la » nuit : en faisant sa tournée, il coupa aussi celle du pont ; après

(1) Je crois qu'il y a ici une légère erreur, le 4 mohharrem 904 devoit répondre au 28 mesori 1214 de l'ère des Qobthes, et au 4 août 1498, ère vulg.

» cette cérémonie il se retira au château. Au lever du soleil,
» les habitans du Caire virent que les eaux avoient rempli les
» canaux; avant et depuis l'Islamisme, il n'étoit jamais arrivé
» de rompre la digue pendant la nuit, parce que cette céré-
» monie étant une fête universelle pour les Égyptiens, c'étoit
» les priver des divertissemens qui avoient coutume de l'accom-
» pagner. Êl-Malek êl-Nâsser Mohhammed, fils du sulthân Qâït-
» baï, fut tué quelque temps après la retraite des eaux, dans
» le cours de cette même année, ce qui fut remarqué.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
904.	1215. 4. 3 mesori. 4 id. 5 id.	1499. 28 juillet.

» Par le secours de Dieu le fleuve béni augmenta le 3 de
» mesori de 30 doigts, le 4 de 40 doigts tout-à-coup, le 5 de
» 20 doigts, ensuite il parvint à sa pleine et entière mesure
» le 5 du même mois : on fit l'ouverture de la digue le 6 :
» lorsqu'il y eut *oüafâ*, êd-Dtâher Qênsoûh, oncle d'êl-Malek
» êl-Nâsser, chargea l'êmyr Thoùmân-bây le Déoùâdâr d'ou-
» vrir la digue, parce que les Atâbek étoient alors destitués: le
» Nil se soutint jusqu'à la fin de paophi.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
905.	1216. 1. 8 mesori.	1500. 2 août.

» Il y eut *oüafâ* le 8 de mesori : l'êmyr Thoùmân-bây le
» Déoùâdâr ouvrit la digue selon l'usage : ce fut pour la dernière
» fois qu'il fit cette cérémonie, car il ne tarda pas à monter sur
» le trône.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
906.	1217. 2. 9 mesori.	1501. 5 août.

» Le Nil eut sa pleine crue le 9 de mesori, et cela sous
» le règne d'êl-Achref êl-Ghoûry. Ce prince soutenoit la guerre
» contre les Turks : l'Atâbeky Qyt êl-Radjéby n'osa pas faire la
» cérémonie; ce fut l'êmyr Moghulbâï êl-Chéryfy êl-Zerdkâch
» qui le remplaça dans cette occasion. Ce jour fut un jour de
» terreur et de trouble; la crue monta à 19 coudées 17 doigts,
» et se soutint ainsi jusqu'au milieu du mois de paophi.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
907.	1218. 3. 4 mesori. 5 id. 8 id. 9 id.	1502. 28 juillet. id. 1 août. 2 id.

» Le 4 de mesori Dieu fit monter tout-à-coup le Nil de 40
» doigts, le 5 de 20 doigts, le 8 il y eut *oüafâ* et 11 doigts de
» crue au-delà; le 9 on ouvrit le canal. L'Atâbeky Qyt êl-Rad-
» jéby s'acquitta de cette cérémonie : la hauteur de ce fleuve,
» cette année, fut de 19 coudées 5 doigts; il avoit encore monté
» plus haut l'année précédente.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
908.	1219. 4. 9 mesori.	1503. 2 août.

» Le 9 de mesori, le fleuve eut sa pleine crue, l'êmyr Soù-
» doùn le persan, officier du palais, fit l'ouverture de la digue.
» L'Atâbeky Qyt étoit allé en pélerinage à la noble ville de

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire. Ère qobthe. Ère chr.

» la Mekke; le Nil s'arrêta cette année à 18 coudées 11 doigts,
» le fleuve fut avare.

909. 1220. 1. 25 mesori. 1504. 19 août. » Le 25 de mesori le Nil eut sa pleine crue; il fut plus tardif de dix-sept jours que l'année précédente. L'Atâbeky Qyt fit l'ouverture de la digue pour la dernière fois; la crue monta cette année à 18 coudées 13 doigts, et elle se soutint jusqu'au 20 de thoth.

910. 1221. 2. 9 mesori. 1505. 2 août. » Le 9 de mesori il y eut *oùafâ*. L'Atâbeky Qirqmâs fils de Waly êd-Dyn fit l'ouverture de la digue pour la première fois.

911. 1222. 3. 20 mesori. 1506. 13 août. » Le Nil eut sa pleine crue le 20 de mesori. L'Atâbeky Qirqmâs fit l'ouverture de la digue suivant l'usage. Ce fleuve monta cette année à 19 coudées 2 doigts, et baissa promptement.

912. 1223. 4. 10 mesori. 1507. 3 août. » Cette année le Nil eut sa pleine crue le 10 de mesori. Après avoir cru lentement dans les premiers jours de ce mois, il crut le 6 de de 30 doigts, le 7 de 20 doigts, le 8 de 20 doigts également, c'est-à-dire, 70 doigts en trois jours, après quoi on proclama l'*oùafa*. L'Atâbeky Qirqmâs fit l'ouverture de la digue. La crue fut cette année de 18 coudées 18 doigts; l'année précédente elle avoit monté à 8 doigts plus haut.

913. 1224. 1. 11 mesori. 12 id. 13 id. 14 id. 1508. 5 août. 6 id. 7 id. 8 id. » Le 11 de mesori le Nil crut de 50 doigts, le 12 de 20 doigts, le 13 de 20 doigts, de manière qu'en trois jours il enfla de 90 doigts. Il y eut *oùafâ* le 14 de mesori: c'étoit sous le règne d'êl-Achref êl-Ghoùry; l'Atâbeky Qirqmâs ouvrit la digue. Ce fleuve se soutint à la hauteur de 19 coudées 5 doigts jusqu'au 20 de paophi.

914. 1225. 2. 14 mesori. 1509. 7 août. » Le 14 mesori il y eut *oùafâ*; l'Atâbeky Qirqmâs fit l'ouverture de la digue. La nuit de l'*oùafâ* la chaussée d'Omm-dynâr [qui est du côté de Djyzéh] fut renversée, et causa beaucoup de dommages aux propriétés des particuliers. Le sulthân assembla les principaux êmyrs et leur ordonna d'aller la réparer: six d'entre eux s'y rendirent; mais ils ne purent réussir à rétablir la chaussée rompue, et il en résulta de grandes vexations pour les habitans; car on les arrêtoit dans les chemins, on les chargeoit de chaînes, et on les conduisoit de force travailler à la chaussée. Cette année l'inondation monta à 18 coudées 22 doigts, et se soutint jusqu'à la fin du mois de paophi.

» Le Nil parvint à son terme le 20 de mesori ; l'Atâbeky » Qirqmâs coupa la digue pour la dernière fois, car il mourut » peu après. Cette année le fleuve monta à 17 coudées 21 doigts, » et se soutint à cette hauteur jusqu'à la fin de thoth : il fut plus » tardif de sept jours que l'an passé.

» Le 15 de mesori, le Nil eut sa pleine crue. Dans les jours » où il devoit y avoir *oùafâ* il s'arrêta à 5 doigts au-dessous de » de son terme. Le sulthân descendit au Meqyâs, y passa la » nuit et lut le Qorân tout entier ; la seconde nuit il y eut » *oùafâ*. L'attention du sulthân plut infiniment aux Égyptiens : il » s'en manquoit de 5 doigts, comme on vient de le dire, pour » qu'il y eût *oùafâ*. Le fleuve crut d'abord de 4 doigts, et il » s'en manquoit encore d'un doigt. Dès qu'il y eut *oùafâ*, l'Atâ» beky Soùndoùn le persan, fit l'ouverture de la digue, et la » crue continua jusqu'au 17 de thoth ; elle s'arrêta à 19 coudées » 9 doigts. Cette année le Sulthân ordonna de fermer par une » digue le canal d'êl-Zérybeh : on fit donc une chaussée sur » cette digue : cela subsista environ deux ans, ensuite on né» gligea cela, et les choses revinrent dans leur premier état.

» Le premier jour de mesori il y eut *oùafâ* : le lendemain se » fit l'ouverture de la digue. La même chose étoit arrivée sous » le règne d'êl-Achref Qâïtbâï l'an de l'hégire 883 (1). Peu après » l'*oùafâ* le fleuve crut de 10 doigts sur la 17.e coudée ; il » crut le second jour de 12 doigts, le troisième de 16, et il » monta à 17 coudées et 14 doigts de la 18.e ; de manière » que cette crue fut regardée comme extraordinaire. Lorsqu'il » y eut *oùafâ*, le sulthân êl-Achref êl-Ghoùry chargea l'Atâbeky » Soùdoùn de faire l'ouverture de la digue : or la crue s'arrêta à » 20 coudées 11 doigts, 3 doigts de plus que la précédente (2).

» Le 14 de mesory il y eut *oùafâ*, et l'eau monta à 5 doigts » au-dessus de 16 coudées ; l'Atâbeky Soùdoùn ouvrit la digue. » La crue parvint à 19 coudées 4 doigts ; elle avoit été plus » considérable l'année précédente.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire.	Ere qobthe.	Ere chr.
915.	1226. 3. 20 mesori.	1510. 13 août.
916.	1227. 4. 15 mesori.	1511. 8 août.
	1228. 17 thoth.	25 sept.
917.	1228. 1. 1.er mesori.	1512. 25 juillet.
918.	1229. 2. 14 mesori.	1513. 7 août.

(1) En 1479 de l'ère vulgaire. *Voyez page 66.*

(2) Il y a sans doute erreur ici ou dans les mesures rapportées pour l'an 916 ; car il n'est pas possible de concilier ces diverses données. Cette réflexion est applicable à plusieurs autres années.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Hégire.	*Ere qobthe.*	*Ere chr.*
919.	1230. 3. 28 mesori.	1514. 21 août.
920.	1231. 4. 5 mesori.	1515. 29 juillet.
921.	1232. 1. 5 mesori.	1516. 29 juillet.
922.	1233. 2. 22 épiphi. 28 *id.*	1517. 21 juillet. 22 *id.*

» *Oùafâ* le 28 de mesori. On étendit des draperies sur les » grillages du château neuf qui avoit été bâti par le sulthân » auprès du Méqyâs. La crue fut très-lente pendant quelques » jours; enfin il y eut *oùafâ*. L'Atâbeky Soùdoùn le persan, fit » l'ouverture de la digue suivant l'usage. Le Nil parvint cette » année à la hauteur de 19 coudées 15 doigts, c'est-à-dire, qu'il » monta de 11 doigts plus haut que l'année précédente.

» *Oùafâ* le 5 de mesori, et le 6 on coupa la digue. Ce fut » l'Atâbeky Soùdoùn qui fit cette cérémonie. Depuis fort long- » temps on n'avoit vu l'*oùafâ* le 5 de mesori; cela n'étoit arrivé » qu'en l'an 21 de l'ère des Qobthes (1). La crue continua forte- » ment et parvint à 20 coudées 16 doigts au commencement du » mois d'atyr. Les Égyptiens en tirèrent de grands avantages pour » l'arrosement de leurs terres; c'étoit sous le règne d'êl-Achref êl- » Ghoùry; . . . .

» *Oùafâ* le 5 de mesori; la crue s'arrêta à 19 coudées et demie.

» La colonne du Meqyâs marqua 12 coudées pour la hau- » teur des anciennes eaux, ensorte qu'il ne s'en manquoit que » de 96 doigts pour le *oùafâ*, ce qui fut remarqué comme une » chose extraordinaire: depuis environ 162 ans on n'avoit point » vu les anciennes eaux à 12 coudées, c'est-à-dire, depuis le » règne du sulthân Hhaçan, fils de Qalâoùn. L'*oùafâ*, cette » année, arriva le 21 de djémâdy second, qui répond au lundi » 27 d'épiphi, quatre jours avant le mois de mesori; et le mardi, » 28 d'épiphi, on fit l'ouverture de la digue, et la crue étoit » de deux doigts au dessus du terme de l'*oùafâ*. Depuis 845 on » n'avoit point vu l'*oùafâ* le 27 d'épiphi: cela fut encore re- » marqué. L'êmyr Thoùmân-Bâï le Déoùâdâr, proche parent » du sulthân, procéda à l'ouverture de la digue. Le Nil monta » cette année à 20 coudées précises; au reste Dieu est le plus » instruit. »

Après cette longue digression sur les inondations du Nil, l'auteur parle très-succintement de quelques rivières remarquables. *Sa description des sources* ذكرا خبار العيون qui vient ensuite, n'est pas beaucoup étendue ni plus satisfaisante. Celle des puits

(1) Il y a sans doute dans ce nombre une omission que nous ne pouvons remplir.

merveilleux

merveilleux ذكر عجايب الاثار renferme beaucoup de contes dignes de figurer dans les Mille et une nuits ; les faits de quelque importance qu'on y trouve, sont tirés des prolégomènes d'Aboûl-Fédâ. Nous pouvons porter le même jugement sur la *description des montagnes et de leurs merveilles* ذكر اخبار الجبال وعجايبها *La description des pyramides*, ذكر اخبار الاهرام وما عرف منها qui suit, est extraite et très-abrégée de celle que l'on trouve dans la description de l'Égypte, par Taqy êd-dyn êbn âl-Maqryzy, et dont j'ai donné une traduction littérale dans mes notes et éclaircissemens sur le voyage de Norden, section des pyramides. Nous ne nous arrêterons pas non plus à l'article *des fêtes des chrétiens* (Qobthes) ذكر اعياد النصارى qui est également extrait du même ouvrage d'âl-Maqryzy, et dont on trouve la substance dans la liturgie orientale et dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie du savant orientaliste Renaudot. Le précis que ben-Ayâs donne ensuite sur Constantinople ذكر اخبار قسطنطينية est purement épisodique, et n'offre que des dates qui exigent d'être vérifiées. Il termine son ouvrage par la notice des principales ères usitées dans l'Orient, *des mois des anciens Égyptiens* اسما شهور القبط في الزمان القديم *de l'ère des Arabes avant et après Mohhammed* تاريخ العرب في الجاهلية والاسلام de celle *des Persans* تاريخ الفرس *et des mois des Grecs* شهور الروم. Ce chapitre renferme des détails assez circonstanciés sur les mois de ces différens peuples; mais on n'y trouve pourtant rien qui ne soit déjà connu par les *Epochæ celebriores*, d'Ulugh Beyg ; par le traité des anciens mois arabes inséré dans la *Bibliotheca Arabico-Hispana* de Casiri; par les inappréciables notes d'Édouard Pococke, sur le *Specimen historiæ Arabum ;* par les Annales d'Eutychius, publiées en arabe et en latin par le même savant, &c. &c.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Ainsi nous terminerons ici cette notice, à laquelle on reprochera peut-être un peu trop de prolixité. Nous croyons pourtant n'y avoir inséré rien d'inutile pour ceux qui prendront la peine de

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

compulser l'ouvrage même de ben-Ayâs, ils seront aisément convaincus qu'il a du nous être pénible de ne pas transcrire et traduire beaucoup de descriptions également instructives et amusantes; enfin cet ouvrage n'étant réellement que l'extrait d'un très-grand nombre d'autres, il est à-la-fois chagrinant et difficile de n'en offrir que de foibles portions.

ذكر نبذة لطيفة في اخبار زيادة النيل ولم نذكر من اخبار
الا ما وقع من الغرايب في امر زيادته ونقصانه ❀

نقل العلامة ابن عبد الحكم في اخبار مصر ان في سنة ثلاث وعشرين من الهجرة لما فتحت مصر علي يد عمرو ابن العاص رضي الله عنه جآت اليه الاقباط وقالوا له ايها الامير ان لنيلنا سنة لا يجري الا بها فقال لهم وما هي قالوا اذا كان اثني عشر ليلة خلت من بونه من الشهور القبطية عمدنا الي جارية بكر مليحة ناخذها من ابويها غصبا ونجعل عليها الحلي والحلل ثم نلقيها في بحر النيل في مكان معلوم عندنا فلما سمع عمرو بذلك قال هذا لا يكون في الاسلام ابدا فاقام اهل مصر بونه وابيب ومسري وتوت لم يزد فيها النيل لا كثيرا ولا قليلا فلما راي اهل مصر ذلك

Cosmographie de Ben-Ayâs.

هموا بالجلا منها فلما راي عمرو ابن العاص ذلك كتب كتابا
الي امير المومنين عمر بن الخطاب رضي الله عنه فلما وصل اليه
ذلك الكتاب وعلم ما فيه كتب بطاقة وارسلها الي عمرو بن
العاص وامره ان يلقيها في بحر النيل فلما وصلت اليه تلك
البطاقة فتحها وقرا ما فيها فاذا فيها مكتوب ، بسم الله
الرحمن الرحيم من عمر بن الخطاب الي نيل مصر المبارك ،
اما بعد فان كنت تجري من قبلك فلا تجر وان كان الله
تعالي هو الذي يجريك فنسال الله تعالي ان يجريك فلما
وقف عمرو ابن العاص رضي الله عنه علي ما في البطاقة
القاها في بحر النيل قبل عيد الصليب بيوم واحد وعيد
الصليب يكون في سابع عشر توت فاجري الله تعالي النيل
في تلك الليلة ستة عشر ذراعا في دفعة واحدة فلما عاين
اهل مصر ذلك فرحوا بابطال تلك السنة السيية عنهم
وذلك ببركة عمر بن الخطاب رضي الله عنه انتهي ❊ ولما وقع
في سنة اثنين وخمسين ومائة من الهجرة اخذ قاع النيل

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

فجآ المــآ الــقديم ذراعا واحدا وعشـــرين اصبعـــا وكان منتهى الزيادة في تلك السنة اثني عشر ذراعا وستة عشــر اصبعا وهبط ۞ ونقل العلامة الشـيخ ابو الفرج بن الجوزي رحمه الله تعالي ان في سنة ثمان وسبعين ومايتين من الهجرة غار نيل مصر في الارض حتي لم يبق منه شي ولم يعهد مثل ذلك قــط في الجاهلية والاسلام ۞ وفي سنة ثلاث (1) وثلاثين وثلثماية لم يوجد بفسقية المقياس مآ اصلا وما اخذ قاع النيل الا من بــر الجيزة وبلغت الزيادة في تــلك السنة اربعـــة عشر ذراعا وستة عشر اصبعـــا وهبط ۞ واقام النيل تسع سنين متوالية لم يبلغ ستة عشر ذراعا وذلك في ايام امير مصر ابي بكر بن محمـد بن طغج الاخشيدي عامل مصر بل سلطـــانها ۞ وفي سنة احدي وخمسين وثلثماية بـــلغ زيادة النيل خمسة عشر ذراعا وهبط سريعـــا ۞ وفي سنة اثنين وخمسين وثلثمــاية انتهت زيادة النيل خمسة عشر

(1) ست suivant le n.° 595, et le manuscrit de le Grand.

ذراعا واربعة اصابع ثم اهبط سريعا فوقع الغلآ بمصر
واعمالها واستمرّ الغلا متتابعا تسع سنين متوالية ۞ وفي
سنة ثلاث وخمسين وثلاثماية لم يبلغ النيل سوي خمسة
عشر ذراعا واصبعين واهبط سريعا ۞ وفي سنة اربع وخمسين
وثلثماية بلغ النيل ستة عشر ذراعا ولم يغلقها واهبط
سريعا ۞ وفي سنة خمس وخمسين وثلثماية بلغ زيادة النيل
اربعة عشر ذراعا واهبط سريعا ۞ وفي سنة ست وخمسين
وثلثماية لم يبلغ النيل سوي اثني عشر ذراعا واصبع
واحد ثم اهبط سريعا ولم يقع مثل ذلك في مبتدا الاسلام
قط فوقع الغلآ بمصر وذلك في ايام كافور الاخشيدي واستمر
الي سنة ستين وثلثماية ۞ وفي سنة احدي وستين وثلثماية
اوفي النيل الوفآ التام واخصبت الاراضي بالزرع ۞ وفي
سنة سبع وثمانين وثلثماية قصر النيل عن الوفآ فوقع الغلآ
بمصر ۞ وفي سنة خمس وتسعين وثلثماية بلغ النيل في
الزيادة ستة عشر ذراعا واصابع فروي بعض اراضي

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

مصر ۞ وفي سنة سبع وتسعين وثلثماية بلغ النيل في
الزيادة ثلاثة عشر ذراعا واصابع فاستسقي الناس مرتين ۞
وفي سنة ثمان وتسعين وثلثماية بلغ في الزيادة اربعة
عشر ذراعا واهبط سريعا فوقع الغلآ بمصر ۞ وفي سنة تسع
وتسعين وثلثماية كسر السد في خامس عشر توت وبلغ
النيل في الزيادة ستة عشر ذراعا ثم نقص فوقع الغلآ
بمصر ۞ وفي سنة اثنين وعشرين واربعماية نقص مآ النيل
ثم زاد بعد اوانه باربعة اشهر ۞ وفي سنة اربع واربعين
واربعماية قصر النيل عن الزيادة ووقع الغلآ بمصر ۞ وكذلك
في سنة سبع واربعين واربعماية ۞ وفي سنة احدي
وخمسين واربعماية وقع الغلآ العظيم بمصر الذي لم يسمع
بمثله وذلك في دولة الخليفة المستنصر بالله الفاطمي واستمرّ
الغلآ بمصر سبع سنين متوالية يزيد النيل في الاول الي اثني
عشر ذراعا ثم ينقص وتارة يزيد دون اثني عشر ذراعا ثم
ينقص فاستمر هذا الحال نحو سبع سنين متوالية فبلغ

كل اردب قمحماية دينار ولا يوجد اصلا حتي اكلت الناس الميتة والجيف والقطط والكلاب ووقع في هذا الغلآ العجايب والغرايب من الاخبار وليس هذا محله ، فلما استمر الغلآ سبع سنين متوالية اشيع بين الناس ان الحبشة سدت مجري النيل عن اهل مصر فرسم الخليفة المستنصر بالله للبترك ان يتوجه الي بلاد الحبشة الي عند مجري النيل ويسالهم ان يطلقوا النيل الي اهل مصر فلما توجه البترك اليهم اكرموه وسجدوا له وقالوا له ما حاجتك فقال اطلقوا مآ النيل الي اهل مصر فقال ملك الحبشة لاجل محمد نطلق لهم النيل فاطلقوه واوفي النيل تلك السنة ، نقل ذلك ابن وصيف شاه في اخبار مصر وكانت القاعدة [القلعة] ثلاثة اذرع واحد عشر اصبعا وانتهت الزيادة الي اثني عشر ذراعا واهبط وشرقت البلاد ووقع الغلآ العظيم ۞ وفي سنة اربع وثمانين واربعماية انتهت زيادة النيل الي احد عشر ذراعا واصبع ثم اهبط سريعا ۞ وفي سنة سبع عشرة وخمسماية

Cosmographie de Ben-Ayās.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

بلغ النيل في الزيادة الي ستة عشر ذراعا ثم اهبط سريعا
ووقع الغلآ بمصر ۞ وفي سنة ثمان عشر وخمسماية اوفي
النيل بعد النوروز بتسعة ايام وزاد عن ستة عشر ذراعا
احد عشر اصبعا ثم نقص ولم يثبت فوقع الغلآ
بمصر ۞ وفي سنة ست وسبعين وخمسماية بلغت الزيادة ستة
عشر ذراعا واصابع ثم نقص سريعا ۞ وفي سنة سبع
وسبعين وخمسماية اخترق النيل حتي صار الناس
يخوضون من بر مصر الي تحت المقياس ۞ وفي سنة ثمان
وسبعين وخمسماية بلغ النيل في الزيادة الي ثلاثة عشر
اصبعا من تسعة عشر ذراعا وهذا الحد يسمي عند اهل
مصر اللجة الكبري فسقطت الجدران وغرقت البساتين
وفاضت الابار وقطعت الطرقات ، وقد حصل مثل ذلك
سنة اربع واربعين وخمسماية ۞ وفي سنة تسع وسبعين
وخمسماية عظمت زيادة النيل حتي غرقت الضياع والنواحي
وقطعت الطرقات وقد اوفي النيل في هذه السنة في تاسع
عشر

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

عشر بابه بعد النوروز بتسعة واربعين يوما ذكره المقريزي في الخطط وهذا من النوادر الغريبة التي لم يسمع بمثلها قط ۞ وفي سنة ثمانين وخمسماية بلغ النيل في الزيادة ستة عشر ذراعا الا ثلاثة اصابع ووقف فكسر السد ووقع الغلآ بمصر في تلك السنة ۞ وفي سنة سبع وثمانين وخمسماية وقع الغلآ وعدمت الاقوات بمصر ولم يزد النيل الا زيادة يسيرة وهبط عن غير وفآ واستمر الحال علي ذلك ثلاث سنين متوالية فمات من شدة الغلآ الثلث من اهل مصر فكانت تلك السنة كالسبع المفترس (1) للناس ۞ وفي سنة سبع وتسعين وخمسماية لم يزد فيها النيل الا القليل وهبط فوقع الغلآ واشتدّ البلآ ۞ وفي سنة تسع وتسعين وخمسماية زاد النيل زيادة مفرطة ووقع الوخآ الشامل لساير البلاد (2) ۞ وفي سنة سبع وعشرين وستماية بلغ

(1) Dans le manuscrit de le Grand, il y a seulement السنة المفترس

(2) Dans le manuscrit de M. Marcel cet article est entièrement omis, et le suivant, qui appartient ici à l'année 627 de l'hégire, est placé sous l'année 599, c'est-à-dire, sous celle de l'article omis dans le même manuscrit.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

النيـــل في الزيادة ستة عشـــر ذراعا وثـــلاثة اصابـــع ولم
يـــثبت (1) فوقع الغـــلآ وكان قاع المقياس في تلك السنة
ذراعين لا غير وما اخذ القـاع الا خارج الفسقية التي بالمقياس ۞
وفي سنة تسـع وعشـرين وستماية وصل النيل المبارك في
الزيادة الي ثمانية عشـر ذراعا وستة اصابع واستمر في ثبات
الي اخر هاتور حتي خاف الناس من عدم نزوله ۞ وفي سنة
احدي وستين وستماية شح النيـل ولم يثبت فوقع الغـلآ
بمصر ۞ وفي سنة ثلاث وتسعين وستماية انتهت زيادة النيل
الي خمسة عشر ذراعا وثلاث اصابع ولم يثبت فوقع الغلآ ۞
وفي سنة اربـــع وتســعين وستماية اوفي النيل في السادس
من ايام النسي وبلغت الزيادة في تلك السنة ستة عشر ذراعا
وسبعة عشر اصبعا ثم هبط فوقع الغلآ بمصر وعدم وجود
القمح وبلغ سعر كل اردب ثمان مثاقيل ذهب ونصفا ۞
وفي سنة ستة وتسعين وستماية بلغت زيادة النيل الي

(1) Le manuscrit 595 ajoute فوق الارض

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

اول توت خمسة عشر ذراعا وثمانية عشر اصبعا ثم هبط سريعا فشرقت البلاد ووقع الغلآ بمصر واعمالها وانتهي سعر القمح الي ماية وسبعين درهما كل اردب وانتهي سعر الشعير الي ماية وعشرين درهما كل اردب واكلوا الناس الخيل والجمال والبغال والقطط والكلاب وعم هذا الغلآ ساير البلاد المصرية والشامية وذلك في دولة العادل كتبغا وقد ذكرنا ذلك في تاريخنا بدايع الزهور في وقايع الدهور ۞ وفي سنة سبع وتسعين وستماية اوفي النيل اخر ايام النسي۞ وفي سنة اثنين وسبع ماية بطل امر عيد الشهيد وحرق الاصبع الذي كانت النصاري يزعمون ان النيل لا يزيد حتي يلقون ذلك الاصبع فيه، فلما حرق زاد النيل تلك السنة زيادة مفرطة وبطل ما كانوا يزعمون من امره ۞ وفي سنة اربع وسبعماية توقف النيل عن الزيادة وانتهت الزيادة فيه الي خمسة عشر ذراعا وسبعة عشر اصبعا فشرقت البلاد ووقع الغلآ بمصر ۞ وفي سنة تسع وسبعماية توقف النيل

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

عن الزيادة الي سابع عشر توت ثم نقص في تاسع عشر بابه
فضج الناس لذلك فرسم السلطان بكسر السد من غير وفا
وقد نقص عن الوفا ثلاث اصابع فكسر السد ولم يخلق
المقياس .... واستمر الي سابع عشر بابه
فنقص جملة واحدة فكان منتهي الزيادة في تلك السنة
خمسة عشر ذراعا وسبعة عشر اصبعا فشرقت البلاد ووقع
الغلا بمصر وذلك في اوايل سلطنة المظفر بيبرس الجاشنكير
فتشام الناس بكعبه ونظم اهل مصر في ذلك كلاما ولحنوه
وغنوا به ، فمنه سلطاننا ركين ، ونايبه ذقين ، فالما يجي من اين ،
هاتوا لنا الاعرج ، يجري الما ويدحرج ، ......(1)................
وفي سنة ثلاث عشرة وسبعماية اوفي النيل اخر ايام
النسي ۞ وفي سنة سبع عشرة وسبعماية اوفي النيل تاسع
عشري ابيب وزاد عن الوفا نصف ذراع ثم نقص في تلك
الليلة ثلاث اصابع فرسم السلطان بفتح السد بعد العصر

(1) Le texte de ces vers qui est corrompu dans les deux manuscrits, a été rétabli d'après un manuscrit de l'histoire des sulthans d'Égypte, de Maqryzy.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

مع النقص ففي يومه رد ما نقص من الثلاث اصابع وزاد
ففتح السلطان السد بعد العصر خوفا من قوة عزم الما ان
ينقلب السد ۞ وفي سنة تسع وثلاثين وسبعماية انتهت
الزيادة الي ستة عشر ذراعا وعشر اصابع ثم هبط سريعا فشرقت
الاراضي ووقع الغلآ بمصر ۞ وفي سنة اربعين وسبعماية
توقف النيل فاجتمع الناس في جامع عمرو بن العاص رضي
الله عنه ودعوا الي الله تعالي في يوم الخميس عشري محرّم
فلما كان يوم الاثنين ثاني صفر زاد النيل ست اصابع
واستمر يزيد الي ان اوفي ۞ ومن الوقايع ان السلطان في ذلك
اليوم قبض علي ناظر الخاص المعروف بالنشز وكان قد اشيع
عنه بين الناس انه حجر علي بيع القمح حتي وقع الغلآ ، ثم
ان السلطان في يومه خلع علي الصاحب شرف الدين
موسي بن التاج وقرره في الوزارة وبلغت زيادة النيل في
تلك السنة سبعة عشر ذراعا وتسعة عشر اصبعا ، فلما
جري ذلك تفآل الناس بكعب الصاحب شرف الدين موسي

بن التاج........................ ۞ وفي سنة اربع واربعين وسبعماية بلغ النيل في الزيادة عشرين ذراعا وخمسة عشر اصبعا فغرقت البساتين وانقطعت الطرق والجسور۞ وفي سنة سبع واربعين وسبعماية قلّ مآ النيل حتي صار الناس يخوضون من برّمصر الي المقياس وصار من بولاق الي شبرا الي منية الشيرج ارضا رملة تتصل الي منشية المهراني فعز المآ علي السقايين حتي بلغت الراوية الما درهمين فضة وانتهت بعد ذلك كل راوية الي اربعة دراهم فضة وذلك في دولة الملك الكامل شعبان بن محمد بن قلاوون ۞ وفي سنة احدي وخمسين وسبعماية بلغ النيل سبعة عشر ذراعا ثم هبط في خامس توت فشرقت البلاد ووقع الغلآ ودام الشراقي ثلاث سنين متوالية ۞ وفي سنة ستين وسبعماية بلغ النيل اربع اصابع من عشرين ذراعا وثبت الي اول هاتور فخرج الناس الي الصحراء يدعون بهبوطه ۞ وفي سنة احدي وستين وسبعماية اخذ

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

قاع النيل فجآ اثني عشر ذراعا وكان الوفآ في سادس مسري
وبلغت الزيادة في تلك السنة اربعة وعشرين ذراعا علي
ما نقله المقريزي في الخطط ، وقد انكر بعض الناس ذلك
فايّد قول المقريزي الشيخ جلال الدين السيوطي رحمه الله
تعالي بما اورده في كتابه المسمي بكوكب الروضة ان النيل
زاد في تلك السنة نحو اربعة وعشرين ذراعا كما اورده
المقريزي ، وذلك في دولة الملك الناصر حسن بن محمد بن
قلاوون فرسم بابطال المناداة عليه وخاف الناس من الغرقة
وثبت الي خامس عشري بابه لم يهبط فحصل للناس غاية
الضرر فقطع جسر الفيوم وغرقت بساتين جزيرة الفيل
وغرق طريق شبرا والمنية ووصل الما الي اوايل دور
الحسينية فغرقت وطفت الابار بالما ونبع الما من ميضاة
جامع الحاكم وخرب عدة اماكن بالروضة وعلاها الما
حتي غطي ارضها وانقطع طريق بولاق من عدة اماكن
وخرب منها عدة دور واستمر في ثبات الي اخر بابه

وهذا لم يعهد مثله في الجاهلية ولا في الاسلام ولم تقع هذه الزيادة قط بمصر ولم يسمع بمثلها فخرج الناس الي الصحرآء ودعوا الي الله تعالي في هبوطه فلما خرجوا الي الصحرآء ودعوا هبط المآ في ذلك اليوم اربعة اصابع ؛ وقد عمل ابن ابي حجلة في هذه الواقعة مقامة عجيبة سماها السجع الجليل فيما جري من النيل ۞ ثم وقع عقب ذلك بمصر الوبا الذي طم وعم ۞ وفي سنة اربع وستين وسبعماية توقف النيل ليالي الوفا واستمر علي توقفه الي ثالث توت ثم اوفي وبلغت الزيادة في تلك السنة اربعة اصابع من ثمانية عشر ذراعا ثم هبط سريعا فوقع الغلآ ۞ وفي سنة ست وستين وسبعماية اخذ القاع فكان خمسة اذرع واربعة عشر اصبعا ۞ وفي سنة سبع وستين وسبعماية جا القاع كذلك ۞ وفي سنة ثلاث وسبعين وسبعماية زاد النيل زيادة مفرطة نحو اثنين وعشرين ذراعا وزيادة واستمر ثابتا الي اخر هاتور وفات اوان الزرع فخرج الناس الي جامع

عمرو

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

عمرو والجامع الازهر يدعون الي الله تعالي في هبوطه فهبط وذلك
في دولة الاشرف شعبان .... ۞ وفي سنة
خمس وسبعين وسبعماية توقف عن الزيادة حتي دخل النوروز
وكان بقي علي الوفا اصبعين ثم نقص فقلق الناس لذلك فرسم
السلطان للناس بالخروج الي الاستسقا فخرج جماعة من العلما
والصلحا ودعوا الي الله تعالي فهبط في ذلك اليوم خمسة اصابع
فتكرر خروج الناس الي الاستسقا فجا عقيب ذلك مطر عزيز
حتي غرقت الاراضي فزرع الناس بعض الحبوب فلما كان سابع
هاتور (توت .lis) زاد النيل اثني عشر اصبعا في يوم واحد ثم بعد
يومين زاد ثمانية اصابع ففرح الناس بذلك ثم اهبط جملة
واحدة وشرقت البلاد ووقع الغلا وكسر الخليج تاسع توت
من غير وفا وقد بقي للوفا خمس اصابع ثم اهبط من يومه
فاضطربت الاحوال .... ۞
وفي سنة ثمان وسبعين وسبعماية بلغت الزيادة تسعة عشر
ذراعا وستة اصابع ولم يقع مثل ذلك من ماية وخمسين

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

سنة وذلك في دولة الاشرف شعبان ۞ وفي سنة اربع وثمانين
وسبعماية انتهت السزيادة الي ثلاث اصابع من احدي
وعشرين ذراعا حتي عد ذلك من جملة الطوفان فدعا الناس الي
الله تعالي في هبوطه حتي هبط ۞ وفي سنة خمس وثمانين
وسبعماية اخذ قاع النيل فكان ثمانية اذرع ودخلت مسري
وهو في اثني عشر ذراعا واربعة اصابع فزاد في رابع
مسري اربعين اصبعا ثم زاد بعدها اربعة وثلاثين اصبعا
ثم اوفي في سادس مسري وانتهت الزيادة نحو خمسة اصابع
من احدي وعشرين ذراعا فغرقت عدة مواضع وتهدمت
دور وذلك في دولة الملك الصالح امير حاج بن الاشرف
شعبان ۞ وفي سنة ست وثمانين وسبعماية اخذ قاع النيل فكان
ثمانية اذرع واربعة اصابع واستمرت الزيادة حتي حصل
الوفا ۞ وفي سنة احدي وتسعين وسبعماية انتهت زيادة النيل
الي تسعة عشر ذراعا وثمانية عشر اصبعا وثبت الي تاسع
بابه فعد ذلك من النوادر ۞ وفي سنة ثلاث وتسعين وسبعماية

Cosmographie de Ben-Ayas.

اخذ القاع فجا سبعة اذرع وعشرين اصبعا وكان الوفآ في
سابع مسوري وثبت الي اخربابه ۞ وفي سنة خمس وتسعين
وسبعماية بلغت زيادة النيل ثمانية اصابع من عشرين ذراعا
وثبت الي رابع بابه ۞ وفي سنة ست وتسعين وسبعماية ثبت
النيل الي هاتور وهو علي ثمانية عشر اصبعا من تسعة عشر
ذراعا فعد ذلك من النوادر ۞ وفي سنة سبع وتسعين
وسبعماية زاد النيل المبارك في اخر يوم من ابيب اربعين
اصبعا في يوم واخذ ثم في اليوم الثاني وهو اول مسري زاد
الله تعالي في النيل المبارك اثنين وستين اصبعا ثم زاد الله
تعالي في اليوم الثالث وهو ثاني من مسري خمسين اصبعا ثم
في اليوم الرابع زاد الله تعالي في النيل المبارك ثلاثين اصبعا
فاوفي وزاد اصبعين فكان جملة ما زاده في اربعة ايام
سبعة اذرع ونصف ذراع واصبعين وكان الوفآ في ثالث
مسري وهذه الزيادة لم يعهد مثلها في ما تقدم من السنين
الماضية ولا سمع بمثل ذلك وكان ذلك في دولة الملك الظاهر

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

برقوق .... ۞ واستمر هذا النيل في ثبات الي اول هاتور وهو في تسعة عشر ذراعا لم ينقص فحصل للناس منه الضرر الشامل ۞ وفي سنة تسع وتسعين وسبعماية اوفي النيل عاشر مسري ونزل السلطان برقوق وفتح السد بنفسه ۞ وفي سنة ثلاث وثمانماية توقف النيل عن الزيادة قرب الوفا ثم زاد ثمانية واربعين اصبعا في ليلة واحدة ثم اوفي واستمر في الزيادة ۞ وفي سنة ست وثمانماية توقف النيل عن الزيادة الي ثالث ايام النسي وقد بقي عليه من الذراع السادس عشر اثنان وعشرون اصبعا ثم نقص ولم يوف فلما كان اول يوم في توت فتح السد من غير وفا وقد بقي من الوفا اربع اصابع فشرقت البلاد ووقع الغلا وذلك في دولة الناصر فرج بن برقوق ۞ وفي سنة سبع وثمانماية احترق النيل احتراقا زايدا غير ما يعهد حتي صار الناس يخوضون من بر مصر الي بر الجيزة وجا القاع في تلك السنة ذراعا واحدا وعشرة اصابع واخذ القاع من بر الجيزة وتزايد بعد ذلك

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

حتي اوفي وكان نيلا شحيحا وذلك في دولة الناصر فرج بن برقوق ۞ وفي سنة ثمان وثمانماية اوفي النيل المبارك سابع عشر مسري فلما اوفي توجه الامير فارس حاجب الحجاب الي المقياس وخلق العمود ونزل في الحراقة وفتح السد ۞ وفي سنة احدي عشرة وثمانماية اوفي النيل المبارك ونزل الملك الناصر فرج وفتح السد بنفسه ۞ وفي سنة اثني عشرة وثمانماية اوفي النيل ونزل الملك الناصر فرج وفتح السد واستمر النيل يزيد حتي بلغ في الزيادة الي اثنين وعشرين ذراعا واصبع من ثلاثة وعشرين وثبت الي نصف هاتور فحصل للناس بسبب ذلك الضرر الزايد وغرق في البلاد اكثر من مايتين ضيعة وعدة بساتين من جزيرة الفيل وانقطعت منه الطرقات علي المسافرين و وصل المآ الي دور الحسينية من نزز الارض .... (1) ۞

وفى سنة خمس عشرة وثمانماية اوفي النيل المبارك في

(1) Nous suivons ici le m.s 595; les autres placent les événemens dont il s'agit à l'année 811, et omettent entièrement 812.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

سابع عشر مسري فتوجه الي فتح السد ثلاثة من الامرآ
وهم امير سلاح وامير مجلس ودوادار كبير وذلك في دولة
الخليفة العباسي ۞ وفي سنة ست عشرة وثمان ماية اوفي
النيل المبارك تاسع مسري فنزل الملك المويد شيخ وفتح
السد بنفسه وهو اول فتحه للسد ۞ وفي سنة ثمان عشرة
وثمانماية اوفي النيل المبارك حادي عشر مسري وزاد عن
الوفا خمسة عشر اصبعا فتوجه الي فتح السد الملك المويد
شيخ ۞ وفي سنة تسع عشرة وثمانماية توقف النيل عن
الزيادة ليالي الوفا فرسم السلطان لحاجب الحجاب بان يتوجه
الي الروضة ويحرق الخيام التي بها ففعل ذلك ثم حصل
الوفا في عاشر مسري ونزل السلطان وفتح السد بنفسه علي
العادة ۞ وفي سنة عشرين وثمانماية توقف النيل المبارك عن
الزيادة وقلق الناس لذلك وارتفع سعر القمح واستمر الحال علي
ذلك اياما ثم بعث الله تعالي بالزيادة الي ان اوفي ۞ وفي سنة
احدي وعشرين وثمانماية اوفي النيل المبارك ونزل السلطان

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

وفتح السد بنفسه وامر الامرآ المتقدمين بان يزين كل واحد منهم حراقة فزينوها بالسناجق والطبول والزمور والكؤسات ۞ وفي سنة اثنين وعشرين وثمانماية اوفي النيل وكان الملك المويد ببولاق في بيت ابن البارزي فاحضروا له الذهبية الي هناك ونزل بها وسار الي المقياس وحوله المراكب حتي طلع الي المقياس ثم نزل وتوجه الى السد ففتحه وطلع الي القلعة ۞ وفي سنة ثلاث وعشرين وثمانماية توقف النيل عن الزيادة وارتفع سعر القمح واستمر توقفه اياما فنادي السلطان في القاهرة للناس بصوم ثلاثة ايام فلم يزد شيا فخرج السلطان والخليفة والقضاة والعلمآ والصلحآ والناس قاطبة للاستسقآ ولبس السلطان جبة صوف ابيض وعلي راسه ميزر ابيض ملفوف عمامة مدورة وارخي لها عذبة فلما توجه الي الصحرآ خطب هناك قاضي القضاة جلال الدين البلقيني خطبة الاستسقآ علي العادة وصلي السلطان علي الرمل من غير سجادة وبكي وتضرع الي الله تعالي بالدعآ فلما عاد السلطان

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

زاد النيل ثاني يوم اثني عشر اصبعا واستمر يزيد الي ان اوفي
وكان نيلا شحيحا ولم يثبت روي نصف البلاد ووقع الشراقي
والغلآ ۞ وفي سنة اربع وعشرين وثمانماية زاد النيل المبارك
في اول يوم من البشارة ثلاثين اصبعا دفعة واحدة فاستبشر
الناس بذلك وقبل البشارة بيوم نزل الملك المويد المحروس
فيه فزاد ثاني يوم ما ذكرناه فسر السلطان وكانت القاعدة
عشرة اذرع واوفي في اوايل مسري وبلغت الزيادة عشرين
اصبعا من تسعة عشر ذراعا ۞ وفي سنة خمس وعشرين
وثمانماية اوفي النيل المبارك في تاسع عشر ابيب وزاد في
يوم واحد خمسين اصبعا واستمرت الزيادة الي عشرين ذراعا
واصبع من احد وعشرين ذراعا وثبت الي نصف هاتور
ولم يهبط فحصل منه غاية الضرر للفلاحين وتعذر الزرع عن
اوانه وذلك في اوايل دولة الاشرف برسباي ۞ وفي سنة ست
وعشرين وثمانماية اوفي النيل سادس مسري في شهر رمضان
فنزل سيدي محمد بن الاشرف برسباي وفتح السد ..... ۞ وفي
سنة

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

سنة سبع وعشرين وثمانماية توقف النيل عن الزيادة فقلق
الناس بسبب ذلك ثم اوفي ثالث عشر مسري وسكن
الاضطراب ۞ وفي سنة ثمان وعشرين وثمانماية اوفي النيل
المبارك رابع عشر مسري في شهر رمضان ۞ وفي سنة تسع
وعشرين وثمانماية اوفي النيل المبارك علي العادة ۞ وفي سنة
ثلاثين وثمانماية توقف النيل عن الزيادة ليالي الوفآ ونزل
الوالي الي الروضة وحرق الخيام التي كانت بها ثم اوفي وكسر
السد ثم نقص بعد ذلك ولم يثبت وكان منتهي الزيادة سبعة
عشر ذراعا واصبعين فشرقت البلاد ووقع الغلآ ۞ وفي سنة
احدي وثلاثين وثمانماية زاد النيل المبارك في اول يوم من
مسري اربعة وعشرين اصبعا دفعة واحدة وكان الوفآ في رابع
عشر مسري ۞ وفي سنة اثنين وثلاثين وثمانماية اوفي النيل
المبارك ثاني عشر مسري ثم توقف بعد الوفآ وهبط سريعا
فشرقت غالب البلاد ووقع الغلآ ۞ ولما اشتد الامر توجه الاشرف
برسباي الي الاثار النبوية فزار ودعا الي الله تعالي بالزيادة ۞ وفي

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

سنة ثلاث وثلاثين وثمان ماية اوفي النيل المبارك ثامن عشر مسري فنزل الاشرف برسباي وفتح السد بنفسه وفي مدة ولايته لم يفتحه الامرا واحد وكان عقيب وفا النيل فنا عظيم مات فيه ولد المقر الناصري فاستخف الناس عقل السلطان كيف فقد ولد ونزل فتح السد عقب موته ومن الحوادث انه وجد في النيل قبل الزيادة اسماك قد طفت علي وجه الما وهي مينة وقد صبغت بالدم الاحمر وكان الطعن (الطاعون .lis) عمال بمصر ۞ وفي سنة اربع وثلاثين وثمانماية اوفي النيل المبارك تاسع عشر ابيب فنزل الامير قرقماس الشعباني حاجب الحجاب وفتح السد علي العادة ۞ وفي سنة خمس وثلاثين وثمانماية اوفي النيل المبارك خامس مسري فنزل الامير جقمق العلايي امير اخور كبير وفتح السد علي العادة ۞ وفي سنة ست وثلاثين وثمانماية اوفي النيل المبارك سادس عشري مسري ثم نقص قبل الوفا ست اصابع ثم رد النقص واوفي ففرح الناس ۞ وفي سنة سبع وثلاثين وثمانماية اوفي النيل المبارك سابع مسري

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

فاوفي وزاد عشرة اصابع وقد وقع في هذه السنة اتفاق غريب لم يقع قط وهو ان النيل اوفي في هذا العام العربي مرتين وذلك انه اوفي في ثاني المحرم الموافق لسابع مسري ثم اوفي رابع عشر ذي الحجة من اواخر السنة العربية اوفي النيل مرتين فعد ذلك من النوادر الغريبة ثم ان النيل زاد بعد الوفا بيوم ثمانية اصابع ثم في ثالث يوم من الوفا زاد خمسة عشر اصبعا فعدت هذه الزيادة من النوادر ايضا ۞ وفي سنة ثمان وثلاثين وثمان ماية اخذ قاع النيل فجات القاعدة احد عشر ذراعا وعشرة اصابع فعد ذلك من النوادر وكان الوفا ثاني مسري ونودي علي النيل في اول مسري بزيادة خمسين اصبعا دفعة واحدة فلما اوفي نزل المقر الجمالي يوسف ابن السلطان وفتح السد علي العادة ۞ وفي سنة تسع وثلاثين وثمانماية اوفي النيل علي العادة ونزل ابن السلطان وفتح السد ۞ وفي سنة اربعين وثمانماية اوفي النيل علي العادة ۞ وفي سنة احدي واربعين

Cosmographie de Ben-Ayâs.

وثمانماية اوفي النيل المبارك رابع عشري مسري ۞ وفي
سنة اثنين واربعين وثمانماية اوفي سادس عشري مسري وفتح
السد علي العادة ۞ ومن الحوادث ان في اوايل مسري امطرت
السمآ مطرا عزيزا وتوقف النيل عن الزيادة اياما فقلق الناس
لذلك ثم زاد حتي اوفي ولم يتحصل من المطر سوء قط ۞ وفي سنة
ثلاث واربعين وثمانماية اوفي النيل علي العادة ۞ وفي سنة خمس
واربعين وثمانماية زاد النيل في رابع بونه زيادة مفرطة فغرقت
الامكنة وحصل الضرر وانتهت الزيادة الي عشرين اصبعا
من عشرين ذراعا في غير اوان الزيادة واستمرت الزيادة عمالة
حتي اوفي سابع عشري ابيب فعد ذلك من النوادر وذلك في
دولة الظاهر جقمق وانتهت الزيادة الي احد وعشرين اصبعا من
احد وعشرين ذراعا وكان الوفا سادس مسري ۞ وفي سنة ست
واربعين اوفي علي العادة وفتح السد المقر الناصري محمد
بن الظاهر جقمق ۞ وفي سنة سبع واربعين اوفي علي
العادة ۞ وفي سنة تسع واربعين اوفي علي العادة فنزل

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

سيدي عثمان بن الملك الظاهر جقمق وفتح السد وهذا
اول فتحه للسد بعد اخيه المقر الناصري محمد ۞ وفي سنة
خمسين وثمانماية اوفي علي العادة فنزل سيدي عثمان وفتح
السد ايضا ۞ وفي سنة احدي وخمسين اوفي وفتحه علي
العادة سيدي عثمان ۞ وفي سنة اثنين وخمسين لما اوفي
نزل وفتحه سيدي عثمان ايضا ۞ وفي سنة ثلاث وخمسين
توقف النيل اياما وقلق الناس لذلك وتوجه الوالي الي الروضة
واحرق الخيام التي بها وارتفع سعر القمح ثم اوفي ونزل
سيدي عثمان بن السلطان وفتح السد علي العادة ۞ وفي
سنة اربع وخمسين في دولة الظاهر جقمق اخذ قاع النيل
فجآت ستة اذرع وبعض اصابع فلما زاد النيل الي الوفآ توقف
عن الزيادة وبقي اربعة اصابع فضج الناس لذلك ومضت
مسري ولم يف ودخل توت ولم يف فشحنت الغلال من
السواحل وادخلوا المغل الحواصل فتكالبت الناس علي شر
القمح ۞ ثم اذا النيل نقص ثلاث اصابع فاشتد قلق الناس

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

من ذلك فنادي السلطان بالخروج الي الاستسقآ فخرج
الخليفة والقضاة ومشايخ العلم والصلحآ والناس قاطبة
ولم ينزل الملك الظاهر جقمق للاستسقا كما فعل المويد
شيخ ثم نصب هناك منبرا في الصحرآ وخطب عليه قاضي
القضاة المناوي الشافع فلما خطب خطبة الاستسقآ وقصد
ان يحول رداه وهو في الخطبة فسقط الردآ الي الارض فلم
يتفال الناس بذلك فلما رجع الناس من الاستسقا طلع ابن
ابي الرداد ونادي بزيادة اصبع ففرح الناس بذلك ثم توقف
النيل عن زيادة النقص فمضي توت والباقي للوفآ سبعة
اصابع فنقص النيل وهبط جملة واحدة فرسم السلطان
بفتح السد من غير وفآ فلما فتح السد لم يجر فيه المآ الا قليلا
ثم هبط فعم البلا ووقع الغلا وشرقت البلاد وهلك العباد
وارتفع سعر القمح الي سبعة دنانير كل اردب ۞ وفي سنة
خمس وخمسين وثمانماية اوفي النيل المبارك ونزل سيدي
عثمان بن السلطان وفتح السد علي العادة ففرح الناس

بذلك لانه في العام الماضي لم يحصل الوفآ وهـذا النيـل
احترق قبل الزيادة وصار الناس يخوضون البحـر من بولاق
الي انبابة فخشي الناس ان يكون هـذا النيـل شحيحا مثل
العام الماضي فبعث الله تعالي بالوفآ ۞ وفي سنة ست وخمسين
وثمانماية اوفي النيل علي العادة ونزل ابن السلطان وفـتح
السد ۞ وفي سنة سبع وخمسـين وثمانماية اوفي النيل المبارك
علي العادة ونزل المقـر الشهابي احمـد ولد الاشرف اينال
وفتح السد وهو اول فتحه للسد ۞ وفي سنة ثمان وخمسين اوفي
النيل المبارك ثالث عشر مسري ونزل ابن السلطان فتح
السد علي العادة ۞ وفي سنة تسع وخمسين اوفي النيـل
خامس عشر مسري ونزل المقـر الشهـابي احمـد ولد
السلطان وفتح السد علي العادة ۞ وفي سنة ستين وثمانماية
اوفي النيـل سادس مسري وفـتح علي العادة ۞ وفي سنة
احدي وستين اوفي النيـل المبارك علي العادة ۞ وفي سنة
اثنين وستين اوفي ثاني عشر مسري وفتح علي العادة ۞ وفي

Cosmographie de Ben-Ayâs.

١

سنة ثلاث وستين اوفي ونزل ابن السلطان فتح السد علي العادة ۞ وفي سنة اربع وستين اوفي حادي عشر مسري ونزل ابن السلطان وفتحه علي العادة ۞ وفي سنة خمس وستين اوفي النيل المبارك ونزل الاتابكي جرباش كرت وفتح السد علي العادة وذلك في اوايل ولاية الظاهر خشقدم ۞ وفي سنة ست وستين توقف النيل عن الزيادة في اوايل ابيب واستمر متوقفا اربعة عشر يوما وتغير لونه وطعمه وصار اخضر حتي عف الناس عن شربه وقلق الناس وارتفع السعر وعز وجود الخبز في الاسواق ووقع الغلا واستمر النيل في التوقف وكثر القال والقيل بين الناس وزعموا ان النيل لم يطلع تلك السنة وهم الظاهر خشقدم بهدم المقياس حتي لايعلم الناس الزيادة من النقصان فاشار الشيخ امين الدين الاقصراي علي السلطان بالتثبت في ذلك ثم ان السلطان رسم لقضاة القضاة ومشايخ العلم بان يتوجهوا الي المقياس ويقيموا به ويسالوا الله تعالي في الزيادة فتوجه

فتوجه القضاة الي المقياس واقاموا به اياما وهم يدعون الي الله تعالي بالزيادة ۞ ثم بعد مضي اربعة عشر يوما زاد اصبعين فطلع ابن ابي الرداد وبشر السلطان بزيادة الاصبعين فالبسه سلاري صوف بسنجاب واستمرت الزيادة عمالة حتي اوفي اواخر مسري ۞ وفي سنة سبع وستين اوفي النيل المبارك تاسع مسري فتوجه الامير جانبك نايب جده الدوادار الكبير وصحبته سيدي احمد ابن العيني سبط الظاهر خشقدم ففتحا السد علي العادة ۞ وفي سنة ثمان وستين وثمانماية اوفي النيل المبارك عاشر مسري فنزل الظاهر خشقدم وتوجه الي المقياس وخلق العمود ونزل في الحراقة الي السد وفتحه وهو اخر من ادركناه من الملوك فتح السد فكان يوما مشهودا ۞ وفي سنة تسع وستين اوفي النيل المبارك ثاني عشر مسري فنزل السلطان وفتح السد بنفسه وكان يوما مشهودا ۞ وفي سنة سبعين وثمانماية توقف النيل ستة ايام واستمر توقفه الي حادي عشر مسري فلما كان يوم الجمعة توجه الامير

Cosmographie de Ben-Ayas.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

تمران والي الشرطة وعدي الي الروضة وحروق الخيام وضرب جماعة من المتفرجين بالمقارع وكان يوما مهولا فلما كان يوم السبت سابع عشري الحجة بعث الله تعالي بالزيادة حتي اوفي في عشري مسري فتوجه الاتابكي قانم التاجر وفتح السد علي العادة ۞ وفي سنة احدي وسبعين توقف النيل في مبدء الزيادة واستمر في هذا لتوقف ثمانية ايام متوالية حتي قلق الناس وشحطت الغلال وتكالب الناس علي شرا القمح ورسم السلطان للقضاة الاربعة ومشايخ العلمآ بالتوجه الي المقياس يدعون الي الله تعالي بالزيادة فلما توجهوا الي المقياس بعث الله تعالي بالزيادة الي ان اوفي في سادس عشر مسري اوايل المحرم سنة اثنين وسبعين وثمانماية فلما اوفي توجه الظاهر خشقدم الي المقياس وخلق العمود ونزل في الحراقة وفتح السد وكان هذا اخر مواكب الظاهر خشقدم فانه مات عقيب ذلك ۞ وفي سنة ثلاث وسبعين توقف النيل عن الزيادة اياما وقلق الناس وارتفعت الاسعار وتشحط القمح ثم بعث

اللّه تعالى بالزيادة واوفي ثم اهبط سريعا في اثنا توت وتزايد امر Cosmographie de Ben-Ayas.
الغلآ وذلك في اوايل دولة الاشرف قايتباي رحمة الله ۞ وفي سنة
اربع وسبعين اوفي النيل المبارك في الرابع والعشرين من
مسري فتوجه لاجين الظاهري احد الامرآ المقدمين وفتح
السد ۞ وفي سنة خمس وسبعين اوفي النيل المبارك ثاني
عشري مسري فتوجه الاتابكي جانبك قلقسيز وفتح السد
علي العادة ۞ وفي سنة ست وسبعين اوفي النيل المبارك ثاني
عشري مسري فتوجه الاتابكي ازبك وفتح السد علي العادة ۞
وفي سنة سبع وسبعين اوفي حادي عشري مسري وفتحه
الاتابكي ازبك ۞ وفي سنة ثمان وسبعين اوفي خامس مسري
وفي ذلك اليوم نودي عليه اثني عشر اصبعا من سبعة عشر
ذراعا فتوجه الامير لاجين امير مجلس وفتحه علي العادة ۞ وفي
سنة تسع وسبعين اوفي عشرين من مسري وتوجه الاتابكي
ازبك وفتحه علي العادة ۞ وفي سنة ثمانين وثمانماية اوفي
ثاني عشر مسري وفتحه الاتابكي ازبك ۞ وفي سنة اثنين

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

وثمانين اوفي اخر ابيب وكسر اول يوم من مسري وفتحه لاجين امير مجلس وانتهت الزيادة الي احد وعشرين اصبعا من احد وعشرين ذراعا في اواخر بابه وكان للناس مدة طويلة لم يروا نيلا مثل هذا لانه قطع الطرقات والجسور وغرقت اراضي المنية وشبرا وغرقت الروضة وطريق مصر وبولاق وجزيرة الفيل وكوم الريش وطفت الابار ۞ وفي سنة ثلاث وثمانين اوفي رابع مسري وفتحه ازبك علي العادة ومن الحوادث الغريبة ان ليلة الوفا انقطع سد ابي المنجا (1) وانقلب عن اخره فحصل للبلاد التي تحته غاية الضرر وعروق مغل (2) المقطعين ومن العجايب ان النيل لم يتاثر بجسر ابي المنجا لما انقلب (3) واوفي تلك الليلة وزاد اثني عشر اصبعا فعد ذلك من النوادر ۞ وفي سنة اربع وثمانين اوفي النيل تاسع عشري ابيب وفتح السد في اخر يوم من ابيب ثم زاد بعد

(1) انقطع سد يقال له ابو المنجا Ms. de M.r Marcel.

(2) فلال Idem.

(3) لم يتاثر لذلك الجسر حين انقلب ابو المنجا Ms. de le Grand.

Cosmographie de Ben-Ayâs.

الوفا بيومين عشرين اصبعا فغلق الذراع السابع عشر
وستة اصابع من الثامن عشر فعد من النوادر ❁ وفي سنة
خمس وثمانين اوفي علي العادة وفتح السد الاتابكي ازبك ❁ وفي
سنة ست وثمانين اوفي خامس عشر مسري علي العادة فرسم
السلطان للامير ازبك اليوسفي المعروف بالخازندار ان يفتح
السد لان الاتابكي ازبك كان في تجريدة بحلب ❁ وفي سنة
سبع وثمانين اوفي وفتحه الاتابكي ازبك علي العادة ❁ وفي
سنة ثمان وثمانين اوفي في ثامن عشر مسري وفتحه الاتابكي
ازبك علي العادة ❁ وفي سنة تسع وثمانين اوفي في ثامن
عشر مسري وفتحه الاتابكي ازبك علي العادة ❁ وفي سنة
تسعين وثمانماية اوفي في عشري مسري وفتحه الاتابكي
ازبك علي العادة ❁ وفي سنة احدي وتسعين اوفي ثامن
عشر مسري فتوجه الامير ازدمر تمساح وفتح السد وكان
الاتابكي ازبك غايبا في تجريدة ومن النوادر ان النيل زاد يوم
فتح السد عشرين اصبعا من الذراع السابع عشر واستمرت

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

الزيادة عمالة بعد الوفا ثلاثة ايام متوالية وكانت الزيادة في ثلاثة
ايام تسعة واربعين اصبعا فعد ذلك من النوادر ۞ وفي سنة
اثنين وتسعين اوفي في ثامن عشر مسري وتوجه الاتابكي
ازبك وفتح السد علي العادة ۞ وفي سنة ثلاث وتسعين اوفي
حادي عشر مسري فتوجه آقبردي الدوادار وفتح السد ولم
يتفق لآقبردي انه فتحه غير هذه السنة بِمُوْجِبِ غيبة
الاتابكي ازبك في التجريدة ۞ وفي سنة اربع وتسعين اوفي
في سادس مسري اول يوم من شهر رمضان فلم تحصل
بهجة مثل العادة فتوجه الاتابكي ازبك وفتحه علي العادة ۞ وفي
سنة خمس وتسعين اوفي رابع مسري في علشر شهر رمضان
فتوجه الامير ازدمر تمساح وفتحه علي العادة ۞ ومن النوادر
ان النيل زاد ثاني الوفا ثلاثة وثلاثين اصبعا ۞ وفي سنة ست
وتسعين اوفي ليلة عيد الفطر فلما بلغ السلطان انه اوفي
اخره وفتح في اليوم الثاني من شوال خامس مسري فصار العيد
عيدين وهو من النوادر ۞ وفي سنة سبع وتسعين اوفي النيل

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

المبارك خامس عشر مسري حادي عشر شوال فتوجه الاتابكي
ازبك وفتح السد علي العادة فلما بلغ النيل سبعة عشر
اصبعا من ثمانية عشر ذراعا توقف واخذ في النقص فقلق
الناس لذلك ونقص ثم بعث الله تعالي بالزيادة ففرح الناس
بذلك ۞ وفي سنة ثمان وتسعين اوفي ثاني عشر مسري
وفتحه الاتابكي ازبك ۞ وفي سنة تسع وتسعين اوفي وكان
توقف اياما فقلق الناس ونقص ثم بعث الله تعالي بالزيادة
حتي اوفي كما ذكر فتوجه الاتابكي ازبك وفتح السد علي العادة
وحصل للناس غاية السرور ۞ وفي سنة تسعماية اوفي النيل
المبارك وتوجه الاتابكي ازبك وفتح السد علي العادة وكان
ذلك اخر فتحه للسد وجري له ما جري ۞ وفي سنة احدي
وتسع ماية اوفي وكان الاشرف قايتباي في النزع فتوجه
الاتابكي تمراز وفتح السد فكان هذا اول فتحه واخر فتحه
وكان الناس في غاية الاضطراب ۞ وفي سنة اثنين وتسعماية كان
الحرب ثايرا بين الامير اقبردي الدوادار والناصري محمد بن

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

الاشرف قايتباي فتوقف النيل عن الزيادة ليالي الوفآ واستمر يسلسل في الزيادة الي سابع عشري مسري فاوفي وكسر في الثامن والعشرين من مسري ثاني عشر ذي الحجة فرسم الامير آقبردي للوالي ان يفتحه فلما وصل الي السد وجد الشيخ عبد القادر الدشطوطي قد فتح جانبا من السد وسال منه المآ ولم يتوجه احد من الناس الي الفرجة علي فتح السد وكان الحرب اشد ما يكون وقد ابطا النيل عن ميعاد الوفآ نحو عشرين يوما والناس لم يلتفتوا الي امر الوفآ ۞ فلما اوفي لم يقم سوي اياما وهبط سريعا فشرقت البلاد وارتفعت اسعار الغلال ۞ وفي سنة ثلاث وتسع ماية وافق مستهل المحرم يوم نوروز القبط بموجب تحويل السنة القبطية الي السنة العربية واوفي النيل رابع المحرم سنة اربع وتسعماية والوفآ (lisez الموافق لتاسع عشر) تاسع عشر مسري فقوي عزم الملك الناصر ان يفتح السد بنفسه وتوجه الي المقياس فلم يمكنه الامرآ من ذلك خوفا عليه من القتل فشق عليه ذلك فنزل الناصري من القلعة

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

القلعة بعد العشآ ومعه الفوانيس والمشاعل واولاد عمه وبعض الخاسكية فتوجه لفتح السد تحت الليل وتوجه الي سد القنطره قديدار ففتحه ايضا ثم عاد الي القلعة وكل هذا تحت الليل فلما طلع النهار وجد الناس الخلجان معمرة بالمياه وما وقع هذا في الجاهلية ولا في الاسلام ان السد فتح بالليل فان فتح السد من جملة افراح اهل مصر فقطع علي الناس سرورهم بيوم الوفآ ۞ ومن العجايب ان الملك الناصر محمد ابن قايتباي لما فعل ذلك قتل عقيب انصراف النيل من هذه السنة ۞ وفي سنة اربع وتسعماية زاد الله تعالي في النيل المبارك في ثالث مسري ثلاثين اصبعا ثم في رابعها اربعين اصبعا دفعة واحدة ثم في خامسها عشرين اصبعا ثم اوفي خامس مسري وكسر في سادس مسري فلما اوفي رسم الظاهر قانصوه خال الملك الناصر للامير طومان بك الدوادار بان يتوجه ويفتح السد وكانت الاتابكة يوميذ شاغرة ثم ان النيل استمر في الزيادة والثبوت الي اواخر بابه ۞ وفي سنة خمس

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

وتسعماية اوفي النيل المبارك ثامن مسري فتوجه الامير طومان باي الدوادار وفتحه علي العادة وكان اخر فتحه للسد وتسلطن عقيب ذلك ۞ وفي سنة ست وتسعماية اوفي تاسع مسري وذلك في دولة الاشرف الغوري وكان الحرب عمال بين الاتراك فلم يجسر الاتابكي قيت الرجبي ان يفتح السد فتوجه الي فتحه الامير مغلباي الشريفي الزردكاش وكان يوما مهولا وانتهت الزيادة الي سبعة عشر اصبعا من عشرين ذراعا وثبت الي نصف بابه ۞ وفي سنة سبع وتسعماية في رابع مسري زاد الله تعالى في النيل المبارك اربعين اصبعا دفعة واحدة وفي خامس مسري عشرين اصبعا ثم اوفي ثامن مسري وزاد احد عشر اصبعا وفتح في تاسع مسري فتوجه الاتابكي قيت الرجبي وفتحه وانتهت الزيادة خمسة اصابع من عشرين ذراعا وكان في العام الماضي ارجح من ذلك ۞ وفي سنة ثمان وتسعماية اوفي تاسع مسري فتوجه الامير سودون العجمي امير مجلس وفتح السد وكان الاتابكي قيت غايبا في مكة المشرفة

Cosmographie de Ben-Ayâs.

وانتهت الزيادة الي احد عشر اصبعا من تسعة عشر ذراعا
وكان نيلا شحيحا ۞ وفي سنة تسع وتسعماية اوفي في
خامس عشرين من مسري فتاخر عن النيل الماضي سبعة
عشر يوما فتوجه الاتابكي قيت وفتح السد علي العادة
وكان هذا اخر فتحه للسد وانتهت الزيادة الي ثلاث عشر
اصبعا من تسعة عشر ذراعا وثبت الي عشري توت ۞
وفي سنة عشرة وتسعماية اوفي تاسع مسري فتوجه
الاتابكي قرقماس بن ولي الدين وفتح السد وهذا اول فتحه
للسد ۞ وفي سنة احدي عشرة وتسعماية اوفي عشري
مسري فتوجه الاتابكي قرقماس وفتحه علي العادة وانتهت
الزيادة اصبعين من عشرين ذراعا وهبط سريعا ۞ وفي سنة
اثنتي عشرة وتسع ماية اوفي عاشر مسري بعد ان سلسل
في مبتداه ثم زاد سادس مسري ثلاثين اصبعا ثم في
اليوم السابع منها زاد عشرين اصبعا ثم في ثامنها
عشرين ايضا ففي ثلاثة ايام زاد سبعين اصبعا فلما اوفي

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

توجه الاتابكي قرقماس وفتحه علي العادة وانتهت الزيادة
الي ثمانية عشر اصبعا من تسعة عشر ذراعا فكان في
العام الماضي ارجح بثمان اصابع ۞ وفي سنة ثلاث عشرة
وتسعماية زاد خمسين اصبعا دفعة واحدة في حادي عشر
مسري ثم ثاني عشرها زاد عشرين اصبعا ثم في ثالثها
عشرين اصبعا ففي ثلاثة ايام تسعون اصبعا ثم اوفي في
رابع عشر مسري وذلك في دولة الاشرف الغوري فتوجه
الاتابكي قرقماس وفتحه علي العادة وثبت علي تسعة عشر
ذراعا وخمسة اصابع الي عشرين من بابه ۞ وفي سنة اربع
عشرة وتسعماية اوفي رابع عشر مسري فتوجه الاتابكي
قرقماس وفتحه علي العادة ومن الحوادث ان جسرام دينار
انقطع ليالي الوفا فاضطربت احوال الناس فرسم السلطان
لجماعة من الامرآ المقدسين ان يتوجهوا الي سده فتوجه
ستة امرآ فاعياهم سده وحصل للناس بسببه الضرر
الشامل وصاروا يمسكون الناس من الطرقات ويرمونهم في

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

الحديد ويتوجهون بهم الي الجسر وانتهت الزيادة الي اثنين
وعشرين اصبعا من تسعة عشر ذراعا وثبت الي اواخر بابه ۞
وفي سنة خمس عشرة وتسعماية اوفي في عشري مسري
فتوجه الاتابكي قرقماس وفتح السد وهذا اخر فتحه ومات
عقب ذلك وكان منتهي الزيادة احد وعشرين اصبعا من
ثمانية عشر ذراعا وثبت الي اخر توت وتاخر عن العام الماضي
سبعة ايام ۞ وفي سنة ستة عشر تسعماية اوفي خامس عشر
مسري وكان ليالي الوفا توقف علي خمسة اصابع فنزل
السلطان الي المقياس وبات به وقرا ختمة شريفة فاوفي ثاني
ليلة فاستبشر الناس بنزول السلطان وكان كما تقدم علي
خمسة اصابع فزاد اربعة وتوقف علي اصبع واحد ۞ ولما
اوفي نزل الاتابكي سودون العجمي وفتحه علي العادة واستمرت
الزيادة الي سابع عشر توت وثبت علي تسعة اصابع من
عشرين ذراعا وفي هذه السنة رسم السلطان بسد خليج
الزربية فعمل عليه جسرا فاقام نحو سنتين ثم بطل ذلك واعيد

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

كما كان ۞ وفي بسنة سبعة عشر وتسعماية اوفي اول يوم
من مسري وفتح السد في اليوم الثاني منها ووقع مثل
ذلك في دولة الاشرف قايتباي سنة ثلاث وثمانين فلما اوفي
زاد عن الوفا عشرة اصابع من الذراع السابع عشر واليوم
الثاني اثني عشر اصبعا واليوم الثالث ستة عشر اصبعا فغلق
سبعة عشر ذراعا واربعة (lisez اربعة عشر) اصابع من الثامن
عشر حتى عد ذلك من نوادر الزيادات ولما اوفي رسم الاشرف
الغوري للاتابكي سودون العجمي بان يتوجه لفتح السد
ففتحه علي العادة وانتهت الزيادة الي احد عشر اصبعا
من احد وعشرين ذراعا فكان ازيد من الماضي بثلاثة اصابع ۞
وفي ثمان عشرة وتسعماية اوفي رابع عشر مسري وزاد
خمسة اصابع من السابع عشر وتوجه الاتابكي سودون
ففتحه علي العادة وانتهت الزيادة الي اربعة اصابع من
عشرين ذراعا فكان العام الماضي ازيد من هذا ۞ وفي سنة
تسعة عشر وتسعماية اوفي في ثامن عشري مسري وعلق

السترعلي شباك القصر الجديد الذي انشاه السلطان
علي بسطة المقياس فسلسل الزيادة وابطا عن ميجاله اياما
ثم اوفي فتوجه الاتابكي سودون العجمي وفتحه علي العادة
وانتهت الزيادة خمسة عشر اصبعا من عشرين ذراعا فكان
ازيد من الماضي باحد عشر اصبعا ۞ وفي سنة عشرين
وتسعماية اوفي في خامس مسري وفتح في السادس منها
وتوجه الاتابكي سودون العجمي وفتح السد علي العادة وللناس
مدة طويلة لم يروا النيل اوفي في خامس مسري وذلك
في سنة احدي وعشرين القبطية واستمر في زيادة قوية
حتي ثبت علي ستة عشر اصبعا من احد وعشرين ذراعا في
اوايل هاتور وحصل به غاية النفع وروي ساير البلاد وكل
ذلك في دولة الاشرف الغوري ۞ وفي سنة احدي وعشرين
وتسعماية اوفي خامس مسري وثبت علي تسعة عشر ذراعا
ونصف ۞ وفي سنة اثنين وعشرين وتسعماية جات القاعدة
اثني عشر ذراعا وذكروا انه بقي علي الوفا ماية اصبع الا

COSMOGRAPHIE de BEN-AYAS.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

الاربعة اصابع فعد ذلك من النوادر وللناس نحو ماية
واثنين وستين سنة لم يروا قاعدة اثني عشر ذراعا مثل هذه
من ايام السلطان حسن بن قلاوون وكان الوفا في هذه
السنة يوم الأثنين حادي عشري جمادي الاخر الموافق
لسابع عشري ابيب قبل مسري باربعة ايام وفتح السد يوم
الثلاثا ثامن عشري ابيب وزاد عن الوفا اصبعين وللناس مدة
طويلة من خمس واربعين سنة وثمانماية لم يروا النيل
اوفي سابع عشري ابيب الا هذه السنة وهذا من النوادر
والذي فتح السد الامير طومان باي الدوادار قريب المقام
الشريف وانتهت الزيادة الي عشرين ذراعا سوآ والله اعلم

JE ne crois pas inutile de donner ici en note une autre table des crues du même fleuve depuis l'an 20 de l'hégire jusqu'en 856 de la même ère; cette table, qui n'offre point d'interruption, est tirée de l'ouvrage de Djemâl-êd-dyn Aboûl-mohhâcen Yoûçouf جمال الدين ابو المحاسن يوسف, intitulé: *êl-Noudjoûm êl-zahirah fy moloûk messr oûé êl-qâhirah* النجوم الزاهرة في ملوك مصر والقاهرة (astres florissans touchant les rois de l'Égypte et du Caire), n.[os] 659 et 669 de la Bibliothèque impériale

impériale. Un jeune Orientaliste, d'un talent distingué, M. Quatremère, a eu la complaisance de relever ces notes et de me les communiquer.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

ANNÉES de l'hegire.	HAUTEUR primitive du Fleuve. Coudées.	Doigts.	TERME de la crue. Coudées.	Doigts.
20.	4	9......	17	21.
21.	5	2......	17	5.
22.	6	12......	16	18.
23.	3	18......	16	12.
24.	2	14......	16	6.
25.	6	12......	17	5.
26.	5	20......	16	4, ou suivant d'autres............15.
27.	4	13......	16	15.
28.	13	18......	19.	
29.	5	16......	16	18.
30.	4	16......	14	21.
31.	2	20......	15	12.
32.	5	3......	17	9.
33.	2	20......	15	12.
34.	6	9......	17	6.
35.	3	24......	17	2.
36.	7	18......	18	2.
37.	5	3......	16	3.
38.	4	15......	16	9.
39.	5	2......	16	5.
40.	8	16......	18	16.
41.	8	16......	18	7.
42.	4	3......	17	5.
43.	9	3......	17	5.
44.	3	8......	18	1.
45.	2	7......	16	5.
46.	5	7......	16	9, ou suivant l'auteur du livre intitulé : دُرَرُ التيجان (les Perles des Couronnes)........ 18 9.
47.	4	13......	16	7.
48.	6	20......	18	2.
49.	5	2......	16	6.
50.	2	16......	16	4.
51.	3	5......	19	23.
52.	2	13......	16	20.
53.	5	17......	16	4.
54.	4	13......	16	8.
55.	6	2......	16	6.
56.	7	7......	16	2.
57.	5	12......	16	15.
58.	2	14......	15	11.
59.	3	17......	17	11.
60.	6	20......	17	3.
61.	7	6......	17	4.

ANNÉES de l'hégire.	HAUTEUR primitive du Fleuve. Coudées.	Doigts.	TERME de la crue. Coudées.	Doigts.
62.	5	3......	17	4.
63.	2	7......	16	4.
64.	4	18......	17	7.
65.	4	12 ou suiv. le درر التيجان		
	5	6......	16	15.
66.	7	7......	16	2.
67.	5	12......	16	15.
68.	2	14......	15	4.
69.	2	3......	13	6.
70.	5	8......	16	21.
71.	7	5......	15	19.
72.	2	10......	15	19 ou suiv.
	le درر التيجان		17	6.
73.	7	19......	17	3.
74.	4	2......	14	15.
75.	2	7......	13	9.
76.	2	4......	14	7.
77.	3	10......	13	17.
78.	6	18......	17	20.
79.	5	15......	18	17.
80.	6	8......	17	17.
81.	5	13......	17	8.
82.	4	20......	16	17.
83.	7	8......	15	21.
84.	6 ½	......	17	21.
85.	3	15......	16	21.
86.	3	15......	13	18.
87.	5	16......	16	20.
88.	4	21......	16	20.
89.	5	12......	17	22.
90.	2	19......	16	22.
91.	3	12......	16	17.
92.	5	12......	17	10.
93.	6	2......	16	20.
94.	2	15......	14	1.
95.	6	7......	17	12.
96.	3	12......	17	20.
97.	4	13......	17	5.
98.	3	9......	17	6.
99.	6	5......	17	20.
100.	8	20......	18	22.
101.	5	15......	18	22.
102.	3	22......	15	19.
103.	3	18......	18	6.
104.	4.	......	15	11.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

ANNÉES de l'hégire.	HAUTEUR primitive du Fleuve.		TERME de la crue.		ANNÉES de l'hégire.	HAUTEUR primitive du Fleuve.		TERME de la crue.	
	Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.		Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.
105.	3	20	17	17.	156.	2	15	15	22.
106.	4	10	18	4.	157.	2	18	17	20.
107.	4		17	2.	158.	2.		17	2 $\frac{1}{2}$.
108.	4		15	4.	159.	2	8	15	2.
109.	4	15	17	5.	160.	2	8	16.	
110.	4	15	17	16.	161.	2	20	18	4.
111.	5		17	16.	162.	3	20	15	12.
112.	4		16	17.	163.	1	14	15	15.
113.	5		18.		164.	1	16	15	15.
114.	5	15	17	20.	165.	1	10	14	1.
115.	4		14	20.	166.	2.		17	1.
116.	4		14	0 $\frac{1}{2}$	167.	1	4	16	18.
117.	2	14	14	20 $\frac{1}{2}$	168.	2.		15	15.
118.	2	6	16	20.	169.	2	15	17	15.
119.	5 $\frac{1}{2}$		15	6.	170.	5	3	17	4.
120.	4.		16	2 $\frac{1}{2}$	171.	3	14	17	20.
121.	2	20	16	13.	172.	4	6	15	2 $\frac{1}{2}$.
122.	2	6	15	18.	173.	4	6	15	3.
123.	2.		18	13.	174.	4	8	17	8 $\frac{1}{2}$.
124.	3	12	18	13.	175.	5.		14	18.
125.	4	8	16	13.	176.	4	14	15	16.
126.	2	16	17	12.	177.	3	4	16	16.
127.	2	3	17	12.	178.	3.		15	16.
128.	2	22	16	1.	179.	2	20	17	10.
129.	3	19	16	13.	180.	3	14	15	9.
130.	4	13	16	4 $\frac{1}{2}$.	181.	4	8	17	8 $\frac{1}{2}$.
131.	3	9	16	4.	182.	2	19	17.	
132.	3	14	16	1.	183.	2	18	14	23.
133.	4	8	18	9.	184.	2	20	17	4.
134.	6	16	18	10.	185.	3	10	17	7.
135.	4	12	16	3.	186.	2.		14	22.
136.	4	8	18	8.	187.	2	20	14	2.
137.	4	6	18	6.	188.	2	7	17	10.
138.	3	14	17	7.	189.	4	14	17	2.
139.	3	11	14	20.	190.	5	12	17	7.
140.	5	3	16	20 $\frac{1}{2}$.	191.	3	14	17	7.
141.	2	5	16	8.	192.	4	20	17	16.
142.	2	1	15	13.	193.	5	20	16	16.
143.	2	3	17	10.	194.	5.		17	15.
144.	2	11	15	12.	195.	4	18	25	21 $\frac{1}{2}$.
145.	2	8	15	14.	196.	4.		17	6.
146.	1	16	15	16.	197.	7.		17	12.
147.	2	22	14	19.	198.	8.		17	5.
148.	1	20	15	16.	199.	5	10	17	11.
149.	2	2	16	8 $\frac{1}{2}$	200.	5	8	17	17.
150.	3.		15	20 $\frac{1}{2}$.	201.	5	10	14	18.
151.	4	6	16	16.	202.	3	20	15	19.
152.	1	20	15	1 $\frac{1}{2}$.	203.	5	18	17	10.
153.	2	3	17	10.	204.	5	14	16	5.
154.	0	16	15	15.	205.	4	22	17	14.
155.	3	10	15	18.	206.	5	14	17	18.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

ANNÉES de l'hégire.	HAUTEUR primitive du Fleuve.		TERME de la crue.		ANNÉES de l'hégire.	HAUTEUR primitive du Fleuve.		TERME de la crue.	
	Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.		Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.
207.	4	20	16	17.	258.	4	5 ½	16	5 ½.
208.	4	14	17	18.	259.	5.		16	5 ½.
209.	5	8	17	18.	260.	4	4 ½	16	11.
210.	5	5	17	18.	261.	3	13	17	5 ½.
211.	5	8	17	8.	262.	3	13	17	18.
212.	5	6	17	7.	263.	4	14	17	20.
213.	3	20	15	15 ½.	264.	8	12	17	22.
214.	3	16	16	20 ½.	265.	5	21	17	21.
215.	3	18	13	21.	266.	6	6	17	14.
216.	3.		15	10.	267.	6	9 ½	17	14.
217.	4	6	14	6.	268.	5	15	17	16.
218.	3	22	15.		269.	4	16	17	20.
219.	4	1	15	10 ½.	270.	4	18	17	20.
220.	3	2	16	17 ½.	271.	4	20	15	22.
221.	3	15	16	21 ½.	272.	4	9	16	14.
222.	4	9	14	22.	273.	4	23	16	5 ½.
223.	2	22	16	23 ½.	274.	4	24	15	7.
224.	4	3	13	5.	275.	4	16	15	8 ½.
225.	2	20	16	20.	276.	6	9	17	14.
226.	3	14	14	6.	277.	5	2	17	18.
227.	3	22	16	9.	278.	5	17	17	18.
228.	2	10	16	6.	279.	5	1 ½	17	16.
229.	3	22	16	9.	280.	5.		17	10.
230.	3	22	16	9.	281.	5.		15.	
231.	4	6	17	3 ½.	282.	5	12	14	22.
232.	4	8	15	16.	283.	6	2	16	19.
233.	3	14	16	20.	284.	5	13	15	19.
234.	5	20	15	22.	285.	7	16	16	19.
235.	4	8	15	20.	286.	7	15	17	8.
236.	5	5	17	12.	287.	7	25	17	10.
237.	7.		15	15.	288.	6.		16	4.
238.	3	7	16	6.	289.	7.		17	16.
239.	4	20	16	23.	290.	4	21	16	1 ½.
240.	4	13	17 ½.		291.	6	23	13	4.
241.	4	5	17	5.	292.	3	16	16	1 ½.
242.	5	16	17	5.	293.	4	7 ½	16	6.
243.	5	18	17	2.	294.	4	1	15	11.
244.	4	1	16	12.	295.	4	3	15	16.
245.	6	22	16	3.	296.	4	13	17	19.
246.	4	22	16	20.	297.	9	11	17	11.
247.	5	20	17	14.	298.	8	4	17	8.
248.	8	8	17	19.	299.	6	11	17	8.
249.	9	20	17	11.	300.	7	1	18	1.
250.	8	15	17	15.	301.	4	12	18	1.
251.	7	14	17	8.	302.	5	20	16	11.
252.	6	3	17	22.	303.	6.		15	18.
253.	6	12	17	10.	304.	6.		15	18.
254.	5	9	16	16.	305.	4	10	16	2.
255.	4	12	17	6.	306.	5.		17	19.
256.	4	22	16.		307.	3	20	17	19.
257.	3	16	17	18.	308.	6	20	17	10.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

ANNÉES de l'hégire.	HAUTEUR primitive du Fleuve.		TERME de la crue.		ANNÉES de l'hégire.	HAUTEUR primitive du Fleuve.		TERME de la crue.	
	Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.		Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.
309.	3	13.	17	3.	360.	5.		17	21.
310.	5	21.	17	9.	361.	4	20.	17	4.
311.	4	20.	16	13.	362.	5	17.	17	2.
312.	5	7.	18.		363.				
313.	6	3.	17	5.	364.	4.		16	20.
314.	5	1.	17	5.	365.	4	21.	10	23.
315.	4	22.	14	17.	366.	4.		16	4.
316.	4	13.	18.		367.	3	23.	16	4.
317.	6	13.	17	23.	368.	4	15.	17	1.
318.	5	11.	17	2.	369.	4	5.	17.	
319.	5	9.	15	4.	370.	1.		15	4.
320.	3	17.	17	13.	371.	3	17.	15	2.
321.	4	16.	16 $\frac{1}{2}$.		372.	3	17.	17	4.
322.	5	6.	17	14.	373.	4.		16	2.
323.	4	16.	16	17.	374.	4		16	4.
324.	4	16.	16	20.	375.	4	22.	16	4.
325.	4	16.	16	16.	376.	6.		17	21.
326.	5	4.	17	10.	377.	5.		17	10.
327.	3	23.	14	21.	378.	3.		17	12.
328.	3	5.	16	6.	379.	3.		15	19.
329.	3	11.	15	13.	380.	3.		16	20.
330.	3 $\frac{1}{2}$.		15	8.	381.	3	12.	16	23.
331.	2	6.	19.		382.	4	12.	16	18.
332.	4	1.	16	9.	383.	4	18.	17	21.
333.	2	12.	15	12.	384.	4	22.	16	7.
334.					385.	3	15.	16	7.
335.	3	11.	15	8.	386.	3	5.	15	23.
336.	3	13.	14	17.	387.	3	1.	16	7.
337.	3	15.	15	12.	388.	3	12.	16	7.
338.	3	17.	17	18.	389.	0	24.	16	20.
339.	5	20.	16	2.	390.	3	14.	16	2.
340.	3	14.	16	7.	391.	4	2.	16	20.
341.	5	20.	16	10.	392.	6	7.	17	10.
342.	4	14.	18.		393.	5	20.	16	15.
343.	3	20.	16	7.	394.	4.		17	15.
344.	5	27.	17	6.	395.	7	15.	16	3.
345.	5.		16	7.	396.	4	10.	16	16.
346.	6	4.	16	19.	397.	5	4.	14	16.
347.	6	5.	17	20.	398.	5.		14	9.
348.	7	13.	17	20.	399.	2	16.	16	23.
349.	7	19.	17.		400.	4.		16	23.
350.	5	14.	18.		401.	4	18.	16	18.
351.	6	11.	16	7.	402.	2	8.	16	10.
352.	3.		15	16.	403.	2	23.	17	12.
353.	3	15.	15	4.	404.	3.		16.	
354.	3	5.	16	15.	405.	3.		16	2.
355.	5	8.	14	19.	406.	1	20.	16	2.
356.	2	24.	12	17.	407.	4.		17	4.
357.	1	20.	17	14.	408.	5	20.	16	16.
358.	3	13.	17	9.	409.	5	8.	16	23.
359.	5	17.	17	19.	410.	6	20.	19	8.

Années de l'hégire.	Hauteur primitive du Fleuve.		Terme de la crue.		Années de l'hégire.	Hauteur primitive du Fleuve.		Terme de la crue.	
	Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.		Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.
411.	8	5	17	3.	462.	4	10	16.	
412.	5	16	16.	3.	463.	4	10	17	3.
413.	4	20	16	18.	464.	4	10	16	10.
414.	3	8	14	14.	465.	3	17	16	7.
415.	2	5	16.		466.	5	20	16	3.
416.	3	20	16	4.	467.	3	19	17	7.
417.	4	14	16	7.	468.	4	2	16	14.
418.	4	20	16	13.	469.	3	7	17	13.
419.	7.		17	4.	470.	4	22	17	10.
420.	4	20	16.		471.	5	27	17	20.
421.	4	23	16	6.	472.			15	18.
422.	3	20	17	6.	473.	4	21	16	15.
423.	4	20	16	4.	474.	5	18	18	13.
424.	4	10	16	2.	475.	8	14	15	10.
425.	4	15	16	21.	476.	5	17	17	9.
426.	3	20	16	15.	477.	5	14	17	13.
427.	6	20	16	15.	478.	5	17	15	5.
428.	4	18	15	9.	479.	6	19	17	15.
429.	4	5	15	20.	480.	6	5	17	7.
430.	4	6	17	20.	481.	5	17	18	4.
431.	5	10	17	10.	482.	5	18	16	9.
432.	5	10	17	20.	483.	5	16	18.	
433.	5	20	17	17.	484.	4	20	16	22.
434.	5	17	17	16.	485.	6	6	16	11.
435.	5	22	18	6.	486.	6	3	16	3.
436.	8	17	17	20.	487.				
437.	7	7	17	20.	488.	5	6	17	12.
438.	6	10	17	19.	489.	4	17	13	17.
439.	7	23	16	17.	490.	4	11	17	1.
440.	4	23	17	17.	491.	4	18	18	16.
441.	5.		17	9.	492.	6	22	16	14.
442.	5.		17	16.	493.	10	16	18	15.
443.	5.		17	12.	494.	6	18	18	7.
444.	5	14	17	5.	495.	7	8	17	13.
445.	5	14	17.		496.	7	8	17	1.
446.	4		17	4.	497.	5	12	17	13.
447.	4	16	16	4.	498.	7	5	16	12.
448.	4	15	17	13.	499.	8.		16	12.
449.	5.		17	3.	500.	8	9	19	1.
450.	5	7	16	12.	501.	7	5	17	18.
451.	3	12	15	23.	502.	16	18	17	16.
452.	5	22	16	9.	503.	6	18	17	5.
453.	3	14	16	18.	504.	6	3	17	4.
454.	4	6	17.		505.	7	3	17	4.
455.	7	15	17	12.	506.	8	15	18	2.
456.	5	12	16	3.	507.	8	15	18	2.
457.	4	14	16	10.	508.	7	14	17.	
458.	3	24	16	17.	509.	4	17	18.	
459.	6	20	16	17.	510.	7	19	17	6.
460.	4	3	15	6.	511.	7	12	17	19.
461.	6	24	17	18.	512.	7.		18	4.

ANNÉES de l'hégire.	HAUTEUR primitive du Fleuve.		TERME de la crue.		ANNÉES de l'hégire.	HAUTEUR primitive du Fleuve.		TERME de la crue.	
	Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.		Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.
513.	4	20......	18	7.	563.	5	14......	17	23.
514.	9	12......	18	1.	564.	6	8......	16	12.
515.	7	4......	17	10, ou sui-	565.	5	18......	16	14.
	vant d'autres....		....	5.	566.	7.	......	16	21.
516.	6	26......	18	3.	567.	5	7......	17	20.
517.	8	10......	18	10.	568.	5	20......	18	18.
518.	7	20......	18	14.	569.	6	16......	17	10.
519.	9	3......	18	14.	570.	7	21......	17	19.
520.	8	3......	18	1.	571.	4	16......	16	10.
521.	8	17......	17.		572.	6	21......	16	21.
522.	7	8......	18	13.	573.	5	3......	17	21.
523.	7	26......	18	5.	574.	4	13......	16	19.
524.	7	4......	17	4.	575.	5	6......	18	7.
525.	7	2......	16	18.	576.	3	10......	16	16.
526.	4	7......	17	10.	577.	5	10......	18	5.
527.	5	25......	17	15.	578.	6	21......	17	2.
528.	7	15......	17	23.	579.	6	21......	17	23.
529.	5	24......	18	3.	580.	6	13......	18	13.
530.	6	8......	17	7.	581.	7	19......	17	1.
531.	6	......	17	16.	582.	6	12......	17	1.
532.	5	1......	18	12.	583.	6	8......	17	12.
533.	5	14......	18	5.	584.	6	12......	17	13.
534.	6	18......	16	17.	585.	5	15......	17	22.
535.	6	......	17	12.	586.	5	25......	18	4.
536.	4	5......	16	11.	587.	6	20......	18	14.
537.	3	16......	18.		588.	6	23......	17	11.
538.	5	......	16	9.	589.	1	3......	18	8.
539.	6	14......	18	4.	590.	6	5......	16	22.
540.	4	14......	18.		591.	6	2......	17	10.
541.	6	2......	16	20.	592.	5	26......	17	18.
542.	5	3......	18	13.	593.	5	25......	17	21.
543.	7	8......	18	13.	594.	4	24......	18	2.
544.	6	24......	17	18.	595.	3	24......	17	16.
545.	6	24......	17	13.	596.			12	21.
546.	6	2......	18	4.	597.	2.	......	15	16.
547.	6	7......	18	4.	598.	1	14......	15	23.
548.	5	15......	17	6.	599.	2	26......	17.	
549.	6	7......	17	20.	600.	3	6......	17	21.
550.	5	19......	17	17.	601.	4	6......	18	8.
551.	6	19......	17	8.	602.	7	14......	17	16.
552.	1	20......	18	11.	603.	5.	......	17	4.
553.	7.	......	18	10.	604.	5	7......	17.	
554.	7	18......	15	1.	605.	5	20......	16	12.
555.	5	10......	18	10.	606.	5	20......	16	16.
556.	5	14......	18	17.	607.			15	7.
557.	4	10......	17	4.	608.	4	6......	16	10.
558.	5	13......	17	8.	609.	4	10......	16	11.
559.	8	8......	18	10.	610.	4	10......	17	1.
560.	5	25......	17	18.	611.	3	14......	16	18.
561.	6	11......	17	23.	612.	4.	......	16	8.
562.	4	24......	16	23.	613.	4	4......	16	23.

Années de l'hégire.	Hauteur primitive du Fleuve. Coudées.	Doigts.	Terme de la crue. Coudées.	Doigts.
614.	4	14	17	17.
615.	6	6	16	6.
616.	4	0 ½	17.	
617.	3	0 ½	16	8.
618.	3	6	17	2.
619.	3	7	17	3.
620.	4	0 ½	17.	
621.	3.		16	23.
622.	4	0 ½	16	19.
623.	4	20	18	1.
624.	4	20	17	12.
625.	5	19	7	5.
626.	4	3	16	11.
627.	2		16	3.
628.	1	0 ½	16.	
629.	3	8	16	3.
630.	4	10	18	6.
631.	5.		16	3.
632.	5.		16	13.
633.	5	17	17	2.
634.	7.		16	23.
635.	4	0 ½	17.	
636.	4	20	16	11.
637.	5	8	16	19.
638.	5	20	16	9.
639.	4	20	16	21.
640.	4	14	16	3.
641.	3.		18	8.
642.	4.		15.	
643.	4	20	14.	
644.	6.		17	9.
645.	6.		17	19.
646.	5	24	17	23.
647.	5	6	17	8.
648.	5	4	17	2.
649.				
650.	4	7	18	17.
651.	5	8	17	17.
652.	4	6	17	12.
653.	5	12	18.	
654.	4	16	18	3.
655.	4	25	17	17.
656.	4	19	17	5.
657.	4	26	18	1.
658.	5	16	18	11.
659.	5	20	17	13.
660.	6	7	18.	
661.	5	7	17	13.
662.	4	14	17	12.
663.	7	2	16	14.
664.	4	27	18	12.
665.	5	14	16	14.
666.	4	20	18.	
667.	5	16	17	7.
668.	6	22	17	22.
669.	6	21	16	12.
670.	7	2	18	11.
671.	7	11	17	13.
672.	6	21	17	6.
673.	5	4	17	3.
674.			17	15.
675.	6	13	18	11.
676.	6	13	18	8.
677.	7	21	18	5.
678.	6.		18	1.
679.	3	5	18	23.
680.	5	3	18	4.
681.	5.		17	18.
682.	4	5	17	8.
683.	4 et quelques doigts		17	3.
684.	La hauteur n'a pas été déterminée.		16	20.
685.	4, ou suivant d'autres, 5	6	17	4.
686.	4 et quelques doigts		17	10.
687.	5	4	18	4.
688.	4 et quelques doigts		17	10.
689.	3	2	15	17.
690.	4	3	17	7.
691.	7	16	17.	
692.	6	10	17	12.
693.	4.		15	7.
694.	1 et quelques doigts		16	17.
695.	5	4	18	1.
696.	Haute. de l'eau très-petite.		15	18.
697.	4 et quelques doigts		17	10.
698.	5 et quelques doigts		17	16.
699.	3 et quelques doigts		16	6.
700.			16	18.
701.	3 et quelques doigts		16	13.
702.	Hauteur incon.		18.	

Cosmographie de Ben-Ayâs.

Cosmographie de Ben-Ayâs.

Années de l'hégire.	Hauteur primitive du Fleuve. Coudées.	Doigts.	Terme de la crue. Coudées.	Doigts.
703.	3 et quelques doigts		16	16.
704.	4 et quelques doigts		16	12.
705.	Hauteur incon.		16	15.
706.	4 et quelques doigts		17	7.
707.	4	6	18	1.
708.	4		18	1.
709.			16	2.
710.	Hauteur incon.		18	3.
711.	2	3	16	21.
712.	3 et quelques doigts		16	22.
713.	2	6	16	7.
714.	4	21	16	17.
715.	4.		17	17.
716.	3	6	17	22.
717.	5	2	18.	
718.	2	0 $\frac{1}{2}$	16	17.
719.	Hauteur incon.		17	11.
720.	3 et quelques doigts		16	22.
721.	3	6	16	5.
722.	4	2	16	21.
723.	4	16	18	6.
724.	5.		18	19.
725.	2	6	16	21.
726.	8	10	16	19.
727.	6	20	17	5.
728.	5	10	18	9.
729.	4 et quelques doigts		16	5.
730.	5	2	17	10.
731.	3 et quelques doigts		16	22.
732.	5	6	18	11.
733.	3	8	17	16.
734.	2	8	16	22.
735.	Hauteur incon.		18	21.
736.	5	17	18.	
737.	4	18	17	16.
738.	5	15	16	20.
739.	4	15	16	10.
740.	4	5	17	8.
741.	4	11	16	19.
742.	6	10	18	9.
743.	4	2	17.	
744.	5	20	18	17.
745.	7	8	18	17.
746.	4	16	18	15.

Années de l'hégire.	Hauteur primitive du Fleuve. Coudées.	Doigts.	Terme de la crue. Coudées.	Doigts.
747.	5.		17	5.
748.	4	6	17	8.
749.	4	20	16	23.
750.	4	4	17	23.
751.	4 $\frac{1}{2}$. ou, suiv. d'autres, 5	17	17.	
752.	6	5	17	1.
753.	5	12	18	16.
754.	5.		18	16.
755.	4	13	19.	
756.	5	14	18	21.
757.	5	4	17	20.
758.	7	2	18	6.
759.	4	8	17.	
760.	5	13	19	3.
761.	12.		24.	
762.	5	12	18	10.
763.	6.		17	2.
764.	Hauteur incon.		17	4.
765.	5	6	17	12.
766.	5	4	17	16.
767.	5	4	17	16.
768.	6	3	19	6.
769.	4	14	18.	
770.	5	20	17.	
771.	4	25	16	18.
772.	5	25	17	4.
773.	7	25	18	4.
774.				
775.	5	10	15	19.
776.	4	12	17	5.
777.	5	4	17	13.
778.	6	12	19	2.
779.	5	24	18 $\frac{1}{2}$.	
780.	6	22	19	5.
781.	6	20	19	2.
782.	6	6	17	4.
783.	5	8	19	12.
784.	6 $\frac{1}{2}$.		20	3.
785.	8.		19	14.
786.	8	8	19	8.
787.	6	4	17	15.
788.	6.		20, ou, suivant d'autres, 19	17.
789.	6	4	18	15.
790.	6	8	19	4.
791.	5	20	19	4.
792.	5 $\frac{1}{2}$.		18	2.
793.	4	20	19	1.
794.	7	20	19	12.

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

ANNÉES de l'hégire.	HAUTEUR primitive du Fleuve.		TERME de la crue.		ANNÉES de l'hégire.	HAUTEUR primitive du Fleuve.		TERME de la crue.	
	Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.		Coudées.	Doigts.	Coudées.	Doigts.
795.	6	14......	17	20.	826.	8	10......	18	23.
796.	6.	......	17	11.	827.	6	20......	17	14.
797.	4	4......	17	8.	828.	5	10......	20.	
798.	6	12......	19	2.	829.	4	5......	20.	
799.	5	20......	19	12.	830.	4	5......	20.	
800.	5	12......	19	7.	831.	3.	......	20.	
801.	6	14......	18	5.	832.	5	7......	19	16.
802.	3.	......	18	14.	833.	6	3......	20 $\frac{1}{2}$.	
803.	3.	......	19	12.	834.	6	3......	20.	
804.	4	14......	17	21.	835.				
805.	2	20......	18.		836.	6	3......	20	5.
806.	3	10......	16	13.	837.	6	3......	17	17.
807.	1	10......	19	3.	838.	5	22......	20	18.
808.	2.	......	18	23.	839.	11	10......	20 $\frac{1}{2}$.	
809.	2 $\frac{1}{2}$.	......	19 $\frac{1}{2}$.		840.	6	18......	19	6.
810.	3 $\frac{1}{2}$.	......	19	10.	841.	5	23......	20	15.
811.	4.	......	17	1.	842.	5	23......	18	20.
812.	5.	......	20.		843.	4	10......	20	11.
813.	7.	......	19	21.	844.	6	4......	20	21.
814.	6	8......	18	20.	845.	10	15.		
815.	3.	......	18	18.	846.	8	5......	20	21.
816.	5.	......	19	20.	847.	6	20......	19	23.
817.	7.	......	19	5.	848.	6	15......	18	14.
818.	6 $\frac{1}{2}$.	......	20.		849.	5	15......	19	9.
819.	7 $\frac{1}{2}$.	......	20.		850.	6	26......	19	20.
820.	6.	......	19	8.	851.	11	12......	19	14.
821.	4	8......	18	10.	852.	6	18......	18	23.
822.	3	26......	18	14.	853.	7	15......	18	3.
823.	3.	......	18	3.	854.	6	15......	15	7.
824.					855.	4	15......	18	8.
825.	5	7......	20 $\frac{1}{2}$.						

NOTE pour la Page 41.

NOUS avons déjà fait remarquer dans une note à laquelle celle-ci sert de développement, que le texte de notre auteur étoit là, comme dans plusieurs autres endroits, fort inexact. Il est aisé de s'en convaincre en le comparant avec les extraits de l'ouvrage de Qalqachendy صبح الاعشي في كتابة الانشا تاليف الشيخ الامام ابي العباس احمد القلقشندي الشافعي traduits par Gagnier, et insérés à la suite du

COSMOGRAPHIE de BEN-AYÂS.

Voyage du docteur Shaw, et avec l'article des nilomètres et des crues du Nil ذكر مقايس النيل و زيادته dans la Description géographique et historique de l'Égypte par âl-Maqryzy, plus correctement Ebn âl-Maqryzy, comme il est désigné dans le titre même de son ouvrage كتاب المواعظ والاعتبار في ذكر الخطط والاثار من تواريخ مصر تاليف الشيخ الامام العلامه تقي الدين احمد بن علي بن عبد القادر بن محمد ويعرف بابن المقريزي D'après cette comparaison, voici à-peu-près de quelle manière on peut rectifier le texte de Ben-Ayâs *(page 43, lignes 2-8)*, lequel n'est qu'un extrait de celui d'Ebn âl-Maqryzy وتبتدي الزيادة من خامس بونه وتظهر في ثاني عشره واوّل دفعه في الزيادة في الثاني من ابيب ومنتهي الزيادة في الثامن من بابه ومن هناك لا ياخذ النيل في النقصان الي العشرين من بابه فيكون من مبتدا الزيادة الي منتهاها ثلثة اشهر وخمسة وعشرون يوما وهي ابيب ومسري وتوت وعشرون يوما من بابه ومدّة مكثه بعد انتها الزيادة اثني عشر يوما ثم ياخذ في النقصان ومن العادة القديمة ان ينادي عليه في السابع والعشرين من بونه « La crue commence le 5 de payni; mais elle » n'est sensible que le 12 (du même mois.) Ce n'est que le 2 d'épiphi que » le fleuve commence à éprouver un mouvement accéléré » (c'est ainsi qu'il faut traduire وَأَوَّلُ دَفْعِهِ في الثاني من ابيب ; leçon bien préférable à ce que donne notre auteur *page 43* ci-dessus, *lignes 2 et 3*); « la crue con- » tinue jusqu'au 8 de paophi; mais le Nil ne commence à diminuer que le

Cosmographie de Ben-Ayâs.

» 20. Ainsi à dater du commencement de la crue jusqu'à l'instant où le Nil » baisse, la crue dure trois mois vingt-cinq jours ; savoir, épiphi, mesori [plus » cinq jours d'épagomènes], toth, et vingt jours de paophi. Douze jours » s'écoulent entre la fin de la crue et l'époque où le fleuve commence à » diminuer. Suivant l'ancien usage, on proclame sa hauteur (à dater) du 27 » de paoni. »

كتاب التنبيه والاشراف *

لابي الحسن علي بن الحسين بن علي المسعودي وهو مولف مروج الذهب عفا الله عنه

LE LIVRE DE L'INDICATION ET DE L'ADMONITION

(OU L'INDICATEUR ET LE MONITEUR)

D'Abou'lhasan Ali fils de Hosaïn fils d'Ali Masoudi, auteur du Moroudj aldhahab.

[Manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, n.° 337.]

Par A. I. SILVESTRE DE SACY.

CE manuscrit, qui provient de la bibliothèque de Henri du Cambout, duc de Coislin, évêque de Metz, et qui fait partie du legs fait par ce prélat, en l'année 1732, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, étoit rangé, dans le catalogue des manuscrits Orientaux de M. de Coislin, sous la lettre C, et portoit le n.° 34. Cette lettre et ce numéro se trouvent écrits tant sur le premier feuillet du manuscrit que sur le dos; et en ce dernier endroit on lit au-dessous du numéro ce titre, *Liber prophetiæ*, titre qui n'a aucun rapport avec le sujet de l'ouvrage. Dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, il portoit le n.° 337. C'est aussi sous ce numéro qu'il est indiqué dans le catalogue succinct des manuscrits Orientaux de cette bibliothèque, que j'ai dressé il y a quelques années; et jusqu'à présent il n'en porte point d'autre dans la Bibliothèque impériale, où les manuscrits de Saint-Germain-des-Prés forment encore un fonds particulier.

* Kitab altanbih oualischraf.

Ce manuscrit, qui contient 224 feuillets, n'offre aucune note qui indique le nom du copiste ou l'époque à laquelle il a été écrit. Je le crois assez moderne. L'écriture n'en est pas belle, et quelquefois même on rencontre des mots difficiles à lire : les fautes y sont très-fréquentes.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

L'ouvrage de Masoudi contenu dans ce volume est peu important en lui-même, et fort au-dessous de celui du même auteur, intitulé *Moroudj aldhahab [les Prairies d'or]* : peut-être même n'aurois-je pas pensé à en donner la notice, si la préface ne contenoit des détails intéressans sur tous les travaux littéraires de Masoudi jusqu'en l'année 345 de l'hégire, où il a fait la seconde édition de cet ouvrage. L'utilité de ces détails pour l'histoire littéraire de notre auteur, m'engage à donner ici cette préface en entier ; elle est conçue en ces termes :

Notes et Ext. des man., tom. I, p. 1 et suiv.

« Au nom de Dieu, &c. Louange à Dieu, maître de l'univers ; » que Dieu soit propice à Mahomet et à sa sainte lignée. Sujet et but » de cet ouvrage. Voici ce que dit Abou'lhasan Ali fils de Hosaïn » fils d'Ali Masoudi.

» Nous avons composé précédemment notre grand ouvrage, qui » a pour objet de raconter *l'histoire des siècles passés, des peuples » anciens, des générations éteintes et des royaumes anéantis et que » la fortune a fait disparoître :* il a été suivi de notre moyen ouvrage, » dont le sujet est le même; après quoi nous avons fait succéder à » ces deux-là celui qui porte pour titre, *les Prairies d'or et les mines » de pierres précieuses, présent offert aux rois les plus illustres et aux » hommes instruits ;* ensuite nous avons publié le *Traité des diverses » sortes de connoissances, et des événemens arrivés dans les siècles pas- » sés ;* puis celui qui a pour titre, *les Trésors des sciences, et ce qui » s'est passé dans les âges qui ont précédé ;* enfin nous avons donné » en dernier lieu notre *Mémorial de ce qui est arrivé dans les temps » antérieurs* (1). Dans tous ces ouvrages, nous avons fait connoître

(1) Je donnerai le texte de ce qui précède, parce qu'il peut être utile pour l'histoire littéraire et pour la bibliographie, de savoir précisément le titre de chacun de ces ouvrages.

اما بعد فانا لما صنفنا كتابنا الاكبر في اختبار (اخبار) الزمان ومن اباده الحدثان من الامم الماضيه والاجيال الخاليه والممالك الداثره وشفعناه بالكتاب الاوسط في معناه ثم قفوناه بكتاب مروج

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» tous les événemens qui sont arrivés depuis l'origine du monde et » des hommes, leur dispersion sur la terre et dans ses diverses con- » trées, dans les différentes parties du continent et de la mer; l'his- » toire des peuples qui ont péri, et des nations qui n'existent plus et » qui ont disparu; [celle des peuples] illustres (1), comme ceux » de l'Inde et de la Chine, les Chaldéens qui sont les mêmes que les » Syriens, les Arabes, les Perses, les Grecs, les Romains *[Roum]* » et autres; la chronologie des temps passés et des générations an- » ciennes; celle des prophètes, leur histoire, ainsi que celle des rois » et de leurs différens modes de gouvernement. Nous y avons ex- » posé ce qui concerne les régions occupées par les diverses nations, » la variété de leurs religions et de leurs opinions; décrit les mers » qui existent dans cet univers, les points où elles commencent et » où elles finissent; distingué celles qui ont des communications » avec d'autres et celles qui n'en ont aucune, comme aussi celles qui » éprouvent le flux et le reflux, et celles qui en sont exemptes, les » dimensions de chacune d'elles en longueur et en largeur, les ca-

الذهب ومعادن الجوهر فى تحف الاشراف من الملوك واهل الدرايات ثم اتليناه بكتاب فنون المعارف وما جرى فى الدهور السوالف واتبعناه بكتاب ذخاير العلوم وما كان فى سالف الدهور واردفناه بكتاب الاستذكار لما جرى فى سالف الاعصار Un des manuscrits Arabes que la Bibliothèque impériale a reçus de celle de Saint-Germ.-des-Prés, renferme un fragment de l'un de ces ouvrages; c'est le man. qui porte le n.° 335. Le fragment contenu dans ce volume appartient à l'ouvrage intitulé كتاب اخبار الزمان وما اباده الحدثان Je me propose d'en donner la notice.

Abou'lmahasen, dans un passage que j'ai rapporté dans les notes de ma Chrestomathie Arabe, *tome II, page 490*, parle d'un ouvrage de Masoudi, intitulé كتاب تحف الاشراف والملوك *Les présens faits aux hommes illustres et aux rois*, et distingue cet ouvrage du مروج الذهب ou *les Prairies d'or;* mais c'est apparemment une faute. En effet, Masoudi lui-même, dans sa préface du مروج الذهب *(man. 599, fol. 5, verso)* dit : وقد رسمت هذا مروج الذهب ومعادن الجوهر..... وجعلته تحفة الاشراف والملوك واهل الدرايات. « J'ai intitulé ce livre *les* » *Prairies d'or et les mines de pierres* » *précieuses*...., et je l'ai offert en pré- » sent aux hommes illustres, aux rois et » aux hommes instruits. » Ceci diffère peu, comme l'on voit, du titre qu'on lit dans notre passage ; et peut-être même cette légère différence n'est-elle due qu'à quelques inexactitudes de copiste dans l'un ou l'autre texte.

(1) Je crois qu'il y a ici quelques mots omis dans le texte.

J'observe que notre auteur nomme les Chaldéens الكذانيون.

» naux qui en dérivent, les fleuves dont elles reçoivent les eaux, » et les grandes îles qu'elles renferment dans leur sein. Nous y avons » aussi indiqué les diverses révolutions que la terre a éprouvées » dans le cours des siècles et par la succession des âges; les opinions » des sages des différens peuples sur la jeunesse et la vieillesse de » la terre, et les causes de tout cela; les plus grands fleuves, leurs » sources, leurs embouchures, et l'étendue de leur cours sur la » face de la terre, depuis leur commencement jusqu'à leur fin; ce » qui concerne la figure de la terre, et les sentimens des sages des » différentes nations, soit philosophes soit autres, sur l'étendue de la » portion du globe qui est habitée et celle qui est déserte, sur les » montagnes et les terrains bas; les disputes qui ont eu lieu entre les » hommes sur la cause de la fixité du globe, sur l'influence que les » astres exercent sur ses habitans, leurs variétés de figures, de cou- » leurs et d'inclinations. Nous avons décrit les sept climats, leur » étendue en longueur et en largeur, la portion de chacun d'eux qui » est habitée, et ses dimensions; le cours des planètes, leur dispo- » sition respective, la variété de leurs mouvemens, leurs influences » sur tous les êtres qui naissent et périssent, influences par lesquelles » l'existence de toutes choses est maintenue; et nous avons traité » ces questions, savoir, s'ils exercent cette influence par un contact » immédiat, ou sans contact, avec intention et par un acte volon- » taire, ou involontairement; comment cela se fait et quelle en est » la cause; si les mouvemens des sphères et de tous les corps célestes » sont naturels et innés, ou libres et volontaires; si tous ces phé- » nomènes arrivent en vertu d'une cause physique qui agisse sur » les choses soumises à son énergie, et comprises dans l'espace » qu'elle embrasse. Nous avons parlé des diverses régions du » monde, et des points cardinaux qui divisent l'horizon, savoir, » le levant, le couchant, le nord et le midi; des édifices merveilleux » qui existent sur la surface de la terre; de tout ce qu'on a dit sur » la durée de l'existence de l'univers, son commencement, son » terme et sa fin; de la cause des longues vies et de leur raccour- » cissement; des règles du commandement, des divers systèmes de » *politie* ou gouvernement, soit royal, soit démocratique; des » devoirs du roi envers lui-même et ses sujets; des différentes ma- » nières de diviser le gouvernement temporel, et du nombre des

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» parties dont il se compose (1). Nous avons dit pour quelle raison » la royauté a besoin de la religion, et réciproquement la religion a » besoin de la royauté, en sorte que chacune de ces deux choses » ne peut se maintenir sans le secours de l'autre; pourquoi cela est » nécessaire, et quelle en est la cause; comment il s'introduit dans » l'exercice de l'autorité souveraine, des vices qui causent la chute » des dynasties et la destruction des lois et des religions; quelles sont » les causes de destruction qui naissent dans l'intérieur même de la » puissance temporelle et de la religion, et celles qui sont extérieu- » res et surviennent du dehors; quelle est la manière de fortifier la » puissance temporelle et la religion; comment l'une de ces deux » choses peut servir au rétablissement et au soutien de l'autre, quand » elle est attaquée par des causes de destruction, soit internes, soit » externes; de quelle manière on connoît ce remède, et comment on » en fait usage (2). Nous avons indiqué les signes de la félicité d'un » empire; le régime d'administration des provinces, des religions et » des armées, suivant ses diverses variétés; les ruses et les strata- » gèmes dont on se sert dans la guerre, soit à découvert, soit en ca- » chette; enfin, une multitude d'autres choses relatives à l'histoire » du monde et aux merveilles qu'il renferme. Nous y avons joint » l'histoire de notre prophète, de sa naissance et des événemens » merveilleux qui l'accompagnèrent; des signes, des merveilles, des » miracles et des prodiges que Dieu a opérés par son ministère; de

(1) Toutes ces questions ont aussi été traitées par Ebn-Khaldoun dans ses Prolégomènes historiques. Le mot que j'ai traduit par *démocratique* est عامية. Voici le texte : وضروب اقسام السياسة المدنيّة الملوكية منها والعامية. Si le mot عاميـــة ne signifie pas rigoureusement *démocratique*, il est clair, par son opposition au mot ملوكية *royal*, qu'il veut dire un système de gouvernement où l'autorité réside dans la multitude des citoyens. Le gouvernement aristocratique ou oligarchique doit être rangé sous la première classe, et non sous celle-ci.

(2) Je soupçonne une faute dans le texte de ce passage : وتحصين الدين والملك وكيف يعالج كل واحد منهما بصاحبه اذا اعتل من نفسه او من عارض يعرض له وما نبه ذلك العلاج وكيفيته Le mot نبه me paroît corrompu; peut-être doit-on lire سبب : au surplus, il faut observer que le verbe نبه et ses dérivés sont souvent employés dans cette préface même, dans un sens peu ordinaire; et j'aurai soin de donner dans les notes, le texte de ces passages.

» son

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» son éducation, de sa mission, de sa fuite, des expéditions mili- » taires qu'il a faites par lui-même ou par des détachemens envoyés » de nuit ou de jour, et plus ou moins considérables (1); enfin, de » tout ce qui s'est passé jusqu'à sa mort; puis les vies des khalifes » et des rois, les principaux événemens de leur temps, les conquêtes » qui se sont faites sous leurs règnes, et l'histoire de leurs vizirs; le » tout jusqu'au règne du khalife Moti. Nous avons indiqué aussi, » sous chaque époque, les historiens généraux et les écrivains qui » ont recueilli des vies particulières ou des événemens remar- » quables; toutes les classes de gens célèbres, d'abord les compa- » gnons du prophète, ensuite les *tabis* [c'est-à-dire, ceux qui ont » vécu avec les compagnons du prophète], puis les docteurs des » principales villes, et tous les hérétiques qui ont établi quelque » secte, ou se sont distingués par leurs opinions ou leurs disputes; » ayant indiqué, année par année, la mort de chacun d'eux jus- » qu'à la susdite époque.

» Dans d'autres ouvrages intitulés, *Les marques indicatives des* » *dogmes fondamentaux, disposées dans un ordre convenable; les Fon-* » *demens de la religion rangés dans un ordre méthodique; Questions* » *et difficultés sur les sectes et les religions,* nous avons exposé les » querelles qui sont survenues entre les docteurs sur les dogmes fon- » damentaux de la religion (2), l'histoire de leurs controverses et

(1) Le texte porte : ومغازاته وسراياه وسواربه ومنيره Le dernier mot est sûrement une faute. On pourroit lire منبره *sa chaire;* mais cette idée est trop étrangère au sujet : je ne doute point qu'il ne faille lire مناسره. Masoudi, dans l'ouvrage même dont nous donnons l'extrait, *fol. 154, recto,* dit que l'on nomme سرايا des détachemens depuis 3 hommes jusqu'à 500, quand ils marchent de nuit; et سوارب les mêmes détachemens, quand ils marchent de jour; que depuis 500 hommes jusqu'à 800, ils se nomment مناسر; depuis 800 jusqu'à 999, خنخاس, &c.

(2) Par la raison que j'ai dite ci-devant, *p. 133, n. (1)*, je rapporterai encore le texte de ce passage : وذكرنا فى كتاب نظم الاعلام فى اصول الاحكام وكتاب نظم الادلة فى اصول الملة وكتاب المسايل والعلل فى المذاهب والملل تنازع المتفقهين فى اصول الدين والحوادث التى اختلفت فيها اراوهم وما يذهب اليه من القول بالظاهر وابطال القياس والراى والاستحسان فى الاحكام اذ كان الله جل وعز قد اكمل الدين واوضح السبيل Le mot نظم pourroit donner lieu de croire que les deux premiers ouvrages sont

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» de ce qui a donné lieu à leurs divisions, l'opinion reçue qui consiste à s'en tenir au sens littéral, et à renoncer à l'autorité de la raison, du jugement humain et d'un choix arbitraire en matière de dogmes, puisque c'est Dieu lui-même qui nous a donné une religion parfaite, dont le sentier est clair et lumineux, et qui a expliqué à ceux à qui il a donné ses lois, ce à quoi ils doivent s'en tenir, soit par ses paroles révélées dans l'Alcoran, soit par l'exemple et l'autorité de son prophète, par lesquels il leur a défendu d'établir de nouveaux dogmes, et de passer les bornes qu'il a lui-même fixées. J'y ai aussi exposé tout ce qui concerne les fondemens des décisions juridiques et des jugemens, tant ce qui a pour base la raison et le bon sens, que ce qui est appuyé sur l'autorité de la tradition; enfin beaucoup d'autres choses concernant différentes sciences et d'autres parties de l'histoire, dont je n'ai pas fait ici le détail et dont j'ai omis de faire mention.

» Maintenant il m'a paru convenable de joindre aux six ouvrages historiques dont j'ai parlé, un septième écrit abrégé auquel je donne pour titre, *l'Indicateur et le Moniteur*, et qui fera suite à mon *Mémorial de ce qui est arrivé dans les temps antérieurs*. J'y insérerai, d'une manière abrégée, ce qui concerne les planètes et leur disposition, les astres et leurs influences, les élémens, les composés qui en sont formés, la manière dont ils agissent, la division des saisons qui partagent l'année, les signes du zodiaque qui appartiennent à chaque saison, les disputes relatives à la saison par laquelle doit commencer ou finir l'année, et autres questions qui appartiennent au même sujet; les vents, le lieu d'où ils soufflent, leurs effets et leurs influences; la terre, sa figure, les opinions relatives à sa mesure et à la portion du globe qui est habitée; les différentes plages et parties de l'horizon, et les qualités dominantes dans chacune d'elles, ainsi que leur influence sur ceux qui les habitent, et autres objets qui y ont rapport; les sept climats, leurs limites, et les opinions touchant leur longueur et leur largeur; la distribution des sept climats, et leur attribution à chacune des sept planètes, savoir, le soleil, la lune et les cinq autres planètes;

en vers : alors il ne faudroit pas le traduire comme j'ai fait, *disposés dans un ordre convenable, rangés dans un ordre méthodique;* il faudroit y substituer les mots, *mis en vers.* Je crois cependant que le sens que j'ai adopté est le véritable.

» la description du quatrième climat, et les avantages qui le distin-
» guent de tous les autres, ainsi que les qualités distinctives de ses
» habitans, qui leur assurent la prééminence sur ceux de tous les
» autres climats, et tout ce qui tient à cette matière, comme l'éten-
» due des diverses contrées en longueur et en largeur, leur tempé-
» rature, l'influence du climat et autres choses semblables; les mers,
» leur nombre, ce que l'on a dit relativement à leur longueur, leur
» largeur, leur communication respective ou leur isolement, les
» grands fleuves qui y versent leurs eaux, les pays dont elles sont
» environnées, et autres particularités ayant trait à ce sujet; les sept
» nations qui ont existé dans les temps anciens, leurs langages, leurs
» opinions, les régions qu'elles habitoient, ce qui les distinguoit les
» unes des autres, et tout ce qui dépend de cette matière. Nous
» ferons succéder à cela les noms des rois de Perse des premières
» dynasties, des *Molouc-tawaïf* [ou rois des Satrapies] et des Sassa-
» nides, en parcourant ces diverses classes, et marquant le nombre
» des princes de chacune d'elles et la durée de chaque règne; les
» rois des Grecs, leur nombre et le temps de leur durée, ceux des
» Romains *[Roum]*, en suivant les diverses classes de ces princes,
» tant Païens, qui sont les Sabéens, que Chrétiens, leur nombre,
» la durée de leurs règnes; les grands événemens relatifs soit à la
» religion, soit au gouvernement, qui sont arrivés de leur temps;
» la description des provinces de leur empire, leurs limites, leur
» étendue, les contrées qui ont communication avec leurs domaines
» par le canal, et qui renferment les Grecs et les Khozars; enfin une
» multitude d'autres particularités relatives à ce sujet, et que nous
» ne ferons qu'indiquer, renvoyant par-là les lecteurs à ce que nous
» en avons dit dans nos précédens ouvrages (1). Nous rapporterons
» ensuite les rachats de prisonniers faits entre les Musulmans et les
» Grecs jusqu'à présent. Nous exposerons, après cela, les ères des
» différens peuples, la chronologie du monde, des prophètes et des
» rois, depuis Adam jusqu'à Mahomet, la somme qui en résulte,
» et autres objets qui y ont rapport; les années, tant lunaires que

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

(1) وما يتصل بها بالخليج ويحوى الروم والجزر (الخزر) وما اتصل بذلك من اللمع المنبهة على ما تقدم من تاليفنا فيما تقدم من كتبنا

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» solaires, usitées chez les différentes nations, leurs mois, leurs » intercalations, et tout ce qui appartient à cette matière, pour indi- » quer sommairement au lecteur ce que nous en avons écrit précé- » demment (1). De là nous passerons à raconter la naissance de » notre prophète, sa mission, sa fuite, ses expéditions militaires, et » les divers détachemens envoyés par lui, soit de nuit, soit de jour, » et plus ou moins considérables (2); sa mort; l'histoire des khalifes » qui lui ont succédé, des rois, de leur caractère, de leurs secré- » taires, vizirs, kadhis, chambellans; la légende de leurs sceaux; » les grands événemens relatifs soit à la religion, soit au gouver- » nement, arrivés de leur temps; enfin la somme de la durée de » leurs règnes jusqu'à l'époque où nous écrivons, qui est l'an 345 » de l'hégire (956-7), sous le khalifat de Moti: le tout pour indi- » quer ce que nous avons dit, relativement à ces choses, dans nos » précédens ouvrages, et y faire faire attention (3). Nous nous » bornons, dans celui-ci, à parler de ces royaumes pour les raisons » suivantes. Nous y insérons ce qui concerne les Perses, à cause » de la grandeur de leur empire, de son ancienneté, de la suite non » interrompue de leurs rois, de la sagesse de leur administration et « du bon ordre qui distinguoit leur gouvernement, de l'état floris- » sant de leurs provinces, de la douceur dont ils usoient envers leurs » sujets, de la dépendance dans laquelle étoient de leur autorité » la plupart des rois de l'univers, qui leur payoient des redevances » et des tributs; enfin, parce que leur domination comprenoit le » quatrième climat, celui où se trouve Babylone, qui est le milieu

(1) وما اتصل بذلك من التنبيهات على ما تقدم جمعه وتاليفه

(2) Il y a dans le texte, غزواته وسراياه وسواربه وكتابه : il faut sans doute lire وكتايبه Le mot كتايب est le pluriel de كتيبة, qui signifie un *corps de troupes*. Masoudi dans l'endroit que j'ai déjà cité, *p. 137, n. (1)*, dit: وقد راى قوم ان المقنب مثل المنسروان كل واحد منهما ما بين الثلاثين رجلا الى الاربعين واستشهد على تقاربهما بقول الراجز

واذا تواكلت المقانب لم يزل
بالثغر منا منسر وعظيم

وان الكتيبة ما جمع فلم ينتشروان الحضيرة النفر يغزى بهم العشيرة فمن دونهم

(3) منتبهين (منبهين) بذلك على ما قدمنا من كتابنا (كتبنا)

» de la terre, et le plus excellent de tous les climats. Quant à » l'empire des Grecs et à celui des Romains, ce sont ceux qui ap- » prochent le plus, pour la grandeur et la magnificence, de celui des » Perses. Ils sont, outre cela, célèbres par les diverses sciences, la » philosophie, les arts les plus admirables et les ouvrages merveil- » leux de l'industrie : l'empire des Romains, d'ailleurs, a encore » aujourd'hui une existence solide, et son gouvernement est dans » toute sa vigueur. Pour les Grecs, il est vrai qu'ils font aujourd'hui » partie des Romains, depuis qu'ils ont été réunis à leur empire, » comme les Chaldéens, qui sont les mêmes que les Syriens (les » Assyriens) habitans de l'Irak, étoient devenus partie des Perses des » premières dynasties (1), par la conquête que ceux-ci en avoient » faite. Nous n'avons pas cru, malgré cela, devoir les omettre dans » le présent ouvrage. [Nous nous sommes bornés ici à ces empires], » quoique, dans nos écrits antérieurs à celui-ci que nous avons » nommés, nous eussions fait entrer l'histoire de tous les royaumes » qui sont sur la surface de la terre, tant de ceux qui ont disparu » que de ceux qui subsistent encore aujourd'hui, celle de leurs rois, » de leurs systèmes de gouvernement et de tout ce qui les concerne.

» Nous demandons excuse pour les erreurs qui pourront se ren- » contrer dans cet écrit, tant pour celles qui sont inévitables à qui- » conque partage les foiblesses de l'humanité inséparables de notre » nature, que pour celles dans lesquelles nous avons pu être entraî- » nés par la longueur de notre absence, notre éloignement de notre » patrie, et la multitude de nos voyages, tant au levant qu'au cou- » chant; en sorte que nous pouvons dire comme Abou-Témam :

» *Le roi des Arabes domiciliés, c'est celui qui demeure constamment* » *dans sa patrie* (2). *Pour moi, j'ai mon domicile dans un village où* » *l'on mène une vie douce et paisible; ma famille est en Syrie; ce que*

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

(1) Dans ce texte وان كان اليونانيون قد دخلوا فى جملة الروم منذ احتووا على ملكهم بدخول الكذانيين وهم السريانيون سكان العراق فى جملة الفرس الاولى لغلبتهم عليهم, il y a certainement quelques mots omis, ou du moins, au lieu de مثل دخول ou كدخول, il faut lire بدخول : car Masoudi veut dire que les Grecs ayant cessé de faire un empire distinct par leur réunion sous l'empire Romain, comme les Assyriens par la conquête des Perses, il semble que les Grecs n'auroient pas plus mérité une place dans son ouvrage que les Assyriens.

(2) Voici le texte de ces vers d'Abou-

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» j'aime demeure à Bagdad; je me trouve dans la double Rakka, et » mes sœurs font leur séjour à Fostat.

» Ou bien encore, avec le même poëte :

» Je me suis tellement éloigné vers le couchant, que j'ai perdu jus- » qu'au souvenir du levant; et mes courses se sont portées si loin vers » le levant, que j'ai oublié jusqu'au nom du couchant. Je me suis vu » exposé à une multitude de dangers dont je suis sorti couvert de bles- » sures, comme si j'eusse été rencontré par des cohortes ennemies.

» Nous allons entrer en matière, et commencer à remplir l'enga- » gement que nous avons pris, en réclamant l'assistance de Dieu » duquel nous attendons notre secours. »

On peut juger par les détails contenus dans cette préface, que l'ouvrage dont nous donnons la notice n'est qu'un extrait de ceux que Masoudi avoit composés précédemment, et l'on y apprend en même temps quelles sont les matières traitées dans cet écrit.

Je vais maintenant parcourir les divers chapitres dont il est composé, et j'indiquerai ce qui me paroîtra digne de remarque.

Fol. 5, verso. Des sphères, de leurs figures, des astres et de leur influence, des élémens, de leurs combinaisons, et de la manière dont ils exercent leur action.

Fol. 9, recto. Vers la fin de ce chapitre, Masoudi remarque que les anciens et les modernes ne sont pas d'accord sur l'éloignement dans lequel les sphères sont respectivement les unes des autres, et il cite à ce sujet un ouvrage de Jean le grammairien, surnommé *Howaïs*, d'Alexandrie, qui a pour objet de prouver que le monde a eu un commencement, de réfuter le traité de Proclus (1) dans lequel il établit l'éternité du monde, et les opinions de Platon, d'Aristote et de

Témam, dont je ne suis pas sûr d'avoir bien saisi le sens :

خليفة الحضر من يربع على وطنى
فى بلدة وطهور العيش اوطانى
بالشام قومى وبغداد الهوى وانا
بالرقتين وبالفسطاط اخواني

A la fin du premier hémistiche, وطنى est, je pense, pour وطن.

(1) Voy. *Bibli. Orient. Clement. Vatic.* t. III, p. 609, et substituez en cet endroit الاسكندراني à الاسكلاني qui est une faute. Je ne sais si, dans notre passage de Masoudi, حويص, *howaïs* n'est pas aussi une faute. Faudroit-il lire حكيم ? Il seroit cependant étonnant que le copiste eût changé un mot aussi connu en un autre qui ne l'est pas. *Voyez* sur Jean Philoponus ou le Grammairien, la Bibliothèque Grecque de Fabricius, *liv. V, c. 37, t. IX, p. 358*

L'Indicateur et le Moniteur de Masoudi.

Plutarque, qui soutenoient le même système: وحكي يحيي النحوي وهو المعروف بجويص الاسكندراني في كتابه الذي دل فيه علي ان العالم محدث ونقضه لكتاب برقلس في قدمه ورده علي افلاطون وارسطاليس وافلوطرخس وغيرهم من القايلين بقدمه Un peu plus bas, il observe que la plupart de ceux qui, de son temps, s'occupoient de l'étude des astres, abandonnoient entièrement l'étude de la véritable astronomie, pour se livrer uniquement à l'astrologie judiciaire. « Car la science des astres, dit-il, qui » est une branche des sciences spéculatives, et qui se nomme *en* » *grec*, بالرومية *astronomia*, se divise d'abord en deux parties, » dont l'une a pour objet la connoissance du système des sphères, » de leurs combinaisons, de leur situation et de leurs rapports, et » la seconde s'occupe de l'influence des corps célestes. » Masoudi fait voir que cette seconde partie de la science des astres exige indispensablement la connoissance de la première. *Fol. 9, verso.*

Division des saisons qui partagent l'année; des signes du zodiaque qui appartiennent à chaque saison; des disputes relatives à la saison par laquelle doit commencer et finir l'année. *Fol. 10, recto.*

J'observe que, suivant Masoudi, les Arabes nomment l'automne وسمي, à cause des pluies qui tombent en cette saison, parce que la terre étant alors très-sèche, et n'ayant pas été humectée depuis longtems, la première pluie qui vient à tomber *imprime sa marque sur la terre* لانه يسم الارض (1). Il ajoute que les Arabes commencent l'année à l'équinoxe d'automne, parce que c'est l'époque où commence à tomber la pluie à laquelle ils doivent leur subsistance. *Fol. 12, recto.*

Des quatre vents, et des points d'où ils soufflent. *Ibid.*

et suiv. Le titre de l'ouvrage de Jean Philoponus est Κατὰ Πρόκλου περὶ ἀϊδιότητος κόσμου, λύσεις λόγων ιη. Quoiqu'on lise bien distinctement dans notre ms. افلوطرخس, ce qui ne peut être que le nom de *Plutarque*, je ne sais s'il n'y a pas erreur dans ce nom, et s'il ne faut pas y substituer celui de *Protagoras*.

(1) *Voy.* les Dict. Arabes sur la racine وسم.

L'Indicateur et le Moniteur de Masoudi.

Les quatre vents principaux sont désignés par les uns sous les noms de شمال *nord,* جنوب *sud,* صبا *est,* et دبور *ouest:* d'autres d'entre les Arabes nomment le vent d'*est* قبول ; le vent d'*ouest* دبور ; le vent du *nord* شمال ; et celui du *sud* جنوب. Les dénominations de دبور , قبول et شمال , sont prises de la position d'un homme qui a le visage tourné vers le levant ; قبول signifie *ce qui vient en face,* دبور *ce qui vient par derrière,* شمال *ce qui est à gauche:* quant à جنوب il signifie proprement *ce qui vient de côté;* et il paroît que le *côté* est pris ici pour le *côté droit,* comme le plus noble.

Fol. 13, recto. A l'occasion des vents, Masoudi parle de certains vents périodiques de l'Égypte et de l'Irak. « Quant au vent que l'on nomme » en Égypte *marisi,* il prend son nom de la contrée de *Maris*, qui » est le commencement de la Nubie, dans la partie la plus haute » du cours du Nil, c'est-à-dire, dans le Saïd ou haute Égypte. » C'est un vent froid, qui dissipe les nuages, éclaircit le ciel et augmente la chaleur naturelle des corps. Le vent qui souffle de la » partie la plus basse du cours du Nil se nomme le *vent du bas* [à la » lettre, le *plus bas du pays* اسفل الارض] : c'est un vent du nord, » qui opère des effets tout contraires à ceux du marisi, et trouble les » humeurs ; on le nomme en Égypte *bahri [maritime].* Il souffle » durant tout l'été, rend l'air meilleur, rafraîchit l'eau le jour et la » nuit : le vent de l'ouest produit le même effet dans cette saison, » mais le vent du nord le fait avec plus d'énergie. Quand le marisi » dure long-temps en Égypte, il y produit la peste; de même que la » peste se manifeste dans l'Irak, lorsque le vent qui souffle à » l'époque nommée ايام البوارح *ayyam albéwarih,* se prolonge trop » long-temps. Dans notre pays, à Bagdad, le vent du nord souffle » de la partie la plus haute du cours du Tigre vers Sarramarraa, » Tecrit et le district de Mosul, et dissipe les nuages. L'époque de » l'année où souffle, en Égypte, le marisi, est opposée à celle que » l'on nomme à Bagdad *ayyam albéwarih;* car le marisi souffle en » Égypte

» Égypte au mois de canoun premier, qui est le choyac des Coptes, » et les vents nommés *béwarih* soufflent au mois de haziran. Le » vent du sud, à Bagdad, souffle de la partie inférieure du cours » du Tigre vers Wasit et Basra; il soulève les eaux du Tigre, et » amène beaucoup de nuages et les pluies. Les vents *béwarih* » durent quarante jours comme le marisi. »

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

A propos du marisi, Masoudi parle des deux grandes pyramides qui ont leurs quatre faces disposées vers les quatre vents qui soufflent des points cardinaux, et il observe que celle de leurs faces qui est exposée au vent du midi ou marisi, a beaucoup plus souffert, à cause de la violence de ce vent, que les trois autres. Notre auteur prend de là occasion de rappeler en peu de mots toutes les merveilles de la nature et de l'art qui élèvent l'Égypte au-dessus des autres contrées. La seule chose que je remarquerai, c'est le passage suivant:

Fol. 15, recto.

« L'Égypte réunit les propriétés du Hedjaz, de la Syrie et des » pays de montagnes (ou plutôt du Djébal); car le Saïd, qui est » la partie la plus haute de l'Égypte, ressemble au Hedjaz : la » chaleur y est égale à celle du Hedjaz; la terre y produit diverses » espèces de grands palmiers, l'arac, le doum *[borassus flabellifer]* » l'acacia, le myrobolan, le poivre et le cassier (1). La basse Égypte » ressemble à la Syrie par les pluies, et produit les mêmes végétaux » que la Syrie, comme les vignes, l'amandier, le noyer, tous les » fruits, les herbes potagères, et les plantes odorantes. La contrée » d'Alexandrie, la Libye et la Marmarique renferment des déserts, » des montagnes, des forêts, et produisent l'olivier et la vigne; c'est » un pays de montagnes et maritime, une terre de lait et de miel (2). » Les habitans de l'Égypte disent qu'il n'y a nulle part autant que » dans leur pays, de sucre, de miel, d'esclaves, d'argent en espèces, » de laine, de mulets, d'ânes, de chevaux excellens, de vin de miel » supérieur à toute autre boisson ; à quoi ils ajoutent les petits » roseaux de Tennis et de Damiette, auxquels aucune autre espèce

(1) اما صعيدها وهو اعلاها فارض حجازية حرها كحر الحجاز تنبت انواع النخل الكبير والاراك والدوم والقرظ والهليلج والفلفل والخيار شنبر

(2) واما ناحية الاسكندرية ولوبيه والمريقه فبوادى وجبال وغياض وزيتون وكروم جبلية بحرية بلاد عسل ولبن

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» de roseaux ne peut être comparée, les mines d'or pur, celles » d'émeraudes d'un grand prix qui ne se trouvent qu'en Égypte, » le papier, le baume, l'huile de colsa, le froment de Joseph, qui, » de toutes les espèces de froment, est celui qui a le grain le plus » gros, de la forme la plus alongée, et le plus pesant, et les étoffes » de Bahnésa et d'Akhmim. De la contrée où sont les mines, on » tire la giraffe, le rhinocéros et le taisson. »

Ce que je remarque principalement dans ce passage, c'est ce qui concerne le poivre, qui, selon notre auteur, croît dans le Saïd, et cette formule si commune dans nos livres saints, *une terre de lait et de miel*. Le nom propre *Marika*, employé pour la *Marmarique*, et que peut-être il faut lire *Marmarika* المرمريقة, me paroît aussi digne de remarque.

Fol. 16, recto. De la terre, de sa figure; opinions diverses sur la figure de la terre, sur la portion habitée et celle qui est déserte; de ses différentes régions et points cardinaux, de la qualité dominante de chacun d'eux et de leur influence sur les habitans; et autres matières analogues.

Dans ce chapitre, qui est assez long, je ne vois que peu de choses à observer. La première est que Masoudi nomme le midi تيمن, et le nord جربي. Ce dernier mot n'est pas, je crois, d'un usage ordinaire (1).

Fol. 22, recto. La deuxième, c'est que les Perses, ainsi que les Nabatéens ou Syriens (les Assyriens), divisent la portion habitée du globe en quatre parties, nommant ce qui est au levant *Khorasan* خراسان *et la chaleur du soleil* وحر الشمس [peut-être Masoudi avoit-il écrit ومعناه وجر الشمس, *c'est-à-dire*, l'*antre du soleil*, le mot *Khorasan* en persan pouvant signifier *le lieu du repos du soleil*]; ce qui est au couchant, *Djaziran* جزيران; le nord, *Takhir* تاخير; et le midi, *Yamtaroun* يمترون. Sans doute, par la langue des Perses, Masoudi a voulu dire leur ancienne langue (2). Quant aux Grecs et

(1) التيمن وهو الجنوب ... والجربي وهو الشمال

(2) Je n'aperçois aucun rapport entre ces noms et ceux des izeds ou astres qui,

aux Romains, ajoute-t-il, ils divisent la terre habitée en trois parties qu'ils nomment *Europe, Libye* et *Asie*, اروفا ولوبيّة واسيّـة

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Des sept climats, de leurs dénominations, leurs limites, &c. *Fol. 22, verso.*

« J'ai vu, dit Masoudi, ces climats enluminés de diverses couleurs » dans plusieurs livres; et ce que j'ai vu de mieux en ce genre, c'est » dans le Traité de géographie de Marin كتاب جغرافيا لمارينوس » [le mot *géographie* veut dire *traverser la terre en la parcourant*], » et dans la figure faite pour le khalife Mamoun, et pour la confection de laquelle plusieurs savans de ce temps avoient réuni » leurs travaux : on y avoit représenté le monde avec ses sphères » célestes, ses astres, le continent, la mer, les terres habitées, celles » qui sont désertes, les régions occupées par chaque peuple, les » grandes villes, &c. Cette figure vaut beaucoup mieux que les » précédentes qui se trouvent dans la Géographie de Ptolémée, dans » celle de Marin et autres. » *Fol. 24, recto.*

Ce passage donne lieu de croire que l'ouvrage de Marin de Tyr avoit été traduit en arabe, et se trouvoit encore au temps de Masoudi (1).

De la division des sept climats entre les sept planètes. *Ibid.*

Du quatrième climat en particulier; avantages qui le distinguent de tous les autres; prééminence de ses habitans sur ceux des autres climats. *Fol. 25, recto.*

Babylone est, suivant Masoudi, la capitale de ce quatrième climat, et lui a donné son nom. Cette ville avoit un autre nom en langue Chaldaïque; mais ce nom est écrit d'une manière très-

suivant les livres des Parsis, président aux quatre points cardinaux, *taschter, satevis, haftorang* et *venant.* On reconnoîtroit plutôt une sorte de ressemblance entre ces noms et ceux de quelques-uns des *gâh* ou cinq divisions du jour, *havan, rapitan, oziren, evesrouthrem,* et *oschen.* En hiver, on réunit *havan* et *rapitan,* et l'on ne compte que quatre *gâh.* Zend-Avesta, *tom. II, page 105.* Au surplus, je conjecture que les mots Persans sont corrompus dans Masoudi. Le dernier mot pourroit bien être نيمروج ou نيمروز. Les Persans nomment le levant خاور, le couchant باختر, et le nord نيمشب ou شمال : ce dernier mot est Arabe.

(1) *Voyez,* sur Marin de Tyr, les Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens, par M. Gossellin, *t. II, p. 31 et suiv.,* et la carte de Marin, rétablie par ce savant, et publiée dans le même volume sous le titre de *Marini Tyrii Systema Geographicum.*

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

grossière, et sans points; en sorte qu'on ne sait comment le prononcer. Le nom de Babel, prononcé par les Perses et les Nabatéens *Babil*, vient, selon quelques-uns, de *Bil* ou *Bel*, qui, dans la langue des habitans de ce pays, étoit le nom de la planète jupiter; etcette ville fut ainsi appelée parce que le quatrième climat est sous l'influence de cette planète.

Fol. 26, recto.

Les anciens Perses ont nommé aussi ce pays *Iranschehr* ايرانشهر, nom dérivé de celui d'Iredj, l'un des trois fils de Féridoun; car la terre ayant été partagée entre ces trois princes, *Selim* eut en partage le pays de Roum, *Toudj* celui des Turcs, et *Iredj* l'Irak. Cette fable est connue. D'autres disent que le mot *Iranschehr* signifie *le pays des gens de bien;* car, dans l'ancien langage de la Perse, le mot *ir* اير signifie ce qui est *bon, excellent;* c'est pour cela que le chef d'un pyrée se nomme *Irbed* ايربذ, c'est-à-dire, *le chef des gens bons et vertueux:* ce mot ayant passé dans la langue Arabe, on en a fait *Herbed.* D'autres prétendent que le vrai nom est *Arian schehr,* ce qui en langue Nabatéenne veut dire, *la ville des lions,* et que le mot *lions* désigne ici les rois d'Assyrie, qui portoient tous le nom de *Nimrod.*

Sans approuver cette dernière étymologie, je dois observer qu'effectivement *ari* et *arya,* en chaldéen comme en hébreu, signifient *lion.* Quant à la première, tirée de l'ancienne langue des Perses, je remarque que, suivant M. Anquetil du Perron, le mot *Herbed* vient des mots Zends *ethré pété*, qui signifient *qui est déjà,* ou *publiquement chef,* ce qui n'a aucun rapport avec le nom de l'Iran, qui dans le zend est *Éérénê* ou *Ééríéné véedjo :* le mot *véedjo* signifie *pur:* pour *Ééríéné,* je ne vois nulle part quelle signification il peut avoir comme nom appellatif, si même il en a une. Masoudi, au surplus, a raison, quand il dit que la dernière syllabe de *herbed* signifie *chef* رييس: il en est de même dans le mot *mobed,* qui veut dire *chef des mages.* Ce monosyllabe *bed,* prononcé *bad, pad, vad, bat, pat*, et en zend, *pété, pétesch, pétoësch,* se rencontre assez fréquemment dans les noms propres des anciens Perses, où il est prononcé par les Grecs et les Latins, *patès, batès, vatès, vadès,* &c. *Aspébédès,* dans Procope, offre encore le même monosyllabe *bed.* Soit qu'on

Zend Av. tom. II, p. 553; ib. p. 437.

Zend Av. ibid., p. 555.

De bello Pers. lib. I, c. 9, tom. I, p. 27 et 30.

regarde le mot *Aspébédès* comme un nom propre ou comme un nom de dignité, il signifie toujours *commandant de cheval ou de la cavalerie*, et répond au grec ἵππαρχος [a]. *Padi* se rencontre dans le samscrit avec la même signification [b]. Ceci me servira à expliquer un mot de l'ancienne langue des Perses, altéré dans Ctésias, mais dont Hésychius nous a conservé la vraie leçon. Ce mot est ἀζαραπατεῖς, au lieu duquel on lit dans Ctésias ἀζαβαρίτης. Hésychius dit que c'est le nom que l'on donne aux introducteurs chez les Perses, ἀζαραπατεῖς οἱ εἰσαγγελεῖς παρὰ Πέρσαις. Reland [c], dans sa dissertation *de reliquiis veteris linguæ Persicæ*, observe que le mot εἰσαγγελεῖς peut avoir plusieurs significations, et ajoute qu'il n'a pas encore pu trouver l'étymologie du mot ἀζαραπατεῖς dans la langue Persane; et M. Hemsterhuis, cité dans les notes sur Hésychius, a cru inutile de chercher une étymologie qui avoit échappé à la sagacité de Reland. Mais, pour trouver cette étymologie, il faut se rappeler que ceux qui faisoient auprès des rois de Perse les fonctions d'introducteurs, ou de chefs des introducteurs, étoient en même temps *chiliarques*, c'est-à-dire, commandans de mille hommes (1). Or, le mot ἀζαραπατεῖς signifie précisément *chiliarque*: il est composé de *hazar* هزار, *mille*, et de *pat* ou *pad*, chef. Ce mot *pad*, qui n'existe pas dans le persan moderne, se retrouve cependant dans *padischah*; et Kehr s'est grossièrement trompé dans l'étymologie qu'il a donnée de ce mot, qui veut dire *grand roi*, *monarque suprême*. M. Larcher, à qui les lecteurs d'Hérodote ont tant d'obligations, a bien vu que l'*azabarités* de Ctésias devoit être l'*azarapatès* d'Hésychius, et que c'étoit dans les langues Orientales qu'il falloit chercher l'origine de ce mot; et il a rapproché de ce passage Grec ceux des auteurs Latins, où cette même dignité de la cour des Perses est exprimée par le mot *chiliarchus*. Il verra sans doute avec plaisir ce rapprochement justifié par l'étymologie du mot ἀζαραπατεῖς (2). Je conjecture que Ctésias avoit écrit ἀζαραβίτης.

Je reviens à Masoudi.

[a] *Mém. de l'Acad. des Belles-lettres, t. XXXI, p. 427.*

[b] *De affinit. lin. Zend. Samscrid. et Germ. dissertat. aut. P. Paulino à S. Bartholomæo, Romæ, 1798, p. xx.*

[c] *H. Relandi Dissert. miscellan. part. II, p. 145.*

Monarchæ Mogolo-indici numisma Indo-persicum, Lipsiæ, 1725, p. 17 et 36.

(1) *Voyez* les passages cités par Brisson, dans son ouvrage classique *de regio Persarum principatu*, liv. I, §. 212, 213 et 214.

(2) *Voyez* sa traduction d'Hérodote, seconde édition, *tome III, page 386, note (233 *), et tome VI, page 298, note (125).*

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

[a] Fol. 27, verso.

[a] Le Sowad ou l'Irak cultivé a, selon Masoudi, 125 parasanges de long sur 80 de large, ce qui donne une superficie de 10,000 parasanges; chaque parasange équivaut à 12,000 coudées de celles qu'on nomme *morsila* مرسلة, ou 9,000 coudées *haschémia*, هاشمية, ou 50 chaînes أشل, ou 22,500 *djérib* جريب. Ainsi les 10,000 parasanges donnent 225,000,000 de *djérib*. On en retranchoit, pour établir l'impôt, par approximation, un tiers, c'est-à-dire, 75,000 *djérib*, pour le terrain occupé par les montagnes, les fleuves, les villes, &c. Il restoit 150,000,000 de djérib, dont la moitié en culture et la moitié en jachère. Kobad fixa l'imposition à 2 dirhem par djérib; ce qui produisit, la première année, cent cinquante millions de dirhem: ces dirhem pesoient un mithkal pièce.

Fol. 29, recto.

« Du temps des Perses, le Sowad étoit divisé en douze *coura* ou nômes كورة, et chaque *coura* renfermoit plusieurs *tassoudj* (طسوج, et au pluriel طساسيج), mot qui signifie *districts* نادية (il faut lire ناحية); il y en avoit en tout 60. Les Perses disent en leur langue *istan* أستان, au lieu de *coura*. Mais, par la suite des temps, cet état de choses a changé: le Tigre s'est détourné de son cours ancien, et a inondé le tassoudj de Thouthour, qui fait partie de la contrée de Cascar, et plusieurs autres; en sorte qu'ils se sont changés en marais, comme ils le sont encore aujourd'hui. Ce terrain marécageux forme une étendue de plusieurs journées de marche entre Waset et Basra, et porte aujourd'hui, dans les états des finances du sultan, le nom de *marais du sultan*, *marais de bérid*, *ruines de Djoudji*. C'étoit la meilleure partie du Sowad, et les habitans valoient mieux que ceux de tout le reste de ce pays. On a réuni le *coura* de Holwan à celui nommé *courat aldjabal*, c'est-à-dire, *coura de la Montagne*, que l'on appeloit aussi du nom *Schad firouz*, et à quelques autres cantons. Ainsi il n'y a plus dans le Sowad que 10 *coura* et 48 *tassoudj*. Les vexations des Turcs et des Dilémites ont encore beaucoup augmenté la dépopulation et la ruine de ce pays, jusqu'au moment où j'écris, dit Masoudi, en l'année 345, sous le khalifat de Moti. »

Biblioth. Or. Clem. Vat. tom. III, part. II, p. 734.

Com. avril 956.

Plus bas, Masoudi, faisant l'éloge du territoire de Bagdad, dit : « Ce pays nous est devenu d'autant plus cher, par l'infortune qui » nous a obligés de quitter cette capitale qui nous a vus naître, où » nous avons été élevés, mais dont les coups du sort nous ont » éloignés. »

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Fol. 30, recto.

Il paroît, tant par cet endroit que par ce que Masoudi dit de lui-même à la fin de la préface de cet ouvrage, et que j'ai rapporté, qu'il avoit été obligé de fuir de sa patrie; mais nous ignorons ce qui y donna lieu, ainsi que les autres événemens de sa vie. Reiske, dans ses notes sur l'Histoire d'Abou'lféda, a donné un long passage d'Ebn-Kotaïba sur la famille illustre de laquelle descendoit Masoudi. L'article de Masoudi dans la Bibliothèque de d'Herbelot, est fort succinct et peu exact. La notice que je donne ici ajoutera beaucoup à ce que nous ont appris, sur Masoudi, le savant de Guignes, et M. Langlès, dans son édition des Voyages d'Égypte et de Nubie de Norden [a]. Il est singulier qu'Abou'lféda ne fasse aucune mention de Masoudi sous l'an 345, date de sa mort, et qu'Ebn-Khilcan l'ait omis dans ses Vies des Hommes illustres. Ces omissions m'ayant engagé à chercher ailleurs des renseignemens sur Masoudi, voici ce que j'ai trouvé dans Abou'lmahasen : « En l'année 345, mourut Ali fils de Hosaïn fils d'Ali . . . Abou'l-» hasan Masoudi, auteur de l'ouvrage historique intitulé *les Prai-» ries d'or.* On dit qu'il descendoit d'Ebn-Masoud : il étoit natif » de Bagdad ; mais ensuite il s'établit en Égypte, et y demeura » jusqu'à sa mort, arrivée au mois de djoumadi second. Voilà » ce que dit Mésihi dans ses Annales . . . Masoudi n'étoit pas fort » âgé quand il mourut : il étoit Motazale, dit Dhéhébi; car il fait » mention, dans ses ouvrages, de plus d'un personnage de cette » secte, et en en parlant il dit : Cet homme faisoit profession du » *dogme de la justice.* » J'ai rapporté ce passage plus au long et je l'ai expliqué dans les notes de ma Chrestomathie Arabe. Peut-être est-ce parce que Masoudi étoit Motazale, que plusieurs historiens, comme Abou'lféda et Ebn-Khilcan, n'ont pas fait mention de lui.

Abulfed. Anal. Musl. tom. II, adnot. (208) page 118 Adnot. histor.

Notices et Ext. des man. t. I, p. 1 et 2.

[a] *Tome III, p. 292, not. 1.*

Man. de S.-G.-des-Prés, n.° 110.

Tome II, part. 1 de la trad., p. 459 et suiv.

Masoudi traite ici de la longitude et de la latitude de Bagdad, et parle, à cette occasion, de plusieurs choses étrangères à son sujet, et en particulier d'un terrible tremblement de terre arrivé l'an 344,

Fol. 35, recto.

Com. avril 955.

qui se fit sentir dans toute l'Asie, et causa de grands ravages dans cette partie du monde, et principalement dans le territoire de Fargana.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Des mers, de leur nombre, &c.

Fol. 36, recto. Masoudi compte cinq mers, la mer de Habesch, celle de Syrie ou de Roum, la mer de Khozar, la mer du Pont, l'Océan ou mer environnante.

Ibid. La mer de Habesch s'étend depuis la Chine jusqu'à la côte de Habesch, et comprend tous les golfes qui se trouvent sur cette étendue de côtes, comme le golfe Arabique, le golfe Persique, &c. Les principaux fleuves qui se jettent dans cette mer, ou du moins ceux dont Masoudi décrit le cours, sont l'Euphrate, le Tigre, le Mahran ou Indus, et le Gange : il décrit aussi le cours de plusieurs des rivières qui se jettent dans ces fleuves.

Fol. 37, recto. Le Tigre, dit-il, sort de plusieurs sources dans le territoire d'Amid, en un lieu nommé *Hisn dhi'lfaras* حصن ذي الفرس, il traverse le Djezireh ebn-Omar, ... reçoit le grand et le petit Zab, passe à Bagdad, qu'il traverse, reçoit, au-dessous de cette ville, plusieurs rivières, descend à Waset, entre dans les marais de Basra et se rend à la mer. Je donne ceci par extrait, parce que je ne pourrois suivre Masoudi dans les détails, sans m'engager dans des discussions pour réformer l'écriture des noms propres, dont plusieurs me paroissent altérés. Masoudi ajoute :

Ibid. verso. « J'ai rapporté dans mon Mémorial, par quelles causes le Tigre » fut détourné de son cours primitif, ce qui arriva du temps de » Khosrou Parwiz, roi de Perse : il couloit auparavant par Djer- » khi ; par ce changement il submergea le tassoudj de Tharthour » dans la contrée de Cascar, et d'autres lieux, en sorte que ces lieux » devinrent des marais, comme nous l'avons déjà dit. On voit » encore aujourd'hui des vestiges très-distincts de l'ancien lit du » fleuve entre Fom-elsalh, Yahendaf, Baderaya, Bakesaya et » Famia, ou Apamée de l'Irak, jusqu'à Badhbin, Dabarbi, Kar- » koub, Ettaïb, Schabarzan, Doumarcan, Nahrdjoun et Ma- » dhar (1). »

(1) Voici le texte de ce passage : وقد ذكرت في كتاب الاستذكار سبب انخراق الدجلة وخروجها عن عمودها وذلك في ايام كسرى ابرويز ملك فارس وكان مجراها في

Je

Je ne doute point que plusieurs de ces noms ne soient corrompus. L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

La mer de Syrie ou de Roum, c'est-à-dire, la Méditerranée, et les fleuves qui s'y jettent, occupent ensuite notre auteur. Ceux dont il décrit le cours succinctement, sont, le Nil, le Sihan ou Seïhan سيحان fleuve d'*Adéna*, le Djihan جيحان ou fleuve de Mopsueste, le Bardan بردان ou fleuve de Tarse, et l'Oronte الارنط ou fleuve d'Émesse, de Hamat, Schaïzour et Antioche. *Fol. 39, recto.*

A la fin de cet article, Masoudi fait mention du mont Etna, et remarque que c'est dans ce volcan qu'a péri Porphyre, auteur de l'*Isagoge* ou Introduction aux ouvrages d'Aristote (1); et il ajoute que plusieurs écrivains Arabes ont commenté cet écrit de Porphyre, entre autres Yakoub fils d'Ishak Kendi, et Ahmed ben-Altaïb, au commencement de son Abrégé des traités de logique. *Fol. 41, recto.*

La mer de Khozar ou mer Caspienne est la troisième dont parle Masoudi. Cet article me paroît intéressant; mais comme il *Fol. 41, recto.*

جرخى وتغريقها طسوج الترثور من بلاد كسكر وغيره حتى صارت بطائح على ما قدمنا واثار عمود الدجلة الى وقتنا هذا بين فم الصلح وبهندف وبادرايا وباكسايا وفامية العراق الى بلاد باذبين ودبرى وقرقوب والطيب وشابرزان والدرمركان الى نهرجون والى المذار Le mot انخراق employé ici et fol. 29 *recto*, semble indiquer qu'une cause violente a produit ce changement dans le cours du Tigre. *Djarkhi*, qui se trouve écrit aussi de cette manière fol. 26 *verso*, est écrit *Djoudji* جوجى et *Djoukhi* جوخى fol. 29 *recto;* au lieu de *Tharthour*, on lit *Thouthour* ثوثور au même endroit. Les noms *Baderaya* et *Bakesaya* se retrouvent aussi fol. 26 *verso;* mais au lieu de *Yahendef*, on y lit *Bahendef*, ou plutôt *Bahenref* بهنرف. Abou'lféda parle de Badaraya, ou, comme les Syriens nomment cette ville, *Beth-Daraya*. Voyez Busching, *Magazin für die neue Historie und Geographie*, t. IV, p. 254.

(1) *Voyez* Fabricius, *Bibl. græc.* lib. IV, cap. 27, t. IV, p. 186, et la Dissertation de L. Holstenius, *ibid.* p. 218. *De reliquo vitæ tempore vix quidquam certi statuere possumus; quamdiù in Sicilia fuerit commoratus, quibus postea locis vixerit, nec quando vivere desierit.* Ce sont les paroles de L. Holstenius. Voici le texte de Masoudi : وفى الاطمة هلك فرفوريوس صاحب ايساغوجى وهو المدخل الى كتب ارسطاطاليس فى المنطق *Voy.* aussi Abou'lfaradj, *Histor. dynast.*, page 84 de la version Latine, et Casiri, *Biblioth. Arab. Hisp. Escurial.* t. I, p. 185. Peut-être les écrivains Arabes ont-ils confondu Pline l'ancien avec Porphyre, en attribuant à ce dernier le genre de mort du premier.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

se trouve beaucoup plus au long dans le *Moroudj aldhahab*, n.° 598, et que je me propose de le faire connoître dans ces Notices, je ne m'arrêterai ici, ni sur cette mer, ni sur les fleuves qui y versent leurs eaux, et qui sont, l'*Irbisch* اربيش noir, l'*Irbisch* blanc, dont les bords sont habités par les Turcs *Caïmac* et *Gozz* الكيماكية والغزية من الترك (1); le *Cor* ou Cyrus, qui se jette dans l'Araxe الرس; l'*Aschbadouzad* اشبادوزد et le *Siâh* سياه, qui traversent l'Aderbidjan et le Dilem; le fleuve des Khozars, qui coule à travers la capitale des Khozars, nommée *Atel* اتل, et reçoit le *Bertas*, fleuve ainsi nommé d'une grande nation Turque qui habite les pays situés entre le Khowarezm et le royaume des Khozars; un autre fleuve des Khozars, nommé *Oum* اوم, le *Ghizil-roud*, c'est-à-dire, fleuve du Loup (2), qui reçoit les eaux qui tombent du Caucase, et se jette dans la mer Caspienne près de Derbend; enfin le fleuve *Calif* كالف ou Gihon.

Fol. 44, recto. Je dois remarquer que Masoudi ayant décrit le cours du Gihon jusqu'au lac Khowarezm, qu'il nomme *lac de Djordjania,* du nom de la ville de Djordjania, dit que le Gihon se jette dans ce lac près de cette ville. De ce lac sortent, dit-il, plusieurs fleuves qui se jettent dans la mer Caspienne. Ensuite il décrit le fleuve de Schasch, qui se jette dans le même lac; puis trois rivières qui versent leurs eaux dans le fleuve de Schasch, et qu'il nomme *Fol. 44, recto, lig. 16.* *Turc* ou *Berk*, *fleuve de Fergana*, et *fleuve de Khodjinda;* et il dit que ce fleuve, je crois que c'est celui de Schasch, inonde

(1) Je présume que ces deux *Irbisch* pourroient bien être le Jaïck et la Jemba. *Voyez* l'Histoire généalogique des Tartares, *p. 46 et 730*. On pourroit être tenté de conjecturer qu'il faut lire *Irtisch*, parce qu'il y a deux rivières de ce nom dans le nord de l'Asie, qui se réunissent ensuite en une seule. Si cette leçon étoit la véritable, il faudroit dire que Masoudi auroit appliqué à d'autres rivières ce qu'il avoit ouï dire de l'Irtisch, ou se seroit trompé sur le cours de l'Irtisch. Voyez *ib. p. 93, note.*

(2) On sait que les Grecs ont donné le nom de *Loup* à plusieurs rivières. M. de Villoison m'a fait observer un passage de la *Géographie ancienne et nouvelle* de Mélèce, en grec moderne, imprimée à Venise en 1728, où il est fait mention d'une rivière de la Tartarie, sous le nom de *Λύκος*, *Loup* (page 225, col. 1.).

périodiquement tous les ans, comme le Nil, mais au mois de canoun second (janvier), une étendue de 30 parasanges de pays, dont les villes et autres lieux habités situés sur des hauteurs, ne peuvent plus alors avoir aucune communication que par bateaux. Puis il ajoute : « Quelques-uns disent que le Gihon se perd » dans des étangs et des lieux marécageux ; d'autres prétendent » qu'il a son embouchure dans la mer des Indes, du côté du » Kirman : cependant nous avons voyagé dans la Perse, le Kirman et le Ségestan, tant dans les parties froides que dans les » contrées chaudes de ces provinces, et nous n'avons point trouvé » que cette opinion eût aucun fondement ; car toutes les rivières » qui se jettent dans la mer du côté d'Hormuz, sur la côte du » Kirman et autres, sont bien connues. Le cours du Gihon sur » la face de la terre, depuis sa source jusqu'à son embouchure » dans le lac susdit, est de 400 parasanges, plus suivant quelques-» uns, et selon d'autres moins. »

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Fol. 44, verso.

La quatrième mer est le Pont-Euxin, que les écrivains Arabes nomment ordinairement *Nitasch* نيطش, nom qui n'est qu'une corruption du mot *pontus*, produite par le déplacement et le changement des points diacritiques. Dans notre manuscrit de Masoudi, cette mer est nommée *Bontos* بنطس : elle se joint au lac *Mantous* مانطوس, les Palus Mæotides ou mer d'Asof. Plusieurs, dit Masoudi, ne regardent cette mer et ce lac que comme une seule mer. Cette mer tient, au moyen d'un canal et de plusieurs grands fleuves qui sont dans cette contrée, à la mer Caspienne (il y a dans le texte ببحر الاول و الابواب, ce qui est sans doute fautif : je supprime الاول و ou bien j'y substitue الباب) ; c'est ce qui a donné lieu à l'erreur de quelques-uns des écrivains qui ont composé des ouvrages sur les mers et sur la partie inhabitée de la terre, et qui ont cru que le Pont-Euxin, les Palus Mæotides et la mer Caspienne, ne formoient qu'une seule mer.

Fol. 44, verso.

Masoudi parle en dernier lieu de la mer environnante, nommée par un grand nombre d'écrivains la *mer Verte* البحر الاخضر, et par les Grecs, *Océan*. Ce chapitre contient plusieurs généralités

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

sur les mers, le flux et le reflux, les causes de ce phénomène, l'influence de la lune sur les corps des trois règnes, la salure des eaux de la mer, leur pesanteur spécifique comparée à celle des eaux douces, la mer Morte ou lac de Tibériade, &c. Je n'extrairai de ce chapitre qu'une notice de quelques ouvrages antérieurs à Masoudi.

Fol 49, recto. « Il n'y a point, dit Masoudi, dans toute la terre connue, » d'autre lac où il ne se trouve aucune créature vivante, que » celui-ci (la mer Morte), et un lac nommé *Carazan*, distant » de moins d'une journée d'Urmia et du territoire de Maraga et » autres parties de l'Aderbidjan : ce lac est très-grand, très-abon- » dant en eaux, d'une amertume et d'une salure extrêmes; il ne » s'y trouve aucun être vivant. On lui donne le nom d'un village » qui se trouve dans une île située au milieu du lac, et nommée » *Canoudhan;* il est habité par les matelots des vaisseaux qui navi- » guent sur ce lac. Un grand nombre de rivières et de ruisseaux, » venant soit de l'Aderbidjan, soit d'autres contrées, se jettent » dans ce lac, qui n'a été ni mentionné ni décrit par aucun des » auteurs dont nous avons parlé.

» Ahmed ben-Altaïb Sérakhsi, ami de Yacoub ben-Ishak » Kendi, a composé un bon ouvrage sur les routes, les provinces, » les mers, les rivières, l'histoire des diverses régions, &c. De » même Abou-Abd-allah Mohammed ben-Ahmed, vizir d'Is- » maïl ben-Ahmed ben-Mand [je lis *ben-Asd*], prince du » Khorasan, a écrit un traité contenant la description du monde » et de ses merveilles, et de tout ce qu'il renferme de curieux, » des villes, des capitales, des mers, des fleuves, des peuples, » des lieux qu'ils habitent, et autres détails remarquables et his- » toires curieuses. Abou'lkasem Abd-allah ben-Abd-allah ben- » Khordadbeh, dans son ouvrage intitulé *les Routes et les Pro-* » *vinces*, ouvrage qui est aujourd'hui le plus généralement » connu de tout le monde, et Mohammed ben-Ahmed ben- » Alnedjm ben-Abi-Aour Cateb, dans celui qu'il a composé » sous ce titre *les Régions et les Contrées, l'Histoire des dif-* » *férens pays, les choses les plus remarquables du continent et de* » *la mer;* enfin d'autres auteurs que je n'ai point nommés, tous » ont fait leurs efforts et mis tous leurs talens à faire du mieux

qu'ils ont pu; et l'un réussit où l'autre ne réussit point (1). »

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Fol. 50, verso.

Il est bon de remarquer qu'en l'année 345, où Masoudi écrivoit, l'ouvrage d'Ebn-Haukal ou n'existoit point, ou n'étoit pas encore répandu; sans quoi il en auroit sans doute fait mention.

Des sept peuples des temps passés, de leurs langues, de leurs opinions, &c.

Des Perses. Masoudi en dit très-peu de chose : suivant lui, il n'y avoit qu'une seule langue dans l'ancien empire des Perses; mais elle se divisoit en plusieurs dialectes, comme le pehlvi, le déri, l'adhéri الاذري, sans doute le dialecte de l'Aderbidjan, &c.

Des Chaldéens ou Syriens الكلانيون وهم السريانيون (il faut

(1) Voici le texte de ce passage, qu'il me paroît nécessaire de donner : وليس فيها (فيما) عرف من معمور الارض بحيرة لا روح فيها الا هذه البحيرة وبحيره كرازان وهى على بعض يوم من مدينة ارمية وبلاد المراغه وغيرها من بلاد اذربيجان وهى اعظم واغزر وامر واملح لا روح فيها ايضا وهى مضاف الى قرية فى جزيرة فى وسطها تعرف بكنوذان يسكنها ملاحون المراكب التى تركب فيها فى هذه البحيرة وبصب فيها انهار كثيره ومياه من بلاد اذربيجان وغيرها لم يعرض احد ممن ذكرنا لذكرها ووصفها وقد صنف احمد بن الطيب السرخسى صاحب يعقوب بن اسحاق الكندى كتابا حسنا فى المسالك والممالك والبحار والانهار واخبار البلدان وغيرها وكذلك ابو عبد الله محمد بن احمد وزير اسماعيل بن احمد بن منه صاحب خراسان الف كتابا فى صفة العالم واعجابه وما فيه من العجايب والمدن والامصار والبحر والانهار والامم ومساكنهم وغير ذلك من الاخبار العجيبة والقصص الظريفة وابو القاسم عبد الله بن عبد الله بن خردادبه فى كتاب المسالك والممالك وهو اعم هذه الكتب شهرة فى خواص الناس وعوامهم فى وقتنا هذا وكذلك محمد بن احمد بن النجم بن ابى عور الكاتب فى كتابه المترجم بالنواحى والافاق والاخبار من البلدان وكثير من عجايب ما فى البر والبحر وغيرهم مما لم نسمّه استغرق وسعه وبذل جهده وقد يدرك الواحد منهم ما لا يدركه الاخر

S'il n'y a point de faute dans ce texte, le lac se nomme كرازان *Carazan*, du nom du village appelé ainsi, et qui est situé dans une île nommée *Caboudhan* ou *Canoudhan ;* car l'écriture du manuscrit est douteuse, et l'on peut y lire بكنوذان ou بكبوذان : mais peut-être le lac, l'île et le village, n'ont-ils qu'un même nom, altéré dans notre manuscrit. Au lieu de بن منه je lis بن اسد.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

lire الكلذانيون). Ils prenoient leur nom du lieu nommé *Calwadha* كلواذي, qui étoit la capitale de leur empire; ils se divisoient en plusieurs branches ou tribus, que Masoudi nomme يونانيون (peut-être faut-il lire نيناويون *Ninivites*), اثوريون *Assyriens*, ارمان *Araméens*, اردوان peut-être *Gordiyéens*, جوامقة . . . , نبط العراق *Nabatéens de l'Irak*, et اهل السواد *habitans du Sowad*.

Dans ce paragraphe, Masoudi reconnoît que tous les peuples soumis à l'empire des Chaldéens, c'est-à-dire, tous les habitans de la Chaldée, de la Mésopotamie, de l'Arabie et de la Syrie, parloient des langues fort approchantes de la langue Syriaque: il parle, à cette occasion, de l'origine de la langue Hébraïque et de la langue Arabe, et observe que les Juifs de l'Irak ont un dialecte Syriaque qui se trouve dans le Targum, et dont ils se servent pour interpréter le texte Hébreu de la loi, que peu entendent parmi eux.

Je remarque, à la fin du paragraphe suivant, un passage où Masoudi explique plus clairement qu'en aucun autre endroit le titre de cet ouvrage; car après avoir rapporté en peu de mots ce qui concerne l'origine des Arabes du Yémen et des descendans de Nézar, il observe qu'il en a parlé plus au long dans d'autres ouvrages; et il ajoute: « Nous ne rapportons dans cet ouvrage-ci qu'un abrégé en » gros, pour *rendre attentif* sur ce que nous avons écrit précédem» ment, et pour *donner envie de voir* ce que nous avons dit dans nos » ouvrages précédens, attendu que celui-ci est construit sur les » autres, et est comme une échelle pour y parvenir (1). » C'est principalement à ce passage que je dois l'intelligence des mots تنبيه et اشراف, qui composent le titre de cet écrit de Masoudi, et dont le sens m'avoit paru d'abord fort obscur.

Fol. 53, verso.

Le troisième peuple comprend les Grecs, les Romains, les Sclavons et les Francs; le quatrième, les Libyens, ce qui renferme les

(1) وانما نذكر فى هذا الكتاب لمعا جوامع تنبه (ننبه) بها على ما قدمنا ونشرف بها على ما سلف من كتبنا اذ كان مبنيا عليها وسلما اليها

habitans de l'Égypte, du midi de l'Arabie, et de l'Afrique septentrionale jusqu'à l'Océan ; le cinquième, toutes les nations Turques ; le sixième, celles de l'Inde; le septième, les Chinois et les nations qui ont avec eux une origine commune. Chacun de ces sept peuples n'a, selon notre auteur, qu'une même langue, et obéit à un seul roi. L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Des différentes dynasties des rois de Perse.

On trouve dans ce chapitre quelques détails sur Zoroastre, l'Avesta, et les divers alphabets inventés par Zoroastre ou employés par les Mages ; mais outre que ces détails doivent se trouver ailleurs d'une manière plus étendue, il y a sûrement ici beaucoup de fautes de copiste ; ce qui fait que je ne m'y arrête pas. Masoudi prétend que la langue dans laquelle est écrite l'Avesta, n'est plus entendue de personne à l'époque où il écrit ; mais que quelques parties de ce livre ont été traduites en persan moderne, et que les Parsis les lisent dans leurs prières : il prétend aussi que Zoroastre a composé sur l'Avesta un commentaire nommé *Zend*, ce qui signifie, dit-il, *explication de la parole du Seigneur :* ensuite Zoroastre fit aussi une interprétation ou commentaire du Zend, en langue Persane, et le nomma *Bazzend* باززند (ou plutôt *Pazend*). Enfin, des savans d'entre les Mobeds et les Herbeds composèrent un commentaire sur ce commentaire : quelques-uns d'entre eux nomment cet ouvrage *Akerdah* اكرده ; il fut brûlé par Alexandre, après sa victoire sur les Perses, ou, suivant d'autres, par Dara fils de Dara. *Fol. 55, recto.* *Fol. 58, recto.*

En parlant des *Molouc tawaïf* ou Arsacides, Masoudi s'exprime ainsi : « Les *Molouc tawaïf*, ou rois des satrapies, formoient » environ cent rois différens tant Perses que Nabatéens et Arabes; » ils occupoient toutes les contrées qui sont depuis l'extrémité du » pays d'*Athour* (اثور c'est-à-dire, de l'Assyrie), qui est Mossul, » jusqu'aux régions les plus reculées du pays des Perses. Parmi » ces rois, les plus considérables, ceux dont les autres reconnois- » soient l'autorité, étoient les Aschganiens, qui descendoient » d'Aschgan fils d'Asch le fameux paladin (الجبار) fils de Schia- » wakhsch شياوخش fils du roi Caïkaous. Ils faisoient leur *Fol. 60, recto.*

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» résidence durant l'hiver dans l'Irak, et durant l'été à *Alschiz*
» (الشين je crois ce nom corrompu ; il seroit possible que Ma-
» soudi eût écrit اكبتن *Ecbatane*), lieu de la province d'Ader-
» bidjan. On voit encore aujourd'hui, en ce lieu, des restes d'an-
» tiquité merveilleux, des figures, et des édifices ornés de sculp-
» tures admirables, qui représentent le ciel, les astres, le monde
» avec les mers, les terres et les lieux habités qu'il contient,
» des figures de plantes, d'animaux et autres choses merveilleuses.
» Ils avoient en ce même lieu un pyrée, qui a joui, sous toutes
» les dynasties des Perses, d'une grande célébrité, et que l'on
» nommoit *Adherkhasch* اذرخش, mot dérivé d'*adher*, l'un des noms
» du feu en langue Persane, et de *khasch* (ou plutôt *khosch* خوش)
» qui veut dire *bon*. Quand un roi de Perse étoit monté sur le
» trône, il faisoit à pied un pélerinage à ce pyrée, pour marque
» du respect qu'il avoit pour ce feu : on y faisoit des vœux, et
» l'on y portoit beaucoup d'argent et d'autres dons de diverses con-
» trées, comme de celles qu'on nommoit *Mah* (ماهات, ce nom
» désigne le territoire de Coufa, celui de Basra, &c.) et du Djé-
» bal. Les Aschganiens sont, de tous les rois des satrapies, les seuls
» dont les annales et les chroniques fassent mention, parce que,
» comme nous l'avons dit, ils tenoient un rang distingué parmi
» tous ces souverains, et avoient un royaume plus étendu. Le
» premier de ces rois fut Aschek fils d'Aschek fils d'Ardwan fils
» d'Aschgan fils d'Asch le fameux paladin, fils de Schiawakhsch
» fils du roi Caïkaous, &c. »

Masoudi observe ensuite, par rapport à la durée de la dynastie des Aschganiens, ou, ce qui est la même chose, à l'espace de temps qui s'est écoulé entre la conquête d'Alexandre et la dynastie des Sassanides, que cet espace doit être de 513 ans, quoique ce que l'on raconte de la succession des *Molouc tawaïf* et de la durée de leur règne, ne donne que 268 ans. Il renvoie, pour plus de détails, à ses ouvrages précédens, et
Fol. 61, recto. particulièrement au *Moroudj aldhahab ;* mais il recommande de consulter la dernière édition qu'il vient d'en donner, où il a fait des

des additions, des changemens et des corrections considérables, et qui est, dit-il, plus du double de la première édition, écrite en 332; « ce que nous remarquons, ajoute-t-il, parce que cette » première édition est très-répandue et se trouve entre les mains » de beaucoup de monde (1). »

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI. Com. sept. 943.

A cette occasion, Masoudi nous apprend une anecdote importante, et qui me paroît devoir être transcrite ici, quoique le texte, corrompu en quelques endroits, ne soit pas sans difficulté.

« Il y a entre l'opinion des Perses et celle des autres peuples, » une grande différence par rapport à l'époque d'Alexandre; ce » que beaucoup de personnes n'ont point observé. C'est là un des » mystères de la religion et de la politique royale des Perses, » qui n'est connu que des hommes les plus instruits parmi les » Mobeds et les Herbeds, comme nous l'avons vu par nous-» mêmes dans la province de Fars, le Kirman, et autres con-» trées de la domination des Perses : il ne se trouve dans aucun » des livres composés sur l'histoire de Perse, ni dans aucune autre » chronique ou annale. Voici en quoi il consiste. Zoroastre » fils de Poroschasp fils d'Asinman, dans l'*Abesta*, qui est le livre » qui lui a été révélé, annonce que dans trois cents ans l'empire » des Perses éprouvera une grande révolution, sans que la religion » soit détruite; mais qu'au bout de mille ans (à partir de la même » époque, c'est-à-dire, de l'époque de Zoroastre), l'empire et » la religion périront en même temps. Or, entre Zoroastre et » Alexandre, il y a environ trois cents ans; car Zoroastre a paru » du temps de *Ghischtasp* (son nom est écrit *Caïbistasp*, ici et » ailleurs) fils de *Caïlohrasp*, comme nous l'avons dit ci-devant. » Ardeschir fils de Babec s'empara de l'empire et de toutes les » provinces qui en dépendoient, cinq cents ans environ après » Alexandre. Nous voyons donc qu'il ne restoit plus que deux

هذا الوقت على ما يجب من الزيادات الكثيرة وتبديل المعاني وتغيير العبارات وهى اضعاف النسخة الاولى التى الفناها فى سنة اثنين وثلاثين وثلاثماية وانما ذكرنا ذلك لاستفادة تلك النسخة وكثرتها فى ايدى الناس

(١) وقد ذكرنا جميع ما قيل فى ذلك على الشرح والايضاح فى كتابنا فى اخبار الزمان وفيما تلاه من الكتاب الاوسط وفى الجزء السابع من كتاب مروج الذهب ومعادن الجوهر فى النسخة الاخيرة التى قررنا امرها فى

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» cents ans à-peu-près pour compléter les mille ans de la pro-» phétie. Ardeschir voulut augmenter de cent ans cet espace de » temps (c'est-à-dire, faire croire au peuple qu'il restoit encore » cent ans de plus à courir ou plutôt *deux cents ans*, car c'est » ainsi qu'il faut lire), parce qu'il craignoit que quand cent ans » se seroient écoulés après lui, les hommes ne refusassent de » prêter secours au roi, et de repousser ses ennemis, par la con-» viction qu'ils avoient de la vérité de la tradition qui avoit cours » parmi eux, relativement à la ruine future de l'empire. Pour obvier » à cela, il retrancha environ la moitié du temps qui s'étoit écoulé » entre Alexandre et lui (il faut donc lire plus haut, comme on » voit, *il voulut augmenter de deux cents ans cet espace de temps*). » Il ne fit donc mention que d'un certain nombre d'entre les » *Molouc tawaïf*, qui remplissoient cet intervalle de temps, et » il supprima le surplus; puis il eut soin de faire répandre dans » son empire qu'il avoit commencé à paroître et à s'emparer » du gouvernement, deux cent soixante ans après Alexandre: » en conséquence, cette époque fut admise et se répandit parmi » les hommes. C'est pour cela qu'il y a différence entre les Perses » et les autres nations (par rapport à l'ère d'Alexandre), et c'est » là la cause qui a introduit la confusion dans les annales des » *Molouc tawaïf*.

» Ardeschir fils de Babec fait lui-même mention de cela à la » fin des avis qu'il a laissés à ceux de ses descendans qui de-» voient lui succéder sur le trône, et où il leur prescrit des » règles pour l'administration de l'empire et de la religion. *Si ce » n'étoit*, leur dit-il, *la connoissance certaine que j'ai de la ruine » qui doit arriver au bout de mille ans, je croirois pouvoir me flat-» ter de vous avoir laissé des avis dont l'exacte observation seroit » le gage assuré que vous subsisteriez aussi long-temps que la suc-» cession des jours et des nuits. Mais lorsque les jours de ce mal-» heur seront arrivés, vous suivrez vos passions, vous abandonnerez » votre croyance, vous confierez le gouvernement aux plus méchans » d'entre vous, et vous réduirez à l'opprobre les gens de bien qui se » trouveront parmi vous.* Bénemscher, herbed d'Ardeschir, qui » appeloit les peuples à le reconnoître et annonçoit son appa-» rition, fait mention de la même chose à la fin de sa lettre à

» *Meghistan* (1), qui possédoit le Djébal, Damavend, Rey, le » Tabaristan, le Dilem et le Ghilan. *Si ce n'étoit*, dit-il, *que nous » savons certainement qu'un grand malheur doit arriver quand mille » ans seront achevés, et que la cause de cela est le décret qu'en a » porté, de toute éternité, le roi des rois : mais nous savons qu'au » bout de mille ans il doit arriver des malheurs, que c'est le roi des » rois qui en est la cause, et que cela arrivera parce qu'on fermera » ce qui a été ouvert, et qu'on ouvrira ce qui a été fermé. Ce mal- » heur et cette destruction sont des choses inévitables; néanmoins, quoique » nous soyons mortels, nous devons agir pour l'éternité, et nous con- » duire en conséquence, jusqu'au terme fixé aux États destinés à la » destruction. Soyons donc du nombre de ceux qui agissent de la » sorte : n'aidez pas vous-mêmes à votre destruction et à celle de votre » peuple, car la destruction a assez de sa propre force, et n'a pas » besoin qu'on l'aide : tu as au contraire besoin de venir au secours » de ton ame par des actions qui te fassent honneur dans ce monde » passager, et te soient utiles dans celui qui n'aura point de fin.* »

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Quelle que soit l'authenticité des autorités citées ici par Masoudi, je n'ai pas cru devoir rien retrancher de ce passage important. Peut-être y a-t-il, dans la dernière citation, quelques répétitions qui ne sont dues qu'au copiste : il n'est pas nécessaire néanmoins d'y supposer aucune altération. Le *daï* ou précurseur, ou, si l'on veut, missionnaire d'Ardeschir fils de Babec, dont il est parlé ici, est encore mentionné un peu plus loin : il y est nommé *Benscher* بنشر ou *Bischer* بيشر, et, selon d'autres, *Douser* دوسر C'étoit un des *Molouc tawaïf*, dont les États étoient à l'extrémité de la Perse; il faisoit profession de la secte de Platon : ayant laissé le royaume à son fils, il embrassa la vie religieuse; puis il prêcha la venue d'Ardeschir, exhorta les hommes à se soumettre à lui, et envoya pour cet effet des missionnaires dans les provinces. Il est auteur de plusieurs traités sur l'administration tant de la

Fol. 62, verso.

(1) On lit ici dans le manuscrit ماحستمى et plus loin ماحسان. J'avois d'abord supposé qu'il falloit prononcer *méghistès*, mais il me paroît plus vraisemblable qu'on doit lire en l'un et l'autre endroit ماجستان Le mot *μεγιστᾶνες* est employé très-souvent dans la version Grecque des livres de la Bible, et spécialement dans celle de Daniel, où il répond au chaldéen רברבין. *V.*, sur le mot *μεγιστᾶνες*, Brisson, *de regio Pers. princ.*, éd. de Strasb. 1710, p. 284.

religion que de l'empire, parmi lesquels est sa lettre à *Meghistan*, une autre au roi de l'Inde, &c.

Au paragraphe concernant les Sassanides, je remarque que Masoudi dit de *Mazdak*, qui parut du temps de Kobad fils de Firouz, qu'il étoit Mobed, qu'il publia une interprétation du livre de Zoroastre nommé l'*Abesta* (ou comme disent les Arabes, ainsi que le remarque ailleurs notre auteur, l'*Abestak*), et qu'il donna au sens littéral de ce livre un sens mystique opposé au premier. » On peut, ajoute-t-il, le regarder comme le premier auteur, sous » la loi de Zoroastre, des doctrines allégoriques, du sens mys- » tique, de la doctrine qui consiste à s'éloigner du sens littéral.

Fol. 63, recto. » On nomme ses sectateurs *Mazdakiyya* » Le passage suivant est important, et nous fait connoître un autre ouvrage de Masoudi:

« Nous avons exposé la différence qu'il y a entre les dogmes

Ibid., verso. » de Mazdak ou le système d'allégorie qu'il enseignoit, et la doc- » trine de Manès, celle qui se trouve entre le système de Manès, et » celui des Dualistes qui l'ont précédé, tels que Bardésane, Marcion » et autres, et ce qui leur est commun à tous, le dogme de deux » agens, l'un bon et louable, l'autre méchant, mauvais et redou- » table : nous avons pareillement montré la différence qu'il y a » entre tous ceux-là et les Baténiens, qui enseignent aujourd'hui » la doctrine allégorique, dans l'ouvrage que nous avons intitulé » *les Trésors de la religion et le secret des savans* (1). »

Fol. 64, recto. A l'occasion de Schahriar, Masoudi fait encore mention d'un de ses écrits intitulé *Combats des cavaliers d'entre les Perses*, qu'il a composé, dit-il, pour l'opposer à celui d'Abou-Abida Mamar ben-Almathna, qui a pour titre, *Combats des cavaliers d'entre les Arabes* (2).

Il y a encore dans ce chapitre plusieurs choses curieuses qui

(1) وقد اتينا على الفرق بين مذاهب
مزدق وما كان يذهب اليه فى التاويل وبين
ما ذهب اليه ماني والفرق بين ماني ومن
يقدمه من الاثنين (ذوى الاثنين = الاثنوبين)
كابن ديصان ومرقبون (مرقيون) وغيرهما
وما ذهبوا اليه جميعا فى الفاعلين محمود
مرغوب والاخر شرير مذموم مرهوب منه
والفرق بين هولا جميعا وما تذهب اليه
الباطنية اصحاب التاويل فى هذا الوقت فى
كتاب خزاين الدين وسر العالمين

(2) وقد اتينا على خبره ..... ومقامته
المشهورة وايامه المذكورة بكتاب لنا ترجمناه
مقاتل فرسان العجم معارضة لكتاب ابي عبيدة
معمر بن المثنى فى مقاتل فرسان العرب

donnent lieu de croire que Masoudi avoit recueilli des renseignemens précieux parmi les Parsis de son temps, sur les rois de Perse de la dynastie des Sassanides, et même qu'il avoit eu connoissance de quelques livres antérieurs à la destruction de cette dynastie. Il en cite un qu'il nomme *Cahnaméh* كهنامه (si ce mot n'est pas corrompu), et qui paroît avoir contenu l'état de l'empire; « ouvrage, dit-il, qui ne peut se trouver que chez les » Mobeds ou les gens élevés en dignité. » Il nous apprend aussi que de son temps les Parsis avoient encore dans la Perse un pontife suprême, sous le nom de *Mobed*, qui exerçoit son autorité dans le Djébal, l'Irak, et toutes les contrées occupées par les Perses. Celui qui remplissoit cette place en l'an 345, se nommoit *Anmadh fils d'Astouhascht* أنماذ بن استوهشت Il avoit eu pour prédécesseur immédiat *Asfendiar fils d'Azaryad fils d'Anmid* اسفنديار بن ازرياد بن انميد, que Radhi fit mourir à Bagdad en 325, à cause de ses liaisons avec Salman fils de Hassan fils de Bahram Djannabi le Karmate, souverain de Bahraïn. Masoudi doit avoir raconté au long cet événement dans le *Moroudj aldhahab*, en faisant l'histoire du khalifat de Radhi.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.
Fol. 64, verso.
Fol. 65, recto.
Com. avril 936.
Com. nov. 936.

Masoudi nous apprend aussi qu'en l'année 303, dans une ville de la province de Perse nommée اصخر suivant notre manuscrit, mais qui, selon toute apparence, est *Istakhar* اصطخر, il vit un livre qui contenoit l'histoire des rois de Perse de la dynastie des Sassanides, avec le portrait de chacun d'eux, peint en couleurs: chacun étoit peint jeune ou vieux dans le même état où il se trouvoit au jour de sa mort; on y comptoit vingt-cinq rois et deux femmes: la durée de cette dynastie y étoit fixée à quatre cent trente-trois ans un mois sept jours. Les portraits de tous ces princes étoient originairement déposés dans le trésor des rois. On lisoit dans ce livre, qu'il avoit été écrit d'après les originaux conservés dans ce trésor, au milieu de djoumadi second de l'an 113 de l'hégire, et traduit du persan en arabe pour Hescham fils d'Abd-almélic fils de Merwan. Masoudi décrit la figure ou le costume et la couleur des habits du premier de ces princes, Ardeschir, et du

Com. juill. 915.
Fol. 65, verso.
Com. mars 731.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

dernier, Yezdédjerd fils de Schahriar, et il ajoute : « Le papier » étoit couleur de pourpre, d'une teinte admirable ; mais je ne » saurois dire si c'étoit du papier ou du parchemin, à cause de sa » beauté et de sa force. J'en ai rapporté quelque chose dans la » septième partie du *Moroudj aldhahab.* »

En terminant ce chapitre, Masoudi donne encore le résumé de tout ce que contient le *Moroudj aldhahab,* qui, comme il l'a déjà dit, va jusqu'en l'année 345 (ce qu'il faut entendre de la dernière édition), et est divisé en 350 parties, dont la réunion forme le *Moroudj aldhahab,* mais dont chacune en particulier peut être regardée comme un livre isolé.

Fol. 68, verso.

Ceci me donne lieu de soupçonner que quelques-uns des ouvrages de Masoudi cités dans celui dont je donne la notice, ne sont peut-être que des parties du *Moroudj aldhahab,* qui, dans la dernière édition, pouvoient avoir chacune un titre particulier.

Ibid.

Des rois des Grecs depuis Philippe père d'Alexandre jusqu'à Cléopatre.

Fol. 69, recto.

Le premier article important que m'offre ce chapitre, est celui-ci, qui concerne les Juifs, et qui se trouve placé sous le quatrième roi des Grecs, que Masoudi nomme *Ptolémée* كذرصين. Sans doute ce mot est corrompu. Masoudi compte ce prince pour le quatrième roi des Grecs, parce qu'il regarde Philippe, père d'Alexandre le Grand, comme le premier roi de cette dynastie.

« Ce fut pour ce prince que la loi (Tora) fut traduite par » soixante-douze docteurs, à Alexandrie en Égypte, d'hébreu en » grec. Plusieurs personnes, tant anciennement que récemment, » ont traduit cette version Grecque en arabe, entre autres » Honaïn fils d'Ishak. Beaucoup de gens donnent à cette » édition de la loi la préférence sur toutes les autres. Quant aux » Israélites, soit (ceux que l'on nomme) *Aschmaath,* et qui » forment le commun et le gros de la nation, soit les Ananites, » qui enseignent le dogme (connu sous le) nom de *justice* et » d'*unité,* ils ne s'en rapportent pour l'interprétation des livres » Hébreux, c'est-à-dire, la loi, les prophètes, et les pseaumes, » en tout vingt-quatre livres, et pour leur traduction en langue » arabe, qu'à certains Israélites très-estimés parmi cette nation, et

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» dont nous avons connu personnellement la plupart. De ce nombre
» sont Jean fils de Zacharie Cateb de Tibériade, Aschmaati de pro-
» fession, mort vers l'an 320; Saïd fils de Yakoub Fayyoumi, aussi
» Aschmaati de profession, qui avoit pris les leçons d'Abou-Kéthir,
» et dont la traduction a été adoptée par le plus grand nombre Com. janv. 932.
» de ceux qui ont travaillé sur ce sujet. Saïd eut des aventures
» dans l'Irak avec Daoud fils de Zaccaï, de la race de David,
» chef de la captivité, et il lui résista, sous le khalifat de Mok-
» tader : il se forma à cette occasion des partis parmi les Juifs;
» ils vinrent se présenter à l'audience du vizir Ali fils d'Isa,
» où se trouvoient d'autres vizirs, des kadhis, et autres personnes;
» parmi ces Juifs il y avoit des gens instruits et de mérite;
» Fayyoumi se mit à la tête d'un grand nombre d'entre eux
» qui le reconnurent pour leur chef. Il mourut après l'an 330. Com. sept. 941.
» Du nombre de ces traducteurs est encore Daoud, connu sous
» le nom de *Mokaddési*, mort en 334, et qui demeuroit à Com. août 945.
» Jérusalem; et Ibrahim Bagdadi : je n'ai pas connu person-
» nellement ces deux derniers. Il y a eu des controverses en
» grand nombre, au sujet de l'abrogation des lois et des religions,
» entre nous et Abou-Kéthir, en Palestine et dans le pays du
» Jourdain, et aussi entre nous et Aabada et autres : nous en
» avons eu de pareilles à Rakka, ville appartenant à l'Égypte,
» avec Juda fils de Joseph, connu sous le nom d'*Ibn-Abou'l-*
» *théna*, disciple de Thabet ben-Korra le Sabéen, sur la phi-
» losophie et la médecine; et dans la même ville de Rakka,
» avec Saïd fils d'Ali, surnommé *Ebn-Aschlania.* Nous en avons
» encore eu de semblables avec ceux de leurs théologiens que
» nous avons connus personnellement à Bagdad, comme Jacob
» fils de Mardawia, et Joseph fils de Kayyouma. Le dernier
» de ces docteurs que nous avons vu, du nombre de ceux qui
» sont venus nous trouver de Bagdad, postérieurement à l'an 300, Com. août 912.
» c'est Ibrahim Yahoudi..... Il étoit le plus subtil dialec-
» ticien entre tous leurs docteurs de ces derniers temps, et le
» plus adroit dans la controverse (1). »

(١) الرابع ابطلميوس الكندرصين ملك اثنين وعشرين سنه وهو الذى نقلت له التوراة نقلها اثنان وسبعون حبرا بالاسكندريه من بلاد مصر من اللغه العبرانيه

L'Indicateur et le Moniteur de Masoudi.

Ce passage est remarquable, 1.° en ce qu'il nous fait connoître plusieurs docteurs Juifs qui ont traduit les livres saints de l'hébreu en arabe; 2.° parce qu'il ajoute un nouveau témoignage à ceux que nous avions déjà relativement aux travaux de Saadias, qui est nommé par les Arabes *Saïd*, aux circonstances de sa vie et à l'époque de sa mort; 3.° en ce qu'il fixe la signification du mot *aschmaath*, que personne n'avoit expliqué, ni même observé, autant que je puis le croire, avant ce que j'en ai dit dans les notes de ma Chrestomathie Arabe. J'y ai fait voir que ce nom désigne les Rabbanites ou traditionnaires, par opposition aux Karaïtes, et j'en ai donné l'étymologie.

Tome II, p. 222 et 486 et suiv.

Dans la suite de ce chapitre, Masoudi expose en abrégé toutes

والقضاة وغيرهما (وغيرهم) واهل الفضل
والعلم ما بينهم وترآس الفيومى على كثير منهم
وانقادوا اليه وكانت وفاته بعد الثلاثين
والثلاثمايه ومنهم داود المعروف بالقرمسى
(بالمقدسى) وكانت [وفاته] سنه اربع وثلاثين
وثلاثماية وكان مقيما ببيت المقدس وابرهيم
البغدادى ولم اشاهدهما وقد كانت بيننا وبين
ابى كثير ببلاد فلسطين والاردن مناظرات
كثيرة فى نسخ الشرايع والفرق بين ذلك
وبين اعبدا وغير ذلك وبين يهود بن
يوسف المعروف بابن ابى الثنا تلميذ ثابت
بن قره الصابى فى الفلسفة والطب فى الرقة
من ديار مصر وبين سعيد بن على المعروف
بابن اشليا بالرقه ايضا وكذلك بين من
شاهدنا من متكلميهم بمدينة السلم مثل يعقوب
بن مردويه ويوسف بن قيوما واخر من شاهدنا
منهم ممن تقدم الينا من مدينه السلم بعد
الثلثماية ابرهيم اليهودى ...... وكان احذق
من تاخر منهم فى النظر واحسنهم
تصرفا فيه

الى اليونانيه وقد ترجم هذ النخه الى العربى
علة ممن تقدم او تاخر منهم حنين بن اسحاق
وهى اصحّ نسخ التوراة عند كثير من الناس
فاما الاسراييليون من الاشمعث وهم الحشو
والجمهور الاعظم والعنانيه وهم ممن يذهب
الى العدل والتوحيد فيعتمدون فى تفسير
الكتب والعبرانيه (effacez le و) التوراة والانبيا
والزبور وهى اربعة وعشرين (وعشرون)
كتابا وترجمها الى العربية على علة من
الاسراييليين المحمودين عندهم قد شاهدنا
اكثرهم منهم يحيى بن زكريا الكاتب الطبرانى
اشمعثى المذهب وكانت وفاته فى حدود
العشرين والثلاثمايه ومنهم سعيد ابن يعقوب
الفيومى اشمعثى المذهب ايضا وكان قد قرا
على ابى كثير وقد تفضل تفسيره كثير
ممن عنى وكانت له قصص بالعراق مع راس
الجالوت داود بن زكى من ولد داود واعترض
عليه وذلك فى خلافة المقتدر وتحزب [قوم]
من اليهود لاجلها وحضور (وحضروا) فى
مجلس الوزير على بن عيسى وغيره من الوزرا

Voyez le mot تحزب *dans le même sens, fol. 79, recto, l. 16.*

les

les questions agitées par les philosophes Grecs, et en nomme un grand nombre, tels que Pythagore, Thalès de Milet, Empédocle, Archélaüs, Socrate, Platon, Théophraste, Thémistius, Hippocrate, Galien ; il nomme aussi les péripatéticiens, les stoïciens, &c. Il donne même l'explication de plusieurs de ces noms : ainsi il dit qu'*Aristotelès* signifie *parfait en vertu*, parce que *aristo* signifie *vertu*, et *telès*, *parfait* ; que *Nicomachos* signifie *vainqueur de son adversaire* ; *Archelaos*, qu'il écrit ارسيلاوس, *le chef des lions*. On voit que ces explications ne sont pas toujours justes.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Fol. 70, verso.

Fol. 73, recto.

Des rois de Rome païens et chrétiens, &c. Fol. 74, recto.

Masoudi en compte soixante-dix-huit depuis *Galius Cæsar* غاليوس قيصر jusqu'à Constantin fils de Léon fils de Basile, qui règne, dit-il, aujourd'hui, en l'année 345. Il n'ignore pas l'existence des anciens rois de Rome, et nomme Romulus et Remus, tous deux fils de la louve ; mais il se borne à l'histoire des empereurs, à la tête desquels il met *Galius Cæsar*, puis *Julius Cæsar*, et ensuite *Auguste*. Il donne la signification du surnom de *Cæsar*. Masoudi entremêle l'histoire des empereurs, de celle des Chrétiens, et de divers traits relatifs aux hommes célèbres. J'extrairai quelques-uns de ces derniers.

Sous le règne de Néron, vivoit, dit-on, Marin le philosophe, auteur d'un Traité de géographie où il parle de la figure de la terre, des mers, des fleuves, &c. Ptolémée *Kaloudhi* en fait mention dans sa Géographie, et le critique sur plusieurs points (1). Fol. 76, recto.

Du temps d'Antonin, successeur d'Adrien, et dix-septième empereur suivant Masoudi, florissoit Ptolémée, que notre auteur nomme, à la manière des Arabes, ابطلميوس القلوذي *Abtalmious Kaloudhi*. On a douté de la manière de lire ce surnom, et de la raison pour laquelle les Arabes surnomment ainsi l'auteur de l'Almageste et de la Géographie. D'Herbelot n'a pas hésité à dire Fol. 77, recto.

(1) Le passage que j'ai cité précédemment, où il est question des cartes géographiques de Marin de Tyr, m'a paru prouver que Masoudi avoit vu l'ouvrage de Marin, ou du moins une traduction Arabe de cet ouvrage. La manière dont il s'exprime ici ne détruit pas cette supposition : mais je dois avouer qu'elle ne lui est pas favorable ; car il semble n'en parler que sur l'autorité de Ptolémée.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

que les Arabes le surnommoient *Faloudhi*, et que ce mot signifioit *Pelusiota ;* ce que Fabricius a répété (1). M. Langlès, dans une note insérée dans les Mémoires sur l'Égypte, *tome I, page 389*, admet aussi cette opinion, et remarque que c'est à tort que Casiri et quelques autres orientalistes lisent *Elkloudi*, et traduisent ce mot par *Claude.* Le vrai est que l'on ne peut admettre ni l'un ni l'autre de ces sentimens. Si les Arabes avoient voulu rendre en leur langue le mot Πηλουσιώτης, ils n'auroient jamais employé le ذ pour exprimer le σ. D'un autre côté, s'ils eussent voulu dire *Claudius Ptolémée*, ils auroient dit قلوذيوس ابطلميوس et non pas avec l'article القلوذيوس الابطلميوس, comme le suppose M. Langlès: قلوذي est donc un adjectif patronymique, où اسم منسوب, formé irrégulièrement de قلوذيوس, et donné à Ptolémée par les Arabes, qui sans doute, par un malentendu, l'ont cru descendu de l'empereur Claude. Masoudi nous apprend en effet que, suivant quelques personnes, Ptolémée étoit descendant de l'empereur Claude. Voici son texte: وفي ايامه كان ابطلميوس القلوذي.......... وهو طبلاماوس بلغتهم وقيل انه من ولد قلوذيوس الثاني من ملوك الروم علي ما قدمنا فيما سلف من هذا الكتاب (2). Il ajoute: « Galien a » été en partie contemporain de Ptolémée, et l'a vu dans sa » jeunesse. Le même Galien lui reproche souvent de n'être pas » d'accord, dans beaucoup de ses assertions et de ses observa- » tions, avec Hipparque, auteur des anciennes observations. »

Masoudi s'attache ensuite à réfuter l'erreur de ceux qui croyoient que Ptolémée le géographe étoit l'un des rois d'Égypte de ce nom, et le père de Cléopâtre (3).

(1) *Voyez* la Bibliothèque Orientale, aux mots *Bathalmius Alfeloudhi* et *Faloudhi ;* Fabric. *Biblioth. Græc. lib. IV, cap. 14,* tom. III, pag. 411.

(2) Lisez dans ce passage بطلماوس et السادس au lieu de الثاني.

(3) Fabricius, à l'endroit déjà cité.

Galien fleurit sous l'empire de Commode, environ deux cents ans après J. C. et six cents après Hippocrate, dont il commenta les ouvrages. « A cette époque, la religion Chrétienne étoit très- » répandue chez les Romains, les Grecs et autres nations. Galien, » dans l'ouvrage qu'il a composé sur la collection (des mots) » employés par Platon dans son Traité de politique, fait men- » tion de ceux d'entre les Chrétiens qui faisoient profession de » mener une vie religieuse : car Galien faisoit lui-même profes- » sion de cette vie religieuse (1). » *Fol. 78, recto.*

Dans le même chapitre, je remarque les passages suivans : *Fol. 79, recto.*

« Le trentième des empereurs romains est Philippe, qui régna » six ans. Il invita les hommes à embrasser le christianisme, » et il abandonna la religion Sabéenne [le paganisme], qu'il » professoit auparavant. Un grand nombre de ses sujets imi- » tèrent son exemple ; ce qui donna lieu à des factions qui se » formèrent parmi eux, et à des divisions au sujet de la reli- » gion. Du nombre de ceux qui se soulevèrent contre l'empe- » reur à ce sujet, fut un de ses patrices nommé *Décius*, qui » le tua et s'empara du trône (2). »

Sous le règne de Claude second du nom, trente-quatrième *Fol. 80, recto.*

(1) وكان لجالينوس بعد المسيح نحو مايتى سنة وقد كان دين النصرانية ظهر فى الروم واليونانيين وغيرهم فى ايامه وذكر جالينوس المتدينين من النصارى فى كتابه فى جوامع كتاب افلاطون فى السياسة لانه كان متدينا بذلك

L'ouvrage de Galien, cité ici, doit être un commentaire sur les dix livres de la République de Platon, si Masoudi ne s'est pas trompé ; mais ne seroit-ce pas plutôt son Commentaire sur le Timée de Platon, qu'il cite lui-même sous le titre de Ἐξηγήσεις τῶν ἰατρικῶς ἐν Τιμαίῳ γεγραμμένων. (*Voy.* Fabricius, *Biblioth. Gr. l. IV, cap. 17*, t. III, p. 543). Comparez au reste ce passage de Masoudi avec celui d'un autre écrivain Arabe, rapporté par Casiri, *Bibl. Ar. Hisp. Escurial.* tom. I, p. 253 et 256, et qui dit comme Masoudi, que le passage de Galien, qu'il cite, se trouve dans le commentaire de ce médecin célèbre sur les livres de la République.

(2) والثلاثون فيلبس ملك ستة سنين ودعى الى مدين (دين) النصرانية وترك ما كان عليه من مذهب الصابيين واتبعه على ذلك كثير من اهل مملكته فآل ذلك الى تحزبهم واختلاف كلمتهم فى الديانة وكان فى من خالفه عليه بطريق من بطارقته يقال له داقيوس فقتل فيلبس واستولى على الملك

Il faut remarquer dans ce passage le mot تحزب qu'on a déjà vu ci-devant, *pag. 168, note (1)*.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

empereur, parut Manès. Masoudi dit en avoir parlé au long dans ses autres ouvrages. Il fait mention de divers écrits de Manès, intitulés, l'un الثنابرقان, s'il n'y a pas de faute; un autre, *le Livre des livres* سفر الاسفار; un troisième, *le Trésor* الكنز; enfin un autre, *la Retraite* ou *la Ruche* الخلية. « Dans celui qui est nommé *le Trésor*, » Manès consacre un chapitre entier à la réfutation des Marcio- » nites; et dans le *Livre des livres*, il y a pareillement un chapitre » contre les Bardésanites: ce que je remarque, dit Masoudi, parce » que des personnes peu instruites croient Manès plus ancien que » Marcion et Bardésane (1). »

Fol. 82, recto. A l'occasion de la fondation de Constantinople, Masoudi remarque que cette ville devint le séjour de Constantin et de ses successeurs, et qu'elle prit le nom de son fondateur. « Cependant, » ajoute-t-il, les Grecs, jusqu'au temps auquel nous écrivons, » la nomment *Polin* بولن; et quand ils veulent faire entendre » qu'elle est la capitale de l'empire, à cause de sa grandeur, ils » disent *Stan polin* ستن بولن. Ils ne la nomment point *Kostanti-* » *niyyèh ;* ce sont les Arabes qui lui donnent ce nom. » On trouve souvent dans ce chapitre le mot corrompu بوزيطيا ou يوزيطيا; c'est le nom de *Byzance*.

Masoudi entremêle dans son récit depuis Constantin, les principaux événemens relatifs à la religion chrétienne, tels que la tenue du concile de Nicée et autres conciles œcuméniques, la naissance des principales hérésies, &c. Il donne aussi la description des

(1) *Voyez*, sur les écrits de Manès, Fabricius, *Biblioth. Gr. l. V, cap. 1*, t. V, p. 282, et Beausobre, Histoire du Manichéisme, *t. I, p. 12, 46 et suiv.* Masoudi nomme ici quatre livres de Manès, qui paroissent être les mêmes que ceux que les Actes d'Archelaüs attribuent à Scythien ou à son disciple Térébinthe. On ne reconnoît, il est vrai, dans Masoudi, que le livre du *Trésor*, ou le *Trésor de la vie*, ὁ Θησαυρὸς τῆς ζωῆς: le *Livre des livres* pourroit bien être le livre *des Chapitres*, ou *des Dogmes fondamentaux*, τῶν κεφαλαίων. Le premier des noms que je trouve dans le manuscrit de Masoudi, est certainement corrompu; je ne sais comment il faut le restituer. Le dernier, s'il n'est pas altéré, est susceptible de plusieurs sens: il y a plus, comme le texte de Masoudi, en cet endroit, paroît altéré, on peut douter si الخلية est effectivement le nom d'un livre de Manès.

provinces maritimes de l'empire, les plus voisines par mer des provinces Musulmanes.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Une chose qui me surprend, c'est que notre auteur dit et répète, en un grand nombre d'endroits, que le Pont-Euxin se nommoit de son temps *mer des Khozars*. Ainsi, dans la Description de Constantinople, il dit que cette ville appartient au même continent où se trouvent Rome, le pays des Francs, la Sclavonie, l'Espagne et les nations qui habitent le nord le plus reculé, et que le canal qui sort de la mer du Pont, que l'on nomme aujourd'hui *mer de Khozar*, l'environne de tous côtés, et se rend ensuite dans la Méditerranée. Je soupçonnois d'abord qu'il y avoit erreur dans ce texte, parce que, dans le chapitre où Masoudi parle des mers, il donne le nom de *mer de Khozar* à la mer Caspienne, et ne remarque point qu'on le donne quelquefois à la mer du Pont; mais plusieurs passages de cet auteur m'ont convaincu qu'il n'y a point de faute (1).

Fol. 85, verso.

A l'occasion du concile général de Constantinople, où fut condamné Macédonius, Masoudi remarque que ce concile fut

(1) Il suffira d'en citer un qui est décisif. Dans la description des provinces de l'empire Grec, qui se trouve fol. 101 *verso* et suiv., le nom de *mer de Khozar* revient souvent. En parlant de la sixième province nommée بقلاز où se trouve la ville d'Ancyre, et qui est limitrophe de la Cappadoce قباذق, Masoudi dit: « Cette » province se termine à la mer de Khozar, » qui est la mer du Pont. » واخرة عمل البقلاز بحر الخزر الذى هو بحر مانطوس Dans la description de la huitième province, nommée ارميناق, il dit: « C'est » le gouvernement de Maschia; autrefois » ce gouvernement étoit celui de Kharsena : il se termine à la mer du Pont, » que beaucoup de personnes nomment » la *mer de Khozar*, mais qui est seulement voisine de cette mer; car la mer » de Khozar est celle sur laquelle sont les » habitations des Persans, Bab et Abwab [Derbend], le Mougan, le Ghilan, le Daïlem, &c. ... بند الارميناق وهو عمل ماشية فى قديم عمل هذا البند عمل خرسنة واخره بحر مانطس الذى يسميه كثير من الناس بحر الخزر وانما هو متصل بـه لان بحر الخزر هو الذى عليه دور الاعاجم كالباب والابواب وموقان والجيك (والجيل) والديلم

Dans ces passages et dans beaucoup d'autres, مانطس qui, suivant ce qu'on a vu précédemment, paroît être proprement le *Palus Mæotide*, est employé pour بنطس le *Pont*.

Plus loin, *f. 103 v.*, notre auteur parle du mur qui s'étendoit de la Méditerranée à la mer de Khozar, c'est-à-dire, au Pont-Euxin, et que l'on nommoit *macron teichos* [*μακρὸν τεῖχος*], ce qui signifie *le long mur*.

سور ممدود من بحر الشام الى بحر الخزر يسمى مقرون دانخس (تيخس) تفسيره السور الطويل

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

présidé par Timothée, patriarche d'Alexandrie, Mélèce, patriarche d'Antioche, et Cyrille, patriarche de Jérusalem. Puis il ajoute que ce fut dans ce même concile que le siége épiscopal de Jérusalem fut élevé à la dignité de siége patriarcal, n'y ayant eu jusque-là que quatre patriarcats, ceux de Rome, d'Alexandrie, de Constantinople et d'Antioche; que le siége de Constantinople avoit été déclaré patriarcal par le concile œcuménique de Nicée, et que Métrophane en avoit été le premier patriarche.

On voit que Masoudi confond les faits, et attribue à l'un de ces conciles œcuméniques ce qui appartient à l'autre. Au surplus, Métrophane est regardé par beaucoup d'historiens comme le premier patriarche de Constantinople, parce qu'il occupoit le siége de cette ville du temps de Constantin. On peut voir, sur l'origine du patriarcat de Constantinople, l'*Oriens Christianus*, t. I, col. 14 et suiv., et les Dissertations historiques de Dupin, *de antiq. Eccles. discipl.* p. 58 et suiv.; et pour ce qui regarde en particulier Métrophane, le même tome de l'*Or. Christ.*, col. 11 et 206.

Fol. 86, recto. « Dans le concile général de Constantinople, continue notre » auteur, Timothée, patriarche d'Alexandrie, accorda aux pa- » triarches, évêques et moines d'Égypte et d'Alexandrie, la per- » mission de manger de la viande, à cause des *Dualistes*, et pour » reconnoître ceux d'entre eux qui tenoient à la doctrine du dua- » lisme, attendu que les Dualistes s'abstenoient de cette nourriture. » Les patriarches, les évêques et les moines, autres que ceux d'É- » gypte et d'Alexandrie, tels que ceux de Rome, d'Antioche et » autres pays, furent astreints à s'abstenir de viande et à manger » du poisson au lieu de viande, pour les mettre à l'épreuve, » attendu que les Dualistes, à l'exception de ceux d'entre eux » qui ne sont qu'*auditeurs*, ne mangent ni viande ni poisson. »

L'article suivant me paroît mériter d'être traduit en entier, parce qu'il concerne Maron, de qui les Maronites ont pris leur nom, et qu'il contient plusieurs notices littéraires.

Fol. 89, verso. « Du temps de l'empereur Maurice, parut un homme du » territoire d'Émesse, qui se nommoit *Maron*, et de qui prennent » leur nom les Chrétiens nommés encore aujourd'hui *Maronites*, » et qui sont fort connus dans la Syrie et ailleurs. Le plus grand » nombre de ces Maronites habitent le mont-Liban, Schaïbar,

» Émesse et ses dépendances, Hamat, Scheïzour et Maarrat-alno-
» man. Maron avoit un grand monastère à l'orient de Hamat et
» de Scheïzour ; cette maison étoit un édifice considérable, et
» il y avoit tout à l'entour plus de trois cents cellules, où des
» moines faisoient leur demeure. Ce monastère possédoit un grand
» nombre de vases d'or et d'argent, et beaucoup de pierres pré-
» cieuses. Mais il a été ruiné, ainsi que les cellules qui l'envi-
» ronnoient, par les brigandages réitérés des Arabes et la vio-
» lence du sultan (peut-être *Seïf-eddaula*). Il étoit situé proche
» de l'Oronte, rivière qui arrose Émesse et Antioche.

» Maron avoit imaginé de nouvelles opinions, par lesquelles
» il se distinguoit de la doctrine enseignée précédemment par les
» Chrétiens, les . . . . (il y a ici un mot المبشّة (1) qui sans doute
» est corrompu : seroit-ce الثنوية *les Dualistes*) et autres. Il eut un
» grand nombre de disciples. Dans notre ouvrage intitulé *Dis-*
» *cours sur les dogmes fondamentaux des diverses croyances* (2),
» nous avons exposé en détail la doctrine de Maron, ce en quoi
» il s'accorde avec les Melchites, les Nestoriens et les Jacobites,
» relativement à la trinité, et ce en quoi il diffère d'eux par rap-
» port à ce qu'ils enseignent (sans doute il faut lire *par rapport*
» *à ce qu'il enseigne*, en le faisant rapporter à Maron) qu'il y
» a en J. C. deux natures, une seule personne et une seule
» volonté, en sorte qu'il tient le milieu entre les Melchites et
» les Nestoriens. Un de ses sectateurs, nommé *Nafisch* (la pro-
» nonciation de ce nom est incertaine dans le manuscrit) *Ma-*
» *rouni*, a composé un bon ouvrage historique, qui contient la
» création du monde, l'histoire des prophètes, des villes, des
» peuples, des rois des Grecs et autres, et se termine au kha-
» lifat de Moctafi. Je n'ai point vu sur ce sujet d'autre livre
» composé par un Maronite. Il y a au contraire un grand nombre
» d'ouvrages faits par des Melchites, des Nestoriens et des

(1) On pourroit être tenté de lire المشيّة, et de supposer que ce mot signifie les *Monothélites*, en le dérivant de مشيّة *volonté* ; mais la suite du discours ne me semble pas permettre cette supposition : d'ailleurs, les *Monothélites* ne peuvent pas être mis en opposition avec les Chrétiens.

(2) المقالات في اصول الديانات

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» Jacobites, tant anciens que modernes. Le meilleur livre que j'aie
» vu concernant l'histoire des rois, des prophètes, des contrées,
» &c., c'est celui qui a pour auteur Madjnoub fils de Constantin
» Menihi مجنوب بن قسطنطين المنيحي (je conjecture qu'il faut
» lire *Mésihi* المسيحي), et celui de Saïd ben-Batrik Mesri, sur-
» nommé *Ebn-alfarrasch*, patriarche du siége de Saint-Marc à
» Alexandrie. Nous avons connu personnellement ce dernier à Fos-
» tat; son ouvrage finit au khalifat de Radhi. J'y joins le livre d'*Athe-
» næus aldheheb Mesri* اثنايوس الذهب (1), où cet écrivain a fait
» l'histoire des rois des Grecs et de ceux des autres nations,
» et raconté tout ce qui les concerne, depuis Adam jusqu'à Cons-
» tantin fils d'Hélène. J'ai vu parmi les Orientaux un livre com-
» posé par Yacoub fils de Zacaria Sacsari Cateb : ce livre m'est
» tombé sous les yeux dans l'Irak et la Syrie ; il traite de di-
» verses sciences, et il l'emporte en cette partie sur tous les autres
» livres faits par des Chrétiens. Il y a aussi un ouvrage des
» Jacobites, contenant l'histoire des rois des Romains et des
» Grecs, de leurs philosophes, et de tout ce qui les concerne,
» dont l'auteur est Abou-Zacaria Denha Nasrani, et qui est
» composé sous le point de vue philosophique et polémique.
» Cet Abou-Zacaria a eu beaucoup de disputes sur la trinité et
» sur d'autres dogmes, avec.... (le nom est omis بينه وبين
» وبينه), à Bagdad, dans la partie occidentale, au quartier d'Omm-
» Djafar, et à Tecrit, dans l'église nommée *la Verte*. Nous en
» avons parlé dans nos deux ouvrages intitulés *Questions et Re-
» cherches sur les sectes et les religions*, et *Livre du secret de la
» vie.* » Cela arriva en l'année 313 (2).

(1) Il y a encore ici une faute, et peut-être deux : je doute que le nom *Athenæus* soit le véritable ; en tout cas je conjecture qu'il faut lire اثنايوس فم الذهب *Athenæus Chrysostome*, c'est-à-dire, bouche d'or. Ce surnom, comme le remarque Fabricius, *Bibl. Gr. lib. V, cap. 15*, t. VII, p. 553, a été porté par plus d'un écrivain ou orateur chrétien.

(2) وقد اتينا على ذكرها في كتاب المسايل والعلل في المذاهب والملل وفي كتاب سرّ الحياة

Dans la préface du مروج الذهب man.

Ce

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Ce passage de Masoudi sur Maron et les Maronites, ne m'a pas paru devoir être omis, à cause de la diversité des opinions auxquelles ce sujet a donné lieu, et sur lesquelles on peut consulter Renaudot, *Histor. Patriarch. Alexandr.* p. 149 ; Fauste Nairon, *Dissertat. de origine, nomine ac relig. Maronitarum* ; la Roque, Voyage de Syrie et du Mont-Liban, *t. II, p. 10 et suiv.* ; Jos. S. Assemani, *Biblioth. Or. Clement. Vatic.* t. I, p. 496 et suiv., t. II, p. 291, 298, &c.

Fol. 92, recto et suiv.

Dans l'article d'Héraclius, on trouve une longue digression, assez déplacée, sur différens objets relatifs à la religion chrétienne. Masoudi dit avoir rapporté, dans le *Moroudj aldhéheb*, la suite des patriarches de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche, de Constantinople, et d'Ælia ou Jérusalem : il observe que ces noms sont écrits dans les *diptyques* دبطخه qu'on lit tous les jours dans l'oblation du sacrifice. Notre auteur parle des quatre Évangiles, des Actes des apôtres بركسين (je lis بركسيس πράξεις) ; du livre de *Siousious* سيوسيوس (sans doute ديونيسيوس Denys l'Aréopagite), et de celui de Clément, disciple de Saint Pierre, enfin des quatorze épîtres de S. Paul, écrites aux Romains et autres, en différens temps. Au sujet du livre de Clément, notre auteur dit: » J'ai vu beaucoup de Chrétiens qui ont des doutes sur ce livre, » et ne l'admettent pas comme authentique. » Il s'agit sans doute des Constitutions apostoliques (1).

Fol. 92, verso.

Masoudi distingue quatre sortes de Sabéens, ou païens: « 1.° les » Chaldéens ou Babyloniens, dont il existe encore aujourd'hui, dit- » il, des restes dans les terres marécageuses, entre Wasaït et Basra, » où ils habitent quelques villages ; ils se tournent, en priant, vers

599, on lit سر الحيوة, et c'est ainsi qu'il faut lire.

(1) Je mets ici le texte de ce passage, parce qu'il me reste quelques doutes sur le sens du mot يقف qui s'y trouve. Peut-être même ce mot est-il corrompu. Voici le texte : كتاب اقليمس وكان تلميذا لبطرس ورايت كثيرا من النصارى يقف فى هذا الكتاب ويدفع ان يكون صحيحا

On peut consulter sur ces Constitutions apostoliques, qui portent le nom de S. Clément, διὰ Κλήμεντος τοῦ Ῥωμαίων ἐπισκόπου, Fabricius, *Biblioth. Gr. lib. V, cap. 1*, t. V, p. 33.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» le pôle arctique, ou vers le signe du capricorne ; 2.° les *Tesmina* التسمينة (ce mot est sans doute corrompu); ce sont les » Sabéens de la Chine, et autres qui suivent les dogmes de *Bawadast* بوادست (je pense qu'il faut lire *Bouda*) ; 3.° le vulgaire des Grecs, qui se tournent, dans leurs prières, vers le levant ; 4.° les Sabéens d'Égypte, dont il y a aujourd'hui des » restes à Harran, qui se tournent, pour prier, vers le midi, ayant » le dos au nord, et s'abstiennent de plusieurs alimens que mangeoient les Sabéens Grecs, comme la chair de porc, les poulets, » l'ail, les haricots et autres choses de ce genre ; ils regardent » comme des prophètes, Agadimoun [Agathodæmon], Hermès, » Homère, Aratus, auteur du Traité de la sphère et des astres, » Aryasis, Arani, le premier et le second de ce nom, &c. » اغاديمون وهرمس واميروس واراطس صاحب كتاب صورة الفلك والكواكب وغير ذلك واريا سيس واراني الثاني والاول وغيرهما

Les derniers noms sont certainement corrompus.

Fol. 99, recto. En parlant de Romain Lécapène, qui avoit pris les armes contre Constantin Porphyrogénète fils de Léon, Masoudi entre dans les détails suivans : « Romain, dit-il, s'empara de tout le » gouvernement, et il promit à Constantin les articles suivans: » qu'il ne brigueroit point la royauté, qu'il n'y prétendroit en » aucune manière, et que ni lui ni aucun de ses enfans ne prendroit le titre de roi. Ces conditions furent observées durant » deux ans. C'est une partie des prérogatives des empereurs, » qu'aucune autre personne qu'eux ne puisse s'asseoir par-tout » où ils se trouvent, et qu'eux seuls aussi puissent porter deux » pantoufles rouges. L'empereur avoit consenti que Romain s'assît » en sa présence, et qu'il portât une pantoufle rouge et une » autre noire. Mais Romain enfreignit ces conventions : il prit » le titre d'empereur, ceignit le diadème, se revêtit des habits » de pourpre réservés aux seuls empereurs, et porta à ses pieds » deux pantoufles rouges ; il força même Constantin à lui accorder la permission d'en user ainsi. Romain avoit quatre enfans,

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» et un autre qui étoit eunuque et se nommoit *Théophylax* (1). » Romain consacra celui-ci à l'église ; et quand il fut devenu » grand et eut atteint l'âge fait, il le nomma patriarche. Le patriarche est le souverain de la religion et celui qui en a le gouvernement absolu, de même que l'empereur a le pouvoir du » glaive. Le patriarche a un trône, et est comme l'associé de » l'empereur ; il n'y a aucun autre que lui qui puisse aller de pair » avec l'empereur, et il est le seul que ce prince salue. Quand » l'empereur est assis, il a pour siége un trône d'or, et le patriarche en a un de fer. Tout ce qui concerne les dépenses de la » guerre, la levée des impôts, la paye des troupes, dépend de » l'empereur ; mais tout ce qui est relatif aux fondations et aux » biens donnés pour l'entretien des églises, des monastères, des » évêques, des moines, en un mot tout ce qui a trait aux affaires » de la religion, est dans la dépendance du patriarche. Ce pontife a dans chaque province un lieutenant, comme l'empereur » en a un. Le patriarche ne mange point de viande, s'abstient » de tout commerce avec les femmes, ne porte point l'épée, et » ne monte point à cheval. Quand il veut faire usage d'une monture, il se sert d'ânes, et les monte en mettant ses deux pieds » du même côté, comme font les femmes. »

Masoudi raconte mieux les événemens qui eurent lieu entre les empereurs Constantin Porphyrogénète et Romain, et entre ce dernier et deux de ses fils [Étienne et Constantin], qui, de concert avec l'empereur Constantin Porphyrogénète, se saisirent de leur père et le renfermèrent dans un monastère [de l'île de Prote, à l'entrée de la Propontide], mais furent ensuite arrêtés eux-mêmes par l'ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète, et relégués dans une île. L'un des deux s'étant révolté dans cette île, fut tué par les habitans, qui envoyèrent sa tête à l'empereur (2).

(1) Je crois que Masoudi avoit écrit, « Romain avoit quatre fils, dont le dernier étoit eunuque, &c. », car plus bas il dit : « Les trois autres fils de Romain, » *Sforos* (c'est *Christophorus*), *Étienne*, et » *Constantin*. » Au reste, on peut comparer le récit de Masoudi avec celui des écrivains de l'Histoire Byzantine. Masoudi écrit توفيلقس, ou plutôt توفيلقس *Theophylax*, et non *Theophylactus*.

(2) Constantin fils de Romain, relégué à Samothrace, ayant tué Nicétas, à la garde duquel il étoit confié, les autres gardes le tuèrent pour venger la mort de Nicétas.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Fol. 100, recto.

» Quant à Romain, continue Masoudi, il mourut quatre ans après » avoir pris l'habit monastique. Étienne, le dernier de ses fils, est » encore aujourd'hui dans l'île où il avoit été relégué, comme » nous l'avons appris étant à Fostat, par les négocians qui viennent » par mer de Constantinople, et par les ambassadeurs envoyés » au sultan qui règne dans cette ville (1). Ainsi Constantin est » demeuré paisible possesseur de l'empire, pendant le reste du » khalifat de Moktader, pendant les règnes de Kaher, de Radhi, » de Moctafi (مكتفي je lis متقي *Mottaki*) et de Mostacfi, et » jusqu'au moment actuel du khalifat de Moti. »

Fol. 101, verso. Description des provinces de l'empire Grec, &c.

Masoudi nomme ces provinces بنود, et au singulier بند, et compare cette dénomination à celle des provinces de la Syrie nommées جند, et au pluriel اجناد ; mais il observe que les provinces de l'empire sont bien plus grandes que ce qu'on appelle اجناد en Syrie (2). « Les Grecs, ajoute-t-il, nomment leur pays » *Armania* (lisez رمانيا *Romania*), et ils donnent aux contrées » de la Syrie et de l'Irak qu'habitent aujourd'hui les Musulmans, » le nom de *Souria* [*Syrie*]. Les Perses emploient encore au» jourd'hui une dénomination fort approchante ; car ils appellent » l'Irak, la Mésopotamie et la Syrie, *Souristan*, nom dérivé de » celui des Syriens, qui sont les mêmes que les Chaldéens, et » que l'on nomme *Sourian*, comme on appelle la langue qu'ils » parlent *souriyyèh*. Les Arabes les appellent *Nabatéens* (3). »

(1) Du temps de Masoudi, l'Égypte n'étoit pas encore entre les mains de Moëzz, premier khalife de la race des Fatémis. Djawhar, général des armées de Moëzz, n'en fit la conquête qu'en l'année 358 de l'hégire.

(2) Ces deux mots, comme me l'a fait observer feu M. de Villoison, répondent aux θέματα, *départemens militaires* ou *divisions militaires* de l'empire Grec.

(3) والروم يسمون بلادهم ارمانيا ويسمون البلاد التى سكانها المسلمون فى هذا الوقت من الشام والعراق سوريا والفرس الى هذا الوقت يقارب فى هذه التسمية فيسمون العراق والجزيرة والشام سورستان اضافة الى السريانيين الذين هم الكلدانيون ويسمون سوريان ولغتهم سوريه وتسميهم العرب النبط

Il y a peu de chose à tirer de ce chapitre, qui est rempli de noms Grecs pour la plupart extrêmement défigurés, et qui se termine par quelques généralités sur les nations de l'Europe et sur les peuples de l'Afrique et de l'Asie, mais particulièrement sur les Arabes. L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Rachats de captifs Musulmans, faits à différentes époques. Masoudi en compte douze jusqu'au temps où il écrit. *Fol. 108, verso.*

Des ères des différens peuples. *Fol. 113, recto.*

Je m'attendois à trouver dans ce chapitre quelques renseignemens sur les ères anciennes des Arabes avant Mahomet, mais notre auteur en dit très-peu de chose. Ce que j'y remarque de plus digne d'attention, c'est que les Arabes de la Mecque, avant l'ère *de l'éléphant*, comptoient de l'année de la mort de Caab fils de Lowaï, et, antérieurement à la mort de Caab, de l'émigration des enfans de Kodhaa, qui avoient été les derniers chassés du Téhama, savoir, Saad, Nehd et Djohaïna tous fils de Zeïd fils de Leïth fils de Soudh fils d'Aslam fils de Lohaf fils de Kodhaa. Masoudi ajoute quelque chose sur l'ère nommée *Fadjar*, qui commençoit d'un combat donné dans les mois sacrés, entre les descendans de Kénana et ceux de Kaïs ben-Gaïlan. A l'époque de ce combat, Mahomet, qui s'y trouva, avoit déjà vingt ans. Comme ce fait est connu, je me contente de citer en note le texte de Masoudi (1).

A la fin de ce chapitre, notre auteur fait mention de la grande différence qui se trouve entre la chronologie des Septante, celle du texte Hébreu et celle du texte Samaritain. Après avoir rapporté le résultat de la chronologie des Septante, il dit : « Le résultat du calcul *Fol. 115, verso.*

(1) وكان كلما خرج قوم من تهامة ارخوا لمخرجهم ومن بقى بتهامة من بنى اسماعيل يورخون بخروج اخر من خرج منها من قضاعة وهم سعد ونهد وجهينة بنوا زيد بن ليث بن سوذ بن اسلم بن لحاف بن قضاعة حتى مات كعب بن لوى فارخوا من موته الى الفيل ومنهم من كان يورخ بيوم الفجار بين قريش وساير كنانة بن لوى وبين قيس بن غيلان لما قتل البراص بن قيس بن رافع الضميرى ضمرة بكر بن عبد مناة بن كنانة عروة الرجال بن جعفر بن كلاب واحتوى على اللطيمة التى كانت معه للنعمن بن المنذر فاقتتلت قيس وكنانة قتالا شديدا وكان الظفر لكنانة على قيس وحضر هذا الفجار رسول الله صلعم وله عشرون سنة وانما سمى الفجار لانهم تفاجروا فيها واقتتلوا فى الاشهر الحرم

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» du Pentateuque Hébreu, diffère beaucoup de celui-là. Une grande » différence se trouve pareillement entre ce calcul et celui de l'exemplaire de la loi qui est entre les mains des Samaritains, c'est-» à-dire, de ceux d'entre les Juifs qu'on nomme *Couschan* et » *Douschan*, et qui habitent les provinces de la Palestine et du » Jourdain; il y a une grande différence entre cet exemplaire et » les deux autres (1). »

Fol. 116, recto. Des années, des mois, des intercalations en usage chez les différens peuples, &c.

Masoudi entre dans quelques détails sur l'année des Syriens et des Grecs, sur celles des Perses, des Coptes et des Arabes, et sur d'autres objets analogues au même sujet. Je transcrirai quelques passages de ce chapitre.

Fol. 117, recto. Par rapport aux Perses, il prétend que leur année étant de 365 jours, ils réservoient le quart de jour ou les six heures environ dont l'année solaire excède les 365 jours, pendant 120 ans, et qu'au bout de ce temps ils intercaloient un mois. Plusieurs raisons s'opposoient à ce qu'ils intercalassent un jour tous les quatre ans: la principale étoit que tous les jours de leurs mois portoient des noms de leurs rois ou de quelques anges, et qu'ils se faisoient scrupule d'y insérer aucun nom étranger à ceux-là. « Quand, » ajoute Masoudi, leur empire fut détruit, et que, leur religion se » conservant encore, ils n'eurent plus de rois pour faire l'intercalation accoutumée, leur *neurouz* se trouva, dans l'espace de 250 » ans, anticipé de deux mois; ce qui arriva du temps du khalife » Motadhed. Il résultoit de là que l'année fiscale pour la levée du » kharadj ou de la contribution des terres, s'ouvroit avant que les » productions de la terre fussent parvenues à leur maturité.

» Le khalife Motadhed, en l'année 282 de l'hégire, recula » donc le neurouz d'environ deux mois, et établit qu'il se cal-

(1) وما يوجبه حساب التوراة العبرانية تفاوت كثير وكذلك نسخة التوراة التى بايدى السامرة وهم الكوشان والدوشان من اليهود بارض فلسطين والاردن بينها وبين هاتين ايضا تفاوت بعيد.

Ces deux noms me paroissent être les כותיים *Cuthéens* et les *Dosithéens*. Je pense donc qu'il faut écrire الكوثان والدوستان dans le texte de Masoudi. *Voyez* au surplus ce que j'ai dit, à ce sujet, dans ma *Chrestomathie Arabe*, tom. II, pag. 213 et suiv. J'y ai cité d'autres passages de Masoudi.

« culeroit à l'avenir conformément à l'année Syrienne, pour qu'il » ne fût plus sujet à parcourir différens temps de l'année, l'inter- » calation le retenant toujours dans la même saison. Il le fixa » donc au onze de haziran : ce neurouz fut nommé de son nom » le *neurouz Motadhédi.* Mais le neurouz Persan *[Farsi]* continua » à rouler sur toutes les saisons de l'année, et à avancer d'un » mois tous les 120 ans : il tomboit au commencement de l'été, » et la fête des Mihirdjan au commencement de l'hiver. »

Pour ce qui concerne les Arabes, notre auteur, après avoir fait connoître leurs années lunaires, leurs mois alternativement de 30 et de 29 jours, leur méthode d'intercalation et leur manière de commencer les jours au coucher du soleil, méthode fondée sur ce qu'ils commencent leurs mois lors de l'apparition sensible de la nouvelle lune, qui ne se remarque qu'au coucher du soleil, entre dans quelques détails sur ce que pratiquoient, à cet égard, les Arabes avant Mahomet. Voici son texte traduit à la lettre:

« Les Arabes, dans le temps du paganisme, pratiquoient le » *nasi*, à cause de la variété des temps et des saisons, et de la dif- » férence qu'il y a entre l'année solaire et l'année lunaire. C'est » à l'occasion de cette pratique que fut revélé ce passage de l'Al- » coran : *certes le nasi est un surcroît d'impiété.* Ceux qui régloient » le *nasi* étoient ceux qu'on nommoit *Nasaat*, et qui étoient du » nombre des descendans de Hareth fils de Kénana fils de Melic » fils de Djozaïma fils de Modréca fils d'Elyas fils de Modhar. » Le premier fut Abou-Témama Djanada fils d'Ommia. On le » connoissoit sous le nom de *Kalammas*, et on fit passer ce sur- » nom à ceux qui lui succédèrent dans l'exercice de la direction » du *nasi*, et qui, en conséquence, furent appelés *Kalamis.* Tous les » trois ans ils faisoient le *nasi* d'un mois dont ils ne tenoient pas » compte dans l'année ; ils donnoient son nom au mois qui le » suivoit immédiatement, et fixoient les solennités nommées *le* » *jour de Tarwia, le jour d'Arafa et le jour de l'immolation des vic-* » *times*, aux 8, 9 et 10 de ce mois; en sorte que ces solennités par- » couroient successivement, de toute nécessité, tous les mois de » l'année. Par-là ils se rapprochoient des autres peuples, en ce » qui concernoit la durée des années de ces peuples, qui étoient

Fol. 118, verso.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» solaires. Ils observèrent cet usage jusqu'à l'apparition de l'islamisme (1). Le prophète ayant fait la conquête de la Mecque, envoya, la neuvième année de l'hégire, au temps ordinaire du pélerinage, Abou-Becr, pour présider aux cérémonies de cette » fête, et conduire ceux qui s'en acquittoient. Ce fut la dernière » fois que cette fête fut célébrée par les polythéistes : elle tomboit » cette année-là le 10 de dhou'lkada. Dieu ayant révélé les » versets de la surate nommée *barat*, le prophète les envoya par » Ali fils d'Abou-Taleb, et lui ordonna d'en faire lecture aux » pélerins assemblés à Mina. Les mois dont il est dit, *parcourez* » *donc la terre pendant quatre mois*, étoient [les] vingt [derniers] » jours de dhou'lhiddja, dhou'lhiddja, moharram, safar, et trois jours » de rébi premier. Mahomet chargea Ali de quatre ordres qu'il » devoit proclamer: 1.° qu'à compter de cette année-là, aucun » polythéiste ne pourroit plus faire le pélerinage ; 2.° qu'aucun » homme ne feroit plus, nu, les processions autour de la Caba; » 3.° que personne, autre que les Musulmans, n'entreroit plus à » l'avenir dans la Mecque ; 4.° que, quant à ceux auxquels, par une » convention faite avec le prophète, il avoit été acordé un délai » [pour embrasser l'islamisme], la dernière disposition n'auroit » d'exécution, à leur égard, que quand le délai seroit expiré. » L'année suivante le prophète s'acquittant du pélerinage, au mois » de dhou'lhiddja, pélerinage qui fut nommé *le pélerinage d'adieu*, » il harangua la multitude et dit : *le temps, par sa révolution achevée,* » *se retrouve comme il étoit au jour où Dieu créa les cieux et la* » *terre. L'année est composée de douze mois, dont quatre sont*

(1) وقد كان العرب (للعزب) فى الجاهلية نسى لاجل اختلاف الزمان والمواقيت وما بين السنة الشمسية والقمرية وفيه انزل انما النسى زيادة فى الكفر وكان المتولون لذلك النساة من بنى الحرث بن كنانة بن ملك بن جزيمة بن مدركة بن الياس بن مضر اولهم ابو ثمامة جنادة بن امية وكان يعرف بالقلمس وبه هى من بعده من النساة وقيل القلامس فكانوا ينسون فى كل ثلاث سنين شهرا يسقطونه من السنة ويسمون الشهر الذى يليه باسمه ويجعلون يوم التروية ويوم عرفة ويوم النحر الثامن والتاسع والعاشر من ذلك الشهر فيكون ذلك دايرا فى ساير شهور السنة موجبا فكانوا بذلك مقربين لغيرهم من الامم فى مدة سنتهم زمانهم (effacé زمانهم) الشمسية فلم يزالوا على ذلك الى ان ظهر الاسلام....

» *sacrés,*

» *sacrés, dhou'lkada, dhou'lhiddja, moharram et redjeb-modhar, qui* » *est entre djoumadi et schaban.* Voilà les propres termes dont » il se servit. Si quelqu'un, en comptant ces mois, les ran- » geoit dans l'ordre suivant : d'abord moharram, puis redjeb, » et ensuite dhou'lkada et dhou'lhiddja, il n'y auroit pas de mal » à cela. Nous avons fait cette observation, parce qu'il y a des » gens qui croient que ces mois doivent être pris sur deux années » différentes ; mais le prophète ayant dit *douze mois dont quatre &c.*, » il a montré clairement que ces quatre mois appartiennent tous » à une seule et même année (1). »

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

J'ai rapporté ce passage et je me suis attaché à le traduire très-littéralement, parce qu'il concerne une matière obscure, qui ne me paroît pas avoir été encore suffisamment éclaircie, et sur laquelle je me suis étendu dans un mémoire imprimé dans le tome XLVIII des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Je n'y ai pas cité ce texte de Masoudi, que je ne connoissois pas alors ; mais au surplus il me semble que Masoudi n'a pas bien compris ce que c'étoit que le *nasi ;* du moins en donne-t-il ici une idée que je ne crois pas juste et qui semble obscure. Le *nasi*, comme je l'ai fait voir, n'étoit pas une véritable intercalation, et n'avoit pas pour but de concilier l'année solaire avec l'année lunaire.

Pag. 66 et suiv.

Ce qui suit mérite aussi d'être rapporté, quoique sous un autre point de vue :

« Quant aux Juifs, parmi eux, les *Aschmaath*, qui sont le gros » de la nation, règlent leurs mois d'après l'observation de l'appa- » rition sensible de la nouvelle lune, et le nombre de jours de » chaque lunaison ; ils appellent cela *ibbour.* J'ai vu les Coptes en » Égypte, désigner la même chose sous le nom d'*épacte.* Ces Juifs » observent cela par rapport à la célébration de la fête de pâques. » Dans la suite ils se sont divisés à ce sujet. Une partie des Ananis, » qui sont les disciples d'Anan fils de Daoud, l'un des chefs de » la captivité dans l'Irak, et les Karaïtes, disent qu'ils ne déterminent

Fol. 119, verso.

(١) هذه حكاية لفظه عليه السلام ولو عدّ عادّ هذه الشهور فبدا بالمحرم ثم رجب وذى القعدة وذو (وذى) الحجة لكان هذا جايزا وانما ذكرنا هذا لان فى الناس من يجعلها سنتين والنبى صلعم انما قال منها فدل على انها من سنة واحدة

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» point l'époque de la célébration de la pâque, avant que l'épi » soit complétement formé, ce qu'ils nomment *abib :* d'autres sou- » tiennent qu'on doit solenniser la pâque quand l'épi *est en partie* » *formé, sans attendre qu'il le soit en entier.* » Peut-être le sens est-il : *quand une partie des épis est formée, sans attendre que tous les épis le soient* (1).

Ce passage contribue encore à fixer la vraie signification du mot *Aschmaath*. Masoudi s'est trompé sur la signification du mot *ibbour* עבור, qui veut dire *intercalation*, et il a confondu l'intercalation des Juifs avec l'épacte des Coptes chrétiens. J'ai parlé de la méthode d'intercalation suivie par les Juifs tant Rabbanites que Karaïtes, dans ma Chrestomathie Arabe, et j'y ai cité ce passage de Masoudi.

Voy. ci-dev. p. 168.

Tom. II, p. 191 et suiv., et 492.

Le reste de ce chapitre contient des observations assez mal digérées sur les différentes sortes d'années, le mouvement des astres, les éclipses, le climat de divers pays, la crue du Nil, les pluies qui occasionnent cette crue, et autres objets de la même nature.

Fol. 124, recto.

Ici commence la partie vraiment historique de l'ouvrage de Masoudi, qui occupe le reste du volume. Ce n'est en général qu'un abregé très-court de la vie de Mahomet, et de l'histoire des khalifes jusqu'au temps où l'auteur écrivoit. Quelques portions d'histoire y sont traitées avec un peu plus d'étendue, et principalement ce qui concerne les Karmates, leurs brigandages et les expéditions entreprises contre eux par les khalifes ou leurs généraux. Masoudi indique un assez grand nombre d'ouvrages relatifs aux sectes Musulmanes, et particulièrement aux Baténis, aux Karmates, aux Zeïdis, &c. ; et peut-être ces renseignemens, qui appartiennent à l'histoire littéraire, sont-ils ce que cette partie

(1) واما الاسرايبيليين (الاسرايبيليون) والاشعث منهم وهم الجمهور الاعظم يراعون روبة الاهلة وحصر ايامها ويسمون ذلك العبور ورايت الاقباط بارض مصر يسمونه الافقطى ومراعاتهم ذلك لاجل عيد الفصح (الفصح) ثم تنازعوا بعد ذلك فقال فريق من العنانية اصحاب عاين بن بادود (عانان بن داود) من راسا (روساء) الجوالى بارض العراق والقرابنه (والقرايية) انهم لا يوقعون الفصح حتى يتكامل ادراك السنبل ويسمونه انبت (ابيب) ومنهم من يقول بالفصح عند ادراك البعض منه ولا يراعى الكل

de l'ouvrage offriroit de plus curieux. Je me contenterai de rapporter ici les titres de quelques écrits de Masoudi auxquels il renvoie lui-même. Tels sont :

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

1.° Un traité particulier sur les noms des imams descendus d'Ali, leur nombre, et la durée de la vie de chacun d'eux, suivant ce qu'enseignent les Imamis (1);

2.° Un recueil d'anecdotes connues sous un nom que nous ne pourrions presque rendre que par *Masoudiana* (2);

3.° Un ouvrage particulier sur la conquête de l'Espagne par les Arabes et sur les souverains Musulmans de ce pays (3);

4.° Un traité de la succession des diverses dynasties, et du changement des opinions religieuses et des sectes, où Masoudi racontoit les commencemens de la puissance des Fatémis en Afrique, jusqu'à Abou-Témim Maad, qui est le même que Moëzz-lidin-allah, qui fit la conquête de l'Égypte peu après la mort de notre auteur (4);

5.° Un écrit concernant toutes les sectes d'hérétiques, de dualistes, de matérialistes ou autres ennemis du dogme de l'unité, depuis le temps d'Omar jusquà celui de Masoudi, intitulé *Développement des dogmes fondamentaux de la religion* (5).

Parmi tant d'écrits de Masoudi, on doit, ce me semble, regretter particulièrement tous ceux qui pourroient jeter quelque jour sur l'histoire des sectes philosophiques nées dans le sein de l'islamisme. L'époque à laquelle vivoit cet écrivain, la secte à laquelle il appartenoit, son goût pour les recherches, sa vaste érudition, donnent lieu de croire qu'on en tireroit une grande utilité.

Masoudi termine son ouvrage en ces termes :

« Voici ce que dit Masoudi Abou'lhasan Ali fils de Hosaïn » fils d'Ali : Je n'ai point cru devoir m'étendre sur le caractère des » khalifes Mottaki, Mostacfi et Moti, ni sur leur conduite, parce *Fol. 223, verso.*

(1) رسالة البيان فى اسما الائمة وما قالت الامامية فى مقادير ذلك ومقادير اعمارهم وكيفية اعدادهم

(2) الاخبار المعروفة بالمسعوديات

(3) كتاب وصل المجالس

(4) كتاب تقلب الدول وتغيير الاراء والملل

(5) كتاب الابانة فى اصول الديانة

C'est sans doute le même écrit que Masoudi nomme ailleurs مقالات فى اصول الديانات

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» qu'ils étoient comme des gens entièrement dépendans de l'autorité d'autrui, et sans aucune puissance pour faire exécuter leurs » volontés. Quant aux provinces éloignées de leur résidence, elles » étoient, pour la plupart, au pouvoir de ceux qui s'en étoient » emparés, et qui s'y maintenoient par le grand nombre de leurs » troupes et par leurs richesses, et qui ne retenoient d'autre marque » de leur dépendance que de donner aux khalifes, en leur écrivant, » le titre d'*émir-almouménin*, et de faire prier publiquement pour » eux. Sous les yeux mêmes de ces khalifes, un autre exerçoit seul » toute l'autorité, tandis que ces princes, vivant dans une dépen- » dance absolue et dans une crainte continuelle, se contentoient » du titre de khalife, et s'estimoient trop heureux de conserver » leur vie. On ne peut mieux comparer l'état où sont à cet égard » les choses aujourd'hui, qu'à ce qui arriva sous les rois des sa- » trapies *[molouc tawaïf]*, après qu'Alexandre fils de Philippe, » eut tué Darius, c'est-à-dire, Dara fils de Dara, roi de Baby- » lone, et jusqu'à l'époque où parut Ardeschir fils de Babec. » Chacun de ceux qui se sont emparés de la province où ils exer- » çoient l'autorité au nom des khalifes, fait effort pour conserver » le territoire qu'il possède, et cherche à étendre les bornes de sa » domination; et pendant ce temps-là les terres sont mal cultivées, » les routes dangereuses et peu fréquentées, beaucoup de contrées » dépeuplées, les frontières de l'Empire tombent au pouvoir de » l'ennemi; les Grecs, et d'autres peuples voisins, s'emparent d'un » grand nombre de places fortes et de villes qui appartenoient » aux Musulmans. »

Masoudi répète ensuite ce qu'il a déjà dit au commencement et en divers endroits de cet écrit, en observant que tout ce dont il a fait une mention succincte, et qu'il n'a, pour ainsi dire, qu'indiqué dans celui-ci, il l'a exposé et raconté beaucoup plus au long dans ses précédens ouvrages historiques ; mais dans cette énumé-
Fol. 224, verso. ration, il en comprend un intitulé *le Collier de perles, ou Traité du gouvernement des provinces et des armées* (1), dont il n'avoit point fait mention précédemment, et qu'il place immédiatement avant son *Mémorial*. Puis il continue ainsi :

(1) نظم الجواهر في تدبير الممالك والعساكر

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI

« Nous observerons aussi qu'avant de mettre par écrit cet » exemplaire du présent ouvrage, nous en avions donné, en l'an- » née 344, une édition qui n'est guère que la moitié de celle- » ci. Nous y avons fait, depuis cela, les additions qui nous ont » paru convenables, et propres à le rendre plus utile. Nous voulons » donc qu'on s'en tienne à la présente édition, préférablement à » la précédente. Ali ben-Hosaïn ben-Ali Masoudi a achevé » la composition de cet écrit à Fostat, capitale de l'Égypte, en » l'année 345 de l'hégire, sous le khalifat de Moti, et du temps » que Constantin, fils de Léon et petit-fils de Basile, régnoit sur » les Grecs, année qui est la 1268.e d'Alexandre fils de Phi- » lippe le Grec. Louanges en soient rendues à Dieu seul ! »

Je terminerai cet extrait par un relevé des titres de tous les ouvrages de Masoudi dont il a été question dans cette notice. Comme j'ai donné la traduction de ces titres, je ne la répéterai pas ici.

1. كتاب اخبار الزمان ومن اباده الحدثان من الامم الماضية والاجيال الخالية والممالك الداثرة

2. الكتاب الاوسط

3 كتاب مروج الذهب ومعادن الجوهر في تحف الاشراف من الملوك واهل الدرايات

4. كتاب فنون المعارف وما جري في الدهور السوالف

5. كتاب ذخاير العلوم وما كان في سالف الدهور

6. كتاب نظم الجواهر في تدبير الممالك والعساكر

7. كتاب الاستذكار لما جري في سالف الاعصار

L'Indicateur et le Moniteur de Masoudi.

8. كتاب التنبيه والاشراف

9. كتاب نظم الاعلام في اصول الاحكام

10. كتاب نظم الادلة في اصول الملة

11. كتاب المسايل والعلل في المذاهب والملل

12. كتاب خزاين الدين وسر العالمين

13. المقالات في اصول الديانات

14. كتاب سر الحياة

15. رسالة البيان في اسماء الايمة

16. الاخبار المسعوديات

17. كتاب وصل المجالس

18. كتاب تقلب الدول وتغيّر الارا والملل

19. كتاب الابانة في اصول الديانة

Additions à la Notice précédente.

I.

Masoudi, après avoir parlé des anciens Perses, qui avoient suivant lui deux sortes d'écritures, inventées par Zoroastre, l'une desquelles, composée de cent soixante caractères, pouvoit servir à exprimer tous les sons et toutes les articulations, et même les

cris de toute sorte d'animaux et le chant des oiseaux, ajoute : « Parmi les écritures de tous les peuples, il n'en est aucune » qui comprenne un plus grand nombre de lettres que ces deux- » là ; car l'alphabet Grec *younani*, que l'on appelle aujourd'hui » *roumi*, ne contient que vingt-quatre lettres, et il n'y a ni *ha* ح, ni *kha* خ, ni *aïn* ع, ni *ba* ب, ni *hé* ه. Les lettres de » l'alphabet Syriaque sont au nombre de vingt-deux. L'alphabet » Hébreu est le même que l'alphabet Syriaque, si ce n'est que » dans l'hébreu toutes les lettres sont isolées et sans liaison, » et que quelques-unes des lettres diffèrent, par la figure, des » lettres Syriaques. L'alphabet *himyari*, connu sous le nom de » *mosnad*, approche du syriaque. Dans l'arabe on compte vingt- » neuf lettres. Enfin les alphabets des autres nations ont beau- » coup de rapport les uns avec les autres. »

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI. *Fol. 58, verso.*

Ce passage est remarquable en ce qui concerne le caractère *himyari* ou *mosnad* : il mérite aussi d'être remarqué relativement à l'alphabet Grec ; car on peut en induire qu'au temps de Masoudi, les Grecs prononçoient le β comme un *v*, ainsi qu'ils le prononcent aujourd'hui.

II.

Quoique l'étymologie que j'ai donnée ci-devant du mot *aspébédès*, n'ait rien que de très-naturel, je crois cependant qu'on peut encore en proposer une plus simple. En effet, le mot *aspébédès* n'est vraisemblablement autre chose que le mot Persan سپهبد *sipèhped*, que les Arabes écrivent et prononcent اصبهبد *asbéhbed* : ce mot signifie *général d'armée* ; il est composé de سپه *sipèh* ou سپاه *sipah*, armée, et بد *bed*, chef. Les Persans ont plusieurs mots composés de la même manière, et qui expriment à-peu-pres la même idée. *Pag. 149.*

Ceci me rappelle un autre passage de l'ouvrage de Masoudi, dont je viens de donner la notice. Ce passage, que j'avois omis, me paroît mériter d'être connu. Je vais donc le rapporter ici.

« Il y avoit chez les Perses différentes dignités, parmi lesquelles *Fol. 64, verso.*

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

» on en distinguoit cinq principales, qui servoient comme d'in- » termédiaires entre le roi et le reste de ses sujets. La première » et la plus considérable étoit celle du *mobed :* ce mot signifie » *conservateur de la religion ;* car dans la langue des Perses, *mo*, » veut dire religion, et *bed*, conservateur. Cet officier étoit *mobe-* » *dan-mobed*, c'est-à-dire, *chef des mobeds*, et *juge des juges ;* » son rang étoit estimé très-considérable parmi eux, et l'assimi- » loit presque aux prophètes. Les *herbeds* étoient inférieurs aux » *mobeds.* La seconde dignité étoit celle du vizir ; on l'appe- » loit *buzurdjfirmdar*, c'est-à-dire, *le plus grand de ceux qui re-* » *çoivent des ordres.* La troisième dignité étoit celle de l'*asbèh-* » *bed* ou *émir des émirs :* son nom signifie *conservateur de l'ar-* » *mée*, étant formé d'*asbèh*, armée, et *bed*, conservateur, comme » nous l'avons déjà dit. La quatrième dignité portoit le titre de » *defterbed*, c'est-à-dire, *conservateur du livre* ou *des registres ;* » et la cinquième celui de *astahmethèhbed*, ce qui signifie *con-* » *servateur de tous ceux qui travaillent de leurs mains*, comme les » esclaves, les laboureurs, les marchands, et autres : cet officier » étoit leur chef ; d'autres le nomment *asterbous.* C'étoient ces cinq » officiers qui gouvernoient et administroient le royaume, et » qui étoient les intermédiaires entre le roi et les sujets. Quand » au *merzban*, son nom signifie *intendant de la frontière ;* car, » dans la langue des Perses, *merz* veut dire frontière, et *ban*, » intendant. Il y avoit quatre merzbans, pour le levant, le cou- » chant, le nord et le midi, et chacun d'eux avoit la surveil- » lance d'un quart du royaume (1). »

Le nom de la cinquième dignité me paroît altéré, et Masoudi n'en explique pas l'étymologie : peut-être faut-il lire دستپيشهبد *destpischèhbed.*

(1) وكانت للفرس مراتب اعظمها خمسة هى وسايط بين الملك وبين ساير رعيته فاولها واعلاها الموبذ تفسيره حافظ الدين لان الدين بلغتهم مو وبذ حافظ وهو موبذان موبذ رييس الموابذة وقاضى القضاة ومرتبته عندهم عظيمة نحو من مراتب الانبيا والهرابذة دون الموابذة فى الرياسة والثاني الوزير واسمه بزرجفرمذار تفسير ذلك اكبر مامور والثالث الاصبهبذ وهو امير الامرا وتفسيره حافظ الجيش اصبه [جيش] وبذ حافظ على

III.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

QUELQUES personnes ayant paru souhaiter que je donnasse ici ce que dit Masoudi des divers rachats de captifs Musulmans (1) faits jusqu'au temps où il écrivoit, je vais, pour satisfaire à leur desir, extraire cet endroit de son ouvrage. Makrizi, dans sa Description historique et topographique de l'Égypte et du Caire, a traité le même sujet, peut-être d'après notre auteur.

Manus. arab. de la Bibl. imp. n.° 682, fol. 384 et suiv.

Fol. 108, verso, et suiv.

Masoudi commence par observer que ce n'est que sous les khalifes de la maison d'Abbas qu'il a été conclu des trèves, et fait des rachats ou échanges généraux de captifs entre les Arabes et les Grecs ; que précédemment on avoit bien racheté des particuliers sur les côtes de la Syrie et de l'Égypte, à Alexandrie, à Malatia et autres villes frontières ; mais qu'il n'y avoit point eu de rachat général qui méritât qu'on en tînt compte.

Les douze rachats de captifs dont parle Masoudi, furent tous faits à *Lamis*, lieu situé sur les côtes de la Méditerranée, à environ 35 milles de Tarse (2). C'est sans doute *Lamus*, ville située sur un petit fleuve du même nom, et qui donnoit celui de *Lamotis* ou *Lamusia* au canton qui l'environnoit : cette dénomination subsiste dans celle de *Lamuzo*, suivant M. d'Anville, ou *Lamo*, selon d'autres (3).

Premier rachat, sous le khalifat de Haroun Raschid, et le règne de Nicéphore fils d'*Estabrak* (4), en l'année 189 de l'hégire ;

ما رتبنا والرابع دفتربن تفسيره حافظ الكتاب والخامس استحمثه بن تفسيره حافظ كل من يكدّ بيديه كالمهنة والفلاحين والتجار وغيرهم وربيسهم ومنهم من يسميه استربوس وكان هولا المدبرون للملك والقوامون به والوسايط بين الملك ورعيته واما المرزبان فهو صاحب الثغر لان المرز هو الثغر بلغتهم وبان القيم وكان المرازبة اربعة المشرق (للمشرق) والمغرب والشمال والجنوب كل واحد على ربع المملكة

(1) *Voyez* ci-devant, *p. 181*. Je me suis contenté d'y indiquer cet article de l'ouvrage de Masoudi.

(2) باللامس من ساحل البحر الرومى على نحو من خمسة وثلاثون (ثلاثين) ميلا من طرسوس

(3) *Voyez* Abr. Ortelius, *Thes. geograph.* au mot *Lamus ;* Chr. Cellarius, *Notit. orb. ant.* liv. III, chap. 6, tom. II, p. 202 ; d'Anville, *Géogr. anc. abrég.* tom. II, p. 91.

(4) استبراق C'est sans doute *Staurace.* Nicéphore laissa un fils nommé

trois mille sept cents captifs Musulmans, tant hommes que femmes, furent rachetés. Cette opération dura douze jours. Les Grecs se rendirent à Lamis avec des vaisseaux de guerre chargés des captifs, et plus de cinq cent mille personnes des pays Musulmans s'y étoient rassemblées avec des provisions, des armes, des chevaux, &c. Raschid étoit campé pendant ce temps dans la plaine de Mardj-Dabek, au territoire de Kinnesrin, et celui qui présida en son nom au rachat, fut un de ses eunuques nommé *Abou-Selim*, assisté de Salem Bornousi Berber, affranchi de la maison d'Abbas.

Deuxième rachat, sous le même khalife et le même empereur, en l'année 192. Thabet ben-Nasr Khozaï, commandant des provinces frontières de la Syrie (1), présida à ce rachat, qui dura sept jours. Il y eut un concours de deux cent mille personnes: deux mille cinq cents captifs des deux sexes furent rachetés.

Troisième rachat, sous le khalifat de Wathek-billah, et du temps de l'empereur Michel fils de Théophile, en l'année 231. Cette opération fut faite par un eunuque Turc nommé *Khakan;* elle dura dix jours, et le nombre des captifs rachetés fut de quatre mille trois cent soixante-deux, tant hommes que femmes, ou, suivant d'autres, de quatre mille quarante-sept. Khakan étoit assisté d'un homme nommé *Abou-romla,* qui avoit commission, de la part du kadhi'lkodat Ahmed ben-Daoud, d'examiner les captifs lorsqu'ils se présentoient pour être rachetés. Ceux qui reconnoissoient que l'alcoran est créé (2), et qui rejetoient le dogme de la vision de Dieu dans l'autre vie, étoient rachetés ; mais on laissoit captifs dans le pays des Grecs, ceux qui refusoient de souscrire à ces opinions. Beaucoup de captifs aimèrent mieux retourner en servitude parmi les Chrétiens, que de se soumettre à ce qu'on exigeoit d'eux.

Stauracius. Ou le père de Nicéphore portoit ce même nom, ou Masoudi se sera trompé. Je pense que Nicéphore pouvoit être fils de ce Stauracius, dont Théophane rapporte les intrigues et la mort à la 3.[e] année de l'impératrice Irène. *Theoph. Chronogr.* p. 411.

(1) الثغور الشامية, c'est-à-dire, *de la Cilicie.* V. *Abulf. tab. Syr. ed. Koehl,* p. 30.

(2) J'ai suivi la leçon de Makrizi, qui porte خلق القران. Dans Masoudi on lit خلق البلادة, ce qui voudroit dire *que la dureté du cœur ou la stupidité de l'esprit est une qualité créée par Dieu, dans les hommes en qui elle se trouve.* Il peut se faire que ce soit là la vraie leçon, qu'un copiste aura changée, faute de la comprendre.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

A ce rachat se trouvèrent les habitans de *Zapetra* (1). On y vit aussi Moslem fils de Moslem (suivant Makrizi, *fils d'Abou-Moslem*) Horrami, qui connoissoit parfaitement les Grecs et leur pays, et qui a composé des ouvrages où il traite de leur histoire, de leurs rois, de leurs grands officiers, de leur pays, des diverses routes qui y conduisent ou qui y passent, des temps de l'année propres à y porter la guerre, des royaumes qui en sont limitrophes, tels que les Burdjans, les Abares, les Burgares, les Slavons, les Khozars et autres (2). Moslem ne voulut point souscrire aux dogmes auxquels on exigeoit qu'il donnât son assentiment, ce qui lui occasionna beaucoup de vexations et de persécutions, dont cependant il fut délivré par la suite.

Quatrième rachat, en l'année 241, sous le khalife Motéwakkel et l'empereur Michel fils de Théophile. L'eunuque Schénif, affranchi de Motéwakkel, présida à ce rachat, assisté du kadhi Djafar fils d'Abd-alwahed Haschémi Koraschi, et du commandant des provinces frontières de la Syrie, Ali fils de Yahya Arméni : l'opération dura sept jours, et le nombre des captifs rachetés fut de deux cents hommes, ou, selon d'autres, deux mille hommes et cent femmes. Les Grecs avoient aussi amené une centaine de Chrétiens habitans des pays Musulmans, qu'ils avoient faits prisonniers : on donna pour eux, en échange, des barbares, (ou des *hérétiques* اعلاج) le rachat ne pouvant pas avoir lieu légalement pour des Chrétiens.

Cinquième rachat, sous les mêmes princes, en l'année 246, présidé par Ali fils de Yahya Arméni, et Nasr fils d'Alazhar Schii, du nombre de ceux qui suivoient le parti de la maison d'Abbas. Nasr avoit été envoyé par le khalife à l'empereur, pour traiter de ce rachat : l'opération dura sept jours, et l'on racheta deux mille sept cent soixante-sept captifs, tant hommes que femmes.

(1) زبطره ville située, suivant l'auteur du Kamous, entre *Malatia* ملطيه et *Samosate* شميساط. Voyez *Abulfed. Annal. Mosl.* tom. II, pag. 171 et 685 ; *Tab. Syr.* pag. 28 et 29.

(2) ومن جاورهم من برجان الابر والبرغر والصقالبة والخزر وغيرهم Dans ce texte je lis من البرجان والابر. Le mot *Burdjan* me paroît être le même que *Burgundiones.* Voyez d'Herbelot, *Bibl. Or.* au mot *Burgian.* M. Engel pense que ce nom désigne les Bulgares. Voy. Geschichte des Ungr. Reichs, part. I, p. 317.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

Quelques historiens qui ont vécu jusqu'à notre temps, dit Masoudi, parlent d'un rachat qui a dû avoir lieu du temps du khalife Motazz et de l'empereur Basile, en l'année 253, et qui fut fait par l'eunuque Schafi.

Masoudi ne tient pas compte de ce rachat ; Makrizi le regarde comme le sixième ; aussi en admet-il treize, au lieu que Masoudi n'en compte que douze.

Sixième rachat, en l'année 283, sous le khalifat de Motadhed et le règne de Léon fils de Basile et père de Constantin, *aujourd'hui régnant.* Ahmed fils de Tagan, commandant des provinces frontières de la Syrie et d'Antioche, présida à ce rachat au nom du prince Abou'ldjeïsch Khomarowia fils d'Ahmed ben-Touloun, souverain de l'Égypte et de la Syrie. La trève, pour ce rachat, avoit été conclue à Damas, du vivant de Khomarowia; mais le rachat n'eut lieu que sous son fils Djeïsch. On racheta en dix jours deux mille quatre cent quatre-vint-quinze, ou, selon d'autres, trois mille Musulmans des deux sexes.

Septième rachat, en l'année 292, sous le khalife Moctafi et l'empereur Léon fils de Basile. Il fut fait par le commandant des provinces frontières de la Syrie, Roustam fils de Bardou Fargani, et dura quatre jours, pendant lesquels onze cent cinquante-cinq Musulmans, tant hommes que femmes, furent rachetés. Les Grecs manquant à leurs engagemens, se retirèrent avec le reste des captifs Musulmans, ce qui fit que l'on appela ce rachat, *le rachat de la perfidie* فدا الغدر.

Huitième rachat, nommé le *rachat complémentaire* فدا التمام, fait par le même Roustam, et sous le khalifat du même Moctafi, en 295, Léon étant empereur des Grecs : le nombre des Musulmans des deux sexes, rachetés, fut de deux mille huit cent quarante-deux.

Neuvième rachat, en l'année 305, sous le khalifat de Moktader, les Grecs ayant pour empereur Constantin fils de Léon, *aujourd'hui régnant,* mais qui n'étoit alors qu'un enfant sous la tutelle de Romain. Ce rachat fut présidé par l'eunuque Mounis et l'eunuque Baschir Afschini, commandant des provinces frontières

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

de la Syrie et d'Antioche, assisté d'Abou-Omaïr Adi fils d'Ahmed fils d'Abd-albaki (1) Témimi. On y racheta, en dix jours, trois mille trois cent trente-six captifs Musulmans, hommes et femmes.

Dixième rachat, sous les mêmes princes, en l'année 313, présidé par l'eunuque noir Moflih Moktadéri, et Baschra (*Baschir* selon Makrizi), lieutenant de l'eunuque Thamal Dolfi, et commandant pour lui dans les provinces frontières de la Syrie. Ce rachat dura dix-neuf jours, et le nombre des captifs des deux sexes, rachetés, fut de trois mille neuf cent quatre-vingt-trois.

Onzième rachat, sous les mêmes empereurs Constantin et Romain, et sous le khalifat de Radhi, en l'année 326. Ebn-Warka Scheïbani y présida au nom du vizir Fadhl fils de Djafar fils de Forât, assisté de Baschra (*Baschir* selon Makrizi) Thamali, commandant des provinces frontières de la Syrie : on y racheta, en seize jours, plus de six mille trois cents captifs Musulmans, hommes et femmes. Il resta entre les mains des Grecs huit cents Musulmans, qui furent remmenés ; mais ceux-ci furent rachetés à différentes reprises, sur les bords de la rivière de Bodandoun (2), la trève qui avoit été conclue pour le rachat, ayant été prolongée, pour cet effet, de six mois.

Douzième rachat, sous le khalifat de Moti et le règne de Constantin, en l'année 335. Il fut fait par Nasr Thamali, commandant des provinces frontières de la Syrie, comme fondé des pouvoirs d'Abou'lhasan Ali fils d'Abd-allah fils de Hamdan (Seïf-eddaula), souverain des provinces d'Émesse, de Kinnesrin, de Diar-modhar, de Diar-becr, et des frontières de la Syrie et de la Khazarie. On y racheta deux mille quatre cent quatre-vingt-deux

(1) Je soupçonne qu'Abd-Albaki grand-père d'Abou-Omaïr, est le même que Syméon Magister et Logothète, dans ses *Annales*, nomme Ἀβαλβάκης ὁ γέρων, et qui, sous le règne de Léon, vint de Tarse à Constantinople, pour traiter d'un échange de prisonniers. Voy. *Script. post Theoph.* p. 468.

(2) Cette rivière paroît ainsi nommée, d'un lieu voisin que les historiens Grecs appèlent Ποδανδὸς on Ποδανδὸν. Voy. *Cedren. Comp. hist.* tom. II, p. 575 et 683. Mirkhond dit que le nom *Bodandoun*, signifie *étends mes deux pieds* : ceux qui ont imaginé cette étymologie, ont sans doute pensé que ce mot étoit dérivé de πoῦς, ποδὸς *pied*, et δύο *deux*. Voy. Fred. Wilken, *Institut. ad fundam. ling. Pers.* p. 114. Abr. Ortelius, *Thes. geogr.* au mot *Podando* ; d'Anville, *Géogr. anc. abrég.* tom. II, p. 67. Abou'lféda, *Annal. Moslem.* tom. II, p. 680.

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

captifs Musulmans, de l'un et l'autre sexe. Les Musulmans restèrent débiteurs envers les Grecs, de 230 (dinars), à cause du grand nombre des captifs; mais Seïf-eddaula acquitta cette somme.

Ce rachat avoit d'abord été entrepris par l'émir Ikhschid Mohammed fils de Tagadj, qui possédoit l'Égypte et la Syrie. Abou-Omaïr Adi fils d'Ahmed fils d'Abd-albaki, commandant des provinces frontières de la Syrie, étoit venu le trouver à Damas, à la fin de l'année 334, accompagné de Jean *Anisbatous Patrice Mesdikous*, qui avoit embrassé la vie monastique, et que l'empereur avoit envoyé en ambassade pour régler l'affaire de ce rachat. Cet homme avoit un excellent jugement, et connoissoit parfaitement l'histoire des rois *des anciens Grecs et des Grecs modernes* الملوك اليونانيين والروم, et celle des philosophes qui ont vécu parmi eux : il avoit aussi quelque teinture de leurs diverses opinions. Ikhschid étoit grièvement malade en ce moment, et mourut vers la fin du mois de dhou'lhiddja 334. Aussi-tôt Abou'lmusc Cafour Ikhschidi, à la tête de l'armée, se mit en marche pour retourner en Égypte. Il conduisit avec lui Abou-Omaïr et Mesdikous, jusqu'en Palestine, et leur donna trois mille pièces d'or à compte, pour ce rachat. De là il alla à Tyr, où ceux-ci s'embarquèrent pour se rendre à Tarse. Avant qu'ils y fussent arrivés, Nasr Thamali, commandant des provinces frontières de la Syrie, avoit écrit à Abou'lhasan fils de Hamdan (Seïf-eddaula), et avoit fait faire la prière pour lui dans les chaires Musulmanes. Ce prince s'occupa avec une grande ardeur de la conclusion de ce rachat, que l'on nomma, à cause de cela, le *rachat du fils de Hamdan.*

Theophan. et Leon. Grammat. chronograph. p. 502.

Jean, duquel il est question dans ce récit, est celui dont Léon le grammairien, et l'auteur anonyme de la Vie de Romain Lacapène, publiée par Combéfis, racontent les aventures en détail. A la dignité de *mysticus* μυςικὸς, qu'il possédoit déjà, l'empereur avoit ajouté celles de *patrice* et de *proconsul* ἀνθύπατος : ensuite, accusé de rebellion et d'aspirer au trône, il fut enfermé dans un couvent et y prit l'habit monastique. En comparant ce récit avec celui de Masoudi, on voit qu'au lieu de *anisbatous mesdikous* الانيسبطوس المسدقوس, il faut *anthypatos mysticos.* L'altération

Scriptor. post Theoph. p. 254.

est bien petite, si l'on fait attention que Masoudi a rendu le θ par un س, en suivant la prononciation des Grecs. Sur les dignités de *proconsul* ἀνθύπατος, et de *mysticus* μυστικός, il faut voir du Cange, *Glossar. ad script. med. et inf. græcit.*

L'INDICATEUR et LE MONITEUR DE MASOUDI.

L'auteur anonyme de la vie de Constantin Porphyrogenète parle d'un échange de prisonniers fait entre cet empereur et les Musulmans, et il dit que cette mission fut confiée, par l'empereur, à Jean Curcuas et à Cosmas Magister. L'échange, ajoute-t-il, fut fait auprès du fleuve Lamus (1). Ou il s'agit d'un échange différent de celui dont parle ici Masoudi, ou l'auteur Grec anonyme a substitué Jean Curcuas à Jean Mysticus.

Masoudi ajoute que ce douzième rachat est le dernier qui ait eu lieu jusqu'au temps où il écrit, c'est-à-dire, jusqu'à l'année 345. Il observe, après cela, que quelques écrivains font mention de divers autres rachats, sous les règnes des khalifes Mohtadi, Raschid, Amin, Mamoun, Motéwakkel et Motazz, mais qu'ils ne lui ont pas paru assez certains pour en tenir compte. Il dit, au surplus, avoir traité ce sujet plus au long dans son *Traité des différens genres de connoissances*, et dans son *Mémorial* (2).

(1) Καὶ ἀποστείλας τὸν προμνημονευθέντα Μάγιστρον καὶ γεγονότα δομέστικον τῶν σχολῶν, Ἰωάννην τὸν λεγόμενον Κουρκούαν.... καὶ Κοσμᾶν Μάγιστρον σοφὸν καὶ νομομαθῆ, καὶ τῶν πολιτικῶν κριτηρίων πρόεδρον καὶ εἰς τὸν ποταμὸν τὸν Λάμον τὸ ἀλλάγιον ἐποιήσαντο. *Script. post Theoph.* p. 275.

(2) فى كتاب فنون المعارف وفى كتاب الاستذكار

NOTICE

D'un Manuscrit pris mal-à-propos pour le Catalogue des livres de la Djami nommée Alazhar, *au Caire.*

[Manuscrit Arabe de la bibliothèque de l'Arsenal, *H L.*]

Par A. I. SILVESTRE DE SACY.

LE manuscrit que j'entreprends de faire connoître, ne mériteroit guère une notice, s'il n'avoit donné lieu à quelques erreurs qu'il est important de corriger, pour qu'on ne lui accorde pas une autorité à laquelle il n'a aucun droit. C'est ce que je vais faire aussi briévement qu'il me sera possible.

M. Ameilhon, mon confrère et mon ami, m'ayant engagé à jeter les yeux sur quelques-uns des manuscrits Orientaux de la bibliothèque de l'Arsenal, dont l'administration est confiée à ses soins, celui dont il s'agit fixa d'une manière particulière mon attention. Je reconnus, au premier coup d'œil, un grand rapport entre le titre de ce livre et celui du dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa, et je soupçonnai que cet écrivain avoit mis à contribution le catalogue contenu dans ce manuscrit, pour composer son ouvrage, quoiqu'il n'en fît point mention.

Le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal porte sur le dos l'intitulé suivant, *Catalogue de la bibliothèque de Djemelazar.* J'ignore de la main de qui est cet intitulé : la mauvaise orthographe du mot *Djemelazar* pour *Djami Alazhar*, me porte à douter qu'il ait été écrit par un orientaliste.

On trouve dans le volume une notice en arabe et en françois, qui me paroît avoir été écrite au Caire par quelque drogman peu instruit. On y lit un double titre Arabe. Le premier est conçu en ces termes : كتاب اسامي الكتب ومؤلفيها وازمنتهم وبلدانهم

وبلدانهم والقابهم حسب الامكان الموجودة جميعها في كتبية الجامع المشهور بالازهار Le dernier mot est fautif, on devoit écrire بالازهر. Ce titre signifie : « Livre qui contient les titres des » livres, les noms de leurs auteurs, leur époque, leur patrie et » leurs surnoms, autant qu'il a été possible de les indiquer, tous » lesquels livres existent dans la bibliothèque de la Djami connue » sous le nom d'*Alazhar.* »

CATALOGUE de la DJAMI ALAZHAR.

Le 2.e titre qu'on lit dans cette notice, est celui qu'offre aussi le frontispice du manuscrit. Le voici en entier :

كتاب جليل جمعه يشفي العليل ألّفه بكدّ ونصب عظيم يسمّي باشهار الظنون في علم اسامي الكتب والفنون الموجودة جميعها في الجامع الزاهر الملقب بالازهر مع اسامي مؤلفيها وبلدانهم والقابهم بغير شك ولا ريب وهو فهرس خالي من كل غلط وعيب

Ce qui est traduit ainsi dans la Notice dont je parle :

« *Bello libro,* dont la collection donne la santé à l'infirme. » Cette collection a été faite avec beaucoup de soin et d'exac- » titude : elle fixe les opinions sur la connoissance des arts et » des livres qui se trouvent dans la bibliotèque de la grande » mosquée dite *des Fleurs* ou *la Fleurie,* avec les noms des au- » teurs, leurs surnoms et leurs pays au plus juste. Cette livre » est très-correcte et exemte d'erreurs. »

J'ai copié cette traduction avec les fautes de langue et d'orthographe, pour confirmer ce que j'ai avancé, que cette notice paroît avoir été écrite en Égypte. Je vais en donner une autre traduction très-littérale.

CATALOGUE de la DJAMI ALAZHAR.

« Livre excellent, dont la collection guérit le malade (c'est-» à-dire, dont la composition prévient ou corrige toute erreur), » qui a été composé avec une peine et un travail extrême, et qui » est intitulé *la Manifestation des opinions concernant la connois-» sance des titres des livres et des différentes branches des sciences,* » qui existent tous dans la Djami brillante surnommée *Alazhar,* » avec les noms de leurs auteurs, l'indication de leurs pays, » et leurs surnoms, sans aucun soupçon d'erreur ou d'incer-» titude. C'est un catalogue exempt de toute faute et de toute » méprise. »

Quoique ce titre soit beaucoup plus long que celui du dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa, il est facile de voir que le titre ne consiste proprement que dans ces mots, اشهار الظنون في علم اسامي الكتب والفنون ; ce qui diffère bien peu de celui de l'ouvrage de Hadji-Khalfa كشف الظنون عن اسامي الكتب والفنون et offre absolument le même sens.

En parcourant superficiellement ce catalogue, la date la plus récente que j'y eusse aperçue étoit l'an 1039 de l'hégire. D'après cela, et sur la ressemblance des titres, je me crus fondé à penser que le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal étoit réellement le catalogue des livres qui, à une époque postérieure à l'an 1039 [1629 de J. C.], existoient effectivement dans la bibliothèque de la Djami Alazhar ; que Hadji-Khalfa avoit eu connoissance de ce catalogue, et n'avoit guère fait qu'y ajouter une introduction, des articles généraux plus ou moins longs sur diverses sciences, et quelques supplémens. Cela me portoit à imputer à Hadji-Khalfa une sorte de plagiat, et à regarder ce catalogue comme un moyen critique propre à corriger quelquefois les erreurs du bibliographe Turc. J'en ai fait quelque usage à cette intention, malgré les fautes dont fourmille le manuscrit, et je l'ai indiqué et communiqué à M. Caussin, qui, dans une note de son Extrait des Tables astronomiques d'Ebn-Iounis, inséré dans le *tome VII* de ces Notices, a parlé de ce manuscrit en ces termes:

T. VII, part. I, pag. 25, note (1).

« Ces deux articles et plusieurs autres [du Catalogue des livres

» de la mosquée Alazhar] me font croire que ce catalogue n'a » pas été inconnu au bibliographe Turc Hadji-Khalfa, et qu'il » en a tiré une bonne partie de son ouvrage. Il renferme, par » ordre alphabétique, les titres d'environ vingt mille ouvrages. » En parcourant les dates qui s'y trouvent, et qui sont vraisem- » blablement celles de la mort de quelques auteurs, je n'en ai » point trouvé de plus récente que celle de l'an 1050 de l'hé- » gire [1640 de l'ère vulgaire], qui est celle du commentaire » de l'ouvrage intitulé حلبة الابرار *Holbet el-Abrar*. Je présume » que ce catalogue a été rédigé peu après cette époque. Voici » donc un monument incontestable, qui atteste qu'il existoit en- » core, il y a tout au plus un siècle et demi, auprès de la grande » mosquée du Caire, une bibliothèque d'environ vingt mille vo- » lumes, &c. »

CATALOGUE de la DJAMI ALAZHAR.

Cette note a donné lieu au savant auteur anonyme du compte rendu dans l'Allgemeine Litteratur-Zeitung de Halle, d'un ouvrage intitulé Encyclopädische Uebersicht der Wissenschaften des Orients, d'affirmer que « Hadji-Khalfa a employé la plus grande partie » de sa vie à rassembler les matériaux de son dictionnaire bi- » bliographique, et que ces matériaux lui ont été fournis en » partie par quelques grandes bibliothèques, et en partie par des » catalogues; par exemple, par le catalogue de la bibliothèque qui » existoit près de la mosquée Alazhar, au Caire, et qui conte- » noit à elle seule vingt mille ouvrages. »

15 Oct. 1804, n.° 295, col. 117.

Ayant eu depuis peu occasion d'examiner de plus près le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, je me suis assuré que l'idée que je m'en étois faite d'abord est fausse, et que ce catalogue, loin d'être antérieur à celui de Hadji-Khalfa, n'est qu'un extrait de ce dernier, extrait fait, selon toute apparence, depuis la mort de ce savant. Je n'aurai pas de peine à prouver ce que j'avance.

A la fin de ce volume on lit تم كتاب كشف الظنون عن اثمار الكتب والفنون et à la fin de la lettre *élif* du catalogue, on lit تمت حرف الالف من منتخب كشف الظنون في اسما كتب

CATALOGUE de la DJAMI ALAZHAR.

الفنون واسما علم يتلوه حرف البا Ces deux formules, malgré les fautes grossières qui s'y rencontrent, et qui prouvent la profonde ignorance du copiste, ne laissent aucun doute que le vrai titre de l'ouvrage ne fût منتخب كشف الظنون عن اسما الكتب والفنون (ou اسامي), et que, par conséquent, ce ne soit un *extrait* ou un *choix du livre intitulé* كشف الظنون عن اسامي الكتب والفنون, qui est précisément celui de Hadji-Khalfa.

Mais voici une autre preuve encore plus forte et entièrement décisive. Je trouve indiqués, dans ce catalogue, trois ouvrages de Hadji-Khalfa. Le premier est celui qui a pour titre تقويم التواريخ ou *Tables chronologiques ;* le second est le جهان نما ou *Traité de géographie ;* ouvrages qui ont été imprimés l'un et l'autre à Constantinople, le premier en 1146 [1733], le second en 1145 [1732]. Le troisieme ouvrage de Hadji-Khalfa, cité dans notre manuscrit, est un recueil d'anecdotes intitulé تحفة الاخبار dont
T. III, p. 27. l'abbé Toderini fait mention dans sa *Letteratura Turchesca.*

Voici maintenant ce qu'on lit à chacun de ces articles, dans le manuscrit de l'Arsenal:

1.° تقويم التواريخ تركي لمصطفي عبد الله القسطنطيني المعروف بحاجي خليفه سنة ١٠٦٧

Tables chronologiques, en langue Turque, par Mustafa [fils] d'Abd-allah, de Constantinople, connu sous le nom de Hadji-Khalifa, [mort] en l'année 1067.

Suivant la vie imprimée de Hadji-Khalfa, il publia cet ouvrage en 1052 [1642].

2.° جهان نما تركي في الجغرافيا لجامع هذا الحرف (الحروف .l) مصطفي حاجي خلفه

Le Miroir du monde, en turc, traité de géographie, par l'auteur du présent ouvrage, Mustafa Hadji-Khalfa.

3.° تحفة الاخبار في الحكم والامثال والاشعار لمصطفي حاجي قلفة مصنف كشف الظنون

Le Présent historique, recueil d'apophthegmes, de proverbes, et de morceaux de poésie, par Mustafa Hadji-Khalfa, AUTEUR du CASCHF ALDHONOUN [c'est le titre du Dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa].

Comparons maintenant ceci avec ce qu'on lit à ces trois articles dans l'ouvrage de Hadji-Khalfa.

1.° تقويم التواريخ تركي لجامع هذا الكتاب مصطفي بن عبد الله القسطنطيني مولدا ومنشأ الشهير بحاجي خليفة وهو مشتمل علي نتيجة كتب التواريخ سودته في شهرين من شهور سنة ثمان وخمسين والف ذكرت فيه التواريخ المستعملة ثم الوقايع مجدولاً وجعلته نسختين نسخة في ثلثة كراريس كل صحيفة منها خمسون سنة ونسخة في نحو عشرة كراريس كل صحيفة منها عشر سنين وصار كفهرس لكتب التواريخ وفذلكتي خاصّة

« Tables chronologiques, en langue Turque, *par l'auteur du* » *présent ouvrage,* Mustafa fils d'Abd-allah, né et élevé à Cons- » tantinople, connu sous le nom de *Hadji-Khalfa.* Ce livre com- » prend la substance des livres d'histoire. Je l'ai composé [à la

CATALOGUE de la DJAMI ALAZHAR.

» lettre, *j'en ai fait le brouillon*] dans l'espace de deux mois de » l'année 1058 [1648]. J'y ai d'abord rapporté les différentes » ères qui sont en usage, et ensuite les événemens disposés par » colonnes. J'en ai fait deux exemplaires, l'un en trois cahiers, » dont chaque page contient l'histoire de cinquante ans; l'autre » en dix cahiers environ, chaque page renfermant dix années. » Cet ouvrage est comme une table des livres d'histoire, et par» ticulièrement de mon *Fedhlikèh.* »

On peut voir sur l'ouvrage, ou plutôt sur les deux ouvrages historiques de Hadji-Khalfa, intitulés *Fedhlikèh* ou *Fezlikèh*, l'abbé Toderini, et ce que cet auteur dit des deux éditions des Tables chronologiques du même écrivain.

Letter. Turch. t. III, p. 28.

Ib. pag. 133.

2.° جهان نما تركي في الجغرافيا لجامع هذه الحروف وهو كتاب مرتب على قسمين الاول في الابحر وصورها وجزايرها والثاني في البر وبلاده وانهاره وجباله ومسالك ممالكه على ترتيب الحروف وفيه احوال ما ظهر بعد القرن التاسع من الاقاليم الجديدة

« Le Miroir du monde, en langue Turque, par l'*auteur du* « *présent ouvrage.* Ce livre est divisé en deux parties : la pre» mière traite des mers, de leur configuration et de leurs îles; » la seconde, du continent, de ses diverses régions, des fleuves, » des montagnes, des routes qui conduisent dans les divers pays, » le tout par ordre alphabétique. Il y est fait mention des nou» velles terres découvertes depuis le IX.ᵉ siècle de l'hégire. » *Voyez* sur cet ouvrage, connu sous le nom de *Géographe Turc,* l'abbé Toderini.

Letter. Turch. t. III p. 114. et suiv.

3.° تحفة الاخبار في الحكم والامثال والاشعار لجامع هذه

المجلة وهي مجموعة علي ترتيب الحروف جمعت فيها نوادر كتب التواريخ والمحاضرات ولطايف الادبيات (الابيات .l) وشرعت في تبييضها سنة احدي وستين والف

CATALOGUE de la DJAMI ALAZHAR.

« Le présent Historique (1), recueil d'apophthegmes, de pro» verbes, et de morceaux de poésie, par l'*auteur du présent vo» lume*, disposé par ordre alphabétique. J'ai rassemblé dans ce » recueil, tout ce que j'ai trouvé de plus curieux dans les livres » d'histoire et dans les conversations, et un choix des vers les plus » jolis. J'ai commencé à le mettre au net en l'an 1061 [1651]. »

On ne doutera plus à présent que le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal ne soit un simple extrait du Dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa, extrait qu'il peut être utile quelquefois de comparer avec les manuscrits de Hadji-Khalfa, mais dont l'utilité, même sous ce point de vue, est très-bornée, parce que ce manuscrit est l'ouvrage d'un ignorant qui, faute d'entendre ce qu'il écrivoit, a altéré son texte presque à chaque ligne. Je n'en citerai qu'un exemple, et je n'aurai pas de peine à le trouver ; ce sera le premier article de ce catalogue qui me le fournira.

Ce premier article est ainsi conçu :

اباحة شرح الباد باتر

Il est impossible de donner à cela aucun sens ; mais en recourant à Hadji-Khalfa, on voit qu'il faut lire :

اباحة في شرح الباحة ياتي في البا

« *Ibahat*, commentaire sur le *Bahat* : nous en parlerons à la » lettre *B*. »

(1) Il y a peut-être encore quelques autres ouvrages de Hadji-Khalfa indiqués dans le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal ; mais je n'ai trouvé que ces trois, soit dans ce manuscrit, soit dans ceux du *Caschf-aldhonoun*.

Catalogue de la Djami Alazhar.

Et en effet, le second article de la lettre *B* est un ouvrage intitulé *Bâhat.*

الباحة في علم الحساب والمساحة منظومة في الرجز للشيخ برهان الدين ابراهيم بن عمر البقاعي المتوفي سنة خمس وثمانين وثمانماية ثم شرحها مزجا وسماه الاباحة

« *Bâhat (la forêt de palmiers),* traité d'arithmétique et d'ar-» pentage, en vers du mètre nommé *radjaz,* par le scheïkh Bor-» han-eddin ben-Omar Bakaï, mort en 885 [1480]. Cet » ouvrage a été commenté par..... (le nom du commentateur » est corrompu), qui a intitulé son commentaire *Ibâhat (accès » accordé à tout le monde).* »

Maintenant qu'il est prouvé que le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal est un extrait de l'ouvrage bibliographique de Hadji-Khalfa, il faut examiner s'il est vraisemblable que cet extrait, fait postérieurement à l'an 1067 [1656], et, suivant toute apparence, après la mort de Hadji-Khalfa arrivée en 1068 [1658], ne contienne, comme l'annonce le titre, que les livres qui se trouvoient réellement, quand il a été fait, dans la bibliothèque de la Djami Alazhar.

Pour moi je n'en crois rien, et je suis convaincu que ce qu'on lit à cet égard dans le titre du manuscrit, est une supercherie de celui qui l'a vendu. Ce titre n'est pas de la main du copiste qui a écrit le volume. On voit que celui qui l'a imaginé, a cherché à déguiser le vrai titre de l'ouvrage de Hadji-Khalfa, ce que n'avoit pas fait le copiste dans les deux formules qui terminent la lettre *A* et tout le volume. On aura aussi imaginé de supposer que c'étoit le catalogue des livres de la mosquée Alazhar, dans l'idée de donner plus de prix à ce volume, aux yeux de quelque Européen auquel on vouloit le vendre.

Et en effet, si l'on n'eût extrait de l'ouvrage de Hadji-Khalfa que les titres des livres qui se trouvoient réellement dans la bibliothèque de la Djami dont il s'agit, ou de toute autre, il y auroit,

auroit entre ce catalogue et le dictionnaire du bibliographe Turc, des différences notables. Beaucoup d'articles indiqués par ce dernier, se trouveroient omis dans le catalogue particulier de cette bibliothèque, et il pourroit s'y trouver quelques articles qui auroient échappé aux recherches de Hadji-Khalfa. Mais il n'en est pas ainsi. Tous les articles de Hadji-Khalfa se retrouvent, et dans le même ordre, dans le prétendu catalogue des livres de la Djami, sauf quelques omissions et erreurs du copiste ou de l'abréviateur. C'est ce dont chacun peut s'assurer, en comparant au hasard quelques parties des deux ouvrages.

CATALOGUE de la DJAMI ALAZHAR.

Je pourrois fortifier de quelques autres observations sur la manière dont est rédigé ce prétendu catalogue, la preuve que je tire de sa conformité avec l'ouvrage de Hadji-Khalfa, pour établir la supposition du titre ; mais ce seroit accumuler inutilement des preuves, pour une chose dont la certitude me paroît suffisamment démontrée : je crois que personne ne sera plus tenté de regarder le manuscrit dont il s'agit, comme le catalogue d'*une bibliothèque de plus de vingt mille volumes, qui existoit encore il y a un siècle et demi, au Caire ;* et l'on ne se demandera pas ce qu'est devenue cette riche bibliothèque, et comment il se fait que l'expédition des Français en Égypte ne nous ait pas procuré une collection des ouvrages Arabes les plus curieux et les plus rares.

Ce que j'ai à dire sur ce volume, se borneroit à ce qu'on vient de lire, si je n'avois eu communication de deux lettres manuscrites, conservées au secrétariat de la Bibliothèque impériale, qui m'ont appris comment, par qui, et à quelle époque ce manuscrit a été acheté au Caire, et qui confirment ce que j'ai dit sur la fraude employée pour induire en erreur celui qui en a fait l'acquisition.

Mais avant de parler de ces lettres, je dois observer que Vansleb, dans sa Relation de l'Égypte, écrite en langue Italienne et imprimée à Paris en 1671, avoit déjà parlé de la bibliothèque de la mosquée Alazhar, comme d'une très-riche bibliothèque: *Vi è*, dit-il, *una famosissima libraria de' libri Arabi, quali si vendono ; ma se non si hà qualche Turco confidente, che sotto mano possa ciò fare, è difficile alli Franchi di poterne avere.*

Relazione dello stato pres. dell' Egitto. p. 271.

Catalogue de la Djami Alazhar. Pag. 57.

M. Fourmont, dans sa Description des plaines d'Héliopolis et de Memphis, après avoir rapporté, relativement aux bibliothèques du Caire, divers traits qui ne sont pas d'une exactitude parfaite, ajoute : « Il ne laisse pas d'y avoir encore un « grand nombre de livres, dont nous avons un catalogue dans » la Bibliothèque du roi. »

Ce préjugé, relativement à la richesse de la bibliothèque de la mosquée Alazhar, a sans doute été la première cause de l'erreur dont l'auteur des deux lettres que je vais extraire a été dupe, et qui l'a engagé à mettre un grand prix à l'acquisition du prétendu catalogue des livres de cette mosquée.

Les lettres dont il s'agit sont l'une et l'autre adressées à M. l'abbé Sallier, et écrites du Caire, la première, le 1.er octobre 1748, et la seconde, le 5 septembre 1749. Leur auteur est un nommé M. d'Orvalle, qui, ainsi qu'il résulte de ces lettres mêmes, étoit alors au Caire, occupé à rechercher des manuscrits pour la Bibliothèque du roi, par les ordres et d'après les renseignemens que lui avoit donnés M. l'abbé Sallier. Je copierai la première presque entière, et j'extrairai de la seconde ce qui concerne le manuscrit dont je m'occupe.

Première Lettre de M. d'Orvalle à M. l'abbé Sallier.

Au Caire, ce 1.er octobre 1748.

« Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de toutes » nos aventures et de toutes mes marches depuis mon départ de » Paris. Je sens combien il est de mon devoir de le continuer, et » c'est un devoir que je remplis avec autant de goût que j'en es- » père de satisfaction, par vos lumières et les ordres ultérieurs » que je compte obtenir de vous.

» Après un séjour à Rome de six mois, nous nous embar- » quâmes à Livourne pour Alexandrie; d'Alexandrie nous fûmes » à Rosette, de Rosette au Caire.

» Ce fut le 5 décembre de l'année passée que j'y arrivai. Après » avoir donné les premiers momens au repos, à la curiosité, et à » ces devoirs de bienséance qui sont ici plus de rigueur qu'en

» Europe, mon premier soin fut de reconnoître le fond du pays, » le tour, la disposition des esprits, par rapport à mon objet; » mais je vous avouerai, Monsieur, que rien de ce que je dé- » couvris ne fut agréable pour moi, et je n'aperçus que diffi- » cultés, qui me firent désespérer pendant quelque temps de » faire rien qui fût digne de la Bibliothèque, aussi bien que de » votre attention.

» Il n'y avoit pour moi que deux routes : l'une qui m'avoit » été indiquée à Rome, par M. Assémani, et qu'il a tenue » lui-même avec le succès que vous connoissez, étoit d'acheter » indifféremment toute sorte de livres, pour en faire ensuite » un triage, se défaire des mauvais et se réserver les bons. Mais » cette route ne m'a pas paru convenir, pour deux raisons : la » première (est) que ce choix, ce triage de livres, emportoit néces- » sairement une espèce de brocantage très-opposé à mon goût, » et qui demande d'ailleurs des lumières, des connoissances que » je n'ai pas.

» La seconde est que j'avois reconnu que la bibliothèque » Vaticane pouvoit trouver son compte dans le nombre, la quan- » tité de volumes, pourvu qu'ils eussent au moins un certain » degré de médiocrité, au lieu que celle du roi, plus riche, » sans comparaison, n'admet dans ce genre que des livres pré- » cieux. Je crois avoir puisé cette façon de penser dans votre » propre goût, Monsieur; et je vous avouerai d'ailleurs, que » l'envie de mériter votre suffrage m'a rendu sur cet article d'une » grande délicatesse, et même de la dernière circonspection. » Je dois au reste à la reconnoissance, l'aveu des secours que » j'ai tirés de M. Assémani. J'avois vu assidument ce prélat » à Rome : il m'a traité avec amitié, avec confiance; il me fit » part d'abord de ses lumières, et ensuite il m'a donné ses cor- » respondances, qui m'ont infiniment servi.

» L'autre route qui se présentoit à moi au défaut de la pre- » mière, dont je ne m'étois pas accommodé, étoit de faire de » diligentes recherches dans le pays, et d'en attendre ensuite » avec patience les succès et le fruit. Mais cette route si in- » certaine ne m'accommodoit guère mieux; elle ne me pré- » sentoit aucun objet fixe, et me laissoit totalement entre les

CATALOGUE de la DJAMI ALAZHAR.

» mains du hasard. J'ai donc cru, Monsieur, ne devoir pas » m'y borner uniquement, et, sans abandonner celle-ci, j'en ai » suivi une autre, que la fortune et l'occasion m'ont présentée.

» Mes vues aussi-bien que mon goût m'avoient porté à for- » mer des liaisons avec les scheikhs de *Djéméa el-Asshar*. Ces » hommes, qui sont toujours Turcs par nature, sont, au demeu- » rant, les meilleures gens du monde. Je ne sais si c'est le pri- » vilége des lettres et du savoir ; mais enfin j'ai trouvé chez » eux de la franchise, de la confiance, de la droiture, de la » candeur. Vous connoissez trop, Monsieur, l'univers et toutes » ses parties, pour ignorer en général ce que c'est que Djéméa el- » Asshar; mais pour vous donner une sorte d'idée un peu précise » de cet établissement véritablement singulier, il suffira de vous » dire que c'est une fondation des anciens khalifes, entretenue » curieusement par les soudans leurs successeurs, et que toute » la barbarie des Turcs n'a pu anéantir. Ce qu'est en France » la plus illustre cathédrale, cette mosquée l'est au Caire : elle » est de plus la grande université du Mahométisme; enfin elle » réunit et représente ici notre Sorbonne, nos Académies, la » Bibliothèque du roi et le Collége royal. Je n'en dirai pas da- » vantage, Monsieur; de plus grands détails pourroient vous » ennuyer : mais ce dont il m'importe de vous informer, c'est que » la bibliothèque du Djéméa el-Asshar, que je crois peu connue » en Europe, parce qu'elle ne l'est presque pas même au Caire, » est cependant reconnue par tous les savans du Mahométisme, » qui y viennent étudier de toutes les parties des États du Grand- » seigneur, comme la première, la seule même de l'Asie, et » l'assemblage de livres le plus complet, le plus précieux qu'il » y ait, même dans l'Orient. Il y a apparence même qu'elle est l'u- » nique de son espèce, la bibliothèque du Grand-seigneur n'étant, » à proprement parler, qu'un cabinet de livres; et les monastères » chrétiens, qui en recèlent sans doute quelques-uns de bien curieux » et de bien rares, n'étant au surplus qu'un amas informe de livres » de médiocre valeur. Vous jugerez d'ailleurs du mérite de celle-ci, » Monsieur, par les princes qui l'ont formée. Ce sont, comme j'ai » eu l'honneur de vous le marquer, les anciens khalifes d'Égypte, » et après eux les soudans. Les Turcs l'ont laissée subsister en

» son entier, parce que les livres ne sont point un objet d'avanie, et que les scheiks, qui tiennent d'ailleurs à la religion, sont ici des gens très-considérables dans le gouvernement.

» Quand j'ai été pleinement assuré du fait, et de l'existence de cette bibliothèque avec toutes ses circonstances, j'ai pensé que je devois en profiter pour faire connoître aux gens de lettres, un corps aussi complet et aussi suivi de la littérature orientale, que l'est celui-ci, et les mettre à portée de le juger eux-mêmes et de le décider. Et comme M. d'Herbelot, par sa Bibliothèque orientale, a rendu un grand service aux lettres, j'ai cru que je ne pouvais manquer en suivant ses vues; enfin qu'il seroit utile peut-être, mais au moins agréable pour nos savans, d'avoir la connoissance de tous les ouvrages échappés aux recherches de M. d'Herbelot.

» Voilà, Monsieur, encore une fois, les idées que le hasard et l'occasion m'ont fait naître. Je m'y suis livré. J'ai engagé les scheiks mes amis, et celui même qui a l'intendance de la bibliothèque, à me fournir, toutes les semaines, une liste de leurs livres; mais je m'étois borné, ne pouvant faire plus, seulement à deux articles, l'histoire et la poésie; et j'observois d'ailleurs de ne mettre dans mon recueil que les ouvrages qui étoient échappés à M. d'Herbelot.

» J'en avois composé un recueil de plus de quatre cents volumes, avec leurs notices, quand j'appris qu'il y avoit un catalogue en forme, et authentique, fait avec beaucoup de soin, il y a près de cent ans, par des savans de Djéméa el-Asshar. Je crois que vous en avez deux, Monsieur, de livres Arabes et Persans, à la Bibliothèque du roi; mais je doute qu'ils aillent si loin, et qu'ils soient aussi complets que celui-ci, qui comprend cinquante mille volumes, et est reconnu par tous les savans comme le corps complet de leur littérature. Telle est leur tradition. Il est en forme de dictionnaire, suivant toutes les lettres de l'alphabet Arabe.

» Au reste, Monsieur, vous sentez quel dut être sur moi l'effet de cette découverte; elle me fit cesser sur-le-champ mon travail: mais en récompense, je ne m'occupai plus que du soin d'obtenir ce catalogue si vanté. Mais c'étoit là la grande difficulté;

Catalogue de la Djami Alazhar.

» car, sans parler de la jalousie des Mahométans, qui est extrême » et en proportion exacte avec leur barbarie et leur ignorance, » c'est un point de religion chez eux de ne rien communiquer » de ce qui peut avoir tant soit peu de rapport à la religion, » à un Chrétien. Les lois du Djéméa el-Asshar, sont à cet égard » d'une indécence, ou plutôt d'un comique qui sûrement vous » feroit rire, s'il convenoit de vous en faire les détails. Mais ce » qui étoit plus encore, et qui me piquoit véritablement, c'est » que ce catalogue précieux étoit renfermé sous la clef des quatre » muftis de Djéméa el-Asshar, quoique d'ailleurs parfaitement » ignoré du reste des scheiks.

» Et, à cette occasion, j'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, » que ces quatre muftis du Caire sont les chefs d'autant de sectes » approuvées dans le Mahométisme, telles à-peu-près que le sont » dans nos écoles, celles des Thomistes et des Scotistes, avec cette » différence, que ce ne sont pas les questions de dogme ni de » philosophie qui les divisent, mais seulement l'interprétation » des lois.

» Je reviens, Monsieur, au catalogue. Le zèle que je marquai » aux muftis, dont deux étoient mes amis, a enfin trouvé leur » cœur sensible ; de plus, le nom du roi, que M. de Lironcourt » a fait valoir à-propos et dans le temps, m'a fait obtenir d'eux » ce qu'ils font profession de n'accorder jamais. Je n'ai point perdu » de temps : j'ai fait copier sur-le-champ et sous mes yeux, ce » catalogue. Il y a près de trois mois que j'y travaille ; il ne » m'en faut pas plus pour finir, après quoi je compte le mettre » en françois, avec toutes les notices et les éclaircissemens que » je pourrai recueillir.

» Ces occupations, au reste, ne m'ont laissé nullement né- » gliger la recherche des manuscrits, et j'ai eu le bonheur d'en » recouvrer au moins quelques-uns, qui pourront être, je m'en » flatte (mais au moins le souhaité-je passionnément), qui pour- » ront être de votre goût. J'ai trouvé le Makrisi, que je suis par- » venu à compléter, c'est-à-dire, son Histoire du Caire et son » Histoire générale. J'ai trouvé l'Histoire du Taberi, pareille- » ment complète, et je suis en marché de celle du Novaïri. Tous » ces livres sont estimés et rares ici. Mais sur-tout il est de la

» dernière difficulté de les trouver sans être dépareillés. Vous » comprenez, Monsieur, que je ne me suis nullement permis d'en » prendre de cette espèce, non plus que de ceux qui manquoient » du côté de l'écriture ou de la correction. J'ai sur-tout observé » de ne jamais m'en rapporter ni à mon goût, ni à mes lumières, » qui sont nulles, vous le savez; mais j'ai cherché que les gens » dont je me suis servi pour me conduire, eussent de la sagesse, » du sens et de la probité. J'ai de plus trouvé un Pentateuque » Grec et Copte, avec toutes les variantes, qui est fort estimé, et » regardé comme précieux par les gens de ce pays-ci. Je ne sais » ce que vous en penserez, vous, Monsieur; car il m'a paru que, » comme la Bibliothèque est riche dans ce genre de livres, ce » n'étoit pas ceux de cette espèce que vous rechercheriez le plus: » je n'ai pu cependant me refuser à celui-ci, qui est dans ce pays » même infiniment curieux et d'une grande beauté. Mais cette » raison m'a empêché de prendre un Jérémie, à-peu-près de la » même sorte, avec cette grande différence néanmoins, que le » Pentateuque est un manuscrit de quatre cents ans et plus, au » lieu que le Jérémie est une copie que M. Assémani avoit » obtenu du patriarche des Coptes de faire copier sur un de » leurs manuscrits. Ce patriarche-ci est un très-brave homme, » avec qui je suis lié, et qui me marque de l'amitié. Daignez me » marquer vos sentimens vous-même, Monsieur, sur tous ces ar- » ticles; j'ose vous en prier; ils régleront toujours ma conduite: » ce seront des ordres pour moi.

» Enfin, comme je me fais un plaisir autant qu'un devoir de » vous rendre compte des plus petits détails, je ne puis terminer » cette longue lettre, sans vous expliquer, au hasard même de » vous fatiguer, une idée que l'occasion m'a encore présentée. » Vous la qualifierez comme il vous plaira, vision, bagatelle ou » chose raisonnable; je ne vous l'expose, Monsieur, que pour » la juger, l'apprécier vous-même, et me décider. Vous voyez » quelle est ma confiance; j'aurai une pareille docilité: voici le » fait.

» Il passa ici, il y a six mois, un religieux Abyssin, qui alloit » à Jérusalem; je le vis quelquefois à son passage, mais je le vois » plus souvent depuis son retour. C'est un jeune homme de vingt-

Catalogue de la Djami Alazhar.

» six à vingt-sept ans, mais qui est sensé et fort sage. Il assure » qu'ils ont beaucoup de livres dans son pays. Il ajoute qu'il est » très-praticable de les faire parvenir jusqu'ici; et comme M. de » Lironcourt l'a extrêmement protégé dans ses voyages, il paroît » disposé à faire, par reconnoissance, tout ce qui dépendra de » lui. Les détails qu'il fait, d'ailleurs, de leurs livres, semblent » annoncer qu'ils ne peuvent être qu'infiniment précieux, étant » chez eux dès la première antiquité, et remontant presque jus- » qu'au siècle de S. Athanase. Quoi qu'il en soit, à présent que » vous êtes informé, Monsieur, mon imagination est devenue » tranquille, et je suis entièrement passif. Prononcez donc, Mon- » sieur, prononcez et jugez : vous êtes entièrement à portée, car » ce religieux ne part que dans cinq ou six mois; et ce ne sera » jamais que par vos lumières, aussi-bien que par vos ordres, » que je me réglerai......

» Je suis &c., *Signé* d'Orvalle. »

Extrait d'une autre Lettre de M. d'Orvalle, écrite du Caire, à M. l'abbé Sallier, Garde de la Bibliothèque du roi.

5 Septembre 1749.

« .... Je reviens à présent au Catalogue de Djéméa el- » Asshar. Je savois, Monsieur, que vous en aviez déjà beaucoup » d'autres, indépendamment de celui d'Hadji-Khalfa, dont vous » me faites l'honneur de me marquer que M. Petis de la Croix » a donné la traduction. Je comprends quel doit être le prix de » cet ouvrage, pour les notes et les discussions littéraires dont » M. de la Croix l'a enrichi; mais mon objet a été ici tout diffé- » rent. Quand j'ai recherché avec empressement d'obtenir le Cata- » logue de la bibliothèque de Djéméa el-Asshar, c'est que cette bi- » bliothèque est un dépôt public, et qui subsistera probablement » autant de temps que subsistera l'empire. Vous avez nombre de » catalogues, je le sais; vous avez de plus des savans du premier » ordre qui ont développé cette littérature dans des Bibliothèques » raisonnées, et donné des notices de presque tous les livres. Mais » où les prendre ces livres ? En quel lieu existent-ils ? Et où les » trouver, si par hasard on en avoit besoin ? Or, dans ce cas,

» Monsieur,

CATALOGUE de la DJAMI ALAZHAR.

» Monsieur, c'est ce qu'une simple lettre de vous peut opérer dans » l'instant ; une simple lettre de M. l'abbé Sallier au consul de » France, tirera du Caire quarante ou cinquante volumes, soit » emprunt, soit copies, soit même originaux, si vous le voulez, » avec la même facilité que vous les tireriez de Londres ou de » Lyon ; et vous pouvez en aider, pour ainsi dire, comme de » la vôtre, tel homme de lettres que ce soit. Voilà l'avantage » principal que je me suis proposé, quand j'ai souhaité d'avoir » le catalogue d'une bibliothèque effective, et dont on peut tirer » un secours d'usage et réel.

» Je suppose, par exemple, sans parler de tous les autres objets, » que, dans ce goût si bien placé qui nous possède aujourd'hui » d'enrichir notre histoire, il se trouve à Paris quelque savant » qui prenne sur soi de fouiller dans cette partie si intéressante, » mais si peu connue, des croisades et de nos guerres d'outremer ; » vous n'êtes plus embarrassé de vous procurer ces livres dont » vous avez seulement des notices et des connoissances savantes; » vous les tenez sous votre main. N'eût-il pas été à souhaiter, par » exemple, que M. l'abbé de Vertot s'en fût avisé ?

» Je ne fais entrer ici pour rien le mérite prétendu de Djéméa » el-Asshar et de sa bibliothèque. Ces gens-ci sont fastueux au » possible, mystérieux au-delà de toute expression, je crois même » autant par goût que par religion : en quoi peut-être aussi ont-» ils leurs raisons ; car le profond mystère dont ils s'enveloppent, » sert merveilleusement la passion qu'ils ont de nous en imposer. » En général ils méritent peu de foi dans leurs récits ; toujours » dans l'exagération, jamais dans la justesse, ils ne connoissent » ni méthode ni principes. On croiroit, à voir leur sérieux, que » dans ces têtes il y a de la raison, et on n'y trouve que de » l'imagination. Simples avec cela, bonnes gens, et qui n'ont » pas même assez d'art pour être charlatans. Il faut pourtant leur » rendre justice, il y a chez eux une sorte d'esprit, et même du » savoir ; mais tout cela sent toujours trop le terroir. A l'égard » de la bibliothèque, il n'est pas possible que ce ne soit un mor-» ceau estimable, et, par ce que j'en ai vu, je crois pouvoir avan-» cer que ce n'est pas à tort qu'elle est tant vantée dans l'Orient.

» Mais une particularité dont je ne puis m'empêcher, Monsieur,

CATALOGUE de la DJAMI ALAZHAR.

» de vous rendre compte, c'est le respect et l'amour extrême qu'ils » ont pour leur langue : cela va à un point que je ne crois pas » que chez nous, dans le centre même de Paris, on y marque » plus de cet amour. Les gens de loi, les gens d'affaires, enfin » tout ce qui se consacre au savoir, tous se piquent non-seule- » ment de la parler avec pureté, avec exactitude ; ce sont, de » plus, des tours, une élegance, des finesses qu'on n'attendroit » pas, ce semble, d'eux. Mais comment jugez-vous de tout cela, » me direz-vous ? car certainement ce n'est pas par vous-même. » Non en vérité, Monsieur, ce n'est pas par moi-même que j'en » juge ; mais le voici. Parmi tout ce que j'ai vu et que je vois ici » d'hommes de cette espèce, j'ai remarqué qu'ils établissoient » entre eux dix ou douze classes, peut-être dix ou douze degrés « différens, et ceux qui se trouvent placés dans les dernières, étoient » les premiers à en convenir. Je ne vous parlerai pas d'idées assez » délicates, qu'ils sont parvenus quelquefois à me faire entendre, » au milieu de la servitude du drogmanage ; mais elles supposoient » au moins bien de l'esprit, et une grande richesse dans la langue » qui les exprimoit. »

On voit par les lettres précédentes, les motifs qui engagèrent M. d'Orvalle à faire tirer une copie du prétendu Catalogue de la bibliothèque de la Djami Alazhar, pour en enrichir la Bibliothèque du roi, et il paroît aussi, par la manière dont il se justifie en quelque sorte de cette acquisition et du prix qu'il y avoit mis, dans la lettre du 5 septembre 1749, que M. l'abbé Sallier lui avoit témoigné quelques doutes sur la valeur qu'il donnoit à cet ouvrage, et avoit en quelque sorte pressenti la fraude dont M. d'Orvalle étoit dupe sans s'en douter. Il est bon d'observer aussi que M. d'Orvalle ignoroit totalement, à ce qu'il paroît, la langue Arabe, et ne pouvoit avoir de communication avec les scheïkhs que par le canal des drogmans, ce qui le mettoit plus dans le cas d'être trompé par de faux rapports.

On pourra demander comment il se fait qu'un manuscrit que je suppose avoir été acheté pour la Bibliothèque du roi, par l'ordre de M. l'abbé Sallier, et par la personne qui avoit mission de lui pour acquérir des manuscrits en Égypte, ne se trouve pas

effectivement dans la Bibliothèque impériale, mais ait été acquis pour celle d'un particulier tel que M. le marquis de Paulmy. Je n'ai aucune réponse positive à faire à cette question ; mais il me paroît vraisemblable que M. l'abbé Sallier, ayant reconnu que ce manuscrit n'étoit qu'un abrégé mutilé et extrêmement fautif de la Bibliographie de Hadji-Khalfa, dont la Bibliothèque du roi possédoit déjà trois exemplaires beaucoup meilleurs, aura cédé celui-ci, soit à M. le marquis de Paulmy, soit à quelque autre personne de qui M. de Paulmy l'aura ensuite acheté.

DANIEL
ET
LES DOUZE PETITS PROPHÈTES,

Manuscrits Coptes de la Bibliothèque impériale, n.° 2, Saint-Germain, n.° 21.

Par M. Etienne Quatremère.

Parmi les fragmens de la littérature Copte que renferment les différentes bibliothèques de l'Europe, un des plus importans est la traduction de Daniel et des douze petits prophètes, contenue dans les deux manuscrits qui font l'objet de cette Notice. Aussi cette traduction a-t-elle fixé d'une manière particulière l'attention des savans.

Le P. Bonjour fut le premier qui entreprit de la faire connoître au public. Ce docte religieux l'ayant copiée en entier sur l'exemplaire de D. Montfaucon, en inséra un fragment et une courte notice, *pages 22 et suiv.* de sa dissertation intitulée *In monumenta Coptica seu Ægyptiaca bibliothecæ Vaticanæ brevis exercitatio; Romæ, 1699.* Il avoit aussi traduit en latin et enrichi de notes le prophète Osée (1), lorsque son voyage de la Chine, où il mourut (2), vint interrompre les travaux importans (3) qu'il

(1) *Voyez* le P. Georgi, *Præf. in fragment. Evang. S. Johan. Græco-Copto-Theb.* pag. IV.

(2) Le 25 décembre 1714. *Voyez* le P. Duhalde, préface de la Description de la Chine, *p. XLIII, ed. in-4.°*

(3) *Voyez*, sur les travaux du P. Bonjour, le P. Georgi, *Præf. in Fragm. S. Johan.* p. III et seq; Id. *Epistola ad Hwiid.* p. IX; L'abbé Barthelemy, Académie des Belles-lettres, *t. XXXII, p. 214* et *215;* Renaudot, *Liturg. Orient.* tom. I, pag. XII; Didym. Taurin. *Litteraturæ Copt. rudimentum*, p. 22.

avoit entrepris sur la littérature Copte. Sa copie, avec ses autres manuscrits, est conservée à Rome, dans la bibliothèque du couvent des Augustins. Quelques années après, Wilkins fit aussi une copie du même ouvrage, et se proposoit d'en donner une édition complète[a]; mais ce projet resta sans exécution. M. Schmidt de Berne avoit aussi copié le prophète Daniel[b].

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

M. Woide, à qui la langue Copte a tant d'obligations, étant venu à Paris pour compléter ses travaux sur cette langue, et copier les principaux manuscrits qui se trouvoient dans la Bibliothèque du roi et dans celle de Saint-Germain-des-Prés, Daniel et les douze prophètes furent un des premiers objets de ses recherches. Voici comme il s'exprime à ce sujet, tant dans son Mémoire sur le Dictionnaire Copte[c] que dans sa correspondance avec le célèbre Michaëlis[d] : « Daniel et les douze prophètes sont à la Bibliothèque du roi *(n.° 2, in-folio)*, et » aussi à celle de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Ces » deux manuscrits sont modernes. Celui de la Bibliothèque du » roi est du XVII.e siècle, et celui de Saint-Germain n'a point » de date. Il y a de petites fautes dans l'un et dans l'autre; mais » la collation de ces deux manuscrits a servi beaucoup à rectifier » tous les deux. »

M. Woide a donné, depuis, des détails beaucoup plus circonstanciés sur ces deux manuscrits, *p. 7 et 141* de son excellente dissertation *de Versione Bibliorum Ægyptiacâ*, imprimée conjointement avec les fragmens Saïdiques du nouveau Testament, par les soins du savant M. Ford, dans l'ouvrage intitulé *Appendix ad editionem novi Testamenti Græci, è cod. Alexandrino à Car. Godofr. Woide descripti &c.* Oxon. 1799.

M. Woide a joint à sa notice le texte et la traduction Latine d'un morceau fort étendu dont je parlerai plus bas.

Tuki, dans sa Grammaire Copte, a cité beaucoup de passages de Daniel et des petits prophètes[e].

Le P. Georgi avoit commencé une traduction Latine de la version Copte de Daniel; mais d'autres occupations l'obligèrent de laisser ce travail imparfait[f].

[a] *Dissertat. de ling. Copt. p. 91. ad calcem orat. Dominicæ, edit. Chamberl. Præf. in Pentateuch. Copt. p. iv; Thesaur. epist. Lacroz. t. I, p. 376.*

[b] *Literarischer Briefwechsel von Michäelis, t. III, p. 60.*

[c] *Journ. des Sav. juin 1774, p. 341.*

[d] *Literarisch. Briefwechsel von Michäelis; t. III, pag. 89.*

[e] *Rudimenta ling. Copt. p. 158, 203, 279, 306, 338, 424, 460, &c.*

[f] *Fragment. evang. S. Johan, p. 232.*

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

Enfin le savant M. Münter a donné le IX.e chapitre de Daniel en memphitique et en saïdique, accompagné d'une version Latine, d'une préface et de notes très-curieuses (1). Il avoit aussi promis de faire imprimer ce prophète en entier [a] : malheureuse-

[a] *Commentat. de indole vers. Sahidicæ Novi Testam. Hafn. 1789, pag. 3.*

(1) Cet ouvrage a pour titre, *Specimen versionum Danielis Copticarum, nonum ejus caput memphiticè et sahidicè exhibens; ed. Frider. Münter; Romæ, 1786.* Comme le savant éditeur n'a pu faire usage que de la copie du P. Bonjour, je vais donner ici les variantes de ce morceau, d'après le manuscrit *n.° 2*,

V. 1. ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ au lieu de ⲛ̀ϩⲣⲏⲓ.
ⲡϫⲣⲣⲟϫ — ⲡⲓϫⲣⲟϫ,
ⲙⲏⲇⲟⲥ — ⲙⲏⲧⲟⲥ.
3. ⲙ̀ⲡⲁϩⲟ — ⲙ̀ⲡϩⲟ,
4. ⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ — ⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲓ.
6. ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ — ⲙ̀ⲡⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.
7. ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥⲗ — ⲡⲓⲥⲣⲁⲏⲗ.
7. ⲙⲉⲧⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲙ̀ⲙⲟⲥ — ⲙⲉⲧⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲙ̀ⲙⲟⲥ,
8. ⲡϣⲓⲛⲓ — ⲡⲓϣⲓⲛⲓ,
ⲟⲩⲣⲱⲟⲩ — ⲛⲉⲛⲟⲩⲣⲱⲟⲩ.
ⲁⲩⲉⲣⲛⲟⲃⲓ — ⲁⲛⲉⲣⲛⲟⲃⲓ.
ⲉ̀ϥⲟⲕ — ⲁⲛⲟⲕ,
9. ⲛⲉ — ⲡⲉ.
12. ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲛⲣⲉϥϯϩⲁⲡ — ⲉϫⲉⲛ ⲉⲛⲣⲉϥϯϩⲁⲡ.
14. ⲕⲁⲧⲁⲛⲏⲉⲧ — ⲕⲁⲧⲁⲛⲓⲉⲧ,
ⲑⲁⲙⲓⲟϥ — ⲧⲁⲙⲓⲟϥ,
ⲙⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲉⲙ — ⲙ̀ⲡⲉϥⲥⲱⲧⲉⲙ.
16. ⲙⲉⲑⲛⲁⲏⲧ — ⲙⲉⲧⲛⲁⲏⲧ.
17. ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ — ⲉⲑⲟⲩⲁⲁⲃ.
ⲉⲑⲃⲏⲧⲕ — ⲉⲧⲃⲏⲕ.
18. ⲁⲛⲁⲩ — ⲁⲛⲁⲕ.
ⲁⲩⲙⲟⲩϯ — ⲁⲕⲙⲟⲩϯ.
19. ⲉⲑⲃⲏⲧⲕ — ⲉⲧⲃⲏⲧⲕ.
20. Au commencement le manuscrit 2 ajoute : ⲉⲧⲓ ⲉⲓⲥⲁϫⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲧⲱⲃϩ ⲉⲓⲟⲩⲱⲛϩ ⲛ̀ⲛⲁⲛⲟⲃⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲡⲓⲥⲗ.
Ib. ⲉⲓⲃⲟⲣⲃⲉⲣ — ⲁⲓⲃⲟⲣⲃⲉⲣ.
ⲉ̀ⲣⲟϥ — ⲉⲣⲟⲥ.
21. ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲛⲟⲩ — ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟⲩ.
ⲛ̀ⲧⲉϣⲟⲩϣⲱⲟⲩϣⲓ — ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩϣⲱⲟⲩϣⲓ.
22. ⲉⲑⲣⲓⲧⲥⲁⲃⲟⲕ — ⲉ̀ⲑⲣⲓⲥⲁⲃⲟⲕ.
23. ϫⲓⲛⲛⲁⲩ — ϫⲓⲛⲛⲁⲟⲩ.
24. ⲑⲣⲉϥ — ⲧⲣⲉϥ,
ⲫⲛⲟⲃⲓ — ϥⲛⲟⲃⲓ.
26. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ — ⲙⲉⲛⲥⲁ.
ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ — ⲛ̀ϧⲏⲧϥ·
ϩⲏⲅⲟⲙⲉⲛⲟⲥ — ϩⲩⲅⲱⲙⲉⲛⲟⲥ.
ⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲓⲥⲙⲟⲥ — ⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲏⲥⲙⲟⲥ.
27. ⲥⲡⲟⲩⲇⲏ — ⲥⲡⲟⲧⲏ.

ment pour la république des lettres, il n'a pas, jusqu'ici, rempli cet engagement.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

Après ces détails préliminaires, nous allons passer à l'examen de chacun des deux manuscrits indiqués dans le passage de M. Woide que nous avons rapporté. Ces deux manuscrits sont aujourd'hui réunis à la Bibliothèque impériale.

Le manuscrit n.° 2, de format *in-folio*, a été acheté au Caire par Vansleb, et déposé à la Bibliothèque du roi. Il contient 106 feuillets, dont les 64 premiers comprennent les douze petits prophètes; ensuite viennent deux feuillets blancs, et le reste est rempli par le prophète Daniel. Chaque page de ce volume est partagée en deux colonnes, dont la plus large est occupée par le texte Copte et l'autre par une version Arabe. Tous les feuillets sont numérotés au *recto*, en chiffres Arabes, figurés à la manière Européenne; de plus, les soixante-trois premiers offrent à-la-fois, au *verso*, les deux sortes de chiffres usitées chez les Coptes; le chiffre alphabétique, et celui qu'ils désignent sous le nom de ⲧⲏⲡ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲱⲡ, chiffre numérique ou chiffre du calcul [a]. Le commencement de Daniel est numéroté de la même manière jusqu'au 4.e feuillet inclusivement.

[a] *Voy. Scala Copt. de Kircher, Lex. Copt.-Arab. de Semnoudi, ms. n.° 50.*

Au bas du *verso* de chaque feuillet est placée une réclame pour le copte et une autre pour l'arabe.

En tête de chacun des prophètes se trouve une page toute parsemée de croix et d'autres ornemens d'un goût bizarre. Elle contient d'abord un titre qui indique le nom et l'ordre numérique du prophète; ensuite les premiers versets du 1.er chapitre, écrits en gros caractères, et dont les lignes, de deux en deux, sont écrites alternativement en encre noire et en encre rouge. On trouve, çà et là, quelques notes en langue Copte, qui ne contiennent que des formules insignifiantes. Quant aux notes Arabes qui terminent tous les prophètes, à l'exception d'Osée et d'Habacuc, elles indiquent seulement l'époque de l'ère Copte où chaque morceau a été achevé d'écrire, et la date correspondante de l'ère Mahométane. La note qui se trouve à la fin de Malachie est beaucoup plus longue que les autres; mais, excepté quelques

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

lignes, tout le reste a été effacé à dessein. Comme ces notes ne présentent rien d'intéressant, je les supprimerai toutes (1), et je me contenterai de rapporter celle qui termine le volume, parce qu'elle est plus étendue, et qu'elle renferme quelques détails curieux. La voici :

(2) تم وكمل نبوّة دانيّال النّبي احد الانبياء الكبار في يوم الاثنين المبارك السّابع من شهر كيهك المبارك سنة ⲍⲟⲉ قبطيّة الموافق ذلك الي اليوم العاشر من شهور (3) ربيع الاخر سنة ١٠٧١ هلاليّة وكرّز الاب البطريرك انبا متّاوس الذي كان يسما القمص جرجس بدير ستنا السيدة ببرموس ببرّية شيهات في يوم الاحد الذي هو التاسع وعشرين من هتور سنة....... وذلك حفظا للتاريخ والناقل والمالك المسكين المهان الذي جار عليه الزّمان ونهب بيته وارزاقه وامتاعه في ذلك العام من اولاد النصاري الذين ليس لهم اديان فنسال من الله الدّيان يكافيهم في دنياهم قبل الاوان الحقير...... (4) تدعوا له بالغفران

(1) J'observerai ici que le copiste s'est trompé dans la note placée à la fin du prophète Amos. La voici en entier:

كان فراغ هذه النبوة المباركة في يوم السبت المبارك العشرين في ابيب سنة ⲍⲙⲉ (1345.) قبطيّة الموافق ذلك لخامس عشر القعدة سنة ١٠٧٠ هلاليّة ولله الشكر دايما ابديّا سرمديّا

On voit clairement qu'il faut lire 1375 au lieu de 1345.

(2) Le texte porte تم.

(3) Lisez شهر.

(4) Le nom du copiste a été effacé à dessein.

وكل

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

وكل من قال شيا له عوضه في ملكوت السموات ثلثين وستين
ومايه كما ذكر في الانجيل المقدّس وذلك نقل من نسخه نقلة من
نسخه روق مكتتبة بقلم الاغرافا عتيقة الي الغاية من دير
القديس العظيم انطونيّوس ببريّة العربة ممّا اهتم بالنقله الذي (1)
نقلة منه هذ (2) الكتاب الشيخ الاجل العلم يوحنّا ابن الشيخ
المنتقل الي مراحم المسيح سعيد الدولة لطف الله به ونوّر
عيني قلبه ليفهم ما يتلوه وما يعينه ويمنحه العلم التامّ الموصّل
الي غاية التمام بصلوات من ارضاه ويرضيه امين ❁ .

« La prophétie du prophète Daniel, l'un des grands prophètes, » a été complétement terminée le lundi 9.e jour du saint mois » de koïhak de l'année Copte 1376, qui correspond au 11.e jour » du mois de *reby el-akher*, de l'année lunaire 1071 (de Jésus- » Christ 1660). Pour fixer l'époque d'une manière précise, j'obser- » verai que le père, le patriarche, Anba Mathieu (3), qui se nom- » moit Georges l'Archimandrite (4), du monastère de Notre-Dame

(1) Peut-être faut-il lire التي نقلت منها.

(2) Il faut lire هذا.

(3) *Voyez* sur ce patriarche, Vansleb, Hist. de l'Église d'Alexandrie, *pag. 330 ;* Renaudot, Hist. Patriarch. Alex. *p. 612;* Bollandist. *Act. Sanct. Jun.* tom. V; Lequien, *Oriens. Christ.* tom. II, p. 510; Art de vérifier les dates, *p. 321, ed. 1770.*

(4) Le mot Arabe قمص, que l'on chercheroit inutilement dans les Lexiques, est un terme ecclésiastique employé par les Coptes, et qui répond au mot Grec ἡγούμενος (en latin *abbas, archimandrita).* Dans les vocabulaires Coptes-Arabes, le mot ⲡⲓϩⲏⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ est toujours rendu par القمص. *Voyez* Kircher, *Scala Coptic. It.* Semnoudi, Lexicon Copt. ms. Copt. 50, *fol. 113 ;* Jos. Abudacni, *Histor Jacobitarum. ed. Nicolaï,* cap. XIV, p. 190. Le savant abbé Renaudot a très-bien éclairci la signification de ce mot (Lit. Or. *tom. I, p. 413.*)

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

» de Baramous (1), dans le désert de Schiât (2), fut proclamé le » dimanche, 29.e jour du mois de *hator* de l'année.....(3).

» Le copiste et le possesseur de ce manuscrit, est le pauvre, » le misérable, l'abject.....qui a éprouvé les rigueurs de la » fortune; quelques Chrétiens, hommes sans religion, ayant, » cette même année, pillé sa maison et tout ce qu'il possédoit. » Prions Dieu le juste juge qu'il les punisse en cette vie.

» Demandez pour lui le pardon. Quiconque dira quelque » chose, en recevra une récompense trente, soixante et cent » fois plus grande dans le royaume des Cieux, ainsi qu'il est » dit dans le saint Évangile. Cet ouvrage a été copié d'après une » copie faite sur un exemplaire en parchemin....(4), extrême- » ment ancien, appartenant au monastère (5) du grand Saint- » Antoine, dans le désert d'*El-Arabah*.

» La copie d'après laquelle j'ai transcrit cet ouvrage, a été » faite par les soins du Scheikh, l'illustre, le savant *Jean* fils de » feu le Scheikh Saïd-ed-Doulah. Que Dieu répande sur lui ses

(1) Le savant P. Sicard, qui a donné des détails curieux sur ce monastère peu connu (Mém. des Miss. *tom. II, p. 64 et suiv.*) dérive *Baramous* du mot *El-Romaous*, qu'il interprète : *le Monastère des Grecs*. Ib. p. 67.

D'Anville (Mémoires sur l'Égypte, *pag. 74 et 75*) croit reconnoître dans ce nom celui de Pherme, lieu célèbre dans l'histoire Ecclésiastique, et sur lequel on peut consulter Pallad. Hist. Laus. *cap. XXIII*, in. Bibl. Patr. *t. XIII, p. 936*; Sozomene, *lib. VI, cap. 29, pag. 683*, edit. Vales.; Rosweyd. *Not. in Vit. Patr.* p. 641, ed. 1628. Mais il est plus naturel de dériver ce nom du mot Grec ἔρημος, auquel on ajoute le ⲡ des Coptes.

(2) C'est l'ancien désert de Scété, dont je parlerai ailleurs.

(3) Il y a ici des chiffres qui me sont inconnus, et qui doivent correspondre aux chiffres qui se trouvent plus haut, et indiquer l'année 1376. Ce fut cette même année qu'Anba Mathieu fut élu patriarche. (*Voy.* les auteurs cités.)

(4) Le texte ajoute مكتتبة بقلم الاغرافا *écrit en caractères*..... Le mot اغرافا, que j'ai rencontré également à la fin du Pentateuque (ms. Copte *n.° 1*), me paroît un plurier formé du mot Grec χάρη. Ainsi قلم الاغرافا signifieroit *le caractère des écritures*, c'est-à-dire, *le caractère dans lequel sont écrits les livres*. Je soupçonne que par ce nom il faut entendre le caractère Copte; et que les Chrétiens d'Égypte l'auront ainsi appelé, pour indiquer que cette écriture n'est plus en usage que dans les livres, et pour la distinguer du caractère Arabe, universellement adopté en Égypte.

(5) *Voyez* sur ce monastère, le P. Sicard, Mém. des Miss. *tom. V, pag. 138 et suiv.* Vansleb. Nouv. Relat. d'Égypte, *pag. 300 et suiv.*; Granger, Voyage en Égypte, *pag. 106 et suiv.*

» bienfaits ; qu'il éclaire les yeux de son cœur, afin qu'il com- » prenne ce qu'il lit et ce qu'il voit ; qu'il lui donne la science » dans le plus haut degré de perfection, par les prières de ceux » qui lui ont été et qui lui sont agréables. Amen (1). »

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

L'écriture de ce manuscrit est belle et fort lisible, le texte est en général assez correct ; cependant on y rencontre de temps en temps de mauvaises leçons, et il y a des mots omis par la négligence du copiste.

Les douze prophètes sont rangés conformément à l'ordre adopté primitivement par les Septante [a] et suivi dans le manuscrit Alexandrin [b], et dans celui du Vatican.

[a] *Hieronym. Proœm. Comment. in Joëlem.*

[b] *Voy. Grabe, Proleg. in t. I, Vet. Test. c. 1 ; Id. Proleg. in tom. IV, cap. V, ed. Breittinger.*

La traduction du prophète Daniel est parfaitement d'accord avec la version Grecque de Théodotion. Elle commence par l'histoire de Suzanne, et le reste du texte est partagé en sections qui portent le titre de ϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ, *vision* ; de manière, toutefois, que l'histoire de Suzanne forme la première vision, et que le chapitre premier porte le titre de ϯϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲙⲁϩⲥⲛⲟⲩϯ, *visio secunda.*

Cette division est entièrement conforme à celle du manuscrit Alexandrin, si ce n'est que, dans celui-ci, l'histoire du Dragon fait partie de la douzième vision, au lieu que, dans la version Copte, cette histoire forme une vision à part, et porte le titre de

(1) La formule اهتمّ ب répond à امر ب *faciendum jussit, curavit.* Elle est employée souvent par les copistes pour indiquer qu'un ouvrage a été copié par les ordres, par les soins d'un tel. Dans une note citée par le savant M. de Sacy (Mémoire sur la version Arabe des livres de Moïse, &c., dans les Mém. de l'Acad. des Belles-lettres, *t. XLIX, p. 20*) on lit : كان المهتم بنقل هذا الكتاب &c. Je crois que, dans le passage qui fait l'objet de cette remarque, le mot مما doit être regardé, en quelque manière, comme explétif, et qu'il faut traduire comme s'il n'y avoit que اهتمّ بالنقلة. J'observerai que, dans le manuscrit Arabe n.° 12, dont M. de Sacy *(ibid. p. 105 et suiv.)* a donné la notice, on trouve à la fin de la Genèse, une note qui commence par ces mots : مما اهتمّ بترميم هذه التوراة المقدسة &c. Dans ce passage, le mot ما ne peut pas être regardé comme le régime de اهتمّ. En effet, ce verbe demandant toujours après lui la particule ب, ne peut exercer son influence que sur بترميم. Ainsi مما doit être regardé comme redondant, et il faut traduire la phrase comme si on lisoit simplement اهتمّ بترميم هذه التوراة &c. *Ce Pentateuque saint a été réparé par les soins de.....*

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

ϯϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲙⲁϩ ⲓ̅ⲅ̅, *visio decima tertia.* Après celle-ci, il s'en trouve une autre fort étendue sous le titre de ϯϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲙⲁϩ-ⲓ̅ⲇ̅, *visio decima quarta.* Cette vision, qui n'est pas dans le texte Grec, contient une espèce de commentaire sur la huitième vision.

Je n'entrerai pas dans de plus grands détails sur ce morceau apocryphe, attendu que le savant P. Bonjour l'a fait connoître d'une manière fort exacte [a], et que M. Woide en a donné le texte en entier, avec une traduction Latine, p. 141 et suiv. de sa dissertation déjà citée [b].

En tête du prophète Daniel, et immédiatement avant l'histoire de Suzanne, on trouve une page ornée, comme je l'ai dit plus haut, qui offre, à quelques différences près, les deux premiers versets de la seconde vision (1) : une note Arabe placée au bas de la page nous apprend que cette addition ne se trouvoit pas dans l'original Copte, mais seulement dans l'Arabe, et qu'elle a été traduite en langue Copte par le possesseur de l'exemplaire d'après lequel a été copié notre manuscrit.

Chacun des petits prophètes est divisé en différentes sections indiquées à la marge par les chiffres alphabétiques des Coptes. Cette division est fort différente de celle que présentent les éditions des Septante, et qui est appuyée sur l'autorité des deux manuscrits Alexandrin et du Vatican. Le prophète Osée contient vingt-deux sections, le prophète Amos vingt-deux, &c. Je les ai marquées soigneusement dans le morceau que je donnerai ci-après.

Le manuscrit 21 du fonds de Saint-Germain-des-prés, de format petit *in-folio,* a été acheté à Venise, le 11 août (2) 1698, par le célèbre D. Bernard de Montfaucon, ainsi que ce savant l'atteste dans une note Latine placée en tête du volume ; il contient 89 feuillets qui ne sont pas numérotés.

[a] *In Monum. Copt. Bibl. Vat. brev. exercit. p. 23 et seq.*

[b] *De Versione Biblior. Ægyptiacâ.*

(1) On peut les voir dans la Dissertation du P. Bonjour, *pag. 23.*

(2) Voici comme il s'exprime à ce sujet *(Diarium Italicum,* pag. 69.*) :* *Postremis istis otii venetiani diebus, cùm in bibliopolio quodam Biblia Coptica manuscripta quinque tomis offendissem, parvo ipsa ære coëmi. In iis Pentateuchus, Daniel, qui rarus occurrit hac linguâ, Novum Testamentum totum cum Apocalypsi quæ haud frequens est. Reliqua desunt.*

L'écriture de ce manuscrit n'est pas belle, mais fort lisible. Le texte offre de temps en temps des leçons vicieuses, des omissions (1), ce que nous avons déjà eu occasion de remarquer aussi dans le manuscrit n.° 2 ; en sorte que ces deux manuscrits sont, à peu-près, également exacts, et se rectifient l'un par l'autre. Dans le manuscrit dont il s'agit ici, le texte Copte n'est point accompagné d'une version Arabe.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

L'ordre dans lequel sont rangés les prophètes est ici le même que dans le manuscrit n.° 2 ; la seule différence, c'est que Daniel se trouve ici placé au commencement du volume, avant les autres prophètes ; du reste, la division de Daniel est parfaitement conforme à celle que présente le manuscrit n.° 2.

On trouve également ici la vision apocryphe ; les versets dont nous avons parlé dans l'article précédent, se voient pareillement placés en tête de l'histoire de Suzanne, sur une page séparée, et ornée d'une manière bizarre ; une note Arabe, presque entièrement effacée, qui se lit au bas, contient ces mots : *Ceci existoit dans l'original Arabe, et nous l'avons traduit de l'arabe en copte.*

Le commencement de chaque prophète est également embelli d'ornemens dans le même goût que la première page de Daniel. Les titres, qui sont en copte et en arabe, sont précédés de ces mots,

ⲥⲩⲛ ⲑⲉⲱ, بسم الله ou ⲥⲩⲛ ⲑⲉⲱ ⲓⲥⲭⲩⲣⲟⲥ, بسم الله القويّ.

La ligne qui commence le premier chapitre est toujours écrite en très-gros caractères, la première lettre sur-tout est remarquable par des embellissemens de fort mauvais goût. Chacun des prophètes est divisé de la même manière que dans le manuscrit n.° 2 ; mais il faut observer que le copiste a le plus souvent omis les chiffres alphabétiques qui devoient indiquer les sections, et que, dans les endroits où il a été plus exact, il a placé le chiffre, non pas à la marge, mais dans le corps de la lettre qui commence la section. Depuis le chapitre six de Daniel jusqu'à la fin du volume, une main Européenne a pris soin de noter exacte-

(1) On peut en voir des exemples ci-dessus, *page 222, note (1).*

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

ment à la marge, en chiffres Romains, les chapitres tels qu'ils se trouvent dans les éditions Grecques.

Sur la première page du manuscrit on lit une note Copte ainsi conçue : *Souvenez-vous, Seigneur, de votre serviteur, le pauvre, la cendre, le très-abject Jean Prêtre de nom. J'espère en la miséricorde de notre Seigneur Jésus le Christ, notre Sauveur.* ⲁⲣⲓⲫⲙⲉⲩⲓ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲡⲓϩⲏⲕⲓ ⲡⲓⲕⲉⲣⲙⲓ ⲡⲓⲁⲗⲁⲭⲓⲥⲧⲟⲥ ⲓⲱⲁ ⲉ̀ⲫⲣⲁⲛ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲓⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ.

A la fin de chaque prophète on trouve également des notes dont les unes sont en langue Copte, les autres en langue Arabe. Il seroit inutile de les transcrire toutes, parce qu'elles ne renferment rien de curieux; je vais seulement en citer encore une en langue Copte : c'est celle qui termine le prophète Aggée.

ⲁⲥϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉϯⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲁⲅⲅⲉⲟⲥ ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛ̀ⲧⲉⲫϯ ⲁⲙⲏⲛ ⲁⲙⲏⲛ ⲁⲣⲓⲫⲙⲉⲩⲓ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲡⲓϩⲏⲕⲓ ⲡⲓⲕⲉⲣⲙⲓ ⲡⲓⲁⲗⲁⲭⲓⲥⲧⲟⲥ ⲓⲱⲁ ⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲫϯ. ⲁϥⲉⲣⲙⲉⲩⲓ ⲧⲏⲣⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲓⲗⲏⲙ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ⲁϫⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲛ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ.

La prophétie d'Aggée le prophète a été terminée dans la paix de Dieu. Amen, amen. Seigneur, souvenez-vous de votre serviteur, le pauvre, la cendre, le très-abject Jean le Prêtre. Que Dieu se souvienne de nous tous dans la Jérusalem céleste. Dites tous : Amen, qu'il soit ainsi.

Quelques-unes de ces notes offrent un langage barbare, mélangé de mots Grecs et de mots Coptes; celle qui se trouve à la fin de Daniel commence ainsi :

Ⲡϫⲱⲕ ⲛ̀ⲇⲁⲛⲓⲏⲗⲟ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲟⲩ ⲉⲛ ⲓⲣⲏⲛⲓ ⲧⲟⲛ ⲕⲱ̅.

Celle qui termine le prophète Joël est écrite toute entière en caractères Arabes ; mais on s'aperçoit facilement qu'une partie seulement est en langue Arabe, et que le reste est en langue Copte. Je crois devoir le transcrire ici

كملت نبوة يويل النبي بن بتويل بسلام من الربّ بالمحبّة

الروحانية اذكروا الناسخ المسكين بكووك بيبرسويداروس يوانس ابنودي ناينااف امين ولله الشكر دايمًا

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

La prophétie du prophète Joël fils de Betouel, a été terminée dans la paix du Seigneur. Dans la charité spirituelle, souvenez-vous du pauvre copiste.

Le reste doit être ainsi rendu en lettres Coptes.

Πεκβωκ πιπρεσβυτερος Ιωαννης πνουτ† ναι ναϥ.

O Dieu, ayez pitié de votre serviteur le prêtre Jean.

Je supprimerai toutes les autres notes, à l'exception de celle qui termine le volume; elle est conçue en ces termes :

كمل هذا الكتاب المقدس الذي هو نبوات الاثني عشر نبي الصغار ونبوة دانيال من الكبار وذلك في يوم السبت المبارك عشرين في كيهك المبارك سنة الف وثلثماية ستة وسبعين قبطية كتبه الحقير حنون بالاسم قسيس فالمسؤول من فضل القاري ان يدعوا له بالمسامحة وغفران الذنوب لهو ووالديه واخوته وبخاصة اخيه القس متيلس الذي كان السبب في غرس نعمته في هذه الصناعة المباركة الرب الاله يعوضه في ملكوت السموات ومن راي عيبًا واصلحه الرب يصلح دنياه واخرتـــه بطلبات هولاء الانبياء وســـايــر من ارضا

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

الربّ باعماله الصلحة من البدء والي المنتهي
ولله الشكر دايمًا ابديًّا

« Ce saint livre, qui contient les prophéties des douze petits » prophètes, et celles de Daniel l'un des grands, a été fini le » samedi 20.e jour du saint mois de koïhak, de l'année Copte » 1376 (de J. C. 1660). Il a été écrit par l'abject Hanoun, » Prêtre de nom. Il supplie le lecteur de vouloir bien deman- » der l'indulgence et le pardon des péchés pour lui, ses père et » mère, ses frères, et en particulier pour son frère le prêtre » Mathias, de l'avis duquel il s'est livré à ce travail saint. Que » le Seigneur Dieu lui en rende la récompense dans le royaume » des Cieux. Quiconque verra une faute et la corrigera, puisse » le Seigneur le combler de biens dans ce monde et dans l'autre, » par les prières de ces prophètes, et de tous ceux qui ont été » agréables à Dieu par leurs bonnes œuvres, depuis le com- » mencement, et jusqu'à la fin des siècles. Amen.

« Grâces à Dieu éternellement, à jamais. »

On voit clairement, par ces notes, que ce manuscrit a été copié l'an 1376 de l'ère des Coptes, 1071 de l'hégire, 1660 de J. C., précisément la même année que le manuscrit n.° 2, par un Copte nommé *le Prêtre Jean* ⲓⲱⲁ ⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ; et en arabe حنون القسيس (car le mot حنون se trouve aussi dans la note qui termine le prophète Sophonie).

Malgré tous ces témoignages, M. Woide a prétendu que notre manuscrit étoit sans date [a] ; et il a répété cette assertion dans la dissertation que j'ai déjà eu occasion de citer plusieurs fois [b]. Voici ses paroles : *Annum quo hic codex* (mss. 21) *scriptus, non reperi alicubi annotatum, sed est a recentiori manu.* Il est facile de voir ce qui a induit en erreur M. Woide. Trompé par la forme insolite du mot حنون, il n'a pu se persuader que ce nom répondit à celui de Ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ; et il a mieux aimé croire

[a] *Literarisch. Briefwechs. tom. III, p. 89; Journal des Savans, 1774, p. 341.*
[b] *De versione Biblior. Ægypt. p. 7.*

croire que les notes où se rencontre le mot حنون, avoient été ajoutées après coup par une main étrangère. Cependant, si l'on fait réflexion que, dans la note Copte écrite en caractères Arabes, que j'ai citée plus haut, et qui est bien certainement de la même main que celles dont nous venons de parler, le nom du copiste est écrit يوانس, on se convaincra que les noms ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ et حنون, appartiennent à un seul et même personnage. S'il pouvoit rester encore quelques doutes sur ce sujet, une observation que j'ai faite, acheveroit de les dissiper.

Je lisois l'excellente notice que M. de Sacy a donnée (1) du manuscrit Arabe n.° 12, qui contient la version Arabico-samaritaine du Pentateuque. J'y remarquai que ce manuscrit a été réparé et complété à une époque inconnue (2), par un Copte qui se nomme indistinctement يوحنا بـــالاسم قسيس ou حنون بالاسم قس *Jean prêtre de nom*, ou *Hanoun prêtre de nom*.

Cette conformité singulière dans la manière d'écrire ce nom, jointe au style des notes, qui ressemble parfaitement à celui des notes du manuscrit Copte n.° 21; aux formules d'humilité, qui sont les mêmes, tout cela me fit soupçonner l'identité du copiste. Mon doute se changea en certitude, lorsque, en examinant attentivement le manuscrit n.° 12, je remarquai une ressemblance frappante entre l'écriture des portions restituées de ce manuscrit, et celle des notes Arabes du manuscrit 21. Ainsi, je crois pouvoir assurer qu'un même écrivain, dont le nom Copte ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ, s'exprime indifféremment en arabe par حنون ou يوحنا القسيس, a copié le manuscrit Copte n.° 21, et réparé le manuscrit Arabe n.° 12. La restauration de ce dernier manuscrit, doit donc avoir été faite vers le milieu du XVII.e siècle.

(1) Mémoire sur la version Arabe des livres de Moïse, à l'usage des Samaritains, &c. dans le *tome XLIX* du recueil de l'Académie des Belles-lettres, *pag. 105 et suiv.*

(2) *Voy.* ib. *p. 112 et 113.*

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

En examinant les deux manuscrits dont j'ai donné la notice, on reconnoît facilement qu'en général la version Copte qu'ils contiennent, représente fidèlement le grec des Septante. Il faut, toutefois, en excepter le prophète Daniel, qui, comme je l'ai dit plus haut, et comme MM. Woide et Münter l'avoient remarqué avant moi, est conforme au texte de Théodotion (1). Pour m'assurer d'après quel exemplaire des Septante le traducteur Copte avoit travaillé, j'ai comparé soigneusement la version Copte avec les deux manuscrits Grecs, le manuscrit Alexandrin, et celui du Vatican. Ce travail, dont on verra un *specimen* à la fin de cette notice, m'a procuré les résultats suivans. La version Copte ne s'accorde entièrement avec aucun des deux manuscrits Grecs. Elle suit souvent le manuscrit Alexandrin ; souvent aussi celui du Vatican ; et enfin, dans plusieurs endroits, elle s'écarte de l'un et de l'autre. Tantôt le copte offre quelques mots qui ne se trouvent pas dans l'original, additions qui sont à la vérité en petit nombre et fort peu importantes ; tantôt des membres de phrase du texte Grec, sont omis dans la traduction, ce qui doit souvent être attribué à la négligence du copiste. Quelquefois les variantes sont plus considérables, et changent le sens du passage. Je vais donner ici quelques exemples de ces trois sortes de variantes.

Malach. chap. 1, v. 9. Après ces mots, *δεήθητε αὐτοῦ*, le copte ajoute : ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉϥⲛⲁⲓ ⲛⲉⲙⲱⲧⲉⲛ, *ut misereatur vestri.* La Vulgate offre la même leçon. Le texte Hébreu et la version Syriaque y sont aussi conformes, si ce n'est qu'ils ont *nostri* au lieu de *vestri.*

Ib. 14. Après le mot *δυνατὸς*, le copte ajoute : ⲫⲏⲉ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛϣϫⲟⲙ ⲛ̀ⲙⲙⲟϥ, *qui robur habet.* Vers. Ar. القوي

Nahum, II, 1. Après *προσθήσωσιν*, le copte ajoute: ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲟⲥ, *iniqui.*

(1) Le traducteur Copte, en s'attachant scrupuleusement à rendre mot pour mot l'original, est tombé dans quelques méprises : par exemple, Daniel, *chap. 1, v. 2,* où le Grec porte, *καὶ ἀπὸ μέρους τῶν σκευῶν*, &c. il a pris *ἀπὸ μέρους* pour un seul mot, et a traduit ⲛ̀ⲟⲩⲁⲡⲟⲩⲙⲉⲣⲟⲥ.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

Ib. III, 19. Après ἀγγελίαν σου, le copte ajoute : ⲉϥⲉ̀ⲣⲁϣⲓ, *gaudebit.*

Sophonie I, 17. Avant ces mots, καὶ ἐκθλίψω, le copte ajoute : ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ϩⲟϫϩⲉϫ ⲛ̀ⲛⲓⲃⲁⲕⲓ ⲉⲧϭⲟⲥⲓ, *tribulabo urbes excelsas.* Ces mots ne se trouvent ni dans le texte Hébreu, ni dans aucune autre version.

Prière d'*Habac. v. 14.* Après κεφαλὰς, on lit dans le copte ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲉⲙ, *injustorum, et...*

Daniel, II, 19. Après ἀπεκαλύφθη, le copte ajoute : ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲡϭ̅ⲥ̅, *à Domino.* Ces mots ne se trouvent dans aucune version.

Chap. III, v. 11. Après χρυσῆ, on lit dans le copte ⲑⲏ ⲉⲧⲁⲕⲧⲁϩⲟ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲥ, *quam erexisti.*

Les variantes de la seconde espèce sont en plus grand nombre que les précédentes. Je me bornerai à quelques-unes.

Nahum, chap. I, v. 2. Ces mots μετὰ θυμοῦ· ἐκδικῶν κύριος, sont omis dans la version Copte : il en est de même des membres de phrases suivans.

Ib. v. 7. ἐν ἡμέρᾳ θλίψεως.

Chap. II, v. 2. ἀνέβη ἐμφυσῶν.

Chap. III, v. 1. οὐ ψηλαφηθήσεται θήρα.

Ib. v. 7. καταβήσεται ἀπὸ σοῦ, καὶ.

Habacuc, chap. I. Tout le premier verset manque.

Ib. v. 7. καὶ τὸ λῆμμα αὐτοῦ ἐξ αὐτοῦ ἐξελεύσεται.

Sophon. I, v. 6. καὶ τοὺς μὴ ζητήσαντας (Vat. ζητοῦντας) τὸν κύριον.

Aggée, c. II. Tout le v. 8.

Jonas, c. IV, v. 9. Ces mots ἐπὶ τῇ κολοκύντῃ, et la suite jusqu'à la fin du verset.

Quant aux variantes de la troisième classe, c'est-à-dire, qui offrent un sens différent de celui de l'original, voici une partie de celles que j'ai rassemblées.

Nahum, c. II, v. 3 : διότι ἐκτινάσσοντες ἐξετίναξαν αὐτοὺς, καὶ τὰ κλήματα αὐτῶν διέφθειραν.

V. 4. ὅπλα, &c. ϫⲉ ⲟⲩⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲟϩⲉⲙ ⲃⲓⲛⲁϩⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩϫⲁϫⲓ ⲛⲓⲣⲉⲙⲛⲓⲛⲉⲩⲏ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩⲕⲗⲏⲙⲁ ⲁⲩⲧⲁⲕⲟ ⲛ̀ⲛⲟⲩϩⲟⲡⲗⲟⲛ, *quia liberando liberavi eos et hostes eorum Ninivitas, et palmites eorum. Perdiderunt arma eorum.*

Chap. III, v. 14. ὕδωρ περιοχῆς, ⲟⲩⲙⲱⲟⲩ ⲉϥⲑⲟⲩⲏⲧ, *aqua congregata.*

Sophonie, c. I, v. 5. au lieu de κατὰ τοῦ βασιλέως αὐτῶν; le copte lit : ⲉϩⲣⲉⲛ ⲙⲟⲗⲟⲭ ⲡⲟⲩⲣⲟ, *per regem Moloch.*

Chap. II, v. 13. θήσει τὴν Νινευὴ εἰς ἀφανισμὸν ἄνυδρον ὡς ἔρημον, ⲉⲓⲉ̀ⲭⲱ ⲛ̀ⲛⲓⲛⲉⲩⲏ ⲉ̀ⲡⲧⲁⲕⲟ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩϣⲁϥⲉ ⲛ̀ⲁⲑⲙⲱⲟⲩ, *Ponam Ninivem in perditionem, quasi desertum inaquosum.*

Aggée c. I, v. II. ῥομφαίαν, ⲛ̀ⲟⲩⲛⲓϥ, *nebulam.*

Ib. II, v. 12. εἰ ἀγιαθήσεται, ⲁⲛ ⲉϥⲉ̀ϭⲱϧⲉⲙ, *nùm polluetur!*

V. 22, καὶ ἀναβάτας, ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉⲧϩⲉⲙϩⲉⲙ ϩⲓϫⲱⲟⲩ, *et qui rugiunt super eos.*

Malachie c. I, v. 4. ὅρια ἀνομίας, ⲡⲓⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉϯⲁⲛⲟⲙⲓⲁ, *populus iniquitatis.*

Ib. II, v. 10, mss. Alex. οὐχὶ Θεὸς εἷς ἔκτισεν ἡμᾶς; οὐχὶ πατὴρ εἷς πάντων ἡμῶν, Ms. Vat. οὐχὶ πατὴρ εἷς πάντων ὑμῶν; οὐχὶ Θεὸς εἷς ἔκτισεν ὑμᾶς. ⲙⲏ ⲟⲩⲛⲟⲩϯ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲛ̀ⲧⲱⲧⲉⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ. *Nonne vos omnes unum Deum habetis!*

Ib. v. 16. καὶ οὐ μὴ ἐγκαταλίπητε.

V. 17. οἱ, παροξύνοντες τὸν Θεὸν ἐν τοῖς λόγοις ὑμῶν, ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲭⲱ ⲛ̀ⲥⲱⲧⲉⲛ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧϯϫⲱⲛⲧ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲥⲁϫⲓ, *ut relinquatis ea quæ iram domini provocant in sermonibus vestris.*

Joël, c. I, v. 18. βουκόλια βοῶν, ⲙⲓⲟϩⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ, *pecora ovium.*

Osée, IV, v. 6. καὶ ἐπελάθου νόμου Θεοῦ σου κἀγὼ ἐπιλήσομαι τέκνων σου κατὰ τὸ πλῆθος αὐτῶν, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛ ϯⲛⲁⲉⲣⲡⲱⲃϣ ⲙ̀ⲫⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲥ̅ⲗ̅ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲉⲣⲡⲱⲃϣ ⲛ̀ⲛⲟⲩϩⲃⲏⲟⲩⲓ. *Et ego quoque obliviscar legis Israel, et obliviscar operum eorum.*

Daniel, Histoire de Suzanne, v. 57. Le texte de Théodotion porte : κἀκεῖναι φοβούμεναι ὡμίλουν ὑμῖν (Vat. καὶ ἐκεῖναι). Les Septante offrent la même leçon. Le Copte lit, au contraire, ⲛⲏⲉ̀ⲛⲁⲩⲉⲣϩⲟϯ ⲛⲁⲩⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲱⲧⲉⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ. *Illæ timentes, non loquebantur vobiscum.* Telle est la leçon des deux manuscrits.

Peut-être devroit-on retrancher la négation. Au reste, la traduction Arabe a de même اوليك خفن ان يراددنكما

Chap. I, v. 8., Théodot. ὡς οὐ μὴ ἀλισγηθῇ ἐν τῇ τραπέζῃ τοῦ βασιλέως. *Sept.* ὅπως μὴ ἀλισγηθῇ ἐν τῷ δείπνῳ, ⲉ̀ϣⲧⲉⲙⲟⲩⲱⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ϯⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ. *Ad non comedendum de mensâ.*

Chap. II, v. 21, καὶ μεθιστῶν, ϥⲟⲩⲱⲧⲉⲃ ⲛ̀ϩⲁⲛⲧⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ, *transferens montes.*

Habacuc, chap. I, v. 17, ἀμφιβαλεῖ τὸ ἀμφίβληστρον αὐτοῦ, ⲉϥⲉ̀ⲃⲱϣ ⲛ̀ⲧⲉϥⲥⲏϥⲓ. *Evaginabit gladium suum.*

Je ne rapporterai pas un plus grand nombre de variantes. Celles que je viens de donner, et celles qu'on verra à la fin de cette notice, suffisent, je crois, pour prouver que le traducteur Copte a eu sous les yeux un exemplaire de la version Grecque des Septante, différent des deux manuscrits que nous possédons.

Il me reste maintenant à rendre compte de la traduction Arabe qui se trouve dans le manuscrit n.° 2. Dans le prophète Daniel, cette version représente assez fidèlement le copte; si ce n'est que le copiste a souvent ajouté à la marge, d'après le texte Grec, des passages omis dans le copte; mais dans les autres prophètes, la version offre souvent des différences si considérables, qu'elles changent entièrement le sens du texte, et qu'on ne peut les regarder, ni comme de simples variantes, ni comme des fautes du traducteur. On s'en convaincra facilement par les exemples que je vais produire.

OSÉE, ch. II, v. 14.

ϯⲛⲁⲥⲟⲣⲙⲉⲥ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲑⲁϣⲥ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩϣⲁϥⲉ ⲟ̀ⲩⲟϩ ϯⲛⲁϯⲥⲃⲱ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲡⲉⲥϩⲏⲧ.	Eam errare faciam et statuam eam quasi desertum et cor ejus erudiam.
اهلكها واصعدها الى القفار واتكلم فى قلبها	Occidam eam, et ascendere faciam ad deserta, et loquar in corde ejus.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

Ibid. v. 19.

Desponsabo te mihi in æternum, et desponsabo te mihi in fide ; et cognoscetis dominum.

ϯⲛⲁϩⲱⲡ ⲛ̀ⲥⲱ ⲛⲏⲓ ϣⲁⲉ̀ⲛⲉϩ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁϩⲱⲡ ⲛ̀ⲥⲱ ⲛⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲁϩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲉ̀ⲥⲱⲟⲩⲛ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅·

Sumam eos in æternum ; et statuam eis justitiam, et judicium, et misericordiam, et indulgentiam, et fidem, in cognitione Dei.

اتخذهم لى الى الابد واقيم لهم البرّ والحكم والرحمة والرافة والامانة بمعرفة الله

Ibid. v. 23.

Seminabo eam mihi super terram, et amabo eam quæ non amata fuit.

ϯⲛⲁϭⲟⲥ ⲛⲏⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲙⲉⲛⲣⲉ ⲑⲏⲉⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲙⲉⲛⲣⲓⲧⲥ·

Dicam terræ : Utique dilexi eos quos non dilexeram.

اقول للارض انني احببـــت الذين لم اكن احبهم

Amos, ch. III, v. 9.

Dicite : Convenite super montem Samariæ, et videte miracula multa in medio ejus, et oppressionem quæ in eâ. Et non cognovit quæ fient coram eâ, dicit dominus.

Ⲁϫⲟⲥ ϫⲉ ⲑⲱⲟⲩϯ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲁⲩ ⲉ̀ϩⲁⲛϣⲫⲏⲣⲓ ⲉⲩⲟϣ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲥⲙⲏϯ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲧⲣⲉϥϭⲉⲛϫⲱⲣⲓ ⲉⲧⲉ̀ⲛϧⲏⲧⲥ. ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲉⲙⲓ ⲉ̀ⲛⲏⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲙ̀ⲑⲟ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅·

Dixistis : Convenite nobiscum ad montem Samariæ, ut videamus miracula multa, quæ in medio ejus, et calamitates quæ in eâ, et oppressionem quæ in eâ. Et illi non cognoverunt castigationem meam, nec eam secuti sunt.

قلتم اجتمعوا بنا الى جبـــل السامرة لننظر العجايب الكثيرة التى فى وسطها والشدايد التى فيها والظلم الذى فيهـــا وهم لم يعرفوا تاديبى ولا اتبعوه

Joël, ch. 1, v. 9 et 10, &c.

Ⲁⲣⲓϩⲏⲃⲓ ⲛⲓⲟⲩⲏⲃ ⲛⲏⲉⲧϣⲉⲙϣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁⲛ̀ⲉⲣϣⲱⲟⲩϣⲓ ϫⲉ ⲁⲩⲉⲣⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲓⲛ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲙⲉϣϣⲱⲧ. ⲙⲁⲣⲉⲥⲉⲣϩⲏⲃⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲕⲁϩⲓ. ϫⲉ ⲁϥⲉⲣⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲓⲛ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲥⲟⲩⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲁϥⲧⲁⲕⲟ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓϭⲱⲗ ϧⲉⲛ ⲧⲕⲟⲓ ⲁⲥϣⲱⲟⲩⲓ ⲛ̀ϫⲉϯⲃⲱⲛ̀ⲁⲗⲟⲗⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲉⲣⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲃⲱⲛ̀ⲕⲉⲛⲧⲉ ϯⲃⲱⲛ̀ⲉⲣⲙⲁⲛ ⲛⲉⲙ ϯⲃⲉⲛⲓ ⲛⲉⲙ ϯⲃⲱⲛ̀ϫⲉⲙⲫⲉϩ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϣϣⲏⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲕⲟⲓ ⲁⲩϣⲱⲟⲩⲓ.

Lugete, sacerdotes, qui aræ famulamini. Quia devastati sunt agri. Lugeat terra; quia devastatum est frumentum et hordeum. Quia periit vindemia in agro. Exaruit vitis et diminuti sunt fici; malogranatum et palma, et malus et omnes arbores exaruerunt.

جلسوا الملوك في الحزن والكهنة الذين يخدمون الربّ انتهبت الزراعة وجلست الارض محزونة من اجل انه قد انتهب الطعام ويبس الكرم وعدم الخمر وخرب الزيتون وحزن الأكرة وصرخ فعلة الكروم واكتابوا الفلاحون على الحنطة الشعير لانه قد مضى حصاد المزرعة

Sederunt reges in tristitiâ et sacerdotes domino famulantes; spoliatus est ager. Sedit terra tristis, quia ereptum est frumentum, et exaruit vitis, et defecit vinum, et devastatæ sunt oleæ. Luxerunt cultores et clamaverunt vineatores, et doluerunt agricolæ super frumentum, super hordeum, quia evanuit seges agri.

Malachie, ch. 1, v. 4.

Ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲉϥⲉ̀ϫⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲥⲟⲩⲱϫⲡ ⲛ̀ϫⲉϯϩⲩⲇⲟⲩⲙⲉⲁ. ⲙⲁⲣⲉⲛⲧⲁⲥⲑⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲕⲱⲧ ⲛ̀ⲛⲉⲥϣⲁϥⲉⲩ.

Quia dicet: Eversa est Idumea; Revertamur, et ædificemus deserta ejus.

قالوا الادوميين انّا سنعود ونبنى خراباتنا

Dixerunt Idumæi: Revertemur, et ædificabimus deserta nostra.

Ibid. ch. II, v. 9.

L'Arabe ajoute :

Rependam vobis juxtà iniquitatem vestram.

اعطيكم كمثل نفاقكم

Ibid. v. 16.

Vigilate in animo vestro ; ut relinquatis ea quæ irritant dominum in sermonibus vestris.

Ⲁⲣⲉϩ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲧⲉⲛⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲉⲧⲉⲛⲭⲱ ⲛ̀ⲥⲱⲧⲉⲛ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧϯϫⲱⲛⲧ ⲙ̀ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲥⲁϫⲓ·

Discernite in animis vestris. Ne sitis ex rebellantibus Deo. Nec decipiatis in sermone vestro.

ميزوا في ارواحكم ولا تكونوا من العاصيين لله ولا تغشوا في كلامكم

D'après ces exemples, et une foule d'autres qu'il seroit trop long de citer, je crois pouvoir conclure que l'auteur de cette version Arabe (1), n'a pas travaillé sur le texte Copte que nous avons sous les yeux, ni sur le grec des Septante. Mais quelle est la source de cette traduction ? c'est ce que je ne puis décider. En effet, quoique dans plusieurs endroits elle paroisse s'accorder avec le texte Hébreu, ou plutôt avec la version Syriaque, dans d'autres, elle offre des leçons différentes. D'ailleurs, quelques expressions Grecques qu'on y rencontre, telles que le mot أراخنة, employé souvent comme plurier de ἄρχων, le mot أكريسموس, qui répond à χρησίμος (Zach. ch. IV, v. 14) &c., paroissent indiquer que cette version a été faite, ou d'après une version Grecque différente de celle des Septante, ou d'après une autre version Copte que celle que nous connoissons.

Voilà tous les renseignemens que j'ai pu recueillir sur cette partie de la traduction Copte de la Bible. Le P. Lelong (*Bibliotheca sacra*, t. I, pag. 141) fait mention d'un manuscrit de

(1) J'observerai ici que cette version Arabe est fort différente de celle dont Tuki a cité des passages en plusieurs endroits de ses *Rudimenta linguæ Copticæ*.

la

la Bibliothèque du roi, contenant le Pentateuque, le livre de Samuel, les douze petits Prophètes et les Évangiles en copte, avec une traduction Arabe. Mais je n'ai pu découvrir ce manuscrit, qui ne se trouve point indiqué dans le catalogue imprimé.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

André Acoluth possédoit un manuscrit Copte, contenant les douze petits Prophètes. Ce manuscrit, copié en l'an 1176 par un moine du Saïd, lui avoit été donné par Smertnick, noble Hongrois.

[a] *Voy.* Tromler, *Biblioth. Copto-Jacobit. specimen*, Lips., 1767, p. 36.

Pour achever de faire connoître l'ouvrage qui fait l'objet de ce travail, je joins ici le texte Copte du prophète Zacharie, avec une traduction Latine, la plus littérale qu'il m'a été possible. Je n'ai pas noté toutes les variantes des deux manuscrits, parce que la plupart consistant dans des omissions, ou dans des leçons évidemment vicieuses, je me suis contenté de rectifier l'un des manuscrits par l'autre ; mais j'ai rapporté fidèlement les variantes, toutes les fois que la leçon pouvoit paroître tant soit peu douteuse. J'ai ajouté quelques notes, pour éclaircir le sens de plusieurs mots qui ne se trouvent pas dans le lexique de Lacroze, ou qui présentent une signification différente de celle que l'on trouve dans ce lexique. J'ai comparé le Copte avec les deux manuscrits Grecs, le manuscrit Alexandrin et celui du Vatican, et j'ai rapporté les deux leçons, lorsqu'elles différoient en quelque chose. J'ai indiqué également les endroits où le traducteur Copte s'est écarté du grec.

Il ne me reste plus qu'à solliciter, pour cet essai, l'indulgence des savans. S'ils daignent l'agréer favorablement, leur suffrage m'enhardira à exécuter le projet que j'ai formé, de faire connoître successivement, par des notices exactes et des extraits étendus, tous les manuscrits Coptes qui se trouvent maintenant à Paris.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

CAP. I.

In mense octavo anni secundi, sub Dario, fuit sermo Domini ad Zachariam, filium Barachiæ, filii Addo, prophetam, dicens.

Ⲛϩⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲙ̀ⲙⲁϩⲏ̅ ⲛ̀ⲧⲉϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙ̀ⲙⲁϩⲃ̅ϯ ϩⲓ ⲇⲁⲣⲓⲟⲥ ⲁⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ϣⲱⲡⲓ ϩⲁ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲃⲁⲣⲁⲭⲓⲁⲥ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲁⲇⲇⲱ ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ·

Iratus est Dominus adversùs patres vestros irâ magnâ.

Ϫⲉ ⲁϥϫⲱⲛⲧ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲓⲟϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ϫⲱⲛⲧ·

Et dices eis : Hæc dicit Dominus omnipotens : Convertimini ad me, et ego quoque convertar ad vos, dicit Dominus omnipotens.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲕⲉ̀ϫⲟⲥ ⲛⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ (1) ϫⲉ ⲕⲉⲧⲑⲏⲛⲟⲩ ϩⲁⲣⲟⲓ (2) ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲕⲟⲧⲧ ϩⲁⲣⲱⲧⲉⲛ ϩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅ (3) ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ·

Et nolite fieri sicut patres vestri, quos reprehenderunt prophetæ anteà, dicentes : Hæc dicit Dominus omnipotens. Avertimini à viis vestris malis, et ab operibus vestris malis. Et non attenderunt ad me exaudiendum, dicit Dominus.

Ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲛⲓⲟϯ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲉⲛⲕⲁⲗⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ (4) ⲓⲥϫⲉⲛ ϣⲟⲣⲡ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲙⲁⲧⲁⲥⲑⲉⲑⲏⲛⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲁ ⲛⲉⲧⲉⲛⲙⲱⲓⲧ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲁ ⲛⲉⲧⲉⲛϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲟⲩϯϩⲑⲏⲟⲩ (5) ⲉ̀ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲱⲓ ⲡⲉϫⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅·

Ubi sunt patres vestri, et prophetæ? Numquid vivent in æternum?

Ⲁⲩⲑⲱⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲙⲏ ⲁⲩⲛⲁⲱⲛϩ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ·

Verùm sermones meos et le-

Ⲡⲗⲏⲛ ⲛⲁⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲛⲟⲙⲟⲥ

(1) La version des Septante ajoute : παντοκράτωρ. Arab. ماسك الكل.

(2) Le grec ajoute : λέγει κύριος τῶν δυνάμεων.

(3) Man. Alex. παντοκράτωρ. Vat. τῶν δυνάμεων.

(4) Manuscrit Vat. ἔμπροσθεν. Alex. οἱ ἔμπροσθεν.

(5) Le Manuscrit Alex. a, comme ici, οὐ προσέσχον ; mais le manuscrit du Vat. a οὐκ εἰσήκουσαν καὶ οὐ προσέσχον.

Arab. لم يسمعوا ولا صغوا لقول.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

(1) ϣⲱⲡⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲱⲧⲉⲛ ⲛⲏ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ⲉ̀ϯϩⲟⲛϩⲉⲛ (2) ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲡⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲁⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩⲧⲁϩⲉ ⲛⲉⲧⲉⲛⲓⲟϯ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲉⲣⲟⲩⲱ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ (3) ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲉ̀ⲓⲣⲓ (4) ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲧⲉⲛⲙⲱⲓⲧ (5) ⲛⲉⲙ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲧⲉⲛϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁϥⲓⲣⲓ ⲛⲱⲧⲉⲛ·

ges meas suscipite, quas præcipio in spiritu servorum meorum prophetarum, qui comprehenderunt patres vestros, et responderunt, dixerunt: Quemadmodum præcepit Dominus facere vobis, juxtà vias vestras, et juxtà opera vestra, sic fecit vobis.

ⲃ̅

2

ⲛ̀ϩⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲥⲟⲩⲕ̅ⲇ̅ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲙ̀ⲙⲁϩⲓⲁ̅ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲥⲁⲃⲁⲧ ϧⲉⲛ ϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙ̀ⲙⲁϩⲃ̅ϯ ϩⲓ ⲇⲁⲣⲓⲟⲥ ⲁⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϣⲱⲡⲓ ϩⲁ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲃⲁⲣⲁⲭⲓⲁⲥ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲁⲇⲇⲱ ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ·

In vicesimâ quartâ die mensis undecimi (hic est mensis sabat), in anno secundo sub Dario, fuit sermo Domini ad Zachariam, filium Barachiæ, filii Addo, prophetam, dicens:

ⲁⲓⲛⲁⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉϥⲧⲁⲗⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩϩⲑⲟ ⲛ̀ⲑⲟⲩⲁⲛ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲁⲓ ⲛⲁϥⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲙ̀ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲃ̅ (6) ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ϧⲏⲓⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ϩⲓⲫⲁϩⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲁⲛϩⲑⲱⲣ ⲛ̀ⲑⲟⲩⲁⲛ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲑⲟⲩⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲓⲛ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲑⲟⲩⲓ ⲑⲟⲩⲁⲛ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲑⲟⲩⲁⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲃϣ·

Vidi in nocte, et ecce vir insidens equo rufo. Hic verò stabat inter duos montes umbrosos, et post eum equi rufi, et cinerei, et varii, et albi.

ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ

Et dixi: Quid sunt illi, Domine! Et dixit mihi angelus lo-

(1) τὰ νόμιμά μυ.

(2) Sept. ὅσα ἐγὼ ἐντέλλομαι ἐν πνεύματι μου τοῖς δούλοις μυ... &c. Ar. الذين اوصيت بها على عبيدى الانبياء

(3) Grec, παντοκράτωρ.

(4) Le manuscrit Vat. a, comme ici, ποιῆσαι. Le man. Vat. ajoute ὑμῖν. Dans le texte imprimé, Grabe a reçu ἡμῖν.

(5) Grec, ὁδοὺς ἡμῶν..... ἐπιτηδεύματα ἡμῶν.... ἐποίησεν ἡμῖν. Arab. كما انّ الرّبّ ضابط الكلّ رسم لنا مثل طرقنا وافعالنا...

(6) Manuscrit Vat., δύο manque.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

quens in me : Ego revelabo tibi quid sint hæc?

ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲁⲙⲟⲕ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ.

Et respondit vir stans inter montes, et dixit mihi : Hi sunt quos Deus dimisit, ut perambularent terram.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲫⲏⲉⲧⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲛⲓⲧⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲟⲣⲡⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉ̀ⲙⲉϣⲧ (1) ⲡⲓⲕⲁϩⲓ.

Et responderunt angelo Domini, stanti inter montes, dixerunt : Perambulavimus terram, et ecce universa terra habitatur, et quiescit.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲉⲣⲟⲩⲱ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲫⲏⲉⲧⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲛⲓⲧⲱⲟⲩ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲛⲙⲉϣⲧ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ (2) ⲟⲩⲟϩ ⲓⲥ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲥⲉϣⲟⲡ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ϥϩⲟⲩⲣⲱⲟⲩ.

Et respondit angelus Domini, dixit : Domine omnipotens, usquequò non misereberis Jerusalem, et urbium Juda, quas despexisti, et hic septuagesimus annus est.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϣⲁⲑⲛⲁⲩ ϫⲛⲁⲛⲁⲓ ⲁⲛ ⲉ̀ⲓⲗⲏⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲃⲁⲕⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲟⲩⲇⲁ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲕϩⲓⲡϩⲟ ⲉ̀ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲑⲁⲓ ⲑⲙⲁϩϩⲟ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲧⲉ.

Et respondit Dominus angelo loquenti in me sermones bonos, et sermones consolatorios.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ⲛ̀ϩⲁⲛⲥⲁϫⲓ ⲉ̀ⲛⲁⲛⲉⲩ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲙϯ.

Et dixit mihi angelus loquens

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲁⲅ-

(1) Le mot ⲙⲉϣⲧ, qui dans le dictionnaire de Lacroze ne présente que la signification de *incedere*, se prend ici, ainsi que dans le verset suivant, dans le sens de *circumire, perambulare, lustrare*. Dans le livre *des Nombres*, chap. XIII, v. 17, on trouve ces mots, ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲓⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲏ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲱⲣⲡⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲉ̀ⲙⲉϣⲧ ⲡⲓ ⲕⲁϩⲓ; et v. 22, ⲉⲧⲁⲩϣⲉⲛⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ ⲉ̀ⲙⲉϣⲧ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ; dans la Vie du patriarche Isaac (man. Vatic. 62, *fol. 215*), ⲁⲩⲙⲉϣⲧ ⲛⲓⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ; dans la vie de S. Pachôme (manus. Vatic. 69, *fol. 161*), ⲁⲓⲙⲉϣⲧ ⲛⲓⲕⲁⲗⲓⲃⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ. Ce mot est également employé avec la même acception dans le dialecte Saïdique. *Voy.* Mingarelli, *Ægypt. Cod. reliquiæ*, p. 250.

(2) Le Grec ajoute *πᾶσα*.

ⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ϫⲉ ⲱϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲕϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲁⲓⲭⲟϩ ⲉ̀ⲓⲗⲏⲙ ⲛⲉⲙ ⲥⲓⲱⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲭⲟϩ.

in me. Clama, dicens : Hæc dicit Dominus omnipotens : Zelatus sum Jerusalem et Sion zelo magno.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϫⲱⲛⲧ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ϫⲱⲛⲧ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲉⲫⲙⲁ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲉⲛ ⲁⲓϫⲱⲛⲧ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲑⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲉ̀ϩⲁⲛⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ.

Et ego irascor irâ magnâ in gentes, quæ surrexerunt adversùs vos. Propreteà quòd ego quidem iratus sum modicum; illi verò surrexerunt adversùs vos in mala.

Ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ (1) ϫⲉ ϯⲛⲁⲧⲁⲥⲑⲟ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲓⲗⲏⲙ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧϣⲉⲛϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲁⲏⲓ ⲉⲩⲉ̀ⲕⲟⲧϥ ⲛ̀ϧⲏⲧⲥ ⲛ̀ⲕⲉⲥⲟⲡ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩϣⲓ (2) ⲉⲩⲉ̀ⲫⲱⲣϣ (3) ⲉⲧⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲓⲗⲏⲙ.

Propterea hæc dicit Dominus : Convertar ad Jerusalem in misericordiâ; et domus mea ædificabitur iterùm in eâ, dicit Dominus omnipotens; et mensura extendetur adhuc super Jerusalem.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ϫⲉ ⲱϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲕϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲉⲧⲓ ⲉⲩⲉ̀ⲫⲱⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲃⲁⲕⲓ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲓ ⲉϥⲉ̀ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲥⲓⲱⲛ ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲥⲱⲧⲡ (4) ⲉⲧⲓ (5) ⲛ̀ⲓⲗⲏⲙ.

Et dixit mihi angelus loquens in me : Clama dicens : Hæc dicit Dominus omnipotens : Adhuc diffundentur civitates in bonis et adhuc miserebitur Dominus Sion, et adhuc eliget Jerusalem.

(1) Le manus. Alex. ajoute παντοκράτωρ; mais ce mot manque dans le man. Vat.

(2) Man. 2. ⲫⲱⲓϣϥ; il faut lire ⲫⲟⲣϣϥ ou ⲫⲱⲣϣϥ.

(3) Manuscrit Vatican ἐκταθήσεται; manuscrit Alexandrin ἐκτιθήσεται.

(4) Le man. Alex. ajoute ici κύριος, mot qui n'est pas dans le man. Vat.

(5) ⲉⲧⲓ manque dans le man. Vat.

3

Et levavi oculos meos; vidi, et ecce quatuor cornua.

Et dixi angelo loquenti in me: Quid sunt hæc, Domine! Et dixit mihi: Hæc sunt cornua, quæ disperserunt Juda et Israël.

Et ostendit mihi Dominus quatuor fabros.

Et dixi: Quid isti veniunt facere! Et dixit mihi: Hæc sunt cornua, quæ disperserunt Juda et Israël, et exciderunt ea. Et nemo eorum levavit caput suum; et ingressi sunt isti ad acuendum ea in manibus suis. Illa quatuor cornua sunt gentes quæ erigunt se adversùs terram Domini, ad dispergendam eam.

ⲅ̅

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϥⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲃⲁⲗ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲇ̅ ⲛ̀ⲧⲁⲡ·

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲓⲧⲁⲡ ⲉⲧⲁⲩϫⲉⲣ ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥ̅ⲗ̅ (1).

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲉ̀ⲇ̅ ⲛ̀ⲁⲙϣⲉ·

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲉ̀ⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲉⲣ ⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ (2) ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲓⲧⲁⲡ (3) ⲉⲧⲁⲩϫⲉⲣ ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥ̅ⲗ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲕⲟⲣϫⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉ ϩⲗⲓ ⲉ̀ⲙⲙⲱⲟⲩ ϥⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲓ (4) ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲛ̀ϫⲉⲛⲁⲓ ⲉ̀ϣⲉⲡϣⲱⲡⲟⲩ (5) ϧⲉⲛ ⲛⲟⲩϫⲓϫ ⲡⲁⲓ ⲇ̅ ⲛ̀ⲧⲁⲡ ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲉ ⲉⲧϭⲓⲥⲓ (6) ⲉ̀ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲉ̀ϫⲟⲣϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ·

ⲇ̅ 4 *CAP. II.*

Et levavi oculos meos, vidi: et ecce vir, et erat in manu ejus funiculus geometricus.

Et dixi ei: Quò vadis tu! Et dixit mihi: Ad metiendum Jeru-

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϥⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲃⲁⲗ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲛⲟϩ ⲛ̀ⲣⲱϣ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥϫⲓϫ·

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲕⲙⲟϣⲓ ⲉ̀ⲑⲱⲛ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ

(1) Le manuscrit Vat. ajoute καὶ Ἱερουσαλήμ.

(2) Le manuscrit Alex. a πρός με, ce qui manque dans le man. Vat.

(3) Le grec porte διασκορπίσαντα τὸν Ἰούδαν, καὶ τὸν Ἰσραὴλ κατέαξαν.

(4) Le man. Alex. a de même εἰσῆλθον. Man. Vat. ἐξήλθοσαν.

(5) Le manuscrit 2 a ϫⲉⲡϣⲱⲡⲟⲩ.

(6) Gr. ἐπαιρόμενα κέρας.

ⲉⲓϣⲓ (1) ⲛ̀ⲓⲗⲏⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲁϣ (2) ⲙⲁⲓⲛ ⲡⲉ ⲡⲉⲥⲟⲩⲟⲥⲑⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲁϣ ⲙⲁⲓⲛ ⲧⲉ ⲧⲉⲥϣⲓⲏⲓ·

salem, et videndum quanta sit ejus latitudo, et quanta sit ejus longitudo.

Ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ⲛⲁϥⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁϥⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲡⲉ ⲛ̀ϫⲉⲕⲉⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉ̀ⲑⲣⲉϥⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ (3) ⲉ̀ⲣⲟϥ·

Et ecce angelus loquens in me, stabat; et egrediebatur alius angelus, ad occurrendum ei.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ϭⲟϫⲓ ⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓϧⲉⲗϣⲏⲣⲓ ⲉⲧⲧⲏ ⲉⲕϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲓⲗⲏⲙ ⲉⲥⲟⲡⲧ (4) ⲛ̀ⲟⲩⲧⲁϩ (5) ⲛ̀ⲧⲉⲛ (6) ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ. Ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ (7) ⲉⲧϧⲉⲛ ⲧⲉⲥⲙⲏϯ·

Et locutus est ei, dicens : Curre, hunc juvenem alloquere, dicens : Erit Jerusalem ferens fructum, præ multitudine hominum et jumentorum, quæ in medio ejus.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛⲁⲥ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲟⲃⲧ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ⲉϥⲕⲱϯ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲉⲩⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲥⲙⲏϯ (8).

Et ego ero ei, dicit Dominus, murus ignis ambiens, et ero in gloriam in medio ejus.

(1) Je crois qu'il faut lire ⲉ̀ϣⲓ.

(2) ⲟⲩ manque dans le manuscrit 2.

(3) Manuscrit Alex. *εἰς ἀπάντησιν αὐτῷ*; Vat. *συνάντησιν αὐτῷ*.

(4) J'ai admis dans le texte ⲉⲥⲟⲡⲧ, quoique les deux manuscrits lisent ⲉⲥⲟⲧⲡ. En effet, le verbe ⲟⲡⲧ signifie *porter*. Aux deux exemples que cite La-croze, on peut en ajouter un assez grand nombre. Osée, *ch. VII, v. 6*, ⲉⲩⲉ̀ⲉⲣ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲃⲱⲓⲛ̀ϫⲱⲓⲧ ⲉⲥⲟⲡⲧ ⲛ̀ⲟⲩⲧⲁϩ. Dans la vie de S. Antoine (man. Vatic. 64, *fol. 42*), ⲕⲁⲛ ⲙⲉⲛ ϫⲉ ϥⲟⲡⲧ ⲛ̀ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ. Dans la vie de S. Jean-Kamé (manuscrit Vat. 60, *fol. 95*), ⲉⲥⲟⲡⲧ ⲛ̀ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ. Dans la vie du patriarche Isaac (man. Vat. 62, *fol. 218*), ϩⲁⲛϣϣⲏⲛ ⲉⲩⲟⲡⲧ ⲛ̀ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ. Dans la vie de S. Jean-le-Nain (man. Vat. 67, *fol. 73*), ⲉϥⲟⲡⲧ ⲛ̀ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲑⲉⲃⲓⲟ. Et dans la vie de S. Pachôme (man. Vat. 69, *fol. 172*), ⲉⲩⲟⲡⲧ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲕⲁⲙ.

(5) Gr. *κατακάρπως κατοικηθήσεται*.

(6) La préposition ⲛ̀ⲧⲉⲛ s'emploie dans le sens de *præ, ex* : dans la vie du patriarche Isaac (man. Vat. 62, *fol. 234* et *241*), ⲁϥⲛ̀ⲕⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲛ ϯϩⲟϯ; dans la vie de S. Onuphre (manuscrit Vatic. 65, *fol. 103*), ϩⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲥⲁⲧⲧ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲛ ϯⲙⲉⲧⲁⲧϫⲟⲙ.

(7) Man. Al. *τῶν ἐν μέσῳ αὐτῆς*; Vat. *ἐν μέσῳ αὐτῆς*.

(8) Le man. Vat. a *αὐτῆς*; Alex. *αὐτῶν*.

O! fugite de terrâ septentrionali, dicit Dominus; quia de quatuor ventis cœli congregabo vos, dicit Dominus.

Ⲱ ⲱ ⲫⲱⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲁ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓϥ̀ⲧⲟⲩⲑⲏⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲫⲉ ⲉⲓⲉ̀ⲑⲟⲩⲏⲧⲑⲏⲛⲟⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅.

Eripite vos ad Sion, habitantes in filiâ Babylonis.

Ⲛⲁϩⲙⲉⲑⲏⲛⲟⲩ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀Ⲥⲓⲱⲛ ⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲧϣⲉⲣⲓ ⲙ̀Ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ.

Quia hæc dicit Dominus omnipotens: Misit me cum gloriâ post gentes quæ spoliaverunt vos: quia qui tangit vos est sicut ille qui tangit pupillam oculorum ejus.

Ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲁϥⲟⲩⲟⲣⲡⲧ ⲛ̀ⲥⲱⲟⲩ (1) ϩⲓⲫⲁϩⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲁⲩϣⲉⲗⲑⲏⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲫⲏⲉⲧϭⲓⲛⲉⲙⲱⲧⲉⲛ ⲁϥⲉ̀ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧϭⲓⲛⲉⲙ ⲧⲁⲗⲗⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉϥⲃⲁⲗ.

Quia ecce ego infero manum meam; et erunt in prædam iis quos spoliaverunt, et cognoscetis quòd Dominus omnipotens miserit me.

Ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲁϫⲓϫ (2) ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲉ̀ⲛϣⲱⲗ ⲛ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϣⲟⲗⲟⲩ (3) ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲉ̀ⲉ̀ⲙⲓ ϫⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲡⲉⲧⲁϥⲟⲩⲟⲣⲡⲧ.

Lætare, et exulta, filia Sion; quia ecce ego venio, et habitabo in medio tuî, dicit Dominus.

Ⲟⲩⲣⲟⲧ (4) ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲛⲟϥ ⲧϣⲉⲣⲓ ⲛ̀Ⲥⲓⲱⲛ ϫⲉ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲏⲟⲩ (5) ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲁϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲙⲏϯ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅.

Et multæ gentes confugient ad Dominum in die illâ; et erunt

Ⲟⲩⲟϩ ϩⲁⲛⲙⲏϣ ⲛ̀ⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲩⲉ̀ⲫⲱⲧ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ (6) ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀-

(1) Le grec porte *ὀπίσω δόξης ἀπέσταλκέ με ἐπὶ τὰ ἔθνη*; le texte Hébreu אַחַר כָּבוֹד שְׁלָחַנִי אֶל־הַגּוֹיִם.

(2) Le grec ajoute *ἐπ' αὐτούς*.

(3) *Τοῖς δουλεύσασιν αὐτοῖς*.

(4) ⲟⲩⲣⲟⲧ signifie également *lætari* et *lætitia*. Je le trouve en ce sens dans une prière qui se lit à la fin du manuscrit Copte 44 de la Bibl. imp. Ce mot est aussi employé dans le dialecte Saïdique. *Voyez* les Actes des Apôtres, *ch. XVII, v. 11*, et *ch. XXVII, v. 36*; *In fragmentis version. Sahid.* ed. Woide; Mingarelli. *Ægyptiorum. cod. reliquiæ*, pag. 341. Dans un fragment Saïdique, publié par M. Woide *(De versione Biblior. Ægypt.*, pag. 149*)*, on trouve ces mots ⲁⲩϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲣⲟⲧ ⲛ̀ϩⲏⲧ. Le mot ϯⲟⲩⲣⲟⲧ signifie *lætitiâ afficere*. Voyez Mingarelli, *loc. laud.* pag. 203.

(5) Ἐγὼ, qui est dans le manuscrit Vat., manque dans le manuscrit Alex.

(6) Le mot ⲉ̀ⲣⲁⲧ, signifie *ad*, *versùs*.

ϩⲟⲟⲩ

ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲙⲏϯ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲣⲉⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲡⲉⲧⲁϥⲟⲩⲟⲣⲡⲧ ϩⲁⲣⲟ·

ei in populum, et habitabunt in medio tui; et cognosces quòd Dominus omnipotens miserit me ad te.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲣⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲉⲣⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲛ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁ (1) ⲧⲉϥⲧⲟⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ (2) ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲥⲱⲧⲡ ⲛ̀ⲓⲗⲏⲙ·

Et possidebit Dominus Judam partem suam super terram sanctam, et eliget Jerusalem.

Ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡϩⲟ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ϫⲉⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϫⲉ ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲉϥϭⲏⲡⲓ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ·

Revereatur faciem Domini omnis caro; quia surrexit de nubibus suis sanctis.

ⲉ̅ 5 *CAP. III.*

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲉ̀ⲓⲏⲥⲟⲩ ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲃ ⲉϥⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲡⲉⲙ̀ⲑⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲉϥⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲥⲁⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲑⲣⲉϥϯ ⲟⲩⲃⲏϥ·

Et ostendit mihi Dominus Jesum, magnum sacerdotem, stantem coram angelo Domini; et diabolum stantem à dextris ejus, ut adversaretur ei.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ϫⲉ ⲉϥⲉ̀ⲉⲣⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁⲛ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲕ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ (3)

Et dixit Dominus diabolo: Increpabit in te, diabole, Dominus, qui elegit Jerusalem.

Dans la vie de S. Schenoudi (man. Vat. 66, *fol. 39.*) ⲉⲓⲥϧⲁⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲕ *(fol. 40)*; ⲁⲩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲱⲧ *(44)*; ϣⲉⲛⲁⲕ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲣⲟ *(62)*; ⲁϥϩⲱⲗ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅. Dans l'éloge de Picendi, évêque de Keft *(ib. 153)*; ϯⲛⲁϩⲱⲗ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲓⲟϯ. Dans le martyre de S. Jean et de S. Siméon (manuscrit Vat. 60, *fol. 74*), ⲁⲓϣⲉⲛⲏⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲡⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ. Dans l'éloge de l'évêque Macaire (man. Vat. 68, *fol. 129*), ⲟⲩⲱⲣⲡ ⲛ̀ⲃⲏⲥⲁ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ. Dans la vie de S. Théodore (man. Vat. 69, *fol. 25*), ⲉ̀ⲑⲣⲓϣⲉⲛⲏⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲓⲏ̅ⲥ̅ *(ib. fol. 37)*, ⲁⲛϣⲁⲛϣⲉⲛⲁⲛ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲓⲟϯ·

(1) Le man. Alex. ajoute καὶ, qui n'est pas dans le man. Vat.

(2) Le man. Al. a τὴν γῆν τὴν ἁγίαν ; le man. Vat. a seulement τὴν ἁγίαν.

(3) Le grec ajoute καὶ ἐπιτιμήσαι κύριος ἐν σοί.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

Nonne iste quasi titio qui avulsus est ex igne.

ⲫⲏⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲡ ⲛ̀Ⲓⲗⲏⲙ ⲙⲏ ⲫⲁⲓ ⲁϥ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲗⲟⲥ ⲁⲛ ⲉ̀ⲁⲩⲥⲁϧⲙⲉϥ (1) ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲣⲱⲙ.

Et Jesus erat indutus vestibus spurcis, et stabat coram angelo Domini.

Ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛϩⲃⲱⲥ ⲉⲩⲁⲑⲓⲱⲟⲩⲧ ⲟⲓ ϩⲓⲱⲧϥ ⲛ̀Ⲓⲏⲥⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁϥⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲡⲉⲙ̀ⲑⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅.

Et respondit, dixit iis qui stabant in conspectu suo : Auferte hæc vestimenta sordida ab eo. Et dixit ei : Ecce abstuli tuas iniquitates, et induite eum veste talari.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉϥⲉ̀ⲙⲑⲟ ϫⲉ ⲁⲗⲓⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ϩⲃⲱⲥ ⲉⲧⲁⲑⲓⲱⲟⲩⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲱⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲓⲱⲗⲓ (2) ⲛ̀ⲛⲉⲕⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲟⲓ ϩⲓⲱⲧϥ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲟⲧⲏⲣⲓ.

Et ponite super caput ejus cidarim puram : Et induerunt eum vestibus ; et posuerunt cidarim puram super caput ejus. Et stetit angelus Domini.

Ⲟⲩⲟϩ ⲭⲱ ϩⲓϫⲉⲛ ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏⲧⲣⲁ ⲉⲥⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩϯ ϩⲓⲱⲧϥ ⲛ̀ϩⲁⲛϩⲃⲱⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲭⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏⲧⲣⲁ ⲉⲥⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ ϩⲓϫⲉⲛ ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅.

Contestatus est autem Jesum dicens : Hæc dicit Dominus omnipotens : Si ambulaveris in viis meis, et præcepta mea servaveris, tunc et tu judicabis domum meam. Et si aulam meam servaveris, dabo tibi habitan-

Ⲁϥⲉⲣⲙⲉⲑⲣⲉ ⲇⲉ (3) ⲛ̀Ⲓⲏⲥⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲁⲕϣⲁⲛⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲙⲱⲓⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲛⲁⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀-

(1) Le verbe ⲥⲁϧⲉⲙ signifie *avellere, eripere.* Voyez Habacuc, *chap. II, v. 9.* ⲉ̀ⲡϫⲓⲛⲥⲁϧⲙⲉϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲧϫⲓϫ ⲛ̀ϩⲁⲛⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ. Amos, *c. IV, v. 2,* ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲗⲟⲥ ⲉ̀ⲁⲩⲥⲁϧⲙⲉϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲣⲱⲙ. Cette signification ne se trouve pas dans le lexique de Lacroze.

(2) C'est ainsi que lit le man. Alex.; Grabe a ajouté *ἀπὸ σοῦ*.

(3) Grec, *καὶ διεμαρτύρατο ὁ ἄγγελος κυρίου λέγων πρὸς Ἰησοῦν*.

ⲑⲟⲕ ⲉⲕⲉ̀ϯϩⲁⲡ ⲉ̀ⲡⲁⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀-
ϣⲱⲡ ⲁⲕϣⲁⲛⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲧⲁⲩⲗⲏ ⲉⲓ-
ⲉ̀ϯ ⲛⲁⲕ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ
ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ·

tes in medio eorum qui stant.

Daniel et les douze petits prophètes.

Ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲱ ⲓⲏⲥⲟⲩ ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲃ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲕϣⲫⲏⲣ (1) ⲛⲏ ⲉⲧϩⲉⲙⲥⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲙ̀ⲑⲟ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϩⲁⲛⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲣⲉϥϯϩⲑⲏⲟⲩ ⲉ̀ϩⲁⲛϣⲫⲏⲣⲓ ⲛⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲓ̀ⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲃⲱⲕ ⲁⲛⲁⲧⲟⲗⲏ·

Audi, ô Jesu, magne sacerdos, tu, et proximi tui qui stant coram te. Quia viri sunt prodigiorum observantes. Quia ecce ego adducam servum meum orientem.

Ϫⲉ ⲡⲓⲱⲛⲓ ⲉⲧⲁⲓⲧⲏⲓϥ (2) ⲙ̀ⲡⲉⲙ̀ⲑⲟ ⲙ̀ⲡ̀ϩⲟ ⲛ̀ⲓⲏⲥⲟⲩⲥ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲓⲱⲛⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲍ̅ ⲙ̀ⲃⲁⲗ ⲛⲉ· ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϣⲉⲕ ⲟⲩϣⲓⲕ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓϭⲓⲛ̀ϫⲟⲛⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲉⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ϯⲛⲁϫⲉⲙϫⲱⲙϥ (3) ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ·

Quia lapis quem posui coram facie Jesu, super unum lapidem septem sunt oculi. Ecce ego fodiam foveam, dicit Dominus omnipotens. Et iniquitatem hujus terræ palpabo in die una.

(1) Le man. Alex. ajoute ⲕⲉ, qui n'est pas dans le man. Vat.

(2) Le verbe ⲧⲏⲓ ne signifie pas seulement *donner*, mais encore *placer*, *poser*. Cette acception, qui n'a pas été remarquée par Lacroze, ne laisse pas de se trouver assez fréquemment dans les écrivains Coptes. Dans le prophète Daniel, *vis. VI*, *v. 17*, ⲁⲩⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲛⲓ ⲁⲩⲧⲏⲓϥ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲙ̀ⲫⲗⲁⲕⲕⲟⲥ. Dans le martyre de S. Isaac (man. Vat. 66, *f. 90*), ⲁⲩⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲉϥⲙⲁϣϫ. Dans le martyre de S. Noub (*ib. f. 241*), ϣⲁⲧⲁⲧⲏⲓϥ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲧⲉⲕⲁⲫⲉ. Dans la vie de S. Onuphre (man. Vat. 65, *fol. 103*), on lit ⲁϥⲧⲏⲓⲥ ⲉ̀ⲡⲓⲙⲁ... Dans la vie de S. Jean-Kamé (man. Vat. 60, *fol. 97*), on lit ⲁϥⲧⲏⲓϥ ⲉ̀ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ⲙ̀ⲙⲟϣⲓ, *il se mit en chemin ;* et dans les actes de S. Magistrien (man. Vat. 58, *fol. 5*), ⲁⲩⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲡⲓⲙⲁⲛ̀ⲙⲟϣⲓ ⲉ̀ⲡⲟⲩϯⲙⲓ, *ils se mirent en chemin pour retourner à leur bourg.*

(3) Le manuscrit 21 a ϯⲛⲁϫⲉⲙϫⲟⲙϥ, ce qui revient absolument au même. Le copiste du manuscrit 2 indique à la marge que son original portoit ϯⲛⲁϫⲉⲙϥ. Il a eu raison de rejeter cette dernière leçon, qui est en effet vicieuse. Le verbe ϫⲉⲙϫⲱⲙ, qui ne se trouve pas dans le dictionnaire de Lacroze (car c'est par une faute d'impression qu'on y lit ϫⲉⲙϫⲱⲙ, au lieu de ϫⲉⲙϫⲟⲙ *prævalere*), signifie *palpare*, *contrectare*. On le trouve employé dans ce sens dans la vie de S. Macaire (man. Vat. 64, *fol. 68*), ⲉⲧⲁⲓϫⲉⲙ-

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

In die illâ, dicit Dominus omnipotens, unusquique vocabit proximum suum sub vineâ et sub ficu.

Ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲉⲣⲉ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲡⲉϥϣ̀ⲫⲏⲣ ϧⲁⲣⲁⲧⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲃⲱⲛ̀ⲁⲗⲟⲗⲓ ⲛⲉⲙ ϧⲁⲣⲁⲧⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲃⲱⲛ̀ⲕⲉⲛⲧⲉ.

ⲋ̅ 6 *CAP. IV.*

Et reversus est angelus loquens in me, et excitavit me, sicut homo qui aliquem excitat è somno ejus.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲧⲁⲥⲑⲟ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲛⲉϩⲥⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉ̀ⲁϥⲛⲉϩⲥⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲁ ⲡⲉϥϩⲓⲛⲓⲙ.

Et dixit mihi : Quid vides tu? Et dixi : Vidi et ecce candelabrum, totum aureum, et lampas suprà illud, et septem lucernæ suprà illud, et septem infusoria in lucernis quæ suprà illud.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲟⲩⲗⲩⲭⲛⲓⲁ ⲉⲥⲟⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ ⲧⲏⲣⲥ. Ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲣⲉ (1) ⲡⲓⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲥⲁⲡϣⲱⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲍ̅ ⲛ̀ϧⲏⲃⲥ ⲥⲁⲡϣⲱⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲍ̅ ⲛ̀ⲗⲁϧⲉⲙ ⲛ̀ⲛⲓϧⲏⲃⲥ ⲉⲧⲥⲁⲡϣⲱⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ.

Et duæ oleæ suprà illud, una à dextris lampadis ejus, et una à sinistris.

Ⲟⲩⲟϩ ⲃⲱ ⲥⲛⲟⲩϯ ⲛ̀ϫⲱⲓⲧ ⲥⲁⲡϣⲱⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲟⲩⲓ ⲥⲁⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲓ ⲥⲁϫⲁϭⲏ.

Et interrogavi, et dixi angelo loquenti in me: Quid sunt hæc, Domine!

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϣⲓⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ (2) ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲡⲟ̅ⲥ̅.

Et dixit mihi, dicens: Nonne

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ (3) ⲉϥϫⲱ ⲙ̀-

ϫⲱⲙⲟⲩ. Ce verbe est également en usage dans le dialecte Saïdique, où il est écrit ainsi ϭⲙϭⲱⲙ. Voy. *les Actes des Apôtres XVII, 27;* Épître 1.re de S. Jean, *chap. 1, v. 1;* ap. Woide, *Fragment. vers. Sahid.* Cette forme ne doit pas paroître étonnante, puisque l'on sait que les habitans du Saïd, lorsqu'ils adoptent des expressions Memphitiques, changent le ϫ en ϭ, et *vice versâ.*

(1) Ou ⲁⲣⲉ.

(2) Le manuscrit Vat. ajoute λέγων.

(3) Le man. Vat. a, comme ici, πρὸς-μὲ λέγων, ce qui manque dans le man. Al.

ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲕⲥⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ (1).

scis quid sint hæc? Et dixi : Non, Domine mi.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲧϣⲟⲡ ϩⲁ Ⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ϫⲟⲙ ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲟⲙϯ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ·

Et respondit, dixit mihi, dicens : Hic est sermo Domini (qui est) ad Zorobabel, dicens : Non in virtute magnâ, nec in robore, sed in spiritu meo, dicit Dominus omnipotens.

Ⲛⲑⲟⲕ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲧⲱⲟⲩ ⲫⲏⲉⲧϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡϩⲟ ⲛ̀Ⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲉⲑⲣⲉϥⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ⲓⲛⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲓⲱⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲉϯⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲥϩⲙⲟⲧ ⲟⲓ ⲛ̀ϩⲩⲥⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲙⲟⲧ·

Qui es tu, mons magne, qui coram facie Zorobabel, ut dirigatur? Et educam lapidem hæreditatis, cujus gratia est gratiæ æqualis.

Ⲍ

7.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ϣⲱⲡⲓ ϩⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ·

Et fuit sermo Domini ad me, dicens :

Ϫⲉ ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲛ̀Ⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ ⲁⲩϩⲓⲥⲉⲛϯ ⲙ̀ⲡⲁⲏⲓ (2) ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉⲩⲉ̀ϫⲟⲕϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ (3) ⲟⲩⲟϩ ⲭⲛⲁⲉ̀ⲙⲓ ϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲡⲉⲧⲁϥⲟⲩⲟⲣⲡⲧ ϩⲁⲣⲟⲕ·

Manus Zorobabel fundaverunt domum meam, et illius manus perficient eam. Et cognosces quòd Dominus omnipotens miserit me ad te.

Ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲉⲧⲁϥϯϣⲱϣ ⲛ̀ϩⲁⲛⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲛⲁⲩ (4) ⲉ̀ⲡⲓⲱⲛⲓ ⲛ̀ⲑⲣⲁⲙ ϧⲉⲛ (5) ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲛ̀Ⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲉⲗ Ⲍ ⲙ̀ⲃⲁⲗ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲏ ⲉⲧϫⲟⲩϣⲧ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ·

Quia quis despexit dies parvos? Et videbunt lapidem stanneum in manibus Zorobabel. Septem oculi sunt (oculi) Domini, qui aspiciunt super universam terram.

(1) Grec, *κύριε*.
(2) Grec, *τὸν οἶκον τοῦτον*.
(3) Vatic. *ἐπιτελέσουσιν*; Alex. *ἐπιτελῶσι*.
(4) Le grec a *καὶ χαρήσονται καὶ ὄψονται*; le manuscrit du Vatican, *χαροῦνται*.
(5) Grec, *ἐν χειρὶ*.

Et respondi, dixi ei : Quid sunt hæ duæ oleæ, quæ à dextris candelabri, et quæ à sinistris ejus?

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲉⲣⲟⲩⲱ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲧⲁⲓ ⲃⲱⲓⲛ̀ϫⲱⲓⲧ ⲥⲛⲟⲩϯ ⲛⲏ ⲉⲧⲥⲁⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲛ̀ϯⲗⲩⲭⲛⲓⲁ; ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧⲥⲁϫⲁϭⲏ ⲙ̀ⲙⲟⲥ·

Et interrogavi alterâ vice, et dixi ei : Quid sunt hi duo rami olearum, qui in manibus duorum *μυξωτήρων* aureorum, quæ infundunt, et extollunt infusoria aurea?

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϣⲓⲛⲓ ⲙ̀ⲫⲙⲁϩⲱⲡ̅ⲃ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲗⲁϧⲉⲙ (1) ⲃ̅ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲃⲱⲓⲛ̀ϫⲱⲓⲧ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁⲛ̀ϯⲥⲟⲗ ⲃ̅ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ ⲛⲏ ⲉⲧϫⲱⲓϣ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲓⲛⲓ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲗⲁϧⲉⲙ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ·

Et dixit mihi : Nonne nosti quid sint hæc? Et dixi : Non, Domine mi.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲕⲥⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ (2)·

Et dixit mihi : Hi sunt duo filii pinguedinis, stantes coram Domino universæ terræ.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡⲓϣⲏⲣⲓ ⲃ̅ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲕⲉⲛⲓ ⲥⲉⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙⲡⲉⲙ̀ⲑⲟ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ·

CAP. V.

ET conversus sum, levavi oculos meos, vidi; et ecce falx volans.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲧⲁⲥⲑⲟ ⲁⲓϥⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲃⲁⲗ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲟⲩⲱⲥϧ (3) ⲉϥϩⲁⲗⲁⲓ·

Et dixit mihi : Quid vides tu? Et dixi : Video ego falcem volantem, cujus longitudo viginti cubitorum, latitudo autem decem cubitorum.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲡⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ϫⲉ ϯⲛⲁⲩ ⲁⲛⲟⲕ ⲉ̀ⲟⲩⲱⲥϧ (4) ⲉϥϩⲁⲗⲁⲓ ⲉϥⲓⲣⲓ ⲛ̀ⲕ ⲙⲙⲁϩⲓ ⲛ̀ϣⲓⲏ ⲛⲉⲙ ⲓ ⲙⲙⲁϩⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲥⲑⲉⲛ·

(1) Le mot ⲗⲁϧⲉⲙ ne se trouve pas dans le dictionnaire de Lacroze. Il s'emploie dans le sens de *ramus* [branche]. Voyez *Genes.* chap. VIII, v. 11, ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩϫⲱⲓⲃⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩⲗⲁϧⲉⲙ ⲛ̀ϫⲱⲓⲧ ⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲣⲱⲥ; et dans la vie de S. Macaire (man. Vat. 62, *fol. 14*), ⲛⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲗⲁϧⲉⲙ ⲉϥϣⲏⲟⲩ. Il a aussi la signification de *ἐπαρυστρίς*, *infusorium*, ainsi qu'on l'a vu plus haut, *v. 2*, et qu'on le voit ici.

(2) Grec, *κύριε*.

(3) Le manuscrit 2 a ⲟⲥϧ.

(4) Les deux manuscrits lisent ⲟⲥϧ.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓⲥⲁϩⲟⲩⲓ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡϩⲟ ⲙ̀ⲡⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲣⲉϥϭⲓⲛ̀ϫⲟⲛⲥ (1) ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲩⲉ̀ⲉⲣⲡⲟⲩⲙ̀ⲡϣⲓϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ϣⲁ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ (2) ⲉ̀ⲫⲙⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲣⲉϥⲱⲣⲕ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉ̀ⲩⲉⲉⲣⲡⲟⲩⲙ̀ⲡϣⲓϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ϣⲁ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲫⲙⲟⲩ (3).

Et dixit mihi : Hæc est maledictio quæ venit super faciem totius terræ. Quia omnis injustus per eam punietur usque ad mortem, et omnis falsò jurans per eam punietur usque ad mortem.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ⲉⲛϥ (4) ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϣⲉⲛⲁϥ (5) ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲣⲉϥϭⲓⲟⲩⲓ ⲛⲉⲙ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲱⲣⲕ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲛⲟⲩϫ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲙ̀ⲡⲉϥⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲙⲟⲛⲕϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥϣⲉ ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥⲱⲛⲓ.

Et educam eam, dicit Dominus omnipotens, et ingredietur in domum furis et in domum illius qui jurat in nomine meo super mendacio. Et habitabit in medio domûs ejus, et consumet eam, et ligna ejus, et lapides ejus.

Ⲏ̅ — 8.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ϥⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲃⲁⲗ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲫⲁⲓ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

Et exiit angelus qui loquebatur in me, et dixit mihi : Leva oculos tuos, et vide illud quod egreditur.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓϣⲓ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲟⲩϭⲓⲛ̀ϫⲟⲛⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ.

Et dixi : Quid est ? Et dixit : Hæc est mensura egrediens ; et dixit : Hæc est eorum iniquitas in universâ terrâ.

Ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲟⲩϫⲓⲛϭⲱⲣ ⲛ̀ⲧⲁϩⲧ (6) ⲉⲩⲓⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ

Et ecce talentum plumbi educ-

(1) Grec, *κλέπτης*.
(2) Man. 2, ⲉ̀ⲙ̀ⲫⲙⲟⲩ.
(3) Le man. Vat. n'a pas *ἕως θανάτου*.
(4) Vat. *αὐτὸ* ; Alex. *αὐτὰ*.
(5) Vat. *εἰσελεύσεται* ; Alex. *εἰσελεύσομαι*.
(6) Les deux manuscrits portent ⲧⲁϩⲧ. Ce mot est écrit ⲧⲁⲧϩ dans le dictionnaire de Lacroze, dans un lexique manuscrit anonyme, que j'ai sous les yeux, et dans la vie de S. Macaire (man. Vat. 64, *fol. 73 et 108* ;) mais la première leçon se trouve également dans le martyre de S. Epimé (man. Vat. 66, *fol. 112*), et dans celui de S. Noub (*ib. fol. 263.*) Cette même variation se remarque dans le mot

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

tum. Et ecce mulier in medio mensuræ.

ⲟⲩⲟϩ ⲓⲥ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲓ (1) ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲙ̀ⲡⲓϣⲓ (2).

Et dixit : Hæc est iniquitas. Et projecit eam in medium mensuræ, et misit lapidem plumbeum in eam.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ϯⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲃⲉⲣⲃⲱⲣⲥ ϧⲉⲛ (3) ⲑⲙⲏϯ ⲙ̀ⲡⲓϣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲃⲟⲣⲃⲉⲣ ⲙ̀ⲡⲓⲱⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲁϩⲧ ⲛ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲣⲟⲥ.

Et levavi oculos meos, et ecce mulieres duæ egrediebantur ; et spiritus erat in alis earum, et habebant alas, quasi alas ardeæ, et tulerunt mensuram inter medium terræ et inter medium cœli.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϥⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲃⲁⲗ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲥϩⲓⲙⲓ ⲥⲛⲟⲩϯ ⲛⲁⲩⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲡⲛⲁ ϧⲉⲛ ⲛⲟⲩⲧⲉⲛϩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛⲧⲉⲛϩ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ (4) ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲧⲉⲛϩ ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩⲉⲗϫⲱⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲱⲗⲓ ⲙ̀ⲡⲓϣⲓ ⲟⲩⲧⲉ ⲑⲙⲏϯ ⲙ̀ⲡⲕⲁϩⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲉ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲧⲫⲉ.

Et dixi angelo loquenti in me : Quò istæ mensuram ferunt!

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ϫⲉ ⲁⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲉⲗ ⲡⲓϣⲓ ⲉ̀ⲑⲱⲛ.

Et dixit : Ad ædificandam ei domum in terrâ Babylonis, et ad præparandam eam et ad ponendam eam in loco isto super præparationem ejus.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉ̀ⲕⲱⲧ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ. ⲛⲉⲙ ⲉ̀ⲥⲉⲃⲧⲱⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲭⲁϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲟⲃϯ.

θ̅ 9 *CAP. VI.*

ET conversus sum, et levavi oculos meos, et vidi : Ecce qua-

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲧⲁⲥⲑⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϥⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲃⲁⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲓⲥ ⲇ̅ ⲛ̀ϩⲁⲣ-

Copte qui signifie *pix* [poix], et que Lacroze, dans son dictionnaire, écrit ainsi ⲗⲁⲙⲁϫⲁⲡⲧ. Aux passages qu'il cite, on en peut ajouter un tiré du martyre de S. Isaac (m. Vat. 66, *f. 87.*) Mais dans le même ouvrage (*f. 91,*) on lit ⲗⲁⲙⲁϫⲁⲧⲡ, et cette leçon est conforme à celle du lexique anonyme cité plus haut, de Daniel (*vis. XII, 27*), du martyre de S. Noub (*f. 246.*) J'observerai aussi que dans le verset du cantique d'Azarias, qu'indique Lacroze, les deux manuscrits que j'ai consultés offrent ⲗⲁⲙⲁϫⲁⲧⲡ.

(1) Le grec a *ἐκάθητο*.

(2) Le man. Vat. a *τοῦ μέτρου* ; Alex. *τοῦ ταλάντου*.

(3) Manuscrit Alex. *ἐν μέσῳ* ; Vat. *εἰς μέσον*.

(4) Les mots *ὡς πτέρυγας* manquent dans le man. Vat.

ⲣⲙⲁ

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

ⲣⲙⲁ ⲉⲩⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲧⲉ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲃ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲧⲱⲟⲩ ϩⲁⲛⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ϩⲟⲙⲧ ⲛⲉ.

tuor currus egredientes inter duos montes : et montes erant montes æneі.

Ϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲟⲩⲓⲧ ⲛ̀ϩⲁⲣⲙⲁ ϩⲁⲛϩⲑⲱⲣ ⲛ̀ⲁⲟⲩⲁⲛ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ Ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁϩⲃ̅ ⲛ̀ϩⲁⲣⲙⲁ ϩⲁⲛϩⲑⲱⲣ ⲛ̀ⲭⲁⲙⲉ.

In primo curru equi rufi ; in secundo curru equi nigri.

Ⲟⲩⲟϩ Ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁϩⲅ̅ ⲛ̀ϩⲁⲣⲙⲁ ϩⲁⲛϩⲑⲱⲣ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲃϣ Ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁϩⲇ̅ ⲛ̀ϩⲁⲣⲙⲁ ϩⲁⲛϩⲑⲱⲣ ⲛ̀ⲁⲟⲩⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲓⲛ (1).

Et in tertio curru equi albi. In quarto curru equi cinerei.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲉⲣⲟⲩⲱ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ (2).

Et respondi, dixi angelo loquenti in me : Quid sunt illi, Domine mi !

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡⲓⲇ̅ ⲛ̀ⲑⲏⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲫⲉ ⲥⲉⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲟϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ.

Et respondit angelus qui loquebatur in me : Hi sunt quatuor venti cœli. Egrediuntur, ut assistant Domino universæ terræ.

Ⲫⲏ ⲉ̀ⲛⲁⲣⲉ ⲛⲓϩⲑⲱⲣ ⲛ̀ⲭⲁⲙⲉ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛⲁⲩⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲟⲩⲱⲃϣ ⲛⲁⲩⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲥⲁⲙⲉⲛϩⲏⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲁⲟⲩⲓ ⲁⲟⲩⲁⲛ ⲛⲁⲩⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏⲥ.

In quo erant equi rufi, egrediebantur ad terram septentrionalem. Et albi egrediebantur post eos. Et varii egrediebantur super terram austri.

Ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲁⲟⲩⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲓⲛ ⲛⲁⲩⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲥⲁⲙⲉⲛϩⲏⲟⲩ (3) ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲩϫⲟⲩϣⲧ ⲉ̀ⲙⲟϣⲓ ⲟⲩⲟϩ (4) ⲉ̀ⲙⲟⲩϣⲧ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϩⲓ Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲙⲁϣⲉⲛⲱⲧⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲉϣⲧ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ (5).

Et cinerei egrediebantur post eos, et circumspiciebant ire et peragrare terram. Et dixit eis : Ite, et percurrite terram.

(1) Gr. *ποικίλοι ψαροί.*
(2) Gr. *κύριε.*
(3) ⲥⲁⲙⲉⲛϩⲏⲟⲩ n'est pas dans le gr.
(4) *Καὶ* manque dans le man. Vat.
(5) Le grec ajoute *καὶ περιώδευσαν τὴν γῆν.* Arab. فانطلقوا.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

Et clamavit, et locutus est mecum, dicens : Ecce qui egrediuntur ad terram septentrionalem, quiescere fecerunt spiritum meum de terrâ septentrionali.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲱϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ
ⲁϥⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ
ⲓⲥ ⲛⲏ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ
ⲙ̀ⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲁⲩϯⲙ̀ⲧⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲡⲛⲁ
(1) ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲙ-
ϩⲓⲧ.

10. — Ⲓ

Et sermo Domini fuit ad me, dicens.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ϣⲱⲡⲓ
ϩⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ.

Sume de captivitate, ex ducibus et utilibus ejus, ex eis qui cognoverunt eam, et vades tu in die illâ ad domum Josiæ filii Sophoniæ, qui venit ex Babylone.

Ϫⲉ ϭⲓ ⲛⲁⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ϯⲉⲭⲙⲁ-
ⲗⲱⲥⲓⲁ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲁⲣⲭⲱⲛ
ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲉⲣϣⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀-
ⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩⲥⲟⲩⲱⲛⲥ (2) ⲟⲩ-
ⲟϩ ⲉⲕⲉ̀ϣⲉⲛⲁⲕ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟ-
ⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲓⲱⲥⲓ-
ⲁⲥ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲥⲟⲫⲟⲛⲓⲁⲥ ⲫⲏ ⲉⲁϥⲓ ⲉ̀-
ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ.

Et capies argentum et aurum, et pones ea super caput Jesu filii Josedech, magni sacerdotis.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲕⲉ̀ϭⲓ ⲛ̀ⲟⲩϩⲁⲧ ⲛⲉⲙ ⲟⲩ-
ⲛⲟⲩⲃ (3). ⲟⲩⲟϩ ⲉⲕⲉ̀ⲭⲁⲩ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲧ-
ⲁⲫⲉ ⲛ̀ⲓⲏⲥⲟⲩ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲓⲱⲥⲉⲇⲉⲕ
ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲃ.

Et dices ei : Hæc dicit Dominus omnipotens : Ecce vir, cujus nomen est Oriens. Et ædificabit domum Domini.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲕⲉ̀ϫⲟϥ (4) ⲛⲁϥ ⲛⲁⲓ
ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ-
ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ϩⲏⲡ-
ⲡⲉ ⲓⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉ̀ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲁ-
ⲛⲁⲧⲟⲗⲏ (5) ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲕⲱⲧ ⲙ̀ⲡⲏⲓ
ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅.

Et ille accipiet virtutem, et sedebit, et regnabit super solio

Ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲉϥⲉ̀ϭⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲣⲉⲧⲏ
ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϩⲉⲙⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲉⲣⲁⲣ-

(1) Ἀνέπαυσαν τὸν θυμόν μου ἐν γῇ Βοῤῥᾶ.
(2) Alex. αὐτῶν ; Vat. αὐτήν.
(3) Le grec ajoute καὶ ποιήσεις στεφάνους. Arab. واصنع اكليلا.

(4) Man. 2, ⲉϫⲟϥ; man. 21, ⲉ̀ϫⲱϥ.
(5) Le grec ajoute καὶ ὑποκάτωθεν αὐτοῦ ἀνατελεῖ. Arab. يشرق بغتة.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

ϫⲱⲛ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲟⲩⲏⲃ ⲥⲁⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲥⲟϭⲛⲓ ⲛ̀ϩⲓⲣⲏⲛⲓⲕⲟⲛ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲟ̀ⲩⲧⲱⲟⲩ (1) ⲉⲩⲥⲟⲡ·

Ⲡⲓⲭⲗⲟⲙ ⲇⲉ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲛⲁⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲓⲛ (2) ⲛⲉⲙ ⲛⲓϣⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩⲥⲟⲩⲱⲛⲥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓϣⲏⲣⲓ (3) ⲛ̀ⲧⲉⲥⲟⲫⲟⲛⲓⲁⲥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅·

Ⲟⲩⲟϩ (4) ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲏⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲩⲉ̀ⲓ ⲟⲩⲟϩ (5) ⲉⲓⲉ̀ⲕⲱⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲉ̀ⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲁϥⲟⲩⲟⲣⲡⲧ ϩⲁⲣⲱⲧⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲁⲣⲉⲧⲉⲛϣⲁⲛ ⲥⲱⲧⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲁ ⲧⲥⲙⲏ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲧⲉⲛⲛⲟⲩϯ·

suo ; et erit sacerdos à dextris ejus, et concilium pacificum erit simul inter eos.

Corona autem erit expectantibus, et utilibus ejus, et illis qui cognoverunt eam, cum gratiâ filiorum Sophoniæ, et psalmo in domo Domini.

Et qui longè distant ab eis, venient, et ædificabo (ædificabunt) in domo Domini ; et cognoscetis quòd Dominus omnipotens miserit me ad vos. Et erit, si exaudiendo exaudieritis vocem Domini Dei vestri.

ⲒⲆ II CAP. VII.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ϯⲙⲁϩⲇ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ϩⲓ ⲇⲁⲣⲓⲟⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲁⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ϣⲱⲡⲓ ϩⲁ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲛ̀ⲥⲟⲩⲇ (6) ⲙ̀ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲙⲙⲁϩⲑ ⲉⲧⲉ ⲭⲁⲥⲉⲗⲉⲩ ⲡⲉ·

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲟⲩⲱⲣⲡ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲃⲉⲑⲏⲗ ⲛ̀ϫⲉⲥⲁⲣⲁⲥⲁⲣ ⲛⲉⲙ ⲁⲃⲉⲥⲉⲣ (7) ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥⲣⲱⲙⲓ ⲉ̀ⲧⲱⲃϩ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅·

Et factum est. In anno quarto, sub Dario rege, fuit sermo Domini ad Zachariam, quartâ die noni mensis, qui est Chaseleu.

Et misit ex Bethel Sarasar, et Abeser rex et viri ejus, ad deprecandum Dominum.

(1) ⲉⲩⲥⲟⲡ manque dans le grec.

(2) Le man. Alex. a αὐτὴν, qui manque dans le man. Vat.

(3) Le man. Alex. a τοῖς υἱοῖς ; Vat. υἱοῦ.

(4) Le texte porte ⲛⲓⲑⲟⲩⲏⲟⲩ.

(5) Leg. ⲉⲩⲉ̀. Le grec porte οἰκοδομήσουσι. Arab. يبنون.

(6) Le man. Alex. porte τῇ πεμπάδι καὶ εἰκάδι ; man. Vat. τετράδι.

(7) Alex. Ἀρβεσεσὲρ ; Vat. Ἀρβεσεὲρ.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

Alloquens sacerdotes, qui in domo Domini omnipotentis, et prophetas, dicens : Numquid intravit cum istis sanctificatio in quinto mense, quia fecit, jam multis annis.

Ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲏⲃ ⲛⲏ ⲉⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲏⲓ ⲙ̀Ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛ (1) ⲁϥⲓ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲙⲁⲛ̀ⲧⲟⲩⲃⲟ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁϩⲉ̅ ⲛ̀ⲁⲃⲟⲧ ⲉⲑⲃⲉ ϫⲉ ⲁϥⲓⲣⲓ (2) ϩⲏⲇⲏ ⲛ̀ϩⲁⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉⲩⲟϣ·ⲓ·

Et fuit sermo Domini virtutum ad me, dicens.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲠⲟ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓϫⲟⲙ ϣⲱⲡⲓ ϩⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ·ⲓ·

Alloquere omnem populum terræ, et sacerdotes, dicens : Si jejunatis, vel plangitis in quinto, vel septimo *(die)* (et ecce septuaginta anni), num jejunium jejunastis mihi ?

Ϫⲉ ⲁϫⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲕⲁϩⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲟⲩⲏⲃ ⲉⲕϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡ ⲁⲣⲉⲧⲉⲛϣⲁⲛ ⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲓⲛ ⲓⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉϩⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉ̅ (3) ⲓⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲍ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲓⲥ ⲟ̅ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙⲏ ⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲓⲛ ⲛⲏⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲏⲥⲧⲓⲁ·ⲓ·

Vel, Si manducatis et bibitis, nonne vos manducatis et bibitis ?

Ⲓⲉ (4) ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲁⲣⲉⲧⲉⲛϣⲁⲛ ⲟⲩⲱⲙ ⲟⲩⲟϩ (5) ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲱ ⲙⲏ ⲛ̀ⲑⲱⲧⲉⲛ ⲁⲛ ⲉⲑⲟⲩⲱⲙ ⲟⲩⲟϩ (6) ⲉⲧⲥⲱ·ⲓ·

Nonne hæc sunt verba quæ locutus est eis Dominus per manus prophetarum, qui anteà. Dum Jerusalem habitata et abundans, et urbes ejus quæ circùm

Ⲙⲏ ⲛⲁⲓ ⲁⲛ ⲛⲉ (7) ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲁϥⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲠⲟ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲛ̀ⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲧϩⲓⲧϩⲏ ϩⲟⲧⲉ ⲉ̀ⲣⲉ ⲓⲗⲏⲙ ϫⲟⲣϫ (8) ⲟⲩⲟϩ

(1) Ei manque dans le man. Vat.

(2) Man. Alex. ἐποίησαν ; Vat. ἐποίησεν. M. Grabe a admis dans le texte ἐποίησα.

(3) Le man. 21 a ⲡⲓⲉ̅.

(4) Man. 21, ⲓⲥ.

(5) Alex. καὶ ; Vat. ἢ.

(6) Le man. Vat. a ὑμεῖς.

(7) Le man. Al. a, comme ici, εἰσὶν, qui manque dans le man. Vat.

(8) Le mot ϫⲱⲣϫ ou ϫⲟⲣϫ signifie *habitare, habitari.* Cette signification ne se trouve pas dans le lexique de Lacroze ; mais elle est assez fréquente dans les Prophètes. *V.* Zachar. *c. IX, v. 5, c. X, v. 6,* où je crois qu'il faut lire ϫⲱⲣϫ au lieu de ϫⲣⲱϫ, qu'offrent les deux manuscrits; *ib. c. XII, v. 6;* Joël *c. III, v. 18,* Ϯⲓⲟⲩⲇⲉⲁ ⲛⲁϫⲱⲣϫ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ.

ⲉⲥⲉⲣⲉⲩⲑⲉⲛⲓⲛ ⲛⲉⲙ (1) ⲛⲉⲥⲃⲁⲕⲓ ⲉⲩⲕⲱϯ ⲉⲣⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲁⲛⲧⲱⲓⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲙⲉϣϣⲱⲧ ⲉⲩϫⲟⲣϫ.

eam, et montana et campestris regio incolis frequentes.

ΙΒ

12.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϩⲁ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ.

Ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲁϩⲁⲡ ⲛ̀ⲟⲩϩⲁⲡ ⲛ̀ⲑⲙⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲣⲓⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧϣⲉⲛϩⲏⲧ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ.

Ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲭⲏⲣⲁ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲣⲫⲁⲛⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲣⲉⲙⲛ̀ϫⲱⲓⲗⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲏⲕⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲣϭⲉⲛϫⲱⲣⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ (2) ⲟⲩⲟϩ (3) ⲙ̀ⲡⲉⲛⲑⲣⲉ

Et fuit sermo Domini ad Zachariam dicens.

Hæc dicit Dominus omnipotens, dicens : Judicate judicium æquum et facite misericordiam et miserationem, unusquisque cum fratre suo.

Et violentiam nolite exercere in viduam et orphanum, et peregrinum, et pauperem. Et unusquisque non cogitet malum in

(1) Alex. αἱ πόλεις αὐτῶν κυκλόθεν; Vat. αἱ πόλεις κυκλόθεν αὐτῆς.

(2) Le manuscrit 21 offre ϣϭⲉⲛϫⲱⲣⲓ; mais la véritable leçon est ϭⲉⲛϫⲱⲣⲓ. Ce verbe, qui manque dans le dictionnaire de Lacroze, et qui demande toujours après lui la préposition ⲉ̀ϫⲉⲛ, *ad, super*, signifie *tyrannidem, violentiam exercere.* Habacuc, *c. I, v. 4,* ⲡⲓⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϥϭⲉⲛϫⲱⲣⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲓⲑⲙⲏⲓ. Michée, *II, 4,* ⲛⲁⲩϭⲉⲛϫⲱⲣⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ϩⲁⲛⲏⲓ. Malachie, *III, 5,* ⲛⲏ ⲉⲧϭⲉⲛϫⲱⲣⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲭⲏⲣⲁ. Amos, *IV, 1,* ⲛⲏ ⲉⲧϭⲉⲛϫⲱⲣⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ϩⲁⲛϩⲏⲕⲓ; *VIII, 4,* ⲉⲩϭⲉⲛϫⲱⲣⲓ ⲛ̀ϫⲉϩⲁⲛϫⲱⲣⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ϩⲁⲛϫⲱⲃ. Dans la vie de S. Macaire (man. Vat. 64, *f. 84*), ⲛ̀ⲧⲉϥϭⲉⲛϫⲱⲣⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ. Dans le martyre de S. Pisoura (man. Vat. 60, *fol. 10*), ⲕⲁⲛ ⲁⲣⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲁⲓ ϭⲉⲛϫⲱⲣⲓ ϥⲛⲁϣϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛ̀ϩⲗⲓ ⲁⲛ.

(3) ⲙ̀ⲡⲉⲛ répond au *ne* des Latins. Il s'emploie pour la première et la troisième personne de l'impératif, comme ⲙ̀ⲡⲉⲣ pour la seconde. Dans les actes de S. Didyme (man. Vat. 68, *fol. 254*), ⲙ̀ⲡⲉⲛⲑⲣⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲡⲁⲓⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱⲟⲩ. Dans un fragment de la traduction Copte de l'Histoire Lausiaque (man. Vat. 64, *fol. 177*), ⲙ̀ⲡⲉⲛⲑⲣⲉϥϫⲟⲥ. Dans la vie de S. Théodore (manuscrit 69, *fol. 2*), ⲙ̀ⲡⲉⲛⲑⲣⲉⲛϣⲱⲡⲓ. Dans l'éloge de S. Macrobe (man. Vat. 58, *fol. 106*), ⲙ̀ⲡⲉⲛⲑⲣⲟⲩϭⲓϭⲣⲟⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲓ. Dans les actes de S. Magistrien (man. Vat. 58, *fol. 8*), ⲙ̀ⲡⲉⲛⲑⲣⲉ ϩⲁⲛϩⲉⲣⲉⲥⲓⲥ ϣⲱⲡⲓ. (*V.* aussi Zacharie, *VIII, 17.*)

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

cordibus vestris adversùs fratrem suum.

(1) ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲙⲉⲩⲓ ⲉ̀ⲟⲩⲕⲁⲕⲓⲁ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛϩⲏⲧ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉϥⲥⲟⲛ.

Et immorigeri fuerunt, ad attendendum, et tergum verterunt, insipientes. Et aggravaverunt aures suas ad non audiendum.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲉⲣⲁⲧⲑⲱⲧ ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲉ̀ⲑⲣⲟⲩϯϩⲑⲏⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲫⲱⲛϩ ⲛ̀ⲧⲟⲩϭⲓⲥⲓ ⲉⲩⲟⲓ (2) ⲛ̀ⲁⲧϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲑⲣⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁϣϫ ϩⲣⲟϣ ⲉ̀ϣⲧⲉⲙⲥⲱⲧⲉⲙ.

Et constituerunt cor suum in incredulitate, ut non exaudirent legem meam et verba quæ dixit Dominus omnipotens in spiritu suo, per manus prophetarum qui anteà. Et fuit ira magna à Domino omnipotente.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲑⲱϣ ⲙ̀ⲡⲟⲩϩⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲑⲛⲁϩϯ ⲉ̀ϣⲧⲉⲙⲑⲣⲟⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲡⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲧⲟⲩ (3) ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲛ̀ⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲧϩⲓⲧϩⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ϫⲱⲛⲧ (4) ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ.

Et fiet, sicut locutus est et non exaudierunt eum, ità clamabunt, et non exaudiam eos, dicit Dominus omnipotens.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̈ϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲱϥ (5) ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲉ̀ⲩⲉ̀ⲱϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲁⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲡⲉϫⲉ (6) ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ.

Et ejiciam eos ad gentes quas non cognoverunt, et peribit terra post eos, èx ambulante et revertente (i. e. destituetur ambulante.....), et posuerunt terram eximiam in perniciem.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ϩⲓⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲏ ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲡⲟⲩⲥⲟⲩⲱⲛⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲉϥⲉ̀ⲧⲁⲕⲟ ⲥⲁⲙⲉⲛϩⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲫⲏ ⲉⲑⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲫⲏ ⲉⲧⲧⲁⲥⲑⲟ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲑⲱϣ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲁϩⲓ ⲉϥⲥⲱⲧⲡ ⲉ̀ⲡⲧⲁⲕⲟ.

(1) Grec, *νῶτον παραφρονοῦντα.*

(2) Grec, *Καὶ κακίαν ἕκαστος τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ μὴ μνησικακείτω ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν.*

(3) Le grec porte *ὡς ἐξαπέστειλε.*

(4) Le man. Alex. a *ὁρμὴ*; Vat. *ὀργή.*

(5) *Αὐτοῦ* manque dans le man. Vat.

(6) *Αὐτῶν* manque *ib.*

CAP. VIII.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ·

Et fuit sermo Domini omnipotentis dicens.

Ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲁⲓⲭⲟϩ ⲉ̀ⲓⲗⲏⲙ ⲛⲉⲙ ⲥⲓⲱⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲭⲟϩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲭⲟϩ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ϫⲱⲛⲧ·

Hæc dicit Dominus omnipotens : Zelatus sum Jerusalem et Sion zelo magno, et zelatus sum eam irâ magnâ.

Ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ϫⲉ (1) ⲉⲓⲉ̀ⲧⲁⲥⲑⲟ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲥⲓⲱⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲓⲗⲏⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲓⲗⲏⲙ ϫⲉ ϯⲃⲁⲕⲓ ⲙ̀ⲙⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲧⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉⲑⲩ·

Hæc dicit Dominus : Convertar ad Sion, et habitabo in medio Jerusalem. Et Jerusalem vocabitur urbs vera, et mons Domini omnipotentis, mons sanctus.

Ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲉⲧⲓ ⲉⲩⲉ̀ϩⲉⲙⲥⲓ (2) ⲛ̀ϫⲉϩⲁⲛϧⲉⲗⲗⲟⲓ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛϧⲉⲗⲗⲱ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲡⲗⲁⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲗⲏⲙ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϣⲃⲱⲧ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥϫⲓϫ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁϣⲁⲓ (3) ⲛ̀ⲧⲉϩⲁⲛⲉ̀ϩⲟⲟⲩ·

Hæc dicit Dominus omnipotens : Adhuc sedebunt senes et anus in plateis Jerusalem, unusquisque habens baçulum suum in manu suâ, præ multitudine dierum.

Ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲡⲗⲁⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉϯⲃⲁⲕⲓ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟϩ ⲛ̀ϩⲁⲛⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲁⲗⲱⲟⲩⲓ ⲛ̀ϩⲱⲟⲩⲧ ⲛⲉⲙ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲁⲗⲱⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲥϩⲓⲙⲓ ⲉⲩⲥⲱⲃⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲥⲡⲗⲁⲧⲓⲁ·

Et plateæ urbis replebuntur puerulis et puellulis ludentibus in plateis ejus.

Ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲓⲥ-

Hæc dicit Dominus omnipotens : si impossibile erit coram

(1) Le man. Alex. ajoute ϩ̀.

(2) Les manuscrits lisent ⲉⲩ.

(3) Je crois qu'il faut lire ⲛ̀ⲧⲉⲛ. Voyez la note sur le chapitre 11, v. 4.

reliquiis hujus populi in diebus istis, numquid et impossibile erit coram me, dicit Dominus omnipotens.

Hæc dicit Dominus omnipotens : Ecce ego eripiam populum meum de terrâ orientis, et de terrâ occidentis.

Et introducam eos, et habitare faciam eos in medio Jerusalem; et erunt mihi in populum, et ego ero eis in Deum, in veritate et justitiâ.

13.

Hæc dicit Dominus omnipotens : Roborentur manus vestræ, qui auditis in diebus istis verba mea ex ore prophetarum, ex quo die fundata est domus Domini omnipotentis, et ex quo ædificatum est templum.

Quia ante hos dies merces hominum non erit eis in satietatem, et merces jumentorum non erit.

ϫⲉ (1) ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩ ⲙⲉⲧⲁⲧϫⲟⲙ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲙ̀ⲑⲟ ⲙ̀ⲡⲥⲱϫⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ⲗⲁⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙⲏ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧϫⲟⲙ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲙ̀ⲑⲟ ϩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ·

Ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲛⲟϩⲉⲙ ⲙ̀ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲙⲁⲛ̀ϣⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲙⲁⲛ̀ϩⲱⲧⲡ·

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ⲟⲗⲟⲩ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ⲑⲣⲟⲩϣⲱⲡⲓ (2) ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲓⲗⲏⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛⲏⲓ ⲉⲩⲗⲁⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲉⲓⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛⲱⲟⲩ ⲉⲩⲛⲟⲩϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ·

Ⲓ̅Ⲅ̅

Ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲉⲙⲛⲟⲙϯ ⲛ̀ϫⲉⲛⲉⲧⲉⲛϫⲓϫ ⲛⲏ ⲉⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓ (3) ⲉϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲛⲁⲥⲁϫⲓ (4) ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩϩⲓⲥⲉⲛϯ ⲙ̀ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲛⲉⲙ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁⲩⲕⲱⲧ ⲉ̀ⲡⲓⲉⲣⲫⲉⲓ·

Ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϧⲁϫⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲫⲃⲉⲭⲉ̀ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲛⲱⲟⲩ ⲁⲛ ⲉⲩⲥⲓ (5) ⲟⲩⲟϩ

(1) Le man. Alex. a *δίοτι εἰ*.
(2) Le grec porte *κατασκηνώσω*.
(3) Man. 2, ⲛⲁ.
(4) Le grec a *τοὺς λόγους τούτους*.
(5) Grec, *εἰς ὄνησιν*.

ⲫⲃⲉⲭⲉ

ⲫⲃⲉⲭⲉ ⲛ̀ⲛⲓⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲛⲉϥϣⲱⲡⲓ (1) ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲫⲏ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲛⲛⲉϩⲓⲣⲏⲛⲏ ϣⲱⲡⲓ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲟϫϩⲉϫ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲟⲩⲱⲣⲡ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲉϥϣⲫⲏⲣ·

Et egredienti et intranti, pax non erit ei, ex afflictione, et mittam omnes homines, unumquemque adversùs proximum suum.

Ⲟⲩⲟϩ (2) ϯⲛⲁⲓⲣⲓ ⲁⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉϣⲟⲣⲡ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲱϫⲡ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲁⲗⲁⲟⲥ (3) ⲡⲉϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ·

Et non faciam juxta dies priores, reliquiis populi mei, dicit Dominus omnipotens.

Ⲁⲗⲗⲁ ϯⲛⲁⲟⲩⲱⲛϩ ⲛ̀ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϯⲃⲱ ⲛ̀ⲁⲗⲟⲗⲓ ⲛⲁϯ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲟⲩⲧⲁϩ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲉϥⲉ̀ϯ ⲛ̀ⲛⲉϥⲟⲩⲧⲁϩ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲫⲉ ⲉⲥⲉ̀ϯ ⲛ̀ⲧⲉⲥⲓⲱϯ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲑⲣⲉ ⲛⲓⲥⲱϫⲡ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲁⲗⲁⲟⲥ (4) ⲉⲣⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲛ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ·

Sed pacem ostendam. Vitis dabit fructum suum, et terra dabit fructus suos, et cœlum dabit rorem suum; et reliquias populi mei possidere faciam hæc omnia.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲛⲁⲣⲉⲧⲉⲛϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲁϩⲟⲩⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲛⲉⲙ ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲓ̅ⲥ̅ⲗ̅ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ϯⲛⲁⲛⲁϩⲉⲙⲑⲏⲛⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲙⲟⲩ ϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲟⲩⲟϩ ϫⲉⲙⲛⲟⲙϯ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛϫⲓϫ·

Et erit, sicut eratis in maledictione inter gentes, domus Juda, et domus Israel, ita salvabo vos et eritis in benedictione. Confortamini et roboramini in manibus vestris.

Ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲓⲙⲉⲩⲓ ⲉ̀ⲧϩⲉⲙⲕⲉⲑⲏⲛⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉ ⲛⲉⲧⲉⲛⲓⲟϯ ϯϫⲱⲛⲧ ⲛⲏⲓ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ·

Quia hæc dicit Dominus omnipotens: Sicut in animo habuî vos affligere, dum patres vestri me ad iram provocarent, dicit Dominus omnipotens.

(1) Man. Vat. οὐχ' ὑπάρξει ; Alex. οὐχ' ὑπάρχει.

(2) Le grec a νῦν.

(3) Le grec porte τοῦ λαοῦ τούτου. Peut-être faut-il lire dans le copte ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁⲓⲗⲁⲟⲥ.

(4) Le man. Alex. a, comme ici, τοῦ λαοῦ μου. Le man. Vat., après μου, ajoute τούτου.

Et non me pœnituit, ita conversus sum, et in animo habui in diebus istis, benefacere Jerusalem et domui Juda. Confortamini.

Ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲓⲟⲩⲉⲙϩⲑⲏⲓ Ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁⲓⲧⲁⲥⲑⲟ (1) ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲙⲉⲩⲓ ⲛ̀ϩⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓ ⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲉⲣ ⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲛⲉⲙ Ⲓⲗⲏⲙ ⲛⲉⲙ ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲇⲁ ϫⲉⲙⲛⲟⲙϯ.

Et hi sunt sermones quos facietis. Loquimini veritatem, unusquisque proximo suo, et judicium pacificum judicate in portis vestris.

Ⲟⲁⲟϩ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲁⲓⲧⲟⲩ ⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲑⲙⲏⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥϣⲫⲏⲣ (2) ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩϩⲁⲡ ⲛ̀ϩⲓⲣⲏⲛⲓⲕⲟⲛ (3) ⲙⲁϩⲁⲡ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲡⲩⲗⲏ.

Et unusquisque vestrûm ne cogitet malum in cordibus vestris adversùs vos invicem, et ne diligatis jusjurandum falsum, dicit Dominus omnipotens.

Ⲟⲩⲟϩ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲑⲣⲉϥⲙⲉⲩⲓ ⲉ̀ⲟⲩⲕⲁⲕⲓⲁ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛϩⲏⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ (4) ⲉ̀ⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲙⲉⲛⲣⲉ (5) ⲟⲩⲁⲛⲁϣ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ (6) ⲡⲉϫⲉ Ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ.

14.

ⲒⲆ̅

Et fuit sermo Domini omnipotentis ad me, dicens.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲠⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϣⲱⲡⲓ ϩⲁⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ.

Hæc dicit Dominus omnipotens : Jejunium quarti, et jejunium quinti, et jejunium septimi, et jejunium decimi, erunt domui Juda in gaudium, et lætitiam, et festivitates bonas; et gaudebitis, et veritatem et pacem diligetis.

Ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲠⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ϯⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲇ̅ ⲛⲉⲙ ϯⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲉ̅ ⲛⲉⲙ ϯⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲍ̅ ⲛⲉⲙ ϯⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲓ̅ ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲉⲩⲣⲁϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ (7) ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ϣⲁⲓ ⲉ̀ⲛⲁⲛⲉⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲉ̀ⲟⲩⲛⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲉ̀ⲙⲉⲛⲣⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛⲉⲙ ϯϩⲓⲣⲏⲛⲏ.

(1) Le grec a παραπέπαγμαι.

(2) Le man. Vat. ajoute ἀλήθειαν, qui n'est pas dans le man. Alex.

(3) C'est ainsi que lit le man. Vat.; le man. Alex. a δίκαιον.

(4) Grec, ἕκαστος τὴν κακίαν τοῦ πλησίον αὐτοῦ μὴ λογίζεσθε ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν.

(5) Le man. 2 a ⲙ̀ⲡⲉⲛ.

(6) Le gr. ajoute διότι πάντα ταῦτα ἐμίσησα.

(7) Εἰς manque dans le man. Vat.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

ⲒⲈ

Ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲉⲧⲓ ⲉⲩⲉ̀ⲓ ⲛ̀ϫⲉϩⲁⲛⲗⲁⲟⲥ ⲉⲩⲟϣ (1) ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲑⲱⲟⲩϯ ⲛ̀ϫⲉⲛⲏⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲉ̄ ⲙ̀ⲃⲁⲕⲓ·

Ⲟⲩⲟϩ (2) ⲉⲩⲉ̀ⲓ ⲉ̀ⲟⲩⲃⲁⲕⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉⲛϣⲉⲛⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ (3) ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲕⲱϯ ⲛ̀ⲥⲁⲡϩⲟ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϯⲛⲁⲙⲟϣⲓ ϩⲱ·

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲓ ⲛ̀ϫⲉϩⲁⲛⲗⲁⲟⲥ ⲉⲩⲟϣ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲙⲏϣ ⲛ̀ⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲩⲉ̀ⲕⲱϯ ⲛ̀ⲥⲁⲡϩⲟ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲱⲣ ϧⲉⲛ ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲛⲉⲙ ⲉ̀ⲧⲱⲃϩ ⲙ̀ⲡϩⲟ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅·

Ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲁⲩϣⲁⲛ ⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛ̀ϫⲉⲓ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ (4) ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲩⲉ̀ⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲓϣⲧⲁϯ ⲛ̀ⲟⲩϩⲃⲱⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲉⲛⲛⲁⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲁⲕ ϫⲉ ⲁⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ϫⲉ ⲫϯ ⲭⲏ (5) ⲛⲉⲙⲱⲧⲉⲛ·

15.

Hæc dicit Dominus omnipotens : Adhuc venient populi multi, et convenient habitantes in quinque civitatibus.

Et venient in civitatem unam, dicentes : Eamus, ut deprecemur Dominum, et quæramus faciem Domini omnipotentis. Ambulabo quoque.

Et venient populi multi, et gentes plurimæ, ad quærendam faciem Domini omnipotentis in Jerusalem, et ad deprecandam faciem Domini.

Hæc dicit Dominus omnipotens : In diebus istis, si apprehenderint decem homines ex omnibus populis (linguis) gentium, apprehendent fimbriam vestimenti hominis Judæi, dicentes : Ambulabimus tecum, quia audivimus quòd Deus sit vobiscum.

(1) Le grec ajoute ces mots, qui ne sont pas dans le copte, *καὶ κατοικοῦντες πόλεις πολλάς*.

(2) Ces deux mots ne sont pas dans le grec.

(3) Le grec porte *λιτανεῦσαι τὸ πρόσωπον κυρίου*.

(4) Le grec porte *ἐκ πασῶν τῶν γλωσσῶν*. Peut-être faut-il lire ⲛⲓⲗⲁⲥ, *linguarum*. Arab. من جميع لغات الأمم Le texte Hébreu offre le même sens.

(5) Le man. Vat. a, comme ici, *μεθ' ὑμῶν*; le man. Alex. *μετὰ σοῦ*.

ⲒⲊ 16 *CAP. IX.*

ARGUMENTUM sermonis Domini in terrâ Sedrak, et Damasci, sacrificium ejus. Quia respicit Dominus in homines, et omnes portas Jerusalem.

Ⲫⲗⲏⲙⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲥⲉⲇⲣⲁⲕ (1) ⲛⲉⲙ ⲇⲁⲙⲁⲥⲕⲟⲥ ⲡⲉϥϣⲟⲩϣⲱⲟⲩϣⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϥϫⲟⲩϣⲧ ⲛ̀ϫⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲩⲗⲏ (2) ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲗⲏⲙ.

Et Emath. In finibus ejus Tyrus et Sidon; quia sapuerunt multùm.

Ⲛⲉⲙ ⲏⲙⲁⲑ (3) ϧⲉⲛ ⲛⲉⲥⲑⲟϣ ⲧⲩⲣⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲧⲥⲩⲇⲱⲛ ⲉⲑⲃⲉϫⲉ ⲁⲩⲙⲉⲩⲓ ⲉ̀ϩⲁⲛϧⲉⲣⲟⲩⲱ ⲉ̀ⲙⲁϣⲱ.

Et ædificavit sibi Tyrus locum munitum; et recondidit argentum sicut terram, et collegit aurum, sicut lutum viarum.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥⲕⲱⲧ ⲛⲁⲥ (4) ⲛ̀ϫⲉⲧⲩⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲁ ⲉϥϫⲟⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥϩⲓⲟⲩⲓ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲟⲩϩⲁⲧ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲁϩⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥⲑⲟⲩⲏⲧ (5) ⲛⲟⲩⲃ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲙⲓ ⲛ̀ⲧⲉϩⲁⲛⲙⲱⲓⲧ.

Propterea possidebit eam, et deducet robur ejus ad mare; et ea consumetur igne.

Ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ⲉϥⲉ̀ⲉⲣⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲛ (6) ⲙ̀ⲙⲟⲥ (7) ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲓⲛⲓ (8) ⲛ̀ⲧⲉⲥϫⲟⲙ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲫⲓⲟⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲑⲟⲥ ⲉⲥⲉ̀ⲙⲟⲩⲛⲕ (9) ϧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲣⲱⲙ.

Videbit Ascalon et timebit; et Gaza dolebit multùm. Et Accaron, quia confusa est; et in ruina sua avertet cor suum à spe

Ⲉⲥⲉ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ϫⲉⲁⲥⲕⲁⲗⲱⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲅⲁⲍⲁ ⲉⲥⲉ̀ⲉⲣⲙ̀ⲕⲁϩ ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲉ̀ⲙⲁϣⲱ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲕⲕⲁⲣⲱⲛ ϫⲉ (10) ⲁⲥϭⲓϣⲓⲡⲓ (11) ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ⲭⲁϩⲑⲏⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲥ-

(1) Le manuscrit 2 a ⲤⲈⲆⲢⲈⲔ; le man. Alex. lit Σεδρὰκ; le Vat. Σεδρὰχ.

(2) Le grec a πάσας φυλὰς τοῦ Ἰσραήλ., Ar. على جميع اسباط اسرايبيل

(3) Man. Vat. ἐν ἡμαθ.

(4) Man. Alex. ἑαυτῇ; Vatic. αὐτῇ.

(5) Le man. 2 lit ⲐⲞⲨⲈⲦ.

(6) Le grec ajoute κύριος.

(7) Alex. κατάξει. Le man. Vat. lit πατάξει. Ar. يغرّق اموالها فى البحر

(8) Man. Vat. αὐτοὺς; Alex. αὐτήν.

(9) Man. 2, ⲈⲤ.

(10) Man. 2, ⲚⲌⲈ.

(11) Le man. Alex. a seulement ὅτι ᾐσχύνθη τῆς ἐλπίδος αὐτῆς; le man. Vat. ajoute ἐπὶ τῷ παραπτώματι αὐτῆς.

ϩⲉⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲁ ⲧⲉⲥϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲧⲁⲕⲟ ⲛ̀ϫⲉⲟⲩⲟⲩⲣⲟ (1) ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲅⲁⲍⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥⲕⲁⲗⲱⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲥϫⲱⲣϫ·

sua. Et peribit rex è Gaza; et Ascalon non habitabitur.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲉϥϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲁⲍⲱⲧⲟⲥ ⲛ̀ϫⲉϩⲁⲛⲁⲗⲗⲟⲅⲉⲛⲏⲥ (2) ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲑⲉⲃⲓⲟ ⲙ̀ⲡϣⲱϣ (3) ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲁⲗⲗⲟⲫⲩⲗⲟⲥ·

Et habitabunt in Azoto alienigenæ; et humiliabo arrogantiam Philistinorum.

Ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲱⲗⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲥⲛⲟϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩⲱⲣⲉⲃ (4) ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲛⲁϫϩⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲥⲱϫⲡ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲛⲟⲩϯ (5) ⲛ̀ϫⲉⲛⲁⲓⲕⲉⲭⲱⲟⲩⲛⲓ (6) ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲭⲓⲗⲓⲁⲣⲭⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲕⲕⲁⲣⲱⲛ ⲉⲥⲉ̀ⲉⲣ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲓⲉⲃⲟⲩⲥⲉⲟⲥ·

Et auferam sanguinem eorum ex ore eorum; et abominationes eorum è medio dentium eorum; et relinquentur Deo suo isti alienigenæ; et erunt quasi Chiliarchus, in Juda, et Accaron erit quasi Jebusæus.

Ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲥⲉⲙⲛⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲧⲁϫⲣⲟ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲡⲁⲏⲓ ⲉ̀ϣⲧⲉⲙⲑⲣⲉ ϩⲗⲓ ⲥⲓⲛⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲉ̀ϣⲧⲉⲙⲑⲣⲉ ϩⲗⲓ ⲧⲁⲥⲑⲟ ⲟⲩⲟϩ (7) ⲛ̀ⲧⲉϥⲓ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲫⲏⲉⲧϭⲱⲣⲉⲙ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ϯⲛⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲃⲁⲗ·

Et statuam domui meæ stabilitatem, ne transeat ullus per eam, nec ullus revertatur, nec procedat contra eos exactor; quia vidi nunc oculis meis.

Ⲣⲁϣⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲧϣⲉⲣⲓ ⲛ̀ⲥⲓⲱⲛ ϩⲓⲱⲓϣ ⲧϣⲉⲣⲓ ⲛ̀ⲓⲗⲏⲙ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ

Exulta valde, filia Sion; prædica, filia Jerusalem : Ecce rex

(1) Le man. Vat. a, comme ici, βασιλεὺς; le man. Alex. βασιλεία.

(2) Le man. 2 a ϩⲁⲛⲗⲟⲅⲉⲛⲏⲥ.

(3) Le mot ϣⲱϣ, signifie *arrogantia, superbia*. Voy. *c. X, v. 11.* Sophonie, *c. II, v. 10*, ⲑⲁⲓ ⲉ̀ⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧϣⲉⲃⲓⲱ ⲙ̀ⲡⲟⲩϣⲱϣ. Osée, *c. V, v. 5*, ⲉϥⲉ̀ⲑⲉⲃⲓⲟ ⲛ̀ϫⲉⲡϣⲱϣ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲗ; et *c. VII, v. 10, id.* Amos, *c. VI, v. 8*, ϯⲛⲁⲱⲣⲉⲃ ⲁⲛⲟⲕ ⲙ̀ⲡϣⲱϣ ⲧⲏⲣϥ ⲛ̀ⲓⲁⲕⲱⲃ.

(4) Le man. Vat. lit, comme ici, αὐτῶν; le man. Alex. αὐτοῦ.

(5) Le grec a ὑπολειφθήσονται καὶ οὗτοι τῷ Θεῷ ἡμῶν.

(6) Ce mot manque dans le grec.

(7) Grec, καὶ οὐ μὴ ἐπέλθῃ ἐπ' αὐτοὺς οὐκέτι ἐξελαύνων. Hebr. לֹא־יַעֲבֹר עֲלֵיהֶם עוֹד נֹגֵשׂ.

tuus venit tibi, justus et servator. Ille mansuetus est, et vectus asinâ et pullo asinæ juniore.

ⲡⲉⲟⲩⲣⲟ (1) ⲉϥⲛⲏⲟⲩ ⲛⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲑⲙⲏⲓ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲣⲉϥⲛⲟϩⲉⲙ ⲡⲉ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲟⲩⲣⲉⲙⲣⲁⲩϣ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲧⲁⲗⲏⲟⲩⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲓⲱ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲥⲏϫ ⲙ̀ⲃⲉⲣⲓ.

Et disperdet currus ex Ephraïm, et equum ex Jerusalem; et disperibit arcus bellicus, et multitudo, et pax è gentibus. Et regnabit super aquas, usque ad mare, et super flumina, exitus terræ.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϥⲱⲧϯ ⲛ̀ϩⲁⲛϩⲁⲣⲙⲁ ⲉ̀ⲃⲟⲗϦⲉⲛ ⲉⲫⲣⲉⲙ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲑⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗϦⲉⲛ ⲓⲗⲏⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϥⲱⲧϯ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉⲟⲩⲫⲓⲧϯ ⲙ̀ⲡⲟⲗⲉⲙⲓⲕⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲉ̀ⲃⲟⲗϦⲉⲛ ϩⲁⲛⲉⲑⲛⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲉⲣⲁⲣⲭⲱⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ϩⲁⲛⲙⲱⲟⲩ ϣⲁ ⲫⲓⲟⲙ ⲛⲉⲙ ⲉ̀ϫⲉⲛ ϩⲁⲛⲓⲁⲣⲱⲟⲩ ϩⲁⲛⲙⲱⲓⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ (2) ⲟⲩⲕⲁϩⲓ.

Et tu in sanguine testamenti emisisti vinctos tuos è lacu, in quo non est aqua.

Ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲑⲟⲕ Ϧⲉⲛ ⲡⲥⲛⲟϥ ⲛ̀ⲟⲩⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ (3) ⲁⲕⲟⲩⲱⲣⲡ ⲉ̀ⲃⲟⲗϦⲉⲛ (4) ⲛⲏⲉⲧⲥⲟⲛϩ ⲛ̀ⲧⲁⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗϦⲉⲛ ⲟⲩⲗⲁⲕⲕⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀Ϧⲏⲧϥ.

Sedebitis in loco munito, vincti synagogæ. Et pro unâ die incolatûs tui, duplum tibi retribuam.

Ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲉ̀ϩⲉⲙⲥⲓ (5) Ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁ (6) ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲛⲏⲉⲧⲥⲱⲛϩ ⲛ̀ⲧⲉϯⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧϣⲉⲃⲓⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲉⲕϫⲓⲛϫⲱⲓⲗⲓ ϯⲛⲁϯϣⲉⲃⲓⲱ ⲛⲁⲕ ⲉϥⲕⲏⲃ.

Quia tetendi mihi Juda in arcum; replevi Ephraïm; et filias

Ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲁⲓϭⲟⲗⲕ (7) ⲛⲏⲓ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲉⲩⲫⲓⲧϯ ⲁⲓⲙⲟϩ ⲛ̀ⲉⲫⲣⲉⲙ ⲟⲩ-

(1) Man. Alex. *βασιλεύς σου*; Vat. *βασιλεύς*.

(2) Man. 2, ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩⲕⲁϩⲓ.

(3) Le man. Vat. ajoute *σου*, qui n'est pas dans le man. Alex.

(4) Je crois qu'il faut lire ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧ.

(5) Le man. Vat. est d'accord avec le copte, il lit *καθήσεσθε*. Le man. Alex. a *καὶ θήσονται*.

(6) Le man. Alex. a, comme ici, *ὀχυρώματι*; le man. Vat. a *ὀχυρώμασι*.

(7) Grec, *ἐνέτεινά σε, Ἰούδα*.

ⲑϩ (1) ⲛⲉⲛϣⲉⲣⲓ (2) ⲛ̀ⲥⲓⲱⲛ ϯ-
ⲛⲁⲧⲟⲩⲛⲟⲥⲟⲩ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓϣⲏⲣⲓ ⲛ̀-
ⲧⲉⲛⲓⲟⲩⲉⲓⲛⲓⲛ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁϫⲟⲙ-
ϫⲉⲙ (3) ⲉ̀ⲣⲟ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲏϥⲓ
ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩⲣⲉϥϯ.

Sion suscitabo contra filios Græcorum. Et palpabo te, sicut gladium bellatoris.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡϭⲥ̅ ⲉϩ-
ⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ-
ⲟⲩⲥⲟⲑⲛⲉϥ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲉⲧⲉⲃ-
ⲣⲏϫ ⲟⲩⲟϩ ⲡϭⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ
ⲉϥⲉ̀ⲉⲣⲥⲁⲗⲡⲓⲍⲓⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ
ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲟⲛⲙⲉⲛ
ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩϫⲱⲛⲧ (4).

Et erit Dominus contra eos; et exibit sagitta, sicut fulgur; et Dominus omnipotens tubâ canet; et ambulabit in motu iræ.

Ⲡϭⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲉϥⲉ̀ⲉⲣ-
ⲛⲁϣϯ ⲛⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲙⲟⲩⲛ-
ⲕⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲑⲟⲙⲥⲟⲩ
(5) ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲱⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩⲥⲫⲉⲛ-
ⲇⲟⲛⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲥⲱ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲥⲛⲟϥ
ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲟⲩⲟϩ (6) ⲉϥⲉ̀-
ⲙⲟϩ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲙⲁⲛ̀ⲉⲣϣⲱⲟⲩϣⲓ (7)
ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲫⲩⲁⲗⲏ.

Dominus omnipotens proteget eos. Et consumet eos; et obruet eos lapidibus fundæ. Et bibent sanguinem eorum, sicut vinum; et replebit altaria eorum, sicut lagenas.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲛⲁϩⲙⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡϭⲥ̅ (8)
ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ⲙ̀ⲫ-
ⲣⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ
ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϩⲁⲛⲱⲛⲓ ⲉⲩⲟⲩⲁⲃ ⲉⲩⲉ̀-
ⲥⲕⲉⲣⲕⲉⲣ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲕⲁϩⲓ.

Et salvabit eos Dominus in die illâ, sicut oves populi sui; quia lapides sancti volventur super terram ejus.

Ϫⲉ ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲟⲩϥ ⲛⲉ
ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲛⲓⲃⲉⲛ (9) ⲛⲟⲩϥ

Quia illius est omne bonum; et illius est omne pulchrum, fru-

(1) Grec, τὰ τέκνα σου, Σιών.

(2) Lisez ϣⲏⲣⲓ.

(3) Man. 21, ϫⲉⲙϫⲟⲙ.

(4) Le grec ajoute αὐτοῦ.

(5) Le grec a καταναλώσουσι, et καταχώσουσι. Peut-être faut-il lire de même ici ⲉⲩⲉ̀ au lieu de ⲉϥⲉ̀, dans les deux verbes coptes.

(6) Grec, πλήσουσι.

(7) Le man. Vat. lit τὰς φιάλας ὡς θυσιαστήριον; le man. Al. ὡς φιάλας θυσιαστήριον.

(8) Le man. Vat. ajoute ὁ Θεὸς αὐτῶν, qui n'est pas dans le man. Alex.

(9) Le man. Vat. a, comme ici, αὐτοῦ; le man. Alex. παρ' αὐτοῦ.

mentum adolescentibus et vinum in bonum odorem virginibus.

ⲛⲉ ⲡⲓⲥⲟⲩⲟ ⲛ̀ⲛⲓϧⲉⲗϣⲓⲣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲏⲣⲡ ⲉⲩⲥⲑⲟⲓ ⲛⲟⲩϥⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ·

CAP. X.

ROGATE pluviam à Domino, in tempore ejus, primam et ultimam ; Dominus fecit phantasias, et pluviam hyemalem ; dabit unicuique eorum herbam in agro.

Ⲁⲣⲓⲉⲧⲓⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲟⲩⲛ̀ϩⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲡⲉϥⲥⲏⲟⲩ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ ⲛⲉⲙ ϧⲁⲉ̀ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲁϥⲓⲣⲓ ⲛ̀ϩⲁⲛⲫⲁⲛⲧⲁⲥⲓⲁ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲟⲩⲛ̀ϩⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲫⲣⲱ ⲉϥⲉ̀ϯ ⲙ̀ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲫⲟⲩⲁⲓ (1) ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲓⲙ ϧⲉⲛ ⲧⲕⲟⲓ·

Quia illi qui loquuntur, locuti sunt labores, et arioli locuti sunt visiones falsas, et consolabantur in vanitatibus. Propterea facti sunt sicut oves ; et perierunt; quia non erat medela.

Ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲛⲏ ⲉⲧⲉⲣⲟⲩⲱ ⲁⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϩⲁⲛϧⲓⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲣⲉϥϣⲉⲛϩⲓⲛ (2) ⲁⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϩⲁⲛϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲙⲉⲑⲛⲟⲩϫ (3) ⲛⲁⲩϯϩⲟ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲙⲉⲧⲉϥⲗⲏⲟⲩ Ⲉⲑⲃⲉⲫⲁⲓ ⲁⲩϣⲱⲡⲓ (4) ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲧⲁⲕⲟ ϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲧⲁⲗϭⲟ·

Iratus est furor meus adversùs pastores. Et non visitabo agnos. Et Dominus omnipotens visitabit gregem suum, domum Juda; et statuet eos sicut equum suum decorum in bello.

Ⲁϥϫⲱⲛⲧ ⲛ̀ϫⲉⲡⲁⲙ̀ⲃⲟⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓⲙⲁⲛⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁϫⲉⲙⲡϣⲓⲛⲓ (5) ⲛ̀ⲛⲓϩⲓⲏⲃ ⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲟ̅ⲥ̅ (6) ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲉϥⲉ̀ϫⲉⲙⲡϣⲓⲛⲓ (7) ⲙ̀ⲡⲉϥⲟϩⲓ ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲑⲁϣⲟⲩ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩϩⲑⲟ ⲛ̀ⲧⲁϥ ⲉ̀ⲛⲉⲥⲱϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ·

(1) Grec, *αὐτοῖς, ἑκάστῳ.*

(2) J'ai admis dans le texte ⲣⲉϥϣⲉⲛϩⲓⲛ, quoique les deux manuscrits portent ⲣⲉϥϣⲉⲛϩⲓ. En effet la leçon que j'ai suivie, se retrouve également dans le prophète Michée, *III, 7;* dans le lexique anonyme déjà cité ; et dans la vie de S. Macaire, man. Vat. 59, *fol. 121.*

(3) Le grec ajoute ici *καὶ τὰ ἐνύπνια ψευδῆ ἐλάλουν, et somnia falsa loquebantur.*

(4) Le grec porte *ἐξηγέρθησαν*. Arab. يتفرقون.

(5) Dans le grec il n'y a pas de négation, non plus que dans la traduction Arabe انا افتقد رعيّتى.

(6) Le man. Vat. a, comme ici, le futur *ἐπισκέψεται* ; le man. Alex. a le présent *ἐπισκέπτεται*.

(7) Le grec a *κύριος ὁ θεός.*

Ⲟⲩⲟϩ

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϫⲟⲩϣⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ (1) ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲧⲉⲧⲉϥⲫⲓϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉ̀ⲙⲃⲟⲛ ⲉϥⲉ̀ⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛ̀ϫⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧϣϭⲱⲣⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ·

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲣⲉϥϯ ⲉⲩϩⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲱⲓⲧ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲃⲱⲧⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲭⲏ (2) ⲛⲉⲙⲱⲟⲩ ⲉⲩⲉ̀ϭⲓϣⲓⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲛⲏ ⲉⲧⲧⲁⲗⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ⲛⲓϩⲑⲱⲣ·

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ϯϫⲟⲙ ⲙ̀ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ⲛⲟϩⲉⲙ ⲙ̀ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲓⲱⲥⲏⲫ Ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲑⲣⲟⲩϫⲣⲱϫ (3) ϫⲉ ⲁⲓⲙⲉⲛⲣⲓⲧⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ (4) ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲧⲁⲥⲑⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲁⲣⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ·

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲣⲉϥϯ ⲛ̀ⲧⲉⲉ̀ⲫⲣⲉⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲣⲁϣⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲟⲩϩⲏⲧ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ϫⲉⲛⲟⲩϣⲏⲣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲟⲩⲛⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲣⲁϣⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲟⲩϩⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲡϭ̅ⲥ̅·

Ϯⲛⲁϯ ⲙⲙⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏⲓⲛⲓ (5) ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁϣⲟⲡⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϯⲛⲁⲥⲟⲧⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲁϣⲁⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲛⲁⲩⲟϣ ⲡⲉ·

Et respexit ab eo. Et ex eo arcus ejus in irâ. Et ex eo egredietur omnis qui exagitat in uno loco.

Et erunt sicut bellatores conculcantes lutum in viis, in bello; et bellabunt. Quia Dominus est cum eis. Confundentur qui insident equis.

Et roborabo domum Juda; et salvabo domum Joseph; et illos habitare faciam, quia dilexi eos. Et erit quasi non aversus fuerim ab eis; quià ego sum Dominus Deus eorum, et exaudiam eos.

Et erunt sicut bellatores Ephraïm; et exultabit cor eorum, sicut in vino. Et videbunt filii eorum, et gaudebunt; et exultabit cor eorum in Domino.

Signum dabo eis; et recipiam eos, quia redimam eos; et multiplicabuntur, quia plurimi erant.

(1) Le grec ajoute καὶ ἐξ αὐτοῦ ἔταξε; le man. Vat. porte ἀπ' αὐτοῦ.

(2) C'est ainsi que lit le man. Vat.; le man. Alex. ajoute παντοκράτωρ.

(3) Je crois qu'il faut lire ϫⲱⲣϫ. *Voyez* la note sur le *ch. VII, v. 7.*

(4) Man. Alex. ἔσαι ; Vat. ἔσονται.

(5) Le man. Vat. suit le même ordre, *Σημανῶ αὐτοῖς καὶ εἰσδέξομαι αὐτοὺς διότι λυτρώσομαι αὐτούς* ; le man. Alex. lit *Σημανῶ αὐτοὺς διότι λυτρώσομαι αὐτοὺς, καὶ εἰσδέξομαι αὐτούς.*

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

Et disseminabo eos in populis. Et qui longè sunt, meî recordabuntur; et nutrient filios suos; et convertentur.

Ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁϭⲁⲓⲟⲩ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲗⲁⲟⲥ (1) ⲟⲩⲟϩ ⲛⲏ ⲉⲧϩⲟⲩⲉⲓ ⲉⲩⲉⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲟⲩⲟϩ (2) ⲉⲩⲉϣⲁⲛⲉϣ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉⲧⲁⲥⲑⲟ·

Et convertam eos de terrâ Ægypti, et recipiam eos ex Assyriis; et ducam eos de Galaad et ad Libanum; et non remanebit unus ex eis.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉⲧⲁⲥⲑⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲛⲭⲏⲙⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉϣⲟⲡⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲓⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉⲟⲗⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ (3) ⲅⲁⲗⲁⲁⲇ ⲛⲉⲙ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲛⲉⲟⲩⲁⲓ ⲥⲱϫⲡ (4) ⲉⲃⲟⲗ ⲛϧⲏⲧⲟⲩ·

Et transibunt per mare angustum; et percutient fluctus in mari et exarescent omnes profunditates fluviorum; et auferetur omnis arrogantia Assyriorum; et corona Ægypti delebitur.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉⲥⲓⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲫⲓⲟⲙ ⲉⲧϫⲏⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉϣⲁⲣⲓ ⲉϩⲁⲛϩⲱⲓⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲫⲓⲟⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉϣⲱⲟⲩⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛϫⲉⲛⲏⲉⲧϣⲏⲕ ⲛⲧⲉⲛⲓⲓⲁⲣⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉⲱⲗⲓ ⲙⲡⲓϣⲱϣ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲧⲉⲛⲓⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ϯⲃⲣⲏⲛⲓ ⲛⲧⲉⲭⲏⲙⲓ ⲉⲩⲉϥⲟⲧⲥ ⲉⲃⲟⲗ·

Et roborabo eos in Domino Deo eorum; et gloriabuntur in nomine ejus, dicit Dominus.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉϯϫⲟⲙ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅·

CAP. XI.

APERI portas tuas, Libane; et ignis devoret cedros tuas.

Ⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲛⲉⲕⲣⲱⲟⲩ ⲡⲓⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲁⲣⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲛⲛⲉⲕϣⲉⲛⲥⲓϥⲓ ⲛϫⲉⲟⲩⲭⲣⲱⲙ·

Ululet pinus. Quia cecidit

Ⲙⲁⲣⲉϥⲉϣⲗⲏⲗⲟⲩⲓ ⲉⲃⲟⲗ (5) ⲛ-

(1) Le man. Vat. a la même leçon; le man. Alex. lit ἀλλήλοις.

(2) καὶ manque dans le man. Vat.

(3) Grec, καὶ εἰς τὴν Γαλααδῖτιν καὶ εἰς τὸν Λίβανον εἰσάξω αὐτούς. Je crois qu'il faut lire ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲅⲁⲗⲁⲁⲇ.

(4) Le man. 21 lit ⲛⲥⲱⲡϫⲛ.

(5) Le verbe ⲉϣⲗⲏⲗⲟⲩⲓ, avec ou sans la particule ⲉⲃⲟⲗ, signifie *ululare, ejulare*. Osée, *VII, 14*, ⲛⲁⲩⲉϣⲗⲏⲗⲟⲩⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲟⲩⲙⲁⲛⲉⲛ-

ϫⲉⲛⲓⲧⲩⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲓ ⲁϥϩⲉⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓϣⲉⲛⲥⲓϥⲓ ϫⲉ ⲁⲩⲉⲣⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲓⲛ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲛ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲙⲁϣⲱ ⲉϣⲗⲏⲗⲟⲩⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲓϣϣⲏⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲑⲃⲁⲥⲁⲛ ϫⲉ ⲁⲩⲕⲱⲣϫ ⲉ̀ⲡⲓⲙⲁⲛ̀ϣϣⲏⲛ ⲉⲧϭⲏⲟⲩⲧ·

cedrus; quia miseri facti sunt valde optimates. Ululate quercus Basan; quia eradicatum est quercetum consitum.

Ⲡϧⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲁⲛ̀ⲉⲥⲱⲟⲩ ⲉⲩϩⲏⲃⲓ ϫⲉ ⲁⲥⲉⲣⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲓⲛ ⲛ̀ϫⲉⲧⲟⲩⲙⲉⲧⲛⲓϣϯ ⲡϧⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ϩⲁⲛⲙⲟⲩⲓ ⲉⲩϩⲉⲙϩⲉⲙ ϫⲉ ⲁϥⲉⲣⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲓⲛ ⲛ̀ϫⲉⲡϭⲓⲥⲓ (1) ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ·

Vox pastorum plangentium; quia afflicta est eorum magnitudo. Vox leonum rugientium; quia humiliata est altitudo Jordanis.

ⲓ̅ⲍ̅

17.

Ⲛⲁⲓ ⲡⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϫⲉ ⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡϧⲟⲗϧⲉⲗ·

Hæc dicit Dominus omnipotens : Pascite oves jugulationis.

Ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲁⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϫⲫⲱⲟⲩ ϧⲉⲗϧⲱⲗⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲩⲟⲩⲱⲙ ⲛ̀ϩⲑⲏⲟⲩ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲏ ⲉ̀ⲧⲁⲩϯ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲁⲩϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛ̀ϫⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲉⲣⲣⲁⲙⲁⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲟⲩⲙⲁⲛ̀ⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛⲁⲩϣⲉⲡ ⲙ̀ⲕⲁϩ ⲛ̀ϩⲗⲓ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ·

Quas jugulaverunt, qui possederunt eas. Et non pœnitebat eos. Et qui vendebant eas dicebant : Benedictus Dominus; et facti sumus divites. Et pastores earum minimè solliciti erant de eis.

Ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ϯⲛⲁϯⲁⲥⲟ ⲁⲛ ϫⲉ ⲉ̀ⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲡⲉϫⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅ (2) ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϯ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙ̀ⲡⲉϥϣⲫⲏⲣ ⲛⲉⲙ ⲧϫⲓϫ ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲣⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϭⲟⲧϭⲉⲧ ⲙ̀ⲡⲕⲁϩⲓ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲛⲁϩⲙⲟⲩ ⲁⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲟⲩϫⲓϫ·

Propterea non amplius parcam habitantibus super terram, dicit Dominus. Et ecce tradam homines unumquemque in manus proximi sui, et in manum regis sui; et concident terram; et non salvabo eos è manibus eorum.

ⲕⲟⲧ; Amos, *VIII, 3;* ⲉⲩⲉ̀ⲉϣⲗⲏⲗⲟⲩⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲥⲉⲛϯ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲉⲣⲫⲉⲓ; Martyre de S. Sarapamon, (man. Vat. 63, *fol. 174*), ⲉⲩⲉϣⲗⲏⲗⲟⲩⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

(1) Le grec a *φρύαγμα*.

(2) Le man. Alex. ajoute *παντοκράτωρ*.

Et pascam oves jugulationis ad terram Canaan. Et sumam mihi duas virgas, quarum unam vocavi pulchritudinem; alteram autem vocavi funiculum geometricum. Et pascam oves meas.

Ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡϧⲟⲗϧⲉⲗ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲭⲁⲛⲁⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁϭⲓ ⲛⲏⲓ ⲛ̀ϣⲃⲱⲧ ⲃ̅ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ (1) ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲁⲓⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲥⲁⲓ ⲡⲓⲕⲉⲟⲩⲁⲓ ⲁⲓⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϫⲉ ⲫⲛⲟϩ ⲛ̀ⲣⲱϣ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲉⲥⲱⲟⲩ·

Et disperdam tres pastores in mense uno. Et aggravabitur contra eos anima mea, etenim rugierunt adversùm eos animæ eorum.

Ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁϥⲱϯ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲓⲅ̅ ⲙ̀ⲙⲁⲛⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲁⲃⲟⲧ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϩⲣⲟϣ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲕⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲩϩⲉⲙϩⲉⲙ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ (2) ⲛ̀ϫⲉⲛⲟⲩⲯⲩⲭⲏ·

Et dixi : Non pascam vos. Quod morietur, moriatur; et quod deficiet, deficiat. Reliqui autem, unusquisque comedat carnes proximi sui.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϫⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲉⲛ ⲁⲛ ⲫⲏⲉⲑⲛⲁⲙⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉϥⲙⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉⲑⲛⲁⲙⲟⲩⲛⲕ ⲙⲁⲣⲉϥⲙⲟⲩⲛⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲥⲱϫⲡ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲟⲩⲱⲙ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲁⲣⲝ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲉϥϣⲫⲏⲣ·

Et capiam virgam pulchram; et projiciam eam, ut dissipet fœdus meum quòd inii cum omnibus populis.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ϭⲓ ⲙ̀ⲡⲓϣⲃⲱⲧ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲟⲩⲟϥ ⲉⲓⲉ̀ⲃⲉⲣⲃⲱⲣϥ ⲉ̀ⲑⲣⲉϥϫⲱⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲁⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲉⲧⲁⲓⲥⲉⲙⲛⲏⲧⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ·

Et dissipabitur in illa die; et cognoscent Chananæi oves, custoditæ, quòd sit sermo Domini.

Ⲟⲩⲟϩ (3) ⲉⲥⲉ̀ϫⲱⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲉ̀ⲙⲓ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲭⲁⲛⲁⲛⲉⲟⲥ ⲛⲓⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲣⲉϩ (4) ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲉ·

Et dicam eis : Si est bonum coràm vobis, date mihi, quam

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ϫⲟⲥ ⲛⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲓⲥϫⲉ ⲛⲁⲛⲉⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲛⲙ̀ⲑⲟ ⲙⲟⲓ ⲛⲏⲓ (5)

(1) Le man. Vat. ajoute *μὲν*.

(2) Il fant lire ⲉ̀ϫⲱⲓ, *adversùs me*.

(3) Le man. Vat. offre de même *διασκεδασθήσεται*; le man. Alex. a au pluriel *διασκεδασθήσονται*.

(4) Le man. Alex. lit *φυλασσόμενα*; le man. Vat. ajoute *μοι*.

(5) Le manuscrit Alex. a *σήσαντες*, qui manque dans le man. Vat.

ⲉ̀ⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲥⲉⲙⲛⲉ ⲡⲁⲃⲉⲭⲉ ⲓⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲁⲣⲓⲁⲡⲟⲧⲁⲍⲉⲥⲑⲉ (1) ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲥⲉⲙⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲃⲉⲭⲉ ⲗ̅ ⲛ̀ϩⲁⲧ·

statuistis, meam mercedem; si non, renuite. Et constituerunt mercedem meam triginta argenteos.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ϩⲓⲧⲟⲩ ⲉⲡⲓⲙⲁⲛ̀ⲟⲩⲱⲧϩ ⲟⲩⲟϩ ϫⲉⲙⲡϣⲓⲛⲓ (2) ϫⲉ ⲁⲛ ϥⲥⲟⲧⲡ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲓⲛ (3) ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϭⲓ ⲛ̀ϯ̅ⲗ̅ ⲛ̀ϩⲁⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϩⲓⲧⲟⲩ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲉ̀ⲡⲓⲙⲁⲛ̀ⲟⲩⲱⲧϩ·

Et dixit Dominus mihi : Projice eos in conflatorium ; et visita, an probatum sit, sicut probati sumus contra eos. Et accepi triginta argenteos, et misi eos in domum Domini, in conflatorium.

Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲃⲟⲣⲃⲉⲣ ⲙ̀ⲡⲓϣⲃⲱⲧ ⲙ̀ⲙⲁϩⲃ̅ ⲉⲧⲉ ⲡⲓⲛⲟϩ ⲛ̀ⲣⲱϣ ⲡⲉ ⲉ̀ⲡϫⲓⲛϫⲱⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲙⲁϩⲓ (4) ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲛⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲙ̀ⲡⲓⲥ̅ⲗ̅·

Et projeci secundam virgam, quæ funiculus geometricus, ad dissipandam possessionem, in medio Juda, et in medio Israel.

ⲒⲎ — 18.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲉⲧⲓ ϭⲓ ⲛⲁⲕ ⲛ̀ϩⲁⲛⲥⲕⲉⲩⲟⲥ (5) ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩⲙⲁⲛ̀ⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲁⲧⲉⲙⲓ·

Et dixit mihi Dominus : Etiam sume tibi vasa pastoris imperiti.

Ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲟⲩⲛⲟⲥ ⲟⲩⲙⲁⲛ̀ⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲫⲏⲉⲑⲛⲁⲙⲟⲩⲛⲕ ⲛ̀ⲛⲉϥϫⲉⲙⲡⲉϥϣⲓⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉⲧϫⲏⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉϥⲕⲱϯ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉⲧϧⲉⲙϧⲱⲙ ⲛ̀ⲛⲉϥⲧⲁⲗϭⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉⲧⲟⲩⲟϫⲡ (6) ⲛ̀ⲛⲉϥⲥⲟ̀ⲩⲧⲱⲛϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲁϥⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲏⲉⲧⲥⲟⲧⲡ ⲉϥⲉ̀ⲟⲩⲟⲙⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲟⲩⲕⲉⲗⲓ ⲉϥⲉ̀ⲫⲟⲛϩⲟⲩ (7).

Quia ecce ego suscitabo pastorem super terram ; quod deficiet, non visitabit, et quod dispersum, non quæret ; et quod fractum, non sanabit ; et quod integrum, non diriget. Et carnes eximiorum comedet ; et ungulas eorum pervertet.

(1) Grec, ἀπείπασθε.
(2) Man. Al. σκέψαι αὐτό ; Vat. σκέψομαι.
(3) Grec, ἐδοκιμάσθην.
(4) La leçon du manuscrit Vat. est d'accord avec celle-ci, il porte κατάσχεσιν. Le manuscrit Alex. lit τὴν διαθήκην μου.
(5) Le grec ajoute ποιμενικά.
(6) Peut-être faut-il lire ⲟⲩⲟϫ.
(7) Man. Vat. ἐκστρέψει ; Alex. ἐκλείψει.

O qui pascunt vanitates, et derelinquunt oves, gladius veniet contra brachium ejus; et contra oculum ejus dextrum. Brachium ejus exarescendo exarescet; et oculus ejus dexter cæcitate excæcabitur.

Ⲱ ⲛⲏ ⲉⲑⲙⲟⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲉⲧⲉⲫⲗⲏⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ (1) ⲉⲧⲁⲩⲭⲱ ⲛ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲓⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲟⲩⲥⲏϥⲓ ⲉⲥⲉ̀ⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲉϥϣⲱⲃϣ (2) ⲛⲉⲙ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲃⲁⲗ ⲛ̀ⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲡⲉϥϣⲱⲃϣ ϧⲉⲛ ⲟⲩϣⲱⲟⲩⲓ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲟⲩⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϥⲃⲁⲗ ⲛ̀ⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲃⲉⲗⲗⲉ ⲉϥⲉ̀ⲉⲣⲃⲉⲗⲗⲉ.

CAP. XII. Ⲓ̅Ⲑ̅ 19.

Argumentum sermonis Domini ad Israel. Dicit Dominus, extendens cœlum, et fundans terram, et formans spiritum hominis in eo.

Ⲫⲗⲏⲙⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲥⲁϫⲓ ⲙ̀Ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲓⲥ̅ⲗ̅ ϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛ̀ϫⲉⲠ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲉϥⲫⲱⲣϣ ⲛ̀ⲧⲫⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϩⲓⲥⲉⲛϯ ⲙ̀ⲡⲕⲁϩⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲙⲟⲛⲕ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲣⲱⲙⲓ (3) ⲛ̀ϧⲏⲧϥ.

Ecce pono Jerusalem, quasi vestibula commota, omnibus populis, qui circùm eam, et in Judæâ. Et erit obsidio contra Jerusalem.

Ϩⲏⲡⲡⲉ ϯⲛⲁⲭⲱ ⲛ̀Ⲓⲗⲏⲙ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲣⲱⲟⲩ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲉⲩⲕⲓⲙ ⲛ̀ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲕⲱϯ ⲉ̀ⲣⲟⲥ (4) ⲛⲉⲙ (5) ϧⲉⲛ ϯⲒⲟⲩⲇⲉⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲟⲩⲧⲁⲕⲧⲟ ⲉ̀ϫⲉⲛ Ⲓⲗⲏⲙ.

Et erit in die illa, ponam Jerusalem quasi lapidem, ab omnibus gentibus conculcatum. Omnis qui conculcabit eam, illudens illudet; et convenient adversùs eam omnes gentes terræ.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲓⲉ̀ⲭⲱ ⲛ̀Ⲓⲗⲏⲙ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲛⲓ ⲉⲩϩⲱⲙⲓ ⲉ̀ϫⲱⲥ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁϩⲱⲙⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲱⲃⲓ ⲉϥⲉ̀ⲥⲱⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲑⲱⲟⲩϯ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲥ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲕⲁϩⲓ.

In die illa, dicit Dominus omnipotens, percutiam omnem

Ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉϫⲉ Ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϯⲛⲁ-

(1) Καὶ οἱ manque dans le man. Vat.
(2) Le grec a, au pluriel, τοὺς βραχίονας.
(3) Man. Vat. ἀνθρώπου; Alex. αὐτῷ.
(4) Καὶ n'est pas dans le manuscrit du Vatican.
(5) Grec, κύκλῳ.

ϣⲁⲣⲓ ⲉ̀ϩⲑⲟ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲧⲱⲙⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏ ⲉⲧⲧⲁⲗⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧϩⲏⲧ ϯⲛⲁⲟⲩⲱⲛ ⲇⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲃⲁⲗ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓϩⲑⲱⲣ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲗⲁⲟⲥ (1) ϯⲛⲁϣⲁⲣⲓ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲃⲉⲗⲗⲉ.

equum in stupore, et insidentem ei, in dementiâ. Aperiam autem oculos meos, in domum Juda; et omnes equos populi percutiam in cæcitate.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϫⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲛⲟⲩϩⲏⲧ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲭⲓⲗⲓⲁⲣⲭⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲟⲩⲇⲁ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉⲛϫⲓⲙⲓ ⲛⲁⲛ ⲛ̀ⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ϧⲉⲛ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲡⲟⲩⲛⲟⲩϯ.

Et dicent in cordibus suis chiliarchi Juda: Inveniamus nobis habitantes in Jerusalem, in Domino omnipotenti, Deo eorum.

Ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ϯⲛⲁⲭⲱ ⲛ̀ⲛⲓⲭⲓⲗⲓⲁⲣⲭⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲟⲩⲇⲁ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲇⲁⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϣⲉ ⲛⲉⲙ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲥⲟⲩⲣⲓ (2) ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲟⲩⲱⲙ ⲛ̀ⲥⲁ ⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲛⲉⲙ ⲥⲁ ϫⲁϭⲏ ⲛ̀ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲕⲱϯ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϫⲱⲣϫ (3) ⲛ̀ϫⲉⲓⲗⲏⲙ ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲟⲥ (4).

In die illa ponam chiliarchos Juda, quasi torrem ignis in lignis, et quasi lucernam ignis in tribulis. Et comedent à dextris, et à sinistris omnes populos, qui circùm eam. Et habitabit Jerusalem seorsùm.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲛⲟϩⲉⲙ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲁⲛ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲟⲩⲇⲁ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲧⲉⲙϭⲓⲥⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲇ̅ⲁ̅ⲩ̅ⲓ̅ⲇ̅ ⲛⲉⲙ ⲡϭⲓⲥⲓ ⲛ̀ⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲓⲗⲏⲙ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲓⲟⲩⲇⲁ.

Et salvabit Dominus tabernacula Juda, sicut initio. Ne exaltetur gloriatio domûs David; et elatio habitantium in Jerusalem, adversùs Juda.

K̅ 20.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉϥⲉ̀ⲉⲣⲛⲁϣϯ ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ϭ̅ⲥ̅

Et erit in die illa, proteget Dominus habitantes in Jerusalem. Et

(1) Grec, τῶν λαῶν.
(2) Grec, ἐν καλάμῃ.
(3) Le grec ajoute ἔτι.
(4) Le manuscrit du Vatican ajoute ἐν Ἱερουσαλήμ.

Daniel et les douze petits prophètes.

qui infirmus fuerit in eis, erit in die illa sicut domus David. Domus autem David sicut domus Dei, sicut angelus Domini coram eis.

ⲛ̀ⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ Ⲓⲗⲏ̅ⲙ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ϫⲱⲃ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲏⲓ (1) ⲛ̀ⲇⲁⲩⲓⲇ ⲡⲏⲓ ⲇⲉ ⲛ̀ⲇⲁⲩⲓⲇ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲫϯ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡϭ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲙ̀ⲑⲟ.

Et erit in die illa, quæram perdere omnes gentes quæ veniunt adversùs Jerusalem.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ϯⲛⲁⲕⲱϯ ⲉ̀ϥⲱϯ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲏ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ (2) ⲉ̀ϫⲉⲛ Ⲓⲗⲏ̅ⲙ̅.

Et effundam super domum David, et habitantes in Jerusalem, spiritum gratiæ et misericordiæ. Et aspicient ad me pro eo quòd saltaverunt, et plangent super eos planctu, quasi dilectus. Et dolebunt sicut super primogenitum.

Ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁϫⲱⲱϣ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲇⲁⲩⲓⲇ (3) ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ Ⲓⲗⲏ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̀ϩⲙⲟⲧ ⲛⲉⲙ ⲙⲉⲧϣⲉⲛϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϫⲟⲩϣⲧ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ϩⲁⲣⲟⲓ ⲉ̀ⲫⲙⲁ ϫⲉ ⲁⲩϭⲟⲥϫⲉⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲛⲉϩⲡⲓ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ (4) ⲛ̀ⲟⲩⲛⲉϩⲡⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲉⲛⲣⲓⲧ (5) Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲉⲣⲙ̀ⲕⲁϩ ⲛ̀ϩⲏⲧ (6) ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ϫⲉⲛ (7) ⲟⲩϣⲁⲙⲙⲓⲥⲓ.

21. — Ⲕ̅Ⲁ̅

In die illa, multiplicabitur in Jerusalem planctus sicut planctus malogranati in campo excisi.

ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉϥⲉ̀ⲁϣⲁⲓ ϧⲉⲛ Ⲓⲗⲏ̅ⲙ̅ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲛⲉϩⲡⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲛⲉϩⲡⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲓⲁϩⲛⲉⲣⲙⲁⲛ ⲉⲩⲕⲱⲣϫ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉϣϣⲱⲧ.

(1) Ce mot n'est pas dans le grec. Le man. Vat. lit ὡς Δαυίδ, ὁ δὲ οἶκος Δαυὶδ ὡς οἶκος Θεοῦ. Le man. Alex. a seulement... ἡμέρα... ὡς οἶκος Δαυίδ, ὡς οἶκος Θεοῦ.

(2) Vat. ἐρχόμενα; Alex. ἐπερχόμενα.

(3) Man. 21, ⲛ̀ⲧⲉⲇⲁⲩⲓⲇ.

(4) Alex. αὐτοὺς; Vat. αὐτόν.

(5) Le man. Alex. a ἐπ' ἀγαπητόν; le man. Vat. ἐπ' ἀγαπητῷ. Peut-être faut-il lire ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲛⲣⲓⲧ.

(6) Le grec ajoute ὀδύνην.

(7) Au lieu de ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩ, le man. 21 a ⲛ̀ⲟⲩ.

Ⲟⲩⲟϩ

Ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲛⲉϩⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲕⲁϩⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲩⲗⲏ [ⲟⲩⲫⲩⲗⲏ (1) ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩϩⲓⲟⲙⲓ ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲱⲟⲩ] ⲧⲫⲩⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲇⲁⲩⲓⲇ ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩϩⲓⲟⲙⲓ ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲱⲟⲩ·

Et planget terra tributim. Tribus seorsim, et mulieres eorum seorsim. Tribus domûs David seorsim, et eorum mulieres seorsim.

Ⲧⲫⲩⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲅⲁⲇ (2) ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩⲕⲉϩⲓⲟⲙⲓ ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲱⲟⲩ ⲧⲫⲩⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲏⲓ ⲛ̀ⲗⲉⲩⲓ ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩⲕⲉϩⲓⲟⲙⲓ ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲱⲟⲩ ⲧⲫⲩⲗⲏ ⲛ̀ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩⲕⲉϩⲓⲟⲙⲓ ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲱⲟⲩ·

Tribus domûs Gad seorsim, et mulieres eorum seorsim. Tribus domûs Levi seorsim, et mulieres eorum seorsim. Tribus Simeon seorsim, et mulieres eorum seorsim.

Ⲛⲓⲫⲩⲗⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩⲥⲱϫⲡ ⲟⲩⲫⲩⲗⲏ ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩⲕⲉϩⲓⲟⲙⲓ ϧⲁⲣⲓϧⲁⲣⲱⲟⲩ·

Omnes tribus reliquæ, tribus seorsim, et mulieres eorum seorsim.

CAP. XIII.

Ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉϥⲟⲩⲏⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲏⲓ (3) ⲛ̀ⲇⲁⲩⲓⲇ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲓⲗⲏⲙ ⲛⲉⲙ (4) ⲡⲓⲟⲩⲱⲧⲉⲃ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲛⲟⲩϧϫ (5).

In die illâ erit omnis locus patens in domo David, et habitantibus in Jerusalem; cum transmutatione, et aspersione.

ⲔⲂ 22.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ (6)

Et erit in die illa, dicit Dominus *Sabaoth*, delebo nomina

(1) Tout ce qui est ici renfermé entre des crochets, se trouve dans le man. Alex., mais manque dans le man. Vat.

(2) Le grec porte *οἴκου Νάθαν*.

(3) Ἐν manque dans le man. Vat.

(4) Le grec a *εἰς τὴν μετακίνησιν· καὶ εἰς*.

(5) Le man. Alex. a, comme ici, *ῥαντισμόν*; le man. Vat. *χωρισμόν*. Je crois qu'il faut lire ⲛⲟⲩϫϧ. C'est ainsi que ce mot est écrit dans le dictionnaire de Lacroze, et cette leçon est d'ailleurs confirmée par plusieurs passages.

(6) Ce mot manque dans le manuscrit Alexandrin.

idolorum de terrâ; nec erit eorum memoria. Et prophetas mendaces, et spiritus immundos comburam de terrâ.

ϯⲛⲁϥⲱⲧϯ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲓ̀ⲇⲱⲗⲟⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲁ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲉⲣⲡⲟⲩⲙⲉⲩⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲛⲁ ⲛ̀ⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲛ ϯⲛⲁⲣⲟⲕϩⲟⲩ (1) ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲡⲕⲁϩⲓ.

Et erit, si vaticinatus fuerit homo iterùm, tunc dicent ei pater ejus et mater ejus, qui genuerunt eum : Non vives, quia locutus es mendacium in nomine Domini. Et vincient eum pater ejus et mater ejus, dum vaticinatur.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲁⲣⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉⲣⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲓⲛ ⲛ̀ⲕⲉⲥⲟⲡ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϫⲟⲥ ⲛⲁϥ ⲛ̀ϫⲉⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲛⲏ ⲉ̀ⲧⲁⲩϫⲫⲟϥ (2) ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲱⲛϧ ϫⲉ ⲁⲕⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲙⲉⲑⲛⲟⲩϫ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲥⲟⲛϩϥ ⲛ̀ϫⲉⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ (3) ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉϥⲉⲣⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲓⲛ.

Et erit in die illâ, confundentur prophetæ, unusquisque ex visione suâ, inter vaticinandum. Et induentur cilicio è pellibus confecto; pro eo quòd locuti sunt mendacium.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉⲩⲉ̀ϭⲓϣⲓⲡⲓ (4) ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲧⲉϥϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲟⲩⲉⲣⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲓⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϯϩⲓⲱⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲟⲕ (5) ⲉ̀ⲙϥⲱⲓ ⲉ̀ⲫⲙⲁ ϫⲉ ⲁⲩϫⲉ ⲙⲉⲑⲛⲟⲩϫ.

Et dicet : Ego propheta non sum, quia homo genuit me à juventute meâ.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϫⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁⲛ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ (6) ⲟⲩⲏⲓ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧⲁϥϫⲫⲟⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲧⲁⲙⲉⲧⲁⲗⲟⲩ.

Et dicam ei : Quid sunt hæc vulnera, quæ in medio manuum tuarum ? Et dicet : Hæc sunt qui-

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉ̀ϫⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲣϧⲟⲧ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲛⲉⲕϫⲓϫ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϫⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲏ

(1) Le grec porte ἐξαρῶ.

(2) Le man. Alex. ajoute ἐν τῷ προφητεύειν αὐτόν; ce qui n'est pas dans le man. Vat.

(3) Le grec ajoute οἱ γεννήσαντες αὐτόν.

(4) Les deux manuscrits lisent ⲉⲩⲉ̀ϭⲓⲡⲓ; ce qui est visiblement une faute.

(5) Le man. 2 a ⲤⲰⲒⲔ.

(6) Le man. Alex. offre la même leçon ἄνθρωπος ἐγέννησέ με; mais le man. Vat. lit ἄνθρωπος ἐργαζόμενος τὴν γῆν ἐγώ εἰμι, ὅτι ἄνθρωπος ἐγέννησέ με....

ⲉⲧⲁⲓϭⲓⲉⲣϧⲟⲧ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲙⲉⲛⲣⲓⲧ.

Ⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ⲧⲥⲏϥⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲁⲙⲁⲛⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ (1) ⲛⲉⲙ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉϥⲣⲉⲙⲃⲁⲕⲓ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϣⲁⲣⲓ ⲉ̀ⲡⲓⲙⲁⲛⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲁⲩⲟϩ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲱⲣ (2) ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲁϫⲓϫ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓⲙⲁⲛⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ (3).

bus vulneratus sum, in domo dilecti mei.

Surge, gladie, adversùs pastorem meum, et adversùs cives ejus, dicit Dominus omnipotens. Percute pastorem; et dispergantur oves. Et inmittam manum meam in pastores.

ⲔⲄ̅ — 23.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ (4) ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲩⲉ̀ϥⲱⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉⲧⲟⲓ (5) ⲥⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟⲩⲛⲕ ⲡⲓⲧⲉⲣⲉⲅ̅ ⲇⲉ ⲛⲁⲥⲱϫⲡ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ.

Et erit in die illâ, dicit Dominus, in universâ terrâ, disperdentur duæ partes, et deficient. Tertia pars autem remanebit in eâ.

Ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲟⲩⲣⲉ ⲡⲓⲧⲉⲣⲉⲅ̅ ⲥⲓⲛⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲣⲱⲙ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲫⲁⲥⲟⲩ (6) ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲓϩⲁⲧ ⲉ̀ϣⲁⲩⲫⲁⲥϥ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲉⲣⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲓⲛⲟⲩⲃ ⲉ̀ϣⲁⲩⲉⲣⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲉϥⲉ̀ⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁϫⲟⲥ ϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲉϥⲉ̀ϫⲟⲥ ϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲛⲟⲩϯ.

Et tertiam transire faciam per ignem; et eos igne explorabo, sicut argentum quod exploratur; et eos probabo, sicut aurum quod probatur. Et ille invocabit nomen meum; et ego exaudiam eum; et dicam: Hic est populus meus. Et ille dicet: Dominus *est* Deus meus.

(1) Le man. Alex. est d'accord avec le copte: seulement il lit *ἄνδρα πολίτην*, au lieu du pluriel; mais le man. Vat. porte *τοὺς ποιμένας μου, ϗ ἐπὶ ἄνδρα πολίτην μου*.

(2) Man. Alex. *διασκορπισθήσονται*; Vat. *ἐκσπάσατε*.

(3) Man. 21, ⲧⲟⲩⲓ.

(4) Le man. Alex. a, comme ici, *ποιμένας*; le man. Vat. *μικρούς*.

(5) Le man. Alex. porte *ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ*; le man. Vat. *ἐν πάσῃ τῇ γῇ*; le copte réunit les deux leçons.

(6) Man. 2, ⲫⲟⲥⲟⲩ.

ⲔⲬ CAP. XIV.

Ecce veniunt dies, dicit Dominus; et dividentur spolia tua in te.

ϩⲏⲡⲡⲉ ⲥⲉⲛⲏⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉϩⲁⲛⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ (1) ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲫⲱϣ ⲛ̀ⲛⲉϣⲱⲗ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏϯ.

Et congregabo omnes gentes in bellum adversus Jerusalem: Et urbs expugnabitur; diripientur domus, stuprabuntur mulieres. Et egredietur pars dimidia urbis in captivitate. Reliqui autem populi mei non disperdentur ex urbe.

Ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲑⲱⲟⲩϯ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉ̀ⲡⲓⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲉ̀ϫⲉⲛ Ⲓⲗⲏⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϭⲓ ⲛ̀ϯⲃⲁⲕⲓ ⲉⲩⲉ̀ϩⲱⲗⲉⲙ ⲛ̀ⲛⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϭⲱϧⲉⲙ ⲛ̀ⲛⲓϩⲓⲟⲙⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉⲧⲫⲁϣⲓ ⲛ̀ϯⲃⲁⲕⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ ⲛⲓⲥⲱϫⲡ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩϥⲟⲧⲟⲩ (2) ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ϯⲃⲁⲕⲓ.

Et egredietur Dominus, et exterminabit in gentibus istis, sicut die pugnæ suæ in die belli.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϥⲱϯ (3) ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲉ̀ϩⲟⲟⲩ (4) ⲛ̀ⲧⲉⲡⲉϥϯ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ.

Et stabunt in pedibus suis in die illa, super montem Olivarum, qui est in conspectu Jerusalem, ad orientem; scindetur mons Olivarum: illius pars dimidia ad orientem, et pars dimidia ejus ad mare, rupturâ maximâ. Et inclinabit pars dimidia montis, ad aquilonem; et ejus pars dimidia, ad austrum.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ (5) ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲟⲩϭⲁⲗⲁⲩϫ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓϫⲱⲓⲧ [ⲫⲏ ⲉⲧⲭⲏ (6) ⲙ̀ⲡⲉⲙ̀ⲑⲟ ⲛ̀Ⲓⲗⲏⲙ ⲥⲁⲡⲉⲓⲉⲃⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲫⲱⲣϫ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓϫⲱⲓⲧ] ⲧⲉϥⲫⲁϣⲓ ⲉ̀ⲡⲓⲙⲁⲛ̀ϣⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉϥⲫⲁϣⲓ (7) ⲉ̀ⲡⲥⲁ ⲙ̀ⲫⲓⲟⲙ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲙ̀ⲫⲱⲣϫ ⲉ̀ⲙⲁϣⲱ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ⲣⲓⲕⲓ ⲛ̀ϫⲉⲧⲫⲁϣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲡⲥⲁ (8) ⲙ̀ⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉϥⲫⲁϣⲓ ⲉ̀ⲡⲥⲁ ⲙ̀ⲫⲣⲏⲥ.

(1) Le grec a τȣ̃ κυρίȣ.

(2) Man. 21, ϥⲱⲧⲟⲩ.

(3) Le grec a παρατάξεται ἐν.

(4) Man. Vat. ἡμέρα; Alex. ἡμέραι.

(5) Le grec a στήσονται οἱ πόδες αὐτȣ̃.

(6) Tout ce qui est renfermé entre des crochets, manque dans le man. Alex., mais se trouve dans le man. du Vat.

(7) Ces mots τὸ ἥμισυ αὐτȣ̃, qui se trouvent dans le man. Alex., manquent dans le man. Vat.

(8) Les deux man. lisent ⲉⲧⲥⲁⲡⲉⲙϩⲓⲧ; ce qui est une faute.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲣ ⲛ̀ϫⲉϯϧⲉⲗⲗⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲁⲧⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ⲧⲱⲙⲓ ⲛ̀ϫⲉϯϧⲉⲗⲗⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲧⲱⲟⲩ ϣⲁ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ (1) ⲉⲓⲁⲥⲟⲗ (2) ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲥϣⲱⲣ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ (3) ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲙⲟⲛⲙⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ (4) ⲛ̀ⲧⲉⲟⲍⲓⲁⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲛⲟⲩϯ ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ (5) ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉⲙⲁϥ·

Et obturabitur vallis montium meorum ; et adhærebit vallis montium, usque ad Jassol, sicut obturata est in die motûs, in die Oziæ regis Juda. Et veniet Dominus Deus meus, et omnes angeli ejus cum eo.

ⲔⲈ

25.

Ϧⲉⲛ (6) ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲛⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲟⲩⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲟⲩϫⲁϥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲱϫⲉⲃ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ (7) ⲟⲩⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ·

In die illa non erit lux : frigus et glacies erunt in die una.

Ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ (8) ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲉ̀ϩⲟⲟⲩ (9) ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲩⲉ̀ϫⲱⲣϩ ⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉ ⲫⲟⲩⲱⲓⲛⲓ (10) ϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲫⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲟⲩϩⲓ·

Et illa dies nota Domino ; et non dies, neque nox ; et erit lux in horâ vesperæ.

Ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉϥⲉ̀ⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉⲟⲩⲙⲱⲟⲩ ⲉϥⲟⲛϧ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲧⲉϥⲫⲁϣⲓ ⲉ̀ⲫⲓⲟⲙ ⲛ̀ϩⲟⲩⲓⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉϥⲕⲉⲫⲁϣⲓ ⲉ̀ⲫⲓⲟⲙ ⲛ̀ϧⲁⲉ̀ (11) ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ϧⲉⲛ ⲡϣⲱⲙ ⲛⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲏⲛϣⲱⲙ (12).

Et in die illa exibit aqua viva ex Jerusalem : illius pars dimidia ad mare primum, et pars dimidia ad mare ultimum. Et sic erit in æstate et vere.

(1) Man. Alex. Ἀσαὴλ ; Vat. Ἰασόδ.
(2) Les mots καὶ ἐμφραχθήσεται manquent dans le man. Alex. : ils sont dans le man. Vat.
(3) Le grec a ἐν ταῖς ἡμέραις.
(4) Grec, ἐν ἡμέραις.
(5) Grec, καὶ πάντες οἱ ἅγιοι.
(6) Le man. Vat. ajoute ici καὶ ἔσται.
(7) Le grec a ἔσται μία ἡμέρα.
(8) Le man. 21 ajoute ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ.
(9) Man. 21, ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ϩⲟⲟⲩ, il faut lire ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲉ̀ϩⲟⲟⲩ.
(10) Le man. Vat. a, comme ici, καί.
(11) Manuscrit 2, ϧⲁⲓⲉ̀.
(12) Telle est la leçon du man. Vat. ἔαρι ; le man. Alex. lit ἄρα.

Et erit Dominus in regem super universam terram : in die illa erit dominus qui unus est.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲩ-ⲟⲩⲣⲟ (1) ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲉ̀ⲟⲩⲁⲓ ⲡⲉ (2).

Ambiens universam terram, et desertum, à Gabel usque ad Remmon, ad austrum Jerusalem. Rama manebit in loco, à porta Benjamin, usque ad portam primam, ad portam angulorum, et ad turrim Anameël, ad torcularia regis.

Ⲉϥⲕⲱϯ ⲉ̀ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲉⲙ ⲡϣⲁϥⲉ ⲓⲥϫⲉⲛ Ⲅⲁⲃⲉⲗ (3) ϣⲁ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲣⲉⲙⲙⲱⲛ ⲥⲁⲫⲣⲏⲥ ⲛ̀ⲓⲗⲏⲙ ⲣⲁⲙⲁ ⲛⲁⲥϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁ ⲓⲥϫⲉⲛ ϯⲡⲩⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲉⲃⲉⲛⲓⲁⲙⲓⲛ ϣⲁ ϯⲡⲩⲗⲏ (4) ⲛ̀ϩⲟⲩⲓϯ ϣⲁ ϯⲡⲩⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲗⲁⲕϩ ⲛⲉⲙ ϣⲁ ⲡⲓⲡⲩⲣⲅⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲁⲛⲁⲙⲉⲏⲗ ϣⲁ ⲛⲓϩⲣⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲟⲩⲣⲟ·

Habitabunt in ea ; et non erit ampliùs anathema : et habitabit Jerusalem cum fiducia.

Ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ (5) ⲛ̀ϧⲏⲧⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲉⲥϣⲱⲡⲓ ϫⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲛⲁⲑⲉⲙⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲓⲗⲏⲙ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲑⲱⲧ ⲛ̀ϩⲏⲧ·.

Et hæc erit ruina, quâ abscindet Dominus omnes populos qui pugnarunt adversùs Jerusalem. Tabescent carnes eorum, stantium super pedes suos. Et oculi eorum effluent ex locis suis ; et lingua eorum tabescet in ore eorum.

Ⲟⲩⲟϩ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓϩⲉⲓ ⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁϫⲉⲙϫ ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϯϧⲱⲕ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲓⲗⲏⲙ ⲉⲩⲉ̀ⲃⲱⲗ (6) ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉⲛⲟⲩⲥⲁⲣⲝ ⲉⲩⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲟⲩϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲟⲩⲃⲁⲗ ⲉⲩⲉ̀ϥⲟⲣϥⲉⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲟⲩⲗⲁⲥ ⲉϥⲉ̀ⲃⲱⲗ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲣⲱⲟⲩ·

Et erit in die illa magnus stupor a Domino super eos. Et apprehendet unusquisque manum proximi sui ; et implicabitur ma-

Ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ϫⲉⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲧⲱⲙⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲁⲙⲟⲛⲓ (7) ⲛ̀ϫⲉⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ

(1) Les deux man. lisent ⲉⲩⲟⲩⲟⲩⲣⲟ.

(2) Le copiste a passé ces mots, qui sont dans le grec, ϗ τὸ ὄνομα αὐτῦ ἕν.

(3) Man. Alex. Γαβεὲ ; Vat. Γαβὲ.

(4) Le man. Vat. ajoute ἕ πύλου τῆς πύλης ; le man. Alex. a seulement τῆς πύλης.

(5) Man. 2, ⲛ̀ϩⲣⲏⲓ.

(6) Man. 21, ⲃⲟⲗ.

(7) Le man. Alex. a le singulier ; le man. Vat. a le pluriel.

ⲛ̀ⲧϫⲓϫ ⲙ̀ⲡⲉϥϣϥⲏⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ⲙⲟⲩⲗϫ ⲛ̀ϫⲉⲧⲉϥϫⲓϫ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧϫⲓϫ ⲙ̀ⲡⲉϥϣⲫⲏⲣ.

...nus ejus ad manum amici ejus.

Ⲟⲩⲟϥ ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲉϥⲉ̀ϯ ϧⲉⲛ ⲓⲗⲏⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲑⲱⲟⲩϯ ⲛ̀ⲧϫⲟⲙ ⲛ̀ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲕⲱϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲟⲩⲛⲟⲩⲃ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲁⲧ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϭⲓϩⲃⲱⲥ ⲉ̀ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲁϣⲁⲓ ⲉ̀ⲙⲁϣⲱ.

Et Juda pugnabit in Jerusalem: Et congregabit robur omnium populorum, qui circùm eum, aurum et argentum, et vestimentum, in multitudinem maximam.

Ⲟⲩⲟϩ (1) ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓϩⲉⲓ ⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲛⲓϩⲑⲱⲣ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲧⲉⲙⲑⲁⲙ (2) ⲛⲉⲙ ⲛⲓϭⲁⲙⲁⲩⲗ (3) ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲏ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲛⲓⲡⲁⲣⲉⲙⲃⲟⲗⲏ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲁϩⲉⲓ (4).

Et hæc erit ruina equis, et mulis, et camelis, et jumentis omnibus, quæ in istis castris, sicut ruina mea.

ⲔⲊ

26.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛⲏ ⲉⲑⲛⲁⲥⲱϫⲡ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩⲓ̀ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲓⲗⲏⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲓ̀ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲙⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉ̀ⲟⲩⲱϣⲧ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲛⲉⲙ ⲉ̀ⲉⲣϣⲁⲓ ⲛ̀ϯⲥⲕⲩⲛⲏⲡⲟⲅⲓⲁ.

Et erit, qui remanebunt ex omnibus his gentibus, quæ exierunt adversùs Jerusalem, et ascendent quotannis ad adorandum regem, Dominum omnipotentem, et ad celebrandam festivitatem tabernaculorum.

Ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛⲏ ⲉⲧⲉⲛ̀ⲥⲉⲛⲁⲓ̀ ⲁⲛ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ (5) ⲉ̀ⲓⲗⲏⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲩⲗⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲕⲁϩⲓ ⲉ̀ⲟⲩⲱϣⲧ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓⲕⲉⲭⲱⲟⲩⲛⲓ (6) ⲉⲩⲉ̀ⲧⲟⲩϩⲱⲟⲩ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲏ.

Et erit, qui non ascendent ad Jerusalem ex omnibus tribubus terræ, ad adorandum regem, Dominum omnipotentem, tunc illi alienigenæ adjungentur istis.

Ⲉϣⲱⲡ ⲇⲉ ⲁⲥϣⲧⲉⲙⲓ̀ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ ⲛ̀ϫⲉϯⲫⲩⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲉⲭⲏⲙⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲥ-

Si autem non ascenderit tribus Ægypti, et non eò venerit,

(1) Καὶ n'est pas dans le man. Alex.

(2) Le grec ajoute καὶ τῶν ὄνων.

(3) Man. 21, ϭⲁⲙⲉⲩⲗⲓ.

(4) Il faut lire ⲡⲁⲓϩⲉⲓ. Le grec porte κατὰ τὴν πτῶσιν ταύτην juxta hanc ruinam.

(5) Le man. Alex. ajoute ἐκεῖ, qui n'est pas dans le man. Vat.

(6) Le mot ⲕⲉⲭⲱⲟⲩⲛⲓ manque dans le grec, ici et dans le verset suivant.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

erit super istos alienigenas ruina, quâ percutiet dominus omnes gentes, quæ non ascendunt ad celebrandam festivitatem tabernaculorum.

Et hoc est peccatum Ægypti, et peccatum omnium gentium, quæ non ascendent ad celebrandam festivitatem tabernaculorum.

In die illa, quod super frænum equi, erit sanctum Domino omnipotenti. Et erunt lebetes qui in domo Domini quasi lagenæ, in conspectu altaris.

Et erit omnis lebes qui in Jerusalem, et Juda, sanctus Domino omnipotenti. Et venient

ϣⲧⲉⲙⲓ ⲉ̀ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ (1) ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲁⲓⲕⲉⲭⲱⲙⲟⲩⲛⲓ ⲛ̀ϫⲉⲡⲓϩⲉⲓ ⲫⲏ (2) ⲉⲧⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁϣⲁⲣⲓ ⲉ̀ⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛⲏ ⲉⲧⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲁⲓ̀ ⲁⲛ ⲉ̀ⲡϣⲁⲓ (3) ⲉ̀ⲉⲣϣⲁⲓ ⲉ̀ⲡϣⲁⲓ ⲛ̀ϯⲥⲕⲩⲛⲟⲡⲩⲅⲓⲁ (4)⁘

Ⲟⲩⲟϩ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ (5) ⲫⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ⲭⲏⲙⲓ ⲛⲉⲙ ⲫⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲏ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲛⲥⲉⲛⲁⲓ ⲁⲛ ⲉ̀ⲡϣⲁⲓ (6) ⲉ̀ⲉⲣϣⲁⲓ ⲉ̀ⲙⲡϣⲁⲓ ⲛ̀ϯⲥⲕⲩⲛⲟⲡⲩⲅⲓⲁ⁘

Ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ⲫⲏ ⲉⲧϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲭⲁⲗⲓⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓϩⲑⲟ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ⲙ̀ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲛⲓⲗⲉⲃⲏⲥ ⲛⲏ ⲉⲧ (7) ϧⲉⲛ ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲩⲟⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲫⲩⲗⲏ (8) ⲙ̀ⲡⲉⲙ̀ⲑⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁⲛ̀ⲉⲣϣⲱⲟⲩϣⲓ⁘

Ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉⲗⲉⲃⲏⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲛⲉⲙ ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ⲙ̀ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ

(1) Καὶ n'est pas dans le man. Alex.

(2) Man. 21, ⲫⲁⲓ.

(3) Lisez ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ.

(4) Ce mot ⲥⲕⲩⲛⲟⲡⲩⲅⲓⲁ est le mot Grec *σκηνοπηγία*. Les mots Grecs adoptés par les Coptes, sont souvent défigurés par une orthographe vicieuse. Les voyelles *υ*, *η*, *ι*, sont employées indifféremment l'une pour l'autre. Il en est de même de la voyelle *ε* et de la diphthongue *αι*, &c. Ces fautes, qui se rencontrent aussi dans les manuscrits Grecs, sont sur-tout fréquentes dans le manuscrit Alexandrin (*Voyez* Grabe, *Prolegomen. in T. I vet. Testam.* cap. 1, par. 6; Woide, *Notitia cod. Alex. ed. Spohn, pag. 30*). Elles doivent être attribuées, non pas, comme l'a cru M. Woide, à une mauvaise prononciation, particulière aux Égyptiens, mais à la prononciation adoptée généralement chez les Grecs modernes, et dans laquelle les voyelles *η*, *υ*, et les diphtongues *ει*, *οι*, ont absolument le son de l'*ι*; la diphtongue *αι*, celui de l'*ε*, &c.

(5) Le man. Alex. a, comme ici, *ἔστιν*; man. Vat. *ἔσται*.

(6) Quoique les deux manuscrits aient ⲉ̀ⲡϣⲁⲓ, je crois qu'il faut lire ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ, aussi bien ici que dans le verset précédent. En effet, dans ces deux endroits, le grec porte *ἀναβῆ*.

(7) Man. Alex. *οἱ λέβητες οἱ ἐν*; Vat. *οἱ λέβητες ἐν*.

(8) Lisez ⲫⲩⲁⲗⲏ.

ⲟⲩⲟϩ

ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲓ ⲛ̄ϫⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲉⲣϣⲟⲩϣⲱⲟⲩϣⲓ ⲉⲩⲉ̀ϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲫⲩⲥⲓ (5) ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ.

Ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲉⲭⲁⲛⲁⲛⲉⲟⲥ ϣⲱⲡⲓ ϫⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲟ̄ⲥ̄ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲙ̀ⲙⲁⲩ.

omnes sacrificantes, et capient ex eis, et coquent in eis.

Et nòn erit ampliùs Chananæus in domo Domini omnipotentis, in die illa.

DANIEL ET LES DOUZE PETITS PROPHÈTES.

(5) Il faut lire ⲫⲟⲥⲓ, quoique les deux manuscrits aient l'autre leçon.

NOTICE

Du Manuscrit Arabe n.° 239 de la Bibliothèque impériale, contenant un Traité sur l'orthographe primitive de l'Alcoran, intitulé

كتاب المقنع في معرفة خط مصاحف الامصار التي جمعت في زمن عثمن بن عفان (*)

Par ABOU-AMROU OTHMAN *ben*-SAÏD *ben*-OTHMAN *Mokri*, c'est-à-dire, *Lecteur.*

Par A. I. SILVESTRE DE SACY.

ENTRE les diverses sciences dont l'Alcoran est l'objet, il y en a une qui est connue sous le nom de علم خط المصحف ou علم رسم المصحف *science de l'orthographe de l'Alcoran.* Cette science a pour objet spécial l'observation de certaines règles orthographiques, que les premiers compagnons du prophète convinrent de suivre dans les copies de l'Alcoran, lorsque Zeïd ben-Thabet le recueillit en un volume, par l'ordre d'Abou-Becr, et lorsque, dans la suite, sous le khalifat d'Othman, le même Zeïd en fit

(*) *Kitab almokni fi marifat khatt masahif alamsar allati djomiat fi zeman Othman ben Affan.*

une copie authentique destinée à servir d'original et de modèle unique pour toutes celles qui seroient faites à l'avenir.

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

« La science de l'orthographe de l'Alcoran, dit Hadji-Khalfa, « a pour objet d'écrire ce livre conformément à l'orthographe qui » fut adoptée du consentement des compagnons du prophète, » lorsqu'on recueillit l'Alcoran en un volume, suivant le choix » fait par Zeïd ben-Thabet. Cette science se nomme aussi *la* » *méthode des premiers Musulmans*. Le poëme nommé *Akila* ou » *Raïyya*, dont l'auteur est Schatébi, traite de cette science (1). »

Man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 733.

Comme je me suis étendu ailleurs sur cette matière, il me suffira de rappeler ici que, dans ce premier exemplaire de l'Alcoran, écrit par Zeïd ben-Thabet, il n'y avoit ni points diacritiques, ni points-voyelles, ni aucun des signes orthographiques qui furent inventés dans la suite pour fixer la prononciation et faciliter la lecture; tels que le *hamza*, le *teschdid*, &c. Les règles orthographiques que l'on suivit alors par rapport aux *élif* de prolongation, à la conservation, la permutation ou la suppression des lettres اوي, nommées par les Arabes *lettres infirmes*, à la suppression de l'*élif hamzé* dans certains cas, ou à sa conversion en *waw* ou en *ya*, et autres choses du même genre, n'étoient pas toujours conformes à celles qui furent ensuite fixées par les grammairiens et consacrées par l'usage. Certains mots même étoient écrits d'une manière anomale, et qui s'éloignoit de l'analogie grammaticale. A mesure que l'on inventa les points diacritiques, les points-voyelles et les autres signes orthographiques, on les introduisit avec plus ou moins de réserve dans les exemplaires de l'Alcoran, nonobstant l'opposition de quelques docteurs. De même aussi, quand les règles de la grammaire et de l'orthographe furent fixées, et l'écriture devenue d'un usage plus commun, on dut naturellement se conformer en transcrivant l'Alcoran à l'orthographe reçue, et faire disparoître les anomalies qui choquoient les règles admises. Cette licence cependant, qui est presque générale aujourd'hui, ne s'introduisit que peu à peu. Les docteurs les plus

Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. L, p. 327 et suiv.

(1) علم خط المصحف على ما اصطلح عليه الصحابة عند جمع القران الكريم على ما اختاره زيد بن ثابت رضه ويسمى الاصطلاح السلف ايضا وفيه العقيلة الرايية للشاطبي

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

estimés regardèrent une pareille innovation comme un attentat contre la sainteté de l'Alcoran, et imitant en cela la conduite des Juifs, par rapport au texte de leurs livres sacrés, ils soutinrent que l'on devoit conserver dans les copies de l'Alcoran, la forme extérieure et l'orthographe de celle d'Othman. C'est ce qui fait dire à Hadji-Khalfa, que « l'on regardoit comme une loi traditionnelle l'obligation de ne point s'écarter de l'orthographe primitive, et que l'on s'y conformoit généralement ; » et il cite le grammairien Abd-allah ben-Djafar surnommé *Durustowaïh*, qui, dans l'ouvrage intitulé *Traité des écrivains*, dit : « Il y a deux sortes d'écritures où l'on ne suit pas l'analogie : celle de l'Alcoran, parce que la manière d'écrire ce livre est réglée par une loi traditionnelle, et celle de la poésie [scandée], parce que dans celle-ci l'on écrit tout ce que l'on prononce, et l'on retranche, en écrivant, tout ce que l'on supprime dans la prononciation (1). »

Man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 733.

Pour maintenir dans les copies que l'on faisoit journellement de l'Alcoran, cette orthographe primitive, et opposer un frein à la licence des copistes, quelques docteurs composèrent des ouvrages où ils rangèrent sous différentes rubriques tout ce qui concernoit l'orthographe de ce livre, et sous chaque règle ils rappelèrent tous les mots épars dans les diverses surates ou chapitres, où cette règle devoit être observée. Ce travail, assez semblable à la Masore des Juifs, mais fait avec plus de méthode, a exercé la patience, je n'ose dire les talens, d'un assez grand nombre de grammairiens, et a produit plus d'ouvrages qu'on ne l'imagineroit au premier abord.

L'observation rigoureuse de la loi dont nous venons de parler, en assujettissant toutes les copies de l'Alcoran à n'être pour ainsi dire que des *fac simile* de la copie d'Othman, auroit privé et les lecteurs de ce livre sacré, et les étudians, des secours inventés par les grammairiens, pour faciliter la lecture et l'intelligence des livres Arabes. On eut donc recours à un moyen propre à

(1) كان اتباع خط المصحف سنة لا تخالف قال ابن درستويه فى كتاب الكتاب خطان لا يقاسان خط المصحف لانه سنة وخط العروض لانه يثبت فيه ما اثبته اللفظ ويسقط عنه ما اسقطه

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

concilier ces avantages précieux, avec la loi dont on n'osoit s'écarter. On employa des encres de diverses couleurs, rouge, jaune, verte et bleue, pour écrire tout ce qui étoit étranger à la copie primitive, et l'encre noire fut réservée exclusivement pour le texte de cette copie (1). Si l'analogie grammaticale exigeoit que l'on ajoutât au milieu, au commencement ou à la fin d'un mot, une lettre qui étoit omise dans la copie d'Othman, on l'ajouta effectivement, mais on la traça avec de l'encre rouge. On voit encore aujourd'hui un assez grand nombre d'Alcorans écrits suivant cette méthode, qui paroît avoir été suivie plus exactement et s'être conservée plus long-temps en Afrique et en Espagne qu'en Asie.

La manière primitive d'écrire l'Alcoran, sans points-voyelles et sans points diacritiques, devoit nécessairement produire avec le temps deux sortes de variantes, les unes par rapport aux voyelles, les autres par rapport aux consonnes. Ces deux sortes de variantes peuvent être d'une grande importance; car elles ont une influence nécessaire sur le sens. Les plus célèbres lecteurs de l'Alcoran étant divisés sur la manière de lire un grand nombre de mots, et chacun d'eux ayant transmis à ses disciples la prononciation qu'il avoit adoptée, ces variantes se sont conservées, et la connoissance de ces diverses leçons forme encore une branche de l'étude de l'Alcoran. Plusieurs auteurs ont recueilli ces variantes, et elles se trouvent quelquefois réunies avec les traités sur l'orthographe de l'Alcoran.

Parmi les manuscrits Arabes de la Bibliothèque impériale, il y en a plusieurs qui sont relatifs à la science dont je viens de parler. Mon intention étant de les faire connoître, je commence par le *Mokanna* ou plutôt *Mokni*, ouvrage qui, à raison de la grande autorité dont il a joui, mérite d'occuper le premier rang parmi les livres de cette classe.

L'auteur de cet ouvrage est un célèbre docteur d'Espagne, nommé *Abou-Amrou Othman ben-Saïd ben-Othman* ابو عمرو عثمان بن سعيد بن عثمان et surnommé *Mokri* المقري ou *lecteur*,

(1) Il faut excepter les points diacritiques, qui, à ce qu'il paroit, furent admis plus tard dans l'Alcoran, et écrits en encre noire.

LE MOKRI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

parce que sa profession étoit celle de lecteur de l'Alcoran ; *Omawi* الاموي parce qu'il étoit affranchi d'un prince de la maison royale des enfans d'*Omayya*, et *Dani* الداني parce qu'il faisoit sa résidence à Dénia. Il étoit né à Cordoue, et mourut à Dénia en l'année 444 (1052-3). On le surnommoit, comme on le voit dans Dhéhébi et dans Casiri, *Ebn-alsaïrafi* ابن الصيرفي ce qui pourroit faire soupçonner qu'outre les traités relatifs à la manière de lire et d'écrire l'Alcoran, que nous avons de lui, il avoit aussi composé une Histoire d'Espagne, citée par le même Casiri comme l'ouvrage d'*Ebn-alsaïrafi ;* mais ce dernier doit être un écrivain différent d'Abou-Amrou Othman, puisqu'il parle d'un certain Moumel, premier ministre d'un roi de Grenade, mort en 492 (1098-9), et qu'il dit qu'au temps où il écrivoit on voyoit encore à Grenade plusieurs monumens publics, ouvrages de ce Moumel ; ce qui ne peut convenir à notre auteur, mort en 444.

Biblioth. Ar. Hisp. Escur. t. I, p. 504 ; t. II, pag. 110, 138, 145.

Ibid. tom. II, p. 96.

Suivant ce que Dhéhébi nous apprend, dans son Histoire des lecteurs de l'Alcoran, Abou-Amrou Othman étoit né en 371 (981-2); il commença à étudier en 386 (996), vint à Kaïrowan en 397 (1006-7), passa de là en Égypte, fit le pélerinage de la Mecque, et vint ensuite en Espagne, en l'année 399 (1008-9): il habita successivement Saragosse, Cordoue et Dénia, et se fixa en 417 (1026-7) dans cette dernière ville, où il demeura jusqu'à sa mort. On lui attribue jusqu'à cent vingt ouvrages.

Man. Ar. de la Bibl. imp. n.° 742, fol. 116, recto.

Abou-Amrou Othman a composé plusieurs écrits relatifs à la
1. lecture de l'Alcoran : l'un, intitulé كتاب التيسير في القراآت السبع *Traité destiné à faciliter la connoissance des sept manières de lire l'Alcoran*, se trouve dans la bibliothèque de l'Escurial : Hadji-Khalfa, qui en parle dans son Dictionnaire bibliographique, nous apprend que ce traité a été commenté par plusieurs auteurs.
2. Un autre ouvrage d'Abou-Amrou Othman est indiqué par le même bibliographe, sous le titre de اقتصار في رسم المصحف *Traité abrégé de la manière d'écrire l'Alcoran.* Je soupçonne que c'est celui qui se trouve dans la bibliothèque de l'université de Leyde,

Biblioth. Ar. Hisp. t. I, pag. 504 et 505.

Catal. Biblio. publ. univers. Lugd. Bat. pag. 413, n.° 105.

sous le titre de مرسوم المصحف, et qui, autant que je puis en juger par un très-court *specimen* qui m'a été envoyé, est différent du *Mokni*, dont je vais parler. Enfin, l'ouvrage le plus célèbre de notre auteur, et celui qui fait proprement le sujet de cette notice, est intitulé كتاب المقنع في معرفة خط مصاحف الامصار التي جمعت في زمن عثمان بن عفان c'est-à-dire, *le Livre qui donne une connoissance suffisante de la manière dont étoient écrits les exemplaires des villes capitales, qui furent rédigés du temps d'Othman fils d'Affan* : mais on le nomme ordinairement en un seul mot المقنع. Ce titre est commun à plusieurs livres composés sur divers sujets, comme on le voit dans Hadji-Khalfa. J'avois cru d'abord que l'on devoit prononcer ce mot مُقَنَّع *Mokanna*, de même que dans les cas où il est employé comme surnom ou sobriquet, et où il signifie *l'homme qui a la tête couverte d'un voile, ou d'un casque de fer*. C'est aussi ce qu'a pensé l'auteur de la notice qui se trouve en tête de notre manuscrit, et qui est imprimée dans le catalogue ; on y lit : *opus inscriptum Ketab al-Mokannaa, id est, liber auro incrustatus*. J'ai suivi cette prononciation dans mon mémoire sur l'origine et les anciens monumens de la littérature parmi les Arabes, où j'ai eu souvent occasion de parler de cet ouvrage. Mais j'ai reconnu depuis que c'est une faute, et qu'il faut prononcer مُقْنِع *Mokni*, c'est-à-dire, *qui satisfait, suffisant*, et je trouve effectivement la prononciation de ce mot ainsi déterminée dans la préface du commentaire d'Alem-eddin Abou'lhasan Ali ben-Mohammed Sakhawi, sur le poëme *Akila* de Schatébi.

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN. 3.

Abulf. Annal. Mosl. tom. II, p. 45 et 638.

Catal. Cod. manuscr. bibl. reg. t. I, p. 125.

Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. L, p. 247 et suiv.

Man. Ar. de S.-Germ.-des-Prés, n.° 282, fol. 3 verso.

Le manuscrit dont je donne ici la notice, est d'une bonne main, et écrit avec soin; mais il y est survenu quelques lacunes, qui ont été réparées par une mauvaise main, et il y manque encore plusieurs pages. Les parties restituées sont les quatre premiers feuillets, et les feuillets 27, 28, 29, 30, 31 et 32.

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

Abou-Amrou Othman rend compte, dans sa préface, du but qu'il s'est proposé, en ces termes :

Fol. 1, verso. « Mon dessein est de consigner dans ce livre ce que j'ai appris de mes maîtres, et les traditions qui m'ont été transmises, » relativement aux règles observées dans les exemplaires de l'Alcoran qui étoient entre les mains des habitans des principales » villes, de la Mecque, de Médine, de Cufa, de Basra, de Damas et autres capitales, règles dont on étoit convenu anciennement, et sur l'observation desquelles les divers manuscrits tantôt étoient d'accord, et tantôt présentoient des différences. Je » rapporterai donc ce que j'ai appris à ce sujet, et ce qui me » paroît le mieux fondé, tant en ce qui concerne l'exemplaire » original écrit pour Othman ben-Affan, qu'en ce qui a rapport » aux copies faites d'après celui-là, qui furent envoyées à Cufa, » à Basra, et en Syrie. Je diviserai le tout par chapitres, et je » subdiviserai les chapitres en différens paragraphes, sans m'arrêter à rendre raison de chaque chose, ni entrer dans aucun » détail explicatif, afin qu'on retienne plus aisément par cœur ce » que je dirai, et que l'usage en soit plus commode à tous ceux » qui desireront s'en instruire, principalement aux personnes qui » se destinent à la profession de lecteurs de l'Alcoran, et aux » copistes de ce livre, qui, ayant négligé cette étude et ne s'en » étant point occupés, se seront contentés jusqu'ici de suivre leurs » préjugés et leurs opinions particulières. Je commencerai par » exposer ce que j'ai appris touchant l'histoire de ces anciens » exemplaires, et la manière dont l'Alcoran y a été recueilli ; » car ce sont-là des prolégomènes indispensables. »

Le premier chapitre est consacré, comme l'annoncent les derniers mots de la préface, à rapporter diverses traditions, par lesquelles on apprend quel est celui qui a le premier formé un recueil de l'Alcoran, par qui ce livre a été pour la première fois réuni *entre deux ais,* quels sont ceux d'entre les compagnons du prophète, qui l'ont mis par écrit, combien il en a été fait de copies, en quel lieu chaque copie a été envoyée, et qu'est-ce qui a donné occasion à tout cela.

Tout ce chapitre ne contient, à très-peu de chose près, que les mêmes faits qui se trouvent dans l'extrait que j'ai donné, dans

le

le mémoire déjà cité, du poëme *Akila* et du commentaire de Sakhawi. Je ne m'y arrêterai donc point; j'observerai seulement que chacune des traditions historiques rapportées ici, est accompagnée de sa filiation, c'est-à-dire, de la succession des docteurs qui se la sont transmise, depuis les compagnons immédiats du prophète, jusqu'à notre auteur. En voici un exemple : « Voici » ce que m'a raconté le lecteur Abou'lkasem Khalaf fils d'Ibra- » him fils de Mohammed, lorsque j'étudiois sous lui ; il me di- » soit : Ahmed fils de Mohammed, de la Mecque, m'a rapporté » qu'Ali fils d'Abd-alaziz lui avoit rapporté que Kasem fils de » Sélam lui avoit rapporté que Motalleb fils de Ziad lui avoit » raconté ce qui suit, comme le tenant de Sédi, lequel le tenoit » d'Abd-Djéber ; il disoit : c'est Abou-Becr qui a le premier » réuni l'Alcoran entre deux ais (1). »

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

Fol. 2, recto.

Après ce premier chapitre, l'auteur entre réellement en matière. Je vais donner une idée du contenu des divers chapitres, en en rapportant les titres.

Des *élif* supprimés et de ceux qui sont écrits. Exemple : الصلحت pour الصالحات. *Fol. 3, verso.*

Des *ya* supprimés, et à la place desquels on se contente du *kesra* qui les précède. Exemple : إِخْشَوْنِ pour إِخْشَوْنِي. *Fol. 16, verso.*

Des *waw* supprimés, soit parce que l'on se contente du *dhamma* qui les précède, soit dans d'autres circonstances. Exemple : يَدْعُ pour يَدْعُو. *Fol. 19, verso.*

Des *élif* écrits, soit pour le sens, soit seulement pour la prononciation ; comme dans الظُّنُونَا pour الظُّنُونَ et مِصْرًا pour مِصْرَ. *Fol. 21, verso.*

Des *ya* écrits dans les anciens Alcorans, quand ils forment *Fol. 26, recto.*

(1) حدثنى ابو القسم خلف بن ابرهيم بن محمد المقرى قراءة منى عليه قال نا احمد بن محمد المكى قال نا على بن عبد العزيز قال (نا) القسم بن سلام قال نا المطلب بن زياد عن السدى عن عبد جبر قال اول من جمع القران بين لوحين ابو بكر رضى الله عنه

Le monogramme نا est, comme je l'ai observé ailleurs, une abréviation de حدثنا.

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

la troisième lettre radicale, ou le pronom affixe de la première personne, comme dans يَأْتِي et آخْشَوْنِي.

Fol. 27, recto. Des *ya* paragogiques ou superflus, qui se trouvoient écrits dans les anciens Alcorans, comme مِنْ تِلْقَاىِٔ نَفْسِي au lieu de مِنْ تِلْقَآءِ نَفْسِي.

Fol. 28, recto. Des cas où deux *ya* se trouvant de suite, l'un est supprimé, ou bien tous les deux sont conservés. Exemple : نَبِيِّينَ en conservant les deux *ya*, et en en supprimant un نَبِيِّنَ.

Fol. 29, verso. Du *ya* substitué au *hamza*, pour adoucir la prononciation, comme أَيِنْ et أَيِذَا au lieu de أَإِنْ et أَإِذَا.

Fol. 30, verso. Du *waw* paragogique, comme dans شُعَرَآؤُا - سَأُورِيكُمْ - أُولَيِكَ pour شُعَرَآءُ - سَأُرِيكُمْ - أُلَيِكَ.

Ibid. Du *waw* substitué à l'*élif*. Exemple : صَلَوٰةٌ.

Fol. 31, verso. Du *waw* substitué au *hamza*, comme تَفْتَؤُا pour تَفْتَأُ.

Fol. 33, verso. Des règles suivies par rapport au *hamza*, soit lorsqu'il est mu, soit lorsqu'il est quiescent.

Fol. 36, recto. Des mots dans lesquels le *ya* final après un *fatha*, est écrit par un *ya*, comme مَوْتَى, ou par un *élif*, comme دُنْيَا.

Fol. 38, recto. Des mots dans lesquels le *waw* final quiescent, après un *fatha*, est remplacé par un *ya*, comme ضُحَى, au lieu d'être remplacé par un *élif*, comme عَلَا.

Fol. 38, verso. Des cas où de deux *lam* consécutifs, l'un est supprimé, comme

dans ٱلَّتِي, et de ceux où tous les deux sont conservés, comme dans آللَّاعِنُونَ.

Des cas dans lesquels on fait contraction de deux mots en un seul, comme مِمَّا pour مِنْ مَا, ou bien l'on omet cette contraction. *Fol. 39, recto.*

Ce chapitre contient des observations particulières sur plusieurs mots écrits d'une manière qui s'éloigne de l'orthographe ordinaire, comme فَمَالِ pour فَمَا لِي et رَحْمَتْ - نِعْمَتِ - كَلِمَتْ pour رَحْمَةٌ - نِعْمَةٌ - كَلِمَةٌ &c.

Observations sur l'orthographe de plusieurs mots qui pourroient s'écrire de différentes manières, mais à l'égard desquels tous les anciens exemplaires et les copistes de Médine, Basra, Cufa, Damas et Bagdad sont d'accord. *Fol. 47, verso.*

Des mots sur lesquels il y a partage entre les copistes des différentes villes, par rapport à certaines lettres que les uns écrivent et les autres omettent, comme إِبْرَاهِيمَ ou إِبْرَاهَمَ. *Fol. 52, verso.*

Des mots sur l'orthographe desquels il y a un accord parfait entre tous les copistes de l'Irak. *Fol. 57, recto.*

Des mots sur lesquels il y a partage entre les exemplaires du Hedjaz, de l'Irak et de la Syrie, non pas par rapport à l'orthographe, mais relativement à des variantes d'un autre genre, comme une conjonction وَ, admise par les uns et omise par les autres, ou une différence dans les cas, comme قَلِيلًا, suivant d'autres قَلِيلٌ, ou dans la forme du verbe, le genre, la personne, &c. *Fol. 58, verso.*

Cette espèce de variantes est la seule qui ait quelque importance pour le sens.

Abou-Amrou termine ce chapitre, qui est le dernier de l'ouvrage, par quelques réflexions sur toutes ces variantes et sur leur origine.

D'abord il observe que, dans tous les cas où il y a quelque *Fol. 66, recto.*

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

diversité entre les Alcorans des différens pays, on ne doit admettre dans chaque pays que les leçons autorisées par une tradition authentique, leçons que l'on est fondé à regarder comme appartenant réellement aux exemplaires originaux du pays dont il s'agit; mais qu'on ne doit pas, comme l'ont fait quelques docteurs, confondre dans un même exemplaire, des leçons de divers pays, introduire, par exemple, dans un Alcoran, à Basra, une leçon qui est particulière aux exemplaires de Médine, parce que de là il résulte des éditions mixtes qui ne représentent plus aucun des exemplaires primitifs.

Fol. 67, recto. Ensuite il se demande d'où peut provenir cette variété d'orthographe entre les divers exemplaires, dont les uns présentent des lettres qui sont omises dans les autres, et voici ce qu'il répond à cette question.

Quand Othman fit faire les exemplaires originaux, pour les rendre uniformes, et qu'il accorda au dialecte de Koreïsch la préférence sur tous les autres qui n'avoient pas la même autorité, son but, en cela, fut l'avantage du peuple et l'intérêt des Musulmans. Il ne doutoit point que ces diverses leçons ne fussent toutes révélées, et que le prophète n'eût réellement entendu le même mot avec et sans les lettres dont la présence ou l'absence forme ces variantes. Cependant il ne pouvoit pas conserver les diverses leçons concurremment, à moins d'écrire le même mot deux fois de suite ; expédient qui auroit défiguré le texte, et y auroit introduit des erreurs grossières, dont il ne pouvoit méconnoître le danger : il aima donc mieux conserver les diverses leçons, en mettant dans un exemplaire la lettre qui étoit l'objet de la variante, et l'omettant dans un autre. Par ce moyen, il conservoit parmi les Musulmans chaque mot, de la même manière qu'il avoit été révélé de Dieu et entendu par le prophète. Voilà la véritable origine des variantes qui se trouvent entre les exemplaires primitifs des divers pays.

Abou-Amrou, comme l'on voit, veut que toutes les diverses leçons aient une origine également divine, et méritent le même respect ; et il ne fait pas attention que la conduite qu'il prête à Othman est directement contraire à l'intention de ce khalife, dont l'unique but étoit de réduire toutes les copies de l'Alcoran

à la plus entière uniformité, et de supprimer toutes les variétés de leçons, à cause des divisions qu'elles pouvoient exciter, et qui commençoient déjà à naître parmi les Musulmans. Ne semble-t-il pas entendre un rabbin, étranger à toute critique, qui attribue aux écrivains sacrés eux-mêmes, toutes les variantes du texte Hébreu, connues sous le nom de *kéri* et *kétib*.

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

Abou-Amrou s'oppose ensuite (1) à lui-même une tradition, suivant laquelle Othman s'étant fait représenter les copies de l'Alcoran faites par son ordre, et y ayant trouvé des fautes d'orthographe, dit : *laissez-les ; les Arabes les réformeront ;* ou suivant d'autres, *les prononceront conformément aux règles de leur langue:* tradition d'où l'on induit que, dans la copie originale, il y avoit des fautes.

Fol. 67, verso.

Abou-Amrou attaque d'abord l'authenticité de cette tradition: il fait voir que les personnages sur l'autorité desquels elle est fondée, n'ont pas pu voir eux-mêmes Othman, et que d'ailleurs la négligence que l'on suppose ici dans Othman, est contraire à sa sagesse, à sa piété, à son zèle pour la religion, et à l'intention qui lui avoit fait entreprendre une nouvelle édition de l'Alcoran. Ensuite il s'efforce de montrer que si l'on admet cette tradition, on doit lui donner un autre sens.

Suivant lui, Othman a voulu dire que la manière dont quelques mots étoient orthographiés, pouvoit donner lieu à les mal prononcer, en sorte même que cette prononciation vicieuse produisît un contre-sens ; mais que néanmoins il ne falloit rien changer à cette orthographe, parce que les Musulmans des siècles futurs apprendroient des Arabes, par tradition, comment il falloit prononcer et entendre ces mots.

J'abrége le raisonnement de l'auteur, et je supprime l'examen d'une autre partie de la même tradition, pour passer à une autre objection.

(1) فان قال قايل فما تقول فى الخبر الذى
رويتموه عن يحيى بن يعمر وعكرمة مولى ابن
عباس عن عثمن رحمه الله ان المصاحف لما
نسخت عرضت عليه فوجد فيها حروفا من
اللحن فقال اتركوها فان العرب ستقيمها
او ستعربها بلسانها اذ ظاهره يدلّ على خطاء
فى الرسم قلت هذا الخبر عندنا لا تقوم لمثله
حجة ولا يصحّ بها دليل من جهتين

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN. *Fol. 69, recto.*

Un mot attribué à Ayéscha, femme bien-aimée du prophète, fait le sujet de cette objection (1). Hescham fils d'Orwa racontoit que son père demanda un jour à Ayéscha d'où provenoient certaines fautes contre la syntaxe de la langue Arabe, que l'on remarque dans divers passages de l'Alcoran. Ces passages sont les suivans :

1.° إِنَّ هَٰذَانِ لَسَاحِرَانِ *ceux-ci sont assurément deux magiciens.* On devoit dire هَٰذَيْنِ à l'accusatif.

2.° ٱلْمُقِيمِينَ ٱلصَّلَوٰةَ وَٱلْمُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ *ceux qui s'acquittent exactement de la prière, et qui paient la dîme.* Les deux mots مُقِيمِينَ et مُؤْتُونَ devroient être au même cas, au lieu que le premier est à l'accusatif, et le second au nominatif.

3.° إِنَّ ٱلَّذِينَ آمَنُوا وَٱلَّذِينَ هَادُوا وَٱلصَّابِئُونَ *ceux qui ont cru, ceux qui ont professé le judaïsme, et les Sabéens.* Le dernier mot, qui est au nominatif, devroit être à l'accusatif, à cause de إِنَّ.

Ayéscha répondit à Orwa : Fils de ma sœur, cela est l'ouvrage du copiste ou des copistes, qui se sont mépris en écrivant.

Abou-Amrou répond à l'induction qu'on peut tirer de ce fait, pour prouver qu'il s'étoit glissé des fautes dans les premiers exemplaires de l'Alcoran : 1.° Qu'il ne s'agit pas d'une variante orthographique, d'une letre de plus ou de moins, ajoutée ou omise,

(1) فان قيل فما تاويل الخبر الذى رويتموه ايضا عن هشام بن عروة عن ابيه انه سال عايشة رحمها الله عن لحن القران عن قوله ان هذان لساحران وعن المقيمين الصلوة والموتون الزكوة وعن ان الذين امنوا والذين هادوا والصابون فقالت يابن اختى هذا عمل الكاتب (معا) الكتبة (معا) اخطوا فى الكتاب

Le mot معا, écrit dans l'original au-dessus des mots الكاتب et الكتبة, signifie que la tradition est rapportée des deux manières.

d'après un certain système d'orthographe, mais d'une différence dans la manière même de lire et de prononcer, différence qui tient à la variété des dialectes de la langue Arabe; LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

2.° Que Dieu avoit permis au prophète et aux Musulmans, de suivre à leur gré ces divers dialectes ; qu'ainsi il n'y a là ni faute, ni méprise, ni erreur, ni étourderie, l'usage autorisant ces constructions anomales;

3.° Que si Orwa a appelé cela لحن *une faute*, et Ayéscha خطاء *une méprise*, c'est parce que, dans la conversation, on ne prend pas toujours les mots dans toute leur rigueur ; qu'Ayéscha n'a pas pu imputer une faute de langage, proprement dite, à des hommes d'un mérite aussi éminent que les premiers copistes, compagnons du prophète.

Quelques savans, ajoute-t-il, ont expliqué le mot d'Ayéscha en ce sens, non que la leçon admise par les copistes fût une *faute* خطا, mais qu'ils avoient eu tort en réduisant les diverses éditions de l'Alcoran à une seule, de choisir dans ces endroits-là la leçon à laquelle ils avoient accordé la préférence : ils ont aussi interprété le mot attribué à Orwa, d'une manière plausible, en montrant que لحن ne veut pas dire là *faute*, mais *leçon*, *manière de lire* قِرَاءَة, *dialecte* لُغَة ; ce que l'on prouve par ce mot d'Omar: *Mon père est celui d'entre nous qui lit le mieux, et nous laissons quelques-unes de ses leçons* (1).

Maintenant que nous avons expliqué les deux traditions que l'on nous opposoit, on nous demandera peut-être, continue Abou-Amrou, quel motif a pu engager Othman à recueillir l'Alcoran dans les copies primitives المصاحف, puisque, suivant que nous l'avons rapporté précédemment, il paroît par la tradition de Zeïd fils de Thabet, qu'il avoit déjà été recueilli dans les feuilles originales الصُّحُف. *Fol. 70, verso.*

La réponse à cela est facile ; il ne faut que se rappeler ce qui

(1) أُبَيٌّ أَقْرَؤُنَا وَإِنَّا لَنَدَعُ بَعْضَ لَحْنِهِ .

est rapporté par plusieurs savans, qu'Abou-Becr, en formant le premier recueil de l'Alcoran, y avoit admis les sept différentes leçons dont Dieu même avoit autorisé l'usage parmi les Musulmans, dans la récitation de l'Alcoran, et qu'il n'avoit point accordé la préférence à l'une de ces sept leçons sur les autres. Du temps d'Othman, il survint des contestations entre les habitans de l'Irak et ceux de la Syrie, à cause de quelques différences dans la manière de lire l'Alcoran. Ce prince en ayant été averti par Hodhaïfa, résolut, de l'avis des compagnons du prophète qui se trouvoient près de lui, de faire adopter une seule et même édition par tous les Musulmans, et d'anéantir toutes les autres : il crut que c'étoit le moyen de couper court à toute division, et de maintenir l'union et la concorde parmi les Musulmans. Cette conduite lui parut d'autant plus légitime, qu'il n'avoit pas été ordonné aux Musulmans de conserver les sept différentes éditions, mais seulement permis de s'attacher à celle qui leur plairoit davantage. L'option laissée à cet égard lui parut devoir être entendue comme celle qui concerne l'expiation du parjure, suivant laquelle le coupable doit nourrir des pauvres, ou les vêtir, ou donner la liberté à des esclaves. Le sens de la loi n'est pas qu'il doive faire tout cela concurremment, mais seulement qu'il doit choisir entre ces diverses œuvres satisfactoires. Othman jugea qu'il en étoit de même du choix laissé aux Musulmans entre les sept éditions de l'Alcoran. Il ne réunit donc toutes les feuilles en un seul volume, que pour assurer la conservation de l'Alcoran, et il réduisit tous les exemplaires qui différoient l'un de l'autre, à un seul exemplaire, rejetant toutes les leçons incorrectes, et tous les idiotismes des dialectes. C'est là une des belles actions de ce khalife, et une des choses qui font honneur à sa mémoire (1).

Alc. sur. V. v. 98, de l'éd. de Marracci.

Si l'on demande maintenant pourquoi Othman ne chargea pas Zeïd seul de ce travail, comme avoit fait Abou-Becr, mais lui adjoignit d'autres personnes, je répondrai, continue-t-il, que le

(1) انما جمع الصحف فى مصحف واحد لِما فى ذلك من حياطة القران وصيانتـه وجعـل المصاحف المختلفة مصحفا واحدا متفقا عليه واسقط ما لا يصح من القراءات ولا يثبـت من اللغات وذلك من مناقبه وفضايلـه رحمه اللــه

khalife

khalife, instruit des différences qui s'étoient glissées parmi les Musulmans, dans la manière de lire l'Alcoran, et voulant qu'on adoptât une édition conforme au dialecte de Koreïsch, parce que c'étoit le plus pur des dialectes, celui du prophète, et celui qu'on reconnoissoit devoir être préféré toutes les fois qu'il y avoit quelque variété de leçons, crut devoir adjoindre à Zeïd quelques personnes de la famille de Koreïsch, afin que l'édition qu'il faisoit faire, fût en tout conforme à leur dialecte. La preuve de cela, c'est l'ordre que leur donna Othman de recourir à sa décision, toutes les fois qu'ils ne seroient pas d'accord. Ainsi, s'étant trouvés, comme nous l'apprend Zohri, partagés d'opinion sur le mot تابوت, Zeïd voulant écrire تابوه par un ه, et ceux de Koreïsch تابوت par un ت, ils recoururent à Othman, qui décida que l'on écriroit تابوت, conformément au dialecte de Koreïsch, et ajouta que c'étoit en ce dialecte que l'Alcoran avoit été révélé. Son avis fut adopté, et l'on s'y conforma.

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

Abou-Amrou termine cette discussion, en rendant compte des motifs qui engagèrent Abou-Becr, et après lui Othman, à employer pour ce travail Zeïd, de préférence à tout autre. Ces raisons sont, 1.° que, du temps du prophète, Zeïd écrivoit les révélations, sous sa dictée; 2.° que, du vivant même de Mahomet, il avoit recueilli tout l'Alcoran; 3.° qu'il lisoit l'Alcoran conformément à la dernière récitation que Mahomet en avoit faite, en présence de l'ange Gabriel.

Fol. 72, recto.

Le second fait allégué ici par Abou-Amrou, me paroît contraire à l'opinion générale, qui attribue à Abou-Becr l'honneur d'avoir, le premier, *réuni l'Alcoran entre deux ais.*

Tel est l'ouvrage d'Abou-Amrou, sur lequel je crois m'être suffisamment étendu. Pour en faire mieux connoître la marche, j'en donnerai quelques pages à la suite de cette notice.

Après l'ouvrage que je viens d'analyser, on trouve un traité du même auteur, intitulé كتاب النقط *Traité de la Ponctuation.* Ce traité, qui est important pour l'histoire de l'écriture, chez les Arabes, et en particulier pour celle du texte de l'Alcoran, me paroît

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

mériter d'être traduit en entier. J'en aurois même donné le texte, si je n'avois craint de trop alonger cette notice, et si, d'ailleurs, l'impression de ce morceau n'eût exigé, pour être bien exécutée, des encres de diverses couleurs. Je regrette beaucoup qu'il s'y rencontre une lacune, qui n'est je crois que d'un feuillet ou deux pages. J'avois espéré pouvoir la restituer, à l'aide d'un manuscrit de la bibliothèque publique de l'université de Leyde, indiqué dans le catalogue imprimé *page 411*, sous le *n.° 105*, et sous ce titre مرسوم المصحف لابي عمرو عثمان سعيد *Abu Amru Othman Saïd de volumine Corani*, ou plutôt *de norma scribendi Alcoranum;* mais m'étant procuré un extrait de ce manuscrit, j'ai reconnu que c'étoit autre chose que je ne l'avois imaginé.

Pour rendre plus intelligible ce que dit Abou-Amrou, de la manière primitive d'écrire l'Alcoran, et de placer les points et les signes orthographiques, ainsi que de l'emploi de différentes encres, j'ai fait graver et imprimer en couleurs, une planche qui sera jointe à ce morceau, et à laquelle je renverrai par des numéros, dans le courant de ma traduction.

كتاب النقط

Traité de la Ponctuation (1).

Fol. 72, verso. ABOU-AMROU dit : Après avoir traité dans ce livre, comme je l'avois promis en commençant, de tout ce qui est relatif aux règles observées dans la transcription des exemplaires de l'Alcoran, j'ai cru devoir y joindre les connoissances fondamentales et les plus indispensables, par rapport à la ponctuation de l'Alcoran, et à la manière dont on doit indiquer la prononciation, suivant les divers usages reçus dans la lecture de ce livre. Par ce moyen, quiconque lira cet ouvrage, y trouvera tout ce qui est nécessaire, tant par rapport aux règles qui concernent l'écriture

(1) Il faut ne point perdre de vue que, par le mot *ponctuation*, on doit entendre *la disposition des signes qui indiquent les motions ou voyelles, et des autres signes employés par les Arabes pour fixer la prononciation.*

en elle-même, que par rapport à celles qu'on doit suivre dans la ponctuation ; et il acquerra une connoissance parfaite et entière de tout ce qui est nécessaire pour son instruction, s'il plaît à Dieu, qui seul donne le succès.

De ceux d'entre les Tabis qui les premiers ont mis les points dans les Alcorans ; des Savans qui ont désapprouvé cet usage ; de ceux qui l'ont permis (1).

Il y a diversité d'opinions parmi nous, sur la question de savoir quel est, entre les Tabis, celui qui le premier a ponctué les Alcorans. On nous a enseigné que le premier auteur de cet usage fut Abou'laswad Dili (2) الديلي. Il vouloit faire un livre en langue Arabe, qui pût servir à rectifier la corruption qui s'étoit introduite dans le langage, parce que cette corruption étoit devenue générale parmi toutes les classes de la société. Alors il dit : Mon avis est de commencer par fixer la prononciation grammaticale أعراب de l'Alcoran (3). Il fit donc venir un homme pour tenir devant lui un Alcoran ; il se fit aussi apporter une teinture d'une couleur différente de celle de l'encre, et il dit à celui qui tenoit l'Alcoran ouvert devant lui : Quand j'ouvrirai la bouche, mettez un point au-dessus de la lettre ; quand je la briserai, mettez un point au-dessous de la lettre ; et quand je la fermerai, mettez un point au-devant de la lettre ; si à la suite de quelqu'une de ces motions, je fais entendre un son nasal, c'est-à-dire, un *tanwin* (4), mettez deux points : il continua ce travail, jusqu'à ce qu'il eût

(1) ذكر من نقط المصاحف اولا من التابعين ومن كره ذلك ومن ترخّص فيه من العلماء

(2) Ce nom est écrit ici *Dili* الدئلى ; ailleurs on le trouve écrit *Douli* الدولى ou plutôt *Douali* الدُؤَلى. Djewhari observe ces diverses manières d'écrire ce nom à la racine دأل. L'adjectif دولى ou ديلى, vient de دُوِلٌ, sorte de *belette*.

(3) Le mot اعراب ne signifie proprement que les voyelles finales qui indiquent les cas dans les noms, et les modes dans les verbes ; mais on donne quelquefois plus d'extension à la signification de ce terme technique.

(4) فان اتبعت شيا من هذه الحركات غنّة يعنى تنوينا

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

achevé tout l'Alcoran (1). Suivant une autre tradition, ce fut Nasr ben-Asem Leïthi qui introduisit le premier ces points, et qui partagea l'Alcoran en divisions de cinq et de dix versets. Une autre tradition porte qu'Ebn-Sirin possédoit un Alcoran qui avoit été ponctué par Yahya ben-Yamer, et que Yahya est le premier qui ait ponctué l'Alcoran. Ces trois personnages sont comptés parmi les plus célèbres Tabis de Basra. La plupart des savans croient que l'honneur de cette invention est due à Abou'laswad Dili; qu'il marqua uniquement les motions et le *tanwin*, mais que ce fut Khalil fils d'Ahmed qui marqua le premier le *hamza*, le *teschdid*, le *raum* et l'*ischmam*. On dit qu'Abd-allah fils d'Omar désapprouva l'usage des points dans l'Alcoran : plusieurs Tabis suivirent cette opinion. Nous savons néanmoins par tradition que plusieurs d'entre eux l'autorisèrent.

Abd-allah ben-Waheb rapporte avoir ouï dire à Nafi ben-Noaïm : J'ai interrogé Rébia fils d'Abou-Abd-arrahman, au sujet de l'usage des voyelles شكل dans les exemplaires de l'Alcoran, et il m'a répondu que cela étoit indifférent. Ben-Waheb ajoutoit, Leïth m'a dit : Je ne vois aucune conséquence à indiquer par des points, dans l'Alcoran, la prononciation régulière de la langue Arabe (2). Il ajoutoit encore, J'ai entendu Malec dire : Quant à ces petits Alcorans (il vouloit dire, ceux dont les enfans se servent pour apprendre), la chose est sans conséquence, mais pour les exemplaires principaux, je n'approuve point cela.

Abou-Amrou dit : Depuis le temps des Tabis jusqu'à ce jour, dans tous les pays qu'habitent les Musulmans, tout le monde admet sans difficulté les points dans les exemplaires principaux comme dans les autres : on regarde aussi comme une chose sans conséquence, de marquer le commencement des surates, le nombre des versets de chacune, les divisions par cinq et par dix versets, et le lieu où tombent ces divisions ; tout cela est réputé chose fort innocente. Nous avons rapporté tout ce que l'histoire nous a conservé sur cette matière, de traditions des anciens, Tabis et

(1) *Voyez* les Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, *tom. L, p. 339.*

(2) لا ارى باسا بنقط المصحف بالعربية

Fig. 1.

الحمد لله

Fig. 2.

عذاب اليم قوم هاد

سميع عليم عفو غفور

Fig. 3.

غفورا رحيما هدى للمتقين

على هدى من ربهم

Fig. 4.

موضوعة ونمارق

سراعا ذلك قوما ضالين

Fig. 5.

غفورا الم تر عليما حكيما

غفورا رحيما عادا وثمودا

Fig. 6.

غمبض جنن قبلك

Fig. 7.

يخصمون يخصمون

Fig. 8.

باريكم باريكم

ينصروكم ينصروكم

Fig. 9.

ان يشا ارايت

Fig. 29.

خايفين من امن خبير لا

من وتى من له

اتحاجو ابنى ادم

Fig. 30.

الملايكة النبيين ليسموا

فاووا

Fig. 31.

الموودة

عليكم

Fig. 32.

فلما تراءا الجمعان

تاويله

Fig. 33.

بدى الصالحات سموات

يايها يا اولى

من ها هولا يا ادم

امنوا اتى

Fig. 34.

من نور

فننجي من نشا

Fig. 35.

هم فيه

اوليك اولوا

لقد شيا وريكم

قالت

مالك

Gravé par Miller.

autres, dans notre ouvrage intitulé *Traité de la Ponctuation* (1).

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

Abou-Amrou dit: Je n'autorise pas à mettre les points en noir (2), parce qu'il en résulte une altération dans la forme primitive de l'Alcoran, et nous savons que cet usage a été improuvé par Abd-allah ben-Masoud et autres savans. Je ne permets pas non plus que l'on réunisse diverses leçons, en employant des encres de plusieurs couleurs, dans un même Alcoran, comme l'ont proposé de notre temps quelques personnes qui ignoroient que cela a été improuvé par ceux qui nous ont précédés : car c'est-là introduire un très-grand mélange dans l'Alcoran, et altérer sa forme légitime. Je pense qu'on doit employer pour les points, deux couleurs, le jaune et le rouge : le rouge pour les motions, le *tanwin*, le *teschdid*, le *takhfif*, le *soucoun*, le *wesla* et le *medda ;* et le jaune pour les *hamza* en particulier. C'est ainsi qu'étoient les Alcorans des Médinois, suivant que nous l'avons appris d'Ahmed ben-Omar ben-Mahfoudh, par une tradition qui remonte par l'imam Mohammed ben-Ahmed, Abd-allah ben-Isa, et Kaloun, jusqu'aux exemplaires même des habitans de Médine. Ahmed disoit donc : Les lettres qui portent un point jaune, ce sont celles qui ont un *hamza.* Dans notre pays cet usage est général. Si l'on emploie la couleur verte pour indiquer l'union des *élif*, quand elle a lieu au commencement des mots, comme les gens de notre pays l'ont imaginé il y a long temps, je n'y vois aucun inconvénient (3).

(1) C'est sans doute un ouvrage sur la ponctuation, composé par le même Abou-Amrou Othman, et dont celui-ci n'est qu'un abrégé.

(2) لا استجيز النقط بالسواد لما فيها من التغيير لصورة الرسم

(3) وارى ان يستعمل للنقط لونان الحمرة والصفرة فتكون الحمرة للحركات والتنوين والتشديد والتخفيف والسكون والوصل والمد وتكون الصفرة للهمزات خاصّة وعلى ذلك مصاحف اهل المدينة فيما حدثنا به احمد بن عمر بن محفوظ عن محمد بن احمد الامام عن عبد الله بن عيسى عن قالون عن مصاحف اهل المدينة قال ما كان من الحروف التى بنقط الصفرة فمهموزة وعلى هذا عامّة اهل بلدنا وان استعملت الخضرة للابتدا بالفات الوصل على ما احدثه اهل بلدنا قديما فلا ارى بذلك باسا ان شا الله وبالله التوفيق

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

Du lieu où doivent être placées les motions sur les lettres ; du tanwin, *placé au-dessus des motions ou à leur suite.*

Il faut savoir que la place du *fatha* est au-dessus de la lettre, celle du *kesra* au-dessous, et celle du *dhamma* au milieu ou au-devant de la lettre, comme nous l'avons appris par la tradition d'Abou'laswad Dili ; ainsi, si l'on veut ponctuer ces mots الحمد لله, il faut mettre, pour le *fatha*[a], un point rouge sur le ح, pour le *dhamma*, un point rouge au-devant du د, pour le *kesra*, un point rouge sous le ل et sous le ه, et ainsi sur toutes les autres lettres mues par les trois motions.

[a] Fig. 1.

§. Si quelqu'une de ces motions est suivie du *tanwin*, on mettra deux points, dont l'un est pour la voyelle, l'autre pour le *tanwin*. Si le mot qui finit par un *tanwin*, est suivi d'un mot qui commence par une des lettres gutturales, qui sont خ - غ - ح - ع - ه - ء, on mettra les deux points, à cheval l'un sur l'autre, comme dans لعلي حكيم - سميع عليم - لكل قوم هاد - عذاب اليم - عليم خبير - عفو غفور &c.[b] On place ainsi les deux points l'un sur l'autre, parce que, devant ces lettres-là, le *tanwin* doit être prononcé d'une manière sensible مظهر : on éloigne donc alors le point qui marque le *tanwin*, pour indiquer qu'on doit faire sentir cette articulation. Mais si le *tanwin* est suivi d'une des lettres ن - م - ل - ر, on place les deux points à la suite l'un de l'autre, et l'on met un *teschdid* sur la première lettre du mot suivant, parce que le *tanwin* se confond et s'insère dans cette lettre ; à cause de cela vous devez approcher le point, et employer le *teschdid*, comme dans ces exemples : على هدى من ربهم - هدى للمتقين - غفورا رحيما - عاملة ناصبة, &c.[c] De même, si le *tanwin* est suivi d'un و ou d'un ي, ou de quelqu'une des autres lettres de l'alphabet avec lesquelles on peut ne pas faire sentir complétement cette

[b] Fig. 2.

[c] Fig. 3.

articulation nasale, vous mettrez aussi les deux points à la suite l'un de l'autre, mais vous ne mettrez point de *teschdid* sur la première lettre du mot suivant, parce que le *tanwin* prononcé d'une manière obscure المخفي, ne s'insère pas de droit dans la lettre suivante ; cela empêche d'user alors du *teschdid,* comme dans ces mots جنات تجري - موضوعة ونمارق - لجي يغشاه - قوما فاسقين - قوما ضالين - سراعا ذلك - شهاب ثاقب - ظلمات بعضها, &c.[a] Si cependant vous voulez mettre un *teschdid* sur le و et le ي, pour y insérer le *tanwin* (quoique ce ne soit pas une véritable insertion, ni un *teschdid* parfait, comme dans le cas des lettres ن - م - ل - ر, attendu que le *tanwin* ne s'y convertit pas en une lettre véritable), cela est sans inconvénient. De même si, quand la lettre suivante est un ب, vous voulez mettre à la place du point qui indique le *tanwin*, un petit م rouge, pour désigner le changement qui a lieu, dans ce cas, du *tanwin* en م, et pour que le lecteur le prononce ainsi, cela est bien fait.

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

[a] *Fig. 4.*

Si c'est un nom à l'accusatif منصوب qui ait le *tanwin*, comme عادا وثمودا - غفورا رحيما - حكيما عليما - غفورا الم تر - سلاما سلاما[b], et autres mots où, dans le cas d'une pause, le *tanwin* se change en *élif,* et qui sont en effet écrits par un *élif,* vous mettrez les deux points sur l'*élif,* et non sur la lettre précédente, en observant tout ce qui a été prescrit ci-dessus, par rapport à la manière de placer les deux points l'un sur l'autre, ou l'un à la suite de l'autre ; gardez-vous de les diviser de manière que l'un soit sur la lettre mue, et l'autre sur l'*élif,* comme font quelques ignorans; car ces deux points ne doivent pas être séparés.

[b] *Fig. 5.*

5. Si la motion doit être simplement *ischmam* (1), comme dans

(1) ان كانت الحركة اشماما وذلك في نحو قوله وغيض قيل وحي

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

غيض - قيل - جي - سي &c., suivant le système de ceux qui admettent l'*ischmam* (1), on mettra un point rouge au milieu de la lettre, quoique ce ne soit point un *dhamma* pur, mais seulement une certaine tension du *kesra* vers le *dhamma* (2) [a]: parce que ce point sert alors à indiquer cette prononciation ; mais si au lieu de cela, vous laissez en ce cas la lettre sans y mettre aucune motion, afin qu'on la prononce conséquemment à cette manière d'écrire, cela sera bien fait.

[a] *Fig. 6.*

Si vous voulez distinguer entre le son du *fatha* plein et celui du *fatha* bref (3), dans le cas où il y a là-dessus diversité d'opinions entre les lecteurs, vous emploierez pour signe du *fatha* plein, comme dans ces mots لا تعادوا - امن لا هادي - ويخصمون [b], en suivant l'opinion de ceux qui admettent en ces endroits le son plein, un petit *élif* couché sur la lettre ; et suivant l'opinion de ceux qui admettent le *fatha* bref, un point, ce qui indiquera clairement la différence des opinions (4). Vous en userez de même pour le *kesra* et le *dhamma*, comme dans باريكم - ارنا - اري - يامركم - ينصركم &c. [c] Pour signe du son plein vous mettrez dans le cas du *kesra*, un petit ي, et dans le cas du *dhamma*, un petit و, et pour signe du son bref, vous vous contenterez de mettre un point. C'est ainsi que le prescrivent les plus habiles grammairiens.

[b] *Fig. 7.*

[c] *Fig. 8.*

(1) Il s'agit ici des lecteurs qui, au lieu de prononcer قِيل *kila*, غِيض *ghidha*, جِيء *djia*, prononçoient قُيل *koïla*, غُيض *goidha*, جُيء *djoia*, en passant très-rapidement sur le *dhamma*. Cette prononciation légère et à peine sensible du *dhamma*, est ce qu'on nomme اشمام. *Voyez* ma Grammaire Arabe, *part. I.re, p. 166, n.° 443.*

(2) وان كان ذلك ليس بضم خالص وانما هو امالة الكسرة نحو الضمة

(3) Le texte porte بين الاشباع والاختلاس. Le verbe اختلس signifie proprement *voler, dérober :* il s'agit ici d'une voyelle prononcée très-rapidement, et pour ainsi dire *escamotée ;* c'est le חטף *khatef* des grammairiens Hébreux.

(4) Le manuscrit porte فيكون ذلك فرقانا بَيِّنًا : je pense qu'il faut lire بَيْنَنَا et traduire *ce qui distinguera suffisamment l'une de l'autre.*

Des

Des signes du soucoun (1) *et du* teschdid *sur les lettres.*

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

LE *soucoun* s'indique toujours par un trait جزمّ (2) rouge au-dessus de la lettre, soit que la lettre quiescente soit un *hamza* ou toute autre lettre, comme dans انبيهم - تسوكر - أن يشا - افرايتم - ارايت &c. Quant au *teschdid,* il y a différens usages par rapport à la manière de le placer : dans les contrées Orientales, c'est une coutume généralement adoptée de le mettre toujours au-dessus de la lettre, et d'en joindre le signe à celui des voyelles. Si la voyelle est un *fatha,* on met d'abord le *teschdid,* et ensuite au-dessus de la lettre un point pour signe du *fatha.* Si la lettre est affectée d'un *kesra,* on met le *teschdid,* et au-dessous de la lettre, on place le point indicatif du *kesra.* Enfin, s'il s'agit d'une lettre affectée d'un *dhamma,* on met le *teschdid,* et l'on place au-devant de la lettre un point pour signe du *dhamma :* dans ce mode d'écriture, le *teschdid* est toujours figuré comme vous le voyez ici .ب̒, sa figure étant destinée à représenter la première lettre du mot شديد. Tous les gens de notre pays (3), se conformant à ce que pratiquoient les Médinois, ainsi que nous l'avons appris par tradition, marquent le *teschdid,* mais ne marquent point en ce cas les voyelles, parce que si le *teschdid* doit être accompagné du *fatha,* ils mettent le *teschdid* au-dessus de la lettre, au-dessous s'il doit être accompagné du *kesra,* et au-devant s'il doit être accompagné du *dhamma,* ce qui les dispense d'écrire la voyelle. Suivant ce mode, telle est la figure du *teschdid* ب̒ : il y en a

Fig. 9.

(1) C'est ce qu'on nomme plus ordinairement *djezma ;* mais dans le style exact des grammairiens, le mot *djezm* ne doit se dire que de l'aoriste des verbes : le mot سكون répond aux mots ضم - كسر - فتح et le mot جزم aux mots رفع - نصب - خفض. Les premiers indiquent des accidens de la prononciation ; les autres, des accidens grammaticaux, qui ont un objet logique, comme les cas et les modes.

(2) Dans le manuscrit il est peint ainsi en rouge. *Voyez* la *figure 9.* C'est ce qui m'a déterminé à traduire جزمة par *un trait.*

(3) Je lis dans le texte واما عامة اهل بلدنا au lieu de واما علامة اهل بلدنا. Cette correction est indiquée dans le manuscrit.

Le Mokni d'Abou-Amrou Othman.

cependant qui y joignent un point pour indiquer la voyelle, ce qui est bien fait. Quant aux habitans de l'Irak, ils ne mettent dans leurs Alcorans aucun signe pour le *soucoun* ni pour le *teschdid;* cependant on n'a imaginé les points que pour déterminer la lecture, et pour la rendre régulière ; et il convient que chaque lettre soit munie de tout ce qui lui est nécessaire, motions, *soucoun*, *teschdid*, &c.

Du medda *ou* matta, *c'est-à-dire, signe de prolongation* (1).

Tous ceux de notre pays (2) placent sur les lettres de *prolongation*, un trait alongé, *matta* مطة, tracé en encre rouge, en signe de ce son prolongé ; ils le placent tant sur le *hamza*, que sur les lettres quiescentes qui en sont susceptibles, comme dans

Fig. 10. بمآ انزل اليك ومآ انزل من قبلك - خآيفين - يا بنيٓ اسرآيل

Fig. 11. قالوآ امنا - فيٓ امها - قوآ انفسكم, de même dans ces mots - اتحآجوني - شآقوا الله - من حآد الله - العآدين - ولا الضآلين

تامروني اعبد &c., suivant le système des lecteurs qui, dans ces derniers exemples, doublent le ن. Mais il n'est point permis de mettre le signe du *medda* المطة sur la lettre mue qui précède la lettre de prolongation, et l'on ne doit faire aucune différence entre les ا, les و et les ي, relativement à la manière de placer le signe dont il s'agit : il faut toujours le mettre au-dessus de ces lettres, et le prolonger un peu en dehors de ces mêmes lettres, vers le *hamza* ou la lettre quiescente qui suit, parce que les lettres de prolongation sont des sons sur lesquels il faut arrêter la voix (3). Tout cela s'observe ainsi, si la lettre de prolongation fait partie

(1) Je supplée le titre de ce chapitre; il n'y en a point dans le manuscrit.

(2) Le texte porte وطلاسة اهل بلدنا, mais on a mis en marge وعامة, et il n'y a aucun doute qu'il ne faille lire ainsi.

(3) لان حروف المد اصوات ينقطع عندهن

des lettres qui doivent être écrites (1) : mais si elle est retranchée pour quelque cause que ce soit, ou si elle est superflue à cause d'un *wesla*, alors vous l'écrirez en rouge (2), et vous mettrez le signe de prolongation au-dessus, comme dans ces mots الملائكة - فاووا الى الكهف - هاولاء - يااولى الالباب - ياايها - اولايك Fig. 12.

النبيين - ليسووا - ان تاووا او تعرضوا &c. De même aussi Fig. 13.

dans ceux-ci عليكمو انفسكم - عليهمو ءانذرتهمو ام لم, suivant la manière de prononcer des lecteurs qui mettent un *dhamma* sur le م, et font l'union de ce م avec la lettre suivante. De même aussi

بهى ان كنتم مومنين - يوده الى اليك - تاويله الا الله &c., Fig. 14.

et aussi الداعى اذا - لئن اخرتنى الى, et ainsi des autres lettres superflues زوايد, suivant le mode d'orthographe de ceux qui les écrivent. Si, dans tous ces cas-là, vous voulez mettre le *medda* المطة au-dessus de la place qu'occuperoit la lettre de prolongation, sans cependant écrire cette lettre en rouge (vous le pouvez).

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

Du ن djezmé, *et des Lettres qui le suivent.*

LORSQUE le ن *djezmé* est suivi d'une des lettres gutturales dont nous avons déjà parlé, vous mettrez sur le ن *djezmé*, pour signe du repos, le trait جزم (3) ; et sur la lettre qui le suit, vous mettrez simplement un point, ce qui montrera qu'il faut faire sentir le ن (4), comme dans ces mots من امن - من هاجر - من عمل - Fig. 15.

(1) اذا كان حرف المد مرسوما فى الخط

(2) فان كان محذوفا منه لعلة او كان زايدا صلة رسمته بالحمرة

(3) *Voyez* ci-devant *note (2), p. 313.*

(4) وتجعل على الحرف الذى بعدها نقطة فقط فتدل على الاظهار

من حمل - من غل - من خير , &c. Si le ن est suivi de l'une des lettres ر-ل-م-ن, vous supprimerez sur le ن le signe de repos, et vous mettrez un *teschdid* sur celle de ces quatre lettres qui suivra le ن; vous indiquerez par-là la véritable insertion ادغام dont l'effet est de changer la première des deux lettres en une lettre pareille à la seconde, et de faire entrer cette même lettre d'une manière très-prononcée dans la seconde, comme dans les exemples

Fig. 16. suivans (1) : من نور - من مال الله - من لم يتب - من ربهم &c. Si le ن est suivi d'un ي, d'un و, ou de quelqu'une des autres lettres avec lesquelles on le fait sentir obscurément يخفي, comme dans ces exemples : من يقول - من ولي - من تحتها - من ثمرة - ان بورك, &c ; vous supprimerez aussi sur le ن, le signe du repos, et vous vous contenterez de mettre sur la lettre suivante un point, sans y placer de *teschdid ;* cela indiquera l'articulation obscure du ن, qui tient le milieu entre la prononciation pleine et l'insertion parfaite, et aussi l'insertion imparfaite dans laquelle le ن ne se convertit pas en une lettre pareille à celle qui le suit. Si cependant vous mettez en ce cas sur le ي et sur le و le signe du *teschdid,* pour indiquer au lecteur qu'il y a là une sorte de redoublement, quoique imparfait, comme nous l'avons dit, cela ne sera pas mal : mais alors vous aurez soin de mettre sur le ن le signe du repos, afin de distinguer par-là l'insertion imparfaite de l'insertion parfaite (2).

(1) فتدل بذلك على الادغام الصحيح الذى حقه ان ينقلب الاول فيه من جنس الثاني ويدخل فيها بعدها ادخالا شديدا

(2) فتدل بذلك على الاخفا الذى هو بين الاظهار والادغام وعلى الادغام الذى ليس بتامّ لامتناع قلب النون فيه حرفا صحيحا من جنس ما بعده وان جعلت على اليا والواو علامة التشديد لتدل القارى على ان فيها شيا من التشديد وان لم يكن تاما لما قلناه فهو حسن الا انك تجعل على النون علامة السكون لتفرق بذلك بين الادغام التام وما ليس بتامّ

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

Règles à observer par rapport aux Lettres prononcées مظهر *ou insérées* مدغم.

TOUTE lettre *djezmée* qui doit être prononcée مظهر, soit de l'accord de tout le monde, soit suivant des systèmes contestés et sur lesquels il y a partage, s'indique en mettant au-dessus le trait rouge جزم, qui est le signe du repos, et mettant sur la lettre suivante un point seulement; par-là on avertit que la première lettre doit être prononcée, comme dans انتم وازواجكم - هم فيها - قل نار جهنم - خضتم - اوعضت - تلقف ما صنعوا, &c., où, d'un commun accord, les lettres *djezmées* doivent être prononcées. *Fig. 17.*

Il en est de même dans les exemples suivans لقد سمع الله - هل تعلم - بل تؤثرون - انزلت سورة - اذ جيتم - لقد جاءكم - ان تعجب فعجب - لبثت - من يرد ثواب, et autres dans lesquels il y a diversité d'opinions entre les lecteurs, sur la prononciation des lettres *djezmées*. Quant aux lettres insérées المدغم, il faut supprimer sur la première, le signe du repos, et mettre sur la seconde, dans laquelle se fait l'insertion, le signe du *teschdid*. Vous indiquez par-là que la première lettre est insérée, et ne fait plus, avec celle dans laquelle se fait l'insertion, qu'une même lettre doublée, comme dans ces mots: اذ ظلموا - قالت طايفة - يدرككم - فما ربحت تجارتهم - اذ ذهب - قد دخلوا - الم نخلقكم - من يكرههن, et autres dont on est d'accord, et ceux-ci اتخذتم - لتخذت - اورثتموها - انبتت سبع - بل طبع - *Fig. 18.* *Fig. 19.*

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

هَلْ ثُّوِّب, et autres sur lesquels il y a partage d'opinions.

§. Si la première lettre a été insérée dans la seconde, et qu'il reste cependant quelque chose de la motion qui lui compétoit, cela s'appelle, parmi les lecteurs et les grammairiens, اخفا *occultation*, parce que cette motion, quoique affoiblie, met cependant une séparation entre la lettre insérée et celle dans laquelle se fait l'insertion, ce qui ne permet pas la conversion parfaite de la première lettre en la seconde (1), comme dans ces mots de la surate de Joseph ما لك لا تأمنّا. Dans tous les Alcorans, ce mot est écrit par un seul ن, représentant la prononciation avec insertion parfaite. Et cependant tous les lecteurs sont d'accord qu'il faut y faire l'*ischara*, et chez nous l'*ischara* ou indication du ن inséré se fait par une motion, afin d'indiquer par-là la prononciation primitive (2). C'est ce qu'enseignent nos plus savans docteurs. Si cependant vous voulez mettre un ن rouge avant le ن noir, mettre au-devant du

Fig. 20.

ن rouge un point, et ensuite un *teschdid* sur le ن noir, vous le pouvez : vous pouvez aussi, si bon vous semble, ne point mettre le ن rouge, mais mettre seulement à sa place le point, et le *teschdid* sur le ن noir, et par-là vous indiquerez que c'est une articulation obscure, et non pas une insertion parfaite, par les raisons que nous avons déduites. Vous en userez de même par rapport aux insertions du grand genre qu'a faites Abou-Amrou, de deux lettres, ou semblables, ou analogues, mues, soit que la lettre qui précède la première de ces deux lettres soit elle-même mue ou *djezmée* : alors il indique seulement par l'*ischara* la motion de la pre-

Fig. 21.

mière (3) comme dans ces mots شَهْرُ رمضان - عن امرِ ربّهم.

(1) فان كان الحروف الاول قد ادغم في الثاني وقد بقي بعض حركته وذلك عند القرّاء والنحويين اخفاء لان الحركة المضعّفة تفصل بين المدغم والمدغم فيه فيمتنع القلب الصحيح لذلك

(2) اجمع القراء على الاشارة فيه والاشارة عندنا تكون بالحركة الى النون المدغمة ليدل بذلك على الاصل

(3) وكذا تفعل في نحو ما ادغمه ابو عمرو في الادغام الكبير من المثلين والمتقاربين

LE MOSHF D'ABOU-AMROU OTHMAN.

قلّ من الرزقِ - والصافّاتِ صّفا - ونطبعْ عّلي, &c. Vous mettrez en ce cas, sur la première lettre, un point, et sur la deuxième, le signe du *teschdid*, parce que c'est-là la marque de l'articulation obscure. Vous ferez de même dans احطتّ - فرّطتم, et autres où l'on entend encore le genre d'articulation nommé *itbak*, malgré l'insertion (1). Vous mettrez le signe du repos sur le ط, et le *teschdid* sur le ت, et par-là vous indiquerez la vraie nature de cette sorte d'articulation obscure.

Règles de l'adoucissement du Hamza (2).

LORSQU'IL se rencontre dans un même mot deux *hamza* immédiatement, tous deux mus par un *fatha*, si vous voulez vous conformer au sentiment de ceux qui en ce cas adoucissent le second, vous mettrez avant l'*élif* écrit, un point jaune, et sur le point jaune, un point rouge (3) : ensuite, vous mettrez seulement un point rouge sur l'*élif* écrit. Par-là vous indiquerez que le premier *hamza* conserve toute sa valeur, quoique sa figure soit supprimée, et

المتحركين اذا سكن ما قبل الاول او تحرك واشار الى حركة الاول ٭

(1) وكذا تفعل فى نحو فرطتم واحطت وشبهه مما يَبْقَى صوت الاطباق فيه مع الادغام

Itbak اطباق est le genre d'articulation propre aux quatre lettres ص ض ط ظ, à raison de laquelle on les nomme مطبقة par opposition à toutes les autres qu'on nomme منفتحة. *Voy.* la Grammaire Arabe des Maronites, *page 11 ;* ma Grammaire Arabe, partie I.re, *page 28.*

(2) Le *hamza* étant une aspiration qui exige une action assez forte des organes de la respiration, on éprouve de la difficulté à articuler de suite plusieurs syllabes où se trouve cette aspiration. De-là est venu l'usage de l'adoucir en diverses occasions, ce qu'on a nommé تسهيل. Le *hamza* adouci réduit la syllabe à la simple émission du son. Les grammairiens se sont partagés sur les cas où il est convenable d'adoucir le *hamza*. Lorsqu'on articule sensiblement le *hamza*, cela s'appelle تحقيق. On pourroit dire de même en françois, que l'*h* est *adoucie* dans *homme*, *habit*, *héroïne*, *bonheur*, et qu'elle est articulée dans *honte*, *héros*.

Dans la prononciation vulgaire de l'arabe, l'articulation du *hamza* se réduit presque à un hiatus, comme nous prononçons dans la conversation un *hérault*, la *honte*.

(3) Il faut se souvenir que le point jaune équivaut au signe usité aujourd'hui, et nommé *hamza*, qui, dans la réalité, est la figure d'un ع tronqué, et que le point rouge placé au-dessus d'une lettre, équivaut au *fatha*.

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

que le second est adouci, l'articulation en étant affoiblie et imparfaite (1) comme dans ces mots ءأقررتم - ءأنتم اعلم - ءأنذرتهم, &c. Si alors, après le *hamza* adouci, il survient un ا, comme dans

Fig. 22.

ءأامنتم *(surates 7, 20 et 26)*, ءأالهتنا خير *(surate 43)*, vous mettrez, 1.° le point jaune, et sur lui sa motion avant l'*élif* écrit; 2.° sur l'*élif* noir un point rouge seulement; 3.° un *élif* rouge: ce que je dis dans la supposition que vous regardiez l'*élif* écrit comme représentant le *hamza* adouci ; mais si vous le regardez comme l'*élif* quiescent, ce qui est le système primitif, vous mettrez l'*élif* rouge auparavant, et vous mettrez le point sur l'*élif* rouge. Vous pouvez même ne point écrire l'*élif* rouge en ce cas, et mettre seulement son point à sa place, entre le *hamza* et l'*élif* écrit.

Les deux *hamza* peuvent avoir des motions différentes, comme

Fig. 23.

أءلقي الذكر - أءنزل عليكم - أءله مع الله - أءدا متنا, &c. : en ce cas, si le *hamza* adouci se trouve écrit par la lettre analogue à sa motion, vous vous contenterez de cette figure, et vous supprimerez le point rouge, qui est le signe de l'adoucissement, puisque la figure même de la lettre l'indique assez, comme dans ces mots اونبيكم - ايذا متنا - اينكم *(surate 56)* &c. ; mais s'il n'est point représenté par une lettre, alors vous mettrez à sa place un point rouge dans la ligne même, après l'*élif* écrit. Si vous mettez à la place du *hamza* qui doit avoir un *dhamma*, un و rouge, et à la place de celui qui doit avoir un *kesra*, un ي rouge, comme dans des cas semblables on met un و ou un ي écrits en noir, cela sera bien : mais alors vous ne mettrez point de motion sur ce و ou ce ي, parce qu'ils tiennent la place du *hamza*. Vous mettrez, si vous voulez, un *élif* rouge avant l'*élif* noir, quand les deux *hamza* auront la même motion,

(1) فتدل بذلك على ان الهمزة الاولى محققة قد حذفت صورتها وان الثانية مليّنة قد ضعف الصوت بها ولم يتمّ وذلك في نحو قوله ءانذرتم

ou

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

ou après l'*élif* noir quand les deux *hamza* auront une voyelle différente, si vous adoptez le système de ceux qui pensent qu'on doit insérer l'*élif* entre le *hamza* qui conserve sa prononciation, et le *hamza* adouci. Vous mettrez aussi, si vous le voulez, à la place de l'*élif*, un *medda* مدّة, et vous n'écrirez point l'*élif*. Quant à moi, je crois qu'il est permis de supposer que c'est le *hamza* interrogatif, dont la figure est retranchée dans le texte primitif, lors même que les deux *hamza* ont des voyelles différentes, comme cela a lieu dans le cas où ils ont tous deux la même voyelle. En suivant cette opinion, vous mettrez le point jaune et sa motion avant l'*élif* noir, car c'est ce premier *hamza* qui est le plus essentiel, et il a été figuré ainsi, non pour être adouci, mais pour être prononcé dans son intégrité ; vous mettrez ensuite le point rouge, qui est le signe de l'adoucissement, sur l'*élif* noir : ce que nous avons dit d'abord est au surplus le mieux. Si les deux *hamza*, mus par la même voyelle ou par des voyelles différentes, se trouvent dans deux mots différens, et que vous vouliez adoucir l'un des deux, vous mettrez, pour le premier *hamza*, un point jaune, et ensuite un point rouge au-dessus, si sa motion est un *fatha*, au-dessous si elle est un *kesra*, au-devant si elle est un *dhamma*, en supposant que ce soit ce premier *hamza* qui conserve sa valeur (1) ; quant au second *hamza*, vous mettrez à sa place un point rouge, si c'est lui qui est adouci, comme dans ces exemples : هولاء ان كنتم - اولياء اولايك - من النساء الا, &c. Si vous supprimez le premier sans le remplacer aucunement, vous ne mettrez aucun signe à sa place. Si le premier conserve sa prononciation, sans aucune variété d'opinions, et que le second soit adouci, vous indiquerez celui qui conserve sa prononciation, ainsi que nous l'avons dit : comme من يشاءُ الي صراط مستقيم - من الماءِ او مما - السفهاءُ الا - جاء امة. Si, au contraire, vous ponctuez conformément au système de ceux qui conservent aux deux *hamza* toute leur valeur (2), vous marquerez les deux *hamza* en jaune, et leurs motions en

Fig. 24.

Fig. 25.

(1) ان كانت هى المحققة

(2) على مذهب اهل التحقيق

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

rouge. Si le *hamza* adouci est seul, vous mettrez de même à sa place un point rouge, pour avertir de son adoucissement, en suivant le système de ceux qui admettent cela, comme dans ارايتم - ارايت - هانتم, &c., par-tout où cela se trouve.

*Des Règles concernant les signes d'union qui ont lieu avec l'*Élif-d'union (1).

LE SIGNE D'UNION صلة se conforme à la motion qui précède l'élif d'union. Si ce signe suit un *fatha*, vous mettrez pour l'union un trait جرة rouge vers la tête de l'*élif :* s'il suit un *kesra*, vous mettrez le trait au bas de l'*élif*, et au milieu s'il suit un *dhamma*. Exemples : après un *fatha*, الفاسقونَ اعلموا - تتقونَ الذي; après un *kesra*, بهِ الله - للعبيدِ الذين - ربِ العالمين, &c.;

Fig. 26. après un *dhamma*, تعدلوا اعدلوا - اسمهُ المسيح - نستعينُ اهدنا.

Si quelqu'une de ces motions est suivie d'un *tanwin*, vous mettrez toujours le signe d'union صلة au bas de l'*élif*, parce que le *tanwin* est toujours porteur d'un *kesra* pour la lettre *djezmée* qui suit l'élif d'union ; à moins, cependant, que cette lettre *djezmée* ne soit elle-même suivie d'une autre lettre mue par un *dhamma* nécessaire; car, dans ce cas, les lecteurs se partagent, les uns donnant pour voyelle d'union au *tanwin* un *dhamma*, les autres un *kesra :* si vous suivez la première opinion, vous mettrez le trait au milieu de l'*élif*,

Fig. 27. comme dans ces mots : قبيلاً انظروا - عيون ادخلوها &c. (2).

Si vous suivez l'opinion de ceux qui lui donnent un *kesra*, vous placerez le trait au bas de l'*élif*, ainsi que vous le faites pour les *tanwin*, qui, d'un commun accord, se lient par le *kesra*, comme

(1) ذكر احكام الصلات فى الفات الوصل

(2) Prononcez *kabilano-ndhorou, oyounino-dkholouha.*

رحيما النبي - بغلام اسمه - مريب الذي - حكيم الطلاق, &c.

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

Si vous voulez indiquer comment il faut prononcer l'*élif* d'union qui se trouve au commencement d'une phrase, vous mettrez un point vert au-dessus, quand il a pour voyelle un *fatha*, au-dessous quand sa voyelle est un *kesra*, et au milieu quand elle est un *dhamma*. *Fig. 28.*

§. Si vous ponctuez un Alcoran suivant la méthode que Warsch tenoit de Nafi, vous donnerez à la lettre *djezmée* sur laquelle vous portez la motion du *hamza*, un point rouge, et vous mettrez à la place du *hamza* un trait جرّ, pour indiquer qu'il est supprimé dans la prononciation. Si le *hamza* est mu par un *fatha*, vous mettrez le trait en haut, en bas s'il est mu par un *kesra*, et au milieu s'il l'est par un *dhamma*. Si après lui il se trouve un *élif*, vous mettrez le trait au dos de cet *élif*, comme dans ces exemples :

- من امن - مابا انـــا - خبير الا - من اوتي - من اله - هل اتاك *Fig. 29.*

ابني ادم, et par-tout où cela se rencontre ainsi (1).

Règles concernant la Ponctuation des Lettres omises.

QUAND il se trouve dans l'Alcoran des mots où il manque quelque lettre, on écrit, si l'on veut, cette lettre en rouge, afin d'indiquer ainsi au lecteur la vraie manière de prononcer le mot; ainsi, lorsqu'on trouve النبين écrit par un seul ي, lequel est, suivant moi, le ي qui indique le pluriel, on doit mettre devant ce ي un autre ي en rouge, qui caractérise la forme grammaticale فعيل. De même dans ليسوا وجوهكم, il n'y a qu'un و dans *Fig. 30.*

(1) Suivant la méthode dont il s'agit ici, au lieu de prononcer *hal ataca, min ilahin*, on doit prononcer en divisant ainsi les syllabes *ha-la-ta-ca, mi-ni-la-hin*, en supprimant tout à fait l'articulation du *hamza*, comme cela à lieu pour les *élif* d'union. Gabriel ben-Farhat, dans sa Grammaire Arabe, prétend que, dans ce cas, on peut supprimer totalement l'*élif* hamzé ou l'*élif* d'union, et qu'on peut écrire يسل - الجمال - من بى - من مى - من بنى - من ابى - الاجمال - يســال pour قد فلح من امى - من ابنى - قد افلح. C'est aussi ce qu'a voulu dire notre auteur, quoique le copiste ait écrit les *élif*. Je les ai supprimés dans la figure.

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

le texte; c'est, suivant moi, le و formatif du pluriel : vous mettrez donc devant celui-ci un autre و en rouge, qui est le و radical. Le mot الموده (1) est aussi écrit par un seul و, qui est la première lettre de la racine, mais il faut mettre ensuite un autre و en rouge ; et vous mettrez le *hamza* en jaune, avec sa motion entre les deux ي et les deux و, dans tous ces exemples. Il en est de

Fig. 31.

Fig. 32. même dans فلما ترءا الجمعان (2), il n'y a qu'un *élif* d'écrit, et c'est celui qui vient de la conversion de la troisième radicale, mais vous mettrez auparavant un autre *élif* rouge, et vous mettrez le point jaune et sa motion entre les deux *élif.* De même encore dans cet exemple اذا جاءنا (3), en suivant l'opinion des lecteurs qui regardent le verbe comme un duel, il n'y a dans le texte qu'un seul *élif* dans tous les Alcorans; c'est la seconde radicale du verbe: mais il faut mettre après celui-là un autre *élif* rouge, et placer le *hamza* et sa motion entre les deux *élif.* De même le mot ايلافهم est écrit sans ي, mais il faut mettre un ي en rouge, afin que la prononciation fasse sentir le tout en même temps, et que le mot ait toute son intégrité. On pourroit, dans tous les exemples que nous avons donnés, supposer que la lettre écrite est toujours la première des deux : cependant il vaut mieux s'en tenir à ce que nous avons dit.

Abou-Amrou dit : De tout temps l'usage des gens de notre pays a été d'ajouter les *élif* qui se trouvent dans le milieu des mots, en les écrivant en rouge, comme dans les mots العلمين -

Fig. 33. الفسقين - الصلحت - سموت - هولا - يادم, et c'est ainsi que dans les exemples que nous avons donnés, vous devez mettre les ي, et les و, et autres lettres surnuméraires. Quand donc vous

(1) الْمَوْءُدَةُ Alcoran, *sur. 8, v. 18.* Ce mot vient de la racine وَأَدَ.

(2) Pour تَرَآءَى troisième pers. sing. masculin du prétérit de la sixième forme, à la voix active, de رأى.

(3) Pour جَاءَانَا troisième personne du duel masculin du prétérit de جَاءَ.

mettez les *élif*, comme dans يـــاادم - هاولا - يااولي - ياايها, vous devez mettre le point jaune et sa motion sur l'*élif* noir dans ياايها, parce que c'est-là la forme primitive; sur le و dans هاولا, par la même raison : dans يااادم, vous mettrez le point jaune et la motion avant l'*élif* noir, parce que c'est l'*élif* radical qui est figuré par ce *hamza*, ainsi que dans ءازر - ءاتي - ءامنوا (1) : dans tous les exemples précédens, vous mettrez l'*élif* rouge après le ي ou le ه. Vous mettrez de même le ن *djezmé* en rouge dans ces deux passages فنجي من نشاء [a] et ننج المومنين [b], mais vous omettrez le signe du repos (2).

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

Fig. 34.
[a] Sur. 12, v. 110.
[b] Sur. 21, v. 88.

Règles concernant la Ponctuation des Lettres superflues.

CECI se rencontre dans les mots اولات - اولي - اولوا - اولايك - افاين مِت - من نباي المرسلين - اولا اذبحنه - ساوريكم - ملايهم, &c., comme nous l'avons observé dans notre traité de la manière d'écrire le texte. Vous devez, en ce cas, mettre un point jaune au milieu de l'*élif*, comme اولا - اولوا - اولايك - ساوريكم - اولات, et un point rouge au-devant de l'*élif* dans la ligne même, ou bien, si vous voulez, vous le mettrez dans le و surabondant, parce que cette lettre représente ce point, ainsi que le veulent en général les partisans de la ponctuation : si vous mettez le point avant le و, vous placerez sur le و un cercle rouge, pour marquer qu'il est surabondant : c'est ainsi que le veulent les parti-

Fig. 35.

(1) L'auteur dit cela, parce que, dans ادم, il suppose qu'il y a un *élif* radical et un *élif* de prolongation, comme dans آمَنُوا pour أَامَنُوا

(2) Ces exemples donneroient lieu de soupçonner que les Arabes auroient eu, autrefois, comme les Hébreux, des verbes imparfaits *pé-noun*.

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

sans de la régularité grammaticale (1), parce qu'ils prétendent que le و est mis ici pour distinguer اليك de اوليك, et الي de اولي : mais l'opinion des partisans de la ponctuation, a plus de fondement ; car on trouve des exemples où l'on ne peut pas supposer que le و ait été ajouté pour empêcher quelque équivoque, comme dans ساوريكم. Il est permis aussi de penser que le و, dans le mot ساوريكم, tient la place du *hamza*, et que l'intention de ceux qui l'y ont mis, a été que le *hamza* ne fût articulé ici que d'une manière obscure, et qu'il fût compté parmi les *hamza* superflus qui ont lieu dans le cas du *wesla*. Dans cette supposition, la lettre superflue ici, c'est l'*élif* qui précède le و, et qui aura été ajouté pour fortifier le *hamza*, dont l'articulation ne devoit être qu'obscure (2).

(Il y a ici une lacune que je conjecture n'être que de deux pages; dans cette lacune, il étoit question des lettres *allégées* مخففة c'est-à-dire, dans lesquelles on supprime le redoublement, comme

(1) J'ai rendu اهل النقط, par *les partisans de la ponctuation*, et اهل العربية, par *les partisans de la régularité grammaticale*, et en effet il est clair que les premiers, s'attachant plus à ce qu'ils trouvoient dans les anciens exemplaires de l'Alcoran, qu'à l'analogie grammaticale, ne regardoient point ces lettres surabondantes, comme tout-à-fait nulles dans la prononciation ; ce qui étoit au contraire l'opinion des derniers. Les mots que j'ai traduits ainsi, *parce que cette lettre représente ce point*, sont dans l'original لانها صورتها. C'est ainsi que notre auteur dit ailleurs, que le و ou le ى *sont la figure du hamza.*

(2) Le texte de cet endroit renferme quelque difficulté. Le voici وقد يحتمل ان تكون الواو التى فى ساوريكم صورة الهمزة على مراد تحقيقها والاعتداد بالزايده المتصل بها فعلى هذا تكون الالف التى قبلها هى الزايده زيدت تقوية للهمزة لخفايها Je tiens pour sûr qu'au lieu de تحقيقها, qui produiroit un contresens absolu, il faut lire تخفيفها ou تخفيتها, et comme le mot تخفيف ne se trouve point, que je sache, employé en parlant du *hamza*, je suis persuadé que la vraie leçon est effectivement تخفيتها.

Quant à ce que l'auteur ajoute, que l'*élif* a été ajouté avant le و pour fortifier le *hamza*, cela signifie, je crois, *pour indiquer d'une manière plus positive, qu'il devoit analogiquement y avoir là un* hamza, *quoiqu'on ne le fasse pas sentir dans la prononciation.*

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

إِنْ, et أَنْ, pour إِنَّ, et أَنَّ, et du signe de cette suppression, nommée تخفيف *allégement.*)

....Tel étoit l'usage des anciens Médinois en pareil cas, dans leurs Alcorans, comme nous l'apprend Ebn-Omar, par une tradition qui remonte par Mohammed, Ahmed ben-Monir, et Abd-allah ben-Isa à Kaloun, qui disoit que, dans les Alcorans des Médinois, toute lettre allégée avoit au-dessus un cercle rouge, et de même aussi les lettres *djezmées.*

Abou-Amrou dit : Ce rond n'est autre chose que le petit zéro dont les arithméticiens font usage dans le chiffre *gobar,* et qu'ils mettent sur le nombre qui est nul, parce que la nullité de ce nombre est comme la nullité des lettres superflues dans la prononciation, comme celle du *teschdid* dans les lettres allégées, et de toute motion dans les lettres *djezmées,* sur lesquelles on met ce cercle pour indiquer cette circonstance (1).

Manière de s'assurer des lieux où il peut y avoir un Hamza, *dans les mots* (2).

On connoît en quels lieux le *hamza* peut se trouver dans les mots, par le ع ; car par-tout où le ع peut avoir lieu, le *hamza* peut avoir lieu à sa place : ce qui est vrai également, soit qu'il soit mu ou quiescent, suivi ou non du *tanwin.* Au lieu de امنوا, nous disons عامنوا ; وعاتي المال au lieu de واتي المال ; مستهزعين, au lieu de مستهزءين ; خاسعين, au lieu de خاسئين ; مبرعون, au lieu de مبرءون ; متكعون, au lieu de متكئون ; ماعا, au lieu de ماءً ; سوع, au lieu de سوءٍ ; اولياع,

(1) هذه الدارة نفسها هي الصفر الصغير الذي يجعله اهل الحساب على العدد المعدوم في حساب الغبار دلالة لانه على عدمه كعدم الحروف الزوايد في اللفظ وعدم التشديد في الحروف المخففة وعدم الحركة في الحروف المسكّنة التي تجعل الدارة عليها دلالة على ذلك

(2) امتحان مواضع الهمزات

au lieu de اولياءُ ; تَبَوَّعُوا , au lieu de تبوءوا ; لَتَنُوعُ , au lieu de لَتَنُوءُ ; ان تَبُوعَ , au lieu de ان تبوء ; تُبَوِّعُ , au lieu de تُبَوِّيُ ; من شاطِع , au lieu de من شاطِيٌ , et ainsi par-tout où il se rencontre de pareils exemples : il ne s'agit que de se conformer à cette règle, qui est générale. Quelques-uns des anciens grammairiens ont prescrit pour le و, quand il tient lieu du *hamza*, des règles dont l'exposition seroit très-longue, et qui d'ailleurs ne sont fondées sur aucune autre autorité que leur assertion. Pour nous, nous nous contentons de dire que, quand le *waw*, le *ya* ou l'*élif*, servent de figure au *hamza* (1), il faut mettre le *hamza* dans ces lettres, et lui donner la motion qui lui convient, parce que le *hamza* est une des lettres de l'alphabet; si ces mêmes lettres viennent après le *hamza*, on met le *hamza* auparavant; si elles viennent avant le *hamza*, on met le *hamza* après elles. Voilà ce que l'analogie prescrit, rien de plus : le *hamza*, dans la ponctuation, doit toujours occuper une place dans la ligne elle-même, parce que c'est une lettre de l'alphabet, et il doit recevoir toutes les motions.

Du Lam-élif.

Les anciens grammairiens se sont partagés sur la question de savoir à laquelle des deux extrémités supérieures du *lam-élif* appartient le *hamza*. On assure que Khalil ben-Ahmed disoit, que la première pointe étoit le *hamza*, et la seconde pointe le *lam* : tous les partisans de la ponctuation ont suivi ce sentiment : ils en ont prouvé la justesse, parce que, primitivement, ce mot s'écrivoit ainsi لا, c'est-à-dire, un *lam* alongé, à la fin duquel étoit un *élif*, comme dans tous les autres cas semblables où il se trouve deux lettres de l'alphabet, tels que ها - يا , &c. ; mais que cette manière d'écrire étant désagréable dans le *lam-élif*, à cause de l'égalité des deux traits, parce que cela ressembloit à l'écriture des barbares, on a donné

(1) اذا كنّ صورة الهمزة

plus

plus de grâce à ce caractère, en le pliant ; on a donc rapproché l'un des traits de l'autre : quel que soit celui des deux traits qui se soit incliné sur l'autre, il en est toujours résulté que, dans cette figure, le *hamza* s'est trouvé le premier. Pour se convaincre de la vérité de cela, il n'y a qu'à prendre une chose, la plier et en faire sortir les deux extrémités, chacune vers un côté, puis redresser les deux bouts, on verra clairement que, de quelque côté qu'on les tourne, celui qui est le premier est véritablement le second dans l'origine, et celui qui est le second, véritablement le premier : cela ne peut être autrement. Ils ajoutent que les premiers écrivains qui ont fixé l'écriture, traçoient le côté gauche avant le côté droit, et il n'y a que les gens qui ignorent les règles de l'art d'écrire, qui s'éloignent de cet usage ; car, supposer le contraire, c'est tout comme si en écrivant ما, ou tout autre caractère composé de deux lettres, on écrivoit l'*élif* avant le *mim :* cela prouve de même que le premier trait est le *hamza,* et le second le *lam,* puisque celui qui est le premier dans le principe, se trouve placé le second, et celui qui est le second, placé le premier, leurs places se trouvant changées par leur entrelacement. Cependant, le grammairien Akhfasch a soutenu l'opinion contraire, et a dit que la première pointe étoit le *lam,* et la seconde le *hamza :* il a donné pour preuve de cela, que ce qu'on prononce le premier, est aussi ce qui se trouve tracé le premier, et qu'on prononce en dernier lieu, ce qui se trouve tracé en dernier lieu. Lorsque nous prononçons, a-t-il dit, لآت - ولآية &c., nous prononçons d'abord le *lam,* ensuite le *hamza.*

Abou-Amrou dit : Quiconque tient la première opinion, n'est pas obligé de revenir à l'opinion de son adversaire, lorsqu'il se rencontre un *hamza* et un *lam,* qui ont l'un et l'autre un *kesra* pour voyelle, comme dans لإيلاف قريش, et لإخوانهم, &c. ; ou dans le cas où les deux voyelles sont différentes, comme dans لأقتلنك, et لإلى الجحيم &c. (1). Car, en suivant son opinion

(1) Notre auteur dit cela, parce que, dans ce cas, la voyelle du *lam* étant à la base de la lettre, se trouve avant le *hamza ;* c'est que ce qui est vrai des

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

et ayant égard au principe sur lequel elle est fondée, il doit mettre d'abord le *kesra*, et ensuite le *hamza*, et en cela il se conforme au sentiment de Khalil et de ceux qui le suivent, puisque, dans ce cas-là, de l'aveu des deux partis, le premier trait est le *lam*, et le second le *hamza*.

Si quelqu'un dit : Je suivrai mon principe, et je ne m'écarterai point de ma manière de penser ; je mettrai dans ce cas le *hamza* le premier, parce que c'est là son trait, et je mettrai la voyelle après cela, on lui répondra : Vous abandonnez votre propre sentiment, et, en mettant le *hamza* d'abord, et la voyelle ensuite, vous agissez contre votre propre système, qui est fondé sur ce que le *lam* se prononce en premier, et le *hamza* en second. Cela est clair.

EXTRAIT DU *MOKNI* (1).

Du chapitre intitulé des Élif *supprimés et des* Élif *écrits dans les copies primitives.*

Fol. 4, verso. 1.° DES *élif* supprimés pour abréger.

Ahmed fils d'Omar fils de Mohammed fils d'Amrou de Hira m'a dit, lorsque j'étudiois sous lui, comme le tenant de l'Imam Mohammed fils d'Ahmed fils d'Abd-alaziz, qui le tenoit d'Abd-allah fils d'Isa de Médine, qui le tenoit d'Isa fils de Mina Kaloun, lequel l'avoit ouï dire à Nafi fils d'Abou-Noaïm, lecteur: « L'*élif*, dans les copies primitives de l'Alcoran, n'étoit point écrit dans ces » mots de la 2.e surate - واذ واعدنا موسي - وما يخـــادعون » واعدتكم - واعدنا موسي » par tout où ces mots se trouvent, et » dans ceux-ci - به خطياة - تشابه علينا - فاخذتكم الصاعقة » تظاهرون &c.; dans ces mots de la 3.e sur. منهم تقاة (celui-ci » étoit écrit par un ي) - فيكـــون طايرا partout où il se trouvoit

extrémités supérieures, ne l'est pas des extrémités inférieures.

(1) Cet extrait est destiné à donner une idée plus juste de cet ouvrage, comme je l'ai déjà dit (*Voyez* ci-devant, *page 304*).

» قاتلوا - قتلوا ; dans ceux-ci, de la 4.e surate رباع - ثلاث &c. ; » dans ceux-ci, de la 5.e فما بلغت رسالته - سبل السلام - » بالغ الكعبة &c., &c. »

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

Abou-Amrou, auteur de cet ouvrage, dit : Voilà tous les mots dans lesquels l'*élif* étoit supprimé dans les originaux, selon que le disoit Abd-allah fils d'Isa, sur l'autorité de Kaloun, qui le tenoit de Nafi.

Fol. 6, verso.

Abou'lhasan fils de Galboun, lorsque j'étudiois sous lui, m'a dit, comme le tenant de son père, qui le tenoit de Mohammed fils de Djafar, qui le tenoit du kadhi Ismaïl fils d'Ishak, qui le tenoit de Kaloun, qui le tenoit de Nafi, que l'*élif* manquoit dans tous les mots que je viens d'indiquer, et il y ajoutoit ceux-ci, فلا تصاحبني de la 18.e surate ; ما هم بسكاري - سكاري de la 22.e ; كباير الاثم de la 44.e ; كباير الاثم de la 53.e ; بمواقع النجوم de la 56.e ; ختامه مسك de la 83.e ; في عبادي فادخلي de la 98.^e

Abou-Amrou dit : J'ai examiné les exemplaires des habitans de l'Irak et autres, relativement à toutes ces lettres, et j'ai reconnu qu'ils étoient conformes à ce que l'on voyoit dans les manuscrits de Médine, suivant les traditions qui viennent d'être rapportées.

Khalaf fils d'Ibrahim fils de Mohammed nous a rapporté tenir d'Ahmed fils de Mohammed, qui le tenoit d'Ali fils d'Abd-alaziz, qui le tenoit d'Abou-Obeïd Kasem ben-Sallâm, le fait suivant : J'ai vu, disoit Abou-Obeïd Kasem, dans l'exemplaire original d'Othman fils d'Affan, que l'on tira du trésor des khalifes pour me le montrer, et où l'on apercevoit des traces du sang de ce khalife, le mot خطاياكم de la 2.e surate, écrit par un *ya* seulement, sans l'un ni l'autre *élif*. Dans ce même exemplaire, surate 7.e, le mot خطيئاتكم étoit écrit par un *ya* et un *élif*. (Abou-Amrou dit : Ce mot étoit écrit de la même manière,

LE MOKNI D'ABOU-AMROU OTHMAN.

surate 71.e, dans toutes les copies primitives). Le mot ميكايل étoit » aussi écrit sans *élif.* Dans la sur. 12.e حاش لله, dans la sur. 13.e » وسيعلم الكافر et dans la 20.e ان هاذان, étoient écrits de mê- » me sans *élif.* Tous les duels, au nominatif, y étoient toujours » écrits ainsi sans cette lettre. Il en étoit de même de ces mots » ام تسالهم خرجا et سيقولون لله لله لله, sur. 23.e Dans la sur. 76.e, » قواريرا étoit écrit, la première fois avec un *élif:* la seconde fois » on avoit d'abord écrit un *élif,* mais ensuite on l'avoit gratté, » et j'en ai vu encore des vestiges très-apparens. Dans le mot » سلاسلا, j'ai vu que les *élif* étoient effacés (par l'âge). »

Khakani rapportoit, d'après Ahmed Mekki, qui le tenoit d'Ali fils d'Abd-alaziz, qui le tenoit d'Abou-Obeïd, qui le tenoit de Hadjadj, qui le tenoit de Haroun, qui le tenoit d'Asem Djahdari, le fait suivant. Asem disoit : « Dans l'exemplaire original d'Oth- » man fils d'Affan, qu'il avoit fait écrire pour servir de règle à tout » le monde, j'ai vu que tous les mots لله [étoient sans *élif*]. C'est » Nasr ben-Asem Leïthi qui a le premier ajouté l'*élif* dans ces mots. »

Abou-Obeïd disoit : « J'ai vérifié ces mots dans l'exemplaire » original, et je les ai trouvés écrits conformément au témoignage » d'Asem. Je les ai vus écrits de même dans un ancien exemplaire » de cette capitale, qui y a été envoyé avant le khalifat d'Omar » fils d'Abd-alaziz : et ils étoient aussi écrits de la même manière » dans tous les Alcorans de Médine et de Cufa ; et, je pense, aussi » dans ceux de Syrie. »

Mohammed fils d'Ali rapportoit, sur l'autorité de Mohammed fils de Katan, qui le tenoit de Soleïman fils de Khallad, qui le tenoit de Yézidi, le fait suivant. « Dans les exemplaires de Médine » et de la Mecque, disoit-il, les mots سيعلم الكافر, étoient » écrits sans *élif.*

Je m'arrête ici. Ce morceau suffit pour donner une juste idée de la rédaction de cet ouvrage.

شرح الراية

OU

كتاب الوسيلة الى كشف العقيلة (1)

COMMENTAIRE
SUR LE POËME NOMMÉ *RAÏYYA*

OU

Le Moyen de parvenir plus facilement à l'intelligence du Poëme intitulé *Akila.*

Par le Scheïkh ALEM-EDDIN ABOU'LHASAN ALI BEN-MOHAMMED SCHAFEI.

[Ms. Arabe n.° 282 des mss. Orientaux de Saint-Germain-des-Prés.]

Par A. I. SILVESTRE DE SACY.

LE manuscrit qui est l'objet de cette notice, contient le poëme qui est nommé *Raïyya*, parce que tous les vers en sont terminés par la lettre *R*, et dont le véritable titre est عقيلة اتراب القصايد في اسني المقاصد c'est-à-dire, *la Perle des poëmes, sur le sujet le plus excellent*, et en outre un commentaire, dont on voit l'intitulé dans le titre de cette notice. Le poëme *Raïyya* ou *Akila* (car on le nomme ainsi du premier mot de son titre), n'est autre chose

(1) *Scharh alraïyyat* ou *Kitab alwasilat ila caschf alakilat.*

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

que le *Mokni* d'Abou-Amrou Othman ben-Saïd, ou Traité de l'ortographe primitive de l'Alcoran, que j'ai fait connoître par la notice qui précède. Cette notice me dispensera d'entrer ici dans de grands détails ; et je serai d'autant plus court, que j'ai donné dans le tome *L* des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, un fragment assez long du poëme *Akila* et de son commentaire.

En renvoyant à ce que j'ai dit dans la notice précédente, d'Abou-Amrou Othman, auteur du *Mokni*, je me bornerai à dire ici un mot du poëte qui a mis en vers ce traité d'Abou-Amrou, et de son commentateur.

Le poëme *Akila*, qui est composé de trois cents vers ou environ, a pour auteur le scheïkh *Kasem ben-Ferro*, surnommé *Abou'lkasem* et *Abou-Mohammed Roaïni Schatébi Mokri Dharir* (1). Il naquit à Schatiba ou Xativa, en l'année 538 (1143-4) ; et après avoir étudié dans sa patrie les sciences nécessaires à un lecteur de l'Alcoran, il vint à Valence. Il fit ensuite le pélerinage de la Mecque, et se fixa enfin en Égypte : il acquit une très-grande réputation, et l'on venoit de très-loin pour prendre ses leçons. « Les caravanes, dit Dhéhébi, chantoient ses deux poëmes *Harz* » *alamani* et *Akila*, qui ont pour objet les diverses leçons de l'Al» coran, et la manière d'écrire ce livre : ils étoient sus par cœur » d'un nombre infini de personnes ; les poëtes les plus habiles, » les hommes les plus éloquens, et les lecteurs les plus instruits, » reconnoissoient la supériorité de ces poëmes (2). » Il mourut le 28 de djoumadi 1.er, 590 (1193-4). On cite de lui ce vers (3): » Donne cet avis aux princes : Ne mettez votre confiance dans au» cun jurisconsulte, car le jurisconsulte qui fréquente vos palais, » n'a plus aucun mérite (4). »

Le poëme de Schatébi, intitulé *Harz alamani* حرز الاماني ووجه

(1) القاسم بن فيره ...... ابو القسم وابو محمد الرعيني الشاطبي المقري الضرير

(2) وقد سارت الركبان بقصيدتيه حرز الاماني وعقيلة اتراب القصايد اللتين في القرات والرسم وحفظها خلق لا يحصون وخضع لها فحول الشعرا وكبار البلغا وحذاق القراء

(3) قل للامير نصيحة لا تركنن الى فقيه ان الفقيه اذا اتى ابوابكم لا خير فيه

(4) *Voyez* l'Histoire de lecteurs de

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

Man. Ar. de la Bibl. impér. n.° 733.

التهاني في قرات السبع المثاني n'est autre chose que le كتاب التيسير في القرات السبع d'Abou-Amrou Othman Dani, mis en vers, comme le dit Hadji-Khalfa, au mot حرز الاماني. C'est un poëme de onze cent soixante-treize vers, qui a eu un grand nombre de commentateurs. Suivant Hadji-Khalfa, c'est ce poëme qui est connu sous le nom de *Schatébiyya* الشاطبية.

Le père de notre poëte se nommoit *Ferro* فيرّه. Ce nom est souvent altéré dans les manuscrits, parce qu'il n'est pas Arabe. Sa prononciation et son orthographe sont fixées par Dhéhébi, dans le كتاب المشتبه (man. Ar. de la Bibl. impér. n.° 862), au mot فيره ; par Firouzabadi, dans le *Kamous,* et par Ebn-Khilcan, dans la vie de notre poëte. Je rapporterai le texte de ce dernier. « *Ferro,* dit-il, est un mot latin de la langue des barbares de l'Es- » pagne, qui veut dire *du fer. Roaïni,* surnom de Kasem, indique » qu'il tiroit son origine de Dhou-Roaïn, l'un des anciens souve- » rains du Yémen, duquel un grand nombre de gens prétendent » descendre (1). »

Abou'lkasem Schatébi, auteur d'un traité intitulé *Oucouf* ou plutôt *Wokouf* وقوف, c'est-à-dire, des pauses que l'on doit faire en lisant l'Alcoran, traité dont d'Herbelot parle au mot *Schatébi,* est le même que notre auteur (2).

l'Alcoran, ou كتاب معرفة القراء الكبار على الطبقات والاعصار de Schems-eddin Abou-Abd-allah Mohammed Dhéhébi, *man. Ar. n.° 742,* de la Bibl. imp., fol. 172 *verso ;* et le كتاب حسن المحاضرة de Djélal-eddin Soyouti, *man. Arabe n.° 791,* fol. 197 *recto.* On trouve aussi la vie de notre poëte dans Ebn-Khilcan.

(1) فيره بكسر الفاء وسكون الياء المثناة من تحتها وتشديد الراء وضمها وهو بلغة اللطيني من اعاجم الاندلس ومعناه بالعربي الحديد والرعيني بضم الراء وفتح العين المهملة وسكون الياء المثناة من تحتها وبعدها نون هذه النسبة الى ذى رعين وهو احد اقيال اليمن نسب اليه خلق كثير

(2) Ce traité se trouve dans le man. Ar. n.° 262 de la Bibl. imp.

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

Le poëme *Akila* de Schatébi a eu beaucoup de commentateurs, dont les noms se trouvent indiqués dans Hadji-Khalfa. De ce nombre est Alem-eddin Abou'lhasan Ali ben-Mohammed ben-Abd-alsamad, auteur du commentaire contenu dans notre manuscrit. On trouve une notice détaillée sur cet écrivain, dans Dhéhébi (man. Ar. n.° 742, fol. 193), et dans Soyouti (man. Ar. n.° 791, fol. 159 *recto.*)

Sakhawi (c'est un surnom de l'auteur du commentaire dont nous parlons) étoit très-savant dans la connoissance des variantes de l'Alcoran et de l'interprétation de ce livre, dans la grammaire et la lexicographie ; après avoir vécu avec Schatébi, il vint s'établir à Damas, et y professa la science de lire l'Alcoran. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, entre autres التفصيل, un commentaire sur le *Mofassal* شرح المفصل, un autre sur le poëme de Schatébi شرح الشاطبية, et un autre sur le poëme *Akila* ou الرائية. Il est mort le 12 djoumadi 1.er, 643 (1245-6). Abou'lféda indique aussi plusieurs de ses ouvrages, entre autres son *Commentaire sur le poëme de Schatébi, concernant les diverses leçons de l'Alcoran* شرح قصيدة الشاطبي في القرات. Reiske a cru qu'Abou'lféda vouloit parler d'un commentaire sur le poëme de Schatébi, intitulé (1) تتمة الحرز من ايمة الكنز (Reiske a écrit الطرز au lieu de الحرز) : je crois qu'il s'est trompé, et qu'Abou'lféda a voulu indiquer le commentaire d'Alem-eddin sur le poëme *Harz alamani*. Au reste le *Tetemmat alharz* dont parle Reiske, et dont d'Herbelot fait mention au mot *Tetemmat*, a pour auteur, suivant Hadji-khalfa, Abou-Mohammed Kasem ben-Ferro Schatébi, mort en 590. Il est donc du même auteur que l'*Akila* et le *Harz alamani*. Hadji-Khalfa dit que le *Tetemmat alharz* est un poëme

Annal. Mosl. tom. IV, p. 482.

Annal. Mosl. tom. IV, p. 715.

(1) Le titre de ce poëme, sur lequel il y a quelques variations, me paroît devoir être تتمة الحرز في قراءة ائمة الكنز c'est-à-dire, l'*Amulette parfaite*, ou plutôt *Complément de l'amulette, touchant la leçon des exemplaires originaux du trésor*, c'est-à-dire, de l'Alcoran. C'est sans doute un supplément au poëme intitulé حرز الاماني de Schatébi, dont le titre signifie, *Amulette contre les préjugés.*

semblab'

semblable au poëme de Schatébi, sur les sept éditions de l'Alcoran (1).

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

Sakhawi a aussi commenté le *Harz alamani*, et a intitulé son commentaire, qui est le premier qui ait été fait sur ce poëme, الفتح الوصيد. *Sakhawi*, surnom du commentateur, indique qu'il étoit d'une ville d'Égypte nommée *Sakha*.

Notre manuscrit est d'une très-bonne main; il a été écrit en l'année 632 (1234-5), par conséquent du vivant même du commentateur Sakhawi, pour l'usage d'un lecteur public de l'Alcoran, nommé *Abou-Amrou Othman ben-Amran ben-Mousa*, et surnommé *Dharir* ou l'Aveugle. La copie a été faite à Damas, et achevée le 19 de schaban 632, comme le copiste Abd-allah ben-Malec Andalousi l'a marqué lui-même à la fin du livre. Elle a été collationnée avec soin, ainsi que l'indiquent ces mots qu'on lit en plusieurs endroits sur les marges : بلغت المقابلة والحمد لله *collationné jusqu'ici, grâces à Dieu.*

Fol. 149, rec. et 148 ver.

Je vais traduire en entier la préface que le commentateur a mise en tête de son ouvrage.

« Louanges soient rendues à Dieu, qui s'est plu à combler les hommes de bienfaits réitérés, et à répandre sur eux, avec profusion, ses faveurs et ses dons; qui produit dans l'esprit des mortels, les mauvaises comme les bonnes pensées, qui nous a comblés des effets de sa libéralité, qui s'est servi de la plume pour instruire l'homme, et lui a donné le secours des mains et de la langue.

» Que la faveur du Tout-puissant repose sur son envoyé choisi d'entre les Arabes, sur le prophète ignorant dont la main n'a jamais tracé aucune écriture (2), ce qui a donné un sujet de doute et de scandale à ceux qui ne croyoient point à la vérité de sa mission; dont les doigts n'ont jamais su former une seule lettre, afin que son ignorance à cet égard servît à fortifier la foi des vrais croyans.

» Puissent-elles aussi se répandre sur ses descendans et ses compagnons qui se sont distingués par leurs talens et leurs écrits, et

(1) وهى قصيدة كالشاطبية فى رواة القراات السبعة

(2) L'auteur suppose que Mahomet ne savoit point écrire. *Voyez* ce que j'ai dit, à ce sujet, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-lettres, *t. L, p. 296, (note).*

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

se sont fait un nom illustre par leur éloquence et la beauté de leur style. Que le salut soit leur partage et le sien !

» Entre les différens arts dont Dieu a orné l'espèce humaine, il n'en est point qui égale celui de l'écriture, ni qui procure aux hommes de plus grands avantages. C'est un talisman qui ne laisse rien perdre des dépôts que l'on met sous sa sauve-garde; un coffre-fort où se conservent, sans aucune altération, les choses précieuses que l'on y dépose ; un gardien qui n'est point sujet à l'oubli; un témoin fidèle, qui rapporte sans aucune altération les paroles qu'on lui confie, tandis que la langue est sujette à les altérer. C'est ce qui a fait dire au prophète : *Fixez la science au moyen de l'écriture.* Un homme d'esprit a dit :

» *J'étois si sujet à l'oubli, qu'il sembloit que j'eusse perdu le sens commun : aussi, toutes les fois qu'il arrivoit quelque chose d'important, je le confiois au papier.*

» *Mais ensuite, pendant mon sommeil, j'oubliois même mon papier, et enfin j'en suis venu au point d'oublier que je suis sujet à l'oubli.*

» C'est par le secours de l'écriture que se conservent toutes les belles actions, et que toutes les sciences et les leçons de vertu passent d'âge en âge. Par elle, l'histoire des siècles passés se transmet aux siècles à venir, et chacun peut converser avec les hommes qui l'ont devancé dans la carrière de la vie, comme s'ils étoient ses contemporains. S'il vous prend envie de conférer avec quelqu'un des imams des premiers siècles, vous n'avez qu'à prendre en main un de ses ouvrages ; il vous semblera l'entendre lui-même vous adresser la parole, vous instruire, diriger vos études, vous communiquer ses pensées ; il sera vivant pour vous, et partagera avec vous l'existence.

» Combien de sages préceptes, d'avis utiles, de maximes précieuses, de raisonnemens convaincans, d'exemples instructifs, les anciens n'ont-ils pas transmis aux modernes ! Non-seulement ils les ont déposés dans les livres, ils les ont même gravés sur la pierre, par une suite de cet intérêt que l'homme prend au bonheur de son semblable, et pour diriger ceux qui viendroient après eux, dans le choix de leur conduite. Ils ont consigné par écrit les traits de libéralité et les actes de bravoure, parce qu'ils savoient que l'exemple a un grand pouvoir sur les hommes. Aussi, un poëte

voulant réveiller les sentimens généreux éteints chez ses contemporains, a-t-il dit : LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

» *J'ai demandé ce qu'étoit devenue la générosité, et l'on m'a répondu que les hommes généreux ne se trouvoient plus que dans les tombeaux.*

» *Ils ont disparu avec leurs actions généreuses et leurs libéralités : il n'en existe plus de traces que celles que conservent les livres.*

» Par cette raison, les sages de tous les pays et de tous les âges n'ont pas manqué de mettre promptement par écrit les paroles remarquables qu'ils entendoient, pour empêcher, par ce moyen, qu'elles ne tombassent dans l'oubli. Combien de fois n'est-il pas arrivé que par la permission de Dieu, une sage maxime transmise par le moyen de l'écriture à la postérité, a produit de bons effets, long-temps après que celui qui l'avoit proférée le premier, avoit cessé d'exister ! J'ai vu dans la grande mosquée de notre ville, ces mots écrits sur de la soie, et attachés à une des colonnes de marbre de cet édifice : *Soleïman fils de Caab alakhbar est venu dans ce saint lieu ; il disoit : Celui qui use de perfidie, sera couvert de mépris.*

» Omar fils d'Abd-alaziz avoit coutume de prier pendant la nuit; et quand il se rencontroit dans ses prières un verset de l'Alcoran qui lui faisoit naître quelque réflexion, il finissoit sa prière, et écrivoit sa pensée sur une tablette préparée pour cela, afin de la mettre le lendemain à exécution.

» On disoit à quelqu'un : combien vous écrivez ! Peut-être, répondit-il, n'ai-je point encore écrit, jusqu'à ce moment, la parole dont je dois tirer la plus grande utilité.

» On ne sauroit compter toutes les sentences morales que les hommes ont écrites sur les murailles, sur les tombeaux, sur les pierres ; en voici une que j'ai lue moi-même sur le tombeau d'Ebn-Abada en Égypte :

» *Passant, qui marches fièrement au milieu des tombeaux, et que la crainte de respirer l'air de la mort n'a pas éloigné de ce triste séjour, détourne-toi un moment en faveur d'un étranger que recouvre cette tombe. Ici habitent, sans aucune différence, le prince et l'esclave. Arrête-toi pour m'accorder quelques larmes ; peut-être ce témoignage de ta pitié procurera-t-il du soulagement à ma cendre.*

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

» J'ai lu aussi l'inscription suivante sur une colonne, dans une ville d'Égypte, dont tous les édifices étoient tombés en ruine, et que ses habitans avoient abandonnée :

» *Daigne le Tout-puissant récompenser de ses faveurs quiconque nous souhaitera de bons succès dans notre voyage, et un retour heureux en Égypte ;*

» *Et celui qui voyant ces traits près de s'effacer, les rafraîchira en y repassant de l'encre.*

» Béni soit donc le Dieu plein de bonté, qui, par le secours de la plume, a enseigné aux hommes ce qu'ils ignoroient. C'est certainement là un prodige de sa puissance, et un bienfait d'un grand prix.

» Voici une tradition qui m'a été rapportée par Abou'lmodhaffer ben-Firouz ben-Abd-allah Djewhari, et qui remonte par le kadhi Abou'lfadhl Mohammed fils d'Amrou fils de Yousouf, Abou-Djafar Mohammed fils d'Ahmed fils de Mohammed fils d'Amrou fils de Hasan fils de Mosléma, Abou-Amrou Othman fils de Mohammed fils de Kasem Bazzaz surnommé *Adami*, Abou-Becr Abd-allah fils de Soleïman fils d'Aschath Sedjestani Azdi, Abd-allah fils de Mohammed Zohri, et enfin Sofyan fils de Modjahed jusqu'à Schabi : « Nous demandâmes aux Mecquois, disoit » Schabi, d'où avez vous reçu la connoissance de l'écriture ? Ils » nous répondirent : des habitans de Hira. Nous fîmes la même » demande aux habitans de Hira, et ils nous dirent qu'ils devoient » cet art aux habitans d'Anbar. »

» Abou-Becr fils d'Abou-Daoud, rapportoit ce qui suit, comme le tenant d'Ali fils de Harb, qui disoit l'avoir ouï dire à Hescham fils de Mohammed fils de Saïb : « *Ocaïdar de Douma*, qui est Acdar » fils d'Abd-almélic Kendi, avoit pour frère Baschar fils d'Abd- » almélic, celui à qui les habitans d'Anbar ont enseigné l'écriture » dont nous faisons usage. Baschar vint ensuite à la Mecque, où » il épousa Sahba fille de Harb fils d'Omayya. Je tiens ce qui suit, » disoit Abou-Becr, d'une personne autre qu'Ali fils de Harb : » quand Baschar eut épousé Sahba fille de Harb, il enseigna cette » écriture à Sofyan fils de Harb. Omar fils de Khattab, et les » autres personnes de la famille de Koreïsch, qui demeuroient avec » lui à la Mecque, reçurent la connoissance de cet art, de Harb fils

» d'Omayya. Moawia, ajoutoit Abou-Becr, l'avoit reçue de son » oncle paternel, Sofyan fils de Harb. »

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

» Les hommes n'ayant donc point trouvé de meilleur moyen pour conserver une sage maxime et perpétuer le souvenir d'une science ou d'une connoissance utile, que de la mettre par écrit, et la parole de Dieu méritant mieux que toute autre chose que l'on usât de cet art pour la conserver, les premiers Musulmans eurent soin d'en faire écrire, pour l'utilité de ceux qui viendroient après eux, des exemplaires qui pussent servir de modèles, et que l'on pût consulter au besoin, pour prévenir ou décider toutes les contestations qui viendroient à s'élever. Rien ne méritoit mieux d'occuper l'attention des savans, que la forme observée dans ces exemplaires primitifs, et l'orthographe que l'on y a suivie, puisque cela sert à en bien saisir le sens, et que sans cela on n'en a pas une connoissance exacte. Notre scheïkh Abou'lkasem me rapportoit cette parole de Malec, que se sont transmise de bouche en bouche Ebn-Waheb, Younous, Yahya fils de Zacaria, Mohammed fils d'Abd-allah fils de Zacaria et neveu de Yahya, Khalaf fils de Hamdan Maléki, Abou-Amrou, Abou-Daoud, et enfin Abou'lhasan Ali fils de Mohammed, de qui le tenoit immédiatement le scheïkh Abou'lkasem. Ebn-Waheb disoit : « j'ai entendu dire par Malec : l'Alcoran a été com» pilé, conformément à la manière dont on l'avoit entendu réciter » au prophète. »

» On a composé plusieurs livres sur l'orthographe des exemplaires primitifs de l'Alcoran ; mais parmi tous ces livres, celui d'Abou-Amrou, intitulé *Mokni*, est un des plus complets et des mieux faits. Notre scheïkh Abou'lkasem en a fait un abrégé excellent, et a compris tout ce que cet ouvrage renferme, dans un poëme qu'il a intitulé *Akilat atrab alkasaïd fi asna almakasid* [la Perle des poëmes, sur le sujet le plus excellent] ; il y a même ajouté des choses qui ne sont pas dans le *Mokni*.

» Je commence par implorer le secours de Dieu, en le suppliant de me faire la grâce de bien commenter ce poëme, d'en pénétrer le sens, d'en expliquer d'une manière satisfaisante les difficultés, et d'en développer l'analyse grammaticale, suivant les différens points de vue sous lesquels on peut l'envisager.

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

» J'ai intitulé ce livre *Alwasilat ila caschf alâkilat* [le Moyen de parvenir à découvrir le sens du poëme Akila]. »

Telle est la préface du commentateur, que j'ai traduite un peu librement. Maintenant je vais transcrire la première partie du poëme, qui sert d'introduction à l'ouvrage; et j'en donnerai ensuite la traduction, en m'attachant à représenter le texte assez littéralement, pour qu'on puisse se rendre compte de tous les mots, à l'aide de ma traduction. Je serai obligé quelquefois d'insérer dans cette même traduction, des développemens un peu étendus que j'emprunterai du commentaire d'Alem-eddin Sakhawi ; je les distinguerai en les mettant entre des [ ].

الحمد لله موصولاً كما أَمَرَا مباركا طيّبا يَستنـــزل الدِرَرَا
ذو الفضل والمَنّ والاحسان خالقنا ربُّ العباد هو الله الذي قَهَرَا
حيٌّ عليم قدير والكلامُ له فَرْدٌ سميع بصير ما اراد جَرَي
احمك وهو اهلُ الحمد معتِمدًا عليه معتصِما به ومنتَصِرًا
ثم الصلاةُ علي محمدٍ وعلي اشياعه ابدًا تَنْدَي نَدًي عَطِرا
وبَعْدُ فالمستعانُ اللهُ في سَبَبٍ يهدي الي سُنَنِ الموسوم مختَصَرَا
عِلقٌ عَلاقتُه اولي العلايق اذ خيرُ القرون اقاموا اصلَه وَزَرَا
وكل ما فيه مشهورٌ بسُنّته ولم يُصِبْ من اضاف الوَهْمَ والغِيَرَا
ومن رَوَي سَتُقِيمُ العربُ السُنُها لحنًا به قولَ عثمانٍ فما شُهِرَا
لو صحّ لاحتمل الإيماءَ في صُوَرٍ فيه كلحن حديثٍ يَنْثُرُ الدُرَرَا

من قال صَرْفَتُهم مع حَثّ نَصْرَتِهِم وُفْرُ الدواعي فلم يَسْتَنْصِرِ

النَصْرَي

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

كم من بدايع لم توجد بلاغتها الا لديه وكم طول الزمان تُرَي

ومن يقل بعلوم الغيب مَعْجِزُه فلم تَرَي عَيْنُه عَيْنًا ولا اَثَرا

أن الغُيوب باذن الله جارِيَةٌ مَدَي الزمان علي سُبُلٍ حَلَتْ سُوَرا

ومن يَقُلْ بكلامِ الله طَالبَهم لم يَحْلَ في العِلْمِ وِرْدًا لا ولا صَدَرا

ما لا يُطاق ففي تعيين كُلْفَتِه وجايزٍ ووُقوعٍ عُضْلَةُ البُصَرا

لله دَرُّ الذي تاليفُ مَعْجِزِه والانتصارُ له قد اوضحا الغُررا

ولم يزل حِفْظُه بين الصحابة في عُلي حيوة رسول الله مُبْتَدَرا

وكُلَّ عامٍ علي جبريل يَعْرِضُه وقيل اَخِرَ عامٍ عَرْضَتين قَرا

ان اليمامة اهواها مُسيلمة الكذّابُ في زمن الصديق اذ خَسِرا

وبعدَ باسٍ شديد حان مَصْرِعُه وكان باسًا علي القُرّاء مُسْتَعِرا .

نادي ابا بكر الفاروقُ خِفْتُ علي القرّا فأدرِك القران مستَطِرا

فأجْمَعوا جَمْعَهُ في الصُحُفِ واعتمدوا زيدَ بن ثابتٍ العَدْلَ

الرِضَي نَظَرا

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

فقام فيه بعون الله يجمعه بالنصح والجد والحزم الذي بهرا

من كل اوجهه حتي استتم له بالاحرف السبعة العليا كما اشتهرا

فامسك الصحف الصديق ثم الي الفاروق اسلمها لما قضي العمرا

وعند حفصة كانت بعد فاختلف القرا فاعتزلوا في احرف زمرا

وكان في بعض مغزاهم مشاهدهم حذيفة فراء من خلفهم عبرا

فجاء عثمن مذعورا فقال له اخاف ان يخلطوا فادرك البشرا

فاستحضر الصحف الاولي التي جمعت وخص زيدا ومن قريشه نفرا

علي لسان قريش فاكتبوه كما علي الرسول به انزاله انتشرا

فجردوه كما يهوي كتابته ما فيه شكل ولا نقط فيحتجرا

وسار في نسخ منها مع المدني كوف وشام وبصر تملأ البصرا

وقيل مكة والبحرين مع يمن ضاعت بها نسخ في نشرها قطرا

وقال ملك القران يكتب بالكتاب الاول لا مستحدثا سطرا

وقال مصحف عثمن يغيب لم نجد له بين اشياخ الهدي خبرا

ابو عبيد الوا بعض الخزاين لي استخرجوه فابصرت الدما اثرا

ورده

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

وردّه ولدُ النحاس معتمدا ما قبله واباه مُنصِفٌ نَظَـــرا

اذ لم يَقُل ملك لاحت مهالكه ما لا يفوت فيُرْجي طال او قَصُرا

وبين نافعهم في رسمهم وابي عُبَيْد الخُلْفُ في بعض الذي أثَرا

ولا تَعارُضَ مع حُسْن الظنون فطِبْ صدرا رحيبا بما عن كلهم صَدَرا

وهاك نَظْمُ الذي في مُقْنِعٍ عن ابي عَمْرٍو وفيه زِيادات فطِبْ عُمُرا

« Rendons à Dieu, comme il l'a lui-même ordonné, des louanges perpétuelles, abondantes, agréables, qui attirent sur nous la pluie de ses bienfaits: car il est généreux et libéral dans ses dons; c'est lui qui est notre créateur, le maître souverain de tous, au pouvoir duquel rien ne résiste; le Dieu unique à qui appartiennent en propre la vie, la science, la puissance, la parole; qui voit et entend toutes choses, et dont la volonté règle tous les événemens. M'appuyant uniquement sur son secours, et n'attendant que de lui la protection et l'assistance que je réclame, je lui offre les louanges et les actions de grâces qui lui sont dues. Puisse la rosée des faveurs célestes, répandre ses parfums, pendant toute l'éternité, sur Mahomet et sur ses fidèles compagnons!

» Ce que je demande aujourd'hui au Dieu tout-puissant, c'est qu'il me fasse la grâce de tracer en peu de mots les règles que l'on doit suivre en écrivant l'Alcoran ; car c'est là un joyau de grand prix, l'objet le plus digne de nos recherches empressées, puisque ces règles sont fondées sur l'exemple de la plus excellente des générations, de ces saints compagnons du prophète, qui ont voulu laisser aux hommes un modèle auquel ils pussent recourir avec confiance. Tout ce que contenoit ce précieux original, est universellement reconnu pour une loi à laquelle on doit se conformer;

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

et c'est grossièrement se tromper, que de supposer qu'il se trouve dans cet exemplaire primitif, quelque faute ou la moindre corruption. En vain ose-t-on attribuer à Othman cette parole, *les Arabes corrigeront, en le prononçant, les fautes qui s'y rencontrent ;* une pareille tradition n'est point suffisamment authentique ; et si on l'admettoit, elle seroit susceptible d'une autre explication. Othman n'auroit pas voulu parler de *fautes,* mais de paroles énigmatiques et à double entente, comme celles que l'on rapporte dans le récit des aventures de *Yanthor-aldorar* (1).

» Quiconque dit (2) : [que le miracle que l'on apporte en preuve de la divinité de l'Alcoran] consiste en ce que [nul des incrédules] n'a essayé d'imiter ce livre, tandis que tant de motifs les engageoient à s'aider mutuellement dans cette entreprise, ne sauroit apporter aucune raison solide à l'appui de son opinion. Combien de figures, ornemens du discours, ne se trouvent que dans l'Alcoran ? et depuis combien de siècles y découvre-t-on tous les jours de nouvelles beautés ? Celui-là ne s'abuse pas moins, qui fait consister cette merveille dans la connoissance des choses futures; il n'a pas saisi le vrai sens, ni reconnu la vérité ; car les

(1) Ces mots veulent dire à la lettre, *il répand des perles.* C'est, à ce qu'il paroît par le commentaire, qui n'est pas ici aussi détaillé qu'on pourroit le desirer, le surnom d'un poëte Arabe de la tribu de Témim, qui, ayant été fait prisonnier par une autre tribu, et ayant reconnu que ces Arabes se disposoient à surprendre les siens, les en avertit par deux vers, dont le sens étoit énigmatique. ينثر الدرر est un nom composé comme تابط شرّا.

(2) Je crois qu'il y a ici quelque chose d'omis dans le manuscrit. Il n'y a pas, néanmoins, de lacune ; mais peut-être l'omission vient-elle du manuscrit d'après lequel a été copié celui-ci. On a écrit au haut de la page (fol. 11 *recto*) quelque chose qui pourroit bien être ou un vers, ou du moins une portion d'un vers de ce poëme qui manquoit ici, et l'on a biffé la première ligne de la page, qui, cependant, n'étoit pas déplacée, et devoit certainement se trouver dans l'original. Voici ce qu'on a récrit à la marge supérieure ولا تمايله بلاغة من تقدم او تاخّر Je pense qu'il faut lire تماثله, et pour la rime تاخرا, et traduire : « Aucun autre » livre antérieur à l'Alcoran, ou composé » depuis ce livre divin, ne peut entrer » en comparaison avec lui. »

Effectivement, on voit par les vers suivans et par le commentaire, que, dans le passage omis, il devoit être question de ce que les théologiens Musulmans appellent اعجاز ou معجز القران, c'est-à-dire, la preuve de la divinité de l'Alcoran, qui résulte de l'impossibilité où sont tous les hommes, et même les génies, de rien écrire qui ressemble à ce livre. Les théologiens sont partagés sur le sens que l'on doit donner ici au mot *impossibilité.* Cela est expliqué en détail dans le commentaire ; mais je serois trop long si je voulois m'étendre sur ce sujet.

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

choses futures annoncées dans ce livre divin, ne se réalisent, conformément à l'ordre de Dieu, que pendant le cours des siècles qui se succèdent [et ne pouvoient pas conséquemment fournir une preuve de la divinité de l'Alcoran, au temps où il a été révélé]; et d'ailleurs les événemens qui développent le sens des prédictions, prouveroient seulement la divinité de quelques chapitres [et non celle de l'Alcoran tout entier]. D'autres prétendent que le prophète défioit les incrédules de produire comme lui la vraie parole de Dieu; mais quiconque raisonne ainsi, n'a pas bu aux vraies sources de la science; les gens sensés ne supposeront jamais que l'on puisse proposer d'entreprendre ce qui est impossible, et en faire la matière d'un défi, comme si la chose étoit dans l'ordre des possibilités. Honneur et gloire donc à celui qui, par les deux savans ouvrages qu'il a composés sur cette matière, a mis la vérité dans tout son jour (1).

» Dans les commencemens de l'islamisme, du vivant du prophète, ses compagnons s'empressèrent toujours de graver l'Alcoran dans leur mémoire. Mahomet lui-même, chaque année, le récitoit une fois en présence de Gabriel ; on dit même que la dernière année de sa vie, il le répéta deux fois.

» Ensuite du temps d'Abou-Becr, l'imposteur Mosaïlama causa la perte des habitans du Yémama, lorsque ce séducteur vit ses espérances trompées, et qu'après bien des efforts, le moment de son entière défaite fut arrivé ; mais ce jour fut fatal aux lecteurs de l'Alcoran. Alors Abou-Becr reçut cet avis d'Omar surnommé *Farouk :* Je crains, lui dit Omar, que tous les lecteurs ne viennent à périr; fais donc mettre l'Alcoran par écrit. Ils se décidèrent ainsi, d'un commun accord, à recueillir l'Alcoran sur les feuilles [originales], et, par un choix digne de leur sagesse, ils confièrent ce soin à Zeïd fils de Thabet, dont l'intégrité leur étoit connue, et qui méritoit toute confiance. Soutenu du secours de Dieu, Zeïd s'acquitta de cette commission avec autant de délicatesse que de zèle, et avec une prudence digne d'éloge : il recueillit l'Alcoran suivant toutes ses variantes, en sorte qu'il réunit complétement

(1) Il s'agit du kadhi Abou-Becr Aschari, auteur du كتاب معجز القران et du كتاب الانتصار. Je ne trouve point ces ouvrages indiqués dans Hadji-Khalfa.

les sept éditions vénérables, comme l'Alcoran étoit répandu suivant ces sept éditions. Abou-Becr retint ce volume, et quand l'heure de sa mort fut venue, il le remit à Omar. Ensuite le même volume passa entre les mains de Hafsa, fille d'Omar ; et les lecteurs se partageant, les uns suivoient une leçon, les autres en adoptoient une autre. Dans une des expéditions des Musulmans, Hodhaïfa fut témoin de quelques disputes entre eux ; il vint en conséquence, tout effrayé, trouver Othman, et lui dit : J'appréhende que les croyans ne se brouillent ; mets donc remède à ce malheur qui menace les hommes. Othman se fit apporter les feuilles originales qui avoient été réunies ; puis il exhorta Zeïd, et quelques personnes d'entre ses parens les Koreïschites, en leur disant : Écrivez l'Alcoran suivant le langage de Koreïsch, comme c'est une chose reconnue qu'il a été envoyé à l'apôtre de Dieu dans ce dialecte. Ils dépouillèrent donc l'Alcoran [de tout mélange de dialecte étranger], comme Othman vouloit qu'il fût écrit : il n'y avoit dans leur copie ni points-voyelles ni points diacritiques, en sorte que la lecture en fut limitée. Othman en envoya ensuite différentes copies, qui enchantoient la vue : outre celle qui étoit pour Médine, il en fut envoyé à Cufa, à Damas et à Basra ; on dit qu'il en fut aussi envoyé à la Mecque, à Bahreïn, et dans le Yémen, où ces Alcorans répandirent une odeur aussi suave que celle du bois d'aloës.

» Malec a dit : Que l'on écrive l'Alcoran suivant la première manière de l'écrire, et non suivant les nouvelles inventions qui ont été imaginées pour l'écriture moderne. Il a dit aussi : L'exemplaire d'Othman n'est plus connu aujourd'hui : aucun des docteurs dont les avis dirigent les hommes, ne sait ce qu'il est devenu. Abou-Obeïd a dit au contraire (1) : Quelques personnes chargées de la garde d'un des trésors des khalifes, ont tiré cet exemplaire pour me le montrer, et j'y ai vu des traces du sang [d'Othman, qui le tenoit quand il fut tué]. Le fils de Nahas a prétendu convaincre de fausseté cette assertion d'Abou-Obeïd, en lui opposant

(1) Les mots ابو عبيد avoient été omis par le copiste, ou les a rétablis à la marge : il faut sous-entendre وقال. On lit aussi dans le manuscrit أَلُوا بَعْضَ ; mais il est certain qu'il faut écrire بَعْضِ.

le témoignage de Malec ; mais en examinant la chose avec impartialité, on ne peut être de son avis, car Malec n'a point dit que l'on savoit qu'il avoit péri, et qu'il n'y avoit aucun moyen d'espérer de le retrouver tôt ou tard. Nafi et Abou-Obeïd ne sont pas toujours d'accord dans l'orthographe qu'ils rapportent ; mais il n'y a pas en cela de contradiction, pour qui sait apprécier ces différences, [parce qu'il y a eu plusieurs copies faites par l'ordre d'Othman, et que chacun d'eux a parlé de celle qu'il a vue] : on peut donc recevoir hardiment et sans scrupule ce que l'un et l'autre rapportent. Cet ouvrage contient en vers tout ce qu'on trouve dans le *Mokni* d'Abou-Amrou, avec quelques additions. Lecteurs, puissiez-vous vivre heureux et contens ! »

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

Cette introduction est à-peu-près tout ce qu'il y a d'intéressant dans le poëme dont je donne ici la notice ; le commentaire présente aussi beaucoup de choses curieuses, relativement à la formation du recueil de l'Alcoran sous Abou-Becr, et à sa transcription sous Othman ; mais comme j'en ai fait usage dans le mémoire déjà cité, je n'en dirai rien ici.

Il seroit aussi inutile que fastidieux de pousser plus loin l'extrait de ce poëme, qui ne présente aucun intérêt, et qui d'ailleurs n'est guère autre chose que le *Mokni* d'Abou-Amrou, présenté d'une manière fort obscure, à cause de la contrainte de la mesure et de la rime. Ces sortes d'ouvrages ne peuvent avoir quelque utilité que pour la critique du texte de l'Alcoran, et pour des recherches sur la grammaire et l'ancienne orthographe de la langue Arabe ; l'on peut même ajouter que, pour en retirer cette utilité, qui est extrêmement bornée, on devra toujours préférer les ouvrages écrits en prose, à ces mauvais poëmes didactiques que l'on n'entend qu'à force de commentaires.

Les différentes observations orthographiques qui font l'objet de ce poëme, y sont rangées comme dans le *Mokni*, sous certaines classes ; mais il y a quelque différence entre l'ordre observé dans ces deux ouvrages. Cela ne mérite pas, au surplus, que nous nous y arrêtions.

Contentons-nous de remarquer que, dans les derniers vers du poëme, l'auteur nous apprend lui-même le titre qu'il lui a donné, le nombre de vers dont il est composé, et une partie des circonstances dans lesquelles il se trouvoit lorsqu'il a fait cet ouvrage.

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO. *Fol. 142, recto.*

تمت عقيلة اتراب القصايد في اسني المقاصد للنظم الذي بَهَرَا
تسعون مع ماتين مع ثمانية ابياتها يَنتظِمْنَ الدُر والدرَرَا
وما لها غير عون الله فاخِرَةً وحمدِ ابدًا وشُكرِهِ ذِكَرَا
نرجو بأَرجاء رَحْماهُ ونعمتِهِ ونشر افضالِهِ وجودِهِ وَزَرَا
ما شَانَ شَانَ مَراميها مُسدَّدَةً فقدانُ ناظِمها في عَصْرِهِ عَصَرَا

Fol. 142, recto. « Ici finit *la Perle des poëmes, sur le sujet le plus excellent,* ouvrage digne, par la beauté de sa composition, du nom que je lui » ai donné. Les vers de ce poëme, au nombre de deux cent quatre- » vingt-huit, sont comme autant de perles enfilées avec art, et » comme les gouttes d'une pluie vivifiante. Toute sa beauté et tout » son mérite sont dus au secours de Dieu, et doivent être le sujet » de nos actions de grâces et de notre éternelle et infinie reconnois- » sance. C'est uniquement dans sa miséricorde et dans sa bonté, » que nous mettons notre espoir, et nous n'espérons trouver d'asyle » qu'à l'abri de sa libéralité et de sa bienfaisance. Ce n'est point » une honte pour cet ouvrage, si son auteur ne trouve point de » protection et d'appui parmi les hommes au milieu desquels il » vit, et le mérite de ce poëme n'en souffre aucune atteinte. »

Le commentateur remarque sur ces vers, que l'éloge que le poëte fait de son travail est bien mérité.

« Le mot *AKILA*, dit-il, signifie toute chose précieuse, excel- » lente, distinguée par son mérite; on appelle en conséquence une » perle *AKILA de la mer :* on dit d'une femme qu'elle est l'*AKILA* » *de sa tribu,* c'est-à-dire, la plus belle et la plus noble des femmes » de cette tribu; enfin, on emploie la même expression pour » signifier l'*élite des chameaux. ATRAB* est le pluriel de *TARB*, qui » signifie *pareil, semblable.* On emploie ce mot lorsque l'on com- » pare une femme à une autre, et cela veut dire qu'elles sont du » même âge. Notre poëte ayant composé plusieurs poëmes, regarde

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

» celui-ci comme l'*AKILA*, l'élite de tous ses ouvrages, *à cause de* » *l'excellence de sa composition;* et certes, en en parlant ainsi, il » ne se trompe pas; car il a mis dans cet ouvrage un art merveil- » leux. Pour en sentir tout le mérite, il faut bien connoître le » *Mokni :* on verra alors comment notre poëte a réuni et ordonné » ce qui étoit disséminé dans le *Mokni ;* comment il a rappelé, » sous un même point de vue, des choses qui, dans l'original, » étoient souvent bien éloignées l'une de l'autre. Il y a aussi ajouté » bien des observations curieuses sur l'analyse grammaticale, et » autres choses de ce genre (1)... Quant à ce que dit l'auteur, » du peu d'appui qu'il trouve parmi ses contemporains, c'est qu'en » effet, au commencement de son séjour en Égypte, il étoit dans » la situation qu'il dépeint (2). »

Je ferai mention, en finissant cette notice, de deux petits poëmes que l'on a écrits sur les derniers feuillets de ce manuscrit.

Le premier est un supplément au Traité de l'orthographe de l'Alcoran, par Abou-Amrou, il est intitulé زوايد ابو عمرو, il faut lire أبي. Le second est un petit traité de la prononciation des lettres, ou des organes qui servent à l'articulation de chaque

(1) العقيلة فى كل شى النفيسة الجيدة الكريمة فالدرة عقيلة البحر والمراة عقيلة الحى اى احسن نسايه واكرمهن والعقيلة من الابل الخيار واتراب جمع ترب يقال هذه ترب هذه اى فى سنها وله رحمه الله عدة قصايد وجعل هذه عقيلتهن للنظم الذى بَهَرَا اى غلب وقهر يقال بهره بهرا اذا غلبه ولعمرى لانه لكما قال فانه ابدع فيها ولا يعلم ذلك حقيقةً الا من احاط بكتاب المقنع فانه حينيذ يعلم كيف نظم ما تفرق فيه فربّ اجتمعت مع اخرى وكان بينهما فى المقنع مسافة بعيدة ثم زاده فيها من الفوايد وغرايب الاعراب وغير ذلك وقوله للنظم الذى بهر متعلق بعقيلة اتراب القصايد اى امينتها بذلك او وصفتُ بذلك للنظم الذى بهرا

(2) يقول ما عاب خطب مراميها وهى مقاصدها فى حال سُدادها عدم ناظمها من يلتجى اليه يقول ما ضرّه زهد الناس فيه وقلة احتفالهم به واقبالهم اليه فما للنفى وشان فعل ماض وشان بعده مفعول مقدّم وفقدان فاعل والمرامى فى الاصل السهام والواحدة مرماة والسهم المسدّد الذى يصيب الغرض وكان رحمه الله قد امتحن فى اول حلوله بمصر بمثل ما ذكر

Je rapporte cette glose en entier, parce que le texte peut paroître obscur.

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERHO.

Fol. 150, recto.
Fol. 151, recto.

lettre. Ce petit morceau a pour auteur Abou-Amrou ; il est intitulé لابي عمرو القرطبي في مخارج الحروف : il est en vers, mais non pas sur une seule rime : chaque vers est composé de deux hémistiches qui riment ensemble. Je vais le transcrire ici, et en donner la traduction.

تسعٌ وعشرون حروف المعجم   فسبعة للحلق منها فاعلم
الها والهمزة قبل والف   والحاء والعين فميّزما اصف
والخاء والغين كما بينت لك   والقاف والكاف فمن اقصي الحنك
والجيم والشين وحرف الياء   من وَسَط اللسان باستواء
ومخرج الدال وحرف الطاء (1)   من الثناي ثم حرف التاء
والظاء ثم الثاء بعد الذال   من طرفيهما بالاعتدال
واللام ثم الراء ثم النون   من الثناي طرفًا تكون
والزاي والصاد معًا والسين   من طرف اللسان تبين (2)
في مذهب الفرا والجري   لا مذهب ابن قنبر البصري
بل قال ان اللام لا سواها   من حافة اللسان من ادناها
ومخرج التنوين وهو غنه   من داخل لخيشوم فاعلمنه

(1) On lit dans le man. مخرج الطاء وحرف الدال, c'est une transposition évidente.

(2) Les derniers hémistiches de ce vers et du précédent, sont transposés dans le manuscrit : j'ai rétabli l'ordre qu'exigent le sens et la rime.

والضاد

والضاد قد تفرد عن سواهــا   من حافة اللسان من اقصاهــا

الي الذي يلي من الاضراسي   وقلّ من يحكمها في النـــاسي

واحرف الشفة منها الفـــاء   وهي من باطنها والبـــاء

والميم والواو ثلثـــتهنّة   من بين ضم الشفتين بينـــه

والميم فيها غنة لا البـــاء   والواو قد يصحبـــها هوا

فهذ مخارج الحـــروف   من قول بصـــري وقول كوفي

« L'alphabet et composé de vingt-neuf lettres : de ce nombre, » sept sont gutturales, savoir, le *hé*, avant lui le *hamza*, l'*élif*, le *ha*, » le *aïn*, le *kha* et le *gaïn*. Faites attention à ce que je vais vous » dire. Le *kaf* et le *caf* s'articulent du fond du palais ; le *djim*, le » *schin*, et le *ya*, tous trois également du milieu de la langue (1) ; » le *dal*, le *tta*, et le *ta*, s'articulent à l'aide des gencives ; le *dha*, » le *tha* et le *dhal*, de l'extrémité de la langue, et des gencives » en même temps ; le *zaï*, le *sad* et le *sin*, se prononcent de l'ex- » trémité de la langue ; le *lam*, le *ra* et le *noun*, de celle des gen- » cives, suivant le système de Farra et de Djarri, mais non suivant » celui du fils de Kanbar Basri ; car celui-ci dit que le *lam* seul s'ar- » ticule du bord extrême de la langue. Le *tanwin*, qui se fait en » nasillant, s'articule de l'intérieur du nez. Le *dhad* a un organe » qui lui est particulier ; il se prononce du bord le plus éloigné » de la langue, appuyé contre les dents ; mais il y a bien peu de per- » sonnes qui l'articulent comme il faut. Les lettres labiales sont » le *fa*, qui se prononce de la partie intérieure des lèvres, le *ba*, » le *mim* et le *waw*, que l'on articule en approchant les lèvres l'une » contre l'autre ; pour le *mim*, on joint une articulation nasale,

(1) Ceci prouve, pour le dire en passant, que le *djim* ne doit pas être prononcé *ghim*, comme on le fait en Égypte.

LE POËME RAÏYYA DE KASEM BEN-FERRO.

» qui n'a point lieu pour le *ba ;* et pour le *waw*, le mouvement des » lèvres est accompagné d'un sifflement de l'air. Voilà quels sont » les organes de l'articulation des lettres, selon le grammairien de » Basra et celui de Cufa. »

Je n'ajoute aucune réflexion sur ceci, parce que j'aurai occasion de revenir ailleurs sur cette matière.

DE L'ORTHOGRAPHE DE L'ALCORAN.

RECUEIL

De différens Traités relatifs à l'Orthographe et à la lecture de l'Alcoran.

[Man. Ar. n.° 260 de la Bibliothèque impériale.]

Par A. I. SILVESTRE DE SACY.

CE volume paroît être l'ouvrage d'un lecteur de l'Alcoran, qui y a réuni, pour son usage, divers traités relatifs à la science qui a pour objet l'orthographe primitive de ce livre. Il est d'une très-mauvaise écriture ; mais on reconnoît qu'il n'a pas été écrit par un ignorant, et, en outre, il est surchargé sur toutes les marges et entre les lignes, de notes, qui, pour la plupart du moins, sont de la même main que le corps du volume. On y observe aussi, en plusieurs endroits, des ratures, des renvois, des corrections, &c., qui indiquent un recueil informe, fait par un homme de lettres pour sa propre utilité, une collection de matériaux, plutôt qu'un ouvrage destiné à être publié.

J'ai fait quelque usage de ce manuscrit, pour mon Mémoire sur l'origine et les plus anciens monumens de la littérature parmi les Arabes, et c'est ce qui m'a donné occasion de rédiger la courte notice que je vais en donner.

Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. L, p. 247 et suiv.

Ce volume, de format in-4.°, a cent quatre-vingt-quinze feuillets. Le premier ouvrage que l'on y trouve, et qui occupe les quarante-quatre premiers feuillets, n'a point de titre : c'est une espèce de masore de l'Alcoran, dans laquelle on indique, en suivant l'ordre des surates, depuis le commencement jusqu'à la fin de l'Alcoran, tous les mots dont l'orthographe, telle qu'elle étoit dans les exemplaires primitifs, peut donner lieu à quelque observation; par exemple on y lit: « Le mot بسم, au commencement des surates,

DE L'ORTHOGRAPHE DE L'ALCORAN.

» est écrit sans *élif* d'union après le ب ; il est écrit de même dans » les surates de la *Fourmi* et de *Houd ;* partout ailleurs, l'*élif* d'union » est conservé après le ب . Le mot الرحمن est toujours écrit avec » omission de la lettre *élif* après le *mim*, &c. »

Le feuillet 45 *recto* ne contient qu'une note sur le salaire légal dû pour la lecture de l'Alcoran.

Suivant cette note, on payoit, du temps de Mahomet et de ses compagnons, quatre pièces d'or et demie pour une récitation de tout l'Alcoran, chaque pièce d'or valant dix pièces d'argent ; dans la suite, on a fixé ce salaire à quarante-cinq pièces d'argent : quiconque, par convention, fait lire l'Alcoran pour une somme moins forte, en perd tout le mérite, tant pour le lecteur, que pour celui à l'intention duquel il le fait lire. Suivant d'autres, quand un homme a chargé un lecteur de lire l'Alcoran à son intention, ou à l'intention de son père et de sa mère, ou de toute autre personne, sans être convenu de prix, le lecteur ne peut prendre ni plus ni moins de quarante pièces d'argent.

Le feuillet 45 *verso* et le feuillet 46 *recto* n'offrent que quelques notes sur l'excellence de l'Alcoran, livre que Dieu même a pris l'engagement de garantir de toute altération, et sur sa transmission orale, qui en assure la conservation, mieux que la transmission par écrit.

Ce qui occupe le *verso* du feuillet 46 et les trois feuillets suivans, paroît avoir dû servir de préface au poëme *Akila* de Schatébi, ou à quelque autre poëme du même genre (1). On y retrouve, relativement à la formation du recueil de l'Alcoran et à la transcription qui en fut faite sous Othman, beaucoup de traditions qui se lisent aussi, et souvent dans les mêmes termes, dans le *Mokni* d'Abou-Amrou, et dans le commentaire de Sakhawi sur le poëme *Akila*.

Je vais extraire quelques passages de ce morceau.

Fol. 46, verso. « On rapporte du prophète cette parole : *Enchaînez la science*

(1) On lit ceci, *fol. 46 verso*, *l. 11* : اطلب الاعانة من الله تعالى فى تيسير نظم يبيّن كيفية خط المصاحف العثمانية « Je réclame l'assistance de Dieu, pour » composer un poëme qui expose claire» ment de quelle manière étoient écrits » les Alcorans d'Othman. »

» *par les écrits*, c'est-à-dire, *par l'écriture* ; il résulte de cette » tradition, que c'est une chose légitime de mettre par écrit l'Al- » coran, et les autres sciences qui ont pour objet l'Islamisme.

DE L'ORTHOGRAPHE DE L'ALCORAN.

Fol. 47, recto.

» La coutume des compagnons du prophète, pendant tout le » temps que durèrent la mission prophétique de Mahomet et la ré- » vélation de l'Alcoran, étoit de s'empresser d'apprendre par cœur, » très-exactement, ce qui lui étoit révélé, et d'en rechercher soi- » gneusement toutes les variantes ou diverses leçons. Tous les ans, » au mois de ramadhan, Mahomet répétoit à l'ange Gabriel ce » qu'il avoit reçu jusqu'alors de l'Alcoran ; et l'on dit même que » la dernière année de sa vie, il le répéta deux fois. Toutes les » fois qu'il y ajoutoit quelque nouvelle leçon, ou en retranchoit » quelque chose, ce qui forme les sept éditions primitives, ses » compagnons imprimoient promptement dans leur mémoire ces » variantes, et agissoient en conséquence de ces additions ou chan- » gemens. Le grand soin qu'ils apportoient à apprendre ce livre, » et le nombre considérable de ceux qui le savoient par cœur, les » dispensoient d'en former un recueil relié entre deux ais (1).

Fol. 48, recto.

» Ceux qui mettoient par écrit pour le prophète ce qui lui étoit » révélé, étoient Othman, Ali, Obbaï, Zeïd, Moawia, Khaled » ben-Saïd, Ebn-alâs, Handhala ben-alrébi, Ola ben-almo- » dharras, et Abban ben-Saïd.

Ibid.

» Le prophète, disoit Moawia, me donnoit cet ordre : Moawia, » mets de l'encre, taille la plume ; mets d'abord un *ba* droit, forme » bien la dentelure du *sin*, n'altère point la forme du *mim*, figure » bien le mot *allah*, prolonge le mot *alrahman*, forme comme il » faut le mot *alrahim* [tout cela compose la formule *bismi'llah*, &c., » *Au nom du Dieu clément et miséricordieux*] ; puis place ta plume » contre ton oreille droite (2).

Ibid. recto, à la marge.

» Zeïd disoit : Je me mis à la recherche des fragmens de l'Al- » coran, le recueillant des cœurs des hommes, des morceaux, des

(1) كثرة الحفاظ اغناهم عن جمعه بين الدّفتين

(2) قال معوية قال لى رسول الله صلعم يا معويه الق دواة وحرّف القلم وانصب الباء وفرّق السين ولا تعوّر الميم وحسّن الله ومد الرحمن وجوّد الرحيم وضع قلمك على اذنك اليسرى

DE L'ORTHOGRAPHE DE L'ALCORAN.

» épaules, des côtes, des feuilles de palmier, et des pierres plates. » *Les cœurs des hommes*, c'est-à-dire, ceux qui savoient l'Alcoran » par cœur ; *RIKA [les morceaux]*, c'est le pluriel de *RIKAT*, qui » signifie un fragment de cuir ou de parchemin : *ACTAF [épaules]*, » est le pluriel de *KITF* ; il faut entendre par-là l'os de l'épaule, » qui a une surface plate comme une planche : *ADHLA* [côtes], » est le pluriel de *DHILA* ; *OSOB* est le pluriel d'*ASIB*, qui signifie » la feuille du palmier ; l'une des deux extrémités des côtes et des » feuilles de palmier offre une surface plate : *LIKHAF* est le pluriel » de *LIKHFA*, mot dont la signification est une pierre large et » blanche. On se servoit de tout cela pour écrire dessus, parce » que le papier n'existoit point à cette époque (1). »

Les feuillets 50, 51 et 52, contiennent un exposé détaillé des règles orthographiques que l'on doit suivre pour le *hamza*, soit mu, soit quiescent, et pour la suppression et la conservation de l'*élif* hamzé, ou sa permutation en *waw* ou en *ya*.

On trouve ensuite un second traité de l'orthographe de tous les mots de l'Alcoran, susceptibles de quelques difficultés, traité absolument pareil à celui dont nous avons parlé d'abord : celui-ci commence au feuillet 53, et va jusqu'au 119 inclusivement.

Une prière composée de paroles de l'Alcoran, et relative à la lecture de ce livre, occupe les feuillets 120 et 121.

Un troisième traité de l'orthographe de l'Alcoran pareil aux deux précédens, succède à cette prière. Ce traité commence au feuillet 122, et va jusqu'au feuillet 156; mais il est incomplet.

Quelques fragmens, toujours relatifs à la même matière, occupent les feuillets 157, 158, 159 et 160.

Au feuillet 161 *verso*, commence une prière destinée à être récitée le jour des fêtes du pélerinage, nommé *le jour du mont*

(1) فجعلت اتتبع القران من صدور الرجال والرقاع والاكتاف والاضلاع والعُسُب واللخاف وصدور الرجال حفاظ القران والرقاع (جمع) رقعة قطعة من الادم او الرق والاكتاف جمع كتف والمراد عظمه المبنسط كاللوح والاضلاع جمع ضلع والعسب جمع عسيب سعفة النخل لان احد طرفيهما منبسط واللخاف جمع لخفة الحجر العريض الابيض كانوا يكتبون فى هذه الاشيا لان الورق لم يكن حينيذ

Arafat. L'auteur de cette prière est l'imam *Zeïn-alabedin :* elle finit au feuillet 164 *recto.*

DE L'ORTHOGRAPHE DE L'ALCORAN.

Une liste de tous les mots de l'Alcoran, dans lesquels il y a un *hamza,* et qui peuvent être articulés de plusieurs manières, occupe le *verso* du feuillet 164, le feuillet 165, et le *recto* du feuillet 166. Le *verso* du feuillet 166 et les feuillets suivans jusqu'au 169 inclusivement, contiennent l'explication des différens signes de convention usités pour indiquer les diverses manières de prononcer, et pour désigner les imams ou les scheïkhs qui ont autorisé telle ou telle prononciation.

Au feuillet 170 *verso*, commence un traité des lettres Arabes, de leurs divisions, de leur articulation, des différens organes qui servent à les articuler, ainsi que des défauts qu'on doit éviter dans leur prononciation. Ce traité, qui mérite une attention particulière, finit avec le feuillet 185.

Il est suivi d'un autre traité, qui a pour objet la forme extérieure et matérielle de l'Alcoran, ses divisions, le nombre des surates, des versets, des mots, des lettres ; la séparation de ce livre en trente parties, les diverses manières de le réciter, les versets nommés سجدات, c'est-à-dire, qu'on doit réciter prosterné, &c. Ce traité finit au feuillet 192.

Un autre petit traité des rites à observer dans la lecture de l'Alcoran, commence au feuillet 193 *verso,* et finit, avec le volume, au feuillet 195.

Les trois derniers traités dont je viens de parler, sont les seuls qui puissent exciter la curiosité ou offrir quelque utilité; et entre ceux-là, celui qui a pour objet l'articulation des lettres Arabes, offre beaucoup plus d'intérêt que les autres. Comme je me propose de le publier dans ma Grammaire Arabe, par forme d'appendix, je n'en dirai rien ici, me réservant de le donner dans un autre volume, s'il ne pouvoit pas trouver place dans ma Grammaire.

DE LA LECTURE DE L'ALCORAN.

(*) بحث المعروف في معرفة الوقوف

TRAITÉ DES REPOS DE VOIX

DANS LA LECTURE DE L'ALCORAN,

Par Saad-allah fils de Hosaïn Adherbidjani surnommé Salmasi;

ET

AUTRE OUVRAGE SUR LE MÊME SUJET,

Par Abou'lkasem Schatébi.

[Manuscrit Arabe de la Bibliothèque impériale, n.° 262.]

Par A. I. SILVESTRE DE SACY.

LES deux ouvrages contenus dans ce volume ont le même objet, et appartiennent à la science de la lecture de l'Alcoran. Ils enseignent comment on doit prononcer le *hamza* dans la lecture de l'Alcoran, quand la voix a besoin de repos, et ne peut articuler tous les *hamza* d'une manière parfaite. Cette branche des sciences qui ont pour objet la lecture de l'Alcoran, se nomme علم الوقف.

Saad-allah ben-Hosaïn Adherbidjani Salmasi سعد الله بن حسين الاذربيجاني المعروف بسلماسي, auteur du premier de ces deux ouvrages, nous apprend, dans sa préface, qu'il a composé cet écrit à la prière d'un personnage illustre nommé *Haddji Ali* الحاج علي, qu'il a suivi uniquement les principes d'un des plus célèbres lecteurs de l'Alcoran, *Hamza ben-Habib ben-Amara* Zayyat

(*) *Bahath almarouf fi marifat alwokouf.*

Zayyat Témimi حمزة بن حبيب بن عمارة الزيات التيمي, et a développé ce que l'on trouve dans le poëme de Schatébi. Je pense qu'il veut parler du poëme intitulé *Harz alamani* (*Voyez* ci-devant, *p. 334*). Il cite aussi, dans sa préface, le poëme *Raïyya* d'Abou'lkasem Schatébi. C'est celui qu'on nomme aussi *Akila*, et dont j'ai donné une notice.

DE LA LECTURE DE L'ALCORAN.

Je n'ai trouvé aucun renseignement sur Saad-allah. Je soupçonne que notre manuscrit pourroit bien être autographe. Il a été écrit à Alep en l'année 847 (1443-4) : il est bien écrit, et occupe 108 feuillets petit *in-4.°*

« *Wakf*, dit Saad-allah, en rendant raison pourquoi Hamza » ben-Habib a appliqué le mot *wakf* à l'adoucissement du *hamza*, » signifie *un endroit où l'on se repose*. Le plus souvent, celui qui » fait une pause, ne la fait que quand sa voix et son haleine sont » épuisées; or il est difficile que le *hamza*, qui est une lettre forte, » et dont l'articulation vient d'un organe profond, puisse être articulé par une voix épuisée, foible, et prête à manquer : en » conséquence, le lecteur est obligé, dans ce cas, d'adoucir le » *hamza*, ce qu'il ne fait pas dans le cours de sa lecture, sa voix » pouvant alors l'articuler parfaitement, parce qu'elle jouit de » toute sa force, et son haleine n'étant pas épuisée. Suivant » quelques docteurs, on appelle *tashil* [adoucissement], tout » affoiblissement du *hamza*, de quelque nature qu'il soit; on en » distingue trois espèces, le changement en une autre lettre, la » suppression totale, et une demi-articulation; et la dénomination » de *lettre adoucie* s'applique aussi-bien au *hamza* qu'à toute autre » lettre dont la prononciation offre quelque difficulté. Chez les lecteurs de l'Alcoran, il en est autrement, et le mot *tashil* [adoucissement] ne signifie que l'affoiblissement du *hamza*, relativement à l'orthographe de l'Alcoran (1). »

Ce passage suffit pour faire connoître de quoi il s'agit dans ce traité.

(1) وقف حمزه رحمه الله وعلّته فى تخصيص التسهيل بالوقف لان الوقف محل الاستراحة ومن شان الواقف فى اكثر الاحوال ان لا يقف الا بعد فتور صوته وانقطاع نفسه ويشق ان يخرج الهمزة وهو حرف قوى بعيد المخرج بصوت فاتر ضعيف منقطع فسهّلها

DE LA LECTURE DE L'ALCORAN.

Le second traité, qui commence au feuillet 109 *verso*, est intitulé باب وقف حمزة وهشام علي الهمز *Traité des repos de voix sur le* hamza, *pratiqués par Hamza et Hescham*, et a pour auteur l'imam Abou'lkasem Schatébi. Cet ouvrage est assurément, comme je l'ai dit ailleurs, de l'auteur du poëme *Akila*, et c'est celui que d'Herbelot a indiqué sous le titre de *Oukouf*. On peut voir, sur Schatébi, ma Notice du poëme *Raïyya*, man. de Saint-Germain-des-Prés, n.° 282.

Dans ce traité, divisé par questions, l'auteur parcourt tous les cas où il se rencontre dans l'orthographe de l'Alcoran, des *hamza* dont l'articulation est sujette à quelque difficulté, et il indique les diverses manières de les prononcer en les adoucissant, les changeant, les transposant ou les supprimant.

Ci-devant p. 333 et suiv.

Ce traité n'est pas écrit de la même main que le précédent. Il me paroît complet, quoique l'auteur de la notice qui est en tête du manuscrit affirme le contraire.

وانواعه الابدال والحذف وبين بين كما قال
الشيخ رحمه الله والمهل بين ما هو الهمزة
والحرف الذى منه اشكال وعند القراء
نوع اخر وهو تخفيف الهمز باعتبار خط
المصحف

لذلك ولم يفعل ذلك فى الوصل لان الصوت
حينئذ يتمكن صاحبه منه فى اخراج الهمزة
من مخرجها لقوته وجريان النفس معه
وقال بعض المشايخ رحمهم الله والمراد
بالتسهيل التخفيف باى وجه كان

FIN DE LA I.re PARTIE DU TOME VIII.

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur de l'Imprimerie impériale, Membre de la Légion d'honneur.

SECONDE PARTIE.

NOTICES ET EXTRAITS
DES MANUSCRITS
DE LA
BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE,
ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES.

NOTICE

Des Manuscrits Grecs et Latins qui, de la Bibliothèque des anciens Empereurs Grecs et de celle du Sérail de Constantinople, sont passés dans la Bibliothèque impériale, et Éclaircissemens sur quelques-unes des plus fameuses Bibliothèques de la Grèce.

Par M. D'ANSSE DE VILLOISON.

ON a souvent révoqué en doute qu'il y eût des manuscrits Grecs conservés à Constantinople dans la bibliothèque du sérail : mais M. l'abbé Todérini donne à ce sujet des détails curieux et positifs, *pag. 44 et suivantes, chap. 2, tom. II* de son intéressant ouvrage intitulé *Letteratura Turchesca, in Venezia*, 1787, *in-8.°* Il rapporte que le prince de Valachie, Grégoire Gkika, fit imprimer à Leipsick, en 1772, et en deux volumes *in-folio*, un commentaire sur la Bible, intitulé Σειρὰ τῶν πατέρων, *Chaîne*

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

des Pères. Tous les savans Grecs et les principaux habitans du Fanal assurèrent à M. l'abbé Todérini, que les ancêtres du prince Gkika avoient tiré ce manuscrit Grec de la bibliothèque du sérail. Il ajoute qu'à force d'argent et de menées, on en peut obtenir des livres pour quelque temps, mais sous le plus grand secret; que si l'on veut s'en servir, et les faire copier, il faut y mettre la plus grande célérité; et que deux personnes de sa connoissance ont trouvé le moyen de se procurer cette communication. « Enfin, continue M. l'abbé Todérini, Ismaël Bey, savant » Turc, versé dans la langue Grecque, qui a une teinture de l'Italien, qui a été dix-neuf ans page au sérail, et est entré plusieurs » fois dans la bibliothèque, m'a dit que les livres y étoient » enfermés dans des armoires; qu'indépendamment des manus- » crits Arabes, Persans et Turcs, on y trouvoit une Bible Sy- » riaque, fort ancienne, écrite sur vélin, grand *in-folio;* le Pen- » tateuque, les Pseaumes et l'Évangile, écrits en Arabe, en ca- » ractères Cufiques; et que, de plus, on conservoit, mais dans » le trésor, une quantité infinie de livres Grecs, Latins, et » composés dans d'autres langues. »

M. l'abbé Todérini eut aussi recours au drogman de Venise, M. François Franchini, et le pria de demander sur ce sujet de nouveaux éclaircissemens à un grand de la Porte, qui avoit été garde de la bibliothèque impériale du sérail. Ce Turc attesta qu'on y voyoit des livres Arabes, Persans, Turcs, dont le catalogue ressembloit assez à celui de la mosquée de Sainte Sophie; mais que les manuscrits étoient mieux écrits, que la reliure en étoit plus riche, et que leur nombre surpassoit de quelques centaines celui des livres de Sainte Sophie. Il affirma de plus qu'on y tenoit enfermés, dans des caisses, plusieurs volumes Grecs, Latins, et Syriaques, et que le bruit couroit qu'on y gardoit encore quelques manuscrits apportés de Jérusalem.

M. l'abbé Todérini a donc été plus heureux dans ses recherches que l'abbé Sevin, qui, dans la Relation abrégée de son voyage littéraire, fait en 1729 et 1730 (*pag. 335 et 336, tom. VII,* Histoire de l'Académie des belles-lettres), rapporte, d'après le

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

docteur Fonséca (1), Mustapha Effendi, et plusieurs autres témoignages dont la vérité lui paroît incontestable, que la bibliothèque des empereurs Grecs avoit subsisté jusqu'au règne d'Amurat IV; que ce prince, dans un accès de dévotion, avoit sacrifié ces livres à sa haine implacable contre les Chrétiens; que, dans le sérail, il ne restoit plus que les tablettes, et qu'aucun des manuscrits n'avoit échappé aux flammes. C'est ce que certifioit le précepteur des enfans du Grand-Seigneur. Mais il est aisé de voir que c'étoit une défaite qu'on employoit pour se débarrasser des demandes de l'abbé Sevin, et des instances de l'ambassadeur de France.

Voici un passage très-remarquable, que le savant abbé Todérini ne paroît pas avoir connu, et que je trouve *pag. 870* de l'Histoire des Patriarches de Jérusalem, Ἱστορία περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχευσάντων, volume *in-folio* de 1247 pages, composé en grec ancien par Dosithée, patriarche de Jérusalem (2), et

(1) L'abbé Sevin, dans sa Relation, *p. 335*, et dans ses lettres manuscrites conservées à la Bibliothèque impériale, parle souvent du docteur Fonséca, comme *d'un homme avec lequel il fit une étroite liaison, dont l'amitié lui étoit absolument nécessaire*, et qui, par ses relations intimes avec les principaux officiers de la Porte, facilita le succès de ses recherches. Il est donc intéressant de connoître ce personnage. C'étoit, dit la Motraye *(pag. 411, tom. I* de ses Voyages, la Haye, 1727*)*, un médecin Juif, le même qui avoit dit la messe en Portugal, et qui étoit sous la protection de la France. Le marquis d'Argens *(pag. 114* de ses Mémoires, Lond. 1735, *in-12)*, entre dans de plus grands détails sur ce Fonséca, médecin Juif, qu'il avoit beaucoup vu à Constantinople : « Il avoit long-» temps dit la messe en Espagne, où il » étoit prêtre, et judaïsoit en secret. » L'Inquisition en ayant appris quelque » chose, on alla chez lui pour le saisir. » Heureusement on ne trouva qu'un de » ses frères. Ayant entendu dire que le » S.t Office étoit dans sa maison, il sortit » de la ville, et se sauva en France, et » de là à Constantinople, où il retourna » publiquement au judaïsme..... Il assu-» roit que c'étoient les cruautés de l'In-» quisition qui l'avoient réduit à la néces-» sité d'abuser de nos mystères. Elle avoit » fait brûler son grand-père et son oncle; » son père ne s'étoit sauvé de ses mains » que par la fuite. Alors elle avoit pris » ce jeune Fonséca, âgé de huit ans, » et l'avoit baptisé sans qu'il sût ce » qu'il faisoit. » Il avoit été lié, à Paris, avec la comtesse de Caylus. Voy. *p. 5* des Lettres sur Constantinople, de l'abbé Sevin. Paris, 1802, *in-8.°*

(2) Cet ouvrage, peu connu, et fort rare, du patriarche Dosithée, renferme quelques particularités curieuses. On y trouve entre autres, dans le douzième et dernier livre, des détails instructifs sur l'histoire civile et ecclésiastique de la Géorgie et de l'Arménie. Fougueux partisan de l'église Grecque, l'auteur se déchaîne avec fureur contre les Catholiques, les Luthériens et les Calvinistes. Son neveu et successeur Chrysanthe Notaras, patriarche de Jérusalem, et auteur du livre intitulé Εἰσαγωγὴ εἰς τὰ γεωγραφικὰ καὶ σφαιρικά, imprimé en grec

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

imprimé à Bucharest en 1715 : « Vers l'an 1680 (sous le règne » de Mahomet IV), on répandit dans la ville de Constantino- » ple quelques livres qui venoient de la grande bibliothèque des » empereurs Grecs : elle existe encore à présent, et, indépendam- » ment des livres, elle renferme des reliques, et d'autres objets » précieux. Nous lûmes ce qui suit dans l'un de ces manuscrits, » &c. » Περὶ τοῦ τὰ χίλια ἑξακόσια ὀγδοήκοντα ἔτη εἰς Βυζάντιον ἐξέβαλόν τινες βιβλία ἀπὸ τῆς μεγάλης βιβλιοθήκης τῆς αὐτοκρατόρων Ῥωμαίων, ἥτις καὶ ἐπὶ τοῦ νῦν διαμένει, ἔχουσα πρὸς τοῖς βιβλίοις, καὶ ἅγια λείψανα, καὶ ἄλλα τίμια. εἴδομεν δὲ εἰς ἓν βιβλίον ἐξ ἐκείνων γεγραμμένα ταῦτα κ. τ. λ.

Je savois aussi, avant d'avoir lu à Mételin, l'ouvrage du patriarche Dosithée, par le *Mémoire historique sur la Bibliothèque du Roy*, mis à la tête de la première partie du Catalogue des livres imprimés, *Paris, 1739, in-folio, pag. 40*, par le Catalogue des manuscrits Grecs, *Paris, 1744, in-folio*, et par les notices inédites placées au commencement de quelques-uns de ces manuscrits, une autre anecdote qui avoit également échappé aux recherches de mon savant ami M. l'abbé Todérini ; c'est que le P. Besnier, Jésuite, avoit été chargé par M. Girardin, ambassadeur de France à la Porte, du soin de choisir et d'acheter dix-sept manuscrits Grecs qui venoient de la bibliothèque du Grand-Seigneur, et arrivèrent à celle du roi en 1688. Le Prince indique fort légèrement, et d'une manière très-vague, ce fait remarquable, *pag. 66* de son *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi, Paris, 1782, in-8.°* C'est en vain qu'on se flatteroit

vulgaire, *in-folio*, 1716, à Paris, où il se trouvoit alors, a publié cette Histoire des patriarches de Jérusalem, en partie à ses frais, et aux dépens du S. Sépulcre de Jérusalem, τοῦ ἁγίου τάφου : il annonce qu'il l'a fait distribuer *gratis*, *δωρεὰν*, à toutes les personnes pieuses, sur la fin du règne de Jean-Étienne Cantacuzène, vaivode de Valachie; il a mis à la tête la vie du patriarche Dosithée, mort à Constantinople en 1707. Le prédécesseur de ce Dosithée étoit un autre Candiot, nommé Nectaire, dont nous avons en grec vulgaire un Abrégé de l'Histoire sacrée et profane, Ἐπιτομὴ τῆς ἱεροκοσμικῆς ἱστορίας, εἰς πέντε μεριδευθεῖσα τμήματα, divisée en cinq parties, et réimprimée à Venise en 1783, *in-4.°* Les trois premières sections ne concernent que le mont Sinaï; les deux dernières sont plus intéressantes, et contiennent quelques faits utiles pour l'histoire Orientale. Nectaire avoit été long-temps moine au mont Sinaï, et se servit, pour son ouvrage, des manuscrits Arabes de ce couvent.

de trouver des détails circonstanciés dans les *Ambassades du comte de Guilleragues et de M. Girardin auprès du Grand-Seigneur.* L'auteur de cette relation, d'ailleurs fort superficielle, ne pouvoit pas, à l'époque de la publication de son livre donné à Paris en 1687, *in-8.°*, parler de ce point intéressant pour l'histoire littéraire.

J'eus donc recours à la Bibliothèque impériale, qui possède le Journal original et manuscrit de M. Girardin, ambassadeur à la Porte, le Registre des livres acquis pour la Bibliothèque alors Royale, depuis l'année 1689 jusqu'à la fin de 1708, et enfin un ancien Catalogue des manuscrits de ce précieux dépôt, commencé en 1682, et clos le 18 octobre 1719. Ces pièces étoient absolument nécessaires pour reconnoître et désigner exactement les manuscrits Grecs venus du sérail.

M. Hase, jeune, aimable et docte Saxon, qui fera un jour l'ornement de l'université de Jena, a eu la complaisance de me transcrire les actes de la négociation littéraire de M. Girardin. Le vertueux, savant et modeste M. Parquoy (1), depuis longtemps attaché à la garde des manuscrits, et dont on peut dire, ainsi que de M. Winckler, employé à celle des médailles; Οὐ γὰρ δοκεῖν ἄριστος, ἀλλ' εἶναι θέλει (Æschyl. v. 577, *Septem ad Thebas*), a bien voulu me faire, avec son exactitude ordinaire, la notice du Journal de M. Girardin, et des manuscrits du sérail que cet ambassadeur nous a procurés. Je vais donner ces pièces intéressantes, et j'y joindrai quelques réflexions et quelques remarques.

Le Journal de M. Girardin est en quatorze volumes *in-folio*,

(1) M. Parquoy est l'auteur de la Réponse à feu mon ami M. Woide, sur une leçon du célèbre manuscrit Grec et Latin des Épîtres de S. Paul, communément indiqué sous le nom de *Codex Claromontanus*, autrefois coté 2245, maintenant 107; réponse que mon savant ami M. Griesbach a insérée en partie, avec ma lettre Latine, dans ses notes, *pag. 69 et suiv. tom. II* de ses *Symbolæ criticæ*, Halæ, 1793, *in-8.°*, et qui avoit déjà paru en totalité, *pag. 185 et suivantes, tome III* des *Symbolæ Kilonienses*. M. Griesbach désigne M. Parquoy par la lettre initiale de son nom, *epistolographus P.*, et encore mieux, *pag. 68* et *73*, par l'épithète de *doctissimus*, et *pag. 75*, par celles de *diligentissimus* et *perspicacissimus*. J'ajoute que, si S. Paul, dans ce passage de sa première Épître à Timothée, *cap. 3, v. 16*, avoit voulu mettre Θεὸς, il n'auroit pas pu se dispenser d'ajouter l'article, ὁ Θεός.

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

et contient tous les actes de son ambassade, toutes les dépêches expédiées et reçues depuis l'année 1685 jusqu'en 1688. L'instruction originale mise à la tête, et quelques-unes des premières pièces, nous apprennent que le sieur Pierre Girardin, ancien lieutenant civil au châtelet de Paris, avoit fait, vingt ans avant sa mission, un premier voyage à Constantinople, à la suite d'un autre ambassadeur; qu'il y avoit pris une teinture de la langue Turque; et que cet avantage fut une des causes qui concoururent à sa nomination (1). Comme ce Journal est distribué par années et par mois, avec cette particularité que la numération des pages se renouvelle le plus souvent à chaque mois, voici la distribution sommaire de l'ouvrage; elle pourra servir aux personnes qui voudront ou vérifier nos citations, ou y faire de plus amples recherches: Journal, année 1685, un seul volume; année 1686, quatre volumes, cotés tome I, II, III, IV; année 1687, quatre volumes, cotés I, II, III, IV; année 1688, cinq volumes cotés tome I, II, III, IV, V; en tout quatorze volumes.

Le sultan Mahomet IV, dont la chute nous a procuré plusieurs manuscrits du sérail, eut un règne long-temps glorieux, tant que vécurent ses célèbres ministres, les deux Kiuperli, père et fils. Après qu'il les eut perdus, d'autres lui donnèrent le funeste conseil de tout employer pour former le siége de Vienne, où il échoua. Des revers multipliés vinrent à la suite, et marquèrent ses dernières années; des désordres s'élevèrent de toutes parts, et aboutirent à sa déposition, et à sa reclusion perpétuelle le 9 novembre 1687 (2), après un règne de plus de trente-huit ans. Ce fut en cette même année que M. Girardin écrivit au marquis de Louvois (3), en date de Constantinople,

(1) J'observe que, *pag. 271* et *272* des *Ambassades du comte de Guilleragues, et de M. Girardin auprès du Grand-Seigneur, Paris, 1687*, in-8.°, il est dit que M. Girardin *parloit parfaitement le turc*.

(2) Le 8 novembre au matin, suivant la lettre de ce jour, de M. Girardin, témoin oculaire, au roi, en son Journal, *année 1687, tom. IV, novembre, pag. 61-77*.

(3) Colbert étant mort en 1683, le marquis de Louvois lui succéda, en qualité de surintendant des bâtimens, dans la direction immédiate de la Bibliothèque royale. Voyez *page 37* du Mémoire historique sur la Bibliothèque du Roi.

le

le 10 mars [a] : « Je me retrancherai donc, monsieur, à » vous parler de ce qui peut concerner [b] l'embellissement et » l'augmentation de la Bibliothèque de sa majesté : car pour » ce qui est des médailles, auxquelles je vous avoue que je » ne me connois point, le soin n'en peut être remis en de » meilleures mains qu'en celles de M. Galland. Les bruits » qu'ont répandus la plupart des voyageurs qui ont écrit du » Levant, qu'il y avoit dans le sérail un très-grand nombre de » manuscrits Grecs anciens et curieux, et que même on y » trouveroit les décades qui manquent à l'Histoire de Tite-Live, » m'ont engagé à rechercher les moyens d'en être sûrement » éclairci. Je me suis pour cela adressé à un renégat Italien, » homme d'esprit, qui est au service du seliktar, premier » officier du sérail, et favori du grand-seigneur. Il a eu per- » mission de visiter les livres et de les communiquer ; et m'ayant » fait apporter, en différentes fois, tout ce qu'il y a d'auteurs » Grecs, qui ne consistent pas en plus de deux cents volumes, » je les ai fait examiner par le P. Besnier, Jésuite, et par le » sieur Marcel, homme de lettres, qui est auprès de moi, » lesquels m'en ont mis à part quinze dont je joins ici le mé- » moire, qu'ils estiment plus par [c] la beauté et l'ancienneté » du caractère, que par ce qu'ils contiennent, ayant presque tous » été imprimés. Il y en a une partie en vélin, et le reste » en papier ; et ils sont tous marqués du sceau des empereurs » Ottomans. J'y en ai ajouté un Latin, composé apparemment » dans le dernier siècle, qui contient quantité de figures » d'instrumens et machines de guerre, et est apparemment » tombé entre les mains des Turcs au commencement des con- » quêtes qu'ils ont faites en Hongrie. Les seize volumes ONT » ÉTÉ DONNÉS au renégat qui en prétend une grande somme, et » auquel j'en ai seulement offert quatre cents écus, dont j'espère » qu'il se contentera, ayant bien voulu me les laisser entre les » mains jusqu'à ce que j'aie reçu vos ordres. Cet échantillon » suffira pour DÉTROMPER LE PUBLIC de la grande réputation » de la bibliothèque Ottomane, qui véritablement est fort

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

[a] *Journal de M. Girardin. an 1687, t. II, mars, pag. 168.*

[b] *Pag. 169.*

[c] *Pag. 170.*

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

[a] *Pag. 171.*

[b] *Pag. 172.*

[c] *Pag. 173.*

[d] *Journal, an. 1687, tom. IV, septemb. pag. 67.*

» nombreuse à l'égard des livres Arabes, Turcs, Persans; mais » ne contient de grec que ce que j'ai, monsieur, l'honneur » de vous marquer.

» (1) [a] Pour ce qui est des livres Orientaux, je ferai mon pos- » sible pour avoir un catalogue *in-folio* qui est fort rare, et » contient le nom et les ouvrages des plus fameux auteurs qui » ont écrit dans ces langues, afin d'acheter, ou de faire trans- » crire ceux que M. Thevenot, ou autres à qui vous en don- » nerez le soin, me marqueront être nécessaires pour la Biblio- » thèque du roi, avec les prix jusqu'auxquels on pourra les » porter, vous assurant que je trouverai moyen de les avoir » avec plus de facilité que personne; et que le sieur Marcel, » qui s'applique extrêmement aux langues, est fort capable de » les choisir.....................

» Mémoire, mentionné en la lettre ci-dessus, des manus- » crits Grecs anciens tirés du sérail.

» *Chrysostomus, Œcumenicus* (2), *et Théodoritus in omnes* » *Epistolas D. Pauli Apostoli, cum* [b] *indice rerum.* Fol. &c. [c]..... »

Le marquis de Louvois répondit à M. Girardin le 8 juillet 1687 [d]:

« J'ai reçu, avec la lettre que vous avez pris la peine de » m'écrire le 10 du mois de mars, le mémoire des quinze vo- » lumes que le P. Besnier et le sieur Marcel ont tirés des auteurs » Grecs qui vous ont été apportés de la bibliothèque du grand- » seigneur. Puisque vous pouvez en avoir communication avec » facilité, je serois bien aise que le P. Besnier en fît un cata- » logue plus ample, dans lequel il marquât, par forme d'extrait, » quelque chose qui pût donner connoissance des matières qui » sont contenues dans chaque volume, avec son jugement » à-peu-près du temps qu'il y a qu'ils sont écrits, marquant

(1) M. Parquoy a joint tout ce qui regarde les livres Orientaux dans cette lettre, et dans les suivantes, pour ne point morceler ces lettres, et à cause d'une addition que M. Girardin fit postérieurement, à son Mémoire.

(2) Lisez *Œcumenius.*

» s'ils sont en parchemin ou en papier, comment ils commencent » et finissent, et les autres particularités qui peuvent indiquer » le mérite [a] de chaque manuscrit. Il seroit même à desirer » que vous pussiez obliger le renégat Italien, avec lequel vous » êtes en commerce, à chercher exactement dans la biblio- » thèque Ottomane, s'il n'y a point un catalogue de tous les livres » qu'elle contient; et, en cas qu'il y en ait un, de tâcher de l'a- » cheter de lui, ou de le porter à vous le prêter pour le faire » copier et l'envoyer ici, afin que l'on puisse voir s'il seroit pos- » sible de connoître ce qu'il y a de bon dans les livres Arabes, » Turcs et Persans.

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

[a] Pag. 68.

» Je vous supplie de prendre garde que le catalogue *in-folio* » des livres Orientaux, que vous espérez avoir, ne soit pas le » même que le sieur Galland a envoyé ici, qui n'est point le » catalogue général de la bibliothèque Ottomane, mais bien un » particulier. Cependant, le sieur Thévenot travaillera à un » nouveau catalogue des livres Orientaux que je desirerois qui » fussent dans la Bibliothèque du roi, pour vous l'envoyer, et » voir s'ils ne sont point dans celle du grand-seigneur (1). »

Voici la réponse de M. Girardin à la précédente, et à quelques

(1) On ne sera pas surpris de cette marque de confiance donnée par Louvois à Melchisédec Thevenot, lorsqu'on aura vu ce que ce savant, fort inférieur à Galland sous tous les rapports, dit de lui-même, dans un Mémoire qu'il avoit composé peu avant sa mort, et qu'on a trouvé parmi ses papiers. Ce morceau curieux, et peu connu, a été depuis imprimé dans l'Avertissement du livre assez rare, intitulé *Bibliotheca Thevenotiana, sive Catalogus impressorum et manuscriptorum librorum bibliothecæ viri clarissimi Melchisedecis Thevenot, Lutetiæ Parisiorum, 1694, in-12.* « Je fus » nommé, dit-il, au retour de mes » voyages, pour résider à Gènes; mais » les troubles de la Fronde m'ayant em- » pêché de remplir cette place, et la cour » étant sortie de Paris, je suivis sa ma- » jesté jusqu'en l'année 1652, que je fus » envoyé par son ordre à Rome. J'y » servis près de trois ans dans les occa- » sions des affaires de Naples, et de la » descente de M. de Guise à Castella- » mare, dont j'avois le secret. J'entrai, » par ordre du roi, en 1654, dans le » conclave d'Innocent X. Les ordres de » sa majesté m'y furent adressés jusqu'à » l'arrivée de M. de Lionne. J'y fus » chargé d'une exclusion secrète, pour » la déclarer si l'occasion s'en présentoit; » et je puis produire des lettres de M. le » cardinal Mazarin, et des autres mi- » nistres, pleines de marques d'agrément » de ma conduite, et d'assurance de ré- » compense de la part de sa majesté. Au » sortir du conclave, où Alexandre VII » fut élu, je reçus un ordre, et une » commission que l'instruction qu'on me

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

autres du même ministre ; elle est en date du 15 septembre 1687 [a] :

« Les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les » 31 mai, 12 juin, 5 et 8 juillet, m'ont été rendues les 28 du » mois passé, et 8 du courant, avec un mémoire des livres Orien- » taux qu'on pourroit acheter pour la Bibliothèque du roi.

» Je me suis, monsieur, exactement informé de ce qui con- » cerne celle du grand-seigneur, et je puis vous assurer qu'elle » est sans ordre, et sans catalogue. Les manuscrits Grecs ne » consistoient qu'en 200 volumes, ou environ ; et le P. Besnier,

[a] *Journal, ann. 1687, tom IV, septemb. p. 125.*

» donna, marquoit pour être très-dange- » reuse, et que j'exécutai avec succès, et » approbation de M. le cardinal Mazarin, » que je suivis dans les voyages qu'il fit » en Flandre, et ailleurs. Étant revenu » de Paris, j'attirai chez moi une com- » pagnie de personnes connues pour très- » habiles, entre lesquelles MM. Frenicle » et Stenon étoient logés chez moi. J'en- » tretenois dans une maison jointe à la » mienne, une autre personne pour les » expériences de chimie ; mais la dépense » de ces expériences, de ces observations, » et de ces anatomies, excédant de beau- » coup mon revenu, après l'avoir sou- » tenue deux ans durant, je proposai à » M. Colbert de donner une forme plus » durable à cette assemblée, en la faisant » agréer du roi. Je lui présentai la liste » des sujets qui la composoient, et je lui » en fis voir les projets. Feu M. Hotman » y assista deux ou trois fois par son » ordre; et ce fut là le premier fondement » de l'Académie des sciences d'aujour- » d'hui. »

Thevenot n'est point d'accord, sur ce dernier point, avec les Mémoires inté- ressans de Charles Perrault, Avignon, 1759, *in-12*, qu'il est bon de consulter, *liv. I, pag. 43 et suivantes*. L'Hotman dont Thevenot parle ici, est Vincent Hot- man, conseiller au grand conseil jus- qu'en 1656, époque où il fut pourvu de la charge de maître des requêtes, depuis intendant de Tours, de Bordeaux et de Montauban, et intendant des finances en 1669. Il étoit de la même famille que les célèbres jurisconsultes François de ce nom, avoit épousé Marie Colbert, fille de Jean-Baptiste Colbert, seigneur de Villacerf et de S. Pouange, et mourut sans enfans en 1683. C'est de cet Hotman et de sa femme qu'il est si souvent parlé sous le nom de *Nicandre* et d'*Ophiogénie*, dans le *Voyage du vallon tranquille* [c'est-à-dire, à leur château de Fontenay] ; *Nouvelle historique, par F. Charpentier, des Académies françoise et des belles-lettres, nouvelle édition, avec une préface, et des notes servant de clef ; à Paris, 1796*, in-12. L'excellente préface et les précieuses notes sont de l'éditeur, mon savant ami M. Adry, ancien biblio- thécaire de la maison de Saint Honoré de l'Oratoire. Il m'assure qu'on n'a tiré que quarante exemplaires de cette belle édition.

Melchisédec Thevenot continue en ces termes : « J'étois éloigné de toute » ambition, lorsque, sur la fin de 1684, » il plut au roi de me donner la garde » de sa Bibliothèque et de ses estampes. » M. de Louvois, qui me le déclara, me » dit en même temps qu'il savoit que » j'avois beaucoup de livres ; que je ne » devois plus avoir d'autre bibliothèque » que celle du roi, et que sa majesté » prendroit de mes livres ceux qui ne se » trouveroient point dans sa Bibliothèque. » On fit un extrait de ces livres de ma » bibliothèque : et je crois pouvoir dire » qu'il y en a bien trois mille, si l'on

» après les avoir examinés, n'a trouvé que ceux dont j'ai pris » la liberté de vous envoyer le mémoire, qui méritassent d'en » être tirés pour la bibliothèque de sa majesté. Tous les autres, » mal conditionnés, et qui ne contiennent que des auteurs im- » primés [a] depuis long-temps, ont NÉANMOINS ÉTÉ VENDUS sur le » pied de 100 liv. chacun; ainsi, IL N'EN RESTE PLUS de cette » langue dans le sérail (1).

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

[a] *Pag. 126.*

» J'ai su que le catalogue que le sieur Galland a envoyé, est » mal écrit, et PEU ÉTENDU. C'est pourquoi je n'ai point balancé

» compte les manuscrits qui, au jugement » des personnes qui s'y connoissent, sont » excellens pour l'histoire des Orientaux, » pour la géographie de l'Asie, et pour » l'histoire naturelle, qui sont les sujets » principaux sur lesquels les savans ont » toujours souhaité d'avoir les écrits de » ces nations. Outre cette augmentation, » que je destinois pour la Bibliothèque » du roi, ayant reconnu, par l'examen » que je fis de son catalogue, qu'il y avoit » un défaut très-essentiel, et qu'il n'y » avoit presque point de livres Anglois, » Allemands, Hollandois, &c., je fis » agréer que l'on tirât de tous les pays, » leurs histoires, leurs lois, leurs cou- » tumes, leurs traités en leurs langues; » et enfin, toutes les pièces qui peuvent » donner quelques connoissances de leur » gouvernement et de leurs affaires..... » La proposition que je fis de faire venir » de Rome un Chinois avec le P. Cou- » plet, Jésuite, qui avoit rapporté plu- » sieurs volumes des meilleurs livres de » cette nation, fut agréée par sa majesté; » et ces livres sont présentement dans sa » Bibliothèque. On imprima à mes dépens » les ouvrages de Confucius les plus esti- » més chez les Chinois. »

On trouve, *page 191* de la *Bibliotheca Thevenotiana*, l'indication de la Géographie d'Abulféda, avec la version Latine de M. Thevenot; et, *pag. 195*, *Livre écrit en caractères Arabes, dont la langue n'est pas connue.* Seroit-ce du Madégasse, ou bien quelqu'une de ces autres langues des peuples de l'Afrique qui ont adopté le caractère Arabe avec l'Alcoran, ou même de l'espagnol, comme dans ce manuscrit de S. Germain-des-Prés, provenant du legs de Renaudot, dont mon savant confrère et ami M. de Sacy a donné une belle notice, Journal des savans, *16 germinal an 5, n.° 7 !*

Le P. le Long (Bibliothèque historique de la France, *t. II, pag. 72, n.° 15,945, édit. de Fontette, Paris, 1769*), m'apprend que c'est Thevenot qui a *dressé le Catalogue des manuscrits* (François, Latins, Italiens, Grecs, Arabes, Syriaques, Coptes, Hébreux) *de défunt le chancelier Séguier; Paris, 1686, in-12.* J'en suis fâché pour Melchisédec Thevenot. Ce catalogue ne vaut pas mieux que le *Catalogus librorum bibliothecæ Raphaëlis Tricheti du Fresne, Parisiis, apud viduam et hæredes*, rue du Mail, 1662, *in-4.°;* et ces deux livres peu communs auroient pu, s'ils avoient été bien faits, donner beaucoup de renseignemens utiles.

(1) L'auteur du *Mémoire historique sur la Bibliothèque du roi*, cite, *page XL*, cet article de la lettre de M. Girardin, et pense, comme M. Parquoy, « que » bien des gens trouveront peut-être qu'il » eût été beaucoup plus à propos d'ac- » quérir les deux cents manuscrits, que » d'en faire un choix, et préféreront à la » délicatesse du P. Besnier, supposé qu'il » fût autorisé à faire un tel achat, la har- » diesse de ceux qui en donnèrent cent » francs de chacun. » J'ajoute encore

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

» à donner 150 écus de celui que j'ai trouvé, et qu'on peut dire » unique dans cet empire, puisque c'est proprement un bibliothé- » caire général des livres Orientaux. Il est très-bien écrit sur du » papier de soie, enrichi d'ornemens ; et s'il falloit le faire copier » du même caractère, il coûteroit beaucoup davantage (1). Je » l'enverrai à Smyrne, avec les seize volumes Grecs (2), par un » vaisseau Anglois qui doit partir dans peu de jours.... J'y joindrai » aussi un in-folio Grec nouvellement imprimé en Moldavie, » contre les hérétiques, et touchant la foi unique et orthodoxe » des Chrétiens, et autres matières de religion traitées par un » Grec schismatique [a]. Le P. Besnier m'a dit avoir déjà envoyé » un premier tome de la même nature, dont, par conséquent, » la suite m'a paru nécessaire.... »

[a] *Page 127.*

M. Girardin écrivoit ainsi le même jour à M. Thevenot [b] :

[b] *Journal, ann. 1687, tom. IV, septemb. p. 129.*

« Quoique je ne doute point, monsieur, que M. le marquis » de Louvois ne vous fasse informer de ce que j'ai l'honneur » de lui écrire touchant les livres Orientaux, je suis bien aise » de profiter de cette occasion pour lier commerce avec une » personne de votre mérite. Je vous adresse, pour abréger ma- » tière, un extrait de ma lettre à mondit sieur de Louvois. Le » ballot y mentionné sera consigné à mon frère de Vauvré, qui » est intendant de la marine à Toulon, lequel prendra soin de » le faire conduire à Paris, en bon état.

» Je vous prie, monsieur, de faire particulariser, le plus que

que l'un de ces deux cents manuscrits étoit probablement la *Chaîne des Pères sur la Bible*, que les ancêtres du prince George Gkika avoient eue de la bibliothèque du grand-seigneur, et que ce prince de Valachie fit imprimer à Leipsick, comme je l'ai observé au commencement de cette notice.

(1) C'est le man. Ar. n.° 733 du catalogue imprimé.

(2) Erreur de mémoire de l'ambassadeur, facile à corriger, tant par le texte des deux lettres précédentes, que par l'original du *mémoire* annexé à la première, et par le *registre* conforme *des livres acquis*, duquel il va être parlé plus bas. M. Girardin a compris ici, avec les quinze volumes Grecs, le volume Latin *de Machinis bellicis*. Voilà les seize qui viennent de la bibliothèque du Sérail, et qui ont le sceau. La *Bibliothèque* (ou, comme dit M. Girardin, le *Bibliothécaire des livres Orientaux*), achetée d'ailleurs, est le dix-septième; et enfin le dix-huitième, c'est le livre de controverse imprimé. *(Note de M. Parquoy.)*

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

» vous pourrez, les livres dont vous m'enverrez le mémoire, » et de me marquer même les prix que vous estimerez qu'ils » peuvent valoir, afin que je sois en état de mieux [a] réussir. » .... Je trouverai même des facilités que d'autres ne pourroient » avoir pour examiner tout ce qu'il y aura de curieux, et le » faire acheter à bon prix. TOUT EST À PRÉSENT À VENDRE À » CONSTANTINOPLE, où il n'y a rien de plus rare et de » plus estimé que l'argent............... »

[a] Pag. 130.

Il est à regretter que le triage trop dédaigneux du P. Besnier, ait, suivant toute apparence, privé en cette occasion la Bibliothèque de France, et le monde lettré, de plusieurs bons manuscrits Grecs. Si quelques-uns des 185 rebutés, sont passés dans des bibliothèques d'Occident, ou de Grèce (et il est presque impossible qu'il n'en existe pas quelque part un certain nombre), ils seront reconnoissables au même sceau ou cachet. Jusqu'ici il ne m'est point arrivé d'en rencontrer de tels à la Bibliothèque impériale, où il auroit pu se faire que quelques-uns fussent revenus par acquisition postérieure, *quodam quasi jure aut fortunâ postliminii*.

Sur un si grand nombre que le P. Besnier pouvoit acquérir en total, comme l'observe le Mémoire historique sur la Bibliothèque du roi [b], il fait un choix extrêmement resserré; et prévenu d'une estime exclusive pour les ouvrages absolument inédits, ce qui est d'un mauvais juge en cette partie, à peine fait-il cas des quinze qu'il acquiert, et qui, presque tous, sont excellens. Ce fut lui principalement qui dirigea cette affaire; il est cité par-tout en premier lieu, ou seul. Pour M. Marcel, qui est nommé quelquefois dans ce journal, il paroît n'avoir joué ici qu'un rôle fort secondaire : c'étoit un homme de lettres, occupé des langues Orientales, comme on l'a vu, ou des sciences, et des instrumens astronomiques. [c] Au surplus, le Journal contient par-tout beaucoup de détails sur ce P. Besnier, sur M. Galland, sur le consul Maillet [d] et sur plusieurs autres savans, ainsi que sur les envois de médailles.

[b] *Pag. 11.*

[c] *Journal, ann. 1686, tom. I, mars, pag. 313.*

[d] *Ibid. année 1687, tom. IV, septembre, p. 73, 74.*

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

Le P. Besnier repassa en France peu de temps après l'expédition des dernières lettres que nous venons de rapporter. On voit que son départ étoit arrêté dès le 9 octobre 1687, suivant une lettre de l'ambassadeur sous cette date. [a] On va voir qu'il étoit en France au commencement de l'année suivante.

[a] *Ibid. octob. pag. 43.*

Le premier registre manuscrit ci-dessus mentionné des livres acquis pour la Bibliothèque du roi, contient, aux *pag. 254* et *255*, ce qui suit :

« Livres manuscrits Grecs et autres, achetés à Constantinople » par M. Girardin, ambassadeur du roi, et par le P. Besnier, » Jésuite, reçus au mois de février 1688.

» *Plutarchi opera &c.* »

Je ne surchargerai pas ces pages de la transcription de cet index ; il n'a pas été non plus besoin de transcrire le mémoire correspondant qui se trouve à la suite de la première lettre de M. Girardin, dont j'ai donné ci-dessus l'extrait. Il suffira d'observer que l'une de ces pièces répond très-bien à l'autre, si ce n'est, 1.° que l'index dispose les manuscrits Grecs dans un ordre différent ; 2.° qu'il étend un peu plus les notices ; 3.° qu'il fixe un âge à chaque manuscrit, conformément à la demande de M. de Louvois ; et ainsi cette pièce du registre est probablement la transcription du travail du P. Besnier lui-même ; son opinion sur l'âge de ces manuscrits, et il faut le remarquer, ne se rapporte pas toujours à celle des auteurs du Catalogue imprimé des manuscrits Grecs. 4.° L'index a encore de plus que le mémoire, l'indication de la Bibliothèque des auteurs Orientaux, et du livre imprimé à Yassi.

Le besoin de puiser autrefois dans quelques-uns de ces manuscrits, et d'en savoir l'origine, me les a fait alors chercher tous, et bientôt reconnoître : d'abord, dans l'inventaire manuscrit précité, de 1682 à 1719, auquel, à chaque article, on lit très-fidèlement en marge, *Acheté en 1688 ;* ensuite, dans le Catalogue imprimé où l'on retrouve le plus souvent, mais non pas toujours, la même note, ou une équivalente. Et cette dernière circonstance fait qu'une personne éloignée de la Bibliothèque feuilleteroit

feuilleteroit tout le Catalogue pour se procurer cette connoissance, sans pouvoir atteindre parfaitement au but.

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

Voici leur état fidèle et la description sommaire de leur contenu dans le Catalogue imprimé, mais sans le détail des notices étendues que ce Catalogue présente, et qui sont entre les mains de tout le monde. J'y joins quelques remarques, et je commence par marquer l'ancien *numéro* que chacun de ces livres a eu dans le catalogue ou inventaire manuscrit, parce qu'on les a connus ainsi autrefois, et que les savans de ce temps-là, notamment Montfaucon, dans sa *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum*, les ont cités et désignés de cette manière. Je placerai le manuscrit Latin à la fin. Voilà les seize sortis du sérail, et munis de l'empreinte du cachet Ottoman; quelques-uns même ont la reliure Turque. Quant au livre imprimé, et au manuscrit de la Bibliothèque des auteurs Orientaux, venus l'un et l'autre d'ailleurs, j'en omets à dessein la recherche.

I. *Olim* 1860, *nunc* 1672. — *Plutarchi Opera omnia. Sæc.* XIII, *membran. in-folio.*

Ce grand et superbe volume, le seul de la Bibliothèque qui comprenne tous les ouvrages de Plutarque rassemblés en un seul corps, ne peut avoir été fait que pour quelque prince. L'écriture en est belle, uniforme et d'une seule main. Le vélin est magnifique ; et quoiqu'il soit fin, le poids du volume est énorme par les grandes marges. La hauteur de ce manuscrit est de 15 pouces, la largeur de 11 pouces, l'épaisseur de 5 pouces 11 lignes. Il y a une vingtaine d'années qu'on fut obligé de supprimer l'ancienne reliure, qui étoit gâtée par les vers, et d'y en substituer une nouvelle, à laquelle on a eu soin d'adapter un beau fermoir de vermeil qu'il avoit dans l'origine, et qui est un ouvrage Grec ou Turc. Ce manuscrit a été consulté par les savans (1).

(1) Mon ami M. Wyttenbach s'en est servi avec succès; et l'usage que ce grand critique en a fait, le rend encore plus précieux, et plus digne de fixer les regards.

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

II. *Olim* 1861, *nunc* 2144. — *Hippocratis Opera plurima, et alia quædam. Sæc.* XIV, *bombycinus, in-folio maximo.*

Il y a dans ce manuscrit deux grandes figures que Jean Boivin a fait copier et graver, *pag. 779* de son édition de l'Histoire de Nicéphore Grégoras, Paris 1702, *in-folio.*

III. *Olim* 2500, *nunc* 224. — *In Divi Pauli Epistolas et in Apocalypsin Catena Patrum, seu Scholia continua, Œcumenii e Chrysostomo, Theodoriti, aliorum. Sæc.* XI, *membranaceus pulcherrimus, in-folio.*

IV. *Olim* 2199. 2, *nunc* 2685. — *Homeri Ilias. Sæc.* XV, *chartaceus, in-folio.*

C'est un de ceux qui ont la reliure Turque. Beau papier très-fort, grosse écriture, facile à lire.

V. *Olim* 2218, *nunc* 2723. — *Lycophronis Cassandra ; Oppianus ; Dionysius Periegetes ; Ammonius in Porphyrii Isagogen ; et alia pauca. Sæc.* XII *et* XIII, *membran. in-folio.*

VI. *Olim* 2087. 2, *nunc* 1809. — *Platonis Opera multa ; Pythagoræ Versus aurei. Sæc.* XV, *membran. in-folio.*

Le Catalogue imprimé marque sur celui-ci, *olim Besnerianus*, comme si Besnier eût été un possesseur de Bibliothèque. Ce volume porte des signes qui indiquent qu'il a appartenu à un monastère de Grèce, avant d'avoir été porté au sérail.

VII. *Olim* 2279. 2, *nunc* 2958. — *Dionis Chrysostomi Orationes. Sæc.* XIV, *chartaceus, in-folio.*

VIII. *Olim* 2536. 3, *nunc* 1642. — *Xenophontis, Platonis, Heronis, Ptolemæi, Appiani, Manuelis Phile, Opera multa, et aliorum. Sæc.* XV, *chartac. in-folio.*

IX. *Olim* 2726. 2, *nunc* 2391. — *Claudii Ptolemæi Magna Syntaxis. Sæc.* XIV, *chartac. in-folio.*

X. *Olim* 2831, *nunc* 1696. — *Philostrati, Alciphronis, et aliorum, Opera quædam. Sæc.* XI, *membran. in-folio.*

XI. *Olim* 2534. 2, *nunc* 1633. — *Herodoti Libri novem. Sæc. XII, membran. in-folio.* Exemplaire très-recommandable (1).

MANUSCRITS GR. EL LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

XII. *Olim* 2075. 2, *nunc* 1715. — *Joannis Zonaræ Annales. Sæc. XIII, bombycinus, in-folio.*

XIII. *Olim* 2945. 2, *nunc* 1208. — *Jacobi monachi Homiliæ in Deiparam, aliaque ejusdem generis. Sæc. XI, membranaceus, in-4.°*

L'auteur du catalogue imprimé a marqué *chartaceus* par erreur. Ce volume est un monument des Arts en Grèce, par la quantité de jolies peintures qu'il présente. On a marqué dans ce catalogue, *emptus anno Chr. 1687.* Les précédens qui ont la date, portent tous *anno 1688.* Celui-ci n'en fait pas moins certainement partie du même envoi. L'ambassadeur les acheta en 1687 ; leur arrivée à la Bibliothèque n'est que de 1688.

XIV. *Olim* 3058. 2, *nunc* 1764. — *Georgii Syncelli Chronographia, initio tamen et fine mutila. Orditur enim à paginâ 51, versu 27 extremo editionis regiæ, desinit pag. 341, versu 39 medio. Sæc. XI, membranaceus, in-4.°*

Le P. Besnier, dans son Index de dépôt, a marqué : *Historiæ et Chronicæ variæ, Eusebii, Georgii Syncelli, et aliorum.* Cette notice n'est pas exacte. George le Syncelle est le seul auteur ; Eusèbe et autres ne se trouvent dans le volume que comme cités et extraits par George le Syncelle. Cet exemplaire vient au secours d'un premier manuscrit qui avoit servi seul à l'édition donnée par Goar, et auparavant aux travaux de Joseph Scaliger. Celui-ci, partie très-ancienne de la Bibliothèque impériale, est coté 1711 dans le Catalogue imprimé, et plus anciennement 2217 et 713. Ce sont les deux seuls manuscrits de l'ouvrage entier qui existent en Europe. Quant à la quatrième partie, commençant à la monarchie des Romains, *pag. 299, lig. 15 de l'édition,*

(1) Mon savant confrère M. Larcher en a fait usage pour sa traduction d'Hérodote, et dit, *pag. 36* de la préface de sa nouvelle édition, Paris, 1802, *in-8.°, que ce manuscrit lui a fourni des leçons précieuses, et qu'il conserve un nombre prodigieux d'ionismes.*

plusieurs copistes l'ont transcrite à l'envi pour en faire une introduction à la Chronographie de Théophane; en sorte qu'elle est fort répandue tant dans les autres bibliothèques étrangères que dans celle-ci. C'est un bonheur que le P. Besnier n'ait pas rejeté notre Syncelle, lui qui n'aimoit pas les manuscrits imparfaits; mais la beauté de l'écriture aura fait trouver grâce à celui-ci devant ses yeux. Véritablement il commence et finit *ex abrupto*, et il ne contient qu'environ les trois quarts du total de son auteur, et encore avec quelques feuillets çà et là de moins dans l'intermédiaire. Mais ces trois quarts renferment toute la partie importante (1).

XV. *Olim* 3140. 2, *nunc* 2256. — *Operum de medicinâ ingens et spissa collectio : præeunt Hippocratis Aphorismi. Sæc.* XV, *chartaceus, in-4.°*

Le catalogue imprimé a omis l'indication du siècle ; mais il a marqué le nom du copiste, qui s'est fait connoître au commencement du manuscrit : c'est Demetrius Pepagomenus. On a de lui, dans une autre bibliothèque, un manuscrit, daté de l'an

(1) M. Parquoy avoit ainsi parlé de ce manuscrit dans son excellente Lettre sur un projet d'édition du Syncelle, insérée dans le Journal des savans, *octobre, 1778, in-4.°, pag. 677 et suivantes*, et qui auroit dû être indiquée *pag. 458, tom. VII*, de la nouvelle édition de la Bibliothèque Grecque de Fabricius. « Trente-six ans » après l'édition du P. Goar, la Biblio- » thèque fut enrichie d'un second exem- » plaire du Syncelle, sorti du sérail de » Constantinople. Celui-ci n'est pas com- » plet; il y manque ce qui répond environ » aux cinquante premières et aux cin- » quante dernières pages de l'imprimé, » c'est à-dire, à-peu-près le quart du to- » tal : heureusement les trois quarts qui » subsistent, sont la partie la plus difficile » et la plus intéressante. Ce manuscrit, » qui est du onzième siècle, ... » abonde en leçons diverses, ordinaire- » ment préférables, qu'en vain la critique » chercheroit à découvrir par ses propres » forces, &c. » M. Parquoy en cite plusieurs exemples dans le cours de cette lettre précieuse; il dit que la collation des deux manuscrits du Syncelle, faite par dom Pouget, et qui se trouvoit en 1739 à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, n'existant plus, il l'a refaite avec grand soin, et a même ajouté, pour le dernier quart, la collation d'un manuscrit de Coislin ou Séguier. Dans la crainte qu'il n'arrivât à sa collation du Syncelle la même chose qu'à celle de dom Pouget, il l'a transcrite sur les marges de deux exemplaires, dont l'un lui appartient, et l'autre est celui de la Bibliothèque impériale. *Voyez* pag. 678 de cette Lettre importante, qui fait vivement desirer la publication de l'édition de M. Parquoy, habile critique et chronologiste, auquel M. Saxe rend encore justice, pag. 733, part. VI, *Onomastico literarium.*

1454, sur quoi l'on peut voir Montfaucon (1), ou Fabricius (2).

Dans le catalogue imprimé, à l'article de ce manuscrit, et à l'article du Syncelle qui précède, on a négligé de marquer la source et la date de l'acquisition, en sorte que rien n'indique d'où ils viennent; et c'est une observation que j'ai faite plus haut.

Je remarquerai encore que ces deux derniers manuscrits sont les seuls des quinze qui aient des notices de la main du célèbre du Cange, qui mourut d'une maladie chronique le 23 octobre de cette même année 1688. On sait qu'il avoit été chargé, pendant plusieurs années, avec Cotelier, et autres savans, de rédiger, pour la partie des manuscrits Grecs de la Bibliothèque, des notices qui subsistent encore en tête des volumes. Presque tous les autres manuscrits de cet envoi ont leurs notices de la main de Jean Boivin, quelques-uns de la main de Sevin, notamment le beau Plutarque (3).

XVI. Manuscrit Latin. — *Olim* 5015. 2, *nunc* 7239 (*in catalogo edito manuscriptorum Latinorum*). *Pauli Savetini Ducensis Tractatus de re militari et de machinis bellicis : accedunt figuræ.*

Tel est le titre donné dans le Catalogue. Il y est marqué du xve siècle, sans mention, au surplus, de l'origine et de la date de son acquisition. C'est un *in-folio* de belle conservation, sur vélin. Une notice manuscrite qui est en tête, porte : *Tractatus Pauli Sanctini Ducencis de re militari et machinis bellicis, eleganter*

(1) *Paleogr. Gr.* lib. I, cap. 8, *p. 98.*

(2) *Biblioth. Gr.* lib. V, cap. 43, vol. XI, *pag. 398.* J'ajoute qu'il ne faut pas confondre ce copiste avec un médecin Grec du même nom, qui vivoit dans le treizième siècle, et dont parle Fabricius, *ibidem, vol. XII, pag. 647,* ainsi que le remarque feu mon ami M. Bernard, *p. 16* de la préface de son édition de *Demetrii Pepagomeni Liber de Podagrâ, græcè et latinè, Lugduni Batavorum,* 1743, *in-8°.*

(3) D'après cette observation incontestable de M. Parquoy, il est surprenant que ce Catalogue des manuscrits Grecs, composé par des savans du premier mérite, soit si peu exact. Quant au Catalogue des manuscrits Latins de la même bibliothèque, il a été fait par deux moines de Saint-Germain-des-Prés, selon Richard Simon, *pag. 275 et 276, tom. I* de sa Bibliothèque critique, 1708, *in-12,* Amsterdam, ou plutôt Nancy. *Voyez* Niceron, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, *t. Ier, p. 243,* où il nous apprend que ce livre de Richard Simon fut supprimé par arrêt du conseil. Le Prince, *pag. 66* de son Essai historique sur la Bibliothèque du roi, Paris, 1782, *in-12,* donne la liste des savans qui ont travaillé aux Catalogues des manuscrits Orientaux, Grecs et Latins.

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

depictis, scriptus sub eo tempore quo primùm in usu fuit pulvis tormentarius, hoc est, circa annum 1330, vel 1340. Je n'ai pu rien découvrir sur le nom de cet auteur. S'il n'étoit pas Italien, au moins la langue Italienne lui étoit-elle familière; c'est ce qui se voit par quelques endroits de son livre. Outre cela, beaucoup de petites pièces Italiennes de la même écriture, se trouvent à la suite: la recherche en sera facile, au moyen de quelques renvois numéraux ajoutés à la notice manuscrite. Le traité principal est accompagné d'une table détaillée de tout ce qu'il contient; elle est de la façon de l'auteur lui-même. Dans ce traité, plusieurs lignes en encre de couleur sont effacées à l'éponge au commencement, et ailleurs; peut-être le nom de l'auteur s'y rencontroit-il. Seroient-ce les Turcs qui auroient pris ce soin en haine du nom Chrétien (1)? Dans ce qui peut se lire encore en ces endroits, on voit que l'auteur étoit fort zélé, et qu'il vouloit fournir de bons moyens aux Chrétiens pour attaquer les Infidèles. Ce qui a dû plaire aux Ottomans, et peut-être conserver son ouvrage, c'est qu'il débute par donner beaucoup de préceptes astrologiques, accompagnés de figures, au général qu'il prétend instruire. Vers la fin, on trouve des espèces de cartes du cours du bas Danube, et des pays et rivages de mer adjacens.

L'obligeant M. Parquoy, qui m'a fourni cette notice des manuscrits de la Bibliothèque impériale tirés du sérail, observe

(1) J'ai peine à le croire. Les Turcs ne s'amusoient guère à lire les ouvrages Latins; j'en excepte Mahomet II, qui, au rapport de Nicolas Sagundinus natif de l'Eubée, *in Oratione ad Serenissimum principem, et invictissimum regem Aragonum Alphonsum, Neapoli, ultimâ januarii 1453, de personâ Teucri* (Mahometis II), *et ejus naturâ, moribus, intellectu et sapientiâ: « In tot tantarumque » rerum perenni, ut ita dicam, ministra- » tione, etiam literis et philosophiæ operam » dare conatur. Habet apud se virum in » philosophiâ doctissimum, linguâ Ara- » bem, qui quotidie certo tempore princi- » pem adcundi, et aliquid auditu dignum » sibi legendi potestatem habet. Tenet præ- » terea duos medicos, quorum unus LATI- » NÈ, alter GRÆCÈ est eruditus. His fa- » miliarissimè utitur, eorumque dictatu » veteris historiæ cognitionem habere vo- » luit. »* Le savant abbé Andrès, *pag. 18* de sa *Lettera al sig. abbate Giacomo Morelli sopra alcuni codici delle biblioteche capitolari di Novara e di Vercelli; Parma, dalla stampa reale,* 1802, *in-8.°*, cite ce passage d'après un manuscrit de Novara, et auroit pu ajouter que ce même discours se trouve aussi dans un manuscrit Latin, coté 4504, n.° 39, et indiqué *pag. 554, col. 1, t. III du Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecæ regiæ.*

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

que le dernier, le Latin, étoit postérieur à l'invention de la poudre à canon. Mais l'époque de cette découverte attribuée par les uns aux Chinois, et par d'autres au moine Allemand Schwartz, est fort incertaine, et peut remonter beaucoup plus haut. On a déterré, il y a environ huit ans, dans un coin poudreux de la Bibliothèque de Jena, un manuscrit Grec de la Cyropédie, que je n'ai pas pu voir lors que je passai dans cette charmante ville, et qui est, dit-on, du XIII.e siècle. On y distingue plusieurs figures qui ont rapport aux principales actions de la vie de Cyrus, et sont assez bien peintes pour un temps si antérieur à la renaissance des beaux-arts, au siècle d'Albert Durer et d'Holbin. La plus remarquable et la plus singulière de toutes, c'est celle qui représente l'entrée triomphante de Cyrus dans une ville nouvellement conquise. Ce héros, armé comme un chevalier Allemand du moyen âge, précède ses troupes, également revêtues de l'armure de cette époque. Devant ce vainqueur on porte un canon qu'il est impossible de méconnoître à la première inspection. Le savant bibliothécaire de Jena, M. Mereau, a fait graver cette figure, et a tiré ce manuscrit de l'obscurité dans laquelle son prédécesseur l'avoit laissé pourrir. Mais j'abandonne au docte M. Sickler le soin de traiter cette question, et je reviens aux manuscrits Grecs qui nous sont venus du Levant.

Je trouve dans le *Longueruana*, pag. 170, première partie, *Berlin* (ou plutôt *Paris*) 1755, *in-8.°*, que *Soliman avoit déjà envoyé à François I.er quelques reliques qui restoient à Constantinople, et aussi quelques manuscrits qu'on trouve à la Bibliothèque du Roi, tous Grecs; car, depuis Héraclius, les Grecs avoient tout-à-fait abandonné le Latin :* mais Longuerue ne dit pas que ces manuscrits vinssent du Sérail.

Peu avant sa mort, mon ami, le célèbre et infatigable Björnståhl dont je regretterai sans cesse la perte, avoit visité, près de Triccala, l'ancienne Tricca, ville de Thessalie, les treize monastères appelés *Meteora*, Μετέωρα, parce qu'ils sont suspendus sur des rochers escarpés, où l'on ne monte, et où l'on

ne porte les provisions que dans des paniers, et dans des espèces de filets. Ces monastères, qui étoient autrefois au nombre de vingt-quatre, sont réduits à treize; les autres couvens ne sont plus habités. Les moines Daniel et Grégoire, Thessaliens, qui parlent de ces Metéora, *pag. 206* du premier volume (le second n'a jamais paru) de leur Géographie Moderne, γεωγραφία νεωτερική, imprimée à Vienne l'an 1791, *in-8.°*, en grec vulgaire, et dédiée au prince Potemkim, disent qu'on trouve dans ces couvens des bibliothèques anciennes remplies de manuscrits Grecs sacrés et profanes (1). Le docte Bjornståhl avoit examiné

(1) Dosithée, dans son Histoire des Patriarches de Jérusalem, dont j'ai parlé plus haut, raconte, *lib. X, c. 5, p. 1173*, « qu'un certain Athanase de Chypre, qui » étoit *Papiste* (c'est-à-dire, Catholique » romain), mais qui jouoit le rôle d'*orthodoxe* (c'est-à-dire, d'homme attaché » à la croyance de l'Église Grecque), alla » au mont Athos, et dans d'autres monastères de la Thrace, de la Thessalie » et de la Macédoine; et qu'y ayant fait » le choix d'un très-grand nombre de » livres des saints Pères, et d'auteurs » profanes, il en fit l'acquisition à très- » bas prix; et qu'au monastère appelé » Météora, ἐν τῇ λεγομένῃ μονῇ τῶν Μετεώρων, » il trompa tellement les pères de ce » couvent, qu'ils lui vendirent leurs » livres au poids. Les moines, continue » le patriarche Dosithée, se sont comportés de la même manière lorsque » les Turcs s'emparèrent de Candie. » Dans le fort de l'orage, lorsqu'on emmenoit les Grecs en captivité, les » moines les dupèrent, et, à force de » séductions, leur enlevèrent tous les » livres des saints Pères, et les autres » ouvrages nécessaires de différens écrivains qui se trouvoient dans cette île. » C'est ainsi que les *Papistes* attaquoient » les Grecs au dehors et au dedans, au » levant et au couchant. » Ce patriarche Dosithée mourut à cent six ans; il savoit très-bien le turc, l'arabe, le grec, le latin, le russe, le géorgien, et fit beaucoup de voyages en Russie et en Géorgie pour les affaires de l'Église Grecque, au rapport d'Alexandre Helladius, Thessalien, *pag. 14 et 15* de son *Status præsens Ecclesiæ Græcæ*, dédié à Pierre-le-Grand, et imprimé en 1714, *in-8.°* Le chevalier Ricaut, *pag. 351* de son Histoire de l'état présent de l'Église Grecque et de l'Église Arménienne, traduite de l'anglois par de Rosemond, *Amsterdam, 1696, in-12*, dit que c'étoit *un prélat plein de feu, plein de hardiesse, remuant et entreprenant*; et rapporte, *pag. 348 et suivantes*, la manière violente avec laquelle il fit chasser les Latins du S. Sépulcre, à coups de bâton, vers les fêtes de Pâques de l'an 1674, dans le temps que M. de Nointel, ambassadeur de France à la Porte-Ottomane, se trouvoit à Jérusalem. L'auteur d'un des meilleurs Voyages et des moins connus qui aient jamais paru sur le Levant, le digne rival de Tournefort (et c'est tout dire), Cornelio Magni, raconte les circonstances de ce fait, passé sous ses yeux en 1674, pendant le séjour de M. de Nointel, qu'il accompagnoit en Palestine. Voyez l'excellente Relation de cet habile voyageur, intitulée: *Quanto di più curioso e vago, ha potuto raccorre Cornelio Magni, nel secondo biennio da esso consumato in viaggi e dimore per la Turchia, resta distribuito in questa seconda parte, in Parma*, 1692, *in-12, pag. 193*, et surtout *pages 197* et suivantes; la Vie de

ces

ces manuscrits, et n'en fut pas plus content que l'abbé Michel Fourmont ne l'avoit été de ceux du riche monastère de Νέα μονὴ, *Néa moni*, dans l'île de Chio, dont il avoit composé le catalogue, que j'ai vu parmi ses lettres originales et ses autres papiers conservés à la Bibliothèque impériale.

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

L'abbé Fourmont espéroit bien davantage de la bibliothèque si vantée du fameux monastère *de l'Image miraculeuse de la Vierge peinte par S. Luc.* Ce couvent, qu'on appelle Μέγα Σπήλαιον, *Mega Spilæon*, est situé à six milles de Calavryta, Καλάβρυτα (l'ancienne Nonacris, selon le même

Nectaire, par Dosithée, et l'extrait qu'en donne Renaudot, *pag. 422* de sa Défense de la perpétuité de la foi, et *pag. 484, 428, ibid.* et *262*.

On trouve beaucoup de détails sur la vie et sur les ouvrages imprimés et inédits du fameux patriarche Dosithée, le plus cruel ennemi des Latins, des Luthériens et des Réformés, dans Alexandre Helladius, *l. c. pag. 14 et 15;* dans Fabricius, *Bibliothec. Græc.*, tom. X, lib. V, cap. 43, pag. 420, et *ibid.* c. 45, p. 500, 503 et 516; dans Renaudot, *pag. 49, 50 et 613* de son cinquième tome de la Perpétuité de la foi, Paris, 1713, *pag. 246 et suivantes ; pag. 250, 262, 286 ; pag. 312, 405 ; pag. 423 ; pag. 426, &c., &c.* et sur-tout *pag. 249* de sa Défense de la perpétuité de la foi, Paris, 1709, *in-8.° ; et pag. 65, 66, 608 et 200, &c.* de ses notes sur *Gennadii Homiliæ de Sacramento Eucharistiæ*, Parisiis, 1709, *in-4.°* La première partie de la Théologie du Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du roi, *pag. 359, col. 1, n.° 398,* indique un autre ouvrage du même Dosithée, imprimé à Bucharest, 1706, *in-fol.* J'ai aussi parcouru à la bibliothèque de Coutloumousi, monastère du mont Athos, un volume *in-fol.*, intitulé : Τοῦ μακαρίτου Μελετίου Συρίγου, διδασκάλου τε καὶ πρωτοσυγκέλου τῆς ἐν Κωνσταντίνου πόλει μεγάλης ἐκκλησίας κατὰ τῶν Καλβινικῶν κεφαλαίων, καὶ ἐρωτήσεων Κυρίλλου τοῦ Λουκαρέως ἀντίρρησις, καὶ Δοσιθέου, Πατριάρχου Ἱεροσολύμων, ἐγχειρίδιον κατὰ τῆς Καλβινικῆς φρενοβλαβείας, ἐν τῇ περιφήμῳ πόλει Μπουκουρέστι τῆς Οὐγκροβλαχίας, ἐν ἔτει σωτηρίῳ αχϛ, κατὰ μῆνα σεπτέμβριον. Renaudot, *pag. 249 et 420* de sa Défense de la perpétuité de la foi, dit que le patriarche de Jérusalem Dosithée fit imprimer à Jassi en Moldavie, l'an 1682, un assez ample traité *in-folio* de son oncle et prédécesseur Nectaire, contre les Latins, sur la primauté du Pape; et que M. Allix, un des plus savans ministres qui soient sortis de France, l'a traduit en latin. Il ajoute, *pag. 262*, « que c'étoit Dosithée qui » avoit fait chasser des saints lieux les » religieux Latins, que la protection du » roi y fit rétablir depuis ; et qu'à cette » occasion, Dosithée n'a pu contenir son » indignation contre M. de Nointel, dans » la préface de son édition de cet ouvrage » de Nectaire. » En effet, ce Nectaire s'étoit cru obligé de s'enfuir au mont Sinaï, dans la crainte de quelque mauvais traitement et du ressentiment de l'ambassadeur de Nointel, à la suite de la querelle qui s'étoit élevée entre les moines Grecs et les religieux Latins de la Terre-Sainte, au sujet de la possession du S. Sépulcre. Il composa, depuis, son ouvrage, en grec ancien, par haine contre ces religieux, Φρατόρων, qui avoient disputé avec lui à Jérusalem. *Voyez* sa Vie, que Dosithée a mise à la tête de ce Traité, et dont Renaudot a donné un extrait, *pag. 422 et suivantes*, et *pag. 113, 315* de la Défense de la perpétuité de la foi.

voyageur François, dans sa lettre inédite au comte de Maurepas), et à sept milles du mont Chielmos, Χιελμὸς, l'ancien Cyllène (1), suivant Parthenius, diacre de la Morée, dans sa Description de ce monastère, imprimée à Venise, en grec vulgaire, l'an 1765, sous le titre de Προσκυνητάριον τοῦ μεγάλου σπηλαίου, ἤτοι περιγραφὴ τῆς ἱερᾶς καὶ βασιλικῆς μονῆς τῆς σεβασμίας καὶ θαυματουργοῦ εἰκόνος τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου τῆς παρὰ τοῦ Ἀποστόλου Λουκᾶ ἱστορηθείσης. C'est un grand *in-8.°* assez curieux, de soixante pages.

Mais l'attente de l'abbé Fourmont fut cruellement trompée. Je vais rapporter un fragment de la lettre qu'il écrivit à ce sujet au cardinal de Fleury, et au comte de Maurepas qui a rendu de si grands services aux lettres. Cette lettre, déposée à la Bibliothèque impériale, est datée du monastère de Vulcano, l'ancienne Ithome, à cinq lieues de Calamate en Messénie, le 17 février 1730.

« Je vis encore, dit l'abbé Fourmont, trois autres monas- » tères dans ces lieux affreux, *Agia Laura, Saint-Jean le Théo-* » *logien* et *Mega Spiléon*. Ce dernier est le plus riche et le plus

La traduction Latine du ministre Allix est intitulée : Τοῦ πάνυ κῦρ *Nectarii, Patriarchæ Hierosolymitani, confutatio imperii Papæ in Ecclesiam, Londini, 1702, in-8.°* Voici ce qu'il dit, dans sa préface, du style de Nectaire : *Ad translationem meam quod spectat, potuisset nitidior et ornatior parari, ni mihi religio fuisset ab autoris clarissimi methodo et stylo longiùs recedere. Habent hoc Græci scriptores, ut cum neogrææ linguæ assueti sint, quæ ex regularum veteris linguæ contemptu et violatione nata est, etiam ad res magis quàm ad verba et regulas grammaticæ attendant. Hinc passim illis varia* ἀσύνθετα. Je crois que l'Abrégé de l'histoire sacrée et profane de Nectaire, dont j'ai parlé plus haut dans une note, est le livre qu'Alexandre Helladius désigne de cette manière, *pag. 6 : Chronographus Arabicus, quem nonnulli Græci in monte Sinà impressum, nescio quibus indiciis ut credant, adducti, opinantur. Nam quia Mahommedis originem auctor mirificè ex vetustissimis Arabum monumentis exponit, locus prœli* (de la première édition), *quo editus est hicce liber in-4.° sat magnus, non additur.* Comparez ce que Démétrius Procopius, *de Eruditis Græcis*, pag. 777, tom. XI *Bibl. Grec.* de Fabricius, dit de cet ouvrage de Nectaire, des fragmens précieux d'antiquité qu'on y trouve, et qu'il avoit sur-tout puisés dans les manuscrits Arabes de la bibliothèque considérable, ἀξιολόγου, du couvent du mont Sinaï. Dosithée en parle ainsi dans sa vie de Nectaire, *p. 12* de la version d'Allix : *Cùm in Sinæum monasterium rediisset, scripsit de antiquitate regni Ægyptiorum, usque ad sultanum Selim, qui Arabum evertit imperium.*

(1) Mélétius dit au contraire, *p. 355* de sa Géographie ancienne et moderne, Γεωγραφία παλαιὰ καὶ νέα, donnée à Venise, en grec vulgaire, l'an 1728, *in-fol.*, que le mont Cyllène s'appelle aujourd'hui *Ziria*, Ζήρια.

» fameux monastère de la Morée : on y voit cent cinquante » moines parfaitement à leur aise. C'est dans ce couvent que » se retirent les prélats accablés de vieillesse ; c'est-là encore » qu'on exile ceux qui ont malversé dans l'administration des » biens de leurs églises, ou dans le gouvernement de leurs dio- » cèses. Beaucoup de ces moines sont eux-mêmes évêques, ou » dépossédés par le patriarche, faute d'avoir payé les sommes » qu'il exige d'eux tous les ans, ou dont les églises sont si pauvres » qu'ils ne pourroient pas vivre dans leurs villes. Des *protosyn-* » *celles*, de vieux *Œconomes*, s'y retirent encore. Toutes ces choses » concourent ensemble à persuader qu'il doit y avoir des livres. » Jusque-là je n'avois vu que des monastères à demi-ruinés, » que des moines accablés d'impôts, obligés de vivre de choux » et de pain de *kalamboki* [espèce de maïs], presque nus, plus » occupés par conséquent à labourer leurs terres, à soigner leurs » abeilles, qu'à lire et à copier des livres, et de-là d'une ignorance » qui fait pitié. Aussi n'avois-je trouvé chez eux que des livres » à demi brûlés, sans commencement, sans fin, pourris, mangés » de vers; que de ces livres ascétiques dont les bibliothèques » de l'Europe sont pleines; nuls, enfin, qui méritassent d'entrer » dans la Bibliothèque royale. J'avois lieu d'espérer que, dans » un monastère aussi renommé, depuis long-temps la retraite » de ce qu'il y a de plus distingué dans ce pays, il s'en pourroit » trouver au moins quelques-uns de passables ; j'en étois si per- » suadé, qu'en montant ce rocher épouvantable, malgré le mal » que je ressentois à la jambe (il s'étoit blessé), je volois plus que » je ne marchois (1). Ce que ces moines me disoient de leur

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

(1) Tels étoient les sentimens qu'éprouvoit Pétrarque, et que partagent tous les amateurs de l'antiquité, à l'approche des anciens couvens. Son cœur palpitoit de joie et d'espérance ; il se flattoit toujours de retrouver quelqu'un de ces ouvrages dont nous regrettons la perte. Il dit dans la première de ses *Epistolæ de rebus senilibus*, l. XV, pag. 948 de l'édition de ses Œuvres, Bâle, CIↃ. IC. XXCI, *in-fol.* : *Si quando visendi desiderio, quod tunc sæpe faciebam, in longinqua proficiscerer, visis fortè eminus monasteriis veteribus, divertebam illico. Et quid scimus, inquam, an hîc aliquid eorum sit quæ cupio ! Circa quintum et vigesimum vitæ annum, inter Belgas Helvetiosque festinans, cum Leodium pervenissem, audito quòd esset ibi bona copia librorum, substiti, comitesque destitui*,

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

» bibliothèque, augmentoit encore le desir que j'avois de la » voir. C'étoit la plus riche qu'il y eût, non-seulement dans la » Morée, mais encore dans le reste de la Grèce. A les entendre, » ils avoient des livres de toutes les sortes. Ils étoient fournis de » Pères de l'Église et de Docteurs modernes. Ils n'avoient pas » un emplacement assez spacieux pour contenir les historiens, » les poëtes et les critiques. Ils regorgeoient de Conciles, de Sy- » nodes, et d'autres pièces curieuses que leur avoient leguées » des princes, des patriarches, des archevêques, des évêques, &c. » Un trou (ô l'étrange fanfaronnade, la stupide ignorance!), un » trou de rocher contenoit cette bibliothèque. Cent trente volu- » mes, la plupart imprimés, la composoient; et ils étoient encore » si négligés, que l'humidité les avoit rendus illisibles, et si pourris, » que l'odeur seule me fit évanouir. Je fis le catalogue des manus- » crits; mais je n'en achetai aucun. Qu'avons-nous besoin de » l'*Échelle* de S. Jean, Abbé du mont Sinaï (1), du *Pré spirituel* » de Jean Moschus, des *Sermons* d'André de Crète, de ceux » de Germain de Constantinople (2), des *Règles* de Sainte

donec unam Ciceronis orationem manu amici, alteram meâ manu scripsi, quam postea per Italiam effudi; et ut rideas, in tam bonâ civitate barbaricâ, atramenti aliquid, et id croco simillimum, reperire magnus labor fuit. Cette lettre de Pétrarque mérite d'être lue en entier, et renferme des faits précieux pour l'histoire littéraire. Il écrit aussi, *Epistolarum de rebus familiaribus l. III, epist. 18*, pag. 620 : *Tu verò, si tibi charus sum, aliquibus fidis et literatis viris hanc curam imponito, Hetruriam perquirant,* RELIGIOSORUM ARMARIA *evolvant, cæterorumque studiosorum hominum, si quid usquam emergeret, leniendæ dicam an irritandæ siti meæ idoneum. Cæterùm, etsi non ignores, quibus lacubus piscari, quibusve fruticetis aucupari soleo, ne qua tamen falli queas, his seorsum literis, quid maximè velim, interserui; quòque vigilantior fias, scito me easdem preces amicis aliis in Britanniam Galliasque et Hispaniam destinasse. Ne cui ergo fide vel industriâ cessisse videaris, enitere.*

(1) J'en possède un exemplaire de l'édition de Paris, 1633, *in-folio*, avec les nombreuses variantes parfaitement bien écrites à la marge, et tirées des trois manuscrits de la Bibliothèque impériale qu'Arnauld d'Andilly avoit fait collationner. *Voyez* l'avis au lecteur qu'il a mis à la tête de la nouvelle édition de sa traduction Françoise, Paris, 1658, *in-8.°*

(2) C'est de ces mauvaises homélies des temps postérieurs, qu'Hemsterhuis avoit raison de dire : *Polybii tantâ admiratione captus erat, ut, si fieri posset, unum ejus librum deperditum plaustris homiliarum redimere vellet.* Voyez *p. 29* de l'*Elogium Tiberii Hemsterhusii, auctore Davide Ruhnkenio, Lugduni Batavorum*, 1768, *in-8.°*; chef-d'œuvre qui a été ensuite pour le moins égalé par la *Vita Davidis Ruhnkenii, auctore Daniele Wyttenbachio, Lugduni Batavorum*, 1799, *in-8.°*

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

» Synclétique, et d'autres ouvrages de cette espèce qui sont
» donnés au public il y a quelques siècles ? Nous cherchons des
» livres importans, et qui nous apprennent quelque chose de
» nouveau. J'aurois pris le livre des Hérésies de S. Épiphane,
» évêque de Salamine en Chypre, s'il avoit été entier, ancien,
» écrit d'une bonne main, et bien orthographié ; mais il n'avoit
» aucune de ces bonnes qualités. J'avois encore bien des mo-
» nastères à voir dans l'Achaïe. Je sortis de *Mega Spiléon* pour
» m'y rendre ; mais je ne fus pas plus heureux dans ces derniers
» couvens que dans ceux des autres provinces. »

Il eût été à desirer que l'abbé Fourmont eût toujours acheté, puisqu'il dit en avoir été le maître, au couvent de *Méga Spilæon*, le manuscrit de S. Épiphane dont il parle. On trouve dans le Mercure de France, mois de janvier de l'année 1743, et *p. 151 et suivantes, tom. LXVII* du *Nouveau choix de pièces tirées des anciens Mercures et autres journaux, par M. de la Place, in-12,* un Mémoire intéressant et presque inconnu, de Montfaucon, sur les recherches à faire dans le voyage de Constantinople et du Levant. Ce savant infatigable y dit, *pag. 161, t. LXVII :* « *Le Panarion des*
» *Hérésies de S. Épiphane, est un des plus rares ouvrages qui existent*
» *en manuscrit. Je ne sais s'il y en a deux entiers en Europe ; il ne*
» *faudra pas laisser échapper ceux qui se présenteront.* » L'éditeur de ce curieux Mémoire dit que cette pièce vient du palais de France à Constantinople, et ajoute, *pag. 165* et *166*, « que le
» P. de Montfaucon l'avoit souvent entretenu du grand projet
» qu'il avoit formé d'aller lui-même au mont Athos et dans la
» Grèce, accompagné de quelques autres savans Grecs de Saint-
» Germain - des - Prés, pour faire des recherches. Plusieurs
» incidens, et sur-tout la mort du Cardinal d'Estrées, em-
» pêchèrent l'exécution de ce projet. Le P. de Montfaucon
» voulut du moins, par la composition d'un pareil mémoire,
» mettre en état toutes les personnes qui pourroient par la suite
» se charger de ces recherches, de les faire plus utilement, et
» dédommager en quelque façon la république des lettres de la
» rupture de son voyage. »

Je me souviens d'avoir vu autrefois à la Bibliothèque nationale, la copie d'un mémoire que le traducteur de Polybe, Dom Vincent Thuillier, avoit présenté au ministère pour demander à faire ce voyage dans le Levant, avec un de ses confrères.

L'abbé Fourmont ne parle pas de la bibliothèque du monastère de l'île de Patmos, ni de celle du couvent d'Amorgos, que j'ai visitées. Dans toute la Grèce, je n'en ai vu aucune qui fût en si bon ordre que celle de Patmos. Les livres y sont rangés sur des tablettes, avec le titre mis sur le dos de la plupart. Le catalogue manuscrit de cette bibliothèque m'a paru assez exact, et indique les volumes τῆς πρώτης, τῆς δευτέρας θέσεως, *de la première, de la seconde rangée,* &c. Au-dessus des armoires, il y a des fragmens de manuscrits Grecs presque entièrement rongés par les vers. Les moines me dirent, en 1785, qu'avant la construction de cette nouvelle bibliothèque, qui est fort jolie, les livres avoient été placés dans un endroit très-humide, où ils pourrissoient (comme la Bibliothèque de Pétrarque à Venise). Plusieurs d'entre eux se rappeloient qu'il y avoit environ vingt-cinq ans qu'on avoit été obligé de jeter dans le four deux ou trois mille de ces volumes gâtés, et qu'on les avoit ainsi brûlés par respect, disoient-ils, pour l'Écriture sainte, de peur qu'elle ne fût profanée, ou ne traînât dans les rues. C'est un usage constant du Levant; et cette superstition engage les Turcs à enduire de chaux les marbres chargés d'anciennes inscriptions Grecques, dans la crainte que le nom de Dieu, qui pourroit s'y trouver, ne soit souillé. Un ancien supérieur du couvent, le père Grégoire Zéno, qui me combla d'honnêtetés, ainsi que son frère que j'avois beaucoup connu à Venise, me montra un de ces manuscrits qu'il avoit sauvé des flammes : c'étoit le Glossaire de Cyrille. Les plus anciens de ceux qui restent, ou du moins de ceux que le supérieur d'alors, Josaphat Calogera (les abbés de Patmos changent tous les deux ans), eut la complaisance de me laisser examiner, sont des X.e, XI.e et XII.e siècles, &c. La moitié en est rongée par les vers, et plusieurs tombent en morceaux. Ce ne sont, pour la plupart, que quelques évangiles,

dont quelques-uns mériteroient l'attention de mon savant ami M. Griesbach; des Chaînes, Σειραὶ, ou Commentaires des Pères, des Ἐξηγήσεις, sur la Bible; des Τετράρια, Συναξάρια, Ψαλτικὰ, livres d'offices de chœur ou de plain-chant, avec les notes de la musique d'église des Grecs, et propres à compléter l'ouvrage de Martin Gerbert, docte abbé et prince de S. Blaise, dans la forêt Noire, *De cantu et musicâ sacrâ;* des Vies de saints; des Conciles, des Recueils de canons, des Livres de lois ou de dévotion; des ouvrages des Pères Grecs; des Traités de théologie polémique contre l'église Latine, sur la procession du Saint-Esprit, sur le pain azyme, sur la lumière incréée du mont Thabor; les auteurs Grecs de l'Histoire ecclésiastique; des Lettres de patriarches de Constantinople; les Questions inédites de Photius *ad Amphilochium;* peu d'auteurs profanes; des dialogues de Platon, une partie de Diodore de Sicile, écrite d'une main assez récente. On y trouve aussi beaucoup de bons livres Grecs imprimés, et également rongés par les vers; la plupart des bonnes éditions des Pères Grecs, quelques-unes des Aldes et des Etiennes, entre autres les *Poetæ Græci principes,* et le Trésor de la langue Grecque, de Henri Etienne; l'Anthologie en lettres majuscules, de Lascaris; le Démosthêne si précieux de Bernard Feliciani, Vénise 1543; le Suidas de Chalcondyle, l'Euripide d'Alde; enfin, plusieurs autres éditions primaires devenues fort rares, parce qu'elles sont anciennes, et sont allées se perdre en Grèce, et sur-tout dans les couvens du mont Athos; l'Eustathe de Rome; les Commentateurs Grecs d'Aristote; les Commentaires de la langue Grecque, de Budée; quelques auteurs Italiens et Latins, comme S. Augustin *de Civitate Dei,* &c. &c. &c.

MANUSCRITS GR. ET LAT. DE LA BIBLIOT. DU SÉRAIL.

Quant à la Bibliothèque d'Amorgos, elle est infiniment moins considérable, et en fort mauvais état; autant que j'en ai pu juger par les manuscrits qu'on m'en a laissé voir.

M. Girardin, dans sa lettre au Marquis de Louvois, rapportée ci-devant *pag. 9,* dit que les 15 manuscrits grecs qu'il a achetés *sont tous marqués du sceau des Empereurs Ottomans,* et M. de Villoison observe,

pag. 15, que si quelques-uns des 185 manuscrits rebutés par le P. Besnier, sont passés dans des bibliothèques d'Occident ou de Grèce, ils seront reconnoissables au même sceau ou cachet. En conséquence de cette observation, on a cru qu'il pouvoit être utile de faire graver ce sceau pour le joindre à cette notice. En examinant de nouveau pour cet objet tous les manuscrits grecs et le manuscrit latin dont il est question dans cette notice, on a reconnu qu'ils portent tous le même cachet représenté ici sous le n.° 1, excepté le manuscrit de Plutarque *olim* 1860, *nunc* 1672, qui porte un *togra* ou chiffre, que l'on a représenté sous le n.° 2.

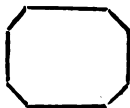
Sur le cachet n.° 1 on voit ces mots يا كافي المهمات مصطفى عبده *O toi qui protège contre tous les dangers! Mustafa est son serviteur:* puis ces mots يا غفور *ô indulgent,* qui sont répétés trois fois pour remplir les espaces qui seroient restés vides : et enfin, à ce que je soupçonne, le mot سنة *année,* avec les deux chiffres ٩٧, 96.

Le chiffre ou *togra* n.° 2, est certainement celui d'un empereur Ottoman: car on y lit les mots مظفر دائما *toujours vainqueur :* mais je ne puis en déchiffrer le surplus.

Quant au cachet n.° 1, il me paroît fort douteux que le nom qu'on y lit soit celui d'un sultan. Je n'oserois cependant pas assurer le contraire.

N.° 1.

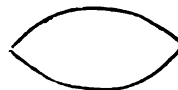




Grandeur réelle.

N.° 2.





Grandeur réelle.

SILVESTRE DE SACY,

NOTICE

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

NOTICE

D'un Manuscrit de la Bibliothèque impériale, contenant l'ouvrage de Dracon de Stratonicée *sur* les différentes sortes de vers [ΠΕΡΙ` ΜΕ´ΤΡΩΝ].

Par M. Hase.

Le volume provenant de la Bibliothèque de Colbert, et coté aujourd'hui parmi les manuscrits Grecs de la Bibliothèque impériale sous le n.° 2675, est un *in-folio* petit format, couvert en bois, composé de 125 feuilles de papier, ou de 250 pages, de 19 à 20 lignes chacune. Il est ainsi décrit dans le Catalogue imprimé : *MMDCLXXV. Codex chartaceus, olim Colbertinus, quo continetur Dracontis Stratonici de metris poëticis tractatus ineditus, ad Posidonium filium; ibi non pauca veterum poëtarum fragmenta reperias. Hujusce scriptoris meminit Suidas; verùm quibus temporibus floruerit, incertum est.*

Catalog. cod. man. Biblioth. regiæ, tom. II, p. 593.

Au revers de la première planche de bois qui sert de reliure au livre, on lit ces mots : *Ce manuscrit de Dracon a été copié par moi Belin de Ballu, pour le publier; ce 17 mars 1786.* Plus bas il y a sur une étiquette collée sur la planche : *Dracontis Stratonici liber de metris poëticis 1215.* Je crois reconnoître dans ces lignes l'écriture de Du Cange.

La feuille suivante, c'est-à-dire, la première du manuscrit, est en vélin; on y lit les deux mots, *Dracondos Stratonigueos;* on voit en bas le numéro actuel du volume, 2675. Au revers du même feuillet on a copié avec assez d'inexactitude l'article de Suidas où il est question de Dracon; le reste de cette page est en blanc, ainsi que cinq feuillets de papier qui se trouvent encore avant le commencement de l'ouvrage.

L'écriture est grande, et offre à-peu-près le caractère du XVI.e

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

siècle; elle ressemble à celle d'Ange Vergèce, sans cependant être aussi belle. Les lettres portent leurs accens et leurs esprits; tout est lisible; seulement la plupart des titres et quelques lettres initiales, ayant été écrits en rouge, se sont moins bien conservés. Vers la fin on remarque plus de hardiesse dans les traits, plus d'abréviations et plus de liaisons entre les lettres; ce qui prouve d'abord que le copiste s'est familiarisé avec son travail pendant le temps même où il écrivit ce volume, et d'où l'on pourroit conclure qu'il n'étoit peut-être pas Grec de nation. D'ailleurs, le peu de fautes d'orthographe que l'on y rencontre (1) doit nous donner une opinion avantageuse, tant du manuscrit dont le nôtre est la copie, que de celui qui l'a transcrit.

Écrits de Dracon.

Dracon, comme presque tous les grammairiens de son temps, avoit composé beaucoup d'ouvrages. D'après Suidas (2), il écrivit une Grammaire et différens Traités sur l'orthographe (3), sur les noms dans les conjugaisons, sur les pronoms, sur les différentes sortes de vers, sur les satires, sur les odes de Pindare, sur les mètres de Sapho et sur les odes d'Alcée. A l'exception du quatrième ouvrage, dont nous donnons ici la notice, on peut regarder tous les autres comme perdus, à moins qu'on ne veuille supposer que Suidas, par les mots *περὶ ἀντωνυμιῶν*, *sur les pronoms*, n'ait désigné le petit Traité *περὶ χρόνων ἀντωνυμίας*, qui se trouve dans notre manuscrit. Mais, en adoptant cette opinion, qui me paroît peu vraisemblable, on devroit du moins envisager ce chapitre plutôt comme un extrait ou un abrégé d'un plus grand ouvrage, que comme un travail complet.

Fol. 76 verso.

Dans l'*Ionia* de l'impératrice Eudocie, qui paroît avoir puisé aux mêmes sources que Suidas, on retrouve cette notice avec

Anecd. Græca, edit. Venet. 1781, tome I, page 133.

(1) Il y en a cependant quelques-unes, Ἐιδομένη pour Ἰδομενεῖ, *fol. 41, verso*; φαίρεται pour φέρεται, *fol. 45*; ὀρχίστρια pour ὀρχήστρια, *fol. 48*, &c.

(2) Suidas, *t. I, p. 626*, éd. de Küster: Δράκων Στρατονικεύς, γραμματικός. Τεχνικά. Ὀρθογραφίαν. Περὶ τῶν κατὰ συζυγίαν ὀνομάτων. Περὶ ἀντωνυμιῶν. Περὶ μέτρων. Περὶ σατύρων. Περὶ τῶν Πινδάρου μελῶν. Περὶ τῶν Σαπφοῦς μέτρων. Περὶ τῶν Ἀλκαίου μελῶν.

(3) Dracon lui-même cite cet ouvrage au *verso* du *folio 12* du manuscrit, sur le mot Ἀσιανός: εἴπερ ἐν τῷ περὶ ὀρθογραφίας εἴρηται σχολαστικῶς

peu de différence (1): « Dracon de Stratonicée, grammairien, » composa une Grammaire et un Traité sur l'orthographe; il » écrivit de plus sur les noms dans les conjugaisons, sur les » pronoms, sur les différentes sortes de vers, sur les satires, » sur les odes de Pindare, sur les mètres de Sapho, et sur les » odes d'Alcée. » On peut ajouter à cette liste un ouvrage sur le rapport ou la relation que les mots ont entre eux, περὶ καταλληλότητος, dont Dracon cite lui-même le titre dans la préface de son livre, au *fol.* 2 du manuscrit (2).

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Nous ignorons l'époque précise où vécut Dracon. Hérodien d'Alexandrie, qui florissoit sous l'empereur Marc-Aurèle, est le plus récent de tous les grammairiens cités dans le Traité περὶ μέτρων; cet ouvrage ne peut donc pas avoir été publié avant l'avénement de Marc-Aurèle au trône, c'est-à-dire, avant l'année 161 de l'ère vulgaire. Suidas, que l'on suppose avoir vécu au commencement du XI.e siècle, et l'impératrice Eudocie, dont le dictionnaire fut composé environ cinquante ans plus tard, parlent de Dracon comme d'un auteur ancien; et bien qu'on puisse m'objecter que ces recueils ont été augmentés par des copistes plus récens, et quelquefois défigurés par des interpolations dont on ne saura jamais fixer avec exactitude ni l'époque ni le nombre, il paroît pourtant démontré que Dracon est bien antérieur à ces deux écrivains. Les réflexions qu'on va lire pourront peut-être contribuer à fixer avec un peu plus de précision l'âge de ce grammairien. Dans l'étude de l'histoire, c'est quand on manque de faits, qu'il doit être permis à la critique de hasarder quelques hypothèses.

Age de Dracon.

L'antiquité connoît quatre villes qui portent le nom de *Stratonicée*. La première étoit située en Macédoine, sur le golfe Singitique, à peu de distance du Mont-Athos et du promontoire Nymphéum; mais, du temps de Dracon, elle avoit déjà changé

Ptolémée, l. III, ch. 13, pag. 92, dans le Trésor géographique de Bertius.

(1) Voici ses termes : Δράκων Στρατονικεὺς γραμματικός· γέγραφε τεχνικὰ, ὀρθογραφίαν· περὶ τῶν κατὰ συζυγίαν ὀνομάτων· περὶ ἀντωνυμιῶν· περὶ μέτρων· περὶ σατύρων· περὶ τῶν Πινδάρου μελῶν· περὶ τῶν Σαπφοῦς μέτρων· περὶ τῶν Ἀλκαίου μελῶν.

(2) Ἀλλὰ περὶ μὲν λόγου καὶ λέξεως ἐν τῷ περὶ καταλληλότητος ἀρκούντως εἴρηται.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

de nom, et s'appeloit *Adrianopolis* (1) : de sorte qu'il seroit inutile de vouloir y chercher la patrie ou le séjour habituel de notre auteur. Les trois autres se trouvoient, l'une en Mésopotamie, l'autre en Carie au pied du mont Taurus, et la troisième pareillement en Carie, près du Latmus, entre Alabanda et Mylassus (2). Il seroit impossible de dire de laquelle de ces trois villes Dracon a pris son surnom; ce fut peut-être de la dernière, comme la plus connue : je n'attache pourtant aucune importance à cette conjecture.

Or, dès le VII.ᵉ siècle, presque toute l'Asie mineure fut inondée par les Sarrasins et les hordes barbares qui fondèrent dans l'intérieur du pays cet État dont Iconium devint la capitale (3). La Mésopotamie avoit été déjà conquise. Par-tout où s'établirent les Arabes, ils introduisirent leur idiome avec leur religion : la langue Grecque ne fut pas long-temps à se perdre dans la plupart des provinces dont les anciens habitans émigroient, changeoient de religion, ou étoient livrés à la misère; et s'il est vrai que la Carie et l'Ionie furent disputées encore quelque temps aux Turcs par les empereurs de Constantinople, l'histoire offrira néanmoins bien peu d'exemples que, postérieurement à l'invasion des Arabes, un Grec né dans les provinces du royaume

(1) *Ἐκτίσθη δὲ ὑπὸ Ἀδριανοῦ, καὶ Ἀδριανούπολις ὠνομάσθη*, dit Étienne de Byzance, *col. 264* de l'édit. d'Oporin, Bâle, 1568, *in-fol.* Étienne confond au reste cette ville avec l'autre du même nom qui étoit située en Carie, près du mont Latmus.

(2) Nous connoissons la première par Pline (*Hist. nat.* liv. VI, ch. 30, vol. II, pag. 687 de l'éd. de Franzius); celle près du mont Taurus, par Strabon (*l. XIV, pag. 660, D*, éd. de Casaubon), et par Étienne de Byzance sur le mot *Στρατονίκεια*; et celle près de Mylassus, par Strabon (*liv. XIV, p. 660, B*), Pline (*Hist. natur.* vol. II, pag. 444) et Ptolémée, (*liv. II, ch. 2, pag. 137*, édit. de Bertius). Cette dernière paroît avoir été la plus florissante de toutes : *Stratonicea libera*, dit Pline à l'endroit cité. Pickering, Salter et quelques autres voyageurs Anglois en virent les ruines en 1673, au rapport de Wheler (*tom. I, pag. 336*, édit. de la Haye de 1723). Elle se trouve encore citée dans le Συνέκδημος d'Hiéroclès, *p. 688* des *Vetera Romanorum Itineraria, Amstelodami*, 1735, in-4.°, publiés par Wesseling, qui rétablit fort heureusement le même nom dans un passage corrompu des Conciles de Constantinople (*tom. III, pag. 673*), où on lit : πόλεως ΤΡΟΤΟΛΥΚΕΓΑΣ, ἐπαρχίας Καρίας. *Voyez* encore le *Monumentum Stratonicense* dans les *Antiquitates Asiaticæ* de Chishull, *pag. 155*.

(3) On trouve plusieurs détails sur les Sultans d'Iconium et sur leurs relations avec les Grecs, dans Leo Diaconus, historien Grec inédit du X.ᵉ siècle, dont le P. Combéfis préparoit une édition qu'il

d'Iconium ou de Haleb, à moins de quitter encore jeune ces pays, eût eu le loisir, la disposition et les moyens de composer sur la prosodie de sa langue un ouvrage dont le style ne décèle par aucun barbarisme la décadence du langage.

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

On pourroit donc, pour cette raison, fixer l'âge de Dracon environ entre le II.[e] et le VIII.[e] siècle. Une autre observation cependant, mais que je n'ose faire qu'avec la plus grande circonspection, établiroit, si elle étoit fondée, d'une manière bien plus précise, l'époque à laquelle vécut Dracon. Son ouvrage est adressé à son fils *Posidonius*, nom qui me paroît avoir été plus commun chez les Païens, que chez les Chrétiens. Ces derniers, dès qu'ils eurent acquis une certaine supériorité sur leurs adversaires, montrèrent l'horreur qu'ils avoient pour l'idolâtrie, par l'affectation de se servir le moins possible des noms qui tenoient par quelque rapport étymologique aux anciennes divinités du paganisme (1), et il ne seroit pas aisé de retrouver dans l'histoire,

n'a pas eu le temps de terminer. Après la mort de ce savant, Pagi se servit de ses notes pour donner quelques extraits de Léon dans l'ouvrage intitulé *Critica in Annales Baronii* [a], vers la fin du III.[e] et au commencement du IV.[e] tome. Des événemens postérieurs ayant fait disparoître les papiers de Combéfis, c'est par ces extraits seuls de Pagi que l'on connoît quelques parties de l'histoire de Léon, qui manque encore à la collection de la Byzantine. Le manuscrit original de cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque impériale, coté 1712 [b] : il renferme encore, sans parler de plusieurs autres pièces, la Chronique pareillement inédite de Michel Psellus, continuateur de Léon. Je m'occupe depuis long-temps à préparer une édition de ces deux historiens, dont le manuscrit conservé à la Bibliothèque est le seul qui soit échappé à la destruction du temps, et dont la publication, très-intéressante pour l'histoire du moyen âge, servira à compléter le précieux recueil de la Byzantine.

(1) *Cave*, dit Saint Jérôme dans son Traité contre Jovinien (*liv. II, chap. 19, t. II, p. 180*, édit. de Plantin, Anvers, 1578), en adressant la parole à la ville de Rome, *cave Jovinianum nomen, quod de idolo derivatum est. Squalet Capitolium: templa Jovis et cærimoniæ considerunt [f. conciderunt], cur vocabulum ejus et vitia apud te vigeant!* La lecture des Pères de l'Église offre beaucoup d'exemples de cette aversion des Chrétiens pour les noms païens : il en faut pourtant excepter ceux qui, quoique dérivés de divinités du paganisme, ont été portés par des Saints ou d'autres personnes célèbres dans l'Église, et qui par cela même firent oublier leur première origine, tels que ceux de *Martin, Martial, Saturnin*, chez les Latins; *Isidore, Palladius, Démétrius, Denys* et autres dans l'Église Grecque.

[a] Antuerpiæ, 1705, in-fol. *tom. III, pag. 873 et seqq.*
[b] *Catalog. mss. Biblioth. regiæ*, tome II, page 391.

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

après le VI.e siècle, le nom de Posidonius (1). C'est donc à cause de ce nom, et parce qu'on chercheroit en vain dans la suite de l'ouvrage quelque trace du christianisme, qui se décèle ordinairement d'autant plus qu'un auteur a vécu plus avant dans le moyen âge, que je pencherois à croire que Dracon fut Païen (2), et que par conséquent il n'écrivoit guère plus tard que le V.e siècle, peut-être sous Théodose-le-Grand ou ses premiers successeurs. Quoi qu'il en soit, j'espère que cette notice suffira pour mettre les savans à portée de juger eux-mêmes, d'une manière plus sûre, de l'âge de l'auteur, aussi-bien que de son style et de son mérite.

Il a été souvent question de ce grammairien dans les ouvrages des savans modernes. M. Ruhnkenius, dont le séjour à Paris en 1755 fut si utile à la littérature Grecque, avoit copié le Traité περὶ μέτρων, et il se sert d'un vers d'Orphée cité par Dracon sur le mot Θέμις (3), pour prouver l'authenticité des Argonautiques et des poësies d'Orphée en général, contre les hypothèses de

Dans le mss. au verso du fol. 35.

(1) Outre le célèbre géographe Posidonius de Rhodes, nous connoissons par les Scholies de l'édition d'Homère imprimée à Venise, un Posidonius appelé ὁ τοῦ Ἀριστάρχου ἀναγνώστης. (*Voyez* les Scholies sur le *vers 35* de la Rhaps. χ, *pag. 490*). Il est de plus fait mention d'un historien Posidonius d'Alexandrie (*Ionia, p. 365,* édit. de Venise de 1781) : d'un autre d'Olbiopolis (*Ibid. pag. 354;* et Suidas, *t. III, p. 159,* édit. de Küster); d'un autre de Corinthe, dont parle Athénée; enfin d'un graveur et d'un médecin du même nom : mais aucun d'eux ne sauroit être le fils de Dracon, dont il s'agit ici.

(2) Il est vrai que Dracon, au *fol. 42* du manuscrit sur le mot Κυνάρειον, se sert d'une phrase qui, au premier coup d'œil, ne paroît guère favorable à mon sentiment : Τὰ διὰ τοῦ αρειον (ce sont ses termes) παρὰ τοῖς ΠΑΛΑΙΟΙΣ ἝΛΛΗΣΙ συστέλλεται τὸ α. Si, comme on seroit d'abord tenté de le croire, Ἕλληνες avoit ici la signification de *païens*, que lui donnent les Pères de l'Église, Dracon sembleroit ainsi parler de la religion païenne comme d'une religion détruite depuis un très-long laps de temps (οἱ ΠΑΛΑΙΟῚ ἝΛΛΗΝΕΣ), et cette explication affoibliroit un peu ma conjecture. Mais il me paroît plus naturel de croire que οἱ παλαιοὶ Ἕλληνες signifie ici simplement *les Grecs d'un temps plus ancien.* Un auteur du siècle de Théodose, se regardant comme sujet de l'empire Romain [Ῥωμαῖος], pouvoit bien entendre par ce mot non pas la secte des *Païens*, mais la nation de ses *ancêtres*. Ainsi Nicéphore Chumnus, lettre inédite *ad Gabram*, dans le mss. 2105 cité par M. de Sainte-Croix (*pag. 775, note 1,* Examen critique des historiens d'Alexandre, sec. éd. Paris, 1804), dit, en parlant de la langue des anciens Grecs et de leurs successeurs immédiats, τῶν ΠΆΛΑΙ Ἑλλήνων καὶ τῶν μετ' ἐκείνους; et en parlant des vains efforts des modernes qui tâchoient de les imiter, πιθήκων πτῶν νομίζοντες εἶναι μιμήματα πρὸς λεόντων ὁρμήματα.

(3) *Etenim* (dit Ruhnkenius dans son *Epistola critica*, pag. 228, édit. de 1782)

M. Schneider (1). Il parle à cette occasion de notre grammairien comme d'un auteur important et d'une antiquité démontrée. OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

M. Belin de Ballu, qui, comme nous l'annonce sa note mise au commencement du manuscrit, avoit le projet de publier Dracon, en parle deux fois dans son édition des *Cynegetica* d'Oppien, d'abord en expliquant le vers 29 du second livre : *Tom. I, p. 89.*

Ὠρίων προτίστος ἐμήσατο κερδαλεόφρων.

De quantitate nominis Orion, dit-il dans sa note, *in quo penultima hîc longa est more Homerico, Odyss. lib. V, 121, et Apollonii Rhod. lib. III, v. 774, notandum est, aliquando hanc syllabam esse brevem apud cæteros, ut in hoc Euripideo versu,*

Τά τ' ἄστρα καὶ τὸν Ὠρίωνα δέρκομαι·

laudato ab auctore inedito Draconte Straticeo, cujus opus περὶ μέτρων ποιητικῶν *dignissimum est quod lucem aspiciat, præsertim ob primam operis partem* περὶ χρόνων.

Ensuite, dans une note sur le vers 50 du même livre, il rapporte un fragment d'Antimaque, dont nous parlerons plus bas (2). Encore avant lui, M. Valckenaër dans sa dissertation sur Euripide (3), Brunck dans son édition de Sophocle (4),

disertè laudantur [les Argonautiques d'Orphée] *ab antiquis et claris grammaticis, Oro et Dracone Stratonicensi....* et un peu plus bas : *Draconis locus est in libro inedito* περὶ μέτρων ποιητικῶν, *quem in Bibliothecâ regiâ evolvimus :* οἱ ποιηταὶ δὲ ἡ προσθέτης &c. *Suidas utriusque grammatici scripta recensens, nihil de ætate quâ vixerint, addit : antiquos tamen esse satis aliundè constat.*

(1) M. Schneider, dans sa réponse, qui se trouve dans la dernière édition des Argonautiques, paroît douter de la haute antiquité de Dracon; car il dit *pag. xv* de la préface : *At verâ de Ori grammatici ætate non magis quàm de Dracone Stratonicensi certum veteris scriptoris indicium quidem novi.* Ce silence des anciens n'empêche pas pourtant, que Dracon n'ait pu écrire dans le III.e ou le IV.e siècle.

(2) *Sed illud æstimare possum* (dit M. Belin de Ballu dans sa note *p. 190*), *ejus emendatione* (M. Schneider avoit proposé de lire, Ἀλλ' ὅτ' ἐπ' αὐτῷ, à la place de Ἀλλ' ὅτ' ἐπ' ἄλλῳ) *prorsus oppressam fuisse harmoniam verborum Græcis gratissimam, cujus multa sunt apud auctores exempla, præcipuè in hocce Antimachi versu, quem Draco Stratoniceus, auctor ineditus, nobis servavit :*

Οἱ δὲ πάροιθε πόνοιο κεκύκασιν ἄλλος ἐπ' ἄλλῳ.

(3) *Diatribe in Euripidis perditorum dramatum reliquias Hippolyto subjecta*, pag. 217.

(4) *Sophoclis Tragœdiæ septem*, Strasbourg, 1788, tom. III, pag. 423.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Ernesti dans ses Notes sur Callimaque, et Fabricius dans sa Bibliothèque Grecque (1), avoient aussi parlé de Dracon. Valckenaër se servit de la copie de notre grammairien que Ruhnkenius avoit faite à Paris; Brunck et Ernesti le citent aussi d'après Ruhnkenius; quant à Fabricius, il paroît qu'il ne connoissoit Dracon que par la courte notice qui se trouve dans le catalogue imprimé des manuscrits Grecs.

Qu'il me soit permis maintenant d'ajouter quelques observations sur le mérite de ce Traité en général, et sur l'ordre que j'ai suivi en donnant cet extrait au public.

Il faut avouer d'abord qu'on ne trouve dans l'ouvrage de Dracon, ni la quantité d'observations intéressantes qu'offrent les ouvrages d'Apollonius Dyscolus (2), ni les mots singuliers et rares dont la signification est expliquée par un certain nombre de synonymes de la même langue, que présentent les dictionnaires d'Hésychius, d'Ammonius et de Timée, ni même cette espèce d'ordre et de méthode, qui règne dans les écrits de Théodose et de Psellus, dont j'ai consulté les grammaires inédites. Son style a la simplicité, pour ne pas dire la sécheresse, d'un ouvrage élémentaire; la plupart des règles qu'il cite n'ont pas même l'avantage d'être neuves pour nous, puisqu'elles se retrouvent, et souvent avec les mêmes termes, dans les grammaires postérieures (3); son dictionnaire prosodique enfin me paroît rédigé

N.os 2553 et 2708 du Catalogue.

(1) *Voyez* Ernesti *in Lavacrum Palladis*, vers 26, tom. I, pag. 214, édit. de Leyde, 1761, in-8.°, et Fabricius dans sa Bibliothèque Grecque, *liv. V, chap. 29, vol. VI, pag. 366,* édit. de *Harles.*

(2) On sait par les citations de Küster et d'autres, que la Bibliothèque impériale possède un manuscrit d'Apollonius Dyscolus, coté 2548, qui, sans compter le Traité *de Syntaxi seu de Orationis constructione,* donné plusieurs fois, et entre autres par Schott (Francfort, 1590, *in-4.°*), contient encore ses trois autres ouvrages anecdotes sur les conjonctions, sur les adverbes et sur les pronoms [περὶ συνδέσμων, περὶ ἐπιρρημάτων, περὶ ἀντωνυμιῶν]. Saumaise paroît avoir eu l'idée de les publier. On trouve dans un manuscrit tout entier de sa main, et coté 2550, des passages et des fragmens extraits d'Apollonius, qui pourroient être d'une grande utilité à un éditeur futur de ce grammairien; car l'humidité ayant gâté les bords et plusieurs feuilles entières du ms. 2548, beaucoup de passages que l'on retrouve dans la copie de Saumaise, ne se lisent plus dans l'original qu'avec la plus grande difficulté.

(3) Elles se trouvent en grande partie

sans

sans plan et sans choix. Malgré ces défauts, je me suis déterminé à donner une notice de ce manuscrit. Dracon offroit aux savans qui s'en sont occupés les premiers, quelques fragmens inédits; il cite un certain nombre d'auteurs perdus; et en général il me semble que les ouvrages des grammairiens ne peuvent être assez étudiés de ceux qui desirent acquérir une connoissance approfondie de la langue Grecque. La plupart de ces auteurs vivoient dans un temps où la langue se parloit encore; ils profitoient du moins des remarques des écrivains plus anciens qui avoient traité le même sujet, et dont ils avoient l'avantage de consulter les livres : c'est donc par eux qu'il s'est conservé un certain nombre d'excellentes observations, mêlées à la vérité avec beaucoup d'idées fausses, beaucoup de règles à moitié vraies, et une quantité d'étymologies forcées; mais quand il sera question de distinguer, au milieu de toutes les additions d'un temps postérieur, ce que les grammairiens du moyen âge ont puisé dans les ouvrages des anciens, plus on aura de traités des uns et de fragmens des autres, plus on sera en état de porter un jugement exact dans une pareille discussion. De plus, l'ouvrage de Dracon ayant été déjà cité plusieurs fois, j'ai cru à propos de faire connoître ce qui m'y a paru le plus intéressant, afin de mettre les savans à portée de juger si le traité entier mérite d'être publié, et d'épargner à ceux qui feroient des recherches à la bibliothèque même de Paris, la lecture longue et pénible d'un volume *in-folio* de deux cents pages. Enfin, quoique ni mon âge ni mes connoissances ne me donnassent le droit de contribuer à ce recueil, encouragé par les savans sous les auspices desquels il est rédigé, j'ai formé le dessein d'y faire paroître successivement quelques notices sur les grammairiens inédits de la Bibliothèque impériale; et avant de parler de Théodose, de Michel Psellus et autres, bien postérieurs à Dracon, et qui paroissent quelquefois

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

dans le Traité sur la mesure des syllabes et sur les accens (Κανόνες σὺν Θεῷ περὶ συλλαβῶν ἐκτάσεως καὶ συστολῆς διαλαμβάνοντες, ἀλλὰ δὴ καὶ περὶ τόνων, περισπωμένης φημὶ καὶ ὀξείας), que M. Hermann a publié *p. 422-470*, à la suite de son excellent ouvrage *De emendandâ ratione Græcæ grammaticæ*, Lipsiæ, 1801, *in-8.°*

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

s'être servis de lui, j'ai préféré de commencer par un auteur qui, quoique nous ne puissions pas fixer son âge avec certitude, a sûrement vécu bien long-temps avant les écrivains que je viens de citer.

J'aurois desiré pouvoir donner l'ouvrage de Dracon en entier; mais quelque intéressant qu'il pût être à certains égards, sa publication auroit exigé des développemens et des détails que ne comporte pas ce recueil. En réservant donc pour une autre fois toute la seconde partie de l'ouvrage, je me suis borné à insérer ici la préface, le commencement et la fin de la première moitié, une suite exacte de tous les mots dont Dracon fixe la quantité prosodique, et une liste des auteurs que j'y ai trouvés cités. J'ai ajouté peu de notes, mais j'ai tâché de rendre la publication de cet extrait aussi utile pour la critique qu'il m'a été possible, en proposant quelques corrections dans le texte des auteurs cités.

Le traité περὶ μέτρων est divisé en deux sections principales, dont la première traite *de la quantité* [περὶ χρόνων], et sert comme d'introduction à la seconde, qui porte le même titre que l'ouvrage entier, περὶ μέτρων, et qui traite en particulier *de la mesure des vers.* Voici les subdivisions de la première section, d'après l'ordre établi dans le manuscrit; j'en donnerai ensuite la préface et le commencement du premier chapitre:

Préface, avec quelques règles générales sur la prosodie, *fol. 1* du manuscrit.

1. Περὶ χρόνων κατὰ στοιχεῖον, *fol. 6.*
2. Περὶ χρόνων ἀντωνυμίας, *fol. 76 verso.*
3. Περὶ χρόνων ἐπιῤῥημάτων, *fol. 77.*
4. Περὶ χρόνων τῶν εἰς ω ῥημάτων, *fol. 77 verso.*
5. Περὶ τῶν πτωτικῶν χρόνων, *fol. 78 verso.*
6. Περὶ τῶν κατ' ἔγκλισιν σεσημειωμένων, *fol. 84.*
7. Περὶ τῶν ἀδιάφορον ἐχόντων τὸν χρόνον, *fol. 87.*

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

ΔΡΆΚΟΝΤΟΣ ΣΤΡΑΤΟΝΙΚΈΩΣ

ΠΕΡῚ ΜΈΤΡΩΝ ΠΟΙΗΤΙΚΩ͂Ν.

I.re PARTIE.

ΠΕΡῚ ΧΡΌΝΩΝ.

PRÉFACE.

Μέλλουσιν ἡμῖν περὶ μέτρων ἄρχεσθαι γράφειν, τέκνον Ποσειδώνιε, πρῶτον περὶ χρόνων, δι' ὧν ὁ στίχος κατασκευάζεται καὶ τὸ μέτρον ἀπαρτίζεται, προεκθεῖναι μελήσει· περὶ δ' αὖ χρόνων διηγουμένοις αὐτίκα τὰ πρῶτα στοιχεῖα καταλιπεῖν οὐκ ἔξεστι, τῷ γὰρ στοιχείῳ συλλαβὴ, καὶ τῇ συλλαβῇ χρόνος, ἤτοι μονογραμμάτῳ, ἤτοι ἐπέκεινα, γίνεται· χρόνοις δὲ οἱ πόδες δισύλλαβοι τοὐλάχιστον σύγκεινται, ἐξ ὧν καὶ τὰ τῶν μέτρων εἴδη τὰ ἐν προσήκοντί μοι ῥηθησόμενα τόπῳ, ἅτε δὴ ἔκ τινων ὑλικῶν στοιχείων συνείρονται (1)· οὐ γὰρ ἂν ἄλλως πως δυνηθείημεν περὶ τοῦ ἐμμέτρου συγγράψασθαι λόγου, περὶ αὐτῶν μὴ πρότερον διαλαβόντες. Ἐπεὶ τοίνυν τέλος καὶ [a] ἀρχὴ φαίνεται τὰ στοιχεῖα, ὀλίγα περὶ αὐτῶν ἤδη λέξωμεν. Στοιχεῖά γε μὴν, εἰ καὶ μὴ δυσχεραίνῃς ἀκούων προεπιστάμενος, τέσσαρα πρὸς τοῖς εἴκοσι, ἃ καὶ γραφόμενα μὲν, ὡς οἶσθα, οἱονεὶ ξυόμενα, γράμματα λέγονται, ἀναγινωσκόμενα δὲ, στοιχεῖα· εἰσὶ δὲ στιχηδὸν (2) ταῦτα· α, β, γ, δ, ε, ζ, η, θ, ι, κ, λ, μ, ν, ξ, ο, π, ρ, σ, τ, υ, φ, χ, ψ, ω. Διαιροῦνται δὲ εἰς δύο, εἴς τε φωνήεντα, καὶ εἰς σύμφωνα· φωνήεντα μὲν ἑπτὰ (3), α, ε, η, ι, υ ψιλὸν, ο μικρὸν, καὶ ω μέγα, ὧν μακρὰ μὲν δύο, η καὶ ω μέγα, βραχέα δὲ δύο, ε ψιλὸν καὶ ο μικρὸν, δίχρονα δὲ τρία, α, ι, υ ψιλόν· ἐξ ὧν δίφθογγοι κυρίως

[a] *Fol. 1, vers.*

(1) C'est ainsi que Dracon dit lui-même dans la suite de son ouvrage, au commencement de la II.e partie, *fol. 90 verso* du mss. : Συλλαβὴ γὰρ χρόνον ποιεῖ, χρόνος δὲ πόδα ἐκ συλλαβῶν τὴν ἀρχὴν ἔχων, πόδες δὲ συζυγίαν, συζυγία δὲ στίχον, στίχος δὲ ποίημα.

(2) Peut-être στοιχηδόν.

(3) *Voy.* la Grammaire de Théodore de Gaze, *page 5* de l'édition de Bâle, *ex officinâ Valderianâ*, 1541, *in-4.o*

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

μὲν ἕξ, αι, αυ, ει, ευ, οι, ου· καταχρηστικῶς δὲ τέσσαρες, ᾳ, ῃ, ῳ, υι, ἐξ ὧν καὶ αὗται κατὰ τροπὴν, ηυ, ωυ. Σύμφωνα δὲ δεκαεπτὰ, β, γ, δ, ζ, θ, κ, λ, μ, ν, ξ, π, ρ, σ, τ, φ, χ, ψ· διχῶς δὲ διαιρήσεις, εἴς τε ἡμίφωνα καὶ ἄφωνα[a]· ἡμίφωνα μὲν ὀκτὼ, ζ, ξ, ψ, λ, μ, ν, ρ, σ, ὧν διπλᾶ μὲν τρία, ζ, ξ, ψ, ἀμετάβολα δὲ τέσσαρα, λ, μ, ν, ρ, ἄφωνα δὲ ἐννέα, β, γ, δ, κ, π, τ, θ, φ, χ, ὧν ψιλὰ μὲν τρία, κ, π, τ, δασέα δὲ τρία, θ, φ, χ, μέσα δὲ τρία, β, γ, δ. Ἐκ τῶν διῃρημένων δὲ τῶνδε γραμμάτων αἱ συλλαβαὶ γίνονται, οἷον, Πο, ὅθεν αἱ λέξεις, οἷον, Ποσειδώνιος, ἐξ ὧν ὁ λόγος, οἷον, Ποσειδώνιος μετρεῖ. Ἀλλὰ περὶ μὲν λόγου καὶ λέξεως ἐν τῷ περὶ καταλληλότητος ἀρκούντως εἴρηται, νῦν δὲ περὶ συλλαβῆς ὁ λόγος.

Ἔστι δὲ συλλαβὴ σύλληψις τοὐλάχιστον δύο γραμμάτων, καταχρηστικῶς δὲ καὶ αἱ μονογράμματοι συλλαβαὶ λέγονται, οἷον, α, ε (1). Διαιρεῖται δὲ ἡ συλλαβὴ εἰς τρία, εἰς μακρὰν, εἰς βραχεῖαν, καὶ εἰς κοινήν· καὶ μακρά ἐστι συλλαβὴ ἡ ἔχουσα μακρὸν φωνῆεν, ἢ μηκυνόμενον, ἢ μίαν τῶν διφθόγγων· Γίνεται δὲ κατὰ τρόπους ὀκτὼ ἡ μακρὰ συλλαβὴ, φύσει μὲν τρεῖς, θέσει δὲ πέντε[b]. Καὶ φύσει μὲν, ἤτοι, ὅταν διὰ τῶν μακρῶν στοιχείων ἐκφέρηται, οἷον, ἥρως· ἢ ὅταν ἔχῃ ἕν τι τῶν διχρόνων κατὰ ἔκτασιν παραλαμβανόμενον, οἷον, πρᾶγμα· ἢ ὅταν ἔχῃ μίαν τῶν διφθόγγων, οἷον, Αἴας. Θέσει δὲ ἤτοι, ὅταν εἰς δύο σύμφωνα λήγῃ, οἷον, ἅλς· ἢ ὅταν δύο σύμφωνα ἐπιφέρηται, οὐκέτι ἄφωνον πρὸ ἀμεταβόλου, οἷον, ἵσταμαι· ἢ δύο ἀμετάβολα, οἷον, ἄλμη· ἢ ὅταν εἰς δύο σύμφωνα λήγῃ, καὶ τὴν ἑξῆς ἔχῃ ἀπὸ συμφώνου ἀρχομένην, οἷον, ἔργον· ἢ ὅταν εἰς διπλοῦν ἄφωνον λήγῃ, οἷον, Ἄραψ· ἢ ὅταν διπλοῦν σύμφωνον ἐπιφέρηται, οἷον, ἔξω. Βραχεῖα δέ ἐστι συλλαβὴ ἡ ἔχουσα βραχὺ φωνῆεν, ἢ δίχρονον κατὰ συστολὴν παραλαμβανόμενον, οἷον, λόγος, ἄναξ. Κοινὴ δέ ἐστι συλλαβὴ ἡ δυναμένη ἡ αὐτὴ εἶναι μακρὰ καὶ βραχεῖα, οἷον, Ἄρης (2). Γίνεται δὲ κατὰ τρόπους δυοκαίδεκα ἡ κοινὴ συλλαβή· δύο μὲν οἱ τὴν μακρὰν εἰς βραχεῖαν καταφέροντες, δέκα δὲ οἱ τὴν

[a] *Fol.* 2.

[b] *Fol.* 2, *vers.*

(1) *Voy.* encore la Grammaire de Théodore de Gaze, *p.* 143.

(2) Tout ce qui suit se trouve aussi dans le scholiaste d'Héphestion, *pag.* 77 de l'édition d'Adrien Turnèbe, Paris, 1553, *in-4.°*, et au *verso* du *fol.* 68 du ms. n.° 14 du Vatican, actuellement à la Bibliothèque Impériale de Paris.

βραχεῖαν εἰς μακρὰν ἀναφέρον]ες. Καὶ πρῶτός ἐστι τρόπος τῶν τὴν μακρὰν εἰς βραχεῖαν καταφερόντων οὗτος·

Οὔτι μοι αἰτίη ἐσσί, θεοί νύ μοι αἴτιοί εἰσι. *Iliad. γ, 164.*

Τρεῖς δὲ θέλει παραφυλακὰς ἔχειν, τὸ εἰς μέρος λόγου καταλήγειν, τὸ εἰς φωνῆεν, καὶ τὸ τὴν ἐπιφερομένην λέξιν ἀπὸ φωνήεντος ἄρχεσθαι. Δεύτερος δὲ τρόπος (1) τῶν τὴν μακρὰν εἰς βραχεῖαν καταφερόντων ἐστίν, ὅταν δύο σύμφωνα ἐπιφέρηται ἐν συλλήψει, τὸ μὲν δεύτερον ἀμετάβολον, τὸ δὲ ἡγούμενον ἓν τῶν ἀφώνων, ὡς ἐν τῷδε τῷ ἔπει φαίνεται·

Πάτροκλέ μοι δειλῇ πλεῖστον κεχαρισμένε θυμῷ [a]. *Iliad. τ, 287.* [a] *Fol. 3, vers.*

Τρίτος τρόπος κοινῆς συλλαβῆς, ὅταν βραχεῖα οὖσα καταπεραιοῖ εἰς μέρος λόγου, καὶ τὴν ἑξῆς ἔχῃ ἀπὸ φωνήεντος ἀρχομένην, οἷον·

Νέστορα δ' οὐκ ἔλαθεν ἰαχὴ, πίνοντά περ ἔμπης· *Iliad. ξ, 1.*

καὶ πάλιν·

Οἱ δὲ μέγα ἰάχοντες ἐπέδραμον υἷες Ἀχαιῶν (2). *Iliad. ξ, 421.*

Τούτων οὖν τῶν τριῶν τρόπων ὁ μὲν φύσει φαίνεται ἐν τῷ, Οὔτι μοι αἰτίη ἐσσί· ὁ δὲ θέσει ἐν τῷ, Οἱ δὲ μέγα ἰάχοντες ἐπέδραμον. Σημείωσαι δὲ, ὅτι κἂν τὴν ἑξῆς ἔχῃ ἀπὸ συμφώνου ἀρχομένην, λήγῃ δὲ ἡ πρώτη εἰς φωνῆεν, κοινὴν ποιεῖ τὴν συλλαβὴν, οἷον·

Ἀλλὰ τά γ' ἄσπαρτα καὶ ἀνήροτα πάντα φύονται· *Odyss. ι, 109.*

καί·

Ἦ ῥα κατὰ σπείους κέχυτο μεγάλ' ἤλιθα πολλή (3). *Odyss. ι, 330.*

Τῶν δὲ τὴν βραχεῖαν εἰς μακρὰν ἀναφερόν]ων πρῶτος οὗτος τρόπος, ὅταν βρα [b] χεῖα καταπεραιοῖ εἰς μέρος λόγου, καὶ τὴν ἑξῆς ἔχῃ ἀπὸ φωνήεντος ἀρχομένην, ἀλλὰ τοῦ ι, ὡς ἐν τῷ· [b] *Fol. 4.*

Οἱ δὲ μέγα ἰάχοντες ἐπέδραμον υἷες Ἀχαιῶν. *Iliad. ξ, 421.*

καί·

Νέστορα δ' οὐκ ἔλαθεν ἰαχὴ, πίνοντά περ ἔμπης. *Iliad. ξ, 1.*

(1) On lit, Θάτερος δὲ τρόπος dans le scholiaste d'Héphestion, *p. 77.*

(2) *V.* Héphestion, περὶ μέτρων, *p. 7.*

(3) Ce vers ne se trouve point dans le scholiaste d'Héphestion.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Δεύτερος δὲ τρόπος τῶν τὴν βραχεῖαν εἰς μακρὰν ἀναφερόντων ὁ διὰ τῆς ὀξείας· Αὕτη οὖν ἡ ὀξεῖα ἐπικειμένη τινὶ τῶν βραχέων ἢ βραχυνομένων διχρόνων μηκύνει, ὡς ἐν τῷ·

Τρῶες δ' ἐρρίγησαν, ἐπὶ ἴδον αἰόλον ὄφιν (1)·

Ἰδοὺ ὁ τελευταῖος πούς πυρρίχιος μὲν ὑπάρχει· ἐπειδὴ δὲ τὴν ὀξεῖαν ἔχει ἐπικειμένην ἐπὶ τῷ ο, ἀντὶ τροπῆς παρείληπται, τῆς ὀξείας μηκυνούσης τὸ ο, καὶ οὐκ ἀκαίρως· δοκεῖ γὰρ ἡ ὀξεῖα ἀναλεινομένη τῇ τε φωνῇ καὶ αὐτῇ τε θέσει καὶ διατυπώσει τοῦ χαρα[a]κτῆρος ἑαυτῆς τὴν βραχεῖαν ἀνακαλεῖσθαι εἰς ἑτέραν τάξιν. Ἡ οὖν ὀξεῖα τοιαύτην ἔχει φύσιν καὶ δύναμιν, ὡς μὴ μόνον ἐπικειμένη ἐπάνω βραχείας μηκύνειν αὐτήν, ἀλλὰ καὶ προκειμένη καὶ μετακειμένη δύναται τῇ βραχείᾳ χρόνον χαριεῖσθαι, ὡς ἐπὶ τοῦ, Ἦ ναύτῃσι τέρας, ἡ ρας συλλαβὴ, βραχεῖα οὖσα, διὰ τῆς προκειμένης ὀξείας ἐμηκύνθη. Μετακειμένη δὲ, ὡς ἐπὶ τούτου·

[a] *Fol. 4, verso.*

Iliad. δ, 76.

Αἴσιμα παρειπὼν, ἀπὸ ἔθεν ὦσατο χειρί· (2).

τὴν ἀπὸ, βραχεῖαν οὖσαν, ἡ ὀξεῖα τοῦ ἔθεν ἐμήκυνεν· ὅθεν ὁ στίχος, δοκῶν πάθος ἔχειν τὸ λεγόμενον λαγαρὸν, ἀπαθὴς, ὡς οἷόν τε, γέγονε, διὰ τῆς ἐπιφορᾶς τῆς ὀξείας· ἐπὶ δὲ τοῦ δευτέρου ποδὸς, μὴ ἐσχηκὼς μηδεμίαν βοήθειαν, ἔμεινε τὸ περιλεχθὲν πάθος τὸ λαγαρὸν, τοῦ γὰρ παρειπὼν τὸ ᾱ οὐδεμιᾶς τῶν δέκα τρόπων ἔτυχε βοηθείας. Τῶν ἀναφερομένων τὴν [b] βραχεῖαν εἰς μακρὰν, ὥσπερ ἐπὶ τοῦ ἔθεν, ἐπιφερομένης τῆς ὀξείας, ἐμηκύνθη, καὶ ἔξεστι τούτοις τοῖς δέκα τρόποις κεχρῆσθαι, οὓς μετ' ὀλίγον (3) ἐροῦμεν. Τρίτος τρόπος ὁ διὰ τῆς περισπωμένης· αὐτὴ τοίνυν προκειμένη καὶ μετακειμένη· οὐ γὰρ τίθεται ἐπάνω βραχείας· τῆς γὰρ περισπωμένης ἐκ δύο τότε συγκειμένης καὶ ἐπιζητούσης τὴν συλλαβὴν, δύο χρόνους ἔχει φύσει, οὐ θέσει· οἱ γὰρ τόνοι, ὡς φύσει ὄντες, καὶ τὰς φύσεις ἴσασι (4),

[b] *Fol. 5.*

(1) *Iliad.* μ, 208, où on lit, Τρῶες δ' ἐρρίγησαν, ὅπως ἴδον αἰ. ὄ.

(2) Le texte d'Homère offre quelque légère différence, car on lit, *Iliad.* ζ, 62, Αἴσιμα παρειπών· ὁ δ' ἀπὸ ἔθεν ὤ. χ. Le scholiaste d'Héphestion cite le vers absolument comme Dracon, en retranchant ὁ δ'.

(3) On lit dans le manuscrit, μετ' ὀλίγων.

(4) Il faut vraisemblablement, καὶ τὰς φύσει μακρὰς ἴσασι, comme le portent le scholiaste d'Héphestion et le man. 2677 de la Bibliothèque, qui contient aux *f.os 1-2* toute cette préface depuis les mots Γίνεται δὲ κατὰ τρόπους δυοκαίδεκα, jusqu'à ἐμήκυνεν τὴν να συλλαβήν, sans cependant y ajouter le nom d'auteur.

καὶ οὐχὶ τὰς διὰ συμφώνου θέσει μακρὰς γινομένας, τῆς δὲ βραχείας χρόνον ἐχούσης, καὶ μὴ δυναμένης ὑποδέξασθαι τῶν δύο χρόνων τὴν τονικὴν δύναμιν· Αὐτὴ τοίνυν ἡ περισπωμένη τῇ πρὸ αὐτῆς, ἢ τῇ μετ᾽ αὐτὴν δύναμιν χαρακτερίζεταί τινα, καὶ ἀπὸ βραχείας εἰς μακρὰν ἀναφέρει· καὶ τὴν μὲν πρὸ αὐτῆς, ὡς ἐπὶ τοῦ·

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Πάντῃ ἐποιχόμενοι, πρὶν αὖτ᾽ ἐν χερσὶ γυναικῶν [a]· — [a] *Fol. 5 verso.* *Iliad.* ζ, *81.*

τοῦ γὰρ πρὶν τὸ ι συστελλόμενον ἐμηκύνθη διὰ τῆς ἐπιφερομένης· τὴν δὲ μετ᾽ αὐτήν, ὡς ἐπὶ τοῦ·

Οἰκῆας, ἄλοχόν τε φίλην — *Iliad.* ζ, *366.*

πάλιν γὰρ τὸ ας συστελλόμενον διὰ τῆς προκειμένης περισπωμένης μηκύνεται. Τέταρτος δὲ τρόπος ὁ διὰ τῆς δασείας· αὐτὴ τοίνυν ἡ δασεῖα ἐπικειμένη, καὶ προκειμένη (1), καὶ μετακειμένη, τὴν βραχεῖαν εἰς μακρὰν ἀνάγει· ἐπικειμένη μέν, ὡς ἐπὶ τῷ·

Ἕως ὁ ταῦθ᾽ ὥρμαινε κατὰ φρένα καὶ κατὰ θυμόν· *Iliad.* α, *193.*

προκεφάλου γὰρ ὄντος τοῦ στίχου τὸ μὲν ε ἐν ἀρχῇ οὐ μείρεται· τὸ δέ, ὡς ὁ, ἀντὶ σπονδείου παραλαμβάνεται, τῆς δευτέρας συλλαβῆς τὸ ο μόνον ἐχούσης καὶ μὴ ἐπιφερομένων δύο συμφώνων, ἀλλ᾽ ἡ δασεῖα ἐπικειμένη ἐμήκυνε αὐτὴν τῷ πνεύματι καὶ τῇ διαστάσει τῶν φωνητικῶν ὀργάνων τῶν μᾶλλον διατεινομένων ἐν τῇ προφορᾷ τοῦ πλείονος πνεύματος. Προκειμένη δέ, ὡς ἐπὶ τούτου·

Ἔλπομαι ἐκτελέεσθαι, ἵνα μὴ ῥέξομεν ὧδε (2) [b]. — [b] *Fol. 6.*

Τοῦ γὰρ ἵνα τὴν να συλλαβήν, βραχεῖαν οὖσαν, ἡ ἐπὶ τοῦ ι δασεῖα προκειμένη ἐμήκυνεν. Ἀλλ᾽ εἴποι τις, ὅτι τὸ μη, ἐπιφερόμενον, ἐμήκυνεν τὴν να συλλαβήν. Καὶ περὶ τούτου σαφέστερον τεχνολογοῦντες τὸ ἡρωϊκὸν μέτρον διηγησόμεθα, καὶ περὶ συνιζήσεως, καὶ περὶ παθῶν· νῦν δὲ περὶ χρόνων τοῖς πολλοῖς δυσκαταλήπτων διεξοδικώτατα μετ᾽ ἐπιμελείας καὶ παραδειγμάτων ἀρξόμεθα λέγειν.

(1) Ces deux mots καὶ προκειμένη manquent dans le manuscrit.

(2) *Iliad.* η, *353.* Le manuscrit porte ἐλέεσθαι et ῥέξωμεν, par une faute de copiste. Le scholiaste d'Héphestion écrit de même ἔλεσθαι pour ἐκτελέεσθαι.

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

I.er CHAPITRE.

ΠΕΡΙ ΧΡΟΝΩΝ ΚΑΤΑ ΣΤΟΙΧΕΙΟΝ.

Πολλοὶ μὲν περὶ χρόνων ἀρχαῖοί τε καὶ καθ' ἡμᾶς συνέγραψαν, τέκνον Ποσειδώνιε, οὐκ εὐκρίνειαν θηρεύοντες, ἀλλὰ ποιημάτια γράφοντες· ἡμεῖς δὲ, τὸ κομψὸν τοῦ λόγου ἐάσαντες, καθαράν σοι σαφήνειαν περὶ αὐτῶν κανονικῶς παραστήσομεν κατὰ στοιχεῖον συντάξαντες, ἵν' ὥσπερ ἐκ ταμιείου τεθησαυρισμένα, ἡνίκα τούτων δέῃ, ἔχῃς ἐξαγαγεῖν (1)[a].

a Fol. 6 vers.

A

Ἄγαν τοίνυν τὸ ἐπίρρημα μακρὸν ἔχει τὸ ᾱν· τὰ γὰρ εἰς ᾱν λήγοντα ἐπιρρήματα ἔχουσι τὸ ᾱ μακρὸν, οἷον, πέραν, λίαν, εὐάν, πλὴν τοῦ ὅταν καὶ πάμπαν. Συντιθέμενον δὲ μετὰ ἄλλου συστέλλει τὸ δεύτερον ᾱ, καὶ μονὴν ποιεῖ τοῦ ν̄, καὶ τροπὴν, καὶ ἀποβολήν. Μονὴν μὲν οὖν ποιεῖ ἐν τῷ ἀγάννιφος, τροπὴν δὲ ὡς ἐν τῷ ἀγήνωρ, ἀποβολὴν δὲ ὡς ἐν τῷ ἀγακλυτὸς, ἀγασθενὴς, Ἀγαμέμνων· Ἔστι δ' ὅτε κατὰ τοὺς ποιητὰς καὶ τὸ κατ' ἀρχὴν ᾱ τρέπει, ὡς ἐν τῷ καθ' ἠγάθεον Νησήϊον (2). Τοῦτο δὲ πάθος ποιητικόν.

Ἀγὴ, ὃ σημαίνει τὴν ἀπόκλασιν τοῦ κύματος, τὸ ᾱ μακρὸν ἔχει.

Ἄγη δὲ παρὰ τραγικοῖς, ὁ σεβασμός καὶ ἔστιν ἰαμβικόν.

Ἄγον, ἀντὶ τοῦ ἦγον, τὸ ᾱ βραχὺ, Δωρικῶς δὲ ᾆγον τὸ αὐτὸ κατὰ τροπὴν τοῦ η̄ εἰς ᾱ μακρόν· τὸ γὰρ ἀκόλουθόν ἐστιν ἦγον[b]. Α τὸ μακρὸν τρέπεται εἰς η̄ ποιητικῶς, οὐδέποτε δὲ τὸ βραχὺ, οἷον, κοιλίη, καρδίη.

b Fol. 7.

Ἀγλὶς, ἀγλίθος· τὸ ῑ μακρὸν· καὶ ὤφειλε κλίνεσθαι ἀγλίδος, ἐξαιρεῖται δέ· τὰ γὰρ εἰς ις, εἴτε συνεσταλμένον, εἴτε ἐκτεινόμενον ἔχουσι τὸ ῑ, διὰ τοῦ δ̄ κλίνεται.

Ἀγκὰς ἐπιρρηματικῶς συστέλλει τὸ ᾱ, ὡς τὸ ἑκὰς, ἀνδρακάς· εἰ δ' ἐστὶν αἰτιατικὴ πληθυντικὴ, ἧς ἡ εὐθεῖα αἱ ἄγκαι, καὶ δηλοῖ τὰς

(1) On peut comparer avec cette préface celle de Timée dans le *Lexicon vocum Platonicarum*, dédié à Gentianus, *pag. 1* de l'édition de Ruhnkenius de 1754.

(2) Il faut corriger, ἠγάθεον Νυσήϊον, comme dans l'*Iliad. η, 133*. L'édition d'Ernesti porte Νυσσήϊον avec deux σ; mais ce savant observe très-bien qu'il faut lire Νυσήϊον avec son manuscrit; et cette leçon, la seule vraie, est confirmée par l'autorité de Dracon.

ἀγκάλας,

ἀγκάλας, Δωρικῶς συστέλλει τὸ ᾱ· αἱ μὲν γὰρ εἰς ᾱι λήγουσαι εὐθεῖαι τῶν πληθυντικῶν συστέλλουσι τὸ ᾱ τῶν αἰτιατικῶν παρὰ τοῖς Δωριεῦσιν, αἱ δὲ εἰς ε̄ς ἐκτείνουσιν, ἀπ' ἐνδείας τῇ κοινῇ διαλέκτῳ. OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

ἈΓΑΚΛΥΤΟ´Σ· τὸ κλυ ἐκτείνεται. Ὅμηρος·

Σαρπηδὼν ἡγήσατ' ἀγακλυτῶν ἐπικούρων (1).

ἈΓΧΙ´ΣΗΣ· τὸ χι ἐκτείνεται. Ὅμηρος·

Τῶν δὲ τέταρτον ἦρχεν ἐῢς πάϊς Ἀγχίσαο. *Iliad. μ, 98.*

καί·

Ἔρπε ποτ' Ἀγχίσην (2)· τηνεὶ δρύες, ὧδε κύπειρος.

Θεόκριτος.

ἈΔΟΛΕΣΧΙ´Α· τὸ ᾱ παρατείνουσιν οἱ Ἀττικοὶ κατὰ παράδοσιν[a]. [a] *Fol. 7 vers.*

Ἄ´ΓΚΥΡΑ· τὸ κυ μακρὸν, κατὰ παράδοσιν.

ἈΔΩΝΙ´ΑΝ· συνεσταλμένως·

Ἀδωνίαν (3) ἄγομεν, καὶ τὸν Ἄδωνιν κλάομεν.

Φερεκράτης.

ἈΕΙ´ΔΩ· τὸ ᾱ μακρόν· καὶ διὰ τί τρέπεται ἐν τῷ παρατατικῷ; ἔστιν εἰπεῖν, ὅτι εἰς τὰ τελεώτατα μεγέθη δεῖ τὰς ἐπεκτάσεις γενέσθαι, τὰ δὲ φύσει μακρὰ τελεώτατον ἔχει μέγεθος. Θεόκριτος·

Ἄρτεμιν ἀείδοισα καὶ εὐρύστερνον Ἀθάναν. *Idyll. XVIII, 36.*

ἈΘΑ´ΝΑΤΟΣ· τὸ ᾱ μακρόν. Τῆς στερήσεως τὸ ᾱ ἀεὶ ἐν συστολῇ παραλαμβάνεται, πλὴν τούτοιν, ἀθάνατος, ἀκάματος.

ἈΕΙΔΕ´ΜΕΝΑΙ, παραγωγὴ ποιητικὴ, ἡ Δωρικὴ διάλεκτος. διὰ τοῦτο συνεσταλμένον ἐστὶ παρὰ τῷ ποιητῇ, ἅπαξ δὲ ἐκτεταμένον, ὡς ἐν τῷ·

Ἀείδει δεδαώς. *Od. ρ, 519.*

ἈΘΑ´ΜΑΣ· τὸ θα βραχὺ, κατὰ παράδοσιν.

ΑἸ´ΑΣ· τὸ ας μακρόν· τὰ γὰρ εἰς ας ἀρσενικὰ ὀνόματα βαρύτονα, εἴτε ἰσοσύλλα[b]βα, εἴτε περιττοσύλλαβα, ἐκτείνουσι τὸ ᾱ, πλὴν τοῦ μέγας καὶ λάας, ὅταν ἐπουσιώδη ὦσι· καὶ αἱ εἰς ας μετοχαὶ ἐκτείνουσι. [b] *Fol. 9* (4).

(1) Σαρπηδὼν δ' ἡγήσατ' ἀγακλειτῶν ἐπικούρων. *Iliad. μ, 101.*
(2) Ἀγχίσαν. *Idyll. I, 106.*
(3) Suidas, *tome I, page 55.* Küster corrige : Ἀδώνι' ἄγομεν καὶ τὸν Ἄδωνιν κλάομεν, pour rétablir la mesure du vers.
(4) Il n'y a point de *fol. 8* dans le ms., et le copiste passe tout de suite de 7 à 9, sans qu'il y ait pourtant de lacune entre ces deux feuillets.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Σπανίως εὑρήσεις τὸ α βραχὺ ἔθει Δωρικῷ, ἑπομένου φωνήεντος, ὡς παρ' Ἡσιόδῳ ἐν Θεογονίᾳ·

Δῆσας ἀλυκτοπέδῃσι Προμηθέα ποικιλόβουλον (1).

καί·

Δουρὶ δὲ ξυστῷ μέμηνεν Αἴας, αἵματά τε μίμνων (2).

Ἀλκμάν.

Τὰ δὲ εἰς ας ὀξύτονα, εἴτε θηλυκά, εἴτε κοινά, καὶ τὰ εἰς ας οὐδέτερα συνεσταλμένον ἔχει τὸ α, οἷον, ἡ τελάς, ἡ φυγάς, κέρας, κρέας· ἱμὰς δὲ καὶ ἀνδριάς, εἰ καὶ ὀξύνονται, ὅμως ἀρσενικὰ ὄντα ἐκτείνονται, καὶ τὰ ἀπὸ τοῦ κεκράσθαι σύνθετα, ὡς ἐλικράς, μελικράς.

ΑἸΣΧΎΝΩ· τὸ υ μακρόν. Τὰ διὰ τοῦ υνω γὰρ ἐπὶ ἐνεστῶτος μακρὸν τὸ υ ἔχει, οἷον, αἰσχύνω, πλατύνω· ἐπὶ δὲ μέλλοντος βραχύ· καὶ γὰρ ἐπὶ ἐνεστῶτος πάντα μακρὰ φύσει· ὁ παρακείμενος ἤσχυγκα, ὅτι τὴν παραλήγουσαν [a] τὴν αὐτὴν ὁ παρακείμενος ἔχει τῷ μέλλοντι· ὁ ἀόριστος, ἤσχυνα, ὅτι εἰ περισπῶτο ὁ μέλλων, καὶ τὴν παραλήγουσαν

[a] Fol. 9 vers.

(1) Théogonie, *v. 521*, où on lit Δῆσε δ', au lieu de Δῆσας.

(2) Un seul exemple peut suffire, ce me semble, pour montrer avec quelle hardiesse les grammairiens des XIV.[e] et XV.[e] siècles copioient les anciens, sans faire mention des sources dans lesquelles ils puisoient. Tout ce passage se retrouve, ainsi que beaucoup d'autres fragmens de Dracon, mot à mot, dans la Grammaire de Constantin Lascaris, *l. III, de nomine et verbo*, au *fol. 149*, édit. de Paul Manuce, Venise, 1557, *in-8.°* Le vers d'Alcman, cité encore une fois, mais sans nom d'auteur, au *fol. 47* du manuscrit, est assez intelligible; les deux derniers mots cependant pourroient fort bien être altérés. Pourroit-on lire ἥματί τε, *jaculoque* (expression homérique) μίμνων? Je ne propose ce soupçon qu'avec la plus grande défiance. Homère dit, *Iliad.* ψ, *891 :*

Ἠδ' ὅσσον δυνάμει τε καὶ ἩΜΑΣΙΝ ἔπλευ ἄριστος.

C'est ainsi que M. Jacques Frédéric Heusinger, *Specimen observationum criticarum in Ajacem et Electram Sophoclis*, Ienæ 1745, in-4.° p. XIX et XX, corrige le 1411.[e] vers de l'Électre de Sophocle, ou le 1394.[e] des deux éditions de Brunck:

Νεακόνητον ἩΜΑ χειρῶν ἔχων,

au lieu de ΑἹΜΑ, qu'on trouve dans toutes nos éditions, et qui, si l'on en croit l'*Etymologicum magnum*, Hésychius, &c. signifie μάχαιραν dans ce passage de Sophocle. En admettant cette explication, lira-t-on dans Alcman αἵματί τε, c'est-à-dire, τῇ μαχαίρᾳ? ou bien ne pourroit-on pas mettre :

Δουρὶ δὲ ξυστῷ μέμηνεν Αἴας, αἵματά τε ΜΑΙΜΩΝ (au lieu de μίμνων) :

Hastâ autem dolatâ insanuit Ajax, sanguinemque CUPIENS (au lieu de *manens*), en sous-entendant ἐκχῦσαι, *effundere*, ou quelque mot semblable? Jean Tzetzès, en expliquant le vers 1171 de Lycophron,

Μαιμῶν κορέσαι χεῖρα διψῶσαν φόνου (*p. 21* de l'édit. de Potter, Oxford, 1697, *in-fol.*),

donne cette étymologie du verbe μαιμῶ: Μαιμῶν, κυρίως, αἵματος ἐπιθυμῶν, αἱμῶν καὶ προσθήκῃ τοῦ μ, μαιμῶν·

ἐκτείνει ὁ ἀόριστος (1). Τοῦτο ἐπὶ τῶν τῆς πέμπτης συζυγίας συμβαίνει. Ὅμηρος Ἰλιάδος κ· — OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Ὀρθωθεὶς δ' ἔνδυνε περὶ στήθεσσι χιτῶνα. — *Iliad.* κ, 21.

καὶ αὖθις·

Ἢ νιφετὸν, ὅτε πέρ τε χιὼν ἐπάλυνεν ἀρούρας. — *Iliad.* κ, 7.

ἈΜΗΤΟΣ καὶ ἈΜΩ, τὸ ᾱ μακρόν. Τὸ ᾱ πρὸ τοῦ μ̄ καὶ β συστέλλεται, πλὴν τούτοιν·

Ἃ πρὰν ἀμώντεσσι παρ' Ἱπποκόωντι ποταύλει. — *Id.* VI, 41. X. 16.

Θεόκριτ.

Ἄκων, ἀβούλητος, καὶ ἌΚΩΝ, ἀκούσιος, Σοφοκλῆς Οἰδίποδι τυράννῳ· καὶ ἐκτείνει τὸ ᾱ· κατὰ κρᾶσιν γάρ ἐστιν ἀπὸ τοῦ ἀέκων, ἄκων· Ἰλιάδ. θ·

Μάστιξεν δ' ἐλάαν· τὼ δ' οὐκ ἄκοντε πετέσθην. — *Iliad.* θ, 45.

Ἄνατος, καὶ ἌΝΑΟΣ, καὶ Ἀττικῶς ἄνεως (2), μακρὸν τὸ ᾱ. Κανὼν γὰρ ὁ λέγων, ὅτι παρεπόμενόν [a] ἐστι τῇ ἐκ τοῦ α συνεστώσῃ διφθόγγῳ μετὰ τὴν ἀπόστασιν τοῦ ὑποτακτικοῦ φωνήεντος ἐκτείνειν τὸ ᾱ, οὐχ ἑτέρου λόγου ἐπικρατοῦντος, οἷον, κλαίω κλάω, ῥᾴδιον ῥάδιον· οὕτως οὖν ἄναυος, καὶ ἄναος, καὶ Ἀττικῶς ἄνεως, ὡς λαὸς λεὼς, ναὸς νεώς. — [a] *Fol.* 10.

Ἀγινεῖν τὸ ἄγειν· τὸ γ̄ι μακρὸν παρὰ τοῖς παλαιοῖς σεσημείωται, οἷον, ἕκαστος μῆλον ἀγινεῖ (3), καὶ, πάροιθεν ἀγίνεσκον (4), ἢ, ἀγίνεον ἀνὰ ἄστυ (5)· ἔνθα ἡ γ̄ι συλλαβὴ μετὰ τῆς ὄπισθεν αὐτῆς ἀπαρτίζουσα σπονδεῖον, τὰς ἐφεξῆς τέσσαρας προκοιλίου στίχου λόγον δακτυλικῶς ποδίζει·

Ποικίλ' ἀγινεῦσι, ζεφύρου πνείοντες ἔερσην. — *Hymn. in Apoll.* v. 82.

Καλλίμαχος.

Ἀνία, ἡ λύπη, τὸ ν̄ι μακρόν. Σοφοκλῆς·

Αἴας γὰρ αὐτοῖς οὐκέτ' ἐστίν· ἀλλ' ἐμοὶ
Λιπὼν ἀνίας καὶ γόους διοίχεται. — *Ajax*, *vers.* 972 *et* 973, *édit. de Brunck.*

(1) Cette règle se trouve dans le Grammairien publié par M. Hermann, à la suite de son ouvrage *De emendandâ ratione Græcæ grammaticæ*, p. 432, n.° 53.

(2) Ce passage de Dracon confirme ce que dit Henri Étienne sur l'étymologie d'Ἄνεως. *Voy.* son Trésor, *t. I, col. 611*, B. *Ἄνεως idem quod ἄναυος, ex quo deducitur; nam ex ἄνω fit ἄναυος, ex quo ἄναος: ex hoc autem atticè ἄνεως.... at τοῦ ἄναυος exempla non reperio. Sequutus autem sum in formatione deductionem, quæ mihi præ cæteris placuit.*

(3) *Odyss.* ξ, 105. ἕκαστος ἐπ' ἤματι μῆλον ἀγινεῖ.

(4) *Ibid.* ρ, 294.

(5) *Iliad.* ω, 783. πρὸ ἄστεος ὑγρέφοντο Ἐννῆμαρ μὲν τοί γε ἀγίνεον ἄσπετον ὕλην.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

[a] *Fol. 10 vers.*

Τὰ διὰ τοῦ νια μακρὸν ἔχει τὸ ᾱ, μὴ ἔχοντα [a] ῥῆμα ἀντιπαρακείμενον διὰ τοῦ ευω, καὶ διὰ τοῦ ῑ γράφεται, οἷον, μανία, πενία, ῥοδωνία, ἰσωνία ἡ ἴση πρᾶσις, οὕτω καὶ ἀνία· πρόσκειται, μὴ ἔχοντα ῥῆμα ἀντιπαρακείμενον διὰ τοῦ ευω, διὰ τὸ ἑρμηνεύω ἑρμηνεία, σαλακωνεύω σαλακωνεία· σημαίνει δὲ τὴν βλακείαν· πρόσκειται, μακρὸν ἔχοντα τὸ ᾱ, διὰ τὸ σαφήνεια· τὸ μνεία δὲ οὐκ ἀντίκειται, ἐπεὶ οὐκ ἔστιν ἀπὸ τῶν διὰ τοῦ ευω ῥημάτων.

ἈΘΎΡΩ· τὸ θυ ἐκτείνεται. Θεόκριτος·

Τῆσιν ἀεὶ συνάθυρεν, ὅτ' ἐς χορὸν ἐντύναιτο (1).

ἈΝΆΛΙΠΟΣ· τὸ να ἐκτείνεται. Ὁ αὐτός·

Εἰς ὄρος ὄκ χ' ἕρπῃς καὶ ἀνάλιπος (2) ἔρχεο, Βάττε.

ἡ τροπὴ δὲ τούτου Δωρική, ἀπὸ τοῦ ἀνήλιπος.

ἈΜΝΙΣΣΙΆΔΕΣ· τὸ μνι ἐκτείνεται διὰ τὴν ἐπιφορὰν τοῦ διπλοῦ σ̄.

ἈΞΊΝΗ· τὸ ξι ἐκτείνεται. Καλλίμαχος·

[b] *Fol. 11, Hymn. in Cerer. v. 36.*

Ἀμφότερον πελέκεσσι καὶ ἀξίναισιν ὁπλίσας [b].

ἈΝΙΆΣΩ· ἡ παραλήγουσα μακρά (3). Εἰ καθαρεύοι ὁ ἐνεστώς, τότε ὁ μέλλων διὰ μακροῦ τοῦ ᾱ ἐκφέρεται, οἷον, ἀνιῶ ἀνιάσω, θεῶ θεάσω, ἰῶ ἰάσω· καὶ εἰ ἔχοι τὸ ρ, διὰ μακροῦ τοῦ ᾱ ὁ μέλλων· οἷον, γηρῶ γηράσω, φυρῶ φυράσω· ἡνίκα ἔχει λ̄, τότε ὁ μέλλων διὰ βραχέως τοῦ ᾱ, οἷον, θλῶ θλάσω, γελῶ γελάσω. Τὰ δὲ ἔχοντα ἐν τῷ ἐνεστῶτι σύμφωνον, χωρὶς τοῦ λ̄ καὶ ρ̄, διὰ τοῦ η̄ ἔχει τὸν μέλλοντα, οἷον, ζῶ ζήσω, νικῶ νικήσω· τὸ δὲ διψήσω καὶ πεινήσω κατὰ τροπὴν Δωρικήν. Τὰ δὲ ποιοῦντα παραγωγὴν εἰς μι, κἄν τε λ̄, κἄν τε ρ̄ ἔχῃ, διὰ τοῦ ε̄ τὸν μέλλοντα ποιεῖ, πλῶ πιμπλῶ πίμπλημι πλήσω, χρῶ κιχρῶ κίχρημι χρήσω, στῶ ἱστῶ ἵστημι στήσω. Ἐν δὲ τῇ δευτέρᾳ συζυγίᾳ πέντε παραλήγοντα τῷ ο, βοῶ, νοῶ, ἀκροῶ, μακοῶ, ἀλοῶ. Καὶ τὰ μὲν δύο διὰ τοῦ η̄ ἔχει τὸν μέλλοντα, βοήσω, νοήσω· τὰ δὲ δύο διὰ τοῦ ᾱ, ἀκροάω ἀκροάσω, μακοάω μακοάσω· τὸ δὲ ἓν διφορεῖται, ἀλοάσω καὶ ἀλοήσω [c]· ἡ γὰρ δευτέρα ἐπὶ τοῦ μέλλοντος τὸ ᾱ καὶ η̄ ἔχει.

[c] *Fol. 11 vers.*

(1) Moschus, *Idyll. II, v. 30.* Dracon paroît avoir cru que ces idylles étoient de Théocrite.

(2) Μὴ ἀνάλιπος. Theocr. *Idyll. IV, 56.*

(3) *Voy.* M. Hermann, *De emendandâ ratione Græcæ grammaticæ*, pag. 430, n.° 46 et suivans.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Ἄορ, τὸ σημαῖνον τὸ ξίφος, ἐκτείνεται. Καλλίμαχος·

Ἄορα τριγλώχινι, τό οἱ Τελχῖνες ἔτευξαν. *Hymn. in Delum, v. 31.*

Ἀλίτρυτος· τὸ τρυ ἐκτείνεται. Θεόκριτος·

Τῆνον δ' ὅσσον ἄπωθεν ἀλιτρύτοιο (1) γέροντος.

Ἀποξῦναι, ἐκ τοῦ ὀξύνω, τὸ υ μακρόν. Ὅμηρος·

Καὶ παρέθηχ' ἑτάροισιν, ἀποξῦναι δ' ἐκέλευσα. *Odyss. ι, 326.*

Ἀκρὶς συστέλλει τὴν λήγουσαν (2)· καρὶς δὲ πῃ βραχυκαταληκτεῖ ἀναλόγως παρ' Ἀττικοῖς· ὡς γὰρ βολὴ βολὶς, γραφὴ γραφὶς, οὕτω καὶ καρὴ καρίς· ταθείσης δὲ τῆς παρατελεύτου, ἐτάθη τὸ τέλος, ὡς κρηπὶς, ψηφὶς, τευθίς. Εὕρηται γοῦν τὸ καρῖδες ἐκτεταμένως.

Ἀκρασία τὸ κρα βραχὺ, ἐκ τοῦ α στερητικοῦ, καὶ τοῦ κρατῶ· εὐκρασία δὲ τὸ κρα μακρὸν, ἀπὸ τοῦ κεράω, τὸ κιρνῶ.

Ἀδάμας, τὸ α βραχύ[a]. [a] *Fol. 12.*

Ἀἶκα τὸ κα μακρὸν, ὡς παρὰ Θεοκρίτῳ·

Αἶκα τῆνος ἕλῃ κεραὸν τράγον, αἶγα τὺ λαψῇ. *Id. 1, 4.*

Ἀΰω· τὸ υ ἐκτείνεται, ἐκ τοῦ αὔω. Ὅμηρος Ἰλ. ζ

Νέστωρ δ' Ἀργείοισιν ἐκέκλετο, μακρὸν ἀΰσας. *Iliad. ζ, 66.*

Ἀρημένος· τὸ α μακρόν. Ὅμηρος Ὀδυσσ. ι·

Τίπτε τόσον, Πολύφημ', ἀρημένος ὧδ' ἐβόησας; *Odyss. ι, 403.*

Ἀνύω παρὰ τὸ ἄνω. Καὶ τὸ μὲν ἀνύω ἀεὶ ἐν συστολῇ, τὸ δὲ ἄνω διφορεῖται.

Ἀσιανός· τὸ παραλήγον α μακρόν. Τὰ εἰς νος ἐθνικὰ, ἐὰν ἀπὸ τῆς γενικῆς τοῦ πρωτοτύπου γένωνται καθαρευούσης, παραλήγει τῷ α μακρῷ, καὶ μιᾷ συλλαβῇ τῆς γενικῆς περιττεύει, Ἀσιανὸς, Καρδιανὸς,

(1) Τὸν κατὰ θάλασσαν πονούμενον, comme l'explique le scholiaste, *Idyll. 1, 45*, t. I, p. 144, édit. de Warton. L'adjectif ἄλιος se trouve dans un passage fort corrompu d'Hésychius, *t. I, col. 134*, édit. d'Alberti, sur le mot Αἰαίη, où l'auteur dérive le nom de cette île, παρὰ τὸ αἰ αἰ τοὺς θρηνοῦντας φθέγγεσθαι. ἤτοι τοὺς ὑπὸ τῶν παρὰ ταῖς ἀλίαις τρυγόσιν ἀναιρεθέντας θρηνεῖσθαι, et où apparemment il faut lire, ἤτοι ἈΠΟ ΤΟΥ (ou διὰ τὸ) ΤΟΥΣ ΠΑΡΑ ΤΟΙΣ ΛΑΙΣΤΡΥΓΟΣΙΝ ἀναιρεθέντας θρηνεῖσθαι. Du moins Ulysse, avant d'arriver dans l'île de Circé, avoit abordé dans le pays des Lestrygons, et il y perdit, comme on sait, toute sa flotte, à l'exception d'un seul vaisseau.

(2) *Voy.* M. Hermann, *De emendatione Græcæ grammaticæ*, p. 447, n.° 118.

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

I.er CHAPITRE.

ΠΕΡῚ ΧΡΌΝΩΝ ΚΑΤᾺ ΣΤΟΙΧΕῖΟΝ.

Πολλοὶ μὲν περὶ χρόνων ἀρχαῖοί τε καὶ καθ' ἡμᾶς συνέγραψαν, τέκνον Ποσειδώνιε, οὐκ εὐκρίνειαν θηρεύοντες, ἀλλὰ ποιημάτια γράφοντες· ἡμεῖς δὲ, τὸ κομψὸν τοῦ λόγου ἐάσαντες, καθαρὰν σοι σαφήνειαν περὶ αὐτῶν κανονικῶς παραστήσομεν κατὰ στοιχεῖον συντάξαντες, ἵν' ὥσπερ ἐκ ταμιείου τεθησαυρισμένα, ἡνίκα τούτων δέῃ, [a] Fol. 6 vers. ἔχῃς ἐξαγαγεῖν (1)[a].

A

Ἄγαν τοίνυν τὸ ἐπίρρημα μακρὸν ἔχει τὸ ᾱν· τὰ γὰρ εἰς ᾱν λήγοντα ἐπιρρήματα ἔχουσι τὸ ᾱ μακρὸν, οἷον, πέραν, λίαν, εὐάν, πλὴν τοῦ ὅταν καὶ πάμπαν. Συντιθέμενον δὲ μετὰ ἄλλου συστέλλει τὸ δεύτερον ᾱ, καὶ μονὴν ποιεῖ τοῦ ν, καὶ τροπὴν, καὶ ἀποβολήν. Μονὴν μὲν οὖν ποιεῖ ἐν τῷ ἀγάννιφος, τροπὴν δὲ ὡς ἐν τῷ ἀγήνωρ, ἀποβολὴν δὲ ὡς ἐν τῷ ἀγακλυτὸς, ἀγασθενὴς, Ἀγαμέμνων· Ἔστι δ' ὅτε κατὰ τοὺς ποιητὰς καὶ τὸ κατ' ἀρχὴν ᾱ τρέπει, ὡς ἐν τῷ καθ' ἠγάθεον Νησήϊον (2). Τοῦτο δὲ πάθος ποιητικόν.

Ἀγὴ, ὃ σημαίνει τὴν ἀπόκλασιν τοῦ κύματος, τὸ ᾱ μακρὸν ἔχει.

Ἄγη δὲ παρὰ τραγικοῖς, ὁ σεβασμός καί ἐστιν ἰαμβικόν.

Ἄγον, ἀντὶ τοῦ ἦγον, τὸ ᾱ βραχὺ, Δωρικῶς δὲ ἆγον τὸ αὐτὸ κατὰ [b] Fol. 7. τροπὴν τοῦ η̄ εἰς ᾱ μακρόν· τὸ γὰρ ἀκόλουθόν ἐστιν ἦγον[b]. Α τὸ μακρὸν τρέπεται εἰς η̄ ποιητικῶς, οὐδέποτε δὲ τὸ βραχὺ, οἷον, κοιλίη, καρδίη.

Ἀγλὶς, ἀγλῖθος· τὸ ῑ μακρόν· καὶ ὤφειλε κλίνεσθαι ἀγλίδος, ἐξαιρεῖται δέ· τὰ γὰρ εἰς ις, εἴτε συνεσταλμένον, εἴτε ἐκτεινόμενον ἔχουσι τὸ ι, διὰ τοῦ δ κλίνεται.

Ἀγκὰς ἐπιρρηματικῶς συστέλλει τὸ ᾱ, ὡς τὸ ἑκὰς, ἀνδρακάς· εἰ δ' ἐστιν αἰτιατικὴ πληθυντικὴ, ἧς ἡ εὐθεῖα αἱ ἀγκαὶ, καὶ δηλοῖ τὰς

(1) On peut comparer avec cette préface celle de Timée dans le *Lexicon vocum Platonicarum*, dédié à Gentianus, *pag. 1* de l'édition de Ruhnkenius de 1754.

(2) Il faut corriger, ἠγάθεον Νυσήϊον, comme dans l'*Iliad.* η, *133*. L'édition d'Ernesti porte Νυσσήϊον avec deux σ; mais ce savant observe très-bien qu'il faut lire Νυσήϊον avec son manuscrit; et cette leçon, la seule vraie, est confirmée par l'autorité de Dracon.

ἀγκάλας,

ἀγκάλας, Δωρικῶς συστέλλει τὸ α· αἱ μὲν γὰρ εἰς αι λήγουσαι εὐθεῖαι τῶν πληθυντικῶν συστέλλουσι τὸ α τῶν αἰτιατικῶν παρὰ τοῖς Δωριεῦσιν, αἱ δὲ εἰς ες ἐκτείνουσιν, ἀπ' ἐνδείας τῇ κοινῇ διαλέκτῳ. **Ouvrage de Dracon de Stratonicée.**

Ἀγακλυτός· τὸ κλυ ἐκτείνεται. Ὅμηρος·

Σαρπηδὼν ἡγήσατ' ἀγακλυτων ἐπικούρων (1).

Ἀγχίσης· τὸ χι ἐκτείνεται. Ὅμηρος·

Τῶν δὲ τέταρτων ἦρχεν ἐῢς πάϊς Ἀγχίσαο. *Iliad. μ, 98.*

καί·

Ἔρπε ποτ' Ἀγχίσην (2)· τηνεὶ δρύες, ὧδε κύπειρος.

Θεόκριτος.

Ἀδολεσχία· τὸ α παρατείνουσιν οἱ Ἀττικοὶ κατὰ παράδοσιν[a]. [a] *Fol. 7 vers.*

Ἄγκυρα· τὸ κυ μακρὸν, κατὰ παράδοσιν.

Ἀδωνίαν· συνεσταλμένως·

Ἀδωνίαν (3) ἄγομεν, καὶ τὸν Ἄδωνιν κλάομεν.

Φερεκράτης.

Ἀείδω· τὸ α μακρόν· καὶ διὰ τί τρέπεται ἐν τῷ παρατατικῷ; ἔστιν εἰπεῖν, ὅτι εἰς τὰ τελεώτατα μεγέθη δεῖ τὰς ἐπεκτάσεις γενέσθαι, τὰ δὲ φύσει μακρὰ τελεώτατον ἔχει μέγεθος. Θεόκριτος·

Ἄρτεμιν ἀείδοισα καὶ εὐρύστερνον Ἀθάναν. *Idyll. XVIII, 36.*

Ἀθάνατος· τὸ α μακρόν. Τῆς στερήσεως τὸ α ἀεὶ ἐν συστολῇ παραλαμβάνεται, πλὴν τούτοιν, ἀθάνατος, ἀκάματος.

Ἀειδέμεναι, παραγωγὴ ποιητικὴ, οὐ Δωρικὴ διάλεκτος. διὰ τοῦτο συνεσταλμένον ἐστὶ παρὰ τῷ ποιητῇ, ἅπαξ δὲ ἐκτεταμένον, ὡς ἐν τῷ·

Ἀείδει δεδαώς. *Od. ρ, 519.*

Ἀθάμας· τὸ θα βραχὺ, κατὰ παράδοσιν.

Αἴας· τὸ ας μακρόν· τὰ γὰρ εἰς ας ἀρσενικὰ ὀνόματα βαρύτονα, εἴτε ἰσοσύλλα[b]βα, εἴτε περιττοσύλλαβα, ἐκτείνουσι τὸ α, πλὴν τοῦ [b] *Fol. 9 (4).* μέγας καὶ λάας, ὅταν ἐπουσιώδη ὦσι· καὶ αἱ εἰς ας μετοχαὶ ἐκτείνουσι.

(1) Σαρπηδὼν δ' ἡγήσατ' ἀγακλειτῶν ἐπικούρων. *Iliad. μ, 101.*

(2) Ἀγχίσαν. *Idyll. I, 106.*

(3) Suidas, *tome I, page 55.* Küster corrige: Ἀδώνι' ἄγομεν καὶ τὸν Ἄδωνιν κλάομεν, pour rétablir la mesure du vers.

(4) Il n'y a point de *fol. 8* dans le ms., et le copiste passe tout de suite de 7 à 9, sans qu'il y ait pourtant de lacune entre ces deux feuillets.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Σπανίως εὑρήσεις τὸ ᾱ βραχὺ ἔθει Δωρικῷ, ἑπομένου φωνήεντος, ὡς παρ' Ἡσιόδῳ ἐν Θεογονίᾳ·

Δήσας ἀλυκτοπέδῃσι Προμηθέα ποικιλόβουλον (1).

καί·

Δουρὶ δὲ ξυστῷ μέμηνεν Αἴας, αἷμαλά τε μίμνων (2).

Ἀλκμάν.

Τὰ δὲ εἰς ᾱς ὀξύτονα, εἴτε θηλυκὰ, εἴτε κοινὰ, καὶ τὰ εἰς ᾱς οὐδέτερα συνεσταλμένον ἔχει τὸ ᾰ, οἷον, ἡ τριὰς, ἡ φυγὰς, κέρας, κρέας· ἱμὰς δὲ καὶ ἀνδριὰς, εἰ καὶ ὀξύνονται, ὅμως ἀρσενικὰ ὄντα ἐκτείνονται, καὶ τὰ ἀπὸ τοῦ κεκράσθαι σύνθετα, ὡς ἑλικρὰς, μελικράς.

ΑἸΣΧΎΝΩ· τὸ ῡ μακρόν. Τὰ διὰ τοῦ ῡνω γὰρ ἐπὶ ἐνεστῶτος μακρὸν τὸ ῡ ἔχει, οἷον, αἰσχύνω, πλατύνω· ἐπὶ δὲ μέλλοντος βραχύ· καὶ γὰρ ἐπὶ ἐνεστῶτος πάντα μακρὰ φύσει· ὁ παρακείμενος ᾔσχυγκα, ὅτι τὴν παραλήγουσαν [a] τὴν αὐτὴν ὁ παρακείμενος ἔχει τῷ μέλλοντι· ὁ ἀόριστος, ᾔσχυνα, ὅτι εἰ περισπῶτο ὁ μέλλων, καὶ τὴν παραλήγουσαν

[a] Fol. 9 vers.

(1) Théogonie, *v. 521*, où on lit Δῆσε δ', au lieu de Δήσας.

(2) Un seul exemple peut suffire, ce me semble, pour montrer avec quelle hardiesse les grammairiens des XIV.[e] et XV.[e] siècles copioient les anciens, sans faire mention des sources dans lesquelles ils puisoient. Tout ce passage se retrouve, ainsi que beaucoup d'autres fragmens de Dracon, mot à mot, dans la Grammaire de Constantin Lascaris, *l. III, de nomine et verbo*, au *fol. 149*, édit. de Paul Manuce, Venise, 1557, *in-8.°* Le vers d'Alcman, cité encore une fois, mais sans nom d'auteur, au *fol. 47* du manuscrit, est assez intelligible; les deux derniers mots cependant pourroient fort bien être altérés. Pourroit-on lire ἥμαλί τε, *jaculoque* (expression homérique) μίμνων? Je ne propose ce soupçon qu'avec la plus grande défiance. Homère dit, *Iliad.* ψ, *891 :*

Ἠδ' ὅσσον δυνάμει τε καὶ ἭΜΑΣΙΝ ἔπλευ ἄριστος.

C'est ainsi que M. Jacques Frédéric Heusinger, *Specimen observationum criticarum in Ajacem et Electram Sophoclis*, Ienæ 1745, in-4.° p. XIX et XX, corrige le 1411.[e] vers de l'Électre de Sophocle, ou le 1394.[e] des deux éditions de Brunck:

Νεακόνητον ἯΜΑ χειρῶν ἔχων,

au lieu de ἍΙΜΑ, qu'on trouve dans toutes nos éditions, et qui, si l'on en croit l'*Etymologicum magnum*, Hésychius, &c. signifie μάχαιραν dans ce passage de Sophocle. En admettant cette explication, lira-t-on dans Alcman αἵμαλί τε, c'est-à-dire, τῇ μαχαίρᾳ? ou bien ne pourroit-on pas mettre :

Δουρὶ δὲ ξυστῷ μέμηνεν Αἴας, αἷμαλά τε
ΜΑΙΜΩ͂Ν (au lieu de μίμνων) :

Hastâ autem dolatâ insanuit Ajax, sanguinemque CUPIENS (au lieu de *manens*), en sous-entendant ἐκχῦσαι, *effundere*, ou quelque mot semblable? Jean Tzetzès, en expliquant le vers 1171 de Lycophron, Μαιμῶν κορέσαι χεῖρα διψῶσαν φόνου (*p. 21* de l'édit. de Potter, Oxford, 1697, *in-fol.*), donne cette étymologie du verbe μαιμῶ: Μαιμῶν, κυρίως, ἅιματος ἐπιθυμῶν, αἱμῶν καὶ προσθήκῃ τοῦ μ̄, μαιμῶν·

ἐκλείνῃ ὁ ἀόριστος (1). Τοῦτο ἐπὶ τῶν τῆς πέμπτης συζυγίας συμβαίνῃ. Ὅμηρος Ἰλιάδος κ·

Ὀρθωθεὶς δ' ἔνδυνε περὶ στήθεσσι χιτῶνα. *Iliad. κ, 21.*

καὶ αὖθις·

Ἢ νιφετὸν, ὅτε πέρ τε χιὼν ἐπάλυνεν ἀρούρας. *Iliad. κ, 7.*

ἈΜΗΤΟΣ καὶ ἈΜΩ͂, τὸ ᾱ μακρόν. Τὸ ᾱ πρὸ τοῦ μ̄ καὶ β̄ συστέλλεται, πλὴν τούτοιν·

Ἃ πρᾶν ἀμώντεσσι παρ' Ἱπποκόωντι ποταύλει. *Id. VI, 41. X. 16.*

Θεόκριτ.

ἌΚΩΝ, ἀβούλητος, καὶ ἌΚΩΝ, ἀκούσιος, Σοφοκλῆς Οἰδίποδι τυράννῳ· καὶ ἐκτείνει τὸ ᾱ· κατὰ κρᾶσιν γάρ ἐστιν ἀπὸ τοῦ ἀέκων, ἄκων· Ἰλιάδ. θ·

Μάστιξεν δ' ἐλάαν· τὼ δ' οὐκ ἄκοντε πετέσθην. *Iliad. θ, 45.*

ἌΝΑΥΟΣ, καὶ ἌΝΑΟΣ, καὶ Ἀττικῶς ἄνεως (2), μακρὸν τὸ ᾱ. Κανὼν γὰρ ὁ λέγων, ὅτι παρεπόμενόν [a] ἐστι τῇ ἐκ τοῦ ᾱ συνεστώσῃ διφθόγγῳ μετὰ τὴν ἀπόστασιν τοῦ ὑποτακτικοῦ φωνήεντος ἐκτείνειν τὸ ᾱ, οὐχ ἑτέρου λόγου ἐπικρατοῦντος, οἷον, κλαίω κλάω, ῥᾴδιον ῥάδιον· οὕτως οὖν ἄναυος, καὶ ἄναος, καὶ Ἀττικῶς ἄνεως, ὡς λαὸς λεὼς, ναὸς νεώς.

[a] *Fol. 10.*

ἈΓΙΝΕΙ͂Ν τὸ ἄγειν· τὸ γ̄ι μακρὸν παρὰ τοῖς παλαιοῖς σεσημείωται, οἷον, ἕκαστος μῆλον ἀγινεῖ (3), καὶ, πάροιθεν ἀγίνεσκον (4), ἢ, ἀγίνεον ἀνὰ ἄστυ (5)· ἔνθα ἡ γ̄ι συλλαβὴ μετὰ τῆς ὄπισθεν αὐτῆς ἀπαρτίζουσα σπονδεῖον, τὰς ἐφεξῆς τέσσαρας προκοιλίου στίχου λόγον δακτυλικῶς ποδίζει·

Ποικίλ' ἀγινεῦσι, ζεφύρου πνείοντες ἔερσην. *Hymn. in Apoll. v. 82.*

Καλλίμαχος.

ἈΝΙ͂Α, ἡ λύπη, τὸ ν̄ι μακρόν. Σοφοκλῆς·

Αἴας γὰρ αὐτοῖς οὐκέτ' ἐστίν· ἀλλ' ἐμοὶ
Λιπὼν ἀνίας καὶ γόους διοίχεται. *Ajax, vers. 972 et 973, édit. de Brunck.*

(1) Cette règle se trouve dans le Grammairien publié par M. Hermann, à la suite de son ouvrage *De emendandâ ratione Græcæ grammaticæ*, p. 432, n.° 53.

(2) Ce passage de Dracon confirme ce que dit Henri Étienne sur l'étymologie d'Ἄνεως. *Voy.* son Trésor, *t. I, col. 611,* B. Ἄνεως *idem quod* ἄναυος, *ex quo deducitur; nam ex* ἄνω *fit* ἄναυος, *ex quo* ἄναος: *ex hoc autem atticè* ἄνεως.... *at* τοῦ ἄναυος *exempla non reperio. Sequutus autem sum in formatione deductionem, quæ mihi præ cæteris placuit.*

(3) *Odyss.* ξ, 105. ἕκαστος ἐπ' ἤματι μῆλον ἀγινεῖ.

(4) *Ibid.* ρ, 294.

(5) *Iliad.* ω, 783. πρὸ ἄστεος ἠγερέθοντο Ἐννῆμαρ μέν τοί γε ἀγίνεον ἄσπετον ὕλην.

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

[a] *Fol. 10 vers.*

Τὰ διὰ τοῦ να μακρὸν ἔχει τὸ α, μὴ ἔχοντα [a] ῥῆμα ἀντιπαρακείμενον διὰ τοῦ ευω, καὶ διὰ τοῦ ι γράφεται, οἷον, μανία, πενία, ῥοδωνία, ἰσωνία ἡ ἴση ὅρασις, οὕτω καὶ ἀνία· πρόσκειται, μὴ ἔχοντα ῥῆμα ἀντιπαρακείμενον διὰ τοῦ ευω, διὰ τὸ ἑρμηνεύω ἑρμηνεία, σαλακωνεύω σαλακωνεία· σημαίνει δὲ τὴν βλακείαν· πρόσκειται, μακρὸν ἔχοντα τὸ α, διὰ τὸ σαφήνεια· τὸ μνεία δὲ οὐκ ἀντίκειται, ἐπεὶ οὐκ ἔστιν ἀπὸ τῶν διὰ τοῦ ευω ῥημάτων.

Ἀθύρω· τὸ θυ ἐκτείνεται. Θεόκριτος·

Τῆσιν ἀεὶ συνάθυρεν, ὅτ' ἐς χορὸν ἐντύναιτο (1).

Ἀνάλιπος· τὸ να ἐκτείνεται. Ὁ αὐτός·

Εἰς ὄρος ὅκχ' ἕρπῃς καὶ ἀνάλιπος (2) ἔρχεο, Βάττε.

ἡ τροπὴ δὲ τούτου Δωρική, ἀπὸ τοῦ ἀνήλιπος.

Ἀμνισιάδες· τὸ μνι ἐκτείνεται διὰ τὴν ἐπιφορὰν τοῦ διπλοῦ σ.

Ἀξίνη· τὸ ξι ἐκτείνεται. Καλλίμαχος·

[b] *Fol. 11, Hymn. in Cerer. v. 36.*

Ἀμφότερον πελέκεσσι καὶ ἀξίναισιν ὁπλίσας [b].

Ἀνιάσω· ἡ παραλήγουσα μακρά (3). Εἰ καθαρεύοι ὁ ἐνεστώς, τότε ὁ μέλλων διὰ μακροῦ τοῦ α ἐκφέρεται, οἷον, ἀνιῶ ἀνιάσω, θεῶ θεάσω, ἰῶ ἰάσω· καὶ εἰ ἔχοι τὸ ρ, διὰ μακροῦ τοῦ α ὁ μέλλων· οἷον, γηρῶ γηράσω, φυρῶ φυράσω· ἡνίκα ἔχει λ, τότε ὁ μέλλων διὰ βραχέος τοῦ α, οἷον, θλῶ θλάσω, γελῶ γελάσω. Τὰ δὲ ἔχοντα ἐν τῷ ἐνεστῶτι σύμφωνον, χωρὶς τοῦ λ καὶ ρ, διὰ τοῦ η ἔχει τὸν μέλλοντα, οἷον, ζῶ ζήσω, νικῶ νικήσω· τὸ δὲ διψήσω καὶ πεινήσω κατὰ τροπὴν Δωρικήν. Τὰ δὲ ποιοῦντα παραγωγὴν εἰς μι, κἂν τε λ, κἂν τε ρ ἔχῃ, διὰ τοῦ ε τὸν μέλλοντα ποιεῖ, πλῶ πιμπλῶ πίμπλημι πλήσω, χρῶ κιχρῶ κίχρημι χρήσω, στῶ ἱστῶ ἵστημι στήσω. Ἐν δὲ τῇ δευτέρᾳ συζυγίᾳ πέντε παραλήγοντα τῷ ο, βοῶ, νοῶ, ἀκροῶ, μακοῶ, ἀλοῶ. Καὶ τὰ μὲν δύο διὰ τοῦ η ἔχει τὸν μέλλοντα, βοήσω, νοήσω· τὰ δὲ δύο διὰ τοῦ α, ἀκροάω ἀκροάσω, μακοάω μακοάσω· τὸ δὲ ἓν διφορεῖται, ἀλοάσω καὶ ἀλοήσω [c]· ἡ γὰρ δευτέρα ἐπὶ τοῦ μέλλοντος τὸ α καὶ η ἔχει.

[c] *Fol. 11 vers.*

(1) Moschus, *Idyll. II, v. 30.* Dracon paroît avoir cru que ces idylles étoient de Théocrite.

(2) Μὴ ἀνάλιπος. Theocr. *Idyll. IV, 56.*

(3) *Voy.* M. Hermann, *De emendandâ ratione Græcæ grammaticæ*, pag. 430, n.° 46 et suivans.

Ἄορ, τὸ σημαῖνον τὸ ξίφος, ἐκτείνεται. Καλλίμαχος·

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

Ἄορι τριγλώχινι, τό οἱ Τελχῖνες ἔτευξαν. *Hymn. in Delum, v. 31.*

Ἀλίτρυτος· τὸ τρυ ἐκτείνεται. Θεόκριτος·

Τὺ δ' ὅσον ἄπωθεν ἀλιτρύτοιο (1) γέροντος.

Ἀποξῦναι, ἐκ τοῦ ὀξύνω, τὸ υ μακρόν. Ὅμηρος·

Καὶ παρέθηχ' ἑτάροισιν, ἀποξῦναι δ' ἐκέλευσα. *Odyss. ι, 326.*

Ἀκρὶς συστέλλει τὴν λήγουσαν (2)· καρὶς δὲ τῇ βραχυκαταληκτεῖ ἀναλόγως παρ' Ἀττικοῖς· ὡς γὰρ βολὴ βολὶς, γραφὴ γραφὶς, οὕτω καὶ καρὴ καρίς· τεθείσης δὲ τῆς παρατελεύτου, ἐτάθη τὸ τέλος, ὡς κρηπὶς, ψηφὶς, τευθίς. Εὕρηται γοῦν τὸ καρῖδες ἐκτεταμένως.

Ἀκρασία τὸ κρα βραχὺ, ἐκ τοῦ α στερητικοῦ, καὶ τοῦ κρατῶ· εὐκρασία δὲ τὸ κρα μακρὸν, ἀπὸ τοῦ κεράω, τὸ κιρνῶ.

Ἀδάμας, τὸ α βραχύ [a]. *[a] Fol. 12.*

Αἶκα τὸ κα μακρὸν, ὡς παρὰ Θεοκρίτῳ·

Αἴκα τῆνος ἕλῃ κεραὸν τράγον, αἶγα τὺ λαψῇ. *Id. ι, 4.*

Αὔω· τὸ υ ἐκτείνεται, ἐκ τοῦ αὔω. Ὅμηρος Ἰλ. ζ·

Νέστωρ δ' Ἀργείοισιν ἐκέκλετο, μακρὸν ἀΰσας. *Iliad. ζ, 66.*

Ἀρημένος· τὸ α μακρόν. Ὅμηρος Ὀδυσσ. ι·

Τίπτε τόσον, Πολύφημ', ἀρημένος ὧδ' ἐβόησας; *Odyss. ι, 403.*

Ἀνύω παρὰ τὸ ἄνω. Καὶ τὸ μὲν ἀνύω ἀεὶ ἐν συστολῇ, τὸ δὲ ἄνω διφορεῖται.

Ἀσιανός· τὸ παραλῆγον α μακρόν. Τὰ εἰς νος ἐθνικὰ, ἐὰν ἀπὸ τῆς γενικῆς τοῦ πρωτοτύπου γένωνται καθαρευούσης, παραλήγει τῷ α μακρῷ, καὶ μιᾷ συλλαβῇ τῆς γενικῆς πλεονάζει, Ἀσιανὸς, Καρδιανὸς,

(1) Τὸν κατὰ θάλασσαν πονούμενον, comme l'explique le scholiaste, *Idyll. I, 45*, t. I, p. 144, édit. de Warton. L'adjectif ἄλιος se trouve dans un passage fort corrompu d'Hésychius, *t. I, col. 134*, édit. d'Alberti, sur le mot Αἰαίη, où l'auteur dérive le nom de cette île, παρὰ τὸ αἲ αἲ τοὺς θρηνοῦντας φθέγγεσθαι. ἤτοι τοὺς ὑπὸ τῶν παρὰ ταῖς ἁλίαις τρυγόσιν ἀναιρεθέντας θρηνεῖσθαι, et où apparemment il faut lire, ἤτοι ΑΠΟ ΤΟΥ (ou διὰ τὸ) ΤΟΥΣ ΠΑΡΑ ΤΟΙΣ ΛΑΙΣΤΡΥΓΟΣΙΝ ἀναιρεθέντας θρηνεῖσθαι. Du moins Ulysse, avant d'arriver dans l'île de Circé, avoit abordé dans le pays des Lestrygons, et il y perdit, comme on sait, toute sa flotte, à l'exception d'un seul vaisseau.

(2) *Voy.* M. Hermann, *De emendatione Græcæ grammaticæ*, p. 447, n.° 118.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Ὀλβιανός, Φασιανὸς ἀπὸ τῆς Φάσιως πόλεως, Παρίου Παριανὸς, Βοσπόρου Βοσποριανὸς ἀπὸ τῶν ἐθνικῶν· ἐθνικὸν δὲ ὡς τὸ Ῥοδία Ῥοδιανὸς[a] κτητικὸν, καὶ Σαμίου Σαμιανὸς, Κίου, πόλεως Μυσίας, Κιανὸς, Τίου Τιανὸς, Καρίου Καριανὸς, Σηλυμβρίου Σηλυμβριανός· ἡμάρτηται δὲ τὸ Βοτρυηνὸς, ἐὰν ἀπὸ τοῦ Βότρυος γέγονεν· ἐντεῦθεν δὲ ὁ τύπος μιᾷ περιττεύει, σπανίως δὲ δυσὶν, ὡς τὸ Ταυριανὸς, καὶ Σκορπιανὸς, καὶ Ζυγιανὸς, ἅπερ ἀπὸ τοῦ Σκορπίου, καὶ Ταύρων, καὶ Ζυγῶν παράγεσθαι δοκοῦσι, δυνάμενα καὶ αὐτὰ ἀπὸ πληθέρων παράγεσθαι ἐθνικῶν ἢ τοπικῶν, Ζυγίων, Σκορπίων, Ταυρίων· πρόσκειται, οὐκ ἀναστρέφοντος τοῦ λόγου, διὰ τὸ Ἱσπανὸς, Καρμανὸς, Καμπανὸς, Γερμανὸς, Βρεττανὸς, Ῥηττανὸς, Ἀφρικανὸς, Ἀλβανὸς, Ὑρκανός· οὐδὲν γὰρ τούτων ἀπὸ γενικῆς καθαρευούσης, ἅπερ ἐν τῷ περὶ Ὀρθογραφίας εἴρηται σχολαστικῶς.

[a] *Fol. 12 vers.*

ἈΛΑΝΟ΄Σ· ἡ παραλήγουσα μακρά· τὰ διὰ τοῦ ανος ἐθνικὰ ὀνόματα παρά τισιν ἐκτείνει τὴν παραλήγουσαν, ἐνίοτε δὲ διφορεῖται, οἷον, Ἀλανὸς, Γερμανός· τὸ δὲ Ἠριδανὸς οὐκ ἐθνικὸν, διὸ[b] συστέλλει τὴν παραλήγουσαν, ὡς καὶ Ὠκεανός.

[b] *Fol. 13.*

ἈΜΥ΄ΝΩ· τὸ μυ μηκύνεται· ζήτει τὸν κανόνα εἰς τὸ κίω.

ἈΜΥ΄ΜΩΝ· τὸ μυ ἐκτείνεται ἐκ παραδόσεως· μάντις ἀμύμων. Ὅμηρος.

Iliad. α, 92; *Odyss.* λ, 98 et 290.

ἈΣΤΕΡΙ΄ΩΝ Ἀστερίωνος (1)· τὸ ρι συστέλλεται· τὰ γὰρ εἰς ων βαρύτονα συνεσταλμένον δίχρονον ἔχοντα φυλάττουσι τὸ ω μέγα ἐν ταῖς πλαγίαις, οἷον, Ἡετίων, Δευκαλίων, Ἀμφιτρύων, Ἐρευθαλίων, Ἠλεκτρύων, Ἡφαιστίων, Ἐνδυμίων, Ἀστερίων, Ὠρίων· τούτου δὲ τὸ ρι μακρὸν καὶ βραχὺ παρ' Εὐριπίδῃ εὕρηται·

Τά τε ἄστρα καὶ τὸν Ὠρίωνα δέρκομαι (2).

ἌΛΕΙΣΟΝ· τὸ α βραχὺ, ἐκ παραδόσεως.

ἈΠΟ΄ΛΛΩΝ· τὸ α βραχὺ ἀναλόγως, Ἀττικοὶ δὲ ἐκτείνουσιν, ὡς πολλάκις εὗρες παρ' Ὁμήρῳ·

Ἀπόλλωνι ἄνακτι, τὸν ἠΰκομος τέκε Λητώ (3) [c].

[c] *Fol. 13 vers.*

(1) Les mêmes mots avec le fragment d'Euripide rapporté à la fin, se trouvent dans la Grammaire de Lascaris, *fol. 191 et suiv.*

(2) Καί τ' ἄστρα καὶ τὸν Ὠρίωνα δέρκομαι. Euripid. *in Cyclope,* v. 212.

(3) « Καὶ τὸ Ἀπόλλων ἡμεῖς μὲν ἀναλόγως » συστέλλομεν· οἱ δὲ Ἀττικοὶ ἐκτείνουσιν, ὡς τό.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Ἀλκμάν· ἡ λήγουσα ἐκτεταμένως φέρεται· πᾶν γὰρ εἰς ᾱν λῆγον ἀρσενικὸν, ἐπ' εὐθείας ἐκτείνεσθαι θέλει, Παιὰν, Τιτὰν, Ἀλκμάν.

Ἀρκάς· συστέλλεται τὸ ᾱς (1)· τὰ εἰς ᾱς ὀξύτονα ὀνόματα δισύλλαβα διὰ τοῦ δος κλινόμενα, συστέλλεσθαι θέλει, οἷον φυγὰς, Ἀρκὰς, ἐθὰς, πολυδειράς.

Αὖλαξ· τὸ ᾱξ συστέλλεται (2)· τὰ γὰρ εἰς ᾱξ λήγοντα καὶ ἐκτείνει τὸ ᾱ, καὶ συστέλλει· ὅσα μὲν οὖν δισύλλαβα ὄντα ἔχει περὶ τέλους μὴ φύσει μακρὰν, ἀλλ' ἢ βραχεῖαν, ἢ θέσει μακρὰν, ἀδιάφορον ἔχει τὸν χρόνον τοῦ ᾱ, οἷον, κόραξ, κόλαξ, χάραξ, δόναξ, ῥόδαξ, φύλαξ, ἄναξ, βόαξ, νέαξ, ὄμφαξ, φόρταξ, φένδαξ (3). Εἰ μέντοι ἡ πρὸ τέλους φύσει μακρὰ εἴη, ἡ δὲ τελευταία συστέλλοιτο, γένος θηλυκὸν ὁρᾶται, οἷον, πίδαξ, βῶμαξ, μείραξ, κλίμαξ, βῶλαξ· διὸ καὶ ὁ μείραξ ἐπὶ θηλυκοῦ τιθέμενον εὖ ἂν ἔχοι· ὡς ἀγνοοῦντες δὲ τοῦτο ἐᾶσθ' ὅτε [a] οἱ κωμικοὶ καὶ ἀρσενικῷ γένει τὴν σύνταξιν ποιοῦνται, ἀλλ' εἰκὸς αὐτοὺς θηλυκῇ προσηγορίᾳ σκώπτειν τοὺς πασχητιῶντας. Ὅσα μέντοι ἔχει τὴν πρὸ τέλους φύσει μακρὰν, ἀρσενικὰ ὄντα, καὶ τὸ ᾱ θέλει ἔχειν ἐκτεταμένον, ὡς ἔχει τὸ Φαίαξ (4), ἴλαξ, χρώμαξ, θώραξ, οἴαξ, πλοῦταξ, βώμαξ, κνώδαξ· σημειούμεθα τὸ κύαξ καὶ σύλαξ, ἔχοντα φύσει μακρὰν τὴν παραλήγουσαν, καὶ συστέλλοντα τὸ ᾱ· εἰσὶ δὲ ταῦτα κύρια ὀνόματα, καὶ τὸ σαύταξ ἢ σάυσαξ καὶ τὸ κάυαξ (5) διφορούμενον. Τὰ μέντοι ὑπὲρ δύο συλλαβὰς ἐκλείνει τὸ ᾱ, μὴ ὄντα σύνθετα, οἷον, ἱέραξ, ἐπιδαύραξ, ὀρθίαξ, θοριβώλαξ (6)· τὰ δὲ

[a] *Fol. 14.*

» Ἀπόλλωνι ἄνακτι, τὸν ἠΰκομος τέκε Λητώ. » *Iliad.* A, 36. » Dans Porphyrius, sur la prosodie, *tom. II, p. 105* des *Anecdota Græca* de M. de Villoison.

(1) *De emend. rat. Gr. gr.* pag. 433, n.° 62.

(2) *Ibid.* pag. 433, n.° 63. Voici le commencement de cette règle dans l'ouvrage de M. Hermann : Τὰ εἰς αξ λήγοντα ἐκτείνει τὸ α καὶ συστέλλει. ὅσα μὲν οὖν δισύλλαβα ὄντα ἔχει περὶ τέλους μὴ φύσει μακρὰν, ἀλλ' ἤτοι βραχεῖαν, ἢ θέσει μακρὰν, ἀδιάφορον ἔχει τὸ δίχρονον. κόραξ, φύλαξ, ἄναξ, βόαξ, νέαξ, ὄμφαξ, φόρταξ. εἰ δὲ ἡ μὲν περὶ τέλους φύσει μακρὰ εἴη, ἡ δὲ κ. τ. λ.

(3) Seroit-ce φέναξ, *imposteur?*

(4) Il y a dans le grammairien de M. Hermann, *p. 434*, ὡς ἔχει τὸ ΦΆΛΑΓΞ, θώραξ, οἴαξ, &c.; mais il faut corriger ΦΑΊΑΞ, θώραξ, &c. d'après Dracon; car la règle parle seulement des mots masculins (ἀρσενικὰ ὄντα), et φάλαγξ est féminin. M. Hermann change lui-même le mot λύταξ, qui vient après, en πλούταξ, et νώδαξ, qu'on lit une ligne plus bas, a été probablement mis par le copiste pour κνώδαξ (κέντρον, ἄξων, γνώμων, d'après Hésychius).

(5) Le manuscrit porte, καύταξ.

(6) Dans M. Hermann, θορυμίλαξ.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

σύνθετα βαρύτονα καὶ τὸν τῶν ἁπλῶν χρόνον φυλάττουσιν, οἷον, Ἀχαρνοφαίαξ, Ἱππώναξ, Ἀχαμάναξ, ἐριβώλαξ, πολυπίδαξ. Τὰ [a] δὲ ὀξύτονα σύνθετα συστέλλει τὸ ᾱ, οἷον, διασφάξ (1), βλεφαροσπάξ· τὰ μέντοι μονοσύλλαβα θηλυκὰ μὲν ὄντα συστέλλει τὸ ᾱ, σπάξ (2) (οὕτως ἡ κύων παρὰ Πέρσαις), κλάξ, πλάξ, γλάξ (3), δράξ· ἡ δὲ ῥὰξ ἐκτέταται· τὰ δὲ ἐκτείνοντα τὸ ᾱ ἀρσενικά εἰσι, βλὰξ, κρὰξ, πλάξ (4)· τὸ δὲ Πρὰξ ἱστορεῖται μὲν ἐκτείνεσθαι· ἐγένετο δὲ Ἀχιλλέως ἀπόγονος, ἔνθεν οἱ Πράκες· συστέλλεται δὲ ἔσθ' ὅτε τὸ ᾱ (5).

[a] *Fol. 14 vers.*

ἈΘΗΝᾶ μακροκαταληκτεῖ· πᾶν γὰρ εἰς ᾱ λῆγον θηλυκὸν ὀξυνόμενον ἢ περισπώμενον μακρῷ χρῆται τῷ ᾱ, οἷον, φοβερά, Ἀθηνᾶ, καὶ ἀγυιά· ἐὰν δὲ μεταβάλλῃ τὸν τόνον, μεταβάλλει καὶ τὸν χρόνον.

ἈΝΤΙΌΧΕΙΑ συνεσταλμένον ἔχει τὸ ᾱ· πᾶν γὰρ εἰς ᾱ λῆγον θηλυκὸν προπαροξυνόμενον ἢ προπερισπώμενον συνεσταλμένον ἔχει τὸ ᾰ, Ἀντιόχεια, ταχεῖα, ὀξεῖα.

ἍΜΑΞΑ, συνεσταλμένως (6)· πᾶν γὰρ εἰς ᾱ λῆγον θηλυκὸν ὄνομα, ἔχον πρὸ τοῦ ᾱ ἔν τι [b] τῶν διπλῶν, ἢ τὸ σ, ἢ τὸ ν, μὴ κατὰ πάθος ἢ διάλεκτον, ἔχει τὸ ᾱ συνεσταλμένον, οἷον, Λάκαινα, χάλαζα, ἅμαξα, ἀμφίσβαινα (7), χαρίεσσα, Μοῦσα, θάλασσα· τὸ δὲ Ἀθηνᾶ καὶ μνᾶ (8), καὶ δανᾶ, καὶ ὅσα τοιαῦτα, ἐστὶ κατὰ πάθος· τὸ δὲ Ἑλένα, καὶ ὅσα τοιαῦτα, διαλέκτου.

[b] *Fol. 15.*

ἈΡΧΑΊΑ ἐκτεταμένον ἔχει τὸ ᾱ (9)· τὰ γὰρ διὰ τοῦ αια παραγόμενα ὀνόματα παρώνυμα ἐκτεταμένον ἔχει τὸ ᾱ, οἷον, Σεληναία, ἀμαξαία, ἀναγκαία, ἀρχαία, εὐναία, δραχναία· ὅθεν ἐχρῆν, καὶ τὸ γαῖα ἐκτείνεσθαι, χωρὶς, εἰ μὴ ἡ ποσότης τῶν

(1) Dans M. Hermann, διαμπάξ.

(2) *Ibid.* σάξ.

(3) Κλάξ, une *clef*; πλάξ, une *planche*; γλάξ, βοτάνης εἶδος γαλακτοποιητικῆς, d'après l'*Etymologicum magnum*. Les mots cités par le grammairien de M. Hermann, κλάγξ, πλάγξ, γλάγξ, ne se trouvent pas dans les auteurs anciens.

(4) M. Hermann lit: ΚΛΑ'Ξ, κράξ, πλάξ : mais κλάξ, la *clef*, est féminin, et ne peut par conséquent être cité parmi les mots masculins; je crois donc qu'il faut corriger βλάξ. Dans les manuscrits des XI.e et XII.e siècles, le κ et le β se ressemblent assez pour être confondus.

(5) *Voyez* cette règle dans Lascaris, *page 205*.

(6) *De emend. rat. Gr. gr.*, p. 437, n.° 72.

(7) Dans le manuscrit : ἀμφίσβαινα, λάκταινα : mais ce dernier mot me semble une répétition du Λάκαινα de la ligne précédente.

(8) Dans M. Hermann, τὸ δὲ Ἀθηνά καὶ ὠνᾶ.

(9) *De emend. rat. Gr. gr.*, page 424, n.° 18.

συλλαβῶν

συλλαβῶν ποιεῖ συνεσταλμένον τὸ ᾱ· τοιαῦτα γὰρ τὰ δισύλλαβα γραῖα, γαῖα.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Ἀτλήστρια συνεσταλμένως φέρεται (1)· τὰ γὰρ εἰς ᾱ λήγοντα καθαρὸν συνεσταλμένον, ὁπότε ἐστὶν ὑπὲρ δύο συλλαβὰς, τὴν πρὸ τέλους ἔχει φύσει μακρὰν, οἷον, Μήδεια (2), θάλεια, Πηνελόπεια, εὔνοια, εὔπλοια, εὔχροια [a], ὑπεσταλμένων τῶν πρὸ τέλους ἐχόντων τρισυλλαβήν· διὰ τὰ τοιαῦτα ποιήτρια, ὀρχήστρια, αὐλήστρια, μαθήτρια. Παράλογος οὖν ὁ πρὸ τέλους χρόνος τοῦ Πότνια, Πολύμνια, Ὄμπνια, Λάμνια. Ὅσα δὲ ἔχει πρὸ τέλους τὸ ῑ ὑπὲρ δύο συλλαβὰς ὄντα, καθαρεύοντος τοῦ ᾱ, οὐκ ἐν συστολῇ ἔχει τὸ ᾱ, ἀλλ' ἐν ἐκτάσει, κακία, φιλία, σκοπιὰ, ἐσχατιά· τῶν οὖν Πότνια, καὶ Ὄμπνια, καὶ τῶν τοιούτων, καὶ ἡ πρὸ τέλους ἠλάττωται, καὶ ἡ ἐπὶ τέλους.

[a] Fol. 15 vers.

Ἄνασσα βραχυπαραληκτεῖ· τὰ γὰρ εἰς ᾱ λήγοντα θηλυκὰ, εἴτε ἐπὶ ὀνομάτων, εἴτε καὶ ἐπὶ μετοχῶν, εἰ ἔχει τὴν πρὸ τέλους συλλαβὴν εἰς δίχρονον λήγουσαν, πάντως ἐκτεταμένον αὐτὸ ἔχει, πᾶσα, πλᾶσα (3), φῦσα, δῦσα, Πῖσα, Κρῖσα, κνῖσα. Οὐκ ἀγνοῶ δὲ, ὅτι Πίσαν εἶπε τὴν πόλιν κατὰ συστολὴν Πίνδαρος. Εἰ μέντοι εἰς σύμφωνον λήγοι ἡ πρὸ τέλους συλλαβὴ [b], τὸ δίχρονον συστέλλεται, θάλασσα, ἄνασσα, Πίσσα, Νύσσα, Λύσσα, Κίλισσα, Φοίνισσα.

[b] Fol. 16.

Ἀράσσω βραχυπαραληκτεῖ· τὰ γὰρ διὰ δύο σ̄ παράγωγα ῥήματα ὑπὲρ δύο συλλαβὰς βαρύτονα, ὁπότε ἔχει δίχρονον πρὸ τέλους, συνεσταλμένον αὐτὸ ἔχει, ἀράσσω, πατάσσω, χαράσσω, ἀλλάσσω, ἀνάσσω, ἑλίσσω, ἀφύσσω· δῆλον οὖν, ὅτι καὶ τὸ θάσσω (4) ὀφείλει τὸ ᾱ συνεσταλμένον ἔχειν· τὸ δὲ ἐλάσσω περισπᾶται, παρὰ τὸ ἔλασσον γενόμενον, διὸ βαρύνεσθαι πρόκειται.

Ἀγοράζω βραχυπαραληκτεῖ (5)· τὰ γὰρ διὰ τοῦ ᾱζω βαρύτονα δισύλλαβα συστέλλει τὸ ᾱ, ὑπεσταλμένων τῶν Αἰολικῶν, διὰ τὸ στάζω (6), βάζω, φράζω καὶ πλάζω, ἀντὶ τοῦ ἐπιπλήσσω (7).

(1) *De emend. rat. Gr. gr.*, pag. 438, n.° 77 et 78.

(2) *Ibid.*, n.° 81.

(3) C'est ainsi que porte le manuscrit. Je préférerois cependant σπᾶσα, comme lit M. Hermann, du verbe σπάω ou ἵσταμαι.

(4) *Voyez* cette règle dans M. Hermann, *page 441, n.° 93*. Il lit δηλονότι καὶ τὸ θάσσω.

(5) *De emend. rat. Gr. gr.* p. 441, n.° 94.

(6) Dans M. Hermann, σπάζω. Il est possible que la forme du σ dans στάζω ait induit en erreur le copiste.

(7) Dans M. Hermann, σπλάζω, ἀντὶ τοῦ ἐπιπάσσω.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Ἔστωσαν δὲ τὰ παραδείγματα τοῦ κανόνος ταῦτα, σφάζω, στάζω, μάζω (1)· παράλογον ἄρα τὸ κράζω ἐκτέταται. Καὶ τὰ ὑπὲρ δύο συλλαβὰς ἔχει συνεσταλμένον τὸ ᾱ, χωρὶς εἰ μὴ ἔχει πρὸς τῷ ᾱ τὸ ῑ [a], διὰ τὸ ματαΐζω, σφαδαΐζω. Ἔστωσαν δὲ παραδείγματα τοῦ κανόνος ταῦτα, σκιάζω, ἐνθουσιάζω, ἐκκλησιάζω, ἀγοράζω. Τινὲς δὲ ἐκτείνουσι τό· ὅδ' ἀγοράζει κλεῖδ' ἔχων, τουτέστιν, ἐν ἀγορᾷ διατρίβει (2), πρὸς διαφορὰν τοῦ ἑτέρου, λέγω δὲ (3), τοῦ ὠνεῖσθαι.

a Fol. 16 vers.

Ἀστὺ, ὁμοίως βραχὺ τὸ ᾱ θέλει ἔχειν· τὸ γὰρ ᾱ, ἐπιφερομένου τοῦ σ̄, ᾧ ὑποτέτακται ἄφωνον, συστέλλεσθαι θέλει, ἄσθμα, ἀσπὶς, ἄστυ (4).

Ἀμάρα βραχυπροπαραληκτεῖ· τὸ ᾱ ἐπιφερομένου τοῦ μ̄ συστέλλεσθαι θέλει κατ' ἀρχὴν, εἰ μὴ διαλέκτῳ εἴη κατὰ τροπὴν γενόμενον (5), ὡς ἐπὶ τοῦ ἡμέρα, ἀμέρα. Ἔστωσαν δὲ παραδείγματα τοῦ κανόνος ἅμαξα, ἀμνὸς, ἅμιλλα, ἀμάρα, ἀμύμων· σημειούμεθα τὸ ἀμῶ, ῥῆμα ἐκτεινόμενον, καὶ τὸ, ἀμητὸς ὁ ὀλίγιστος, παρ' αὐτοῦ γενόμενον.

Ἀσκληπιὸς ὁμοίως βραχὺ τὸ ᾱ θέλει ἔχειν (6)· τὸ γὰρ ᾱ, ἐπιφερομένου τοῦ σ̄, ᾧ ὑποτέτακται ἄφωνον, συστέλλεσθαι θέλει, ἄσθμα, ἀσπὶς, ἄστυ, Ἀσκληπιὸς, ἀσχάλλω, ἄσβολος (7), ἀσκός· οὕτως ἄρα ὀφείλει καὶ τὸ ἀσκήσας [b] καὶ ἀσκηθεὶς, ἀσπληδὼν, ἀσφόδελος.

b Fol. 17.

Ἀρκευθος· τὸ ᾱρ συστέλλεται (8)· ἡ γὰρ συλλαβὴ ᾱρ ἄρχουσα καὶ ἀσυνάλειπτος οὖσα, ἐπιφερομένου ἀφώνου, μὴ τοῦ δ̄, συστέλλεσθαι θέλει, ἄρβηλος, ἄρκευθος, ἀρκῶ, ἄρκιον, ἄρτος, ἄρχων, Ἄργος, ἄργυρος, ἄρκτος, ἄρκος, ἄρτιος, ἀργὴς, ἀργινός· τὸ ἀργὸς ἐκτεινόμενον ἐκ τοῦ ἀεργὸς ἐστὶ συναληλειμμένον· τὸ δὲ ὁ ἐφυλαξάμην, ἐπεὶ τὸ μὲν ἄρδις, συστέλλεται, τὸ δὲ ἀρδῶ ἐκτείνεται, τὸ λέγω τι δεξιόν· καὶ τὸ ἄρδην δὲ ἐκτείνουσιν.

Ἀλύω· τὸ ῡ ἐκτείνεται (9)· τὰ γὰρ εἰς ω̄ λήγοντα καθαρὸν βαρύτονα ῥήματα ὑπὲρ δύο συλλαβὰς ὑπάρχοντα, εἰ παραλήγοιντο τῷ ῑ

(1) Dans M. Herm. σάζω, φράζω, βάζω.
(2) *Ibid.*, διατρίβειν.
(3) *Ibid.*, δή.
(4) *De emend. rat. Gr. gr.*, p. 445, n.° 111, où on lit, ἀσπὶς.
(5) *Ibid.*, n.° 110, γενόμενα.
(6) *De emend. rat. Gr. gr.*, pag. 446, n.° 111.
(7) Dans M. Hermann, ἀσβολη.
(8) *De emend. rat. Gr. gr.*, pag. 446, n.° 112.
(9) *Ibid.*, n.° 116.

μόνῳ, ἐκλεπαμένῳ αὐτῷ παραλήγει, χωρὶς εἰ μὴ σύνθετα εἴη καὶ ἔλλειψιν τοῦ ζ, κυλίω, μηνίω, θηρίω, ἰδίω· τὸ δὲ ἐσθίω συστέλλει τὸ ι. Ἐφυλαξάμην δὲ σύνθετα, διὰ τὸ ἀτίω, τὴν δὲ ἔλλειψιν τοῦ ζ, διὰ τοῦ μαςίω· τὸ δὲ δειδίω (1) οὐ ῥητόν· τὸ δὲ [a] κηκίω ἐκ διπλασιασμοῦ· πολλὴ δ' ἀνεκήκιεν ἅλμη.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

[a] *Fol. 17 vers.*

Ἀψὶς μακροκαταληκτεῖ (2)· τὰ γὰρ ὀξύτονα θηλυκὰ εἰς ις λήγοντα ἐκτείνονται καὶ συστέλλονται· τοῖς μὲν οὖν συστέλλουσι τὸ ι ἀδιάφορος ἡ πρὸ τέλους, εἴτε μακρὰ εἴη, εἴτε βραχεῖα, βολὶς, ῥανὶς, αἰγὶς, μηλὶς, Δωρὶς· τοῖς δὲ ἐκτείνουσι τὸ ι, καὶ μάλιςα ἐπὶ δισυλλάβων, ἡ πρὸ τέλους μακρὰ ὑπῆρχεν, ἤτοι φύσει, ἢ θέσει, κηκὶς, κηλὶς, νησὶς (3), κρηνὶς, ψηφὶς, σφραγὶς, ἀψὶς, βαλβὶς (4), φαρκίς· τὴν μέντοι καρίδα καὶ ῥιπίδα (5) ἡ μὲν κοινὴ συνήθεια ἐκτείνει, ἡ δὲ τῶν Ἀθηναίων διάλεκτος συστέλλει· δισύλλαβα δὲ παρεθέμην, ἐπεὶ ὁρᾶται τρισύλλαβα βραχεία παραληγόμενα, ἃ κατὰ μὲν τὴν συνήθη χρῆσιν καὶ τὴν τῶν Ἰώνων ἐκτείνονται τὸ ι, κατὰ δὲ τοὺς Ἀττικοὺς συστέλλονται, πλοκαμὶς, βλεφαρὶς, ῥαφανίς· τὸ δὲ ἀγαθὶς ἀεὶ συστελλομένως· οὕτω δὲ ἡ [b] τρυφαλὶς συστέλλεται καὶ ἐπίτασιν ἔχει· τὸ δὲ κλητὶς ἐκτεινόμενον καὶ καθαρεῦον· τὰ γὰρ καθαρεύοντα πάντα συστέλλεται, λαΐς, ναΐς, Θησηΐς, δμωΐς, ἡρωΐς, Μινωΐς.

[b] *Fol. 18.*

Ἄρατος· τὸ ρα ἐκτείνεται. Θεόκριτος·

Τὰν ἀγέλαν ποκ', Ἄρατε, συνάγαγον· ἧς δ' ὁ μὲν αὐτῶν. *Idyll. VI, 2.*

Ἀμαλοδέτης (6)· τὸ μα ἐκτείνεται. Ὁ αὐτός·

Σφίγγετ', ἀμαλοδέται, τὰ δράγματα, μὴ παριὼν τις. *Idyll. X, 44.*

Ἀνήρ· τὸ α διφορεῖται, ὡς παρὰ τῷ ποιητῇ Ἰλιάδ. μ·

Ἀλλ' ἀναπεπταμένας ἔχον ἀνέρες, εἴ τιν' ἑταίρων. *Iliad. μ, 122.*

καὶ συστέλλεται, ὡς ἐν τῷ παρόντι, Ἰλιάδ. τ·

Καλὰ μάλ', οἷ' οὔπω τις ἀνὴρ ὤμοισι φόρησεν. *Ibid. τ, 11.*

(1) M. Hermann lit διδίω.

(2) *De emend. rat. Gr. gr.*, pag. 447, n.° 118.

(3) Dans M. Hermann, νησίς.

(4) *Ibid.*, βαλίς.

(5) Le manuscrit porte ἡ μέντοι καρις καὶ ῥιπίς.

(6) Dracon paroît ignorer que ἀμαλλοδέτης s'écrit par un double λ; et ceci est peut-être une raison de plus pour croire que ce grammairien vécut dans un temps où la prononciation des consonnes doublées et des simples se confondoit déjà. Les premières éditions de Théocrite portent de même ἀμαλοδέται.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

ἈΠΙΔΑΝΗ͂ΕΣ· τὸ ᾱ ἐκτείνεται. Καλλίμαχος·

Hym. in Jov. 14. Ὠγύγιον καλέουσι λεχώϊον Ἀπιδανῆες.

ἌΡΗΣ διφορεῖται, ὡς ἐν τούτῳ, Ἰλιάδ. ε·

[a] *Fol. 18, vers.*

Iliad. ε, 31. Ἆρες, Ἄρες βροτολοιγὲ, μιαιφόνε, τειχεσιπλῆτα [a].

ἈΣΩΠΟ΄Σ· τὸ α ἐκτείνεται κατὰ παράδοσιν. Καλλίμαχος·

Hymn. in Del. 78. Ἀσωπὸς βαρύγουνος, ἐπεὶ πεπάλακτο κεραυνῷ.

ἌΤΗ· τὸ ᾱ ἐκτείνεται ἐκ παραδόσεως. Ὅμηρος·

Iliad. τ, 126. Αὐτίκα δ' εἷλ' Ἄτην κεφαλῆς λιπαροπλοκάμοιο.

καί·

Ibid. 129. Αὖθις ἐλεύσεσθαι Ἄτην, ἣ πάντας ἀᾶται,

ἍΠΑΝ οἱ μὲν Ἴωνες συστέλλουσι, καὶ ὁ ποιητής·

Ibid. 156. Τῶν δ' ἅπαν ἐπλήσθη πεδίον —

οἱ δὲ Ἀττικοὶ ἐκτείνουσι τὴν ὑστέραν, καὶ τὸ παράπαν ὁμοίως, καὶ τὰ τοιαῦτα. Τὸ δέ ἅπασα ἐκτείνεται ἐκ τοῦ πᾶσα. Καλλίμαχος·

Hymn. in Jov. 19. Λευκότατος ποταμῶν· ἔπι δ' ἄβροχος ἦεν ἅπασα.

ἈΝΤΙΚΡΥ΄· τὸ κρ̄υ μακρὸν φύσει· τὰ γὰρ εἰς ῡ λήγοντα ἐπιῤῥήματα συστέλλει τὸ ῡ, οἷον, μεταξὺ, μεσηγὺ, χωρὶς τοῦ ἀντικρύ· καὶ ὤφειλεν εἶναι ἄντικρυ, ἀλλὰ τὰ εἰς σ̄ λήγοντα ἐπιῤῥήματα, εἰ μὲν φυλάττει τὸ αὐτὸ σημαι[b]νόμενον, καὶ τὸν αὐτὸν τόνον φυλάττει, οἷον, οὕτως οὕτω, μέχρις μέχρι· ἐπεὶ οὖν τοῦτο οὐκ ἐφύλαξεν τὸ αὐτὸ σημαινόμενον τῷ ἄντικρυς, οὔτε τὸν τόνον ἐφύλαξεν.

[b] *Fol. 19.*

ἈΠΙ΄ΘΗΣΕ· τὸ π̄ι βραχύ· λέγει γὰρ καὶ Ἡρωδιανός· τὰ ἀπὸ βαρυτόνου μεταγόμενα εἰς πλεονασμὸν, συστέλλει τὴν παραλήγουσαν, οἷόν ἐστι τὸ φειδῶ φιδῶ καὶ ἀπιθῶ.

ἈΡΕΙῊ ἐκτείνει τὸ ᾱ· λέγει γὰρ Ἡρωδιανὸς ἐν τῇ καθόλου, ὅτι τὸ ἀρειὴ παράλογόν ἐστι, καὶ κατὰ τὸν τόνον, καὶ κατὰ τὸν χρόνον· οὔτε ὀξύνεσθαι ὤφειλεν, οὔτε ἐκτείνειν τὸ ᾱ. Τὰ γὰρ διὰ τοῦ ει̅α̅ ὀξυνόμενα ἐκτείνοντα τὸ ᾱ, ἐπὶ οὐσιῶν λαμβάνονται, οἷον, παρειὰ, φορβειά· ἡ γοῦν ἀρειὰ οὐ τίθεται ἐπὶ οὐσίας, ἀλλ' ἐπὶ πράγματος· τὴν γὰρ ἀπειλὴν σημαίνει.

ἌΡΙΣΤΟΣ εὕρηται τὸ ᾱ ἐκτεινόμενον, παρὰ τοῦ ἄρι.

ἉΡΠΙ΄Σ τὸ ᾱ βραχύ. Τρύφων γὰρ περὶ πνευμάτων φησί· τὸ ᾱ παρατασόμενον τοῦ ρ̄π̄ συστέλλεται καὶ δασύνεται [c].

[c] *Fol. 19, vers.*

"ΑΣΙΟΣ τὸ ᾱ μακρὸν, καὶ ψιλοῦται, παρὰ τὴν αἶσαν, καὶ τὸ κύριον ὄνομα, ὡς παρὰ τῷ ποιητῇ·

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Ἄσιος Ὑρτακίδης, ὃν Ἀρίσβηθεν φέρον ἵπποι. *Il. Β, 345.*

ἈΣΧΑΛΆΑ· τὸ πρὸ τέλους ᾱ βραχὺ, τὸ δ' ἐπὶ τέλους μακρόν· πᾶσα γὰρ συλλαβὴ πλεονάζουσα βραχυτέρα θέλει εἶναι τῆς ἐν ᾗ πλεονάζει λέξεως.

ἈΤΙΜΆΖΩ, τὸ τῑ μακρὸν, παρὰ τὸ ἄτιμος, τοῦτο παρὰ τὸ τιμὴ, τοῦτο παρὰ τὸ τίω, πανταχοῦ μακρόν.

ἈΧΙΛΛΕΆ, τὸ ᾱ μακρόν (1)· πᾶσα γενικὴ εἰς ος λήγουσα θέλει τὴν αἰτιατικὴν τῶν γενικῶν εἰς ᾱ ὁμόφωνον καὶ ἰσόχρονον, οἷον, "Αιαντος Αἴαντα· ὁμοίως, Πηλέως Πηλέα. Οἱ μέντοι Ἀθηναῖοι, ἐπειδὴ Πηλέως καὶ Ἀχιλλέως διὰ τοῦ ω μεγάλου γράφουσι, τούτου χάριν καὶ τὴν αἰτιατικὴν ποιοῦσιν εἰς ᾱ μακρὸν, ἵνα ἰσόχρονος γένηται τῇ ἰδίᾳ γενικῇ, ὡς παρ' Εὐριπίδῃ εὕρηται, καὶ πανταχοῦ·

Καὶ μὴν δέδορκα τόνδε Πηλέα πέλας*. * *Fol. 20.*

L'auteur passe de là à la lettre B, et explique la quantité prosodique des mots βασιλέα, βαδίζειν, βέμβιξ *(fol. 20 vers.)*, βόμβυκος *(fol. 21)*, βυθὸς, βαλὼν *(fol. 21, vers.)*, βῆσσα, Βηρυτὸς, βόθυνος *(fol. 22)*, βὰν *(fol. 22, vers.)*, βιβὰς, βούλιμος *(fol. 23)*, βρίθω, βραχίων, βελτίων, Βρίγας et Βαβυλών. Voici ce qu'il dit sur ces quatre derniers mots :

B.

ΒΡΑΧΊΩΝ· τὸ χῑ ἐκτείνεται. Θεόκριτος· *Fol. 23.*

Ἀχθόμενοι σκιέεσσι βραχίονας ἰτείνοισι. *Idyll. XVI, 79.*

ΒΕΛΤΊΩΝ· τὸ ι φύσει μακρόν (2)· ἅπαντα τὰ διὰ τοῦ ιων συγκριτικὰ παρὰ ποιηταῖς τὸ δίχρονον φύσει μακρὸν ἔχουσιν, οἷον, γλυκίων, κακίων.

ΒΡΊΓΑΣ· τὸ βρι βραχὺ ἐκ παραδόσεως.

(1) Voyez, *de emend. rat. Gr. gr.*, pag. 440, n.° 88.

(2) Voyez, *de emend. rat. Gr. gr.*, pag. 440, n.° 87.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

ΒΑΒΥΛΩ'Ν· ἡ λήγουσα καὶ ἡ παραλήγουσα συστέλλεται. Ἀντίπατρος·

Καὶ κραναᾶς Βαβυλῶνος ἐπίδρομον ἅρμασι τεῖχος (1).

Voici ce qu'il dit sur la lettre Γ:

Fol. 23, vers.

Γ.

ΓΑΐΑ· τὸ ᾱ βραχύ (2)· πᾶν θηλυκὸν εἰς ᾱ λῆγον ὀξυνόμενον ἢ περισπώμενον ἐκτείνει τὸ ᾱ· προπαροξυνόμενον δὲ ἢ προπερισπώμενον συστέλλει αὐτό· τὰ διὰ τοῦ ᾱῑᾱ παράγωγα ὑπὲρ δύο συλλαβὰς ἐκτείνονται· τὸ δὲ μαῖα, γαῖα, διήλλαξε καὶ περὶ τὸν χρόνον.

ΓΊΓΑΣ· τὸ γι βραχὺ ἐκ παραδόσεως.

ΓΛΩ͂ΣΣΑ· τὸ σα βραχύ· τὰ γὰρ εἰς ᾱ λήγοντα θηλυκὰ παραληγόμενα ἑνὶ τῶν διπλῶν, ἢ διὰ δύο σ ἐκφερόμενα καὶ βαρυνόμενα, συστέλλει τὸ ᾱ, οἷον, μάζα, ῥίζα, δίψα. ἢ οὕτω· τὰ εἰς α λήγοντα θηλυκὰ ἀπὸ μελλόντων ἢ ἐνεστώτων συστέλλει τὸ ᾱ, οἷον, κνίζω κνίσα, ἵζω, τὸ καθέζομαι, ἷζα καὶ ῥίζα, ἄγω ἄξω ἄξα καὶ ἅμαξα, μῶ, τὸ ζητῶ, μάσω μῶσα καὶ μοῦσα. σημαίνει δὲ τρία.

ΓΥΝΗ'· τὸ ῡ βραχύ (3)· ἐπειδὴ τὰ εἰς νη λήγοντα δισύλλαβα τῷ ῡ παραληγόμενα ἐκτεταμέ[a]νον τοῦτο ἔχουσιν, οἷον, μύνη, ἡ πρόφασις καὶ προτροπή, Βύνη ἡ θεός, ἥτις καὶ Ἰνὼ ὕστερον ἐκλήθη. Φρύνη, ὄνομα κύριον, συστέλλει τὸ υ. Εἰκότως οὖν, ὡς μονῆρες, ἄκλιτον ἔμεινεν· ἤ, τὰ εἰς αιξ κοινά εἰσιν, οἷον, ὁ καὶ ἡ αἴξ· τούτου δὲ σημαινόμενον κωλύει εἶναι ἀρσενικόν. Σοφοκλῆς·

[a] Fol. 24.

Γύναι, γυναιξὶ κόσμον ἡ σιγὴ φέρει.

ΓΙΓΝΩ'ΣΚΩ· τὸ γι βραχὺ θέσει, γινώσκω δὲ μακρόν· οὕτω καὶ γίνομαι καὶ γίγνομαι. Θεόκριτος·

Idyll. XI, 4. Γίνετ' ἐπ' ἀνθρώποις· εὑρῆν δ' οὐ ῥᾴδιον ἐστί.

καὶ Λουκ (4)·

Ταῦτα σὺ γινώσκων κραδίης ἴθυνε κελεύθους.

ΓΟ'ΡΤΥΝ· τὸ ῡ μακρόν· τὰ γὰρ εἰς ῡν σπάνια ὄντα θηλυκὰ μακρὸν

(1) D'Antipater de Sidon. Anthologie Grecque, *tom. II, pag. 20, LII*, édit. de M. Jacobs.

(2) *De emend. rat. Gr. gr.* p. 424, n.° 18.

(3) *Ibid.* page 427, n.° 32.

(4) Peut-être *Lucilius.*

τὸ ῡ ἔχει, ὡς καὶ τὰ ἀρσενικὰ, οἷον, Γόρτυν Γόρτυνος. Ὁ δὲ Ἡρωδιανὸς ἐν μὲν τῇ ὀνομαστικῇ μόνον εἶναι βραχύ φησιν, ἐν δὲ ταῖς πλαγίαις μακρόν [a]. Δοκεῖ δὲ οὕτως παρὰ ποιηταῖς εὑρίσκεσθαι·

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

[a] *Fol. 24, v.*

Ἐσχατιῇ Γόρτυνος, ἐν ἠεροειδέϊ πόντῳ.

Odyss. γ, 294.

Ὅμηρος ἐν Ὀδυσσ. γ· καὶ αὖθις Διονύσιος·

Παρθ' ἱερὴν Γόρτυνα, καὶ ἠπειρώτιδα Φαιστόν.

Denys Periég. v. 88.

ΓΛΥ'ΣΣΩΝ· τὸ γλῡ συνεσταλμένως (1)· πᾶν γὰρ εἰς σων λῆγον συγκριτικὸν, εἰ ἔχει δίχρονον ἐν τῇ πρὸ τέλους συλλαβῇ, συνεσταλμένον αὐτὸ ἔχει, πάσσων, μάσσων, κρέσσων, γλύσσων· σεσημείωται τὸ θάσσων καὶ ἐλάσσων, ἐκτείνοντα τὸ δίχρονον.

ΓΕΓΡΑ'ΦΑΣΙ μακροπαραληκτεῖ (2)· τὰ γὰρ εἰς σι λήγοντα ῥήματα τὴν πρὸ τέλους φύσει ἔχει μακρὰν, ἑστήκασι, βεβασιλεύκασι, γεγράφασι, νενοήκασιν. Οἱ μέντοι ποιηταὶ πολλάκις ἐπὶ τούτων συστολὰς ποιοῦνται, παρὰ Ξενοφάνει·

Ἐξ ἀρχῆς καθ' Ὅμηρον ἐπεὶ μεμαθήκασι πάντες.

καὶ πάλιν ἐν τῷδε τῷ ἔπει [b].

[b] *Fol. 25.*

Ὁππόσα (3) δὲ θνητοῖσι πεφήνασιν εἰσοράασθαι.

εὕρηται δὲ καὶ παρ' Ἀντιμάχῳ (4)·

Οἱ δὲ πάροιθε πόνοιο νενεύκασιν ἄλλος ἐπ' ἄλλῳ.

(1) *De emend. rat. Gr. gr.*, page 43, n.° 86, où il faut lire, Πᾶν εἰς ΣΩΝ λῆγον συγκριτικὸν, au lieu de Πᾶν εἰς ον.

(2) *Ibid.* page 444, n.° 106. On doit corriger à la première ligne, Τὰ εἰς ΣΙ λήγοντα, à la place de Τὰ εἰς ι λήγοντα. Plus bas, le manuscrit de M. Hermann portoit γεγόνκασιν, où nous lisons νενοήκασιν.

(3) Le texte de M. Hermann porte Ὁπόταν, qu'il corrige en Ὁππόσ'. Il faut voir ses savantes observations sur ce passage. Les deux vers de Xénophane se trouvoient peut-être dans son poëme *contre Hésiode et Homère* [καθ' Ἡσιόδου καὶ Ὁμήρου]; et cela supposé, ils confirmeroient l'opinion de Rossi, qui prétendoit (*Commentat. Laërt.* Romæ, 1788, page 173 et seqq.) que ce poëme étoit écrit en vers héxamètres, et non pas en ïambes, comme l'assure Diogène Laërce, *IX, 18.*

(4) Ce vers manque dans M. Hermann, ainsi que tout ce qui suit jusqu'aux mots ποιοῦνται καὶ τό· ἀμφὶ κ. τ. λ. Le même vers, déjà publié par M. Belin de Ballu dans ses Notes sur Oppien, *page 190*, est omis dans le Recueil des fragmens d'Antimaque, qui a été donné par M. Schellenberg sous le titre : *Antimachi Colophonii reliquiæ; Halæ Saxon. 1786, in-8.°* La signification de πάροιθεν et de προπάροιθεν, comme adverbe de temps, est rare, mais non sans exemple; un dictionnaire inédit de la Bibliothèque, coté 2642, explique πάροιθεν par πρότερον, ἢ ἔμπροσθεν *(au fol. 99, col. 2, lign. 7).* Voyez aussi l'*Etymologicum magnum*, col. 690, éd. de Sylburge. Πόνος signifie *combat*, *lutte*, comme souvent dans Homère, *Iliad.* ο, *235*; φ, *137*, *249*, *&c.* Le poëte semble parler de deux guerriers qui, s'étant reconnus dans la

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

καὶ παρ' Ὁμήρῳ·

. . . . λιμὴν δὲ λελόγχασι.

Odyss. λ, 303.

τοιοῦτον καὶ τὸ· ἀμφὶ δένδρεα μακρὰ πεφύκασι (1), καὶ ἕτερα πλεῖστα.

Γύγης τὸ γυ μακρὸν ἔχει ἐκ παραδόσεως. Ἀλφείου·

Οὐ στέργω βαθυληΐους ἀρούρας,
Οὐκ ὄλβον πολύχρυσον, οἷα Γύγης (2).

Γέννς γέννυος βραχυπαραληκτεῖ· τὰ γὰρ εἰς υς θηλυκὰ βαρύτονα πανταχοῦ τὸ υ βραχὺ ἔχοντα, διὰ καθαροῦ τοῦ ος ποιοῦσι τὴν γενικὴν, οἷον, πίτυς πίτυος, χέλυς χέλυος, γέννς γέννυος· ἐξαιρεῖται κώμυς, ἧς τὸ υ τῆς γενικῆς μακρόν· πᾶσα γὰρ γενικὴ εἰς θος μακροπαραληκτεῖ, οἷον, ὄρνιθος, μέρμιθος, δέλλιθος, κόρυς κόρυθος [a]·

[a] Fol. 25, vers.

Καὶ μαλακῶ χόρτοιο καλὰν κώμυθα δίδωσι (3).

μακρὸν γὰρ φαίνεται τὸ μυ, τοῦ πέμπτου δακτύλου ὄντος· τῆς δὲ κόρυθος συστέλλεται, ὡς πολλάκις ζητῶν εὑρήσεις παρὰ ποιηταῖς καὶ παρ' Ὁμήρῳ ἐν τῷ ε τῆς Ἰλιάδος·

Iliad. ε, 4.

Δαῖέ οἱ ἐκ κόρυθός τε καὶ ἀσπίδος ἀκάματον πῦρ.

Γόνυ τὸ υ συστέλλει (4)· τὰ γὰρ εἰς υ οὐδέτερα τὸ υ πανταχοῦ ἔχει βραχὺ, καὶ εἰ μὲν μακρᾷ παραλήγει, διὰ τοῦ εος, πώεος, εἰ δὲ βραχείᾳ, διὰ τοῦ υος, γόνυος· ἐξαιρεῖται νάπυ, καίπερ μακρὸν τὸ να ποιεῖ, νάπυος.

Γελάσω· τὸ λα συστέλλεται· τούτου χάριν καὶ ὁ παρακείμενος προσλαμβάνει σ. Ὅτε γὰρ βραχυπαραληκτεῖ ὁ μέλλων, ὁ παρακείμενος προσλαμβάνει σ, οἷον, γεγέλασμαι· ἰστέον δὴ ὅσα τῆς δευτέρας συζυγίας τῶν περισπωμένων πρὸ τοῦ α σύμφωνον ἔχουσι πλὴν τοῦ ρ, βραχὺ αὐτὸ ἔχουσιν· ὅσα δὲ [b] πρὸ τούτου ἔχει ρ ἢ φωνῆεν ἐκτείνει τὸ α, οἷον, ἐῶ ἐάσω ἔασαι, περῶ περάσω πέρασαι.

[b] Fol. 26.

mêlée, se font signe l'un à l'autre avant d'engager le combat. Le vers paroît tiré de la *Thébaïde* d'Antimaque; du moins convient-il beaucoup mieux à ce sujet qu'à celui des autres productions d'Antimaque, à la Λύδη, les Δέλτοι et l'Ιαχίνη.

(1) Ce vers ne se trouve point dans Homère. Il paroît que Dracon a voulu citer l'*Odyss.* ε, 238, ou ε, 241, ou enfin η, 114.

(2) Épigramme d'Alphée, *tome II, page 116* de l'Anthologie, éd. de Jacobs.

(3) Δίδωμι. Théocrite, *Idyll. IV, 18.*

(4) *De emend. rat. Gr. gr.*, page 429, n.° 40.

Δ.

ΔΑ΄ΟΣ· τὸ δα συστέλλεται (1)· πᾶν γὰρ οὐδέτερον εἰς ος λῆγον δισύλλαβον πρὸ τέλους ἔχον τὸ ᾱ, συνεσταλμένον αὐτὸ ἔχει, ὁπότε μὴ κατὰ διάλεκτον εἴη, οἷον, ἄχος, δάος· δάος μετὰ χερσὶν ἔχουσα· φάος, χάος, βάρος, πάθος, κράτος, βάθος, θράσος, πλὴν τοῦ φάρους. Σοφοκλῆς μέντοι γε καὶ ἄλλοι τῶν ποιητῶν συστέλλουσι καὶ αὐτὸ ἐν Κρίσει Σατυρικῇ·

Καὶ δὴ φάρει τῷδ᾽ ὡς ἐμοὶ, καλύπτομαι.

καὶ παρ᾽ αὐτῷ ἐν Τηρεῖ εὑρήσεις·

Σπεύδουσαν αὐτὴν, ἐν δὲ ποικίλῳ φάρει (2).

ἀναλογώτερόν ἐστι τοῦ ἐκλείνοντος τὸ ᾱ, ὡς παρ᾽ Αἰσχύλῳ ἐν Σαλαμῖνι·

Ἐμοὶ γένοιτο φᾶρος ἴσον οὐρανοῦ. *

τὸ φᾶρος, παρὰ τὸ φράσσω γενόμενον, συνεκλεινόμενον ἔσχε τῷ ῥήματι τὸ ᾱ· προσκεῖται, ὁπότε μὴ κατὰ διάλεκτον εἴη, διὰ τὸ μῆκος μᾶκος.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

* *Fol. 26, vers.*

LES autres mots cités dans cette liste sont, δαλὸς, Δάρης, δίνη, δῖνος, *fol. 27;* Διόνυσος, δρῦς, δέπας, Δωριεῖ, *fol. 27, vers.*, δευρὶ, δῦ, δῶμα, *fol. 28;* δραπέτης, δῦθι, δριμὺς, Διδυμάων, δίδωθι, *fol. 28, vers.;* Διονύσιον, δεικνύναι, *fol. 29;* δωτίνη, δυσαής, δρυμὸς, διδυματόκος, Δία, *fol. 30;* δαγύς.

Dans la lettre E, *fol. 30-32;* Ἔαρ, εὐὰν, ἔρρεζε, ἐαρινὸς, εὐκνημις, ἐθὰς, ἔτι, ἐείπερ, ἐρύκω, ἐλαΐνεον, ἐφίμερος, ἐάσκω, ἐφάμην, Ἐνυὼ, εὔελπος, ἑαδότα.

Dans le Z, *fol. 32, vers.*, Ζᾶ et Ζέλεια.

Dans l'H, *fol. 33-34, vers.*, ἧλιξ, ἡρωΐνης, ἠέρασαο, ἡρωΐνη, ἡρωῒς, ἡμῖν.

Dans le Θ, *fol. 34, vers.-36,* Θερσίτης, Θέτι, θάρσυνος, θυμὸς,

(1) *De emend. rat. Gr. gr.*, page 443, n.° 104, où il faut voir la note de M. Hermann.

(2) Ces deux vers de Sophocle et celui d'Eschyle, qui suit, se trouvent rapportés par M. Brunck dans son édition de Sophocle, 1789, *tome IV, page 742, in Lexico Sophocleo,* sur le mot ΦΑ΄ΡΟΣ.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

θώραξ, Θέασεια, Θηρασία, θρυάσιον, Θέμις, θυγάτηρ, θριαὶ, θαλύσια, Θρηΐκιον.

Dans l'I, *fol. 36-40, vers.*, Ἰάσων, ἱδρύω, ἵζω, ἱζεύω, Ἱερὸς, ἴαθι, ἶσος, ἰχανῶ, ἰσχυρὸς, ἶφι, ἴφθιμος, ἰχὼρ, Ἱκετάων, ἴλαξ, ἰθὺς, ἰατρὸς, ἰθύνω, ἱερὸν, ἵπτω, ἱέρεια, ἰάχω, ἰλὺς, Ἰόπη, ἴρηξ, ἴυγξ, Ἰδομενεὺς, Ἰὸς, Ἰνωπὸς, ἰλυός.

Dans le K, *fol. 40, vers.-45, vers.*, κάμινος, κέρα, κάρα, καλὸν, κήρυξ, κλητὶς, καλλίων, κυνάρεον, κῦμα, κληρονομία, κλισίον, κλῦθι, κέκλυτε, κνίσσα, κόρυς, κραγὴ, κρέας, κρίκος, κρατὴρ, κῦδος, κύρω, κίω, κνακυὼν, κρίνω, κριὸς, κατέκτα, κέατο, Κρονίων, Κλάρος, Κέρκυρα, κυκλάμινον, Κνίδη, κύπασσος, κυανὸν, κινύρεται, Κρανώνιον, καταίρύχει.

Λ, *fol. 45, vers.-47*, Λάας, λαὸς, Λυσιδίκη, Λάχης, λιμὴν, λάτρις, λὶς, Λάβδακος, λιμὸς, Λάκων, λάφυρα, λύτωρ.

Μ, *fol. 47-50*, μάργος, μέγας, Μαριανδηνὸς, Μήδεια, μεθίω, μίγω, μῖσος, μῦθος, μυρία, μυριάς, μηνύομαι, Μίνως, μέλι, μνάασθαι, μῆνιν, μήστορα, Μίλητος, μίτος, Μιτυληναία, μιμεῖται, μῦρα, μυρίκη, μιδεάτις, μυελός.

Ν, *fol. 50-51, vers.*, νάπυ, νήδυμος, νίκη, ναίης, νὶν, νεᾶνις, νόσφι, Νηληϊάδης, νευρῖδος, νώνυμος, ναρκισσίτης.

Ξ, *fol. 51, vers.-52*, ξύλα, ξυνόν.

Ο, *fol. 52-53*, ὀϊζυρὸς, ὄρνις, οὐκ ἔα, ὁρμίτης, ὀτρύνω, ὄρυζα, ὅμιλος, οἴομαι, ὁρατός.

Π, *fol 53-57*, πάλαι, παλίωξις, πίθι, πίλος, πίνω, πίπτω, πίων, πέργος, Πανδίων, πλημμύρα, πνιγεὺς, πνίγος, πῦρ, πυρὸς, Παμφυλὶς, Πειραϊκὸς, Πισιδία, Πίγρης, πίδαξ, Παλλὰς, πὰρ, Ποσιδάων, πρέσβα, πέδιλα, πολεῖν, πάσασθαι, περιτροπῶ, πύος, Πιερία, πιδύω, Πυρήνη, πυραμὶς, Πανὸς, πίτυρα, πυγίζω.

Ρ, *fol. 57-59*, ῥῖγος, ῥυπαρὸς, ῥυμὸς, Ῥοδία, ῥίπτω, ῥύω, ῥινὸς, ῥαφανὶς, ῥάβδος, ῥιπὴ, ῥὰξ, ῥίς.

Σ, *fol. 59-62*, σάκος, σαῦρα, Σιδὼν, σιροὶ, σῖτος, σιωπῆ, σκῦλα, σκαμῖνες, στρυφνὸν, σκυτοτόμος, σίγα, σφαδάζειν, συλῶ, Συρακούσιος, Σῦρος, Στρύμων, Σικελὸς, σκίπων, σίνομαι, σιμός.

Τ, *fol. 62-65, vers.*, τάλαι, ταραχὴ, ταχίων, Ἰρανὸς, ταχεῖα, Τελέσιλλα, τορύνη, τρυπῶ, τέθναθι, τὶν, τίω, Τρῖτος, τύψας, τέτυφα, τιμὴ, Τίγρης, τίς, Τιτᾶν, Τελχὶν, τρυγὼν, τυρὸς, τιλινὶς, Τριτογένεια, τύνη, Τιθωνὸς, Τυδείδης.

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

Υ, *fol. 65, vers. 67*, ὑσμίνη, ὑμεῖς, ὕδωρ, ὑετὸς, ὗς, ὑβρίζω, ὑβὸς, ὕλη, ὑπερίων.

Φ, *fol. 67-72*, φάρος, φυγὰς, φύλαξ, φρὶξ, φοῖνιξ, φάρυγξ, Φρῦνος, Φόρκυνος, φοβερὰ, Φρύνη, φύζα, φιλία, φρέαρ, φῦσα, Φοίνισσα, φυτάριον, φῦμα, φλύαρος, Φρυγσὶ, φηλὶς, φυταλία, φυτὸν, φλιὰς, Φθίην, φθινύθω, φῦκος, φᾶναι, φῦλον, φωριαμὸς, Φυλείδης, φιλομήλα, φύω, φίλος, φασί.

Voici ce qu'il dit sur ces derniers mots:

ΦΥ'Ω καὶ ΦΥ'ΟΜΑΙ, τὸ υ ἐκτείνεται. Διονύσιος· — *Fol. 71.*

Τοῦ καὶ γειναμένῳ κνώδαλα φύετο πάντα. — *Denys Périég. v. 941.*

καί·

Φύεται ἐν προβολῆς, Ὀφιήτιδος ἔνδοθι πέτρης (1).

καί·

Πέτρας, αἳ φύουσιν ἀφεγγέα ναρκισσίτην. — *Id. v. 1031.*

Εὕρηται δὲ καὶ συνεσταλμένως παρὰ Θεοκρίτῳ·

Καὶ ποτὶ τὸν Νύμφον, ὅπα καλὰ πάντα φύοντι *. — * *Fol. 71 vers. Idyll. IV, 24.*

ΦΙ'ΛΟΣ· τὸ φι ἀδιαφόρως παρὰ ποιηταῖς εὑρήσεις, ὥσπερ πανταχοῦ παρὰ τῷ ποιητῇ, Ἰλιάδ. δ·

Φίλε κασίγνητε, θάνατόν νύ τοι ὅρκι' ἔταμνον. — *Iliad. δ, 155.*

(1) Denys Périégète, vers 1011, 1012, 1013:

Ναὶ μὴν καὶ χρυσοῖο φέρει χαριέστερον ἄλλο,
Ὑγρῆς βηρύλλου γλαυκὴν λίθον, ἣ περὶ χῶρον
Φύεται ἐν προβολῆς Ὀφιήτιδος ἔνδοθι πέτρης.

Henri Étienne, dans la traduction Latine qu'il a ajoutée à son édition de Denys (de 1577 *in-4.°*), rend ainsi ce dernier vers (page 26): *Nascitur apud* effluvia [torrentium] *ophiten intra lapidem*, et paroît par conséquent avoir lu, ἐν προχοῇς, au lieu de ἐν προβολῆς, comme les éditions portent aujourd'hui. La phrase, ἐν προχοῇς πέτρης, si elle étoit la véritable leçon, seroit peut-être une imitation de ce passage de l'hymne Homérique sur Apollon, *v. 382, 383*, rétabli par Ruhnkenius, *Epist. crit. I*, page 22, édit. de 1788:

Ἦ, καὶ ἐπὶ ῥίον ὦσεν ἄναξ ἑκάεργος Ἀπόλλων
ΠΕΤΡΑΙ ΑΙΣ ΠΡΟΧΟΗ͂ΙΣΙΝ,

où auparavant on lisoit Πέτρησι προχύτησι. Au reste, la note du commentateur Grec sur le dernier vers, Φύεται ἐν πρ. κ. τ. λ. est défigurée dans toutes les éditions par une faute de copiste. Voici toute la scholie, comme elle se trouve même dans Hudson, *Geographi minores*, Oxoniæ, 1712, vol. IV, page 176: Φέρει δὲ, φησὶν, ἡ Βαβυλὼν καὶ χρυσοῦ τι χαριέστερον ἄλλο. ποῖον ἐκεῖνο; ὑγρᾶς βηρύλλου γλαυκὴν λίθον,

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

βραχὺ δὲ, ὡς ἐν τούτῳ τῷ ἔπει παρ' αὐτῷ·

[a] Καὶ δὴ ἔβη οἶκόνδε φίλην ἐς πατρίδα γαῖαν.

[a] Iliad. δ, 180.

ΦΑΣΙ ἐκτείνει τὴν λήγουσαν λόγῳ τῶν εἰς $\overline{\text{ασι}}$ ληγόντων ῥημάτων. Καλλίμαχος·

Ζεῦ, σὲ μὲν Ἰδαίοισιν ἐν οὔρεσί φασι γενέσθαι.

Hymn. in Jov., v. 6.

καὶ παρὰ Θεοκρίτῳ εἰδυλλίῳ λβ·

Τὸν γάρ φασι μέγιστον ἐπουρανίων κεχολῶσθαι.

Idyll. XXV, 5.

X.

ΧΑΛΙΝΟ'Σ· τὸ $\overline{\text{λι}}$ ἐκτεταμένως· τὰ γὰρ εἰς $\overline{\text{ος}}$ ὀξύτονα, μὴ ὄντα παρώνυμα, διὰ βραχέως τοῦ ῑ γράφεται, οἷον, πυκινὸς, ἀληθινός· τὸ χαλινὸς δὲ διήλλαξε τὸν χρόνον, μακρὸν γὰρ ἔχει τὸ ῑ.

ΧΑΜΑ͂ΖΕ· τὸ $\overline{\text{μα}}$ ἐκτεταμένως (1)· τὰ γὰρ εἰς ζε [a] ἐπιῤῥήματα συνεσταλμένον ἔχει τὸ πρὸ τέλους $\overline{\text{α}}$, οἷον, θύραζε, ἔραζε, Ἀθήναζε, πλὴν τοῦ χαμᾶζε, ὡς παρὰ τῷ ποιητῇ Ἰλιάδ. γ·

[a] Fol. 72.

Αὐτίκα δ' ἐξ ὀχέων σὺν τεύχεσιν ἆλτο χαμᾶζε.

Iliad. γ, 29.

ἐκτείνεται δὲ καὶ τὸ θύραζε παρ' αὐτῷ, Ὀδυσσ. ι·

Εἴ πού τιν' ἐπὶ στείχοντα θύραζε.

Odyss. ι, 418.

ΧΑ'ΡΗΣ τὴν ἄρχουσαν συστέλλει, ὡς ἐκ τοῦ δευτέρου ἀορίστου ἐχάρην, Χάρης. Σιμωνίδης·

Τὸν ἐν Ῥόδῳ κολοσσὸν ὀκτάκις δέκα

Χάρης ἐποίει πηχέων ὁ Λίνδιος (2).

φυομένην ἐκεῖ ἐν προβολαῖς, ὀφιήτιδος ἔνδοθι πέτρης· τόπος γάρ τις ἐκεῖ ὀφίτης ἐκβάλλων μάρμαρον λίθον, ᾧ ἡ βήρυλλος ἐνθαλαμεύεται (ἐχθαλαμεύεται dans l'édition de Henri Étienne, *page 127*). D'après cette leçon, Eustathe auroit regardé le mot Ὀφίτης comme le nom d'une contrée (τόπος γάρ τις ἐκεῖ ΟΦΙΤΗΣ ἐκβάλλων μάρμαρον λίθον κ. τ. λ.); par conséquent il avoit lu le vers 1013 de cette manière :

Φύεται ἐν προβολῇς Ὀφιήτιδος, ἔνδοθι πέτρης,

et il faudroit le traduire : *Nascitur [sc. beryllus] in collibus Ophietidis, intra petram.* Mais il me paroît démontré qu'il faut rétablir l'accusatif dans le mot Ὀφίτης de la scholie, de cette manière : τόπος γάρ τις ἐκεῖ, ὀφίτην ἐκβάλλων μάρμαρον λίθον, ᾧ κ. τ. λ; alors Eustathe se trouvera d'accord avec tous les anciens, qui parlent de la pierre *serpentine*, mais qui ne connoissent point un pays *Ophis.* Cette correction est en outre confirmée par le manuscrit coté 2723, le plus ancien de tous les manuscrits de Denys qui se trouvent à la Bibliothèque impériale. On y lit au *verso* du *fol. 156, lig. 27 :* τόπος γάρ τις ἐκεῖ ὀφίτην ἐκβάλλων μάρμαρον λίθον, ᾧ ἡ βήρυλλος ἐνθαλαμεύεται.

(1) *De emend. rat. Gr. gr.*, page 441, 95.

(2) Λάχης ἐποίει. Anthologie Grecque, *t. I, pag. 75, LXXXIII,* édit. de Jacobs.

ΧΑ´ΛΑΖΑ τὴν παραλήγουσαν συστέλλει (1). τὸ γὰρ ᾱ πρὸ τοῦ ζ ἐν ὀνόματι συστέλλεται, οἷον, γάζα, ἀζηχὲς, μαζὸς, χάλαζα, πλὴν τοῦ μάζα σεσημειωμένου, καὶ ἀμαζὼν, καὶ ἀλαζών. Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

ΧΟΙ͂ΝΙΞ ἐπὶ μὲν τῆς ὀνομαστικῆς τὸ δίχρονον συστέλλει, ἐπὶ δὲ τῆς γενικῆς[a] ἐκτείνει (2)· τὰ γὰρ εἰς ιξ μονοσύλλαβα συστέλλει τὸ ι, οἷον, σίξ, πλὴν τοῦ φεὶξ καὶ ἴξ· τὰ δὲ ὑπὲρ μίαν συλλαβὴν ἐπὶ τῆς ὀνομαστικῆς συστέλλει (3)· τὰ γὰρ ἔχοντα πρὸ τέλους μακρὰν φύσει, ἐν τῇ γενικῇ ἐκτείνει τὸ ι, οἷον, χοῖνιξ χοίνικος, φοῖνιξ φοίνικος, πέρδιξ πέρδικος. [a] Fol. 72, vers.

ΧΡΙ´ΜΠΤΩ τὴν παραλήγουσαν συστέλλει (4)· τὰ γὰρ εἰς πτω λήγοντα ῥήματα, εἰ ἔχει τὸ ῑ πρὸ τοῦ τέλους, συνεσταλμένον αὐτὸ ἔχει, λίπτω, ἴπτω, χρίμπτω· διὸ σημειούμεθα τὸ πίπτω καὶ ῥίπτω, ἐκτείνοντα τὸ δίχρονον.

ΧΕΛΥ´ΝΗ τὴν παραλήγουσαν ἐκτείνει (5)· τὰ γὰρ εἰς υνη ὑπὲρ δύο συλλαβὰς, ἔχοντα τὸ σ̄ (6), αἰεὶ συστέλλουσι τὸ ῠ, οἷον, βελτοσύνη, ὑποθημοσύνη, καλλοσύνη (7)· εἰ δὲ μὴ ἔχει τὸ σ̄ πρὸ τοῦ ῠ, ἀδιάφορον ἔχει τὸν χρόνον· δελφύνη δὲ καὶ χελύνη ἐκτεταμένως.

ΧΥ´ΜΑ τὸ ῡ συστέλλει· τὰ γὰρ εἰς μα δισύλλαβα τῷ ῡ παραληγόμενα συστέλλειν αὐτὸ θέλει, οἷον, ῥύμα, φύμα, θύμα, χύμα[b]. [b] Fol. 73, vers.

ΧΑ´ΟΣ τὴν παραλήγουσαν συστέλλει· πᾶν γὰρ οὐδέτερον εἰς ος λῆγον δισύλλαβον, πρὸ τέλους ἔχον τὸ ᾱ, συνεσταλμένον αὐτὸ ἔχει, οἷον, φάος, δάος, σάκος, βάρος, πάθος, χάος.

ΧΑΟ`Σ δὲ τὸ χα ἐκτεταμένως, ὡς παρὰ Θεοκρίτῳ·

Χαῶν τῶν ἐπάνωθεν, ἀπὸ Κλυτίας τε καὶ αὐτοῦ. Idyll. VII, 5.

(1) *De emend. rat. Gr. gr.*, pag. 442, n.° 97.

(2) Ces mêmes mots se trouvent déjà plus haut, au *fol. 20* du manuscrit, au sujet du mot Βέμβιξ. La règle est aussi rapportée, *page 434, n.° 64,* dans le recueil de M. Hermann, qui y lit: Τὰ μέντοι εἰς ιξ μονοσύλλαβα συστέλλει τὸ ι . . . . . σίξ, φείξ, θείξ· τὸ μέντοι ἴξ καὶ φῖξ ἐκτείνονται· Mais φεὶξ est toujours long, tant au nominatif qu'aux autres cas; je crois donc qu'il faut ainsi rétablir ce passage : Τὰ μέντοι ε. ι. μ. συστέλλει τὸ ι . . . . . σίξ, πλὶξ, θείξ· τὸ μέντοι ἴξ καὶ φεὶξ ἐκτείνονται·

(3) Cette règle se trouve à-peu-près avec les mêmes mots dans le Traité inédit περὶ ἀντιστοίχων, composé par Nicétas, évêque d'Héraclée, au *fol. 82* du manuscrit Grec coté 2558.

(4) *De emend. rat. Gr. gr.*, page 436, n.° 69. M. Hermann lit plus bas χείπτω pour χείμπτω.

(5) *Ibid.* page 427, n.° 32.

(6) Je crois qu'il faut lire ἔχοντα τὸ σ πρὸ τοῦ ῠ.

(7) Dans M. Hermann, la règle dit précisément le contraire : τῶν δὲ ὑπὲρ δύο συλλαβὰς ὅσα μὲν ἔχει πρὸ τοῦ υ τὸ σ, μακρὸν αὐτὸ ἔχει. βελθοσῦναι, δικαιοσῦναι. Mais ces deux mots ont le συ constamment bref.

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

ΧΥΛΟ'Σ καὶ ΧΙΛΟ'Σ τὴν παραλήγουσαν ἐκτεταμένως (1)· τὰ γὰρ εἰς λος λήγοντα δισύλλαβα ὀξύτονα, ὁπότε ἔχει περὶ τέλους δίχρονον, τοῦτο ἔχει ἢ ἐκτεινόμενον δι' ἑαυτοῦ, ἢ διὰ συμφώνου μεγεθυνόμενον, καὶ τὰ μὲν διὰ συμφώνων μεγεθυνόμενα τὰ τοιαῦτα, οἷον, κυλλὸς, μαλλὸς, θαλλός· τὰ δὲ δι' ἑαυτῶν, οἷον, δαλὸς, ψιλὸς, χυλός (2).

ΧΥΜΟ'Σ τὸ υ ἐκτείνει (3)· τὰ γὰρ εἰς μος καθαρὰ δισύλλαβα, ἔχοντα τὸ υ, ἐκτείνουσιν αὐτὸ, οἷον, θυμὸς, δρυμὸς, ῥυμὸς, χυμός.

ΧΙ'ΟΣ ὁ ἀνὴρ ἐκτείνει τὴν παραλήγουσαν (4), Χίος δὲ ἡ νῆσος συστέλλει (5)· οὕτω καὶ Κῖος καὶ Τῖος[a].

[a] Fol. 73, vers.

ΧΕΛΙΔΩ'Ν· τὸ λι ἐκτεταμένως, ὡς τό· Πανδιονὶς ὦρτο χελιδών.

ΧΘΕ'Σ συστέλλεται· πᾶν γὰρ ἐπίρρημα μονοσύλλαβον ἀπαθὲς, κατ' ἰδίαν ῥητὸν, μακροκαταληκτεῖ φύσει ἢ θέσει· κατ' ἰδίαν ῥητὸν εἶπον, διὰ τὸ λα ἐπιτατικὸν, καὶ ᾱ. Εἰ ἄρα οὖν τὸ χθὲς ἐπίρρημά ἐστι, καὶ κατ' ἰδίαν ῥητὸν, ὤφειλεν μακρὸν εἶναι, ἐξαιρεῖται δ' ὅμως.

ΧΡΕ'Α τὸ ᾰ συστέλλεται, καὶ τοῦτο ἀπὸ τῶν ἁπλῶν φαίνεται, χρέεα, κλέεα· καὶ παρὰ τῷ ποιητῇ ἐν Ὀδυσσείᾳ·

Τῇ ὅγε θυμὸν ἔτερπεν, ἄειδε δ' ἄρα κλέα ἀνδρῶν (6).

τὸ γὰρ ᾱ βραχὺ, τρίτη ὂν τοῦ δακτύλου· καὶ παρ' Ἀπολλωνίῳ ἐν Ἀργοναυτικοῖς·

Argonaut. I, 1.

Ἀρχόμενος σέο, Φοῖβε, παλαιγενέων κλέα φωτῶν.

ΧΡΥ'ΣΗΣ τὸ Χρῡ μακρόν· τὸ γὰρ χύω, ῥύομαι, ὅθεν τὸ χρυσὸς, καὶ Χρύσης, ὡς παρὰ τῷ ποιητῇ Ἰλιάδ. ᾱ[b].

[b] Fol. 74.

Iliad. α, 11.

Οὕνεκα τὸν Χρύσην ἠτίμησ' ἀρητῆρα.

τοῦ δὲ χρυσοῦ παράδειγμα ἐκτεῖνον τὸ ῡ, τόδε·

Iliad. α, 15.

Χρυσέῳ ἀνὰ σκήπτρῳ· καὶ ἐλίσσετο πάντας Ἀχαιούς.

ΧΑΜΑΙ', τὸ ἐπίρρημα, ἐκτείνει τὴν λήγουσαν, παρὰ δὲ τοῖς ποιηταῖς ἐνίοτε συστέλλει, ὡς παρὰ τῷ ποιητῇ.

ΧΑΜΑΙ'· ἡ λήγουσα ἐκτείνεται· οἴχοι γὰρ καὶ παπαὶ καὶ βαβαὶ καὶ

(1) *De emend. rat. Gr. gr.*, p. 444, n.° 105, où il faut lire : Τὰ εἰς ΛΟΣ λήγοντα δισύλλαβα ὀξύτονα, au lieu de ος.

(2) Le grammairien de M. Hermann met à la place de χυλὸς, βαλὸς, et il explique ce mot inconnu par οὕτως ὁ βαθμὸς ἐν τῇ τραγῳδίᾳ καὶ ἐν τῇ κωμῳδίᾳ.

(3) *De emend. rat. Gr. gr.*, p. 448, n.° 120.

(4) Dans le manuscrit, τὴν προπαραλήγουσαν.

(5) Ἡ Χίος * (il faut suppléer apparemment ἡ νῆσος) παροξύνεται. Χῖος ὁ ἀνὴρ περισπᾶται. *De emend. rat. Gr. gr.*, p. 426, n.° 27.

(6) Ce vers ne se trouve point dans l'*Odyssée*. On le lit dans l'*Iliade*, ι, 189.

χαμαὶ ἐκτείνει τὴν λήγουσαν, παρὰ ποιηταῖς δὲ συστέλλει, ὡς τὸ, χαμαιεῦναι, καὶ, χαμαιευνάδες σύες ἔδουσι. (*Odyss.* κ, 243.) Ταῦτα γὰρ πάντα ἄδεια ποιητική. — Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

Χιών· ἡ παραλήγουσα οὐ συστέλλεται· διὸ καὶ τὸ ω μέγα τρέπει ἐν ταῖς πλαγίαις, ὡς τὸ Ἀμφίονος. Θεόκριτος·

Χιόνεοι ποτάρεσθεν Ἀδώνιδι πορφύροντο (1).

Ὅμηρος Ἰλιάδ. μ συστέλλει·

Τῶν δ' ὥστε νιφάδες χιόνος πίπτουσι θαμειαί. — *Iliad.* μ, 278.

Χίλια τὴν παραλήγουσαν ἐκτείνει, ὡς παρὰ τῷ ποιητῇ εὑρήσεις ἐν τῷ τῆς Ἰλιάδος η·

Δῶκεν Ἰησονίδης ἀγέμεν μέθυ χίλια μέτρα. — *Iliad.* η, 471.

καὶ παρὰ τῷ Θεοκρίτῳ ὁμοίως κεῖται, ὡς τὸ [a]· — [a] *Fol.* 74, *vers.*

Μήλων χιλιάδες βοτάναις διαπανθεῖσαι. — *Idyll.* XVI, 91.

Ψ

Ψάρ ἐκτείνεται (2)· πᾶν γὰρ ὄνομα μονοσύλλαβον εἰς α λῆγον, ἢ εἰς ν, ἢ εἰς ρ, ἢ εἰς σ, εἴτε θηλυκὸν, εἴτε ἀρσενικὸν, εἴτε οὐδέτερον ἀπαρασχημάτιστον ἀρσενικῷ, εἰ ἔχει δίχρονον, ἐκτείνειν αὐτὸ θέλει, ὡς ἔχει τὸ πᾶν, πᾶς, γρᾶς, τρᾶς, κρᾶς, λῖς, κὶς, μῦς, σῦς, δρῦς, πῦρ, κὰρ, ψάρ· διὸ σημειούμεθα τὸ τὶς συστελλόμενον τὸ ι (3)· τὸ δὲ, στάδα λίμνην, ἢ, κλάδα χρυσεόκαρπον, οὐχ ἕξει τινὰ ὀξεῖαν, στὰς ἢ κλᾶς· μεταπλασμοὶ γάρ εἰσιν.

Ψιλός τὴν παραλήγουσαν ἐκτείνει· τὰ γὰρ εἰς λος λήγοντα δισύλλαβα ὀξύτονα, ὁπότε ἔχει πρὸ τέλους δίχρονον, τοῦτο ἔχει δι' ἑαυτοῦ μηκυνόμενον, ἢ διὰ συμφώνου μηκυνόμενον. Καὶ τὰ μὲν διὰ συμφώνου μεγε[b]θυνόμενα, οἷον τὸ κυλλὸς, μαλλὸς, θαλλός· τὰ δὲ δι' ἑαυτῶν, χυλὸς, χιλὸς, ψιλός. — [b] *Fol.* 75.

Ψυχή ἐκ τοῦ ψυχῶ τὸ ζωογονῶ, τὸ ψυ ἐκτείνει, οἷον τὸ παρὰ τῷ ποιητῇ ἐν Ἰλιάδος χ, καὶ πανταχοῦ·

Ψυχὴ δ' ἐκ ῥεθέων πταμένη Ἄϊδόσδε βεβήκει. — *Iliad.* χ, 362.

καί·

Ψυχὴν μὲν γράψαι χαλεπὸν, μορφὴν δὲ χαράξαι. — *Épigr. d'Antiochus, Anth. Gr.* t. III, p. 19, II, éd. de Jacobs.

(1) Ce vers ne se trouve pas dans Théocrite, mais dans Bion, *in Epitaph. Adonid.* vers. 27.

(2) *De emend. rat. Gr. gr.* p. 433, n.° 57.

(3) Dans M. Hermann : διὸ τὸ ΠΑΣ σεσημείωται συστέλλον τὸ ι.

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

Ω

Ὤκιμος τὴν παραλήγουσαν συστέλλει (1)· τὰ γὰρ διὰ τοῦ ιμος παράγωγα ὑπὲρ δύο συλλαβὰς συνεσταλμένον ἔχει τὸ ι, οἷον, κύδιμος, ὠφέλιμος, ὤκιμος καὶ ὤκιμον· τὸ μέντοι ἄτιμος ἐκτεῖνον τὸ ι σύνθετον ἐστίν. Οὕτως ἀξιοῦται καὶ τὸ βούλιμος ἐκτείνειν κατὰ τὴν δευτέραν συλλαβὴν, συνθέτου ὑπάρχοντος τοῦ ὀνόματος· ἀντὶ γὰρ τοῦ ὁ μέγας λιμός. Καὶ τὸ ἴφθιμος ἐκτείνει τὸ περὶ τέλους ι.

Fol. 75, vers. Ὠκὺς ὠκέος τὸ υ συστέλλει πανταχοῦ· τὰ γὰρ[a] εἰς υς ὀξύτονα τριγενῆ πανταχοῦ τὸ δίχρονον συστέλλουσι, τρέπουσι δὲ αὐτὸ καὶ εἰς ε ἐν ταῖς πλαγίαις, οἷον, ὠκὺς ὠκέος, ὀξὺς ὀξέος, βραδὺς βραδέος, ὧν παραδείγματα μυρία παρὰ πᾶσιν. Ὅμηρος ἐν τῷ (2) τῆς Ἰλιάδος, καὶ πανταχοῦ·

Τὸν δ᾽ ἀπομειβόμενος προσέφη πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς.

τὰ δὲ εἰς υς ὑποκοριστικὰ φυλάττουσι τὸ υ καὶ περισπῶνται, οἷον, Διονῦς Διονῦ, κλαυσῦς κλαυσῦ, καμῦς καμῦ.

Ὠδὶς τὸ δίχρονον πανταχοῦ ἐκτείνει· ἐκ τῶν εἰς ις γὰρ καὶ τοῦτο τῶν ἐκτεινόντων τὸ ι. Ὁμοίως καὶ τὸ ὠδίνω ἐκτείνεται Ὀδυσσείας ι·

Odyss. ι, 415. Κύκλωψ δὲ στενάχων τε καὶ ὠδίνων ὀδύνῃσι.

Ὠρύομαι τὸ υ ἐκτείνει· ἔχεις γὰρ κανόνα ἀπὸ τοῦ υρω (3), τῶν οὕτως ὀδύρομαι, ὀλοφύρομαι. Θεόκριτος·

Idyll. I, 71. Τῆνον μὰν θῶες, τῆνον λύκοι ὠρύσαντο.

καὶ αὖθις·

Idyll. II, 35. Θέστυλι, ταὶ κύνες ἄμμιν ἀνὰ πτόλιν ὠρύονται.

[a] Fol. 76. Ὠδὶς, τὸ δι ἐκτεταμένως. Καλλίμαχος[a]·

Hymn. in Jov. v. 29. Γαῖα φίλη, τέκε καὶ σύ· τεαὶ δ᾽ ὠδῖνες ἐλαφραί.

Ὠκεανίνη τὸ δίχρονον ἐκτείνει (4)· τὰ γὰρ διὰ τοῦ ινη παράγωγα ὑπὲρ τρεῖς συλλαβὰς μονογενῆ ἐκτείνει τὸ ι, οἷον, Αἰητίνη, Ἰατείνη,

(1) *De emend. rat. Gr. gr.*, page 442, n.° 99. Ne pourroit-on pas substituer *κύδιμος*, le mot de notre texte, à *νήδιμος* que M. Hermann a mis! Les copistes n'ont-ils pas écrit d'abord ΚΗ'ΔΙΜΟΣ et ensuite ΝΗ'ΔΙΜΟΣ, étant induits en erreur par la prononciation semblable de l'υ et de l'η et par la ressemblance du Κ et du Ν, qui existe dans les manuscrits des XIIe et XIIIe siècles!

(2) *Iliad. α, 84.* Dans le manuscrit on a omis la lettre qui marque le chant.

(3) *Voyez* le manuscrit, au *fol. 45*, sur le mot Κινύρεται.

(4) *De emend. rat. Gr. gr.*, pag. 427, n.° 28.

Ἀδρηστίνη,

Ἀδραστίνη, ἡρωΐνη, ὠκεανίνη, πλὴν τοῦ εἰλαπίνη. Καλλίμαχος εἰς Ἄρτεμιν· — OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

Τῷ σφέας οὐκ ἐτάλασσαν ἀνηδέες Ὠκεανῖναι [a].

ὨΚΥΤΈΡΑ, τὸ ρα ἐκτεταμένως· ἕπεται τῷ κανόνι τῶν εἰς ρα. Θεόκριτος εἰδυλλίῳ ιδ·

Ὠκυτέρα μαλακᾶς ἀπὸ δίφρακος ἔδραμε τῆνα. — *Idyll. XIV, 42.*

ὨΡΊΩΝ, τὸ ρι βραχὺ, διὸ καὶ φυλάττει καὶ τὸ ω μέγα ἐν ταῖς πλαγίαις· τὰ γὰρ εἰς ων λήγοντα, πρὸ τοῦ ων δίχρονον συνεσταλμένον ἔχοντα, φυλάττει τὸ ω ἐν ταῖς πλαγίαις (1), οἷον, Δευκαλίων Δευκαλίωνος, Ἀμφιτρύων Ἀμφιτρύωνος, Ἠλεκτρύων Ἠλεκτρύωνος (2), Ἡφαιστίων Ἡφαιστίωνος, Ἀστερίων Ἀστερίωνος, Ἐνδυμίων Ἐνδυμίωνος, Ὠρίων [b] Ὠρίωνος. Παρὰ δὲ ποιηταῖς μακρὸν ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον. Ὅμηρος ἐν τῷ σ τῆς Ἰλιάδος·

Πληϊάδας θ', ὑάδας τε, τό, τε σθένος Ὠρίωνος (3).

καί·

Ἥ τ' αὐτοῦ στρέφεται, καί τ' Ὠρίωνα δοκεύει. — *Odyss. ε, 274.*

καὶ παρὰ Θεοκρίτῳ ἐν εἰδυλλίῳ ζ·

Κύματα, χ' Ὠρίων ὅτ' ἐπ' ὠκεανῷ πόδας ἴσχει (4).

βραχὺ δὲ παρ' Εὐριπίδῃ, ὡς τό·

Τὰ δὲ ἄστρα καὶ τὸν Ὠρίωνα δέρκομαι (5).

καὶ παρὰ Νικάνδρῳ ὁμοίως συστέλλεται·

Βοιωτῷ τεύχουσα κακὸν μόρον Ὠαρίωνι. — *Nicandr. Theriac. vers. 15.*

[a] *Hymn. in Dian. v. 62.*

[b] *Fol. 76 vers.*

Le Traité περὶ χρόνων κατὰ στοιχεῖον se termine dans le manuscrit au *verso* du *folio 76*. Il est suivi de trois autres chapitres,

(1) *Voyez* plus haut le mot Ἀστερίων, au *fol. 13* du manuscrit.

(2) Ἠλεκτρύων, au nominatif, a été omis par le copiste.

(3) *Iliad. σ, 486.* Les scholies de Didyme à cet endroit étoient défigurées par une faute d'impression. Le scholiaste raconte qu'Électre, une des Pléiades, ne pouvant voir la prise de la ville de Troie bâtie par ses descendans, quitta la place qu'elle avoit occupée jusque-là au ciel, et que depuis il n'y eut plus que six Pléiades, au lieu des sept qu'on voyoit auparavant. Le texte Grec de l'édition de Schrevel, Amsterdam, 1656, *p. 559*, porte : Φασὶ δὲ Ἠλέκτραν, οὐ βουλομένην τὴν Ἰλίου πόρθησιν θεάσασθαι, ΤΌ κτίσμα εἶναι τῶν ἀπογόνων, καταλιπεῖν τὸν τόπον κ. τ. λ. Dans l'édition de Barnes, *page 719*, on trouve à la vérité ΔΙᾺ ΤῸ κτίσμα εἶναι; mais la correction la plus simple étoit, ce me semble, d'écrire ΤΩ͂Ι κτίσμα εἶναι, en mettant ce τῷ au datif.

(4) Κύματα, χ' Ὠρίων. *Idyll. VII, 54.*

(5) *Voyez* ce même vers rapporté au *fol. 13* du manuscrit.

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

περὶ χρόνων ἀντωνυμίας, περὶ χρόνων ἐπιῤῥημάτων, et περὶ χρόνων τῶν εἰς ω ῥημάτων, où l'on trouve quelques règles prosodiques, à-peu-près dans le genre de celles de la Grammaire de Lascaris : mais il n'y a ici aucune citation d'anciens auteurs. L'auteur passe ensuite à une Dissertation περὶ πτωτικῶν, c'est-à-dire, sur la quantité des cas dans les dix déclinaisons que reconnoît la grammaire Grecque. Il parle de la première déclinaison au *verso* du *fol. 78;* de la seconde, au *fol. 80;* des troisième, quatrième et cinquième, au *fol. 81;* et des cinq autres qu'on appelle ordinairement *contractes*, aux *fol. 82-84.* Cette partie de l'ouvrage est si peu intéressante et apprend si peu de choses, que, tout abrégée qu'elle est, elle ne m'a pas paru mériter la peine d'être publiée.

A ce chapitre Dracon en ajoute un autre : *de iis quæ ob productionem notantur*, περὶ τῶν κατ' ἐπέκτασιν σεσημειωμένων, où il ne donne qu'une simple liste de mots, dont voici le commencement :

Ἀξιόθεος.	Ἀπλοϊκός.	Γρύφω.	Εὔιλατος.
Ἀπέρατος.	Ἄπυρος.	Γλίχων.	Εὐπραγότατος.
Ἄϋλος.	Ἄκυμος.	Γύγης.	Ἐρατότατος.
Ἀπρόϊτος.	Ἀφύσοτος.	Δύσπαγος.	Εὐρυζότατος.
Ἀπρόσιτος.	Ἀκροατής.	Δυσπραγής.	Εὐπρόσιτος.
Ἀναιρός.	Ἀμαζών.	Δυσπραγῶ.	Ἐρύκω.
Ἀφροδίτη.	Βούλιμος.	Δυσίατος.	Ἐνέπρισεν.
Ἀνίατος.	Βρίμω.	Διόνυσος.	Εὐρυκλείαν.
Ἄκρατος.	Βρύχω.	Δαψιλός.	Εὐροίαν. κ. τ. λ.
Ἄργυρος.	Βόθυνος.	Ἐπήρατος.	
Ἄνισος.	Γρυπός.	Εὐθύνω.	
Ἀλμυρός.	Γυρός.	Εὔσμιλος.	

Le huitième chapitre, intitulé περὶ τῶν ἀδιάφορον ἐχόντων τὸν χρόνον, n'est de même qu'une liste de mots qu'il seroit inutile d'insérer ici. L'auteur termine ensuite son ouvrage de cette manière :

Fol. 88 vers. Ἰστέον δὲ καὶ τοῦτο, ὅτι καθ' ὅλου τὰ δίχρονα, τὰ ἐπὶ τέλους

ἔχοντα τὸ μακρὸν ᾱ τῶν θηλυκῶν, παροξύνεται ἐπὶ τῶν τρισυλλάβων· εἰ δὲ διὰ διφθόγγου παραλήγει, εἴτε διὰ τοῦ ι, καὶ ἐπὶ τῆς γενικῆς μακρὸν ἔχει τὸ ᾱ· καὶ ἡ ὀρθὴ, καὶ αἰτιατικὴ, καὶ γενικὴ, καὶ δοτικὴ, καὶ κλητικὴ, μακρὸν ἔχουσι τὸ ᾱ καὶ ἐπὶ τοῦ δυϊκοῦ ἀριθμοῦ· καὶ ἡ εὐθεῖα τῶν πληθυντικῶν, καὶ δοτικὴ, καὶ αἰτιατικὴ, καὶ κλητική. Ἔτι δὲ τὰ βραχὺ ἔχοντα ἐπὶ τέλους τὸ ᾱ τῶν θηλυκῶν προπαροξύνεται ἐπὶ τῶν τρισυλλάβων, ἐπὶ δὲ τῶν ἄλλων πασῶν πτώσεων μακρὸν ἔχει τὸ ᾱ, οἷον·

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

ἡ Μήδειᾰ, τῆς Μηδείας, τῇ Μηδείᾳ, τὴν Μήδειαν, ὦ Μήδειᾰ·
τὰ Μήδειᾱ, ταῖν Μηδείαιν·
αἱ Μήδειαι, τῶν Μηδειῶν, ταῖς Μηδείαις, τὰς Μηδείας, ὦ Μήδειαι.

Τοῦ δ' ἀνωτέρου κανόνος παράδειγμα ἔστω σοι ἡ ἡγεμονία τῆς ἡγεμονίας. Τὰ δὲ δισύλλαβα ἰσοσύλλαβα ὄντα μακρὸν ἔχει τὸ ᾱ ἐπὶ ὅλης τῆς κλίσεως τῆς ἑνικῆς, δυϊκῆς καὶ πληθυντικῆς. Ἀλλὰ περὶ μὲν χρόνων κατὰ στοιχεῖον κανονικῶς τε καὶ παραδειγματικῶς, μυρίων ὄντων, ἱκανῶς μοι λέλεκται· πολύμοχθος γὰρ ἡ τούτων περιέργεια. Τούτων δὲ οὕτως εἰρημένων, ἐχόμενον ἂν εἴη καὶ περὶ μέτρων διαλαβεῖν.

Je devrois maintenant parler de ce Traité *περὶ μέτρων*, qui forme la seconde section de l'ouvrage de Dracon : mais cette partie, quoique moins considérable que la première, demande cependant quelque sorte de discussion ; et mon extrait n'est peut-être déjà que trop long. C'est pourquoi je réserve ce sujet pour un autre Mémoire, en ajoutant seulement ici un *Index* de tous les poëtes et de tous les prosateurs dont les noms se trouvent cités dans la première partie.

Æschyle, ἐν Σαλαμῖνι, cité *fol. 26* du manuscrit.
Alcman, *fol. 9.*
Alphée, *fol. 25.*
Anaxilas, *fol. 54 vers.*
Anthologie Grecque (Épigramme d'un auteur inconnu, tirée de l') *fol. 48 vers. 59.*

Ouvrage de Dracon de Stratonicée.

Antimaque, *fol. 25.*
Antiochus, *fol. 75.*
Antipater, *fol. 23, 50.*
Apollonius de Rhodes, *fol. 35 vers., 73 vers.*
Apollonius Dyscolus, *fol. 43.*
Aristoclès, *ἐν τῷ περὶ διαλέκτων, fol. 30 vers.*
Aristophane, *fol. 38 vers., ἐν Ἥρωσι, 53 vers.*
Aristophane le grammairien, *fol. 20 vers., ἐν Ἀττικαῖς λέξεσι, 41 vers.*
Bion (cité sous le nom de Théocrite), *fol. 74.*
Callimaque, *fol. 9 vers., 10 vers., 11 vers., 18, 18 vers., 21, 29 vers., 31, 35 vers., 36, 39 vers., 40 vers., 45, 45 vers., 49 vers., 51 vers., 56, 56 vers.,*
Corinne, *fol. 35.*
Cratinus, *ἔν τινι τῶν ἐπῶν αὐτοῦ, fol. 58.*
Crinagoras de Mitylène, *fol. 57.*
Denys Périégète, *fol. 21 vers., 24 vers., 33, 51, 51 vers., 57, 58 vers., 64 vers., 65, 65 vers., 66, 67 vers., 69, 71 vers., 76.*
Eupolis, *fol. 58 vers., 63.*
Euripide, *fol. 13, 20, 37, 76 vers., ἐν Φρίξῳ, 59 vers., ἐν Ἑκάβῃ, 60 vers.*
Héraclide, *fol. 32.*
Hérodien, *fol. 24, 34 vers., 48 vers., 68, ἐν τῇ καθόλου, fol. 19.*
Hésiode, *fol. 9, 46 vers., 56 v., ἐν Θεογονίᾳ, 68 vers.*
Homère, *fol. 3, 3 vers., 4, 4 vers., 5, 5 vers., 6 vers., 7, 8 vers., 9 vers., 10, 11 vers., 12, 13, 18, 18 vers., 19, 21, 24 vers., 25, 25 vers., 27, 29 vers., 30 vers., 31 vers., 32, 32 v., 34 vers., 35 v., 36, 38, 38 v., 39 v., 40, 41, 41 vers., 42 vers., 43, 44 vers., 45, 46, 46 vers., 48, 48 vers., 49, 50, 50 vers., 51 vers., 52, 53 vers., 53 vers., 54 vers., 55, 56, 56 vers., 57, vers., 59 vers., 60, 60 vers., 61 vers., 63, 63 vers., 64, 64 vers., 65, 65 vers., 66, 66 vers., 67, 68, 70, 70 vers., 71, 71 vers., 72, 72 vers., 73 vers., 74, 75, 75 vers., 76 vers.*
Léonide de Tarente, *fol. 47, 56 vers.*
Lycophron, *fol. 65.*
Moschus (cité sous le nom de Théocrite), *fol. 10 vers., 49 vers., 61, 61 vers., 63 vers., 65, 67 vers.*
Nicandre, *fol. 39 vers., 64 vers., 76 vers.*
Orphée, *fol. 68.*
Phérécrate, *fol. 8 vers.*
Pindare, *fol. 15 vers.*
Ptolémée d'Ascalon, *fol. 20 vers.*
Simonide, *fol. 52.*
Sophocle, *fol. 10, 24, ἐν Οἰδίποδι τυράννῳ, fol. 9 vers., ἐν κρίσει σατυρικῇ, 26, ἐν Τηρεῖ, ibid.*

Théocrite, *fol. 7, 8 vers., 9 vers., 10 vers., 11 vers., 12, 18, 21, 23, 24, 25 vers., 28, 29 vers., 30, 31 vers., 33, 36, 38 vers., 40, 42 vers., 45, 45, vers., 46, 46 vers., 48 vers., 49 vers., 52 vers., 53, 55, 56 vers., 57, 59, 60, 61 vers., 63, 63 vers., 64 vers., 66 vers., 70, 70 vers., 71, 71 vers., 73, 74 vers., 75 vers., 76, 76 vers.*

Tryphon, περὶ πνευμάτων, *fol. 18 vers.*

Tullius Laurea, *fol. 49 vers.*

Xénophanes, *fol. 24 vers., 25.*

OUVRAGE DE DRACON DE STRATONICÉE.

NOTICE

D'un Manuscrit de la Bibliothèque du Vatican, coté CCCV *parmi les Manuscrits Grecs.*

Par F. J. G. LA PORTE-DU THEIL.

III.e PARTIE. *

NOUS avons déjà donné la description générale du volume coté CCCV parmi les manuscrits Grecs du Vatican réunis à la Bibliothèque impériale; et nous avons pareillement fait connoître, soit par de simples notices, soit en les donnant dans leur entier, XXIX des nombreux articles que ce volume renferme: nous allons suivre la même marche et la même méthode pour les articles qui se trouvent immédiatement après ceux dont nous avons déjà parlé.

ARTICLE XXX.

[Morceau qui commence au folio 43 *recto*, lig. 16, n.° XV de l'Index Grec.] (1)

Discours de Théodôre Prodrome, *sur ceux qui, mécontens d'être pauvres, se plaignent de la Providence.*

D'APRÈS le témoignage du P. Lazzeri (2), on peut croire que, dans le manuscrit du collége Romain, où se rencontrent divers opuscules de Théodôre Prodrome, le morceau dont il s'agit ici, et qui n'a jamais été publié, est attribué nominativement à cet

(*) *Voyez* le volume VI de ce Recueil *Notices et Extraits, &c.* pag. 496, et le volume VII [2.e partie], *pag. 235.*

(1) *Voyez* le volume VI, *p. 516, col. 1.*

(2) *Conf. Miscellaneorum ex mss. libris bibl. coll. Rom. Societ. Jes. tom. I, p. 5.*

auteur; et non-seulement la place où ce même morceau se trouve inséré dans le manuscrit du Vatican dont ici nous rendons compte, mais encore les mots, Τȣ̃ αὐτȣ̃, qu'il y porte en tête, nous assurent également qu'en effet il appartient à Théodôre Prodrome, comme les pièces précédentes.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Ce point une fois constaté, la pièce, indépendamment du sujet et du style, devient intéressante par elle-même. Elle offre plusieurs particularités relatives à la personne de l'écrivain. En effet, Théodôre Prodrome nous apprend ici [a] que, loin d'avoir été d'une basse extraction, il étoit au contraire d'une naissance assez relevée : que, s'il n'étoit pas d'une complexion robuste, il n'avoit du moins aucun vice corporel, aucune imperfection physique, sinon, peut-être, quelque embarras dans la prononciation; encore semble-t-il donner à entendre que ce léger défaut tenoit moins au peu de souplesse et de flexibilité de sa langue, qu'à la vivacité de son imagination, et à l'abondance des idées qui, se présentant trop rapidement à son esprit, ne lui laissoient pas le temps de les exprimer. Il nous dit que son éducation avoit été soignée; qu'il avoit étudié la grammaire et la rhétorique sous les meilleurs maîtres; qu'il étoit plein de la lecture des ouvrages de Thucydide, de Platon et d'Aristote. Il annonce qu'il avoit composé un nombre presque infini de *Discours* littéraires; et en même temps, il se fait honneur de n'en avoir prémédité aucun (ȣ̓κ ἔστιν ὅς μοι προεσχεδίασται), bien qu'il prétende ne point imiter les *froids sophistes*, tels que les *Simocatus*, ou autres de pareille trempe, οἱ ψυχροὶ Σιμόκατοι, καὶ οἱ κατ' αὐτȣ̀ς, κ. τ. λ. Ce nom de *Simocatus*, et le mépris que Théodôre Prodrome marque pour le personnage qui le portoit, donnent matière à réflexion. Parmi les écrivains Grecs du moyen âge, nous n'en connoissons, ce semble, qu'un seul qui ait été désigné par ce nom, ou, pour parler plus exactement, par ce surnom de *Simocatus* ou *Simocattus;* et encore est-il le plus souvent appelé *Simocatta.* On voit déjà que je veux parler de *Theophylactus Simocatta.* Cet auteur, contemporain des empereurs Maurice, Phocas et Héraclius, comme aussi du patriarche Sergius, semble n'avoir point prolongé sa carrière au-delà

[a] Voy. ci-dessous, p. 86.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Phot. Bibl. cod. XLV, pag. 82.
Budæus in Pandect.
Salmas. ad Hist. Aug. scr. p. 480, 481, 485.
Henr. Vales. ad Socr. Hist. eccl. l. V, c. 25, p. 240.

de l'année 640. Il étoit originaire d'Ægypte (1), et sans doute sa famille n'étoit pas d'une condition abjecte, puisqu'au moment de la fin tragique de l'empereur Maurice, il se trouvoit parent du magistrat qui pour lors commandoit en Ægypte (2). Il fut lui-même décoré de plusieurs dignités. Nous le voyons qualifié d'ἀπὸ Ἐπάρχων, c'est-à-dire, d'*Ex-préfet;* et aussi d'Ἀντιγραφεὺς, terme dont la signification n'est pas bien déterminée, les uns le rendant, en Latin, par *Observator coactorum*, ce qui répondroit à ce que nous dirions en François *Contrôleur des recettes;* les autres, par *Proximus à magistris scriniorum*, ou encore par *Magister scriniorum*, interprétation qui paroît la plus conforme au sens dans lequel les lexiques Latins expliquent le mot *Antigraphus* (3). Theophylactus, né avec un esprit aimable, étoit aussi doué d'un goût naturel pour les belles choses; et les écrits qui portent son nom, le prouvent. Son Histoire du règne de l'empereur Maurice (4), bien qu'elle comprenne seulement ce qui se passa

(1) *Theophylact. Simocatt.* lib. VII, c. 17, p. 186, A. Οὐκ ἂν δὲ πειρῳόμεθα ταῦτα δὴ τὰ παράδοξα διηγήματα, ἅπερ τοῦ δὴ τοῦ ποταμοῦ καὶ τοῖς περὶ ὑμῶν πεφιλοσόφηται ἄεισα. Ἕλληνες γὰρ τὸ γένος ἐντεῦθεν, εἰκότως τοῖς περὶ τοῦ Νείλου διηγήμασιν οὐκ ἀπροσφόρως φιλοχωρήσωμεν.

(2) *Theophylact. Simocatt.* lib. VIII, cap. 13, p. 215, D. Πέτρος δὲ κατ' ἐκεῖνο καιροῦ Αἰγυπτιακῆς ἡγεμονίας τὰς ἡνίας διεῖθυνεν, ὃς καὶ συνήθετο πρὸς γένος ἡμῖν.

(3) « *ANTIGRAPHUS, ANTIGRAPHEUS. Glossæ Isidori :* Antigraphus, » cancellarius. — *Ugutio. et ex eo Joannes » de Janua :* Antigraphus, scriptor; idem » est et cancellarius, qui et archigraphus » dicitur; quòd rescribit litteris missis ad » dominum suum. Unde antigraphia, vel » archigraphia, id est, ejus dignitas, scilicet cancellaria.

» *Sunt igitur* antigraphi *generatim scriptores. — Glossarium Ælfridi :* Antigra» phus..... id est scriptor. — *Ordericus » Vitalis, lib. I', pag. 374 :* A priscis au» toribus edita; et ab antigraphis scripta » considero. *Nisi quis malit* artigraphis.

» *Propriè autem,* antigraphi *seu* antigra» phei, *dicti cancellarii et magistri scri» niorum. Glossæ mss. :* Antigrapheus, » antiquarum rerum scriptor; à commen» tariis; cancellarius.

» *Extat Gregorii Magni epistola 28, l. I, » scripta* Aristobolo, ex-præfecto et anti» grapho. *Et in l. II, indict. II, epist. 7. » Sebastianus,* gloriosus antigraphus *nun» cupatur.*

» *Scholiastes Juliani Antecessoris : Qua» tuor scrinia sunt; primum, quod dicitur » libellorum; secundum memoriæ; tertium* » dispositionum; *quartum epistolarum : » unde et quatuor antigraphei sunt.*

» *Gloss. Græco-lat.* Ἀντιγραφεὺς, dic» tator, *rescriptor.*

» Ἀντιγραφεὺς τῆς μνήμης, *apud Petrum » Patricium, in Eclog. Legat.* »

Cang. Glossar. med. et inf. latin. t. I, col. 529.

(4) Nous avons trois éditions de cet ouvrage, données, la première par Jac. Pontanus, S. J., à Ingolstadt, 1604, *in 4.°;* la seconde, par Ch. Annib. Fabroti, Paris, 1647, *in-fol.;* la troisième, dans la Collection des auteurs de l'histoire Byzantine, réimprimée à Venise, *tom. III.*

depuis

depuis l'an 582 jusqu'en l'année 602, ne laisse pas d'avoir été par fois qualifiée d'histoire universelle[a]; et, sur le mérite de cet ouvrage, on peut consulter non-seulement l'*Avis aux lecteurs* qui se trouve en tête de la belle édition donnée par Ch. Annib. Fabroti; mais encore Ger. J. Vossius [b] et J. Alb. Fabricius [c]. Indépendamment de ce grand morceau, généralement connu, c'est à ce même Theophylactus *Simocatta* que l'on attribue divers opuscules. Je ne prétends point parler ici du fragment qui nous reste d'un petit Traité, *De risu et vociferatione in festis Sanctorum* [d]; ni d'un autre fragment, *De Nicephore confessore*, indiqué vaguement par le P. Labbe; mais je veux dire, 1.° le Dialogue, concernant divers problèmes physiques et leur solution, Διάλογος, Περὶ διαφορᾶς φυσικῶν ἀπορημάτων, καὶ ἐπιλύσεως αὐτῶν (1): 2.° quatre-vingt-cinq Lettres, roulant, vingt-neuf sur des sujets moraux; vingt-huit sur les travaux de la campagne; et vingt-huit sur des intrigues amoureuses de courtisanes (2). Sans doute l'auteur de ces Lettres pourroit avoir été rangé, par des hommes d'un jugement sain, dans la classe des sophistes, plus propres à corrompre qu'à former le goût dans l'étude et l'exercice de la littérature : ainsi, sous ce point de vue, on supposeroit volontiers que c'est précisément lui dont Théodôre Prodrome vouloit parler. Mais, d'un autre côté, d'après la manière dont il s'exprime à ce sujet, on se sent porté à croire qne son mépris tomboit, non sur quelques sophistes déjà anciens, mais sur ceux dont, au temps où il écrivoit, les leçons pernicieuses et le mauvais exemple perdoient la véritable éloquence.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] *Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 730.* — *Tzetz. Hist. 69, Hist. chil. III, v. 100.*

[b] *Ger. J. Vos. de Hist. Gr. lib. II, cap. 23, pag. 143, col. 1.*

[c] *J. Alb. Fab. Bibl. Gr. lib. V, cap. 5, tom. VI, p. 280 et seq. It. ed. Harles. tom. VII, pag. 582 et seq.*

[d] *Ph. Labb. de Scriptor. eccl. tom. II, p. 416; - It. Biblioth. Patr. App. Bign. ed. Paris. 1579 et 1624, t. VI,... -It. ibid. ed. Col. t. IV, p. 1056.- It. ib. edit. Lugd. tom. V, p. 1214.*

(1) Ce dialogue a été imprimé plusieurs fois: 1.° il a été donné par Bonav. Vulcanius, en 1596, *Lugd. Batav. in-12, Græcè;* 2.° par Janus Gruter, en 1599, *typis Commelianis, in-8.° Græcè et Latinè;* 3.° par Andr. Rivinus, en 1653, *Lips. in-4.°*

(2) Ces Lettres ont été publiées en Grec par Marcus Musurus, dans la collection d'Alde Manuce, *Romæ, 1499, in-4.°* Elles reparurent de nouveau en 1596, par les soins de Bonavent. Vulcanius, à Leyde, *in-12, unà cum ejusdem Theophylacti* Quæstionibus physicis; *Cassii* medicis Quæstionibus; Epistolis quibusdam *Juliani, imperatoris et Galli ad Julianum, Basiliique et Gregorii Nazianzeni.* Elles furent réimprimées, en 1598 et 1599, par les soins de Janus Gruter, avec une version Latine de Jodoc. Kimendoncius, et accompagnées des *Excerpta legationum ex Historiâ Theophylacti Mauritianâ, et Problematis sive Quæstionibus physicis, Heidelbergæ, ap. Commelin 1598, in-8.° è bibliotheca Andr. Schotti.* Enfin, on les trouve insérées dans

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ.

ΠΕΡΙ ΤΟΥΣ ΔΙΑ ΠΕΝΙΑΝ ΒΛΑΣΦΗΜΟΥΝΤΑΣ ΤΗΝ ΠΡΟΝΟΙΑΝ.

EJUSDEM,

In eos qui ob paupertatem Providentiæ convitiantur.

Fol. 43 recto, l. 16.

ΤΙΜΟΛΕΏΝ ὁ Τιμοδήμου (1), Κορινθίων πολίτης, ἀνὴρ σοφὸς μὲν ἐπινοῆσαι, σοφὸς δὲ κατασκευάσασθαι πόλεμον, πολλοὺς δὲ κρατήσας ἀγῶνας, ἐλευθερώσας δὲ Σικελίαν, καὶ ἀνδραποδισάμενος Διονύσιον, ἐπιεικῶς δεισιδαίμων ἦν καὶ καθαρῶς Κορίνθιος. Εἴς τε γὰρ τὴν τύχην τὰς ἑαυτοῦ ἀριστείας ἀνέφερε, καὶ ἐπὶ τοῦ οἴκου ἱερὸν Αὐτοματίας, ἀλλοκότου ταύτης θεᾶς, ἱδρυσάμενος, τὰ Αὐτομάτια ἔθυσεν (2). Ὁ μὲν δὴ ταῦτα τερπαίνων χῶν. Ἐγὼ δ', ἐς τὸ ἔσχατον κακοδαιμονῶν, τοῦτον τῇ μεγάλῃ Προνοίᾳ καταθύω λόγον. Βροῦτον γάρ, τὸν Ῥωμαῖον ἐκεῖνον, τῆς μὲν ἄλλης ἀρετῆς καὶ τῆς στρατηγίας παντάπασι τέθηπα· τῶν γε* μὲν ἐπιθανατίων ἐκεινωνὶ συλλαβῶν, οὐδ' ὁπωστιοῦν ἀποδέχομαι. Ἃ γάρ φησι,

Ibid. verso.

* *Legend. fors.* δέ.

> Τλῆμον Ἀρετή, λόγος ἄρ' ἦσθα μόνος (3). Ἐγὼ δέ σε
> ὡς ἔργον ἐτίμων· σὺ δ' ἄρ' ἐδούλευες τύχῃ (4)·

la *Collection de Lettres* imprimée à Genève en 1606.

(1) Notre auteur suit la tradition adoptée par Plutarque; mais, selon Diodore de Sicile *(l. XVI, §. 65, t. II, p. 132, lin. 92)*, le père de Timoléon s'appeloit *Timænetus.*

(2) *Plutarch. in Timoleonte*, §. 36, edit. Reisk. t. II, p. 234 : Καὶ γὰρ γράφων τοῖς οἴκοι φίλοις, καὶ δημηγορῶν πρὸς τοὺς Συρακουσίους, πολλάκις ἔφη τῷ Θεῷ χάριν ἔχειν, ὅτι βουλόμενος σῶσαι Σικελίαν ἐπεγράψατο τὴν αὐτοῦ προσηγορίαν. Ἐπὶ δὲ τῆς οἰκίας ἱερὸν ἱδρυσάμενος Αὐτοματίας ἔθυσεν· αὐτὴν δὲ τὴν οἰκίαν Ἱερῷ Δαίμονι καθιέρωσεν. — It. *Quomodo quis se citra invidiam laudare possit*, ibid. t. VIII, pag. 146. — It. *Reipubl. ger. præcept.* tom. IX, p. 251.

(3) Μόνος. Ce mot qui blesse la mesure, semble être une pure interpolation. *Voyez* la note suivante.

(4) On peut observer quelque différence de leçon entre la manière dont notre auteur cite ces vers et celle dont ils sont rapportés par Dion Cassius *(lib. XLVII, §. 49)* :

> Ὦ τλῆμον ἀρετή, λόγος ἄρ' ἦσθ'· ἐγὼ δέ σε
> Ὡς ἔργον ἤσκουν· σὺ δ' ἄρ' ἐδούλευες τύχῃ.

Zonare *(Annal. lib. X, §. XX, tom. I, p. 508)* les avoit apparemment trouvés écrits encore d'une autre manière, dans quelque exemplaire de l'ouvrage de Dion Cassius; car il les représente ainsi : Ὁ δέ γε Δίων ταῦθ' ἱστορεῖ ποτε τὸν Βροῦτον εἰπεῖν·

> Ὦ τλῆμον ἀρετή,
> ἄλλως ἄρ' ἦσθα λόγος·
> ἐγὼ δέ σε ὡς ἔργον ἤσκουν,
> σὺ δ' αὖ ἐδούλευες τύχῃ.

ἀγεννῆ ταῦτα λέγων * καὶ Βρούτου ψυχῆς ἀνάξια. Τίνι γὰρ ἡ προνοία ὁ τοῦ παντὸς ὄγκος οὐρανοῦ διοικεῖται; τίνι δὲ τὸ πλημμελὲς τοῦ καθ' ἡμᾶς διατάττεται βίου καὶ εἰς κόσμον ἄγεται; ποῖος δὲ ἄλλος ῥυτὴρ τῶν ἐν ἡμῖν στοιχείων τὸ τέτρωρον εἰς τὸ ὁμαλὲς μετάγει τοῦ δρόμου; καὶ ὑπὸ τίνων ἄλλων οἰάκων τὸ κοσμικὸν κυβερνᾶται ἀκάτιον;

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

* Legend. fors. λέγω.

Ταῦτα μὲν ἦν εἰκὸς περὶ τῆς Προνοίας ἐννοεῖν ὁσημέραι, καὶ πείθειν σφᾶς ἑαυτούς. Ἀλλ' ἡμεῖς τοσοῦτον ὑπὸ φιλοχρηματίας διεφθάρημεν τὰς ψυχὰς, ὡς, ἐὰν μὴ τὸ χρυσοῦν ἐκεῖνο καθημέραν θέρος ἀμῶμεν (1), μηδὲ ὅλους ἔχωμεν Πακτωλοὺς τὸν εἴσρουν ἐς ἡμᾶς ποιουμένους, οὐδὲ Πρόνοιαν ὅλως εἶναι οἰόμεθα. Ἀλλὰ τὸ, Τύχη τὰ θνητῶν πράγματα (2), τῆς τραγῳδίας ἀποτεμνόμενοι, πανταχῆ τῶν λόγων ἀποστομφάζομεν. Καὶ, Ποῦ γὰρ, φαμὲν, ἡ Πρόνοια, εἰ ὁ μὲν καπηλίδος υἱὸς ἢ τυχὸν ὀψοπώλιδος, ἄφρων δὲ ἐπιεικῶς καὶ ἀνόητος, καὶ μηδὲν, ὅ φασιν, ὅσον ἀπομύξασθαι συνιεὶς, ἔπειτα λαμπρὸς πομπεύει διὰ τῆς λεωφόρου, χρυσοῦ δὲ πλίνθους ὅλας, καὶ ἵππους, καὶ ἡμιόνους, καὶ οἰκίας λαμπρὰς περιβάλλεται· ὁ δέ τις ἕτερος, Κόδροις μὲν τὸ γένος, Πλάτωσι δὲ τὴν παιδείαν παραβαλλόμενος, μηδὲ μιᾶς εὐπορεῖν γοῦν ἡμιόνου· καὶ ὁ μὲν ἄμβλωμά τι φύσεως ὢν καὶ τῶν Ἐμπεδοκλείων τεράτων ἀσχημονέστερος (3), τὸ εἶδος αἰσχρὸς, ἀσβόλου πλήρης τὸ πρόσωπον, ὁποίους ἐν ταῖς σκηναῖς ἀνθρωπίσκους εἰσάγομεν διασκευάζοντες Αἰθιοπικώτερον, ῥυσσὸς τὸ δέρμα, καὶ τὰς γνάθους οἱονεὶ διαπεπτερυγνημένος, ἀκόνη, εἴπεν ἄν τις, σιτιζομένη (4), γελοῖος τὴν τρίχα, γελοιότερος τὴν ὑπήνην, δαιμόνιόν τι τῶν ὑποταρταρίων εἰδεχθὲς καὶ αἰσχρὸν, ἐκεῖνος οὗτος κορίῳ ξύνεσι καλῷ καὶ ὡραίῳ, Ἥφαιστος

(1) En marge on lit la scholie θερίζομεν.

(2) *Euripid. Alcest. v. 783 :*

Τὰ θνητὰ πράγματ' οἶδας, ἣν ἔχει φύσιν;

It. Antiop. Fragm. XXI :

Φεῦ, φεῦ, βροτείων πημάτων ὅσαι τύχαι.

(3) Sur ce passage, comme sur celui qui se rencontre dans l'article XXI (voy. *t. VI, pag. 547 et 548*), Κατὰ τὰ τοῦ Ἐμπεδοκλέους ἀνδρόπρωρα, on peut consulter l'édition des Fragmens d'Empédocle, donnée tout nouvellement par M. Frid. Guil. Sturz, *pag. 364 et suiv.*

(4) Ἀκόνη σιτιζομένη, proverbe connu. Ἀκόνην σιτίζεις. *Id est cotem alis. Dicitur in homines edaces plurimique cibi ; qui nihilo tamen habitiores inde reddantur. Nam in cotis macilentiam hodie vulgoque jactatur adagium, quum aiunt, Tam pinguem quàm cotem, macilentum quempiam esse significantes. Hermolaus Barbarus, in Epistolâ quâdam ad Picum, interpretatur hoc proverbium pro, Malè collocare beneficium, unde non sit reditura gratia ; ut affine sic illi quod alibi dicetur : Ale leporum catulos ; quum ex beneficio redit mala gratia.* Erasm. *Adagior. chiliad. I, cent. IV, adag. 71, col. 149.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

τῇ χρυσῇ Ἀφροδίτῃ, λεγόντων οἱ Ὁμηρίδαι· ὁ δέ τις ἀγαθὸς νεανίας ἄρτι τῷ ἰούλῳ τὴν γένυν γεωμετρούμενος, χαρίτων δῶρον, ἄγαλμα Φύσεως, ἡδὺς μὲν εἰπεῖν, καλὸς δὲ ἰδεῖν, χαρίεις δὲ ὁμιλῆσαι, πρεσβύτην τινὰ λημῶσαν εἰσάγοιτο;

Ταῦτα φαμὲν οἱ πολλοὶ τῶν ἀνθρώπων, πρὸς τὰς τῶν πραγμάτων χαρύβδεις (1) καὶ ἀμπώτιδας (2) ἀποδυσχεραίνοντες. Ἀνάξιοι δὲ παιδείας καὶ φιλοσοφίας οἱ λόγοι. Εἰ μὲν γὰρ τῷ ἐνταῦθα βίῳ συναπεθνήσκομεν ἄνθρωποι, οὐδὲ οὕτως ἀσχάλλειν ἔδει πρὸς τὰς ἀνίσους τῶν βίων διανομὰς, χαίρειν μὲν οὖν πολὺ μᾶλι*... τῶν ἀβελτέρων πλουσίων καταγελῶντας. Τί γὰρ τὰ Μίδου πλουτῆσαι, πρὸς ἕνα Δημοκρίτου γέλωτα; τί δὲ τὴν τοῦ Μακεδόνος ὅλην ἀρχὴν ἀναζώσασθαι, πρὸς μίαν παῤῥησίαν τοῦ Σινωπέως; ὡς ἐγὼ μᾶλλον ἂν τὴν Σόλωνος εἰλήφειν ἐλευθερίαν, ἢ τὰ Κροίσου χρήματα, μεθ' ὧν ἀπώλετο· καὶ Πλάτων ἂν εἱλόμεθα εἶναι μετὰ πενίας, ἢ Διονύσιος μετὰ τυραννίδος, ὃς μικρὸν ὕστερον εἰς Κόρινθον αἰχμάλωτος ἀπαχθεὶς ἐν μυροπωλείῳ καθιζάνων ὀφθείη πίνων κεκραμένον ἀπὸ τῶν καπηλείων (3). Οὕτως οὖν οὐ δυσχεραίνειν ἔδει, κἂν τῇ παρούσῃ συνετελευτῶμεν ζωῇ. Ἐπεὶ δὲ ἀθάνατόν τι χρῆμα ἡμῖν ἡ ψυχὴ, καὶ ζωῆς ἑτέρας κατάστασις ἐν ἐλπίσι κεῖται, καὶ ποιναὶ κακίας, καὶ ἀρετῆς ἀντιδόσεις, πόσῳ τὸ μετὰ τοῦ καλοῦ πένεσθαι τοῦ πλουτεῖν μετὰ φαυλότητος ὀλβιώτερον;

Fol. 44 r.°

* Hîc charta abrasa.

Σὲ δὲ ἀλλὰ τῶν πραγμάτων ἴσως ἡ ἀνισότης ἀνήνασθαι τὴν Πρόνοιαν ἔπεισε; Καὶ μὴν διὰ τοῦτο μᾶλλον εἰσάγειν ἐχρῆν τὴν Πρόνοιαν. Ὡς γὰρ οὐκ ἄν ποτε ἐπὶ μουσικῆς ῥυθμὸς συσταίη καὶ μέλος, βαρέων μόνως ὄντων ἢ ὀξέων τῶν φθόγγων ἁπάντων, ἀλλὰ τῇ παραπλοκῇ τῶν ἀνισοτόνων ἡ ἁρμονία γεννᾶσθαι εἴωθεν· οὕτω καὶ ὁ καθ' ἡμᾶς ἅπας βίος ταῖς ἀνισότησι τῶν πραγμάτων ὑπὸ τῆς Προνοίας μουσικῶς κατεῤῥύθμισται. Ἀλλὰ τούτων ὑμῖν αἰτία ἡ ἄγνοια, ἣν δεινὸν εἶναι, καὶ ὁ Σύρος (4) εἴρηκε ῥήτωρ (5), τοῦτό γε μόνον οὐχὶ ψευσάμενος. Οἷς

(1) En marge on lit cette scholie : Ἡ ἀναπινομένη θάλασσα λέγεται Χάρυβδις.

(2) En marge, ξηρασίας.

(3) Tout ce passage est tiré de Plutarque (*in Timoleonte*, §. 14, edit. Reisk. tom. II, p. 194) : Οὐδὲν γὰρ οὔτε φύσεως, οὔτε καιρὸς, οὔτε τέχνης, ὅσον ἐκεῖνον τύχης ἔργον ἐπεδείξατο, τὸν Σικελίας ὀλίγον ἔμπροσθεν τύραννον ἐν Κορίνθῳ διατρίβοντα περὶ τὴν ὀψόπωλιν, ἢ καθήμενον ἐν μυροπωλίῳ, πίνοντα κεκραμένον ἀπὸ τῶν καπηλείων κ. τ. λ.

(4) Note marginale : Σύρον ῥήτορα λέγει τὸν Λουκιανόν.

(5) Sans doute notre auteur ici veut rappeler le début du Traité de Lucien *Sur la difficulté avec laquelle on doit croire*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

γὰρ οὐκ ἀναπτῆναι πρὸς αἰθέρα δυνάμεθα, καὶ τὰς αἰτίας αὐτοπτῆσαι καθαρῶς, καὶ τοὺς λόγους δι' ὧν τὸ πᾶν ἡ Πρόνοια τάττοι σοφῶς, καὶ ἐπιστημονικῶς, τούτοις ἀταξίαν τοῦ παντὸς καταψηφιζόμεθα. Καίτοι συνιέναι ἐχρῆν, ὡς τοὺς προνοητικοὺς λόγους γνῶναι ἀμήχανον, τῷ μηδὲ ἀνθρωπίνης αἰσθομένῳ τὰ πολλὰ διανοίας. Ἑώρακας γάρ, εἰπέ μοι, πρεσβύτην ἄνθρωπον, χρονικὸν τὴν ἡλικίαν, μικρὸν τὴν ἀναβολὴν (1), τὴν Πυθαγόρειον ὤχραν ἐν τοῖς προσώποις περιφαίνοντα, καὶ νάρθηκι καμπύλῳ κατὰ τὸν Σειληνὸν ἐρειδόμενον; τί ποτε εἶπες ἂν περὶ τούτου; οὐχ ὡς θεοπρεπὴς οὗτος ἀνήρ; οὐχ' ὡς ἱερός; οὐχ ὡς ἀπρονόητα πάντα, μὴ τοιούτων πλουτούντων; εὖ οἶδ' ὅτι καὶ πλεῖω. Ἀλλ' ἐγὼ τὸν ἀναγεγραμμένον ἑώρακα πολλοῦ δέοντα ἱερὸν εἶναι. Συλῶντα γὰρ αὐτὸν τὰς κατοικιδίους τῶν ὀρνίθων αἰσθόμενος, ἣν μὲν τῆς χειρὸς ἀφαιρόμην, ἣν δὲ τοῦ κόλπου ἐξήγαγον. Ὁρᾷς ὡς ὑποκρίσει ζῶμεν ἄνθρωποι τὰ πολλά· καὶ πλανώμεθα περὶ τὸν ὄνον τῇ λεοντικῇ * καὶ τῇ νυμφικῇ στολῇ περὶ τὴν γαλῆν *. Καθάπερ γὰρ ἡ Ἀχιλλειακὴ πανοπλία περιτεθεῖσα τὸν Πάτροκλον, Ἀχιλλέα τέως παρεῖχε τὸν Μενοιτίου δοξάζεσθαι *, καὶ Λουκίλιον ἀντὶ Βρούτου λαβὼν ὁ Καῖσαρ κατεσοφίζετο (2)· οὕτω σκηνὴ βαθεῖα περὶ ἡμᾶς, καὶ παίζομεν ἑαυτοὺς καὶ παιζόμεθα. Ὡς εἴποθεν εἶχες, ὦ φίλ' ἑταῖρε, πτεροφυῆσαι καὶ ὑπερβῆναι, κατὰ τοὺς ἀετιδέας, τὸν ἐλλιμνάζοντα, καὶ, παρὰ τὸν αἰθέρα γενόμενος, πρὸς τοὺς τῆς Προνοίας λόγους ἀντιβλεπτῆσαι, ἐθαύμασας ἂν τὸ ταύτης ἐπιστημονικόν. Νῦν δὲ ἀλλά, πτηνῶν γὰρ καὶ χερσαίων ζώων πολὺ τὸ διάφορον, καθὰ καὶ ὁρίων Φρυγῶν καὶ Μυσῶν (3), τοῦτο μὲν ἀμήχανον· λόγῳ δ' ἕκαστα κρίνειν,

Fol. 44 verso.

* *Æsop. Fab. 113.*
* *Babr. Fab. 16.*
* *Homer. Iliad. l. XI, v. 278.*

à la calomnie (tom. III, p. 125) : Δεινόν γε ἡ ἄγνοια, καὶ πολλῶν κακῶν ἀνθρώποις αἰτία, ὥσπερ ἀχλύν τινα καταχέουσα τῶν πραγμάτων, καὶ τὴν ἀλήθειαν ἀμαυροῦσα, καὶ τὸν ἑκάστου βίον ἐπισκιάζουσα.

(1) En marge, ἐσχισμένην.

(2) Le fait qu'ici notre auteur rappelle, est raconté par Plutarque d'une autre manière. Selon Plutarque (*in Bruto*, S. 50, edit. Reisk. t. V, p. 432), ce fut Marc-Antoine, et non César [Octavien], qui fut trompé, et devant qui Lucilius fut amené par des soldats auxquels ce généreux ami s'étoit livré de lui-même, en leur disant qu'il étoit Brutus, afin de donner à celui-ci le temps d'échapper. Marc-Antoine, en cette occasion, se comporta fort généreusement, et sut apprécier dignement le dévouement de Lucilius pour son ami.

(3) « Il est difficile (dit Strabon, *lib.* » *XII, pag. edit. Casaub. 564, edit.* » *1707, 846, A.*) de déterminer les limites du pays des Bithyniens, des » Mysiens, des Phrygiens, de ceux des » Dolions qui sont voisins de Cyzique, » des Mygdones et des Troyens. Que » chacun de ces peuples ait dû habiter » un canton séparé, c'est ce dont on convient : il y a même un proverbe qui dit,

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

καὶ τῆς προνοητικῆς, ὡς οἷόν τε, συνιέναι σοφίας, οὐ χαλεπόν. Ἂν δέ του καὶ σκοπουμένοις οὐ θηράσιμος ἡ ἀλήθεια, τὸ τοῦ σοφοῦ ἐκείνου, Σφῶν ἑαυτῶν καταπεπάδειν ἀνάγκη *· ὅσον γὰρ τῷ τόπῳ, τοσοῦτο καὶ τῇ γνώσει τῶν ὑπὲρ ἡμᾶς ἀφιστάμεθα. Μὴ γὰρ δὴ τὴν Δημοκρίτου μανίαν νοσήσαιμεν, μηδ᾽ εἰς τὴν Ἵππωνος (1) ἐμπέσοιμεν ἀθεότητα, ὡς τοῦ παντὸς ἐπιχειρεῖν ἀφαιρεῖσθαι τὴν θείαν Πρόνοιαν, οἷς οὐχ ἡμῖν αὐτὴ χρυσὸν ἐφιλοτιμήσατο. Ἔγω γε, ὦ παρόντες (ἀλλ᾽ ἀπείη Ἀδράστεια), γένους μὲν οὐ παντάπασι γέγονα χαμαιζήλου· ἀλλ᾽ ἔστιν ἂν καὶ ζηλωτοῦ τοῖς πολλοῖς. Τὰ δέ μοι κατὰ τὸ σῶμα, κἂν εἰ μὴ τῆς ἄγαν ἀρίστης τετυχήκασι κράσεως, τέως γε μὴν οὐθὲν εἰλήχεσαν * κολοβόν. Διδασκάλων προσπεφοίτηκα τοῖς ἀρίστοις· γραμματικὴν προὐτελέσθην· ῥητορείαν ἐξεμυήθην, οὐχ ἣν οἱ ψυχροὶ Σιμόκαται καὶ οἱ καθ᾽ αὐτοὺς, * εἰπεῖν οἰκειότερον, ἀποπέρδουσιν, ἀλλ᾽ ἣν Ἀριστεῖδαι καὶ Πλάτωνες ἀναπνέουσι. Τῆς Ἀριστοτέλους φιλοσοφίας, τῆς Πλάτωνος ὑψηλολογίας, τῆς ἐν γραμμαῖς καὶ ἀριθμοῖς θεωρίας, ἔχω μὲν λέγειν ὡς οὐδὲν ἀφῆκα κατόπιν· ἀλλ᾽ εὐλαβοῦμαι τὸν ἀλαζόνα. Πολλῶν δέ μοι λόγων, καὶ οὐχ ὅπως ἀριθμηθῆναι ῥᾳδίων, ὠδινομένων, οὐκ ἔστιν ὅς μοι προεσχεδίασται, ἀλλ᾽ ἐξ ἑτοίμης πνέω τῆς γλώττης. Ἓν μοι τοῦτο καὶ οὐκ ἀποκρύψομαι πρόσκομμα *· σκάζει μοι μεταξὺ τῶν λόγων ἡ γλῶσσα· ἐνιαχοῦ καὶ τὴν αὐτὴν ἔστιν ὅτε ἀναδιπλοῖ συλλαβήν· ὡς μέν τινες οὐκ ἀπιθάνως φασὶ, μὴ ὑπουργεῖν δυναμένη πολυγόνῳ οὕτως νοΐ, ἀλλὰ πρὸς τὸ πλῆθος τῶν νοημάτων ἀγωνιῶσα, ποῖον ἄρα καὶ προαρπάσειαι, καὶ δῆλον ἐξ ὧν ταῖς βίβλοις ἀπαθέστερον ὁμιλεῖ· ὡς δ᾽ ἐγὼ περὶ ἑαυτοῦ ἀποφαίνομαι, φυσικὸν λαχοῦσα τοῦτο πλημμέλημα, οὐχ

* Conf. *Lucian. Ver. hist. lib. II*, §. 15, *t. II, pag.* 113.

* Sic.

* Conf. *Suprà, pag.* 80 *et* 81.

* Conf. *Suprà, pag.* 79.

Fol. 45 *recto.*

» Entre les Mysiens et les Phrygiens il y » a des limites, mais difficiles à mar» quer. » Διορίσαι δὲ τοὺς ὅρους χαλεπὸν, τούς τε Βιθυνῶν, καὶ Μυσῶν καὶ Φρυγῶν, καὶ ἔτι Δολιόνων τῶν περὶ Κύζικον, καὶ νων, καὶ Τρώων. Καὶ διότι μὲν δεῖ εἶναι ἕκαστον τῶν φύλων χωρὶς, ὁμολογεῖται· ὅτι τε τῶν Φρυγῶν καὶ τῶν Μυσῶν, καὶ παροιμιάζονται,

Χωρὶς τὰ Μυσῶν καὶ Φρυγῶν ὁρίσματα·

διορίσασθαι δὲ χαλεπόν. Le Géographe, un peu plus bas (*ibid. pag.* 571 *et* 572, *vel* 857 *B.*) répète la même chose.

Plutarque fait également allusion à ce proverbe dans ses *Préceptes pour la santé* (edit. Reisk. tom. VI, p. 465): Χωρὶς γὰρ τὰ φιλοσόφων καὶ ἰατρῶν, ὥσπερ τινῶν Μυσῶν καὶ Φρυγῶν ὁρίσματα.

Erasme (*Adag. chiliad. II, cent. IV, adag.* 50, *col.* 467,) cite le passage de Strabon de cette manière :

Χωρὶς τὰ Μυσῶν καὶ Φρυγῶν ὁρίσματα,
τὸ δὲ διορίζειν χαλεπόν.

(1) Ce personnage n'est pas fort connu. Eustathe (*ad Hom. Il.* Φ, *l. XXI, v.* 79, *f.*° 1224, *lin.* 54) dit que c'étoit un athée: Δῆλον δ᾽ ὅτι, ὥσπερ ἹΠΠΗ ἐκ τοῦ ἹΠΠΟΣ, οὕτω καὶ ἹΠΠΩΝ, κύριον, ὁ ἄθεος. Suidas (*v.* ἹΠΠΩΝ) dit la même chose qu'Eustathe.

ὑστερίζειν * μὲν οὖν ταῖς διαλέξεσιν οὐδενός, μὴ ὅτι γε καὶ μένος πνέει πυρὸς τῶν ἀντιθετούντων προσήκειον· εἰ δέ τι καὶ ὑστερίζει, τὴν χεῖρα τέως ἔχει τὸ ἐλλεῖπον ἀναπληροῦσαν διὰ τοῦ μέλανος. Καὶ ταῦτα διῆλθον οὐχ' ἵνα, μὰ τοὺς λόγους, ἐπιδειξαίμην· ἀλλ' ἵν' ἐνδειξαίμην, ὡς, ἐπὶ τηλικούτοις μηδὲ τοῦ πολλοστοῦ ἀξιούμενος, ὅμως οὐκ ἀνάξιόν τι τῆς τιθηνοῦ σοφίας ἐφρόνησα, ὡς τῇ Προνοίᾳ ἐμπαροινῆσαι, οἷς μοι θημῶνας οὐ παρέσχε χρυσοῦ, ἴσως εἰδυῖα ὡς διαφθεροῦντα ὑπ' αὐτῶν τὸ φιλόσοφον. Ἡμεῖς μὲν οὖν οὕτω περὶ ταῦτα ἔχομέν τε καὶ ἔχοιμεν. Εἰσὶ δὲ οἱ τὴν ἐναντίαν παντάπασι τέμνουσι· μηδὲ ὅλως εἶναι Πρόνοιαν λέγοντες, ὅτι μὴ αὐτοί γε πλουτοῦσι· δέον, εἰ μὲν σοφοὺς γινώσκοιεν ἑαυτοὺς καὶ καλούς, καὶ ταῖς ἄλλαις τῶν ἀρετῶν ἐπιλάμποντας, ἐφ' οἷς ἔχουσι χαίρειν, πολλοῖς γε οὖσι, καὶ μὴ ἐφ' ὧν ἑνὶ ἀπεστέρηνται ἀνιᾶσθαι· εἰ δὲ μηδὲν ἑαυτοῖς τῶν ἀγαθῶν συνειδεῖεν, μηδὲ οὕτως ἄχθεσθαι τὴν πενίαν, ἀναξίους σφᾶς ἑαυτοὺς χρημάτων κρίνοντας οἰκονόμους. Νῦν δὲ ἀλλ' οὐκ οἶον δ' ὅπως ἡ νόσος αὕτη τῷ ταλαιπώρῳ ἐπεισήρηκε βίῳ. Καὶ τὸ φορτικὸν παρ' Ἀριστοτέλει, εὐδαίμονα καλεῖσθαι τὸν πλούσιον *, νῦν ἀληθής γε δόξα, καὶ ἄντικρυς νομοθεσία δοκεῖ· καὶ προτιμῶμεν τῆς ἀρετῆς τὸν χρυσόν. Ὢ τῆς ἀβελτηρίας. Καί τοι, κἂν εἰ μὴ ἄλλοθέν ποθεν τοῦ λόγου τὸ κράτος αἰσθάνεσθαι εἶχον οἱ πλεῖστοι, ἐντεῦθεν οὐ συνιέντες, πῶς οὐ σελίνου δέοιντ' ἂν παροιμιακοῦ (1); Διατί γὰρ ἄρτι τοῖς πολλοῖς ὁ λόγος μεταδιώκεται, καὶ ταῦτα τιμώμενος οὐδενός, εἰ μὴ καθ' αὑτὸ τὸ χρῆμα ἦν αἱρετόν; Οὐ γάρ, καθάπερ, Διονυσίου φιλοσοφοῦντος, καὶ οἱ ἀμφ' αὐτὸν συνεφιλοσόφουν, ἐκείνου δὲ παρὰ φαῦλον θεμένου φιλοσοφίαν, συγκατενωτίσαντο καὶ αὐτοὶ τ' ἀγαθόν (2), οὕτω καὶ νῦν οἱ λόγοι πεπόνθασιν· ἀλλά, καθάπερ τῶν φρεάτων τὰ ἀπαντλούμενα, καὶ τὰ περιτεμνόμενα τῶν φυτῶν, τὰ μὲν ἀναῤῥεῖν ἀφθονώτερον, τὰ

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

* Sic: legend. fors. ὑστερίζει.

* Conf. *Aristotel. Rhetor. l. I, cap. V, §. 2 et 3.*

(1) Proverbe usité à l'égard des personnes attaquées d'une maladie grave; il tenoit à l'usage de couronner d'ache la tombe des morts. Plutarque le dit en propres termes, dans la vie de Timoléon *(§. XXVI, ed. Reisk. tom. II, pag. 216)*: Ἀναβαίνοντι δ' αὐτῷ πρὸς λόφον, ὃν ὑπερβαλόντες ἔμελλον κατόψεσθαι τὸ στράτευμα καὶ τὴν δύναμιν τῶν πολεμίων, ἐμβάλλουσιν ἡμίονοι σέλινα κομίζοντες· καὶ τοῖς στρατιώταις εἰσῆλθε, πονηρὸν εἶναι τὸ σημεῖον, ὅτι τὰ μνήματα τῶν νεκρῶν εἰώθαμεν ἐπιεικῶς στεφανοῦν σελίνοις· καὶ παροιμία τις ἐκ τούτου γέγονε, τὸν ἐπισφαλῶς νοσοῦντα, δεῖσθαι τοῦ σελίνου. Et il répète la même chose dans ses Propos de table *(Sympos. lib. V, quæst. III, t. VIII, pag. 690 et 691)*. Ce trait semble avoir été originairement rapporté par l'historien Timée.

(2) Conf. *Plutarch. de Discrimine adulatoris et amici*; edit. Reisk. t. I, p. 191 et 192.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV. *Fol. 45 versq.*

δὲ προσκόπτειν μάλιστα πέφυκεν· οὕτω καὶ οὗτοι διωκόμενοι προκεκώφαται. Σὺ δὲ θεράποντος μὲν δραπέτου σχολῇ γ' ἂν καὶ ἀξιώσεις κληθῆναι κύριος, πλούτου δὲ, τοῦ ἀπιστοτάτου χρήματος, παιδείαν καὶ λόγον καὶ αὐτὴν πρόνοιαν ἐν δευτέρῳ τιθέμενος, οὐκ ἐρυθριᾷς.

Χρυσὲ, κακῶν ἀρχηγὲ, βιοφθόρε, πάντα χαλέπτων *,

* Conf. *Phocylidis carmina. vers. 39 edit. Brunck.*

ὡς ὤφελον, ὕδωρ καὶ γαῖα γενόμενος, εἰς τὰ ἐξ ὧν συνέστηκας ἀνελύθης· ὡς μὴ διὰ σὲ τὸ μέγα τῆς Προνοίας βλασφημεῖσθαι ἀξίωμα.

Ἀλλ' ἱλήκοις, δέσποινα Πρόνοια, τοῖς ἀνοήτοις οὕτως ἡμῖν· μηδὲ, τὸν σφῆνα περιελομένη τὸν κοσμοκράτην, ἀνατρέψῃς καὶ συγχέῃς τὸ πᾶν. Ἀλλ', ὥσπερ αὐτῇ τῇ καταβολῇ τὸν βίον ἐρρύθμισας, τὴν αὐτὴν καὶ νῦν ἐνδεικνυμένη προμήθειαν, κίνει τὸν αἰθέρα κύκλῳ, τὴν γῆν ἐν τῷ μεσαιτάτῳ ἔδραζε, τὸν ἀέρα διάχει, ἅπλου τὴν θάλασσαν, κίνει τὸν μέγαν εὐτάκτως ἥλιον, καὶ τρέπε τὰς ὥρας, καὶ μέτρει τὸν χρόνον, καὶ γέννα τὰ ἀναγκαῖα· ἄναγε τὰς ἐκ τῶν ὑγρῶν ἀναθυμιάσεις, συνίστα τὰ νέφη, κάταγε τοὺς ὄμβρους, ἄρδε τὴν γῆν. Τὰ ἐπὶ τούτοις, κόλαζε τοὺς φαύλους πενίᾳ καὶ νόσῳ, ἵνα μὴ τῇ ἀνέσει φαυλότεροι γένωνται· πύρου τοὺς ἀγαθοὺς ταῖς αὐταῖς, ἵνα τῇ χωνείᾳ λαμπρότεροι φαίνωνται. Τίμα τοὺς φιλοθέους ὑγείᾳ καὶ πλούτῳ, ἵνα καὶ τοῖς ταπεινοτέροις ζηλῶται ἡ ἀρετή· πλούτιζε πολλοὺς καὶ τῶν πονηρῶν, ἀπολαμβάνοντας τὰ ἀγαθὰ κατὰ τὴν ζωήν. Κάθιζε ἐπὶ θρόνον ἐξουσίας Διοκλητιανοὺς, ἵνα στεφανῶνται οἱ μάρτυρες· βασίλευε καὶ τοὺς Κωνσταντίνους, ἵνα μὴ ἐξίτηλον γίνηται τὸ καλὸν, τῇ συνεχείᾳ τῶν κακῶν ἐκνευρούμενον. Καὶ πάντα τάττε, καὶ φέρε κατὰ τὴν ἐν σοὶ ἐπιστήμην. Ἡμᾶς δὲ, εἰ μὲν οὐχ οἷόν τέ ἐστι φιλοσοφοῦντας πλουτεῖν, ἔα μετὰ τῶν βιβλίων πεινᾶν· εἰ δ' ἐγχωρεῖ, καὶ τὸ συναμφότερον σὸν ἂν εἴη τὸ ἔργον. Πρός γε μὴν τὰς νόσους καὶ τὰς ὑγείας, καὶ τὴν ἄλλην πᾶσαν μεταβολὴν, ἐκκείμεθά * σου τῇ προμηθείᾳ, πάντως λυσιτελῶς χρησομένῃ, ὅπως ἄρα καὶ χρήσῃ. Ἓν τοῦτο πλουτοίημέν τε καὶ ὑγιαίνοιμεν, ἐπιστάτιν σε τοῦ παντὸς φρονεῖν καὶ λέγειν καὶ οἰκονόμον σοφήν.

* Sic.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XXXI.

[Morceau qui commence au *f.° 45 v.°*, *lig. dernière*, *n.° 16* de l'Index Grec.]

EXPLICATION d'un Verset de l'Évangile selon S.t Luc,

Par THÉODÔRE PRODROME.

LE verset, dont cet article offre une explication, ou plutôt un commentaire fort étendu, est le 17.e du 1.er chapitre de l'Évangile selon S. Luc. Il fait partie des prédictions d'un Ange à Zacharie, tant sur la naissance prochaine de S. Jean-Baptiste, que sur la vie à laquelle ce précurseur de Jésus-Christ sera dévoué. Le texte Grec est conçu en ces termes : Καὶ αὐτὸς προελεύσεται ἐνώπιον αὐτοῦ ἐν πνεύματι καὶ δυνάμει Ἡλίου. La version Latine porte, *Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ;* et la traduction Françoise adoptée par le P. Calmet, *Et il marchera devant lui dans l'esprit et la vertu d'Élie.*

Ce verset est un des nombreux passages où les commentateurs du nouveau Testament se trouvent embarrassés ; et celui-ci, dès les premiers siècles du Christianisme, a fait naître bien des discussions. Comme de pareils sujets n'attachent guère qu'une certaine classe de lecteurs, j'ai long-temps balancé si je ne me bornerois point à indiquer l'existence de cet article ; mais je ne me suis point arrêté à ce parti, parce qu'indépendamment de ce qu'il ne laisse pas d'y avoir encore des personnes fortement occupées de ce qui peut éclaircir ou déterminer le sens précis des endroits obscurs des livres divins, et qui aiment à comparer les idées plus ou moins ingénieuses, plus ou moins saines, des différens interprètes de l'Écriture-sainte, le morceau dont il s'agit ici contient des choses assez singulières, et, de plus, offre, comme le précédent, diverses particularités concernant l'état et la vie habituelle de l'auteur, dont le manuscrit CCCV du Vatican renferme un si grand

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

nombre d'opuscules restés, jusqu'à cette heure, presque totalement inconnus.

Au surplus, je préviens le lecteur que, dans plusieurs endroits, le texte Grec de cette pièce présente des difficultés. Je ne les ai que trop bien senties ; mais je n'ai point la capacité nécessaire pour les lever : il faudroit, à cet effet, être plus versé que je ne le suis dans la matière; et d'ailleurs, je ne saurois présentement me livrer à des recherches étrangères aux travaux qui me sont commandés. On ne doit donc s'attendre à trouver dans les notes dont tout cet article paroîtra parsemé, que de simples et légers rapprochemens fournis par ma mémoire. Par exemple, j'ai cru devoir, en commençant, rappeler le passage de la IV.e homélie d'Origène, où se trouve une manière d'interpréter le verset sur lequel Théodôre Prodrome a disserté. Ce passage est court; mais on sait que le texte Grec des Commentaires d'Origène sur l'Évangile selon S. Luc est presque entièrement perdu; il ne nous en est parvenu que des lambeaux. Du travail d'Origène sur cette partie du nouveau Testament, nous n'avons, à proprement parler, qu'une version Latine, due à S. Jérôme, et faite peut-être simplement par extrait. On n'est donc pas certain de connoître aujourd'hui, au moyen de cette version, tout ce qu'Origène pouvoit avoir écrit sur le premier verset dont il est question (1). Je rapporterai également en note, le Commentaire du P. Calmet (2), qui indique les autres interprètes dont la sagacité s'est exercée sur ce sujet.

(1) Origen. *Homil. IV in Luc. c. 1, v. 13 et 17,* Opp. *tom. III, p. 937, col. 1, A, B.* « Et præcedet coram ipso in spiritu et virtute Eliæ. *Non ait in* animâ *Eliæ; sed in* spiritu *et* virtute *Eliæ. Fuit in Eliâ* virtus *et* spiritus, *sicut in omnibus prophetis, et, secundùm dispensationem corporis, in ipso quoque Domino salvatore : de quo post paululum* (Luc. c. 1, v. 35) *ad Mariam dicitur :* Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. *Spiritus ergo qui fuerat in Joanne* (sic; *sed legend. forsan* Eliâ) *et virtus quæ in illo erat in hoc quoque apparuit. Ille translatus est : hic verò præcursor Domini fuit; et mortuus est ante eum, ut et ad inferna descendens illius prædicaret adventum.*

(2) *Commentaire littéral sur tous les livres de l'ancien et du nouveau Testament. — Les Évangiles de S. Marc et de S. Luc,* MDCCXXX, p. 276 et 277. Sur ces mots, *Et il marchera devant lui dans l'esprit et dans la vertu d'Élie,* le P. Calmet donne le commentaire que voici : « Il marchera devant Dieu, comme ont » fait les patriarches et les prophètes : *Ambula coram me et esto perfectus (Genes.* » *cap. XVII, v. 1; Conf. et ibid. cap. V.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Εἰς τὸ, Καὶ αὐτὸς προελεύσεται ἐνώπιον (1) αὐτοῦ ἐν πνεύματι καὶ δυνάμει Ἠλίου.

Fol. 45 v.°, lin. ultimâ.

Fol. 46 r.°, lin. 1.

ΤΗ'Ν ἀπορίαν ἀρχὴν, ὦ φιλότης, εὐπορίας, καὶ οἱ θύραθεν ἔφασαν· καὶ ὁ καθ' ἡμᾶς δὲ λόγος ταύτην οὐκ ἀποπροσποιεῖται· μέχρις ἂν οὐκ ἀλαζονικὴ ἐστι καὶ πειραστικὴ, καὶ γνώμης φιλονείκου καὶ πολυπράγμονος, ἀλλὰ διανοίας φιλομαθοῦς καὶ φιλοθέου ψυχῆς. Τοὺς γὰρ οὕτω μοχθηρῶς ἐρωτῶντας, πολὺ περὶ τῶν ἄλλων, καὶ ὁ Σωτὴρ ἀποτεροπιάζεται. Ὡς τόγε φιλοσόφως ἀπορεῖν καὶ φιλομαθῶς, καὶ τῷ ἐρευνᾷν τὰς Γραφὰς [a] διακελευομένῳ περιώρισται· ἅτε μηδὲ μιᾶς κεραίας, μηδὲ ἰῶτα ἑνὸς [b] διακένης (2), καὶ οὕτω μάτην, ταῖς ἱεραῖς ἐγκεχαραγμένου διφθέραις. Οὐκοῦν, οὐκ ἀπορητέον ἂν εἴη ἐν τοῖς ὑποδυσκόλως πως εἰρημένοις παρὰ τοῦ Πνεύματος. Μάλιστα μὲν οὖν

[a] *Evang. S. Joan. c. V, v. 39.*
[b] *Evang. S. Matth. cap. XI, v. 18.*

» *v. 21; cap VI, v. 9).* Et il sera rempli, » comme Élie, de l'esprit de prophétie, » de lumière et de zèle, pour résister aux » ennemis du Seigneur, et pour s'opposer » aux désordres et aux crimes de Juda » et d'Israël. On sait de quelle manière » S. Jean s'opposa au roi Hérode, et avec » quelle force il lui reprocha son mariage » incestueux; avec quelle liberté il re- » prit l'hypocrisie des Pharisiens. Jamais » Élie n'avoit parlé avec plus de hardiesse » à Achab et aux Israélites prévaricateurs. » La plupart des commentateurs l'expli- » quent autrement *(Origen. Amb. Aug.* » *Brug. Maldon. Grot. et alii)*: Il sera » le précurseur du Messie, du Fils de » Dieu; il lui préparera les voies, ainsi » qu'il est marqué dans Isaïe *(XL, 3)* et » dans Malachie *(III, 1)*; il l'annoncera » aux peuples; il le leur montrera; il les » conduira à lui; et cela *dans l'esprit et* » *dans la vertu d'Élie;* armé comme lui » de zèle et de force pour réprimer les mé- » chans, et pour résister aux superbes » *(Beda. Theophyl. Mal. Brug. Origen.* » *Homil. IV; Ambr. in Lucam, lib. 1)*; » prêchant comme lui la pénitence, et le » retour à Dieu, autant par ses exemples » que par ses paroles.

» Ce sens paroît le plus naturel; et les » évangélistes *(D. Marc. cap. 1, v. 2, 3;* » *D. Matt. cap. III, v. 1 et seqq.)* nous y » conduisent, en nous représentant S. Jean- » Baptiste comme le précurseur du Mes- » sie prédit par les prophètes. Jésus-Christ » lui-même nous dit *(D. Matt. cap. XI,* » *v. 14; XVII, v. 11 et 12)* qu'Élie est déjà » venu en la personne de Jean; non que » l'ame d'Élie soit passée dans le corps du » précurseur, comme l'ont voulu quel- » ques hérétiques (Conf. *Aug. quæst. 18* » *in Num. Tertullian. de animâ, c. 35)*; » mais parce que S. Jean étoit un autre » Élie par son zèle, son mérite, sa vertu, » la pureté de sa vie, ses fonctions.

» Quelques Pères *(Aug. Tract. 4 in* » *Joan. Euthym. hîc)* ont cru que Jean- » Baptiste est comparé à Élie, tel qu'il » sera avant le second avénement du Fils » de Dieu, c'est-à-dire, avant le juge- » ment dernier. »

(1) Une chose assez singulière, c'est que, dans tout le cours de ce morceau, le copiste semble avoir écrit ce mot sans iota, ἐνώπον.

(2) Διακένης. C'est ainsi qu'il est écrit dans le manuscrit; mais je ne sais s'il ne faudroit pas lire διακενῆς, adverbe.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ἐν τοῖς γε τοιούτοις ἀπορητέον, ὁπόση δύναμις, εἴπερ εὐπορήσειν μέλλοι ἡμῖν καὶ τὴν ἐν αὐτοῖς θηρᾶσαι ἀλήθειαν. Εἰ γὰρ καὶ Παύλῳ τῷ μεγάλῳ διδασκάλῳ τῆς οἰκουμένης ὅλον καθέντι τὸν νοῦν εἰς ἀκρότατον τῶν θείων ἐννοιῶν τὸν πυθμένα, ταῦτα περιῆλθεν εἰπεῖν· Ὦ βάθος πλούτου καὶ σοφίας καὶ γνώσεως Θεοῦ, ὡς ἀνεξερεύνητα τὰ κρίματα αὐτοῦ [a]· ἀλλ' οὐ παρὰ τοῦτο καὶ ἀνερεύνητα, τοῖς γε συνιεῖσι τοῦ Παύλου ῥημάτων; Ἐρευνᾷν μὲν γὰρ αὐτὰ, παρὰ τῷ ἐν Θεῷ, καὶ εὔπορον· ἐξερευνᾷν δὲ, ἤτοι πέρας τῇ ἐρεύνῃ διδόναι, ἀδύνατον. Ἐπαινετὸς ἄρα καὶ σὺ, κάλλιστέ μοι τῶν φίλων, τῆς ἐρωτήσεως· τῆς ἀδιακρισίας μέντοι βλασφημεῖσθαι πολλῷ πλέον δίκαιος. Ἵνα τί γὰρ τὴν περὶ τὸ βῆμα ἱερὰν γερουσίαν, τοὺς Μωϋσέας, τοὺς Ἀαρὼν ἀπολελοιπότας, τοὺς Θεοῦ στόμα καὶ ὄντας καὶ καλουμένους, τοὺς μετὰ Ἰωάννου βροντῶντας, καὶ μετὰ Παύλου σαλπίζοντας, τοὺς ἐπὶ τῶν ἱερῶν ὀκριβάντων καὶ τεταγμένους καὶ ἱσταμένους, καὶ τοῦ Θεοῦ τὴν διαθήκην ἀναλαμβάνοντας διὰ στόματος; ἡμᾶς δὲ τοὺς τῆς ὕλης ὑποχειρίους, καὶ τὸ πλέον μὲν τοῦ βίου ταῖς εἰς τὰ ἀνάκτορα παρεισφθαρείσαις ψυχραῖς συνηθείαις δουλεύοντας· οἷον εὖ διαθέσθαι τὸ πέδιλον τῷ ποδὶ, καὶ μὴ ὑπὲρ τοὺς ἀστραγάλους θοιμάτιον ἀναζώσασθαι, εἰ μὴ μέλλοιμεν καὶ κονδύλους ὑποσχεῖν κατὰ κόρρης παρὰ τοῖς οἰκοτρίβωσι τῷ βασιλικῷ δαπέδῳ, διὰ τὴν φιλόσοφον βλαύτην οἷον ἐμπαροινοῦντες, τὸ δ' ὅσον ἐκ τούτων ὑποκλέπτομεν τοῦ καιροῦ, τῇ θύραθεν φιλοσοφίᾳ (1) προσαναλοῦντες· ἡμᾶς ἐκείνους ἐξηγητὰς τῶν ἱερῶν καθιζάνεις, καὶ διδασκάλους χειροτονεῖς, τῶν

[a] *Paul. ad Roman. cap. XI, v. 33.*

(1) Τῇ θύραθεν φιλοσοφίᾳ. Conf. *Joan. Hierosolym. Patr. in vitâ S. Joannis Damasc. edit. Rom.* pag. 338 : ἡ θύραθεν σοφία..... οἱ θύραθεν σοφοί..... ἡ παιδεία καὶ φιλοσοφία θύραθεν.

Vit. S. Euthymii, §. 6, Καὶ παιδείας ἱερατικῆς τῆς θύραθεν οὐκ ἀμελεῖς ὄντες.... et §. 162, Μηδὲ παιδείᾳ τῇ θύραθεν ἐντελεβὴς ὤν.

Vit. S. Lucæ Junioris, p. 989 : Θεοφύλακτος οὗτος ἦν ὁ σοφὸς, ὃς θύραθεν σοφίας διδάσκαλος ὤν, κ. τ. λ.

Nicetas Paphlago, in Vit. Ignatii Patr. Constantinop. Ἐπιστήμη τῆς θύραθεν.

Zonaras, in Alexio, Λόγοις ἐντεθραμμένος τοῖς τε θύραθεν, καὶ τοῖς καθ' ἡμᾶς.

Nicephor. Gregor. Orat. in Constantin. Magn. Ἔκ τε τῶν θύραθεν σοφῶν, Ἑλλήνων δηλαδὴ καὶ Αἰγυπτίων.

Manuel, Magnæ Ecclesiæ rhetor, adversùs Plethonem : Γεννάδιος ὁ καὶ Σχολάριος, ὁ τά τε θύραθεν, καὶ τὰ καθ' ἡμᾶς θεοσοφίας ἄκρα περιουσίᾳ πεφθακὼς ἐν τέλει ἀγχινοίας.

« Οἱ θύραθεν, οἱ θύραζε. *Qui sunt extrà » ecclesiam, Pagani, Gentiles : ut Græ» cis dicuntur* Οἱ θύραζε, οἱ θύραθεν, *ex» terni, alieni. Schol. ms. ad Aristoph. » Plut.* v. 244.

» Γυμνὸς θύραζ' ἐξέπεσον....

» Οἱ θύραθεν σοφοὶ, ἀντὶ τοῦ, ἔξωθεν σοφοί.

» *Andreas Cretensis, in S. Patapio :* » Τῆς μὲν τῶν θύραθεν τεχνολόγων κομμωτικῆς

καθαρῶν τοὺς οὐ καθαρούς *; Ἔδει με οὖν διὰ ταῦτα καὶ τὰς τῆς ἀκοῆς σοι πύλας, καὶ τὰς τῆς οἰκίας ἐπιζυγοῦν πρὸς τὴν αἴτησιν. Ἀλλ᾽, ἐπεὶ φιλία τὸ μεσιτεῦον [a], οὐδὲ σὺ μωμητέος ἂν εἴης τὰ τοιαῦτα ἡμᾶς εἰσπραττόμενος, οὔθ᾽ ἡμεῖς κακιζοίμεθα ἂν, τοῖς τηλικούτοις ἐπιχειροῦντες. Εἰ μὲν οὖν εἰρήσεταί τι μὴ κατὰ κοσμὸν ἡμῖν, ἡ σὴ πάντως ἀγχίνοια, διεγνωκυῖα τοῦ λόγου τὸ πλημμελὲς, ὠθησάτω τὸ γράμμα, ἢ εἰς πῦρ, ἢ εἰς

κῦμα πολυφλοίσβοιο θαλάσσης [b].

Εἰ δὲ μὴ τοιοῦτον, ἀλλά τι καὶ ἀκοῆς ἄξιον, τῆς σῆς δ᾽ ἂν εἴη τοῦτο συνάρσεως κοινώσασθαι καὶ τοῖς φιλομαθεστέροις αὐτό. Καὶ ἀκουέτωσαν οὗτοι πάλιν λαλούσης τῆς ὄνου τοῦ Βαλαάμ (1).

Καὶ αὐτὸς προελεύσεται ἐνώπιον αὐτοῦ ἐν πνεύματι καὶ δυνάμει Ἡλίου [c]. Ὁ μὲν ταῦτα γράφων Λουκᾶς ἐστιν ὁ ἀπόστολος, ὁ μαθητὴς μὲν, Παύλου δὲ τοῦ μεγάλου καὶ μαθητὴς καὶ συμμαθητὴς, τῆς δὲ ὅλης οἰκουμένης διδάσκαλος, ἱστορικὸς δὲ ἐπιεικῶς, καὶ ῥητορικώτατος τὴν γραφήν. Ὁ μέντοι λέγων, λέγει δὲ ἄρα πρὸς Ζαχαρίαν, ἄγγελος τοῦ Θεοῦ, περὶ τοῦ μεγακήρυκος καὶ τῆς τοῦ λόγου φωνῆς ἐκείνῳ προαρθρεύων· ὡς ἄρα τεχθήσεται οἱ παιδίον φιλέρημον, ὡς τὰ πολλὰ, καὶ τοῖς κοσμικοῖς ἀκοινώνητον, καὶ ὡς οὔτε οἶνον, οὔτε σίκερα πίεται [d], κατὰ τὸν Σαμψὼν ἐκεῖνον (2), τὸν περιώνυμον· πνεύματός τε ἁγίου πλησ-

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

* Fol 46 verso.

[a] Lucian. amor. §. XXVII. edit. Reitz. tom. II, pag. 427.

[b] Homer. Iliad. lib. II, v. 209.

[c] Evang. sec. Luc. c. I, v. 17.

[d] Id. ibid. v. 15: Καὶ οἶνον καὶ σίκερα οὐ μὴ πίῃ.

» τερθρείας τόνδε τὸν λόγον ἀπορρηγνύς.... *It.* » *in Dormitionem Deiparæ, de Dionysio* » *Areopagitâ, ms.* Τῶν δὲ τῶν σοφῶν καὶ ταῖς » θύραθεν κομώντων κομψείαις ἐπισημότατος. » *Michaël Psellus, De oper. Dæmon.* » p. 30: Καὶ τοῖς ἡμετέροις, καὶ τοῖς θύραζε, » καὶ τοῖς ἀπωτέρω, καὶ θύραθεν, εἰωθός ἐστι, τὰ » παχύτερα τῶν σωμάτων, σωματώδη λέγειν.

» *Hinc Litteræ prophanæ dictæ* θυραῖαι, » *apud Nicetam, in Balduino*, §. 2: Ἀνὴρ » ἥκων διὰ πάσης σοφίας, καὶ παντοίαν μάθησιν » λογικὴν, ὡς οὐδεμίαν ἕτερος ἐπίων, ὅσαι τε » θυραῖαι, καὶ ὅσαι ἡμέτεραι. » *Cang. Glossar. med. et inf. græcit.* tom. I, col. 502.

(1) Conf. *Numer. cap. XXII, v. 28.* Καὶ ἤνοιξεν ὁ Θεὸς τὸ στόμα τῆς ὄνου, καὶ εἶπε τῷ Βαλαάμ· Τί πεποίηκά σοι, ὅτι πέπαικάς με τοῦτο τρίτον;

(2) Observons que cette comparaison est contraire à la manière dont le P. Calmet a cru devoir interpréter les versets 13 et 14 du XIII.ᵉ chapitre des Juges. Aux versets 3 et suivans de ce même chapitre, il est dit clairement que l'abstinence dont il s'agit ici fut prescrite à la mère de Samson par l'ange qui lui étoit apparu *(Vid. Jud. cap. XIII, v. 3)*: Καὶ ὤφθη ἄγγελος Κυρίου πρὸς τὴν γυναῖκα [Μανωέ], καὶ εἶπε πρὸς αὐτήν· Ἰδοὺ δὴ σὺ στεῖρα καὶ οὐ τέτοκας, καὶ ἐν γαστρὶ ἕξεις, καὶ τέξῃ υἱόν. Καὶ νῦν φύλαξαι, καὶ μὴ πίῃς οἶνον καὶ σίκερα, καὶ μὴ φάγῃς πᾶν ἀκάθαρτον. L'interprétation de ce premier passage ne souffre aucune difficulté; mais, plus bas *(v. 12, 13, 14)* on lit: Καὶ εἶπε Μανωέ· Νῦν δὲ ἐλθόντος τοῦ ῥήματός σου, τί ἔσται τὸ κρίμα τοῦ παιδαρίου καὶ τὰ ἔργα αὐτοῦ; Καὶ εἶπεν ὁ ἄγγελος Κυρίου πρὸς Μανωέ· Ἀπὸ πάντων ὧν εἶπα πρὸς

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

θήσεται ἔτι ἐκ κοιλίας μητρὸς αὐτοῦ· οὐ μόνον δὲ ταῦτα, ἀλλὰ, καὶ αὐτὸς προελεύσεται ἐνώπιον αὐτοῦ ἐν πνεύματι καὶ δυνάμει Ἠλίου. Τὸ προελεύσεται, φωνὴ τυγχάνον ὁμώνυμος, καὶ πολλαχῶς παρὰ τοῖς λόγου πεπειραμένοις ἐκλαμβανόμενον (1), ἐνταῦθα τὴν ἔμπροσθεν αἰνίττεται ἔλευσιν· καθ' ὃ, σημαινόμενον καὶ στρατιώτην στρατηγοῦ προέρχεσθαι λέγομεν, καὶ προπομπὸν νυμφίου, καὶ ἄρχοντος ὑποχείριον. Πιστοῦται δὲ τὸ ῥῆμα τὴν τοῦ Προδρόμου ἐπωνυμίαν· ἀπὸ γὰρ τῆς προελεύσεως καὶ τῆς προδρομῆς ὠνόμασται Πρόδρομος. Κατὰ τρεῖς δὲ καιροὺς τῆς προελεύσεως ταύτης ἐνθεωρουμένης τῷ Ἰωάννῃ· πρῶτον μὲν τὸν, καθ' ὃν ἡ γέννησις, προγεγέννητο γὰρ τοῦ Χριστοῦ, κατὰ τὴν δευτέραν καὶ κάτω γέννησιν· δεύτερον δὲ τὸν, καθ' ὃν ὁ θάνατος καὶ ἡ εἰς ᾅδου κάθοδος, προαπελήλυθε γὰρ κἀντεῦθεν ὁ Ἰωάννης, κηρύξων, οἶμαι, καὶ τοῖς ἐν ᾅδου τὸν ἐλευσόμενον· τρίτον δὲ, καὶ μέσον τῇ τάξει, τὸν, καθ' ὃν τὸ κήρυγμα, καὶ ἡ Μετανοεῖτε[a] φωνὴ, καὶ ἡ τῆς ἑτοιμασίας τῶν ὁδῶν Κυρίου (2) προαναφώνησις· κατὰ τὸν μέσον, οἶμαι, καὶ τρίτον τοῦτον, εὐκαιρότατον ἂν εἴη ἐκλαβέσθαι τὴν λέξιν. Προελήλυθε μὲν γὰρ τοῦ Χριστοῦ, καὶ κατὰ τὴν γέννησιν ὁ Προφήτης, ἀλλ' οὐκ ἐν πνεύματι καὶ δυνάμει Ἠλίου. Τί γὰρ τῷ σχεδὸν ὁμοχρόνῳ Χριστοῦ, καὶ τῷ

[a] *Matth. III, 2.*

Fol. 47 recto.

τὴν γυναῖκα, φυλαξάσθω· ἀπὸ πάντων ὅσα ἐκπορεύεται ἐξ ἀμπέλου οἴνου, οὐ φάγεται, καὶ οἶνον καὶ σίκερα μὴ πιέτω, καὶ πᾶν ἀκάθαρτον μὴ φαγέτω. πάντα ὅσα ἐνετειλάμην [αὐτῇ, al. αὐτῷ] φυλαξάσθω. La version Latine prête à une espèce d'amphibologie : *Cui Manue : Quando, inquit, sermo tuus fuerit expletus, quid vis ut faciat puer? aut à quo se observare debebit? - Dixitque Angelus Domini ad Manue : Ab omnibus, quæ locutus sum uxori tuæ, abstineat se : — et quidquid ex vineâ nascitur non comedat : vinum et siceram non bibat, nullo vescatur immundo, et quod ei præcepi impleat atque custodiat.* La traduction Françoise, chez le P. Calmet, est ainsi conçue : *Manué lui dit : Quand ce que vous avez prédit sera accompli, que voulez-vous que fasse l'enfant, et de quoi se devra-t-il abstenir? — L'Ange du Seigneur répondit à Manué : Que* votre femme *s'abstienne de tout ce que je lui ai marqué : — qu'*elle *ne mange rien de ce qui naît de la vigne, ni de ce qui peut enivrer : qu'*elle *ne mange rien d'impur, et qu'*elle *accomplisse et garde avec soin ce que j'ai ordonné sur son sujet.*

Au verset 13, sur les mots, *Ab omnibus quæ locutus sum uxori tuæ, abstineat se,* le P. Calmet dit que, s'il a traduit *abstineat se* par les mots, *qu'elle* [votre femme] *s'abstienne;* c'est que le texte le détermine à les expliquer de la *femme,* de même que le verset suivant.

(1) Notre auteur semble dire que le terme προελεύσεται se trouve employé dans bien des endroits de l'Évangile. Toutefois je ne sais si on le rencontre ailleurs que dans le verset dont il s'agit ici.

(2) *Id. ibid.* Οὗτος γάρ ἐστιν ὁ ῥηθεὶς ὑπὸ τοῦ Ἠσαΐου τοῦ προφήτου, λέγοντος· Φωνὴ βοῶντος ἐν τῇ ἐρήμῳ, Ἑτοιμάσατε τὴν ὁδὸν Κυρίου, εὐθείας ποιεῖτε τὰς τρίβους αὐτοῦ.

Conf. *Isaï. cap. XL, v. 6, et Lucam, cap. I, v. 76 :* Καὶ σὺ, παιδίον, προφήτης Ὑψίστου κληθήσῃ· προπορεύσῃ γὰρ πρὸ προσώπου Κυρίου, ἑτοιμάσαι ὁδοὺς αὐτοῦ. *It. c. III, v. 4.*

ἐπ' αὐτῶν τῶν προπατόρων Χριστοῦ (1); Προελήλυθε δὲ καὶ κατὰ τὸν θάνατον· ἀλλ' οὐδὲ οὕτως ἐν πνεύματι καὶ δυνάμει Ἠλίου. Τί γὰρ τῷ ὑπὸ Ἡρώδου καρατομηθέντι, καὶ τῷ μηδαμοῦ γευσαμένῳ θανάτου; Λείπεται δὴ, κατὰ τὴν μέσην εἰρημένην προέλευσιν ἐκλαμβάνεσθαι τὸ ῥητόν.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Ὅτι δὲ τὸ προελεύσεται τὴν ἔμπροσθεν ἔλευσιν ὑποφαίνει, δηλοῖ καὶ τὸ ἐπαγόμενον. Προελεύσεται γὰρ εἰπὼν, ἐπήγαγεν ἐνώπιον αὐτοῦ, σαφῆ παριστῶν ἐντεῦθεν τὴν σημασίαν τοῦ προελεύσεται. Ἐπεὶ γὰρ ἡ σχέσις, ἡ τῆς ἐλεύσεως, καὶ ὅλως ἡ τοπικὴ, ἢ ἄνω ἐστὶν, ἢ κάτω, ἢ ἔμπροσθεν, ἢ ὄπισθεν, ἢ δεξιᾷ, ἢ ἀριστερᾷ· τὸ μὲν ἄνωθεν, ἢ κάτωθεν ἡμῶν κινούμενον, οὐκ ἂν ἐνώπιον ἡμῶν εἶναι λεχθείη, εἰ μὴ ἄρα τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐπὶ τῆς κορυφῆς ἀναβιβάσαντες καταστήσομεν εἶναι, ἢ ἐν ταῖς πτέρναις αὐτοὺς ὑπορύξομεν. Ἀλλ' οὐδὲ τὸ δεξιᾷ ἢ ἀριστερᾷ· ἢ γὰρ ἡμῖν ἑκατέρῳ τοῖν ὤμοιν ὁρώῃ ὁ ἕτερος. Ἀλλ' οὐδὲ πολὺ πρότερον τὸ ὄπισθεν βάδιζον, ἐνώπιον λέγοιτο· εἰ μὴ, κατὰ τοὺς μυθευομένους κυνοπροσώπους, ὀπισθίους σφίσιν ἑαυτοῖς ἀναπλάττοιμεν ὀφθαλμούς. Εἰ δὴ μήτε τῇ φύσει λυμαίνεσθαι μέλλοιμεν, καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐπὶ τῶν αὐτῶν ἐργάστρων ἐᾷν, οὐδένα ἂν ἄλλον ἐνώπιον ἔρχεσθαι λέγοιμεν, ἢ τὸν ἐρχόμενον ἔμπροσθεν.

De Cynoprosopis Ælian. Hist. An. lib. X, cap. 25. ed. Gronov. part. I, p. 573.

Καὶ αὐτὸς προελεύσεται ἐνώπιον αὐτοῦ, ἐν πνεύματι, καὶ δυνάμει Ἠλίου. Πνεῦμα λέγεται μὲν, καὶ τὸ τὰ χαρίσματα διαιροῦν ἅγιον Πνεῦμα, τὸ Προφήτας χρῖον, καὶ Ἀποστόλους χειροτονοῦν. Λέγεται δὲ Πνεῦμα καὶ ἓν ἕκαστον τῶν ἐκεῖθεν ἐνδιδομένων χαρισμάτων (2)· ὥσπερ, Πνεῦμα φόβου, καὶ σοφίας, καὶ υἱοθεσίας[a], καὶ τῶν λοιπῶν. Τὸ τοίνυν, Ἐν πνεύματι Ἠλίου, ἢ τὸ ἐν τῷ αὐτῷ τῆς προφητείας χαρίσματι αἰνίττεσθαι οἶμαι· Προφῆται γὰρ ἄμφω, Ἰώαννης καὶ Ἠλίου (sic), καὶ Προφητῶν οἱ ἀκρέμονες· ἢ τὸ ἐν τῇ αὐτῇ διαγωγῇ τε καὶ πολιτείᾳ· ὄρειος γὰρ, κατὰ τὸν Θεσβίτην (3), καὶ ὁ τοῦ

[a] *D. Paul. ad Roman. VIII, 15.*

(1) Le temps d'Élie se rapporte au règne d'Achab, plus de neuf siècles avant J. C.

(2) Origène a dit : Καὶ γὰρ δυνατὸν πλείονα πνεύματα εἶναι ἐν τῷ αὐτῷ, οὐ μόνον χείρονα, ἀλλὰ καὶ κρείττονα· αἰτεῖ γοῦν ὁ Δαβίδ (Psalm. L, v. 14.) στηριχθῆναι μὲν πνεύματι ἡγεμονικῷ, ἐγκαινισθῆναι (*ibid.* v. 2.) δὲ ἐν τοῖς ἐγκάτοις αὐτοῦ πνεῦμα εὐθές. Εἰ δὲ ἵνα μεταδῷ ἡμῖν ὁ σωτὴρ πνεύματος σοφίας (Isaï. cap. XI, v. 2 et 3.) καὶ συνέσεως, πνεύματος βουλῆς καὶ ἰσχύος, πνεύματος γνώσεως καὶ εὐσεβείας, καὶ ἐνεπλήσθη πνεύματος φόβου Θεοῦ· δυνατὸν καὶ ταῦτα νοεῖσθαι πλείονα ἐν τῷ αὐτῷ εἶναι κρείττονα πνεύματα. Orig. *Comment. Matth. tom. XIII, ed. 1740, tom. III, pag. 571.*

(3) C'est ainsi que l'épithète ethnique

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] *Fol. 47 verso.*

Ζαχαρίου· ἢ, ᾧ καὶ μάλιστα τίθεμαι, τὸ τοῦ ζήλου πνεῦμα ὁ λόγος ἐνταῦθα ὑποσημαίνει. Ὅτι γὰρ τὸ αὐτὸ τοῦ ζήλου πνεῦμα καὶ ἐν ἀμφοῖν [a] τοῖν Προφήταιν, καὶ ἡ αὐτὴ πολιτεία, καὶ ἡ τῶν σημείων δύναμις ἡ αὐτή, ἐκ τῶν ἐν ἑκατέροις ἱστοριῶν, εἰ βούλει σκοπῶμεν ἀναλεξάμενοι. Ἠλίας τὸν Κάρμηλον ᾤκησεν, αὐχμῶν ἄνθρωπος, καὶ ἐπιεικῶς θηριώδης τὴν ὄψιν, τὴν κεφαλὴν καὶ τὰς χεῖρας, κατὰ τὸν Ἡσαῦ ἐκεῖνον λάσιος (1). Τί δὲ καὶ Ἰωάννης, ἐν πόλει ἰδίῃ ταῦτο; οἶνον καὶ σίκερα ἔπιεν; ἀνέβη ξυρὸς ἐπὶ κεφαλὴν αὐτοῦ; οὐδαμῶς. Καὶ ἄκουε αὐτὰ τὰ ῥήματα τοῦ ἀγγέλου. Ἔσται γάρ, φησί, μέγας ἐνώπιον Κυρίου[b]. Καὶ οἶνον, καὶ σίκερα οὐ μὴ πίῃ, καὶ Πνεύματος ἁγίου πλησθήσεται ἔτι ἐκ κοιλίας μητρὸς αὐτοῦ. Μέγας ἐκλήθη ὁ Ἰωάννης [c], καὶ Προφήτου περισσότερος [d], ὅτι καὶ τὸν προφητευόμενον ἑωράκει Χριστόν. Τί δ' οὐχὶ καὶ Ἠλίας αὐτὸν ἐκεῖνον ἑώρακεν, ὅτε μεταμορφούμενος κατὰ τὸ Θαβὼρ συνελάλει (2); Ἠλίας ἔκλεισεν οὐρανοὺς διὰ τὴν τῶν ἀνθρώπων κακίαν ζηλώσας Θεῷ· ἀλλ' Ἰωάννης αὐτοὺς ἐκείνους ἀνέῳξε διὰ τῆς, Μετανοεῖτε, φωνῆς. [e] Κατήγαγεν ἐκεῖνος ὕδωρ ἐξ οὐρανοῦ. οὗτος δὲ ἀνήγαγεν ὕδωρ εἰς οὐρανὸν τὸ παραδοξότερον, τὴν ὑπερουράνιον, δηλονότι τοῦ ἐμοῦ σωτῆρος Χριστοῦ, κορυφήν [f]. Παράγεις τὸ κέρας τοῦ Ἠλίου; ἀντιπαράγω τὴν ἀξίνην τοῦ Ἰωάννου, τοῖς ἀκάρποις τῶν δένδρων τὴν ἐκτομὴν οὐκ ἐπάγοντος μέν, ἀπειλοῦντος δέ (3). Σὺ τὴν Ἠλίου μηλωτήν; Ἐγὼ τὸ ἐκ τριχῶν καμήλου τοῦ Ἰωάννου ἱμάτιον [g]. Ἔχω τι καὶ πλέον καυχήσασθαι· καί μοι ἐπεχέτω τοῦ θυμοῦ τοὺς πρηστῆρας ὁ Ζηλωτής (4). Ἐκεῖ μέν, κρέα καὶ ἄρτον, καὶ τῆς εὐωχίας

[b] *Luc. cap. 1, v. 14.*

[c] *D. Matth. XI, 11; D. Luc. VII, 28.*

[d] *D. Matth. XI, 7 et seqq.; D. Luc. VII, 24 et seqq.*

[e] *D. Matth. III, 2.*

[f] *D. Matth. III, 13 et seqq. - D. Marc. I, 9 et seqq. - D. Luc. III, 21 et seqq. - D. Johan. I, 28 et seqq.*

[g] Conf. *D. Matth, III, 4.*

d'*Élie* se trouve écrite par-tout dans notre manuscrit. On sait que la ville où ce prophète étoit né, située au-delà du Jourdain, dans la tribu de Gad, et dans le canton de Galaad, se trouve appelée, tantôt *Thesbé*, tantôt *Thesbone*, tantôt *Thisbé*. Conf. *Hadrian. Reland. Palæst.* lib. III, pag. 1035.

(1) Conf. *Reg. lib. IV, cap. 1, v. 8.* Καὶ εἶπον πρὸς αὐτόν· Ἀνὴρ δασύς, καὶ ζώνην δερματίνην περιεζωσμένος τὴν ὀσφὺν αὐτοῦ. Καὶ εἶπεν (Ὀχοζίας)· Ἠλιοὺ ὁ Θεσβίτης ἐστὶν οὗτος.

(2) *D. Matth. XVII, 2.* Καὶ μεθ' ἡμέρας ἓξ παραλαμβάνει ὁ Ἰησοῦς τὸν Πέτρον καὶ Ἰάκωβον, καὶ Ἰωάννην τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ· καὶ ἀναφέρει αὐτοὺς εἰς ὄρος ὑψηλὸν κατ' ἰδίαν. Καὶ μετεμορφώθη ἔμπροσθεν αὐτῶν, καὶ ἔλαμψε τὸ πρόσωπον αὐτοῦ ὡς ὁ ἥλιος.... Καὶ ἰδοὺ ὤφθησαν αὐτοῖς Μωσῆς καὶ Ἠλίας, μετ' αὐτοῦ συλλαλοῦντες.

(3) Conf. *D. Lucam, III, 9.* Ἤδη δὲ καὶ ἡ ἀξίνη πρὸς τὴν ῥίζαν τῶν δένδρων κεῖται. Πᾶν οὖν δένδρον μὴ ποιοῦν καρπὸν καλὸν ἐκκόπτεται, καὶ εἰς πῦρ βάλλεται.

(4) L'auteur auroit-il donc voulu ici faire allusion au passage des Actes des Apôtres *(cap. 22, v. 3)* : Ἐγὼ..... ζηλωτὴς ὑπάρχων τοῦ Θεοῦ (al. νόμου)? ou plutôt, s'agit-il de ce qui est dit au sujet d'Élie (*Reg. l. III, c. 19, v. 6)* : Καὶ ἐπέβλεψεν Ἠλιοὺ· καὶ

διάκονος,

διάκονος, καὶ χλιδὴ περὶ τὸν Ἠλίαν πολλή (1)· ἐνταῦθα δὲ, τὸ ἄγριον μέλι, καὶ οἱ τῶν δένδρων ἀκρέμονες (2), οἷς ἐνετρύφα ὁ Ἰωάννης, δεῆσαν ὑπουργῆσαι τῷ [a] σώματι. Ἐξήρανεν ἐκεῖνος παρὰ μέρος τὸν Ἰορδάνην· ἀλλ' [a] οὗτος τὸν, δι' οὗ καὶ πρότερον τὴν Ἐρυθρὰν διέτεμνε Μωϋσῆς, καὶ ὕστερον αὐτὸς ὁ Θεσβίτης τὸν Ἰορδάνην ἀνέκοψεν, ἐν Ἰορδάνῃ ἐχειροθέτησεν [b]. Ἤλεγχεν Ἠλίας τὸν Ἀχαὰβ βασιλέα, μοιχεύοντα, οἷον εἰπεῖν, τὸν ἀμπελῶνα τοῦ ἀγχογείτονος Ναβουθαὶ, καὶ « Οὐκ ἔξεστί σοι ἔχειν (εἶπε) τὸν ἀμπελῶνα τοῦ γείτονος (3). » Ἤλεγχε καὶ Ἰωάννης Ἡρώδη τὸν βασιλέα, τὴν οἰκείαν νύμφην μοιχεύοντα, καὶ « Οὐκ ἔξεστί σοι ἔχειν (εἶπε) τὴν γυναῖκα Φιλίππου » τοῦ ἀδελφοῦ σου (4). » Ἐδίωξεν ἐκεῖνον Ἰεζάβελ, καὶ φυγῇ τὴν σωτηρίαν ὁ Προφήτης ἐπορίατο. Ἐδίωξε καὶ τοῦτον Ἡρωδιὰς, μαχλὰς γυνὴ, καὶ μαινομένη πρὸς ἔρωτα· οὐ γὰρ τοὺς κεραυνοὺς ἐκείνης τῆς γλώττης ὑπέμενε· καὶ οἱ [c] τὴν κεφαλὴν ἐξαιτησαμένη ἆθλον μιαρᾶς ὀρχήσεως ἔλαβεν· ᾠκονόμητο γὰρ ἀποθανεῖσθαι τὸν Ἰωάννην πρὸ τοῦ Χριστοῦ, ἵνα καὶ τοῖς ἐν ᾅδου τὸν ἥλιον ὁ ἑῷος εὐαγγελίσηται. Ἐκεῖνος λόγῳ στρατιώτας ἀπέκτεινεν· οὗτος λόγῳ στρατιώτας οἷον ἐζώωσε, μηδένα διασείειν μηδὲ συκοφαντεῖν, καὶ ἀρκεῖσθαι τοῖς ἰδίοις ὀψωνίοις

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] *Reg. lib. IV, cap. II, v. 8.*

[b] Conf. *ubi suprà quatuor Evangelistas.*

Fol. 48 recto.

[c] Sic. *sed legend. forsan,* ἡ.

Conf. *Reg. lib. IV, cap. I, v. 9 et seqq.*

ἰδοὺ πρὸς κεφαλῆς αὐτοῦ ἐγκρυφίας ὀλυρίτης καὶ καψάκης ὕδατος κ. τ. λ. *It. ibid. v. 10 et 14.*

(1) On ne voit pas nettement à quel passage de l'histoire d'Élie ce que notre auteur dit ici peut se rapporter. En effet, il semble qu'Élie ne fit bonne chère, ni sur les bords du torrent de Carith *(Reg. lib. III, cap. XVII, v. 4)*, ni chez la veuve de Sarepta *(ibid. v. 13)*, ni dans le désert, après avoir dormi à l'ombre d'un genevrier *(ibid. cap. XIX, v. 6)*. Peut-être s'agit-il du service d'Élisée auprès d'Élie *(ibid. v. 21)* : Καὶ ἐπορεύθη ὀπίσω Ἠλιοὺ καὶ ἐλειτούργει αὐτῷ.

(2) Le texte est un peu paraphrasé. (*Conf.* D. Matth. *c. III, v. 4*) : Ἡ δὲ τροφὴ αὐτοῦ ἦν ἀκρίδες καὶ μέλι ἄγριον ; et D. Marc. 1, 6 : Καὶ ἐσθίων ἀκρίδας καὶ μέλι ἄγριον.

(3) Selon ce qui se lit dans la Bible *(Reg. lib. III, cap. XXI, v. 17-22)*, Élie n'a point prononcé les mots que notre auteur semble lui attribuer : Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς Ἠλιοὺ τὸν Θεσβίτην λέγων.— Ἀνάστηθι, καὶ κατάβηθι εἰς ἀπάντησιν Ἀχαὰβ βασιλέως Ἰσραὴλ τοῦ ἐν Σαμαρείᾳ, ὅτι οὗτος ἐν ἀμπελῶνι Ναβουθαὶ, ὅτι καταβέβηκεν ἐκεῖ κληρονομῆσαι αὐτόν. — Καὶ λαλήσεις πρὸς αὐτὸν λέγων· Τάδε λέγει Κύριος· Ὡς σὺ ἐφόνευσας, καὶ ἐκληρονόμησας, διὰ τοῦτο τάδε λέγει Κύριος· Ἐν παντὶ τόπῳ, ᾧ ἔλειξαν οἱ κύνες καὶ αἱ ὕες τὸ αἷμα Ναβουθαὶ, ἐκεῖ λείξουσιν οἱ κύνες τὸ αἷμά σου, καὶ πόρναι λούσονται ἐν τῷ αἵματί σου. κ. τ. λ.

(4) *D. Matth. cap. XIV, v. 3 et seqq.* Ὁ γὰρ Ἡρώδης, κρατήσας τὸν Ἰωάννην, ἔδησεν αὐτὸν καὶ ἔθετο ἐν φυλακῇ διὰ τὴν Ἡρωδιάδα τὴν γυναῖκα Φιλίππου τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ.

Ἔλεγε γὰρ αὐτῷ ὁ Ἰωάννης· Οὐκ ἔξεστί σοι ἔχειν αὐτήν.

D. Luc. III, 19, 20. Ὁ δὲ Ἡρώδης ὁ τετράρχης, ἐλεγχόμενος ὑπ' αὐτοῦ περὶ Ἡρωδιάδος τῆς γυναικὸς τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ Φιλίππου, καὶ περὶ πάντων ὧν ἐποίησε πονηρῶν ὁ Ἡρώδης, προσέθηκε καὶ τοῦτο ἐπὶ πᾶσι, καὶ κατέκλεισε τὸν Ἰωάννην ἐν φυλακῇ.

αὐτοὺς νουθετῶν (1)· πρᾳότατος γὰρ ἦν τοῦ Θεσϐίτου· ἅτε καὶ τοῦ πρᾳοτάτου ἐγγύτερος. Ἀνέστησεν ἀποτεθνηκότα παῖδα ὁ Ἡλιού, καὶ ἐπέστρεψε ψυχὴν αὐτοῦ ἐπ' αὐτόν (2). Ἀνέστησε καὶ Ἰωάννης ἐν ᾅδου γενόμενος πολλὰς ἀνθρώπων ψυχὰς εἰς τὴν τοῦ μικρὸν ὅσον κατελευσομένου ὑποδοχήν, καὶ ἐπέστρεψεν αὐτὰς ἐπ' αὐτήν. Κατήγαγεν ἐκεῖνος πῦρ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ, καὶ κατέφαγε τὸ πῦρ ἐκεῖνο τὴν θυσίαν, καὶ τὰ ὁλοκαυτώματα (3). Ἀλλ' οὗτος κατήγαγε μὲν οὐδαμῶς· ἄνωθεν δὲ καταϐὰν τὸ ἄσϐεστον ὑπέδειξε πῦρ, οὐκέτι μὲν θυσίαν ἐσθίον, οὐδὲ ὁλοκαυτώματα, ἀλλὰ τὰ ἄχυρα κατακαῖον (4), τὴν εὔπρηστον τῆς ἁμαρτίας ὕλην καὶ εὐδαπάνητον· Πῦρ γάρ, φησὶν ὁ Θεός, καὶ πῦρ καταναλίσκον[a] ἁμαρτίας. Καὶ τὸν ἀμνὸν οὐκ ἔθυσε μέν, ἀλλὰ τέως ἀγνοούμενον ἐγνώρισε τῷ λαῷ· Ἴδε γάρ, φησίν, ὁ ἀμνὸς τοῦ Θεοῦ, ὁ αἴρων τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου[b]. Τί τὸ ἐπὶ τούτοις; καὶ ἰδοὺ ἅρμα πυρός, καὶ ἵπποι πυρός.... καὶ ἀνελήφθη Ἡλίας ἐν συσσεισμῷ ὡς εἰς τὸν οὐρανόν[c]. Ἰωάννου δὲ τὸ διὰ τοῦ γενικοῦ ἅρμα, οὐχὶ ἐμπύριον, δι' οὗ πρὸς οὐρανὸν ἀνελήλυθε; τὸ διὰ τοῦ μαρτυρίου τε καὶ τοῦ αἵματος, οὐχὶ πυρὸς ἅρμα εἶναι παραδεξαίμεθα; τὸ δὲ τοῦ ἐνθέου ἐκείνου ψαῦσαι πυρός, οὗ καὶ μὴ τολμᾶν ψαύειν φησὶ χόρτος ὤν (5), οὐκ ἀπόχρη πυρίνην ὀνομάσαι διφρείαν; πάνυ μὲν οὖν.

Καλῶς ἄρα ὁ λόγος φησίν, ὅτι καὶ αὐτὸς προελεύσεται ἐνώπιον αὐτοῦ, ἐν πνεύματι καὶ δυνάμει Ἡλίου. Ἀλλ' ἐμοὶ ἐνταῦθα γενομένῳ τοῦ λόγου, ἀπορεῖν ἔπεισι, τί δή ποτε τὸν Ζαχαρίαν τοῖς εὐαγγελίοις τούτοις ἀπιστήσαντα, τῇ ἀφωνίᾳ καὶ τῷ δεσμῷ τῆς γλώττης ὁ ἄγγελος τοῦ Κυρίου ἐτιμωρήσατο, καὶ μὴ ἑτέρῳ τινὶ τῷ ἐπιτιμίῳ ὑπέϐαλε (6);

[a] *D. Paul. ad Hebr. XII, 29.*

[b] *D. Joann. Evang. cap. I, v. 29, 36.*

[c] *Reg. IV, c. II, v. 11.*

(1) *D. Luc. III, 14.* Ἐπηρώτων δὲ αὐτὸν καὶ στρατευόμενοι λέγοντες· Καὶ ἡμεῖς τί ποιήσομεν; Καὶ εἶπε πρὸς αὐτούς· Μηδένα διασείσητε, μηδὲ συκοφαντήσητε, καὶ ἀρκεῖσθε τοῖς ὀψωνίοις ὑμῶν.

(2) *Reg. lib. III, c. XVII, v. 17 et seqq.* Καὶ ἀπεστράφη ἡ ψυχὴ τοῦ παιδαρίου πρὸς ἔγκατον αὐτοῦ, καὶ ἔζησεν.

(3) *Reg. lib. III, cap. XVIII, v. 38.* Καὶ ἔπεσε πῦρ παρὰ Κυρίου ἐκ τοῦ οὐρανοῦ, καὶ κατέφαγε τὰ ὁλοκαυτώματα, καὶ τὰς σχίδακας, καὶ τοὺς λίθους, καὶ τὸν χοῦν· καὶ τὸ ὕδωρ τὸ ἐν τῇ θαλάσσῃ ἐξέλειξε τὸ πῦρ.

(4) *D. Luc. cap. III, v. 16 et seqq.* Ἀπεκρίνατο ὁ Ἰωάννης ἅπασι λέγων· Ἐγὼ μὲν ὕδατι βαπτίζω ὑμᾶς, ἔρχεται δὲ ὁ ἰσχυρότερός μου, οὗ οὐκ εἰμὶ ἱκανὸς λῦσαι τὸν ἱμάντα τῶν ὑποδημάτων αὐτοῦ· αὐτὸς ὑμᾶς βαπτίσει ἐν Πνεύματι ἁγίῳ καὶ πυρί. Οὗ τὸ πτύον ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ, καὶ διακαθαριεῖ τὴν ἅλωνα αὐτοῦ καὶ συνάξει τὸν σῖτον εἰς τὴν ἀποθήκην αὐτοῦ· τὸ δὲ ἄχυρον κατακαύσει πυρὶ ἀσβέστῳ.

(5) Je ne sais pas bien, je l'avoue, quel est le passage auquel notre auteur vouloit faire ici allusion. Il me semble que les termes dont il se sert ne se retrouvent dans aucun des quatre Évangélistes.

(6) Conf. *D. Luc. cap. I, v. 19.* Καὶ ἀποκριθεὶς ὁ ἄγγελος εἶπεν αὐτῷ· Ἐγώ εἰμι Γα-

Καὶ ἐπιστήσας, τοῦτο ἔχω πρὸς τὴν ἀπορίαν εἰπεῖν. Εἰώθασιν οἱ τορόν τι μέλλοντες φθέγγεσθαι, καὶ μεγάλην ἀναῤῥηγνύναι βοὴν, ἀναλέγεσθαι πρῶτα τὸ πνεῦμα καὶ συλλέγειν τὸ ἆσθμα, καὶ ἐφ' ἱκανὸν σιωπᾷν· κᾆτα τὸ συναχθὲν τοῦ πνεύματος ἅπαν ἀθρόον ἀπεῤῥευγόμενοι, περίτρανον οὕτω δημιουργεῖν τὴν ἠχήν. Κατὰ τὸν αὐτὸν, οἶμαι, λόγον, ἔπρεπε καὶ τὸν Ζαχαρίαν, τὴν μεγάλην τοῦ λόγου φωνὴν προβάλλεσθαι μέλλοντα, σιωπῆσαι πρῶτον, ὡς τὸ εἰκὸς, κᾄπειτα τὴν θαυμασίαν ἐκείνην φωνὴν ἀπεῤῥεύξασθαι [a].

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV. *Fol. 48, verso.*

Ταῦτά σοι πρὸς τὴν ἀπορίαν, ἐκ τοῦ σχεδὸν [b], ὡς ὁρᾷς, καὶ τοῦ παραχρῆμα, Ναζιραίων σοφώτατε (1). Εἰ μέν τι καὶ τῶν οἷς αὐτὸς ἐπαγάλλῃ προβέβληται, χάρις Θεῷ. Εἰ δὲ μὴ, σὺ δὲ ἄλλον τὸν Ἥφαιστον ὧδε ἐπίτρεπε προμολεῖν (2).

[a] *D. Luc. c. 1, v. 68 et seqq.*

[b] Conf. *sup. pag. 79.*

βριὴλ ὁ παρεστηκὼς ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ· καὶ ἀπεστάλην λαλῆσαι πρός σε, καὶ εὐαγγελίσασθαί σοι ταῦτα. Καὶ ἰδοὺ, ἔσῃ σιωπῶν, καὶ μὴ δυνάμενος λαλῆσαι ἄχρι ἧς ἡμέρας γένηται ταῦτα, ἀνθ' ὧν οὐκ ἐπίστευσας τοῖς λόγοις μου, οἵτινες πληρωθήσονται εἰς τὸν καιρὸν αὐτῶν.

(1) Ναζιραίων σοφώτατε, c'est-à-dire, *le plus sage de tous les moines.* Les Grecs du Bas-Empire donnoient aux moines le nom de *Nazéréens* ou *Naziréens*, Ναζηραῖοι ou Ναζιραῖοι, à cause que leur manière de vivre ressembloit à celle des *Naziréens* si connus dans la Bible *(V. Numer. cap. VI).* Suidas dit : Ναζηραῖος, ὁ Θεῷ κεχωρισμένος καὶ ἀφιερωμένος, ὁ μοναχός. Dans le Lexique manuscrit de Cyrille on lit : Ναζιραῖος, μοναχὸς ἡγιασμένος καὶ ἀφιερωμένος τῷ Θεῷ. Ils ont été quelquefois appelés *Nazôréens*, comme on le voit par un passage de la Vie de S. Étienne le jeune : Ναζωραῖον σχῆμα. La plupart des auteurs de l'Histoire Byzantine se servent habituellement du terme de Ναζιραῖοι pour désigner les moines.

Au surplus, du Cange *(Append. ad Gloss. med. et inf. græcit. col. 139)* observe que, dans les premiers temps de la religion, les Chrétiens étoient assez généralement désignés par le nom de *Nazoréens.* Conf. *Epiph. Hæres. XXIX, §. 1 et 6.*

(2) Homer. *Iliad.* Σ, l. XVII, v. 392:

Ἥφαιστε, πρόμολ' ὧδε, Θέτις νύ τι σεῖο χατίζει.

En quel sens notre auteur a-t-il voulu faire allusion à ce vers d'Homère! On connoît le trait rapporté par Eustathe *(ad v. cit. f.° 1109, l. 1)* : Ὅτι παρῳδήθη ποτὲ ὑπό τινος σοφοῦ, καύσαντος οἰκεῖα ποιήματα, δεδήλωται μὲν ἤδη οὐ παρὰ πολλῶν· ἐνταῦθα δὲ πάλιν μνηστέον τῆς ἱστορίας ἐκείνης ἐπί τι πλέον διὰ τὸ ἐντελέστερον. Ὁ σοφὸς ἐκεῖνος, ἦν δὲ ὁ μέγας Πλάτων, εἰς ποιητικὴν, φασὶν, ὁρμήσας, καὶ ἡρωΐζων, κατέπρησεν ἃ ἔγραψεν, ὡς Ὁμήρου ἡττώμενα κατὰ πολύ. Εἶτα ἐπιθέμενος τραγῳδίᾳ, καὶ μέλλων ἀγωνιεῖσθαι, καὶ ἀκούσας Σωκράτους, καὶ καθάπαξ αἱρεθεὶς ὑπὸ τῆς ἐκείνου σειρῆνος, ἀπεδύσατο ἐπὶ φιλοσοφίαν, ἐφ' ᾗ καὶ εὐδοκίμησε πάνυ.

On pourroit donc penser que le sens de ce passage seroit : « Si cette explication » ne vous paroît point digne de votre ap- » probation, appelez ici un autre Vul- » cain, » c'est-à-dire, Jetez au feu cet écrit.

Mais peut-être aussi l'auteur a-t-il voulu dire, *Interrogez un autre interprète.* En effet, ces mots ἄλλον τὸν Ἥφαιστον ὧδε ἐπίτρεπε προμολεῖν peuvent paroître se rapporter, en quelque sorte, à cette espèce de proverbe qui se lit dans le Lexique de Suidas, en deux endroits différens ; mais peut-être, dans chaque endroit, d'une manière fautive : 1.° Ἀφθάς· ὁ Διόνυσος. Τὸ α ἐπιτατικόν· ὡς ἄσταχυς· Καὶ παροι-

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XXXII.

[Morceau qui commence au folio 48 *verso*, lin. 8, n.° XVII de l'Index Grec.]

Discours de Théodôre Prodrome, *en réfutation de cette maxime énoncée par un poëte : LA SCIENCE EST L'APANAGE DE LA PAUVRETÉ.*

JE n'ai rien à dire de ce morceau, puisqu'il est imprimé [a]. C'est celui qui a été publié en 1608, sous ce titre :

ΘΕΟΔΩΡΟΥ ΠΡΟΔΡΟΜΟΥ Ἀνάτρεπὴ τοῦ, πενίη σοφίην ἔλαχε. — [sive *Invectiva in hunc poetæ versiculum :* Pauperies SOPHIAM nacta est]; FED. MORELLUS, eloquentiæ professor et interpres regius, Græca ex Bibliothecâ regiâ deprompta recensuit, edidit, latinè vertit, notisque illustravit. *Lutetiæ, apud Morellum Architypographum regium, non sine privilegio, in-8.°*

[a] Conf. *Jo. Alb. Fabr. Bibl. Gr. lib. V, cap. VI, §. XI, n.° 5; t. VI, p. 819. - Item ed. Harles. t. VII, p. 141.*

En cas que jamais quelque homme de lettres voulût reproduire cette pièce, qui mérite de n'être point oubliée, je vais indiquer les variantes que le manuscrit CCCV du Vatican offre pour chaque page de l'édition donnée par Frédéric Morel.

Pag. 1, *lin. 3*, ed. ὅποι. Ms. ὅπη.
lin. 4, ed. μόνον, Ms. μόνου.
Pag. 2, *lin. 8*, ed. Συρακουσίαις. Ms. Συῤῥακουσίαις.
Pag. 3, *lin. 7 et 8*, ed. ἀκριβέστατος. Ms. ἀκριβέστερος.

μία· Ὁ Ἀφθάς σοι λελάληκεν· ἦν δὲ χρησμολόγος. Sur quoi Kuster observe que c'étoit *Vulcain*, non *Bacchus* [Διόνυσος], qui s'appeloit *Phtha*, comme il est dit dans le second passage : Φθὰς ὁ Ἥφαιστος παρὰ Μεμφίταις· καὶ παροιμία· Ὁ Φθάς σοι λελάληκεν. Οἱ δὲ Ἀφθὰς φασίν· ὡς σαφὶς, ἀσαφίς· στάχυς, ἄσταχυς. Or nous savons, et, entre autres témoignages, celui d'Iamblichus à cet égard est formel (*de Myster. sect. VIII, cap. III, pag. 159*), que les Grecs appeloient, *Vulcain*, Ἥφαιστον, cette *Intelligence, opérant tout avec vérité*, qui, chez les Ægyptiens, étoit nommée *Phtha*. Φθά : Ὁ γὰρ δημιουργικὸς νοῦς, καὶ τῆς ἀληθείας προστάτης, καὶ σοφίας, ἐρχόμενος μὲν ἐπὶ γένεσιν, καὶ τὴν ἀφανῆ τῶν κεκρυμμένων λόγων δύναμιν εἰς φῶς ἄγων, Ἀμῶν κατὰ τὴν τῶν Αἰγυπτίων γλῶσσαν λέγεται· συντελῶν δὲ ἀψευδῶς ἕκαστα καὶ τεχνικῶς μετ' ἀληθείας, Φθά.

Pag. 4, *lin. 6, 7 et 8*, ed. Ἡ γὰρ περὶ τοῦτον γλισχρεύεταί τε, καὶ χρηματίζεται. Ms. Ἡ γὰρ περὶ τούτων ὁ ἔχων γλισχρεύσεταί τε, καὶ χρηματίσεται.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Pag. 5, *lin. 2*, ed. καύχημα. Ms. αὔχεμα.
lin. 5, ed. πλούτῳ. Ms. πλουτοῦντι.
lin. 6, ed. ἡγεμόνος. Ms. ἡγεμόνα.

Pag. 6, *lin. 11*, ed. ἐπεισκυκλῆσαι. Ms. ἐπεισκυκλεῖσαι.

Pag. 7, *lin. 2*, ed. λάχεσιν. Ms. λάχησιν.

Pag. 8, *lin. 9*, ed. ἄλογα. Ms. ἀλόγιστα.

Pag. 9, *lin. 1*, ed. ἀλλῶς. Ms. ἄλλως.
lin. 6, ed. ἄρχοι. Ms. ἄρχει.
lin. 7, 8, 9 et 10, ed. Τὸ δὲ χρηματιστικὸν ἐπιτάττεται, Οὐκ ἄν ποτε γαλήνης εὐνομία ἔσεται. Νῦν δὲ, ἄλλως ἢ ἐχρῆν ἔχει τὸ πρᾶγμα. Ms. Τὸ δὲ χρηματιστικόν τε καὶ [a] στρατιωτικὸν ἐπιτάττεται, οὐκ ἄν ποτε γαλήνη καὶ εὐνομία ἔσεται. Νῦν δὲ ἀλλ' ἄλλως ἢ ἐχρῆν ἔχει τὸ πρᾶγμα.

[a] *Prius erat*, ἀρχ, [sic]; *sed eadem manus emendavit*, στρατιωτικόν.

Pag. 10, *lin. 5*, ed. Εἴ γαρ. Ms. εἴ τι γάρ.
lin. 12, ed. πενίη. Ms. πενίη.

Pag. 11, *lin. 14*, ed. κἂν ὑπὸ μυρίων. Ms. κἂν εἰ παμμυρίων.

Pag. 12, *lin. ult.* ed. ῥαότερον. Ms. ῥᾳότερον.

Pag. 13, *lin. 5 et 6*, ed. Φυσιολογίαν. Ms. *primâ manu*, Φιλοσοφίαν· *sed secundâ*, Φυσιολογίαν.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XXXIII.

[Morceau qui commence au fol. 50 *verso*, l. 15, n.° XVIII de l'Index Grec.]

Diatribe de Théodôre Prodrome, *contre un ignorant qui se donnoit pour homme de lettres.*

QUOIQUE j'aie transcrit cette *Diatribe* en entier, comme tous les autres écrits attribués à Théodôre Prodrome, dans le manuscrit CCCV du Vatican, je me contente ici de l'indiquer. Elle offre, à la première lecture, beaucoup de difficultés, et en même temps elle exige le rapprochement d'une foule de passages des auteurs anciens. Je ne saurois donc me permettre de la publier sans y joindre un grand nombre de notes qui me paroissent absolument nécessaires, et qui demanderoient des recherches auxquelles je ne puis me livrer. Je me borne à en présenter ici le titre, avec la première et la dernière phrase.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

ΑΜΑΘΗΣ,

ἢ

ΠΑΡΑ ΕΑΥΤΩ ΓΡΑΜΜΑΤΙΚΟΣ.

ΜΑΡΣΥ΄ΑΝ δὲ εἴ τις ἤρετο τὸν αὐλητήν· Πότερα, ὦ φίλε Μαρσύα, ἄκρος φῂς εἶναι τὴν αὐλητικὴν ἐπιστήμην; ....
....
....
Ἡμεῖς δέ, σε παρέντες ὡς ἂν ἐθέλῃς διανοεῖσθαι περὶ σαυτοῦ, ἄλλον ἐντεῦθεν κόσμον ἀείσομεν.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XXXIV.

[Morceau qui commence au folio 53 *verso*, lig. 7, n.° XIX de l'Index Grec.]

Autre Diatribe de Théodôre Prodrome, *intitulée le* PHILOPLATON *ou le* CORROYEUR.

CETTE Pièce est dans le même cas que la précédente; pour en faciliter l'intelligence, en faire reconnoître le mérite, et en faire sentir le sel, il faudroit continuellement rapprocher les passages de Platon auxquels l'auteur fait allusion, ou qu'il parodie. Son but est de démasquer et de livrer au ridicule un ignorant qui, se donnant pour épris des ouvrages de Platon, ne se montroit jamais sans tenir à la main quelque Traité de ce philosophe. Voici le titre, le début et la fin de la pièce.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

ΦΙΛΟΠΛΑΤΩΝ, ἢ ΣΚΥΤΟΔΕΨΗΣ.

ΕΙ͂ΕΝ, ὦ παῖ Ἀρίστωνος· καλὸς μὲν εἶ καὶ σοφὸς, καὶ πρὸς ἁπάσας Μούσας, καὶ ἅπαν εἶδος σοφίας, τῶν ὅτι μάλιστα δεινῶν καὶ περιδεξίων.....................................

....

....

Ὃς καὶ δυσχεράνας ὅτι μάλιστα πρὸς τὸ πρᾶγμα, τό, τε βιβλίον ἀποσπάσει σου τῶν χειρῶν, καὶ πολλοὺς κατὰ κόρρης κονδύλους ἐντρίψεται.

Manuscrit Grec du Vatican, coté CCCV.

Article XXXV.

[Morceau qui commence au folio 56 *recto*, ligne 4, n.° XX de l'Index Grec.]

Diatribe de Théodôre Prodrome *contre un Médecin et un Dentiste.*

Notre auteur, dans cette pièce, se plaint amèrement, tant de l'ignorance d'un médecin qui, pour le guérir d'une fluxion à la tête, lui avoit ordonné de se faire arracher une dent, que de la mal-adresse et de la cruauté du dentiste, qui, en conséquence de cet ordre, lui en avoit fait sauter plusieurs, non sans lui causer de vives douleurs ; dans sa colère, il intitule sa Diatribe, *le Bourreau* ou *le Médecin*, et il se déchaîne avec violence contre les mauvais médecins, contre les charlatans, dont, au temps où il écrivoit, la ville de Constantinople abondoit. Mais en même temps on reconnoît qu'il veut ménager ceux qui pouvoient mériter leur réputation ; et il en nomme deux de ce genre qu'il appelle, l'un *Calliclès-Nicolaüs*, l'autre *Michaël*, de la famille des *Lizix* [a]. Ce morceau ne laisse pas de mériter quelque attention ; il est même assez curieux ; mais il exige des explications et des notes. Je ne puis, en ce moment, le faire connoître que comme les deux précédens, par le titre, le début et la fin.

[a] *Voy. tom. VI, pag. 549 et 554.*

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

ΔΗΜΙΟΣ, ἢ ΙΑΤΡΟΣ.

Εἰ ἓν ἦν ὁ ἄνθρωπος, οὐκ ἂν ἤλγεεν, ὁ Κῷός φησιν ἰατρός. Καὶ πῶς ἂν τἀνθρώπῳ ἐπιμέμψεται, τῆς ποικιλωτάτης περὶ τῆς ἀνθρωπίνης καὶ διαγνόντι καὶ ἀποφηναμένῳ φύσεως; ....

....

ὑμέτερον ἂν εἴη προνοεῖσθαί τέ μου τοῦ ἀσθενοῦς τουτουῒ σωματίου, καί μοι τοὺς ἀλίτρους τούτους συνεπιτελέσεις.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XXXVI.

[Morceau qui commence au fol. 59 *verso*, ligne 8, n.° XXI de l'Index Grec.]

Dialogue, intitulé Amarantus, *ou* les Amours d'un Vieillard.

Par THÉODÔRE PRODROME.

CE morceau a été traduit en Latin et publié par Gilbert Gaulmin, à la suite du roman composé par Théodôre Prodrome, sur les *AMOURS de Rhodanthè et de Dosiclès;* il se trouve, sous ce titre : ΚΥΡΟΥ ΘΕΟΔΩΡΟΥ ΤΟΥ ΠΡΟΔΡΟΜΟΥ ΔΙΑΛΟΓΟΣ, Ἀμάραντος, ἢ Γέροντος ἔρωτες, à la page 425 du volume intitulé : *Theodori Prodromi philosophi Rhodanthes et Dosiclis Amorum lib. IX, græcè et latinè, interprete Gilb. Gaulmino Molinensi; Parisiis, apud Tussanum du Bray, viâ Jacobæâ, sub Spicis maturis, M. DC. XXV, cum privilegio Regis, in-8.°*

Selon le témoignage de Gilbert Gaulmin, ce *Dialogue* ne lui fut connu que d'après une copie faite sur un manuscrit du Vatican, et qui lui avoit été communiquée par le célèbre Peiresc. Cette copie étoit fautive, et à tel point, que Gilbert Gaulmin ne se proposa point d'abord de la livrer à l'impression; mais n'ayant pas laissé d'y attacher quelques notes, il les montra au conseiller Tuder, l'un de ces magistrats qui, au commencement du XVII.e siècle, se distinguèrent parmi les membres du Parlement de Paris, autant par leurs connoissances et leur goût en fait de littérature ancienne, que par leur profonde étude de la jurisprudence. Celui-ci exhorta Gilbert Gaulmin à ne point priver le public du fruit de son travail. Gilbert Gaulmin se rendit à cette exhortation : il donna donc le texte Grec du *Dialogue d'Amarantus* avec une interprétation Latine, accompagnée tant de ses propres notes que des remarques de M. Tuder (1).

(1) « Elegantissimum hunc dialogum » cujus titulus, Ἀμάραντος, ἢ Γέροντος ἔρωτες, amplissimus Senator D. de Peirez » ex bibliothecâ Vaticanâ describi cura- » vit, ac mecum communicavit; sed adeò » mendosum, ut ab interpretatione penè

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Suivant les apparences, le manuscrit du Vatican, d'après lequel Peiresc avoit ou transcrit de sa main ou fait transcrire le *Dialogue*, étoit précisément celui dont je rends compte dans cette Notice. Mais, en ce cas, Gilbert Gaulmin avoit toute raison d'énoncer que la copie étoit étrangement fautive; les nombreuses erreurs qui s'y trouvent, défigurent absolument le texte. Comme ce morceau est en lui-même fort agréable à lire, je me suis aisément persuadé que l'on me sauroit gré de le reproduire dans toute son intégrité. Le manuscrit CCCV du Vatican, qui, à parler en général, est des plus corrects, fournit les moyens de restituer presque tous les passages vicieux qui se rencontrent en foule dans l'édition de Gilbert Gaulmin : on en jugera par les variantes de cette édition que j'ai eu soin de marquer en marge avec exactitude. Quant aux notes de Gilbert Gaulmin, sans doute, elles ne sont point ce qu'elles auroient pu être, si cet habile éditeur eût été à portée de les perfectionner comme il l'auroit desiré: elles furent jetées rapidement sur le papier, dans un séjour passager qu'il faisoit à Paris pour y suivre un procès, et lorsqu'il n'avoit point sous la main les ouvrages nécessaires à consulter (1); toutefois elles portent l'empreinte d'un littérateur consommé. Dès-lors j'ai dû me faire une loi de les placer ici, au bas des endroits auxquels chacune d'elles se rapporte : peut-être sera-t-on d'autant plus satisfait de les voir ainsi reproduites, que, dans l'édition de Gilbert Gaulmin, elles sont reléguées à la fin du volume, séparées du texte, et disposées d'une manière confuse; de sorte que l'on a peine à retrouver les passages qui les occasionnent. A l'égard de la version Latine, je n'ai point

» me deterruerit; hominem aliàs minùs » diligentem, et cui nec in hoc Augiæ » stabulo hærere placebat, nec in illo » purgando gloriam aucupari; quâ demum illi qui meruerunt, soli hoc sæculo carent. Verùm, cùm inter legendum » multa emendassem, eaque eruditissimo » viro D. Tuder Senatori ostendissem; » ille, ut inter paucos Græcè doctus est, » non modò ut ederem auctoritate ac » precibus obtinuit, sed etiam aliquot » pulcherrimas difficilium locorum emendationes contulit, quas suis locis subjiciemus. » *Gilb. Gaulm. Not. in Theod. Prodr. Amarant.* cap. I, pag. 555 et 556.

(1) « Hæc enim à libris imparati scribimus Lutetiæ Parisiorum, non modò » à patriâ procul, sed inter molestissimas » fori occupationes, quas illi soli amant, » qui se ipsos soli oderunt. » *Ibid.* cap. VI, pag. 572.

pensé que je dusse la faire réimprimer, parce que, d'une part, n'étant point littérale, elle est d'un foible secours pour l'intelligence du texte; et que, d'un autre côté, cette version répondant assez souvent aux leçons fautives de la copie communiquée à l'interprète, présente elle-même des fautes.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Je deviendrois long si je m'arrêtois à faire ressortir tout ce que le *Dialogue* d'*Amarantus* peut avoir de mérite. Je ne préviendrai donc le lecteur que sur une particularité. Le *Dialogue* se termine par une petite pièce de vers Anacréontiques : Henri Étienne est, je crois, le premier qui l'ait publiée; elle se trouve dans son recueil des *Fragmens des Lyriques*, imprimé en 1598. Là elle est attribuée, sans aucun signe d'incertitude, au poëte de Téos, et annoncée comme tirée d'un écrit anonyme. Elle fut reproduite de la même manière, en 1615, et donnée pareillement pour une ode d'Anacréon, par André Schott [a]. Gilbert Gaulmin, dans ses notes, imprimées en 1625, ne paroît former aucun doute sur la grande ancienneté de cette même pièce, et semble seulement incertain si les trois derniers vers ne sont pas plutôt de Sapho que d'Anacréon. Mais, quand on a lu de suite le *Dialogue* d'*Amarantus*, on ne peut point ne pas reconnoître que c'est l'auteur même de ce *Dialogue* qui a composé la petite pièce dont il est ici question. Voudroit-on un moment supposer que le *Dialogue* n'est point une fiction, que le fait qui y est raconté a eu véritablement lieu? toujours faudra-t-il attribuer la pièce de vers qui le termine, à celui des interlocuteurs auquel l'auteur la donne, et, par conséquent, la tenir pour une production très-moderne. Si H. Étienne et A. Schott n'ont point été à portée de connoître le *Dialogue* d'*Amarantus*, et si c'est de quelque recueil manuscrit et anonyme qu'ils ont tiré la pièce de vers dont nous parlons, nous concevrons, à toute force, comment ils ont pensé un moment qu'elle pouvoit être sortie de la plume d'Anacréon: mais il est moins aisé de comprendre que l'éditeur de l'*Amarantus*, Gilbert Gaulmin, ait pu se tromper comme eux. Entraînés par l'autorité de pareils hommes, les éditeurs successifs des poésies d'Anacréon semblent presque tous avoir partagé leur

[a] Conf. *And. Schott. Observ. humanior. l. II, cap. LXI, p. 120.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

erreur : c'est peut-être le moins habile d'entre eux (je crois permis de qualifier ainsi Corneille de Paw) qui seul, ou du moins le premier, a senti que l'on avoit tort de mettre ces vers sous le nom du chantre des Amours et de Bacchus ; son sentiment n'a point été suivi, et les littérateurs modernes auxquels on doit les nouvelles éditions d'Anacréon les plus estimées, sans en excepter M. Brunck, ont contribué à perpétuer l'erreur. — Mais il est temps de passer au *Dialogue* même ; non toutefois sans le faire précéder du nom des différens interlocuteurs que l'écrivain y fait parler : ils sont au nombre de neuf; savoir :

1. PHILOLAUS, sectateur de Démocrite.
2. HERMOCLÈS, Épicurien.
3. DIOPHANTUS, autre sectateur de Démocrite.
4. AMARANTUS, ami commun des précédens.
5. STRATOCLÈS, vieux médecin et philosophe.
6. HERMONIDÈS, domestique de Stratoclès.
7. DIONYSIUS, grammairien.
8. ARISTOBULUS, de Mégare.
9. CHÆRÉPHON, poëte comique.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Fol. 59 verso, lig. 7.

Dans l'Index Grec, n.° XXI.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ, ἢ Γέροντος ἔρωτες.

ΦΙΛΟΛΑΟΣ (1), *al.* ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Καὶ μὴν ἕωθέν σε, ὦ Ἑρμόκλεις, Ἀθήνησι περιεμένομεν, ἐγώ τε καὶ Διόφαντος οὑτοσί.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Ναὶ δῆτα, καὶ αὐτὸς ᾔσθημαι, ὦ Φιλόλεως (sic), ὀψιαίτερος ἥκων ἢ ξυνεθέμην.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Πάνυ μὲν οὖν, ὥστε δικαίως ἂν σε καὶ αἰτιασαίμεθα τῆς μελλήσεως.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Οὐκ ἐμέ, ὦ 'γαθέ, τὸν δέ μοι κῆπον ἐκεῖνον, ὃς ἑωθινόν με τήμερον ἀπολαβὼν [a] ἐπὶ περιπάτῳ, ὅλους [b] ἐλωποδύτησέ μου τοὺς ὀφθαλμούς.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Παπαὶ, ὡς [c] ὀξύχειρά τινα τοῦτον, ὦ ἑταῖρε, λέγεις τὸν κῆπον, καὶ τὸ ὅλον Ἑρμοῦ μαθητήν· εἰ καὶ αὐτούς γέ σοι τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐξορύξας ἔλαθε.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Παίζεις ἔχων· ἀτὰρ ἐγὼ τὴν ἀμάραν [d] ἔτι περίειμι, καὶ τοῦ ναρκίσσου θιγγάνω, καὶ τοῦ ὑακίνθου τρυγῶ.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Ἡμεῖς δέ, ὦ Διόφαντε, ἐνταῦθά που ἐνομίζομεν ἱστάναι τὸν Ἑρμοκλέα (2) μετὰ Ναρκίσσων [e] ὄντα καὶ Ὑακίνθων [f].

[a] Ed. ἀπολαύων.

[b] Ed. ὅσους.

[c] Ed. ἢ.

[d] Ed. τὸν Ἀμάραντον.

[e] Ed. Ναρκίσσου.

[f] Ed. Ὑακίνθου.

(1) Φιλόλαος. Telle est la leçon constante de notre manuscrit, comme dans l'édition de Gilbert Gaulmin; mais le nom n'est orthographié de cette manière que quand il s'agit de marquer le changement d'interlocuteur; et il est écrit en encre rouge. Dans le cours du dialogue, lorsqu'un autre interlocuteur vient à nommer celui-là, il l'appelle Φιλόλεως.

(2) Ἐνταῦθά που ἐνομίζομεν ἱστάναι τὸν Ἑρμοκλέα κ. τ. λ. Sur ce passage, Gilbert Gaulmin dit :

« Omninò παίζειν Hermoclem indicat, » ejúsque illum insimulat : nam τὸ παίζειν » Græciæ nepotibus hoc significat, ut in » Sotadæ Ἀνεκδότοις,

.... οὐκέτι παίζει,
» ἀλλ' ἤδη ζητεῖ τόνδ' ἀπαμειβόμενος.

» quod in Epicureo Hermocle non insolens. »

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΔΙΟΦΑΝΤΟΣ.

Καὶ τί τοῦτο καινὸν, ὦ Φιλόλεως, εἰ μὴν ὢν Ἑρμοκλῆς γε δοκεῖ νόμῳ πάντων ὄντων, καὶ ἐτεῇ [a] (1) μηδενὸς, εἶτι μὴ τοῦ διδασκάλου ἐπιλελήσμεθα Δημοκρίτου;

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Μεγάλην ὅσην σοι ὀφείλω χάριν, νὴ τὴν ἡδονὴν, ὦ Διόφαντε, οἷς με Δημοκρίτου ἀνέμνησας. Καὶ ἐγὼ καὶ νυκτὸς οὐκ ἀγεννεῖς τὰς [b] πρὸς ἐκεῖνον ὤδινον ἀντιῤῥήσεις· καὶ νῦν οὐκ ἂν ἀποσταίην μὴ παρέτερον [c], ὡς ἂν οἷός τε ὦ, τὸν ἐκείνου ἐξελέγξας φλήναφον.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Φλήναφος γάρ σοι τὰ Δημοκρίτου, ὦ Ἑρμοκλείδιον;

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Μὰ Δί', οὐ γὰρ ἄλλως.

[a] Ed. ἐπιόν.

[b] Ed. τούς.

[c] Ed. παρέργως.

(1) Telle est la leçon du manuscrit; mais ce mot y a été souligné par une main plus moderne que celle du copiste, et d'une barre dont l'encre est plus noire que celle dont le manuscrit est écrit. Au mot μηδενὸς on voit un ε au-dessus de l'η, comme si l'on avoit voulu indiquer qu'il faudroit lire μεδενός.

Ce passage est fort obscur; et, pour le comprendre, il faut posséder toutes les notions éparses que les anciens nous ont transmises des systèmes de Démocrite. Voici la note de Gilbert Gaulmin :

« Democritus, postquam Universi principia Atomos et Vacuum posuisset, » cætera νόμῳ esse statuebat, id est, ex » illis fieri; atque hoc νενομίσθαι dicebat. » Inde τὰ ποιητὰ vocabat νόμιμα : quibus » φύσιν opponebat, id est Atomos ac Vacuum, quæ sola ἐτεῇ, id est, κατ' ἀλήθειαν » esse putabat. Hoc enim sensu hæ voces » in ejus libris ac philosophiâ accipiendæ » sunt; quas in Laertio ab interpretibus » non intellectas miror. Democriti verba : Ἀρχὰς εἶναι τῶν ὅλων ἀτόμους καὶ κενὸν, τὰ » δ' ἄλλα πάντα νενομίσθαι· quæ certè explicabat, cùm ποιητὰ μὲν νόμιμα εἶναι, φύσει » δὲ ἄτομα καὶ κενὸν dicebat.

» Sic intelliges difficilem aliàs locum: » Εἰ μὲν ὢν Ἑρμοκλῆς γε δοκεῖ νόμῳ (nota » Democriticam vocem), καὶ ἐτεῇ (nam sic » lego, ut Ionica philosophi vox retineatur, id est, ἀληθῶς) μηδενός. Democritus » ita scripserat : Νόμῳ γλυκὺ, νόμῳ πικρὸν, » νόμῳ θερμὸν, νόμῳ ψυχρὸν, νόμῳ χροίη· ἐτεῇ » δὲ ἄτομα καὶ κενὸν, ἅπερ νομίζεται μὲν εἶναι, » καὶ δοξάζεται τὰ αἰσθητά· οὐκ ἔστι δὲ κατ' » ἀλήθειαν ταῦτα, ἀλλὰ τὰ ἄτομα μόνον

» Ludit præterea in voce πάντων, παίδων » δηλονότι, quod ambiguè dictum volunt, » καὶ ἐτεῇ μηδενός, et nullum tamen præcipuè deperire significat.

» Fortè etiam legendum μηδ' ἑνός, ut » etiam ad illam Democriti sententiam » scelestè respiciat, quam laudat Aristoteles, *libro sexto Metaphysicorum :* » Καὶ κατὰ τοῦτον τὸν τρόπον ὃν λέγει Δημόκριτος, ὀρθῶς· ἀδύνατον γὰρ εἶναί φησιν ἐκ » δύο ἕν, ἢ ἐξ ἑνὸς δύο γενέσθαι· τὰ γὰρ μεγέθη τὰ ἄτομα τὰς οὐσίας ποιεῖ. Nolui de » industriâ hoc in Latinâ interpretatione » pateret. »

Au surplus, le passage d'Aristote cité par Gilbert Gaulmin se trouve, non au VI.[e] livre du *Metaphysica,* mais au VII.[e], chap. XIII, pag. 922, B.

ΔΙΟΦΑΝΤΟΣ.

Οὐκοῦν σὺ ἂν φθάνοις ἑρμηνεύσων ἡμῖν καὶ ὅπως σοι λῆρος (1) δέδοκται τὰ τοιαῦτα.

Manuscrit Grec du Vatican, coté CCCV.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Οὐ φθάνοιμ' ἄν [a].

[a] Ed. φθάνοι κἄν.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Βραχέα μέντοι, πρὸς τοῦ Ἐπικούρου, φάθι· καὶ μὴ [b] ὁποῖα χθὲς, ἐν Ἀριστοκράτους, ἡδονάς τινας καὶ αὐτόματα (2) ἅμα τῷ λόγῳ παρεισκυκλῶν, ὅτε καὶ ἤδη ἐμημεκὼς (3) μετ' αὐτῆς σου τῆς ἡδονῆς ἐξήχθης τοῦ συμποσίου.

[b] Ed. μήν.

Fol. 60 recto, lin. 1.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Ἀιεὶ τραχύς τις ἦσθα, καὶ ἐπιτιμητικὸς, ὦ λῷστε. Ἐγὼ δὲ βραχύτερα καὶ τῶν [c] ἀτόμων εἴποιμ' ἄν.

[c] Ed. τῶν σῶν.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Ἄρξαι δ' οὖν ὀψὲ καὶ σχολῇ.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Εἰσῄειν τὸ ἑωθινὸν ἐν τῷ κήπῳ (4) περιπατήσων...

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Ἔτι γὰρ μεμνήσῃ τῆς πρασιᾶς;

(1) Σοι λῆρος. Telle est la leçon de notre manuscrit. La copie communiquée à Gilbert Gaulmin portoit, ἐπιλῆρος. Voici sa note : « Neque miraberis Hermoclem Epicureum Diophanto Democriti discipulo offensum, ejus placita λῆρον vocitare. Notum utriusque familiæ dissidium odiumque. Hoc præterea habet à magistro, qui Δημόκριτον, Ληρόκριτον, teste Laertio (*in Epicur.* lib. X, §. 8), appellabat. »

(2) Αὐτόματα. C'est ainsi qu'on lit distinctement dans notre manuscrit. Mais Gilbert Gaulmin pensoit que la véritable leçon devroit être ἀκροάματα. « Quod ait Ἡδονάς τινας καὶ αὐτόματα (legendum censeo ἀκροάματα) ἅμα τῷ λόγῳ παρεισκυκλῶν, indicat celeberrimam Epicuri sententiam, quæ hanc vocem continet. » Erat autem in libro, περὶ τέλους, et in » ejus fragmentis, quæ brevi edemus, » patebit. Οὐ γὰρ ἔγωγε ἔχω τί νοήσω τ' ἀγαθὸν, ἀφαιρῶν μὲν τὰς διὰ χυλῶν ἡδονάς, ἀφαιρῶν δὲ τὰς δι' ἀφροδισίων, καὶ τὰς δι' ἀκροαμάτων, καὶ τὰς διὰ μορφᾶς. Scio αὐτόματον et αὐτοματίτα voces Epicureas : τὸ *sponte* Arnobii : αὐτόσυτον ἀφρὸν ἱρώτων Nonni : sed hoc loco non conveniunt. Prima emendatio placuit, quia ex ipsomet Epicuro desumpta est, qui Aristippi libros Περὶ τῆς ἡδονῆς uti suos venditabat. »

(3) Ici Gilbert Gaulmin dit : « Quòd Philolaus Hermoclem post vomitum convivio elatum ridet, Epicurum etiam tacitè suggillat, quem Timocrates, Metrodori frater, δὶς τῆς ἡμέρας ἀπὸ τρυφῆς ἐμεῖν solitum scripserat. »

(4) *Voyez* la note (5) de la pag. suiv.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Καὶ ἐτρύγησα μὲν ὀφθαλμῷ τὸ κρίνον, ὅτι λευκόν... (1).

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Οὐ γὰρ ἐκβαίης ὀψὲ τὴν αἱμασιάν;

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Ἑώρακα δὲ στόματι τὸ μῆλον, ὅτι γλυκύ... (2).

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Ἔοικας [a] μοι, ὦ Ἑρμόκλεις, μὴ ἂν τήμερον τὴν ῥόαν (3), ἢ τὴν μυῤῥίνην ἀπολιπεῖν.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ (4).

Αἰσθέσθαι δὲ τούτων φησὶ καὶ τοῖς ξὺν ἐμοὶ (Χάρμιππος δὲ ἦν ὁ Μεγαρεύς, καὶ ὁ ἀπὸ Σάμου Διόδωρος, καὶ ἔρανος ἄλλος Στοᾶς καὶ Ἀκαδημίας)· κᾆτα, Εἰ γλυκὺ τὸ μῆλον, καὶ λευκὸν τὸ κρίνον πυθόμενος· καί, « Ναίχι [b], ὦ Ἑρμόκλεις », ἀποκριναμένων ἀκούσας· Ἐπίκουρον μὲν ἐθαυμάσαμεν, οἷς ἔγνω τε, καὶ ἔθετο ἀγαθὸν ἑκάστου τὴν ἡδονήν (5). Δημοκρίτῳ δὲ τῆς περὶ τὰς ἀρχὰς μικρολογίας ἐγγελᾶν οὐκ ἔχων ὅσον εἰκός, τὸν ἐκείνου γέλων, εἰ οἷόν τε ἦν [c], χρησάμενος,

[a] Ed. Ἔοικέν.
[b] Ed. Οὕτω.
[c] Ed. ἀνίαν τι ἦ.

(1) *Voyez* la note (5) ci-après.
(2) *Voyez* la même note.
(3) *Voyez* encore la même note.
(4) Dans le manuscrit, le nom de cet interlocuteur ne précède point le mot *αἰσθέσθαι*. Mais il est évident que c'est un oubli; et Gilbert Gaulmin, soit de lui-même, soit d'après la copie qui lui avoit été communiquée, n'a point manqué d'ajouter ici le nom d'*Hermoclès*.

(5) Sur ce passage, Gilbert Gaulmin a fait la note suivante, laquelle se rapporte également aux endroits marqués ci-dessus par des renvois : « Notabit studiosus lector, *ῥόδον*, *μῆλον* (*voyez* ci-dessus, *p. 111, note 4;* et ici *pag. 112, notes* 1, 2, 3), » et cæteras nequitiæ voces, ut ex aliorum » observationibus nemo ignorat. Hocque » subjungit contra Hermoclem Philolaus, cùm in *horto* (*voy.* p. 111, note » 4) eum totâ die mansurum ait (nam » Κῆπος etiam obscœnum est). Ipse tamen » Hermocles nihil turpius cogitabat; sed » cum magistro concludere volebat, *τὰ* » *κριτήρια τῆς ἀληθείας εἶναι τὰς αἰσθήσεις*: » quibus Epicurei assentiebantur, contra » Democritum, qui duplicem *γνῶσιν* cons- » tituebat; primam *διὰ τῆς διανοίας*, quam » *γνησίαν* vocabat, eique *τὸ πιστὸν εἰς ἀλη-* » *θείας κρίσιν* tribuebat; alteram *διὰ τῶν* » *αἰσθήσεων*, quam *σκοτίην* appellabat, *ἀφαι-* » *ρούμενος αὐτῆς τὸ πρὸς διάγνωσιν ἀπλανές*, » contra Epicureos. Atque ex illâ Pyrrho- » nii, quidquid dicant, tertium Sceptices » gradum, *ἀπὸ τῆς διαφορᾶς τῶν αἰσθήσεων*, » ducebant, sic argumentati; ut idem » Hermoclis de pomo argumentum su- » mam : Ἕκαστον τῶν φαινομένων ἡμῖν αἰσθητῶν » ποικίλον ὑποπίπτειν δοκεῖ· οἷον τὸ μῆλον λεῖον, » εὐῶδες, γλυκύ, ξανθόν· Ἄδηλον οὖν πότερον » πότε ταύτας μόνας οὕτως ἔχει ποιότητας, &c. » quæ vide apud Sextum Empiricum. » Illud, ἔθετο ἑκάστου τὴν ἡδονήν, Virgilius » interpretatus est (*Æneid.* lib. IX, vers. » 185) :

» —An sua cuique Deus fit dira cupido! »

χρησάμενος ἦν, ἐξητησάμην, ὡς ἂν δῶ βίου τοὺς νόμους, καὶ τὰ κενὰ, καὶ τοὺς ἀπόμους γελῶμι.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΔΙΟΦΑΝΤΟΣ.

Καὶ μὴν, εἰ μὴ [a] Δημοκρίτου γελᾶν ἐπὶ Δημοκρίτῳ πεπαύση, οὐκ εἰς μακρὰν οἰμώξῃ τὰ Ἡρακλείτου ἐπὶ σαυτῷ· τὰ γὰρ Δημοκρίτου ἐλέγξειν ἐπαγγειλάμενος, εἶτα τὴν μὲν ἐπαγγελίαν κατενωτίσω [b]· ὅλας δὲ σκωμμάτων νιφάδας τοῦ φιλοσόφου κατεχαλάζωσας.

[b] Ed. μὴ τά.

[a] Ed. καπνισω.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Ἀλλ' εἰ μὴ πάνυ μελέτοιτε χαλεπαίνειν, εὖ μάλα ῥᾳδίως, οἶμαι, πείσειν ἡμᾶς τὰ Ἐπικούρου πρεσβεύειν, παρέντας Δημόκριτον.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Οὐδ' ἂν ὅλους Ἄθως, ὦ λῷστε, τῆς κορυφῆς μοι καταλαξεύοις (1).

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Τεράστιε Ζεῦ, οὗτος δὲ τίς ὁ σπουδῇ προσιὼν ὡς ἡμᾶς; Οὐχ' ὁ Ἀθηναῖος Ἀμάραντος; αὐτόματος, ὦ φίλαι Μοῖραι. Καὶ ἡμῖν ἐκλέον τοῦ λόγου, ὑπὸ τηλικούτῳ διαιτητῇ (2)· χαῖρε, ὦ λῷστε Ἀμάραντε. Καὶ ὅπως ἐμοὶ, καὶ τουτῳὶ Ἑρμοκλεῖ τὰς περὶ φυσικῶν ἀρχῶν διαλύσεις ἀμφισβητήσεις. Δημοκρίτου δέ με πάλαι μαθὼν ἔχεις, καὶ Ἐπικούρου τὸν Ἑρμοκλέα.

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Ἀλλὰ φιλοσοφία μὲν καὶ διάλεξις, τῷ [c] γοῦν τέως, ὦ ἄνδρες,

[c] Ed. τά.

(1) Τῆς κορυφῆς μοι καταλαξεύοις. Telle est la leçon de notre manuscrit. La copie parvenue à Gilbert Gaulmin portoit τῆς κορυφ' μοι καταλαθεύσας, et sur ce passage il disoit en note : « Locus corruptus, quem » emendavi : Οὐδ' ἂν ὅλους Ἄθως, ὦ λῷστε, » εἰ ἀπὸ τῆς κορυφῆς μοι καλαλαξεύσεις, *non* » *si montem Athon à vertice statuam fece-* » *ris.* Tangit historiam Stasicratis, quæ » apud Plutarchum extat *in Alexandro* » (§. 72, ed. Reisk. tom. IV, pag. 158) : » Οὗτος γὰρ αὐτῷ (Ἀλεξάνδρῳ) πρότερον » ἐντυχὼν ἔφη τῶν ὀρῶν μάλιστα τὸν Θράκιον » Ἄθων διατύπωσιν ἀνδρείκελον δέχεσθαι καὶ » διαμόρφωσιν. Ἂν οὖν κελεύσῃ μονιμώτατον » ἀγαλμάτων αὐτῷ καὶ περιφανέστατον ἐξεργά- » σασθαι τὸν Ἄθων, τῇ μὲν ἀριστερᾷ χειρὶ περι- » λαμβάνοντα μυρίανδρον πόλιν οἰκουμένην, τῇ » δὲ δεξιᾷ σπένδοντα ποταμοῦ ῥεῦμα δαψιλὲς » εἰς τὴν θάλασσαν ἀπορρέοντος.

» Potest et ad Γιγαντομαχίαν respicere, » si legeris, Ἄθως καλαλεύσας εἰς κορυφήν. » Nam ita pugnasse Gigantas poëtarum » ex fide liquet. Nonnus (*Dionysiac.* lib. » II, pag. 68, vers. 14) de Typhœo :

» Χερσὶ δὲ δινήεντα λόφον νησαῖον ἀείξας,
» Εἰς ἐνοπὴν πολύδινος ἀνηώρητο Τυφωεύς,
» Καὶ Διὸς ἀρρήκτοιο κατηκόντιζε προσώπου, &c. »

(2) Ὑπὸ τηλικούτῳ διαιτητῇ. Telle est la leçon du manuscrit. Gilbert Gaulmin l'avoit devinée, lorsque la copie portoit ὑπὸ τῇ αὐτῇ διαίτῃ. « Amplissimus Tuder restituit, ὑπὸ τῷ αὐτῷ διαιτητῇ, quam adeò » certam (quoad ultimam vocem) existi- » mavi, ut in contextum receperim.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ἀναβεβλήσθων [a]. Ἐγὼ δὲ ὑμῖν ἡδύ [b] τι καὶ ἅμα γελοῖον διηγησάμενος, τῷ μὲν τὸν Ἐπικούρειον τῷ ἡδεῖ, τῷ δὲ τῷ γελοίῳ τοὺς Δημοκριτείους δεξιωσαίμην [c].

ΔΙΟΦΑΝΤΟΣ.

Τοῦτο δὲ, μὰ Δί', ὦ Ἀμάραντε, οὐκ ἐν εὐφόρῳ θείμην [d] ἂν, εἰ τοσοῦτον μυκτῆρα καταχέας (1) ἡμῶν, Ἑρμοκλῆς οὑτοσὶ ἀνέλεγκτος οἴκαδε βαδιεῖται.

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Ἔσται μέν σοι καὶ ταῦτα κατὰ καιρὸν, ὦ Διόφαντε. Νῦν δὲ, πρὸς Φιλίου, ὑπὸ ταυτηΐ [e] πλατάνῳ δεῦτε καθιζηκότες, ἀφηγήσομαι μὲν αὐτὸς, ἀκούσεσθε [f] δὲ ὑμεῖς· ὡς ἔγωγε, ἤν με μὴ ἐλεήσαντες ἐπιτρέψητε τὴν ἀφήγησιν (2), τάχα ἂν καὶ διαρραγῶ, οὐκ ἔχων ὅπως καὶ [g] κατάσχω τὸν ἀπερίληπτον γέλων ἐκεῖνον, καὶ ὅσα ἐν Στρατοκλέος [h] εἶδον τοῦ φιλοσόφου παρὰ τῷ συμποσίῳ.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Τὸν ὑπὲρ τὰ ὀγδοήκοντα Στρατοκλέα λέγεις, τὸν κρυομύξην [i] (3);

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Οὐ γὰρ ἄλλον, ὦ Ἑρμόκλεις.

[a] Ed. ἀναβεβλήσθω.

Fol. 60 verso.

[b] Ed. Ἐγὼ δὲ ἡδύ.

[c] δεξιωσάμην.

[d] ἐθέμην.

[e] Ed. ταύτῃ τῇ.

[f] Ed. μέν· ἀκούσασθε.

[g] Ed. διάραπα οὐκ ἔχων ὅπως μή.

[h] Ed. Στρατοκλέους.

[i] Ed. κριόμυξιν.

(1) Καταχέας, leçon du manuscrit devinée par Gilbert Gaulmin. « Μυκτῆρα » καταχέεις, *lege* καταχέας. »

(2) Ἀκούσεσθε δὲ ὑμεῖς· ὡς ἔγωγε, ἤν με μὴ ἐλεήσαντες ἐπιτρέψητε τὴν ἀφήγησιν, τάχα ἂν καὶ διαρραγῶ, οὐκ ἔχων κ. τ. λ. Nous rétablissons et la leçon, et la ponctuation du manuscrit. La copie envoyée à Gilbert Gaulmin portoit : Ἀκούσασθε δὲ ὑμεῖς ὡς ἔγωγε, ἤν με μὴ ἐλεήσαντες ἐπιτρέψητε τὴν ἀφήγησιν, τάχα δ' ἂν καὶ διάραπα, οὐκ ἔχων κ. τ. λ. Sur ce passage corrompu, il dit : « Τὸ ἐλεήσαντες ferri potest, si intelligas, » *nisi istius philosophi vos misereat.* Quod » postea leges, τάχα δ' ἂν καὶ διάραπα οὐκ » ἔχων. Locum corruptum, et διάραπα » vocem nihili nemo dubitabit. Doctissi» mus Tuder optimè, νὴ Δία ῥᾷστα οὐκ ἔχων, » *Per Jovem risum tenere nequeo.* »

Du reste, la version Latine de Gilbert Gaulmin est fort abrégée : *Nunc verò, per Jovem amicitiæ præsidem, mecum sub hac platano recumbite, meque attentis auribus audite. Risum prorsus tenere nequeo.*

(3) Κρυομύξην. La copie de Gilbert Gaulmin portoit un autre mot qu'il crut devoir changer en κριόμυξιν. « Stratoclem » κριόμυξιν vocat, ut emendavi; id est, » simum mucosumque senem. Nos etiam » vernaculo sermone simum, *nez de mou-* » *ton*, dicimus. Potuit et ad illud notissi» mum Platonis comici respicere, κριὸς » ἀσελγόκερως : quod tamen grammatici » Græcorum μεγαλοκέρων explicant. »

Cette conjecture ne paroît point heureuse. La leçon du manuscrit, κρυομύξην, offrant un mot composé de κρύος, *frigus, algor, rigor*, et de μύξα, *mucus, mucor, humor ex naribus fluens*, ne demande, ce semble, aucune correction, et s'explique d'elle-même.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Ἀτὰρ τίνα ἑορτὴν ἄγων εἰστιᾷ ὑμᾶς;

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Γάμους ὡραίους, ὦ λῷστε.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Ἢ που θυγατέρα τινὰ τῶν ἑαυτοῦ, ἢ θυγατρίδην, ἐξεδίδου νυμφίῳ;

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Οὐκ, ὦ Φιλόλεως· κἀμοὶ γὰρ ταῦτα ἐδόκει, πρὶν ἂν ὀφθαλμῷ πιστεύω [a] τὸ πρᾶγμα. Τὸ δὲ, οὐχ' οὕτως εἶχεν· ἑαυτῷ γὰρ εἰσηγάγετο [b] τὴν νύμφην.

[a] Ed. πιστεῦσαι.
[b] Ed. ἐξηγάγετο.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Παπαὶ, τοῦ ἀκούσματος. Στρατοκλῆς ἄρτι νυμφίος, ὁ ἰαπτὸς (1), ὁ τριγέρων (2), ὁ κορυζῶν, τῆς πολιᾶς, καὶ τῆς λήμης, καὶ τῆς ῥυτίδος, ὁ κρονόληρος (3) ἐξελάθετο;

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Οὐκ· ἀλλ' ἐβάψατο [c] μὲν τὴν κόμην, καὶ καλαμίσκοις περιελίξας ἐνέπλεξεν· ἐπέχρωσε [d] δὲ φυκίῳ τὴν παρειὰν, καὶ τὸν μείρακα, ὡς οἷός τε ἦν, ἐσοφίσατο.

[c] Ed. ἔβαψε.
[d] Ed. ἐπέχρισε.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Πότνια Θέμι, τοῦ γέλωτος· ὅσος πρεσβύτης ἄνθρωπος καὶ φιλόσοφος, σκηνικὰ [e] ἄτλα καὶ καινὰ ἐπιμορφάζεται [f] πρόσωπα (4)·

[e] Ed. κοινικα.
[f] Ed. ἐπιμορφάζει.

(1) Gilbert Gaulmin semble avoir cru que la véritable leçon devoit être Ἰαπετός. « Ἰαπετὸν et Κρονόληρον (*voyez* un peu plus » bas) ex Aristophane (conf. *Aristoph.* » *Nub.* vers. 994) intrudit............

.... μηδ' Ἰαπετὸν καλέσαντα,

Μνησικακῆσαι τὴν ἡλικίαν........

(2) La copie de Gilbert Gaulmin portoit τρίγερος. « Hinc putabam τριγερήνιος, » vocem aliis etiam usurpatam. Marcus » Antoninus (*de vitâ suâ*, l. IV, §. 50, ed. » Gatak. t. I, p. 138): Τί διαφέρει ὁ τριήμερος τοῦ τριγερηνίου; ex Homerico, Γερήνιος » Νέστωρ, τριγερήνιος, ut τριπέμπελον καὶ τρικόρωνον, dixit Manasses. » Cette note peut paroître obscure. Quoi qu'il en soit, la leçon du manuscrit lève toute difficulté.

(3) *Voyez* la note (1).

(4) Σκηνικὰ ἄτλα καὶ καινὰ ἐπιμορφάζεται πρόσωπα. La copie de Gilbert Gaulmin portoit : Κοινικὰ ἄτλα καὶ καινὰ ἐπιμορφάζει πρόσωπα. Cette leçon corrompue lui avoit donné occasion de faire la note suivante: « Quòd illius philosophi qui meretricio » ritu vultum coluerat, κοινικὸν πρόσωπον » vocat, id est πορνικὸν (nam κοινὰς Atticis » id mulierum genus dici nemo ignorat), » hoc verò non adeò placet : sed tamen » durius est πλανικὸν vestimentum, quod » in errorem inducit apud Callisthenem: » de quâ voce nos dicemus ad eum auc- » torem, licèt οὐ γνήσιον, non tamen prorsus contemnendum. »

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] Ed. τὸν. [b] Ed. ὠχρεῖαν. [c] Ed. γελάσεσθε. [d] Ed. τῶν γάμων. [e] Ed. ἄνω μέν. [f] Ed. προσβαίη. [g] Ed. πυθοίμην. [h] Ed. ἐνόησα. [i] Ed. ὡς ἑαυτόν. [k] Ed. ἀκιζομένην. Fol. 61 recto. [l] Ed. καθεδεῖμαι. [m] Ed. ἀνδριάντος μόνον. [n] Ed. καὶ τά. [o] Ed. θαυμαστῶς τε. [p] Ed. δέσμιόν τε. [q] Ed. ἀποσκευάσαιμεν.

καὶ κατὰ τὰς φλαυροτέρας τῶν ἑταιρίδων, φυκίῳ τε τὴν [a] φιλόσοφον ὤχραν [b] περιαιρεῖται, καὶ ὑπὸ κατόπτρῳ τὴν πολιὰν εὐθετίζεται.

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Καὶ μὴν εἰ τῶν ἑξῆς ἐπιβαίνην, πολλῷ πλέον εὖ οἶδ' ὅτι γελάσεσθε [c].

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Μὴ σύ γε, ὦ πρὸς τῆς τελετῆς ἐκείνης, καὶ τοῦ γάμου [d], Ἀμάραντε. Ἀλλ' ἄνωθέν [e] ποθεν, καὶ ἐκ προοιμίων ἄρξαι τῆς διηγήσεως· εὐπαρακολουθητότερος γὰρ ἂν οὕτω καὶ ὁ λόγος σοι, καὶ ἡμῖν ὁ γέλως προβαίη [f].

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Ὡς ἄσμενός σοι, ὦ ἑταῖρε, πειθοίμην [g], τὴν διήγησιν ἀνακορυφώσασθαι ἀξιοῦντι. Σὺ δὲ τί ποτε μηδὲν ἔτι φαμένου ἐξεγέλασας μάλα πλατύ;

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Νὴ Δί' ἐνόησας [h] ὅπως μὲν προσφέρεσθαι ἔμελλεν ὁ Ἰαπετὸς τῇ νύμφῃ περὶ τὴν ὁμιλίαν· ὅπως δὲ προσπαίζειν Σαρδώνειόν τι ἐπιγελῶν, καὶ περιέλκειν ἑαυτὸν [i] ἀκκιζομένην [k] καὶ ἀναινομένην τὸ φίλημα.

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Γελάσῃ μὲν καὶ ταῦτα. Νῦν δὲ, μή μοι ἔπεχε τῆς διηγήσεως τὴν ὁρμήν.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Λέγε, ὦ Ἀμάραντε, ὡς ἔγωγε ἄφωνός σοι τοῦ λοιποῦ ἀκροατὴς καθεδοῦμαι [l], καὶ οὐδὲν ἀνδριάντος [m] ἀκούοντος διεννηνοχώς.

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Συνήθη μοι τὰ [n] κατὰ τουτονὶ τὸν νυμφογέροντα, ὦ ἄνδρες, φίλῳ τε ὄντι, καὶ τοῦ ἐξ ἀγχιστείας γένους οὐ πόρρω (1), καὶ ἄλλως δὲ τῶν ἐν φιλοσοφίᾳ τούτων διατριβῶν οὐκ ἀηδῶς κατακούσαντι. Θαυμαστὸς [o] οἷον τά τε ἄλλα ἐδόκει μοι ὁ ἀνὴρ, καὶ μάλιστα ὅπου τῆς ἠθικῆς φιλοσοφίας περὶ σωφροσύνης τύχοι διεξιὼν, δεσμόν τε [p] τὸν γάμον ὀνομάζων, καὶ πέδην ἄρρηκτον, καὶ τῆς τῶν ὄντων θεωρίας κωλύμην· καὶ, Εἴθε, λέγων, ὦ τέκνα, καὶ τοῦτο τὸ φορτίον ἀπεσκευασάμην [q] (τὸ

(1) « Συγγενείας καὶ ἀγχιστείας ὅρους καὶ διαφορὰς, jurisconsulti Græci docebunt. » Gilb. Gaulm.

σῶμα ὑποδεικνύς), ἵνα τοῖς οὖσι καθαρῶς ἐπιβατεύειν μοι ἐξεγένετο. Τί δὲ δεῖ ἐπὶ [a] τῷ δεσμῷ δεσμοῦ, καὶ φρουρᾶς ἐπὶ τῇ φρουρᾷ; ἐπὶ δὲ τούτοις, πολλὰ τῷ γυναικείῳ διαλοιδορούμενος [b] φύλῳ, συγγενεῖς τε ἀσπίδας καὶ γνησίας ἐχίδνας ταύτας ἀποκαλῶν (1)· τά γε καλὰ Κλυταιμνήστραν ἀναμιμνήσκων καὶ καθ' Ἑλένην, καὶ ὅσα μὲν διὰ Φαίδραν Ἱππόλυτος, ὅσα δὲ Βελλεροφόντης δι' Ἄντειαν, καὶ συνόλως εἰπεῖν, ὡς γυναῖκες δραμάτων τε καὶ ποιημάτων τὸν βίον ἐνέπλησαν. Καὶ τοσοῦτο πιθανὸς ἦν τὰ τοιαῦτα φιλοσοφῶν, ὡς ἐμέ γε πιστεύοντα, καὶ τὴν μητέρα τοῦ λοιποῦ καὶ τὰς ὁμαίμους αὐτὰς [c] ὑποβλέπεσθαι. Ταῦτά τε οὖν ἔλεγε, καί· « Ἀδικεῖς με, ὦ Κλωθοῖ (ἐξεβόα), ἔτι τὸ νῆμα μὴ » ὑποτέμνουσα, μηδὲ τῷ Αἰακῷ παραδιδοῦσα, καὶ παρὰ τὸν Ἀϊδωνέα » πέμπουσα, ἀλλ' ἐτώσιον ἄχθος [d] τῇ γῇ καταλείπουσα, καὶ οἷον » δευτέρῳ βίῳ φυλάττουσα. Τί γάρ, ὦ Θεοί, καὶ ἀδικήσας, ἔτι τῷ » σώματι ἐντεθάψομαι τούτῳ; καὶ μόνος ἁπάντων ἀποτεύξομαι τῆς » ἐντεῦθεν ἐλευθερίας; » Ταῦτα ὁ μὲν ἔλεγεν· ἐθαυμάζομεν δὲ ἡμεῖς, καὶ ἐμακαρίζομεν, καὶ τῷ ὄντι εὐδαίμονα ἐκαλοῦμεν, τῇ τε διδασκαλίᾳ τῶν ὤτων [e] οἷον ἐξαιωρούμενοι (δεινότατος γὰρ εἰπεῖν ὁ ἀνήρ), καὶ τῇ ἰδέᾳ πιστεύοντες· ἥ τε γὰρ ὑπήνη καθεῖτο μέχρι καὶ ἐπὶ γόνατος [f], καὶ ὁ τράχηλος ἐσιμοῦτο, καὶ συνέσπαστο ἡ ὀφρῦς, καὶ ἡ ὤχρα περιεπλανᾶτο τὸ πρόσωπον, καί, τὸ ὅλον εἰπεῖν, φιλόσοφον αὐτὸν καὶ τοῖς ἀγνοοῦσι τὸ εἶδος ἐκήρυττεν. Ἀλλ' ἡ χθές, ὦ Φιλότης, τό τε δρᾶμα ὑφείλετο, καὶ περιείλετο τὴν σκηνήν, καὶ τὸ ἀληθὲς ἐξεπόμπευσεν. Ἐγὼ μὲν γὰρ περὶ τὸ ὑπερκείμενόν μοι τοῦ οἴκου καθιζόμην [g] δωμάτιον· ἀνέῳγασι δ' ἐν αὐτῷ πολλὰ θυριδίων στόματα, ἔξω τοῦ περὶ τὴν λεωφόρον χασμώμενα· καὶ τὸν παρὰ Πλάτωνι [h] Ἀξίοχον οὕτω τυχὸν ἀνεγίγνωσκον (2)· καὶ ἐκακηγόρουν μὲν τὰ πρῶτα τὸν ἄνδρα, οἷς μικροψύχως ἄγαν καὶ ἀγεννῶς ἀπεδειλία τὸν θάνατον, καὶ τὴν

Manuscrit Grec du Vatican, coté CCCV.

[a] Ed. Τί δὲ ἐπί.

[b] Ed. ἐξαλοιδορούμενος.

[c] Ed. αὐτῆς.

[d] Ἐτώσιον ἄχθος ἀρούρης. *Iliad.* Σ. *lib.* XVIII, *v.*104.

[e] Ed. ὄντων.

[f] Ed. γονάτων.

[g] Ed. καθεζόμην.

Fol. 61 verso.

[h] Ed. τὸν Πλάτωνος.

(1) Sur ce passage et sur le suivant, Gilbert Gaulmin donne cette note : « Hæc et ea quæ sequuntur contra mulieres, maximam partem ex Euripide » habet; ut cùm ἐχίδνας vocat (*Andromach.* vers. 268) :

. . . . . . Δεινὸν ἑρπετῶν μὲν ἀγρίων
ἄκη βροτοῖς θεῶν εἰς καταστῆσαί τινα·
ἃ δ' ἔστ' ἐχίδνης καὶ πυρὸς περαιτέρω,
οὐδεὶς γυναικὸς φάρμακ' ἐξεύρηκέ πω.

» Et sexcenta similia, quæ in illo poëta » reperies, qui meritò μισογύνης audiebat. »

(2) Ici Gilbert Gaulmin fait l'observation suivante : « Platonis Axiochum » laudat, quod notabit studiosus lector; » nam inter νοθευομένους omnes penè re» censuerunt : quibus assentior, contra » Theodorum nostrum. »

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

τελευτὴν ἀνάνδρως ἐμορμολύττετο. Ἐθαύμαζον δὲ οἷς ἐσύστερον αὐτὴν διὰ ταύτην καὶ ἀπεθάρσησε· μάλιστα δὲ, τὸν Σωκράτην κατεπληττόμην, τοσαύτην προβεβλημένον, καὶ οὕτως ἀήττητον τὴν πειθώ. Ταῦτα περιοδεύων τῷ νῷ, ὁρῶ τινας τῶν οἰκετῶν Στρατοκλέους μετὰ Χαιρήμονος τοῦ συμβολαιογράφου ὡς τάχα ποδῶν ὁδεύοντας. Ἐκατηφία δὲ ὁ Χαιρήμων, καὶ τὰ πολλὰ ὑπεστέναζεν· ἐῴκει γὰρ ἀγνοεῖν ἐφ' ᾧ καὶ καλοῖτο· διαθήκην δὲ γράψειν [a], οἶμαι, κατεστοχάζετο· κἀντεῦθεν ὥσπερ παρὰ τεθνηξόμενον ἀπιὼν τὸν ἀνιώμενον ὑπεκρίνετο· ὡς κἀμὲ διαταραχθέντα πρὸς τὴν ὄψιν, καὶ ταυτὸν ὃ καὶ Χαιρήμων ὑποπτευκότα, Ὡς ἔοικεν, εἰπεῖν, ἡ Κλωθὼ, τῆς Στρατοκλέος ἀρᾶς κατακούσασα, ὑπετέμετό οἱ τὸ νῆμα· καὶ ἅμα, Φεῦ τῆς ζημίας, ἡλίκον οἷον, ἀνακραγόντα [b], ἰέναι τε ὡς αὐτοὺς, καὶ πυθέσθαι τοῦ οἰκέτου τὰ κατὰ τὸν φιλόσοφον, καὶ ὅτου γε ἕνεκα τὸν συμβολαιογράφον κομίζοι. Καὶ ὃς, ἐπεὶ τεθορυβημένον τε [c] ἴδοι με, καὶ τὴν ὑπόνοιαν ἐμπλανωμένην ἔτι τοῖς προσώποις [d] ἔχοντα.—Ἄλλῳ μὲν (εἶπεν) εἶπον ἂν οὐθὲν [e] (ἠρέμα πρὸς τὸ οὖς ἐπικύψας), σοὶ δὲ οὐκ ἀποκρύψομαι τὸ ἀπόρρητον. — Λέγε (ἦν δ' ἐγὼ) πρὸς Χαρίτων, ὦ Ἑρμωνίδιον [f]. — Καὶ ὅς· — γάμους (ἔφη) τήμερον ἑορτάζει μοι ὁ δεσπότης. — Ἦ που (ἔφην) Ἀγαμένους τοῦ υἱιδοῦ [g] (τοῦτον γὰρ ᾔδειν γάμου ὡραῖον); — Ἀγαμένους (ἦ δ' ὅς); — καὶ ἅμα πεφυλαγμένον τι καὶ ὑπεσμυγμένον [h] ἐγέλασεν. Ἐγκειμένου δέ μου τῷ λόγῳ, ὁ δὲ, — Περιττὸν (ἔφη) ζητεῖν ἐξ ἡμῶν, ἃ ὀφθαλμοί σε ὅσον οὐδέπω διδάξονται. — Καὶ ἅμα ταχινωτέρους [i] ἥκειν ἱκέτευε· τὰς γάρ μοι πεύσεις ὑποτέμεσθαί τι τοῦ καιροῦ. Καὶ ἡμεῖς πεισθέντες, εἰπόμεθα τῷ Ἑρμωνίδῃ σπεύδοντι. Ὡς δὲ, ἐς Στρατοκλέος ἐλθόντες, τήν τε αὔλειον ὑπερβαίημεν, καὶ ὡς τὸν θάλαμον ἀναβαίημεν [k], πῶς σοι, ὦ Φιλότης, τὰ ἐντεῦθεν διηγησαίμην [l]; Καθῆστο μὲν ὁ καλὸς νυμφίος ἐκεῖνος, χρυσῷ [m] τε ὅλος κατάπαστος, καὶ τοῖς νυμφικοῖς ἐπιθέμασιν· ὃ καὶ μάλιστα αἰσχρότερον αὐτὸν ἐδείκνυ τῇ παραθέσει, μετὰ τῶν χρυσίων καταθεώμενον. Ἡ παρειὰ [n] δὲ τοῖς μὲν ἑστηκόσι [o] τῆς ῥυτίδος καὶ τοῖς κυρτώμασι χλωρῷ βαπτομένη τῷ φύκει (1), τοῖς δὲ εἰσοχαῖς καὶ κοιλίαις τῆς ἀρχαίας ὤχρας τὸ πλέον ἐναποσώζουσα [p], ἅτε τῷ συμμεμυκότι τῶν οἰδημάτων

[a] Ed. γράφειν.

[b] Ed. ἀνακράξας.

[c] Ed. ἐπύθετο φοβημένον τε.

[d] Ed. τοῦ προσώπου.

[e] Ed. οὐ μὲν.

[f] Ed. Ἑρμηνίδιον.

[g] Ed. υἱιδοῦς.

[h] Ed. ὑπεσμηγμένον.

[i] Ed. ταχινώτερον.

[k] Ed. καὶ ὡς τὸν θάλαμον ἀναβαίημεν, desunt.

[l] Ed. διηγήσαιμι.

Fol. 62 recto.

[m] Ed. χρυσοῦ.

[n] Ed. παρὰ δέ.

[o] Ed. ἐξεστηκόσι.

[p] Ed. εναποσώσουσα.

(1) « Φῦκος et φυκίον, pigmentum et medicamentum, grammatici antiqui interpretantur. » Gilb. Gaulm.

Manuscrit Grec du Vatican, coté CCCV.

μὴ καταδῦναι περὶ τὸ κοῖλον τῆς βαφῆς ὅλης συγχωρουμένης, παγγέλοιόν τινα μίξιν ἀπετέλει ὠχροκοκκίνου· ἐνούλιστο δὲ ἡ κόμη, καὶ ἐπυῤῥία. Τὸ πλέον δὲ τοῦ γενείου ξυρῷ πρὸς τὸ περιφερὲς περιήρητο, καὶ ἡ κόρη κόχλῳ διεμελαίνετο, τοῦτό γε οὐκ αἴσιον συλλογισαμένου τοῦ φιλοσόφου· μέλαινος [a] γὰρ ἐκεῖθεν τοῦ τῆς λύμης [b] ὑγροῦ καταῤῥέοντος, οὐκ εἰς μακρὰν τὸ σόφισμα ἐξεληλέγκτο. Ἐγὼ δὲ, μὰ τὸν Φίλιον, οὐδὲ ἀναγινώσκειν εἶχον τὸν ἄνδρα· καί τοι [c] περάσματα ἔσχον κύκλῳ τοὺς ὀφθαλμοὺς περιάγων, καὶ τῇ ὄψει τὸν οἶκον διερευνώμενος, εἴ που καταμάθοιμι τὸν διδάσκαλον. Ὁ δ' ἀλλὰ [d] καὶ ἐγγυλάτω με διελάνθανεν ὤν. Ποῦ γὰρ ἂν καὶ διέγνων τὸν πολιὸν, τὸν ὑπηνήτην, τὸν τετανότριχα, τὸν μὲν τηλικοῦτον ἀποσκευασάμενον πώγωνα, ξανθὸν δὲ τὴν κόμην καθιζήμενον καὶ οὐλοκάρηνον; ὃν ἐγὼ γελοιαστήν τινα τὸ τηνικαῦτα εἶναι ᾠήθην τῶν μισθοῦ συνιόντων ὡς τὰ συμπόσια, καὶ ὀβολοῦ τυχὸν ἢ δυοῖν πωλούντων σφᾶς ἑαυτούς. Καὶ τάχα ἂν καὶ ἐπυθόμην τῶν παρεστώτων, ὅθεν ἡμῖν εὑρεθείη οὗτος ὁ μῖμος, εἰ μὴ προαισθόμενος τὴν πεῦσιν ἐκεῖνος, καὶ ὅποι γέλωτος αὐτῷ καταντήσοι τὸ πρᾶγμα, προσεφθέγξατό τε παγγέλοιον ὑπεστρωκὼς, καὶ, — Ὡς εἰς καιρὸν ἡμῖν, — ἔφη, τὸν φίλον προσθέμενος [e]· χθὲς μὲν γὰρ πιστεύων τῷ πώγωνι, τοῦ τέκνου ὑπεμιμνήσκετο, καὶ τὸν παῖδα ἐκάλει, καὶ τὸν υἱὸν προσεφθέγγετο· τήμερον δὲ τῷ γενείῳ καὶ αἱ λέξεις συνεξυρήθησαν· καὶ νῦν ὁ ἧλιξ, καὶ ὁ ἀδελφὸς, καὶ ὁ φίλος αὐτὸς τῶν σεμνῶν ἐκείνων καὶ πρεσβυτικῶν ὀνομάτων (1). Ταῦτα φάμενος πρὸς ἐμὲ, καὶ δὴ πρὸς τὸν συμβολαιογράφον ἐτράπετο· καὶ τὸ δοκοῦν ἅπαν ὡς τὸ εἰκὸς ὑποσημηνάμενος, καὶ, τοῦ γαμβροῦ πυκνότερον μέμνησο, ἐπειπὼν (2), ὡς τὴν νύμφην ᾤχετο, εἰ τέρμα [f] οἱ τὰ περὶ τὴν στολὴν ἔχοι διερευνησόμενος. Καὶ ἐκάθητο τὴν γυναῖκα γεωμετρῶν (3)· περιεργάζετό τε τὸ πρόσωπον, καὶ ὡς οὐ καλῶς ἡ ὀφρῦς βαφείη, ταῖς νυμφοστόλοις [g] ἐλοιδορεῖτο· καὶ ἀναβάπτειν αὐτὸς [h] ἐπεχείρει, τὴν

[a] Ed. μέλανος.
[b] Ed. λήμης.
[c] Ed. καὶ δὴ.
[d] Ed. οὐκ ἀλλά.
[e] Ed. προσελόμενος.
[f] Ed. εἶθα πῶς.
[g] Ed. τὰς νυμφοστόλους.
[h] Ed. τό.

(1) Καὶ ὁ φίλος αὐτὸς τῶν σεμνῶν ἐκείνων καὶ πρεσβυτικῶν ὀνομάτων. Telle est la leçon du manuscrit, comme celle de la copie envoyée à Gilbert Gaulmin. Mais ce savant éditeur avoit raison de dire en note : « Αὐτὸς est vox nihili hoc loco : lego, » ἀντὶ τῶν κ. τ. λ. »

(2) Sur ce passage, Gilbert Gaulmin dit : « Qui *generum* vocem nequitiæ » sciunt, silicernii nequitiam intelligunt. »

(3) Γεωμετρῶν. Leçon du manuscrit, comme l'avoit conjecturé Gilbert Gaulmin, au lieu de γωμιτρὸν que portoit sa copie.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ἀναβεβλήσθων [a]. Ἐγὼ δὲ ὑμῖν ἡδύ [b] τι καὶ ἅμα γελοῖον διηγησάμενος, τῷ μὲν τὸν Ἐπικούρειον τῷ ἡδεῖ, τῷ δὲ τῷ γελοίῳ τοὺς Δημοκριτείους δεξιωσαίμην [c].

ΔΙΟΦΑΝΤΟΣ.

Τοῦτο δὲ, μὰ Δί', ὦ Ἀμάραντε, οὐκ ἐν εὐφόρῳ θείμην [d] ἄν, εἰ τοσοῦτον μυκτῆρα καταχέας (1) ἡμῶν, Ἑρμοκλῆς οὑτοσὶ ἀνέλεγκτος οἴκαδε βαδιεῖται.

Fol. 60 verso.

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Ἔσται μέν σοι καὶ ταῦτα κατὰ καιρὸν, ὦ Διόφαντε. Νῦν δὲ, πρὸς Φιλίου, ὑπὸ ταυτηῒ [e] πλατάνῳ δεῦτε καθεζηκότες, ἀφηγήσομαι μὲν αὐτὸς, ἀκούσεσθε [f] δὲ ὑμεῖς· ὡς ἔγωγε, ἤν με μὴ ἐλεήσαντες ἐπιτρέψητε τὴν ἀφήγησιν (2), τάχα ἂν καὶ διαρραγῶ, οὐκ ἔχων ὅπως καὶ [g] κατάσχω τὸν ἀπερινόητον γέλων ἐκεῖνον, καὶ ὅσα ἐν Στρατοκλέος [h] εἶδον τοῦ φιλοσόφου παρὰ τῷ συμποσίῳ.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Τὸν ὑπὲρ τὰ ὀγδοήκοντα Στρατοκλέα λέγεις, τὸν κρυομύξην [i] (3);

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Οὐ γὰρ ἄλλον, ὦ Ἑρμόκλεις.

[a] Ed. ἀναβεβλήσθω.

[b] Ed. Ἐγὼ δὲ ἡδύ.

[c] δεξιωσάμην.

[d] ἐθέμην.

[e] Ed. ταύτῃ τῇ.

[f] Ed. μέν· ακούσασθε.

[g] Ed. διάρρατα οὐκ ἔχων ὅπως μή.

[h] Ed. Στρατοκλέους.

[i] Ed. κριόμυξιν.

(1) Καταχέας, leçon du manuscrit devinée par Gilbert Gaulmin. « Μυκτῆρα » *καταχέεις, lege καταχέας.* »

(2) Ἀκούσεσθε δὲ ὑμεῖς· ὡς ἔγωγε, ἤν με μὴ ἐλεήσαντες ἐπιτρέψητε τὴν ἀφήγησιν, τάχα ἂν καὶ διαρραγῶ, οὐκ ἔχων κ. τ. λ. Nous rétablissons et la leçon, et la ponctuation du manuscrit. La copie envoyée à Gilbert Gaulmin portoit : Ἀκούσασθε δὲ ὑμεῖς ὡς ἔγωγε, ἤν με μὴ ἐλεήσαντες ἐπιτρέψητε τὴν ἀφήγησιν, τάχα δ' ἂν καὶ διάρρατα, οὐκ ἔχων κ. τ. λ. Sur ce passage corrompu, il dit : « Τὸ ἐλεήσαντες ferri potest, si intelligas, » *nisi istius philosophi vos misereat.* Quod » postea leges, τάχα δ' ἂν καὶ διάρρατα οὐκ » ἔχων. Locum corruptum, et διάρρατα » vocem nihili nemo dubitabit. Doctissi» mus Tuder optimè, νὴ Δία ῥᾶστα οὐκ ἔχων, » *Per Jovem risum tenere nequeo.* »

Du reste, la version Latine de Gilbert Gaulmin est fort abrégée : *Nunc verò, per Jovem amicitiæ præsidem, mecum sub hac platano recumbite, meque attentis auribus audite. Risum prorsus tenere nequeo.*

(3) Κρυομύξην. La copie de Gilbert Gaulmin portoit un autre mot qu'il crut devoir changer en κριόμυξιν. « Stratoclem » κριόμυξιν vocat, ut emendavi; id est, » simum mucosumque senem. Nos etiam » vernaculo sermone simum, *nez de mou-* » *ton,* dicimus. Potuit et ad illud notissi» mum Platonis comici respicere, κριὸς » ἀπλογκέρως : quod tamen grammatici » Græcorum μεγαλοκέρων explicant. »

Cette conjecture ne paroît point heureuse. La leçon du manuscrit, κρυομύξην, offrant un mot composé de κρύος, *frigus, algor, rigor,* et de μύξα, *mucus, mucor, humor ex naribus fluens,* ne demande, ce semble, aucune correction, et s'explique d'elle-même.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Ἀτὰρ τίνα ἑορτὴν ἄγων εἱστιᾷ ὑμᾶς;

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Γάμους ὡραίους, ὦ λῷστε.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Ἢ τοῦ θυγατέρα τινὰ τῶν ἑαυτοῦ, ἢ θυγατριδῆν, ἐξεδίδου νυμφίῳ;

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Οὐκ, ὦ Φιλόλεως· κἀμοὶ γὰρ ταῦτα ἐδόκει, πρὶν ἂν ὀφθαλμῷ πιστεύω [a] τὸ πρᾶγμα. Τὸ δὲ, οὐχ' οὕτως εἶχεν· ἑαυτῷ γὰρ εἰσηγάγετο [b] τὴν νύμφην.

[a] Ed. πιστεῦσαι.
[b] Ed. ἐξηγάγετο.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Παπαὶ, τοῦ ἀκούσματος. Στρατοκλῆς ἄρτι νυμφίος, ὁ ἰατρὸς (1), ὁ τριγέρων (2), ὁ κορυζῶν, τῆς πολιᾶς, καὶ τῆς λήμης, καὶ τῆς ῥυτίδος, ὁ κρονόληρος (3) ἐξελάθετο;

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Οὐκ· ἀλλ' ἐβάψατο [c] μὲν τὴν κόμην, καὶ καλαμίσκοις περιελίξας ἐνέπλεξεν· ἐπέχρωσε [d] δὲ φυκίῳ τὴν παρειὰν, καὶ τὸν μείρακα, ὡς οἷός τε ἦν, ἐσοφίσατο.

[c] Ed. ἔβαψ.
[d] Ed. ἐπέχρισε.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Πότνια Θέμι, τοῦ γέλωτος· ὅσος πρεσβύτης ἄνθρωπος καὶ φιλόσοφος, σκηνικὰ [e] ἄτλα καὶ καινὰ ἐπιμορφάζεται [f] πρόσωπα (4)·

[e] Ed. κοινικὰ.
[f] Ed. ἐπιμορφάζει.

(1) Gilbert Gaulmin semble avoir cru que la véritable leçon devoit être Ἰαπετός. » Ἰαπετὸν et Κρονόληρον (*voyez* un peu plus » bas) ex Aristophane (conf. *Aristoph.* » *Nub.* vers. 994) intrudit. . . . .
. . . . μηδ' Ἰαπετὸν καλέσαντα,
Μνησικακῆσαι τὴν ἡλικίαν. . . . .

(2) La copie de Gilbert Gaulmin portoit τρίγερος. « Hinc putabam τριγερήνιος, » vocem aliis etiam usurpatam. Marcus » Antoninus (*de vitâ suâ*, l. IV, §. 50, ed. » Gatak. t. I, p. 138) : Τί διαφέρει ὁ τριήμερος τοῦ τριγερηνίου; ex Homerico, Γερήνιος » Νέστωρ, τριγερήνιος, ut τριπέμπελον καὶ τρικόρωνον, dixit Manasses. » Cette note peut paroître obscure. Quoi qu'il en soit, la leçon du manuscrit lève toute difficulté.

(3) *Voyez* la note (1).

(4) Σκηνικὰ ἄτλα καὶ καινὰ ἐπιμορφάζεται πρόσωπα. La copie de Gilbert Gaulmin portoit : Κοινικὰ ἄτλα καὶ καινὰ ἐπιμορφάζει πρόσωπα. Cette leçon corrompue lui avoit donné occasion de faire la note suivante : « Quòd illius philosophi qui meretricio » ritu vultum coluerat, κοινικὸν πρόσωπον » vocat, id est πορνικὸν (nam κοινὰς Atticis » id mulierum genus dici nemo ignorat), » hoc verò non adeò placet : sed tamen » durius est πλανικὸν vestimentum, quod » in errorem inducit apud Callisthenem : » de quâ voce nos dicemus ad eum auc- » torem, licèt οὐ γνήσιον, non tamen prorsus contemnendum. »

Manuscrit Grec du Vatican, coté CCCV.

καὶ καλὰ τὰς φλαυροτέρας τῶν ἑταιρίδων, φυκίῳ τε τὴν [a] φιλόσοφον ὤχραν [b] περιαιρεῖται, καὶ ὑπὸ κατόπτρῳ τὴν πολιὰν εὐθετίζεται.

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Καὶ μὴν εἰ τῶν ἑξῆς ἐπιβαίνην, πολλῷ πλέον εὖ οἶδ' ὅτι γελάσεσθε [c].

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Μή σύ γε, ὦ πρὸς τῆς τελετῆς ἐκείνης, καὶ τοῦ γάμου [d], Ἀμάραντε. Ἀλλ' ἄνωθέν [e] ποθεν, καὶ ἐκ προοιμίων ἄρξαι τῆς διηγήσεως· εὐπαρακολουθητότερος γὰρ ἂν οὕτω καὶ ὁ λόγος σοι, καὶ ἡμῖν ὁ γέλως προβαίη [f].

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Ὡς ἄσμενός σοι, ὦ ἑταῖρε, πειθοίμην [g], τὴν διήγησιν ἀνακορυφώσασθαι ἀξιοῦντι. Σὺ δὲ τί ποτε μηδὲν ἔτι φαμένου ἐξεγέλασας μάλα πλατύ;

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Νὴ Δί' ἐνόησας [h] ὅπως μὲν προσφέρεσθαι ἔμελλεν ὁ Ἰαπετὸς τῇ νύμφῃ περὶ τὴν ὁμιλίαν· ὅπως δὲ προσπαίζειν Σαρδώνειόν τι ἐπιγελῶν, καὶ περιέλκειν ἑαυτὸν [i] ἀκκιζομένην [k] καὶ ἀναινομένην τὸ φίλημα.

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Γελάσῃ μὲν καὶ ταῦτα. Νῦν δὲ, μή μοι ἔπεχε τῆς διηγήσεως τὴν ὁρμήν.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Fol. 61 recto.

Λέγε, ὦ Ἀμάραντε, ὡς ἔγωγε ἄφωνός σοι τοῦ λοιποῦ ἀκροατὴς καθεδοῦμαι [l], καὶ οὐδὲν ἀνδριάντος [m] ἀκούοντος διενηνοχώς.

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Συνήθη μοι τὰ [n] καλὰ τουτονὶ τὸν νυμφογέροντα, ὦ ἄνδρες, φίλῳ τε ὄντι, καὶ τοῦ ἐξ ἀγχιστείας γένους οὐ πόρρω (1), καὶ ἄλλως δὲ τῶν ἐν φιλοσοφίᾳ τούτων διατριβῶν οὐκ ἀηδῶς καλακεύσαντι. Θαυμαστὸς [o] οἷον τά τε ἄλλα ἐδόκει μοι ὁ ἀνὴρ, καὶ μάλιστα ὅπου τῆς ἠθικῆς φιλοσοφίας περὶ σωφροσύνης τύχοι διεξιὼν, δεσμόν τε [p] τὸν γάμον ὀνομάζων, καὶ πέδην ἄρρηκτον, καὶ τῆς τῶν ὄντων θεωρίας κωλύμην· καὶ, Εἴθε, λέγων, ὦ τέκνα, καὶ τοῦτο τὸ φορτίον ἀπεσκευασάμην [q] (τὸ

[a] Ed. τόν.
[b] Ed. ὠχρείαν.
[c] Ed. γελάσεσθε.
[d] Ed. τῶν γάμων.
[e] Ed. ἄνω μέν.
[f] Ed. προσβαίη.
[g] Ed. πιθοίμην.
[h] Ed. ἐνόησα.
[i] Ed. ὡς ἑαυτόν.
[k] Ed. ἀκιζομένην.
[l] Ed. καθεδοῦμαι.
[m] Ed. ἀνδριάντος μόνον.
[n] Ed. καὶ τά.
[o] Ed. θαυμαστῶς τι.
[p] Ed. δεσμόν τι.
[q] Ed. ἀποσκευάσαιμεν.

(1) « Συγγενείας καὶ ἀγχιστείας ὅρους καὶ διαφορὰς, jurisconsulti Græci docebunt. » Gilb. Gaulm.

σῶμα ὑποδεικνύς), ἵνα τοῖς οὖσι καθαρῶς ἐπιβατεύειν μοι ἐξεγένετο. Τί δὲ δεῖ ἐπὶ[a] τῷ δεσμῷ δεσμοῦ, καὶ φρουρᾶς ἐπὶ τῇ φρουρᾷ; ἐπὶ δὲ τούτοις, πολλὰ τῷ γυναικείῳ διαλοιδορούμενος[b] φύλῳ, συγγενεῖς τε ἀσπίδας καὶ γνησίας ἐχίδνας ταύτας ἀποκαλῶν (1)· τά γε κατὰ Κλυταιμνήστραν ἀναμιμνήσκων καὶ καθ' Ἑλένην, καὶ ὅσα μὲν διὰ Φαίδραν Ἱππόλυτος, ὅσα δὲ Βελλεροφόντης δι' Ἄντειαν, καὶ συνόλως εἰπεῖν, ὡς γυναῖκες δραμάτων τε καὶ ποιημάτων τὸν βίον ἐνέπλησαν. Καὶ τοσοῦτο πιθανὸς ἦν τὰ τοιαῦτα φιλοσοφῶν, ὡς ἐμέ γε πιστεύοντα, καὶ τὴν μητέρα τοῦ λοιποῦ καὶ τὰς ὁμαίμους αὐτὰς[c] ὑποβλέπεσθαι. Ταῦτά τε οὖν ἔλεγε, καὶ· « Ἀδικεῖς με, ὦ Κλωθοῖ (ἐξεβόα), ἔτι τὸ νῆμα μὴ » ὑποτέμνουσα, μηδὲ τῷ Αἰακῷ παραδιδοῦσα, καὶ παρὰ τὸν Ἀϊδωνέα » πέμπουσα, ἀλλ' ἐτώσιον ἄχθος[d] τῇ γῇ καταλείπουσα, καὶ οἷον » δευτέρῳ βίῳ φυλάττουσα. Τί γάρ, ὦ Θεοί, καὶ ἀδικήσας, ἔτι τῷ » σώματι ἐντεθάψομαι τούτῳ; καὶ μόνος ἁπάντων ἀποτεύξομαι τῆς » ἐντεῦθεν ἐλευθερίας; » Ταῦτα ὁ μὲν ἔλεγεν· ἐθαυμάζομεν δὲ ἡμεῖς, καὶ ἐμακαρίζομεν, καὶ τῷ ὄντι εὐδαίμονα ἐκαλοῦμεν, τῇ τε διδασκαλίᾳ τῶν ὤτων[e] οἷον ἐξαιωρούμενοι (δεινότατος γὰρ εἰπεῖν ὁ ἀνήρ), καὶ τῇ ἰδέᾳ πιστεύοντες· ἥ τε γὰρ ὑπήνη καθεῖτο μέχρι καὶ ἐπὶ γόνατος[f], καὶ ὁ ἱεράχηλος ἐσιμοῦτο, καὶ συνέσπαστο ἡ ὀφρῦς, καὶ ἡ ὤχρα περιεπλανᾶτο τὸ πρόσωπον, καὶ, τὸ ὅλον εἰπεῖν, φιλόσοφον αὐτὸν καὶ τοῖς ἀγνοοῦσι τὸ εἶδος ἐκήρυττεν. Ἀλλ' ἡ χθές, ὦ Φιλότης, τό τε δρᾶμα ὑφείλετο, καὶ περιείλετο τὴν σκηνήν, καὶ τὸ ἀληθὲς ἐξεπόμπευσεν. Ἐγὼ μὲν γὰρ περὶ τὸ ὑπερκείμενόν μοι τοῦ οἴκου καθιζόμην[g] δωμάτιον· ἀνεῴγασι δ' ἐν αὐτῷ πολλὰ θυρίδων στόματα, ἔξω τοῦ περὶ τὴν λεωφόρον χασμώμενα· καὶ τὸν παρὰ Πλάτωνι[h] Ἀξίοχον οὕτω τυχὸν ἀνεγίγνωσκον (2)· καὶ ἐκακηγόρουν μὲν τὰ πρῶτα τὸν ἄνδρα, οἷς μικροψύχως ἄγαν καὶ ἀγεννῶς ἀπεδειλία τὸν θάνατον, καὶ τὴν

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] Ed. Τί δὲ ἐπί.

[b] Ed. ἐξαλοιδορούμενος.

[c] Ed. αὐτοῖς.

[d] Ἐτώσιον ἄχθος ἀρούρης. Iliad. Σ. lib. XVIII, v. 104.

[e] Ed. ὄντων.

[f] Ed. γονάτων.

[g] Ed. καθεζόμην.

Fol. 61 verso.

[h] Ed. τὸν Πλάτωνος.

(1) Sur ce passage et sur le suivant, Gilbert Gaulmin donne cette note : « Hæc et ea quæ sequuntur contra mulieres, maximam partem ex Euripide » habet; ut cùm ἐχίδνας vocat (*Andromach.* vers. 268) :

. . . . . . Δεινὸν ἑρπετῶν μὲν ἀγρίων
ἄκη βροτοῖς θεῶν ἐγκαταστῆσαί τινα·
ἃ δ' ἔστ' ἐχίδνης καὶ πυρὸς περαιτέρω,
οὐδεὶς γυναικὸς φάρμακ' ἐξεύρηκέ πω.

» Et sexcenta similia, quæ in illo poëta » reperies, qui meritò μισογύνης audiebat. »

(2) Ici Gilbert Gaulmin fait l'observation suivante : « Platonis AXIOCHUM » laudat, quod notabit studiosus lector; » nam inter νοθευομένους omnes penè re» censuerunt : quibus assentior, contra » Theodorum nostrum. »

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

τελευτὴν ἀνάνδρως ἐμορμολύττετο. Ἐθαύμαζον δὲ οἷς ἐσύστερον αὐτὴν δὴ ταύτην καὶ ἀπεθάρσησε· μάλιστα δὲ, τὸν Σωκράτην καταπεπληττόμην, τοσαύτην προβεβλημένον, καὶ οὕτως ἀήττητον τὴν πειθώ. Ταῦτα περιοδεύων τῷ νῷ, ὁρῶ τινας τῶν οἰκετῶν Στρατοκλέους μετὰ Χαιρήμονος τοῦ συμβολαιογράφου ὡς τάχα ποδῶν ὁδεύοντας. Ἐκατηφία δὲ ὁ Χαιρήμων, καὶ τὰ πολλὰ ὑπεστέναζεν· ἐῴκει γὰρ ἀγνοεῖν ἐφ' ᾧ καὶ καλοῖτο· διαθήκην δὲ γράψειν [a], οἶμαι, κατεστοχάζετο· κἀντεῦθεν ὥσπερ παρὰ τεθνηξόμενον ἀπιὼν τὸν ἀνιώμενον ὑπεκρίνετο· ὡς κἀμὲ διαταραχθέντα πρὸς τὴν ὄψιν, καὶ ταυτὸν ὃ καὶ Χαιρήμων ὑπωπτευκότα, Ὡς ἔοικεν, εἰπεῖν, ἡ Κλωθὼ, τῆς Στρατοκλέος ἀρὰς κατακούσασα, ὑπετέμετό οἱ τὸ νῆμα· καὶ ἅμα, Φεῦ τῆς ζημίας, ἡλίκον οἷον, ἀνακραγότα [b], ἰέναι τε ὡς αὐτοὺς, καὶ πυθέσθαι τοῦ οἰκέτου τὰ κατὰ τὸν φιλόσοφον, καὶ ὅτου γε ἕνεκα τὸν συμβολαιογράφον κομίζοι. Καὶ ὃς, ἐπεὶ τεθορυβημένον τε [c] ἴδοι με, καὶ τὴν ὑπόνοιαν ἐμπλανωμένην ἔτι τοῖς προσώποις [d] ἔχοντα. — Ἄλλῳ μὲν (εἶπεν) εἶπον ἂν οὐθὲν [e] (ἠρέμα πρὸς τὸ οὖς ἐπικύψας), σοῦ δὲ οὐκ ἀποκρύψομαι τὸ ἀπόρρητον. — Λέγε (ἦν δ' ἐγὼ) πρὸς Χαρίτων, ὦ Ἑρμωνίδιον [f]. — Καὶ ὅς· — γάμους (ἔφη) τήμερον ἑορτάζει μοι ὁ δεσπότης. — Ἦ που (ἔφην) Ἀγαμένους τοῦ υἱιδοῦ [g] (τοῦτον γὰρ ᾔδειν γάμου ὡραῖον); — Ἀγαμένους (ἦ δ' ὅς); — καὶ ἅμα πεφυλαγμένον τι καὶ ὑπεσμυγμένον [h] ἐγέλασεν. Ἐγκειμένου δέ μου τῷ λόγῳ, ὁ δὲ, — Περιττὸν (ἔφη) ζητεῖν ἐξ ἡμῶν, ἃ ὀφθαλμοί σε ὅσον οὐδέπω διδάξονται. — Καὶ ἅμα ταχινωτέρους [i] ἥκειν ἱκέτευε· τὰς γάρ μοι πεύσεις ὑποτέμεσθαί τι τοῦ καιροῦ. Καὶ ἡμεῖς πεισθέντες, εἰπόμεθα τῷ Ἑρμωνίδῃ σπεύδοντι. Ὡς δὲ, ἐν Στρατοκλέος ἐλθόντες, τήν τε αὔλειον ὑπερβαίημεν, καὶ ὡς τὸν θάλαμον ἀναβαίημεν [k], πῶς σοι, ὦ φιλότης, τὰ ἐντεῦθεν διηγησαίμην [l]; Καθῆστο μὲν ὁ καλὸς νυμφίος ἐκεῖνος, χρυσῷ [m] τε ὅλος κατάπαστος, καὶ τοῖς νυμφικοῖς ἐπιθέμασιν· ὃ καὶ μάλιστα αἰσχρότερον αὐτὸν ἐδείκνυ τῇ παραθέσει, μετὰ τῶν χρυσίων καταθεώμενον. Ἡ παρειὰ [n] δὲ τοῖς μὲν ἐστηκόσι [o] τῆς ῥυτίδος καὶ τοῖς κυρτώμασι χλωρῷ βαπτομένη τῷ φύκει (1), τοῖς δὲ εἰσοχαῖς καὶ κοιλίαις τῆς ἀρχαίας ὤχρας τὸ πλέον ἐναποσώζουσα [p], ἅτε τῷ συμμεμυκότι τῶν οἰδημάτων

[a] Ed. γράφειν.
[b] Ed. ἀνακράξας.
[c] Ed. ἐπύθετο φοβημένον τε.
[d] Ed. τοῦ προσώπου.
[e] Ed. οὐ μὲν.
[f] Ed. Ἑρμήνιδιον.
[g] Ed. υἱιδοῦς.
[h] Ed. ὑπεσμηγμένον.
[i] Ed. ταχινώτερον.
[k] Ed. καὶ ὡς τὸν θάλαμον ἀναβαίημεν, desunt.
[l] Ed. διηγήσαιμι.
Fol. 62 recto.
[m] Ed. χρυσοῦ.
[n] Ed. παρὰ δέ.
[o] Ed. ἐξεστηκόσι.
[p] Ed. ἐναποσώσουσα.

(1) « Φῦκος et φυκίον, pigmentum et medicamentum, grammatici antiqui interpretantur. » Gilb. Gaulm.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

μὴ καταδῦναι περὶ τὸ κοῖλον τῆς βαφῆς ὅλης συγχωρουμένης, παγγέλοιόν τινα μίξιν ἀπετέλει ὠχροκοκκίνου· ἐνουλισο δὲ ἡ κόμη, καὶ ἐπυῤῥία. Τὸ πλέον δὲ τοῦ γενείου ξυρῷ πρὸς τὸ περιφερὲς περιῄρητο, καὶ ἡ κόρη κόχλῳ διεμελαίνετο, τοῦτό γε οὐκ αἴσιον συλλογισαμένου τοῦ φιλοσόφου· μέλαινος [a] γὰρ ἐκεῖθεν τοῦ τῆς λύμης [b] ὑγροῦ καταῤῥέοντος, οὐκ εἰς μακρὰν τὸ σόφισμα ἐξελήλεγκτο. Ἐγὼ δὲ, μὰ τὸν Φίλιον, οὐδὲ ἀναγινώσκειν εἶχον τὸν ἄνδρα· καί τοι [c] πράγματα ἔσχον κύκλῳ τοὺς ὀφθαλμοὺς περιάγων, καὶ τῇ ὄψει τὸν οἶκον διερευνώμενος, εἴ που καταμάθοιμι τὸν διδάσκαλον. Ὁ δ' ἀλλὰ [d] καὶ ἐγγυτάτω με διελάνθανεν ὤν. Πῶς γὰρ ἂν καὶ διέγνων τὸν πολιὸν, τὸν ὑπηνήτην, τὸν τελανότειχα, τὸν μὲν τηλικοῦτον ἀποσκευασάμενον πώγωνα, ξανθὸν δὲ τὴν κόμην καθιζήμενον καὶ οὐλοκάρηνον; ὃν ἐγὼ γελοιαστήν τινα τὸ τηνικαῦτα εἶναι ᾠήθην τῶν μισθοῦ συνιόντων ὡς τὰ συμπόσια, καὶ ὀβολοῦ τυχὸν ἢ δυοῖν πωλούντων σφᾶς ἑαυτούς. Καὶ τάχα ἂν καὶ ἐπυθόμην τῶν παρεστώτων, ὅθεν ἡμῖν εὑρεθείη οὗτος ὁ μῖμος, εἰ μὴ προαισθόμενος τὴν πεῦσιν ἐκεῖνος, καὶ ὅποι γέλωτος αὐτῷ καταντήσοι τὸ πρᾶγμα, προσεφθέγξατό τε παγγέλοιον ὑπεστρωκὼς, καὶ, — Ὡς εἰς καιρὸν ἡμῖν, — ἔφη, τὸν φίλον προσθέμενος [e] χθὲς μὲν γὰρ πιστεύων τῷ πώγωνι, τοῦ τέκνου ὑπεμιμνήσκετο, καὶ τὸν παῖδα ἐκάλει, καὶ τὸν υἱὸν προσεφθέγγετο· τήμερον δὲ τῷ γενείῳ καὶ αἱ λέξεις συνεξυρήθησαν· καὶ νῦν ὁ ἧλιξ, καὶ ὁ ἀδελφὸς, καὶ ὁ φίλος αὐτὸς τῶν σεμνῶν ἐκείνων καὶ πρεσβυτικῶν ὀνομάτων (1). Ταῦτα φάμενος πρὸς ἐμὲ, καὶ δὴ πρὸς τὸν συμβολαιογράφον ἐτράπετο· καὶ τὸ δοκοῦν ἅπαν ὡς τὸ εἰκὸς ὑποσημηνάμενος, καὶ, τοῦ γαμβροῦ πυκνότερον μέμνησο, ἐπειπὼν (2), ὡς τὴν νύμφην ᾤχετο, εἰ τέρμα [f] οἱ τὰ περὶ τὴν στολὴν ἔχοι διερευνησόμενος. Καὶ ἐκάθητο τὴν γυναῖκα γεωμετρῶν (3)· περιεργάζετό τε τὸ πρόσωπον, καὶ ὡς οὐ καλῶς ἡ ὀφρῦς βαφείη, ταῖς νυμφοστόλοις [g] ἐλοιδορεῖτο· καὶ ἀναβάπτειν αὐτὸς [h] ἐπεχείρει, τὴν

[a] Ed. μέλανος.
[b] Ed. λήμης.
[c] Ed. καὶ δή.
[d] Ed. οὐκ ἀλλά.
[e] Ed. προσελόμενος.
[f] Ed. εἶθα πῶς.
[g] Ed. τὰς νυμφοστόλους.
[h] Ed. τό.

(1) Καὶ ὁ φίλος αὐτὸς τῶν σεμνῶν ἐκείνων καὶ πρεσβυτικῶν ὀνομάτων. Telle est la leçon du manuscrit, comme celle de la copie envoyée à Gilbert Gaulmin. Mais ce savant éditeur avoit raison de dire en note : « Αὐτὸς est vox nihili hoc loco : lego, » ἀντὶ τῶν κ. τ. λ. »

(2) Sur ce passage, Gilbert Gaulmin dit : « Qui *generum* vocem nequitiæ » sciunt, silicernii nequitiam intelligunt. »

(3) Γεωμετρῶν. Leçon du manuscrit, comme l'avoit conjecturé Gilbert Gaulmin, au lieu de γεωμετρὸν que portoit sa copie.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV. *Fol. 62 verso.*

βαφὴν αἰτησάμενος, τό, τε περιδέῤῥαιον τοῖς δακτύλοις ἐπήρχετο [a], καὶ κατὰ κόσμον ἐτίθετο τοὺς ὁρμίσκους (1). Ὁ δὲ Χαιρήμων καθῆστο που καὶ αὐτὸς ἐπί τινος σκίμποδος χαμαιζήλου, προικί τε καὶ μνησταῖς ἐπαδολεσχῶν, καὶ τὸν γαμβρὸν ἅμα τῷ λόγῳ παρεισκυκλῶν. Ἐπεὶ δέ ποτε καὶ παυθείη ἐνυβρίζων τῷ χάρτῃ, καὶ ὁ νυμφαγωγὸς δὲ ἅμα καὶ νυμφίος ἐξέλθοι τοῦ γυναικῶνος, καὶ δὴ τὸ γράμμα ὁ Χαιρήμων ἐπὶ τοῦ συνεδρίου ὑπανεγίνωσκε. Τῶν μὲν οὖν ἄλλων ἕκαστος ἐκαλύψατό τε τὸ στόμα, καὶ ὑπὸ τῷ ἱματίῳ ἐγέλασεν. Ἐμὲ δὲ, μὰ τὴν Θέμιν, καὶ ὁ γέλως ἐπέλιπε, καταινοῦντα τὸν Στρατοκλῆν, ὁπηνίκα τοῦ γαμβροῦ ἀκούσειεν, ἐνθουσιῶντα πρὸς τὸ ῥῆμα καὶ βακχευόμενον, μικροῦ δέ που καὶ ἀνιστάμενον καταφιλῆσαι τὴν χεῖρα τοῦ συμβολαιογράφου. Κἀπεὶ μόγις ἐκεῖνος ἀναγινώσκων ἐπαύσατο, — Τί δὲ διαμέλλομεν ἔτι, καὶ οὐ πρὸς τὸν νεὼν ἄπιμεν; — Φάμενος ὁ νυμφίος, ἀνέστησέ τε πάντας, καὶ ὡς τὸ Ἰσεῖον ἀπῄειμεν. Ἑτέρωθεν δὲ ἡ νύμφη αὐτὴ [b] μετὰ τῆς καθηκούσης προῄει πομπῆς [c]. Καὶ τὸ ὅλων ὄμμα εὐθὺς πρὸς ἑαυτὴν ἐπεσπάσατο. Εἶχε γὰρ ἀπεριήγητόν τινα τὴν ὥραν τὸ γύναιον, ὅσην τῇ φύσει καὶ ἡ τύχη προσεζωγράφησεν· ὥστε καὶ ὁ Στρατοκλῆς οὐκ ἔλαθέ τι καὶ ζηλοτυπικῶς πρὸς τὸ πρᾶγμα.

[a] ἐπήρχητο.

[b] Ed. καὶ αὐτή.

[c] Ed. περιεπομένης.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Εἶεν· ἀλλὰ τίς ποτε καὶ τίνων οὖσα τὸ κόριον, ὦ Ἀμάραντε, τῷ χρονολήρῳ τουτῳῒ ἐξεδόθη;

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Θυγάτριον, ὦ Ἑρμόκλεις, Ἀντικλέος, τοῦ κηπωροῦ, πολυολβιωτάτη μὲν, νὴ Δία, τὸ κάλλος, πενίᾳ δὲ καὶ ἐνδείᾳ τῶν πρὸς ἀνάγκην πεπωλημένη τὸν γάμον.

ΕΡΜΟΚΛΗΣ.

Ἡράκλεις, Ἀμάραντε, τοῦ κακοῦ. Πάντα δουλεύει τῷ πλούτῳ· πάντα ὑπέζευκται τῷ χρυσῷ. Πέπραται καὶ κάλλος, φύσει ἐλεύθερον. Ὡς ἐμοί γε εἰς δάκρυον ἀντιπεριῆλθεν ὁ γέλως, ἐνθυμηθέντι πῶς μὲν ἀνέξηται τῶν τρομαλέων ἐκείνων περιπλοκῶν ἡ γυνή· πῶς δὲ τὰς ἀηδεῖς τῶν χειλέων ἐνέγκῃ ἀντεμπλοκὰς, καὶ κορυζῶντα τὸν νυμφίον

(1) Ici Gilbert Gaulmin renvoyoit aux Traités sur les noces des anciens : « Viri » docti qui de nuptiis scripserunt, ductos » ad templa conjuges, auspices, ornatri- » ces, καὶ τὰ νομιζόμενα, omnes docue- » runt. »

ἡ

ἢ πάλαίπωρος ἀπομύξει [a]. Ὡς ἄρα κρεῖττον ἦν αὐτῇ, τῷ πατρὶ τὸν κῆπον συμπονουμένῃ, μετὰ τῶν ὑακίνθων πένεσθαι, καὶ μετὰ τῶν μύρτων πεινᾷν, καὶ ταῖς ἀηδόσι συνᾴδειν, καὶ ὑπὸ ταῖς ῥοαῖς [b] καὶ ταῖς μυρρίναις ὑπνοῦν, ἢ μετὰ τῆς χρυσέας κόπρου δειπνεῖν, καὶ τῷ γρυρῷ βορβόρῳ συγκατακλίνεσθαι.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] Ed. ὑπομύζει

[b] Ed. ῥοιαῖς.

ΑΜΑΡΑΝΤΟΣ.

Ταῦτα μὲν ὧδέ πη [c] καὶ ἔχει, ὦ Ἑρμόκλεις. Τὸ τηνικαῦτα δὲ τῶν καθεσότων [d] τῇ τοιαύτῃ τελετῇ τελεσθέντων, ἐξῄειμεν τοῦ νεὼ, τοῖς νυμφίοις [e], ὡς τὸ εἰκὸς, ἐμπομπεύοντες. Ἡ μὲν οὖν Μύρτιλλα (τοῦτο γὰρ ἐκάλουν τὴν νύμφην), σκυθρωπή τε προῄει, καὶ κατηφὴς, ὡς ἄν τις εἰκάσειε τὴν οὐκ ἐπὶ γάμον, ἀλλ' ἐπὶ θάνατον σελλομένην. Ὁ δὲ Ἰαπετὸς Στρατοκλῆς, τὴν νύμφην ὅλην [f] εἰς ἑαυτὸν μετεπλάσατο, τάς τε ὀφρῦς ἀνατείνων, καὶ τὸν τράχηλον αἴρων, καὶ βραχὺ τὰς βλεφάρας ἀνεῳγνὺς, καὶ τὸ χεῖλος συνάγων, καὶ περισφίγγων. Ἄνωθεν δὲ ὁ σεφανίσκος τὴν φαλάκραν περιχυθεὶς, πλησιφαῆ τὴν σεληναίαν κατέγραφεν, ὥστε οὐδὲ κατέχειν ἔτι τὸν γέλων οἷοί τε ἦμεν, ἀλλ' ἄλλος ἄλλο τι μέρος τοῦ τόπου διαλαχόντες, τῶν [g] καγχασμάτων ἐνεφορούμεθα. Ἐμοὶ δὲ τὸν Ἀφροδίτης καὶ Ἡφαίσου γάμον συμβὰν τηνικαῦτα ἐπιχαριεντίσασθαι. — Οὐκοῦν (εἶπεν ὁ γραμματικὸς Διονύσιος, εὐώνυμος παραθέων μοι) οὐδ' ἐνταῦθα ἂν Ἀγχίσαι καὶ Ἄρεες ἐπιλίποιεν. — Ταῦτα λέγοντας εἶχεν ἡμᾶς ὁ νυμφὼν (1), καὶ τοὺς μὲν νυμφίους ἡ πασὸς ὑπεδέχετο. Ἡμεῖς δ' ἦμεν πρὸς τῇ τραπέζῃ ἐσκευασμένῃ πρὸς τὸ ἁβρότερον, καὶ ἐνεφορούμεθα μὲν τῶν ὄψων, ἃ πολλά τε καὶ ποικίλα προχέοιτο [h]. Ἐπίνομεν δὲ τοὺς ἀρίσους τῶν οἴνων, νησιώτας ἅμα καὶ ἠπειρώτας, ἐκπώματά τε πολλὰ χρυσοῦ καὶ ἀργύρου, καὶ ὅσα σμαράγδινα, καὶ σαπφείρινα τῷ συμποσίῳ ἐνεπαρρησιάζετο. Ὁ δὲ τρικόρωνος νυμφίος ἐκεῖνος, ὁπηνίκα τὴν φιάλην ἐπορεχθείη [i], οὐ πρότερον, οὐ μὰ τὸν ἔρωτα, ἢ τρὶς φιλῆσαι τὸ κοῖλον, τοῦ οἴνου ἐρρόφα. Ἐν τούτοις ἐπικύψας μοι πρὸς τὸ οὖς ὁ Μεγαρεὺς

[c] Ed. οὐδέ πη.

[d] Ed. καθεσότων abest.

[e] Ed. τοὺς νυμφίους.

Fol. 63 recto.

[f] Ed. ὅλως.

[g] Ed. τῶν abest.

[h] Ed. προσέκειτο.

[i] Ed. ἐπορέχθειν.

(1) Ταῦτα λέγοντας εἶχεν ἡμᾶς ὁ νυμφών. Telle est la leçon distincte du manuscrit. La copie de Gilbert Gaulmin portoit, Ταῦτα λέγων εἶχεν ἡμῶν ὁ νυμφών : ce que l'éditeur, d'après la correction de Tuder, changeoit en Ταῦτα λέγων εἶχεν ὑμᾶς ὁ νυμφών. Mais, à dire le vrai, on ne voit pas ce que cette restitution signifie. La version Latine porte, *Interea ædibus redditi sumus* : il n'est pas aisé de comprendre d'où le traducteur tiroit ce sens.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Ἀριστόβουλος, — Ἦ οὐχ' ὁρᾷς (εἶπεν) Ἀμάραντε, τὸν νυμφίον, ὅπως ὑπ' αἰδοῦς ἠρύθρωται οἱ τὸ πρόσωπον; — Καὶ — Ναὶ, μὰ τὸν Δία, ἦν δ' ἐγώ, ἀλλ' οὐκ οἶδ' ὅπως Ἀριστοβούλῳ τὸ ψῦχος ἔρευθος (1) αἰδοῦς ἐμιμήσατο. — Καὶ ὃς ἐπὶ τούτῳ πλατὺ γελάσας ἀνέστη τοῦ συμποσίου. Θόρυβος ἐπὶ τούτῳ πολὺς, καὶ ὑπεβλέποντό με πάντες, ὥς τι γελοῖον ἐπὶ τῷ νυμφίῳ εἰπὼν, τὸν Ἀριστόβουλον ἀναστήσαιμι. Καὶ τάχα ἂν πρὸς κακοῦ ἐλάθομεν παρεισκυκλήσαντες τὸ ψῦχος τῷ λόγῳ, εἰ μὴ Διονύσιος ὁ γραμματικὸς ἀνασταίη τε τῆς καθέδρας εὐθὺς, καὶ τοῦ κόλπου τὸ βιβλίον ἐξαγαγὼν, τὸν ἐπιθαλάμιον ἀναγνώῃ (2). Εἶχε δὲ ὧδέ πῃ τὰ ἐλεγεῖα·

— Χαίρετ', ἀριστογάμων καλλίχροα δέμνια κούρων,
τοῦ τε Στρατοκλέους, τῆς τε Μυριλλίδου.
Χαῖρε, γάμος τε λέχος τε νεηλεχέων αἰζηῶν·
χαῖρε γαμοστολίη, καὶ θαλαμηπολίη.
Οὐδέ σε (3), Ἄρες πτολίπορθε, καὶ Ἀφρογένεια μεγίστη,
νυμφίος ἱμερόεις καὶ νύμφη ζαθέη
τάρβηθεν, χαρίεσσι φυαῖς τ' ἀγαθοῖς τε προσώποις[a].
Νυμφίε, ὡς ἀγαθὸς, ὡς εὔμορφος ἔης,
ξανθὸς, ἐρευθώδης, μελανόφρυς, βοστρυχαίτης[b].
Καὶ σὺ δὲ, ὦ νύμφη, χαῖρε, ἀριστολόχε.
Χαίρετ'· ἐγὼ δ' ἄμμιν θαλαμήϊον ὕμνον ἀείδω,
τόνδ', ὀλιγοστιχίης[c] παῖδα Λακωνιάδος (4). —

[a] Ed. προσώπων.

Fol. 63 verso.

[b] Ed. βοτρυοχαίτης.

[c] Ed. ὀλιγοστιχίην.

(1) Leçon du manuscrit; Gilb. Gaulmin l'avoit devinée. Sa copie portoit ἔξαθος.

(2) Ici Gilbert Gaulmin fait l'observation suivante : « Sequitur Epithalamium » quod Dionysius Grammaticus, ex solemni ritu, in convivio recitavit. Nihil » notius. Habet à Luciano (*in Conv. seu* » *Lapith.* §. 39, *Opp.* tom. III, p. 454, » lin. 54) : Ἀλλ' ὁ Γραμματικὸς Ἱστιαῖος ὁ » βέλτιστος, Παύσασθε (ἔφη)· ἐγὼ γὰρ ὑμῖν ἐπι» θαλάμιον ἀναγνώσομαι. Καὶ ἀρξάμενος ἀνε» γίνωσκεν. »

(3) Οὐδέ σε. C'est la leçon du manuscrit. La copie de Gilbert Gaulmin portoit, Οὐδὲ γὰρ ἐσπτολίπορθαι; et dans sa note il dit : « In sexto (*leg.* quinto), lego : Καὶ σύ γ' Ἄρες πτολίπορθε καὶ Ἀφρογένεια μεγίστη, » quod puncto distingues : nam ad τάρβη» θεν (*vid.* vers. 7) referuntur νυμφίος et » νύμφη. Habet ex epithalamio Sapphûs » (ap. Demetr. Phaler. *de Elocut.* §. 148), » à quo istud Myrillæ maximam partem » desumptum est :

Γαμβρὸς ἔρχεται ἴσος Ἄρηϊ,
ἀνδρὸς μεγάλω πολλῷ μείζων. »

Conf. Volf. *Poetr. Græc. Fragm.* p. 63; necnon A. Schneid. *Select. Poetriar. Græc. Carm.* Sapph. XI, *p.* 55.

(4) Τόνδ', ὀλιγοστιχίης παῖδα Λακωνιάδος. Telle est la leçon distincte de notre manuscrit. La copie envoyée à Gilbert Gaulmin portoit :

Τὸν δ' ὀλιγοστιχίην παῖδα Φιλωνιάδος.

L'habile éditeur devina une partie de la vraie leçon : « Ultimum versum, si vates sum, εὐστόχως emendavi. Legebatur » παῖδα Φιλωνιάδος. »

Ταῦτα ἐκεῖνος εἶπε, καὶ ἐπευφήμησε τὸ συμπόσιον. Καὶ ὁ Στρατοκλῆς· — Ἀλλ' ἀμείψαιτό σε (εἶπε) τῆς ἀγάπης ὁ Φίλιος, ἡλίκων ἄριστε Διονύσιε. — Καὶ ἡμᾶς ὁ ἐπὶ τῷ ἥλικι γέλως μικροῦ γ' [a] ἂν καὶ ἀνέπνιγε. Καὶ ὅς· — Οὐδέν τι καινὸν, ὦ Στρατόκλεις (εἶπεν), ἂν φιλίαν πρεσβεύοντες, τὰ φίλοις καθήκοντα [b] ἐκτελῶμεν. — Καὶ ἅμα καθίσας, τοῦ σησαμοῦντος ἀπέτρωγε. Καὶ ὅ, τε Διονύσιος αὖθις ὠρχεῖτο, καὶ ἐχόρευε [c] τὰ ἐκπώματα (1). Καὶ ὁ νυμφίος· — Πάλαι μοι (εἶπεν), ὦ ἄνδρες, ἐν ἀπόρῳ κεῖται, πῶς ποτε τινὲς τῶν ἀνθρώπων, οὐ τῶν ἀπαιδεύτων κειμένων, ἀλλ' ἤδη καὶ τοῦ λόγου μετειληχότων, καὶ τελεσθέντων ἐν τοῖς μαθήμασιν, εἰς τοῦτο ἀρχαιότητος ἐξετράπησαν, ὡς ἐν οὐκ ἀγαθοῦ τιθέναι τὸν γάμον, καὶ οὔτε πολιτείαν ἀνατρέποντες ἴσασιν, οὔτε γένεσιν ἀναιροῦντες. Ἀλλ' ἤν τις του [d] καὶ ἐλέγχειν ἐπιχειροίη τούτων τινὰ, τὸν Ἐμπεδοκλῆ μετὰ τοῦ νείκους [e] αὐτίκα προβάλλεται, τοῦτ' αὐτὸ καταιτιώμενος [f] τῆς γενέσεως (2), καὶ οὐδὲ τοῦτο

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] Ed. μικροῦ δ'.
[b] Ed. προσήκοντα.
[c] Ed. ἐχόρευσε.
[d] Ed. του abest.
[e] Ed. ἀεικοῦς.
[f] Ed. προβάλλονται τῷ ταυτὸ καταιτιωμένῳ.

(1) Gilbert Gaulmin, dont la copie portoit Ἐχόρευσε τὰ ἐκπώματα, rapprochoit de ce passage celui de Lucien (*in Conviv. seu Lapith.* §. 15, *Opp.* tom. III, p. 428, lin. 22) : Ἤδη δὲ καὶ ἐς τοὺς ἄλλους συνεχῶς περιεσοβεῖτο ἡ κύλιξ καὶ αἱ φιλοτησίαι κ. τ. λ.; et il ajoutoit : « Ex eodem in nuptiis ritu, » quem decima Musarum non omisit:

» Κοινῇ δ' ἄρα πάντες καρχήσι' ἔχον,
» Καὶ ἔλειβον, ἀράσαντο δὲ πάμπαν
» Ἐσλὰ γαμβρῷ. »

Mais peut-être vaut-il mieux lire ces vers de Sapho de la manière dont ils sont présentés dans la nouvelle édition d'Athénée:

Κῆνοι δ' ἄρα πάντες καρχήσι' ἔχον καὶ ἔλειβον
ἀράσαντο δὲ πάμπαν ἐσλὰ τῷ γαμβρῷ.

Conf. Volf. *Sapph. Fragm.* XX, p. 53; — Fiorill. *Observ. in Athen.* p. 31; — *Athen.* lib. XI, cap. 7, edit. Schweigh, *tom. IV, p. 258;* — Schweigh. *Animadv. in Ath.* tom. VI, pag. 126.

(2) Τὸν Ἐμπεδοκλῆ μετὰ τοῦ νείκους αὐτίκα προβάλλεται, τοῦτ' αὐτὸ καταιτιώμενος τῆς γενέσεως. Telle est la leçon du manuscrit. La copie communiquée à Gilbert Gaulmin portoit : Τὸν Ἐμπεδοκλῆ μετὰ τοῦ ἀεικοῦς αὐτίκα προβάλλονται, τῷ ταυτὸ καταιτιωμένῳ τῆς γενέσεως. Le président Tuder reconnut qu'à la place d'ἀεικοῦς il falloit lire νείκους : « Optimè vir eruditissimus Tuder, νείκους. » Respicit ad Empedoclis versus, quorum » plurimi veterum meminerunt. Ille δραστηρίους τῶν πάντων ἀρχὰς Νεῖκος καὶ Φιλίαν » statuebat (conf. *Sext. Empiric. adv.* » *Mathem.* lib. VII, §. 115) :

» Τέσσαρα τῶν πάντων ῥιζώματα πρῶτον ἄκουε·
» Ζεὺς ἀργὴς, Ἥρη τε φερέσβιος, ἠδ' Αἰδωνεύς,
» Νῆστίς θ', ἣ τέγγει δακρύοις κρούνωμα βρότειον·
» ἄλλοτε μὲν φιλότητι συνερχόμεν' εἰς ἓν ἅπαντα,
» ἄλλοτε δ' αὖ δίχ' ἕκαστα φορεύμενα νείκεος ἔχθει·
» vel alios ejusdem prorsus sensûs :
» Πῦρ καὶ ὕδωρ καὶ γαῖα καὶ ἠέρος ἤπιον ὕψος,
» Νεῖκός τ' οὐλόμενον δίχα τῶν, ἀτάλαντον ἁπάντη,
» καὶ Φιλότης μετὰ τοῖσιν ἴση μῆκός τε πλάτος τε,
» τὴν σὺ νόῳ δέρκου, μηδ' ὄμμασιν ἧσο τεθηπώς. »

Les vers cités par Gilbert Gaulmin se lisent beaucoup mieux disposés, et très-bien expliqués, dans la belle édition des Fragmens d'Empédocle, donnée tout récemment par M. Frid. Guill. Sturz, 1.° *vers. 26, pag. 514:*

Τέσσαρα τῶν πάντων ῥιζώματα πρῶτον ἄκουε·
Ζεὺς ἀργὴς, Ἥρη τε φερέσβιος, ἠδ' Ἀϊδωνεύς,
Νῆστίς θ', ἣ δακρύοις τέγγει κρούνωμα βρότειον.

2.° *vers. 40, pag. 515:*

Ἄλλοτε μὲν φιλότητι συνερχόμεν' εἰς ἓν ἅπαντα,
ἄλλοτε δ' αὖ δίχ' ἕκαστα φορεύμενα Νείκεος ἔχθει.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

λ̣ηρεῖν ὀκνοῦσιν, ὡς ἐπεὶ τὸ μὲν νεῖκος τὸν αἰσθητὸν ποιεῖ κόσμον, φιλία δέ τις ὁ γάμος, οὐκ ἄρα γαμητέον εἴη, ἀκολούθως, μὰ τὸν γάμον, συλλογιζόμενοι. Οὐδὲ γὰρ καὶ τὸ νεῖκος [a] αὐτὸ φιλίαν πως ἐνόησαν εἶναι, ἀλλήλων μὲν ἀποδυστῶντα [b] στοιχεῖα τῇ τῶν ποιοτήτων εἰσόδῳ, ἑαυτοῖς δὲ ἕκαστα φιλοῦν καὶ οἷον γάμον ἐν ἑκάσταις [c] ποιοῦν. Κἂν μὲν ἐρήσεταί τις αὐτούς· Τί ποτε, ὦ ἄνθρωποι, τὸ τέλειον εἶναι δένδρον φατέ; Τὸ γεννῶν [d] ὅμοιον ἑαυτῷ, ἀποκρίνονται. Ἄνθρωπον δὲ οὐκ αἰδοῦνται ἀτελῆ καταλείποντες, καὶ μηδὲ ὅσα γοῦν τῇ δάφνῃ ἢ [e] τῇ μυρρίνῃ κἀκείνῳ φιλοτιμούμενοι. Παπαὶ τῆς ἀγνοίας, ὅτι μὴ [f] τοῦτο γινώσκειν ἔχουσιν, ὡς διὰ γάμου τὸ θνητόν πως ἀθανατίζεται, τῇ διαδοχῇ φυλαττόμενον (1)· ὡς ἀτελεῖς ἐρρόντων [g] οὗτοι καὶ ἄγαμοι. —

Πιθανὸς μὲν εἶ [h], νὴ τὸν γάμον (ἦν δ' ἐγώ), ὦ διδάσκαλε. Ἐμοὶ δ' οὐκ οἶδ' ὅπως δεσμὸς ἄντικρυς [i] τὸ πρᾶγμα δοκεῖ, καὶ πέδη ἄρρηκτος. — Συλλαβὼν δὲ τἄλλα [k] ὅσα ἐκεῖνος χθιζὰ περὶ τῶν τοιούτων μετὰ τῆς ὑπήνης ἐφιλοσόφει — Καὶ οὐδεὶς οὐδέπω πείσει με λόγος, ὡς οὐκ ἔστιν ἐμποδὼν εἰς φιλοσοφίαν ὁ γάμος, μέχρις ἂν καὶ τουτὶ τὸ σῶμα λυμαινόμενον τῇ θύρᾳ τῆς ἀληθείας ἔχω, μαθὼν [l] παρὰ Πλάτωνος. Σίγα (ἦ δ' ὅς) τὸν Πλάτωνα· ὃς οὐδὲ τοὺς ἄρρενας ἠτίμασεν ἔρωτας (2).

[a] Ed. τὸν εἰκός.
[b] Ed. ἀποδιϊστῶντα.
[c] Ed. ἑκάστοις.
[d] Ed. γεννοῦν.
[e] Ed. καί.
[f] Ed. μηδέ.
[g] Ed. εὑρόντων.
[h] Ed. εἰ.
[i] Ed. οὐκ οἶον δοκεῖ πῶς δεσμὰ ἄντικρυς.
[k] Ed. Συλλαβὼν καὶ τἄλλα.
[l] Ed. μαθεῖν.
Fol. 64 recto.

3.° *vers. 50, pag. ead.*
Πῦρ καὶ ὕδωρ καὶ γαῖα καὶ ἠέρος ἄπλετον ὕψος.
Νεῖκός τ' οὐλόμενον δίχα τῶν, ἀτάλαντον ἁπάντῃ,
καὶ Φιλότης ἐν τοῖσιν, ἴση μῆκός τε πλάτος τε·
τὴν σὺ νόῳ δέρκευ, μηδ' ὄμμασιν ἧσο τεθηπώς.

On peut voir ce que le savant éditeur dit sur le système d'Empédocle relativement aux élémens *(tom. I, p. 139-214)*, et les notes sur les neuf vers cités ici *(tom. II, pag. 549-558)*.

(1) Ὡς διὰ γάμου τὸ θνητόν πως ἀθανατίζεται, τῇ διαδοχῇ φυλαττόμενον. Gilbert Gaulmin semble dire que cette leçon (laquelle est celle de notre manuscrit) n'étoit point celle de la copie qui lui avoit été communiquée ; et que, si elle se trouvoit insérée dans son édition, c'étoit uniquement d'après sa conjecture. « Διὰ γάμου τὸ » θνητὸν πῶς ἀθανατίζεται, τῇ διαδοχῇ φυ» λαττόμενον. Ita emendavi, eamque emen» dationem in contextum recepit typo» graphus, quia indubiè certa est ex libro » IV.° de Legibus (*Opp.* t. II, p. 721 B) : » διανοηθέντα ὡς ἔστιν ᾗ τὸ ἀνθρώπινον γένος φύσει » τινὶ μετείληφεν ἀθανασίας. »

(2) Sur ce passage, Gilbert Gaulmin fait l'observation suivante : « Quod ait, Platonem ἀρρένων ἔρωτας non improbare, » mentitur silicernium. Jam pridem viri » docti ἀντιθέου philosophi tuendas partes » susceperunt et mendacium palàm fece» runt.

» Illud ex eodem sermone habet (*voy.* » un peu plus haut) : Σῶμα λυμαινόμενον τῇ » θύρᾳ τῆς ἀληθείας. *Nemo mihi in posterum » persuadebit, nuptias ad philosophiam im» pedimento non esse, donec*... Nam in» terrupit loquentem Stratocles. Platonici » τὸ σῶμα, quod ideò σῆμα, sepulcrum » animæ, vocabant, ad universi contem» plationem impedimento esse dicebant. » Quod à Pythagora sumpserant, cujus » discipuli pertendebant, philosophiam » homines purgare ἀπὸ τῆς ὑλικῆς ἀλογίας καὶ τοῦ » θνητώδους σώματος. Τὸ θνητῶδες ab ipso Py» thagora usurpatum Hierocles retinuit. »

Γυναῖκας δὲ (1), ἦν δ' ἐγὼ, τὰς ἐπιβούλους εἰσποιητέον ἂν εἴη, διδάσκαλε, Ἑλένας [a] καὶ ταῦτα, καὶ Κλυταιμνήστρας οὐκ ἀγνοήσαντας; Manuscrit Grec du Vatican, coté CCCV.

Καὶ μὴν οὐ Κλυταιμνήστρας, εἶπε, μόνας, ἀλλὰ καὶ Πηνελόπας ἔχεις ἐκ τοῦ ἔπους ἑλών.

Ἡσίοδον [b] δὲ πῶς θήσεις (ἔφην);

Τοῖς δ' ἐγὼ (φάμενον) ἀντὶ πυρὸς δώσω κακὸν, ᾧ κεν ἅπαντες
τέρπονται κατὰ θυμὸν, ἑὸν κακὸν ἀμφαγαπῶντες.

Αὐτόθεν ὁ μάρτυς, ἦ δ' ὅς. Ἐπεὶ γὰρ ἅπασι τερπνὸν εἶναι τὸ χρῆμα τῷ ποιητῇ ἀποπέφανται, πᾶσιν ἂν εἴη πρὸς ἀνάγκης ὁ γάμος, εἴτε φλαῦρον, εἴτε μή.

Καὶ ἐν τούτοις ὁ Κωμικὸς ἐνίσταται Χαιρεφῶν· καὶ, — Τούτων μὲν ἅλις ὑμῖν (εἶπεν)· ἐγὼ δέ τι τῆς Ἀνακρέοντος μούσης ὡς ἐγκατευνασικοῦ μοῖραν ὑποτραγῳδήσω τῇ ἑορτῇ (2). — Καὶ ἅμα ἔλεγε·

(3) « Θεάων ἄνασσα Κύπρι·
» ἵμερε, κράτος χθονίων·
» Γάμε, βιότοιο φύλαξ·

[a] Ed. διδάσκαλε ἐκείνας.

[b] *Hesiod. Op. et D. vers. 57.*

(1) Dans l'interlocution qui va suivre, le texte présente quelque obscurité. Cependant je crois être certain d'avoir représenté fidèlement la leçon du manuscrit. Gilbert Gaulmin n'a fait aucune note sur ce passage difficile; et sa version Latine, n'étant point littérale, ne fait pas connoître suffisamment la manière dont il interprétoit chaque membre de phrase. Voici comme elle est conçue : — *Itaque, subjeci ego, pessimas mulieres, nobis etiam insidiantes, ducendas putas! — Nimiùm nota Græcis omnibus Clytæmnestra, respondit Stratocles; et Penelope etiam nota est. — Sed quid, inquam, Hesiodo respondebis dicenti, « His verò pro igne dabo » malum, quo omnes delectabuntur animo » suo, malum suum amantes!* »

(2) Ἐγὼ δέ τι τῆς Ἀνακρέοντος μούσης ὡς ἐγκατευνασικοῦ μοῖραν ὑποτραγῳδήσω τῇ ἑορτῇ. La copie communiquée à Gilbert Gaulmin portoit, Ἐγὼ δέ τι τῆς Ἀνακρέοντος μούσης ὡς ἐγκατευνασικῆς μοίρια ὑποτραγῳδήσας τὴν ἑορτήν ; leçon corrompue, sur laquelle l'éditeur fit la note que voici : « Locus » corruptus, cujus quinque ultima verba » sic emendavimus, Ὡς ἐν κατευνασικοῦ » μοίρᾳ ὑποτραγῳδήσας τῇ ἑορτῇ, ex fragmen» tis Anacreonteis, quæ ultimò Henricus » Stephanus edidit, in quibus hoc oda» rium legitur, sed quo ex auctore de» sumptum, id verò ipsemet ignoravit; » nam hoc titulo descripsit : Παρά τινι » ἀνωνύμῳ.

» Duplex epithalamii genus veteribus » notum : alterum ὄρθριον, sive διεγερτικὸν, » quod manè surgentibus recitabant; al» terum κατακοιμητικὸν, seu, ut hoc loco » vocat, κατευνασικὸν, quod cubantibus, » vel ad thalamum pergentibus, cane» bant. Theocriti scholiastes, ad Helen. » Epithal. Τῶν μὲν ἐπιθαλαμίων τινὰ μὲν ᾄδε» ται ἑσπέρας, ἃ λέγεται κατακοιμητικὰ, ἅ» τινα ἕως μέσης ᾄδουσι· τινὰ δὲ ὄρθρια, ἃ καὶ » προσαγορεύεται διεγερτικά. »

(3) Cette petite ode se trouve insérée dans la plupart des éditions d'Anacréon. Notre manuscrit est d'une grande autorité pour décider de la meilleure leçon dans les passages où les éditeurs et les commentateurs proposent des variantes.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

» ὑμέας λόγοις (1) λιγαίνω·
» ὑμέας στίχοις κυδαίνω,
» Ἵμερον [a], Γάμον, Παφίην.
» Δέρκεο τὴν νεᾶνιν (2),
» δέρκεο κοῦρε.
» Ἔγρεο, μήθι (3) φύγῃ πέρδικος ἄγρα.
» Στρατόκλεις, φίλος Κυθερίης (4),
» Στρατόκλεις, ἄνερ Μυρίλλας,
» ἴδε τὴν φίλην γυναῖκα,
» κομάει (5), τέθηλε, λάμπει·
» ῥόδον ἀνθέων ἀνάσσει (6),
» ῥόδον ἐν κόραις Μύριλλα.
» Ἥλιος τὰ σῆθεν δέμνια φαίνει (7).
» Κυπάριττος πεφύκοι [b] σῷ ἐνὶ κήπῳ. »

[a] Ed. Ἥμερον.

[b] Ed. πέφυκεν.

Πρὸς ταῦτα διαθρήσας ἐκεῖνος, καὶ οἷον ὑποφλεγεὶς τὴν ψυχὴν

(1) Λόγοις λιγαίνω. Ici λόγοι signifie la même chose qu'en latin *carmina*. Fisch. *ad Anacr.* fragm. LXII, pag. 156.

(2) L'édition de Gilbert Gaulmin porte τὴν νέαν. H. Étienne et A. Scotht lisoient νεᾶνιν; Barnès, νῆνιν. MM. Brunck (*Analect.* tom. I, p. 116, n.° LXVIII) et Fischer (*l. c.* p. 157) ont rappelé la leçon νεᾶνιν.

(3) Μήθι. H. Étienne, Gilbert Gaulmin d'après sa copie, Barnès, MM. Brunck et Fischer, ont lu μή σε.

(4) Φίλος Κυθείρης. H. Étienne et A. Schott ont lu φίλος Κυθήρης. La copie communiquée à Gilbert Gaulmin portoit φίλε Κυθήρης. MM. Fischer et Brunck ont rappelé la leçon φίλος Κυθήρης

(5) Κομάει. H. Étienne lisoit κομάει, leçon de notre manuscrit. La copie communiquée à Gilbert Gaulmin portoit κόμας, que cet éditeur changeoit en κομᾷ. A. Schott retenoit κόμας. Barnès reprenoit κομάει, que Baxter expliquoit ainsi : Τὸ δὲ κομάσαι, inquit antiquus Theocriti interpres (*ad Idyll. 1, vers. 133*), λέγεται οὐ μόνον ἐπὶ τριχῶν, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ φυτῶν. MM. Fischer et Brunck adoptoient aussi κομάει; et le premier de ces deux éditeurs l'interprétoit de la manière suivante : Κομάει, τέθηλε, *matura viro est*, ὡραία γάμου.

(6) Ῥόδον ἀνθέων ἀνάσσει. La copie communiquée à Gilbert Gaulmin portoit Ῥόδον ἀνθέων ἀνανεύει; mais il nous avertit en note qu'il auroit préféré, Ῥόδον ἄνθος ἀναπνέει, ajoutant : « Est præterea in voce ῥόδον » nequitia, quæ sacram mulierum partem » notat, testimonio Pherecratis comici :
Ἡβυλλιῶσαι καὶ τὰ ῥόδα κεκαρμέναι. »

(7) Φαίνει. Telle est la leçon de notre manuscrit, de Henri Étienne, d'A. Schott et de Gilbert Gaulmin ; et le dernier, au sujet de ce vers, nous dit : « Versum,
» Ἥλιος τὰ σῆθεν δέμνια φαίνει,
» cum duobus sequentibus, Sapphici epithalamii particulam putabam. Sed quid » vult, solem τὰ Στρατοκλέος δέμνια ostendere ! An nasutè dictum, quia sol Martis Venerisque δέμνια olim ostendit ; » quibus nominibus conjuges antea (*voy.* » ci-dessus, pag. 122) vocavit ! An quia » Myrillam deam esse dixit (*voyez* ci-» dessus, ibid.), quæ jam thalamum » secesserat ! Deos autem mutuo occursu » lucem effundere quasi solis jubar credidit antiquitas ; quod ex Ægyptiorum » theologiâ habebat, qui ἐξ ἀπροσδοκήτου » visâ luce numinum ἐπιδημίας notabant. » Sciebat hoc Papinius poëtarum doctissimus :
» . . . . . Irrubuit cœli plaga sydere mixto,
» Occursuque sacro pariter jubar arsit utrinque.

ὅδε καθαρῶς δύντα ἥλιον ἀναμείνας [a], ἀνίσταταί τε μάλα ταχὺ, καὶ πρὸς τὸν θάλαμον εἴσω χωρεῖ, μηδένα μηδ᾽ ὁπωσοῦν προσειπών. Καὶ ἡμῖν ἐντεῦθεν ὁ σύλλογος διελύθη.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΦΙΛΟΛΕΩΣ.

Ἀλλὰ μὴ ἐπιλείποιέν [b] ποτε, ὦ Θεοὶ, τὸν βίον τοιαῦτα συμπόσια, Ἀμαράντου συμποσιάζοντος τοῦ καλοῦ, ὡς ἂν καὶ αὐτὸς ὀφθαλμοῖς τρυφῴη, καὶ ἡμῖν διακομίζοι ταῖς ἀφηγήσεσι τὴν τρυφήν.

[a] Ed. δύνατα ἥλιον ἀναμένειν.

[b] Ed. ἐπιλείπομεν.

» Longè hoc petitum, et quod certò ignoraverit Theodorus noster. An ἥλιος pro luce, ἁπλῶς? quod non insolens, quia maximè plenilunio celebratæ nuptiæ. Pindarus *(Isthm. VIII, vers. 93)* :

» . . . . Ἐν διχομηνίδεσσι
» δὲ ἑσπέραις ἐρατὸν
» λύοιμεν (leg. λύοι κεν) χαλινὸν
» ὑφ᾽ ἥρωϊ παρθενίας.

» Sed neque hoc placet. An quòd, in ἀπαλλαγῇ τῶν κακῶν, sol videri dicitur, et ἥλιον δείξασθαι adagium est? Ad hoc allusit Longus *(Pastor. lib. III*, edit. Villois. pag. 68, lin. 2), Ηὔχοντο δὴ ταῖς νύμφαις καὶ τῷ Πανὶ, καὶ τούτων αὐτοὺς ἐκλύσασθαι τῶν κακῶν, καὶ δείξασθαι (leg. δεῖξαί ποτε) αὐτοῖς καὶ ἀγκάλαις τὸν ἥλιον. Frustrà. Dicam quod sentio. Amantes viri solem, mulieres lunam invocare solebant. Hoc docuerat Pindarus (ap. Schol. Theocr. *Idyll. II, vers. 10*), in libro cui titulum fecerat : Κεχαρισμένα τῶν παρθένων. Ὅτι τῶν ἐραστῶν οἱ μὲν ἄνδρες εὔχονται τὸν ἥλιον, αἱ δὲ γυναῖκες τὴν σελήνην. Contra notissimum illud, quod, si μνημονικὸν ἁμάρτημα non me fallit, apud Hephæstionem extat.

» Hæc enim à libris imparati scribimus Lutetiæ Parisiorum, non modò à patriâ procul, sed inter molestissimas fori occupationes, quas illi soli amant qui se ipsos soli oderunt :

» Ἑσπέριον φιλέουσιν, ἀποστυγέουσιν ἑῷον. »

Observons d'abord que la leçon φαίνει peut, ce semble, ne former aucune difficulté. La scène se passe en plein jour. *Amarantus* va bientôt énoncer que l'amoureux vieillard n'attendit pas le coucher du soleil, pour se mettre au lit avec sa jeune épouse. Il est simple que *Chærephon*, voyant son impatience, cherche à lui faire sa cour, et le félicite de ce que le soleil va éclairer sa couche nuptiale et le triomphe de son amour.

Ensuite Gilbert Gaulmin, en rapportant ici une citation de Pindare, qui se trouve chez le scholiaste de Théocrite *(ad Idyll. II, v. 10)*, se trompoit sur cette citation. Pindare n'avoit point composé de pièces intitulées Κεχαρισμένα τῶν παρθένων, et le scholiaste de Théocrite n'a point prétendu donner ce titre à la pièce, quelle qu'elle ait été, dans laquelle se trouvoit le passage qu'il cite. Le texte du scholiaste doit se lire ainsi : Πίνδαρός φησιν ἐν τοῖς κεχωρισμένοις τῶν Παρθενίων, Ὅτι τῶν ἐραστῶν κ. τ. λ. Conf. J. Gottl. Schneid. *Carm. Pindaric. Fragm.* p. 17. M. Heyne (*Pindar. Carm.* vol. III, pag. 30) paroît pencher à croire que les morceaux indiqués par le scholiaste sous la dénomination de Τὰ κεχωρισμένα pouvoient être des *extraits* ou un recueil *des-passages-concernant-les-jeunes-filles*, τῶν Παρθενίων, qui se trouvoient dans les diverses pièces de Pindare.

Quant au vers,

Ἑσπέριον φιλέουσιν, ἀποστυγέουσιν ἑῷον,

je ne me ressouviens pas plus que Gilbert Gaulmin, s'il est ou non cité par Héphæstion ; mais je sais qu'il est de Callimaque, et qu'il se trouvoit dans l'*Hécale*. *Voy.* Olympiod. *in Meteorolog. Aristot.* pag. 12; — Eustath. *in Homer. Iliad.* K. lib. X, pag. 1273; — Tzetzès, *Chiliad.* pag. 158; — Bentley *in Callim.* fragm. LII, edit. Ernest. tom. I, pag. 434.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XXXVII.

[Morceau contenu au folio 64 *recto*, ligne 20, n.° XXII de l'Index Grec.]

Vente à l'encan de différentes professions.

Dialogue par Théodôre Prodrome.

LA version littérale du titre Grec, qui porte Βίων πρᾶσις ΠΟΙΗΤΙΚΩΝ καὶ ΠΟΛΙΤΙΚΩΝ, seroit : *Vente à l'encan des Vies POÉTIQUES et POLITIQUES.* Mais ce titre n'indique pas exactement tous les interlocuteurs qui parleront dans le Dialogue. Théodôre y met en scène Jupiter, Mercure, Homère, Hippocrates, Aristophanes, Euripides, Pomponius, Démosthènes, et les acheteurs; or la vie d'un personnage comme Hippocrates ne pourroit être appelée *politique* ou *poétique*, à moins d'interpréter les deux mots πολιτικὸς et ποιητικὸς, dans un sens bien différent de celui dans lequel on les prend d'ordinaire. Le Dialogue est une imitation et souvent une parodie du Βίων πρᾶσις de Lucien [a]. Dans un manuscrit Grec du Vatican [b], on trouve sous le titre *Timarion, ou De ses souffrances,* Τιμαρίων, ἢ περὶ τῶν κατ' αὐτὸν παθημάτων, un autre Dialogue de ce même genre, et pareillement imité de Lucien. Timarion, l'un des interlocuteurs, annonce à Cydion, son ami, sa mort subite arrivée dans un voyage de Constantinople à Salonique; il lui rend compte de ce qu'il a vu pendant son séjour aux enfers, et de la raison assez singulière pour laquelle Æaque et Rhadamanthe l'avoient laissé retourner sur la terre. Nous parlerons ailleurs plus en détail de cet autre morceau, qui doit être ou de Théodôre Prodrome, ou de quelque auteur à peu-près contemporain : ici nous observerons seulement que, s'il n'annonce pas, comme celui-ci, la plus profonde connoissance de l'antiquité et des bons écrivains, les détails dont il est plein, et de fréquentes allusions aux événemens du temps, le rapprochent des Satyres de Lucien, et permettent de le regarder comme le pendant (si nous pouvons nous exprimer ainsi) de la pièce que nous offrons ici au lecteur.

[a] *Tom. I, p. 540-569, edit. Amst. 1743, 4.*

[b] *N.° 87, fol. 453-478.*

ΤΟΥ

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.
Fol. 64 recto.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

ΒΙΩΝ ΠΡΑΣΙΣ ΠΟΙΗΤΙΚΩΝ ΚΑΙ ΠΟΛΙΤΙΚΩΝ.

EJUSDEM

Vitarum poëticarum et politicarum auctio (1).

ΖΕΥΣ.

Τὸν μὲν τόπον, ὦ Ἑρμῆ, καὶ τὰ βάθρα, καὶ τὴν λοιπὴν τοῦ πωλητηρίου διασκευὴν χθὲς εὖ ποιοῦντες τετεύχαμεν, καὶ οὐκ ἂν δευτέρας ἡμῖν δεήσοι παρασκευῆς. Ναὶ μέντοι οὐδὲ τῷ κήρυκί σοι πολλὰ βοᾷν πρὸς ἀνάγκης ἔσται, καλέσοντι τοὺς ὠνησομένους. Ἀπέχρησε γὰρ αὐτοῖς τὸ χθιζὸν ἐπάγγελμα ἀντὶ τοῦ κηρύγματος. Καὶ ἤδη συνίασιν ὅτι πολλοί. Λοιπὸν, δεῖ τοῦτο, καὶ οὓς ἀποκηρύττομεν βίους ἀνειπεῖν *Fol. 64 verso.* τοῖς ἀγορασταῖς. Οἱ μὲν γὰρ πρὸς τὴν χθὲς ἀφεωρακότες ἐπαγγελίαν, ἀγοραίους ὠνήσασθαι βίους συνεληλύθασι, ὡς ἔκ τε τοῦ ζώσματος, καὶ τῶν σανδάλων, καὶ τῆς ἀσβόλης, καὶ τοῦ αὐχμοῦ τεκμήρασθαι ἔπεισιν· ἡμῖν δὲ ποιητικοὶ καὶ πολιτικοὶ τὸ ἀποκηρυχθησόμενον.

ΕΡΜΗΣ.

Καὶ πῶς ἄν, ὦ πάτερ ἡμέτερε, δυναίμην πρὸς οὕτως ἀγροίκους καὶ ἐπιεικῶς σκαπανέας (2) ποιεῖσθαι τὸ κήρυγμα, Ἑρμῆς τε ὤν; Πῶς δὲ καὶ τῶν μέτρων οὗτοι συνήσουσιν, ὁποῖα πολλὰ ὑπὸ σοῦ κελεύομαι ῥαψῳδεῖν ἐπὶ τοῖς κηρύγμασιν;

ΖΕΥΣ.

Οἶδας, ὦ Ἀργειφόντα, τί ποτε ποιεῖν ἐπετράπης πρὸς τοὺς ἀγροικοτέρους θεῶν, ὁπηνίκα συνεκκλησιάζειν ἡμῖν ἀνάγκη ἐκείνους, οἷον τὸν Ἄνουβιν, καὶ τὸν (sic) Βένδιν καὶ τὸν Ῥόδιον Κολοσσόν. Ἐπικατανεύεις γάρ, οἶμαι, ὡς τὰ πολλὰ τῇ χειρί· οἱ δ' ἐντεῦθεν τὸ ποιητέον αἰσθάνονται. Τοῦτο δὲ κἀνταῦθα ποίει, ἐπισείων τὴν χεῖρα, καὶ διανεύων ὡς τὸ

(1) C'est le second jour de l'Encan. Lucien en avoit décrit le premier.

(2) Lucien appelle Diogène le Cynique σκαπανέα γε καὶ ὑδροφόρον. *Vit. auct.* ed. Hemsterh. *§. 7, Tom. I, pag. 547.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

εἰκὸς, ἔστι δὲ ἃ καὶ ἐπικηρύττων. Συνεληλύθασι γὰρ ὡς ὁρᾷς, καί τινες Ἑλλήνων ἀμφὶ τουτὶ τὸ κοινώνημα, οἵ σου καὶ τοῦ κηρύγματος ἐπαισθήσονται.

ΕΡΜΗΣ.

Βίους ποιητικοὺς καὶ πολιτικοὺς ἀποκηρύττομεν, ὦ ἄνδρες Ἕλληνες, τήμερον· πάρεσθε ἀγαθῇ τύχῃ ὠνησόμενοι.

ΖΕΥΣ.

Ἱκανῶς κεκήρυκται. Λοιπὸν ἐπισημήνασθαι δεῖ σε καὶ τῇ χειρὶ τὰ καθήκοντα πρὸς τοὺς ἀγοραίους· εὖ γε· ἀπεληλύθασι γάρ.

ΕΡΜΗΣ.

Ποῖον οὖν, ὦ δέσποτα, βούλει πρῶτον καλάγωμεν; Τὸν εὐγένειον ἐκεῖνον, τὸν ἐκ τοῦ Βυζαντίου; ἢ τὸν σκυθρωπὸν τουτονὶ τὸν Ἰωνικόν (1);

ΖΕΥΣ.

Οὐμενοῦν οὐδ' ὁπότερον· ἀλλ' ἐκεινονὶ τὸν τυφλὸν, τὸν Ἑπτάπολιν, τὸν ἐπὶ τῶν μύθων. Ἤγησαι δέ οἱ καὶ τῆς ὁδοῦ· εἰ μὴ ἄρα μάτην αὐτῷ καὶ ἡγεμόνιος ἐπικέκλησαι.

ΕΡΜΗΣ.

Ἕπου μοι, ὦ γέρον, καὶ σαυτὸν ἐμπάρεχε τοῖς ὠνησομένοις.

ΟΜΗΡΟΣ.

Ἡγοῦ, Μαίας υἱὲ, διάκτορε Ἀργειφόντα (2)· ἐγὼ δέ σοι καὶ πειθησόμενος ἕψομαι ἄσμενος· οὐ γάρ τινα μοῖραν φημὶ πεφυγμένον ἔμμεναι ἄνδρα *.

* Conf. *Hom. Iliad. lib. VI, vers. 448.*

ΕΡΜΗΣ.

Ἕπου τάχιον, οὐ γὰρ διατρίβειν καιρός.

ΟΜΗΡΟΣ.

Μὴ τοῦτό γε μὴν, Ἐριούνιε· βίη γάρ μοι λέλυται, χαλεπὸν δέ με γῆρας ἱκάνει· ἠπεδανὸς δέ μοι θεράπων, βραδέες δέ μοι ἵπποι (3).

(1) Lucien, *Vit. auct.* p. 541, l. 15, Τουτονὶ τὸν κομήτην, τὸν Ἰωνικὸν, ἐπεὶ καὶ σεμνός τις εἶναι φαίνεται.

(2) Conf. *Homer. Odyss.* lib. VIII, v. 335:

Ἑρμεία, Διὸς υἱὲ, διάκτορε·

et *Hymn. in Merc.* v. 511:

Δείδια, Μαιάδος υἱὲ, διάκτορε, ποικιλομῆτα.

Le Ms. porte distinctement Μαίας, mais Homère auroit probablement écrit Μαίης, comme dans le même Hymne, *v. 89*,

Μαίης ἐρικυδέος υἱός·

et plus loin, *v. 547:*

Μαίης ἐρικυδέος υἱέ.

(3) Conf. *Hom. Il.* Lib. VIII, v. 103:

Σὴ δὲ βίη λέλυται, χαλεπὸν δέ σε γῆρας ὀπάζει·
ἠπεδανὸς δέ νύ τοι θεράπων, βραδέες δέ τοι ἵπποι.

ΕΡΜΗΣ.

Τί δ' ὐχὶ ὀψὲ γῦν πεπαύσῃ, τὰ διάκαινα (1) ῥαψῳδῶν;

ΟΜΗΡΟΣ.

Τέκνον ἐμὸν, ποῖόν σε ἔπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων;
πῶς δ' ἂν ἔπειτα λόγιο ἐγὼ θείοιο λαθοίμην,
ὃς περὶ μὲν νόον ἐςὶ βροτῶν, περὶ δ' ἱερὰ θεοῖσιν
Ἀθανάτοισιν ἔθυσε, τοὶ ὐρανὸν εὐρὺν ἔχυσι (2);

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Τίνα τῦτον ἄγεις δευρὶ τὸν τυφλὸν, ὦ Ἐριύνιε;

ΕΡΜΗΣ.

Βίος ὗτος ὁ σοφώτατος ἁπάντων, καὶ θεωρητικώτατος. Τίς τὸν παντοῖον ὠνεῖται;

ΟΜΗΡΟΣ.

Ἐπίμιξον, ὦ Ἑρμῆ, καί τινα τῶν ἐπῶν (3).

ΕΡΜΗΣ.

Ὃς ἔγνω τά τ' ἐόντα, τά τ' ἐσσόμενα, πρό τ' ἐόντα (4).

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Καὶ μὴν πολλῦ δεήσει θεωρηματικὸς τῶν ἐσομένων εἶναι, ᾧ μηδὲ τῶν ὄντων τὰ ἐν ποσὶν ἐξέςαι ὁρᾶν τυφλώττοντι ἐς τὸ ἔσχατον· ὡς εἰ μὴ σὺ αὐτὸν ὑπεςήριζες, τὴν λαιὰν ὑποθεὶς, τάχα ἂν οἱ καὶ τὸ κρανίον συμποδισθέντι κατέαγεν. *Fol. 65 recto.*

ΕΡΜΗΣ.

Εὐφήμει, ὦ ἄνθρωπε, μὴ καὶ λάθῃς ἄγων κατὰ τῆς ἑαυτῦ κεφαλῆς τὰ παλαμναιότατα τῶν κακῶν, τηλικῦτον εὐεργέτην Θεῶν βλασφημῶν· ὃς τῷ Διῒ μὲν ἐκείνῳ τὴν αἰγίδα καὶ τὸν κεραυνὸν ἐχαρίσατο· ἐμοὶ δὲ τὰ πτερὰ ταῦτα, καὶ τὴν ῥάβδον, καὶ τὰ χρύσεα πέδιλα· τὰς λευκὰς ὠλένας τῇ Ἥρᾳ· τὸν δὲ κεςὸν τῇ Ἀφροδίτῃ· τῇ δὲ Ἀθηνᾷ τὺς γλαυκὺς ὀφθαλμὺς· τὴν δὲ τρίαιναν τῷ Ἐνοσιγαίῳ· καὶ τὰ ὅπλα

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

(1) Telle est la leçon du manuscrit. Mais probablement il faut lire διάκενα.

(2) Dans l'Odyss. *Lib. I, v. 63*, Jupiter dit,
Τέκνον ἐμὸν, ποῖόν σε ἔπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων;
Πῶς ἂν ἔπειτ' Ὀδυσῆος ἐγὼ θείοιο λαθοίμην,
Ὃς περὶ μὲν νόον ἐςὶ βροτῶν, περὶ δ' ἱρὰ θεοῖσιν
Ἀθανάτοισιν ἔδωκε, τοὶ ὐρανὸν εὐρὺν ἔχυσιν;

(3) Peut-être pourroit-on lire ici τῶν ἐπαίνων.

(4) Iliad. *Lib. I, v. 70:*
Ὃς ᾔδη τά τ' ἐόντα, τά τ' ἐσσόμενα, πρό τ' ἐόντα.

Manuscrit Grec du Vatican, coté CCCVI.

τῷ Ἄρεϊ· ὡς εἰ μὴ οὗτος ἀγαθῇ τύχῃ ἡμῖν εὔνους ἦν, ἐδιψῶμεν ἂν καὶ ἐλιμώττομεν ἐς τὸ ἀκριβές, μήτε τῆς ἀμβροσίας τὸ πολλοστὸν, μήτε μίαν κοτύλην τοῦ νέκταρος ἔχοντες· οὐδ' ἂν οὔτε ὁ Γανυμήδης ἐῳνοχόει, οὔτε ὁ Πύθιος ἔχρα, παρὰ τούτου δανειζόμενος τοὺς χρησμούς· οὔτε τὴν τηλικαύτην ἀσπίδα τῷ Ἀχιλλεῖ ὁ Ἥφαιστος ἐτεκταίνετο· οὔτε Ἥλιος ἐπέζευεν ἂν, καὶ τὴν Κλωθὼ τὸ νῆμα ἐπέλειπε, καὶ ὁ Χάρων οὐδ' ὅλως ὠβολοστάτει.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Εἶτα ὁ πλουσιώτατος ἁπάντων οὗτος, καὶ μεγαλοδωρότατος, πρὸς τοῖς ἄλλοις καὶ τῇ Ἀθηνᾷ γλαυκοὺς ἐδωρήσατο ὀφθαλμοὺς, ἑαυτὸν δὲ τυφλὸν οὕτω περιορᾷ καὶ ἀόμματον;

ΕΡΜΗΣ.

Εἰκότως, ὦ ξένε· κατὰ νοῦν γὰρ οὗτος, καὶ οὐ κατ' αἴσθησιν προῄρηται ζῆν· ὡς ἐὰν ὁρᾷν βούληται, πόσους ὀφθαλμοὺς ἔχειν οἴει τὸν Ἄργους ὅλους ὀμματοῦντα πανταχόσε τοῦ σώματος; ἀφίημι γὰρ λέγειν, ὡς ἀλοιφαῖς τισι καὶ βοτάναις ἀνακαθαίρειν οἶδε τὸ ὀπτικὸν, καὶ ῥᾳδίως διαγινώσκειν, ποιεῖν ἠμὲν θεὸν, ἠδὲ καὶ ἄνδρα (1).

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ἡράκλεις· γόητά μοι λέγεις τινὰ καὶ θαυματουργὸν ἄνθρωπον.

ΕΡΜΗΣ.

Καίτοι τὸ μέγιστον οὔπω ἀκήκοας. Εἴσεαι γὰρ ἀκούσας, οἵην ἐκ ῥακέων ἑτέραν ἐπιγουνίδα φαίνει (2). Οὗτος τὸν Ἑλληνικὸν ἐκεῖνον συναγήγερκε ναύσταθμον, καὶ τὴν ἵππον ἐκείνην, καὶ τοὺς βασιλέας ἐκείνους, καὶ Τροίαν ὅλην εἷλε μόνος· καὶ, τὸν κορυθαίολον αὐτὸς ἀπεκτονὼς Ἕκτορα, τῷ τῆς Θέτιδος ἐπιγράφεται τὴν μεγαλουργίαν. Τοιοῦτος δὲ ὢν οὐδὲ τοὺς νόμους ὅμως ἀγνοεῖ τοὺς συμποτικούς· ἀλλ' ὅτε μὲν ἐκ πασσαλόφιν τὴν λιγεῖαν ἀράμενος φόρμιγγα, κλέα ἀνδρῶν ᾄδει· ὅτε δὲ μετὰ χεῖρας τὴν περικαλλέα θέμενος κίθαριν,

ἀμφ' Ἄρεος φιλότητος ἐϋστεφάνου τ' Ἀφροδίτης,

μουσηγετεῖ, καὶ τῇ μοίρᾳ εὐθὺς ἐπεραψῳδεῖ. Ὡς ἄρα τοῦτον ὀφθαλμῶν

(1) Conf. *Iliad.* lib. V, v. 128:
Ὄφρ' εὖ γινώσκῃς ἠμὲν θεὸν, ἠδὲ καὶ ἄνδρα.

(2) Conf. *Homer. Odyss.* Lib. XVIII, v. 72:
Ἦ τάχα Ἶρος ἄϊρος ἐπίσπαστον κακὸν ἕξει·
οἵην ἐκ ῥακέων ὁ γέρων ἐπιγουνίδα φαίνει.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

μὲν ἄμερσε, δίδου δὲ γλυκεῖαν ἀοιδήν (1). Οὐ ταῦτα δὲ μόνον· ἀλλὰ καὶ πύκτης ἐστὶ καὶ παλαιστρικὸς, καὶ δισκεύειν δεῆσαν, γυμναστικώτατος· ἦν δὲ καὶ τὴν [a] Ἀφροδίτην ἐπορχήσασθαι δεήσῃ τῷ πότῳ, ἐνταῦθα οὐδ' ἂν Ἑρμῆς ἐγὼ περὶ προαγωγείας ἐρίσαι δυναίμην τἀνδρὶ, ὅσῳ καὶ τὴν γοητείαν ἔχει τοῦ ἔργου συναντιλαμβανομένην αὐτῷ. Ὃν μὲν γὰρ χρυσὸν ποιήσει περασιώτατα, μεταμείψας τὴν φύσιν, καὶ ἐπὶ τὸν κόλπον καθήσει τῆς ἐρωμένης, ὃν δὲ ταῦρον ἐργάσεται καί οἱ ἐπὶ τοῦ νώτου —.

ΖΕΥΣ.

Σίγα, ὦ Ἑρμῆ, τὰ τοιαῦτα, μὴ καὶ λάθῃς ταυτὰ πεισόμενος τῷ Ταντάλῳ, διὰ τὴν τῶν ἀπορρήτων εἰς ἀνθρώπους κοινολογίαν.

ΕΡΜΗΣ.

Καὶ μὴν, ὦ Ζεῦ, ὁ γέρων οὗτος ἐμοῦ δὴ ἂν εἴη πολυδικαιότερος τὰς εὐθύνας ὑπέχειν· ὃς οὐ μόνον τὸν ταῦρον, καὶ τὸν χρυσὸν, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἀετοὺς, καὶ τοὺς κύκνους, καὶ τοὺς σατύρους, αὐτοῖς ῥάμφεσι καὶ τοῖς κέρασιν, ὑπὸ ταῖς ἑαυτοῦ διφθέραις ἐνέγραψεν.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Εἶεν. Ἀλλ' ἐφεῖται, ὦ Ἑρμῆ, καὶ πυθέσθαι τι τοῦ γόητος τούτου, ἢ οὐδ' ἀποκρινεῖσθαι ἀξιώσειεν ἂν, τηλικοῦτος ὤν.

ΕΡΜΗΣ.

Ἐφεῖται, νὴ Δία· καὶ πολυπραγμονεῖν.

[a] *Fol. 65 verso.*

(1) Conf. *Hom. Od.* Lib. VII, v. 67:
Κὰδ δ' ἐκ πασσαλόφιν κρέμασεν φόρμιγγα λίγειαν
αὐτοῦ ὑπὲρ κεφαλῆς, καὶ ἐπέφραδε χερσὶν ἑλέσθαι
κήρυξ· πὰρ δ' ἐτίθει κάνεον, καλήν τε τράπεζαν,
πὰρ δὲ δέπας οἴνοιο, πιεῖν, ὅτε θυμὸς ἀνώγοι.
οἱ δ' ἐπ' ὀνείαθ' ἑτοῖμα προκείμενα χεῖρας ἴαλλον.
Αὐτὰρ ἐπεὶ πόσιος καὶ ἐδητύος ἐξ ἔρον ἕντο,
Μοῦσ' ἄρ' ἀοιδὸν ἀνῆκεν ἀειδέμεναι κλέα ἀνδρῶν,
οἴμης, τῆς τ' ἄρα κλέος οὐρανὸν εὐρὺν ἵκανε.
Conf. *Homer. Odyss.* lib. I, v. 150.
Αὐτὰρ ἐπεὶ πόσιος καὶ ἐδητύος ἐξ ἔρον ἕντο
μνηστῆρες, τοῖσιν μὲν ἐνὶ φρεσὶν ἄλλα μεμήλει,
μολπή τ' ὀρχηστύς τε· τὰ γάρ τ' ἀναθήματα δαιτός.
Κήρυξ δ' ἐν χερσὶν κίθαριν περικαλλέα θῆκε
[* Φημίῳ, ὅς τέ νυ πολλὸν ἐκαίνυτο πάντας, ἀείδων,]
Φημίῳ, ὅς ῥ' ἤειδε παρὰ μνηστῆρσιν ἀνάγκῃ.
Conf. *Homer. Odyss.* Lib. VIII, v. 266:
Αὐτὰρ ὁ φορμίζων ἀνεβάλλετο καλὸν ἀείδειν,
ἀμφ' Ἄρεος φιλότητος, εὐστεφάνου τ' Ἀφροδίτης,
ὡς τὰ πρῶτα μίγησαν ἐν Ἡφαίστοιο δόμοισι
λάθρῃ.
Conf. *Homer. Odyss.* Lib. VIII, v. 59:
Τοῖσιν δ' Ἀλκίνοος δυοκαίδεκα μῆλ' ἱέρευσεν,
ὀκτὼ δ' ἀργιόδοντας ὕας, δύο δ' εἰλίποδας βοῦς·
τοὺς δέρον ἀμφί θ' ἕπον, τετύκοντό τε δαῖτ' ἐρατεινήν.
Κήρυξ δ' ἐγγύθεν ἦλθεν ἄγων ἐρίηρον ἀοιδόν·
τὸν περὶ Μοῦσ' ἐφίλησε, δίδου δ' ἀγαθόν τε, κακόν τε.
ὀφθαλμῶν μὲν ἄμερσε, δίδου δ' ἡδεῖαν ἀοιδήν.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ἄγε οὖν, ὦ γέρον, εἰπέ. Πόθεν ἔφυς; καὶ τί σοι τὸ γένος; καὶ τίς ἡ πατρίς;

ΟΜΗΡΟΣ.

Οὔ τοι ἀποκρινοῦμαι ἀῤῥαψῳδήτῳ ἐόντι.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Σὺ δὲ ἀλλὰ πρὸς τοὺς ἔπους δίδαξόν με, πῶς καὶ ἐχρῆν ἐρηρωτηκέναι.

ΟΜΗΡΟΣ.

Τίς, πόθεν εἰς ἀνδρῶν; πόθι τοι πόλις, ἠδὲ τοκῆες[a];

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ (1).

Καὶ δὴ νόμισον οὕτω γέ σου πυθέσθαι· καὶ ὅθεν ἔφυς εἰπέ.

ΟΜΗΡΟΣ.

Ἑπτὰ πόλεις μάρναντ' ἱερὴν διὰ ῥίζαν ἐμεῖο·
Σμύρνα, Χίος, Κολοφὼν, Ἰθάκη, Πύλος, Ἄργος, Ἀθῆναι, (2).

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ποῦ δὲ ἐπαιδεύθης;

ΟΜΗΡΟΣ.

Καλλιόπη με δίδαξε, Διὸς τέκος ἀρχικελεύνου (3).

[a] *Odyss. lib. I, v. 170.*

(1) Ce changement d'interlocuteur n'est pas marqué dans le manuscrit (*fol. 65 verso, lig. 13*). Mais on voit évidemment que cela doit être dit par l'*acheteur*.

(2) Ἑπτὰ πόλεις μάρναντο σοφὴν διὰ ῥίζην Ὁμήρου
Σμύρνα, Χίος, Κολοφὼν, Ἰθάκη, Πύλος, Ἄργος, Ἀθῆναι.

Épigramme d'Antipater de Sidon. *Voy.* l'Anthologie, ed. Jacobs. *Tom. II, p. 18.*

Dans un fragment inédit et assez considérable qui se trouve vers la fin de notre manuscrit, au fol 190 *recto*, et qui appartient aux *Allégories Homériques* d'Héraclides du Pont, cet écrivain s'exprime ainsi en parlant de la dispute des villes Grecques sur la naissance d'Homère: Ἀλλά τοι Πλάτων μὲν ἐκβέβληκε τῆς ἰδίας πόλεως, ὁ δὲ σύμπας κόσμος Ὅμηρον μίαν φησὶν εἶναι πατρίς. Ποίας γοῦν ἀστὸν (*Voyez* Anthologie, edit. Jacobs. *Tom. IV, pag.* 222.) Ὅμηρον ἀναγραψόμεθα πάτρης·

Κεῖνον, ἐφ' ᾧ πᾶσαι χεῖρ' ὀρέγουσι πόλεις,

ἐξόχως δ' Ἀθῆναι, αἱ Σωκράτην μὲν ἀρνησάμεναι πολίτην μέχρι φαρμάκου, μίαν δ' εὐχὴν ἔχουσαι, δοκεῖν Ὁμήρου πατρὶς εἶναι. C'est-à-dire: *Verùm tametsi Plato Homerum è sua civitate ejecerit, universus tamen terrarum orbis unam se Homeri patriam prædicat.*

Cujus ergo patriæ civem Homerum scribemus esse,
Illum, cui omnes manum injiciunt civitates!

Præcipuè vero Athenæ, quæ Socratem adeo civem recusarunt, ut veneno necarint, ut Homeri patria videantur, id unum in votis habent. Le même fragment d'Héraclides, dont nous venons de citer quelques lignes, se trouve aussi dans le manuscrit du Vatican, n.° 871.

(3) Conf. *Homer. Hymn. in Solem.* v. 1: Ἥλιον ὑμνεῖν αὖτε, Διὸς τέκος, ἄρχεο, Μοῦσα Καλλιόπη.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ὁποδαπὸς δὲ τὴν διάλεκτον εἶ;

ΟΜΗΡΟΣ.

Παντοδαπός.

ΕΡΜΗΣ.

Ἠδίκησας τὸ ἔπος, ἄριστε ποιητῶν, τοῦτο τῆς ἀπολογίας ἀπολιπὼν ἀρραψῴδητον.

ΟΜΗΡΟΣ.

Σὺ δὲ ἀλλά μοι τὸ ἐλλεῖπον ἀναπληρώσεις, λόγιος ὑπ' ἐμοῦ γε ὀνομασμένος. Καὶ ὡς ταῖς πέντε διαλέκτοις χρῶμαι μαρτύρεις (sic).

ΕΡΜΗΣ.

Νῦν μὲν ταύτῃ, νῦν δ' ἐκείνῃ, καὶ ἑκάστῃ, ὡς ἐπικαίρως. Τίς γοῦν ἢ Ἐμπεδοκλῆς μοι τοῦ ἔργου ξυνάρηται; λέγων· Ἤδη γάρ τε γένου

κοῦρός τε, κύρη [a] τε,

θάμνος τ', οἰωνός τε, καὶ εἰν ἁλὶ νήχυτος ἰχθῦς [b].

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ποῖον δέ σοι τὸ ὄνομα.

ΟΜΗΡΟΣ.

Κίκλησκόν με Ὅμηρον πατὴρ καὶ πότνια μήτηρ.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Εἶτα Ὅμηρος ὢν ἐλελήθεις ἡμᾶς· ἐγὼ δέ σε μικροῦ καὶ ἐπὶ τῇ μύλῃ ἂν ἐπριάμην· ἵν' ἐκτὸς τῆς καλύπτρας ἀλήθῃς αὐτότυφλος ὤν.

ΕΡΜΗΣ.

Καὶ μήν, οὐδὲ ἀλήθειν σοι ἔτι πρὸς ἀνάγκης ἔσεσθαι, τὸν ἄριστον τουτονὶ πριαμένῳ. Ῥᾳδιώτατα γὰρ ἢ ἐς τοὺς Κύκλωπάς σε ἀπαγαγὼν, ἄσπαρτα καὶ ἀνήροτα ἐσθίειν παρασκευάσει (1)· ἢ Οὔλυμπόνδε ἀναβιβάσας, ὅπου Μακάρων ἕδος ἀσφαλὲς αἰὲν, ἄφθιτον, οὔτε χιὸν (sic) ἐπιπίλναται, οὔτε ὄμβρῳ δεύεται, τοῦ νέκταρός σε ποτίσει καὶ ἐπισιτίσει τῆς ἀμβροσίας. Εἰ δὲ καὶ χρυσίου ἐρᾷς, τάχα καὶ ὅλους σοι Πακτωλοὺς ἐπὶ Fol. 66 recto.

[a] Sic. sed legend. κόρη.

[b] Conf. Empedocl. Fragm. ed. Sturtz. v. 362, pag. 529.

(1) Conf. *Hom. Odyss.* Lib. IX, v. 106:
Κυκλώπων δ' ἐς γαῖαν ὑπερφιάλων, ἀθεμίστων,
ἱκόμεθ', οἵ ῥα Θεοῖσι πεποιθότες ἀθανάτοισιν,
οὔτε φυτεύουσι χερσὶν φυτὸν, οὔτ' ἀρόωσιν·
ἀλλὰ τάγ' ἄσπαρτα καὶ ἀνήροτα πάντα φύονται,
πυροὶ, καὶ κριθαὶ, ἠδ' ἄμπελοι, αἵτε φέρουσιν
οἶνον ἐριστάφυλον, καί σφιν Διὸς ὄμβρος ἀέξει.

Conf. *Homer. Odyss.* lib. VI, v. 41:
Ἡ μὲν ἄρ' ὣς εἰποῦσ' ἀπέβη γλαυκῶπις Ἀθήνη
Οὔλυμπόνδ', ὅθι φασὶ Θεῶν ἕδος ἀσφαλὲς αἰεὶ
Ἔμμεναι· οὔτ' ἀνέμοισι τινάσσεται, οὔτε ποτ' ὄμβρῳ
Δεύεται, οὔτε χιὼν ἐπιπίλναται· ἀλλὰ μάλ' αἴθρη
Πέπταται ἀννέφελος, λευκὴ δ' ἐπιδέδρομεν αἴγλη.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

τὴν οἰκίαν ὑδραγωγήσει. Τὸ δὲ δὴ φρικτόν τε καὶ δεινῶς τεράστιον, διά τινος σε νεκύας ζωὸν ἐς τὸν Πλουτέα κατάξει, καὶ φίλων ψυχὰς κατατεθνεώτων καὶ αὐτῆς μητρὸς ὑποδείξεται· κἀκεῖθεν τὰ ἀπόρρητα τελεσθέντα, καὶ τῷ Θήβηθεν ξυγγενόμενον Τειρεσίᾳ πάλιν ὑπὲρ γῆς ἀναγάγῃ.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Εὐκτὰ μὲν καὶ ταῦτα· καὶ τί γὰρ ἄλλο, ἢ ποιητικὰ ἀγαθά. Πλὴν ἀλλ' ἐγώ σε, ὦ θεσπέσιε Ὅμηρε, τοῦτο πρὸς τῶν ἄλλων ἐροίμην ἄν· Τί ποτέ σοι τὸ ποικίλον τοῦ μέτρου βούλεται; καὶ ἔστιν οὗ μὴ πρὸς ἑαυτὸ συνῳδόν· ὡς ἐγὼ οὐκ ἔστιν ὅσα καὶ ἐκκεκώφωμαι ὑπὸ τῶν ἀλαστόρων γραμματικῶν, λαγαροὺς τινας καὶ προκεφάλους, καὶ τοὺς οὐκ οἶδα τινας ἂν καὶ εἶεν μειούρους ψυχρολογούντων.

ΟΜΗΡΟΣ.

Οὐ, μὰ γὰρ Ἀπόλλωνα Διῒ φίλον, οὐ συνίημι τίποτε ἄρα καὶ λέγουσι τὰ ὀνόματα.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Παίζεις ἔχων· τὸ μέντοι

Τρῶες δ' ἐρρίγησαν, ἐπεὶ (sic) ἴδον αἰόλον ὄφιν [a]·

ἢ μὴν καὶ διόμνυνται μείουρον εἶναι οἱ γενναιότατοι τῶν γραμματικῶν.

[a] Conf. *Homer. Iliad. lib.* XII, *v.* 208, *et ibid. schol.*

ΟΜΗΡΟΣ.

Αἲ γὰρ Ζεῦ τε πάτερ, καὶ Ἀθηναίη, καὶ Ἄπολλον·
εἰ μείουρον ἔγνωκα, μὴ οὖρος ἐμοὶ φορὸς ἄοι·
πλήθει δ' ἐμπλάων ἐσθλούς τε κακούς τε νοῦσους (1).

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Οἱ δὲ τῆς ἡμέρας δάκτυλοι, καὶ τὰ πέπλα, πόθεν οἱ μὲν ῥοδόεντες, τὰ δέ σοι κροκόεντα [b] ἐξεφάνησαν, τὴν τῶν χρωμάτων ἀντιληπτικὴν ἕξιν ἀνενέργητον ἔχοντι, διὰ τὴν τοῦ αἰσθητηρίου πηρότητα;

[b] *Iliad.* VIII, *v.* 1.

ΟΜΗΡΟΣ.

Οὐ γάρ μοι βρεφόθεν δνοφερὴ νὺξ ὄσσε κάλυψεν·
ἠέλιον τ' ἴδρακον καὶ ῥοδοδάκτυλον ἠῶ (2).

(1) Conf. *Homer. Iliad.* Δ. lib. IV, v. 298:
Αἲ γὰρ Ζεῦ τε πάτερ, καὶ Ἀθηναίη, καὶ Ἄπολλον.
Les deux derniers vers, dans lesquels les règles de la quantité ne sont pas partout observées, paroissent être de la composition de Théodôre Prodrome.

(2) Νὺξ δὲ μάλα δνοφερὴ κάτεχ' οὐρανόν. *Homer. Odyss.* N, Lib. XIII, v. 269.
Νύκτα διὰ δνοφερὴν ἐλάαν· *Homer. Odyss.* Lib. XV, v. 50.
δνοφερὸν ὕδωρ. *Homer. Iliad.* Lib. IX, v. 15, et *Iliad.* Lib. XVI, v. 4.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Εἶεν. Πόσου τοῦτον, ὦ Ἀργειφόντα, τιμᾷ;

ΕΡΜΗΣ.

Πόσου μὲν λέγειν τὸν ὑπέρτιμον οὐκ ἐχρῆν; Πέντε δὲ ὅμως λάβε ταλάντων.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Πολλοῦ φῇς, εἰ μὴ καὶ τὸν ἡγησόμενον αὐτῷ τῆς ὁδοῦ ξυνεωνῆσθαι ἀνάγκη.

ΕΡΜΗΣ.

Οὐ γάρ· σὺ δὲ φανερῶς κιμβικεύῃ τὸν πλουσιώτατον πρίασθαι ἀξιῶν· μὴ δὲ τοῦτο ξυνιείς, ὡς πέντε μόνων ταλάντων τὸν παντοῖον ἐώνησαι, ὃν καὶ στρατηγὸν ἂν σχοίης ἐπὶ πολέμου,

Ἀσπὶς ἄρ' ἀσπίδ' ἔρειδε, κόρυς κόρυν, ἀνέρα δ' ἀνήρ [a].

καὶ δορυφόρον δὲ, καὶ τοξότην δὲ,

Εἵλετο δ' ἄλκιμον ἔγχος ἀκαχμένον ὀξέϊ χαλκῷ [b],

Τόξ' ὤμοισιν ἔχων, ἀμφηρεφέα τε φαρέτρην [c].

καὶ τραπεζοκόμον δὲ, καὶ οἰνοχόον δὲ,

Σῖτον δ' αἰδοίη * ταμίη παρέθηκε φέρουσα,

εἴδατα πόλλ' ἐπιθεῖσα, χαριζομένη παρεόντων·

κοῦροι δὲ κρητῆρας ἐπεστέψαντο ποτοῖο [d].

καὶ κιθαρῳδὸν δὲ, καὶ ἰατρὸν δὴ, Ὁ δὴ

Ἀνεβάλλετο καλὸν ἀείδειν [e].

ἐπὶ δ'

Ἤπια φάρμακα πάσσεν [f].

ἢν δὲ καὶ συμβουλεύειν δεήσῃ, τὸν εὐφραδέστατον,

Τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή [g].

ἢν δὲ καὶ κηρύττειν, τὸν εὐφωνότατον,

Κέκλυτέ μευ, Τρῶες, καὶ ἐϋκνήμιδες Ἀχαιοί [h].

ἢν δὲ καὶ βασιλεῦσιν ἐπιτιμᾶν ἁμαρτάνουσι, τὸν εὐκαρδιώτατον,

Οὐ χρὴ παννύχιον εὕδειν βουληφόρον ἄνδρα,

ᾧ λαοί τ' ἐπιτετράφαται, καὶ τόσσα μέμηλε [i].

Εἰ δὲ καὶ τέλος ἁμαρτόντα τινά σοι τῶν οἰκετῶν, καὶ ἢ ὅσα παραθέντα κεκαλυμμένα τῇ πιμελῇ, ἢ τὰ ἀπόρρητα ἐκκαλύψαντα, ἢ ἐρασθέντα τῆς Χρυσοθρόνου (1), κολάσαι βούλοιο, ἀναλόγως οὐκέτι τὸν

[a] Iliad. lib. XIII, v. 131.

[b] Iliad. lib. III, v. 338.

[c] Iliad. lib. I, v. 45.

* Fol. 66 verso.

[d] Odyss. lib. I, v. 139, 140 et 149.

[e] Odyss. lib. I, v. 155.

[f] Iliad. lib. IV, v. 218.

[g] Iliad. lib. I, v. 249.

[h] Iliad. lib. III, v. 86.

[i] Iliad. lib. II, v. 24 et 25.

(1) Conf. *Homer. Iliad.* A, *lib. I, v. 611.*

Ἔνθα καθεῦδ' ἀναβάς· παρὰ δὲ, χρυσόθρονος Ἥρη.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

δήμιον ἀναψηλαφήσεις, αὐτὸς γὰρ οὗτος καὶ ἐπὶ τοῦ Καυκάσου πήξεται τὸν σταυρὸν, καὶ τὸν γύπα μετακαλέσεται κείροντα τὸ ἧπαρ· καὶ εἰς μέσην ὠθήσει τὴν λίμνην, ἐφ' οὗτω πλησίοις τοῖς ὕδασι διψησόμενον· καὶ τὸν λίθον ὑπὲρ κορυφῆς αἰωρήσει· καὶ ἐπὶ τοῦ τροχοῦ καταδήσεται. Ταῦτα οὖν πέντε σοι τιμᾶται ταλάντων;

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Πάνυ τι· καὶ ὠνοῦμαι ἤδη αὐτὸν τοσούτου.

ΕΡΜΗΣ.

Ἀπεμπόληται (1), ὦ Ζεῦ, ὁ Ἑπτάπολις.

ΖΕΥΣ.

Πόσου, ὦ Ἑρμῆ;

ΕΡΜΗΣ.

Πέντε ταλάντων.

ΖΕΥΣ.

Τίς ὁ πριάμενος.

ΕΡΜΗΣ.

Ἑρμαγόρας ὁ Ἀθηναῖος.

ΖΕΥΣ.

Γράφε τοῦτον ἐπὶ τῆς κύρβεως. Ὑμεῖς (2) μὲν οὖν ἄπιτε ἀγαθῇ τύχῃ νάρθηκος πολὺ πρῶτον παχέος Ὁμήρῳ ἀναδοθέντος, ὁποῖος ἐπὶ ταῖς Διονύσου πομπαῖς ὑπερείδει τὸν Σειληνόν· ἄτοπον γὰρ ἂν εἴη, καὶ ἐπιεικῶς ἀχάριστον, Θεῶν μηδένα νάρθηκι γοῦν ἀμείψασθαι, εὐώνῳ πράγματι, τὸν τηλικούτοις δώροις ἡμᾶς φιλοφρονησάμενον.

Σὺ δὲ, ὦ Ἑρμῆ, τὸν Ἰωνικὸν ἐκεῖνον κάλει τὸν ἐπὶ τῶν τραυμάτων.

ΕΡΜΗΣ.

Κατάβηθι, ὦ σὺ, καὶ τοῖς ἀνακρινοῦσι ἐμπάρεχε σεαυτὸν, πλὴν ὅπως μὴ πολλὰ καὶ σὺ κατὰ τὸν τυφλὸν ἐκεῖνον λήρων, τὸ πλεῖον ὑποτέμῃς τῆς ὥρας τῷ πράτηρίῳ (sic). Τὸν κοινωφελέστατον βίον πωλοῦμεν (3)· σωτὴρ οὗτος τῶν ἀνθρωπίνων ἐστὶ σωμάτων.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Παπαί· ὁπόσης ἀπόζει τῆς ῥητίνης ὁ ἄνθρωπος. Τίς δὲ ὢν τυγχάνει;

(1) Il semble que ce soit la variante η au lieu de l'ι à la seconde syllabe, qui soit marquée en rouge dans l'interligne.

(2) Le Manuscrit porte ἡμεῖς.

(3) Le Manuscrit porte πωλῶν· ce qui est probablement une faute de copiste.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΕΡΜΗΣ.

Κῷος μὲν τὴν πατρίδα, τὴν δὲ διάλεκτον Ἴων. Τὰ δὲ ἄλλα τούτου αὐτοῦ πυθέσθαι κάλλιον.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Μὴ πρότερον, ὦ Ἑρμῆ, πρὶν τὸ οὖς ὑποθέντας ἀκοῦσαι, τί ποτε καὶ ψάλλειν ἔοικεν ὑπὸ τὸν ὀδόντα.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ.

Ὁκόσοισι νέοισιν ἐοῦσιν (1).

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ἡράκλεις· Ἰωνικὸς ἀκριβῶς ὁ ἀνήρ. Ἀλλὰ φέρε, εἰπέ μοι, μακρέ, ποῖον τί σοι τὸ κατὰ τέχνην ἐνέργημα;

ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ.

Ἐν ἀλλοτρίῃσι συμφορῇσιν ἰδίας καρποῦμαι λύπας (2).

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Καὶ δὴ συμπαθέστατος ὢν ἡμᾶς ἐλελήθεις· ἐπεὶ ἀπό γε τοῦ καύτηρος ἐκείνου, καὶ τουτουῒ τοῦ ξυρίου, μακελλικωτέρῳ μᾶλλον ἐῴκεις. *Fol. 67 recto.*

ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ.

Τουτέοισι, ξεῖνε, πέπονα φαρμακεύω, καὶ κινέω μὴ ὠμά.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Καὶ μὴν οὔπω τι κατὰ τὸν Λοξίαν, ὦ Κῷε, ἀποσαφεῖς· οἷς μὲν γὰρ πρότερον ἔφησθα, ὡς περὶ συμπαθοῦς τινος ἐδίδως διανοεῖσθαι σαυτοῦ. Τό γε τοι δεύτερον φοίβασμα, φαρμακέα σέ τινα μᾶλλον καὶ σκληρὸν παρίστησιν ἄνθρωπον, ὥστ' οὐκ οἶδ' ὁποτέρῳ ἂν καὶ θείμην τῶν ὀνομάτων, ὡς ἐπ' ἀμφιβόλῳ σοι σαλεύων, καὶ νῦν μὲν πολλοῦ σε τιμώμενος διὰ τὴν συμπάθειαν, νῦν δὲ διὰ τὴν φαρμακείαν τοῦ μηδενός.

(1) Ὁκόσοισι νέοισιν ἐοῦσιν. *Hippocr. Aphorism.* sect. II, 20, pag. 73, tom. I, edit. Vander Linden.

(2) Hippocrat. *de Flatibus I*, p. 400, t. I, ed. Vander Linden. Τῶν δὲ δὴ πασέων ἐστὶ τεχνέων καὶ ἣν οἱ Ἕλληνες καλέουσιν ἰητρικήν· ὁ μὲν γὰρ ἰητρὸς ὁρέει τὰ δεινά, θιγγάνει τε ἀηδέων, καὶ ἐπ' ἀλλοτρίῃσι ξυμφορῇσιν ἰδίας καρποῦται λύπας. *Pseudohippocrat. epist. ad Abderitas*, p. 906, tom. II, ed. Vander L. οὐ καρποῦμαι δὲ νούσους. Tzetzès Histor. VII Chiliad. CLV, v. 989 et seq.

Ἔλεγεν, ἐγνωμάτευε τῶν ἰατρῶν τὰ γένη,
Ἐπ' ἀλλοτρίαις ξυμφοραῖς ἰδίας τρυγᾶν λύπας.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ.

Ἀλλὰ τῆς ῥαψῳδίας γοῦν οὐκ ἂν δύναιο μὴ οὐχὶ ξυνιέναι, ὁκοῖον τοῦτο ἀποφηναμένης περὶ ἐμοῦ· Ἰητρὸς ἀνὴρ πολλῶν ἀντάξιος ἄλλων[a].

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ἔστω σοι ταῦτα. Δυναίμην δὲ, ὦ πολλῶν ἀντάξιε, καὶ αὐτὸς τὴν ἰητρικὴν τελεσθῆναι, ἢν πρίωμαί σε, ἵν' οὕτως ἐξέσται κἀμοὶ, πολλῶν ἄλλων ἀνταξίῳ εἶναι;

ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ.

Ὡς πολὺ τοῦτο φὴς, καὶ τοῖσι πλεόνεσσιν ἀνθρώποισιν οὐχὶ ἀκατόρθωτον μόνον, ἀλλὰ καὶ ἀνέλπιστον καὶ ἀνεπιχείρητον. Ὁ μὲν γὰρ βίος βραχὺς, ἡ δὲ τέχνη μακρὴ, ὁ δὲ καιρὸς ὀξὺς, ἡ δὲ πεῖρα σφαλερὴ, ἡ δὲ κρίσις χαλεπή (1). Ὅμως μέντοι τοῖσι πολλοῖσι τῶν νῦν ἰητρῶν ἐμφερέα σε ποιέειν, οὐ χαλεπόν. Τῆς μὲν γὰρ ἐν τοῖσι σφυγμοῖσιν ἀκριβολογίης, καὶ τοῖσι οὔροισι διακρίσιος, καὶ τοῖσι πυρετοῖσι διαφορῆς παντάπασιν ἀμελήσεις· παντοδαπῶν δέ σοι μελήσει ξυρείων, καὶ διὰ γλώττης ἄγειν τὰ πλεῖστά μου τῶν γραμμάτων· θρασύνεσθαί τε πρὸς τοὺς παρεόντας, καὶ στωμυλεύεσθαι· ξηρότητάς τε καὶ ψυχρότητας, καὶ ὕλας, καὶ εἴδεα, καὶ ποιότητας, καὶ ποσότητας, καὶ αἴτια, καὶ συμπτώματα, καὶ χυμοὺς, καὶ πάθη, καὶ τοὺς τριταίους, καὶ ἡμιτριταίους, καὶ τοὺς συνεχεῖς, καὶ τοὺς καύσους, καὶ συνόλως τὰ τοιαῦτα τῶν ὀνομάτων θαμὰ τῷ λόγῳ παρεισκυκλέειν. Ἢν δὲ καὶ μετακληθείης περὶ νοσέοντα (2), τῆς τε χειρὸς ἅψεαι, καὶ ἐν τοῖσι σπλάγχνοισι καθήσας τὴν δεξιὰν, καὶ περὶ τοῦ σπληνὸς ψυχρορρημονήσας, καὶ ἀπεραντολογήσας περὶ τοῦ πνεύμονος, καὶ ἅμα λέγων, ἐγκατασείσεις τῷ λόγῳ τὴν κεφαλήν. Φλέβας μέντοι τεμεῖς ἀδεῶς, ἤν τε δέῃ τεμεῖν, ἤν τε καὶ μή. Ἐν δὲ τῇσι ταραχῇσι τῆς κοιλίας, καὶ τοῖσιν ἐμέτοισι τὸ προστυχὸν ἐνεργήσεις (3), ἐν τοῖσί τε ὠμοῖσι καὶ τοῖσι πεπόνεσσιν (4) ἀπαρατηρήτως χρήσῃ τῇ φαρμακείᾳ. Μόνον ἀπερεύγου τὰ πλεῖστά μου τῶν ἀφορισμῶν. Ἀπαρίθμεε δὲ καὶ τὰς ἐπιγραφὰς

[a] *Hom. Iliad. lib. XI, v. 514.*

Fol. 67 verso.

(1) Ὁ βίος βραχὺς, ἡ δὲ τέχνη μακρὴ, ὁ δὲ καιρὸς ὀξὺς, ἡ δὲ πεῖρα σφαλερὴ, ἡ δὲ κρίσις χαλεπή. *Aphorism. I, 1, tom. I, pag. 68,* ed. Vander Linden.

(2) Ἐπὴν δὲ ἐσίῃς πρὸς τὸν νοσέοντα. *De decenti ornatu VIII.* t. I, p. 57, ed. Vander L.

(3) Ἐν τῇσι ταραχῇσι κοιλίης, καὶ τοῖσιν ἐμέτοισι. *Aphorism. 2, tom. I, p. 68,* ed. Vander Linden.

(4) *Immaturis et maturis.* Πέπων, πέπονος, *maturus.*

τῶν βιβλίων. Κἂν ἡ φύσις ὑγιάσηται τὸν νοσέοντα, σφετερίσαι τὸ ἔργον, καὶ ἐπὶ τῷ πράγματι κόμπασον. Ἢν δὲ ἡ σὴ ἀτεχνίη πολλὰς ἀνθρώπων ψυχὰς Ἄϊδι προϊάψῃ (1), θάρσεε· ὑπὸ γὰρ θανοῦσι τοῖσιν ἐλέγχοισιν οὐκ ἂν διαγνωσθήσεαι, ὁκοῖος ἦσθα τὴν ἀμαθίην.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

(2) Θαυμαστὰ ταῦτα φῄς, καὶ ἐπιεικῶς εὔπορα, ὡς ὠνήσωμαί σε τούτων γε ἕνεκα. Πόσου τοῦτον, ὦ Ἀργειφόντα, τιμᾷ;

ΕΡΜΗΣ.

(3) Μνῶν, ὦ Ποδαλειριάδη, τεττάρων (4).

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ἔχω τοσούτου λαβών.

ΕΡΜΗΣ.

Τὸ μέντοι ξυρίον καὶ τὸ καυτήριον οὐ συναπημπόληται, τῷ Ἀσκληπιῷ πρὸς ἑσπέραν ἀπαχθησόμενα, οὐ μέτρια περὶ τούτων ἡμῖν ἐνοχλήσαντι.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Μηδαμῶς, ὦ Ἑρμῆ· ὡς ἐὰν ταῦτά γε ἀφέλῃς, χολῇ καὶ τὰν δυεῖν πριαίμην τὸν ἰατρόν.

ΕΡΜΗΣ.

Συναπειλήφθω καὶ ταῦτα· ὥστε ἤδη ἄπιτε. Ἄλλους καταβῆναι καιρός.

Κατάβητον, ὕμμε, ὁ Κωμικὸς σὺ, καὶ ὁ Τραγικὸς ἐκεῖνος. Σὺ δὲ πρῶτος, ὁ Κωμικός. Ἀλλὰ καὶ τὸν γέλων ἀπόρριψον, καὶ τὰ σκώμματα, καὶ τὸ τραχὺ, καὶ τὸ αὔθαδες. Τίς γὰρ ἂν σωφρονῶν γελοιαστὴν οἰκέτην, καὶ παίκτην πρίαιτο, καὶ συνόλως ἐπίτριμμα ἀγορᾶς;

ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΗΣ.

Ὡς ἀργαλέον πρᾶγμ' ἐστὶν, ὦ Ζεῦ καὶ θεοὶ,
δοῦλον γενέσθαι . . . .

(1) Conf. *Homer. Iliad.* lib. 1, v. 3, Πολλὰς δ' ἰφθίμους ψυχὰς Ἄϊδι προΐαψεν.

(2) Ce changement d'interlocuteur n'est point marqué dans le manuscrit, fol. 67 *verso*, lig. 5; mais évidemment il a lieu.

(3) J'observe que, en cet endroit, on reconnoît que la main du copiste a changé.

(4) Cette réponse de Mercure est écrite deux fois. La première fois, le nom de l'interlocuteur n'est point marqué; la seconde fois (et c'est là qu'une main nouvelle commence) le nom de l'interlocuteur précède, marqué en rouge.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] Conf. *Aristophan. Plut. v. 1.*

Ἢν γὰρ τὰ βέλτισθ' ὁ θεράπων λέξας τύχῃ,
δόξῃ δὲ μὴ δρᾶν ταῦτα τῷ κεκτημένῳ,
μετέχειν ἀνάγκη τὸν θεράποντα τῶν κακῶν [a].

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Καὶ μὴν οὐδενὸς ἔτι ἐξ ἐμοῦ μετέχεις κακοῦ.

ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΗΣ.

Ἀλλὰ μετάσχω γε· σκληρὸν γὰρ ἐκ τοῦ προσώπου φαντάζομαί σε· Οἶμαι δὲ, νὴ τὸν οὐρανὸν, καὶ ψωλόν σε εἶναι [b].

[b] *Ibid. v. 267.*

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Μετάσχῃς μέντοι, τοιαῦτα ληρῶν;

ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΗΣ.

Οὐ γάρ με τυπτήσεις στέφανον ἔχοντά γε [c].

[c] *Ibid. v. 21.*

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Καὶ τῆς αἰώρας δὲ ὑπεραναρτήσω, ἵνα μάθῃς δραπέτης ὢν μὴ ἂν δεσπότου ἐμπαροινεῖν.

ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΗΣ.

Κέχοδα τῷ δέει, κέχοδα [d].

[d] Conf. *eund. Ran. v. 482.*

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Σὺ δὲ ἀλλ' ἔρρε, μιαρὸς ὤν· κάλλιον γὰρ οἶμαι, τοῦ κλάοντος ἐκπυθέσθαι τοῦτο.

ΕΥΡΙΠΙΔΗΣ.

Ποῖ βῶ; ποῖ στῶ; ποῖ κέλσω [e];

[e] Conf. *Eurip. Hecub. v. 1056.*

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Δραπέτου ταῦτα τὰ ῥήματα.

ΕΥΡΙΠΙΔΗΣ.

Οὐκ ἔστι δεινὸν, ὧδ' εἰπεῖν ἔπος,
οὐδὲ πάθος, οὐδὲ ξυμφορὰ θεήλατος,
ἧς οὐκ ἂν ἄροιτ' ἄχθος ἀνθρώπου φύσις [f].

[f] *Ibid. Orest. v. 1.*

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Fol. 68 recto. Τίς γάρ σε κατείληφεν, ὦ ἄνθρωπε, συμφορά;

ΕΥΡΙΠΙΔΗΣ.

Πρῶτα μέν με τοὔνομα
θανεῖν ἐρᾶν πίθησιν, οὐκ εἰωθὸς ὄν.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Ἔπειτ' ἴσως ἂν δεσποτῶν ὠμῶν φρένας
τύχοιμ' ἂν, ὅστις ἀργύρου μ' ὠνήσεται.
Ὅστις γὰρ οὐκ εἴωθε γεύεσθαι κακῶν,
φέρει μὲν, ἀλγεῖ δ' αὐχέν' ἐντιθεὶς ζυγῷ·
θανὼν δ' ἂν εἴη μᾶλλον εὐτυχέστερος,
ἢ ζῶν· τὸ γὰρ ζῆν μὴ καλῶς, μέγας πόνος [a].

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Θάῤῥει τοῦτο τὸ μέρος· ἴσα γάρ σε καὶ τοῖς φιλτάτοις ἀγαπώην ἄν [b].

ΕΥΡΙΠΙΔΗΣ.

Ὦ παγκάκιστα χθόνια γῆς παιδεύματα (1).

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ὁρᾷς; οὐκ ἀγαθὰς ἀγαθῶν ἀντιδίδως τὰς ἀποκρίσεις [c].

ΕΥΡΙΠΙΔΗΣ.

Φύσει γὰρ ἐχθρὸν τὸ δοῦλον τοῖς δεσπόταις.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ἔγω γοῦν οὐκ ἐς τοσοῦτον Μελιτίδης ἂν εἴην καὶ Κόροιβος (2), ὡς ἑαυτῷ πολέμιον πρίασθαι· εἰ μὴ καθ' ἑαυτοῦ τὴν μάχαιραν ἐξευρίσκειν μέλλοιμι, κατὰ τὴν αἶγα τῆς παροιμίας· ὥστε σαυτῷ οἴμωζε τοῦ λοιποῦ.

ΕΤΕΡΟΣ ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ἀλλ' ἔγω γε, ὦ Ἑρμῆ, τὸν ἄγεις ἡμῖν ἄπρατον ὠνήσομαι τοῦτον, καταθρηνήσοντά μου τοῦ θυγατρίου μικροῦ πρὸ ταύτης ἡμερῶν ἐκ μέσων τῶν νυμφώνων ἀνηρπασμένου.

[a] Conf. *Eurip. Hecub. v. 357 et 375.*

[b] Conf. *Eurip. Electr. v. 994.*

[c] Conf. *Euripid. Iphig. in Taur. vers. 736.*

(1) Ce vers semble être parodié d'un fragment de l'*Æole* d'Euripide :

Ἀλλὰ ποικιλία πτεραπίδων
δεινὰ μὲν φῦλα πόντου,
χθονίων τ' ἀερίων τε
δάμναται παιδεύματα.

Ed. de Beck. *tom. II, p. 416.*

(2) On connoît les adages μωρότερος Μελιτίδου et ἠλιθιώτερος Κοροίβου. Eustathe *(ad Homer. Odyss. lib. X, vers. 552, pag. 1669, lin. 51)* explique ce qu'étoient les deux personnages *Melitides* et *Corœbus*, dont la sottise avoit ainsi passé en proverbe. Mais on ne voit pas sur quel fondement Erasme *(Adag. chil. IV, cent. 4, ad. 69, p. 903)* pouvoit s'exprimer ainsi : « *Melitides* unus est è fœlicissimis illis » fatuis, quos Homerus suo carmine no- » bilitavit. Hic jam eversâ Trojâ venisse » legitur auxilium laturus Priamo, ut » meminit *Eustathius* decimum Odysseæ » librum enarrans. »

Il y a peut-être, dans ce passage, plus d'erreurs que de mots. Homère, à ce qu'il nous semble, n'a fait nulle part aucune mention ni de *Mélitides*, ni de *Corœbus ;* et Eustathe ne dit point que le poëte en ait parlé.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΕΡΜΗΣ.

Νὴ Δία, καὶ αὐτό σοι τῆς φιλιάτης τὸ εἴδωλον ὑπὲρ κεφαλῆς παραςήσοντα, λέγον, ἥκειν νεκρῶν κευθμῶνα καὶ σκότȣ πύλας λιπόν[a].

[a] Conf. *Eurip. Hec. vers. 1.*

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Πόσȣ τȣ̃τον ἀποκηρύτ]εις;

ΕΡΜΗΣ.

Μνῶν δυεῖν.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Καὶ μὴν ἐμοὶ μᾶλλον ἔδει δοθῆναι τὰς μνᾶς ἐξ ὑμῶν ταυτασὶ, τȣ̃ Αἶ, αἶ, καὶ τȣ̃ Ὦ μοι μοι, καὶ τȣ̃ Ἰὼ ἰὼ, καὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιȣ́των ὑμᾶς ἀπαλλάξοντι. Ὅμως ἔχω τοσȣ́τȣ λαβὼν, εἴ μοι μόνον τὸ εἴδωλον παραςήσειν ἐπαγγέλληται τῆς παιδὸς.

ΕΡΜΗΣ.

Ῥάδιον τȣ̃τό γε, καὶ παρέπεταί σοι ὅσον οὐδέπω τὸ κόρειον, γυμνῇ τῇ ψυχῇ, κρύπ]ουσ' ἃ κρύπ]ειν ὄμματ' ἀρσένων χρεών.[b] Ἀλλ' ἤδη ἄπιτε, καὶ οἴκοι αὐτὸν ἀνάκρινε τὰ λοιπά.

[b] Conf. *Eurip. ibid. v. 570.*

Σὺ δὲ ὁ ἀλαζὼν, ὁ ἀπὸ τῆς Ῥώμης, κατάβαινε. Βίος ȣ̃τος ὁ δικαιότατος, καὶ πολιτικώτατος. Τίς ὠνεῖται τὸν νομοθέτην; τίς εὐδοκιμεῖν ἐπὶ δικαςολείων ἐθέλει;

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Καὶ τί σε, ὦ Ῥωμαῖε, εἰδέναι φαίημεν;

ΠΟΜΠΩΝΙΟΣ.

Λέγε (1).

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ἀλλ' ἐγὼ ἤδη εἶπον· σὲ δὲ λοιπὸν ἀποκρίνεσθαι καιρός.

ΕΡΜΗΣ.

Οὐ γὰρ τῆς φωνῆς, ὦ ξένε, συνῆκας, Ἕλλην ὤν. Ὁ δέ σοι νόμον εἰδέναι φησίν. Νόμος γὰρ τὸ Λέγε παρὰ Ῥωμαίοις.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Εὖ γε ποιεῖς, ὦ Λόγιε, τὰ ὑποδύσκολα ταῦτα καὶ δεινῶς βαρβαρικὰ ἐξηγȣ́μενος κάλλιον, ἢ ὅλοι Περικλοι τȣ̀ς Ἀλκιβιάδας καὶ τȣ̀ς Τιμαίȣς. Πῶς δὲ καὶ καλεῖσθαί σε ἀξιώσομεν, ὦ νομοθέτα;

(1) Peut-être faut-il lire Λέγεις ou Λέγω.

ΠΟΜΠΩΝΙΟΣ.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΠΟΜΠΩΝΙΟΣ.

Πομπώνιη νόμηνε (1).

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Φέρε, ὦ ἐξηγητῶν γενναιότατε· ἀποσάφει καὶ τὰ λοιπὰ τοῦ Λοξίου.

ΕΡΜΗΣ.

Πομπώνιός σοι * καλεῖσθαι φησί. Ῥώμης δὲ θυγάτηρ ἡ κλῆσις.

* *Fol. 68 verso.*

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Φάθι δὴ, ὦ Πομπώνιε· τί μοι πριαμένῳ σε χρησιμεύσεις; ἢ μᾶλλον αὐτὸς ἀπόκριναι, Ἀργειφόντα, τὴν λέξιν μεταφέρων ἐς τὸ Ἑλληνικὸν, κατὰ τὸν νόμον τῶν ἑρμηνέων.

ΕΡΜΗΣ.

Θάρρει, καὶ Ἀττικὰς γὰρ οὐκ ἀπαίδευτος Μούσας ὁ νομοθέτης, ἀλλὰ βραχυλογίας χάριν τὴν Ῥωμαΐδα μεταδιώκει, καὶ ἅμα στέργων τὰ πάτρια (2).

(1) Il faut prononcer, *Pomponii nomine :* c'est la réponse à la question qui précède. La manière dont ces deux mots sont écrits peut fournir une preuve de plus à ceux qui défendent la prononciation des Grecs modernes.

(2) « Michael Attaliates, de sui temporis jurisprudentiâ, quam Græci à Latinis hauserant, scripturus, hâc præfatione utitur : Ἐν οἷς δὲ δεῖ καὶ κοινολεξίας· διὰ τὸ παντελῶς εὐδιάγνωστον πραγματείαν ποιήσασθαι. *In quibus etiam vulgari dictionis genere, quo faciliùs omnino intelligi queant, res mihi erunt pertractandæ.* » Cang. *Præfat. ad Lexic. med. et inf. Græcit.* p. IV, n.° IV.

It. Ibid. « Græcæ Constantinopolitanorum Augustorum constitutiones ita describi non potuere, quin in iis subinde insererentur *formulæ* Romanis Jurisconsultis familiares, et ut *formalia* quæ vocant verba, vocibus Latinis, vel in Græcam enuntiationem deflexis ac detortis, exararentur : cùm has haud promptum esset mutare, vel in puriorem sermonem Græcum convertere, nisi prolixiori aliquo verborum ambitu, quæ in præcipui momenti decreta nescio quid ingessisset obscuri et dubii. » Neque tamen Græcos ævi Justinianei Jurisconsultos hâc duntaxat scribendi ratione usos constat, cum longè antea Herennium Modestinum, Papiani discipulum, qui sub Alexandri imperio vixit, in libris quos Παραίτησιν ἐπιτροπῆς καὶ κουρατωρείας, seu de *Excusatione Tutorum* inscripsit, hanc observasse legamus, in quibus Ignatii Dextri, cui dicantur, flagitationi satisfacturum se ait, Græcéque illos conscripturum, quoad poterit, etiam si difficile esse agnoscat, ejusmodi nomica seu juridica in Græcam linguam transferre : Ποιήσομαι δὲ (inquit), ὡς ἂν οἷός τε ὦ, τὴν περὶ τούτων διδασκαλίαν σαφῆ, ἀφηγούμενος τὰ νόμιμα τῇ Ἑλλήνων φωνῇ, εἰ καὶ οἶδα δύσφρασα εἶναι αὐτὰ νομιζόμενα πρὸς τὰς τοιαύτας μεταβολάς. Et certè, in toto hujusce operis contextu complures voces Latinas Græco charactere ac sono descriptas inserit, verbi gratiâ, κουράτωρ, ἐξκουσατίων, πάτρων, ληγάτον, et alias ejusmodi non paucas. Hinc deinde Justinianus in Novellis Constitutionibus, collectores Basilicôn, Theophilus, Eustathius, Michaël Psellus, Michaël Attaliates, Constantinus Harmenopulus, cæterique ex Græcis Jurisconsulti, sibi idem

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Τί μοι γοῦν χρησιμεύσεις, ὦ παντοῖε σύ; καὶ τί σοι χρησαίμην ἐωνημένος;

ΠΟΜΠΩΝΙΟΣ.

Περίβλεπτον μέν σε ποιήσω τῇ πόλει· χρυσίον δέ σοι ποριῶ πάνυ πολύ.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Πόθεν, ὦ ἑταῖρε, πενέστης ὤν; εἰ μὴ καὶ παρὰ Ἑρμῇ τουτωῒ τὴν κλεπτικὴν ἐτελέσθης;

ΠΟΜΠΩΝΙΟΣ.

Καὶ μὴν πολλοῦ κλωπιτεύειν δεήσει τῷ τοὺς ποινίμους νόμους θεμένῳ κατὰ κλεπτῶν, καὶ περὶ τῆς φώρτι τὰ εἰκότα φιλοσοφήσαντι. Σὺ δὲ σκώπτεις ἀναφανδὰ, καίτοι δεδιέναι ἔδει, μή σε καὶ φαμόσου * γραψαίμην παρὰ τοῖς κρίνουσι.

* Legend. fors. φαμώσου.

ΕΡΜΗΣ.

Ἀλλ' οὐδ' ἡμεῖς ἀξύνετοι νόμων, ὦ νομοθέτα, ὡς δούλῳ πιστεύειν λαλοῦντι κατὰ δεσπότου. Εἰ μὴ ἄρα καὶ βανίσαντας χρὴ πρῶτον, ἔπειτα μέντοι τὸ κατηγόρημα παραδέχεσθαι.

ΠΟΜΠΩΝΙΟΣ.

Νὴ Δί', ὀναίμην ἂν τῆς νομοθεσίας, εἰ καὶ μάστιγας ὑπέχειν μέλλοιμι, κατὰ δραπετίσκου ἀλώνιτου.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Σὺ δὲ ἀλλ' εἰπέ μοι, τίνα δὴ καὶ ἐνεργησάμενος ἐν εὐπορίᾳ τοῦ τοσούτου γενοίμην χρυσοῦ;

ΠΟΜΠΩΝΙΟΣ.

Ὡς πάνυ σαφῆ καὶ εὔπορα, καὶ μικρά. Πρῶτα μὲν γὰρ ἐκμάθῃς

» quod Modestino licere arbitrati, voces » Latinas Græco sono interdum descrip- » tas, quandoque etiam Latinas ipsas, ut » *formales*, scriptis suis passim inseruerunt, » κοινολεξίαν διὰ τὸ παντελῶς ἀδιάγνωστον am- » plexi, ut idem loquitur Attaliates. Cum » verò rudioribus in re juridicâ istiusmodi » vocabulorum Græcis ipsis minùs nota » esset significatio, utpotè à Latinis ac- » cepta, horum συλλογὰς Græci Juriscon- » sulti subinde confecerunt, additâ expli- » catione, quæ passim habentur in regiâ » Bibliothecâ, unde eas eruit *Carolus Lab-* » *beus*, et in publicum emisit. Alias etiam » videre contigit, V. C. Dom. de Che- » vannes Divionensis patroni beneficio, » ex manuscripto Vaticano depromptas, » Labbeanis meliores et auctiores, sed » dimidiâ ferè alphabeti parte mutilas, cum » à litterâ M initium duntaxat ducant. » Cang. *Præfat. ad Glossar. med. et infim. Græcit.* §. XVII, pag. xij et xiij.

ἄττα δὴ τῶν καθ' ἡμᾶς ὀνομάτων· οἷον τὴν βέρβις[a], τὴν κονσένσο, τὸν κονδικτίκιον, καί τινας ἄλλας τῶν ἀπὸ Ῥώμης φωνῶν, τούς τε Κουράτωρας, καὶ τοὺς Προκουράτωρας, καὶ τοὺς ἰνφάντι, καὶ τοὺς πουβερτάτι, τοὺς ἀπελευθέρους, ἔτι γε μὴν καὶ τοὺς πάτρωνας· καὶ μετὰ τῶν τοιούτων ὅπλων ἐπὶ δικαστολεῖα χωρήσεις. Μεμνήσῃ μέντοι καὶ λιβέλλων, καὶ ὅρκων, καὶ τοῦ προχειροτάτου τούτου τῆς ἐκκλήτου ὀνόματος. Καὶ ταῦτα, εὖ ἴσθι, χρυσοῦ μέν σοι πλίνθους ὅλας, ὡς τῷ Πυθίῳ, παρέξεται, καὶ στολὰς, καὶ οἴκους, καὶ ἵππους, καὶ ἡμιόνους, καὶ ἐν ἀκαρεῖ Κροῖσόν σε ἄλλον, καὶ Μίδαν, ἀντὶ τουτουῒ τοῦ πενομένου ἐργάσεται. Μόνον ἡ ἀναισχυντία προηγείσθω, καὶ ἑπέσθω ἡ φλυαρία, καὶ συμπαρομαρτείτω ἡ στωμυλία, καὶ φθέγμα τραχὺ, καὶ ἄντικρυς μελαγχολῶντος κατάστημα, καὶ ἐμβαΰζειν τῷ συνεδρίῳ, καὶ ὅλας ἁμάξας λοιδοριῶν καταχεῖν τοῦ ἀντιδικοῦντος· ἐνίοτε δὲ καὶ ἐμπηδᾷν τῷ προσδιαλεγομένῳ κατὰ προσώπου, ὡς ἁρπάσαντά οἱ τὸ πρόσθιον τῆς ῥινὸς, καὶ οὕτω νικᾷν δοκεῖν καὶ ἀπιέναι μετὰ φυσήματος. Ταῦτα μὲν οὖν τοιαῦτα. Τὰ γὰρ δὴ κρυφιώτερα τῆς τέχνης καὶ μυστικώτερα, ὅσα περὶ μισθώσεών τε καὶ ἐκμισθώσεων, καὶ πράσεων, καὶ κοινωνιῶν, δούλων τε αἰτίων —

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] Conf. *Cod. gr. Vatic. 915, fol. 235 verso.* βέρβις, ἐνοχὴ ἐν λόγοις.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ταῦτα μὲν ἐς τοὐμπροσθέν με, ὦ νομοθέτα, μυσταγωγήσεις. Τὴν μέντοι περὶ ὧν ἔφης δούλων αἰτίων διδασκαλίαν, ἀνάγκη μὴ ὑπερθέσθαι τανῦν· ἵνα πολὺ πρότερον ἐπὶ σοῦ τοῖς διδαχθεῖσιν ἀποχρησαίμην, καὶ μὴ ἄν σε πόῤῥω νομικῆς ἀκριβολογίας ἀνακρινοίμην.

ΕΡΜΗΣ.

Ἔα ταῦτα, καὶ λαβὼν ἀνάκρινε οἴκαδε· ὡς ἐάν τι τῶν νόμοις ἀπειρημένων αἰτίων νοσοίη Πομπώνιος, ἐξεῖναί σοι μέχρι καὶ τοῦ ἐς αὖθις πρατηρίου, φυλοκρινοῦντι τὸν ἄνθρωπον, εἶτα εἰς ἡμᾶς ποιεῖσθαι παλίμπεμπτον, μηδὲν ἐντεῦθεν προκριματιζομένῳ.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Καὶ δὴ πόσου τοῦτον τιμᾷ;

ΕΡΜΗΣ.

Μνᾶς πρὸς τῇ ἡμίσει μιᾶς.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ἔχω λαβών. Πλὴν ὅπως καὶ τὰ ὑπεσχημένα φυλάξαιο.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΕΡΜΗΣ.

Ἄπιτε ἀγαθῇ τύχῃ. Ὁ ῥήτωρ καταβήτω. Βίος οὗτος, ὦ ἄνδρες, δημωφελὴς, καὶ πολιτικὸς, κἀδελφὸς τὰ πάντα τῷ νομοθέτῃ· πλὴν ὅπως οὐ μιξέλλην ἐστὶ κατ' ἐκεῖνον, ἀλλὰ καθαρῶς Ἀττικὸς, καὶ μένος πνέων Ἀθηναίου πυρός.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Τίς δὲ δὴ τυγχάνει ὢν, καὶ τίσι τοῦτον ἔχεις ἀποσεμνύνειν;

ΕΡΜΗΣ.

Πολίτης μὲν Ἀθηναῖος, καὶ τοῦ δήμου Παιανιεὺς, δριμύτατος δὲ δικάσασθαι, καὶ πιθανώτατος συμβουλεύσασθαι, τῶν τε ἑαυτοῦ ἐχθρῶν κατηγορῆσαι βαρύτατος, καὶ ἑαυτῷ τὰ πάνσεμνα ἐπιμαρτύρεσθαι ἀοκνότατος. Οὐ μέτρια δὲ καὶ τὴν πατρίδα, τὰς Ἀθήνας, ὠφέληκεν· ἐκ γὰρ τῆς Εὐβοίας ὁ βασιλεὺς ἐξηλάθη Φίλιππος τοῖς μὲν ὅπλοις ὑπ' Ἀθηναίων, τῇ δὲ πολιτείᾳ καὶ τοῖς ψηφίσμασι, κἂν διαρραγῶσί τινες[a], ὑπ' αὐτοῦ. Ἀλλὰ καὶ ὁ βοηθήσας τοῖς Βυζαντίοις, καὶ σώσας αὐτοὺς, καὶ κωλύσας τὸν Ἑλλήσποντον ἀπαλλοτριωθῆναι κατ' ἐκείνους τοὺς χρόνους, οὐκ ἄλλος ἢ οὗτος, ὁ τῇ πόλει λέγων, καὶ πράττων, καὶ γράφων, καὶ ἁπλῶς αὐτὸν εἰς τὰ πράγματα ἀφειδῶς διδοὺς[b]. Καὶ ἡ πόλις δὲ δι' οὐδένα ἐστεφάνωται ἄλλον, σύμβουλον λέγω καὶ ῥήτορα, ἢ διὰ τοῦτον[c]. Εἰ δὲ καὶ πρέσβυν αὐτὸν ὁ δῆμος χειροτονήσει, οὐδενὸς ἂν τῶν ἁπάντων καταπροῆται τὸ φιλόπατρι, καὶ τὴν τῶν Ἀθηναίων ἐλευθερίαν· οὐδ' ἂν ὅλους αὐτῷ θημῶνας χρυσίου φέρων, διδοίη Φίλιππος. Βλασφημεῖ δὲ ὁ λέγων περὶ αὐτοῦ, ὡς σιωπᾷ μὲν λαβὼν, βοᾷ δ' ἀναλώσας (1)· μόλις γὰρ καὶ τουτὶ τὸ φασκώλιον (2) χρυσίου πλῆρες λαβεῖν ἐπείσθη, δοῦλος τοῦ Μακεδόνος.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Παπαί· ἀκαταδούλωτόν τι λέγεις τὸ χρῆμα, καὶ δεινῶς ἐλεύθερον. Ὁ δὲ ἄρα χρυσοῦς οὑτοσὶ στέφανος τί ποτε αὐτῷ βούλεται τὴν κεφαλὴν περικείμενος;

[a] Conf. *Demosth. ed. Reisk. tom. I, p. 254, lin. 16.*

[b] *Id. ibid.*

[c] *Id. ibid. pag. 257, lin. 19.*

(1) Demost. *loc. cit.* pag. 252, lin. 28. Οὐ τοίνυν ἐπράχθη τούτων οὐδὲν, ὦ βλασφημῶν περὶ ἐμοῦ, καὶ λέγων, ὡς σιωπῶ μὲν λαβὼν, βοῶ δ' ἀναλώσας. Ἀλλ' οὐ σύ γε· ἀλλὰ βοᾷς μὲν ἔχων, παύσῃ δ' οὐδέποτ', ἐὰν μή σε οὗτοι παύσωσιν ἀτιμώσαντες τήμερον.

(2) ΦΑΣΚΩΛΙΟΝ. Ἱματίων φορεῖον. Φάσκωλον δὲ, πήρα τις οὕτως ἐκαλεῖτο παρ' αὐτοῖς. Λυσίας, ἐν τῷ πρὸς Δίωνα. « Ἡ δημόσιοι χρῆμα » τὸ συναχθὲν εἰς ἀπόθεσιν, καὶ πρός γε μεστὸν » κατὰ τὸ πλέον, καὶ ἐμβριθέστερον ποιοῦν τὸ φασκώ» λιον. » Καὶ Ἀριστοφάνης, Θεσμοφοριαζούσαις (Harpocrat. *p. 340, l. 24*). « Scribendum » existimo, φάσκωλον ἱματιοφορεῖον, vel ἱμα-

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ.

Ἡ πόλις ἐστεφάνωσέ με, Διονυσίων ἀγομένων, Κτησιφῶντος τοῦ Λεωσθένους Ἀναφλυστίου δόντος τὴν γνώμην· [a] « Ὡς ἄρα δεῖ στεφανῶσαι » Δημοσθένην, Δημοσθένους, Παιανιέα, ἀρετῆς ἕνεκα, καὶ εὐνοίας, ἧς » ἔχων διατελεῖ εἴς τε τοὺς Ἕλληνας ἅπαντας, καὶ τὸν δῆμον τῶν » Ἀθηναίων, ἀνδραγαθίας χάριν· καὶ ὅτι διατελεῖ πράττων καὶ λέγων » τὰ βέλτιστα τῷ δήμῳ. » Ταύτῃ μοι ὁ στέφανος δέδοται. Καλῶ [b] δὲ τοὺς Θεοὺς ἅπαντας καὶ ἁπάσας, καὶ τὸν δῆμον τῶν Ἀθηναίων, καὶ τὸν Ἀπόλλω τὸν Πύθιον, ὃς πατρῷός ἐστιν Ἀθήνησι, καὶ ἐπεύχομαι πᾶσι τούτοις, εἰ μὲν ἀληθῆ ταῦτα πρὸς σὲ εἶπον, εὐτυχίαν μοι δοῦναι καὶ σωτηρίαν· εἰ δὲ τοὐναντίον ἅπαν, πάντων τῶν ἀγαθῶν ἀνόνητόν με ποιῆσαι.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Γενναῖά σου ταῦτα, ὦ ῥῆτορ, καὶ ἐπιεικῶς ἀνδρικά.

ΕΡΜΗΣ.

Τί δὲ ὁποῖός τις ἐστὶ τὰ πολεμικά, ἀγνοεῖς;

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Πάνυ μὲν οὖν.

ΕΡΜΗΣ.

Ἀλλ' εὖ ἴσθι τὸν ἀλκιμώτατον ὠνούμενος στρατιώτην· ὃς καὶ αὐτὴν ἀποῤῥίψας τὴν ἀσπίδα, πρὸ τῶν λοιπῶν ταχὺ τὰς τῆς πόλεως πύλας ἀναπτύξειεν ἄν.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Χαρίεν τοῦτο λέγεις· εἴπερ λειποταξίου τὸν ἄνδρα γραφόμενος, καὶ δεινῶς ῥίψασπιν ὀνομάζων, ἔπειτα τῷ τοῦ στρατιώτου αὐτὸν ἀποσεμνύνεις ὀνόματι, καὶ τούτου γε τοῦ ἀλκιμωτάτου.

[a] Conf. *Demosthen. loc. cit. p. 243. Fol. 69 verso.*

[b] *Ibid. p. 474, lin. 24.*

» τίων φορεῖον. Thomas Magister: Φάσκαλος, » ὁ ἐκ δέρματος, ὁ λεγόμενος ἰδιωτικῶς Τζα- » μανδᾶς· ἐν ᾧ τὰ ἱμάτια φέρομεν. Ammo- » nius: Φάσκαλος Φασκωλίου διαφέρει. Φάσκα- » λος μὲν γάρ ἐστιν, ἱματιοφορεία. — Meliùs, » Φάσκωλος, ex Polluce, Hesychio, Ety- » mologo, qui et Φάσκωλον, in neutro ge- » nere, dici notat. — Deinde scribo : » Φασκώλιον δὲ, πήρα τις. Φάσκαλος tamen » dici potest, et Doricè φάσκωλος. Sic » θᾶκος, et θῶκος, *sedes*, φειδαλὸς, φειδωλὸς » ut memini notari à scholiaste Aristo- » phanis. Φασκώλιον verò latinè *pasceo-* » *lus*, i. e. sacculus ex alutâ, teste Nonio » Marcello. Pollux, *pag. 344.* » Henr. Vales. *Not, ad Harpocrat. loc. cit.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΕΡΜΗΣ.

Οὐ γὰρ ἠκροάσω αὐτοῦ πρὸς τὴν πόλιν ἀνδρεῖα ἄττα γνωμολογοῦντος, ὡς ἄρα « Πέρας μὲν ἅπασιν ἀνθρώποις ἐστὶ τοῦ βίου θάνατος, » κἂν ἐν οἰκίσκῳ τις αὐτὸν καθείρξας τηρῇ. Δεῖ δὲ τοὺς ἀγαθοὺς ἄνδρας » ἐγχειρεῖν μὲν ἅπασιν ἀεὶ τοῖς καλοῖς, τὴν ἀγαθὴν προβαλλομένους » ἐλπίδα, φέρειν δ᾽ ὅ, τι ἂν ὁ Θεὸς διδῷ, γενναίως [a]. » Ταῦτά σοι οὐ μεγαλόψυχα, καὶ ἡρωϊκὰ, καὶ ἀτεχνῶς Ἄρεος ῥήματα;

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Πάνυ τι. Ἐγὼ δ᾽, οὐκ οἶδ᾽ ὅπως, οὐκ εὔκολός εἰμι πείθεσθαι, λόγοις τὸν στρατιώτην χειροτονεῖν, μὴ δὲ ἂν χειρὶ καὶ τόλμῃ. Πόσου δὲ ὅμως ἀποκηρύττεις τὸν στρατιώτην;

ΕΡΜΗΣ.

Ὁπόσου γε καὶ τὸν νομοθέτην.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Καταβάλλω· καὶ λάμβανε· ὦ δημοκρατία καὶ νόμοι.

ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ.

Περιαιρεῖ μου τῆς κεφαλῆς τὴν στεφάνην, ὁ ἱερόσυλος, δι᾽ ἧς ὁ δῆμος ἐστεφάνωσέ με, καὶ ἡ βουλὴ, ἐν Διονυσίοις. Ἡράκλεις, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι· ὡς συναφαιρεῖται καὶ τὸ φασκώλιον.

ΑΓΟΡΑΣΤΗΣ.

Ὦ τῆς ἀναισχυντίας· τούτους ἐκείνους ἀναβοᾷ, οὓς τοσούτου Φιλίππῳ προδέδωκας;

ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ.

Νὴ Δί᾽, οὓς ἐξεσωσάμην Φιλίππου.

ΖΕΥΣ.

Ταῦτα, ὦ Δημόσθενες, Ἀθήνησί σε δικομαχοῦντα λέγειν ἐχρῆν· νῦν δὲ, ἤδη γὰρ πέπρασαι, ὑπεικάθειν ἂν σοι κάλλιον εἴη τῷ πριαμένῳ· ὥσθ᾽ ὑμῖν μὲν ἀπιτέα τῶν ἐνθαδί. Ἡμεῖς δὲ, ὦ Ἑρμῆ, ἀνίωμεν ἤδη παρὰ τὸν Ὄλυμπον, τῆς ἀμβροσίας ἀποτραγοῦντες, καὶ τοῦ νέκταρος ἐκροφήσοντες. Τὸν μέντοι χλιδῶντα τοῦτον τὸν εὐπάρυφον, τὸν ἐπὶ τῶν μύρων, ᾧ Κύκυκνος [b] τοὐπίκλην, δέχε δῆθεν τὸ μουσικὸν, εἰς νέωτα φυλάξασθαι ἄμεινον, τοῖς ἀργυραίοις βίοις συνεμποληθησόμενον.

[a] Conf. *Demosth. loc. cit. p.* 258, *lin.* 19.

[b] *Sic in codice.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XXXVIII.

[Morceau contenu au *fol. 69 verso, lin. ultim.* n.° XXIII de l'Index Grec.]

ÉCRIT adressé à JEAN, Patriarche de Constantinople;

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Εἰς τὸν πατριάρχην Κωνσταντινουπόλεως, κῦρον Ἰωάννην.

CETTE pièce qui, dans notre manuscrit est attribuée formellement à Théodôre Prodrome, y occupe onze pages et demie; et en voici le début : Πῶς ποτε ὑπονοίας ἔχεις περὶ ἐμὲ, θεοειδέστατε δέσποτα; ὁποδαπὸν δέ με φαντάζῃ, τὸν αὐτόμολον ῥήτορα; καὶ τί ποτέ μοι κρίνεις τοὐγχείρημα; Ἀναίδειαν καὶ ἀναισχυντίαν εὖ μάλα πολλὴν καὶ μεγάλην; Οὐμενοῦν. Elle se termine ainsi, au folio 75 *verso* : καὶ τὴν ἱερὰν σου ἀκοὴν ἀναπαύσαιμεν, ἐκεῖνό γε μόνον παρὰ τῆς ἐκκλησιαστικῆς δανεισάμενοι Μούσης, τὸ ταῖς ἱεραῖς ἐκκλησίαις σῶον, ἔντιμον, ὑγιῆ σε φυλαχθῆναι, καὶ μακροημερεύοντα.

Le patriarche dont l'auteur faisoit ici l'éloge, devoit être Jean, surnommé *Hieromnémon*, qui siégea depuis l'an 1111 jusqu'en l'année 1134. Il est peu connu dans l'histoire. Zonaras [a], rapportant qu'il succéda au patriarche Nicolas III, ne dit point quel étoit son nom propre, et se contente de nous apprendre que c'étoit un neveu de l'évêque alors siégeant à Chalcédoine : ἀδελφιδοῦν δὲ τοῦ τῆς ἐν Χαλκηδόνι τότε προέδρου ὄντος ἐκκλησίας. Et malheureusement, vers cette époque, la liste des évêques de Chalcédoine se trouve imparfaite [b]; de sorte qu'on ne peut décider quel est celui de ces prélats auquel Jean *Hiéromnémon* appartenoit par les liens du sang. Nicéphore Calliste semble avoir cru que Jean étoit né à Chalcédoine [c]. Il étoit du clergé Constantinopolitain, de l'ordre des diacres, et même des premiers de cet ordre lorsqu'il fut élu patriarche. Zonaras ajoute que dès l'enfance, Jean avoit été fort instruit dans les lettres divines et humaines.

[a] *Zonar. Ann. lib.* XVIII, *§. 25, tom. II, pag. 303, D.*

[b] *Orb. Christ. tom. I, col. 607, B.*

[c] *Vid. Niceph. Callist. catalog.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XXXIX.

[Morceau contenu au *fol. 75 verso*, *lin. 17*, n.° XXIV de l'Index Grec.]

Oraison funèbre du Sébastocrator ANDRONIC COMNÈNE;

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Μονῳδία εἰς τὸν πορφυρογέννητον καὶ σεβαστοκράτορα, κῦρον Ἀνδρόνικον τὸν Κομνηνόν.

VOICI encore une pièce que le manuscrit du collège Romain, d'accord avec celui du Vatican, donne à Théodôre Prodrome. Elle n'est pas sans intérêt, puisqu'elle peut jeter du jour sur plusieurs points de l'histoire des Comnènes, et rectifier quelques erreurs échappées à du Cange.

Andronic Comnène, porphyrogennète et sebastocrator, étoit fils puîné de l'empereur Alexis I et de l'impératrice Irène Ducæna. Du Cange[a], et d'après lui le P. Lazzeri[b], ont avancé que ce prince fut tué l'année 1118, dans une bataille contre les Turcs; et du Cange, à l'appui de cette assertion, cite Zonaras, *pag. 237*, et l'*Alexiade* d'Anne Comnène, *liv. V*, *pag. 475*. Mais, d'une part, Zonaras, soit à l'endroit indiqué par cette citation, peut-être fautive, soit toute autre part ailleurs, ne dit en aucune manière que le sebastocrator Andronic eût ainsi terminé ses jours par une mort violente; et l'oraison funèbre composée par Théodôre Prodrome nous apprend le contraire : or, sur un pareil fait historique, le témoignage de cet auteur, contemporain, est absolument irrécusable. De l'autre part, à bien examiner le passage de l'*Alexiade*, dans lequel Anne Comnène parle de la mort de son frère Andronic, on reconnoît que cette princesse ne donne point ce triste évènement comme ayant eu lieu dans la bataille contre les Turcs.

D'après ce qu'on lit dans cette oraison funèbre, nous sommes assurés

[a] *Cang. Famil. Byz. pag. 176.*

[b] Conf. *Lazzer. in Epist. Theod. Prodr. pag. 5.*

assurés que le sébastocrator ANDRONIC, second fils de l'empereur Alexis I Comnène, mourut, non sous le règne de son père [a], mais sous le règne de son frère Jean Comnène. En effet, Théodôre énonce qu'ANDRONIC avoit vu son père quitter le sceptre avec la vie: Ἐγέννησέ σε πατὴρ αὐτοκράτωρ, καὶ αὐτοκρατόρων ἁπάντων ὁ μαχιμώτατος καὶ εἰρηνικώτατος, ἀλλὰ τῷ βίῳ ξυναπέθετο καὶ τὰ σκῆπτρα [b].

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Avec beaucoup d'autres particularités qui paroissent avoir été ignorées, non-seulement de du Cange, mais aussi de M. le Beau (dont les témoignages au sujet d'Andronic, dans l'Histoire du Bas-empire, peuvent paroître impliquer contradiction), nous voyons par la pièce qui fait le sujet de cet article,

1.° Qu'Andronic avoit été marié, mais qu'il avoit eu le chagrin de perdre son épouse, et même assez promptement après son mariage : Καλὴν εὐτύχησας, καὶ καλῶν καλλίστην τὴν δαμαρτίδα. Καὶ οὐδεὶς, ὃς οὐκ ἐμακάρισέ σε τῆς συζυγίας. Ἀλλὰ ταχὺ κἀκείνη τὸν βίον μετήλλαξε [c].

2.° Qu'Andronic avoit eu de ce mariage, un fils, lequel étoit mort au printemps de son âge : Ἦν σοι τούτων ὑπελείπετο παραμύθιον, παῖς ὡραῖος, καὶ νέος, δῶρον χαρίτων, ἄγαλμα φύσεως. Ἀλλὰ κατὰ μέσον τὸ ἔαρ τῆς ἡλικίας τὴν ἄνθην ἀπεσυλήθη [d].

3.° Enfin, qu'Andronic étoit resté, durant un espace de temps assez considérable, en un état pénible qui avoit altéré sa santé, au point que la première maladie qui ensuite lui survint, le trouva hors d'état de résister : Ἐντεῦθεν αἱ περιοδικαὶ τῶν πυρετῶν κάμινοι, καὶ οἱ περὶ τὴν καρδίαν βρασμοὶ, καὶ οἱ κάκιστ' ἀπολούμενοι ἐκεῖνοι ἡμιτριταῖοι, καὶ τὰ ἐκ τούτων καὶ ἐπὶ τούτοις συμπτώματα..... Ἐξ ὧν τὸ σῶμα τοῦ ἐμοῦ στρατιώτου τὰ ὅπλα περιαιρεθὲν τῆς ἀλκῆς, ὡς μὴ καὶ μικρᾷ γοῦν ἀντιστῆναι δύνασθαι νοσήματος ἐμβολῇ, ὑπὸ βραχείας ἑάλω [e].

La crainte d'occuper trop de place dans ce volume, et le desir de terminer enfin la Notice de tout ce que contient le manuscrit dont je m'occupe, m'empêche de donner ici le texte entier de l'oraison funèbre du sebastocrator. Mais, pour faciliter le moyen de reconnoître cette pièce, dans les autres manuscrits où elle

[a] Voy. l'Hist. du Bas-empire, liv. LXXXV, §. 29, tom. XVII, pag. 441; et liv. LXXXVI, §. 1, tom. XVIII, p. 3 et 4.

[b] Ms. fol. 76, r.°, lin. 18.

[c] Ibid. lin. 22.

[d] Ibid. lin. 23, et v.° lin. 1.

[e] Ibid. lin. 5.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

pourroit se rencontrer, je vais en transcrire des passages de quelque étendue, tant au début qu'à la fin.

Elle commence ainsi : Σκηναὶ, καὶ γραφαὶ πενθήρεις, καὶ δραματικὰ διηγήματα, εἰσὶ μὲν καὶ αὐτόθεν δακρύων ἐγερτικὰ, καὶ πένθους ὄντι μετρίου δημιουργὰ συμπαθεῖ ψυχῇ, καὶ τὸ ὅλως εἰπεῖν ἀνθρωπίνῃ. Εἰ δὲ καὶ ὑπό του λαμπροτέρως διασκευάζοιντο, τά τε συμπτώματα, καὶ αἱ νόσοι καὶ αἱ κατάρατοι κῆρες λεπτομερέστερον ἐξηγοῖντο, ἔτι σκυθρωπότερον πρὸς ταῦτα διατεθήσεται ἡ ψυχή. Κἂν πλεονάκις ὁ λόγος τοῦ αὐτοῦ μνημονεύσοι θανάτου, τοσαυτάκις ἐκείνη καὶ τούτους ἀποδυρεῖται θανάτους. Τοῦτο δὲ φιλεῖ ξυμβαίνειν, ὅταν ἔξω τοῦ πάθους τύχοιεν ὄντες οἱ λέγοντες. Ἥγε γὰρ γλῶσσα τούτοις ἄνετος καὶ ἀπαραπόδιστος, καὶ ἡ διήγησις εὔοδος.

Voici comme la pièce se termine [a] :

Φεῦ τοῦ ἀπάγουσί σου τοὺς ἵππους ἐσκευασμένους; Τί προπομπεύουσιν οὗτοι; Ποῦ τὸ δόρυ φέρουσι; Ποῦ τὴν ἀσπίδα μετάγουσι; Πόλεμοι πάλιν Σκῦθαι πάλιν, πάλιν Πέρσαι παράττουσι; πάλιν Βάρβαροι θορυβοῦσι; πρὸς ἐκείνους φέρῃ, Σεβαστοκράτορ;

Καὶ μὴν ὁ ἀλαλαγμὸς οὗτος, οὐκ ἀλαλαγμὸς ἔοικεν εἶναι πολέμου καὶ μάχης· οὐδὲ ἀλαλαγμὸς συμπλοκῆς· ἀλλὰ πένθους καὶ θρήνων ἀλαλαγμὸς, πεσόντος τοῦ μεγάλου Σεβαστοκράτορος· οὐκ ἐκ χειρὸς πολεμίου πεσόντος, οὐδὲ σιδήρῳ βληθέντος· τίς γὰρ ἀήττητον εἶχε κλεῖναι; σίδηρος δὲ ποῖος τὸν σιδηροῦν καὶ ἀδάμαντα στρατιώτην ἔκαμψεν, ἢ ἐδάμασεν; Πῶς οὖν ἀπῆλθε; νοσήματι χαλεπῷ καὶ φύσει δουλεύσας, ἵνα καὶ ἈΝΔΡΌΝΙΚΟΣ μετὰ τῶν θνητῶν τάττοιτο, καὶ ἐλέγχοιτο μεταλαχὼν τῆς ἐπικήρου καὶ θνητῆς φύσεως· ἐπεὶ ἀπό γε τῆς γνώμης, καὶ τῆς χειρὸς, καὶ τῶν ὑπὲρ ἄνθρωπον ἔργων καὶ πόνων, ἴσα καὶ ἀθάνατος ἦν. Ἀλλ' ἰδοὺ, σοι, θάνατε, καὶ ὁ μέγας ὑπεῖξεν ἈΝΔΡΌΝΙΚΟΣ. Τίς ἄρα ἔτι σε καρτερήσειεν;

[a] Fol. 78, v.°, lin. 2.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XL.

[Morceau contenu au *fol. 78 recto, lin. 13*, n.° XXV de l'Index Grec.]

Oraison funèbre du Sébaste et Logothète GRÉGOIRE CAMATÈRE;

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Μονῳδία εἰς τὸν Σεβαστὸν καὶ Λογοθέτην, κῦριν Γρηγόριον τὸν Καματηρόν.

GRÉGOIRE *CAMATÈRE* nous est dépeint [a] dans l'histoire, comme un homme de beaucoup d'esprit, qui, originairement, n'étoit ni riche, ni d'une famille noble, mais qui, ayant trouvé le moyen d'approcher l'empereur Alexis I Comnène et de lui plaire, avoit été placé par ce prince au nombre de ses *secrétaires* ou *greffiers*, καὶ τοῖς ΥΠΟΓΡΑΜΜΑΤΕΥΟΜΕΝΟΙΣ καταλεγείς. On ajoute [b] qu'en cette qualité il avoit été chargé d'inspecter les provinces, pour y régler les contributions; emploi qui l'avoit mis à portée de faire une grande fortune, et, par cela même, d'obtenir en mariage une parente de l'empereur. Suivant le récit d'Anne Comnène [c], il y avoit peu de temps que Grégoire Camatère étoit *secrétaire* ou *greffier* impérial, lorsqu'il fut commis [d] pour recevoir et écrire les aveux de Nicéphore Diogène, convaincu d'avoir conspiré contre les jours d'Alexis I. On voit aussi, par deux lettres de Théophylactus [e], qu'après avoir été, durant quelques années, au nombre des simples secrétaires, Grégoire Camatère étoit devenu *Premier secrétaire*, Πρωτασηκρῆτις, et enfin *Logothète*, Λογοθέτης. Son oraison funèbre nous apprend de plus, qu'il fut aussi honoré du titre de *Sébaste;* particularité qui paroît n'avoir point été connue de M. le Beau [f]. Le discours débute par ces mots : Τίνι, ὦ παρόντες, ἐργασαίμην....... et se termine [g] par ceux-ci : ἐκλίπομεν· αἲ, αἲ.

[a] Conf. *Nicet. Choniat. Annal. in Joan. Comn. §. 3, ed. Fabrott. pag. 7, B.*

[b] Conf. *Hieron. Wolf. not. ad Nicet. loc. cit. pag. 419.*

[c] *Ann. Comnen. Alexiad. lib. IX, pag. 261, A.*

[d] *Vers l'année 1093.*

[e] Conf. *Theoph. ep. VI et LXXI.*

[f] Voyez *Hist. du Bas-empire, liv. LXXXVI, §. 1, tom. XXI, pag. 4.*

[g] *Fol. 81, v.° lin. 10.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XLI.

[Morceau commençant au *fol. 81 verso, lin. 11,* n.° XXVI de l'Index Grec.]

Oraison funèbre de CONSTANTIN HAGIOTHEODORITE*;*

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Μονῳδία εἰς τὸν Ἁγιοθεοδωρίτην κῦρον Κωνσταντῖνον.

CETTE pièce ne contient point assez de particularités pour nous faire bien connoître le personnage dont Théodôre Prodrome y déplore la mort. On y voit, cependant, que Constantin *Hagiotheodorite* jouissoit de la réputation d'un jurisconsulte très-habile. D'après cela, nous pourrions penser qu'il s'agit de l'auteur d'un ouvrage cité par les commentateurs Grecs des *Basiliques;* si le titre de cet ouvrage, *Hagiotheodoreti* MONACHI *et Jurisconsulti synopsis Novellarum* [a], n'attestoit point que celui qui l'a composé avoit embrassé la vie monastique; ce que le discours de Théodôre Prodrome non-seulement n'annonce point, mais semble plutôt contredire.

L'orateur nous dit aussi que Constantin *Hagiothéodorite* occupoit une place supérieure dans la capitale de l'empire même. S'il faut l'en croire, la mort de Constantin affligeoit une partie de l'univers, que ce magistrat avoit gouverné avec justice; ce sont les termes dont Théodôre se sert au début de son Discours: Νῦν δὲ ἄρα οὐ δῶμα ἓν, οὐδὲ πόλις μία τῆς συμφορᾶς παραπήλαυσεν· ἀλλὰ τῆς οἰκουμένης ὅλης τὸ εὐνομούμενον, ἅτε καὶ ὑπὸ σοῦ πρὸς εὐνομίαν χειραγωγούμενον. D'après un autre passage, il paroît que Constantin *Hagiothéodorite* avoit été enlevé à ses amis par une fièvre [b]. Καὶ Κύκλωπα μὲν ἡγοῦμαι τὸν βίον, τὸν ὡς τὰ πολλὰ τῆς ὑγρᾶς οὐσίας υἱόν· σὲ δὲ ὀφθαλμὸν ἕνα τοῦ Κύκλωπος τούτου τοῦ Πολυφήμου πολυφημότατον· ὃς ἐξωρύχθης, ἰοὺ, ἰοὺ, τῷ ἐμπύρῳ ξύλῳ τοῦ πυρετοῦ.

[a] *Conf. Fabric. Bibl. Gr. lib. V, cap. 45, tom. X, pag. 515.*

[b] *Fol. 83, r.°, lin. 17.*

ARTICLE XLII.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[Morceau commençant au folio 84, *recto*, lig. 6, n.° XXVII de l'Index Grec.]

ÉPITHALAME des fils du Cæsar;

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Ἐπιθαλάμιος τοῖς εὐτυχεστάτοις Καίσαρος υἱοῖς.

L'ÉPITHALAME qui fait le sujet de cet article, servira peut-être à constater plusieurs faits historiques et généalogiques dont, jusqu'à cette heure on n'avoit, ce me semble, qu'une notion assez confuse.

Le *CÆSAR*, père de deux fils dont Théodôre Prodrome célèbre ici le mariage, devoit être Nicéphore Bryenne, l'époux de la célèbre Anne Comnène, et par conséquent le gendre de l'empereur Alexis I.

Suivant ce que du Cange rapporte [a], Anne et Nicéphore n'auroient eu qu'un seul fils : car il ne fait mention d'aucun enfant né de leur mariage, autre qu'*Alexis*, qui, vers la fin du règne de son aïeul maternel, Alexis I, fut marié [b], ou du moins destiné à être marié avec la fille du prince de l'Abasgie (1); et qui, par la suite, fut élevé par l'empereur Manuel, dont il étoit le cousin germain, à la dignité de Grand-duc [c]. Et cependant Zonaras énonce assez clairement que ce même prince devoit avoir quelque frère; puisque, dans l'endroit où il raconte les circonstances de la mort d'Alexis I, et parle de la manière dont Jean Comnène, au moment où son père cessoit de vivre, sortit du palais des *Manganes*, il dit : Ἄρτι δ' ἐξελθόντι τὸν τῶν Μαγγάνων περίβολον προσυπαντῶσιν οἱ Ἀβασγοί· ἤτοι δ' ἦσαν ἢ (il faut, vraisemblablement, lire οἳ) τῇ ἐξ Ἀβασγίας κομισθείσῃ παιδὶ καὶ νυμφευομένῃ τῷ ΜΕΙΖΟΝΙ

[a] Conf. *Cang. Fam. Aug. Byz. pag. 177.*

[b] Conf. *Nicet. In Manuel. l. II, §. 7, pag. 63, B;* — *Zonar. Ann. lib. XVIII, §. 28, pag. 308, B.*

[c] Conf. *Nicet. loc. citato;* — *Cinnam. lib. IV, §. 12, pag. 95, C; et l. V, §. 7, pag. 122, C;* — *Leo Allat. De Eccl. occid. et or. perp. cons. l. II, cap. XII, §. 2, pag. 683.*

(1) Province voisine de la Colchide.

Manuscrit Grec du Vatican, coté CCCV.

τῶν υἱέων τοῦ Καίσαρος ἐκεῖθεν συναπεσάλησαν . . . . , passage d'où il résulte, ce semble, que, au moment où l'empereur Alexis I expira, le mariage d'Alexis fils du Cæsar n'étoit pas encore célébré.

L'épithalame composé par Théodore Prodrome ne permet pas de douter qu'Anne et Nicéphore n'aient eu deux fils, qui furent mariés tous deux en même temps et, selon toute apparence, le même jour; car on y lit en un endroit [a] : Τῇ τῆς ἱερᾶς σου τῶν υἱῶν συνωρίδος γαμηλίῳ παστοπηγίᾳ. . . [b] et plus loin, Προσφωνῶ σε τοίνυν, ζεῦγος ἱερὸν μοι καὶ τίμιον νυμφίων ἅμα καὶ ἀδελφῶν. . . . .

[a] *In ms.° fol. 84, r.°, lin. 11.*
[b] *Ibid. v.°, lin. 16.*

L'orateur ne nous a transmis d'une manière expresse le nom que d'un seul de ces deux princes, de celui qui s'appeloit *Alexis;* Σὺ τε, ὁ δρασήριος υἱὸς, Ἀλέξιε [c]. Quant au second, il se borne à le désigner comme un *rameau de la tige des Ducas, et portant-le-même-nom-que-les-Graces [Charitonyme];* ce sont ses expressions [d] : Καὶ σὺ δὲ, ὁ τῆς Δουκικῆς ῥίζης ὅρπηξ, ὁ Χαριτώνυμος : mais c'est assez pour nous apprendre que le prince s'appeloit *Jean.* En effet, on ne sauroit douter que notre auteur ne regardât ces deux dénominations comme synonymes; puisqu'ailleurs, il appelle également *Charitonyme,* l'empereur *Jean Comnène.* De plus, c'est ainsi que S. *Jean Chrysostome* est appelé dans la petite pièce de vers (1) qui porte ce titre : Τοῦ Ῥήτορος εἰς ἀνάγνωσιν τοῦ βίου τοῦ Χρυσοστόμου *Vers du Rhéteur sur la lecture de la Vie de [S. Jean] Chrysostome :*

[c] *Fol. 84, v.° lin. 22.*

Ἀλλ', ὦ Χαριτώνυμε, καὶ μέχρι τέλους
τοὺς εὐσεβεῖς μὲν μυστικῆς εὐωδίας,
θείου φάους τε, καὶ τρυφῆς νοουμένης,
καὶ σὴν πνότητος ψυχικῆς καταξίου ·

et certes, il est facile d'expliquer cette synonymie, attendu que le nom *Joannes*, dans la langue Hébraïque, signifie *Gratieux* (2).

L'épithalame débute ainsi : Ἔδει σε καὶ τειχῶν αἰγείων τῇ πάλαι σκηνοπηγίᾳ, Καῖσαρ σοφὲ. . . , et se termine [d] de la sorte : καὶ ἐς βαθεῖαν ἐλάσαι καὶ λιπαρὰν πολιάν. Χαίρετε.

[d] *Fol. 86, v.°, lin. 18.*

(1) *Voyez* le Recueil imprimé à Bâle en 1536, *quatern.* A, *f.° 8, r.°, vers. 12.*

(2) Conf. *Hederici* Lex. Manuel. ed. Jo. Aug. Ernest. Lips. 1788, *in-8.°* col. 1020.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XLIII.

[Pièces commençant au fol. 86, v.°, lig. 19, et se terminant au fol. 88, v.°, lig. 24; n.°s XXVIII — XXXIV de l'Index Grec.]

LETTRES de THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

ΕΠΙΣΤΟΛΑΙ.

Nous comprenons dans cet article XLIII, sept lettres que, non-seulement notre manuscrit semble annoncer comme étant de Théodôre Prodrome, mais que le manuscrit du collége Romain lui attribue formellement.

De ces sept lettres, les deux premières s'adressent à un personnage du nom de *Théodôre*, et qui, d'après les termes dans lesquels notre auteur le salue, pourroit paroître avoir été, sinon son propre frère, au moins l'un de ses compagnons dans la vie monastique (car nous ferons voir ailleurs qu'il en fit profession durant une partie de sa carrière) : mais le contenu de la seconde lettre prouve que ces termes sont des expressions de pure amitié.

La première débute par ces termes : Ὤφελον, ἀδελφικὴ μοι καὶ φίλη ψυχὴ, ἐνώπιος ἐνωπίῳ σοί... Elle se termine ainsi : Οὐκ ἄχαρις γὰρ οὐδὲ ἄχαριν ἀποδέξῃ τὸν φίλον. Ἔῤῥωσο.

La seconde commence de cette manière : Τοῦτ' ἐκεῖνο, φίλε Θεόδωρε, κἀπί σοι περιῆλθέ μοι καὶ ἐννοῆσαι καὶ φθέγξασθαι.... et finit par ces mots : Οὐκ ἔχεις τὸν μνήμονα, ἀλλ' οἶδας ἐκεῖνό γε τὸ Ὁμηρικόν [a].

Σύν τε δύ' ἐρχομένων [sic] καί τε πρὸ ὃ τοῦ ἐνόησεν.

Ἔῤῥωσο.

La troisième et la quatrième sont adressées à *Lizix*, personnage dont Théodôre Prodrome fait mention avec éloge dans une des pièces que nous avons données précédemment [b], et où il le vante comme un grand orateur. Ici notre écrivain lui reproche une sorte

[a] Homer. Iliad. lib. X, vers 224.

[b] Voyez au tome VI, p. 549.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

d'inconstance dans l'amour de la philosophie. Voici le début et la fin des deux lettres :

III. Οὐκ ἀγαθόν σε παῖδα, μεγαλεπιφανέστατε Λίζιξ, ἡ φιλοσοφία, ὡς ἔοικεν, ἔτρεφεν..... Εἰ δὲ μὴ, πραγμάτων ἀντικομίζου τὰ γράμματα· χρύσεα χαλκείων [a] ἀνταλλαττόμενος. Ἔρρωσο.

IV. Ὑπέρφευ, Λίζιξ· ἐξ ὅσης ἡμᾶς συναφείας, καὶ συζωΐας, εἰς ὅσον ἡ παλαμναία τύχη διέστησε..... Ὡς γένοιτό σε καὶ ἔργῳ τὸν ἔρον παραμυθήσασθαι. Ἔρρωσο.

Les trois dernières sont adressées à *Mytas* (τοῦ αὐτοῦ, Τῷ ΜΥΤΑ), personnage sur lequel la seule notion que je puisse donner pour le moment est que, dans ces lettres, notre auteur paroît lui attribuer l'éloquence la plus forte et la plus persuasive.

V. Φασὶν οἱ πεπειραμένοι, καὶ ἐγὼ πείθομαι, θεσπεσία μοι τῷ ὄντι ψυχή..... Χαιρήσειν οἶδα καὶ τὸν παρόντα ποιήσων τῇ περαιτώσει τῆς ἡμεδαπῆς ἀξιώσεως. Ἔρρωσο.

VI. Τοῦτο ἐκεῖνο γλῶσσα πνέουσα μένος...... Ἀλλὰ μὴ εἰς μακρόν γε· μὴ, ὦ πρὸ τῶν βίβλων· Ἔρρωσο.

VII. Σὺ μὲν ἡμῖν τὰς παρυπάτας καὶ τὰς ὑπάτας..... ἀποσώζοιεν. Ἔρρωσο.

Le P. Lazzeri a publié ces sept lettres [b]; mais le texte qu'il a donné n'est point correct : sans la raison que j'ai déjà exposée [c], je me serois fait un devoir de représenter ce texte, purgé des fautes que le premier éditeur y a laissées, mais peut-être uniquement d'après les leçons vicieuses du seul exemplaire qu'il eut sous ses yeux.

[a] Conf. *Homer. Iliad. lib. VI, vers. 236.*

[b] *Miscellan. tom. I, pag. 25 ad pag. 47.*

[c] *Voy. ci-dessus, pag. 153.*

ARTICLE XLIV.

ARTICLE XLIV.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[Morceaux commençant au folio 88, *verso*, ligne 25, et se terminant au folio 90, *recto*, n.os XXXV, XXXVI et XXXVII du texte Grec.]

TROIS PIÈCES DE VERS,

Sur la mort de l'Empereur Jean Comnène;

I. ΣΤΊΧΟΙ ἐπιτάφιοι, τῷ μεγαλονίκῳ πορφυρογεννήτῳ καὶ βασιλεῖ κυρῷ, Ἰωάννῃ τῷ Κομνηνῷ· ὡς ἀπὸ τοῦ κειμένου.

II. ΠΡΟΓΡΑΜΜΑ, εἰς τὸν αὐτὸν τάφον, Ἡρωϊκόν.

III. ἝΤΕΡΟΝ πρόγραμμα, εἰς τὸν αὐτὸν, Ἰαμβικόν.

NOTRE manuscrit n'attribue point formellement ces trois pièces de vers à Théodôre Prodrome; mais tout me persuade intimement qu'elles appartiennent à cet auteur. L'empereur JEAN Comnène étant mort le 8 avril 1143, nous avons la date de ces trois compositions. Dans la première, contenant 111 vers, qui, débute par celui-ci,

Ὀφρῦς βροτῶν, καὶ τῦφος ἀρχικοῦ κράτους,

et se termine par ces deux autres,

Ἰωάννης σοι ταῦτα πορφύρας γόνος
Κομνηνιάδης εὐσεβὴς αὐτοκράτωρ,

l'auteur semble faire énoncer par JEAN Comnène, qu'il avoit huit enfans (quatre fils et quatre filles), nés d'un seul et même mariage [a];

Τὰ δ' εἰς λέχος νόμιμον, εἰς εὐτεκνίαν,
οὐκ ἔστιν. οὐδεὶς ὅστις ἀντιλάβοιτό μοι.
Ἐκ γὰρ ἈΝΆΣΣΗΣ ΔΥΣΜΙΚΟΥ͂ ΠΑΝΤῸΣ ΓΈΝΟΥΣ
ΔΙΠΛῆΝ ἐτεκνούργησα σεμνὴν ΤΕΤΡΆΔΑ·
ΤΈΤΤΑΡΑΣ ΥἹΟΥ͂Σ ἀλκίμους καὶ μαχίμους,
ἐκ τῆς πατρικῆς πορφύρας προσηνθισμένους·
καὶ ΤΈΤΤΑΡΑΣ δὲ κοσμίας ΘΥΓΑΤΈΡΑΣ.

[a] Vers 93.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] Vers 95.

[b] Conf. Ann. Alexiad. l. XII, pag. 356.

[c] Cang. Fam. Aug. Byzant. p. 179 et 180.

L'épouse que l'on voit ici [a] qualifiée emphatiquement de *maîtresse de toutes les nations occidentales*, ἀνάσσης δυσμικοῦ παντὸς γένους, étoit une princesse de Hongrie, fille du roi de ce pays, Ladislas, et dont le nom propre, *Pyrisca*, paroît avoir été changé à la cour de Constantinople en celui d'*Irène*. JEAN Comnène l'avoit épousée dès l'année 1105 [b].

Du Cange [c] nomme les quatre fils qui naquirent de ce mariage, savoir :

1. *Alexis*, né en 1106, et mort avant son père, en 1142 (1);
2. *Andronic*, mort pareillement vers la même époque;
3. *Isaac*, qui fut déshérité de la couronne et se vit préférer son cadet;
4. *Manuel*, qui remplaça JEAN Comnène sur le trône, en 1143.

Mais Du Cange ne paroît avoir connu, d'après les historiens originaux, que trois filles nées de ce même mariage de JEAN Comnène avec *Pyrisca* [ou *Irène*]; car il nomme seulement

1. *Marie* (jumelle d'*Alexis*), qui épousa le Cæsar Jean *Roger* (2).
2. *N.* mariée à Étienne *Contostephanus* (3).
3. *N.* femme de Théodôre *Vatazes*, qui fut l'un des généraux de l'empereur son beau-frère.

M. Le Beau ne fait aussi mention que de ces trois filles.

(1) Théodôre Balsamon rapporte que, « quelques années après la mort du prince Alexis, sa veuve, dont l'histoire ne nous a point transmis le nom, estant tombée dangereusement malade, eût recours à des magiciens qui lui promettoient la santé. Il en coûta la vie à plusieurs de ses domestiques, qui furent les victimes de ces infâmes charlatans. Mais enfin les magiciens, bien payés, disparurent, et la princesse expira dans de longues et cruelles douleurs » *Hist. du Bas-Emp.* liv. LXXXVI, §. XLV, tom. XIX, pag. 93.

(2) Jean Roger étoit de la famille des princes de Capoue. Dépouillé de ses biens par le roi de Sicile, Roger s'étoit réfugié à Constantinople. Il y fut honoré du titre de *Cæsar*, et épousa la princesse dont il s'agit ici, laquelle mourut dans les premières années du règne de Manuel Comnène, c'est-à-dire, après l'année 1143. *Hist. du Bas-Emp.* liv. LXXXVI, §. XLV, tom. XIX, pag. 92.

(3) Étienne *Contostephanus*, que l'empereur Manuel Comnène décora du titre de grand-duc, fut tué au siége de Corfou en 1160. Sa veuve reçut de l'empereur le domaine de l'île de Corfou. Elle avoit eu plusieurs enfans, dont il est question dans l'histoire. *Hist. du Bas-Emp.* l. LXXXVI, §. XL, tom. XIX, pag. 92.

Le témoignage, qui se trouve consigné dans la pièce dont il s'agit ici, et qui sera répété dans l'un des articles suivans, ne permet pas de douter que JEAN n'eût eu une quatrième fille.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Quel que soit le peu d'estime que l'on puisse faire de cet écrit, considéré comme composition poétique, on ne sauroit nier que, relativement à de pareils faits, et à de telles particularités, il ne soit d'une autorité fort grave.

Quant aux deux autres pièces, que j'indique aussi dans cet article XLIV, elles consistent, l'une en huit vers héxamètres, l'autre en neuf vers ïambiques; les voici :

ΠΡΌΓΡΑΜΜΑ εἰς τὸν αὐτὸν τάφον, Ἡρωϊκόν.

Τίπτε με ἀμφαφάας [a] πολυδαίδαλον, ὦ ξένε, πέτρον;
ἐντὸς ἄνακτ', ἀπ' ἄνακτος Ἀλεξίου, Ἰωάννην
Κομνηνὸν πτολίπορθον ἔχω νέκυν. Εἰ δὲ μεταλλᾷς
ἔργα πολυκλήεντα τόκοιό τε καί τε τοκῆος,
πρεσβυτέρους ἐρέεινε δαήμονας ἦσι χόρησιν,
ἢ πύθευ ἱστορίης πολιῶν φυλάκτορας ἔργων·
καὶ σάφα τῶν μεγάλαθλα δαήμενος ἄθλα ἀνάκτων
εἴσεαι· οὗ μερόπεσσι πρόπας μόγους ἔσχατα λήσει.

[a] *Legend. fors.* ἀμφαφάεις, *vel* ἀμφαφᾷς.

Ἕτερον πρόγραμμα εἰς τὸν αὐτὸν, ἰαμβικόν.

Ζητεῖς με τὸν κρυβέντα χοῦν ὧδε, ξένε·
Ἰωάννης πέφυκα, γῆς ὅλης ἄναξ,
Ἀλεξίου παῖς Κομνηνοῦ βασιλέως.
Τὰ λαμπρὰ δ' ἡμῶν κατὰ βαρβάρων κράτη,
ἐκ τῶν ἰδόντων, εἰ βιώσκουσι, κλύοις·
εἰ δ' οὐ βίουσι, πυνθάνου τῶν βιβλίων,
καὶ τοῖς παρ' αὐτῶν ἱστορουμένοις μάθῃς,
ὅσους ξενουργήσαντες ἄθλους ἐν βίῳ,
ὁ παῖς, ὁ πατὴρ, τοῦ καταντῶμεν τέλος.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XLV.

[Morceaux contenus dans le folio 90, *recto*, lin. 11 et seqq. n.os XXXVIII et XXXIX de l'Index Grec.]

DEUX PRIÈRES À JÉSUS-CHRIST,

Composées, à ce qu'il paroît, par THÉODÔRE PRODROME, *sous le nom de l'Empereur [*JEAN COMNÈNE*].*

I. Ἱλαστήριοι εἰς τὸν Χριστόν· ὡς ἀπὸ τοῦ βασιλέως.

II. Εἰς τὸ αὐτό.

CES deux petites pièces sont peu intéressantes.

La première, composée de huit vers héroïques, débute et finit ainsi:

Κοίρανε παμμεδέων, ἁπαλόχροος, ὃς ἀπὸ σαρκός.

. . . .

Ἡμετέρων μεγάλοιο λελασμένος ἀμπλακιάων.

La deuxième, qui ne contient non plus que huit vers, mais de mesure ïambique, commence par celui-ci;

Ὡς εὖγε τῶν σῶν δωρεῶν, παντοκράτωρ·

et se termine par cet autre :

Δὸς καὶ θανόντι ψυχικὴν σωτηρίαν.

L'endroit où elles se trouvent placées dans notre manuscrit, le titre qu'elles portent, et le style dont elles sont, tout annonce qu'elles sont sorties, comme les trois précédentes, de la plume de Théodôre Prodrome.

ARTICLE XLVI.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[Morceau commençant au fol. 90, *recto*, ligne 20, n.° XL de l'Index Grec.]

ÉPITAPHE pour l'Impératrice Irène *[épouse de* JEAN *Comnène], censée parler elle-même.*

ΕΠΙΤΑΦΙΟΙ

τῇ μακαρείτιδι Βασιλίσσῃ Ῥωμαίων ΕἸΡΗΝΗ· ὡς ἀπὸ τῆς κειμένης.

DANS ce petit poëme, composé de trente vers, il s'agit de la princesse Hongroise dont nous avons déjà eu occasion de parler [a], et qui, ayant été l'épouse de JEAN Comnène, survécut à ce prince.

Je ne doute point que ce morceau n'appartienne à Théodôre Prodrome.

L'auteur confirme ici [b] la particularité que nous avons fait observer précédemment, savoir, que *Pyrisca*, appelée par les Grecs *Irène*, avoit donné à son mari QUATRE, et non pas seulement TROIS filles, comme Du Cange et, d'après lui, M. le Beau, paroissent l'avoir cru.

Indépendamment des autres particularités au sujet desquelles notre poëte s'accorde avec les historiens les plus connus, telles que la retraite d'*Irène [Pyrisca]* dans un monastère, après qu'elle fut devenue veuve, il nous apprend que ce monastère étoit situé en [c] Bithynie; et, d'après la manière dont il s'exprime ensuite [d], on doit supposer que le corps de la princesse fut reporté de ce monastère à Constantinople :

Θνήσκω δ' ἐπ' αὐτῆς Βιθυνῶν ἐπαρχίας,
Ἄποικος ἐκ τῆς [e] Αὐσόνων βασιλίδος·
κομίζομαι δὲ ναυστολουμένη πάλιν,
Καὶ τὴν ἐμὴν ἐνταῦθα πιστεύω κόνιν.

Le premier et le dernier vers sont ainsi conçus :

Εἴ τις νόμος δίδωσι καὶ νεκροῖς λέγειν,
. . . .
Καὶ τὴν ἄνω δὸς οὐρανῶν κληρουχίαν.

[a] Voy. ci-dessus, art. XLIV, pag. 162.

[b] Vers. 17.

[c] Vers 24.

[d] Vers 25-28.

[e] Scriptum est fors. ἐκ γῆς.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XLVII.

[Morceau contenu dans le folio 90, *verso*, lin. 7, n.° XLI de l'Index Grec.]

VERS

Sur la mort des Enfans du Sébastocrator Porphyrogennète ISAAC.

[C'est l'Empereur qui est censé parler.]

ΕΙΣ ΤΟΥΣ ΠΑΙΔΑΣ

τοῦ Πορφυρογεννήτου καὶ Σεβαστοκράτορος, κυροῦ ἸΣΑΑΚΙΟΥ·
ὡς ἀπὸ τοῦ βασιλέως.

CES vers qui sont au nombre de vingt-quatre, et que nous attribuons, sans balancer, à Théodôre Prodrome, concernent de jeunes princes, dont l'histoire ne fait, ce semble, aucune mention.

Suivant ce que le poëte énonce [a], les deux enfans dont il fait déplorer la mort par l'empereur leur aïeul [b], portoient, l'un le nom d'*Alexis* [c], l'autre celui de *Jean* [d]; et tous deux étoient morts en bas âge.

[a] *Vers. 8 et seqq.*
[b] *Vers. 1.*
[c] *Vers. 8.*
[d] *Vers. 11.*

Le sébastocrator porphyrogennète ISAAC, leur père, doit nécessairement avoir été, ou le deuxième fils de l'empereur ALEXIS I Comnène [c'est-à-dire, celui de qui, selon Du Cange, descendirent les Comnènes de Trébizonde], ou le troisième fils de JEAN Comnène, successeur d'ALEXIS I.

Mais les détails qui nous ont été transmis concernant la postérité du sébastocrator ISAAC, deuxième fils d'ALEXIS I, ne s'accordent guère avec l'idée que les princes dont il s'agit ici, eussent été deux de ses enfans. Les trois fils que les historiens lui donnent, et dont l'aîné s'appeloit *Jean*, le second *Andronic*, le troisième d'un nom inconnu, vécurent tous assez long-temps.

L'histoire ne parle, il est vrai, d'aucun prince auquel l'autre sébastocrator ISAAC, troisième fils de JEAN Comnène auroit donné

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

le jour : elle ne fait mention que de ses filles, qui furent, pour le moins, au nombre de quatre, et qui, peut-être, eurent encore d'autres sœurs. Mais il est permis de supposer qu'il avoit eu aussi des enfans mâles, lesquels étant morts de bonne heure, auront été, par cette raison même, oubliés des écrivains contemporains.

Nous penchons donc à croire que c'est ce deuxième sébastocrator ISAAC dont il est question dans la pièce qui fait le sujet de cet article; et l'empereur, leur aïeul, que le poëte y fait parler, doit avoir été JEAN Comnène.

Elle commence par ces vers :

Ὦ ζεῦγος υἱῶν φιλτάτων τέκνου φίλου,
ἐμαῖς προσαγκάλισμα καλὸν ἀγκάλαις,
ἐμοῖς ὑποψέλλισμα τερπνὸν ὠτίοις,
ὅση πλύνεις με τῇ ῥοῇ τῶν δακρύων·
ὅση τεφροῖς με τῇ καμίνῳ τῶν πόνων.
Ὁμοῦ προφανὲν καὶ κρυβὲν, λάμψαν, δῦναν......

et en voici les six derniers :

Ἀλλ', ὦ δοτήρ μοι τοῦ κράτους παντοκράτωρ,
ὁ μυρίαν ἄβυσσον εὐτυχημάτων
ἐμοὶ παρασχὼν ἐκ βρέφους καὶ σπαργάνων,
τῆς κειμένης δὸς ἐκλαθέσθαι ΔΥΆΔΟΣ·
Ὡσὰν, τὸ βάρος κουφιεὶς τῆς καρδίας,
τὴν τῶν πόνων ἄκανθαν ἐξανασπάσας.

. . . .

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE XLVIII.

[Morceau contenu dans le folio 90, *verso*, lin. 20, n.° XLII de l'Index Grec.]

VERS APOLOGÉTIQUES

Adressés au Logothète ÉTIENNE MÉLES [par THÉODÔRE PRODROME], *en excuse de ce qu'il avoit tardé à le visiter.*

ΤΩ ΛΟΓΟΘΕΤΗ,

κυρῷ Στεφάνῳ τῷ Μέλητι·

ΑΠΟΛΟΓΗΤΙΚΟΙ,

ἐπὶ τῇ ὑστερημεείᾳ τῆς εἰς αὐτὸν ἐλεύσεως.

ON a déjà vu [a] que Théodôre Prodrome étoit en relation avec le logothète Étienne Méles. Nous ne balançons donc point à lui attribuer cette espèce de billet, composé de vingt-un vers hexamètres, par lequel il s'excuse envers ce personnage éminent de n'avoir pas été des premiers à le visiter, et en donne pour cause les différentes incommodités, sinon même les maux assez graves, qu'il éprouvoit alors.

Σῶτερ ἐμέ, στεφάνωμα ἐπαρσινόων ἀρείων,

. . . .

. . . .

Ὅς σε λέλυκε τύχης βαρυπήματος, ἤδη ἔτι λύσῃ.

[a] Voyez l'art. XVII, tom. VI, pag. 530.

ARTICLE XLIX.

ARTICLE XLIX.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[Morceau contenu dans le folio 91, *recto*, lin. 6, n.° XLIII de l'Index Grec.]

VERS

Propres à être inscrits sur le Tombeau de l'Empereur JEAN COMNÈNE.

ΕΙΣ ΤΑΦΟΝ

τοῦ Αὐτοκράτορος

ΤΟΥ͂ ΚΥΡΟΥ͂ ἸΩΑ΄ΝΝΟΥ ΤΟΥ͂ ΚΟΜΝΗΝΟΥ͂.

Ὁρᾷς, θεατὰ, τὴν προκειμένην πλάκα·
αὕτη τὸ τέρμα τῶν ἐμῶν περιδρόμων,
τοῦ γῆς ἄνακτος, εὐσεβοῦς Ἰωάννου,
καὶ γῆς ἄνακτος φύντος ἐξ Ἀλεξίου.
Αὕτη τὸ κατάντημα τῶν ἐμῶν ἄθλων,
οὓς καρτερῶς ἔστεργον, ὑπὲρ Αὐσόνων.
Νῖκαι δὲ καὶ τρόπαια, καὶ λαμπρὰ κράτη,
καὶ τοῦ θρίαμβος καὶ τύχης εὐκληρία,
ὧδε στενοῦται καὶ καθεῖκται[a], καὶ μένει.
Εἰς τοῦτο λήγειν ὁ βροτῶν οἶδε δρόμος.
Σὺ δ᾽, εἴ τι κέρδος ἐξ ἐμῶν ἔσχες πόνων,
εὐχαῖς ἀλήκτοις δεξιοῦ μου τὴν κόνιν.

[a] *Sic, sed leg. forte* καθεῖρκται.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE L.

[Morceau commençant au folio 91, *recto*, lin. 13, n.° XLIV de l'Index Grec.]

VERS HÉROÏQUES

Adressés à l'Impératrice IRÈNE DUCÆNA,

Sur la mort de son fils le Sébastocrator.

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

ΣΤΊΧΟΙ ἩΡῼΟΙ,

Εἰς τὴν Βασίλισσαν κυρὰν Εἰρήνην τὴν Δούκαιναν, ἐπὶ τῷ θανάτῳ τοῦ Σεβαστοκράτορος, υἱοῦ αὐτῆς.

CETTE pièce, composée de 98 vers, contient des faits relatifs à la famille des Comnènes, et d'autant plus dignes de quelque attention, qu'ils découvrent des erreurs involontaires dans le récit des historiens modernes.

Je crois incontestable que la princesse à laquelle le poëme s'adresse, est IRÈNE, la veuve d'ALEXIS I Comnène (1). Son fils

(1) Irène Ducæne étoit la seconde épouse d'Alexis Comnène I. Ce prince, second fils de Jean Comnène, grand domestique, après avoir successivement reçu la dignité de proëdre, sous l'empereur Michel Ducas, bientôt après de nobilissime, puis de grand-domestique, et enfin de sébaste, sous l'empereur Botoniate, monta sur le trône en l'année 1081, indiction IV, le 1.er avril, fête du Jeudi-Saint. Il avoit été marié deux fois avant son avénement au trône. Sa première épouse avoit été une fille d'Argyrus, fils de Melo, duc de Bari en Italie; la seconde fut Irène Ducæne, fille d'Andronic Ducas, et, par conséquent, nièce paternelle de Jean Ducas Cæsar, ainsi que de l'empereur Constantin Ducas, qui avoit régné depuis.

Le jour qu'Alexis Comnène son époux fut déclaré empereur, Irène Ducæne n'avoit pas encore seize ans accomplis. On peut voir les louanges que sa fille Anne Comnène lui a données dans l'Alexiade.

Irène fit beaucoup d'efforts pour écarter du trône son propre fils Jean Comnène; mais elle ne prit ensuite aucune part à la conjuration faite contre lui à son avénement à l'empire. Dès qu'il avoit été en possession de la couronne, elle avoit re-

le *sébastocrator*, duquel notre auteur déplore ici la perte, ne sauroit être autre que cet *Andronic* Comnène, dont nous avons ci-dessus transcrit l'oraison funèbre [a] : et, en même temps nous avons eu occasion de faire observer que, faute d'avoir connu cette pièce, du Cange, et après lui M. le Beau, s'étoient trompés sur l'époque de la mort de ce prince. A cet égard, la pièce qui fait le sujet du XLII.[e] article confirme pleinement que le sébastocrator *Andronic*, fils d'ALEXIS I, et frère [b] de l'empereur JEAN Comnène, ne mourut point avant son père, ni, par conséquent, avant l'avénement de son frère au trône :

MANUSCRIT GREC DU VATICAN COTÉ CCCV.

> Ὦ βασιλεῦ, Σκυθολοιγὲ, μεγασθενὲς, Ἰωάννη,
> ὤλετό σοι σύμβουλος ἈΔΕΛΦῸΣ ἠδὲ μαχητής.

D'après la manière dont notre auteur s'exprime, nous sommes fondés à croire que la mort d'*Andronic* dut coïncider avec l'époque, demeurée jusqu'à cette heure assez incertaine, à laquelle son plus jeune frère *Isaac*, mécontent de l'empereur, le quitta pour se réfugier chez les Turcs. Le poëte dit [c] que l'Asie avoit causé tout ensemble, à l'impératrice, la perte de deux de ses fils, celle d'*Andronic* [qui venoit de mourir] et celle d'*Isaac*, qui, errant vers les extrémités de l'Orient, n'existoit plus [pour sa mère], quoique vivant :

> Δοιοὺς γάρ τ' ἀπόλεσσας ἅμ' υἱέας, ἄγριε Τελχίν·
> ἈΝΔΡΟΝΙΚΟΙΟ βίην, ἸΣΑΑΚΙΟΥ δέ τε ῥώμην·
> οὗ μὲν ἐπ' ἀντολίης μακρὰ πείρατα πλαζομένοιο,
> ζωοῦ τεθνειῶτος.

Nous apprenons ici pareillement ce dont du Cange, à ce qu'il

[a] *Voyez ci-dessus, l'article XXXVIII, pag. 151 et suiv.*

[b] *Vers. 46 et 47.*

[c] *Vers. 25 et seqq.*

pris les sentimens de mère, et lorsqu'elle apprit le noir complot qui venoit d'être découvert : « Les barbares, s'écria-t-elle, » ils vouloient donc me plonger le fer » dans les entrailles, et me causer une dou- » leur plus cruelle que je n'en ai éprouvé » en le mettant au monde. »

Cette princesse, après la mort d'Alexis, se détacha des intrigues de la cour; elle en fut redevable aux lettres, qu'elle avoit toujours cultivées. La grâce acheva ce que la réflexion avoit commencé, en lui inspirant le mépris des grandeurs et le goût de la retraite. Elle se retira dans un monastère qu'elle avoit fondé, y prit l'habit avec le nom de Xené, et composa elle-même la règle des religieuses, que nous avons encore entre les mains. *Hist. du Bas-Empire*, liv. LXXXVI, §. III, tom. XIX, pag. 9. *Vid.* et *Typicum Irenes.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

paroît, n'avoit point trouvé l'indication dans les historiens; savoir:

1.° Que *Nicéphore Bryenne*, le gendre d'IRÈNE, l'époux de la célèbre *Anne* Comnène, mourut assez peu de temps après l'empereur ALEXIS I, et avant le sébastocrator *Andronic* [a]. Le poëte venant de rappeler à l'impératrice la mort de son époux, dit que, de suite, elle a perdu son gendre *Nicéphore*, et vu sa fille devenir veuve :

> Τῷ δ' ἐπὶ, ΓΑΜΒΡῸΝ ὄλεσσας ἀγακλυτὸν, ἐν δ' ἐθεήσω
> χήρην παῖδα φίλην, ΝΙΚΗΦΌΡΟΥ ἄλοχον ἐσθλήν.

2.° Qu'après la mort de *Nicéphore*, l'impératrice avoit vu successivement périr sa bru, épouse du sébastocrator *Andronic* [b], et le fils que celle-ci avoit laissé à son mari [c]:

> Τῷ δ' (il s'agit de *Nicéphore*) ἐπὶ, ἈΝΔΡΟΝΊΚΟΥ· θάνε παῖς,
> ΠΡῸ δὲ κάτθαν' ἌΚΟΙΤΙΣ.

3.° Que ces deux morts avoient été suivies de celle d'*Eudocie Porphyrogennète*, princesse qui ne sauroit avoir été autre que la troisième fille [d] d'ALEXIS I, épouse de *Constantin* fils d'*Iasitas*, sur laquelle du Cange s'exprime ainsi [e]; *EUDOCIA COMNENA, Alexii imperatoris I filia tertiogenita* [f], *à patre CONSTANTINO IASITÆ filio uxor data est; à quo pessimè et contrà generis dignitatem habita, soluto matrimonio, in monasterium concessit:*

> [g] Τοῖς ΛΆΒΕ πορφυρόβλαστον ΕΎΠ' ΕΥ̓ΔΟΚΊΗΝ ἈΪΔΩΝΕΎΣ.

Au surplus, ces particularités ne sont pas les seules que fournit le poëme de Théodôre Prodrome; il en contient d'autres encore, mais dont quelques-unes m'ont paru difficiles à concilier avec l'histoire : je suis forcé d'en remettre l'examen à un autre temps.

Le poëme débute par ce vers,

> Ὡς ὄφελον, βασίλεια, γέρας μέγα θηλυτεράων·

et se termine par celui-ci :

> Ταῦτα κλύοις ΠΡΟΔΡΟΜΟΙΟ λιταζομένου, ἄνα Χριστέ.

---

[a] Vers. 18 et 19.
[b] Conf. Zonar. Ann. l. XVIII, §. 22, tom. II, pag. 299, A.
[c] Vers. 20 et 21.
[d] Cang. Fam. Aug. Byzant. p. 178.
[e] Conf. Ann. Alexiad. l. XV, pag. 502-504.
[f] Zonar. ubi suprà.
[g] Vers. 21.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LI.

[Morceau commençant au folio 92, *recto*, lin. 9, n.° XLV de l'Index Grec.]

VERS

Adressés à l'Empereur JEAN COMNÈNE, *sur la prise de Castamon;*

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Τῷ πορφυρογεννήτῳ καὶ βασιλεῖ, κυρῷ Ἰωάννῃ τῷ Κομνηνῷ, ἐπὶ τῇ ἁλώσει τῆς Κασαμόνος.

IL s'agit ici de la première conquête que l'empereur JEAN Comnène fit de la ville de Castamon.

Castamon [l'ancienne Germanicopolis], ville de Paphlagonie, proche des rives du Pont-Euxin, passoit pour avoir été la patrie des anciens Comnènes.

Suivant le récit de quelques historiens, c'étoit dans cette ville qu'ISAAC, le premier de sa maison qui ait porté le sceptre, avoit reçu la naissance. Lorsqu'ALEXIS Comnène, avant son avénement au trône, n'étant encore que grand-domestique, revint à Constantinople, vainqueur du Gaulois [ou Franc] *Ursellus* et maître de sa personne, passant proche de Castamon, il ne put résister au desir de visiter le berceau de sa famille. Il se détourna de sa route pour jouir de cette satisfaction; mais ayant trouvé cette ville dépeuplée, il ne put retenir ses larmes, et les amis qui l'accompagnoient ne l'arrachèrent qu'avec peine de ces lieux désolés, qui ne lui rappelèrent que trop tristement la mémoire de ses ancêtres.

M. le Beau place le fait célébré par Théodôre Prodrome, sous l'année 1125.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

« La guerre de Hongrie étant terminée, l'empereur Jean » Comnène reprit le dessein qu'il avoit formé de recouvrer l'Asie » mineure. Les Turcs, répandus en Paphlagonie, s'étoient ren- » dus maîtres de Castamon, une des principales villes du pays; » c'étoit l'ancienne Germanicopolis. Jean s'y transporta, et la » prit par escalade.

» Il repassa ensuite le Bosphore, avec un grand nombre de » prisonniers, et renouvela le pieux triomphe dont Zimiscès » avoit donné le spectacle à Constantinople. Le jour fixé pour » l'entrée du prince, les rues furent tendues des plus riches tapis- » series, et bordées d'échafauds chargés de spectateurs, depuis » la porte orientale jusqu'à l'église de Sainte-Sophie. Un char » enrichi d'argent et de pierreries, étoit attelé de quatre chevaux » blancs. Au lieu de l'empereur, on y voyoit une statue de la » Sainte-Vierge, à la protection de laquelle le prince attribuoit » tous ses succès. Le char étoit conduit par les premiers officiers » de l'empire, qui tenoient les rênes. L'empereur, à pied, mar- » choit devant, une croix à la main. Ce magnifique cortége se » rendit à Sainte-Sophie, d'où l'empereur, après de solennelles » actions de grâce, se rendit à son palais [a]. »

D'après ce que Théodôre Prodrome dit ici, le char avoit été offert à l'empereur par le clergé, le sénat et le peuple de Constantinople : sans doute ce fut par un mouvement de piété et de modestie que ce prince le fit servir au triomphe de la Sainte-Vierge ; et on en trouve la preuve dans une autre pièce qui fera le sujet de l'article LVII.

Le petit poëme de Théodôre Prodrome nous apprend diverses particularités dont les historiens ne parlent point dans le récit de cette campagne. Il est composé de 128 vers hexamètres, dont voici le premier et le dernier :

Ἦν ὅτ', ἄναξ μεγάθυμε, λαοσσόε, κύδεϊ γαίων...

. . . .

Κὰδ δ' ἄρα γῆς ἁπάσης ἀπείρονος ἡνιοχῆσαι.

[a] *Hist. du Bas-Empire, liv.* LXXXVI, *§. 15, tom. XIX, p. 27.*

ARTICLE LII.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[Morceau commençant au folio 93, *recto*, lin. 19, n.° XLVI, de l'Index Grec.]

VERS

Adressés, par THÉODÔRE PRODROME, à la Cæsarisse Porphyrogennète ANNE DUCÆNE, pour lui demander sa protection.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ.

Εἰς τὴν σοφωτάτην πορφυρογέννητον καὶ Καισάρισσαν κυρὴν Ἄνναν τὴν Δούκαιναν· περὶ τῶν ἑαυτοῦ.

QUANT au titre de cette pièce, je pense comme le P. Lazeri [a]. La princesse à laquelle Théodôre Prodrome s'adresse, pour lui demander sa protection et sa recommandation auprès d'une personne encore plus puissante qu'elle, ne sauroit être que la célèbre *Anne* Comnène, née du mariage d'ALEXIS I avec IRÈNE DUCÆNE, et épouse du Cæsar *Nicéphore Bryenne*. Il faut donc croire, ou que la leçon *Anne DUCÆNE* est fautive, et que l'on doit lire *Anne COMNÈNE;* ou que cette dénomination de *DUCÆNE* tient à ce que la princesse, appartenant, du côté de sa mère, à la famille des *DUCAS*, avoit une double affinité avec eux, parce que, avant d'épouser le Cæsar *Nicéphore Bryenne*, elle avoit été fiancée à *Constantin* DUCAS Porphyrogennète, fils de l'empereur MICHEL DUCAS.

[a] Conf. *Lazer. Miscellan. &c. tom. I, p. 7 et 8.*

Mais à l'égard de ce que contient le poëme, composé de cent dix-huit vers, comme j'aurai ailleurs occasion de l'analyser complétement, je me contente ici de dire que l'on y trouve beaucoup de notions concernant la naissance de l'auteur, sa fortune, et son état qui n'étoit alors ni brillant ni heureux.

Voici le premier et le dernier vers :

Κλῦθι, Τριὰς μέγ' ἄνασσα, κλῦτ' Ἄγγελοι οὐρανίωνες...

. . . .

Σοὶ γὰρ ἐγὼ βιότοιο ἐοῦ πρυμνήσι' ἀνῆψα.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LIII.

[Morceaux commençant dans le folio 94, *recto* et *verso*, n.os XLVI = XLVIII de l'Index Grec.]

DEUX PETITES PIÈCES DE VERS

Composées par THÉODÔRE PRODROME.

LE premier des deux morceaux réunis en cet article devoit, à en juger par le titre, servir de frontispice à un volume-en-rouleau, contenant des écrits de *Joannicius*, que Théodôre Prodrome, dans une autre petite pièce, comme on le verra plus bas, a qualifié de *moine*. Suivant toute apparence, il s'agit de ce moine *Joannicius* que la mère d'Alexis avoit placé près de lui, et que ce prince, même avant d'être empereur, menoit par-tout avec lui, jusques à l'armée, s'en servant comme de chambellan pour garder sa tente [a].

Le second composé de dix-sept vers ïambiques, et qui se retrouve, mais incorrect, dans le manuscrit 2831 de la Bibliothèque impériale, s'adresse aux brigands qui oseroient violer le tombeau du solitaire *Athanase Hésychaste*.

Ces deux pièces portent les titres que voici :

1. ΤΟΥ *αὐτοῦ. Πρόγραμμα εἰς κοντάκιον, ἔχον σχέδη τοῦ κυροῦ Ἰωαννικίου.*

2. ΤΟΥ *αὐτοῦ. Εἰς τάφον Ἀθανασίου Ἡσυχαστοῦ. Στίχοι ἐπιτιμητικοὶ τυμβωρύχοις.*

A la marge du troisième vers de ce dernier morceau, l'on rencontre dans notre manuscrit, une espèce de petite diatribe en seize vers, écrite d'un caractère beaucoup plus moderne que tout ce qui est contenu dans le volume, et dans laquelle l'auteur, quel qu'il soit, déclame avec virulence contre l'avarice supposée du moine dont Théodôre avoit fait ici l'épitaphe. A peine aurois-je pu lire une portion de ces seize vers, sans le secours de

[a] Conf. *Ann. Comn. Alexiad, lib. 1, p. 19, C.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

de M. Hase. Aidé par sa grande connoissance de la langue Grecque et des différens caractères des manuscrits bien plus que par la bonté de ses yeux, accoutumé d'ailleurs à une complaisance sans bornes pour moi, ce jeune et savant littérateur a bientôt su déchiffrer ces vers complètement, à l'exception de quelques mots du dernier; c'est lui qui m'a fourni la copie que je vais représenter.

[Cod. Vat. 305, fol. 94, *verso*, ad oram.]

MONACHI AVARI EPITAPHIUM.

Ἐκλικμήσω σου καὶ τὴν κόνιν, εἰ δέοι,
καὶ πάντα τὸν χοῦν ἐκμετρήσω καὶ βλέψω·
ἀθροίσω τὸ πᾶν τῆς σοροῦ, τῶν ὀστέων·
καὶ ψηλαφήσω τὴν ἁρμονίαν πᾶσαν
τοῦ νεκροῦ, τὴν σύνθεσιν, τὴν ὅλην πλάσιν·
ἀκριβολογήσομαι καὶ τῶν ἐσχάτων
τὸν φιλάργυρον καὶ γλίσχρον μοναχίτην,
ἐπιμελῶς σε, καὶ νεκρὸν, ἐξετάζων,
εἰ πού τι χρυσοῦ, τὸ χρυσόλατρες γένος,
ἐν χερσὶν, ἐν στήθεσιν, ἐν κόλποις φέρεις.
Εἰ γάρ κε πιστεύσαιμι, μὴ χρυσῆς ἂν σε
καὶ νεκρὸν τὸν δύστηνον, καὶ σεσηπότα
(ὅς σε χρυσὸν πνέοντα, χρυσὸν λαλοῦντα,
χρυσὸν κατεσθίοντα πολλάκις οἶδα),
ὡς σὺν σαυτῷ θάψειας τὸ σέβασμά σου,
τὸ χροΐζον μέταλλον, τὴν πλάνον ὕλην·
ἐλεινὰ (sic) τὰ Δάφνιδος ἀροίμαν ἄλγη[a].

[a] Τὰ Δάφνιδος ἄλγε' ἀροίμαν. *Theocr. Idyll. V, vers. 20.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LIV.

[Morceau commençant au folio 94, *recto*, lin. 13; n.° XLIX de l'Index Grec.]

L'AMITIÉ BANNIE DU MONDE,

[Dialogue dramatique.]

Par THÉODÔRE PRODROME.

CETTE pièce, qui est assez estimée comme opuscule poétique, a été imprimée un grand nombre de fois. Indépendamment des éditions qui peuvent m'être inconnues, je sais qu'elle a été donnée,

1.° En Grec, par J. Honter et J. Guntius, à Bâle, 1536, *in-8.°*

2.° En Grec et en Latin, par Conrad Gesner, à la fin du Recueil de Stobée, dans le cours de l'année 1543.

3.° Par Guillaume Morel, en Grec, avec la version de Conrad Gesner, dans l'année 1549.

4.° De même, dans l'édition de Stobée, imprimée à Bâle, chez J. Oporin, en 1549, *in-fol.*

5.° Pareillement, dans l'édition de Stobée, imprimée à Zurich, en 1550, *in-4.°*

6.° En l'année 1558, le petit ouvrage qui fait le sujet de cet article parut en François, traduit par Jean Figon, sous le titre suivant [a]: « *AMITIÉ bannie du Monde;* par Cyre Théodôre, » poëte Grec, et traduit en vers François par JEAN FIGON (1), » de Montelimart en Dauphiné. A Tholose, 1558, *in-8.°* »

[a] Conf. *Fabr. Bibl. Gr. lib. V, cap. VI, §. XI, tom. VI, p. 816.*

(1) JEAN FIGON (nous dit La Croix-du-Maine, dans sa *Bibliothèque Françoise*, édit. de Paris, MDCCLXXII, *tom. I, pag. 495*), « a traduit de Latin en vers » François, un livre intitulé l'*Amitié ban-* » *nie du monde*, écrit en forme de dialo- » gue, par Cyrus Theodoretus *(sic)*, &c. » *La Course d'Atalante*, qui est un » poëme François imprimé à Tolose, » MDLVIII, chez Pierre du Puis, auquel » lieu florissoit ledit Figon, l'an susdit » MDLVIII. »

Sur cet article M. de la Monnoye avoit laissé la note suivante :

« *Cyre*, ou *Cyrus Théodorus*, Κυρὸς Θεό- » δωρος ὁ Πρόδρομος, nommé par honneur

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

7.° Il a été ensuite réimprimé tant en Grec qu'en Latin, dans une quatrième édition du Stobée de Conrad Gesner, datée de l'année 1559 (1).

8.° Dans une nouvelle édition des opuscules de Théodôre Prodrome, par Jerôme Erard; à Leipsick, 1598, *in-8.°*

9.° Dans une cinquième édition du Stobée, imprimée à Genève, en 1609.

10.° Barthius, dans son *Adversaria*, publié en 1624, cita et corrigea certains passages de l'Ἀπόδημος Φιλία.

11.° Enfin, Maittaire a reproduit le Dialogue entier, dans son *MISCELLANEA Græcorum aliquorum scriptorum carmina*; Lond. 1722, *in-4.° maj.* Il y a joint des notes dont quelques-unes deviendront superflues, si jamais un nouvel éditeur, consultant notre manuscrit, en profite pour rétablir, dans plus d'un endroit, la véritable leçon.

» Κυρὸς, synonyme de Κύριος, vivoit au » commencement du XI.° siècle. *Voyez* » ce qu'en dit Jean - Albert Fabrice, » *page 816* de sa *Bibliothèque Grecque*, » liv. V, chap. 6, où, parlant des traduc- » teurs de l'Ἀπόδημος Φιλία de ce poëte, » il n'oublie pas Jean Figon. »

Sur le même article, M. Rigoley de Juvigny a fait cette autre note :

« Cyrus Théodôre Prodrome étoit » prêtre, philosophe et médecin. On con- » noît de lui, entre autres ouvrages, un » Roman Grec qui a pour titre : *les* » *Amours de Dosicle et de Rhodante*, dont » M. de Beauchamps a donné une imi- » tation en MDCCXLVI, mais non une » traduction exacte et complète qui ser- » viroit à faire connoître les mœurs des » Grecs de ce temps-là. »

Je le dis avec regret, les notes de M. de la Monnoye et de M. Rigoley de Juvigny, sont presque aussi fautives que superficielles.

L'article de Jean Figon, dans la Bibliothèque de du Verdier, *tom. II, pag. 414 et 415*, est un peu plus étendu que dans la Bibliothèque de la Croix-du-Maine, qui vient d'être citée.

« JEAN FIGON, de Montelimart en » Dauphiné, a décrit, en vers François, » la course d'Atalante, et la victoire » d'Hippomène, Fable poétique, impri- » mée à Tholose, *in-8.°*, par Jacques Co- » lomiez, MDLVIII; *Amitié bannie du* » *monde*, œuvre fait en forme de dia- » logue, par Cyre Théodôre, poëte Grec, » et traduit en vers François par Jean » Figon, imprimé à Tholose, *in-8.°*, par » P. du Puis, MDLVIII; le Poétique » Trophée de Jean Figon, Dauphinois, » contenant Odes, Épîtres et Epigram- » mes, imprimé à Tholose, *in-8.°*, par G. » Boudeville, MDLVI. Il a écrit en prose » la pérégrination de l'enfant vertueux : » œuvre contenant le sommaire des dis- » ciplines qui conduisent à la plus haute » vertu, avec trois Chants royaux parmi » la prose; imprimée à Lyon, *in-16*, par » François Arnoullet, MDLXXXIV. »

(1) Fabricius (*Bibl. Gr. lib. V, cap. VI, §. XI*, tom. VI, pag. 816) parle d'une version Latine de l'Ἀπόδημος Φιλία, donnée en cette même année par Jean Laët: *Latinè vertit, præter GESNERUM et HIERONYMUM ERARDUM, Jo. LAËTIUS, Parisiis, MDLIX, in-4.°* Mais j'ignore où cette version se trouve.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LV.

[Morceau commençant au folio 97, *verso*, lin. 5, n.° L de l'Index Grec.]

COMPLAINTE,

EN VERS,

Sur la distribution des Faveurs de la Providence.

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Σχετλιαστικοὶ εἰς τὴν Πρόνοιαν.

CE morceau est presque aussi connu que le précédent, bien qu'il n'ait pas été imprimé autant de fois.

On le trouve inséré dans l'édition de Jérôme Guntius, 1536; et dans celle de Jerôme Erard, 1598.

Eustathe Swartius, le reproduisant en 1616 (1), essaya d'en rectifier plusieurs passages que les éditions précédentes présentoient d'une manière incorrecte. On trouve dans notre manuscrit la véritable leçon, non-seulement de tous les endroits que Swartius avoit cherché à corriger, mais encore de beaucoup d'autres sur lesquels il n'a fait aucune remarque.

Je puis dire la même chose à l'égard des observations de Barthius qui, dans son *Adversaria*, cite, traduit ou commente un assez grand nombre de vers du petit poëme de Théodôre, et les compare avec les passages soit de l'ancien, soit du nouveau Testament, dont ils sont une imitation [a].

[a] Conf. *Barth. Adversarior. lib. XVII, cap. XVI, col. 883; - Item lib. XXIX, cap. VIII, col. 1369; - It. lib. LIII, cap. XIII, col. 2511; It. lib. LIV, cap. III, col. 2525.*

(1) Conf. « Eusthati *(sic)* Swartii Analectorum *Lib. III*, in quibus innumera » Auctorum, quà Græcorum quà Latinorum, loca emendantur, dilucidantur, illustrantur, notantur. Ad Virum » illustrem Jacobum *van* Duck, Consiliarium et Legatum Regium. » *Lugduni Batavorum*, apud Ludovicum Elzevirium, anno CIϽ IϽ C XVI. *Lib. I, cap. XI, pag. 43.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LVI.

[Deux morceaux commençant l'un au folio 99, *recto*, lin. 16; l'autre au folio 100, *recto*, lin. 18; n.os LI et LII de l'Index Grec.]

VERS

I. *Contre une Vieille libertine.*

II. *Contre un ignorant, qui affectoit de porter une longue barbe, croyant passer ainsi pour appliqué à l'étude et fort savant.*

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

1. Κατὰ φιλοπόρνȣ γραός·

2. Κατὰ μακρογενείȣ, δοκȣ̃ντος εἶναι διὰ τȣ̃το σοφȣ̃.

CES deux satyres, composées l'une de 102, l'autre de 100 vers ïambiques, se rencontrent dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale 2831. Il est vrai que dans ce manuscrit la première des deux pièces est mutilée, et n'est transcrite que jusques au 76.e vers; mais elle se retrouve toute entière dans le manuscrit de la bibliothèque *Vaticano-Palatina*, XLIII, *folio 37 et seqq.* Voici comment l'une et l'autre pièces débutent et se terminent:

1. Ὦ μιαρὰ γραῦς, κακὸν ἀνθρώποις μέγα....
. . . .
Ἐξασθενήσει καὶ τὸ Κερβέρȣ στόμα.

2. Ἰαπαλαιάξ, τῆς ἀδρᾶς γενειάδος.....
. . . .
Ἕως παραρθρώσειας αὐτὸν εἰς τέλος.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LVII.

[Morceau commençant au folio 101, lin. 20, n.° LIII de l'Index Grec.]

DESCRIPTION,

EN VERS HÉROÏQUES,

De l'Entrée de l'Empereur JEAN COMNÈNE *[à Constantinople], après la prise de Castamon.*

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Ἔκφρασις διὰ στίχων ἡρωικῶν

τῆς, ἐπὶ τῇ ἁλώσει τῆς Κασταμόνος, προελεύσεως τοῦ αὐτοκράτορος κυροῦ Ἰωάννου τοῦ Κομνηνοῦ.

CE poëme, composé de 230 vers, est relatif à la première conquête de Castamon, qui a fait également le sujet du LI.e article [a]. Ici Théodôre Prodrome nous donne les détails de la pompe, plus religieuse encore que triomphale, qui eut lieu au retour de Jean Comnène à Constantinople. Il décrit sur-tout avec beaucoup d'exactitude, et se complaît à nous dépeindre ce char d'argent massif, qui avoit été offert en présent à l'empereur, et sur lequel, malgré les instances de tous les ordres de l'État qui le pressoient d'y monter, ce prince voulut que l'image de la sainte Vierge fut placée.

[a] *Voyez ci-dessus, p. 173.*

La pièce, en elle-même, n'est point sans mérite, et contient quelques particularités peu connues, concernant la famille impériale.

Θυμὲ, μάχας μὲν ἔα, πολέμους τ' ἀνδροκτασίας τε...

. . . .

γηθόσυνος νόστησεν ἑὸν ποτὶ χρυσοβατὲς δῶ.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LVIII.

[Morceaux commençant au folio 103, *verso*, lin. 20, n.os LVII, LVIII et LIX de l'Index Grec.]

VERS

1, 2 et 3, *sur un certain* PAUSANIAS, *que le chagrin d'avoir perdu son fils avoit, disoit-on, pétrifié ;*

4, *sur un cadavre tronqué des deux mains, que la mer avoit rejeté sur son rivage ;*

5, *au Moine* JOANNICIUS, *pour s'excuser, sur une maladie, d'être resté plusieurs jours sans se rendre auprès de lui ;*

6, *en ænigme, sur la Nue.*

Par THÉODÔRE PRODROME.

NE devant point me dispenser de faire connoître l'existence de ces six petites pièces dans notre manuscrit, il est plus court de les transcrire que d'en rendre compte.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

1. ΣΤΙΧΟΙ ὙΠΟΘΕΤΙΚΟΙ,

Εἰς Παυσανίαν, ἀπολιθωθέντα διὰ τὸν θάνατον τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ Πέτρου.

Πέτρος ἔχω Πέτρον. Ἤρετό τις· τίνα; οὐκ ἐπικεύσω·
υἱέα Παυσανίου, ξεῖν᾽, ἑκατοντάλιθος.
Παυσανίας δὲ πατὴρ, τρίτος πέτρος, οὕνεκα Πέτρου·
οὐ γὰρ ἔπαυσ᾽ ἀνίην, οὗιν ὑποστενάχων.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

2. ΕἸΣ ΤῸ ΑΥ̓ΤΌ.

Ὃς Νιόβην πολύδακρυν, ἀμειψαμένην ἐπὶ πέτρην
Φύσιος ἐκ μερόπων, λάϊνον οὐ δέχεαι,
πέτρην τανὸν δακρυχεύμονα τανὸν μέγας αἰθέριος Ζεὺς [a],
ἀθανάτῳ γλυφίδι στήσατο γλυψάμενος·
δέρκεο Παυσανίην πολυπενθέα, οὕνεκα παιδὸς
πέτρον· ἀτὰρ πετρίνην δέχνυσο καὶ Νιόβην.

3. ΕἸΣ ΤῸ ΑΥ̓ΤΌ.

Παυσανίην ἡ λύπη ἀπ' ἀνέρος ἔκφανε πέτρον,
ἐς τόδε ἀνδρομένην φύσιν ἀμειψαμένη.
Ἦ καὶ γηθοσύνη ἀπὸ πέτρου τέξεται ἄνδρα;
Οὔ, ξένε. Ῥαοτέρη Φύσις ἔγεντο κακοῦ.

4. ὙΠΟΘΕΤΙΚΟῚ

ἐπί τινι ἐκβρασθέντι τῆς θαλάσσης ἄχειρι νεκρῷ.

Ξεῖνε, τί νῦν με δέδορκας, ἐὸν περὶ ὄμμα πετάσσας;
Οὐ πολέμοιο βίη, οὐ φονόεσσα μάχη,
οὐδέ τ' Ἄρης βροτολοιγὸς ἐμὰς ἀπενόσφισε χεῖρας.
Οἶδμα δὲ μ' ἀτρυγέτου πέφνεν ἁλὸς μέλεον.
Κύμασι γὰρ μαχόμην εὐσέλμου ἔνδοθι νηὸς,
νηὸς ὑπερσκελέος, νηὸς ἀελλομάχου·
ὑγρόβιον δὲ γένος καὶ εἰναλινήχυτος ἰχθῦς
ἀμετέρων χερέων ζεῦγος ἐθοινίσατο.
Ἰχθῦς δαίνυται ἄνδρα· ἀνὴρ δ' ἀναδαίνυται ἰχθῦν·
ἄμφω δαιτυμόνες, ὢ πόποι, ἀμφοτέρων.
Ξεῖνε· σύ δ' ἄρ γενέταισιν ἐμοῖς ἐμὰ ῥήματ' ἔνισπε·
γουνοῦμαι καὶ ἄχειρ· λίσσομ' ἄναυδος ἐών·
« Δυστυχεῖς, παύσασθε τραπέζης ἰχθυοέσσης,
» λείψαθ' ἁλιτρεφέα ζῶα θαλασσοπόρα·
» μή ποτ' ἐμοὺς ἀπροόπτως θοινίζεσθε φονῆας,
» καί με λάθητε τόκον δαινύμενοι σφέτερον·
» μητήρ θ', ἥ μ' ἐλόχευσας, ἔλοις πάλιν ἔνδοθι γαστρὸς,
» ζωὸν γειναμένη, δεχνυμένη δὲ νέκυν. »

[a] *Sic legitur omninò versus iste in codice; sed mendosè, procul dubio.*

5. ΕἸΣ

5. ΕἸΣ

τὸν μοναχὸν, κῦρον Ἰωαννίκιον (1).

Οὐ μὰ σὲ, κάρα φίλον· σὲ γὰρ ὄμνυμι ὅρκιον ἱρὸν,
ἠΰτε Πυθαγόρας τετρακτὺν, καὶ Στυγὸς ὕδωρ
ψευδοθέων ἀγορὴ σέβεθ' ἱερὸν, εἶχε δ' ἐς ὅρκον,
λῷστε Ἰωαννίκιε, κῦδος γενέθλης μεροπείης·
οὐ, μὰ σὲ, οὐ λαθόμην ὁμιλιάων τε λόγων τε,
ἡδυεπειάων τε, καὶ ἀμυμόνων ἐφετμάων
σῆς ἀγανοφροσύνης· ἢ γὰρ ἐμοῦ λελαθοίμην.
Ἀλλά με νοῦσος ἔρεξε, νόσων ὀλοωτάτη ἄλλων,
καὶ μελεδῶν μυρίη, καὶ ἀπείριτα κύματα λύπης,
ὕδρης ὀψιγόνοιο πολύπλοκα ἄλλα κάρηνα·
τοῖσιν ἐγὼ σεῦ ἄνευθε μακροῖς ὑπὸ ἤμασι μίμνω,
οὐδέ τε λησμοσύνῃ. Σύ δ' ὀνειδίοις ἐπέεσσιν
ἦτορ ἐμὸν περίτρωσας, ἀχνύμενος οὐ σάφα ταύτῃ·
ἤ μ' ἐπέοικεν ἄχνυσθαι, ὃ μὴ νοσέοντα ἔειδες,
ἤ τῳ ταῦθ' ἁμάρτομεν, οὐδὲ, νόσους παρειδόντες,
ἀμφὶ σὲ βαδισάμεσθα, ἔσω δ' ἐπιμίμνομεν οἴκῳ.
Τίπτ' ἀτέλεστά μοι ἄρα χολώσεαι; οὐ σάφα οἶδα·
σὴν κραδίην γὰρ ἔγνων, καὶ ὀνείδεα σεμνὰ φιλίης.

6. ἈΊΝΙΓΜΑ

εἰς τὴν νεφέλην (2).

Υἱέος ἡμετέρου με φιτύσατο δῖα θυγάτηρ.
Ἠέρι δ' ἀμπελάω τῷ περιγειοτέρῳ.
Υἷιν ἐμὸν λαγόνεσσι φορευμένη εἰμὶ καὶ αὐτή·
τὸν δέ τε γειναμένη, ὄλλυμαι· ὃς δὲ βροτοῖς
λοιμοῦ ἀργαλέοιο δυσαλθέος ἐστὶν ἀκέστωρ·
τὸν γενεὴ μερόπων ἡ δυσαρεστοτάτη
καί τε μάλιστα φιλεῖ, καὶ ἀπεχθαίρῃσι μάλιστα.
Γνῶθί με, τίς τελέθω, ὃν τέκον, ὅς με τέκεν.

(1) Le moine *Joannicius* à qui cette petite pièce s'adresse, est indubitablement le même que celui dont il est question dans l'article LIII. *Voyez* ci-dessus, pag. 176.

(2) Cette Ænigme se retrouve dans le Manuscrit de la bibliothèque *Vaticano-Palatina*, n.° XLIII, folio 90 *verso*, lin. 21.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LIX.

[Morceaux commençant au folio 104 *recto*, lin. 18, n.° LX de l'Index Grec.]

CINQ PETITES PIÈCES

[EN VERS POLITIQUES],

Sur le Mariage d'ALEXIS, fils du Panhypersebaste NICÉPHORE, et petit-fils de PHORBÈNE.

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Ἐπὶ τῷ γάμῳ

τοῦ υἱοῦ τοῦ Πανυπερσεβάστου κυροῦ Νικηφόρου, τοῦ Φορβηνοῦ, κυροῦ Ἀλεξίου.

DES cinq petites pièces indiquées dans cet article, quatre sont composées de 24 vers chacune; la cinquième n'en a que 22.

Il s'agit ici du mariage d'un prince nommé *Alexis*, fils du Panhypersebaste Nicéphore, et petit-fils de Phorbène.

Le Panhypersebaste Nicéphore, fils de Phorbène, doit avoir été ce Nicéphore [CATACALON], fils de CONSTANTIN Phorbène [ou Euphorbène] qui avoit épousé Marie Comnène, la seconde des filles de l'empereur Alexis I.

Marie Comnène, née en l'année 1085 [a], avoit été d'abord unie à Grégoire *Gabras* ou *Gauras*, fils du duc de Trébizonde [b]. Mais l'empereur, ayant dissous ce mariage, lui fit épouser [c] le fils de Constantin Phorbène [ou Euphorbène] nommé Nicéphore Catacalon, auquel, en considération de ce mariage, il conféra la dignité de Sébastocrator [d]. Et l'on voit ici que Nicéphore, à

[a] *Ann. libb. VI, VIII, XI, XV, pagg. 167, 240, 502, 504; — Zonar. Annal. l. XVIII, §. 22, tom. II, pag. 299, A & B.*

[b] *Ann. libb. VIII, XI, XII, pag. 239 et seqq.*

[c] Conf. *Ann. lib. X, pag. 276; — Zon. loc. cit.*

[d] *Bryenn. lib. IV, S. 7, pag. 92. — Ann. lib. X, pag. 276.*

l'époque où son fils se maria, portoit le titre de Panhypersebaste.

D'après ce qui se lit dans la sentence [a] de déposition du patriarche Cosmas II, portée le mercredi 26 février 1147 [b], du Cange [c] a cru pouvoir établir que, du mariage de Marie Comnène avec Nicéphore [Catacalon], étoient nés deux fils, nommés l'un *Alexis*, l'autre *Andronic;* attendu que, dans cet acte, il est fait mention d'*Alexis* et d'*Andronic*, fils de Marie Porphyrogennète, sœur de la Cæsarisse Anne. Et de là, par une conjecture plausible, l'*Andronic*, né de ce mariage, lui paroît être cet *Andronic* EUPHORBÈNE qui gouverna la Cilicie sous le règne de Manuel Comnène. Mais comme cet *Andronic* EUPHORBÈNE est qualifié par Cinnamus [d] de *cousin germain* de l'empereur, ἐξάδελφος, il faudroit examiner si ce témoignage n'ébranle point l'opinion de du Cange. D'ailleurs, pour ne rien dissimuler, je reste incertain si le texte de la sentence [e] de déposition du patriarche Cosmas II porte effectivement ce que du Cange établit. Je ne connois ce texte, et du Cange comme le P. le Quien [f], semblent ne l'avoir eux-mêmes connu, que d'après l'ouvrage dans lequel Leo Allatius l'a inséré. Or, dans l'édition d'Allatius, c'est seulement la version Latine qui énonce qu'*Alexis* et *Andronic* étoient fils de Marie Porphyrogennète, sœur de la Cæsarisse Anne : le texte Grec semble distinguer totalement ces deux princes, tant des fils de Marie Porphyrogennète, que de ceux d'une de ses sœurs, non nommée en cet endroit; Παρισαμένων . . . . τῶν ἐξαδέλφων τοῦ κρατίστου καὶ ἁγίου ἡμῶν βασιλέως, τοῦ κυρίου Ἀλεξίου, τοῦ υἱοῦ τῆς Πορφυρογεννήτου καὶ Καισαρίσσης κυρίας Ἄννης· τοῦ κυρίου ἈΛΕΞΊΟΥ καὶ τοῦ κυρίου ἈΝΔΡΟΝΊΚΟΥ· [ΚΑῚ] τῶν υἱῶν τῆς Πορφυρογεννήτου κυρίας ΜΑΡΊΑΣ, [καὶ] αὐταδέλφης αὐτῆς. Mais on ne sauroit douter que, dans le texte Grec de plusieurs des actes rapportés par Leo Allatius, il ne se soit glissé des erreurs qui peuvent être de pures fautes d'impression : notamment, dans la sentence de déposition du patriarche Cosmas, les dates sont fautives, puisqu'elles diffèrent de celles que j'ai marquées ci-dessus, et qui sont certaines. On peut donc croire que la véritable leçon du passage concernant les princes *Alexis* et *Andronic*, est celle dont du Cange a suivi la teneur.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] Conf. *Leo. Allat. De Eccl. occ. et or. perp. cons. lib. II, cap. XII, pag. 686.*

[b] Conf. *Le Quien, Or. Chr. tom. I, col. 267 et 268.*

[c] *Cang. Fam. Aug. Byz. pagg. 177 et 178.*

[d] Conf. *Cinn. lib. V, §. XIII, pag. 182, B; et lib. VI, §. II, pag 146, B.*

[e] *Ubi suprà.*

[f] *Ubi suprà.*

Au reste, voici les seuls points historiques que confirment les différens épithalames compris en cet article :

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

1.° Le prince dont notre poëte célébroit le mariage, rejeton de la tige des Comnènes et de celle des Ducas, se nommoit *Alexis* [a],

Κάλλιστε κλάδε Κομνηνῶν, Ἀλέξιε νυμφίε.
Δουκῶν βλαστὲ καὶ Κομνηνῶν, Ἀλέξιε νυμφίε.

2.° Son aïeule maternelle étoit *Irène Ducæne* [b],

Μήτηρ μητέρος βασίλισσα, βασιλισσῶν ἡ κρείττων·
τίς ἀγνοεῖ τὴν Δούκαιναν, τὴν ἄνασσαν Εἰρήνην;

3.° Sa mère étoit *née-dans-la-pourpre* [c],

Μήτηρ πορφυρογέννητος . . . .

4.° Son père étoit décoré du titre de Panhypersébaste [d],

Πατὴρ Πανυπερσέβαστος.

5.° Son épouse (que le poëte ne nomme point, et dont il seroit peut-être difficile de trouver ailleurs le nom) étoit d'une race illustre et royale [e],

Καὶ νύμφη σοι νυμφεύεται περιφανὴς τῷ γένει,
ἐκ γὰρ σπειρᾶς βασιλικῆς ἐστι κατηγμένη.

[a] Epith. I, vers. 23; et Epith. V, vers. 19.

[b] Epith. I, vers. 7 et 8.

[c] Ibid. v. 9.

[d] Ibid. v. 10.

[e] Epith. II, vers. 8 et 9.

ARTICLE LX.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[Deux morceaux commençant, l'un au folio 105 *verso*, lin. 1, l'autre au folio 108 *recto*, lin. 22; n.os LXI et LXII de l'Index Grec.]

1.° DIXAINS

EN VERS POLITIQUES,

Sur l'entrée triomphante de l'Empereur JEAN COMNÈNE *[à Constantinople], après la prise de Castamon.*

2.° AUTRES DIXAINS

DE MÊME SORTE,

Adressés au même Prince en cette même occasion. La ville de Constantinople est censée parler, pour l'engager à s'asseoir sur le char qu'elle lui présentoit.

Par THÉODÔRE PRODROME.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

1.° Εἰς τὴν, ἐπὶ τῇ ἁλώσει τῆς Κασαμόνος, ἐπινίκιον πρόοδον τοῦ Αυτοκράτορος κυροῦ Ἰωάννου τοῦ Κομνηνοῦ, δεκάστιχα πολιτικά.
Τοῖς Δήμοις.

2.° Ὡς ἀπὸ τῆς πόλεως, δεκάστιχα παρακλητικὰ, τῷ Αὐτοκράτορι, πρὸς τὸ καθίσαι ἐφ' ἅρματος.
Τοῖς Δήμοις.

CES deux petits poëmes sont relatifs à la même fête, et aux mêmes particularités que ceux qui ont fait le sujet des LI.e et LVII.e articles [a].

Dans l'un, qui est composé de vingt-neuf dixains, ou de 290

[a] *Voy. ci-dessus, pag. 173 et 182.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

vers [politiques], le poëte commence par se faire connoître, et se nommer lui-même [a]:

> Ἀπὸ Προδρόμου Πρόδρομος . . . .
> . . . . ταῦτα καρποφορῶ σοι
> ὁ Πρόδρομος τῷ βασιλεῖ . . . .

Ensuite, il passe en revue toutes les victoires remportées par l'empereur, sur les bords du Danube[b], du Sangare[c], de l'Halys[d]; et il célèbre sur-tout la prise de Castamon[e], comme celle des villes de *Balzos*, d'*Alamos*, d'*Alazos*[f]: puis, à cette occasion, il nomme[g] les émirs ou généraux Mahométans, défaits par ce prince. Vers la fin[h], il fait aussi mention des avantages obtenus tant en Dalmatie, qu'à Laodicée, à Sozopolis, à Amorium et ailleurs.

On rencontre ce morceau dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, n.° 2831, fol. 134 *verso*, lin. 8; mais il y est mutilé, puisqu'il ne s'y trouve composé que de 108 vers.

L'autre poëme contient seulement dix dixains [100 vers], et le sujet en est suffisamment expliqué par le titre même.

Ce titre, ainsi que celui de six autres pièces dont j'aurai bientôt à parler [i], porte ces mots, τοῖς Δήμοις [littéralement, *pour les* DÈMES] : ce qui paroîtroit signifier que les pièces dont il s'agit étoient destinées à être récitées, ou chantées, au nom de ces *FACTIONS des jeux du cirque* si souvent mentionnées dans l'histoire du Bas-Empire. En effet, du Cange paroît n'avoir rencontré les mots, οἱ Δῆμοι, que dans des ouvrages où ils indiquent tantôt ces Factions des *Verds* et des *Bleus*, &c., qui partageoient le peuple de Constantinople, relativement au concours dans les jeux du cirque; tantôt les *bancs* ou *degrés* de l'Hippodrome, sur lesquels les membres de chaque Faction se réunissoient les uns auprès des autres[k]: ΔΗ͂ΜΟΙ· *Factiones Agitatorum* . . . *It.* ΔΗ͂ΜΟΙ· *Gradus Hippodromi in quibus sedere consueverant* Δῆμοι, *seu Factiones.* Peut-être l'examen attentif des différentes compositions poëtiques de Théodôre Prodrome, dont le titre porte, Τοῖς Δήμοις, fera-t-il naître le soupçon qu'au temps où l'auteur écrivoit, ces mots ne laissoient pas de se prendre en quelque autre acception.

[a] *Décad. I, vers. 1, 2 et 3.*
[b] *Décad. VI, vers. 3.*
[c] *Ibid.*
[d] *Ibid. vers. 4; item décad. IX, vers. 8; it. décad. XVI, vers. 1; it. décad. XXIII, vers. 8; it. décad. XXVII, vers. 2.*
[e] *Décad. X et seqq.*
[f] *Décad. XXII, vers. 1 et 2; it. déc. XXVII, vers. 6.*
[g] *Décad. XXIV, vers. 9 et seqq.*
[h] *Déc. XXVIII.*
[i] *Voy. ci-dessous l'article LXVI, pag. 200.*
[k] Conf. *Cang. Glossar. med. et inf. Græc. tom. I, col. 287 et 288; — It. tom. II, Append. ad Glossar. col. 55.*

ARTICLE LXI.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[Morceau commençant au folio 109 *recto*, lin. 23 ; n.° LXIII de l'Index Grec.]

VERS

DE THÉODÔRE PRODROME,

Sur une représentation [allégorique] de la VIE HUMAINE.

CETTE petite pièce est imprimée [a]; je crois bien faire de la reproduire à cause des variantes qu'offre notre manuscrit.

[a] *Voy. le Recueil publié à Bâle en 1536.*

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ.

Ε'ΙΣ Ε'ΙΚΟΝΙΣΜΕ'ΝΟΝ ΤΟ'Ν ΒΙ'ΟΝ.

Ἐμὲ, τὸν βίον, ἄνθρωπε, δέξαι σου παραινέτην.
Ἔτυχες, εὗρες, ἔλαβες, κατέσχες μου τὰς τρίχας [b].
μὴ πρὸς ῥαστώνην ἐκδοθῇς, μὴ πρὸς τρυφὴν χωρήσῃς,
μηδὲ φρονήσῃς ὑψηλὰ καὶ πέρα τοῦ μετρίου.
Γυμνόν με βλέπεις· νόησον γυμνόν μου καὶ τὸ τέλος [c].
Ὑπὸ τοὺς πόδας μου τροχοί· φρίττε μὴ κυλισθῶσι.
Περὶ τὰς κνήμας μου πτερά· φεύγω, παρίπταμαί σε [d].
Ζυγὰ κατέχω τῇ χειρί· φοβοῦ τὰς μετακλίσεις.
Τί με κρατεῖς; σκιὰν κρατεῖς· πνοὴν κρατεῖς ἀνέμου.
Τί με κρατεῖς; καπνὸν κρατεῖς, ὄνειρον, ἴχνος πλοίου.
Ἐμὲ, τὸν βίον, ἄνθρωπε, δέξαι σου παραινέτην.
Οὐκ ἔτυχες, οὐκ ἔλαβες, οὐκ ἔσχες μου τὰς τρίχας [e].
Μὴ σκυθρωπάσῃς τοῦ λοιποῦ, μηδὲ δυσελπιστήσῃς.
Γυμνός εἰμι, καὶ τῶν χειρῶν ἐξολισθήσας τούτων·
ἴσως μεταρρυήσομαι πρὸς σὲ, καὶ μεταπέσω.
Ὑπὸ τοὺς πόδας μου τροχοί· τάχα σοι κυλισθῶσι.
Περὶ τὰς κνήμας μου πτερά· τρέχω, προσίπταμαί σοι.
Ζυγὰ κατέχω· τάχα σοι τὴν πλάστιγγα χαλάσω.
Μὴ τοί νυν ἀποπροσποιοῦ τὰς ἀγαθὰς ἐλπίδας.

[b] *Sic et in cod. Vaticano-Palat. n.° XLIII. Edit.* τρίβους.

[c] *Fol. 109 verso.*

[d] *Cod. Vaticano-Palat. et Edit.* πείσαμαί.

[e] *Edit.* τρίβους.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXII.

[Morceaux commençant au folio 109 *verso*, lin. 8; n.os LXIV, LXV et LXVI de l'Index Grec.]

1. VERS

DE THÉODÔRE PRODROME,

En l'honneur de chacun des Saints dont se fait la commémoration dans chaque jour de l'année. En prenant, à chaque mois, la première lettre du premier vers, la réunion de ces douze lettres formera le surnom [ΤΟΥ͂ ΠΡΟΔΡΟ΄ΜΟΥ] *de l'auteur.*

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

ΜΟΝΟ΄ΣΤΙΧΑ,

Εἰς τέλη τῶν ἑκάστης ἡμέρας μνημονευομένων ἐν ὅλῳ τῷ ἔτει ἁγίων· συνεμφαινομένου καὶ τοῦ ἐπωνύμου τοῦ ποιητοῦ τοῖς ἐν ἑκάστῳ μηνὶ ἀρκτικοῖς τῶν πρώτων σοίχων (sic, *sed legend.* στίχων) στοιχείοις.

CETTE espèce de calendrier poétique, dont le titre seul annonce suffisamment l'objet et le genre, commence, selon l'usage des Grecs, par le mois de septembre.

Il y a autant de vers que de jours dans l'année.

L'ouvrage débute par ce vers,

Τὸν Συμεώνην ἐκ ςύλου πόλος φέρει·

et se termine par celui-ci,

Ζωςρὴ, κόρη, σοὶ σὴν περισφίγγει πόλιν.

On trouveroit peut-être quelque plaisir, et même quelque utilité, à comparer ce morceau avec un autre de même genre, intitulé Συνοπτικὴ σύνοψις ἁγίων χρόνου, et qui est attribué à Nicéphore Calliste dans le Recueil publié à Bâle en 1536.

2. VERS

2. VERS

Sur les douze Fêtes de N. S. Jésus-Christ.

Εἰς τὰς ιβʹ ἑορτὰς τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ.

Εὐαγγελισμὸς, γέννα, κλήσεως θέσις,
χεὶρ Συμεὼν, βάπτισμα, φῶς Θαβωρίου,
Λάζαρος ἐκ γῆς, βάϊα, σταυροῦ ξύλον,
ἔγερσις, ἄρσις, Πνεύματος παρουσία.
Τὸ χαῖρε, παῦλα τῆς παλαιγόνου λύπης.
Ἡ γέννα, ῥίζα πλάσεως τῆς δευτέρας.
Ἡ κλῆσις, εἰκόνισμα τῆς σωτηρίας.
Ἡ Συμεὼν χεὶρ, δεῖγμα τοῦ γραπτοῦ νόμου.
Ἡ βάπτισις, κάθαρσις ἀνθρώπων ῥύπου.
Τὸ τοῦ Θαβὼρ φῶς, τῆς ἐμῆς νυκτὸς λύσις.
Ὁ Λάζαρος, φροίμιον αἴσχους θανάτου.
Ψυχῶν ἔαρος σύμβολον, τὰ βάϊα.
Ἁμαρτίας σταύρωμα, τὸ σταυροῦ ξύλον.
Θανὴ θανῆς ἔγερσις ἡ τοῦ κυρίου.
Ἄρσις πεσόντων, ἄρσις ἡ τοῦ δεσπότου.
Τὸ Πνεῦμα, τέρμα τῆς ἐμῆς σωτηρίας.

3. HUIT VERS

Sur Abraham donnant l'hospitalité à la Sainte Trinité.

Εἰς τὸν Ἀβραὰμ, ξενίζοντα τὴν ἁγίαν τριάδα.

Τί ταῦτα ποιεῖς; βουθυτεῖς, Ἄβραμ γέρον;
Οὐκ· ἀλλὰ δεῖπνον καὶ τράπεζαν ἀρτύω.
Ὁ δαιτυμὼν τίς, ᾧ τὸ δεῖπνον ἀρτύεις;
Ἡ τριὰς αὐτή. Καὶ Θεὸς βοῦν ἐσθίει;
Οὐ γὰρ ἐρευνῶ τοὺς ἀπορρήτους λόγους.
Ὡς ὑπέρευγε πίστεως τῆς σῆς, γέρον·
ὡς ὑπέρευγε τοῦ φιλοξένου βίου·
καρπὸν γὰρ ἀμφοῖν, καρπὸν ὀσφύος φέρει (sic).

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXIII.

[Morceaux contenus dans le folio 117 *verso*, lin. 8 et seqq., n.os LXVII et LXVIII de l'Index Grec.]

I.° CINQ DISTIQUES,

Sur un anneau portant un cachet avec l'empreinte de deux amans, de la poitrine desquels sortoient deux arbres.

II.° COMPLAINTE, EN VERS HÉROÏQUES,

Sur le peu d'honneur que, dans le siècle de l'auteur, on rendoit à la Littérature.

I. ΕἸΣ ΔΑΚΤΎΛΙΟΝ (1),

ἔχοντα σφραγῖδα ἐρῶντας δύο, καὶ ἀπὸ τῶν στερνῶν αὐτῶν δύο δένδρα ἐκπεφυκότα.

1. Ἐκ τῶν ποθούντων δένδρα, τοῖς δένδροις γάμος,
αὐτοῖς δὲ τοῖς ποθοῦσιν οὐδαμοῦ γάμος.
2. Ἐκ καρδιῶν τὰ δένδρα, καὶ συνεπλάκη·
Ἔρως, Ἔρως, σύναπτε καὶ τὰς καρδίας.
3. Ἐρᾷ τὰ δένδρα, καὶ φιλεῖ, καὶ μίγνυται·
ἐρῶμεν, οὐ φιλοῦμεν, οὐ μιγνύμεθα.
4. Ἔρως, τὰ δένδρα καὶ φύεις καὶ μιγνύεις·
τὰ στέρνα δ' ἐξέρρηξας, οὐχὶ μιγνύεις.
5. Εἰς δένδρον ἓν τὰ δένδρα συμπεφυκότα,
δοίητε καρπὸν τῶν ἐρώντων, τὸν γάμον.

(1) Je crois que ces Distiques ont été imprimés; mais je ne me rappelle point dans quelle collection ils se trouvent. Notre manuscrit paroît les attribuer, ainsi que la pièce suivante, à Théodôre Prodrome.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

II. ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ.

Σχελιαστικοὶ, ἐπὶ τῇ ἀτιμίᾳ τοῦ λόγου [a].

Ἔῤῥετ' ἐμοῦ βιότοιο ἀπόπροθεν, ἔῤῥετε, βίβλοι.
Ἔῤῥε, πρόπαν μελέδημα παλαιγενέων ἀνθρώπων·
μηκέτ' ἐμοὶ πελάοις, ἄλλους δέ τε δίζεο φῶτας.
Ἔῤῥετ' Ἀριστοτέλους πολυμήχανα δήνεα τέχνης·
θεολογίη τε Πλάτωνος, ἅπασά τε φιλοσοφίη·
Ἐμπεδοκλῆος ἄριστα μελήματα, Μοῦσαι Ὁμήρου,
Μοῦσαι Δημοκρίτοιο, καὶ Ὀρφέος (ὃν τέκε πατὴρ
Ὕαγρος, οὐδ' ἄρα οἱ περὶ ᾄσμασιν ἄλλος ἐρίζοι).
Οἴχεο ῥητροσύνη· ἐξοίχεο ὀρθογραφίη·
ἄλλα θ' ὅσα χθονίοισι λόγῳ ἐπὶ κῦδος ὀπάζει,
ἔῤῥετε· ἄλλῳ ἔοιτε μεληδόνος ἄξια πολλῆς,
οὐκ ἐμοί. Ἦ γὰρ ἐγὼ κενεὸν περὶ μόχθον ἀνέτλην [b],
ὕμμεσιν ἐμμογέων· τὸ δ' ἐτώσιος ἔπλετ' ὀϊζὺς,
μαψίδιόν τε μέλημα, καὶ ἀπάτη ἀφρονεόντων.
Ἔῤῥετ' ἐμοῦ βιότοιο ἀπόπροθεν, ἔῤῥετε, βίβλοι.
Θυμὲ, σὺ δ' οὐκ σοφίης μὲν ἀπείργεο, οὐκ ἐθέλων περ·
μηδ' ἄρ' ἕκητι λόγοιο μέγ' ἄχνυσο· μὴ δὲ σὲ λύπη
θυμοβόρος κρατείτω, ἐναυομένη φίλα γυῖα.
Ἀλλὰ βίβλων τε, λόγων τε, καὶ ἀτελέος μελεδῶνος,
τηλοῦ ἀποσκεδάζευ· ἀτὰρ θυμέλῃσι μεθίζευ,
καί τε γελωτοπόνοισι παρέζεο, καί τε μίμοισι,
παῖζε δ' ἐν οὐ παικτοῖσι· τὰ γὰρ βροτοὶ ἴσασιν ῎ρτι
τιμᾶν ἀφρονέοντες· ἄπιστα δὲ θέσαν τὰ λόγοιο [c].
Εἰ δ' ἄρα μὴ θυμέλῃσι παρέμμεναι ἔσχες ἐέλδωρ,
ἧσο σιγῇ ἀκέων, πάτον ἀνθρώπων ἀλεείνων,
μηδ' ἀγορῇ μερόπων πωλέσκεο κυδιανείρῃ,
καὶ τάχα δυσβόρους κόσμου προφύγῃς μελεδῶνας [d].
Ἔῤῥετ' ἐμοῦ βιότοιο ἀπόπροθεν, ἔῤῥετε, βίβλοι.

[a] *Voy. le man. de la Bibl. imp. 2831, fol. 122, r.° lin. 14.*

[b] *In Cod. 2831,* μόχθια ἔτλην.

[c] *Legend. forsan* θεσμὰ λόγοιο.

[d] *Fol. 118 r.°, lin. 1.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXIV.

[Morceau commençant au folio 118 *recto*, lin. 2, n.° LXIX de l'Index Grec.]

VERS

De THÉODÔRE PRODROME,

*Contre [un certain] BARYS, vain discoureur, qui [lui faisant un crime de sa trop grande application à l'étude des Belles-lettres] l'avoit traité calomnieusement d'*Hérétique *[ou* Sectaire*]*.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Εἰς τὸν ΒΑΡΕ'Α, τὸν καταφλυαρήσαντα αὐτοῦ τὸ τοῦ αἱρετικοῦ ὄνομα.

LA pièce qui fait le sujet de cet article se trouve dans le Recueil imprimé à Bâle, en 1536. Elle ne manque point d'intérêt, en ce qu'elle nous apprend diverses particularités concernant la famille, l'état et la fortune de notre auteur; mais, dans l'imprimé, elle est pleine de fautes. Gilbert Gaulmin en a noté quelques-unes; et notre manuscrit peut servir, non-seulement à confirmer les conjectures de ce savant homme, mais encore à rétablir les passages corrompus sur lesquels il n'a fait aucune remarque. J'ai donc été tenté de reproduire ici le texte de ce petit poëme purgé de toute leçon vicieuse. Mais, comme dans plus d'un endroit il exige des commentaires, et que je ne puis me livrer à un pareil travail, je me borne ici à une simple notice. Dans l'imprimé, la pièce ne contient que 300 vers; dans notre manuscrit, elle est de 301, parce qu'immédiatement après le vers 164,

φύσει τε παντὸν, καὶ δυνάμει, καὶ κράτει,

le manuscrit en offre un qui ne se trouve point dans l'imprimé,

χωριστὸν οὐδὲν τῶν τριῶν· ἓν τὰ τρία.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXV.

[Morceaux contenus dans le folio 121 *recto*, lin. 14, n.os LXX, LXXI et LXXII de l'Index Grec.]

VERS

De THÉODÔRE PRODROME.

1.° *Sur les Envieux :*
2.° *Exhortation à la Piété et à la Sagesse :*
3.° *Sur un Jardin.*

De ces petits poëmes, qui ont été publiés tous les trois dans le Recueil donné en 1536, les deux premiers, composés chacun de 12 vers ïambiques, se retrouvent dans le manuscrit 2831 de la Bibliothèque impériale, folio 139 *verso*, lin. 14; mais ils y sont confondus ensemble, et n'y forment qu'une seule pièce, dont les vers respectifs, étant tous transposés, ne sont plus susceptibles d'aucun sens. Voici la manière dont les deux pièces doivent être lues:

1. ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ,

ΚΑΤᾺ ΦΘΟΝΟΎΝΤΩΝ.

1. Οὐκ ἔστιν ἡμῖν ἰνὸς ἴχνος ἐν βίῳ,
2. οὐ χεῖρες εἰς ἄμυναν· ὢ δεινοῦ πάθους·
3. ὡς ἂν τὰ μισάνθρωπα κέντρα τοῦ φθόνου
4. ἑλὼν ἀράξω χερσὶν ἁδραῖς ἀσχέτοις·
5. καὶ τοὺς κότον τρέφοντας ἐν ψυχῇ μέσῃ
6. ἀειφυγίᾳ ζημιώσω καὶ πλάνῃ.
7. Υἱοὶ σκότους γάρ εἰσιν, ὡς υἱοὶ πλάνης,
8. καὶ τῆς ἐκεῖθεν ἀοργασίας ὅλοι[a].
9. Νῦν δ᾽ ἀπαλαὶ[b], καὶ γὰρ ἀδρανῶς ἔχω,

[a] Edit. ἄλοι.
[b] Edit. Νῦν δ᾽ ἀπάτας.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

κἂν οὕτω καθ' αὐτῶν ἐξοπλίζω τὸ στόμα,
ὡς λοιδορείσθω τὴν μισάγαθον νόσον·
οὕτω γὰρ ἴσως νοῦς ἐμὸς παυθῇ πάθους.

2. ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Νουθετικοί.

Ἔχε πρὸ πάντων τὸν Θεοῦ φόβον, ξένε·
ἂν ἀγαπήσῃς τοὺς λόγους κρίνης ἄρα,
νυκτὸς νοητῆς ἐνθυμούμενος ζόφον,
ἑαυτὸν ἐκ γῆς τῶν παθῶν ἑκαστῶν φέρε.
Ῥήσει σοφῶν ῥώννυε ῥᾷστα σὸν κέαρ.
Ἅγνιζε σαυτόν, ἀνάγου πρὸς αἰθέρα.
Σταίη γὰρ οὕτω [a] σὺν σοφοῖς τὸ σὸν λάχος.
Σώφρων βίωσκε, καὶ τὸ σὸν φρούρει δέμας.
Ὕδρευσον, υἱέ, νουνεχῶς ὕδωρ λόγου.
Ἀφεὶς ἅπαντα γῆς μελουργῶν ᾄσματα,
ἴς ἰσχυρὰ κραύγασον, ἐξ ὕψους ἴθι
εἰς γλῶσσαν, Ὡς μέλποιμι τῷ πλάσαντί με.

[a] Edit. οὕτως.

Après le 5.e vers de la seconde pièce,

Ῥήσει σοφῶν ῥώννυε ῥᾷστα σὸν κέαρ,

l'édition de 1536 offre celui-ci,

μὴ δείδιθι, πλὴν καὶ σὺ μῖσος ἐκλεκτῶν,

que l'éditeur a marqué d'un astérique. Mais, comme il a confondu les vers des deux pièces (mettant après le premier vers de la première, le second vers de la seconde), on ne sait si, dans le manuscrit qu'il copioit, le vers qu'il a marqué d'un astérisque devoit être censé appartenir à la première ou à la seconde pièce. Dans le cas où il ne faudroit pas regarder ce vers comme une pure glose marginale insérée mal-à-propos dans le texte, on seroit tenté de penser qu'il appartient à la première pièce, et qu'il doit en précéder le 6.e vers; de manière que l'on y liroit :

Καὶ τοὺς κότον τρέφοντας ἐν ψυχῇ μέσῃ.

μὴ δείδιθι· πλὴν καὶ σὺ μῖσος ἐχθραπτῶν
6. ἀειφυγία ζημιώσω [ou plutôt ζημίωσον] καὶ πλάνη.

Dans l'exemplaire de l'édition de 1536 que possède la Bibliothèque impériale, et qui a jadis appartenu à Gilbert Gaulmin, on voit, par une note autographe de ce savant homme, qu'il ne s'étoit nullement aperçu de la confusion et de la transposition des vers; car il a marqué de sa main que, dans le dernier vers qui vient d'être cité, au lieu de ζημιώσω, on devroit lire ζημίωσον, ou ζημίωσαι.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Au surplus, le vers μὴ δείδιθι, κ. τ. λ. ne se lit point dans le manuscrit de la bibliothèque du Vatican, ni dans celui de la Bibliothèque impériale.

3. ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Ἐπὶ κήπῳ.

CETTE troisième pièce, qui est de 44 vers, roulant *sur un jardin*, a été publiée comme les deux précédentes. Elle se retrouve aussi, de même que ces deux-là, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale n.° 2831, folio 146 *recto*, ligne 16; et, de plus, on la rencontre dans le manuscrit de la bibliothèque *Vaticano-Palatina*, XLIII, fol. 90 *verso*, lig. 5.

Les deux manuscrits, que j'ai collationnés, ne diffèrent point entr'eux: et tous deux s'accordent pareillement avec l'imprimé; si ce n'est qu'au 34.ᵉ vers, où l'imprimé porte,

ἀνατρέχων μὲν ἀπὸ λεπτῷ τῷ ΛΟΦΩ,

les manuscrits offrent la bonne leçon, ΤΟΦΩ.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXVI.

[Morceaux commençant au folio 121 *verso*, lin. 27, n.os LXXIII et LXXIV de l'Index Grec.]

HYMNES

ADRESSÉS À L'EMPEREUR JEAN COMNÈNE,

A l'occasion, tant de la fête de la Nativité, que de celle du Baptême de JÉSUS-CHRIST.

ΥΜΝΟΙ

Τῷ βασιλεῖ κυρῷ Ἰωάννῃ τῷ Κομνηνῷ,
ἐπὶ τῇ Χριστοῦ γεννήσει [καὶ τῇ βαπτίσει]·
τοῖς Δήμοις.

CES hymnes, de 24 vers chacun, sont au nombre de six; trois pour la fête de la Nativité; trois pour celle du Baptême de Jésus-Christ [qui répondoit au même jour que l'Épiphanie].

J'ai déjà dit [a] que, d'après les mots, τοῖς Δήμοις, qui se lisent dans le titre de ces hymnes, comme dans celui de deux autres poëmes dont j'ai parlé ci-dessus, ils semblent avoir été destinés à être chantés au nom des FACTIONS des jeux du Cirque ; mais en même-temps je n'ai pas dissimulé que peut-être ce point prêtoit à quelques difficultés, dont je ne pouvois donner, ni même chercher en ce moment, la solution. J'ajoute ici, à l'égard des six pièces, objet particulier de ce LXVI.e article, qu'il seroit assez intéressant de déterminer en quelle année elles auront été composées. Elles contiennent plusieurs particularités dont les unes, au premier coup-d'œil, paroissent, en quelque sorte, impliquer contradiction; et les autres, décidément, ne sauroient s'accorder avec ce que les historiens modernes ont cru pouvoir établir.

[a] *Voyez ci-dessus, l'art. LX, pag. 190.*

Par

Par exemple, certains vers du premier des Hymnes relatifs à la fête de la Nativité, conviennent à une année dans laquelle l'empereur, de retour des pays orientaux, auroit fait une entrée triomphale dans Constantinople; et, en même temps, à une époque où son fils aîné *Alexis*, auroit été déjà associé à la couronne, pendant que ses trois fils puînés [*Andronic*, *Isaac*, *Manuel*] auroient, simultanément, porté le titre de SÉBASTOCRATOR:

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

3. Πάλιν Θεὸς ἈΠΟ' ΘΑΙΜΑ'Ν [a] ὡράθη σαρκοφόρος,
4. καὶ βασιλεὺς ἈΠΟ' ΘΑΙΜΑ'Ν ΕἸΣῆλθε νικηφόρος. . . .
16. Ἀλλ', ὦ γενάρχα τοῦ παντός, ...
. . . .
18. φρούρησον, σῶσον, σκέπασον εἰς πλείστους κύκλους χρόνων
τὸν νικητὴν, τὸν Κομνηνὸν, δεσπότην Ἰωάννην,
καὶ τὸν τοῦ ΣΤΕ'ΦΟΥΣ ΚΟΙΝΩΝΟ'Ν, ἈΛΕ'ΞΙΟΝ δεσπότην,
καὶ τοὺς ΣΕΒΑΣΤΟΚΡΑ'ΤΟΡΑΣ καὶ ΠΟΡΦΥΡΟΓΕΝΝΗ'ΤΟΥΣ,
τὸ τῶν ἡλίκων ἄγαλμα, τὴν θαυμαστὴν ΤΡΙΑ'ΔΑ.

[a] Conf. *Habacuc, cap. III, v. 3.* Conf. *et Calmet, ad Deuter. cap. II, v., et cap. XXXVIII, v. 2.*

Mais, dans les deux autres Hymnes relatifs à la même fête, ainsi que dans les trois Hymnes composés pour la fête du Baptême (et, par conséquent, pour une solennité postérieure à celle de la Nativité), on rencontre des passages qui, tout en confirmant ce que nous venons de faire observer sur les quatre fils de l'empereur, pourroient nous induire à penser que Jean Comnène, depuis sa première campagne en Europe et sa guerre de Hongrie, toujours absent de Constantinople, n'y rentra point avant la fin de sa seconde expédition d'Asie, dans laquelle il reprit Castamon et fit la conquête de Gangres.

[b] Κεκόρεσταί σου τῆς μορφῆς ἀνατολὴ καὶ δύσις,
ἀπήλαυσέ σου Δάνουβις, Ἅλυς ἑώρακέ σε,
εἶδέ σε γῆ Κασταμονὶς, Γάγγρα προσέβλεψέ σοι·
ἘΓΩ' δ' οὐκ μόνου λόγου σε, καὶ μόνης φήμης, βλέπω . . .
. . . . [c] Πολυχρόνιος Ῥωμαίων βασιλεύοις·

[b] *Hymn. in Nativ. II, vers. 7.*

[c] *Hymn. eod. vers. 22.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

καὶ τῷ παιδὶ καὶ βασιλεῖ συγχαίροις Ἀλεξίῳ,
καὶ τοῖς σεβαστοκράτορσι καὶ πορφυρογεννήτοις.

[a] Τὸν Ἱερπαίδουχον δ' οὐχ' ὁρῶ . . . .
Τρισευτυχὴς ἡ Κασαμὼν, τρισευκλεὴς ἡ Γάγγρα,
ὅτι τῶν σῶν ἀπήλαυσαν βασιλικῶν ἀκτίνων . . .

[b] Ἀλλ' ὁ πηλόμενος Χριστὸς ἀπὸ μητρὸς παρθένου,
Ῥωμαίων ἥλιε λαμπρὲ, δέσποτα Ἱερπαίδουχε,
φρουρήσαι σὲ καὶ τὸν ἐκ σοῦ, τὸν κοινωνὸν τοῦ κράτους,
μετὰ ΤΩ͂Ν ΠΑΡΗΛΙ'ΩΝ ΣΟΥ, τῶν ΣΕΒΑΣΤΟΚΡΑΤΟ'ΡΩΝ.
. . . .

[c] Ἀλλ', ὦ τὸν ῥύπον τὸν ἐμὸν ἐν Ἰορδάνῃ πλύνων,
σκέποις τὸν μέγαν νικητὴν, δεσπότην Ἰωάννην,
σὺν τῷ παιδὶ καὶ κοινωνῷ τοῦ στέφους Ἀλεξίῳ,
καὶ τοῖς ΣΕΒΑΣΤΟΚΡΑ'ΤΟΡΣΙ καὶ Πορφυρογεννήτοις.
. . . .

[d] Καί μοι φυλάττοις, βασιλεῦ, μέχρι παντὸς αἰῶνος,
τῷ βασιλεῖ καὶ τέκνῳ σου συγχαίρων Ἀλεξίῳ,
καὶ τοῖς ΣΕΒΑΣΤΟΚΡΑ'ΤΟΡΣΙ ΚΑΙ' ΠΟΡΦΥΡΟΓΕΝΝΗ'ΤΟΙΣ,
ΤΟΙ͂Σ 'ΑΡΙΘΜῼ͂ ΤΡΙΣΣΕΥ'ΟΥΣΙΝ, ἀξίᾳ μονουμένοις.
. . . .

[e] Μετὰ τοῦ συμμετόχου σοι τοῦ κράτους, Ἀλεξίου,
καὶ ΤΗ͂Σ ΤΡΙΑ'ΔΟΣ τῆς σεπτῆς ΤΩ͂Ν ΣΕΒΑΣΤΟΚΡΑΤΟ'ΡΩΝ.

Quant à cette espèce de contradiction avec soi-même, il pourra être facile d'en disculper notre auteur : il suffira de supposer que les vers,

[f] 'ΕΓΩ' δ' ἐκ μόνου λόγου σε, καὶ μόνης φήμης, βλέπω·
. . . .

[g] τὸν Ἱερπαίδουχον δ' οὐχ ὁρῶ· . . . . .
. . . .
τρισευτυχὴς ἡ Κασαμὼν, τρισευκλεὴς ἡ Γάγγρα,
ὅτι τῶν σῶν ἀπήλαυσαν βασιλικῶν ἀκτίνων,

doivent uniquement s'entendre de la briéveté du séjour de

[a] *Hymn. in Nativ. III, vers. 8.*
[b] *Ibid. vers. 20.*
[c] *Hymn. in Bapt. I, vers. 24.*
[d] *Hymn. in Bapt. II, vers. 20.*
[e] *Hymn. in Bapt. III, vers. 23.*
[f] *Hymn. in Nativ. II, vers. 10.*
[g] *Hymn. in Nativ. III, vers. 8 et seqq.*

l'empereur à Constantinople, dans l'intervalle de ses diverses campagnes, depuis 1119 jusqu'en 1127. Mais à l'égard du titre de SÉBASTOCRATOR que portèrent les trois fils puînés de l'empereur, le témoignage de notre poëte [témoignage qui, je le répète encore, est absolument irrécusable] doit nous servir à rectifier l'erreur de nos plus savans modernes. En effet, suivant Du Cange, les trois fils puînés de Jean Comnène n'auroient été décorés de ce titre que successivement et à différentes époques; tout au plus, de la manière dont il cite, à ce sujet, l'historien Nicétas [a], pourroit-on induire que Du Cange regardoit *Andronic* et *Isaac* comme ayant obtenu simultanément le titre dont nous parlons. Et M. le Beau se montre encore bien moins exactement instruit à cet égard, puisque, selon ce qu'il énonce en propres termes (1), *Isaac* n'auroit été déclaré SÉBASTOCRATOR qu'après la mort d'*Andronic*, c'est-à-dire, au plutôt en 1142.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] *Nicet. in Joanne, §. V.*

(1) « Au retour de cette expédition » [de Hongrie, en 1123], qui fut de courte » durée, l'empereur s'occupa de sa famille. » Il avoit quatre fils; Alexis, l'aîné, fut » revêtu de la pourpre impériale; et, » dans la proclamation annuelle, son père » l'associa au titre d'empereur. Andronic, » le second, fut décoré du titre de sébas» tocrator. Nous verrons ces deux princes » mourir avant leur père, et laisser leurs » titres à leurs cadets, Isaac et Manuel. » *Hist. du Bas-emp. liv. LXXXVI, §. IX, tom. XIX, pag. 18.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXVII.

[Morceau commençant au folio 123, *recto*, lin. 20, n.° LXXV de l'Index Grec.]

VERS HÉROÏQUES

Par THÉODÔRE PRODROME,

Sur sa Maladie.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

ΚΑΤᾺ ΤΗ͂Σ ΝΌΣΟΥ,

ἡρῷοι.

DANS cette pièce, composée de 51 vers hexamètres, le poëte se plaint des douleurs que lui causoit un violent catarre qui affectoit toutes les parties de son corps.

Elle débute par ce vers :

Νοῦσε, μέγα κρατερὴ, βριθὺς πόνος, ἄλγος ἄλαστον,

et se termine par celui-ci,

Ἤ μ' ἀπὸ γῆς ἀνάειρε, λελασμένος ἀμπλακιάων.

Dans le corps de cette même pièce, on trouve de nouveaux indices du peu de fortune et d'agrémens dont Théodôre doit avoir joui durant sa vie; il se donne comme extrêmement pauvre, et ne vivant que de son travail sur les livres :

[a] Σῶμα δή ἐμὸν προλέλοιπε, βίβλοις πενίῃ θ' ὑποδμηθέν...

[b] Ὡς καὶ ἐγὼ κακότησι κυλίνδομαι ἀτρυγέτοισι.
Κέκμηκ' ἀμφὶ λόγοισιν, ἀπείεργα δ' ἱδρῶν ἀνέτλην,
κέκμηκ' ἐν πενίῃ καὶ ἀναγκαίῃ βιότοιο.

[a] Vers. 20.
[b] Vers. 42.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXVIII.

[Morceau commençant au folio 123, *verso*, lin. 21, n.° LXXVI de l'Index Grec.]

VERS

ADRESSÉS À L'EMPEREUR JEAN COMNÈNE,

Par THÉODÔRE PRODROME,

Sur la reprise de Castamon, et la conquête de Gangres.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Τῷ μεγαλονίκῳ βασιλεῖ, κυρῷ Ἰωάννῃ τῷ Κομνηνῷ,
ἐπὶ τῇ δευτέρᾳ Κασταμόνος ἁλώσει καὶ Γάγγρας.

CETTE pièce peut servir à rectifier, sur beaucoup de points, le récit de M. le Beau, dans son histoire du Bas-Empire.

Suivant la teneur de ce récit (1), Jean Comnène n'auroit pris la ville de Castamon, pour la première fois, qu'en l'année 1125, et après avoir perdu son épouse [Irène *ou* Pyrisca], morte,

(1) « Ce fut cette année 1124 que » l'empereur perdit sa femme Irène... La » guerre de Hongrie étant terminée, il » reprit [en 1125] le dessein qu'il avoit » formé de recouvrer l'Asie mineure. Les » Turcs, répandus en Paphlagonie, s'é- » toient rendus maîtres de Castamone, » une des principales villes du pays; c'étoit » l'ancienne Germanicopolis. Jean s'y » transporta, et la prit par escalade. Il » repassa ensuite le Bosphore, avec un » grand nombre de prisonniers, et renou- » vela le pieux triomphe dont Zimiscès » avoit donné le spectacle à Constanti- » nople.... Pendant qu'il se délassoit de ses » fatigues et qu'il s'occupoit [en 1126] à » faire jouir ses sujets d'un gouvernement » humain et équitable, Doniman, maître » de la Cappadoce, reprit Castamone, » et passa la garnison au fil de l'épée. » Cette nouvelle affligea l'empereur, » qu'une maladie retenoit à Constanti- » nople. Dès qu'il eut recouvré ses for- » ces, il prit la route de Castamone. Do- » niman étoit mort, et Mahomet, son suc- » cesseur, étoit en discorde avec Masoud, » sultan d'Icone. L'empereur profita de la » conjoncture pour attirer Masoud dans » son parti. Il en obtint des troupes pour » agir de concert contre l'ennemi com- » mun; et, avec ce secours, il rentra dans Castamone. » *Hist. du Bas-Empire*, liv. LXXXVI, §. XIV et suiv., tom. XIX, pag. 25 et suiv.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

nous dit l'historien, vers la fin de 1124. Mais on voit ici, et avec la dernière évidence, que telle ne fut point la marche des événemens. Voici ce que nous apprend le témoignage irrécusable de notre poëte :

Depuis que l'empereur s'étoit emparé une première fois de Castamon, conquête dont notre auteur ne fixe point la date, mais qui, selon ce qu'il dit, doit nécessairement avoir eu lieu avant la mort de l'impératrice, les Turcs avoient repris cette place. Jean Comnène se préparoit à passer de rechef en Asie, lorsqu'il perdit son épouse; et la douleur qu'il ressentit de cette perte fut cause qu'il retarda son départ :

[a] Ὡς δέ τευ ἄλγος ἄλαστον ἀπήμβλυνε φαίδιμον ὁρμὴν
πτόλεμος ἑῆς ἀλόχοιο, μέγ' εὐσεβέος βασιλίσσης.

Après avoir payé un juste tribut à la tendresse conjugale, il poursuivit ses projets guerriers. Arrivé dans l'Asie mineure, il voulut d'abord se rendre maître de Gangres, ville occupée par la veuve d'un émir Turc, qui s'y étoit renfermée avec ses fils et ses filles :

[b] Ἀλλὰ καὶ ὥς οἱ ἄνασσα δάμαρ φθιμένοιο ἀγοῖο,
Βαρβαρίδων βασίλεια, ἅμ' υἱέσι καὶ θυγάτρῃσιν.

Cette princesse Musulmane, sommée de se rendre, avec promesse d'une bonne composition, refusa d'y consentir. L'empereur ne jugeant point à propos de commencer la campagne par le siége en forme d'une si forte place, rabattit sur Castamon. En effet notre poëte, dans un passage où il apostrophe la sainte Vierge, lui dit : [c]

Ἀλλὰ τεὸν βασιλῆα μεθ' ἑτέρων ἔτραπες ἄστυ
ΚΑΣΤΑΜΟ΄ΝΟΣ μεγάλης· τὸ ῥα καὶ ΠΑ΄ΡΟΣ ἔλλαβεν ἄναξ·
ἀλλὰ καὶ αὖ παλίνορσον ἔβη μεγακλέπτολεα Πέρσην.
Τοὔνεκά μιν Γάγγρηθεν ἄγες διὰ νύκτα βαθεῖαν
ΚΑΣΤΑΜΟ΄ΝΟΣ μετὰ ἄστυ ; . . . .

Castamon fut promptement emporté. Alors l'empereur ne

[a] *Vers. 11.*

[b] *Vers. 25.*

[c] *Vers. 54; Conf. et vers. 70 et seqq. It. vers. 165 et seqq.*

balança pas à retourner sous les murs de Gangres, et ne tarda guères non plus à s'en rendre maître.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Tels sont les faits à l'égard desquels notre poëte, étant contemporain, et sur-tout adressant son récit au prince dont il chante les exploits, a plus d'autorité que tous les historiens, même les plus judicieux.

Quant à la date précise, soit de la seconde conquête de Castamon, soit de la prise de Gangres, le petit poëme de Théodôre m'a paru ne rien contenir qui empêchât d'adopter celle que M. le Beau a cru devoir indiquer.

Ce poëme dont, d'ailleurs, les détails ne sont point dépourvus d'intérêt, est de 296 vers hexamètres ; en voici les six premiers et les huit derniers.

Καὶ τάδε σου μεγάλαθλα μυθήσομαι ἔργα πολίταις
Ῥώμης κυροτέρης, Κομνηνάδη πτολίπορθε,
εὖχος ἀνακτορίου· καὶ ἐν βιβλίοισι χαράξω·
ὄφρα καὶ ὀψιγόνοισι μετέσσεται, οὐδὲ θανεῖται,
καὶ θεὸν ὥς σε τίσωσι μετήλυδες Ἄρεος υἱοί.
Πάντα δέ τοι κατὰ μοῖραν ἐριφραδέως ἀγορεύσω....
. . . .
289. Ῥώμη ὀψιγένεθλε, πόλις πολίων βασίλεια,
Ῥώμη Κωνσταντινιὰς, ἁγνῆς κλῆρος ἀνάσσης,
τίς ποτέ τοι Γάγγρην μετενείματο; Τίς πότ' ἀνάκτων
τοῖσιν ἐπ' ἠελίοις καὶ Κασταμόνος πόρεν ἀρχήν;
Τίς τοι Ἑῴου ἔκαμψεν ἀκαμπέος αὐχένος ὕψος,
δμωὰς βαρβαρίδας δὲ μεγακρατέας πόρεν ἀρχοὺς,
ἄτερ Ἀλεξιάδαο Ἰάννου βασιλῆος (sic);
τῷ κε μακροὺς λυκάβαντας ἀρώμεθα Αὔσονες υἱοί.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXIX.

[Six morceaux commençant au folio 126, *verso*, lin. 4, n.os LXXVII-LXXXII de l'Index Grec.]

VERS [élégiaques],

En l'honneur,

1.° *de l'Apôtre S. Paul;*
2.° *de S. Grégoire [surnommé]* le Théologue;
3.° *de S. Basile-le-Grand;*
4.° *de S. Jean Chrysostôme;*
5.° *de S. Grégoire de Nysse:*
6.° *de S. Nicolas.*

ΠΡΟΣΦΩΝΗΤΗ'ΡΙΟΙ

Εἰς μέγαν Ἀπόστολον Παῦλον.
Ὅμοιοι εἰς τὸν Θεολόγον Γρηγόριον.
Ὅμοιοι εἰς τὸν μέγαν Βασίλειον.
Ὅμοιοι εἰς τὸν ἅγιον Ἰωάννην τὸν Χρυσόστομον.
Ὅμοιοι εἰς τὸν Νυσσαέα Γρηγόριον.
Ὅμοιοι εἰς τὸν ἅγιον Νικόλαον.

CES six petites pièces, composées chacune de douze distiques élégiaques, se rencontrent dans le recueil publié à Bâle en 1536. Mais le texte de l'imprimé est fautif. Notre manuscrit serviroit à rétablir par-tout la véritable leçon. Je n'en citerai ici qu'un exemple. Dans la deuxième pièce (je veux dire celle qui se rapporte à S. Grégoire surnommé le Théologue), au quatrième distique, l'imprimé porte:

Παρθενίης μέγα χαῖρε ἐπήρατε νύμφιε νύμφης,
Ἣ πρὸ μὲν ἐν Τελάδι καί τ' ἀΰλοισι ΝΟ'ΣΟΙΣ·

Dans notre manuscrit on lit distinctement, pour le vers pentamètre,

Ἣ πρὸ μὲν ἐν Τριάδι καί τ' ἀΰλοισι ΝΟ'ΟΙΣ.

ARTICLE LXX.

ARTICLE LXX.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[Morceaux commençant au folio 128, *recto*, lin. 1, n.° LXXXIII de l'Index Grec.]

ADIEUX

[De THÉODÔRE PRODROME.]

Aux Byzantins.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

ΣΥΝΤΑΚΤΗΡΙΟΙ ΤΟΙΣ ΒΥΖΑΝΤΙΟΙΣ.

CETTE pièce est composée de 50 vers hexamètres. Le poëte y parle comme étant prêt de quitter une ville où il n'a pu trouver aucune récompense de ses travaux littéraires. Il fait d'abord l'énumération des beautés matérielles, de tous les ornemens de l'art, de toutes les magnificences qui distinguent la capitale de l'empire; mais il lui reproche de négliger le mérite qui tient à l'esprit. De-là, s'adressant aux palais des empereurs, il se plaint de ce que ces princes n'ont jamais payé ses services.

Ensuite, apostrophant l'église de Sainte-Sophie, il lui fait les mêmes reproches.

Enfin, il nous apprend que le nouvel archevêque de Trébizonde qui seul, à Constantinople, savoit distinguer et protéger le mérite indigent, étoit tout prêt de partir pour aller prendre possession de son siége, et se proposoit de l'emmener avec lui.

L'auteur, dans le cours de la pièce, ne se nomme point. Mais, indépendamment du titre, Τοῦ αὐτοῦ, qu'elle porte dans notre manuscrit, ce que le poëte dit concernant sa fortune, et l'amitié dont l'archevêque de Trébizonde l'honoroit, prouvent assez qu'elle est de Théodôre Prodrome (1).

(1) *Voyez* l'article XXIV, tom. VI, pag. 237 et suivantes.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXXI.

[Morceau contenu dans le folio 128, *verso*, lin. 1, n.° LXXXIV de l'Index Grec.]

ÉPIGRAMME

[de THÉODÔRE PRODROME]

Sur la manière dont Saint Pierre fut crucifié.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Εἰς τὸν ἅγιον Πέτρον σταυρούμενον.

CETTE petite pièce, indépendamment de ce qu'elle offre assez peu d'intérêt, pourroit bien n'être pas anecdote. Mais elle n'est composée que de sept vers; ainsi donc, puisque je ne dois point me dispenser d'en parler, il est plus court de la transcrire que de l'analyser.

Τῷ δεσπότῃ μὲν ἦσαν οἱ πόδες κάτω,
σταυρουμένῳ σταύρωσιν ὀρθίαν πάλαι·
ἐξ οὐρανοῦ γὰρ ἦλθεν εἰς ἡμᾶς κάτω,
ὡς ὄμβρος εἰς γῆν, ὡς ἐπὶ χλόην δρόσος.
Ἀντιστρόφως δὲ τῷ Πέτρῳ σταυρουμένῳ
ἀντίστροφόν πως εἶχον οἱ πόδες θέσιν·
εἰς οὐρανὸν γὰρ εἷλκεν αὐτὸν ὁ δρόμος.

Manuscrit Grec du Vatican, coté CCCV.

Article LXXII.

[Deux morceaux commençant au folio 128, *verso*, lin. 6, n.os LXXXV et LXXXVI de l'Index Grec.]

I. VERS

[de Théodôre Prodrome],

Destinés à être inscrits sur le Tombeau du Pansebaste-sébaste Constantin Camytzès.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Στίχοι ἐπιτύμβιοι εἰς τὸν πανσέβαστον, σεβαστὸν, κῦρον ΚΩΝΣΤΑΝΤΙ͂ΝΟΝ τὸν Καμύτζην.

Le personnage, *Constantin Camytzès*, auquel cette petite pièce, composée en forme de dialogue entre *un tombeau* et *un étranger* [ou *voyageur*], sert d'épitaphe, semble n'avoir été connu ni de Du Cange ni de M. le Beau.

Notre poëte nous apprend ici [a] que ce *Constantin Camytzès* avoit épousé *Marie Comnène*, princesse *porphyrogennète* (c'est-à-dire appartenant à la famille impériale), mais seulement du côté maternel,

> Τῆς πορφυρανθόπαιδος, ἀλλὰ μητρόθεν.

Dans la petite pièce suivante, il nous dira que cette *Marie Comnène*, épouse de *Constantin Camytzès*, avoit pour mère *Théodôra Comnène*, née elle-même de parens décorés de la pourpre [b],

> Ἡ, πορφυρανθόπαιδος ἐκ Θεοδώρας
> μητρὸς Κομνηνῆς Κομνηνὴ παῖς Μάρια,
> Κωνσταντίνου δὲ σύζυγος Καμυτζίου.

[a] Carm. I, vers. 19.

[b] Carm. II, vers. 4 et seqq.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Cependant, je dois observer que Du Cange fait mention [a] de *THÉODORA Comnène porphyrogennète*, quatrième fille de l'empereur Alexis Comnène I, mariée à *CONSTANTIN l'Ange*, noble Philadelphien, et tige de la race des *Anges* qui régnèrent après les Comnènes. De ce mariage, ajoute-t-il [b], naquirent, entr'autres enfans, deux filles, dont l'une (qu'il ne nomme point, la désignant ainsi, *N. Comnèna*) auroit, suivant l'historien Nicétas [c], été mariée dans la famille des *Camytzès*. Nicétas, il est vrai, appelle l'époux de cette petite-fille d'Alexis I, *MANUEL*, et non pas *CONSTANTIN Camytzès;* et de plus, il le qualifie, non de *pansébaste-sébaste*, mais seulement de *protostrator*. Mais, malgré cette différence de dénominations, nous croyons que le personnage célébré ici par Théodôre Prodrome est le même dont Nicétas a fait mention; et que son épouse, appelée par notre poëte, *MARIE Comnène, fille d'une mère porphyrogennète*, est précisément la princesse dont Du Cange n'avoit nulle part trouvé le nom.

[a] *Cang. Fam. Aug. Byzantin. p. 178.*

[b] *Id. pag. 202.*

[c] Conf. *Nic. in Isaac. lib. I, §. 8; et lib. III, §. 3.-It. in Alex. lib. I, §. 6; lib. II, §. 5; et lib. III, §. 2, 7.*

ΤΥ'ΜΒΟΣ.

Τί τοὺς τύπους ἔστηκας ἱστορῶν, ξένε,
ὡς ἂν τὸν ἐντὸς τῆς πλακὸς μάθῃς νέκυν;
ὁ τύμβος αὐτὸς πάντα σοι φράζων φθάνω,
καὶ καινὸν οὐδὲν, εἰ λαλεῖ σοι καὶ τάφος·
ἡ γὰρ γραφὴ κράζοντας οἶδε τοὺς λίθους.
Σκύμνος λέοντος παρ' ἐμοὶ κεῖται μένων,
σκύμνος λεόντων, ἀλλὰ καὶ μέγας λέων·
ὑπνοῖ δὲ, μύσας τὰς πτύχας τῶν ὀμμάτων,
ἓν τοῦτο παθὼν οὐ λεοντῶδες πάθος.
Πύργον καλύπτω χάλκεον τῶν Αὐσόνων,
Ῥώμης νεαρᾶς ἀδαμάντινον δόρυ,
Κωνσταντῖνον, τὸ θαῦμα, τῶν Καμυτζίων·
τὸν πανσέβαστον, οὐ τοσοῦτον ἀξίᾳ,
ὅσον φρονήσει καὶ κράτει στρατηγίας·
ὃς ἀμφὶ δυσμὴν, ἀμφὶ βορρᾶν, καὶ νότον,
καὶ τὰς ἑῴας ἀστραπὰς τοῦ φωσφόρου,
πρηστήριον πῦρ βαρβάροις ἐπερράγη.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ΞΕ'ΝΟΣ.

Τὸν σύζυγον φὴς τῆς Κομνηνῆς Μαρίας,
τῆς πορφυρανθόπαιδος, ἀλλὰ μητρόθεν,
ἢ καὶ συνελθὼν, ὡς σελήνη φωσφόρος,
τοὺς παῖδας ἐξέφαυσεν, ἄλλους ἀστέρας.
(1) Ἐκεῖνον αὐτὸν εὐστοχήσας τοῦ λόγου.
Εἶτ' οὐ λέγεις μοι, τύμβε, τὴν Ῥώμην μύσαι,
τῶν τοῦ Σεβαστοῦ καμμυσάντων ὀμμάτων;

ΤΥ'ΜΒΟΣ.

Ὀρθῶς ἔφης· πλὴν καὶ τὰ λοιπά μοι σκόπει,
καὶ κλαῦσον, εἴ τις καὶ ῥανίς σοι δακρύων.
Ἀνατροπὴν γὰρ παντὸς τοῦ γένους βλέπεις,
καὶ φυρμὸν ἀθρεῖς βασιλικῆς ἑστίας,
λαμπρᾶς ἀπορφάνισμα καλλιτεκνίας,
καὶ συμφυοῦς χήρευμα καλλινυμφίας,
καὶ τῆς τύχης κύβευμα πρὸς τὸ κατόπιν.
Ὁρᾷς ἐκείνην τὴν καλὴν, τὴν ὀλβίαν,
τὴν ἐν χλιδῶσιν ἀμφίοις ἐσταλμένην·
ὁρᾷς ἐκείνην τὴν μελαμφόρον πάλιν·
μιᾶς γυναικός εἰσιν εἰκόνες δύο·
αὐτῆς ἐκείνης, τῆς νέας χήρας λέγω.
Ἡ μὲν, τυποῦσα τὴν χθὲς εὐετηρίαν,
ἡ δ' αὖ τὸ πένθος καὶ τὰ τῆς δυσκληρίας·
τῷ γὰρ ἑαυτῆς συμφαίνουσα φωσφόρῳ
καὶ δύντι συνέδυνεν ἐν τοῖς ἀμφίοις.
Ἀλλ', ὦ συνάπτων πνεῦμα σαρκὶ καὶ λύων,
ὡς ἂν συνάψῃς μυστικώτερον πάλιν,
ἕνωσον αὖθις, οὓς διέστησας κάτω,
εἰς ἓν κατασκήνωμα, καὶ τρυφὴν μίαν·
οὐ γὰρ διαιροῦν, ἀλλ' ἑνοῦν ἀπεστάλης.

(1) Je représente fidèlement la leçon du manuscrit, leçon qui n'indique point ici le changement d'interlocuteur. Mais il me semble que ce vers 22, devroit être attribué au *Tombeau*, et les vers suivans à l'*Etranger*.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

II. VERS

[Du même Auteur],

Au nom de MARIE Comnène, *fille de* THÉODORA Comnène, *épouse de* CONSTANTIN Camytzès, *consacrant, sur la Table de Communion, son vêtement de pourpre, après son veuvage.*

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ.

Σοὶ τῇ τραπέζῃ τῶν Θεοῦ μυστηρίων,
ἣν αἷμα καὶ σὰρξ συστολίζει δεσπότου,
τὴν χρυσοϋφῆ προσκομίζω πορφύραν,
ἡ πορφυρανθόπαιδος ἐκ Θεοδώρας,
μητρὸς Κομνηνῆς Κομνηνὴ παῖς, Μάρια,
Κωνσταντίνου δὲ σύζυγος Καμυτζίου·
ᾧ συνεπαυγάσασα τῷ πρόσθεν βίῳ,
ταῖς ὑστέραις νῦν συμμελαίνομαι τύχαις·
Σὺ δ', ἄρτε καινὲ, καὶ κρατὴρ ζωὴν βρύων,
τῆς σῆς τραπέζης μυστικοὺς δαιτυμόνας
ποίησον ἡμᾶς τῇ τελευταίᾳ κρίσει,
τῶν σῶν κεραννὺς ἐνθέων σπισμάτων.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXXIII.

[Morceau commençant au fol. 129, *recto*, ligne 10, n.° LXXXVI de l'Index Grec.]

XENEDEMUS.

DIALOGUE,

Composé par THÉODÔRE PRODROME.

Doutes sur [différens points du Traité de Porphyre, intitulé] LES CINQ VOIX.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

ΞΕΝΕΔΗΜΟΣ·

ΔΙΑΛΟΓΟΣ·

Ἀπορίαι ἀπὸ τῶν ε' φωνῶν.

A peine le petit Traité de Porphyre intitulé Εἰσαγωγή, ἤ, Περὶ τῶν ε' φωνῶν [dont le but est de servir d'introduction à la lecture des *Catégories* d'Aristote], eut-il été publié, qu'il devint, chez les Grecs, un ouvrage élémentaire et classique. C'est néanmoins de ce même Traité que Théodôre Prodrome, dans le Dialogue intitulé XENEDEMUS, fait la critique.

La pièce est écrite dans le goût, et même aussi dans le style des Dialogues de Platon.

L'auteur n'y fait parler que deux interlocuteurs, qui sont censés converser dans Athènes; savoir, l'Athénien *Musæus*, et le Byzantin *Xénédémus* fils d'*Aristander*. Mais *Xénédémus* se donne lui-même pour avoir été le disciple d'*Hermagoras*, et rapporte ce qu'il tenoit de *Xénoclès*.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Musæus, *Xénédémus*, *Aristander*, *Hermagoras* et *Xénoclès* étoient-ils autant de personnages fictifs? ou étoient-ce des personnes, sinon encore existantes, du moins connues au siècle de Théodôre Prodrome? Voilà (je l'avoue sans détour) ce que j'ignore. A certains égards, il seroit assez curieux, et peut-être seroit-il, en même-temps, assez aisé de résoudre ce doute. Mais je n'ai point le loisir d'entamer les recherches nécessaires. Je remarquerai seulement ici qu'en parlant d'un *Hermagoras*, dont l'interlocuteur *Xénédémus* se dit le disciple, notre auteur ne sauroit avoir eu en vue le rhéteur *Hermagoras*, connu par les témoignages de Quintilien [a] comme aussi du scholiaste d'Hermogène, et qui, par conséquent, fut de beaucoup antérieur à Porphyre; l'*Hermagoras* instituteur de *Xénédémus* étoit, au contraire, postérieur à Porphyre, puisqu'il avoit expliqué à son disciple les écrits de ce philosophe.

[a] Conf. *Instit. Orat. lib. III, cap. I, edit. Rollin. tom. I, pag. 174.*

Quant à *Xénoclès*, il nous est donné ici pour un littérateur philosophe, qui avoit composé des ouvrages sans nombre et de tout genre, écrits partie en vers de différentes mesures, partie en prose. De ces ouvrages, les uns, s'adressant aux princes, traitoient tantôt de guerres et de conquêtes, tantôt de maladies et de morts; les autres étoient destinés à l'instruction des particuliers : et ce même *Xénoclès* n'étoit pas moins fécond en discours non préparés, qu'en compositions réfléchies. Au premier coup-d'œil, je ne vois mentionné dans l'histoire littéraire du Bas-Empire, au XII.e siècle, aucun littérateur à qui un semblable portrait puisse se rapporter, ni même qui ait simplement porté le nom de *Xénoclès*.

Le Dialogue, s'il est véritablement de Théodôre Prodrome [comme l'annonce le titre qu'il porte, non-seulement dans notre manuscrit, mais encore, suivant le témoignage du P. Lazeri [b], dans un autre manuscrit du Vatican n.° CCXLIII, pag. 37], doit avoir été un des premiers fruits de son application à l'étude de la rhétorique et de la philosophie. En effet, d'un coté, l'auteur semble dire lui-même qu'il étoit encore fort jeune lorsqu'il essayoit ainsi de réfuter Aristote [c] : Οὐχ' οἷός τε ἐγενόμην ἐγκρατὴς γενέσθαι

τῶν

[b] *Miscell. ex Mss. lib. &c. in epistolas Theod. Prodr. pag. 11.*

[c] *Mss. CCCV, f.° 134, v.°, lin. 20 et seq.*

τῶν τῆς ψυχῆς κινημάτων· ΝΕ´ΩΝ γὰρ φρένες οὐ μόνον, κατὰ τὸν αὐτὸν *, καὶ τοῦτο σοφὸν, ἠερέθονται, ἀλλὰ καὶ δύσκολοί εἰσι πρὸς τὰ δόξαντα, καὶ πρὸς τὰς περιλήψεις ὅτι μάλιστα βιαιόταται, et d'une autre part, nous voyons cette production dédiée à un personnage qui ne put guère paroître digne d'éloges et d'hommages, sinon dans les premières années du règne d'Alexis I, temps où Théodôre Prodrome ne devoit pas être fort avancé dans sa carrière. Je parle ici de cet *Italus*, sophiste et brouillon, sur qui l'habile historien [a] du Bas-Empire donne, à peu-près, tous les renseignemens que peuvent fournir les écrivains originaux (1). Dans notre manuscrit, le Mæcène à qui l'auteur s'adresse est, à la vérité, nommé non pas *Italus*, comme M. le Beau l'appelle, mais *Italicus* [b] : Φιλοσοφίαν δὲ ἅπασαν καὶ ῥητορικὴν καὶ συνδεδεμένως ἄμφω καὶ ἀσυνδέτως, καὶ πάντα λόγον, τόν τε ἡμεδαπὸν καὶ τὸν θύραθεν, τίνι ἂν ἄλλῳ ἢ ἸΤΑΛΙΚῼ͂ γε κριτέον; ὥσπερ ἀμέλει τὸν χρυσὸν τῇ Λυδίᾳ, καὶ τοὺς ἀετιδεῖς τῷ ἡλίῳ . . . . . . [c] Εἰς τὰς Δημοσθένους ὁρῶσα θυγατέρας, καὶ Πλάτωνός γε, καὶ Ἀριστείδου· προσθείην δ' ἂν

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

* *Scilicet*, τὸν Ὅμηρον. *Conf. Iliad. lib. III, v. 108.*

[a] *Hist. du Bas-Emp. l. LXXXI, §. XLIX, tom. XVII, pag. 561 et seqq.*

[b] *Fol. 134, r.°, lin. 16.*

[c] *Fol. 134, v.° lin. 2.*

(1) On peut aussi recourir au texte même de l'*Alexiade* d'Anne Comnène, liv. V, depuis la page 143 jusqu'à la page 149 inclusivement. Selon Du Cange *[not. in Alexiad. loc. cit. pag. 304]*, Jean *Italus* est précisément le même que Jean *Hypatus* dont Gesner *[in Bibl.]* cite quelques Traités de rhétorique et de philosophie. Cette dénomination d'*Hypatus* étoit, non pas un surnom, mais le titre d'une dignité que Jean *Italus* obtint après que Psellus eut quitté Constantinople. La dignité dont nous voulons parler, est marquée au nombre des emplois de la cour de Constantinople dans l'ouvrage du moine Mathieu; mais Codin l'a omise. On en voit successivement revêtus Constans Vestarcha *[ap. Allat. De libr. Ecclesiast. Græcor. Dissert. II, p. 169]*; Michel Psellus, sous le règne d'Alexis *[Conf. Scylitzem]*; Amyrneus, au temps de ce même prince *[Conf. Theophylact. Bulg. Arch. epist. 40]*; Michel d'Anchiale, et Theodorus Irenicus Copas, patriarche de Constantinople *[Jur. Græco-Rom. lib. IV, pagg. 303 et 304]*; et d'autres encore *[ap. Balsamon. ad Canon. Apost. pagg. 621, 673]*. Gesner dit que plusieurs des ouvrages de Jean *Hypatus* sont dédiés à l'empereur Andronic; mais cette observation ne prouve point qu'ils ne soient pas de Jean *Italus*; car il s'agit, non d'Andronic Comnène, mais d'Andronic, le second fils de l'empereur Constantin *Ducas*, qui, comme on sait *[ex Zonarâ et Scylitze]*, avoit déclaré empereurs ses trois fils, Michel, Andronic et Constantin.

Jean *Italus*, ajoute Du Cange, florissoit sous le règne de Michel *Ducas* et, comme Anne Comnène l'atteste, avant le règne d'Alexis I. Ce même Jean *Italus*, poursuit-il, doit avoir été précisément le philosophe anonyme auquel Theophylactus *[Epist. 45.]* a adressé une lettre, pour l'exhorter à s'armer et de patience et de courage, afin de résister aux violens ennemis qui l'attaquoient.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

καὶ 'ΙΤΑΛΙΚΟΥ. Mais je n'en reste pas moins porté à croire que ces louanges s'adressoient au même personnage qui, après en avoir imposé successivement à toute la cour des empereurs Michel Parapinace, Nicéphore Botoniate et Alexis I, fut enfin reconnu, vers la fin de l'année 1084, pour le plus hétérodoxe des théologiens et le plus vain des sophistes. Je regarde donc le Dialogue qui fait le sujet de cet article, comme ayant été composé antérieurement à l'année 1085. Mais, sur tous ces différens points, je ne prétends donner ici que de pures conjectures, formées d'après une très-rapide lecture (1).

Au surplus, cette pièce qui, malgré l'inconsistence des raisonnemens de l'auteur sur l'objet qu'il traite, ne laisse pas, comme je le montrerai peut-être ailleurs, d'être intéressante sous plusieurs points de vue, est l'avant-dernière qui, dans notre manuscrit, soit attribuée à Théodôre Prodrome.

(1) Le titre et la substance de ce qui nous reste d'ouvrages attribués à Jean *Italus*, semblent appuyer ma conjecture. La Bibliothèque impériale en possède deux, indiqués de cette manière dans le Catalogue imprimé :

In librum [περὶ Ἑρμηνείας], *scholia Joannis* Itali, *inedita, in cod. 1843, in-fol. Incipiunt* : Ἡ λογικὴ πραγματεία [sic] τέλος ἔχει τὴν εὕρεσιν τῆς ἀποδείξεως. *Part. II, p. 409.*

Codex 2002, in-fol. Chartaceus, olim Mazarinæus. In eo continetur Joannis Itali, *summi Doctoris, Explicatio quæstionum sibi à nonnullis, præsertim verò ab Imperatoribus Michaële et Andronico, propositarum. Illæ autem quæstiones ad logicam, physicam, ethicam, rhetoricam, grammaticam, theologiam, Aristotelem, Platonem, Homerum, Porphyrium et Hermogenem pertinent. Ibid.* pag. 430.

Au surplus, on peut consulter le *Bibliotheca Græca* de Fabricius, *lib. III, cap. V, §. II, edit. Harles, tom. III,* pag. 213; — *It. ibid. §. IV,* pag. 215, not. *ffff*; — *It. ibid.* pag. 217; — *It. lib. IV, cap. XXXIII, §. VI, tom. VI,* pag. 75.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXXIV.

[Morceau commençant au folio 134, lin. 12, n.° LXXXVII de l'Index Grec.]

ÉCRIT

[De THÉODÔRE PRODROME],

Sur les qualifications de GRAND *et de* PETIT, *de* BEAUCOUP *et de* PEU.

[L'Auteur prétend établir contre Aristote] qu'elles sont [des qualifications], non pas *relatives*, mais *absolues*.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ

Περὶ τοῦ ΜΕΓΑ'ΛΟΥ καὶ τοῦ ΜΙΚΡΟΥ͂, καὶ τοῦ ΠΟΛΛΟΥ͂, καὶ τοῦ 'ΟΛΙ'ΓΟΥ· ὅτι οὐ τῶν πρός τι εἰσὶν, ἀλλὰ τοῦ ποσοῦ.

L'AUTEUR de cet écrit polémique y cherche à détruire une partie de ce qu'Aristote [a] établit dans le VI.[e] chapitre de ses *Catégories*. Aristote, dans ce chapitre, énonce ceci : 18. Οὐδὲν τῷ ΠΟΣΩ͂ ἐστιν ἐναντίον...... 19. Εἰ μὴ ἄρα τὸ ΠΟΛΥ` τῷ 'ΟΛΙ'ΓΩ φαίη τις εἶναι ἐναντίον, ἢ τὸ ΜΕ'ΓΑ τῷ ΜΙΚΡΩ͂. 20. Τούτων δὲ οὐδέν ἐστι ΠΟΣΟ'Ν, ἀλλὰ μᾶλλον τῶν ΠΡΟ'Σ ΤΙ. Οὐδὲν γὰρ αὐτὸ καθ' αὑτὸ ΜΕ'ΓΑ λέγεται ἢ ΜΙΚΡΟ'Ν· ἀλλὰ τῷ ΠΡΟ'Σ "ΕΤΕΡΟΝ ἀναφέρεσθαι (notre manuscrit porte ἀναφαίνεσθαι). Οἷον, ὄρος μὲν ΜΙΚΡΟ'Ν λέγεται, κέγχρος δὲ ΜΕΓΑ'ΛΗ, τῷ τὴν μὲν, τῶν ὁμογενῶν μείζονα εἶναι, τὸ δὲ, ἔλαττον τῶν ὁμογενῶν............ 22. Ἐάν τε τιθῇ τις ποσὰ εἶναι τὰ τοιαῦτα, ἐάν τε μὴ τιθῇ, οὐκ ἔστιν αὐτοῖς ἐναντίον οὐδέν. Ὃ γὰρ μὴ ἔστι λαβεῖν αὐτὸ καθ' αὑτὸ, ἀλλὰ πρὸς ἕτερον ἀναφέρεται (notre manuscrit porte ἀναφέροντα), πῶς ἂν εἴη τούτῳ τι ἐναντίον (ms. πῶς ἂν φαίη τις τούτῳ τι ἐνάντιον); 23. Ἔτι δὲ, εἰ ἔστι (ms. ἔσται) τὸ ΜΕ'ΓΑ καὶ τὸ ΜΙΚΡΟ'Ν ἐναντία, συμβήσεται τὸ αὐτὸ ἅμα τὰ ἐναντία ἐπιδέχεσθαι, καὶ αὐτὰ δὲ ἑαυτοῖς ἐναντία εἶναι....

Notre auteur combat ces différentes propositions l'une après l'autre.

[a] *Edit. Pacii, tom. I, pagg. 52 et 53.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXXV.

[Morceau commençant au folio 137, *verso*, lin. 19, n.° LXXXVIII de l'Index Grec.]

TROISIÈME INSTRUCTION [spirituelle]

Du savant CONSTANTIN STILBÉ,

Professeur actuel au Temple des Saints Apôtres, dans l'Orphanotrophæum *[l'Hôpital-des-Orphelins], à Constantinople.*

Ce Discours est du nombre des meilleurs.

ΔΙΔΑΣΚΑΛΙΑ ΤΡΙΤΗ

Τοῦ σοφωτάτου διδασκάλου κυροῦ Κωνσταντίνου τοῦ ΣΤΙΛΒΗ͂, διδάσκοντος ἔτι ἐν τῷ πεξιωνύμῳ ναῷ τῶν ἁγίων μεγάλων Ἀποστόλων τῶν ἐν τῷ Ὀρφανοτροφείῳ. Ἔστι δὲ τῶν πάνυ ἐξαιρέτων.

RIEN n'indique pour quelle fête cette pièce avoit été composée. L'auteur, *Constantin* STILBÉ, ou *fils de* STILBÉ, semble avoir été totalement inconnu à Fabricius. Ne pourroit-il pas être le même que STILBÉ de Cyzique, dont il existe un commentaire anecdote sur le prophète Habacuc [a]? Quant à l'*Orphanotrophæum* [l'Hôpital-des-Orphelins] de Constantinople, j'en ai déjà parlé [b].

La pièce commence par ces mots: Πάλιν οἱ ἐμοὶ Χειροκήρυκες, et se termine par ceux-ci : τῷ καιρῷ ἐκείνῳ.

Après ces derniers mots, notre manuscrit offre quatre lignes, écrites en encre rouge, d'une main différente de celle dont est le corps du Discours, et d'un caractère très-difficile à lire : elles contiennent un hymne en sept vers ïambiques, adressé à l'Archange S. Michel, et dont voici le titre ainsi que le début:

Στίχοι εἰς τὸν Ἀρχάγγελον Μιχαήλ.

Πρώτου φάους ὢν δεύτερον θεῖον σέλας.

Ces mots sont les seuls que j'aie pu déchiffrer; ils ont suffi pour m'autoriser à prononcer que le reste ne sauroit être digne d'aucune attention.

[a] Conf. *Bandin. Catal. &c.; tom. I, pag. 263, n.° XVII.*

[b] *Notices des Man. tom. VI, pag. 524.*

ARTICLE LXXVI.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[Morceau commençant au folio 139, *recto*, lin. 1, n.° LXXXIX de l'Index Grec.]

POËME DE NICANDRE,

Intitulé THÉRIACA.

ΝΙ'ΚΑΝΔΡΟΣ· ΘΗΡΙΑΚΑ' ΝΙΚΑ'ΝΔΡΟΥ.

Νίκανδρον τὸν ἀοιδὸν ἔχει παιήονα βίβλος (1).

NOUS voici parvenus à l'un des articles de notre manuscrit les plus dignes d'attention : il consiste en une copie du THERIACA de Nicandre, accompagnée de SCHOLIES. Peut-être aucun éditeur des ouvrages de Nicandre, sans excepter M. Schneider, n'a-t-il connu l'existence de cette copie dans la bibliothèque du Vatican ; et M. Harlès semble l'avoir pareillement ignorée, lorsqu'au IV.e volume du nouveau *Bibliotheca Græca* de Fabricius, il a traité de ce qui concerne le poëte dont nous parlons. Dans le desir de m'assurer si elle pourroit devenir de quelque utilité aux éditeurs futurs de Nicandre, j'avois entrepris de rechercher avec exactitude tout ce qui peut avoir été donné jusqu'à présent, soit d'éditions complètes de cet auteur et de ses scholiastes, soit de traductions de l'un ou l'autre de ses poëmes, soit enfin de commentaires suivis ou de remarques éparses et partielles sur quelques endroits de ses ouvrages. Je n'ai point eu, à beaucoup près, le loisir de donner à une pareille recherche, la suite et la profondeur nécessaires pour épuiser la matière, ni peut-être même pour me garantir de toute erreur dans les particularités bibliographiques. Toutefois, comme le résultat de cette recherche, quoique incomplète, quoique hâtive et, par cela même, ayant pu devenir fautive en certains points, ne laissera pas de servir évidemment à rectifier

(1) Ce vers, dans le manuscrit, est écrit en encre rouge, comme le reste du titre.

quelques méprises dans le nouveau *Bibliotheca Græca*, je crois bien faire en le mettant sous les yeux du lecteur, avant de donner une notice de la copie du *Theriaca*, qui fait seule le véritable objet de cet article.

Nicandre, fils de Xénophane, si l'on en croit Suidas, mais plutôt, si on l'en croit lui-même, fils de Damnæus, fut tout-à-la-fois un grammairien, un médecin, un poëte de grand mérite.

Né dans la ville de Colophon, il fut revêtu de la dignité de prêtre du temple d'Apollon à Claros, dignité qui appartenoit héréditairement à sa famille.

Il florissoit au temps du roi de Pergame, Attale II, dont le règne date de la deuxième année de la CLV.[e] olympiade, à la troisième ou quatrième année de la CLX.[e] olympiade, c'est-à-dire, de l'an 159 à l'an 137 avant l'ère Chrétienne.

On a cru avoir son portrait, assez ressemblant, d'après une miniature qui orne le célèbre manuscrit de Dioscoride, conservé dans la bibliothèque impériale de Vienne en Autriche [a]. Mais il faut convenir aujourd'hui qu'une pareille tradition est fort suspecte. On a droit pareillement de s'étonner, lorsque l'on voit Winkelmann prétendre qu'une peinture antique, dont à peine il peut conjecturalement expliquer le sujet, nous offre les véritables traits de Nicandre [b].

Ce que l'on sait des circonstances de sa vie se réduit à un très-petit nombre de particularités; peut-être ne devons-nous en dire autre chose, sinon qu'il paroît avoir passé bien du temps en Ætolie; ce qui a donné lieu de penser qu'il étoit né dans ce pays.

Il est probable que Nicandre avoit laissé un assez grand nombre d'écrits : l'on peut, ce me semble, en compter vingt-deux, que des écrivains postérieurs ont cités sous son nom et comme autant d'ouvrages différens; en voici les titres.

Ætolica.	*Europea.*	*Melissurgica.*	*Prognostica.*
Bœotica.	*Hemiambi.*	*Sponsi.*	*Sicilia.*
Georgica.	*Thebaica.*	*Oetaïca.*	*Hyacinthus.*
Glossæ.	*Remediorum collectio.*	*Ophiaca.*	*Somnus.*
De epilepsiâ.		*Peripetiæ.*	*De cunctis utilibus.*
Heteræumena.	*Colophoniaca.*	*De Poëtis.*	

[a] Conf. *Lambec. Commentar. lib. II, pag. 596, edit. vet. — It. Nessel. part. III, pag. 7. — Gronov. Thes. Ant. Gr. tom. III, lettr. hh.*

[b] Conf. *Winkelman. Monum. inedit. n.° 185, pag. 282.*

Peut-être faut-il ajouter à cette liste quelques pièces détachées, et des épigrammes.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Que tous les écrits, soit en prose, soit en vers, cités sous le nom de Nicandre, soient effectivement des productions du poëte de Colophon; et qu'il n'y ait pas eu plusieurs auteurs du même nom, entre lesquels il conviendroit de partager ces différentes compositions; c'est un point que Fabricius lui-même n'a peut-être pas suffisamment éclairci, et qui demanderoit de longues discussions.

Quoi qu'il en soit, nous avons aujourd'hui deux poëmes qu'on s'accorde, sans aucun doute, à regarder comme appartenant à Nicandre de Colophon; ces poëmes sont intitulés, l'un *Theriaca,* l'autre *Alexipharmaca,* et tous deux écrits en vers héroïques. Le premier est un espèce de traité *Sur les bêtes venimeuses, et les remèdes qui peuvent guérir de leurs morsures;* le second, qui est du même genre, enseigne *les remèdes utiles contre les poisons qui se rencontrent dans les alimens ou les boissons.*

Plutarque a énoncé que ces compositions ne devoient point être qualifiées de poëmes, parce qu'elles n'avoient rien de poétique, sinon le rythme et la mesure du vers. Mais ce jugement peut paroître trop sévère : les deux ouvrages de Nicandre dignes, pour le fond, de beaucoup d'attention, sont encore, pour la forme des productions, sinon d'un homme de génie, au moins d'un homme de beaucoup d'esprit, doué d'un assez grand talent poétique ; nous allons voir, tout-à-l'heure, que Plutarque lui-même étoit fort loin de les mésestimer totalement.

Il est certain que plusieurs commentateurs anciens, et même des plus habiles, s'étoient appliqués à éclaircir les poëmes de Nicandre, et nous avons aujourd'hui, tant sur le *Theriaca* que sur l'*Alexipharmaca,* des scholies assez étendues. Quel est le véritable auteur de ces scholies ? c'est ce que nous ignorons.

Certainement il ne faut point, comme on a fait quelquefois, compter au nombre des interprètes de Nicandre, le célèbre Démétrius de Phalère; l'anachronisme est trop palpable. S'il y a eu en effet, quelque ancien auteur du nom de Démétrius, qui ait

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

travaillé sur notre poëte, ce doit avoir été, ou le Démétrius, contemporain de Galien et premier médecin de l'empereur Marc-Aurèle, ou quelqu'autre médecin portant ce même nom (car on en trouve plusieurs mentionnés par les écrivains Grecs des premiers siècles de l'ère Chrétienne); et tel pourroit être sur-tout ce Démétrius CHLORUS [a], cité dans les scholies parvenues jusqu'à nous. Mais si le témoignage relatif à Démétrius de Phalère (1) est évidemment erroné, on ne sauroit révoquer en doute que successivement Pamphilus [b], grammairien de l'école d'Alexandrie, Diphilus de Laodicée [c], Plutarque [d] et Théon, n'eussent commenté, les uns le *Theriaca*, les autres l'*Alexipharmaca*. De même il paroît constant que, sous le règne de l'empereur Anastase, un littérateur nommé Marianus avoit fait une métaphrase du *Theriaca* en 1370 vers ïambiques (1); et la paraphrase d'Eutecnius, que nous possédons, semble devoir être rapportée à ces mêmes temps. Mais rien de tout ce qui reste, soit en fragmens, soit en entier, des commentaires de ces divers grammairiens, ne se rencontre dans les scholies proprement dites.

[a] Conf. *Bandin. Catal. Bibl. Laurent. tom. II, col. 32.*

[b] Conf. *Lambec. Comm. &c. lib. II, edit. Kollar. pag. 141 et seqq.*

[c] *Voy. Athen. Deipn. lib. VII, pag. 314. — It. Schol. Theocr. ad Idyll. X, vers. 1, edit. Heins. pag. 59.*

[d] Conf. *Lampr. Ind. opp. Plut.; — It. Steph. Byz. loc. cit.*

Ces scholies sont donc restées anonymes, sans en être moins précieuses; car elles semblent être d'un temps assez ancien; et l'on est fondé à croire que l'auteur du grand étymologique avoit pu les connoître (2). Mais elles ne se trouvent aujourd'hui que dans le plus petit nombre des éditions de ce poëte, du moins, de celles qui me sont connues, et dont voici la liste :

I. La plus ancienne de toutes est celle qui fut donnée à Venise, en 1499, par Alde l'ancien, dans un volume *in 4.°* portant ce titre:

Πεδακίου Διοσκορίδου Ἀναζαρβέως περὶ ὕλης ἰατρικῆς λόγοι ἕξ. Ἔτι περὶ ἰοβόλων, ἐν ᾧ καὶ περὶ λυσσῶντος κυνός· σημειώσεις τε τῶν ὑπ' αὐτῶν δεδηγμένων καὶ θεραπεία.

(1) Ce témoignage, recueilli dans le Lexique de Suidas, se rapporte-t-il à l'empereur Anastase I, surnommé *Dicore*, dont le règne date du 11 avril 491 au 8 juillet 518 ? ou s'agit-il d'Anastase II, qui régna depuis le 4 juin 713 jusqu'au 16 janvier 716 ?

(2) Conf. *Etymol. magn. v.* Ἀπίζων. *ed. Turrisan. Venetiis 1549*, fol. 37 *verso*. Le rédacteur de ce Lexique s'exprime ainsi : οὕτως εὗρον ἐν ΥΠΟΜΝΗΜΑΤΙ Νικάνδρου ἐν Θηριακοῖς.

Νικάνδρου

Νικάνδρυ τοῦ Κολοφωνίυ ποιητοῦ Θηριακά· μετὰ σχολίων.
Τοῦ αὐτῦ Ἀλεξιφάρμακα.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Voici la description que M. Sébastien Seemiller (1) en a faite, et que l'on aimera peut-être à comparer avec celle qui en a été récemment donnée par M. Ant. Aug. Renouard (2).

« ANNO 1499, n.° 27. Pedacii Dioscoridis de materiâ medicâ libri sex. De Alexipharmacis et Theriacis libri 3, septimi, » octavi et noni nominibus insigniti. Accedunt Nicandri The- » riaca, et Alexipharmaca, Græcè. Fol. Præeunt titulus græcus, » et Epigramma græcum in Nicandrum, Aldi ad Hieronymum » Donatum Patricium Venetum epistola, scripta *Venetiis octavo* » *Idus Julias M. ID*, et index plantarum, animalium, metallorum » alphabeticus græcus, quæ sunt foll. 6. sine num. foll. cum » signat. et custod. Dioscoridis liber 9, terminantur folio 9. verso » quinternionis π. Folium 10 ejusdem vacuum est. Nicandri » Theriaca et Alexipharmaca notis marginalibus instructa sunt, » et terminantur folio 6 recto, ternionis E. cum subscriptione: » *Venetiis apud Aldum. mense Julio M. ID.* Meminerunt editionis » *Hamb. Thl.* 2, p. 83. *De Bure*, Sciences et Arts, *n.° 1550.* In » nostro exemplari typis aliis adnexa sunt seorsim ΣΧΟΛΙΑ ΕΙΣ » ΑΛΕΞΙΦΑΡΜΑΚΑ ΝΙΚΑΝΔΡΟΥ. h. e. Scholia in Alexipharmaca Ni- » candri. Sunt foll. 10. Ad calcem vero sola vox ΤΕΛΟΣ subscripta » est. »

II. Une seconde édition, sortie pareillement de l'imprimerie des Aldes, porte ce titre:

Νικάνδρου Θηριακά.
Τοῦ αὐτοῦ Ἀλεξιφάρμακα.
Ἑρμηνεία τοῦ ἀνωνύμου συγγραφέως εἰς Θηριακά.
Σχόλια διαφόρων συγγραφέων εἰς Ἀλεξιφάρμακα.
Ἐξήγησις σταθμῶν, μέτρων, σημείων, καὶ χαρακτήρων.
Nicandri Theriaca.
Ejusdem Alexipharmaca.

(1) Conf. *Bibliothecæ Academicæ Ingolstadiensis Incunabula typographica*, Fasc. IV, 1792, pag. 111.

(2) Annales de l'imprimerie des Aldes, *ann. 1499, n.° 4, tom. I, pag. 28.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Interpretatio innominati authoris in Theriaca.
Commentarii diversorum authoru [sic] *in Alexipharmaca.*
Expositio ponderum, mensurarum, signorum et characterum.

« Ce volume (nous dit M. Renouard, *l. c. pag. 166*) est de » 92 feuillets chiffrés, dont 25 pour Nicandre avec cette sous- » cription : *Venetiis, &c. mense Novembri M. D. XXII;* et ensuite » un feuillet blanc. Le reste du volume, terminé par un feuillet » blanc, portant l'ancre, contient les scholies à la fin desquelles » la souscription est répétée avec une autre date : *Mense Aprili,* » *M. D. XXIII.* Cette double date a fait citer deux éditions, l'une » de 1522, l'autre de 1523. »

III. ΝΙΚΑΝΔΡΟΥ ΘΗΡΙΑΚΑ.
Τοῦ αὐτοῦ ἀλεξιφάρμακα.
Ἑρμηνεία τοῦ ἀνωνύμου συγγραφέως εἰς θηριακά.
Σχόλια διαφόρων συγγραφέων εἰς ἀλεξιφάρμακα.
NICANDRI THERIACA.
Ejusdem Alexipharmaca.
Interpretatio innominati autoris [sic] *in Theriaca.*
Commentarii diversorum autorum in Alexipharmaca.
Coloniæ, opera Joan. Soteris, anno M. D. XXX, in-4.°

Cette édition se trouve à la Bibliothèque impériale, parmi les livres imprimés, au n.° T. 1655. + A.

IV. L'année d'après, il parut une traduction Latine de Nicandre sous ce titre : *Nicandri, veteris poëtæ et medici, Theriaca et Alexipharmaca, cum scholiis, interprete Joanne Lonicero. Coloniæ, opera Johan. Soteris, anno 1531,* in-4.° Ce volume se trouve à la Bibliothèque impériale, au n.° T. 1657.

V. C'est vers cette même époque que je place la version Latine des poëmes de Nicandre, faite par le médecin Allemand EURICIUS [Henry] CORDUS. La première édition de cette version ne se trouvant point à la Bibliothèque impériale, je ne la connois que par le témoignage consigné dans le nouveau *Bibliotheca Græca* de Fabricius[a], où on lit : *ALEXIPHARMACA* et *THERIACA, non infeliciter quidem, at paulo licentiùs atque arrogantiùs, mutato etiam,*

[a] *Tom. IV, pag. 352.*

ubi commodum videbatur, ordine, carmine latino reddidit EURICIUS CORDUS, *medicus Marpurgensis ac poëta (mortuus Bremæ die 24 Decembris 1535) separatim Francofurti 1552,* in-8.° *tum inter* CORDI *poëmata ab Henrico Meibomio collecta, Helmstad. 1614,* in-8.° Suivant ce témoignage, le Nicandre Latin d'EURICIUS CORDUS n'auroit paru qu'en 1552, dix-sept ans après la mort du traducteur. Mais, dans l'ancien *Bibliotheca Græca* [a], comme dans le Dictionnaire historique de médecine, composé par N. F. J. Éloy, je vois assignée à l'édition dont il s'agit, la date de 1532. Je penche à croire que cette dernière date est la véritable (1) : et il me paroît certain que la version Latine dont il est question avoit été publiée du vivant de l'auteur. A l'égard de ce qui concerne EURICIUS CORDUS, on peut dire que le *Bibliotheca Græca* et le Dictionnaire historique de médecine sont, en général, également fautifs. En effet, d'une part, il est énoncé dans le *Bibliotheca Græca,* que la collection des opuscules poétiques du médecin Marbourgeois est due à HENRI MEIBOMIUS, et fut imprimée en 1614 : tandis qu'elle a paru seulement en 1616; et que peut-être, malgré ce qui se lit au frontispice du volume, elle devroit être attribuée plutôt à M. Johan. Luders, arrière-petit-fils du poëte (2). De l'autre part, le Dictionnaire

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] *Tom. II, pag. 623.*

(1) Dans le *Bibliotheca Medicinæ practicæ,* d'Albert de Haller, *tom. I, pag. 521,* la première édition de la version Latine du Nicandre, par EURICIUS CORDUS, porte la date de *Cologne, 1532, in-8.°*

(2) *Voyez* l'épître dédicatoire, en tête du volume [Bibl. imp. Y. 3017] intitulé: « Euricii Cordi Simesusii Hessi opera » poëtica, quotquot extant, antehac ab » auctore, nunc vero, postquam diù a » multis desiderata fuere, denuo luci da- » ta, curâ Henrici Meibomii, poëtæ et » historici, qui et vitam Cordi præfixit. » Helmæstadii, typis heredum Jac. Lu- » cii, sumptibus Samuelis Bremi, biblio- » polæ. Anno CIↃ IↃC XVI. » Dans cette épître dédicatoire, adressée aux magistrats d'Hildesheim, M. Johan. Luders dit en propres termes, que c'est lui qui donne une édition complète des compositions poétiques de son bisaïeul : « Cum itaque » ego, ad quem etiam jure quodam san- » guinis et propemodum hereditario hæc » editio delata esse videbatur, assiduis » clarissimorum quorumdam virorum hor- » tationibus, ceu flagris, ad suscipiendum » hoc munus compulsus essem : malui » quidquid id fuit oneris de edendo Cor- » do IPSE subire, quàm a quovis alio for- » san ad majora nato id expectare. Et ID » quidem tanto FECI libentiùs, quia intel- » ligebam, quòd excellentissimus nostri » seculi poeta Henricus Meibomius, vir » in tantum laudandus, in quàm ipsa in- » telligi eruditio potest, præceptor ac » hospes quondam meus multis nomini- » bus colendus, suam quoque hìc mihi » offerret operam, Cordi vitam se, quoad » ejus fieri posset, delineaturum, operi- » que huic adjuncturum pollicebatur. »

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ne place la mort d'EURICIUS CORDUS que sous l'année 1538, pendant qu'un témoignage irrécusable (1) nous apprend que cet habile médecin mourut en 1535.

VI. *Nicandri Colophonii, poëtæ et medici antiquissimi clarissimique, Alexipharmaca, Jo. Gorræo Parisiensi medico interprete. Ejusdem interpretis in Alexipharmaca præfatio, omnem de venenis disputationem summatim complectens, et annotationes. Ad reverendiss. doctissimumque Cardinalem Jo. Bellaium Episcopum Parisiensem. Parisiis, apud Vascosanum, viâ Jacobæâ ad insigne Fontis. M. D. XLIX. Cum privilegio Regis,* in-8.° (N.° de la Bibl. T. 2088.)

VII. *Nicandri Colophonii, poëtæ et medici antiquissimi clarissimique, Theriaca. Petro Jacobo Steve, medico, interprete et enarratore. Ad magnificum dominum Bernardum Cimonem, patritium* (sic) *Valentinum. Valentiæ. Per Joannem Mey Flandrum, 1552,* in-8.° (N.° de la Bibl. 3610.)

VIII. ΝΙΚΑΝΔΡΟΥ ΘΗΡΙΑΚΑ. *NICANDRI THERIACA, interprete Jo. Gorræo Parisiensi. Ad illustrissimum principem Carolum, Cardinalem Lotharingum.* Βασιλεῖ τ' ἀγαθῷ κρατερῷ τ' αἰχμητῇ. *Parisiis, M. D. LVII. Apud Guil. Morelium, in Græcis Typographum Regium. Privilegio Regis.* in-4.° — ΝΙΚΑΝΔΡΟΥ ΑΛΕΞΙΦΑΡΜΑΚΑ. *NICANDRI ALEXIPHARMACA. Jo. Gorræo Parisiensi medico interprete. Ejusdem interpretis in Alexipharmaca præfatio, omnem de venenis disputationem summatim complectens, et annotationes.* Volume de 124 pages.

ΣΧΟΛΙΑ ΑΝΩΝΥΜΟΥ ΤΙΝΟΣ ΣΥΓΓΡΑΦΕΩΣ, παλαιά τε καὶ χρήσιμα, εἰς τὰ τοῦ Νικάνδρου Θηριακά. ΣΧΟΛΙΑ ΔΙΑΦΟΡΩΝ συγγραφέων εἰς Ἀλεξιφάρμακα. *In Nicandri Theriaca scholia auctoris incerti, et vetusta et utilia. In ejusdem Alexipharmaca diversorum auctorum scholia. Parisiis, 1557, apud Guil. Morelium, in Græcis Typographum Regium.* Vol. de 80 pages.

A la fin de cette dernière partie, *pag. 71,* se trouve ΕΚΘΕΣΙΣ ΠΕΡΙ ΣΤΑΘΜΩΝ καὶ μέτρων ἀκριβεστάτη.

(1) *Voyez* dans le volume cité, la pièce intitulée *Vita Euricii Cordi Hassi, medici et poëtæ clarissimi, autore Henrico Meibomio, academiæ Juliæ professore,* fol. 6 *verso,* lin. antepenult.

Le tout se termine par cette épigraphe : *Parisiis, 1557, excudebat Guil. Morelius, in Græcis Typographus Regius.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Cette édition est un chef-d'œuvre de typographie : la Bibliothèque impériale en possède deux exemplaires, sous les n.os T. 1656 et T. 1656 A; le premier a appartenu à Claude du Puy, le second au savant évêque d'Avranches, Huet.

IX. Οἱ τῆς ἡρωϊκῆς ποιήσεως πρωτεύοντες ποιηταὶ, καὶ ἄλλοι τινές. *Poëtæ Græci principes heroici carminis, et alii nonnulli. Anno M. D. LXVI. Excudebat Henricus Stephanus, illustri viris Huldrichi Fuggeri typographus,* in-fol. Parmi les seize poëtes contenus dans ce recueil, Nicandre se trouve dans la deuxième partie, *page 318 — 359.* (N.° de la Bibl. Y. 489.)

X. Peu de temps après, Jacques Grévin, médecin de la duchesse de Savoie, Marguerite de France, sœur de Henri II, donna une traduction de Nicandre en vers françois; elle parut à Anvers en 1567 et 1568, chez Christophe Plantin, avec un ouvrage en deux livres sur les poisons et les antidotes. Cette traduction fut très-estimée dans le temps; M. de Thou disoit que, pour l'élégance, elle ne le cédoit point au texte Grec (1).

XI. S'il falloit en croire Fabricius, le même Jacques Grévin auroit aussi donné une métaphrase Latine du Nicandre, laquelle auroit été imprimée à Anvers, en 1571, *in-4.°;* car voici ce qu'on lit dans le *Bibliotheca Græca,* édit de M. Harles : *Ex Jacobi Grævini, qui versibus Latinis Nicandrum reddidit, metaphrasi locum adfert Jo. Rhodius ad Scribonium Largum,* pag. 269 — 275; *et, in catalogo Bibliothecæ Bodlejanæ,* tom. II, pag. 225, *Nicandri Theriaca et Alexipharmaca, in Latinum carmen translata per Jacob. Grævinum Anv. 1571,* in-4.° Mais je crois que cet énoncé contient beaucoup d'erreurs. Vraisemblablement le livre dont on a voulu parler, est celui qui porte ce titre : *Jacobi Grævini De VENENIS libri duo, operâ Jeremiæ Martii, Augustani, in Latinum sermonem conversi. Quibus adjunctus est ejusdem De AMMONIO tractatus, eodem interprete. Antverpiæ 1771,* in-4.° Or, les ouvrages de J. Grévin, dont

(1) *Voyez* la Croix-du-Maine, édition de M. Rigoley de Juvigny, *tom. I, pag. 415;* du Verdier, même édit. *tom. II, pag. 282.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ce livre contient une traduction Latine, sont fort différens de sa version du Nicandre en vers François : ce sont, d'une part, le Traité qu'il avoit donné en 1566, à Toulouse, et qui fut réimprimé à Paris en 1567, sous ce titre : *APOLOGIE sur les vertus et facultés de l'ANTIMOINE, auquel est sommairement traité de la nature des minéraux, venins, pestes, et de plusieurs autres questions naturelles et médicinales, pour confirmation de l'avis des médecins de Paris contre ce qu'a écrit Loys de Launay, empirique. Paris, 1567,* in-8.° et, de l'autre part, *DEUX livres Des VENINS, auxquels est amplement discouru des bêtes venimeuses, thériaques, poisons et contrepoisons. Anvers. Christ. Plantin, 1568,* in-8.°

XII. Quelques années plus tard, Marsilius Cagnatus publia des observations et des notes sur Nicandre, insérées dans son *Variarum observationum libri IV* [a], qui parut à Rome en 1587, *in-8.°*

[a] Conf. *lib. I, cap. XII, pag. 35 et seqq. — It. lib. II, c. XXII, pag. 167 et seqq.*

XIII. Le texte de Nicandre, tel qu'Henri Étienne l'avoit donné, reparut de nouveau, dans la collection imprimée à Genève en 1606, et qui est intitulée : ΟΙ ΤΗΣ ΗΡΩΙΚΗΣ ΠΟΙΗΣΕΩΣ ΠΑΛΑΙΟΙ ΠΟΙΗΤΑΙ ΠΑΝΤΕΣ· *Poetæ Græci veteres carminis Heroici scriptores, qui extant, omnes. &c. Apposita est è regione Latina interpretatio. Notæ item et variæ lectiones margini adscriptæ. Curâ et recensione IAC. LECTII. V. CL. Aureliæ Allobrogum, sumptibus Caldorianæ societatis. Anno 1606.*

XIV. On le retrouva, en 1622, inséré parmi les œuvres du médecin Gorrée, publiées sous ce titre : *Joannis Gorræi, medici Parisiensis, Opera. Definitionum medicarum libri XXIIII. a Joanne Gorræo filio locupletati, et accessione magna adaucti . . . . . Nicandri Theriaca et Alexipharmaca.* — Item. *Hippocrates, ex interpretatione et cum notis Gorræi. Parisiis, 1622,* in-fol.

XV. En 1624, Gaspard Barthius, dans son *Adversariorum, &c.* ne laissa pas d'éclaircir quelques passages de Nicandre.

XVI. Mais, peu de temps après, Saumaise en interpréta un bien plus grand nombre, soit dans son *Homonyma hyles iatricæ* qui n'a paru qu'après sa mort, soit dans l'*Exercitationes Plinianæ*, dont la première édition est datée de 1629.

XVII. Vers 1648, et postérieurement encore, Gaspard

Hoffmann en commenta plusieurs endroits, dans son *Variarum observationum*, lib. III, cap. 20, pag. 126.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

A partir de cette époque, pendant près d'un siècle, on ne voit pas que les critiques et les philologues se soient beaucoup occupés de Nicandre.

XVIII. Mais, en 1750, M. d'Orville, dans les savans commentaires dont il enrichissoit son édition du roman de Chariton, cita souvent Nicandre, et en expliqua plusieurs vers.

XIX. Dix ans plus tard, M. Toup, dans l'*Emendationes in Suidam, Londini, 1760*, donna aussi un grand nombre d'utiles remarques sur notre poëte.

XX. En 1764 parut l'édition de Florence portant ce titre: ΝΙΚΑΝΔΡΟΥ ΘΗΡΙΑΚΑ ΚΑΙ ΑΛΕΞΙΦΑΡΜΑΚΑ· *Nicandri Theriaca et Alexipharmaca. Joannes Gorrhæus* [sic] *Latinis versibus reddidit : Italicis verò, qui nunc primùm in lucem prodeunt, Ant. Mar. Salvinius. Accedunt variantes codicum lectiones, selectæ adnotationes, et Græca* EUTECNI *sophistæ metaphrasis, ex codicibus Mediceæ, et Vindobon. Bibliothecæ descripta ac nondum edita. Curante Ang. Mar. Bandinio, J. U. D. S. C. M. regio Mediceæ Bibliothecæ et pub. Marucellianæ præfecto. Florentiæ ex Officinâ Moückianâ.* CIƆ. IƆ. CC. LXIIII.

XXI. En 1776 M. Charles Zeune publia des Observations [*ANIMADVERSIONES ad Nicandri carmen utrumque. WITEMBERGÆ, 1776*, in-4.°] qui furent assez vivement critiquées par M. Schneider dans le *Nova Bibliotheca philologica I, Lipsiæ, 1777*, part. II, pag. 322.

XXII. Enfin, M. Schneider a donné lui-même une édition nouvelle de l'un des deux poëmes, intitulée de cette manière : ΝΙΚΑΝΔΡΟΥ ΑΛΕΞΙΦΑΡΜΑΚΑ, *seu de Venenis in potu cibove homini datis eorumque remediis carmen, cum scholiis Græcis, et Eutecnii Sophistæ paraphrasi Græcâ : ex libris scriptis emendavit, animadversionibusque et paraphrasi Latinâ illustravit Jo. Gottlob Schneider, Saxo, eloq. et phil. prof. in Viadrinâ Univers. Halæ, impensis Orphanotrophei, 1792*, in-8.°

Après avoir remis sous les yeux du lecteur ces détails

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

bibliographiques, je vais lui donner une notice sommaire de la copie du Θηριακῶν contenue dans le manuscrit du Vatican.

Le manuscrit nous présente d'abord la vie du poëte absolument conforme, pour l'étendue, à celle qui se lit en tête des Scholies dans l'édition de Guillaume Morel, mais avec plusieurs variantes, dont les unes sont à préférer, les autres à rejeter.

Quant au texte même du poëme, il est disposé de manière qu'il occupe seulement le milieu des pages qui, la plupart, contiennent chacune douze à quinze vers, dont l'interligne est assez espacé pour qu'on ait pu y insérer des gloses *ou* explications, pour les termes peu communs, sur-tout pour les noms des herbes et des plantes.

Les Scholies proprement dites occupent le haut et le bas de chaque page, avec l'espace marginal que le commencement de chaque vers n'atteint point. Les mots sur lesquels les différens articles des Scholies peuvent spécialement tomber, sont marqués avec soin et avec exactitude, par les lettres alphabétiques, lesquelles sont les chiffres des Grecs.

Dans les anciennes éditions, sans même en excepter la plus belle de toutes, celle de 1557, donnée par Guillaume Morel, les Scholies ne vont pas au-delà du neuf cent trente-troisième vers, de sorte que les ving-cinq derniers vers restent sans interprétation. Mais, dans le manuscrit du Vatican, les Scholies continuent jusqu'à la fin du poëme. J'ai cru faire plaisir aux lecteurs en leur offrant ici ce fragment anecdote d'un ancien commentaire; et je ne regrette point la peine que j'ai eue à le déchiffrer. Pour leur en faciliter davantage une pleine intelligence, je leur présenterai d'abord le texte continu des vingt-cinq vers, dont les Scholies anecdotes donnent l'explication.

ὌΦΡΑ ΔῈ ΚΑῚ ΠΆΣΗΣΙΝ ἀλεξητήριον ἄκος
θαῤῥοῖς ὠφέλιμον
τευξάμενος πεπύθοιο [a], τό τοι μέγα χρήϊον ἔσται,
ἮΜΟΣ, ὍΤΕ ΘΡΌΝΑ πάντα μιῇ ὑπὸ χειρὶ ταράξοις [b],
Ἶρις φυτὸν
ἘΝ ΜῈΝ ἈΡΙΣΤΟΛΌΧΕΙΑ, καὶ Ἴριδος, ἐν δέ τε Νάρδου
ῬΊΖΑΙ,

[a] Legend. πεπίθοιο.

[b] Sic. Sed legend. ταράξεις.

τὰ φύλλα τῆς πυρέθρου

Ῥίζαι, Χαλβανίδες τε σὺν ἀβαλέεσι [a] ΠΥΡΕΘΡΟΙΣ

θεραπευτικοῦ — ἄμπελος ἀγρία.

ΕἾΕΝ, ΔΑΥΚΕΙ͂ΌΝ ΤΕ, πανάλθεος ἐν δὲ Βρυώνης,

ἁπαλὰ — νεωρύχου — εἶδος βοτάνης

σὺν δέ τε ῥίζια χαῦνα νεωρυχέος ΓΛΥΚΥΣΙΔΗΣ,

ΚΆΡΦΕΑ Τ' ἙΛΛΕΒΌΡΟΥ ΜΕΛΑΝΌΧΡΟΟΣ, ἄμμιγα δ' ἀφρὸς

τὸ ἀφρόνιτρον

Νίτρου· σὺν δὲ Κύμινα χέαις [b], βλαστόν τε Κονύζης,

ἢ ἀγριοσταφίδος — κατὰ τὸν σταθμὸν ἰσάθη ἢ δαφνόκοκκα

ἄμμιγα δ' ἀγροτέρης Σταφίδος λέπος, ἶσα δὲ Δάφνης

βοτάνη γαλακτοποιός — κόπτειν

σπερμεῖα, Κύτισόν τε· καλαμίνθην τε ΧΑΜΗΛῊΝ

εἶδος βοτάνης ῥυπτικῆς

ἹΠΠΕΙ͂ΟΝ ΛΕΙΧῆΝΑ· καὶ ἐν κυκλάμινον ἀγείρεις [c],

λευκῆς γρ. φιαρῆς χυλόν

ἐν καὶ Μήκωνος ἀφιαρῆς [d] ὀπόν· ἀμφὶ καὶ Ἄγνου

σπέρματα, Βάλσαμόν τε, καὶ ἐν ΚΙΝΆΜΟΙΟ βαλέσθαι, [e]

εἶδος βοτάνης — κοτύλην ἤγουν κοχλιάριον

σὺν καὶ Σφονδύλειον, Ἁλός τ' ἐμπληθέα κύμβην,

ἤγουν ὁ λάμισος, ὅ ἐστιν ἡ πίτλα

ἄμμιγα καὶ Τάμισον, καὶ Καρκίνον, ἀλλ' ὁ μὲν εἴη

ὁ καρκῖνος — νεμόμβρος

πλωκός, ὁ δ' ἐν ποταμοῖσι ΠΟΛΥΣΤΕΊΟΙΣΙ ΝΟΜΆΖΩΝ.

θυεία

Καὶ τὰ μὲν ἐν στύπει [f] προβαλὼν πολυχανδέος ὍΛΜΟΥ

λιθίνοις

νάξαι λαϊνέοισιν ἐπιπλήσσων ὑπέροισιν.

Αἶψα δ' ἐπ' αὐαλέοισι [g] χέας ἈΠΑΡΙΝΈΑ χυλὸν,

ποίει δὲ — προχόσκους

ἄμμιγα συμφύρσαιο· καταρτίζοιο δὲ ΚΎΚΛΟΥΣ

ΔΡΑΧΜΑΊΟΥΣ, πλάστιγγι ΔΙΑΚΡΙΔῸΝ ἄχθος ἐρύξας·

ἦσι — φαγεῖν — ἦσιν

Οἴνης δ' ἐν δοιοῖσι [h] χαδεῖν ΚΟΤΎΛΟΙΣΙΝ [i] ἀράξας.

τοῦ Ὁμηρικοῦ

Καί κεν Ὁμηρείοιο καὶ εἰσέτι Νικάνδροιο

ΜΝῆΣΤΙΝ ἜΧΟΙΣ, τὸν ἔθρεψε Κλάρου ΝΙΦΌΕΣΣΑ πολίχνη.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] αὐαλέαισι.

[b] χέας.

[c] ἀγείρας.

[d] ἡ ἀφιαρῆς.

[e] βάλοισθα.

[f] στύπει.

[g] ἐφ' αὐαλέοισι.

[h] δοιῇσι.

[i] κοτυλῃσι.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Voici maintenant en quoi consistent les Scholies:

934. Ὄφρα δὲ καὶ πάσῃσιν. Νῦν καθεξῆς πάσης νόσου, ἤτοι παντὸς δήγματος, λέγεται τὰ Ἀλεξητήρια. Ἵνα δὲ καὶ πάσαις ταῖς βλάβαις ἀλεξητήρια κατασκευάσας θαῤῥῇς. Λείπει δὲ τὸ, λέγω σοι· ὅπερ ἡδὺ πάνυ ἐστί.

936. Ἦμος ὅτε θρόνα, κ. τ. λ. Ἡνίκα τὰ πολλὰ θρόνα, τουτέστι φάρμακα, ἤγουν τὰς κοτύλας, ἀπὸ τῇ ἰδίᾳ χειρὶ ταράξεις, ἐν μὲν καὶ Ἀριστολόχεια, καὶ ἃς ἑξῆς ἐπιφέρει. Αὕτη δὲ ἡ βοτάνη Ἀριστολόχεια ἐκλήθη διὰ τοῦτον τὸν τρόπον· τοῦ νεὼ τοῦ ἐν Ἐφέσῳ κατασκευαζομένου, πολλοὺς ὑπὸ ἔχεων συνέβη πληγῆναι. Ἡ δὲ Θεὸς ὠνόμασεν Ἀριστολόχον[a], τῷ Ἐφεσίῳ, τὴν πόαν ταύτην, ᾗ ἐθεραπεύοντο οἱ πληττόμενοι· καὶ ἐκ τούτου Ἀριστολόχεια ἐκλήθη, ἀπὸ Ἀριστολόχου τοῦ Ἐφεσίου ἐκείνου, ὃς πρῶτος ταύτην εὗρεν.

938. Ῥίζαι. Τουτέστι, τῆς χαλβάνης αἱ ῥίζαι. Κατὰ κοινοῦ δὲ τὸ Εἶεν. Ἔστω δὲ καὶ Ἀριστολοχείας καὶ Ἴριδος ῥίζαι, ἥτις ἐστὶ φυτὸν, καὶ Νάρδου ῥίζαι, σὺν τοῖς φύλλοις τοῦ (sic) Πυρέθρου, καὶ δαύκης, καὶ τῶν λοιπῶν. Καὶ ἡ Πύρεθρος δὲ βοτάνη ἐστὶν, ἣν πυρῖτιν ἀλλαχοῦ λέγουσιν. Τὴν δὲ γλυκυσίδην ὁ Θεόφραστος καὶ περινίαν[b] λέγει· φυτὸν δὲ ἐστίν.

941. Κάρφεά τ' ἐλλεβόρου. Ἀντὶ, τοὺς κλάδους καὶ τὰ σπέρματα· μελανόχροος δὲ εἶπεν, ἐπειδὴ καὶ λευκός ἐστιν ὁ Ἐλλέβορος.

940 et 945. Ἱππεῖον λειχῆνα. Ἰστέον, ὅτι γίνονται ἐπὶ τῶν γονάτων τῶν ἵππων λειχῆνες, ἃς ἀποξύειν κελεύει, καὶ τρίβοντας διδόναι πιεῖν τοῖς ὀφιοδήκτοις ἀλεξιτήρια. Καλεῖσθαι δὲ αὐτὰς λέγουσί τινες Χελιδόνας. Χαμηλὴν δὲ λειχῆνα εἶπε, διότι ἐν τοῖς κάτω τῶν ἵππων μέλεσι γίνεται, καὶ οὐκ ἄνω φύεται· ἐν γὰρ τοῖς γόνασιν, ὡς εἴρηται, φύεται.

Ἄλλως· βοτάνη ἡ ἱππολειχὴν θεραπευτικὴ, θεραπεύουσα τῶν ἵππων τὰς λειχῆνας, ἣν λέγουσιν ἱπποσέλινον.

947. Κινάμοιο. Ἐν τῷ γ' φησὶν Ἡρόδοτος (1), ἐν Ἰνδικῇ ζῷον εἶναι

[a] *Suprà scriptum legitur* ἐμήνυσεν Ἀριστολόχῳ.

[b] *Sic; sed leg.* Παιωνίαν. *Conf. Theophr. Hist. plant. lib. IX, cap. IX, p. 1041; - Dioscor. lib. III, p. 157; - Plin. Hist. nat. lib. XXV, §. 10.*

(1) Suivant ce qu'on lit ici, Hérodote, au livre III, auroit dit que, les Indiens appeloient du nom de *cinnamome*, un certain oiseau qui, aimant l'odeur de cette plante, ou de cet arbrisseau, en tiroit les matériaux de son nid. Je ne connois d'autres passages où Hérodote ait parlé du *cinnamome*, que ceux qui se rencontrent au livre III, §. 107 et 111; et assurément Hérodote n'y dit point que les oiseaux qui faisoient leurs nids de brins ou branches de *cinnamome*, fussent ainsi nommés dans l'Inde.

ὃ καλεῖται ΚΙΝΆΜΩΜΟΝ, ὅτι καλιὰν ποιεῖται ἐκ τῶν καρπῶν διὰ τὴν ὀδμήν· ὅθεν καὶ Κινάμωμον καλεῖται. Οἱ δὲ τὸ ξύλον τὸ ΚΙΝΆΜΩΜΟΝ αὐτό φασιν εἰρηκέναι.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

950. ΠΟΛΥΣΤΕΊΟΙΣΙ ΝΟΜΆΖΩΝ. Ἤτοι ΠΟΛΥΨΉΦΟΙΣ. Εἰ δὲ [a] ΠΟΛΥΜΝΊΟΙΣΙΝ, ἀντὶ τοῦ, ΠΟΛΛΑ ΜΝΊΑ ἜΧΟΥΣΙ· ΜΝΊΑ γὰρ τὰ βρύα· διὸ καὶ διὰ τοῦ ἰῶτα γράφεται. ΝΟΜΆΖΩΝ δὲ, ἀντὶ τοῦ ΝΕΜΌΜΕΝΟΣ.

951. ἘΝ ΣΤΥΠΤΕΙ, τῷ κήτει καὶ τῇ γαστρὶ τοῦ ὍΛΜΟΥ· περιφραστικῶς, ἀντὶ τοῦ, ἐν ὍΛΜῼ, τουτέστι, ΤῊ ΘΥΕΙΆ.

953. ἈΠΑΡΙΝΈΑ δὲ, ἀντὶ τοῦ, ἈΠΑΡΊΝΗΣ χυμόν. ἈΠΑΡΊΝΗ δὲ ἐστιν εἶδος φυτοῦ.

955. Τὸ δὲ ΔΙΑΚΡΙΔΌΝ γράφεται καὶ ΔΙΑΣΤΑΔΌΝ.

954, 955 et 956. Τροχίσκους δὲ ΔΡΑΧΜΑΊΟΥΣ ποίει· χωρείτω δὲ, φησίν, ὁ ΔΡΑΧΜΑΙ͂ΟΣ τροχίσκος ΔΥΌ ΚΟΤΥΛΑΣ, καὶ πινέσθω.

957. ΚΑΊ ΚΕΝ ὉΜΗΡΕΙΟΙΟ. Ἢ διὰ τὸν ζῆλον, ἢ διὰ τὴν πατρίδα· Κολοφώνιον γὰρ ἔνιοι τὸν Ὅμηρον ἐγενεαλόγησαν. Ἢ ἴσως ὉΜΗΡΙΚΌΝ, ὥσπερ Κρατίνειον, καὶ Ἀρισάρχειον.

958. ΜΝΗ͂ΣΤΙΝ ἜΧΟΙΣ. Ἤτοι, μνησθείης ἄν μου, ὦ Ἑρμησιάναξ, τοιαύτης εὑρόντος θεραπείας.

ΝΙΦΌΕΣΣΑ δὲ, περιφραστικῶς ἡ Κλάρος· ἥτις οὕτως ὠνόμασται παρὰ τὸ ἐκεῖ γενομένην τὴν Μαντίαν Τειρεσίου μετὰ Ζωγραίου κλαῦσαι· ἢ διὰ τὸ λαχεῖν αὐτὸν (sic) τὸν Κλάριον Ἀπόλλωνα. Γράφεται καὶ, Κλάρου πολίχνη, τουτέστιν ἡ Κλάρος αὐτή· ἔστι δὲ πόλις Κολοφῶνος.

[a] *Sic; sed legendum videtur* οἱ δέ.

Le poëme et les scholies se terminent à la 21.[e] ligne du folio 120, *verso.*

Au bas de la même page se trouvent écrits, en encre rouge, dans l'espace de quatre lignes, les mots suivans :

> Ἐτελειώθη τὸ παρὸν βιβλίον τῶν Θηριακῶν τοῦ Νικάνδρου, κατὰ τὴν κγ' τοῦ Ἀπριλλίου τῆς ιβ' ἰνδ. γραφὲν διὰ χειρὸς Θεοφυλάκτου τοῦ Σαπωνοπούλου· καὶ οἱ ἀναγινώσκοντες οὖν αὐτὸ δέησιν ποιεῖτε διὰ τὸν κύριον, πρὸς Θεόν, ἵνα ἄφεσιν δώῃ μοι ὧν ἐπλημμέλησα ἀμέτρων ἁμαρτημάτων.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Tout ce qu'une pareille épigraphe nous apprend, se réduit à ce que la partie de notre manuscrit qui contient le *Thériaca* de Nicandre, a été écrite de la main d'un certain *Theophylactus*, fils de *Saponopulus*, ou surnommé *Saponopulus*; et qu'elle fut achevée le 23 avril d'une indiction XII.

Cette date, en supposant que l'écriture appartienne décidément, comme je le pense, au XIII.[e] siècle ou, pour le moins, au commencement du XIV.[e], placeroit la transcription du morceau dans l'une de ces huit années, 1209, 1224, 1239, 1254, 1269, 1284, 1299, 1314. Dans ce cas, je pencherois à croire qu'il s'agit de l'année 1314 : et, comme tout le volume semble être évidemment de la même main, on auroit l'âge de ce manuscrit avec le nom du copiste.

Au surplus, *Theophylactus*, fils de *Saponopulus*, ou surnommé *Saponopulus*, soit auteur, soit purement calligraphe, paroît avoir été totalement inconnu tant à Fabricius qu'au P. Montfaucon.

Dans une petite pièce qui termine le volume, et dont je rendrai compte à la fin de ma notice [a], il est fait mention d'un Nicéphore *Saponopulus*, qui doit avoir été, sinon le frère, du moins le parent de *Theophylactus*.

[a] *Voy. ci-dessous, pag. 250.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXXVII.

[Sept morceaux commençant au fol. 171, *recto*, lig. 1; n.os LXX, LXXI, LXXII, LXXIII, LXXIV, de l'Index Grec.]

1. LIVRE I.er des QUESTIONS sur HOMÈRE,

Par le Philosophe PORPHYRE.

ΠΟΡΦΥΡΙ'ΟΥ φιλοσόφου

Ὁμηρικῶν ζητημάτων βιβλίων ά.

LE Traité dont ce morceau ne fait que la première partie, étant universellement connu, je dois ici me borner à rappeler qu'il a été imprimé nombre de fois; mais à l'égard de toutes les éditions qui en ont été données, je ne sais si l'article qui le concerne dans la nouvelle édition du *Bibliotheca Græca*, et qui ne contient guères que les indications données originairement par Fabricius, doit paroître suffisant et complet. Voici les seules éditions dont M. Harles se trouve faire mention.[a]

[a] Conf. *Bibl. Græc. lib. IV, cap. XXX, §. 2, n. 6, edit. Harles. Tom. V, pag. 733.*

I. Ὁμηρικὰ ζητήματα, *Homericæ Quæstiones XXXII, ad Anatolium; quas cum libello, De antro nympharum, græcè, post editionem Rom. 1518*, in-8.° *Leoni X dicatam, edidit Andreas Asulanus Venet. ex offic. Ald. 1521*, in-8.°

II. *Uterque Porphyrii libellus [sc. Homericæ Quæstiones, et, De antro Nympharum] subjunctus Scholiis minoribus in Homerum (quæ Didymo vulgo tribuuntur) in edit. Argentoratensi 1539*, in-8.°

III. *Ad calcem Homeri cum iisdem Scholiis excusi [sunt iidem Libelli, Homericæ Quæstiones, et, De antro Nympharum] Basil. 1541*, in-fol.

IV. *Item, aut forsan titulo tantum renovato, 1543.*

V. *Post hæc, edente Joach. Camerario et Jac. Micyllo, 1551, 4.°*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

VI. *Has Quæstiones latinè vertisse se testatur Gesnerus, epistolâ de Scriptis a se editis*, pag. 22. *Sed edita non est ejus, quod sciam, interpretatio. Hucusque ex Fabricio.*

VII. *Valckenarius, qui, in Dissertatione De Scholiis in Homerum ineditis (subjunctâ* URSINI Virgilio collatione scriptorum Græcorum illustrato*), multus est de Porphyrii Scholiis et Quæstionibus Homericis*, pag. 143, *suspicatur, tria Opuscula Porphyrii*, 1.° *De antro Nympharum*, 2.° *Fragmentum de Styge*, 3.° *Homericas Quæstiones, ex Porphyrii in Homerum Commentario, quocumque fuerit insignis nomine, fuisse repetita. Porphyrii autem* Ζητήματα *non solum citantur in editis ad Homerum Scholiis, sed in Codicibus quoque inter cætera Scholia interdum leguntur, observante Valckenario, pag. 127 et seq. pag. 135 et seq. pag. 139 et seq. Adde supra in vol. I, pag. 519 et seq. et Vales. de Criticâ, lib. 1, cap. XVIII, pag. 166 et seq.*

2. ALLÉGORIES HOMÉRIQUES,

Par HÉRACLIDES DE PONT.

IMMÉDIATEMENT après l'ouvrage de Porphyre, mentionné dans l'article précédent, on trouve[a], sans aucun titre qui les annonce, les *Allégories Homériques* d'Héraclides de Pont. Mais ce morceau, l'un des plus importans du volume, paroît y avoir été copié d'après un autre exemplaire dans lequel manquoient, au moins, les deux tiers de l'ouvrage. Dans notre manuscrit, le Traité dont il s'agit commence ainsi par cette phrase mutilée : ..... θεῖναι θαλάττῃ καὶ Ταρτάρῳ· ce sont les mots qui se trouvent à la page 140 de l'édition des *Allégoriès Homériques* donnée par M. Nic. Schow, à Gottingue, 1782, *in-8.°* Les deux premières syllabes du mot Ἀντιθεῖναι appartenoient probablement aux feuilles perdues de l'exemplaire que le copiste avoit sous les yeux, et il se sera borné à transcrire ce qu'il trouvoit conservé, sans se douter peut-être de l'étendue de la lacune.

Ç'aura été aussi par un effet de cette même défectuosité de l'exemplaire dont il se servoit, que, dans sa copie, le Traité

[a] *Fol.* 184, *verso*, *lin.* 17.

d'Héraclite ne porte point de titre, et n'est distingué des *Questions Homériques* de Porphyre que par un simple *alinea*.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Du reste, le texte du Traité, dans notre manuscrit, est assez conforme à celui que l'édition de M. Schow présente depuis la page 140 jusques à la page 216. Mais, après les mots καὶ κατὰ προθεσμίαν πνέουσι, qui se rencontrent *page 216* de l'édition de M. Schow, notre manuscrit, folio 189, lig. 18, offre une espèce de dissertation assez longue,

1.° Sur *Mercure;*

2.° Sur les *Jardins d'Alcinoüs;*

3.° Sur le *Séjour d'Ulysse dans l'île des Phéaciens;*

4.° Sur les *Augures sinistres qui annoncoient une mort prochaine aux amans de Pénélope;*

5.° Sur d'*Autres mythes de l'Odyssée.*

Cette dissertation, restée jusqu'à cette heure anecdote, se retrouve dans le manuscrit du Vatican coté 871 : je laisse à M. Hase le soin de la publier dans le Catalogue raisonné de tous les manuscrits transportés de Rome à la Bibliothèque impériale, auquel il travaille depuis deux ans, et dont il est sur le point de faire jouir le public.

3. TRAITÉ de PORPHYRE,

Sur la Description de l'ANTRE DES NYMPHES dans l'Odyssée.

ΠΟΡΦΥΡΙΟΥ

Περὶ τοῦ ἐν Ὀδυσσείᾳ Νυμφῶν ἄντρου.

CE morceau, connu de tout le monde, a été publié trop souvent pour que je doive m'arrêter à en parler; sur-tout, la copie que notre manuscrit contient [a] ne m'ayant paru offrir aucune particularité nouvelle.

[a] *Fol. 190, v.°, lin. 29.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] *Fol. 295, v.°, lin. 19.*

4. RÉFUTATION OU EXPLICATION
Des Mythes qui contiennent des faits contre nature,
Par HÉRACLITE. [a]

ἩΡΑΚΛΕΙ'ΤΟΥ

Ἀνασκευὴ, ἢ Θεραπεία
μύθων τῶν παρὰ φύσιν παραδεδομένων.

C'EST Leo Allatius qui a, le premier, publié cet opuscule (1), *in-8.°;* et voici comme Leo Allatius, dans sa préface [pag. 2], s'exprime sur l'auteur de ce Traité :

« *Heraclitus scriptor est antiquæ notæ; sed inter tot » ejusdem nominis scriptores, quisnam ille fuerit expiscari » alius fortunatiùs poterit. Non nemo hunc eundem ac HERACLITUM illum esse existimabit, cujus elegantissimus atque » optimus,* De Homericis allegoriis, *liber legitur, quem » alii sub HERACLIDIS PONTICI, nomine, sed falsò, evul» garunt. Ego ad Pythiam provoco. HERACLITUM quemad» modum et qui sequitur ANONYMUM, et LIBANII Narra» tiones, bibliotheca Vaticana suppeditavit.* »

On voit que le savant éditeur étoit fort embarrassé à décider quel pouvoit être le véritable auteur du morceau dont il s'agit. Thomas Gale, qui l'a publié de nouveau en 1688, balançoit aussi à porter son jugement sur ce point; plus d'une considération le tenoit en suspens. Et, en effet, nous voyons que, souvent, les noms d'Héraclite, d'Héraclides, et même d'Héracléon, se trouvent confondus. Le Traité *De Allegoriis Homericis*, qui constamment appartient à un auteur du nom d'Héraclite, n'a pas laissé quelquefois

(1) *Voyez* le volume intitulé : *Excerpta varia Græcorum sophistarum, ac rhetorum, Heracliti, Libanii Antiocheni, Nicephori Basilacæ, Severi Alexandrini, Adriani Tyrii, Isaaci Porphyrogennetæ, Theodori Cyriopolitæ, et aliorum. Ex primo Tomo nondum edito Variorum antiquorum Leonis Allatii. Nunc primùm ab eodem Allatio vulgata, et Latinè reddita. Romæ excudebat Mascardus, MDCXLI,* in-8.°

d'être

d'être attribué à un Héraclides; il seroit donc possible que l'opuscule dont il s'agit ici dût, au contraire, appartenir à un écrivain du nom d'Héraclides, tandis que communément on le donne à un Héraclite. Or nous savons qu'Agatharchides de Cnide avoit réduit en abrégé bien des ouvrages d'Héraclides; Photius nous l'atteste [a]. Et, parmi ces différens écrits d'Héraclides, abrégés par Agatharchides, Photius cite expressément Ἐπιτομὴν θαυμασίων, καὶ Ἐκλογὰς ἱστοριῶν, c'est-à-dire, un abrégé du traité *de Mirabilibus* et des extraits d'histoire ; sujets qui ont beaucoup de rapport avec ce qui fait la matière de l'opuscule dont nous nous occupons en cet instant : à quoi il faut ajouter qu'Agatharchides, comme on peut s'en convaincre en lisant l'extrait de Photius, avoit rassemblé bien des faits historico-mythologiques dont l'exposé se retrouve également ici.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] *Vid. Phot. cod. CCXIV.*

Disons encore qu'Héraclides, selon le témoignage de Diogènes de Laërte, avoit laissé un écrit intitulé, Περὶ τῶν ἐν ᾅδου· et ici le chapitre XXI porte précisément ce même titre.

D'après ces considérations, il paroît permis de penser que le Traité qui, dans notre manuscrit, comme dans beaucoup d'autres, se trouve attribué à Héraclite, est plutôt d'Héraclides, et que ce qui nous en reste est uniquement un de ces abrégés dûs à Agatharchides de Cnide. Ces abrégés auront peut-être causé la perte des ouvrages eux-mêmes : et il y a lieu de conjecturer que tel aura été le sort de l'écrit dans lequel Héraclides avoit traité des gouvernemens, περὶ πολιτειῶν, écrit dont évidemment nous n'avons qu'une partie, ou plutôt un extrait.

D'après ce que Leo Allatius énonce dans sa préface, on doit, comme je l'ai dit [b] en commençant la notice du manuscrit CCCV du Vatican, être naturellement porté à penser que c'est ce même manuscrit qui lui a fourni et le texte du Traité dont il s'agit ici, et celui des deux autres Traités dont nous allons parler de suite dans ce LXXVII.e article. Toutefois, après avoir observé les petites différences, peu importantes si on veut, mais palpables, qui se trouvent entre le texte de notre manuscrit et l'édition de Leo Allatius, peut-être restera-t-on persuadé que le savant éditeur avoit

[b] *Tome VI, pag. 497.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

sous les yeux quelqu'autre exemplaire de ces morceaux jusqu'alors anecdotes.

En effet, si Leo Allatius n'eût donné l'opuscule d'Héraclite que d'après notre manuscrit CCCV, comment son édition se trouveroit-elle offrir l'article VII, traitant du Mythe de Tirésias, qui manque dans le manuscrit; et comment ce même manuscrit présenteroit-il un grand nombre de leçons, ni pires ni meilleures, mais toutes autres que celles de l'imprimé ?

5. HÉRACLITE,

Sur les choses incroyables.

ΗΡΑΚΛΕΙΤΟΣ

Περὶ ἀπίστων [a].

[a] *Fol. 197, v.°, lin. 18.*

JE dirai à-peu-près la même chose sur ce second Traité que sur le précédent.

Leo Allatius, dans son édition, l'a intitulé, en Grec, ΑΝΩΝΥΜΟΥ περὶ ἀπίστων, et en Latin, *ANONYMI [longè HERACLITO recentioris] de incredibilibus.* La suppression du nom de l'auteur ne suffit point pour démontrer que ce n'est pas notre manuscrit qui a servi de type à Leo Allatius. Le savant éditeur ayant trouvé, dans le cours du Traité, des preuves que l'écrivain à qui on le doit étoit de beaucoup postérieur à Héraclite, pourroit en avoir judicieusement changé le titre. Je ne dissimulerai point non plus que notre manuscrit présente des lacunes aux mêmes endroits où Leo Allatius en a marqué.

Toutefois, l'intervertissement de l'ordre à l'égard des paragraphes 5, 6 et 7 du Traité, ainsi que des différences, légères il est vrai, mais assez fréquentes dans la leçon, doivent, ce me semble, confirmer l'idée que Leo Allatius aura suivi quelque autre exemplaire.

6. Narrés

Du Sophiste Libanius.

Manuscrit Grec du Vatican, coté CCCV.

ΛΙΒΑΝΙΟΥ σοφιστοῦ διηγήματα [a].

[a] *Fol. 199, r.° lin. 22.*

Voici encore un opuscule auquel peut s'adapter tout ce que j'ai dit dans les paragraphes 4 et 5. D'une part, les lacunes marquées dans l'édition de Leo Allatius, se trouvant répondre précisément aux endroits où, dans notre manuscrit, l'écriture est effacée au point, sinon de ne pouvoir plus être lue, du moins de ne pouvoir être déchiffrée sans un effort extrême, on est tenté de prononcer que ce manuscrit est celui d'après lequel le texte a été imprimé. Mais, d'un autre côté, le texte des Narrés de Libanius, dans notre manuscrit, n'est point parfaitement conforme au texte donné par Leo Allatius : en voici deux exemples.

Aux paragraphes XII et XIII, qui sont unis ensemble et qui traitent de Procné et Philomèle, le texte de l'édition de Leo Allatius n'offre aucune lacune. On y lit (pag. 58) : Ἐξ Ἀθηνῶν Τηρεὺς Πρόκνην ἄγεται τὴν Πανδίονος, ὃς ἐβασίλευεν Ἀθηναίων· αὐτὸς δὲ Τηρεὺς ἐκράτει Θράκης· χρόνου δὲ προϊόντος ἐπεθύμει λαμβάνων τὴν Πρόκνην, ἰδεῖν Φιλομήλαν ΤΗ`Ν ἈΔΕΛΦΗ`Ν, ΚΑΙ` ΔΙΑ` τοῦτο ἐλθὼν ἈΘΗ'ΝΑΖΕ, καὶ λαβὼν, ἐν τῇ πορείᾳ μίγνυται τῇ παρθένῳ, βιασάμενος, οὐ πείσας. Mais très-certainement ce passage, dans notre manuscrit, est plus étendu. Entre les mots τοῦτο et ἐλθὼν, il y en avoit originairement quelques autres qui, aujourd'hui, ne peuvent plus être lus. L'espace où l'écriture est effacée répond, pour la longueur, à celui qu'occupent, dans la ligne au-dessus, les mots προϊόντος ἐπεθύμει λαμβάνων.

De même, dans le manuscrit [b], entre l'article d'Énipée, et l'article de Danaë [c], on trouve ce que voici :

Περὶ τοῦ τῆς Ἀμαλθείας κέρως.

Ἰστέον ὅτι περὶ τοῦ τῆς Ἀμαλθείας κέρως οὕτω φασίν· τὴν αἶγα τὴν Ἀμάλθειαν τὴν γῆν τῷ κέρα ἀνορύττουσαν θησαυρὸν κεχρυμμένον

[b] *F.° 202, v.° lin. 26. Apud. Leon. Allat. pag. 82 :* Περὶ Ἐνιπέως.

[c] *Ibid. pag. 83 :* Περὶ τῆς Δανάης, λθ'.

ἀποκαλύψαι· τὸν δὲ αἰπόλον . . . . πένητος γεγενῆσθαι, καὶ οὕτως Ἀμαλθείας κέρας πρ . . . . . . πρὸς ἀνθρώπων ὀνομάζεσθαι.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Au surplus, c'est l'article de DANAË [a] qui termine l'*Excerpta ex Libanio*, dans l'édition de Leo Allatius. Mais, dans notre manuscrit [b], immédiatement après cet article, on trouve un court paragraphe qui concerne l'étymologie du mot παροιμία, *proverbe*, et qui diffère des définitions données tant par le Grand Étymologique, que par Suidas, Hésychius, et Michel Apostolius.

[a] *Apud. Allat. loc. cit.*

[b] *Fol. 203, r.°, lin. 4.*

Πόθεν παροιμία;

Ἰστέον ὅτι παροιμία ὠνομάσθη ἀπὸ τῶν οἴμων. Οὕτω δὲ αἱ ὁδοὶ ἐκαλοῦντο. Οἱ γὰρ ἄνθρωποι, ὅσα κοινωφελῆ εὕρισκον, ταῦτα κατὰ τὰς λεωφόρους ἀνέγραφον ὁδούς· ὥσπερ τοὺς πλείονας ἐντυγχάνοντας μεταλαμβάνειν τῆς ἐξ αὐτῶν ὠφελείας. Οὕτω καὶ τὰ τῶν σοφῶν ἀποφθέγματα γνωσθῆναί φασι, καὶ τὰ Πυθαγορικὰ παραγγέλματα. Ἔνιοι δὲ ἀπὸ τοῦ, ὅμοιόν τι ἐφ᾽ οἷς λέγονται δηλοῦν, παρομοίας τινὰς οὔσας. Τέλος.

7. SUR LA NAISSANCE D'HOMÈRE.

Par HÉRODOTE.

ΗΡΟΔΟΤΟΥ

Περὶ Ὁμήρου γενέσεως [c].

[c] *Fol. 203, r.°.*

CE morceau n'est autre que la VIE D'HOMÈRE, attribuée autrefois à Hérodote. Il est tellement connu, et a été imprimé tant de fois, qu'ici je ne dois, en aucune manière, m'y arrêter : je me borne donc à rappeler que M. Larcher en a donné une traduction dans la nouvelle édition de son Hérodote François, et à dire que notre manuscrit ne m'a paru offrir aucune variante digne de la moindre attention.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN COTÉ CCCV.

ARTICLE LXXVIII.

[Recueil commençant au folio 207, *verso*, lig. pénultième, n.° LXXV de l'Index Grec.]

MAXIMES DE MÉNANDRE,

Rangées selon l'ordre alphabétique.

ΑΥΤΑΙ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ τοῦ σοφοῦ ΠΑΡΑΙΝΕΣΕΙΣ,

κατὰ ἀλφάβητον.

Ce recueil de Maximes attribuées à Ménandre, est du même genre que beaucoup d'autres qui se trouvent dans plusieurs manuscrits de différentes bibliothèques, comme, par exemple, dans les manuscrits 396, 1166, 1186 et 1630 de la Bibliothèque impériale; ainsi que dans les manuscrits, soit de Vienne, soit de Florence, dont Lambecius [a] et M. le chanoine Bandini [b] ont fait mention. Il contient 136 vers ïambiques, dont le premier est celui-ci :

Ἄνθρωπος ὤν, μέμνησο τῆς κοινῆς τύχης·

et le dernier [c],

Ὡς ἡδὺ τὸ ζῆν μὴ φθονουμένῃ τύχῃ.

Ces 136 vers sont imprimés dans le Recueil qui porte ce titre: *Ex veterum Comicorum fabulis, quæ integræ non exstant, sententiæ, nunc primùm in Latinum sermonem conversæ. Parisiis 1533*, in-12, on les y trouve au feuillet 32.

[a] Conf. *Lambec. Comment. Bibl. Vindob. ed. Kollar. lib. V, col. 237 et seqq.*

[b] Conf. *Bandin. Catal. Bibl. Medic. tom. I, pag. 490, et tom. II, col. 604.*

[c] *Fol. 209, recto, lin. 12.*

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ARTICLE LXXIX et dernier.

[Morceaux, ou plutôt, Fragmens contenus dans le folio 209, *recto* et *verso.*]

JE diviserai en quatre sections, ou paragraphes, le compte que je dois rendre des deux dernières pages du manuscrit.

§. I.

Après le dernier vers du recueil qui a fait le sujet de l'article précédent, viennent treize lignes, écrites d'un autre caractère, et qui occupent le second tiers du *recto* du feuillet 209.

Indépendamment de la difficulté qu'offre ici la mauvaise écriture, la page, sur sa marge intérieure, est mutilée : une bande de papier blanc, collée sur tout le feuillet pris dans sa hauteur, couvre les deux ou trois premiers mots de chaque ligne. Ainsi donc les treize lignes dont je parle en ce moment sont restées, pour moi, presque indéchiffrables. Voici tout ce que j'y ai pu reconnoître :

1.° La première ligne, et les deux tiers de la seconde, semblent être un fragment de je ne sais quelle pièce, en vers ïambiques, attribué à un certain Balsamon, par le titre, qui semble être conçu de cette manière :

Βαλσαμῶν στίχοι,
εἰς τὸν Αἰθίοπα Μωϋσῆν λογαριασθέντα καὶ λυπούμενον.

La pièce ne consiste qu'en trois vers, mais il ne m'a pas été possible de lire les deux premières syllabes du second. Elle paroît contenir quelque allusion à une circonstance particulière de la vie de Moyse. Peut-être s'agit-il de cette expédition des Ægyptiens contre les Æthiopiens, dont parle Josephe[a], et dans laquelle, selon le même écrivain, Moyse eut le commandement en chef : peut-être aussi la circonstance à laquelle ces vers pourroient se rapporter n'est-elle consignée que dans le Talmud, ou

[a] *Antiq. Jud. lib. II, cap. X, edit. Havercamp. tom. I, pag. 102.*

dans quelqu'autre recueil de traditions Juives, ou dans quelqu'un de ces hymnes nombreux dont la collection entière compose la liturgie des Grecs. Quoi qu'il en soit, voici les trois vers que présentent notre manuscrit.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Ἅπασα λοιπὰς λειποθυμίαν τρέφει·
. . δὲ μικρὰ Μωσαϊκῆς λοιπάδος
Αἰγυπτιακὴν ἀσφαλίζεται νόσον.

2.° Au dernier tiers de la seconde ligne se trouve cette suscription :

ΤΟΥ͂ ΑΥ̓ΤΟΥ͂, πρός τινα ἡγούμενον.
Du MÊME, à un certain Abbé.

La lettre annoncée par la suscription commence à la troisième ligne, et le début en est mutilé. Voici les mots que j'ai pu lire :

Ὁ χρεοςῶν πτωχὸν, δανείζει Θεῷ· καὶ ὁ δι' ὀλιγοςῶν φαύλων ἐλαιῶν δεξιούμενος ἀρχιερέα Θεοῦ, θεραπεύει Θεόν. . . . τὰ πεινῶντα, τρέφει Θεὸν διὰ τοῦ λιμώττοντος ἀδελφοῦ· οὗτος δὲ ἀνενδεῆ ἐξιλεοῦται Θεὸν, ὡς. . . στεῖλαι ἔλεον. Εἴ σοι γοῦν μέλει[a] ἀξιόχρεων ἔχειν χρεωστὴν, καὶ δι' ἐλαιῶν πολλαπλάσιον ἔλαιον δέξασθαι, ἀπό. . . . μοι, καὶ ἑτέρας ἐλαίας. Ἐξιλέωσαν γὰρ τὴν ἀσθενήσασαν ὀρεκτικήν μου δύναμιν, καὶ τὸν φάρυγγά μου ἐχάλασαν[b]. . . . ἀνοίξασαι τὸ στόμα μου, ἑλκύουσιν ἀνεμποδίστως πνεῦμα καὶ μικρά τινα τρόφιμα.

[a] *Cod.* μέλλει.

[b] *Cod.* ἐχαλισαν.

3.° Au dernier tiers de la septième ligne, se rencontre une autre suscription.

ΤΟΥ͂ ΑΥ̓ΤΟΥ͂, πρὸς τὸν εὐγενῆ Κομήτην.

Le mot Κομήτην représente-t-il le nom propre, ou la dignité du personnage auquel la lettre s'adressoit ? c'est ce que je ne puis décider. La lettre, qui paroît tronquée, contient des consolations chrétiennes offertes à une personne qui, pour lors, se trouvoit en proie à l'inquiétude et au chagrin. J'en ai lu, avec beaucoup de difficulté, les mots que voici :

. . . . ἡ μετριότης ἡμῶν· μᾶλλον δὲ δι' ἐφέσεως εἶχεν ὅτι πολλῆς,

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

ὁμιλεῖν σοι αὐτοπροσώπως, καὶ κουφίζειν τὸ βάρους τῆς ἀθυμίας σου. . . . . δυσχερὲς δὲ τοῦτο κατήντησεν εἰς τὸ εὐχερές. Γράφει σοι οὕτω, ὅτι πέπεισμαι, μᾶλλον δὲ πεπληροφόρημαι, . . . ἀκριβῶς τὴν εὔλογον ἀθυμίαν τῆς ψυχῆς σου, καὶ τὸ ἐκ ταύτης ἐπιπροσθοῦν νέφος, τὴν ἡλιώδη μαρμαρυγὴν τῆς καρδίας σου. . . . οὐκ ἠγνόησα. Ποίαν γὰρ οὐχ ὑπερβαίνει σκοτόμαιναν τῶν ἀναγκαίων ὑστέρησις, καὶ μᾶλλον ἂν ἐκ χείλεων αὐτῶν. . . τρόφιμον παραρπάζεται; Ἀλλ' ἔχεις παραμυθούμενον τὸ τραῦμα τῆς θλίψεώς σου τὸν μέγαν Παῦλον, τὸν τῆς Ἐκκλησίας ῥήτορα. . . . διδάσκαλον, καὶ τὸν ἐν βασιλεῦσι προφητικώτατον, καὶ ἐν προφήταις βασιλικώτατον. Ὁμοῦ γάρ, φησίν, ὑπομένω ὑπέρ [a]. . . . .

[a] S. Paul. Epist. II ad Timoth. II, 10.

Il est impossible de décider si le personnage nommé Balsamon, à qui notre manuscrit paroît attribuer les trois fragmens réunis dans ce premier paragraphe, est le célèbre Théodôre Balsamon, de qui nous avons un grand nombre d'ouvrages sur le droit canonique des Grecs; ou bien, s'il faut les donner à un autre Balsamon, dont Fabricius cite plusieurs écrits dans son *Bibliotheca Græca*, vol. IX, pag. 184, not. *a* et *b*. Tout ce que je puis dire c'est que, probablement, il étoit ecclésiastique; on peut le conjecturer, d'après le contenu de ses lettres, comme d'après le titre de *μελετότης* qu'il se donne, et dont les prélats de l'église Grecque se servent depuis long-temps.

§. II.

Au *verso* du feuillet 209, outre l'inconvénient qui résulte de l'application d'une bande de papier blanc sur toute la marge extérieure latérale, les premières lignes, en tête de la page, rongées, soit par les vers, soit par l'usage trop fréquent de feuilleter le volume, ont, de plus, été entamées par le relieur; la page, dans son premier tiers, offre deux articles.

1.° Dans les lignes endommagées, qui doivent avoir été, pour le moins, au nombre de trois, il étoit, ce me semble, question de quelques particularités géographiques. J'y ai lu ces mots:

. . . . . θραμμ. . . ἐξ ἑτέρων. . . . τῆς κλιμα. . . . βασιν καὶ κατάβασιν ἔχοντα.

2.° Les

2.° Les lignes 4, 5, 6, 7 et la moitié de la huitième, sont occupées par un fragment d'écrit polémique.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

. . . . τοῦ λόγου παραδοχὴν καὶ τοῦ πνεύματος ὑπὸ τῆς θείας γραφῆς ἐλεγχέσθω τε, καὶ ἐπιστομιζέσθω. Παρὰ μὲν γὰρ τοῦ λόγου, φησὶν ὁ δὴ . . . . ἀνθρώπῳ· καὶ πάλιν· Ἀπέστειλε τὸν λόγον αὐτοῦ, καὶ ἰάσατο αὐτούς[a]. Λόγος δὲ προφορικὸς οὐκ ἀποστέλλεται, οὐδὲ εἰς τὸν αἰῶνα δια . . . . ἐξαποστελεῖς τὸ πνεῦμά σου, καὶ κτισθήσονται[b]. Καὶ πάλιν. Τῷ λόγῳ Κυρίου οἱ οὐρανοὶ ἐστερεώθησαν, καὶ τῷ πνεύματι τοῦ στόματος αὐτοῦ πᾶσα [ἡ δύναμις αὐτῶν[c]. Καὶ ὁ Ἰώβ· Πνεῦμα (1)] θεῖον τὸ ποιῆσάν με· πνοὴ δὲ Παντοκράτορος ἡ συνέχουσά με[d]. Πνεῦμα δὲ ἀποστελλόμενον, καὶ ποιοῦν, καὶ συνέχον, ... ἐστὶ λύμη, ὥσπερ οὐδὲ σωματικὸν μέλος τὸ τοῦ Θεοῦ στόμα.

[a] Psalm. CVI, vers. 20.

[b] Psalm. CIII, vers. 31.

[c] Ps. XXXII, vers. 6.

[d] Job. cap. XXXII, vers. 8, et cap. XXXVI, vers. 4.

§. III.

Après ce fragment viennent successivement quatre petites pièces écrites de la même main que ce qui précède dans la page.

1.° La première pièce contient dix vers. Il y est, ce me semble, question d'une jeune personne (peut-être de quelque princesse, ou de quelque Sainte) qui, tombée entre les mains des Goths, avoit été sauvée ou rachetée, et rendue à ses parens (2), soit par l'intercession des saints *Gurias*, *Samônas* et *Abibos*, soit en vertu d'un traité, d'un pacte, conclu à l'époque de leur fête que les Grecs célébrent au 15 de novembre[e].

. [f] Ἀββακοὺμ ἄγγελος ἐκ Παλαιστίνης
μετάρσιον πρὶν εἰς Βαβυλῶνος χθόνα
ῥοπῇ κομίζει, καιρικῇ, βραχυτάτῃ[g]·
. . . . τρεῖς μάρτυρες τῆς ἐγγύης,
Γουρίας οὗτοι, Σαμωνᾶς, σὺν Ἀβίβῳ,
ἐν ἀκαρεῖ σώζουσι . . . .
. . . . . θᾶττον ἐξ ἔθνους Γότθων κόρην,
πρὸς μητρικὰς δὴ ἄγουσι φίλας ἀγάλας[h]

[e] Conf. *Patericon*, *ed. Venet.* 1628.

[f] *Suppl. fortasse*, Ὡς.

[g] Conf. *Daniel. cap.* XII, *c.* 33 *et seq.*

[h] *Sic, sed legend.* ἀγκάλας.

(1) Les mots compris entre les deux parenthèses sont couverts par la bande de papier dont j'ai parlé page 248; néanmoins je suis parvenu à les déchiffrer.

(2) Je ne donne cette explication que comme une légère conjecture. La petite pièce dont il s'agit ici est susceptible de beaucoup d'interprétations différentes.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

παρὰ μακρ. . . δ' ἐντεῦθεν ἐγγύης ἀτ. . .
. . . . . . νεύμασιν. Εὐλόγει, θύτη.

2.° La seconde pièce est une espèce d'Hymne de quatorze vers, en l'honneur de S. Grégoire de Nysse.

Σὺν Γρηγορίῳ, τῷ Νύσσης ἀρχιθύτῃ,
ὁ βραδὺς αὐτὸς νύσσαν ἀνύω λόγων,
. . . μένω τῇ βρύσῃ τῶν θαυμάτων.
Σταγὼν ἀμυδρὰ, καὶ ῥανὶς βραχυλάτη
πολλοῦ πελάγους καταιολμᾷ θαυμάτων.
Ἐν ἀδύτοις φωστῆρσι τῆς οἰκουμένης
μικρὰ θρυαλλὶς, ἐν ἀποδίᾳ κειμένη,
τῆς ἀμαθίας τῆς ἐμῆς, τῆς ἀπλέτου,
. . . . . . ἴξειν ἀναλαμβάνῃ σθένος.
Ὅμως ὁ Νύσσης εὐθυνεῖ μου τὸν λόγον,
ὁ θαυματουργὸς δωρεῖται τὴν χάριν,
. . . λαμπρύνουσι διαστάς μου κόρας,
ἃς ἐσμὸς (sic, pro ἐσμὸς) ἐζόφωσε τῆς ἀμαρτίας.
Νεμοῦσι δέ μοι γνῶσιν. Εὐλόγει, θύτη.

3.° La troisième n'est que de huit vers, et célèbre S. Jean Chrysostôme.

Χρυσῶν ἐπαινῶν χεῦμα τοῦ Χρυσοστόμου,
καὶ ἐκ ποταμοῦ παγχρύσου, χρυσοβρύτου,
ταχθεὶς ἀπαντλῶ ἐν ῥυπαρῷ κυάθῳ
. . χρυ. . τοῖς ἀμούσοις μου λόγοις
αἰτῶ δοθῆναι σῇ χρ. . . δοσι,
ὅπως τὸν εἱρμὸν τοῦ χρυσαυγοῦ σου βίου
. πρι. . . . εὐμαθῶς συστήσω,
μέλψω δὲ σοὺς ἀγῶνας. Εὐλόγει, θύτη.

4.° Dans la quatrième pièce, qui contient dix-neuf vers, c'est l'auteur des trois précédentes qui parle. Il nous apprend,

Qu'il occupoit une place parmi les chantres du clergé d'une grande église;

Qu'il appartenoit à la famille des SAPÔNOPULES;

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Qu'il se nommoit NICÉPHORE ;

Qu'il avoit pour frère un personnage considérable, pourvu d'un emploi distingué [vraisemblablement celui de chambellan] dans la maison de l'empereur, et fixé, sinon même revêtu de la première autorité, dans une grande ville *qui-portoit-le-nom-de-la-Victoire*,

Πόλιν μεγίστην ΝΙΚεπωνυμουμένην.

A l'égard de ce dernier mot, que l'on chercheroit en vain dans nos lexiques, on seroit tenté de croire que le poëte a voulu ainsi désigner la ville appelée par les Grecs *Thessalonicé* [aujourd'hui Salonique], dont le nom, suivant quelques auteurs [a], rappeloit une victoire remportée ou par Philippe, fils d'Amyntas, ou postérieurement par Cassander, sur les Thessaliens. Et, si une pareille conjecture se trouvoit fondée, on pourroit conséquemment établir que les vers dont il est ici question, ne doivent point avoir été écrits avant l'année 1222, temps où les Grecs rentrèrent en possession de *Thessalonicé* [b], qui étoit restée au pouvoir des Latins [c] depuis 1203. En effet, il ne seroit pas probable qu'un prince Latin eût confié le gouvernement d'une place si importante à un Grec : le frère de notre poëte ne pourroit donc guère y avoir exercé le pouvoir suprême qu'après l'époque à laquelle ses compatriotes en furent redevenus maîtres. Mais, nous sommes les premiers à l'avouer, notre raisonnement se fonde sur la supposition que Nicéphore a voulu parler de *Thessalonicé;* et il y a bien d'autres villes, comme, par exemple, *Nicopolis*, *Nicosia*, &c. qu'il pourroit avoir désignées par cette dénomination, Νικεπωνυμουμένην· l'épithète qu'il ajoute, μεγίστην, la grande, est peut-être le seul indice qui milite pour *Thessalonicé.*

Quant au nom de NICÉPHORE SAPÔNOPULE, l'auteur qui se fait ainsi connoître, paroît bien avoir été de la même famille que l'écrivain auquel on doit, non pas seulement la copie du *THERIACA* de Nicandre, mentionnée dans l'un des articles précédens [d], mais, suivant les apparences, la totalité du volume dont nous achevons ici la notice; et nous avons déjà observé que cette famille semble

[a] Conf. *Steph. Byzantinum, V.* Θεσσαλονίκη. - *Item. Constantin. Porphyrogennet. De Themat. lib. II, cap. IV; in Bandur. Imper. Orient. tom. I, pag. 23. E.*

[b] Conf. *Georg. Acropolit. Hist. cap. XXI; ed. Reg. pag. 18. A.*

[c] Conf. *Nicet. Chron. Hist. ed. Reg. pag. 387, B, C.*

[d] *Voyez ci-dessus, l'article LXXVI, pag. 221.*

avoir joué un rôle assez distingué dans l'empire d'Orient. Quoi qu'il en soit, voici la pièce telle que nous avons pu la déchiffrer.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Θείων ἀοιδὸς οὗτος ὕμνων τυγχάνει
ὁ τῶν ὑμνῳδοῦ [a] ταγμάτων ἔσως μέσον (1),
ΣΑΠΩΝΟΠΟΥΛΩΝ ἐκ γένους κατηγμένος,
ΝΙΚΗΦΟΡΟΣ τὴν κλῆσιν, ὡς φερωνύμως
. . . . [b] συμπάντας ἐν ὑμνῳδίαις.
Γνήσιος αὐθόμαιμος ἀνδρὸς κοσμίου
βασιλικὴν ἀξίαν ἀνεζωσμένου,
. . . . . (2) κοιτῶνι παρακαθημένου,
καὶ τὴν περιώνυμον ἄγοντος πόλιν,
πόλιν μεγίστην, νικεπωνυμουμένην
. . . θελ. . . ζενίζουσαν στάσιν,
τὸν ἱματισμὸν, τὴν στολὴν, τὰς ἀρβύλας,
τὸ σχῆμα καὶ τὸ βλέμμα, τὴν εὐγλωττίαν,
. . . . σιν, ἔντεχνον στάσιν,
τοὺς ἐκκρεμεῖς σύμπαντας ἀκοῶν πόρους,
δι' ὧνπερ εἰσήρρησε πρὸς ψυχῶν κύτος
. . . . στικῆς μολπῆς ἴυγξ.
Θαύμασον οὖκοῦν, ἀκριβῶς πάντα βλέπων,
καὶ μέλψον ὕμνους τῷ καλῶν Θεῷ δότῃ.

[a] *Sic, in cod. sed legend. forsan* ὑμνῳδῶν.

[b] *Supplendum fortasse*, νικήσας.

§. IV.

Restent deux petits morceaux dont l'écriture, qui n'est point la même dans chacun des deux, différe aussi de celle des morceaux précédens, et paroît évidemment plus moderne.

1.° L'un, composé de trois vers, contient l'éloge du philosophe

(1) Ainsi donc notre auteur, qui va dire son nom, *Nicéphore*, de la famille des *Sapônopules*, étoit peut-être Πρωτοψάλτης *[premier chantre]* dans quelque église; ou encore Ἱεροκήρυξ.

(2) Il manque là quatre syllabes. Peut-être le texte, originairement, portoit-il Βασιλέων. Alors le personnage dont il est question, le frère de *Nicéphore Sapônopule*, auroit été παρακοιμώμενος *[chambellan]* de l'empereur.

Porphyre de Tyr, avec une allusion à son nom, dérivé de πορφύρα, qui signifie *la pourpre :*

Πορφύρειος (ὃν ἔσχε τοῦτο τὸ σχέδος)
καταγλαΐζων τῶν σχεδογράφων φρένα
ἐκ τῆς ἑαυτοῦ κογχύλης, τῆς τῶν λόγων.

Ces vers sont évidemment une imitation de ceux que l'on trouve attribués à Léon le philosophe, dans l'Anthologie Grecque, édit. de M. Jacobs, *tome IV, pag. 99 :*

Τῇ τῶν λόγων σου κογχύλῃ, Πορφύριε,
βάπτεις τὰ χείλη, καὶ στολίζεις τὰς φρένας.

2.° L'autre morceau paroît composé de huit vers ïambiques, où l'on a peine à déchiffrer plusieurs mots de suite. Si l'on osoit hasarder une conjecture sur un simple fragment qui, de plus, est mutilé à chaque ligne, on diroit que, peut-être, le poëte y vouloit parler du massacre des innocens.

. . . . σοφίης ἐν γαίῃ
Ἄμβρωτον ἔμμεν' ἐχρῆν οἶμαι θ. . .
. . φίλος βρότους τυγχάνων ἄλλων χεῖρας.
Ὧν τέκνων φον. . . ειν, οὐκ. . .
. . . αρη χεὶρ νίκας ἀνδρωνύμου
ἀσεβέος βασιλέως. . . . .
. . . φιλι. . . άτου κύκλου παιδὸς. . .
Πι. . . . .

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

[a] *Sic, in cod. sed legend. forsan* ὑμνῳδῶν.

[b] *Supplendum fortasse*, νικήσας.

avoir joué un rôle assez distingué dans l'empire d'Orient. Quoi qu'il en soit, voici la pièce telle que nous avons pu la déchiffrer.

Θείων ἀοιδὸς οὗτος ὕμνων τυγχάνει
ὁ τῶν ὑμνῳδοῦ [a] ταγμάτων ἑστὼς μέσον (1),
ΣΑΠΩΝΟΠΟΥΛΩΝ ἐκ γένους κατηγμένος,
ΝΙΚΗΦΌΡΟΣ τὴν κλῆσιν, ὡς φερωνύμως
. . . . [b] συμπάντας ἐν ὑμνῳδίαις.
Γνήσιος αὐθόμαιμος ἀνδρὸς κοσμίου
βασιλικὴν ἀξίαν ἀνεζωσμένου,
. . . . . (2) κοιτῶνι παρακαθημένου,
καὶ τὴν περιώνυμον ἄγοντος πόλιν,
πόλιν μεγίστην, νικεπωνυμουμένην
. . . θελ . . . ζενίζουσαν στάσιν,
τὸν ἱματισμὸν, τὴν στολὴν, τὰς ἀρβύλας,
τὸ σχῆμα καὶ τὸ βλέμμα, τὴν εὐγλωττίαν,
. . . . σιν, ἔντεχνον τάσιν,
τοὺς ἐκκρεμεῖς σύμπαντας ἀκοῶν πόρους,
δι' ὧνπερ εἰσήρρησε πρὸς ψυχῶν κύτος
. . . . στικῆς μολπῆς ἴυγξ.
Θαύμασον οὖν, ἀκριβῶς πάντα βλέπων,
καὶ μέλψον ὕμνους τῷ καλῶν Θεῷ δότῃ.

§. IV.

Restent deux petits morceaux dont l'écriture, qui n'est point la même dans chacun des deux, différe aussi de celle des morceaux précédens, et paroît évidemment plus moderne.

1.° L'un, composé de trois vers, contient l'éloge du philosophe

(1) Ainsi donc notre auteur, qui va dire son nom, *Nicéphore*, de la famille des *Sapônopules*, étoit peut-être Πρωτοψάλτης *[premier chantre]* dans quelque église ; ou encore Ἱεροκήρυξ.

(2) Il manque là quatre syllabes. Peut-être le texte, originairement, portoit-il Βασιλέων. Alors le personnage dont il est question, le frère de *Nicéphore Sapônopule*, auroit été παρακοιμώμενος *[chambellan]* de l'empereur.

Porphyre de Tyr, avec une allusion à son nom, dérivé de πορφύρα, qui signifie *la pourpre :*

Πορφύρειος (ὃν ἔσχε τυλὶ τὸ σχέδος)
καταγλαΐζων τῶν σχεδογράφων φρένα
ἐκ τῆς ἑαυτοῦ κογχύλης, τῆς τῶν λόγων.

MANUSCRIT GREC DU VATICAN, COTÉ CCCV.

Ces vers sont évidemment une imitation de ceux que l'on trouve attribués à Léon le philosophe, dans l'Anthologie Grecque, édit. de M. Jacobs, *tome IV*, *pag. 99 :*

Τῇ τῶν λόγων σου κογχύλῃ, Πορφύριε,
βάπτεις τὰ χείλη, καὶ στολίζεις τὰς φρένας.

2.° L'autre morceau paroît composé de huit vers ïambiques, où l'on a peine à déchiffrer plusieurs mots de suite. Si l'on osoit hasarder une conjecture sur un simple fragment qui, de plus, est mutilé à chaque ligne, on diroit que, peut-être, le poëte y vouloit parler du massacre des innocens.

.... σοφίης ἐν γαίῃ
Ἄμβροτον ἔμμεν' ἐχρῆν οἶμαι θ...
.. φίλος βέλτους τυγχάνων ἄλλων χεῖρας.
Ὧν τέκνων φον... ειν, σὺν...
... αρη χεὶρ νίκας ἀνδρωνύμου
ἀσεβέος βασιλέως..........
... φιλι... άτου κύκλου παιδὸς...
Πι.....................

NOTICE

De l'Histoire composée par LÉON DIACRE, *et contenue dans le Manuscrit Grec de la Bibliothèque impériale, coté 1712. Texte, et traduction Latine, du* VI.ᵉ *livre de cette Histoire.*

Par M. C. B. HASE.

PARMI les ouvrages qui manquent encore à la collection connue sous le titre de *Byzantine*, et qui ne se trouvent que manuscrits dans les différentes bibliothèques de l'Europe, il n'en est guères de plus intéressant que l'Histoire composée par Léon Diacre; si elle étoit publiée, elle ne laisseroit pas de répandre des lumières sur plusieurs événemens importans du X.ᵉ siècle. Depuis quelque temps cet auteur avoit fixé mon attention; et comme il m'avoit paru constamment digne d'être plus connu, je m'étois proposé de donner une édition de son ouvrage. Après en avoir corrigé le texte autant qu'il m'étoit possible, je venois de terminer la taduction Latine qui devoit l'accompagner, lorsque je fus chargé de travaux qui m'imposent le devoir de leur consacrer tous mes loisirs, et de renoncer momentanément à toute autre occupation. Forcé de différer l'exécution d'un projet annoncé plus d'une fois par des personnes qui m'ont toujours honoré de leur bienveillance, je crois bien faire en soumettant d'avance au jugement du public une portion de l'ouvrage de Léon, précédée d'une courte notice sur la vie de l'auteur, et sur le caractère qui le distingue comme historien.

Le manuscrit Grec où se trouve l'ouvrage de Léon, est un petit *in-folio* de 430 feuillets, tous en vélin, excepté les huit derniers, qui sont de papier ordinaire; il fait partie de l'ancien fonds de la Bibliothèque impériale, et porte le n.° 1712. On y distingue plusieurs sortes d'écritures: la première, qui est celle de la presque totalité du volume, commence au 7.ᵉ feuillet, et finit

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

au *verso* du 420.[e]; elle est très-belle et peu chargée d'abréviations ; je crois pouvoir la comparer à celle de ce fragment des Homélies de S. Jean Chrysostome, que Montfaucon a fait graver n.° 1, page 291 de sa Paléographie, pour donner une idée du caractère du X.[e] siècle ; à cela près, que les esprits y sont tracés presque à la manière dont nous les traçons aujourd'hui, et qu'ils n'ont pas la forme du T renversé, qui étoit alors en usage. Il me semble que cette partie du volume a été écrite, au plus tard, vers l'année 1100 de notre ère, et, par conséquent, peu de temps après la mort de Léon : l'assertion du catalogue imprimé qui rapporte la transcription de tout le volume au XV.[e] siècle (1), ne provient vraisemblablement que d'une faute d'impression, ou bien ne doit s'entendre que des derniers huit feuillets dont il sera question ci-après. Dans toute la première partie dont je parle, les titres des chapitres ou des sections sont écrits en encre rouge, et se trouvent quelquefois répétés et paraphrasés en marge par un écrivain postérieur. Le texte Grec n'est pas entièrement exempt d'incorrections, cependant on y rencontre moins d'*itacismes* que dans la plupart des manuscrits du même temps.

Notre volume n'est point une compilation faite au hasard; il forme un corps régulier composé des ouvrages de Siméon le Logothète, Léon Diacre et Michel Psellus. Une table des chapitres occupe les six premières pages, sous le titre, Πίναξ ἀκριβὴς τοῦ παρόντος βιβλίου, ἀρχομένου ἀπὸ τῆς κοσμοποιΐας· elle s'étend également sur les trois historiens, dont chacun a continué jusqu'à son temps le travail de son prédécesseur. La Chronique de Siméon commence au sixième feuillet, par les mots suivans écrits en rouge : Συμεὼν μαγίστρου καὶ λογοθέτου εἰς τὴν κοσμοποιΐαν, ἐκ τῆς γενέσεως· καὶ χρονικὸν (2) ἐφεξῆς, συλλεγὲν ἐκ διαφόρων χρονικῶν τε καὶ ἱστορικῶν. Le Traité sur la création, annoncé dans ce titre, commence immédiatement après; il occupe, dans le manuscrit, six feuillets, jusqu'au douzième inclusivement. Par une

(1) *Sæculo decimo quinto exaratus videtur.* Tom. II, pag. 391. A la même page, la collection de Chroniques, N.° 1711, qui est évidemment du XI.[e] siècle, est datée du XIII.[e]

(2) Le copiste a écrit χρονικῶν.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

singularité dont je ne saurois rendre raison, on trouve, après ce morceau, un long récit de la construction de l'église de Sainte-Sophie, que Combéfis a publié d'après notre manuscrit même (1), dans son *Manipulus originum rerumque Constantinopolitanarum*, Paris, 1654, *in-4.°*, pag. 243-264 : ce Traité, quoique ne manquant point d'intérêt sous d'autres rapports, est entièrement déplacé à l'endroit du volume où il se trouve (2), et où il interrompt l'histoire de Siméon. Celle-ci recommence au *verso* du dix-huitième feuillet, par les deux vers ïambiques qu'a cités Fabricius, *Bibl. Græc.* Vol. VII, pag. 471 :

Ἀρχὴν μὲν Ἀδὰμ ἔσχεν βίβλος, καὶ τέλος
Τὸ πορφυρογέννητον εὐσεβὲς κράτος.

L'ouvrage de Siméon finit au feuillet 272, et, comme on le voit, il occupe à lui seul la plus grande partie du volume. Il est suivi de l'histoire de Léon le Diacre, dont voici le titre : Λέοντος Διακόνου ἱστορία, ἀρχομένη ἀπὸ τῆς τελευτῆς τοῦ αὐτοκράτορος Κωνσταντίνου, μέχρι τῆς τελευτῆς Ἰωάννου τοῦ αὐτοκράτορος, τοῦ ἐπιλεγομένου Τζιμισκί (sic). Cette histoire, divisée en dix livres, se distingue par-là de la Chronique de Siméon, qui ne présente d'autres traces d'une division quelconque, que des sommaires écrits en rouge, et placés à des distances fort inégales.

La dernière partie du volume est occupée par la Chronographie de Michel Psellus, partagée en neuf sections ou *Tomes*, pour me servir du mot de l'auteur. Elle commence au feuillet 322, par ce titre prolixe : Χρονογραφία πονηθεῖσα τῷ πανσόφῳ μοναχῷ, Μιχαὴλ, τῷ ὑπερτίμῳ, ἱστοροῦσα τὰς πράξεις τῶν βασιλέων, τοῦ τε Βασιλείου καὶ Κωνσταντίνου τῶν Πορφυρογεννήτων, τοῦ τε μετ' αὐτοὺς Ῥωμανοῦ τοῦ Ἀργυροπώλου, τοῦ μετ' ἐκεῖνον Μιχαὴλ τοῦ Παφλαγόνος, τοῦ ἀπὸ Καισάρων ἄρξαντος μετ' αὐτὸν ἀνεψιοῦ τούτου Μιχαὴλ, τῶν ἑξῆς δύο αὐταδέλφων καὶ πορφυρογεννήτων, τῆς τε κυρᾶς Ζωῆς καὶ

(1) Raphaël Trichet du Fresne avoit apporté notre manuscrit d'Italie, et l'avoit communiqué à Combéfis : *ejus nactus copiam*, dit celui-ci dans ses notes, page 265, *ex viri clarissimi Raphaëlis du Fresne, gentilis mei, advectâ nuper ex Italiâ librorum gazâ.*

(2) *Extra seriem, ac velut tractatum peculiarem*, dit Combéfis à l'endroit cité.

τῆς

τῆς κυρᾶς Θεοδώρας, τοῦ σὺν αὐταῖς Κωνσταντίνου τοῦ Μονομάχου, τῆς μονοκρατορίασης θατέρας τῶν δύο ἀδελφῶν κυρᾶς Θεοδώρας, τοῦ μετ' ἐκεῖνον (sic) Ἰσαακίου τοῦ Κομνηνοῦ, καὶ ἕως τῆς ἀναῤῥήσεως Κωνσταντίνου τοῦ Δούκα. Elle finit au *recto* du 422.ᵉ feuillet, et forme ainsi, avec les deux ouvrages précédens, une espèce d'abrégé d'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à l'an 1071, auquel Psellus paroît avoir terminé son travail. Tout ce recueil est complet et de la même écriture, excepté les douze premières pages du volume et les trois dernières de l'Histoire de Psellus, ajoutées par un copiste du XIII.ᵉ siècle.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

Pour éviter une trop longue digression, je ne parlerai point ici des pièces qui se trouvent aux huit derniers feuillets du livre; le catalogue imprimé les indique avec assez d'exactitude sous les n.ᵒˢ 10, 11, 12 et 13. Écrites dans le XV.ᵉ siècle, et en grec très-barbare, elles peuvent intéresser sous certains rapports, mais elles sont absolument étrangères aux articles qui les précèdent. Je n'entrerai non plus dans aucun détail sur les Histoires de Siméon Logothète et de Michel Psellus, que l'on a souvent citées comme des monumens historiques, mais qui n'ont jamais été publiées: elles me fourniront peut-être la matière d'un autre mémoire; la dernière, sur-tout, mérite qu'on en donne une notice détaillée. L'auteur étoit ministre d'état; il pouvoit, par conséquent, transmettre à la postérité des renseignemens curieux, et son récit est simple et véridique toutes les fois que sa passion ne l'égare point. Mais, dans la notice que je donne aujourd'hui, je me borne à réunir le petit nombre de faits qui nous sont connus sur la vie privée de Léon, et je ferai précéder par quelques observations sur son style, la partie de son ouvrage que j'offre maintenant au public.

Léon étoit né à Caloë, village d'Ionie, situé au pied du mont Tmolus, et compris dans le thème des Thracésiens, suivant la division de l'empire, qui, pour lors, avoit prévalu. Il nous apprend que son père se nommoit Basile. Par un sentiment naturel, il paroît se rappeler avec plaisir son beau pays (1), et il décrit d'une

(1) Il appelle Caloë χωρίον τῆς Ἀσίας τὸ κάλλιστον. Fol. 272 *verso* du Manuscrit.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

manière agréable les sites pittoresques des bords du Caystre qui se perd dans le golfe d'Éphèse (1), après avoir arrosé la plaine de Cilbanus. Léon, fort jeune encore, fut envoyé à Constantinople pour étudier (2); il s'y trouva en 966, le jour même où la populace se révolta contre Nicéphore Phocas [a], et il admira la fermeté que ce prince opposa aux clameurs de la multitude (3). Or, comme il assure avoir vu ces désordres à-peu-près à l'âge de puberté (4), on ne se trompera peut-être pas de beaucoup, si on fixe la date de sa naissance vers l'an 950, sous le règne de l'empereur Constantin VII Porphyrogennète. Il paroît s'être destiné de bonne heure à la carrière ecclésiastique: son surnom indique qu'il avoit reçu les ordres. Il exerçoit son ministère probablement à Constantinople même, et peut-être à la cour. Du moins une de ses digressions, au x.e livre, nous apprend que dans la guerre contre les Bulgares, il avoit suivi l'empereur Basile II au camp, et qu'il étoit diacre (5) lorsque ce prince essuya, en 981, une défaite totale, en se retirant de la ville de Triaditza, qu'il venoit d'assiéger [b]. Les ennemis se précipitèrent avec une telle rapidité sur l'armée, qui étoit en marche, et la défirent si promptement, que, si l'on en croit notre auteur, il ne dut son salut qu'à la vîtesse de son cheval, qui lui fit gagner une hauteur avant la troupe qui le poursuivoit (6). Tout ce passage, dans lequel Léon nous expose ses craintes et ses dangers, est un des mieux écrits du livre, et le récit y est animé et naturel.

C'est apparemment vers la même époque qu'il composa ce

[a] *Histoire du Bas-Empire, par M. le Beau, éd. de 1773, Tom. XVI, pag. 123.*

[b] *Ibid. p. 257.*

(1) Ἐς τὸν τῆς κλεινῆς καὶ περιπύστου Ἐφέσου κόλπον πελαγίζων ἐσβάλλει. *Ibid.* Mais tout ce passage est imité d'Agathias : *Voyez* la préface de son Histoire, édit. du Louvre, *pag. 5.* D, et sur-tout la phrase terminée par les mots, ἐς τὸν ἔσχατον αὐλῶνα τοῦ κόλπου τοῦ Ἐλαΐτου ἐμβάλλει.

(2) Il vint dans la capitale, ἐπὶ λόγων συλλογήν τε καὶ παίδευσιν. Fol. 289 *verso.*

(3) Ἐφισπόν τε τὸν αὐτοκράτορα Νικηφόρον βάδην ἰόντα βλέπων διὰ τοῦ ἄστεος, καὶ ἀπερικλόνητον ταῖς τοσαύταις ὕβρεσι μένοντα, καὶ τὸ φρόνημα σταθερὸν διασώζοντα, καὶ ὡς μηδενὸς ἐπισυμβάντος καινοῦ διακείμενον, ἐτεθήπειν τὸ ἀκατάπληκτον τοῦ ἀνδρός, ὅπως ἄτρεπτον παρὰ τὰ δεινὰ τῆς ψυχῆς συνετήρει εὐγένειαν. *Ibid.*

(4) Μειράκιον ὤν. *Ibid.*

(5) Καὶ αὐτὸς ὁ ταῦτα τραγῳδῶν ἐκεῖσε παρήμην, τῷ κρατοῦντι δυστυχῶς συνεπόμενος, καὶ τῇ τοῦ διακόνου λειτουργίᾳ ὑπηρετούμενος. Fol. 320 *recto.*

(6) Εἰ μή με θεία τις ἐξ αὐτοῦ τοῦ κινδύνου ἀπήγαγε πρόνοια, ἥτις ἐξιππάσασθαι τάχος πεποίηκε, πρὸ τοῦ καταληφθῆναι τὴν φαραγγώδη πρὸς τῶν δυσμενῶν ἄνοδον, παρελθεῖν τε ταύτην, καὶ δρομαίως καταλαβεῖν τὴν ἀκρώρειαν. *Ibid.*

discours adressé à l'empereur Basile II, dont Cave fait mention [a]. Nous ne connoissons aucun détail sur le reste de sa vie ; mais il se peut que cette pièce, restée manuscrite à la bibliothèque Bodléienne, renferme quelques particularités sur ses relations à la cour des empereurs ; si on la publie un jour, il sera intéressant de comparer, d'après cette harangue, le style de l'orateur à celui de l'historien.

On peut appliquer à Léon le mot d'un écrivain illustre de nos jours : *Dans les temps de décadence, les entreprises les plus hardies des peuples ne sont plus que des monumens de leur foiblesse.* Léon a voulu nous donner une histoire raisonnée des événemens qui se passoient sous ses yeux, mais son entreprise a été au-dessus de ses forces. Je ne partagerai point, à son égard, l'amour aveugle que les éditeurs ont souvent pour l'objet d'un travail long et pénible, et j'avoue que si, sans faire attention aux faits qu'il nous apprend, nous n'examinions que ses talens et son goût, il ne soutiendroit pas la comparaison, je ne dis pas avec les grands modèles de l'antiquité, mais même avec plusieurs de ses compatriotes. Il n'a ni l'élégance de Procope, ni la clarté de Jean d'Épiphanie (1), ni le style plein de

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

[a] *Hist. litt. Script. ecclesiast. vol. II, pag. 106.*

(1) Jean d'Épiphanie, vers la fin du VI.e siècle, avoit décrit les révolutions qui portèrent sur le trône le roi de Perse Chosroès II. Il étoit contemporain, compatriote et parent d'Évagrius, qui avoit vu l'Histoire de Jean avant qu'elle fût publiée, comme il l'assure au V.e livre de son Histoire ecclésiastique, *pag. 442*. D, éd. de Valois : Καὶ τὰ ἑχόμενα δὲ τοῦτ' Ἀγαθίᾳ τῷ ῥήτορι καὶ Ἰωάννῃ ἐμῷ τε πολίτῃ καὶ συγγενεῖ καθ' εἱρμὸν ἱστόρηται, μέχρι τῆς Χοσρόου τοῦ νέου πρὸς Ῥωμαίους φυγῆς, καὶ τῆς εἰς τὴν αὐτοῦ βασιλείαν ἀποκαταστάσεως. . . εἰ καὶ μήπω ἔτυχον ἐκδεδωκότες. C'est donc mal-à-propos, comme on le voit, que Fabricius (*Bibl. Gr.* Vol. VI, p. 686) donne le nom de Jean d'ANTIOCHE à l'écrivain dont il est question : *Joannes Antiochenus, cujus historiam laudat civis ejus et cognatus Evagrius lib. V, Hist. cap. ult.* puisque Évagrius lui-même étoit d'Épiphanie. On a cru cet auteur entièrement perdu ; ainsi l'on n'apprendra pas sans quelque plaisir que du moins le commencement de son ouvrage se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, sous le titre : Ἰωάννου, σχολαστικοῦ καὶ ἀπὸ ἐπάρχων, Ἐπιφανέως, περὶ τῆς τοῦ νέου Χοσρόου προσχωρήσεως πρὸς Μαυρίκιον, τὸν Ῥωμαίων αὐτοκράτορα, Ἱστοριῶν τόμος πρῶτος. En voici les premières phrases : Τὰ μὲν ὅσα Ῥωμαῖοί τε καὶ Μῆδοι πολεμοῦντες ἀλλήλοις ἔπαθόν τε καὶ ἔδρασαν, κατὰ τὴν Ἰουστινιανοῦ τοῦ Ῥωμαίων αὐτοκράτορος βασιλείαν, γέγραπται Ἀγαθίᾳ τῷ Μυριναίῳ, ἀνδρὶ τοῖς ἐν Βυζαντίῳ ῥήτορσι καταλεγέντι διαφανῶς, καὶ μετά γε Προκόπιον τὸν Καισαρέα τὰ πρὸς τοὺς βαρβάρους πραχθέντα ἀναγράψαντι. Μεγίστου δὲ ὄντος, ὧν ἀκοῇ ἴσμεν, αὐτὸν βασιλέα Περσῶν φυγάδα τῆς οἰκείας γενόμενον, τῆς τε ἀρχῆς ἐκπεπτωκότα, τῇ Ῥωμαίων προσχωρῆσαι πολιτείᾳ, Μαυρικίου βασιλέως δεόμενον συμμαχίαν οἱ ἐπιδοῦναι, καὶ ἐς τὴν βασιλείαν κα-

chaleur de l'auteur de l'Alexiade. Il paroît qu'une lecture assez étendue lui avoit fait connoître des écrivains de tous les genres; mais son style démontre qu'il vouloit principalement imiter les rhéteurs du siècle de Théodose. Ce n'est pas que, par des efforts soutenus, il n'ait, dans quelques passages, atteint et peut-être surpassé ses modèles; on rencontre dans son livre des descriptions animées, et des portraits qui ne manquent pas de

ἀναγαγεῖν, τοῦτο ἔρχομαι λέξων· οὐ λόγου περιουσίᾳ τεθαῤῥηκὼς, οὐδ' ὅ γε τοῦτο πρότερον ἐπιτηδεύσας, ἀλλ' ὡς ἂν μὴ πρᾶγμα τηλικοῦτον τοῖς ἔπειτα γενησομένοις ἀδιαβόητον καταλειφθείη. Ἐπεὶ καὶ τὰ μέγιστα τῶν ἔργων, εἰ μή πως ἄρα διὰ τῶν λόγων φυλαχθείη, καὶ τῇ μνήμῃ παραδοθείη, τῷ τῆς σιωπῆς ἀποσβέννυται σκότει· παρέχουσι γὰρ οἱ λόγοι τὸ ζῆν καὶ διαφθειρομένοις τοῖς πράγμασιν. Ἔπειτα δὲ καὶ τισι τῶν γεγενημένων παρατυχὼν, αὐτῷ τε Χοσρόῃ τῷ νέῳ ἐς λόγους ἐλθὼν, καὶ τῶν ἄλλων Μήδων τοῖς μάλιστα ἀξιολογωτάτοις (καὶ γάρ με συμβέβηκε πρότερον μὲν Γρηγορίῳ, τῷ τῆς Ἀντιοχέων πόλεως ἀρχιερεῖ, σύμβουλον ὄντα, ἅμα αὐτῷ τὴν πρὸς ἐκείνους ὁμιλίαν πολλάκις ποιήσασθαι· χρόνῳ δὲ ὕστερον μετὰ τὴν τοῦ πολέμου τελευτὴν καὶ ἐς τὴν Περσῶν ἀφικέσθαι γῆν, Γεωργίῳ συνεσβαλόντα τὴν τῶν γενομένων ὁμοφροσύνην ποιουμένῳ) οὐκ ἄτοπον ἡγησάμην, καθ' ὅσον δή ἂν οἷός τε ὦ, τοῖς οὐκ εἰδόσι τὰ περὶ τούτων διηγήσασθαι. Ἀναγκαῖον δὲ ὂν, τῆς τῶν ἑπομένων γνώσεως ἕνεκα, ἀκριβῶς εἰδέναι καὶ τὰ καίρια τῶν προγεγενημένων, οὐχ ἥκιστα δὲ, τὰ ἐς τὴν ἐπανάστασιν, τὴν Ὁρμίσδᾳ τῷ Χοσρόου πατρὶ γεγενημένην, τὴν ἔμπροσθέν μοι δοκεῖ διὰ βραχέων μνημονεύσαντα πρότερον, οὕτω καὶ ἐπὶ τὸν ἄλλον ἀφικέσθαι λόγον· ὡς τοὺς μὲν εἰδότας ὑπομνησθῆναι τῶν κεκινημένων, τοὺς δὲ μηδ' ὅλως ἀκηκοότας τὰς ἀφορμὰς ἔχειν εἰδέναι σαφῶς, ἀφ' ὧν τὰ μετὰ ταῦτα πραχθέντα γεγόνασιν.

Quæ Romani et Persæ, commoto inter se bello, et intulerint damna, et acceperint, Justiniani Romanorum Imp. principatu, id ab Agathia Myrinensi est expositum, viro inter Byzantinos orandi magistros præstante, qui post Procopium Cæsariensem de rebus contra barbaros gestis scripsit. Cùm verò inter ea quæ audivimus maximum sit, ipsum regem Persarum patriâ profugum regnoque expulsum Romanorum se imperio commisisse, auxiliumque et reductionem in regnum à Mauricio Imp. petiisse, hoc ego narrare aggredior: nec dicendi facultate fretus, nec meditatus ante, sed illâ cogitatione adductus, ne tanta res apud posteros incognita relinqueretur. Nam facta quantumvis luculenta, nisi aliquo modo in scriptis servata, memoriaque tradita, silentii nocte extinguuntur: contrà, interituris laudibus vitam tribuunt monumenta. Deinde, cùm ipse rebus nonnullis interfuissem, in colloquiumque venissem et Chosroïs junioris et honestissimi cujusque ex cæteris Persis (nam mihi accidit, ut Gregorio Antiochiæ archiepiscopo consiliarius additus una cum eo frequenter illis sermonem conferrem, posteaque aliquanto, restincto bello, in ipsam Persiam venirem, cum Gregorio concordiam restituente profectus), eas res non incommodum visum est, ut facultas mea tulit, nescientibus commemorare. Sed quoniam ad insequentium cognitionem necessarium est, antecedentium etiam rerum momenta rectè nosse, tum maximè earùm, quæ in seditione Hormisdæ, patris Chosroïs, gestæ sunt: idcircò de anteactis primùm libitum mihi est breviter dicere, sicque deinceps ad reliquam narrationem venire: ita qui jam antea norant, recordabuntur hos motus; qui omnino non audiverant, discere possunt liquidò, quibus de causis acciderunt posteriùs acta.

A en juger d'après le fragment qui suit cette exposition, Jean d'Épiphanie avoit composé son ouvrage avec assez de bonne foi et de soin. Mais je soupçonne que Théophylacte Simocatta s'en est servi dans le IV.e et le V.e livre de son

vérité (1): mais quand on considère l'ensemble de l'ouvrage, ces parties isolées échappent; on ne voit plus qu'un style diffus et affecté, une fausse éloquence, un mauvais goût. On y rencontre aussi des expressions barbares, comme ἀδνουμιάζειν, fol. 277 recto, καστέλλιον, fol. 280 *verso*, παγανοῦν, fol. 282 *recto*, παρσακούτη, fol. 303 *recto*, γαλέα, fol. 307 *verso* &c., que l'on pardonneroit facilement à un écrivain du x.[e] siècle, si des détails instructifs, ou agréables par leur simplicité même, rachetoient les défauts d'un langage altéré; mais on est choqué de voir des mots Latins jusque dans des discours dont le plan, et quelquefois les phrases, sont empruntés de Démosthène et de Thucydide.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

Voulons-nous examiner si Léon possède les qualités les plus essentielles de l'historien; nous l'entendrons protester, en plus d'un endroit, de son amour pour la vérité (2): il sait que si l'énergie du discours convient à l'art oratoire et la fable à la poésie, la vérité doit être le partage de l'histoire (3); et, à l'en croire, il ne rapporte que les choses qu'il a vues, ou que des témoins dignes de foi lui ont apprises (4). Mais nous n'exigeons pas uniquement d'un historien qu'il ait l'intention de dire la vérité, nous

Histoire, et qu'il l'a copié en beaucoup d'endroits. En ce cas, nous aurions moins à regretter la perte d'un écrivain qui nous apprendroit peut-être peu de nouveaux détails.

Au reste, Anne Comnène paroît avoir eu connoissance du fragment qu'on vient de lire, et peut-être de l'ouvrage entier; car dans la préface de l'Alexiade non-seulement elle répète les idées de Jean, mais elle s'est permis de transcrire mot à mot quelques-uns de ses lieux communs. Dans la phrase, *ὡς ἂν μὴ πρᾶγμα τηλικοῦτον τοῖς ἔπειτα γενησομένοις καταλειφθείη ἀμάρτυρον (præf. pag. 2)*, elle change du moins le dernier mot; mais elle a pris dans Jean toute la ligne suivante : *ἐπεὶ καὶ τὰ μέγιστα τῶν ἔργων, εἰ μή πως ἄρα διὰ τῶν λόγων φυλαχθείη, καὶ τῇ μνήμῃ παραδοθείη, τῷ τῆς σιωπῆς ἀποσβέννυται σκότῳ*. Je ne sais si ce plagiat de la princesse peut être excusé par l'exemple de ses compatriotes, et par celui de Jean d'Épiphanie lui-même, dont le style est rempli de réminiscences, et dont le début semble imité d'Arrien, *lib. VII, cap. I, vol. I, pag. 228*, ed. Schweigh.

(1) Tel est le portrait de Nicéphore, qui étoit *πάντων ὧν ἴσμεν ἐπιβολώτατος*, fol. 274 *recto*. Tel est encore celui de Zimiscès, fol. 276 *verso*, de Marianus, fol. 281 *verso*, de Bardas Phooas, fol. 283 *verso*, &c.

(2) *Περὶ πλείστου τὸ ἀληθίζειν ποιουμένοις ὡς μάλιστα*. Fol. 272 *verso*.

(3) *Ῥητορικῇ μὲν προσήκειν δεινότητα, ποιητικῇ δὲ μυθοποιΐαν, τῇ δὲ ἱστορίᾳ ἀλήθειαν*. *Ibid.*

(4) *Καὶ ὅσα ὀφθαλμοῖς καὶ αὐτὸς τεθέαμαι (εἴπερ ὀφθαλμοὶ ὤτων πιστότεροι καθ' Ἡρόδοτον), τὰ δὲ καὶ πρὸς τῶν ἰδόντων ἠκρίβωσα, ταῦτα καὶ δώσω γραφῇ*. *Ibid.*

Histoire de Léon Diacre.

voulons aussi qu'il ait les talens nécessaires pour la découvrir. Malheureusement Léon nous laisse beaucoup à desirer à cet égard; s'il représente agréablement, et avec connoissance de cause, ce qui se passoit sous ses yeux à Constantinople, dès qu'il sort de l'enceinte de cette ville, son autorité a d'autant moins de poids que la scène de l'évènement est à une plus grande distance. Parle-t-il de batailles; souvent on croit lire l'histoire fabuleuse des premières conquêtes des Arabes, où une lutte corps à corps entre deux généraux décide le sort des combats; et on préféreroit à ses pompeuses descriptions les détails minutieux d'un annaliste. Quelquefois même il ne semble avoir recueilli que les bruits vagues qui pouvoient arriver à la capitale de l'empire Grec sur le nombre et les exploits d'une armée éloignée. Ces 400,000 hommes que, selon lui, Nicéphore conduisit, en 964, contre les Arabes (1), auroient égalé, et peut-être surpassé, les forces militaires des Romains à leur époque la plus brillante; et une telle armée paroît bien au-dessus des moyens d'un prince dont les États ne formoient pas, en étendue et en population, un sixième de l'empire de Trajan. Dans ce qui concerne l'histoire générale, il est d'une ignorance grossière. Il paroît ignorer jusqu'aux noms et à l'existence des nations d'Occident; et quoique Nicéphore eût des relations suivies avec Othon-le-Grand, et qu'il eût reçu à sa cour la célèbre ambassade de Luitprand, néanmoins on chercheroit en vain dans tout le récit de Léon, quelque trace d'une liaison d'amitié entre l'empire d'Orient et celui d'Allemagne. Ses opinions religieuses sont celles du siècle où il vivoit; cependant, la manière dont il les expose donne à son ouvrage plus d'originalité et d'intérêt que n'auroient pu le faire le scepticisme et l'indifférence de Procope. De son temps (dit-il dans la préface), les fléaux de la nature,

(1) *Στρατὸν εἰς τετταράκοντα μυριάδας ἀριθμούμενον ἐπαγόμενος.* Fol. 287 *recto.* *Καθοπλίσας τὴν στρατιὰν, συναγομένην ὑπὲρ μυριάδας τὰς τετταράκοντα.* *Ibid.* D'après Elmacin, *Hist. Saracen.* pag. 223, edit. Erpen. Lugdun. 1625, *in-fol.*, l'armée de Nicéphore avoit été de deux cent mille hommes avant qu'il parvînt à l'empire; mais ce nombre paroît exagéré. Luitprand, qui vit partir les troupes de Constantinople pour l'expédition dont parle Léon, ne les estime qu'à quatre-vingt mille, *octoginta millia mortalium. Legat. ad Niceph. Phoc.* ed. Higueræ; Antverp. 1640, fol. pag. 151.

comme les révolutions des États, avoient pris un caractère si violent, que beaucoup de personnes crurent y reconnoître les avant-coureurs d'une dissolution prochaine de l'univers (1). Cette idée naît facilement dans l'homme, qui trouve toujours trop lente la marche de la Providence; elle devoit sur-tout être accréditée auprès d'un écrivain qui, regrettant la gloire et la grandeur passées de sa nation, et détestant la corruption dont il étoit témoin, voyoit dans ces événemens le présage d'une punition nécessaire et juste.

Mais, si l'on ne peut guère accorder des éloges ni à la critique historique de Léon, ni à l'élégance de son style, néanmoins son ouvrage, à cause des faits qu'il contient, forme un supplément important pour l'histoire Byzantine. En effet, depuis Justinien jusqu'au dernier Paléologue, les annales de l'empire d'Orient offrent peu d'époques plus brillantes et plus heureuses que le règne de Zimiscès; et l'intérêt qu'inspire ce prince victorieux, m'a caché ou du moins m'a fait supporter les défauts de son historien. Dans l'analyse très-abrégée que je vais faire ici, je ne pourrai indiquer que d'une manière très-générale le contenu des dix livres dont se compose l'ouvrage de Léon; mais cet aperçu suffira pour prouver que, si ses talens étoient au-dessous de son entreprise, les faits du moins dont il parle méritoient de nous être transmis par un plus habile historien.

Son histoire embrasse l'espace de temps qui s'est écoulé depuis l'année 959 jusqu'à l'année 975; par conséquent elle comprend une période d'environ seize années, c'est-à-dire, les règnes de Romain le Jeune, Nicéphore Phocas et Jean Zimiscès. Léon commence son récit à la mort de l'empereur Constantin VII Porphyrogennète (le 9 novembre 959); les faits antérieurs à cette époque avoient été décrits par d'autres historiens (2). Romain le Jeune, avide de

(1) Ὡς πολλοῖς δοκεῖν, ἀλλοίωσιν ἄρτι τὸν βίον λαβεῖν, καὶ τὴν προσδοκωμένην δευτέραν κατάβασιν τοῦ Σωτῆρος καὶ Θεοῦ ἐπὶ θύραις ἐγγίζειν. Fol. 272 *verso*.

(2) Ὅσα μὲν οὖν ἐπὶ τὸν χρόνον τοῦ αὐτοκράτορος Κωνσταντίνου υἱοῦ Λέοντος, ᾧ Πορφυρογέννητος ἡ ἐπίκλησις, ἐπισυμβέβηκε πράγματα... παρήσειν μοι δοκῶ· ἀποχρώντως γὰρ ἄλλοις ἱστόρηται. Fol. 272 *verso*.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

signaler son avénement au trône par une entreprise éclatante, envoyoit son général Nicéphore Phocas, dont les talens militaires s'étoient déjà fait distinguer, pour attaquer l'île de Crète occupée par les Arabes. En faisant la description du départ et du débarquement de Nicéphore, du siége de Candie, et des batailles qui se donnèrent dans l'île, Léon se livre à son imagination; mais j'ai remarqué qu'il place, avec assez d'adresse, dans la bouche du général Grec, un discours prononcé devant les officiers de l'armée, dans lequel se trouve développée la situation déplorable de l'empire au moment où Romain le Jeune prit les rênes du gouvernement. A cette époque de détresse et de craintes, la marine des Arabes avoit une supériorité décidée sur celle des Grecs: leurs flottes enlevoient les habitans des côtes; et la plupart des îles de l'Archipel qui, de nos jours, doivent à l'industrie et au commerce de leurs habitans, une population toujours croissante, étoient alors désertes (1). Léon raconte ensuite qu'après plusieurs combats, dans lesquels les Grecs étoient le plus souvent victorieux, on parvint à prendre les quartiers d'hiver dans l'île même, de manière que le blocus de la capitale put être continué.

Le second livre, au fol. 276-281 du manuscrit, décrit une guerre qui éclata en Asie l'année suivante. Aboul Hassan Benhamadan Saifaldoulat, émir d'Alep et d'Émèse, que les Grecs nomment *Chamdan*, vouloit obliger l'empereur de rappeler ses troupes de l'île de Crète; mais une armée commandée par Léon Phocas, frère de Nicéphore, battit celle de Chamdan. Le sultan perdit, dans cette défaite, la fleur de ses troupes, et fut forcé de consentir à une suspension d'armes. Peu de temps après, Nicéphore, ayant pris d'assaut la ville de Candie, et s'étant soumis toute la Crète (en 961), jouit, à Constantinople, des honneurs du triomphe. Cependant, son séjour dans la capitale ne fut pas de longue durée; une nouvelle guerre contre l'émir d'Alep l'obligea de partir pour l'Asie.

Le troisième livre, au folio 281-287, contient la suite des

(1) Ἔρημοι τῶν νήσων αἱ πλείους τῇ τούτων καταδρομῇ. Fol. 274 *verso.*

succès

succès de Nicéphore en Cilicie (1), la mort de l'empereur Romain le Jeune (le 15 mars 963), et l'avénement de Nicéphore Phocas au trône. Le couronnement de ce prince est décrit en détail dans le livre *des Cérémonies* de Constantin Porphyrogennète, mais le récit de Léon ajoute quelques faits sur ce point. La guerre en Asie et le siége de Tarse occupent la dernière partie de ce livre.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

Liv. I, chap. 96, ed. de Reiske, pag. 251.

Les événemens racontés dans le quatrième doivent être placés entre les années 964 et 969 : on y distingue le second siége et la prise de Tarse, la conquête de toute la Cilicie, une invasion en Syrie et en Mésopotamie, et le blocus de la ville d'Antioche. Léon emploie son éloquence pour célébrer l'enlèvement de l'image

(1) Le récit de Léon est suppléé ici par l'Histoire de Jules Pollux. Dans la plupart des manuscrits et dans les deux éditions de Bologne et de Munich (Voy. *Bibliot. Gr.* vol. VI, pag. 144, édit. de M. Harles), cet ouvrage se termine au règne de l'empereur Valens; mais dans une copie qui existe à la Bibliothèque impériale, il est continué jusqu'à la mort de Romain le jeune. Je ne puis discuter ici ni le mérite de Pollux, ni l'authenticité de son nom; ce compilateur copie d'abord Siméon le Logothète, ensuite Théophanes, enfin le continuateur anonyme de Constantin Porphyrogennète, qui a été publié à la suite des *Scriptores post Theophanem*, pag. 217. Le dernier ouvrage est incomplet dans la Byzantine, et la fin y manque (voyez *ed. cit.* pag. 300, D); mais cette lacune est supplééе presque en entier par le manuscrit de Pollux, dans lequel se trouve transcrite la partie perdue du continuateur, qui contient l'histoire de la dernière année de Romain le jeune. Je m'en suis servi pour le second et le troisième livre de Léon. Les détails que cet écrivain ignore, plus encore peut-être que le mauvais goût, le jettent souvent dans de vagues déclamations, quand il parle des guerres des Grecs en Asie. Ἤει, dit-il de Nicéphore, fol. 279 *verso*, διὰ τῆς τῶν Ἀγαρηνῶν γῆς· οἷς τὴν ἔφοδον ἐνωπαθεῖσι τοῦ Νικηφόρου, ἀνεκτὸν ἐδόκει κατὰ χώραν τε μένειν, καὶ λόχους καθίζειν, ἐξ ἀντιστάσεώς τε διαμάχεσθαι, ἐκτρέχειν τε πρὸς τὰ φρούρια, καὶ τὰς ἐπιδρομὰς ἐκ τῶν ἐρυμάτων ἀποπειράζεσθαι, ἀκροβολιζομένους κατὰ τὸ ἐγχωροῦν. Δεινῶς γὰρ ἐδεδοίκεσαν, κατὰ συστάδην διαγωνίζεσθαι πρὸς ἄνδρα καρτερικὸν καὶ ἰσχυρογνώμονα. Ὁ δὲ σκηπτοῦ δίκην τὴν περίχωρον ἐπεβόσκετο, δῃοὺς μὲν τὰς ἀρούρας, πολυανθρώπους δὲ κώμας ἀνδραποδιζόμενος. Ἐπεὶ δὲ τὰ ἐν ποσὶ πυρὸς καὶ μαχαίρας ἔργον πεποίηκε, τοῖς φρουρίοις προσβάλλει, ὧν αὐτοβοεὶ τὰ πλεῖστα εάλω· ὅσα δὲ τούτων ἐρυμνὰ τοῖς τείχεσι καὶ τῷ πλήθει τῶν ἔνδον ἐτύγχανον, τούτοις ἀντεπῆγε τὰς μηχανὰς, καὶ ἀκήρυκτον ἐπέφερε πόλεμον, ἐκθύμως τοῖς ὑπ' αὐτὸν ἀγωνίζεσθαι προτρεπόμενος. A la suite de cette exposition, on trouve des pages entières dans le même genre. L'anonyme continuateur, au contraire, s'il n'a pas l'élégance d'un historien ancien, en a du moins la simplicité. Sa narration de la même campagne renferme des détails neufs et curieux, dont M. le Beau (Hist. du Bas-Empire, *tom. XVI, pag. 84*) ne semble pas avoir eu connoissance, et qui m'ont engagé à traduire en latin cette pièce, que je comptois joindre, ainsi que plusieurs autres, à l'édition de Léon. Voici ce qu'on y lit relativement à la victoire remportée sous les murs d'Alep : Ἔπειτα ὥρμησε μετὰ πάντων τῶν στρατευμάτων πρὸς τὴν πολυάνθρωπον καὶ πλούτῳ βρίθουσαν μεγαλόπολιν, τὴν καλουμένην Χάλεπ, κατὰ τοῦ

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

miraculeuse d'Édesse, que Nicéphore fit déposer dans une église de Constantinople. Mais ce don ne rétablit point l'harmonie entre le prince et le patriarche Polyeucte, et notre auteur montre du discernement en développant les causes du mécontentement de la populace contre Nicéphore. Il y a même presque de l'art dans la manière dont il amène la révolution qu'il décrit dans le livre suivant.

Dans le cinquième, au folio 292-297, Léon parle de l'invasion des Russes en Bulgarie, de la prise d'Antioche, de la mort de Nicéphore (1), et des événemens qui portèrent Jean Zimiscès sur le trône (le 11 décembre 969). Le sixième, au folio 297-302,

ἀθέου Χαμβδᾶ· καὶ δὴ καταλαβὼν τὸ εἰρημένον κάστρον, εὗρε περὶ αὐτὸ μετὰ πλήθους πολλοῦ τὸν Χαμβδᾶν ἀντιπαρατεταγμένον, ἤτοι Ἀράβων, Δελεμιτῶν, Κούρτων, καὶ τοῦ λοιποῦ λαοῦ τοῦ ἐκ τῆς χώρας συναθροισθέντος· τῶν πεζῶν καὶ μόνων Χαλεπιτῶν κρατούντων τοὺς δύο πόρους τοῦ ποταμοῦ, καὶ κωλυόντων τὴν διάβασιν τοῦ Ῥωμαϊκοῦ στρατεύματος· ὁ δὲ Χαμβδᾶν ἐλπίσι ματαίαις ἀπατώμενος, ἵστατο ἄτρεπτος κ. τ. λ. Τοῦ δὲ Νικηφόρου τὴν θέσιν τοῦ τόπου καλῶς διασκοποῦντος, εἰς τὸν ἄνω πόρον μόλις ἠδυνήθη περάσαι μετὰ τῶν καβαλλαρικῶν παρατάξεων, τῶν ἵππων αὐτῶν ἀποπλεόντων. Καὶ τότε ἤρξαντο, τὰ ἄπειρα πλήθη τῶν πεζῶν τοῦ Χαμβδᾶ ξίφεσι συγκόπτειν σφοδρῶς· οὓς συγκοπτομένους ἰδὼν ὁ ἀλαζὼν, πρὸς φυγὴν ἐτρέπετο, καὶ σώζειν ἑαυτὸν ὅση δύναμις διηγωνίζετο. Καὶ οὕτως ὁ Μάγιστρος τὸ κάστρον τὸ Χάλεπ ἀμαχητὶ παρέλαβε, καὶ ἀναλαβόμενος τοὺς ζωγρηθέντας Ἀγαρηνοὺς, καὶ τὴν πολλὴν τῶν λαφύρων συναγωγὴν, πρὸς τὸ Βυζάντιον ἀναστρέφειν ἔκρινε δεῖν. *His rebus gestis, cum universis copiis adversùs impium Chamdanum Alepum contendit, frequentissimam opulentissimamque civitatem : cui urbi cùm appropinquasset, circum illam Chamdanum in acie invenit, cum magno numero Arabum, Delemitarum, Curdorum, reliquaque multitudine ex hoc tractu collecta : peditibus hostium, qui ex solis Alepensibus constabant, duo fluvii vada obtinentibus, ut transitu exercitum Rom. prohiberent ; constanterque iis locis substiterat Chamdan, spe falsâ inductus..... Nicephorus, benè perspecto locorum situ, per superius vadum cum equestribus scholis, etsi ægrè fiebat, tamen equis natantibus transit, innumerabilemque equites nostri multitudinem peditum Chamdani acriter gladiis conficere cœperunt : quos cùm cædi videret arrogans barbarus, in fugam conversus, quin se servaret nihil ad celeritatem sibi reliqui fecit. Ita magister nemine resistente Alepo potitus est, Saracenisque captis magnâque vi prædæ secum abductâ, Constantinopolin reverti instituit.*

On voit par ce fragment, que les Curdes servoient déjà alors comme mercenaires dans les armées de l'Asie. Les Délémites sont connus depuis le VII.ᵉ siècle, *voyez* Théophyl. Simocatta, *lib. IV, cap. 4, ed. Reg. pag. 96, C.* Le nom de ces montagnards, originaires du nord de la Perse, a fourni un mauvais jeu de mots à Théodose le Diacre, dans son poëme sur la conquête de Candie par Nicéphore. Il dit, *Acroas. V, vers. 22*, edit. Rom. 1777, *in fol.*

Πλὴν ἐν τάχει
Τῶν Δελεμιτῶν βελεβίτων τοὺς τόπους
Πείσει καλεῖσθαι σὸν βέλος, σκηπτροκράτορ.

Peut-être faudroit-il lire, au second vers, βελεμιτῶν.

(1) La vie de ce prince, remplie de grandes actions, a inspiré à un poëte

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

renferme la première année du règne de ce prince; c'est celui que j'ai joint en entier à ce mémoire. Dans le septième, fol. 302-307, l'auteur entre dans de longs détails sur la révolte de Bardas Phocas, neveu de l'empereur Nicéphore. Il a voulu varier sa narration par des digressions; et l'on y trouve entre autres l'histoire de la révolution qui, en 929, mit le gouvernement et la tutelle de Constantin VII entre les mains de Romain Lécapénus.

Les deux livres suivans sont les plus intéressans de l'ouvrage, et ceux dans lesquels Léon montre des connoissances assez précises. Ils sont consacrés à la guerre contre les Russes. Sviatoslav (1), après avoir conquis la Bulgarie, fit une invasion dans la Thrace; son avant-garde avoit été battue par Sclérus, mais ses troupes occupoient encore tout le terrain depuis le Danube jusqu'aux montagnes de la Thrace. L'empereur, dont il avoit rejeté plus d'une fois les propositions, se mit alors en marche *(folio 308)* pour le combattre; et Léon décrit avec élégance la belle verdure et les sites charmans du mont Hémus, par lequel l'armée entra en Bulgarie. Après un premier combat proche de Presthlava, les Grecs pénétrèrent, avec hardiesse et avec succès, jusqu'à Silistrie, où Sviatoslav avoit réuni toutes les forces des nations qui lui étoient soumises. Il occupoit, avec soixante mille hommes, un

anonyme une pièce en vers élégiaques, qui est conservée dans un des manuscrits venus du Vatican, et dont voici quelques lignes; c'est l'empereur lui-même qui parle:

Sur mon trône affermi j'ai su, par ma valeur,
Du Scythe audacieux dompter l'aveugle rage;
L'Assyrien a vu désoler ses cités,
L'avare Phénicie à mon sceptre est soumise;
Tarse en ses vastes murs vit flotter mes drapeaux.
J'ai des plaines de Crète et de l'heureuse Cypre
Fait refluer au loin des hordes oppressives.
Et délivré les mers qu'infestoient leurs rapines.
Je fis trembler enfin l'aurore et le couchant,
Le Nil qui de ses bords féconde les guérets,
Les plaines de Libye, et ses rochers déserts.

.... Σκυθῶν Ἄρεα δῆσα μέγαν·
Ἀσσυρίων δ' ἔκλινα πόλεις, καὶ Φοίνικας ἄρδην·
Ταρσὸν ἀμαιμακέτην εἷλον ὑποζύγιον.
Νήσους δ' ἐξεκάθηρα (καὶ ἤλασα βάρβαρον αἰχμὴν)
Εὐμεγέθη Κρήτην, [a] Κύπρον ἀριπρεπία·
Ἀντολίη τε δύσις τε ἐμὰς ὑπέτρεσαν ἀπειλάς,
Ὀλβοδότης Νεῖλος, καὶ κραναὴ Λιβύη.

Il y a quelques négligences dans ces vers, mais les idées sont justes et belles. A la suite de cette pièce, on trouve, dans le même volume, un poëme à l'éloge de Zimiscès, et quelques épigrammes Grecques inédites.

(1) La chronologie de la guerre contre les Russes a été fixée par Pagi, *Critica in Annales Baronii*, tom. IV, pag. 32 et seq. Je me suis servi de la collection de Stritter, *Memoriæ populorum olim ad Danubium, Pontum Euxinum, &c., incolentium*, Petropoli, 1771, in-4.° Mais je regrette néanmoins que M. Schloezer, dans son Commentaire sur la Chronique Russe de Nestor, ne soit pas arrivé au règne de Sviatoslav.

[a] Cod. κριτίλων.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

camp retranché sur les bords du Danube, et malheureusement notre auteur saisit cette occasion pour étaler une érudition fausse et ridicule sur cette rivière, qu'il prétend être le Phison de l'Écriture, et un des quatre grands fleuves du Paradis (1).

Dans le neuvième livre (folio 311-316) il décrit d'une manière qui paroît authentique et exacte, les batailles que les Grecs et les Russes se livrèrent, pendant plusieurs jours, dans la plaine de Silistrie. Les soldats de Sviatoslav résistoient avec opiniâtreté; des bataillons cernés par la cavalerie des Grecs périssoient de leurs propres mains; ils sont persuadés, dit Léon, que celui qui est tué dans un combat sera, dans l'autre monde, l'esclave de celui sous lequel il a succombé; ils se poignardent eux-mêmes toutes les fois qu'ils n'espèrent plus de fuir ou de vaincre, et ils meurent avec la confiance de conserver du moins dans la vie future leur liberté (2). La dernière bataille sur-tout que leur livra Zimiscès (3), mérite de fixer l'attention de la postérité sur sa conduite et ses succès. Au rapport de notre historien, plus de quinze mille Russes y périrent; on ramassa vingt mille boucliers qui couvroient la rive du Danube (4) : et quoique le récit de Nestor (5) s'accorde mal avec celui de Léon, cependant, par un heureux hasard, l'annaliste Russe lui-même nous a conservé le traité de paix conclu alors entre les deux nations; et cette pièce, curieuse et authentique, démontre combien les troupes de Sviatoslav

(1) Par une erreur commune aux peuples barbares, les Grecs d'alors regardoient le Danube comme le plus grand fleuve de l'univers, parce qu'il étoit le plus considérable de ceux qui couloient dans la proximité de leur empire. Il paroît même qu'ils prétendoient retrouver en lui ces beaux fleuves de l'Asie dont les nations Mahométanes leur avoient rendu l'accès difficile; et dans des scholies anecdotes de l'Alexiade, qui se trouvent à la Bibliothèque impériale, on lit ce singulier passage : Ἴστρος ὁ ποταμὸς, ὁ παρ' Ἑβραίοις Φεισὼν, παρὰ δὲ Ἰνδοῖς Γάγγης, παρὰ Αἰθίοψιν Ἰνδὸς, παρ' Ἕλλησι δὲ Δανούβιος. En effet, ce ne seroit pas là la première fois que, pour cacher la perte de provinces et de relations politiques, l'orgueil national auroit confondu de la manière la plus étrange les lieux et les distances.

(2) Ταυροσκύθαι δὲ, τὴν τοιαύτην δεδιότες λατρείαν, ἀποσυγροῦντες δὲ καὶ τοῖς ἀναιροῦσιν αὐτοὺς ἐξυπηρετεῖν, τῆς ἑαυτῶν σφαγῆς αὐτόχειρες γίνονται. Ἀλλὰ τοιαύτη μὲν ἡ ἐπικρατήσασα ἐν αὐτοῖς δόξα. Fol. 314 *recto.*

(3) Le 24 juillet 971 : Εἰκάδα τετάρτην ἤλαυνεν ὁ Ἰούλιος μήν. *Ibid.*

(4) Δισμυρίας ἀσπίδας, καὶ ξίφη πάμπολλα. Fol. 315 *recto.*

(5) Je me suis servi de la traduction Allemande de Scherer, Leipsic, 1774, *in-4.°* Le traité s'y trouve *pag. 91.*

avoient eu le dessous dans des combats que Nestor représente comme autant de victoires. La paix étant signée, Sviatoslav retira au-delà du Danube les soldats qui lui restoient, et une entrevue entre les deux souverains, qui eut lieu sur les bords du fleuve (1), mit le sceau à leur réconciliation.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

Le dixième livre, fol. 316-322, est une espèce de supplément qui contient l'histoire des années 974 et 975, et donne le détail des conquêtes de Zimiscès en Mésopotamie et en Syrie. Apamée et Berytus furent pris, Tripolis assiégé; et Nisibis, pour la première fois depuis le règne de Jovien, revit des troupes Romaines dans ses murs. A l'occasion d'une comète qui parut alors, Léon se permet encore quelques digressions, et revenant à son sujet, il termine son livre par le récit de la mort de Zimiscès, et par une récapitulation des talens et des vertus de son héros.

L'ouvrage de Léon a fourni des matériaux aux historiens Grecs qui lui ont succédé. Cédrénus, dont la Chronique finit au règne d'Isaac Comnène, nomme dans sa préface Léon de Carie[a] parmi les auteurs qui avoient traité une partie du tableau dont il prétendoit présenter l'ensemble. Il est possible qu'il ait voulu désigner par ce nom notre historien (2). Je me suis convaincu cependant, que, pour décrire les règnes de Nicéphore et de Zimiscès, il n'est

[a] Λέων ὁ Καρίας. *Ed. Reg. pag.* 2, *A.*

(1) Je ne puis m'empêcher de mettre ici le portrait de Sviatoslav, qui traversoit le fleuve dans un esquif; on voit que Léon parle d'après le récit d'un témoin oculaire : Ὁ Σφενδοσλάβος δὲ ἧκεν ἐπί τινος Σκυθικοῦ ἀκατίου, παραπλέων τὸν ποταμὸν, τῆς κώπης ἡμμένος καὶ σὺν τοῖς ἑτέροις ἐρέττων, ὡς εἷς τῶν λοιπῶν· τὴν δὲ ἰδέαν τοιόσδε τις ἦν· τὴν ἡλικίαν μεμετρημένος, οὔτε εἰς ὕψος παρὰ τοῦ εἰκότος ἠρμένος, οὔτε εἰς βραχύτητα συστελλόμενος, δασὺς τὰς ὀφρῦς, γλαυκοὺς ἔχων τοὺς ὀφθαλμοὺς, τὴν ῥῖνα σιμὸς, ἐψιλωμένος τὸν πώγωνα, τῷ ἄνωθεν χείλει δασείαις καὶ εἰς μῆκος καθειμέναις θριξὶ κομῶν περιττῶς, τὴν δὲ κεφαλὴν πάνυ ἐψίλωτο· παρὰ δὲ θάτερον μέρος αὐτῆς βόστρυχος ἀπῃώρητο, τὴν τοῦ γένους ἐμφαίνων εὐγένειαν· εὐπαγὴς τὸν αὐχένα, τὰ στέρνα εὐρὺς, καὶ τὴν ἄλλην διάπλασιν εὖ μάλα διηρθρωμένος· σκυθρωπὸς δέ τις καὶ θηριώδης ἐδείκνυτο· θατέρῳ δὲ τῶν ὤτων χρύσειον ἐξῆπτο ἐνώτιον, δυσὶ μαργάροις κεκοσμημένον, ἄνθρακος λίθου αὐτοῖς μεσιτεύοντος. Ἐσθὴς τούτῳ λευκὴ, οὐδέν τι τῶν ἑτέρων ὑπαλλάττουσα ἢ καθαρότητι. Fol. 315 *verso.* L'empereur arrivoit à cheval au rendez-vous, et Léon décrit avec complaisance son brillant cortége.

(2) Alors le Léon de Cédrénus seroit différent de Léon surnommé ὁ Ἀσινὸς, dont parle Scylitzès (Ms. de Coislin. N.° 136, et Montfauc. *Biblioth. Coislin.* pag. 208), et de Léon le Grammairien, dont l'histoire est imprimée à la suite de Théophanes, *pag.* 445. Fabricius cependant ne les distingue point. *Voy.* sa Bib. Grecque, *vol. VII, pag.* 713, édit. de Harles.

Histoire de Léon Diacre.

pas le seul qu'il ait pris pour guide, car non-seulement il omet plusieurs faits qui sont rapportés par Léon, mais il en ajoute aussi quelques autres que je n'ai point trouvés dans celui-ci. Dans Zonare, au contraire, le seizième livre, depuis le chapitre XXIII, et le dix-septième livre jusqu'au commencement du IV.e chapitre, ne sont qu'un extrait succinct de l'ouvrage de Léon; comme presque tout ce qu'il rapporte dans quelques-uns des livres suivans, est pris dans les Annales de Psellus. Les faits généraux de l'histoire, depuis la mort de Constantin VII jusqu'à celle de Zimiscès, sont encore consignés dans Michel Glycas, Constantin Manassès et Joël; mais je ne saurois dire si ces compilateurs ont tiré leurs matériaux directement de l'ouvrage de Léon. En général, il est probable que, sous les derniers Comnènes et sous les Paléologues, on se contentoit de Zonare pour l'histoire du siècle éloigné de Zimiscès, et que l'on négligeoit de copier un livre qui n'étoit consacré qu'à la gloire d'un seul empereur. Telle est peut-être la raison pour laquelle il n'existe plus maintenant qu'un seul exemplaire connu de l'Histoire de Léon.

Vol. VII, pag. 685, ed. de Harles.

On peut voir dans Fabricius que le P. Combéfis avoit projeté de donner cet auteur conjointement avec Michel Psellus; mais la mort du savant Dominicain, et d'autres accidens (1), firent suspendre le travail déjà commencé à l'Imprimerie royale du Louvre. La traduction Latine que Combéfis a faite de ces deux auteurs, se conserva pendant quelque temps au couvent des Jacobins de la congrégation de S. Louis à Paris. Vers la fin du XVII.e siècle, le P. Pagi ayant entrepris de réformer, année par année, le grand ouvrage historique de Baronius, il profita de la complaisance de ces religieux, qui lui confièrent le travail manuscrit de leur confrère. C'est de cette manière que Pagi put insérer dans son livre (2) des fragmens de la version

(1) *Bello tum atrociori ubique flagrante, interruptum ac dilatum negotium*, dit Echard. *De Script. ord. præd.* t. II, p. 624.

(2) *Critica historico-chronologica in universos Annales ecclesiasticos Em. et Rev. Cæsaris Cardinalis Baronii, in qua rerum narratio defenditur, illustratur, suppletur, ordo temporum corrigitur, innovatur, et periodo Græco-Romana nunc primum concinnata munitur, auctore R. P. Antonio Pagi, &c.* Antverpiæ, sumptibus Societatis, 1705, *in-fol.*

faite par Combéfis; on les y trouve au tome III, *pages 873 et suivantes*, et au quatrième, *pages 1-38*. Il s'en est servi habilement pour suppléer à des lacunes, et pour vérifier des points de chronologie contestés; mais ces extraits concis, et écrits en latin, ne peuvent donner une idée suffisante de l'auteur Grec. C'est cependant d'après eux que plusieurs écrivains modernes ont parlé de Léon. Il est inutile pour l'objet que je me propose, de réunir ici les passages où ils ont fait mention de cet auteur; mais quelle qu'ait pu être leur opinion, la critique, après la publication d'un livre entier de cet historien, sera du moins en état de porter sur son ouvrage un jugement plus motivé.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

Je voulois d'abord accompagner mon travail de quelques notes, car le texte de Léon en a besoin. Pour entendre ce qu'il dit des conquêtes des Grecs dans l'Asie mineure, il faut consulter les Annales d'Elmacin; quant à la guerre des Russes, on trouve de grandes instructions dans les commentateurs de Nestor. De plus, j'aurois desiré pouvoir joindre au texte quelques faits tirés des ouvrages des X.e et XI.e siècles, qui sont restés manuscrits à la Bibliothèque impériale; et j'avois commencé à comparer la narration de Léon avec celle des écrivains de sa nation qui ont traité des mêmes événemens; devoir indispensable pour celui qui publie des fragmens historiques des anciens, puisque ce n'est que par un tel examen que l'on peut juger en quoi son travail ajoute à la masse de nos connoissances. Mais tout ce que j'ai recueilli et rédigé à cet égard est encore loin de pouvoir être offert au public; je le réserve donc pour un autre temps, et parmi les dix livres dont se compose l'Histoire de Léon, j'ai choisi celui qui n'exige, pour être entendu, qu'une connoissance générale de l'histoire du X.e siècle.

Quant à la version Latine qui accompagne ce fragment, j'ai cru devoir reproduire celle du P. Combéfis, conservée dans l'ouvrage de Pagi. On y retrouvera peut-être les défauts de style qu'on a quelquefois reprochés à ce savant; il m'a paru même, dans plus d'un endroit, que l'on pourroit rendre le sens du texte Grec d'une manière plus simple et plus claire : mais le respect

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

dû à un des plus grands littérateurs du XVII.[e] siècle m'a empêché de faire à sa traduction des changemens qui, d'ailleurs, m'auroient entraîné dans des dissertations étrangères à l'objet que je me propose. Dans les chapitres où la version de Combéfis manque, j'y ai suppléé par la mienne; et tout en cherchant à conserver le caractère et le ton de l'original, j'ai traduit mot à mot chaque fois qu'il m'a été possible. Je me suis permis cependant de rendre par-tout aux peuples dont parle Léon, leur véritable nom. On connoît l'affectation des écrivains du Bas-Empire, de ne présenter que sous un travestissement continuel les peuples limitrophes avec lesquels ils avoient des relations (1); les Serviens sont appelés Triballes, les Turcs Troyens; la ville de Babylone signifie tantôt Bagdad, tantôt le Caire; et dans la partie de Nicéphore Grégoras qui n'est pas encore publiée, il faut presque des recherches pour s'assurer que l'*Hyrcanien* (2) n'est autre chose que le nom défiguré du sultan Orkan. Rien ne m'a paru plus ridicule que cette allégorie déplacée, qui confond et la chronologie et l'histoire. J'ai donc par-tout remplacé les noms de Mysiens, de Tauroscythes, de Perses, par ceux de Bulgares, de Russes (3), de Turcs. Je crois que le récit y a gagné en clarté. Par un motif semblable, quant aux dignités de l'empire d'Orient et à la nomenclature de son état civil et militaire, j'ai souvent mieux aimé me servir des noms qui se trouvent dans Ammien Marcellin et dans la Notice de l'Empire,

(1) Il y a, parmi les manuscrits Grecs de la Bibliothèque impériale, un Dialogue satirique que je crois composé sous le règne des Comnènes, et qui n'a jamais été publié. L'auteur anonyme, en faisant la description d'une foire établie aux portes de Salonique, y donne la liste de presque toutes les nations qui avoient alors des relations commerciales avec les Grecs: *Συῤῥεῖ γὰρ ἐπ' αὐτὴν*, dit-il, *οὐ μόνον αὐτόχθων ὄχλος καὶ ἰθαγενὴς, ἀλλὰ πάντοθεν καὶ παντοῖος, Ἑλλήνων τῶν ἁπανταχοῦ, Μυσῶν τῶν παροικούντων γένη παντοδαπὰ, Ἴστρου μέχρι καὶ Σκυθικῆς, Καμπανῶν, Ἰταλῶν, Ἰβήρων, Λυσιτανῶν καὶ Κελτῶν τῶν ἐπέκεινα Ἄλπεων, καὶ συλλήβδην εἰπεῖν, ὠκεάνειοι θῖνες ἱκέτας καὶ θεωροὺς ἐπὶ τὸν μάρτυρα* (c'étoit la fête de S. Démétrius) *πέμπουσιν*. Il ajoute plus bas les Arabes de la Syrie et de l'Égypte. Il paroît que les tapisseries des Maures de Grenade alloient alors jusqu'en Grèce; car, parmi les pays Mahométans qui fournissoient des marchandises à Salonique, on trouve *Γάδειρα καὶ Ἡράκλειοι στῆλαι, ἱστουργοῦσαι τῶν ἐπίπλων τὰ κάλλιστα.*

(2) *Ὁ Ὑρκανός. Cod. reg. Græc.* N.° *3075*.

(3) Léon dit lui-même, fol. 299 *recto: ἐς τοὺς Ταυροσκύθας ἐξέπεμψαν, οὓς ἡ κοινὴ διάλεκτος Ῥῶς εἴωθεν ὀνομάζειν.*

que

que des termes usités sous les premiers Césars. J'ai craint de tomber moi-même dans la faute que je viens de reprocher aux Grecs de Constantinople, si j'honorois du nom de *légions*, de *prétoriens* et de *cohortes*, les *numeri*, les *scholæ* et les *comitatus* des successeurs de Théodose (1).

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

J'espère qu'on pardonnera, en faveur de mon intention, des fautes qui sont presque inévitables dans ce genre de travail, et dont l'illustre auteur de la Doctrine des Temps lui-même n'a pas toujours pu se garantir (2), quoiqu'il eût plus de sagacité et de critique, peut-être, qu'aucun des hommes distingués qui ont concouru à publier le recueil de la Byzantine. Pour éclaircir l'obscure et imparfaite narration des écrivains de Constantinople, et pour démêler la vérité dans ces siècles de ténèbres, la critique ne doit dédaigner ni les déclamations fastidieuses des orateurs, ni le jargon odieux et barbare des annalistes. Un grand nombre de faits intéressans ont déjà disparu; ceux que nous trouvons dans les historiens qui nous restent, nous consolent à peine de notre ignorance; et c'est le devoir des siècles plus éclairés, de recueillir et de conserver avec soin tous ces monumens historiques qui n'ont souvent échappé aux ravages du temps que par un hasard extraordinaire.

(1) J'ai trouvé quelques nouveaux détails sur les dignités et charges de l'empire d'Orient dans le manuscrit de Jean Lydus, intitulé, Περὶ ἀρχῶν πολιτικῶν Cet auteur a travaillé sur le même sujet que Codin et Constantin Porphyrogennète; mais il a plus de connoissances et d'originalité. M. de Choiseul-Gouffier, dont le séjour en Grèce a été si utile aux lettres, a eu la bonté de me communiquer une très-belle copie de cet ouvrage, qu'il a rapportée de Constantinople.

(2) Le P. Pétau est peut-être le meilleur traducteur de la Byzantine; néanmoins, dans l'Histoire du patriarche Nicéphore, qui fut imprimée en 1648, à la suite du *Protrepticon* de Labbe, il rend, *(pag. 44. C.)* Χρόνων δὲ ἐκ ὀλίγων διελθόντων par *nec longo post hæc interjecto tempore*, au lieu de *sed longo post*. Plus haut, *pag. 15. D*, le texte Grec dit de l'empereur Héraclius revenant de la Perse, Τέσσαρας δὲ ἤγαγεν ἐλέφαντας, *quatuor adduxit elephantos*, et il y a dans le latin, *quatuor illum elephanti vehebant*. On trouvera peut-être des fautes semblables dans ma version; mais l'exemple de Théodore de Gaze et de Valla prouve combien il étoit difficile de traduire pour la première fois les auteurs Grecs.

Histoire de Léon Diacre.

ΛΕΌΝΤΟΣ ΤΟΥ͂ ΔΙΑΚΟ'ΝΟΥ ῾ΙΣΤΟΡΙ'ΑΣ ῞ΕΚΤΗ.

LEONIS DIACONI CALOËNSIS HISTORIÆ LIBER VI.

BREVIARIUM.

1. *Joannes Tzimisces, mortuo Nicephoro Imp. à Basilio Notho, Romani Imp. F., Constantinopoli Augustus nuncupatur.*
2. *Leo Curopalates, Nicephori Imp. frater, unà cum filio Methymnam relegatus. Conjuratis dignitates distributæ.*
3. *Forma, statura, species Joannis Tzimiscis. Summa ejus in exercitatione campestri agilitas : virtutes et vitia.*
4. *Polyeuctus patriarcha Joannem Tzimiscem S. Sophiam intrare volentem ab aditu arcet. Conditiones Joanni propositæ. Coronatur.*
5. *Joannes Imp. bona, quæ privatus habuerat, pauperibus distribuit. Nosocomium ampliat. Congiarium Senatui et Populo datum.*
6. *Theodorus Coloniensis Patriarcha Antiochiæ constitutus, post Christophori mortem. Polyeuctus, per XIII annos Patriarcha Constantinopolitanus, moritur. Consilium Imperatoris de successione in ejus locum.*
7. *Basilii monachi electio. Oratio Imperatoris de duplici imperio, cœlesti et civili.*
8. *Fames in imperio Romano per annos tres. Impetus Arabum in Syriâ à Nicolao patricio reprimitur. Legatio ad Sphendoslabum, Russorum principem. Bulgarorum origines.*
9. *Altera narratio de Bulgarorum origine. De Justiniano Rhinotmeto. Constantinus Copronymus, Constantinus VI, Irenæ F., et Joannes Tzimisces AUGGG. soli Bulgarorum victores.*
10. *Sphendoslabi crudelitas ac insolens responsum. Imperatoris oratio ad Russorum legatos. Sphendoslabus Constantinopolin oppugnare vult.*
11. *Bardas Sclerus et Petrus Patricius cum exercitu in Russos vadunt. Petri Patricii mira virtus.*
11. *Romani duces, Bardas et Petrus, contra XXX. M. hostium è Sphendoslabi castris præmissa confligunt. Constantini Patricii, Bardæ fratris, nobile facinus.*

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

13. *Bardæ virtus. Fuga Russorum, quorum ad XX. M. intereunt. Imperator copias contrahit ad bellum conficiendum.*

Hæc ferè biennio gesta, anno Christi 969 et 970.
Anno Periodi Gr. R. 6462-6463.
Indictione XII-XIII.
Joanne Tzimisce, | *Impp.*
Ottone Magno, |

---

[a] Τοῦ δὲ αὐτοκράτορος Νικηφόρου τὸν τρόπον, ὃν εἴρηταί μοι, ἀναιρεθέντος, τὰς τῆς βασιλείας ἡνίας Ἰωάννης, ὁ καὶ ἐπίκλησιν Τζιμισκῆς, ὑποζώννυται. Ἤδη δὲ τῆς τετάρτης φυλακῆς τῆς νυκτὸς ἀρχομένης, ἑβδόμης ἡμέρας διαφανούσης, ἑνδεκάτης τελούσης τοῦ Δεκεμβρίου μηνὸς, κατὰ τὴν τρισκαιδεκάτην ἴνδικτον τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ τετρακοσιοστοῦ ἑβδομηκοστοῦ ὀγδόου ἔτους, λογάδων ἀνδρῶν στῖφος, διὰ τῶν ἀγυιῶν τοῦ ἄστεος διερχόμενον, αὐτοκράτορα Ῥωμαίων τὸν Ἰωάννην σὺν τοῖς τοῦ ἤδη βασιλεύσαντος Ῥωμανοῦ παισὶν ἀνηγόρευον· οἷς ἐκ διαστήματος ἐφείπετο Βασίλειος ὁ Νόθος, Ῥωμανοῦ τοῦ πάλαι αὐτοκράτορος ἐκ Σκυθίδος υἱὸς, τῷ τοῦ προέδρου ἐκδιαπρέπων ἀξιώματι. Νικηφόρος δὲ, μόνος τῶν λοιπῶν σεβαστῶν, ἐς γέρας τῷ ἀνδρὶ ταύτην ἐκαινοτόμησε τὴν τιμὴν, ὅσπερ εἰ καὶ ἐκτομίας ἐτύγχανεν, ἀλλὰ τὴν ἄλλως δραστήριός τε καὶ ἀγχίνους ὑπῆρχεν ἀνὴρ, εὐφυῶς τοῖς

NICEPHORO Aug. sic, quemadmodum exposuimus, de medio sublato, Joannes, qui cognomen habebat Tzimiscis, moderandi et regendi imperii potestatem quasi quasdam habenas accepit. [[1] Jam quartâ noctis vigiliâ ineunte, die septimâ dilucescente, ipsâ mensis Decembris undecimâ, tertiâ decimâ indictione anni sexies millesimi quadringentesimi septuagesimi octavi, lectorum virorum cuneus per urbis compita vicosque circumcursans, adjunctis Romani haud ita pridem Imperatoris liberis, Joannem Imperatorem proclamabat [2]]: quos ex intervallo subsequebatur Basilius Nothus, Romani quondam Aug. ex Scythica femina filius, præsidis dignitate decoratus: hoc munus Nicephorus primus omnium Impp. in honorem hominis creaverat, spadonis quidem, sed qui aliàs industrius navusque esset, multâque dexteritate in rebus gerendis. Hic cum

[a] *In Cod. fol. 297 verso.*

[1] *Hæc à Combefisio sunt versa, in Pagi Critic. historico-chronolog. in Annales C. Baronii. Antverpiæ, 1705.* tom. IV, p. 22.

[2] *Hactenus Combefis.*

Joanne conspiraverat, summâ necessitudine, summâque conjunctione adductus, primumque simulato morbo, infirmâ valetudine erat, lectoque affixus. Is, ut noctu de Nicephori cæde cognoverat, prædictam cohortem cum globo strenuorum adolescentium insecutus, Joannem Augustum imperatorem Romanorum renunciavit : quo facto in palatium rediit, summamque rerum cum Joanne administravit, à quo præfecturam S. Cubiculi, quod amplissimum est munus, accepit. Ipsi de his, quæ è re sua essent, deliberatione habitâ, mandata et edictum per totam urbem illicò emittunt, « ut » turbas ciere, direptionem facere ulli ne liceret; quod si » quis ejusmodi aliquid ausus » fuerit, pœna esto, ut caput » ei amputetur. » Quod edictum non minimum terrorem Constantinopolitanis injecit, nec quisquam contra mandatum ad nova consilia animum inducere est ausus. Nam solebant in hujusmodi rerum mutationibus ex plebe homines, otio egestateque perditi, ad expilationes bonorum domuumque eversiones, interdum etiam ad civium cædem converti, ut in creatione Nicephori Aug. evenerat: quem [a] forensis colluviei cœcum impetum hoc Joannis edictum præveniendo compressit.

2. Interea, incerto rerum

πράγμασιν ἐν περιστάσεσιν ἁρμοττόμενος· συνωμότης δὲ ὢν Ἰωάννῃ, καὶ λίαν ἐκτόπως πρὸς αὐτὸν φιλικῶς διακείμενος, ἐσκήπτετο πρότερον νοσεῖν, κἄπειτα πονήρως εἶχε, καὶ κλινοπετὴς ἦν. Νύχιον οὖν τὴν τοῦ Νικηφόρου μεμαθηκὼς ἀναίρεσιν, τῷ προειληφότι στίφει μετὰ σπείρης γενναίων νεανίσκων ἐπισπώμενος, σεβαστὸν βασιλέα Ῥωμαίων τὸν Ἰωάννην ἀνεκήρυττεν, εἰς τὰ βασίλειά τε αὖθις ἀνῄει, καὶ περὶ τῶν κοινῶν Ἰωάννῃ συνέπραττε, τὴν τοῦ παρακοιμωμένου πρὸς ἐκείνου τιμὴν εἰληφώς. Περὶ τῶν ξυνοισόντων οὖν αὐτοῖς βουλευσάμενοι, ἐντάλματα καὶ προστάγματα διὰ παντὸς τοῦ ἄστεος αὐθωρὸν ἔστελλον, μὴ ἐξεῖναί τινι νεωτερίζειν, ἢ ἐπὶ διαρπαγὰς ἀποκλίνειν· κίνδυνον γὰρ εἶναι τῷ τοιούτῳ τρόπῳ τι τολμήσαντι, ἀφαιρεῖσθαι τῆς κεφαλῆς. Τοῦτο τὸ παράγγελμα ἐπιεικῶς Βυζαντίους ἐξεδειμάτωσε, καὶ οὐδεὶς ἐτόλμα νεοχμῶσαί τι παρὰ τὸ προσταχθέν. Εἰώθεσαν γὰρ ἐν ταῖς τοιαύταις μεταβολαῖς οἱ ἀργοὶ τοῦ δήμου, καὶ ἄποροι, ἐς διαρπαγὰς χρημάτων καὶ κατασκαφὰς οἴκων, ἔσθ᾽ ὅτε καὶ τῶν ὁμοφύλων σφαγὰς τρέπεσθαι, καθάπου καὶ ἐν τῇ ἀναῤῥήσει τοῦ αὐτοκράτορος Νικηφόρου συμβέβηκεν· ἀλλὰ τὴν τοιαύτην ἀκάθεκτον τοῦ ἀγοραίου [a] ὄχλου φορὰν προφθάσας ἀνέστειλε τὸ τοῦ Ἰωάννου διάγγελμα.

2. Ἐν τούτοις τῶν πραγμάτων ἠωρη-

[a] Fol. 298 recto.

μένων [a] Λέων Κουροπαλάτης, ὁ τοῦ Νικηφόρου σύναιμος, ἐφ' ἑστίας καθεύδων, τὴν τοῦ ἀδελφοῦ σφαγὴν διενηχθεὶς, δέον αὐτῷ, χρυσοῦ θησαυροὺς κεκτημένῳ πολυταλάντους, κατὰ ἄμφοδον διασπείρειν, καὶ τούτοις τοὺς ἀστικοὺς δεξιούμενον εἰς ἐκδίκησιν κατὰ τῶν τυράννων παρακαλεῖν· εἰ γὰρ οὕτω διενοήθη, τάχ' ἂν ἀναιμωτὶ τὸν Ἰωάννην τῶν ἀρχείων κατέσπασεν· ὅτι τε οἱ τὰς τῆς πολιτείας ἐγκεχειρισμένοι ἀρχὰς πρὸς τοῦ Νικηφόρου ταύτας εἰλήφεσαν· καὶ ὅτι στρατιωτικὸν ἀξιόχρεων τῶν ὑπ' ἐκείνῳ τεταγμένων τῷ Βυζαντίῳ ἐπεχωρίαζεν· οἳ πάντες αὐτῷ βουληθέντι, καὶ πρὸς ἀλκὴν καὶ νεωτερισμὸν ὡρμηκότι, συνήραντο ἄν. Ἀλλὰ γὰρ, τῷ μεγέθει τοῦ πάθους τὰς φρένας ἐκθροηθεὶς, τοῦτο μὲν οὐδὲ ἐπὶ νοῦν ἔλαβεν, ὡς εἶχε δὲ δρόμῳ τὸν περίπυστον τῆς τοῦ Θεοῦ Σοφίας καταλαμβάνει σηκὸν, τῇ τύχῃ καὶ τῇ φορᾷ τῶν πραγμάτων ταῦτα καταλιπών. Ὁ δέ γε Ἰωάννης, πρὶν τηλαυγῶς τῇ γῇ τὰς ἀκτῖνας περισυ-φαπλῶσαι τὸν ἥλιον, ταῖς μεγίσταις τῆς πολιτείας ἀρχαῖς οἰκείους ἄνδρας ἀποκαθίστησι, Πραίτωρα, καὶ τοῦ πλωΐμου Δρουγγάριον, τῆς τε βίγλης, καὶ ὃν καλοῦσι νυκτέπαρχον, τοὺς τοῦ Νικηφόρου, παραιτησάμενος· οὓς ἅμα τοῖς ἐξ αἵματος ἐκείνῳ [b] ἀνήκουσιν ἐν τοῖς σφετέροις ἀγροῖς διατρίβειν παρέπεμψε· πίστεις τε τῷ τοῦ αὐτοκράτορος Νικηφόρου ὁμαίμονι Λέοντι τῷ

eventu, Leo Curopalates, Nicephori frater, domi dormiens, simul ut de cæde fratris audiverat, auri thesauros, quos pergrandes habebat, per viam spargere, plebemque urbanam, eâ re excitatam, ad ultionem in tyrannum impellere debuisset: quod si inîsset consilium, forsan sine sanguinis effusione Joannem palatio pellere potuisset: quòd ii qui tum magistratus urbanos gerebant, eos à Nicephoro acceperant: tum quia haud aspernandus miles ei subditus Constantinopoli erat: qui universi, dummodo consilium capere, acrique animo res novas moliri voluisset, ei præsto fuissent. Ille, ob magnitudinem calamitatis vix mentis compos, nihil tale animo complecti, sed quàm potuit contentissimo cursu in nobilem Divinæ Sapientiæ ecclesiam [S. Sophiam Græci nuncupant] se conjecit, fortunæ casuique hæc omnia committens. Interea Joannes, antequam cuncta terrarum suis radiis sol lustraverat, ad summas imperii dignitates suos homines extollit; prætorem, officii maritimi drungarium, cohortibusque vigilum præpositum, et quem noctis præfectum vocant; Nicephoro obstrictos, ab Rep. removit: hos, et quicunque illi propinquitatibus conjuncti fuerant, ad prædia eorum rustica, ut ibi degerent, amandat. Fratrem Nicephori, Leonem

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

[a] Cod. ἠωθημένων.

[b] Cod. ἐκείνου.

Histoire de Léon Diacre.

Curopalatam, et Nicephorum Patricium Leonis F., de corporis incolumitate fide datâ, Methymnam, quod est in Lesbo insulâ oppidum, relegat : præfectosque omnium civitatum devocat, suosque homines in eorum locum substituit : eodemque tempore Bardam, alterum Leonis Curopalatæ F., è patriciorum numero, ducis dignitate ornatum, tumque apud Chaldæum limitem agentem, demto ordine discinctum Amasiam in exilium mittit. [[1] Cùm ergo tum sibi ipsi, tum rebus, satis prospexisset, ac quicquid suspectum videbatur, è civitate procul amolitus esset, in regiâ morabatur, annum tum ætatis agens quintum supra quadragesimum, cùm rerum summam capessivit. [2]]

3. Quod ad speciem ejus attinet, talis erat : vultus candidus, probi coloris; coma flavens, rara per frontem ; oculi acres, cærulei; nasus gracilis et justæ magnitudinis ; barba in superiore labro rufa et ad latus nimio plus depressa, in inferiore bonæ convenientisque mensuræ, nullâ dignitatis specie carens. Quod ad staturam, pectore licèt et dorso bene latis, pusillus tamen videbatur : sed erat in homine giganteum robur, in manibus agilitas et vis quædam,

[1] *Apud Pagi*, tom. IV, pag. 22.
[2] *Hactenus Combefis, apud Pagi.*

Κουροπαλάτῃ, καὶ Νικηφόρῳ Πατρικίῳ, τῷ υἱῷ τοῦ τοιούτου Λέοντος, περὶ τῶν σφῶν σωμάτων ἀπαθείας δοὺς, ἐς Μέθυμναν, τὴν ἐν Λέσβῳ τῇ νήσῳ κατῳκισμένην, περιορίζει· τοὺς τε τοπάρχας τῶν χώρων ἁπάντων μεθίστησι, καὶ οἰκείους ἀντ' ἐκείνων ἀποκαθίστησι. Τότε δὴ καὶ Βάρδαν, τὸν τοῦ Κουροπαλάτου Λέοντος υἱὸν, ἐν πατρικίοις τελοῦντα, καὶ τὴν τοῦ Δουκὸς ἀξίαν περιεζωσμένον, κἂν τοῖς τῆς Χαλδαίας ὁρίοις διατρίβοντα, τῆς ἀρχῆς παραλύσας, εἰς Ἀμάσειαν περιορίζει. Ἱκανὴν οὖν ἐντεῦθεν ἀσφάλειαν ἑαυτῷ τε καὶ τοῖς πράγμασιν ἐπιβραβεύσας, καὶ ἅπαν τὸ ὕποπτον τῆς πολιτείας ἀνακαθάρας, ἐν τοῖς βασιλείοις διέτριβε· πέμπτον δὲ καὶ τεσσαρακοστὸν ἔτος ἦν αὐτῷ τῆς ἡλικίας, ὅτε τῆς βασιλείου ἐπέβη ἀρχῆς.

3. Τὴν δὲ ἰδέαν τοιόσδε ἦν· λευκὸς μὲν τὴν ὄψιν, καὶ εὔχρους, τὴν κόμην φέρων ξανθὴν καὶ ἀραιὰν ἐπὶ μέτωπον· ὀφθαλμοὶ τούτῳ ἀνδρώδεις καὶ χαροποί· ῥὶς λεπτή τε καὶ σύμμετρος· γένυς ἡ ἄνωθεν πυρσὴ, καὶ εἰς πλαίσιον καθειμένη[a] παρὰ τὸ μέτριον, ἡ δὲ κάτωθεν μεμετρημένη ὡς τὸ εἰκὸς, καὶ μή τι ἐνδεῶς ἔχουσα. Τὴν δὲ ἡλικίαν βραχύς τις ἦν, εἰ καὶ στέρνον εὐρὺ καὶ μετάφρενον εἶχε· γιγαντώδης δὲ τούτῳ ἐνῆν ἰσχὺς, καὶ ταῖς χερσὶν

[a] Cod. καθημένη.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

[a] *Fol. 298 verso.*

εὐαγωγία, καὶ ἀλκή τις ἀναντιαγώνιστος· ἡρωϊκὴ γὰρ αὐτῷ [a] ἀνεκέκρατο, ἀδεὴς τε καὶ ἀκατάπληκτος, ἐν οὕτω βραχεῖ σώματι ἀποδεδειγμένη τόλμαν ὑπερφυῆ. Ἐς ὅλην γὰρ ἀντίπαλον φάλαγγα οὐκ ἀπεδειλία μόνος ὁρμᾷν, πλείστους τε κατακλείνων, ἀπτερώτῳ τάχει πρὸς τὸν οἰκεῖον αὖθις συνασπισμὸν διανέκαμπτε, κακῶν ἀπαθής· ἐν ἅλματι δὲ, καὶ σφαιρισμοῖς, καὶ ἀκοντισμοῖς, καὶ τόξων ἐντάσεσι καὶ βολαῖς, πάντων κατηυμεγέθει τῶν κατὰ τὴν αὐτὴν γενεάν. Λέγεται, ὡς κέλητας ἵππους τέτταρας στοιχηδὸν ἱστὰς, ἐκ τοῦ θατέρου μέρους καθαλλόμενος, ἐπὶ τὸν πύματον ὥς τις πτηνὸς ἐφίζανε· βέλος τε ἀφιεὶς οὕτω κατεστοχάζετο τοῦ σκοποῦ, ὡς διὰ δακτυλίου ὀπῆς ἱέναι ἀπευθύνειν αὐτό· τοσοῦτον ὑπερέβαλλε καὶ τὸν παρ' Ὁμήρου μεγαλαυχούμενον νησιώτην, τὸν διὰ τῶν πελέκεων τὸν οἰστὸν διευθύναντα. Σφαῖραν τε ἐκ σκύτους κατειργασμένην ὑελίνου σκύφους ἐν τῷ πυθμένι ἐπιτιθεὶς, μύωπί τε τὸν ἵππον κεντρίζων καὶ τὸν δρόμον ἐπιταχύνων, ῥάβδῳ παίων τὴν σφαῖραν, αὐτὴν μὲν ἀναθρώσκειν καὶ πέτασθαι κατειργάζετο· τὸ δὲ δὴ σκύφος ἀμετακίνητον καὶ ἄθραυστον κατὰ χώραν μένειν ἐλίμπανε. Μεγαλόδωρός τε καὶ φιλοδωρότατος παρὰ πάντας ἦν· οὐδεὶς γὰρ αὐτὸν

contra quam resistere ac repugnare vanum fuisset: hæc, tanta quanta olim in heroïbus fuisse dicitur, animo ejus admista, metu carens, adversis immota, incredibilem in tam exiguo corpore pariebat fidentiam. In confertam hostium frontem non timebat solus irrumpere, compluribusque interfectis præcipiti celeritate ad suorum aciem incolumis sese recipiebat: saltu, pilâ, jaculatione, arcûsque intentione et jactu, longè omnes illius ætatis multùmque superabat. Fertur, equis desultoriis IV æquatâ fronte collocatis, ab unâ parte exsiliens, in novissimum, qui in alterâ parte erat, tanquam volucris aliquis evasisse: spiculum emittens ita collimabat in scopum, ut per annuli foramen illud trajiceret: tantò superabat insularem illum ab Homero celebratum, per ascias sagittam transmittentem. Globum ex corio factum in vitrei scyphi fundum deponens calcarque equo subjiciens, citato cursu prætervectus, globum quidem, bacillo percussum, impellebat, ut de fundo exiliens per aërem ferretur: scyphum immotum, nedum incolumem, in eodem loco manentem reliquit. [[1] Donis magnificus, et supra omnes munificus erat: quisquis enim ab eo petiisset, spe suâ nunquam frustratus abibat, cunctis

[1] *Apud Pagi*, tom. IV, pag. 22.

nimirum benignè ac hilariter humanitatis officia præstabat : ac nisi Basilius Cubiculi præfectus insatiabilem illam proclivem vim cives demerendi inhibuisset, ipsos quoque imperii thesauros erogatione in egenos quantociùs exhausisset. Hoc Joanni vitium hærebat, quòd nimirum potibus, vinoque ac comessationibus quandoque plus æquo indulgebat, corporisque voluptatibus avidè inhiabat.

αἰτησάμενος τῶν ἐλπίδων κενὸς ἀπηλλάττετο, πᾶσι δὲ φιλαγάθως καὶ ἱλαρῶς ἐφιλανθρωπεύετο, προφητικῶς τὸ ἔλεος τῆς εὐποιΐας κιχρῶν [a]· καὶ εἰ μὴ Βασίλειος ὁ παρακοιμώμενος αὐτὸν ἐπεῖχε τῆς ἀπλήστου περὶ τὸ εὐεργετεῖν τοὺς ὁμοφύλους ῥοπῆς, κἂν τοὺς βασιλικοὺς θησαυροὺς εἰς τὴν τῶν δεομένων διανομὴν θᾶττον συνεξεφόρησεν. Ἐλάττωμα δὲ Ἰωάννῃ τοῦτο προσῆν ὅ, τι τε περὶ πότους ἐστὶν, ὅτε παρὰ τὸ προσῆκον ἐκώμαζε, καὶ περὶ τὰς τοῦ σώματος ἡδονὰς διεπτοεῖτο [b].

[a] Conf. *Psalm.* CXII, 5.

[b] Cod. διεπτωήτο.

4. Verùm sic quidem septem dierum spatio composita illi Resp., assertoque ac roborato imperio, quâ nemo ratione unquam putaverit (cùm enim in maximis rerum mutationibus magna plerumque coitio et turbatio suscitetur, tunc nescio quâ fortunâ ac providentiâ, ordinis quædam honestas altumque silentium populum tenebat, sublato Nicephoro Aug., cùm præterea nemo alius satellitum vel in genam pugnum accepisset), ad divinum magnumque Dei Sapientiæ delubrum venit, ut à Patriarchâ ex more diademate caput cingeretur. Ita enim moribus receptum, ut qui Romanum imperium adeat, in templi ambonem ascendat, et ab eo qui pro tempore sacris præest, summumque agit antistitem, bene ipsi apprecato, diadema capiti im-

4. Ἀλλ' οὕτω μὲν ἐν ἡμέραις ἑπτὰ τὰ τῆς πολιτείας διοικησάμενος, καὶ τὴν ἀρχὴν ἑαυτῷ κρατυνάμενος, καὶ ὡς οὐκ ἄν τις ᾠήθη ποτέ (ἐν γὰρ ταῖς μεγίσταις τῶν πραγμάτων μεταβολαῖς, πολλῆς, ὡς εἰκὸς, στάσεως ἀναρριπιζομένης καὶ ταραχῆς, τότε, οὐκ οἶδ' ὅπως, παρατυχὸν εὐκοσμία τις καὶ βαθεῖα σιγὴ τὸν δῆμον κατέσχε, τοῦ αὐτοκράτορος Νικηφόρου ἀναιρεθέντος, καί τινος ἑνὸς τῶν ὑπασπιστῶν ἑτέρου μηδενὸς κἂν ἐπὶ κόρρης εἰληφότος κόνδυλον) ἐς τὸν θεῖον καὶ μέγαν τῆς τοῦ Θεοῦ Σοφίας σηκὸν εἰσφοιτᾷ, ὡς πρὸς τοῦ πατριάρχου κατὰ τὸ εἰθισμένον τῷ βασιλείῳ διαδήματι ταινιωθησόμενος. Εἴθισται γὰρ τοὺς νέον τῆς Ῥωμαϊκῆς ἡγεμονίας προσεπιβαίνοντας ἐπί τε τὸν ἄμβωνα τοῦ νεὼ ἀνιέναι, καὶ πρὸς τοῦ κατὰ καιροὺς ἱεράρχου εὐλογεῖσθαί τε, καὶ τῷ βασιλείῳ

βασιλείῳ στέφει [a] ταινιοῦσθαι τὴν κεφαλήν. Ὁ δὲ Πολύευκτος τὸν τῆς πατριαρχίας τότε θρόνον κατεῖχε· θεῖός τέ τις ὢν καὶ ζέων τῷ πνεύματι, εἰ καὶ τὴν ἡλικίαν ἔξωρος ἦν, μὴ ἐξεῖναί οἱ ἐδήλου τῷ βασιλεῖ ἐς τὸ ἱερὸν εἰσελαύνειν, πρὶν ἂν τὴν Αὔγουσταν τῶν βασιλείων ἐξαγάγῃ, καὶ τὸν ἀναιρέτην τοῦ αὐτοκράτορος Νικηφόρου, ὅσπερ ἂν εἴη, καθυποδείξῃ· καὶ προσέτι τὸν τόμον τῇ συνόδῳ προσαποτίσῃ, ὃν ὁ Νικηφόρος παρὰ τὸ εἰκὸς ἐνεόχμωσεν. Ὁ γὰρ Νικηφόρος, εἴτε τὰ θεῖα πρός τινων τῶν ἱερέων κινούμενα βουλόμενος διορθοῦν (ὡς ᾤετο), εἴτε καθεξουσιάζειν καὶ τῶν ἱερῶν (ὅπερ ἔκσπονδον ἦν), τόμον σχεδιάσαι τοὺς ἱεράρχας κατεβιάσατο, μή τι τῶν ἐκκλησιαστικῶν πραγμάτων ἐκτὸς τῆς ἐκείνου ῥοπῆς ἐνεργεῖν. Ταῦτα μὲν ὁ Πολύευκτος τῷ βασιλεῖ ποιεῖν εἰσηγεῖτο, ἄλλως γὰρ οὐχ οἷόν τε ἐξεῖναι αὐτῷ ἐς τὰ θεῖα εἰσιτητέον ἀνάκτορα. Ὁ δὲ τὴν τοιαύτην φάσιν δεξάμενος, τήν τε Αὔγουσταν τῶν ἀνακτόρων κατήγαγε, καὶ κατὰ τὴν νῆσον τὴν λεγομένην Πρώτην περιώρισε, τόν τε τοῦ Νικηφόρου τόμον τῇ συνόδῳ ἐπέδωκε, καὶ Λέοντα τὸν Βαλάντην καθυπεδείκνυεν, αὐτόχειρα τοῦ Νικηφόρου καὶ αὐθέντην πεφηνέναι τοῦτον, οὐκ ἄλλον, ἰσχυριζόμενος. Οὕτως εἰς τὸν θεῖον σηκὸν ὁ Ἰωάννης παραδεχθεὶς καὶ πρὸς τοῦ Πολυεύκτου στεφθεὶς, ἐς τὴν βασίλειον ἑστίαν

positum accipiat. Porro Polyeuctus id temporis sedem patriarchalem tenebat, vir sanè divinus et spiritu fervens, etsi ætate effœtus erat. Is Imperatori denunciat, non ei licere in templum ingredi, nisi antea Augustam aulâ expulerit, ac eum qui Nicephorum Aug. parricidio sustulisset, quisnam ille sit, ostenderit : ad hoc etiam tomum synodo redderet, quem præter fas Nicephorus novasset. Is namque sive eo animo, ut divina à nonnullis sacerdotibus convulsa (ut sibi videbatur), corrigeret, sive etiam quòd sacerdotes (quod nefas) sibi subjicere vellet, episcopos ex tempore tomum edere coëgerat, ne quid rerum ecclesiasticarum, nisi ejus nutu, sibi permitterent. Hæc quidem Polyeuctus Imp. ut faceret injunxit : alioquin non licere in basilicam ac sacram ædem intrare. At ille, eâ acceptâ sententiâ, tùm Augustam aulâ amovit, et in insulam, quam Proten vocant, relegavit : tum Nicephori tomum synodo reddidit ; tum denique Leonem Valentem ostendit, sanctè affirmans, illum unum Nicephoro manus intulisse, et eum, nec alium quemquam, ejus necis auctorem. In hunc igitur modum Joannes in divinum templum admissus, et à Polyeucto coronâ insignitus, in palatium revertitur, faustis eum vocibus prosequente omni

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

[a] *Fol. 299 recto.*

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

tum militari tum populi civiumque multitudine.

5. Inde exiguum aliquid induciarum ac remissionis nactus, quam olim possederat substantiam duplici portione divisit : nam multa illi et copiosa erat, partim à majoribus relicta (quippe cùm Joannes clarissimâ ortus prosapiâ esset, et paternâ stirpe nobilis, si quis usquam Orientalium, maternâ verò Nicephoro Aug. consobrinus), partim Impp. munificentiâ aucta, effusâ in ipsum largitate ab eis contributa ob tanta illius bello tropæa et facinora : hujus itaque partem alteram in finitimos ac vicinos agricolas distribuendam dimisit, alteram nosocomio leprosorum ad oppositum litus ex adverso Byzantii sito assignavit, alias tum novas ædes vetustis adjiciens eorum, qui sacro morbo laborarent; tum ipsorum numerum multis partibus augens, atque ad eos ascendens veniensque aurum erogabat, ulcerosaque membra atque morbo confecta, quoad licebat, fovere non recusabat; idque adeo cùm maximè delicatus, cultusque mundioris studiosus esset : tantâ nimirùm miseratione ducebatur, sicque laboranti naturæ condolebat, flocci pendens ipsam majestatis amplitudinem, et quem purpura fastum parit, si quandoque ullo

Fol. 299 verso.

παλινοστεῖ, παρὰ παντὸς τοῦ τε στρατιωτικοῦ πλήθους καὶ τοῦ δημοτικοῦ εὐφημούμενος.

5. Ἐντεῦθεν, ἐκεχειρίας μικρᾶς καὶ ῥᾳστώνης δραξάμενος, τὴν προσοῦσαν αὐτῷ κτῆσιν ἀνέκαθεν δίχα διαιρήσας· πολλὴ δέ τις ἦν ἔκ τε τῶν προγόνων αὐτῷ καταλειφθεῖσα (λαμπροτάτου γὰρ γένους ὁ Ἰωάννης κατήγετο, πρὸς μὲν πατρὸς εὐγενὴς τῶν ἀφ' ἡλίου ἀνατολῶν, ἐκ δὲ μητρὸς ἀνεψιὸς Νικηφόρου τοῦ αὐτοκράτορος) καὶ ἐκ τῶν βασιλικῶν δωρεῶν, ἣν διὰ τὰ ἐν πολέμοις αὐτοῦ τρόπαια φιλοτίμως ἀπεφέρετο· τὴν μὲν τοῖς ὁμόροις καὶ ἀγχιτέρμοσι γεωργοῖς ἀφῆκε διανείμασθαι, τὴν δὲ τῷ κατ' ἀντιπέρας Βυζαντίου τῶν λελωβημένων νοσοκομείῳ ἀφώρισεν, προσεπιδομήσας τοῖς παλαιοῖς δόμοις τῶν τῇ ἱερᾷ νόσῳ καμνόντων καὶ ἑτέρας οἰκίας· καὶ τούτων τὸν ἀριθμὸν πολυπλασιάσας, ἀνιών τε καὶ ὡς αὐτοὺς παραγινόμενος, διένεμέ τε τούτοις χρυσὸν, καὶ τὰ ἡλκωμένα καὶ τῇ νόσῳ κατειργασμένα τούτων μέλη οὐκ ἀπηξίου θεραπεύειν κατὰ τὸ ἐνὸν, καίτοι ἁβρότατος ὢν καὶ λίαν φιλόκαλος· τοσοῦτον εἶχε τὸ φιλοικτίρμον τε καὶ συμπαθὲς πρὸς τὸ κάμνον τῆς φύσεως, παρὰ φαῦλον, ὅτε πως τούτοις ἀπήντα, τόν τε τῆς βασιλείας ὄγκον καὶ τὸν ἐκ τῆς ἁλουργίδος ἀποτικτόμενον [a] τῦφον τιθείς· φόρων τε ἀτέλειαν τῷ τῶν Ἀρμενιακῶν θέματι

παρέσχεν· ἐκεῖθεν γὰρ ὥρμητο. Τῆς δὲ ῥόγας ἐνστάσης, ἣν ἥτε σύγκλητος καὶ τὸ τῆς πολιτείας εὐγενὲς καὶ ἐλλόγιμον παρὰ τῆς βασιλικῆς χειρὸς ἀποφέρεται, πᾶσι τοῖς ἠξιωμένοις ταυτησὶ τῆς δωρεᾶς, τὴν ῥόγαν ἐπηύξησε, φιλοτίμῳ καὶ φιλαγάθῳ γνώμῃ κινούμενος.

modo istis incommodaret [1]. Vectigalium etiam immunitatem Armeniorum themati dedit : inde enim oriundus erat. Cùmque roga instaret, quam Senatus ac Reipubl. nobiles proceresque ex Imp. manu reportare solent, omnibus qui sacrâ illâ largitione dignabantur, rogam auxit, animo gloriæ et virtutis studioso inductus.

6. Ἤδη δὲ τῆς πρὸς Ὀρόντῃ μεγάλης Ἀντιοχείας πρὸς τοῦ αὐτοκράτορος Νικηφόρου ἁλούσης, καὶ τοῦ ἱεραρχοῦντος χηρευούσης (ὁ γὰρ τὸ πρότερον κατάρχων ταύτης Ἀγαρηνὸς τὸν Πατριάρχην Χριστοφόρον, ἀποστολικὸν ἄνδρα τε καὶ θεσπέσιον, ἀνεῖλεν, ἀκόντιον κατὰ τῶν στέρνων αὐτοῦ διελάσας, ἔγκλημα τ' ἀνδρὶ [a] εἰς τὸν σωτῆρα Χριστὸν ἐπάγων εὐσέβειαν) ταύτης τὸν συνοικισμὸν προὐργιαίτερον ὁ βασιλεὺς Ἰωάννης ποιούμενος, διὰ σπουδῆς εἶχε καὶ πολὺς ἦν ἐγκείμενος, τῆς ἱεραρχίας ταύτης τὸν ἄξιον εὑρεῖν. Ἀλύοντι δὲ τούτῳ καὶ γνωματεύοντι, ἐπὶ νοῦν ἦλθεν ὁ ἐκ Κολωνείας Θεόδωρος, ἀνὴρ ἐξ ὀνύχων τὸν ἐρημικὸν καὶ ἀπράγμονα βίον αἱρετισάμενος, καὶ πολλοῖς ἱδρῶσιν ἀσκητικοῖς τὸ σαρκίον καταδαμάσας. Τρίχινον γὰρ ῥάκος ἐνδιδυσκόμενος, καὶ τούτῳ περικαλύπτων τὴν σίδηρον, ὃν ἔφερε, τυραννοῦν τὸ σωμάτιον, οὐ πρότερον αὐτὸ ἀπεσκευάζετο, πρὶν ἂν διεῤῥύη τε ὅλον, καὶ εἰς

6. Antiochia magna ad Orontem à Nicephoro Aug. capta, cùm antistitem sacrorum non haberet (nam qui ante in ea dominatus erat Saracenus Christophorum Patriarcham, apostolicum, imò divinum virum, pilo per pectus ictum interfecerat, crimini ei dans pietatem in Servatorem generis humani Christum), Joannes Imp. cui et urbis frequentia et electio ad hoc munus cordi erat, magno studio ad id incumbebat, ut aliquem amplissimo sacerdotio dignum inveniret. Qua de re cùm multum diuque cogitasset, venit ei in mentem Theodorus Coloniensis, vir qui à teneris (ut Græci dicunt) unguiculis, solitariâ ac quietâ vitâ electâ, multis asceticis sudoribus animi appetitiones edomuerat. Cilicia indutus erat tunicula; hanc ferro quod ad cruciandum corpus ferebat, superinjectam, deponere non solebat, priusquàm omnino difflueret, ad nihilumque redigeretur. Idem eo dicitur tempore

[a] *Sic : forte hic deest τὴν.*

[1] *Hactenus Combefis. apud Pagi*, tom. IV, pag. 23.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

quo monasticam vitam ageret, Nicephoro primùm, deinde Joanni imperium prædixisse. Hunc, cùm forte Constantinopoli esset, Joannes adducit ad Polyeuctum : qui unà cum episcopis in urbe præsentibus viri scientiam examinans, ubi sæcularibus quidem literis haud ita excultum, in divinis verò et nostris studiosissimè exercitatum invenit, consecrat eum Patriarcham Antiochiæ. [[1] Porro Polyeuctus, cùm dies haud plures à Theodori ordinatione superstes fuisset, ex humanis migrat, relictis ecclesiæ monumentis, virtutum scilicet simulacris, divinæque et humanæ sapientiæ scientiæque notitiâ, quâ ad summum excultus fuit. Polyeucto autem annos XIII Patriarchatûs gubernacula moderato atque ad beatam vitam translato, diligentem adhibuit Joannes operam, ut in sacerdotali throno virum virtutibus atque moribus præstantem collocaret. Postridie igitur convocatis in palatium episcopis et senatu, dixit [2]] :

οὐδὲν ἐχρημάτιζε. Λέγεται δὲ, τὸν τοιοῦτον μοναστὴν Νικηφόρῳ τε πρότερον, καὶ αὖθις, Ἰωάννῃ τὴν τῆς βασιλείας θεοκλυτῆσαι ἀνάρρησιν. Τοῦτον τῷ Βυζαντίῳ τότε παρουσιάζοντα ὁ Ἰωάννης προσάγει τῷ Πολυεύκτῳ· ὁ δὲ ἅμα τοῖς ἐνδημοῦσι τῶν ἐπισκόπων τὸν ἄνδρα ἐξητακὼς, ἀφευρών τε τὴν μὲν θύραθεν παιδείαν οὐ πάνυ ἠκριβωκότα, τήν γε μὴν θείαν καὶ ἡμετέραν ἐξησκημένον φιλοτιμότατα, χρίει αὐτὸν Πατριάρχην Ἀντιοχείας. Ὁ δὲ Πολύευκτος, μικρὰς ἡμέρας ἐπιβιοὺς μετὰ τὴν Θεοδώρου προχείρισιν, μεταλλάττει τὸν βίον, μνημεῖα τῇ ἐκκλησίᾳ καταλιπὼν τὰς τῶν ἀρετῶν εἰκόνας, καὶ τὴν γνῶσιν τῆς θείας καὶ ἀνθρωπίνης σοφίας καὶ ἐπιστήμης, ἣν εἰς ἄκρον ἐξήσκησε. Τοῦ δὲ Πολυεύκτου ἐπὶ τρισκαίδεκα ἐνιαυτοὺς τὰς τῆς πατριαρχείας ἡνίας ἰθύναντος καὶ πρὸς τὴν μακαρίαν μεταναστάντος κατάπαυσιν, σπουδὴ ἐξεγένετο τῷ αὐτοκράτορι Ἰωάννῃ, εἰς τὸν τῆς ἱεραρχίας θρόνον ἄνδρα ἐπιβιβάσαι τὸν ἀρεταῖς καὶ τρόποις τῶν πολλῶν ὑπερφέροντα. Τῇ γοῦν ὑστεραίᾳ ἐς τὴν βασίλειον αὐλὴν τοὺς ἱεράρχας εἰσκαλεσάμενος καὶ τὴν σύγκλητον, ἔφησε τοιαῦτα·

Fol. 300 recto.

7. « Equidem unam potestatem cerno summam illam et » principem, quæ ex nihilo ad

7. Μίαν ἀρχὴν ἐξεπίσταμαι τὴν ἀνωτάτην καὶ πρώτην, ἥτις ἐκ τοῦ μὴ ὄντος εἰς τὸ εἶναι τὸ τοῦ ὁρατοῦ καὶ

[1] *Apud Pagi*, t. IV, p. 24. *Versionem Combefis. usque ab initio capitis retractavi.*
[2] *Hactenus Combefis. apud Pagi*, tom. IV, pag. 24.

ἀοράτου κόσμου παρήγαγε σύστημα· δύο δὲ τὰς ἐν τῷδε τῷ βίῳ γινώσκω καὶ τῇ κάτω περιφορᾷ, ἱερωσύνην καὶ βασιλείαν, ὧν τῇ μὲν τὴν τῶν ψυχῶν ἐπιμέλειαν, τῇ δὲ τὴν τῶν σωμάτων κυβέρνησιν ἐνεχείρισεν ὁ δημιουργὸς, ὡς, ἂν [a] μὴ τούτων χωλεύσῃ τὸ μέρος, ἄρτιόν τε καὶ ὁλόκληρον διασώζοιτο. Τοίνυν, ἐπεὶ τὸ χρεὼν ὁ τὴν ἐκκλησίαν ἰθύνων ἐξέτισεν, ἔργον μὲν τούτου τοῦ ἀλαθήτου πέφυκεν ὀφθαλμοῦ, τὸν καλευμεγεθοῦντα πάντων εἰς τὴν λειτουργίαν τῶν θείων παραγαγεῖν, ᾧ καὶ πρὸ τοῦ πλασθῆναι τὰ ἐπιτηδεύματα τῶν ἀνθρώπων διέγνωσται· αὐτὸς δὲ οὗ πεῖραν ἀνδρὸς ἀναμφίλεκτον ἐκ τοῦ μακροῦ χρόνου παρείληφα, τοῦτον ἐπὶ τῶν θώκων ἀναβιβάζω τῶν ἐκκλησιαστικῶν, ὡς μὴ λάθοι κατὰ γωνίαν τὸν βίον διηντληκὼς, ἄνθρωπος παντοδαποῖς προτερήμασι κλεϊζόμενος, ᾧγε καὶ τὸ προορατικὸν ἐκ Θεοῦ δεδώρηται χάρισμα· πολλὰ γάρ μοι τῶν μελλόντων ἀνεῖλε θείᾳ ὀμφῇ, ἐκβάντα ἐν τοῖς καιροῖς αὐτῶν. Εἶπεν ὁ βασιλεὺς, καὶ εἰς μέσον παρήγαγε τὸν ἀναχωρητὴν Βασίλειον, ὃς ἐξ ὀνύχων τὸν μονήρη βίον αἱρετισάμενος, συχνοὺς ἀγῶνας ἱδρώτων ἀσκητικῶν ἐν ταῖς τοῦ Ὀλύμπου ἀκρωρείαις ἐπεδείξατο. Τοῦτον ἐς τὴν πατριαρχικὴν ἑστίαν ἀνιέναι παρεκελεύσατο· τῇ δὲ ἐπιούσῃ (αὕτη δὲ ἦν ἀναστάσιμος ἡμέρα, καθ' ἣν τὴν

[a] *Apud Pagi*, tom. IV, pag. 24.

» essentiam produxit visibilis et » invisibilis mundi fabricam : » sed in hac vita et in terrestri » hoc errore duas novi, sacer» dotium atque imperium, qua» rum illi quidem animarum cu» ram, huic corporum regimen » tradidit opifex ædificatorque » mundi, eâ ratione, ut utraque » pars, dummodo his modera» toribus non egeret, integra » et incorrupta conservaretur. » Nunc, quoniam fatale debi» tum is qui ecclesiam regebat, » exsolvit, primò quidem ad » illum oculum, cui abditum » est nihil, et cui, vel ante» quam natæ sunt, voluntates » hominum innotescunt, id » pertinet, ut virum omnibus » præstantem ad rerum divina» rum administrationem pro» ducat : [' tum et ego, cu» jus vitæ à longo tempore » indubitatum periculum feci, » hunc in ecclesiasticam sedem » proveho, ne lateat in angulo » vitam tolerans, vir omnis » generis virtutum excellentiis » clarus, cui et prænoscendi fu» tura Deus donum concessit : » multa enim mihi ejus gene» ris divino edidit oraculo, quæ » temporibus suis evenerunt. » Dixerat Imp. et Basilium monachum in medium produxit, qui à teneris unguibus arreptâ vitâ monasticâ crebros agones religiosæ palæstræ ludorum in Olympi montis arduis clivis

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

[a] *Sic : forte* ὡσὰν, *uno verbo.*

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

tum militari tum populi civiumque multitudine.

5. Inde exiguum aliquid induciarum ac remissionis nactus, quam olim possederat substantiam duplici portione divisit : nam multa illi et copiosa erat, partim à majoribus relicta (quippe cùm Joannes clarissimâ ortus prosapiâ esset, et paternâ stirpe nobilis, si quis usquam Orientalium, maternâ verò Nicephoro Aug. consobrinus), partim Impp. munificentiâ aucta, effusâ in ipsum largitate ab eis contributa ob tanta illius bello tropæa et facinora : hujus itaque partem alteram in finitimos ac vicinos agricolas distribuendam dimisit, alteram nosocomio leprosorum ad oppositum litus ex adverso Byzantii sito assignavit, alias tum novas ædes vetustis adjiciens eorum, qui sacro morbo laborarent; tum ipsorum numerum multis partibus augens, atque ad eos ascendens veniensque aurum erogabat, ulcerosaque membra atque morbo confecta, quoad licebat, fovere non recusabat; idque adeo cùm maximè delicatus, cultusque mundioris studiosus esset : tantâ nimirùm miseratione ducebatur, sicque laboranti naturæ condolebat, flocci pendens ipsam majestatis amplitudinem, et quem purpura fastum parit, si quandoque ullo

Fol. 299 verso.

παλινοστεῖ, παρὰ παντὸς τοῦ τε στρατιωτικοῦ πλήθους καὶ τοῦ δημοτικοῦ εὐφημούμενος.

5. Ἐντεῦθεν, ἐκεχειρίας μικρᾶς καὶ ῥᾳστώνης δραξάμενος, τὴν προσοῦσαν αὐτῷ κτῆσιν ἀνέκαθεν δίχα διαιρήσας· πολλὴ δέ τις ἦν ἔκ τε τῶν προγόνων αὐτῷ καταλειφθεῖσα (λαμπροτάτου γὰρ γένους ὁ Ἰωάννης κατήγετο, πρὸς μὲν πατρὸς εὐγενὴς τῶν ἀφ' ἡλίου ἀνατολῶν, ἐκ δὲ μητρὸς ἀνεψιὸς Νικηφόρου τοῦ αὐτοκράτορος) καὶ ἐκ τῶν βασιλικῶν δωρεῶν, ἣν διὰ τὰ ἐν πολέμοις αὐτοῦ τρόπαια φιλοτίμως ἀπεφέρετο· τὴν μὲν τοῖς ὁμόροις καὶ ἀγχιτέρμοσι γεωργοῖς ἀφῆκε διανείμασθαι, τὴν δὲ τῷ κατάντιπέρας Βυζαντίου τῶν λελωβημένων νοσοκομείῳ ἀφώρισεν, προσεπιδομήσας τοῖς παλαιοῖς δόμοις τῶν τῇ ἱερᾷ νόσῳ καμνόντων καὶ ἑτέρας οἰκίας· καὶ τούτων τὸν ἀριθμὸν πολυπλασιάσας, ἀνιών τε καὶ ὡς αὐτοὺς παραγινόμενος, διένεμέ τε τούτοις χρυσὸν, καὶ τὰ ἡλκωμένα καὶ τῇ νόσῳ κατειργασμένα τούτων μέλη οὐκ ἀπηξίου θεραπεύειν κατὰ τὸ ἐνὸν, καίτοι ἁβρότατος ὢν καὶ λίαν φιλόκαλος· τοσοῦτον εἶχε τὸ φιλοίκτιόν τε καὶ συμπαθὲς πρὸς τὸ κάμνον τῆς φύσεως, παρὰ φαῦλον, ὅτε πως τούτοις ἀπήντα, τόν τε τῆς βασιλείας ὄγκον καὶ τὸν ἐκ τῆς ἁλουργίδος ἀποτικτόμενον [a] τῦφον τιθείς· φόρων τε ἀτέλειαν τῷ τῶν Ἀρμενιακῶν θέματι

παρέσχεν· ἐκεῖθεν γὰρ ὥρμητο. Τῆς δὲ ῥόγας ἐνστάσης, ἣν ἥτε σύγκλητος καὶ τὸ τῆς πολιτείας εὐγενὲς καὶ ἐλλόγιμον παρὰ τῆς βασιλικῆς χειρὸς ἀποφέρεται, πᾶσι τοῖς ἠξιωμένοις ταυτησὶ τῆς δωρεᾶς, τὴν ῥόγαν ἐπηύξησε, φιλοτίμῳ καὶ φιλαγάθῳ γνώμῃ κινούμενος.

6. Ἤδη δὲ τῆς πρὸς Ὀρόντῃ μεγάλης Ἀντιοχείας πρὸς τοῦ αὐτοκράτορος Νικηφόρου ἁλούσης, καὶ τοῦ ἱεραρχοῦντος χηρευούσης (ὁ γὰρ τὸ πρότερον κατάρχων ταύτης Ἀγαρηνὸς τὸν Πατριάρχην Χριστοφόρον, ἀποστολικὸν ἄνδρα τε καὶ θεσπέσιον, ἀνεῖλεν, ἀκόντιον κατὰ τῶν στέρνων αὐτοῦ διελάσας, ἔγκλημα τ' ἀνδρὶ [a] εἰς τὸν σωτῆρα Χριστὸν ἐπάγων εὐσέβειαν) ταύτης τὸν συνοικισμὸν προὐργιαίτερον ὁ βασιλεὺς Ἰωάννης ποιούμενος, διὰ σπουδῆς εἶχε καὶ πολὺς ἦν ἐγκείμενος, τῆς ἱεραρχίας ταύτης τὸν ἄξιον εὑρεῖν. Ἀλύοντι δὲ τούτῳ καὶ γνωματεύοντι, ἐπὶ νοῦν ἦλθεν ὁ ἐκ Κολωνείας Θεόδωρος, ἀνὴρ ἐξ ὀνύχων τὸν ἐρημικὸν καὶ ἀπράγμονα βίον αἱρετισάμενος, καὶ πολλοῖς ἱδρῶσιν ἀσκητικοῖς τὸ σαρκίον καταδαμάσας. Τρίχινον γὰρ ῥάκος ἐνδιδυσκόμενος, καὶ τούτῳ περικαλύπτων τὸν σίδηρον, ὃν ἔφερε, τυραννεύων τὸ σωμάτιον, οὐ πρότερον αὐτὸ ἀπεσκευάζετο, πρὶν ἂν διεῤῥύη τε ὅλον, καὶ εἰς

modo istis incommodaret [1]]. Vectigalium etiam immunitatem Armeniorum themati dedit : inde enim oriundus erat. Cùmque roga instaret, quam Senatus ac Reipubl. nobiles proceresque ex Imp. manu reportare solent, omnibus qui sacrâ illâ largitione dignabantur, rogam auxit, animo gloriæ et virtutis studioso inductus.

6. Antiochia magna ad Orontem à Nicephoro Aug. capta, cùm antistitem sacrorum non haberet (nam qui ante in ea dominatus erat Saracenus Christophorum Patriarcham, apostolicum, imò divinum virum, pilo per pectus ictum interfecerat, crimini ei dans pietatem in Servatorem generis humani Christum), Joannes Imp. cui et urbis frequentia et electio ad hoc munus cordi erat, magno studio ad id incumbebat, ut aliquem amplissimo sacerdotio dignum inveniret. Qua de re cùm multum diuque cogitasset, venit ei in mentem Theodorus Coloniensis, vir qui à teneris (ut Græci dicunt) unguiculis, solitariâ ac quietâ vitâ electâ, multis asceticis sudoribus animi appetitiones edomuerat. Cilicia indutus erat tunicula; hanc ferro quod ad cruciandum corpus ferebat, superinjectam, deponere non solebat, priusquàm omnino difflueret, ad nihilumque redigeretur. Idem eo dicitur tempore

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

[a] *Sic : forte hic deest τὴν.*

[1] *Hactenus Combefis. apud Pagi*, tom. IV, pag. 23.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

quo monasticam vitam ageret, Nicephoro primùm, deinde Joanni imperium prædixisse. Hunc, cùm forte Constantinopoli esset, Joannes adducit ad Polyeuctum : qui unà cum episcopis in urbe præsentibus viri scientiam examinans, ubi sæcularibus quidem literis haud ita excultum, in divinis verò et nostris studiosissimè exercitatum invenit, consecrat eum Patriarcham Antiochiæ. [[1] Porro Polyeuctus, cùm dies haud plures à Theodori ordinatione superstes fuisset, ex humanis migrat, relictis ecclesiæ monumentis, virtutum scilicet simulacris, divinæque et humanæ sapientiæ scientiæque notitiâ, quâ ad summum excultus fuit. Polyeucto autem annos XIII Patriarchatûs gubernacula moderato atque ad beatam vitam translato, diligentem adhibuit Joannes operam, ut in sacerdotali throno virum virtutibus atque moribus præstantem collocaret. Postridie igitur convocatis in palatium episcopis et senatu, dixit[2]] :

οὐδὲν ἐχρημάτιζε. Λέγεται δὲ, τὸν τοιοῦτον μοναστὴν Νικηφόρῳ τε πρότερον, καὶ αὖθις, Ἰωάννῃ τὴν τῆς βασιλείας θεοκλυτῆσαι ἀνάῤῥησιν. Τοῦτον τῷ Βυζαντίῳ τότε παρουσιάζοντα ὁ Ἰωάννης προσάγει τῷ Πολυεύκτῳ· ὁ δὲ ἅμα τοῖς ἐνδημοῦσι τῶν ἐπισκόπων τὸν ἄνδρα ἐξητακὼς, ἀφευρών τε τὴν μὲν θύραθεν παιδείαν οὐ πάνυ ἠκριβωκότα, τήν γε μὴν θείαν καὶ ἡμετέραν ἐξησκημένον φιλοτιμότατα, χρίει αὐτὸν Πατριάρχην Ἀντιοχείας. Ὁ δὲ Πολύευκτος, μικρὰς ἡμέρας ἐπιβιοὺς μετὰ τὴν Θεοδώρου προχείρισιν, μεταλλάττει τὸν βίον, μνημεῖα τῇ ἐκκλησίᾳ καταλιπὼν τὰς τῶν ἀρετῶν εἰκόνας, καὶ τὴν γνῶσιν τῆς θείας καὶ ἀνθρωπίνης σοφίας καὶ ἐπιστήμης, ἣν εἰς ἄκρον ἐξήσκησε. Τοῦ δὲ Πολυεύκτου ἐπὶ τρεισκαίδεκα ἐνιαυτοὺς τὰς τῆς πατριαρχείας ἡνίας ἰθύναντος καὶ πρὸς τὴν μακαρίαν μεταναστάντος κατάπαυσιν, σπουδὴ ἐξεγένετο τῷ αὐτοκράτορι Ἰωάννῃ, εἰς τὸν τῆς ἱεραρχίας θρόνον ἄνδρα ἐπιβιβάσαι τὸν ἀρεταῖς καὶ τρόποις τῶν πολλῶν ὑπερφέροντα. Τῇ γοῦν ὑστεραίᾳ ἐς τὴν βασίλειον αὐλὴν τοὺς ἱεράρχας εἰσκαλεσάμενος καὶ τὴν σύγκλητον, ἔφησε τοιαῦτα·

Fol. 300 recto.

7. « Equidem unam potestatem cerno summam illam et » principem, quæ ex nihilo ad

7. Μίαν ἀρχὴν ἐξεπίσταμαι τὴν ἀνωτάτην καὶ πρώτην, ἥτις ἐκ τοῦ μὴ ὄντος εἰς τὸ εἶναι τὸ τοῦ ὁρατοῦ καὶ

[1] *Apud Pagi*, t. IV, p. 24. *Versionem Combefis. usque ab initio capitis retractavi.*
[2] *Hactenus Combefis. apud Pagi*, tom. IV, pag. 24.

ἀοράτου κόσμου παρήγαγε σύστημα· δύο δὲ τὰς ἐν τῷδε τῷ βίῳ γινώσκω καὶ τῇ κάτω περιφορᾷ, ἱερωσύνην καὶ βασιλείαν, ὧν τῇ μὲν τὴν τῶν ψυχῶν ἐπιμέλειαν, τῇ δὲ τὴν τῶν σωμάτων κυβέρνησιν ἐνεχείρισεν ὁ δημιουργὸς, ὡς, ἂν [a] μὴ τούτων χωλεύσῃ τὸ μέρος, ἄρτιόν τε καὶ ὁλόκληρον διασώζοιτο. Τοίνυν, ἐπεὶ τὸ χρεὼν ὁ τὴν ἐκκλησίαν ἰθύνων ἐξέτισεν, ἔργον μὲν τούτου τοῦ ἀλαθήτου πέφυκεν ὀφθαλμοῦ, τὸν καλλευμεγεθοῦντα πάντων εἰς τὴν λειτουργίαν τῶν θείων παραγαγεῖν, ᾧ καὶ πρὸ τοῦ πλασθῆναι τὰ ἐπιτηδεύματα τῶν ἀνθρώπων διέγνωσται· αὐτὸς δὲ οὗ πεῖραν ἀνδρὸς ἀναμφίλεκτον ἐκ τοῦ μακροῦ χρόνου παρείληφα, τοῦτον ἐπὶ τῶν θώκων ἀναβιβάζω τῶν ἐκκλησιαστικῶν, ὡς μὴ λάθοι κατὰ γωνίαν τὸν βίον διηντληκὼς, ἄνθρωπος παντοδαποῖς προτερήμασι κλεϊζόμενος, ᾧγε καὶ τὸ προορατικὸν ἐκ Θεοῦ δεδώρηται χάρισμα· πολλὰ γάρ μοι τῶν μελλόντων ἀνεῖλε θεία ὀμφῆ, ἐκβάντα ἐν τοῖς καιροῖς αὐτῶν. Εἶπεν ὁ βασιλεὺς, καὶ εἰς μέσον παρήγαγε τὸν ἀναχωρητὴν Βασίλειον, ὃς ἐξ ὀνύχων τὸν μονήρη βίον αἱρετισάμενος, συχνοὺς ἀγῶνας ἱδρώτων ἀσκητικῶν ἐν ταῖς τοῦ Ὀλύμπου ἀκρωρείαις ἐπεδείξατο. Τοῦτον ἐς τὴν πατριαρχικὴν ἑστίαν ἀνιέναι παρεκελεύσατο· τῇ δὲ ἐπιούσῃ (αὕτη δὲ ἦν ἀναστάσιμος ἡμέρα, καθ' ἣν τὴν

[a] *Apud Pagi*, tom. IV, pag. 24.

» essentiam produxit visibilis et » invisibilis mundi fabricam : » sed in hac vita et in terrestri » hoc errore duas novi, sacer- » dotium atque imperium, qua- » rum illi quidem animarum cu- » ram, huic corporum regimen » tradidit opifex ædificatorque » mundi, eâ ratione, ut utraque » pars, dummodo his modera- » toribus non egeret, integra » et incorrupta conservaretur. » Nunc, quoniam fatale debi- » tum is qui ecclesiam regebat, » exsolvit, primò quidem ad » illum oculum, cui abditum » est nihil, et cui, vel ante- » quam natæ sunt, voluntates » hominum innotescunt, id » pertinet, ut virum omnibus » præstantem ad rerum divina- » rum administrationem pro- » ducat : [' tum et ego, cu- » jus vitæ à longo tempore » indubitatum periculum feci, » hunc in ecclesiasticam sedem » proveho, ne lateat in angulo » vitam tolerans, vir omnis » generis virtutum excellentiis » clarus, cui et prænoscendi fu- » tura Deus donum concessit : » multa enim mihi ejus gene- » ris divino edidit oraculo, quæ » temporibus suis evenerunt. » Dixerat Imp. et Basilium monachum in medium produxit, qui à teneris unguibus arreptâ vitâ monasticâ crebros agones religiosæ palæstræ ludorum in Olympi montis arduis clivis

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

[a] *Sic : forte* ὡσάν, *uno verbo.*

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

ostenderat. Hunc videlicet in patriarchales ædes jussit ascendere (eâ scilicet Dominicâ, quâ SS. Patres orthodoxam fidem de cultu venerabilium imaginum sanxerunt); Basilius summi sacerdotii unctionem accipit, ac œcumenicus Patriarcha acclamatur.

8. Joanni [a] verò Imp. multis curis anceps pendebat animus, cuinam priùs momentum daret in trivio constitutus, ne ab officio aberraret: tum enim annonæ penuria, altaque jam triennium fames Romanum depascebatur imperium, ingruensque Russica motio nihil ipsa fausti sperandum ingerebat, ac nec Carthaginensium Arabumque adversùs Antiochiam Syriæ incursio, quæ Romanæ ditioni nuper accesserat. Enimverò famem [b] quidem, insuperabile malum frumentatione [c] ex omnibus ubique emporiis promptâ diligentiâ dissolvit, gravis adeo mali grassante vi inhibitâ: Saracenorum verò motus repressus, objectâ illis Orientalium copiarum acie, Nicolao Patricio exercitûs duce: fuerat is Imp. spado, multâque exercitatione magnam rei bellicæ peritiam nactus erat. Cum Sphendoslabo autem, Russici exercitûs duce gentisque principe, ineunda pacis fœdera putavit: missis itaque ad eum legatis denunciat, ut pactâ cum Nicephoro Aug. mercede receptâ,

[a] *Pagi* Joanne.

[b] *Pagi* fames.

[c] *Pagi* frumentationem.

Fol. 300 verso.

ὀρθόδοξον πίστιν περὶ τῆς τῶν σεπτῶν εἰκόνων προσκυνήσεως οἱ θεῖοι πατέρες ἐκρότυναν) τὸ τῆς ἀρχιερωσύνης ὁ Βασίλειος χρίσμα δέχεται, καὶ οἰκουμενικὸς Πατριάρχης ἀνακηρύττεται.

8. Ἰωάννη δὲ τῷ αὐτοκράτορι πολλαῖς ταῖς φροντίσιν ἐταλαντεύετο ἡ διάνοια, ποίᾳ δὲ προτέρᾳ δοίη τὴν ῥοπὴν ἐν τριόδῳ ἀπειλημμένος, καὶ μὴ παρενεχθείη τοῦ δέοντος· ἤτε γὰρ σπάνις τῶν ἀναγκαίων καὶ ὁ λιμὸς ἐκβαθύνας, ἐπὶ τριετῆ καιρὸν τὴν Ῥωμαϊκὴν ἀρχὴν ἐπεβόσκετο· ἐπέκειτο δὲ καὶ ἡ Ῥωσικὴ κίνησις οὐ χρηστὰς ὑποτιθεμένη ἐλπίδας, καὶ ἡ τῶν Καρχηδονίων καὶ Ἀράβων κατὰ τῆς ἐπὶ Συρίαν Ἀντιοχείας, ἄρτι προσκληθείσης Ῥωμαίοις, καταδρομή. Τὸ μὲν οὖν ἄμαχον κακὸν τοῦ λιμοῦ τῇ σιταγωγίᾳ, ἣν ἐκ τῶν ἁπανταχῇ ἐμπορείων προνοίᾳ διὰ τάχους συνήγαγε, διέλυσε, στήσας τὴν νομὴν τοῦ τοσούτου δεινοῦ· τὴν δέ γε ὁρμὴν τῶν Ἀγαρηνῶν τῇ τῶν Ἑῴων στρατευμάτων παρατάξει ἀνεχαίτισε, Νικολάου τοῦ Πατρικίου στρατηγοῦντος, ὅστε οἰκεῖος ὢν σπάδων τῷ βασιλεῖ, ἐμπειρίαν ἐκ πολλῆς μελέτης τῶν ἀγώνων ἐκέκλητο. Πρὸς μέντοι τὸν Σφενδοσλάβον, τὸν τῆς Ῥωσικῆς πανοπλίας κατάρχοντα, ἔγνω διακηρυκεύεσθαι· καὶ δὴ πρέσβεις ὡς αὐτὸν ἐκπέμπει, παραγγέλλων αὐτῷ, τὸν πρὸς τοῦ

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

αὐτοκράτορος Νικηφόρου ἐπὶ τῇ καταδρομῇ τῶν Μυσῶν ὑπεσχημένον ἀνειληφότα μισθὸν, ἐπὶ τὰ σφῶν ἤθη καὶ τὸν Κιμμέριον μετανίστασθαι Βόσπορον, τὴν δὲ Μυσίαν παραλιπεῖν, Ῥωμαίοις προσήκουσαν, καὶ ἀπόμοιραν τελοῦσαν Μακεδονίας ἀνέκαθεν. Λέγεται γὰρ Μυσοὺς ἀποίκους τῶν ὑπερβορέων Κοτράγων, Χαζάρων [a] τε καὶ Χουμάνων ὄντας, τῶν οἰκείων μεταστῆναι ἠθῶν· ἀλωμένους δὲ κατὰ τὴν Εὐρώπην, ταύτην κατειληφέναι καὶ κατοικῆσαι, Κωνσταντίνου, ᾧ Πωγωνάτος ἐπίκλησις, τότε Ῥωμαίων ἡγεμονεύοντος· ὁμωνύμως δὲ τὴν χώραν ἀπὸ Βουλγάρου (τοῦ σφῶν φυλάρχου) Βουλγαρείαν καλέσαι.

eâ ratione quòd Bulgaros invaserat, ad suas sedes et Cimmerium Bosporum se recipiat, Romanis verò Bulgariam, utpotè ad ipsos attinentem, ac quæ olim Macedoniæ portio existat, relinquat [1]]. Nam dicuntur Bulgari ex gentibus supra aquilonem habitantibus, Cotragis, Chazaris et Comanis, profecti, sedes patrias reliquisse, erroreque ad Europam delati eam cepisse, habitasseque eo tempore, quo apud Romanos Constantinus cognomento Pogonatus imperabat, regionemque à Bulgaro (is genti præerat) Bulgariam nominasse.

9. Ἄδεται καὶ ἕτερος περὶ τούτων λόγος, ὧδέ πῃ ἔχων· Ἰουστινιανοῦ, τοῦ Ῥωμαίων αὐτοκράτορος, ὑπὸ Λεοντίου ἐκτμηθέντος τὴν ῥῖνα καὶ κατὰ τὴν Χερσῶνα περιορισθέντος, ἐπείπερ ἐκεῖθεν αὐτῷ διαδρᾶναι πολυτρόπως ἐγένετο, ἐς τὴν Μαιῶτίν τε ἀφικέσθαι, καὶ τὸ Μυσῶν ἔθνος προσεταιρίσασθαι, ἐφ᾽ ᾧ τήν τε βασιλείαν αὐτῷ ἀνασώσασθαι, καὶ μισθοὺς μεγάλους ἐναπολήψεσθαι. Τοὺς δὲ ἕψεσθαί τε αὐτῷ, καὶ πρὸς αὐτοῦ, τῆς βασιλείας αὖθις ἐπειλημμένου, εἰληφέναι τὴν χώραν, ὅσην ὁ Ἴστρος ἐντὸς [b] Μακεδόνων πε-

9. Commemoratur etiam altera de illis narratio, ejusmodi: Justinianum Romanorum Aug. à Leontio naso amputato Chersonem relegatum, postquam dolo inde evaserat, ad Mæotidem appulsum Bulgarorum nationem ad suas partes pertraxisse, « restituerent sibi » imperium, præmia hujus rei » magna percepturos. » Secutos Bulgaros ab ipso, cùm iterùm in imperium venisset, accepisse regionem, quantam Ister intra Macedoniam ambit: huc migrationem fecisse, moxque multa bellorum incommoda,

[a] Cod. Χαεάρων.

[b] *Forte* ἐκτὸς, *ultrà, suprà.*

[1] *Hactenus Combefis. apud Pagi*, tom. IV, pag. 24: *ibi* recipiant *et* relinquant, *pluraliter.*

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

hominibus in servitutem raptis, induxisse Romanis; animis semper ad bellum erectis, Thraciæ agros incurrentes: Romanos quidem ivisse contra; sed Bulgaros, quòd illorum virtutem patentibus campis sustinere non possent, in insidiis abditos fraude locorum nostros vicisse. Cùmque jam usque ab illius temporibus multa ibi bella commissa sint, fortissimis ducibus occisis, ita ut Nicephorus etiam antiquior ille Aug. adversùs Bulgaros in acie caderet, à solo Constantino Copronymo, deinceps ab hujus nepote Constantino, Irenes Augustæ F., denique nostrâ memoriâ ab Joanne Aug. qui per Mœsiam eorum oppida vi expugnavit, victos Bulgaros perhibent: nec ullus alius Romanorum extitisse traditur, qui cum illis in ipsorum regione debellarit. Sed de his satis.

ἐνορίζει· καὶ τὴν μετοίκησιν ταύτῃ ποιήσασθαι, καὶ πολλὰ πολέμων ἔργα καὶ ἀνδραποδισμῶν προξενῆσαι Ῥωμαίοις, πολεμησείοντας ἀεὶ, καὶ τὰ Θρᾳκῷα κατατρέχοντας κλίματα. Ῥωμαίους δὲ ἀντεπιέναι τούτοις· τοὺς δὲ τὴν ἐκείνων οὐχ ὑφισαμένους ἀλκὴν, ἐπ' ἀμφιλαφῶν χωρίων λόχμας καταδύεσθαι, καὶ ταῖς δυσχωρίαις τούτοις καταγωνίζεσθαι. Πολλῶν τοίνυν ἐκ τοῦ κατ' ἐκεῖνο καιροῦ καταρραγέντων πολέμων, καὶ γενναίων στρατηγῶν ὀλωλότων, Νικηφόρου τε, τοῦ παλαιτάτου αὐτοκράτορος, πεσόντος πρὸς τῶν Μυσῶν, παρὰ μόνου Κωνσταντίνου λέγεται Κοπρωνύμου ἡσσηθῆναι Μυσοὺς, καὶ αὖθις παρὰ τοῦ ἐγγόνου αὐτοῦ Κωνσταντίνου τοῦ τῆς Αὐγούστης Εἰρήνης υἱοῦ, καὶ τὰ νῦν δὲ πρὸς Ἰωάννου τοῦ αὐτοκράτορος, ὃς τὰς τῶν Μυσῶν πόλεις αἰχμῇ παρεστήσατο· οὐχ ἱστόρηται δέ τις Ῥωμαίων ἕτερος, τούτους ἐπὶ τῆς σφετέρας γῆς καταγωνισάμενος. Ἀλλὰ περὶ μὲν τούτων ἅλις.

10. Sphendoslabus, Bulgaricâ victoriâ elatus, et barbarâ audaciâ magnos spiritus sumens, quòd jam firmiùs regionem tenebat, quodque insitæ suæ crudelitatis terror Bulgaris mentem consiliumque eripuerat (nam cùm Philippopolin vi cepisset, hominum millia XX in oppido comprehensorum crudeliter

10. Ὁ δὲ Σφενδοσλάβος, ταῖς κατὰ τῶν Μυσῶν νίκαις ἐπὶ μέγα αἰρόμενος, καὶ τῇ βαρβαρικῇ αὐθαδείᾳ ὑπέροπλα βρενθυόμενος (ἤδη γὰρ τὴν χώραν βεβαίως ἐκέκτητο) περιδεεῖς καὶ καταπλῆγας Μυσοὺς τῇ ἐμφύτῳ ἀπηνείᾳ κατεργασάμενος (φασὶ γὰρ τὴν Φιλίππου πόλιν τῷ πολεμεῖν ἐξελὼν, δισμυρίους τῶν ἐν τῷ ἄστει ληφθέντων

ληφθέντων ὠμῶς καὶ ἀπανθρώπως ἀνασκολοπίσαι[a], καὶ ταύτῃ τὸ ἀντίξουν ἅπαν ἐκδειματῶσαι καὶ θεῖναι ὑπόσπονδον) ὑπεραύχους καὶ αὐθάδεις τὰς ἀποκρίσεις τοῖς πρέσβεσι Ῥωμαίων ἐξέφερε· μὴ γὰρ ἀφέξεσθαι τῆς χώρας, εὐδαίμονος οὔσης, εἰ μὴ ἐπὶ χρημάτων πολυταλάντων καταβολῇ, καὶ ἀπεμπολήσει τῶν τε πόλεων καὶ τῶν ἀνδραπόδων, ὅσα τῷ πολεμεῖν ἐπεκλήσαντο· εἰ δ' οὐ βούλεσθαι Ῥωμαίους ταῦτα καταβαλεῖν, ἀλλὰ τῆς Εὐρώπης θᾶττον ἀφίστασθαι, ὡς μὴ προσηκούσης αὐτοῖς, καὶ πρὸς τὴν Ἀσίαν μετασκευάζεσθαι· ἄλλως γὰρ μὴ οἴεσθαι, Ταυροσκύθας εἰς σπονδὰς Ῥωμαίων ξυμβήσεσθαι. Ἰωάννης δὲ ὁ αὐτοκράτωρ, τὰς τοιαύτας ἀποκρίσεις τοῦ Σκύθου δεξάμενος, καὶ αὖθις τοῖς προαπεσταλμένοις ἀμείβεται τάδε· Τὴν ἐκ πατέρων ἐς ἡμᾶς διαβᾶσαν εἰρήνην ἀλώβητον καθ' ἣν Θεὸς ἐμεσίτευσεν, οὐ δεῖν οἰόμεθα λύειν αὐτοί· ἅτε πρόνοιαν εἶναι πιστεύοντες τὴν τὸ πᾶν διευθύνουσαν, καὶ τὰ Χριστιανῶν πρεσβεύοντες ἔθιμα, διὸ ταῦτα εἰσηγούμεθά τε ὑμῖν ὡς φίλοις. Καὶ συμβουλεύομεν, ἐξ αὐτῆς ἀπαίρειν τῆς μηδέν τι προσηκούσης χώρας ὑμῖν, καὶ μὴ διαμέλλειν, μηδ' ἀναδύεσθαι, εἰδότας, ὡς εἰ μὴ καταπειθεῖς ταύτῃ τῇ ὀνησιφόρῳ ξυμβουλῇ γένοισθε, οὐχ ἡμᾶς, αὐτοὺς δὲ, λύειν τὰς ἀνέκαθεν συντεθείσας σπονδάς. Καὶ μή γε δόξωμεν μεγα-

more barbaro palis suffixisse dicitur, sicque, quoscunque usque ad illum diem restiterant, hâc re vehementer perculsos in deditionem accepisse) legatis Romanorum superbum et audax responsum dedit : « nusquam » fore, ut regione fertilissimâ » se abstineret, nisi post grandis » pecuniæ pensionem, factâque » redemptione oppidorum et » captivorum, quos bello ceperant : quam pecuniam si » Romani pendere nollent, quin » decederent illicò ex Europâ, » in quam nullum jus haberent : » transirent in Asiam : sese putare, non aliter Russos cum » Romanis pacem facturos. » Joannes Aug. ubi à Scythâ hoc responsum tulerat, per remissos legatos hæc renunciat : « Pacem » jam usque à patrum tempore ad nos perductam, » quamque inconcussam interventu suo Deus conservavit, » minimè à nobis arbitramur » dissolvi debere : quòd credentes providentiam esse cuncta » administrantem, tum etiam » Christianorum mores professi, amicitiæ exemplum vobis » præbemus. Qua ex re fit, ut » magnopere vos hortemur, ex » regione neutiquam ad vos » pertinente statim abeatis, sine » ulla mora aut recusatione, » persuasissimum habentes, salutari huic consilio si minùs » vos obsequentes exhibueritis, non nos eos esse, qui

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

[a] Fol. 301 recto.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

» pacem antiquitus confectam » in præsenti turbemus. Neque » arrogantiùs hoc nos responsum reddere putandum est : » nam in Christo D. immortali » futurum esse speramus, uti » nisi sponte ex his locis deceditis, vel inviti inde à nobis ejiciamini. Nec te oblitum existimo cladis patris tui Ingri, qui » cùm juratas pactiones pro nihilo putans, reginam urbium » ingenti apparatu magnâque » lintrium vi infestâ navigatione » petiisset, ipse domesticæ cladis » nuncius factus, ægrè cum naviculis decem ad Cimmerium » Bosporum est reversus. Prætereo luctuosum ejus interitum, cùm bello Germanis illato ab ipsis captus est, ad arborumque truncos alligatus, » inque duas partes discerptus. » Neque teipsum, si Romanam » armaturam contra te proficisci » coëgeris, domum reversurum » esse reor, sed in illa ipsa regione unà cum omnibus copiis deletum iri adeo, ut ne » una quidem ignifera navis in » Scythiam sit elapsura, quæ » miserabiles casus vestros nunciet. » Spendoslabus questus de tali responso, barbaricoque furore atque insaniâ abreptus, ita respondit : « Nullam equidem necessitatem video Imp. » Romanorum cogentem, ut ad » nos veniat : quapropter ne » defatigetur, in hanc regionem proficiscens : namque

Fol. 301 verso.

λαύχους ταύτας τὰς ἀποκρίσεις ποιεῖν. ἐν Χριστῷ γὰρ θαῤῥοῦμεν τῷ ἀθανάτῳ Θεῷ, ὡς, εἰ μὴ τῆς χώρας ἀπέλθοιτε, καὶ ἄκοντες παρ' ἡμῶν ταύτης ἀπελαθήσεσθε. Οἶμαι γάρ σε μὴ λεληθέναι τὸ τοῦ σοῦ πταῖσμα πατρὸς Ἴγγορος, ὅστε τὰς ἐνόρκους σπονδὰς παρὰ φαῦλον θέμενος, σὺν μεγάλῳ κινήματι καὶ μυρίοις σκάφεσι κατὰ τῆς βασιλευούσης ἐκπλεύσας, μόλις σὺν δέκα λέμβοις ἐς τὸν Κιμμέριον ἀφίκετο Βόσπορον, αὐτάγγελος τῶν οἰκείων γεγονὼς συμφορῶν. Καὶ παρίημι τὸν αὖθις οἴκτιστον μόρον ἐκείνου, παρὰ τοὺς Γερμανοὺς ἐκστρατεύσαντος, καὶ πρὸς ἐκείνων ληφθέντος, καὶ φυτῶν στελέχεσι προσδεθέντος, καὶ εἰς δύο διαμερισθέντος τμήματα. Καὶ σὲ γοῦν οὐκ οἶμαι πρὸς τὴν σὴν ἐπαναζεῦξαι πατρίδα, εἴ γε τὴν Ῥωμαϊκὴν παντευχίαν κατὰ σοῦ χωρεῖν ἀναγκάσειας, ἀλλ' αὐτόθι διαφθαρήσεσθαι πανσυδεὶ, ὡς μηδὲ πυρφόρον ἐς Σκυθίαν ἀφικέσθαι, τὰς κατασχούσας ὑμᾶς ἀπευκταίους ἀπαγγελοῦντα τύχας. Ὁ δὲ Σφενδοσλάβος, ἐπὶ ταῖς τοιαύταις ἀποκρίσεσι σχετλιάσας, τῇ τε βαρβαρικῇ μανίᾳ καὶ ἀπονοίᾳ παραφερόμενος, ἀντέλεξε τοιαῦτα· Οὐδεμίαν ἀνάγκην, τὸν αὐτοκράτορα Ῥωμαίων ὡς ἡμᾶς ἀφικέσθαι ὁρῶ κατεπείγουσαν· διὸ μὴ κάμῃ, μέχρι τῆσδε τῆς γῆς ἀφικόμενος· αὐτοὶ γὰρ ὅσον οὔπω πρὸ τῶν τοῦ Βυζαντίου πυλῶν πηξόμεθα τὰς

σκήνας, καὶ καρτερὸν χάρακα ταύτῃ περιβαλοῦμεν, ἐξιόντα τε τοῦτον, εἴ γε καὶ καρτερήσει πρὸς τοσούτων πόνων διαγωνίσασθαι, γενναίως ὑποδεξόμεθα, διδάξομέν τε τοῖς ἔργοις αὐτοῖς, ὡς οὐ βάναυσοί [a] τινες ἀποχειροβίωτοι, ἀλλ' αἱμάτων ἄνδρες τυγχάνομεν, τοῖς ὅπλοις τὸ δυσμενὲς καταγωνιζόμενοι· εἰ καὶ αὐτὸς ἐξ ἀγνοίας κατὰ τὰ σκιατραφοῦντα γύναια τὴν Ῥωσικὴν ἡγεῖται ἀλκὴν, καὶ, ὥς τινα νήπια ὑπομάζια μορμολυκείοις τισὶ, ταύταις ταῖς ἀπειλαῖς ἡμᾶς πειρᾶται δεδίττεσθαι.

11. Τούτων τῶν ἀπονενοημένων τοῦ ἐκεῖθεν λόγων ὁ βασιλεὺς διενηχηθεὶς, ἔγνω, μὴ διαμέλλειν, ἀλλὰ πάσῃ σπουδῇ τὰ ἐς τὸν πόλεμον ἐξαρτύεσθαι, ὡς ἂν προστερήσοι τὴν πρὸς ἐκεῖνον ἄφιξιν, ἐπιτειχίσοι τε τούτῳ τὴν κατὰ τῆς βασιλευούσης ἐπίθεσιν. Εὐθὺς οὖν ἴλην γενναίων καὶ νεανικῶν ἀνδρῶν ἐκλεξάμενος, ἀθανάτους τε τούτους κατονομάσας, περὶ αὐτὸν εἶναι διεκελεύσατο. Ἐντεῦθεν τὸν Μάγιστρον Βάρδαν, ᾧ Σκληρὸς ἡ ἐπίκλησις, ὁμαίμονα τῆς ἀποιχομένης Μαρίας, τῆς τοῦ τοιούτου βασιλέως συνεύνου τυγχάνοντα, δραστήριον ἄνδρα καὶ τὴν ἀλκὴν γενναιότατον, καὶ τὸν Πατρίκιον Πέτρον, τὸν πρὸς τοῦ αὐτοκράτορος Νικηφόρου στρατοπεδάρχην προχειρισθέντα διὰ

» ipsi mox ad Byzantii portas » collocabimus tabernacula, » munitissimo vallo urbem cingemus, ipsum, si tantis molestiis cedere non vult, erumpentem fortiter excipiemus, » factisque ipsis docebimus, » non ex fæce sellulariorum » manibusque victitantium nos » esse, sed viros sanguinis, armis cum hostibus debellantes : si quidem iste per imprudentiam ad invadendas » mulierculas suas per umbracula latitantes Russicum robor provocaverit, utque lactentes pueros larvis nescio » quibus, ita nos hujusmodi » minis terrere tentet. »

11. Imp. cùm illius tam vesanum responsum auribus accepisset, statuit, non cunctandum esse, sed summo studio omnia ad bellum paranda, ut illius invasionem præveniret, eique quasi muro educto aditum præcluderet ad reginam urbium. Statim turma generosorum adolescentium eligitur; hos immortales nominabat : ad latus sibi præsto esse jubet. Dein Magistrum militiæ Bardam, cui Sclerus cognomen, fratrem Mariæ, (ea ipsi Imp. nupta paulò ante decesserat), virum strenuum, singularique virtute : hunc et Petrum Patricium, jam à Nicephoro Aug. ob ejus fortitudinem pulcherrimaque in bellis edita facinora cástris præfectum

[a] Cod. χάναυσοί.

(nam cùm Scythis Thraciam vastantibus cum legione suâ Petrus, quamvis spado, se objecisset, Scytharum dux, procerissimus homo, bene loricatus, trabalem hastam contorquens, in medium intra duas acies equo provectus ad pugnam provocasse dicitur, qui fortè cum eo congredi vellet : feruntque Petrum, tanto robore assumpto tantâquæ animi magnitudine, ut omnium expectationem vinceret, calcaribus equo admotis et lanceâ fortiter protentâ, ambabus eam manibus in Scythæ pectus adversum direxisse : itaque validum fuisse ictum, ut perforato corpore tota cuspis è dorso emergeret, hamis consertâ loricâ haudquaquam prohibita, immanisque hostis nullâ voce emissâ humi sterneretur : quo luctuoso novoque spectaculo territos Scythas fugam respexisse, hos igitur duces Imp. jubet assumptis numeris in vicina et finitima descendere Mœsiæ, iisque in locis hiberna constituere : addit, copias diligenter exercerent, obirent provinciam, ne quid calamitatis ex Russorum incursionibus acciperet : viros utramque linguam callentes Russicoque more vestitos per stationes *Fol. 302 rectr.* et castra hostium emitterent, ut de eorum consiliis cognoscerent, deque his Imp. certior fieret. His mandatis ab

τε τὴν προσοῦσαν αὐτῷ ἀρετὴν, καὶ τὰ κατὰ τοὺς πολέμους ἀνδραγαθήματα (λέγεται γάρ ποτε Σκυθῶν τὴν Θρᾴκην καταδραμόντων, ἐπεὶ ἐξ ἀντιπάλου τὸν Πέτρον, καίτοι τομίαν ὄντα, μετὰ τοῦ συνεπομένου στίφους ξυνέβαινεν αὐτοῖς ἀντιτάττεσθαι, τὸν τῶν Σκυθῶν ἀρχὸν, πελώριον ἄνδρα, καὶ ἐς τὸ ἀσφαλὲς τεθωρακισμένον, παρὰ τὸ μεταίχμιον ἐξιππάσασθαι, κοντὸν ἐπιμήκη κραδαίνοντα, προσκαλεῖσθαί τε τὸν βεβουλημένον αὐτῷ ἀντιτάττεσθαι· τὸν δὲ Πέτρον, ἀλκῆς καὶ μένους παρ᾽ ὑπόνοιαν ὑποπλησθέντα, τὸν ἵππον τε σφοδρῶς κεντρίσαι τοῖς μύωψι, καὶ τὸ δόρυ κραταιῶς διαγκυλησάμενον, ἀμφοτέραις ὦσαι κατὰ τοῦ στέρνου τὸν Σκύθην· οὕτω δὲ γενέσθαι τὴν ἀντέρεισιν καρτερὰν, ὡς ἀντιτορῆσαι, καὶ διαμπερὲς κατὰ τὸ μετάφρενον διαστῆναι, μὴ ἀντισχόντα τὸν ἁλυσιδωτὸν θώρακα, ἀλλ᾽ ἄναυδον τὸν πελώριον ἐκεῖνον προσαραχθῆναι τῇ γῇ· καὶ τούτῳ τῷ καινῷ καὶ ξένῳ θεάματι καταπλαγῆναί τε τοὺς Σκύθας, καὶ πρὸς φυγὴν ἀπιδεῖν) : τούτοις τοῖς στρατηγοῖς παρήγγειλεν ὁ βασιλεὺς, τὰς δυνάμεις ἀνειληφότας ἐπὶ τὴν ὅμορον καὶ ἀγχιτέρμονα τῆς Μυσίας διαβαίνειν, ἐκεῖ τε διαχειμάζειν, καὶ γυμνάζειν τὴν στρατιὰν, καὶ τὸν χῶρον περιέπειν, ὡς μή τις εἴη τούτῳ λώβη ταῖς ἐκδρομαῖς τῶν Σκυθῶν, ἔς τε τὰς ἐπαύλεις καὶ τὰ ἤθη τῶν δυσμενῶν

διϊλώσους ἄνδρας ἐκπέμπειν Σκυθικὸν ἠμπισχημένους ἱματισμὸν, ὡς τὰ σφῶν διαβούλια γνοῖεν, καὶ βασιλεῖ ταῦτα κατάφορα γίγνοιντο. Τὴν τοιαύτην δὲ φάσιν πρὸς τοῦ βασιλέως εἰληφότες, τὴν Εὐρώπην καταλαμβάνουσι.

12. Ταυροσκῦθαι δὲ, τὴν τούτων ἐνωτισθέντες διάβασιν, ἀπόμοιραν τῆς σφετέρας στρατιᾶς διαιρήσαντες, Οὔννων τε καὶ Μυσῶν πλῆθος ταύτῃ προσεταιρίσαντες, κατὰ Ῥωμαίων χωρεῖν ἐκπεπόμφεσαν. Ἄρτι δὲ τὴν τούτων ἐπήλυσιν ὁ Μάγιστρος Βάρδας αἰσθόμενος, καὶ ἄλλως γενναῖος καὶ ῥέκτης τυγχάνων ἀνὴρ, τότε δὲ σφαδάζων θυμῷ καὶ ῥώμης ὁρμῇ, τοὺς ἀμφ' αὐτὸν [a] λογάδας συνειληφὼς, πρὸς τὴν τῶν ἐναντίων ἠπείγετο συμπλοκήν. Καὶ δὴ Ἰωάννην τὸν Ἀλακᾶ εἰσκαλέσας, εἰς κατασκοπὴν ἀπέστειλεν, ἀθροῖσαί τε τοὺς Σκύθας, καὶ τὸ τοῦ πλήθους εἰκάσαι ποσὸν, καὶ καθ' ὃν αὐλίζοιντο τόπον, καὶ ὅ, τι πράττοιεν· πέμπειν τε τὴν ταχίστην ὡς αὐτὸν, καὶ πάντα διαγγέλλειν, ὡς συσκευάσοι, καὶ ἐκτάξοι τὴν στρατιὰν πρὸς τὸν πόλεμον. Ἰωάννης δὲ, τοὺς ἑπομένους λογάδας ἀνειληφὼς, κατὰ τάχος ἐπὶ τοὺς Σκύθας ἱππάσατο· τῇ δὲ ὑστεραίᾳ παρὰ τὸν Μάγιστρον στέλλει, ἐπισπεύδων τοῦτον ἱκέσθαι μετὰ τοῦ πλήθους, μὴ πόῤῥω γὰρ, ἀλλ' ἐγγύθεν, τοὺς Σκύθας αὐλίζεσθαι. Ὁ δὲ τῶν τοιούτων λόγων διακούσας, τειχῇ διατάξας τὴν

Imp. acceptis, Europam legati ingrediuntur.

12. Russi cùm de eorum transitu audissent, partem exercitûs, cui multas Hunnorum Bulgarorumque catervas adjunxerant, in Romanos præmittunt. Non ignorabat eorum adventum Bardas Mag. Mil.: qui cùm sæpe aliàs virum strenuum fortemque se exhibuisset, tum maximè hâc occasione magno animo impetuque incitatus, coacto electorum agmine, quibus stipatus esse solebat, signa movit, ut cum hostibus decerneret: Joannemque Alaca advocavit, speculandique gratiâ cum mandatis præmisit, quorum hæc erat summa: « propinquaret Russos, de eorum numero et quo in loco consedissent cognosceret, et quid agerent: quibus perspectis, mitteret quàm celerrimè ad se, qui rem omnem nunciaret, ut ipse conclamatis vasis pararet exercitum, ut confligeret. » Joannes electos adolescentes, quos secum habere consueverat, sequi sese jubet, iterque in Russos accelerat: postridie ejus diei ad Mag. mil. mittit: hortatur, « veniat cum vi belli; non longè

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

[a] Ms. ἀφ' αὐτὸν.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

» abesse Russos ; propiùs castra habere. » Quibus rebus auditis exercitum tripertitur Bardas : partem medio itinere sequi se jubet, duas alteras per nemora à latere objecta locat : edicit « simul ac tubæ classicum » canentis sonitum audirent, » statim ex insidiis erumpant. » Quæ cum tribunis mandasset, viâ rectâ in Russos vadit : fortiter prælium committit. Superabat nostros multitudine hostilis exercitus, quippe in quo supra XXX. M. bellatorum numerarentur : Bardæ milites cum his qui in insidiis latebant, ad X. M. erant, nec ampliùs. Jam inter duas acies cominùs res gerebatur, cæde fortiorum facta, cùm Russorum aliquis (sic fama perhibet), viribus vastitateque corporis fisus, admisso equo ex turmâ suâ procurrens, impetu in Bardam facto galeam ejus gladio ferit : sed inanis evadit ictus, laminâ in casside retusâ, et ob constrictam ejus, ut ita dicam, duritiem aliâ parte delabente. At Constantinus è patriciorum numero, Bardæ frater, jam primâ lanugine malas fuscans, grandi corpore adolescens, viribusque, vi et impetu omnia vincens, stricto mucrone invadit Russum : hic ejus plagam extimescens, corpore ad clunes equi resupinato, vitat ictum, quem equus collo accipit, quod totum resecatur : Russus, unà cum equo

Fol. 302 verso.

φάλαγγα, τῇ μὲν ἐφέπεσθαι παρήγγειλε κατὰ μέτωπον, ταῖς δὲ κατὰ τοὺς ἐγκαρσίους προλοχίζειν δρυμούς· τηνικαῦτα δὲ τῆς ἐνέδρας διεκθέειν, ὁπηνίκα τῆς σάλπιγγος, τὸ ἐνυάλιον ἐπηχούσης, διακούσαιεν. Ταῦτα τοῖς λοχαγοῖς παρακελευσάμενος, κατὰ στόμα τοῖς Σκύθαις ἀντεπῄει, κραταιῶς διαγωνιζόμενος. Ἐπλεονέκτει δὲ πλήθει τὸ στράτευμα τῶν ἐναντίων, ὑπὲρ τοὺς τρισμυρίους τελοῦν· οἱ γὰρ τῷ Μαγίστρῳ συνεφεπόμενοι, μετὰ τῶν λόχων, οὐ πλέονες τῶν μυρίων ἐτύγχανον. Τῆς δὲ συμπλοκῆς γενομένης παρ' ἀμφοτέρων, ἔπιπτον οἱ νεανικώτεροι· ἐνταῦθα δὴ λέγεται τῶν τινα Σκυθῶν, ἀλκῇ καὶ σώματος ὄγκῳ γαυρούμενον, τῆς ἀμφ' αὐτὸν ἀποκριθέντα φάλαγγος ἐξιππεῦσαί τε, καὶ τῷ Βάρδᾳ ἐπιδραμεῖν, καὶ ξίφει τοῦτον πλῆξαι κατὰ τῆς κόρυθος· κενὴν δὲ γενέσθαι τὴν τοῦ ξίφους καταφορὰν, τοῦ αἰθέρος ἀναγναμφθέντος τῇ κυνῇ, καὶ ἀλλαχόσε τῇ ταύτης στεγανότητι περιολισθήσαντος. Κωνσταντῖνος δὲ ὁ πατρίκιος, σύναιμος τῷ Βάρδᾳ τελῶν, ἄρτι τῷ ἰούλῳ τὴν γένυν ἐπιχνοάζων, πελώριός τε πεφυκὼς τῷ σώματι, καὶ τὴν ἰσχὺν δυσεκβίαστος καὶ ἀκαταγώνιστος, τὸ ξίφος σπασάμενος ἵεται τὸν Σκύθην βαλεῖν· ὁ δὲ τὴν φορὰν αὐτοῦ ὑπειδόμενος, ἐκκλίνει τὴν πληγὴν, κατ' ἰσχίον ὑπτιάσας τοῦ ἵππου· δέχεται δὲ ταύτην παρὰ τὸν αὐχένα ὁ ἵππος,

ὂν διαμπερὲς ἀποτέμνεται· ὁ δὲ Σκύθης, ἅμα τῷ ἵππῳ κατενεχθεὶς, πρὸς τοῦ Κωνσαντίνου ἐναποσφάττεται.

13. Τῆς δὲ μάχης τῇδε κἀκεῖσε μετακλινομένης, καὶ συχνὰς καὶ ἀμφιταλάντους μεταβαλλούσης ῥοπὰς ἐφ' ἑκάτερα, τὸ ἐνυάλιον ὁ Βάρδας ἐνηχεῖν ἐγκελεύεται, τά τε τύμπανα θαμινὰ παταγεῖν· τῆς δὲ φάλαγγος ἐκ τῶν λόχων ἐξαναςάσης (κατὰ τὸ σύνθημα), καὶ κατὰ νώτου τῶν Σκυθῶν γενομένης, δέος τε αὐτοῖς εἰσῄει καὶ πρὸς φυγαδείαν ἀπέκλιναν. Μήπω δὲ γεγενημένης λαμπρᾶς τῆς διώξεως, τῶν ἐπιφανῶν τις Σκυθῶν, μεγέθει σώματος καὶ ὅπλων λαμπρότητι τῶν ἄλλων ἀριπρεπὴς, κατὰ τὸ μεταίχμιον περιῄει, ἐπ' ἀλκὴν τοὺς ἑταίρους ἐπιῤῥωνύς· τοῦτον Βάρδας ὁ Σκληρὸς ἐξιππασάμενος παίει κατὰ τῆς κεφαλῆς, καὶ μέχρι τοῦ ζωςῆρος τὸ ξίφος διήλασε, μήτε τοῦ κράνους αὐτῷ ἐπαρκέσαντος, μήτε τοῦ θώρακος τὴν τῆς χειρὸς ἐπισχόντος ἰσχὺν, ἢ τὴν τοῦ ξίφους τομήν. Διχῆ δὲ τούτου διατμηθέντος καὶ προσαραχθέντος τῇ γῇ, Ῥωμαῖοι μὲν ὑφ' ἡδονῆς ἐπηλάλαξαν καὶ πρὸς ἀλκὴν ἐπεῤῥώσθησαν· Σκύθαι δὲ, τῷ καινῷ καὶ ἀλλοκότῳ τῆς πληγῆς ἀποδειλιάσαντες, σὺν οἰμωγῇ τὸν συνασπισμὸν διαλύσαντες, εἰς φυγαδείαν ἐτράποντο· οὓς ἐπισπώμενοι Ῥωμαῖοι μέχρι βαθείας ἑσπέρας ἀνῄρουν ἀνηλεῶς. Κατὰ τοῦτον δὴ λέγεται τὸν

humi stratus, à Constantino conficitur.

13. Jam certamine modo huc modo illuc se inclinante, crebriùsque mutante utrobique variam fortunam, classicum Bardas cani jubet, et tympana ictu crebro pulsarier : consurgit (id convenerat signum) ex insidiis acies, Russorumque terga invadit, qui timore perculsi in conversionem inclinant. Necdum erat manifesta fuga, cùm nobilis aliquis Russus, magnitudine corporis et armorum fulgore præter alios excellens, inter infesta signa circumcursaret, ad virtutem suos cohortans : huic Bardas Sclerus adequitans caput percutit, penetravitque usque ad cinctum deorsùm actus gladius, neque galeâ eum repellente, neque thorace manûs robur cohibente gladiique impetum. Quo facto, barbaro bifariàm discisso humique dejecto, conclamant præ gaudio Romani animosque sumunt : Russi, novo hoc portentosoque ictu territi, ululatu sublato solutis ordinibus fugæ sese mandant : quos persecuti Romani ad serum usque crepusculum sine misericordia cæciderunt. Fama est, hoc prælio è Romanis mortuos esse milites LV, sauciatos quàm multos, equorum plerosque lanceis hostium confossos : Russorum plus XX. M. periisse.

HISTOIRE de LÉON DIACRE.

Hunc finem habuit Romanorum cum Russis tunc commissa pugna. Et jam urgebat Asiaticos numeros Joannes Aug. in Europam per Hellespontum trajicientes, « hiemarent per Thraciæ et Macedoniæ oppida, » quotidieque se in armis exercerent, ne incumbenti certamini minùs idonei, ab hostibus in pugnâ sternerentur : » vernumque tempus exspectarent. Ubi enim post hiberni » cœli tristitiam ver propinquans in constantem serenitatem mutasset mundi faciem, » Imp. ipsum affore, cum universis qui comitatum sequerentur : tunc omnem belli » molem in Russos versum iri. »

ἀγῶνα πεντήκοντα καὶ πέντε Ῥωμαίων ἄνδρας τεθνάναι, τραυματίας δὲ γενέσθαι συχνοὺς, καὶ ἵππων κατακοντισθῆναι τοὺς πλέονας. Σκυθῶν τε ὑπὲρ τοὺς δισμυρίους διαφθαρῆναι. Ἀλλ' ἡ μὲν πρὸς τοὺς Σκύθας γεγενημένη τότε Ῥωμαίων διαμάχη εἰς τοιοῦτον ἐτελεύτα τὸ τέλος· Ἰωάννης δὲ ὁ αὐτοκράτωρ, τὰς Ἀσίας δυνάμεις εἰς τὴν Εὐρώπην διὰ τοῦ Ἑλλησπόντου περαιοῦσθαι κατήπειγεν, ἐς τὰ περὶ Θρᾴκης τε καὶ Μακεδονίας διαχειμάζειν χωρία, καὶ τοῖς ὅπλοις ὁσημέραι γυμνάζεσθαι, ὡς μὴ ἀπόμαχοι εἶεν ἐπὶ τὸν τῶν ἀγώνων καιρὸν, μειονεκτοῦντες ἐν τῇ μάχῃ τῶν δυσμενῶν· περιμένειν δὲ τὸν τοῦ ἦρος καιρόν. Ἐκείνου γὰρ ἤδη ἐκ τῆς χειμερινῆς κατηφείας προκύπτοντος, καὶ εἰς σταθερὰν [a] αἰθρίαν τὸ κοσμικὸν κατάστημα μεταβάλλοντος, αὐτόν τε βασιλέα ὡς αὐτοὺς ἀφικέσθαι, τὰς ἀμφ' αὐτὸν δυνάμεις ἐπαγόμενον, καὶ πανσυδὶ τοῖς Ταυροσκύθαις συμπλέκεσθαι.

[a] *Ms.* εἰστάθεραν.

NOTICE

Du Manuscrit 1267 de la Reine CHRISTINE DE SUÈDE, *qui a pour titre :* Draco Normannicus.

Par M. J. J. BRIAL.

CE manuscrit est indiqué dans Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum*, t. I, p. 41, avec ce titre : *Anonymi Draco Normannicus; versus continent historiam Mathildis imperatricis Francorum, Anglorum et Normannorum.* Nous avons trouvé dans un volume manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, contenant des extraits des manuscrits de la reine Christine, qui sont à Rome dans la bibliothèque du Vatican, les sommaires et la préface en vers de cet ouvrage, qui est divisé en trois livres, et les livres par chapitres; mais l'ouvrage même n'y étoit pas.

Nous n'avons rien négligé pour nous en procurer une copie. Nous avons écrit à M. la Porte du Theil, pendant qu'il étoit à Rome, aux frais du Gouvernement, pour recueillir les monumens relatifs à l'histoire de France; ce savant académicien a fait des recherches infructueuses, parce que l'ordre des manuscrits du Vatican ayant été changé plusieurs fois, celui-là ne s'est plus trouvé sous le numéro indiqué. Nous avons employé ensuite le crédit du dernier nonce du pape, aujourd'hui le cardinal Dugnani, qui nous a transmis la réponse du prélat Reggi, sous-bibliothécaire, dans laquelle cet obligeant préposé assure avoir fait faire la plus exacte recherche par les personnes qui connoissent le mieux cette bibliothèque, et qu'on n'a pu retrouver ce manuscrit.

On voit par les sommaires des chapitres, qui nous restent, que l'ouvrage est assez intéressant pour l'histoire du XIIe siècle, sur-tout pour connoître les démêlés du roi Louis-le-Jeune avec Henri II, roi d'Angleterre. Nous n'avons qu'un seul auteur

DRACO NORMANNICUS.

François qui en ait parlé avec quelque étendue, tandis que les Anglois en ont plusieurs. Cet auteur est Robert de Thorigny, abbé du Mont Saint-Michel, dont la chronique est ce que nous avons de mieux pour ce temps-là; un historien de plus, contemporain comme lui, ne seroit pas à négliger.

Nous ne pouvons dire si le *Draco Normannicus* est écrit en vers comme la préface, ou s'il est entremêlé de vers et de prose ; si nous avions pu nous le procurer, peut-être en aurions-nous découvert l'auteur, que nous présumons être un Étienne de Rouen, moine de l'abbaye du Bec, dont il existe des poésies latines dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain, n.° 1547. (*Voyez* Histoire littéraire de la France, *tom. XII, pag. 675.)* Ce qui nous le persuade, c'est que l'auteur s'étend beaucoup, au commencement du I.er et du III.e livre, comme on le voit par les sommaires, sur l'impératrice Mathilde, mère de Henri II, qui fut enterrée dans l'église du Bec au mois de septembre 1167. Or, dans le manuscrit 1547 de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, qui contient certainement les écrits d'Étienne de Rouen, on trouve non-seulement un éloge de l'impératrice Mathilde, en vers, mais encore celui de Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, son mari, qu'on peut voir imprimé en partie, tome XII du Recueil des historiens de France, page 531. Il ne faudroit que comparer ces pièces avec le manuscrit de la reine Christine, pour décider si cette conjecture est fondée ou non. La circonstance du temps vient à l'appui de ce que nous avançons. En effet, l'époque la plus récente du manuscrit du Vatican est du mois de février 1168, à laquelle le moine Étienne ne paroît pas avoir survécu long-temps.

C'est dommage que cet écrit n'ait pas été retrouvé; nous l'aurions produit dans le Recueil des historiens de France, où il méritoit d'occuper une place. Mais afin que ce qui nous en reste ne soit pas perdu, nous publions ici les sommaires de cet ouvrage; et nous prions les personnes qui auroient connoissance du manuscrit, de n'en pas priver le public, ou de nous mettre à portée de le publier nous-mêmes.

PROŒMIUM

DRACO NORMANNICUS.

IN NORMANNICUM DRACONEM.

On omet ici cinquante-quatre vers qui n'énoncent que des lieux communs.

....

....

Dum moror in studiis hæc mecum sæpè revolvens,
Ex propriis gazis edere pauca libet.
Henrici juvenis, præclari regis in armis,
Materiæ causam vita thronusque dedit.
Hìc breviter tanti describo principis actus,
Tum de matre loquor, conjuge, prole, patre.
Altiùs aggredior Danorum scribere gesta,
Rollonisque ducis prælia celsa cano;
Quis fuerit, qualis, quantus, quàm nobilis armis,
Quæ sibi gens socii, dicere cordis erat;
Quæ sit et undè, quibus ducibus gens Francigenarum,
Quam sibi dux stravit Danicus ille, noto.
Hastingum refero, primus qui Danica bella
Francorum cuneis intulit atque faces.
Nec taceo quis rex Francorum sceptra gerebat,
Ut sibi pax fieret, Rollo quid indè tulit;
Fœdere quo pacis datur huic Normannica tellus,
Tellus cui Britonum jungitur, idque placet.
Indè duces claros recolo Normannigenarum,
Qui fuerint, quanti, quis sibi finis adest.
Insignisque ducis Willelmi prælia narro,
Anglos qui superat, dum diadema capit:
Natorum seriem, moresque, thronumque revolvo,
Dividit his regnum, tuncque beatus obit.
Horum gesta canens, Henrici prælia magni
Laudibus eximiis acta referre volo:
Fratrem cum cuneis forti certamine cepit,
Francigenas acies tradidit ille fugæ.
Nec regis sileo raptum Stephani diadema,
Quod tamen armorum viribus ipse tulit.
In numero regum fuerit successio qualis
Francigenis, ex quo Rollo subacta regit,

Nomina cum gestis horum distinguo quibusdam,
Cum Normannigenis quis sibi pacis amor.
Nec Carolum sileo, Stephanus quem papa sacravit,
Cuique, patrique suo Francica sceptra dedit:
Italiæ medio quæ princeps gessit uterque
Viribus egregiis, hìc duo bella fremunt.
Horum progenies Hugonis traditione
Qualiter à regno decidit, indè noto.
Regibus his nostris quæ sit discordia pingo.
Scribitur hinc regis filia nupta viro.
Post geminos refero papas quos Roma creavit,
Concilium geminum rhetoris ore cano.
Carminis in calcem mortem describo Mathildis;
Ex gemino regum fœdere finis adest.

Explicit procemium.

INCIPIUNT CAPITULA LIBRI PRIMI.

I. Generalis de hominum morte præfatio.

II. De morte Mathildis imperatricis.

III. Quòd primi Henrici Anglorum regis et Mathildis reginæ filia fuerit domina Mathildis imperatrix.

IV. Quòd Henricus imperator hanc in conjugium accepit, et secum in Roma diademate coronari fecit.

V. De morte ejusdem imperatoris, et de reditu ejusdem imperatricis in Normanniam.

VI. Quòd Gaufridus consul Andegavensis eamdem imperatricem postmodùm in matrimonium sortitus sit, et ex ea Henricum regem Anglorum genuerit.

VII. De filiorum primi Henrici regis et ipsius morte, et quòd ei in imperium nepos ejus Stephanus comes Moritoniensis successerit.

VIII. De adventu Gaufridi comitis in Normanniam cum exercitu, et quòd Rothomagum cepit, Henricum filium suum ducem Normanniæ fecit, posteà Andegavim rediit, nec multò post hominem exuit.

IX. Quòd Henricus dux Normanniæ et comes Andegavensis post mortem patris in conjugium accepit filiam comitis Pictavensis et ducis Aquitaniæ, Francorum quondam reginam, totumque comitatum et ducatum ipsius obtinuerit; et quòd contra Stephanum Anglorum regem in Angliam cum exercitu intraverit, et de Roberto Wiscardi, et de morte Eustachii filii regis Stephani, et de pace inter regem et ducem, et de morte ipsius regis, et quòd eodem anno in Natali Domini, præsentibus episcopis et

baronibus regni, apud Londinum in regem sacratus sit ab archiepiscopo Cantuariensi Theobaldo, et cum regina diademate tunc primùm insignitus.

DRACO NORMANNICUS.

X. De morte Gaufridi et Willelmi, fratrum ejusdem regis.

XI. De morte Willelmi primogeniti filii regis ipsius, et de aliis ejusdem filiis, quidque de ipsis Merlinus prophetizaverit.

XII. De expeditione regis Henrici cum maximo exercitu ad Tolosam, et quòd ingressum in eam regem Franciæ obsidere noluerit.

XIII. De profectione ejusdem apud Walenses, Anglorum regnum latrociniis et cædibus infestantes.

XIV. De Francorum gente, quòd à Troja in Traciam venerunt, urbem Sicambram sibi fecerunt, sed post longum tempus per Valentinianum imperatorem bellis plurimis afflicti in Germaniam transierunt; Galliam totam occupaverunt, nec indè posteà ejici potuerunt, ideòque Francos quasi feroces eos appellarunt: qui postmodùm per Carolum magnum, Italiæ et Alemanniæ dominium obtinuerunt, et post multa annorum curricula, tempore Caroli Simplicis Francorum regis, Dani cum exercitu in Franciam venerunt.

XV. De situ Daniæ et de Lobroco rege ejusdem provinciæ, cujus filii Huingar et Hugo Angliam cum exercitu intraverunt et vastaverunt, regem Edmundum peremerunt; et in tempore supradicti regis Lobroci, Hastingus cum filio ipsius regis nomine Bier-costaferrea, cum exercitu Danorum Franciæ fines ingressus, eamdem vastaverint, ad extremum ut pacem cum Francis haberent, rex Francorum consilio procerum comitatum Carnotensem eidem dederit.

XVI. De adventu Rollonis cum Danorum exercitu in regnum Francorum, vivente adhuc Hastingo comite Carnotensi, et de depopulatione eorum.

XVII. De bello inter Francos et exercitum Rollonis, in quo Carolus à Rollone duce cum suis superatur.

XVIII. De adventu Rollonis cum navali prælio apud Rothomagum, et quomodo urbem intraverit, Francone archiepiscopo obviante pacemque petente.

XIX. Quòd postquam Rollo Rothomagum cepit, Carolus rex cum Francis consilium habuit, Hastingum Danum, Carnotensem comitem, ob linguæ peritiam, cum Renaldo Francorum dapifero et exercitu ad colloquium Rollonis misit; Rollo cum suis castellum Archas, id est, Pontem archæ veniens, se à Francis nihil tenere dixit. Post colloquium ab ipsis lacessitus, Rollandum illum Caroli magni ducem cum aliqua exercitûs parte peremit; Hastingus cum Raynaldo principe fugit; Rollo rediens Mellentum cum exercitu, venit ibique iterùm Raynaldus cum exercitu Francorum, commissoque prælio, Raynaldum Rollo cum plurimis Francorum interemit;

hinc Parisius obsedit, sed Francis pacem petentibus ab obsidione cum suis recessit.

DRACO NORMANNICUS.

XX. Quòd post occisionem Raynaldi Francorum principis Carolus rex cum Francis Hastingum pro adventu Danorum culpat, isque comitatum Carnotensem Thebaldo cuidam Francorum principi distrahit, Francorum regnum deserit. Carolus ad Rollonem pro pacis fœdere Franconem Rothomagensem archiepiscopum dirigit cum Francis. Hinc rex ad colloquium occurrens, in præsentia Danorum et Francorum Normanniam cum Britannia et Gisla filia sua Rolloni dedit. Franco archiepiscopus cum Rollone et Roberto Francorum principe Rothomagum venit, Rollonem baptizavit, Robertus princeps de fonte sustulit, nomen suum ei imposuit, filiam regis despondit.

XXI. Quòd ante baptismum suum per XXXVI annos regnum Francorum Rollo vastaverit, exercitum suum baptizari fecerit, eumque per urbes et castella Normanniæ diviserit, Nortmannos quasi boreales homines vocaverit; linguâ enim Danicâ *north* boreas, *man* homo dicitur. Et de ipsius Rollonis morte, qui post baptismum annis V vixit, cui successit Willelmus filius ejus.

XXII. De urbibus quas Rollo vel Hastingus vastaverunt.

XXIII. De civitate Lunis in Tuscia, quam Hastingus Romam esse putans obsedit, se mortuum esse simulans intravit, delevit. Hinc Franciam rediens communis carnis viam fecit. Bier dominus ejus in Angliam profectus est cum exercitu, ibique in pace post multa prælia vitam finivit, sua omnia sociis relinquens.

XXIV. De bello inter Robertum principem Francorum qui diadema ceperat, et Carolum regem apud Suessionem, in quo idem Robertus occiditur; et quòd etiam idem rex rediens apud Peronam castrum ab Herberto comite, cujus sororem prædictus Robertus habebat in uxorem, captus in carcere obierit; Ludovicus filius ejus ad Anglos fugerit, Rodericus * filius comitis Brugensis ** rex factus annis decem vixerit, posteà Ludovicus ab Anglis rediens regnum paternum acceperit.

* Rodolphus.
** Burgundiæ.

XXV. Quòd Willelmus dux Normanniæ, Rollonis filius, proditione Arnulphi comitis Flandriæ, Francis faventibus, peremptus sit, Richardo filio sibi succedente. Posteà Ludovicus rex cum exercitu in Normanniam venit, occuritque Bernardus Danus cum exercitu apud Baïocas. Pueri Richardi magister Danus quidam comitem Monsterolii Herluinum, cujus occasione dux Willelmus occisus fuerat, lanceâ percussit et occidit. Indè bello exorto, rex Ludovicus captus à Danis Rothomagum ducitur, in carcere ponitur; filio demùm obside dato cum duobus episcopis, rex liberatur, filius ejus in carcere moritur, episcopi liberantur; rex eodem anno defungitur, sicque ducis Willelmi interitus vindicatur. Huic bello rex

Daciæ, qui paulò antè in Normanniam venerat in auxilium Normannorum, cum suis quos adduxerat, interfuit.

DRACO NORMANNICUS.

XXVI. Quòd Ludovico defuncto Lotharius ejus filius successit, qui moriens duos filios suos Ludovicum et Carolum reliquit, quorum Ludovicus rex effectus paulò post obiit : cui Carolus frater ejus in regnum successit, qui ultimus ex Caroli magni progenie regnum obtinuit. Contra quem Hugo Capet, Hugonis magni Francorum principis filius, rebellavit, eumque prælio commisso intra Laudunum cepit, et Aurelianis, in carcere ubi defunctus est, misit; sicque usque in diem hanc à filiis Caroli magni ad filios Hugonis Capet regnum Franciæ translatum est.

XXVII. Quòd anno ab incarnatione Domini DCCCCLXXXVII, Hugo Capet cum filio suo Roberto in reges Francorum Remis sacrati sunt, et de Gerberto ejusdem Roberti regis magistro, et de morte primi Richardi Normanniæ ducis, et Richardi secundi, et Richardi tertii, cui frater ejus Robertus in ducatu successit; sed is Jerosolymam perrexit, rediens apud Niceam obiit, Willelmo filio relicto qui posteà rex Angliæ extitit. Et de morte Hugonis Capet Francorum regis, cui Robertus filius ejus successit, quo defuncto filius ejus Henricus, et post eum Philippus regnum obtinuit.

XXVIII. Quòd his temporibus cometa apparuit, eodem anno dux Normanniæ Willelmus cum tribus millibus navibus contra Haraldum regem Anglorum pugnaturus Angliam intravit.

XXIX. Oratio Willelmi Normanniæ ducis ante legiones armatas, cùm eis Haraldus rex armatus cum exercitu occurrisset.

XXX. De bello inter Willelmum ducem Normanniæ et Haraldum Anglorum regem, in quo idem rex peremptus est.

XXXI. De consecratione regis Willelmi, de abbate Cadomensi Lanfranco facto archiepiscopo Cantuariensi, de duabus abbatiis quas idem rex apud Cadomum fecerat, et de morte Philippi Francorum regis, cui successit Ludovicus filius ejus.

XXXII. De morte Willelmi regis Anglorum, et de tribus filiis ejus, Willelmo qui ei in regnum successit, Roberto qui ducatum Normanniæ tenuit, Henrico qui posteà rex Angliæ extitit. De morte ejusdem Willelmi regis, et quòd Henricus frater ejus imperium suscepit, et de bello inter eumdem Henricum et Robertum ducem Normanniæ fratrem suum, in quo idem Robertus captus est, Henrico posteà Normanniam obtinente.

XXXIII. De morte Philippi filii Ludovici regis Francorum, et de concilio quod tenuit Innocentius papa apud Parisius *, ubi posteà Ludovicum filium Ludovici sacravit in regem Francorum.

* Remis.

XXXIV. De morte Roberti ducis Normanniæ, et de filio ejus Willelmo cui Ludovicus senior comitatum Flandriæ cum sorore uxoris suæ dederat, mortuo comite Flandriæ sine hærede.

Draco Normannicus.

XXXV. De bello inter Ludovicum seniorem, juncto sibi Willelmo* comite Flandriæ, et Henricum regem Anglorum.

* Arnulphus.

XXXVI. Quòd post prædictum bellum, ubi rex Franciæ cum comite Flandriæ erat superatus, dum rex Anglorum Henricus in Angliam transit, filius ejus Willelmus et Richardus cum multis naufragio perierunt, Merlino id anteà prophetizante, et de morte comitis Flandrensis.

Expliciunt Capitula Libri primi.

INCIPIUNT CAPITULA LIBRI SECUNDI.

I. De adventu Henrici regis ab Anglia, tuncque cometa apparuit, isque paulò post apud castrum Leonum obiit, corpore ipsius apud Radingam abbatiam suam delato.

II. De morte comitis Pictavensis, et de filia ejus quam Ludovicus Junior in conjugium cum comitatu, patre Ludovico vivente, accepit. Et de ecclesia Pistes quam Beccenses monachi ad se pertinere dicunt, quòdque propter propinquitatem generis Ludovicus junior Franciæ rex uxorem suam dimisit, ipsaque posteà Henrico duci Normanniæ regique Angliæ nupsit.

III. Quòd anno ab incarnatione Domini MCLIV, Henricus dux Normanniæ in regem Angliæ unctus sit, et de discordia inter ipsum et Ludovicum Franciæ regem, ubi ad designandum quòd comitatus Andegavensis et Pictavensis Francorum regi subjiciantur, de Hilderico rege Francorum qui ultimus ex prosapia Dagoberti regnavit, et de Pipino Francorum duce pauca narrantur.

IV. De adventu Stephani papæ in Franciam, et de concilio quod ibi habuit, ubi Hildericum Franciæ regem diademate privavit, monachum fecit, et Pipinum et Carolum reges sacravit.

V. Oratio ejusdem Stephani papæ super hoc in concilio.

VI. Quòd Stephanus papa Pipinum Franciæ regem cum filio ejus Carolo magno et exercitum secum in Italiam contra Haistulfum Longobardorum regem duxit; bello commisso, Haistulfus fugiens intra Papiam includitur, obsidibus demum datis, et urbibus quas abstulerat redditis, à Pipino et Stephano papa in concordiam recipitur. Pipino cum exercitu reverso, Haistulfus fulminis ictu percutitur, Stephanus papa Desiderio duci Longobardorum diadema tradit; quòdque Stephano mortuo Adrianus papa successit.

VII. De morte Pipini regis Francorum, cui, regno diviso, Carolus et Carlomannus successerunt; sed Carlomanno post duos annos defuncto, Carolus qui posteà magnus dictus est, monarchiam regni obtinuit, Alemanniam, Saxoniam, Italiam sibi subjecit, Desiderium Longobardorum regem

regem bello superavit, clausum intra Papiam cepit, apud S. Dionysium misit, monachum eum ibi fieri jussit, filium ejus Adalgisum à finibus Italiæ discedere fecit; et de terris quas idem Carolus tenuit, quòdque defunctus aromatibus conditus est, et apud Aquisgranum sepultus, filio ejus Ludovico monarchiam totius imperii paterni obtinente; quòdque paulatim Francorum reges regnum Italiæ et Alemanniæ, aliarumque provinciarum quas Carolus habuit, inertiâ amiserunt.

DRACO NORMANNICUS.

VIII. De colloquio quod inter Ludovicum Francorum regem et Henricum regem Anglorum extitit, anno ab incarnatione Domini MCLXVIII, apud Gisortium, præsentibus episcopis et principibus utriusque regni, Thomâ archiepiscopo Cantuariensi ab Anglorum rege discordante et in parte Francorum regis assistente; quòdque regibus diversis ab invicem locis separatis, rex Francorum per proceres regni mandat, ut ex ducatu Normanniæ et Aquitaniæ, et Andegavensi comitatu, rex Anglorum quod justum est servitium Francorum regi et ducibus persolvat.

IX. Oratio Henrici regis coram proceribus suis, respondens regis Francorum mandatis.

X. Quòd responso regis Anglorum audito, in quo mandatum miserat se Francis nil persolvere, nisi (quod regiæ dignitatis foret) Francorum rex hominium suum eidem regi redderet: quod ille recipiens, cum discordia uterque cum suis discedit, castella sua quisque eorum munit. Rex posteà Anglorum armatus cum armatorum agmine militum Calmontem Francorum regis castellum petit, Francorum acies armata de castello prosiliens audacter regi et Normannis cæterisque armatis obviam procedit.

XI. Oratio Henrici regis quam tunc ad milites suos habuit.

XII. De conflictu apud Calmontem inter Henricum regem, junctis sibi Normannis, et duces Franciæ cum cuneis suis; quòdque Walenses ex jussu regis per fluvium castellum ingressi ignem immittunt. Franci Normannorum impetum ferre non valentes, regique terga dantes, per medios castelli ignes in turrem sese receperunt, Thebaldo quodam Francorum principe in introitu capto.

XIII. Quòd Ludovicus rex Francorum hæc audiens cum Francis irâ movetur, Gisortium vel Rothomagum deliberant obsidendum; quòdque Otho Alemannorum imperator cum Ludovico Francorum rege et Arnulfo Flandrensi comite, hanc urbem simul post mortem Willelmi filii Rollonis obsederunt; Othonis imperatoris nepos cum Alemannis per fluminis (Dudo ponit quòd hoc fuit super pontem portæ Belvacensis) pontem ingressus, cum repentino civium tumultu excipitur, et cum suis super ipsum pontem trucidatur; Arnulfus comes Flandrensis, cujus consilio imperator et rex advenerant, nocte eâdem cum suis fugâ elabitur; Otho id cognoscens, necemque nepotis et suorum deflens, urbemque considerans

DRACO NORMANNICUS.

captu difficilem, cum Ludovico Francorum rege et toto exercitu ab obsidione discedit.

XIV. Quòd post Calmontem combustum regis et Francorum iram consul Flandrensis * prospiciens, colloquium Anglorum regis petit, iracundiam regis intimat, rogat ut aliquid in terra sua exuri permittat, quò sic eorum ira conquiescat, idque Mathildis imperatrix filio mandat. Rex Andelium exuri permittens, burgensibus ut villam vacuam linquant et indè recedant, mandat.

* Theodericus.

XV. Quòd Ludovicus rex Franciæ Andelium armatus cum exercitu petit, villam eamdem ecclesiæ Rothomagensis sine murorum objectu vacuam ab hominibus reperit, ignem in vindictam nobilis castri sui Calmontis supponit, multique in itinere tam homines quàm equi vi caloris sunt extincti; sicque irâ satiatâ, posteà cum rege Anglorum pacem fecit.

XVI. Altercatio inter Normannum et Francum pro Andelio burgo Rothomagensis archiepiscopi à toto Francorum exercitu combusto, et Calmonte nobili Francorum castello muris et aquâ cincto, imò Normannorum et regis impetu destructo.

XVII. Quòd post hæc Henricus rex contra quosdam Britonum principes sibi rebelles cum valida manu pergit.

XVIII. Epistola Rollandi cujusdam principis Britonum ad Arturum olim Britonum regem missa, qui tunc apud antipodes degebat, insinuans quòd Henricus Angliæ rex terras ejus invaserat, quare vel ipse in auxilium suorum veniret, vel legiones armatas citiùs transmitteret.

XIX. Epistola Arturi ad prædictum Rollandum, et quòd super his cum toto exercitu suo apud antipodes Arturus colloquium habuit.

XX. Epistola Arturi regis Britonum ad Henricum regem Anglorum, in qua bellum ei indicit, nisi Britanniam reliquerit, ubi commemorat quòd rex Britonum, rex Anglorum et rex Francorum fuerit, ubi etiam bellum describit quod contra Lucium Hiberium Romanum principem et totum Italiæ exercitum in Francia gessit, eumdem Lucium peremit, demùm contra Modredum, nepotem suum qui Angliam invaserat, aliud bellum habuit in quo ipsum interfecit, ibique vulneratus sit, sed herbis fatalibus permixtis adhuc vivit.

XXI. Quòd rex Henricus epistolam Arturi coram proceribus suis in silva Britonum legi fecerit, quidque de ea dixerit.

XXII. Epistola ejusdem Henrici regis ad eumdem Arturum, quòdque Britanniam sub ejus imperio tenere velit. De nuntio mortis imperatricis, matris regis, quòdque tunc Arturo obtemperans à Britannia recesserit.

Expliciunt Capitula Libri secundi.

DRACO NORMANNICUS.

INCIPIUNT CAPITULA LIBRI TERTII.

I. De Mathildis imperatricis obitu, quòdque anno ab incarnatione Domini MCLXVII, apud Rothomagum defuncta sit, decimo die mensis septembris, die Dominicâ, tertiâ ipsius diei horâ, Henrico rege ejusdem filio tunc in Britannia morante; quòdque anteà ut apud Beccum tumularetur eidem concessit, idque olim de partu Gaufridi filii sui infirmata apud Rothomagum à patre impetraverit.

II. De situ ecclesiæ prioratûs Prati et loci ipsius ubi defuncta fuit, et de laude ipsius imperatricis, quidque rex eidem dixerit ut apud Beccum sepeliretur; quòdque Beccum delata ab archiepiscopo Rothomagensi Rotrodo et Arnulfo Lexoviensi episcopo, pluribusque abbatibus et proceribus, tradita sit sepulturæ, positaque honorificè sub corona ante majus altare ecclesiæ.

III. Quòd eodem anno obitûs ejus tria signa in cœlo visa sint : nam mense martio cometa in Gallia resplenduit; mense demùm julio circulus ethereus circa solem maximus apparuit; mense posteà septembris, mediâ nocte, luna tota sanguinea diutiùs visa est, regibus post Pascha præteritum à se invicem discordantibus.

IV. De adventu nunciorum imperatoris Alemanniæ in Normanniam, Saxoniæ scilicet duce, ejusdem imperatoris nepote generoque regis Angliæ, cum duobus episcopis et comitatu multo; quòdque imperator regi mandaverit, ne cum rege Francorum, nec ad honorem suum, fœdus pacis iniret, auxilium suum, ex quo mandaret, paratum sibi omnino sciret, proque filia ejus quam prædicto duci nepoti suo in conjugium dederat, maximas gratias reddidit; quidque rex eisdem nunciis responderit.

V. Quòd dux et episcopi regem admirantes, post colloquium cum maximis honoribus Rothomagum à rege mittuntur. Rex paulò post eosdem insecutus eisdem consilium suum intimavit, magnoque honore exhilaratos, muneribus ditatos, inter quæ vasa aurea et argentea eisdem contulit, sicque ad imperatorem, consilio suo eis nudato, lætos remisit.

VI. De papa defuncto, post quem duo apud Romam in loco ipsius à diversis partibus cum schismate eliguntur, Rollandus scilicet cancellarius et Octavianus cardinalis, sicque per violentiam contra totius ecclesiæ unitatem et pacem, contra jus canonicum, contra S. Petri dignitatem in cujus sede non est recipiendus nisi unus, ambo in Roma consecrantur; quòdque olim simile schisma contigerit, unusque tunc illorum duorum schismaticorum à Rogerio duce Apuliæ et Siciliæ receptus eumdem ducem regem sacravit; quòdque Rolandus, qui etiam Alexander III dicebatur, legatos suos in Galliam miserit, à regibus et episcopis receptus sit, legatos secutus in Galliam venerit; alter qui priùs Octavianus, post victor dictus

DRACO NORMANNICUS.

est, ab ecclesia transmarina et tota Italia receptus erat, in Alemanniam venit.

VII. Epistola Victoris papæ ad Alexandrum papam.

VIII. Epistola Alexandri papæ ad Victorem papam.

IX. De concilio quod post hæc Victor papa tenuit, præsentibus episcopis, abbatibus, principibus Italiæ et Alemanniæ, præsente etiam imperatore.

X. Causa quam pro schismate Victor papa in concilio tractavit.

XI. Quòd post causam peroratam Alexander cum omnibus qui eum receperant episcopis, abbatibus, principibus et populis, anathematizatur.

XII. De adventu Alexandri papæ in Galliam, quòdque à regibus receptus censum ab ecclesiis exegerit, quòdque Hugo Rothomagensis archiepiscopus hoc inauditum esse dixerit; quòdque ad curiam papæ Alexandri Thomas archiepiscopus Cantuariensis venerit, quidve ei Alexander pro causa quæ inter ipsum et Angliæ regem erat, responderit.

XIII. De concilio quod Alexander Remis * tenuit, præsentibus episcopis et abbatibus Franciæ et Angliæ, quòdque de primatu Cantuariensis archiepiscopi et archiepiscopi Eboracensis ibi causa ventilata sit, quòdque eam Alexander terminare non valens eos altrinsecùs scribere fecerit.

* Turonibus.

XIV. Causa quam pro schismate quod inter se et Victorem papam erat, coram omni concilio Alexander tractavit.

XV. Quòd causâ peroratâ, Victor papa cum omnibus sibi faventibus et se recipientibus, excepto imperatore, anathematizatur, sicque à duobus apostolicis tota ecclesia excommunicatur; quòdque posteà Alexandro Romam reverso, imperator cum Victore papa et exercitu suo post eum in Italiam intravit, plures ex Romanis rebellantes interfecit; Alexander fugiens tandem in Siciliam cum suis sese recepit. Imperator Romam ingressus, ibi præsente Victore papâ et gloriâ imperii totâ circumstante, diademate insignitur, rebusque in pace compositis Alemanniam revertitur. Victore posteà defuncto, Guido Cremensis subrogatur, hocque obeunte, alter in loco ejus à Romanis et imperatore substituitur.

XVI. Quòd interim dum hæc gererentur, discordia regis Anglorum cum Francorum rege nondum finita erat. Tandem inter se de pacis fœdere colloquium habent, differtur in posterum regum provocatio. Henricus interim regis Anglorum filius Parisius veniens à rege Francorum et proceribus cum honore maximo suscipitur. Hinc ab utrisque regibus et regni principibus et præsulibus juxta Pissenum * ad colloquium venitur, pacis fœdera firma stabiliuntur. Hæc pax facta est anno ab incarnatione Domini MCLXVIII, mense februario mediante.

* Pissiacum.

Expliciunt Capitula.

NOTICE

D'un Ouvrage de l'Empereur Manuel Paléologue, *intitulé :* Entretiens avec un Professeur Mahométan.

Par M. C. B. HASE.

L'OUVRAGE dont on vient de lire le titre, se trouve dans trois Manuscrits de la Bibliothèque impériale. Le premier, qui est le plus ancien, fait partie de cette collection, au moins depuis le règne de Henri IV; sur la reliure existent encore les armes et le chiffre de ce prince. Ce volume contient 514 feuillets *in-fol.*, sur papier ordinaire; il étoit coté d'abord M. CC. LXIV, puis 2417, ensuite 1385, et enfin 1253. C'est ce dernier numéro qu'il porte encore aujourd'hui, et sous lequel on le trouve mentionné dans le Catalogue imprimé des manuscrits de la Bibliothèque du roi. L'écriture paroît être du XVI.e siècle; elle est grande et un peu chargée d'abréviations; l'encre est encore d'un beau noir. Indépendamment des différens numéros que le volume a portés successivement, et que je viens d'indiquer, on lit le titre que voici sur un des feuillets blancs qui sont à la tête de l'ouvrage : Τάδ' ἔνεστιν ἐν ταύτῃ τῇ βίβλῳ· Μανουὴλ βασιλέως τοῦ Παλαιολόγου διάλογος περὶ τῆς τῶν Χριστιανῶν θρησκείας, πρός τινα Πέρσην· διῄρηται δὲ εἰς κϛ' διαλέξεις. Deux autres cotes, *N.° 164 vigesimæ tertiæ ;* et celle plus bas, *N.° 25*, ont été ajoutées par une main qui me paroît être Italienne. Il se peut, en effet, que cet exemplaire ait été écrit en Italie, et conservé dans quelque bibliothèque de ce pays, avant d'être transporté en France. Je crois même avoir trouvé un indice de la collection à laquelle il appartenoit. Le hasard m'ayant fait consulter un ancien catalogue manuscrit de la bibliothèque du cardinal Nicolas Ridolfi, neveu du pape

Catalog. Bibl. regiæ, pars II, Paris. è typogr. regia 1739, in-fol. p. 265.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Léon X, et mort en 1550 (1), j'y ai rencontré l'article suivant, presque entièrement conforme au titre rapporté plus haut : « N.° 49. Μανουὴλ βασιλέως, τοῦ Παλαιολόγου, διάλογος περὶ » τῆς τῶν Χριστιανῶν θρησκείας, πρός τινα Πέρσην· διῄρηνται (sic) « εἰς κϛʹ διαλέξεις. » Si donc l'ouvrage de Paléologue s'est trouvé autrefois dans la collection du cardinal Ridolfi, comme les livres de ce prélat ont passé successivement au maréchal Pierre Strozzi, à la reine Catherine de Médicis, et enfin à la Bibliothèque du Roi, il devient infiniment probable que le volume mentionné, sous le n.° 49, dans cet ancien Catalogue, est celui dont il est ici question, et qui porte aujourd'hui le n.° 1253 parmi les manuscrits Grecs. Je ne dois pas dissimuler cependant que je n'ai trouvé nulle part, à la tête de ce dernier, la marque 49 que l'exemplaire du cardinal Ridolfi doit avoir portée.

Biblioth. Coislin. Paris. 1715, in-fol. p. 201.

Le second manuscrit est du nombre de ceux qui ont appartenu à M. de Coislin ; il conserve son ancien n.° 130, sous lequel Montfaucon l'a décrit dans son catalogue. C'est un petit *in-folio* relié en bois, de 216 feuillets ; il est en papier ordinaire ; l'écriture en est serrée, mais facile à lire, malgré de fréquentes abréviations. La plus grande partie du *verso* du sixième feuillet, et les feuillets 8 et 9 sont en blanc ; on supplée aisément à ces lacunes, peu considérables, par l'exemplaire dont j'ai déjà parlé.

Enfin, le troisième manuscrit coté 169, fait partie d'un dépôt supplémentaire dans lequel on a réuni les livres dont la Bibliothèque a fait, depuis peu, l'acquisition. Il est également en papier, de format *in-4.°*, contenant 687 feuillets, d'une écriture très-moderne. On voit clairement que c'est une copie du premier, faite par quelqu'un qui n'étoit pas exercé dans la lecture

(1) Ce catalogue a été rédigé en grec par Mathieu Devari et Nicolas Sophianus ; il se trouvoit autrefois à la bibliothèque de Colbert, sous le n.° 3769. Il a été traduit par le P. Montfaucon, et inséré presque en entier dans la *Bibliotheca bibliothecarum* (tom. II, p. 766) de ce savant religieux ; mais l'original autographe se conserve encore aujourd'hui parmi les manuscrits Grecs de la Bibliothèque impériale, n.° 3074, et le passage que je cite s'y lit au fol. 70 *versó*.

des manuscrits. Ce copiste ne pouvant pas déchiffrer toutes les abréviations de l'original, a souvent cherché à les imiter trait pour trait; quelquefois même il s'est trompé entièrement sur la manière dont il falloit les lire. Je reviendrai dans la suite sur cet exemplaire, à cause d'une particularité qu'on y remarque; qu'il me soit permis maintenant de dire quelque chose de l'ouvrage qui y est contenu, et des raisons qui m'ont engagé à en donner la notice.

Ayant été chargé par mes chefs de faire le Catalogue détaillé des manuscrits du Vatican arrivés en France et réunis à la Bibliothèque impériale, j'ai été dans le cas de parcourir, pour ce travail, un certain nombre d'ouvrages Grecs inédits composés dans les quatre siècles qui ont précédé la prise de Constantinople (1). Les versions Latines et les extraits que j'ai faits de quelques-uns de ces traités, ne méritent pas tous, à coup sûr, d'être rendus publics; mais celui qui nous occupe est une de ces compositions qui, sous plus d'un rapport, ne m'ont pas paru dépourvues d'intérêt, et j'ai pensé que les lecteurs me sauroient gré, de leur en présenter ici le début. Dans l'état actuel de la littérature le livre de Manuel, publié en entier, trouveroit moins de lecteurs sans doute que dans le temps où il a été écrit. Cependant, outre l'avantage de représenter avec exactitude les idées et le langage des deux nations qui, dans le XV.e siècle, se disputèrent l'empire de la Grèce, on y rencontre encore plusieurs faits dignes d'être recueillis, et quelques digressions qui, en répandant du jour sur une partie obscure de l'histoire Byzantine, donnent au Traité qui les renferme, une sorte de mérite qui l'élève presque au rang des monumens historiques. Enfin, comme l'origine de l'empire Ottoman a été l'objet d'une infinité de discussions, et qu'on a si souvent recherché comment un peuple nomade a pu parvenir, par une suite de conquêtes, à fonder un État si vaste, et à former une masse de puissance inébranlable pendant trois

(1) J'ai cru cette étude indispensable pour l'intelligence de plusieurs pièces historiques qui concernent principalement les règnes de Cantacuzène, de Jean et de Manuel Paléologue, et qui paroîtront pour la première fois dans ce catalogue.

siècles, on aimera à trouver, dans cet ouvrage, quelques détails sur un événement aussi important; on n'y lira pas sans intérêt les aveux tristes et sincères d'un souverain qui convient de sa propre détresse et reconnoît la supériorité toujours croissante de son ennemi.

L'auteur de ces dialogues est l'empereur Manuel Paléologue, second fils et successeur de Jean I. Du Cange[a], Gibbon [b] et Henri Warton [c], ont rassemblé à-peu-près tout ce qu'on sait sur sa vie politique; et dernièrement encore, dans la continuation de l'Histoire du Bas-Empire [d], un savant distingué vient de jeter un nouveau jour sur plusieurs points de cette époque. Je me bornerai donc à rappeler ici que Manuel, né l'an 1348, fut associé à l'empire en 1373, qu'il succéda à son père en 1391, et que son règne fut aussi long que malheureux. Des ressorts extraordinaires avoient fait alors des Turcs un peuple de héros: Orchan profita habilement des divisions qui s'étoient élevées parmi les Grecs pendant la minorité de Jean Paléologue; Amurath I, ayant pris Andrinople vers 1360, acheva sans obstacle la conquête de la Thrace; et tandis que les Grecs, désespérant de leurs propres forces, imploroient des secours étrangers, toujours dangereux ou tardifs, les vertus guerrières inspirées par la religion du prophète, reparoissoient parmi les Turcs avec tout l'éclat dont elles avaient brillé lors de la naissance du Mahométisme en Arabie. Il n'est pas étonnant que, dans une pareille situation, presque toute la vie de Manuel Paléologue se soit passée ou en sollicitations près des princes de l'Occident, pour les engager à se réunir contre son ennemi, ou en démarches à la cour du sultan, pour se faire pardonner ces mêmes négociations, ou en guerres dont l'issue lui fut presque toujours funeste. Après un règne d'environ trente-quatre ans, pendant lequel ce malheureux prince parcourut l'Italie et la France [d], soutint deux siéges dans sa capitale [e], et se condamna même, pendant quelque temps, à une vie privée, on le vit, accablé de fatigues et de chagrins, laisser les soins du gouvernement à son fils aîné Jean

[a] *Du Cang. Famil. Byzant. Lutet. Paris. 1680, in-fol. p. 241.*

[b] *Gibbon, Hist. of the Declin. of the Roman Empire, ed. de Bâle, in-8.°, vol. XI, pag. 248 et seq.*

[c] *Supplement. ad Cave Script. ecclesiast. hist. literar., Genevæ 1705, in-fol. Appendic. p. 52.*

[d] *Hist. du Bas-Empire, par H. P. Ameilhon, tom. XXVI, Paris, 1807, in-8.°*

[d] *En 1400.*

[e] *En 1397 et 1423.*

Jean Paléologue II, et, retiré dans le monastère de Periblepte, il s'occupa des lettres et de l'étude de l'Écriture sainte jusqu'à l'instant de sa mort, qui arriva le 21 juillet 1425, vingt-huit ans avant la prise de sa capitale et l'asservissement total de sa nation.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Tandis que les souverains du reste de l'Europe étoient presque tous étrangers aux lumières de leur siècle, on se plaît à voir ceux de Constantinople, non-seulement protéger les lettres, mais cultiver souvent eux-mêmes différentes branches d'instruction, et se distinguer quelquefois par des ouvrages dont nous pouvons encore apprécier le mérite. Anne Comnène nous a laissé la Biographie de son père; Constantin VI Porphyrogennète, celle de son aïeul; Théodore Lascaris, des panégyriques; Maurice et Léon VI (1), des Traités de l'art militaire; Cantacuzène, des Mémoires qui le placent à côté des meilleurs historiens de la Byzantine. Il est vrai que ces écrivains illustres par leur rang, et zélés admirateurs des anciens n'en offrent guères dans leurs ouvrages le caractère et le style; à peine en est-il deux ou trois qui aient quelques traits de ressemblance avec ces grands modèles. Tant il est vrai qu'il peut se trouver pour les lettres des circonstances si peu favorables, que le commerce le plus intime avec les anciens ne suffit pas pour donner à l'esprit humain tout l'essor qu'il pourroit prendre. Il est certain cependant que l'exemple donné par tant de princes contribua beaucoup à conserver parmi leurs sujets

(1) Je ne cite pas l'empereur Nicéphore Phocas, quoiqu'il passe pour auteur d'un petit Traité adressé aux commandans des provinces Grecques limitrophes de la Cilicie, sur la conduite à tenir lors des incursions des Arabes. Du Cange a déjà reconnu, dans son Glossaire Grec, *tom. II, col. 30* de la notice des auteurs anecdotes, que cette pièce, intitulée Περὶ παραδρομῆς πολέμου, quoique composée sous le règne de l'empereur Nicéphore, n'est pourtant pas de ce prince; elle se trouve dans trois manuscrits de la Bibliothèque impériale, et seroit utile à un éditeur qui voudroit rétablir le texte corrompu et mutilé de la Tactique de Léon, donné, pour la dernière fois, par Lamy, dans les Œuvres de Meursius, *Florence, 1745, in-fol. vol. IV, col. 529 et seq.* Quelquefois même cette pièce pourroit servir de commentaire aux deux ouvrages de Constantin Porphyrogennète sur les thèmes et sur l'administration de l'empire, auxquels je regrette que Banduri ne l'ait pas jointe dans son *Imperium Orientale.* Comme elle n'a que peu d'étendue, je l'insérerai peut-être en entier, avec une version Latine, dans le Catalogue des manuscrits Grecs qu'on a apportés en France de la bibliothèque du Vatican.

l'amour de ces études encore utiles même dans leur décadence et dans leur fausse direction (1).

Manuel Paléologue avoit hérité des nobles goûts de son aïeul ; à l'exemple de Cantacuzène, non-seulement il accueillit les talens (2), mais les siens lui donnèrent encore un rang distingué parmi les écrivains de son siècle. Je n'entreprendrai point de donner ici la liste de ses ouvrages ; il en a laissé sur un grand nombre de

(1) L'ouvrage anecdote du Logothète Théodore Métochite, intitulé Ἀςρονομικὴ κατ' ἐπιτομὴν ςοιχείωσις, contient dans sa préface quelques détails sur la manière dont les mathématiques et l'astronomie furent cultivées à la cour d'Andronic Paléologue I. Le règne de ce prince foible, mais ami et protecteur des sciences, a eu sur la renaissance des lettres en Italie une influence qui mériteroit d'être développée dans une discussion particulière.

(2) Manuel Chrysoloras, Siméon, archevêque de Salonique, Joseph Bryennius, Théodore de Gaze, Georges de Trébisonde, Phrantzes, Démétrius Cydonius, sont contemporains de Manuel, et plusieurs de ces écrivains vivoient dans son intimité. M. Harles (*Biblioth. Gr.* vol. XI, p. 399) parle de neuf lettres de Démétrius Cydonius, adressées à l'empereur Manuel, dont l'une a été publiée par M. Ch. Fred. Matthæi, à Dresde, 1789, *in-4.°*, et les huit autres à Moscou, dans le recueil portant le titre : *Isocratis, Demetrii Cydone et Michaelis Glycæ aliquot epistolæ : ex codd. edidit et animadvers. adjecit C. F. Matthæi ; Mosquæ, 1776, in-8.°* Le manuscrit de Coislin CCCXV en contient dix de cet orateur, adressées à l'empereur ; mais n'ayant pu me procurer à Paris le livre de M. Matthæi, quelques recherches que j'aie faites, il m'est impossible de déterminer quelle est celle de ces dix lettres qui manque dans l'édition. Le manuscrit de Coislin en contient, en outre, environ vingt autres écrites à différentes personnes considérables de ce temps. Comme l'auteur s'énonce d'une manière élégante et simple, j'ai pensé qu'on me sauroit gré de faire connoître ici une de ces lettres, d'autant plus qu'elle fait voir que Démétrius n'étoit pas né à Constantinople, ni en Crète, comme quelques personnes l'ont pensé (*voyez* la *Bibl. Gr.* de M. Harles, vol. XI, pag. 398), mais bien à Salonique. Elle est adressée à un nommé Phacrasis, *primicerius* ou premier secrétaire de l'empereur Manuel, et paroît avoir été écrite en 1429 ou 1430 (selon Hanckius *de Byzant. rer. scriptor.* Lipsiæ, 1677, in-4.° p. 637), pendant le dernier siége de Salonique, que les Vénitiens soutinrent contre Amurath II. En voici d'abord la traduction Latine : *Magno primicerio Phacrasi S. — Nullo profectò tempore tantâ ego et voluptate affectus sum et mæstitiâ, quanta nunc earum utraque mihi contigit : illam cepi ex literarum tuarum, ne dicam suavissimorum morum, inspectione, vehementer amicorum tuorum animos commoventium : sollicitudinem attulerunt patriæ calamitates, non diù illam retinere potuisse apparentem felicitatis speciem, sed priusquam liberè respiraret, pristino morbo majore cum vehementiâ esse affectam. Audivi enim de exercitu ad portas, et de rege barbaro, et de præda quam fecerunt, et de illis qui ex muris ad ejusmodi facinora despiciebant, flentes duntaxat, nihil ampliùs : illud verò, quod neque hostilis direptionis extrinsecus, neque vestrarum ærumnarum finem unquam factum iri veremini, quem quæso non induceret, ut civitatem tanquam jam prostratam ac perditam comploraret ! Accedit, quòd non per hostes*

sujets, et je ne pourrois que répéter ce qu'en dit M. Harles dans sa nouvelle édition du *Bibliotheca Græca* [a] de Fabricius. On en compte vingt-huit, sans toutefois comprendre dans ce nombre les dialogues dont il est ici question : quinze ont été publiés pàr Jean Leunclavius, à Bâle, 1578, *in-8.º* Ce sont tous des prières ou des déclamations, excepté un Traité qui se trouve à la tête de la collection, sous le titre : Ὑποθῆκαι βασιλικῆς ἀγωγῆς.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

[a] *Vol. XI, pag. 617-620.*

solos detrimenta importantur urbi, sed multò pejora ab incolis creduntur illi impendere. Etenim ubicumque terrarum obsessionis appendix seditio est, et istud ipsum, non posse hostes reprimi, ad arma in se vertenda cives allicit. Veruntamen quanquam urbem nullam invenias tali rerum statu prudenter se gerentem; nostram tamen quis nescit magistram esse hujusmodi facinorum! Quamobrem, etsi aliis rebus præstamus, populi tamen mala spem nobis eripiunt. Quippe timeo, ne sui memores Thessalonicenses hostibus sint ipsi suffragaturi, hisque ad mœnia accedentibus, qui hostiles conatus prohibere possent eos intus trucident, iterùmque gustatis visceribus suos saltatorios orbes, ut calamitoso illo die, versent. Eas ob res omnes velim, ut nunc est, à negociis publicis omnino te removeas : quid enim potest medici ars in ægrotis, qui ut intereant summa omnia faciunt! Sed quoniam Imperator rebus te præfecit, stare oportet adversùs fortunam, et invocare illum qui solus potest impendentia mala depellere, et uti potentibus, sic tamen, ut nulli molesti sitis. Magnum quoque est, suadere optimatibus ut intelligant, non nunc tempus esse lucrifaciendi, neque desperantes insuper esse irritandos : sed popularius agant, seque ipsos cum plebe commiscere conentur. Neque enim optimus Imperator negliget amantissimam sui carissimamque civitatem, sed recordatus quantùm iniquè se habito indoluerit, et quanta perpessa sit salutem publicam spectans (inde enim egressus princeps paternum imperium capessivit), non nolet hercle cum corollario vicem illi reddere : non patietur unâ urbe minùs magnanimitatem suam demonstrare : verùm ut labentem atque inclinatam erigat omnem laborem adhibebit. Quinetiam cùm de his rebus sermonem cum ipso habere inciperemus, intelleximus, ne consultationes quidem eum haberi velle, quod in illis non sine reip. vestræ detrimento tempus teri diceret. Quare relictis rebus omnibus, unum hoc enititur, ut servet civitatem.

J'ai consulté pour le texte une autre copie de cette lettre contenue dans le manuscrit Grec 1213 qui renferme de même les ouvrages de Démétrius Cydonius; elle m'a servi à rétablir quelques mots altérés dans le manuscrit de Coislin.

Μεγάλῳ Πριμικηρίῳ τῷ Φακρασῇ. Οὔθ' ἥσθην οὔτ' ἠνιάσθην οὕτω πολὺ, ὡς νῦν ἀμφότερά μοι ταῦτα συνέβη· ἐποίει δὲ ἡμῖν τὸ μὲν πρότερον ἡ τῶν σῶν γραμμάτων ἀνάγνωσις, τῶν σῶν ἠθῶν, τὰς τῶν ἐρώντων σου κινούντων ψυχάς· τοῦ δευτέρου δ' αἴτιον αἱ τῆς πατρίδος συμφοραὶ, καὶ τὸ μὴ μέχρι πολλοῦ τὸ τῆς δοκούσης εὐδαιμονίας εἴδωλον αὐτῇ τηρηθῆναι, ἀλλὰ πρὶν καθαρῶς (cod. Coisl. καθαροὺς) ἀναπνεῦσαι, μετὰ προσθήκης αὐτῇ τὴν προτέραν νόσον ἐπανελθεῖν. Ἤκουσα γὰρ καὶ τὸ πρὸ τῶν πυλῶν στράτευμα, καὶ τὸν βάρβαρον ἡγεμόνα, καὶ τὴν λείαν ἣν ἤλασαν, καὶ τοὺς ἀπὸ τῶν τειχῶν μετὰ τοῦ δακρύειν (codex Coisl. διακόνειν) μόνον τὰ τοιαῦτα ὁρῶντας· τὸ δὲ μήτε τοὺς ἔξωθεν ἁρπάζοντας, μήθ' ἡμᾶς ἀδικουμένους παύσασθαί ποτε προσδοκᾶν, τίν' οὐκ ἂν ὡς ἤδη κειμένην πείσειε τὴν πόλιν θρηνεῖν; Καὶ πρόσεστι τὸ μηδὲ παρὰ τῶν ἐχθρῶν μόνον εἶναι τὴν ζημίαν τῇ πόλει, ἀλλὰ πολλῷ χείρω καὶ παρὰ τῶν πολιτῶν αὐτῇ προσδοκᾶσθαι. Πανταχοῦ γὰρ ἡ στάσις πολιορκίας ἐφόλκιον, καὶ τὸ μὴ δύνασθαι τοὺς πολεμίους ἀμύνασθαι, ἐφ' ἑαυτοὺς (cod. Reg. αὐτούς)

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Auctarium novum Bibliothecæ PP. Paris 1648, t. II, et Maxim. Bibliotheca PP. Lugdun. 1677, tom. XXVI, p. 491.

C'est un recueil de maximes morales, composé pour l'éducation de Jean II Paléologue, fils aîné de Manuel (1). Outre ces quinze pièces, il existe encore de notre auteur une oraison funèbre qu'il prononça à la mort de son frère Théodore Paléologue, despote du Péloponnèse ; ce discours, publié par le P. Combéfis, peut être regardé comme un monument historique, et M. Ameilhon en a fait usage dans le XXVI.e volume de l'Histoire du Bas-Empire. Après avoir rendu compte de ces opuscules imprimés, M. Harles fait l'énumération de douze autres qui n'ont point encore été publiés, et que l'on ne connoît, pour la plupart, que parce qu'ils sont cités dans différens Traités de Léon Allatius. Ils se trouvent tous à la bibliothèque du Vatican, à l'exception des pièces que M. Harles désigne sous les n.os 27 et 28, et qui existent à la Bibliothèque impériale, l'une dans le manuscrit Grec 2419, *folio 315 verso*, l'autre dans le n.o 3043, *fol. 11 verso — 14 verso*. Mais je pense qu'on a tort d'attribuer à Manuel ces deux compositions, dont la première (2) n'est autre chose qu'une explication de

πείθει λοιπὸν τρέπεσθαι τοὺς πολίτας. Καὶ πόλιν οὐδεμίαν ἂν ἴδοις σωφρονεῖν ἐπισταμένην ἐν τούτοις καιροῖς· τίς δ᾽ οὐκ οἶδε τῶν τοιούτων κακῶν τὴν ἡμετέραν πόλιν οὖσαν διδάσκαλον ; Δι᾽ ἃ τοῖς ἄλλοις νικῶντας τὰ τοῦ δήμου κακὰ τὴν παῤῥησίαν ἡμᾶς ἀφαιρεῖται. Δέδοικα τοίνυν, μὴ σφῶν αὐτῶν ἀναμνησθέντες οἱ Θεσσαλονικεῖς συναγωνίσωνται τοῖς ἐχθροῖς, κἀκείνων τοῖς τείχεσι προσβαλλόντων ἤτοι σφάττωσιν ἔνδον τοὺς ταῦτα δυναμένους κωλύειν, καὶ πάλιν σπλάγχνων τε γεύσωνται, καὶ χορεύσωσι τὰ τῆς Ζηλίας ἡμέρας. Δι᾽ ἃ νῦν ἐβουλόμην μὲν ἄν σε τῶν κοινῶν ἀφεστάναι· τί γὰρ ἂν ἰατρῶν δράσειε τέχνη, τῶν νοσούντων ὅπως ἀπόλωνται πάντα ποιούντων ; — Τοῦ βασιλέως δέ σε τοῖς πράγμασιν ἐπιστήσαντος, ἀνάγκη πρὸς τὰ παρὰ τῆς τύχης ἱστάμενον καλεῖν μὲν τὸν μόνον δυνάμενον τὰ τοιαῦτα κωλύειν, χρῆσθαι δὲ τοῖς δυνατοῖς καὶ αὐτοὺς οὐδενὶ λυπηροὺς γινομένους. Μέγα γὰρ τὸ καὶ τοῖς μείζοσι συμβουλεύειν, μὴ κερδῶν εἶναι καιρὸν τὰ παρόντα, μηδὲ τοὺς ἀπειρηκότας προσερεθίζειν· ἀλλὰ δημοτικώτερον χρωμένους τοῖς πράγμασιν, ἑαυτοὺς τῷ δήμῳ πειρᾶσθαι καταμιγνύναι. Οὐ μὴν οὐδ᾽ ὁ πάντα ἄριστος βασιλεὺς τῆς ἐρώσης καὶ ἐρωμένης οὐχ ἧττον πόλεως ἀμελήσει, ἀλλ᾽ ἀναμνησθεὶς ὅπως ἀδικουμένῳ συνήλγησε, καὶ ὡς πάντα πέπονθε τηροῦσα τὸ κοινὸν ἀγαθόν (αὐτόθεν γὰρ ὁρμηθεὶς τὰ πατρῷα κεκόμισται), οὐκ ἀξιώσει μὴ μετὰ προσθήκης αὐτῇ τὰς ἀμοιβὰς ἀποδοῦναι, οὐδ᾽ ἀνέξεται μιᾶς πόλεως ἐλάττω τὴν μεγαλοψυχίαν ἐνδείξασθαι, ἀλλ᾽ ὅπως αὐτὴν κλινομένην ὀρθώσῃ πάντα ποιήσει. Καὶ ἡμεῖς γὰρ τοιούτων πρὸς αὐτὸν ἁψάμενοι λόγων οὐδὲ συμβουλῆς ἀνεχόμενον εὕρομεν, ἀλλὰ καὶ τὸν ταύτης καιρὸν οὐκ ἄνευ ζημίας εἶναι τοῖς πράγμασι τῆς πόλεως λέγοντα. Πάντων τοίνυν ἀπελθὼς ἑνὸς τούτου μόνον γέγονε, τοῦ σῶσαι τὴν πόλιν.

(1) J'ai entre les mains une traduction Françoise de cet opuscule, dont voici le titre : *Cent Præceptes royaux de l'Empereur Manuel Paleologue, à Jehan Paleologue son fils, et successeur en l'Empire Grec* ; à Paris, chez Gilles Beys, 1582, *in-12*. Il faut qu'elle soit très-rare, puisqu'elle a échappé aux recherches de M. Harles.

(2) Elle est intitulée dans le manuscrit : Ὀνειροκρίτης κυροῦ Μανουὴλ τοῦ Παλαιολόγου. Du Cange la cite *Glossar. Græcitat. tom. II, index auctor. col. 29.*

songes écrite dans un langage barbare et tout-à-fait disparate avec le style soigné et élégant de notre auteur. L'autre est indiquée dans la Bibliothèque Grecque [a] par les mots : *Adloquutiones,* 1) *ad summum Pontificem,* 2) *ad Bessarionem Cardinalem,* 3) *ad Despotam patrem.* Il est certain pourtant que ces trois petits discours ont été faits pour être prononcés, non pas par l'empereur, mais par Manuel, fils de Thomas, despote d'Achaïe, lorsque ce jeune prince, dernier rejeton d'une famille détrônée, vint avec son frère Andréas Paléologue se présenter, à Rome, devant le pape Paul II, dont il recevoit une pension (1).

[a] *Bibl. Græc. vol. XI, p. 620. Ducang. Famil. Byzant. pag. 248.*

(1) On ne sauroit trop estimer la fidélité, l'exactitude et les recherches laborieuses de M. Harles, dans sa continuation du *Bibliotheca Græca;* cependant ce savant a été induit en erreur par le Catalogue imprimé des manuscrits de la Bibliothèque impériale, *part. II, p. 601.* Le titre seul du premier de ces trois petits discours peut faire voir qu'il n'est pas de l'empereur Manuel : Τοῦ πανευτυχεστάτου αὐθεντοπούλου τῶν Ῥωμαίων, Μανουὴλ τοῦ Παλαιολόγου, προσφώνημα πρὸς τὸν μακαριώτατον Πάπαν Ῥώμης, ἀναγνωσθὲν καὶ παρ' αὐτοῦ ἀπὸ στόματος ἐν Ῥώμῃ. Le défaut de place m'empêche d'insérer ici toute cette petite harangue, dans laquelle le jeune prince dépeint sa situation désespérée : *Etiamsi,* dit-il entre autres au pape, *tanto intervallo infra tuam amplitudinem simus positi, præstare nihilominus puto, afferre tibi aliquid, quale id cunque est, quàm omnino nihil dare. Quam ob causam flexis genibus ad sancta vestigia tua ipse accido, beatissime Pater, depresso capite, depresso animo, immortalesque fateor me tuæ bonitati habere gratias : prædico tuum patrocinium, adoramus beneficia, profitemur totâ mente et linguâ celebramusque tuam misericordiam. Tu secundùm Deum in patroni loco fuisti nobis, tu peregrinis congregator, tu servis dominus providus, tu nobis nunc egenis præbitor magnificus, tu desperantibus et orbis pater secundùm Deum, et patronus, et auxiliator, humanissimus et misericors : qui apparuisti nobis totus ad Dei imaginem expressus, tanquam communis reverà curator, et pater servatorque communis secundùm Deum.* Les expressions sont presque encore plus fortes en grec. Εἰ δὲ καὶ κατόπιν ἡμεῖς τῆς σῆς τοσοῦτόν ἐσμεν ἀξίας, ἀλλὰ κρεῖσσον οἶμαι πᾶν ὁπωσοῦνγε διδόμενον, ἢ παντάπασι λειπόμενον. Τοιγαροῦν, μακαριώτατε πάτερ, γονυπετῶν καὶ αὐτὸς τοῖς ἱεροῖς σοῖς πρόποσι, κεκλικυίᾳ μὲν τῇ κεφαλῇ, κεκλικυίᾳ δὲ τῇ ψυχῇ, μεγάλας ὁμολογῶ τῇ σῇ φιλανθρωπίᾳ τὰς χάριτας· ὑμνῶ σου τὴν προστασίαν, προσκυνοῦμέν σου τὰς εὐεργεσίας, ὁμολογοῦμεν ὅλῃ γνώμῃ τε καὶ γλώττῃ καὶ κηρύττομέν σου τὸν ἔλεον· γέγονας ἡμῖν προστάτης μετὰ Θεόν, τοῖς ξένοις συναγωγεύς, τοῖς οἰκέταις (peut-être faut-il lire *ἱκέταις, supplicibus*) προμηθεύς, τοῖς νῦν ἐνδεέσι παροχεὺς μεγαλόδωρος, τοῖς δυσέλπισι τε καὶ ὀρφανοῖς πατὴρ μετὰ Θεόν, προστάτης καὶ ἀντιλήπτωρ φιλανθρωπότατος καὶ συμπαθέστατος· ὅλος θεομίμητος ἡμῖν ὀφθείς, οἷα κοινὸς ὄντως ὢν κηδεμών, καὶ μετὰ Θεὸν πατὴρ καὶ σωτὴρ κοινὸς καθεστηκώς.

Qu'auroit dit l'empereur Phocas, à qui S. Grégoire-le-Grand écrivit les lettres si soumises rapportées dans ses Œuvres, *t. II, p. 1238,* edit. Benedictin. 1705, *in-fol.;* qu'auroit dit ce Constantin qui dépouilla le Panthéon de ses ornemens et Rome de ses trésors, s'ils avoient su que le petit-fils d'un de leurs successeurs s'humilieroit à ce point devant le souverain de cette même ville!

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

L'ouvrage dont je vais rendre compte est peut-être, de toutes les compositions de Manuel Paléologue, celle qui se rencontre le moins souvent dans les bibliothèques. Fabricius n'en soupçonnoit pas l'existence; et hors un manuscrit conservé à la bibliothèque Ambrosienne de Milan, qui même ne contient que six dialogues, je ne connois que les trois exemplaires qui se trouvent à Paris. Cet ouvrage est adressé à Théodore Paléologue, frère de Manuel, despote de Lacédémone, ce qui prouve qu'il a été composé avant l'année 1407, époque de la mort de ce prince. Manuel rappelle à son frère qu'il étoit obligé de joindre l'armée de Bajazet avec un corps de troupes auxiliaires; il lui expose que dans l'hiver, tandis que le sultan séjournoit à Ancyre, lui Manuel eut occasion de lier connoissance avec son hôte, qui occupoit une place de muderris (1) ou de professeur dans le collége de cette ville, que celui-ci le questionna sur différens points de la religion Chrétienne, et qu'il eut avec lui une suite d'entretiens dont il rend compte à son frère. Un passage de Ducas nous apprend, en effet, que l'empereur Jean Paléologue se vit forcé, dans les dernières années de son règne, d'envoyer à la cour de Bajazet une troupe de cent soldats commandée par son fils aîné, pour suivre le sultan dans une guerre qu'il alloit entreprendre contre un émir Turc qui occupoit la ville de Pergée en Pamphylie. Or Bajazet monta sur le trône au mois d'août ou de septembre de l'an 1389 (2), Jean

Ducas Hist. c. XIII, ed. Venet. pag. 19.

(1) Du Cange n'a pas su expliquer ce nom. Après avoir cité le titre et une phrase de notre ouvrage (*Glossar. med. et infim. Græc.* Lugdun. 1688, in-fol. tom. II, *appendix* col. 137), voici comme il s'exprime sur la dignité de Μουτεζίζης· *Nescio an is, qui Leunclavii lib. XIII (ed. Francof. 1591, in-fol. col. 889) Hist. Musulman.* Mutesibi *appellatur, qui scilicet pretia fructibus aliisque rebus, ædibus etiam locandis, statuit.* Muderris مُدَرِّس est dérivé du verbe دَرَسَ *studuit*, et signifie *professeur*. Mais ce n'est pas ici la seule fois que du Cange s'est trompé dans son immense et important ouvrage, faute de savoir les langues Orientales.

(2) La date de la mort d'Amurat I n'est pas fixée, et tout ce que les historiens disent de cet événement, arrivé dans le tumulte d'un combat ou d'une victoire, est plein d'incertitudes. J'ai suivi du Cange, *Famil. Byzant.* Lutet. Paris. 1680, in-fol. pag. 359, et Cantémir, *History of the Othman empire*, part. 1, Londres, 1734, in-fol. p. 42. Leunclavius (*Pandect. histor. Turc.* à la suite de

Paléologue cessa de vivre en 1391 ; c'est donc entre ces deux époques, et probablement dans l'hiver de l'année 1390, qu'il convient de fixer le temps où ces conférences eurent lieu.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

A la tête du manuscrit coté 169, on lit une note d'une écriture très-moderne, qui contient un éloge pompeux de l'ouvrage de Manuel. A en croire l'auteur inconnu de cette note, on y retrouve l'élégance du style, la vivacité des tours, la variété des expressions, la hardiesse des figures, enfin toutes les qualités rares et brillantes qui caractérisent les grands modèles de l'antiquité : « *Hosce dialogos cùm lego, legere mihi videor modò* » *Platonis* τὸ μέγεθος, *modò* τὴν *Demosthenis* δεινότητα, *modò Isocra-* » *tis* κάλλος, *modò Aristophanis* Ἀττικωτάτην ἀστειότητα, *modò Xe-* » *nophontis* μελιτώδη γλυκύτητα, *modò Gregorii Nazianzeni* κομψὸν, » *modò Chrysostomi* τὴν ἁπλῆν σαφήνειαν, *modò Basilii* εὐκρίνειαν, » *semper* ἀκριβέστατον *purioris Hellenismi* κανόνα (1). » Il est certain qu'une critique sévère auroit beaucoup à retrancher de ces éloges ; j'avoue cependant que j'ai lu avec plaisir tout l'ouvrage, que j'y ai trouvé un style vif et animé, un grec pur, une grande connoissance des auteurs sacrés et profanes (2) ; si quelquefois l'auteur

Chalcondyle, ed. Venet. 1729, in-fol. p. 319) fixe cette mort à l'an 1390 ; d'autres écrivains la placent en 1351, 1373 et 1377 ; le chevalier de Zauna (dans son Histoire du royaume de Chypre, Leyde, 1785, in-4.° *tome II, liv. XVIII, chap. 6, page 902*), paroît la mettre en 1388.

(1) La même main ajoute : *Optandum esset, ut aliquis Politianus, Cortesius, Bembus, Longolius aut Manutius hancce Atticam elegantiam Romanâ posset exæquare.* Le lecteur s'apercevra bien dans la traduction, que ce vœu n'a pas été accompli.

(2) Pourtant, au *fol. 370 recto* du man. 1253, en comparant les trois personnes de la Trinité à la lumière de plusieurs flambeaux, qui se réunit et se confond dans une clarté générale et indivisible, il cite S. Denys l'Aréopagite, comme s'étant servi de la même image, quoique le Traité où se trouve cette allégorie (*de divinis nominibus*, cap. 2, §. 4, edit. Corder. Lutet. Paris, 1644, *in-fol.* t. I, p. 419 B) ait été reconnu pour supposé, non-seulement par Launoy (*De libris Dionysio Areopagitæ inscriptis Judicium in Opp.* Coloniæ Allobrog. 1731, t. II, part. 1, pag. 562) ; par du Pin (nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, *Paris, 1688, in-8.° tom. I, pag. 100*) ; par Fleury (Hist. ecclésiastique, *Paris, 1704, in-4.° t. X, p. 266*) ; par Mosheim (*Institut. Histor. ecclesiast.* Helmstadii, 1755, in-4.° pag. 338) ; mais même par des évêques catholiques du VI.e siècle, dans une conférence qu'ils eurent à Cosntantinople avec les Sévériens (*Concilior. nova Collect.* edit. Mansi, Florentiæ, 1762, in-fol. tom. VIII, col. 821 D). On peut dire cependant, à l'excuse de Manuel,

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Scriptor. ecclesiasticor. Histor. litter. Genev. 1705, fol. Appendic. pag. 53.

met de la subtilité dans ses idées et se permet des expressions et des tours maniérés, il est impossible de ne pas reconnoître dans d'autres endroits un vrai talent et une imitation heureuse de Platon. Robert Gerius, dans ses supplémens à l'Histoire littéraire de l'Église, par Cave, paroît avoir eu une opinion plus favorable encore de ce livre; il l'appelle un excellent ouvrage, *opus egregium.*

On trouve, en parcourant ces dialogues, un tableau curieux et vrai du luxe sauvage de la cour des sultans, et de l'extrême foiblesse des empereurs Grecs à la fin du XIV.ᵉ siècle. Bajazet étoit alors maître de presque toute la Grèce et d'une grande partie de l'Asie mineure; tous les princes Chrétiens, depuis le Bosphore jusqu'au golfe de Venise, étoient ses tributaires. Comblé de gloire et chargé de richesses, il passoit la saison rigoureuse, tantôt à Nicée, tantôt à Pruse, tantôt à Ancyre. « L'arbre » de sa fortune, » dit l'historien Ducas dans un style figuré qu'un auteur Arabe ne désavoueroit pas, « l'arbre de sa fortune, élevant sa cime et étendant ses branches jusqu'à l'infini, lui fournissoit une abondance prodigieuse des fruits les plus délicieux » qui puissent flatter l'appétit et entretenir les plaisirs (1). » S'il faut en croire la description de notre auteur, on trouvoit dans le camp du sultan le faste barbare et guerrier d'une cour Orientale; on voyoit dans ses banquets des troupes de mimes et de musiciens (2), des chœurs de chanteurs et de chanteuses (3),

que les écrits de S. Denis l'Aréopagite, qui devinrent, dans le XVII.ᵉ siècle, le sujet de si violentes discussions, ont été fort admirés pendant tout le moyen âge, et que peu de temps avant la composition de ces Dialogues, ils avoient trouvé un nouveau commentateur dans l'historien Georges Pachymère, qui ne doutoit nullement de leur authenticité, et dont l'autorité peut avoir fixé l'opinion de notre auteur.

(1) C'est la traduction de Cousin, dans son Histoire de Constantinople, *Paris, 1674, in-4.°, tome VIII, pag. 342.* Les expressions de Ducas sont plus énergiques encore en grec, *ch. 15, ed. reg. pag. 30 :* Ὁ δὲ Παγιαζὴτ καθήμθμος ἐν Προύσῃ, καὶ τὰ τῆς εὐτυχίας ὑψίκωμα (il faut lire ὑψίκομα) δένδρα ὁρῶν καρποῖς βρίθοντα, καὶ καθ' ἑκάστην ἡμέραν ἀδεῶς κατατρυφῶντα ἐν διαφόροις στρουθῶν κελαδίσμασιν κ. τ. λ.

(2) Fol. 199 *recto* : Μίμων τε ὄχλους, καὶ αὐλητῶν συστήματα, καὶ χοροὺς ᾀδόντων, καὶ ἔθνη ὀρχηστῶν.

(3) Ducas, *ch. 15, p. 30,* donne la liste des nations qui s'empressoient de peupler le palais et le harem de Bajazet : Κόραι ὑπὲρ τὸν ἥλιον λάμπουσαι· τίνων; Ῥωμαίων, Σέρβων, Βλάχων, Ἀλβανιτῶν, Οὔγγρων, Σαξῶν (seroient-ce des colonies Saxonnes en Transilvanie !), Βουλγάρων καὶ Λατίνων, ἕνα ἕκαστον μελῳδοῦντα τῇ ἰδίᾳ διαλέκτῳ.

un

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

un nombre infini de danseurs (1); le fracas des timbales, le rire bruyant des convives troubloient la tête du prince Grec; et ce n'étoit pas le seul désagrément qu'il eût à essuyer. « Chargé » depuis si long-temps de ce commandement militaire, » dit-il lui-même à son hôte, « je ne puis trouver un moment de repos, » au milieu de l'hiver, dans un pays qui me sera toujours » étranger, quand même vous voudriez l'appeler ami (2) » Il faut savoir, pour entendre ce passage, que, d'après la coutume établie dans les armées d'Orient, Manuel étoit chargé de pourvoir lui-même à l'entretien du petit corps d'auxiliaires, avec lequel il avoit joint l'armée de Bajazet. Ces dépenses, à ce qu'il paroît, excédoient pourtant les facultés du trésor impérial; et l'on est étonné d'entendre le successeur des Constantins et des Justiniens se plaindre de la cherté des vivres à Ancyre (3), des sommes énormes que coûtoit une semblable expédition, et des difficultés qu'il éprouvoit pour se procurer des vivres au marché (4). Son embarras étoit surtout au comble quand il falloit paroître à la cour. L'orgueil, l'impudence, la cupidité, la jalousie des grands de la Porte lui causoient des disgraces continuelles : on le regardoit comme prisonnier; on traitoit ses compagnons en esclaves; et lorsqu'à la chasse, quelqu'un de sa suite abattoit un sanglier, tous les Grecs s'empressoient de cacher cette proie dans des feuillages, et de la transporter clandestinement à la maison du prince, de peur d'être gourmandés ou même battus par les Turcs, que la vue

(1) D'après Chalcondyle, *de Reb. Turc.* lib. VIII, ed. reg. pag. 230. D, les Turcs excelloient alors dans la danse de corde : *Ὑπὲρ τὰ ἄλλα γένη Τοῦρκοι δεινοί εἰσι τὴν τέχνην ταύτην, ὥς τε καὶ πεπεδημένους πορεύεσθαι ἐπὶ τῶν σχοινίων καὶ τοὺς ὀφθαλμούς.* Conrad Clauser dans sa version a mal rendu ce passage : *Saltantes etenim incedunt per funes suspensos.* Chalcondyle veut parler des gens qui marchoient sur la corde les yeux bandés.

(2) Fol. 198 *verso : Πόθεν γάρ ἐστιν ἠρεμεῖν, ἄγοντά μοι στρατὸν τοσοῦτον χρόνον ἤδη, χειμῶνος ὥρᾳ, ἐν ἀλλοτρίᾳ, κἂν σύ γε ταύτην εἴποις φιλίαν.*

(3) Manuel avoue, au même fol. 198 *verso*, que ces difficultés lui troubloient singulièrement l'esprit : *Τῶν ὠνίων ἡ σπάνις, τό, τε πολλοῦ χρυσίου ταῦτα παρέχεσθαι, δεινόν γε κατακλύσαι τὸν νοῦν.* La situation de Jean Paléologue à Florence, quarante-neuf ans après, fut presque la même. Sguropul. *Hist. Concil. Florent.*, *p. 226.* Les gens de sa suite vendoient leurs habits pour vivre.

(4) Fol. 199 *recto : Τοὺς ἡμετέρους μονονουχὶ πολεμεῖν ἔχρην, εἴ τι μόγις ἔμελλον τῶν χειρῶν τῶν παλιγκαπήλων ἁρπάσειν.*

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

seule d'un animal immonde auroit transportés de fureur (1).

Tandis qu'à l'aspect des neiges de la Galatie, les officiers Grecs regrettoient le climat délicieux de leur beau pays (2), Manuel profitoit des momens où il ne falloit pas paroître à la cour ou accompagner le sultan à la chasse (3), pour faire comprendre à son hôte les principaux dogmes de la religion chrétienne. L'hôte de Manuel, ainsi que je l'ai dit plus haut, étoit muderris, ou professeur dans un collége mahométan, et généralement respecté à cause de ses talens et de ses connoissances (4). Originaire de Babylon, on ne sait si c'est de Bagdad ou du Caire, car dans les auteurs de la Byzantine ces deux villes sont également désignées par ce nom, il étoit arrivé depuis peu à Ancyre (5). Ses deux fils, dont l'un exerçoit les fonctions de juge (6), assistoient ordinairement à ces conférences qui s'élevèrent jusqu'au nombre de vingt-six; Manuel eut souvent aussi pour auditeurs des habitans de la ville, et même des étrangers distingués par leur savoir (7),

(1) Fol. 320 *recto* : Ὡς ἂν μὴ ὑπὸ τῶν μηδὲ βλέπειν χοίρους ἀνεχομένων, συχνὰς ἀρὰς καὶ προπηλακισμοὺς, τυχὸν δὲ καὶ πληγὰς δέξαιτο.

(2) Fol. 78 *recto* : Ἡμᾶς τεθορυβημένους, καὶ τὴν μὲν οἰκείαν ἐπαινοῦντας, ὡς περὶ τὴν τῶν ὡρῶν κρᾶσιν εὖ ἔχουσαν, τὴν δ' ἀλλοτρίαν καταβοῶντας, πολλῶν τε ἄλλων ἕνεκα, καὶ τῆς ἐν ἀμέτρῳ χειμῶνος δριμύτητος.

(3) Bajazet I.er étoit passionné pour cet exercice. Le muderris lui-même dit, fol. 152 *verso* : Ὁ δέ γε νῦν ἡμῶν ἄρχων, ἀτιμάζων κἀπὶ ταύτης τὸ μέτρον, ὡς κἀν τοῖς ἄλλοις σχεδὸν ἅπασι, κἂν ὑπὸ τῶν ἄγαν θηρᾶν ἐρώντων ἀρὰς οἶμαι δέξαιτο. Je ne sais si c'est par une figure de rhétorique, que Paléologue assure, fol. 197 *verso*, que le sultan préféroit à tout autre amusement la chasse aux loups et aux ours : Τοῦ δὲ Σατράπου με πρὸς θήραν σπουδῇ μεταπεμψαμένου, ἄρκτων οἶμαι καὶ λύκων· τὸ γὰρ δὴ ταῦτα θηρεύειν πρὸ τῶν ἄλλων ἐποιεῖτο, γενναιότερον τοῦτο νομίζων σπούδασμα. Les ours devoient être rares cependant dans les environs d'Ancyre.

(4) Fol. 130 *recto* : Προεδρίᾳ μεγίστῃ τῶν παρ' ὑμῖν διδασκάλων τετιμημένος. Voyez aussi la préface ci-après, *p. 329, lin. 12.*

(5) Νεήλυδι μέν. *Voyez* dans la préface, *loc. cit.* Au reste, Ancyre paroît avoir été une ville assez considérable du temps de notre auteur; car en terminant le douzième entretien, fol. 260 *recto*, Manuel donne pour raison qu'il ne veut pas retenir plus long-temps dans une nuit d'hiver les personnes venues des extrémités de la ville pour l'entendre : Οὕτως ἀωρὶ τῶν νυκτῶν τοὺς ἀπὸ τῶν περάτων τῆς πόλεως συνεληλυθότας πρὸς τὴν ἀκρόασιν ὥρᾳ χειμῶνος ἐπικατέχειν. Le muderris dit presque la même chose à la fin du quatorzième Dialogue, fol. 319 *recto* : Τὴν νύκτα προβεβλημένος, καὶ τοὺς ἀπὸ τῶν τερμάτων τῆς πόλεως συνελθόντας.

(6) L'empereur dit à ce jeune homme, fol. 30 *verso* : Σοφὸς εἶ σὺ, καὶ τῶν ἐπὶ τὸ δικάζειν σεμνυνομένων οὐδενί γε τῶν πρωτείων ἴσως παραχωρῶν· τοῦτο παρὰ τοῦ πατρὸς ἀκηκόαμεν.

(7) Fol. 112 *verso* : Ὡς γὰρ ἐπὶ τὸ πολὺ παρῆσαν ἔνιοι τῶν ἐπιτηδείων αὐτῷ πολῖται καὶ ξένοι, οἳ καὶ διημέρευον ἡδέως παρ' ἡμῖν, τῷ τῆς ἀκροάσεως ἔρωτι κατεχόμενοι. Fol. 153 *verso* : Τινὲς τῶν ἀκροατῶν, ἦσαν δὲ τῶν παρὰ Πέρσαις νομιζομένων λογίων. Fol. 240 *verso* : Ὅμιλος συχνὸς ἀνδρῶν τῶν παρ' ἐκείνοις ἐν λόγῳ.

qu'attiroient dans la maison du muderris la curiosité ou le desir de s'instruire; ces auditeurs étoient, presque tous, des vieillards (1). Dans ces conférences Manuel parloit grec et les Musulmans turc, et on employoit un interprète versé dans les deux langues, qui traduisoit sur-le-champ les raisonnemens et les réparties des interlocuteurs; tâche qui devoit être assez difficile, si ces conversations ont effectivement eu lieu de la manière dont l'auteur les rapporte. L'interprète, quoique Mahométan, conservoit de l'attachement pour la religion chrétienne, qui avoit été celle de ses parens (2); c'est probablement pour cette raison, et pour n'être pas entendus de lui, que les Turcs parloient quelquefois entre eux en arabe et en persan; (3) circonstance qui prouve que, si la langue Turque étoit alors, comme aujourd'hui, l'idiome vulgaire de la plus grande partie de l'Asie mineure, l'arabe et le persan étoient également familiers à ceux qui recevoient une éducation soignée et qui se destinoient à remplir les dignités civiles de l'État.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Il est impossible de juger du plan de cet ouvrage; l'auteur ne paroît pas l'avoir achevé, et il finit brusquement au même endroit dans les trois manuscrits. Dans ce qui nous est parvenu, le muderris est représenté comme un adversaire foible, facile à convaincre, et presque autant prévenu en faveur de la religion chrétienne, que Manuel contre celle de Mahomet (4). Dans les premiers entretiens, on le voit, à la vérité, faire quelques objections aux argumens du prince; mais à mesure que la discussion

Quelques-uns des auditeurs s'endormoient cependant durant la discussion: *ὕπνος γὰρ ἐνίοις κατεκέχυτο·* fol. 425 *recto.*

(1) *Παρακμάζοντες ἡμεῖς·* fol. 503 *recto.*

(2) *Χριστιανῶν δὲ ἦν βλάστη, καὶ τὰ γονέων ἠγάπα, καὶ τῇ γνώμῃ τούτοις προσέκειτο·* fol. 116 *verso.*

(3) *Τῇ Περσίδι γὰρ φωνῇ διελέγοντο· εἰώθασι γὰρ τοῦτο ποιεῖν, ὁπότε δὴ τοὺς ἑρμηνέας διαλανθάνειν ἐβούλοντο·* fol. 152 *recto.* *Περσικῇ γὰρ διαλέκτῳ, καὶ τῇ τῶν Ἀράβων πολλάκις πρὸς ἀλλήλους διελέγοντο, ὁπότε δὴ λανθάνειν ἐβούλοντο·* fol. 321 *recto.*

(4) Aussi le prince Grec s'exprime partout avec une grande liberté, et en parlant de Mahomet, hasarde des expressions qu'il ne se seroit certainement pas permises dans le divan du Sultan. *Ὁ τὴν τοῦ Θεοῦ προσηγορίαν ἀναιδῶς ὑποδυόμενος,* dit-il fol. 162 *recto.* *Ὁ τὰ καλὰ ταῦτα δόγματα ταῖς ὑμετέραις ψυχαῖς ἐμφυτεύσας·* fol. 102 *verso.* *Ὅστις βίον ἔχει διεφθαρμένον·* fol. 113 *verso.* *Ὁ θαυμάσιος πάντα σοι, καὶ καλὸς, καὶ θεῖος ἀνὴρ, ὁ τὸν καλόν σοι καὶ σεμνότατον νόμον κεκομικὼς, καίτοι καλῶς ἁρπάζειν εἰδὼς, καὶ νομοθεσίαν, καὶ προφητείαν* fol. 394 *recto.* J'ignore si c'est là cette *Ἀττικωτάτη ἀστειότης* dont parle la note à la tête du volume 196,

Entretiens avec un Professeur Mahométan.

Ci-après p. 330, lig. 3.

se prolonge, l'incrédulité des auditeurs diminue, et dans le dernier dialogue ils paroissent à-peu-près persuadés. Toutefois, quelques mots de la préface donnent à entendre que le résultat des conférences ne répondit pas tout-à-fait aux desirs et peut-être à l'attente de Paléologue; et celui-ci avoue à son frère que le muderris, bien que très-ébranlé par la force de ses argumens, ne put se déterminer néanmoins à changer publiquement de religion. En effet, il auroit fallu joindre à une conviction intime une ame très-élevée, pour faire cette abjuration dans des conjonctures où tout sembloit se réunir pour faire disparoître de l'Asie mineure les derniers restes du christianisme, et où la religion Mahométane jouissoit de l'éclat et de la prépondérance qui suivent toujours les victoires.

La préface de Manuel et les deux premiers dialogues se trouvant joints à cette Notice, je me crois dispensé de donner ici aucun détail à leur égard; on y verra la manière dont l'auteur expose son sujet et dont il entre en matière. La discussion sur le Paradis de Mahomet occupe le second et le troisième dialogue; il est question, dans le quatrième, des animaux qui, selon l'opinion des Mahométans, ont une ame peu différente de celles des hommes. Dans le cinquième, les Turcs, pour faire triompher leur religion, cherchent à se prévaloir de leurs victoires prédites par Mahomet: et opposent à ce tableau de leurs prospérités, la peinture de l'état déplorable de l'empire Grec. Manuel convient de ces faits; mais il s'efforce de démontrer que chaque peuple a eu son période de splendeur et de décadence, que Dieu punit quelquefois ceux qu'il aime, et que si la situation des Grecs n'est pas florissante, on trouve des princes dans l'occident de l'Europe, professant la religion chrétienne, et néanmoins possédant autant et plus de puissance que les sultans Turcs (1). Au reste, ajoute-t-il, ce n'est point par les prophéties seules qu'il faut juger le fondateur d'une nouvelle religion, c'est par la sainteté de sa doctrine et par l'ensemble de ses préceptes; sans cela les prédic-

(1) *Εἰσὶν ἄρχοντες περὶ τὰ ἑσπέρια μέρη, κομιδῇ τοὺς ὑμετέρους εἰς εὐδαιμονίαν ὑπερβάλλοντες·* fol. 92 *verso.*

tions des anciens oracles, qui se sont accomplies, prouveroient d'une manière incontestable la vérité du paganisme. Moïse, dit-il au commencement du sixième dialogue, est infiniment supérieur à Mahomet : les éloges que celui-ci ne cesse de se donner à lui-même, sont tout-à-fait éloignés du véritable caractère d'un prophète ; tandis que Moïse, chef de sa nation, occupant à la cour de Pharaon le rang qu'un fils même se croiroit heureux d'avoir auprès de son père (1), entouré de tout ce qui pouvoit exciter et satisfaire sa vanité, s'est toujours montré humble, modeste, sincère, désintéressé, et ennemi constant des flatteries et des louanges. Dans le septième dialogue, Manuel accuse la religion Mahométane d'avoir pris dans le caractère de son fondateur cet esprit d'intolérance et de persécution qui la distingue ; il fait voir que le christianisme enseigne à cultiver sa raison, à modérer ses desirs, à vaincre ses passions, à persuader avec douceur, et il prouve la supériorité de ses préceptes par la comparaison des moyens doux qui l'ont propagé, avec les meurtres et les violences auxquels le mahométisme a dû son établissement. Toute cette partie de son discours est pleine de force et d'énergie. Les Turcs lui répondent que lors même qu'on ne voudroit pas reconnoître leur religion pour la seule véritable, il faudroit pourtant y admirer la sagesse de celui qui a su trouver un juste milieu entre la cruauté barbare de la loi de Moïse, et la trop grande douceur de la morale de Jésus-Christ. Manuel réplique que Mahomet n'a pris dans le christianisme que ce qu'il jugeoit pouvoir être adopté par un peuple sensuel et passionné; mais qu'il n'a pas osé transporter dans l'islamisme les préceptes de morale de la religion Chrétienne, qui par leur sublimité attestent hautement leur origine céleste. Cette discussion est terminée par un morceau vraiment éloquent, dans lequel Manuel fait voir que l'homme ne sauroit être heureux qu'autant qu'il conforme sa conduite à la morale évangélique.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Je ne suivrai pas l'auteur dans ses autres discussions ; elles ont

(1) *Καὶ χώραν ἔχων παρὰ τῷ βασιλεῖ, ἣν κἂν παῖς παρὰ πατρὶ κεκληρωμένος ἠγάπησεν*· fol. 107 *recto.*

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

pour objet la providence, la prescience divine et la prédestination. On lit avec intérêt, dans le dixième dialogue, une digression dans laquelle Manuel défend avec chaleur les pélerinages au Saint-Sépulcre et l'adoration de la Croix, dont les Musulmans font un reproche aux Chrétiens. Il commence dès le douzième à rapporter les passages de l'Écriture qui montrent que Jésus-Christ est la sagesse et la parole de Dieu, qu'il s'est incarné pour sauver le genre humain, qu'il devoit naître de la race de David, dans la ville de Bethléem, &c. Mais peut-être l'auteur a-t-il trop multiplié ici les termes scolastiques et les explications forcées qui conviennent peu à la lettre de l'Écriture. Je conçois que les Grecs, qui aimoient les allégories et les contemplations mystiques, aient pu trouver du goût et du plaisir à lire cette partie de l'ouvrage; mais on ne sauroit se persuader que des auditeurs Mahométans aient été à même de comprendre ces subtilités, et de juger de l'accord plus ou moins parfait de ces interprétations avec le texte sacré. Après avoir examiné encore quelques questions sur l'incarnation, l'auteur explique, au quatorzième dialogue, le mystère de la Trinité, et dans les six suivans, il justifie les Chrétiens du reproche d'adorer trois Divinités au lieu d'une. Dans le vingtième il défend le culte des images, à-peu-près par les mêmes argumens que S. Jean Damascène, en avouant toutefois que ce seroit un péché de les honorer d'un culte véritable, qui n'est dû qu'à Dieu seul. Le mystère de la satisfaction est traité fort au long dans les quatre dialogues suivans. Dans le vingt-cinquième, Manuel parle de la mission des apôtres; et dans le vingt-sixième, de l'institution de la cène et de la présence réelle; c'est par cette conférence même, ainsi que je l'ai dit plus haut, que l'ouvrage se termine dans les trois manuscrits.

Il me reste à présenter ici, ainsi que je l'ai promis, les deux dialogues qui forment le commencement de cette composition. J'ai choisi de préférence la partie de l'ouvrage dans laquelle l'auteur attaque les dogmes des Mahométans; elle m'a paru plus intéressante que celle où il défend les vérités du christianisme par des

argumens souvent répétés depuis. Si le sujet traité par l'empereur Manuel avoit encore de nos jours l'intérêt qu'il devoit inspirer dans le temps où ces dialogues furent écrits, j'aurois essayé peut-être de les comparer avec ceux des ouvrages polémiques de l'église Grecque qui y ont le plus de rapport, tels que les Traités de S. Jean Damascène, de Théodore Abucara, de Thaddæus de Péluse (1), de Cantacuzène; j'aurois cité les endroits où ces auteurs se sont rencontrés avec le nôtre, et examiné la manière dont Manuel a tiré parti des écrivains qui l'ont précédé. Chez un peuple dont la littérature étoit toute théologique, ces rapprochemens peuvent servir à faire connoître quels furent, d'un siècle à l'autre, les changemens du goût et de l'opinion, les progrès ou la décadence des talens. Mais un pareil développement paroîtroit, avec raison, déplacé dans ce recueil; il n'est pas même très-nécessaire, puisqu'en effet Manuel Paléologue emprunte peu de ses prédécesseurs (2); et que lors même qu'il ne peut dire des choses très-neuves, la forme du moins et la manière dont il les traite lui appartiennent entièrement.

(1) Thaddæus de Péluse étoit patriarche de Jérusalem; il a écrit un Traité contre les Juifs, qui est resté manuscrit, et qui, dans l'exemplaire de la Bibliothèque, porte pour frontispice ces deux vers ïambiques :

Θαδδαῖος εἴργει τῶν Ἰουδαίων θράσος,
Ὥσπερ χαλινῷ, τῇδε φιμώσας βίβλῳ.
Thaddæus arcet Judæorum audaciam,
In freni morem tali constringens libro.

Le temps où ce prélat a vécu n'a point été indiqué par M. Harles, *Bibl. Gr.*, vol. *VI*, pag. 749; mais on pourroit le fixer par la péroraison qui termine son livre : Γίνονται οὖν ἀπὸ μὲν τοῦ Ἀδὰμ ἕως τῆς ἐσχάτης ἁλώσεως τῆς Ἱερουσαλὴμ ἔτη ͵εσξϛʹ· ἀπὸ δὲ τῆς πρώτης οἰκοδομῆς τοῦ Σολομωντείου ναοῦ καὶ τῆς πόλεως, ͵αχπηʹ· ἀπὸ δὲ τῆς δευτέρας οἰκοδομῆς, φηςʹ· ἀπὸ δὲ τῆς κατὰ Ἀντίοχον πολιορκίας, σμηʹ· ἀπὸ δὲ τῆς ἀναλήψεως τοῦ Χριστοῦ, ͵ασξεʹ. L'an 1265 après l'ascension de J. C. est l'année 1298 de notre ère, époque à laquelle Thaddæus a écrit. *Voyez* le Quien *Oriens Christ.*, Paris 1740, *tom. III*, *col.* 506.

(2) Il est vrai, par exemple, que l'on trouve une ressemblance frappante entre le paradis de Mahomet, tel que Paléologue le décrit dans sa deuxième conférence, et celui que S. Éphrem promet aux fidèles, *Serm. X de Paradiso*, Romæ 1743, in-fol. t. III, p. 594. Selon ce père, des fleuves de miel et de lait coulent dans le séjour des bienheureux : *æstuant in beatissimo illo solo fontes, factoque gurgite lato gremio patescunt in flumina vini, lactis, butyri et mellis.* Le muderris dit du paradis, fol. 24 *verso* : Ποταμοὶ τινὲς δύο, ἀέναοί τε καὶ παμμεγέθεις, κυκλοῦσί τε αὐτὸν περιρρέοντες. τούτοιν οὐδέτερος ὕδωρ.... μέλι μὲν γὰρ ὁ ἕτερος, γάλα δὲ ὁ λοιπὸς ὢν τυγχάνει. Mais on ne peut voir dans cette rencontre que l'effet seul du hasard ; et dans la description d'un site délicieux, la poésie de toutes les nations Orientales doit offrir à-peu-près les mêmes images.

IMPERATORIS PIISSIMI ET CHRISTIANISSIMI

MANUELIS PALÆOLOGI,

Ad optatissimum ipsius fratrem felicem Despotam Porphyrogenitum, THEODORUM PALÆOLOGUM,

SERMO,

Quem cum Persa aliquo habuit, Muterizæ munere fungente, in Galatiæ oppido Ancyra.

ET iis, qui persuasum aliquid habent, persuadere conari, omnino supervacaneum est, Theodore frater carissime : et illos docere, qui priore in sententia, etiam postquam falsitatis convicta est, permanent, vanissimum. Unde stolidum quodammodo videri possit, cum quibuslibet de Turcarum infidelitate vel falsa nominata fide colloqui. Etenim, si quis de ista cum piis agat, cum iis quibus persuasum est colloquetur : sin verò cum impiis illis, non persuadebis, etiamsi persuaseris, ut ait Comicus. Nam errori, cui sese volentes ipsi dediderunt, adhærent, ut polypi petris. Id cùm ex multis semper audissem, nuper ipsâ rerum

ΤΟΥ͂ ΕΥ̓ΣΕΒΕΣΤΆΤΟΥ ΚΑἸ ΦΙΛΟΧΡΊΣΤΟΥ ΒΑΣΙΛΈΩΣ

ΜΑΝΟΥῊΛ ΤΟΥ͂ ΠΑΛΑΙΟΛΌΓΟΥ,

Πρὸς τὸν περιπόθητον αὐτοῦ ἀδελφὸν πανευτυχέστατον δεσπότην Πορφυρογέννητον, Θεόδωρον τὸν Παλαιολόγον,

ΔΙΆΛΟΓΟΣ,

Ὃν ἐποιήσατο μετά τινος Πέρσου, τὴν ἀξίαν Μουτερίζη, ἐν Ἀγκύρᾳ τῆς Γαλατίας.

ΚΑῚ τὸ πείθειν σπουδὴν ποιεῖσθαι τοὺς πεπεισμένους, ὦ πάντων ἔμοι γε φιλτάτη κεφαλὴ, πάνυ περίεργον· καὶ τὸ διδάσκειν ἐκείνους, οἳ ταῖς πρόσθεν ἐννοίαις ἐμμένουσι καὶ μετὰ τὸ ταύτας ἐλεγχθῆναι ψευδεῖς, λίαν μάταιον. Ὅθεν κινδυνεύει πως ἀβέλτερον εἶναι δοκεῖν, οἱστισινοῦν διαλέγεσθαι περὶ τῆς τῶν Τούρκων ἀπιστίας, ἢ ψευδωνύμου πίστεως. Εἴτε γὰρ εὐσεβέσι τις περὶ ταύτησὶ διαλέγοιτο, πεπεισμένοις ἂν διαλέγοιτο· εἴτε τουτοισὶ τοῖς ἀθέοις, οὐ πείσεις, οὐδ' ἢν πείσῃς, φησὶν ὁ Κωμικός[a]. Ἔχονται γὰρ τῆς ἀπάτης[b], ᾗ σφᾶς αὐτοὺς ἑκόντες ἐξέδοσαν, καθάπερ οἱ πολύποδες τῶν πετρῶν[c]. Τοῦτο δὲ πολλῶν μὲν ἀεὶ λεγόντων ἀκήκοα,

[a] *Aristophan. Plut. act. II, sc. V, vers. 600, edit. Brunck. Argent. 1783, in-8., t. I, pag. 259.*

[b] *Cod. Reg. 1253, fol. 1 verso.*

[c] *Ælian. Var. Hist. lib. I, c. 1. edit. Gronov. Lugd. Bat. 1731, in-4., pars I, p. 4.*

κοα, ἔναγχος δέ μοι ξυνέβη καὶ πείρᾳ ἰδεῖν. Ὅτε γὰρ ἄμεινον εἶναι δόξαν, κατὰ τῶν Σκυθῶν συνεμάχουν τῷ καὶ αὐτοῖς δὴ τούτοις καθ' ἡμῶν νῦν χρωμένῳ, ἃ τὸ τηνικαῦτα πόνοις ἡμετέροις καὶ κινδύνοις προσεκλήσατο· τότε τοίνυν ἐν Ἀγκύρᾳ, τῇ ποτε μὲν εὐγενεῖ, νῦν δ' οὐκ ἔτι, ἀσέβειαν πλουτούσῃ, δεῆσαν αὐτοῦ διατρίψαι χρόνον οὐ πάνυ βραχὺν, ἔτυχον αὐτὸς ξενισθεὶς παρὰ γέροντί τινι, νεήλυδι μὲν (οὐκ γὰρ Βαβυλῶνος τότε ἀφῖκτο) τιμῆς δ' [a] αὐτοῦ τετυχηκότι τῆς μείζονος. Τούτου γὰρ τῆς γλώττης ἐξήρτηντο, ὅσοι δικασταὶ, καὶ ὅσοι τῆς κατ' αὐτοὺς σοφίας διδάσκαλοι. Μουτερίζης οὗτος προσηγορεύετο· ὄνομα δὲ τοῦτο τῆς προεδρίας τε καὶ τιμῆς. Τούτῳ τοιγαροῦν, χειμῶνος σχολῆς λαβόμενος, πόῤῥω που νυκτῶν πολλάκις διελεγόμην· ἐδεῖτο γάρ μου τοῦτο ποιεῖν, φιλήκοος ὤν. Ἐῴκει δ' ἄρα εὐγνώμονι· οὐδὲ γὰρ ἔχαιρεν ἔριδι, ἀλλ', εἰ καὶ μὴ ῥαδίως ἀληθεύοντι ἐπείθετο (αἱ γὰρ προλήψεις δειναὶ κατέχειν ἐν ἅπασιν), ἐπείθετο δ' οὖν.

2. Ὃ δὲ θαυμάζειν ἄξιον, ὅτι, καίπερ τοῖς λεγομένοις ὁμολογῶν, πῇ μὲν ἑκὼν, πῇ δὲ ἄκων, οἷς ἐρωτώμενος ἀπεκρίνετο, περαιτέρω προελθεῖν οὐκ ἐβούλετο. Ἀλλὰ πολὺς μὲν ἦν θαυμάζων τὰ λεγόμενα, καὶ μᾶλλον ἥδετο μανθάνων τἀληθῆ, ἢ ἠνιᾶτο ἡττώμενος. Ἃ δ' οὖν

experientiâ videre mihi contigit. Cùm enim, quod rebus nostris ita conducere magis videbatur, auxilium adversùs Scythas illi ferrem, qui acquisitis tum nostro labore et periculo opibus contra nos nunc utitur : tunc igitur Ancyræ in urbe olim quidem nobili, nunc verò non item, quippe quæ sit impietatis dives, ubi diutius commorari oportebat, senex me hospitio excepit, qui quamvis ipse etiam recèns accessisset (quippe Babylone tum venerat), magnâ tamen in oppido erat dignitate. Nam pendebant ex ejus ore quicunque judices erant, et ipsorum sapientiæ magistri. Is Muderris vocabatur: hoc nomen est præsidentiæ et honoris. Itaque, per hiemem otium nactus, in multam sæpe noctem cum eo colloquebar: quod ut facerem ipse me rogabat, audiendi studiosus. Erat autem vir bonus, ut videbatur: nec enim contentione gaudebat, sed vera dicenti, etiamsi non ita facilè (nam anticipatæ opiniones mirum quantum in omnibus resistunt), assentiebatur tamen.

2. Illud verò admiratione est dignum, quòd, etsi dictis assentiens, partim sponte, partim invitus, ob ea quæ interroganti respondebat, ulteriùs progredi nollet. Nam eorum quidem, quæ dicebantur, magna eum tenebat admiratio, plusque capiebat gaudii vera discens,

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

[a] Cod. Coisl. omittit δ'.

Cod. reg. fol. 2 recto.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

quam victus mœroris. Sed quæ mirari dignabatur, amplecti ea non sustinebat : religionesque suas non valdè videbatur admirari, et tamen malum Dæmonis depositum nihilominus custodire studebat. Etenim, opinor, absurdissimam esse rem putabat, in tanta senectute naturæque decremento à prima impietate desciscere. Quin etiam si sermonis nostri finem ab ipso statim initio, ipsisque carceribus, ut aiunt, eloqui oportet, non tanto, opinor, tuendæ religionis tenebatur desiderio, postquàm saltem, quæ didicit, didicisset, quantò divitiarum, deliciarumque et præstigiarum inde fluentium, vinculo constringebatur. Quibus rebus accedebat molesta illa verecundia, quam ego intempestivæ contentionis matrem potissimùm dixerim, vanæque gloriæ deceptio, quâ nihil est validius ad superandum animum non rectè philosophari scientem. His adde mores, quibus erat innutritus, et fortunam, quâ gentis illius homines prospera utuntur, nos adversa : quæ certè omnia ejus animum ad diversa retrahebant. Siquidem manibus pedibusque (ut quispiam dixerit) vinctus, ex dictis quæ quidem valde damnabat, iisdem nihilominus inhærebat: quæ vero mirè laudabat admirabaturque, omnibusque vera

[a] ἐκ deest in Cod. reg.

Cod. reg. fol. 2 verso.

[b] ἃ deest in Coislin.

θαυμάζειν ἠξίου, τούτοις συντίθεσθαι οὐκ ἠνείχετο· ἀλλ' ἑωρᾶτο μὲν αὐτὸ τὸ σέβας οὐ πάνυ θαυμάζων, οὐδὲν δ' οὖν ὅμως ἧττον καὶ μετὰ τοῦτο τὴν κακὴν τοῦ Σατανᾶ φυλάττειν παρακαταθήκην ἐσπούδαζε. Τῶν ἀτοπωτάτων γὰρ, ὡς ἔοικεν, ἐνόμιζεν εἶναι, εἰ ἐν οὕτω βαθυτάτῳ τῷ γήρᾳ καὶ τῇ τῆς φύσεως παρακμῇ ἐκ [a] τῆς πρώτης ἀθεΐας ἐκσταίη. Καὶ εἰ δεῖ με τὸ τέλος, ἐφ' ᾧ δὴ τῆς διαλέξεως ἔληξεν, εὐθὺς ἐκ προοιμίων ἀρχόμενον καὶ ἀπὸ γραμμῆς (1) (ὅ φασιν) ἐξειπεῖν· οὐ τοσοῦτον, οἶμαι, τῆς θρησκείας οὗτος ἀντεποιεῖτο μετὰ τὸ μαθεῖν, ἃ [b] μεμάθηκεν, ὅσον ἐδεσμεῖτο τῷ πλούτῳ, καὶ ταῖς ἀπὸ τούτου τρυφαῖς καὶ μαγγανείαις. Προσῆν δὲ καὶ τὸ πρόσαντες τῆς αἰσχύνης, ἣν ἐγὼ φαίην ἂν μάλιστα πάντων εἶναι ἔριδος ἀκαίρου μητέρα· καὶ ἡ ἀπὸ τῆς ματαίας δόξης ἀπάτη, ἧς οὐδὲν δεινότερον περιγενέσθαι ψυχῆς μὴ καλῶς εἰδυίας φιλοσοφεῖν. Καὶ πρός γε μὲν τὸ σύντροφον ἔθος, καὶ τὸ, τὸ γένος ἐκείνῳ μὲν εὐτυχεῖν, ἡμῖν δὲ νῦν δυσπραγεῖν· ἃ δὴ πάντα τὴν ἐκείνου γνώμην ἀνθεῖλκε. Χεῖρας γὰρ καὶ πόδας (ὡς ἂν εἴποι τις) δεδεμένος, τοῖς εἰρημένοις, ὧν μὲν λίαν κατέγνω, τούτοις αὖθις ἐνέμενεν· ἃ δ' ἐπῄνει πῶς οἴει (2), καὶ διὰ θαύματος ἦγε, καὶ τῆς ἀληθοῦς μερίδος τοῖς ὅλοις νομίζων

(1) *Proverbior. Erasm. Chiliad. I, Cent. VI, proverb. 57.*

(2) Πῶς οἴει, sicut πῶς δοκεῖς, peculiarem habet emphasin, et significationem τοῦ κατὰ

ἐφαίνετο, ἔπ' αὐτὰ βαδίζειν ὅμως οὐχ οἷός τ' ἦν ὁ σχέτλιος γέρων. Ὡς γὰρ ἔοικε, κακοδοξίᾳ καθάπαξ αἰχμάλωτος γεγονὼς, οὐχ ἃ προείλετο πράττειν κύριος ἦν· εἰ δὲ βούλει, τῆς ἀληθοῦς ἐλευθερίας μὴ γεγευμένος, οὐδ' ὅσον ἦν γιγνόμενον (1), οὐδ' ἐγγὺς ποθῶν ταύτην ἦν. Ὅθεν, ὅπερ ἔφθην εἰπὼν, κινδυνεύει μικροῦ δεῖν εὔηθες εἶναι δοκεῖν, διαλέγεσθαι περὶ τῆς τῶν Τούρκων ἀσεβείας καὶ τῶν παρ' ἐκείνοις δογμάτων, ὧν τὸ κρεῖττον ὅτι περ γέλωτα παρασχεῖν ἱκανὰ τοῖς ἀκούουσιν.

ea esse arbitrari videbatur, ad ea tamen accedere miser ille senex non potuit. Nam, ut verisimile est, pravæ opinioni semel mancipatus, ejus quod vellet faciendi potestatem non habebat: aut, si mavis, veram libertatem cùm nunquam gustasset, multùm aberat ut eam quantùm par erat desideraret. Unde, quod jam dixi, parum fortè abest quin ineptum esse videatur, de Turcarum impietate illorumque opinionibus colloqui, quæ nihil habent præstantius, quàm quod risum audientibus possint præbere.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Cod. fol. 3 recto.

ΠΡΟΟΙΜΙΟΝ.

1. Τὸ μὲν οὖν τὴν παραπλῆγος Μωάμεθ ἐξελέγχειν μανίαν σπουδὴν ἡμᾶς νῦν ποιεῖσθαι, ὅλως μοι δοκεῖ περίεργον εἶναι, ἐπειδὴ καὶ οὐκ ὀλίγοι τουτονὶ τὸν δίαυλον ἔφθησαν ἠνυκότες· ἐν οἷς καὶ ὁ θειότατος πάππος ἡμῖν, ὁ πανάριστος καὶ θαυμάσιος βασιλεύς· ὃς εὐσεβείας ὢν κανὼν, καὶ τῶν ταύτης ἕνεκα πόνων μηδενὶ τῶν πρωτείων παραχωρῶν, πολλὰ μὲν καὶ ἄλλα τὸν

PRÆFATIO.

1. ITAQUE vesani Moamethis furorem redarguere nunc conari, supervacaneum prorsus esse mihi videtur, quoniam hoc stadium jam antea non pauci decurrerunt: in quibus divinus vir avus noster, optimus et admirabilis Imperator (2): qui cùm pietatis esset regula, et in susceptis pro ea laboribus primas nemini concederet, tum alia multa, quæ ardens illius erga rectam fidem

πολὺ, *vehementer, plurimùm*: profertur quasi admirabunde. Apud Aristophanem Plut. *v. 742 Glossator.* Πῶς δοκεῖς] θαυμαστικόν· λίαν· vid. Brunck. ad h. l. *edit. Argentorat.* 1783, in-8., *tom. I, pag.* 265. Ἤδειν· ἀλλὰ πῶς οἴει; Synes. Epist. XXII, *ed.* Dionys. Petav. *Lutet.* 1612, *in-fol. p.* 175.

(1) Voce ὅσον ἦν γιγνόμενον id significari, quod est conveniens, congruum, patet pluribus locis in Stephani Thesauro, tum ex multis similibus loquendi formulis in decursu hujus operis.

(2) Joannem Cantacuzenum Imper. intelligit, nostri Manuelis maternum avum: nam Joannes Palæologus Manuelis pater Helenam Cantacuzeni filiam duxerat: *vid.* Ducang. *Famil. August. Byzantin.* pag. 239.

studium luculentè nobis declarant, conscripsit : tum illud demum opus his adjunxit, quo Achæmenidarum istorum religiones aliud nihil esse nisi meras nugas evidentissimè demonstrat. Sed quia noram, te verè fratrem hanc impiorum, quos dixi, fraudem egregiè præter cæteros odio prosequi : insuperque deliciarum ac velut oblectamenti loco ducere, si quis de illorum ineptiis aliquid enarret, et de iis maximè, quæ arcana venerandaque apud illos habentur : his de causis integro quidem solidoque adversus omnia Turcicæ insaniæ capita opere conscribendo supersedendum esse decrevi : sunt enim, sunt, ut dixi, qui optimè hoc, et quantùm satis erat, executi fuerint : quorum scripta legere si volueris, per triumphum ductam videre licebit tibi volenti Turcarum dementiam. Ipse tamen satietatem, quantùm fieri poterit, effugiens, quæcunque opportuniora et meliora dixisse videtur Muterizes, ea tibi verbis exprimere conabor, sicut etiam quæcunque abs me seni dicta fuisse meminero. Illius enim verba referam, gratificari tibi volens : siquidem in te injuriosus essem, si ex quibus præsens ipse voluptatem cepisses, ea in scriptis, quibus facilè declarari possunt, prætermitterem.

Cod. fol. 3 verso.

2. Quamvis enim umbrosi montes et sonorum mare cor-

ἐκείνου ζῆλον ἡμῖν περὶ τὴν ὀρθὴν πίστιν λαμπρῶς ἀνακηρύττοντα συνεγράψατο· τούτοις δὲ προσέθηκε τελευτῶν καὶ ᾧ τὴν τῶν εἰρημένων Ἀχαιμενιδῶν λατρείαν λῆρον ἀποφαίνει σαφῆ. Ἐπειδὴ δέ σε ᾔδειν, τὸν ὡς ἀληθῶς ἀδελφὸν, ταύτην δὴ τὴν τῶν εἰρημένων ἀθέων ἀσέβειαν ὑπὲρ τὰς ἄλλας μισοῦντα· καὶ πρός γε ἔτι δὴ τρυφὴν καὶ οἷον ἄθυρμά τι ποιούμενον, εἴ τί τις λέγοι τῆς ἐκείνων φλυαρίας διήγημα, καὶ μάλισθ', ὅταν ᾖ τοῦτό γε τῶν ἐκείνοις ἀποῤῥήτων καὶ σεμνῶν· τὸ μὲν ὡς ἔργον καὶ διὰ πάντων γράφειν ἡμᾶς κατὰ τῆς τῶν Τούρκων μανίας, δεῖν ἔγνων παραδραμεῖν· εἰσὶ γὰρ, εἰσὶν, ὥσπερ εἶπον, οἳ κάλλιστά γε καὶ ἱκανῶς τοῦτ' εἰργάσαντο· καὶ ἔνεστί σοι βουλομένῳ θριαμβευομένην ἰδεῖν τὴν τούτων μελαγχολίαν, ἣν τοῖς εἰρημένοις ἐθελήσῃς συγγράμμασιν ἐντυχεῖν. Αὐτὸς μέντοι σοι τὸν κόρον, ὡς οἷόν τε, διαφεύγων, ὅσαπερ καιριώτερα καὶ βελτίω δοκοῦσιν εἰρῆσθαι τῶν τῷ Μουτερίζῃ λεχθέντων, φράσαι πειράσομαι, ὡς δὲ καὶ ὧνπερ ἂν μνησθείην τῶν ἐμῶν γε πρὸς τὸν γέροντα λόγων. Τἀκείνου μὲν γὰρ ἐρῶ, χαρίζεσθαί σοι βουλόμενος· ἀδικοίην γὰρ ἂν, εἰ οἷς παρὼν [a] ἐτρύφας, ταῦτα δηλῶσαι παρὸν ἐν γράμμασι παραλίποιμι.

2. Εἰ γὰρ δὴ καὶ οὔρεά τε σκιόεντα, θάλασσά τε ἠχήεσσα [b], ἡμῖν γε διΐστωσι

[a] Cod. reg. παρόν.

[b] Homer. Iliad. A. 157.

τὰ σώματα, ἀλλ' οὐχ οἷά τε ταυτὶ κἀπὶ τῆς ἀληθοῦς φιλαδελφίας τοῦτο ποιῆσαι· ἀκάθεκτον γὰρ αὕτη χρῆμα πέφυκεν εἶναι. Ὅθεν βούλομαί σε καὶ ταύτης τῆς θοίνης ἡμῖν κοινωνεῖν, ἣ ὁ μὲν γέρων λαμπρῶς εἱστία, ἡμεῖς δὲ ἦμεν οἱ δαιτυμόνες. Ἀβροτέρα γάρ σοι τυχὸν φανεῖται, ἧς πολλάκις ἑστιάτωρ ἡμῖν ὁ σεμνότατος ἐκεῖνος Σατράπης καὶ ἐπιτριπτότατος γέγονε, τερατείαν τινὰ διηγούμενος ἐν ὀνειράτων πλάσματι, καὶ ἁρπαγὴν αὐτῷ πρέπουσαν, καὶ παράδεισον γέμοντα κυνῶν καὶ κορῶν ἀπείρων, κλάδοις δένδρων ἐφιδρυμένων, καὶ ἄλλης φλυαρίας μακρᾶς. Τἀμὰ δὲ πάλιν ἀναγκαῖον εἰπεῖν δυοῖν ἕνεκα. Πρῶτον μὲν γὰρ οὐκ ἀκόλουθον οὐδὲ θέμις, διάλογόν τινα γίγνεσθαι μὴ καὶ τῶν προσδιαλεγομένων τοὺς λόγους ἔχοντα. Ἔπειτ' ἴσως καί τι που χρήσιμον ἐν αὐτοῖς εὑρεθήσεται τοῖς ἐκ τοῦ προχείρου βουλομένοις ἀποκρίνεσθαι περὶ τῆς ἐν ἡμῖν ἐλπίδος, ἐπειδάν τι ληροῦντες ταύτῃ προσφέρωσιν οἱ θεομίσεις [a]. Ἐκεῖνός τε γὰρ πᾶσαν τὴν φαρέτραν ἐκένωσε, βέλη συχνὰ ἐκ τῆς βαρβαρικῆς χειρὸς ἀφιείς· Θεός τε ταῦτα κοῦφα τελέως ἀπέφηνεν· οὐ μὴν τὰ ἴσα ὤφθη πεπονθώς, ἀλλ' ἐβλήθη μὲν τοῖς ἡμετέροις βέλεσιν ὁ τοξότης· ἐβλήθη δὲ καὶ τοῖς αὑτοῦ, ὃ δὴ καὶ πικρότερον εἶναι πάντως δοκεῖ· καί τοι γραφικαῖς ἐξηγήσεσι καὶ μαρτυρίαις οὐχ ὅσον ἐξῆν τε καὶ ἐχρῆν, ἐχρησάμε-

pora nostra longo separent intervallo, tamen in vero fraternitatis affectu efficere hoc non possunt: is enim ullo omnino modo claustris contineri nequit. Unde splendidæ illius cœnæ, quâ nos convivas excepit senex, participem te fieri volo. Nam forte tibi videbitur illâ delicatior, quam sæpiùs nobis apparavit Satrapes ille gravissimus et perditissimus, qui prodigia quædam ut in somniorum figmentis, raptum videlicet sibi congruentem, paradisumque canibus puellisque infinitis, quæ arborum ramis insiderent, aliisque compluribus nugis refertum narrabat. Duabus verò de causis necesse est, ut quæ abs me sunt dicta tibi referam. Primùm, quia neque consentaneum neque fas est, dialogum aliquem fieri, nisi omnium colloquentium sermones contineat. Deinde, in ipsis nonnihil fortasse reperietur iis utile, qui de spe in nobis reposita de improviso respondere volunt, quando Dei osores illi nugando aliquid huic objiciunt. Nam et ille omnem pharetram exinanivit, barbaricâ manu magnam sagittarum vim emittens: quas quidem Deus leves ac hebetes planè effecit: at contrarium illi accidit, nam confixus est sagittarius iste spiculis nostris; imò et suis, quod quidem acerbius omnino videtur: quanquam Sacrarum Scripturarum interpretationibus

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Fol. 4 recto.

[a] Cod. *Coislin.* θεομισεῖς.

Fol. 4 verso.

testimoniisque neque quantùm licebat neque quantùm oportebat sumus usi, sed quantùm et quando volebat ille. Quippe operæ pretium quidem esse debebat hoc facere : sed præclaro isto invictoque auxilio lubens privatus sum, cùm illud primum animo reputarem, quæcunque theologumenon librorum oracula errorem Moamethi, quantus est, nihil nisi merum errorem esse arguant, hæc ab iis, qui contra istum scripserunt, et jam inventa esse, et disposita, et ornatissimis verbis expressa. Deinde, quamvis inter omnes ætatis gentisque suæ homines magnus esset et haberetur senex ille, quod quidem ad liberales disciplinas attinet, et ad eam quæ apud ipsos viget sapientiam, barbarus tamen erat : barbara quoque gens ejus et dictio. Quamobrem, ut debebat accidere, non eam mentem habebat, quæ sacris literis absconditam divinæque intelligentiæ convenientem sententiam rectè posset assequi : itaque non ut oportebat, sed ut ea, quæ dicebantur, intelligere poterat, disseruimus. Erant etiam interpretes, qui sermones nostros ultro citroque transmitterent : quæ res volenti mihi sæpè aliquid non omnino terrenum neque abjectum, sed nobilius et sublimius eloqui (nam quæ venerantes

Fol. 5 recto.

θαι, ἀλλ' ὅσον τε καὶ ὅτε τοῦτο ἐκεῖνος ἐβούλετο. Ἔδει δὲ τοῦτο προύργου ποιεῖσθαι· ἀλλ' ἑκὼν ἀφῄρημαι τὴν ἄμαχον ταυτηνὶ καὶ καλὴν συμμαχίαν, ἐκεῖνο πρῶτον ἐνθυμηθεὶς, ὡς ὅσα τῶν λογίων ἐλέγχει τὴν τοῦ Μωάμεθ πλάνην αὐτὸ τοῦτο πλάνην οὖσαν, εὕρηται, καὶ τέτακται, καὶ ἀπήγγελται (1) κοσμίως τοῖς καθ' αὐτοῦ γεγραφόσιν. Ἔπειθ' ὅτι, καίπερ ὢν καὶ νομιζόμενος μέγας ὁ γέρων ἐν τοῖς καθ' αὐτὸν ἅπασιν, ὅσα γε εἰς λόγους καὶ σοφίαν τὴν κατ' αὐτοὺς, βάρβαρος ὅμως ἦν· ὅτε καὶ τὸ γένος αὐτῷ ἅπαν, καὶ ἡ φωνή. Καὶ εἶχεν ἂν εἰκότως διὰ ταῦτα τὸν νοῦν οὐχ οἷον ἐφικέσθαι καλῶς δύνασθαι πρὸς τὴν ἐγκεκρυμμένην τοῖς γράμμασι θεοπρεπῆ διάνοιαν· ἀνθ' ὧν οὐχ ὡς ἐχρῆν, διειλέγμεθα, ἀλλ' ὡς οἷός τ' ἦν ἐκεῖνος δέχεσθαι τὰ λεγόμενα. Καὶ γὰρ καὶ ἑρμηνεῖς ἡμῖν τοὺς λόγους διαπορθμεύοντες ἦσαν· ὃ πολλάκις βουλομένῳ μοι λέγειν μὴ πάντη γήϊνον μηδὲ χαμερπὲς, ἀλλὰ γενναιότερόν τι καὶ ὑψηλότερον (τοιαῦτα γὰρ ἃ πρεσβεύομεν), ἐμποδὼν ἐφαίνετό τε πανταχῆ καὶ προσίσατο· δὶς γὰρ ἔδει καὶ τρὶς ταὐτὰ * λέγειν, ἵν' εὔληπτα γένοιτο. Διὰ δὴ ταῦτα ἐν οὐκ ὀλίγοις, οἷς ἔδει τῆς ἀπὸ τῆς γραφῆς συμμαχίας, αὐτὸς ψιλὸς, ὡς εἰπεῖν, τῆς ἀπὸ τῶν λογίων ῥοπῆς καὶ τῶν ἐκεί-

* *Codd. ambo* ταῦτα.

(1) Alludere videtur ad tres illas priores Eloquentiæ partes, inventionem, dispositionem, elocutionem.

θεν ὅπλων συμπλακῆναι ἠνάγκασμαι, λογισμοῖς δ' ἀντὶ τούτου καὶ παραδείγμασιν, ὡς τὰ πολλά, χρῆσθαι διαλεγόμενος, καὶ τούτοις καταλλήλοις τῇ τῶν ἀκουόντων ἰσχύϊ. Πολλὴν μὲν οὖν μοι τοῦτο τὴν ζημίαν προυξένησεν, ἤνεγκε δ' οὖν τι καὶ χρήσιμον. Δύναιτο γὰρ ἄν τις, οἶμαι, ῥᾳδίως μεμνῆσθαι καὶ λόγων ἐκείνων ἄπειρος ὤν, οἷς γε πρὸς ἀλλήλους ἐχρησάμεθα, καὶ χρῆσθαι τούτοις δεήσαν εὐχερέστερόν τε καὶ προχειρότερον, ἢ ταῖς τῶν γραφῶν ἐξηγήσεσι. Τοῖς γὰρ ἀπὸ τούτων τελέως διαλέγεσθαι θέλουσι, δεῖ μὲν καλῶς ἐκείνας ἐξησκηκέναι, δεῖ δὲ φρενῶν ὀξυτέρων, δεῖ δὲ ῥοπῆς θειοτέρας, ἃ συνελθεῖν καθ' αὐτὸ χαλεπόν. Ταῦτα μὲν οὖν, ὦ φιλτάτη κεφαλή, ὥσπερ τινὰ κρηπῖδα τῷ λόγῳ δεῖν ᾠήθην προϋποθέσθαι, ἵν' ἔχοις ῥᾷον τὴν τόθ' ἡμῶν συμβᾶσαν διάλεξιν ἐκλαμβάνειν, ἥτις ὧδέ πως ἔσχεν.

colimus, ea sunt hujusmodi) obstare ubique et adversari videbatur : quandoquidem bis et ter eadem dicere oportebat, ut intellectu faciliora fierent. Propterea in multis, ubi Sacrarum Scripturarum opus erat subsidio, coactus sum nudus, ut ita loquar, oraculorum auxilio et armis, quæ indè assumi potuissent, confligere, atque hujus armaturæ loco ratiocinationibus in colloquendo plerumque uti, et exemplis, iisque ad audientium captum accommodatis. Id mihi magnum quidem damnum, aliquam verò etiam utilitatem attulit. Quandoquidem vel imperitus quispiam illorum, quos invicem contulimus, meminisse possit sermonum, iisque, cùm oportuerit, faciliùs promptiùsque uti, quam è Sacra Scriptura petitis argumentis. Qui enim divinos libros in disserendo rectè adhibere velint, iis cùm præclara illorum exercitatione, tùm subtiliori mente et diviniore adjumento est opus : quæ certè omnia in unum et idem difficile est convenire. Habes, mi optime frater, quæ quasi quædam operis fundamenta præstruenda esse existimavi, ut factum tunc inter nos faciliùs possis sermonem intelligere, qui hoc ferè modo se habuit.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Fol. 5 verso.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

DIALOGUS PRIMUS.

De Angelis et Animabus.

1. SEDEBAM ad focum post cœnam, idemque pro more faciebat senex, unà cum aliis ex nostro comitatu, et cum suis filiis: hi erant duo, ingenio sapientiâque præditi, nec parum aliquando sermonem patris adjuvabant. Tum senex, Nisi molestus esse videar, inquit, te rogabo ut me audias, sermonemque de quibus interrogaro impertiare: nactus enim te sum otiosum. At ego, Etiamsi quàm minimè otiosus essem, inquam, tamen lubenter te audirem: nec quicquam tantùm cupio, quàm tibi gratificari. Tunc dicere exorsus est:

[a] *Cod. Coisl.* ἐπαχθεῖς.

2. Semper, inquit, ego optavi, ut in unum aliquem inciderem, qui vestram me religionem edoceret. Etenim è Christianis quidem nullos unquam reperi, qui tantum ingenii, tantamque suæ religionis peritiam haberent, ut de illa mihi clarum aliquid, quale vellem, eloqui possent. Plura verò è pluribus Persis, Arabibus, Turcisque audivi, qui à vestris, ut aiebant, religionis vestræ capita placitaque edocti fuerant: quibus tamen non planè credere volebam: tum quia contrariam vestræ religionem colunt, tum quia inter se dissentiunt, nec eadem

[b] *Cod. Coisl.* χριστιανοῖς.

Fol. 6 recto.

1. ἘΚΑΘΗΜΗΝ μετὰ δεῖπνον πρὸς τῇ πυρᾷ, καὶ ταυτὸν ὁ γέρων εἰωθότως ἐποίει, ἄλλοις ἅμα τῶν ἡμετέρων, καὶ τοῖς αὐτοῦ παισίν· ἦσαν γὰρ οἱ δύο υἱεῖς, νοῦ τε καὶ σοφίας μετέχοντες, καὶ οὐ σμικρὸν ἐνίοτε τοῦ πατρικοῦ συναντιλαμβανόμενοι λόγου. Καί μοί φησιν ὁ πρεσβύτης· Εἰ μὴ μέλλοιμι δόξειν ἐπαχθὴς [a], δεήσομαί σου ἀκοῦσαί μου, καὶ λόγων μεταδοῦναι, περὶ ὧν ἂν ἐροίμην· σχολὴν γὰρ ἤδη ἄγεις. Ἔφην δ' ἐγώ· Ἀλλ' εἰ καὶ μὴ ἐσχόλαζον, ἡδέως ἂν σου ἀκούσαιμι· βούλομαι γὰρ σοι χαρίζεσθαι. Καὶ ὃς ἀρξάμενος ἔφη·

2. Ἔρως ἦν μοι διηνεκὴς, τοῦ τὴν καθ' ὑμᾶς λατρείαν διδάξοντός με τυχεῖν. Καὶ Χριστιανῶν [b] μὲν οὐδέσιν οὐδεπώποτ' ἐνέτυχον, οἳ λόγου τε μετεῖχον, καὶ πεῖραν ταύτης τοσαύτην εἶχον, ὥστε μοί τι σαφὲς, καὶ οἷον ἂν βουλοίμην, δύνασθαι φράζειν. Περσῶν δὲ, καὶ Ἀράβων, καὶ Τούρκων, οἳ παρὰ τῶν ὑμετέρων, ὡς ἔλεγον, ἐδιδάχθησαν ἃ πρεσβεύετε, πολλῶν πολλὰ λεγόντων ἀκήκοα· οἷς οὐ πάνυ τοι πιστεύειν ἠξίουν· τοῦτο μὲν, ὡς ἐναντίας οὖσιν ὑμῖν θρησκείας, τοῦτο δ' ὡς διαφωνοῦσι, καὶ μὴ ταὐτὰ λέγουσιν. Ἄλλος γὰρ ἄλλο τι περὶ τοῦ αὐτοῦ πράγματος ἀκηκοέναι διϊσχυρίζετο·

ζετο· πάντες δὲ παντάπασιν ἀλλήλοις ἀσύμβατα ἔλεγον. Ἀλλ' ἤδη τύχῃ ἀγαθῇ τοιούτου ξένου σου τυχὼν, σφόδρα εὔελπίς εἰμι, νῦν γοῦν ἐκείνου τεύξεσθαι, οὗπερ ἄνωθεν ἤρων. Ὅθεν δὴ καὶ δέομαί σου μὴ τῆς ἐφέσεως ἁμαρτεῖν, μηδὲ τῶν ἐλπίδων ψευσθῆναι, ἀλλὰ καθαρῶς ἀκοῦσαι παρὰ σοῦ πάνθ' ἃ φρονεῖτε· κἀγὼ δὲ βουλομένῳ σοι πάντ' ἐρῶ τὰ ἡμέτερα, ἃ δοκῶ μοι καλῶς εἰδέναι. Ἐνδέχεται δέ σοι μισθὸν γενέσθαι τῶν πόνων, οἷον ἂν αὐτὸς εὔξαιο. Εἰ γὰρ δὴ τὰ παρὰ σοῦ λεχθησόμενα ἀληθείας ἐχόμενα φανεῖται, ἀνάγκη δήπου τἀμὰ ἄλλως ἔχοντα δόξαι. Καὶ τίς οὕτως ἀνόητος, ὡς προτιμῆσαι τἀληθοῦς τὸ μὴ τοιοῦτον; Τουτὶ δὲ δῆλον, ἀποδειχθὲν ἐκεῖθεν· οὐδὲ γὰρ ἡμῖν θεμιτὸν Χριστιανοῖς διαλέγεσθαι, πολὺ τὸ πείθειν ἔχουσι μεθ' ἑαυτῶν, ὥς φασι. Καὶ εἰ μὴ σφόδρα ἦν αὐτὸς τῆς ἀληθείας ἐραστὴς, οὐκ ἂν ἠμέλουν οὐδ' ὠλιγώρουν τοῦ τοῦτο πράττειν εἴργοντος νόμου, οὐδὲ πρὸς τὸν [a] τοσοῦτον ἀγῶνα τηνάλλως ἄν ποτ' ἀπεδυόμην.

3. Ἀλλὰ σὺ μὲν, ἔφην, διδάσκαλος τῶν καθ' ὑμᾶς δογμάτων τυγχάνεις ὢν, καὶ δύναιο ἂν καλῶς ἅπερ ἐπαγγέλλῃ τελέσαι· ἔμοι γε δὲ καὶ τοῖς ἄρτι μετ' ἐμοῦ στρατευομένοις ἄλλ' ἄττα ἢ

dicunt. Nam alius aliud eadem de re aûdisse se affirmabat: omnes autem ea dicebant, quæ inter se invicem omnino cohærere non possent. Sed jam, quod felix faustumque sit, talem te hospitem nactus valdé spero fore, ut quod jam pridem desiderabam, nunc certè consequar. Unde obsecro, ut voti compos fiam, neque mea me spes fallat, sed et quæ sentiatis, a te omnino liquidò audiam: quin ego tibi, si quidem velis, omnia nostra eloquar, quæ pulchrè mihi videor scire. Et potest fieri, ut quam utique optares, eam laboris tui mercedem feras. Si enim quæ à te dicta fuerint, veritate niti videbuntur, necesse profectò est, ut aliter se habere à me dicta appareant. Jam verò quis ita demens est, ut quod non est verum vero præferat! Hoc autem verum esse quod dixi, illo argumento demonstratur: nobis nefas est cum Christianis disputare, qui secum, ut ajunt, multam persuadendi vim habent. Ac nisi acerrimus essem veritatis amator, non sanè legem illam negligerem, quæ id facere prohibet, nec ad tantum certamen temerè suscipiendum accingerer.

3. Sed tu quidem, inquam, cùm sis vestrorum dogmatum magister, quæ polliceris optimè potes implere: mihi verò et mecum militantibus alia quædam genus vitæ præscribit: qua-

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Fol. 6 verso.

[a] *τὸν deest in Regio.*

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

propter, si quidem nostra discere studes, ejusmodique facere quippiam cogitas, ad eos potiùs accedere te oportebat, quorum officium est hæc docere : ii magno sunt numero : nostris in urbibus habitant. Tamen ne sic quidem nos disserere pigeat de quibuscunque interro-

Fol. 7 recto.

gaveris : quanquam hoc simpliciter apud omnes facere non liceat. Nam hæc data nobis lex est, ut semper quidem ad rationem nostræ spei reddendam parati simus (1) : neque enim trepidare, neque invadentes timere debet is, qui Dei miles est, et ipsâ veritate armatus : neque hoc solum, sed ubique etiam terrarum et quotidiè licet Evangelium prædicare. Sed tamen fidei thesaurum ad omnes promiscuè ac temerè sic exhaurire, licitum non est. Nos autem eâ tu ratione captos habes, quâ nobis persuasisti, ut laborum mercedem à Deo nos consecuturos esse speremus. Dic igitur, facto initio, undecunque libuerit.

4. Ego primùm quidem, inquit (hoc enim quemdam ordinem habet), quidnam de Angelorum natura, et de cœli terræque et universi hujus mundi coagmentatione sentiatis, scire sanè aveo : deinde cætera unà tecum expendere usque ad ipsam resurrectionem, eamque, quæ

τάξις ἐπαγγέλλεται· ἀνθ' ὧν σπουδαῖόν τε ὄντα καὶ τηλίκον δέ τι πρᾶξαι διανούμενον, ἔδει σε δήπου φοιτᾶν πρὸς ἐκείνους, οἷς ἔργον ταῦτα διδάσκειν· πολλοὶ δὲ ἄρα εἰσίν· ἔχουσι δὲ τούτους αἱ ἡμέτεραι πόλεις. Πλήν γε καὶ ἡμῖν οὐκ ἀποκνητέον, περὶ ὧν ἂν ἔροιο λέγειν· καίτοι περ οὐ θέμις ἁπλῶς πρὸς πάντας τοῦτο ποιεῖν. Ἑτοίμους μὲν γὰρ ἀεὶ παρασκευάζειν ἡμᾶς αὐτοὺς πρὸς ἀπολογίαν περὶ τῆς ἐν ἡμῖν ἐλπίδος, νόμος ἡμῖν· οὐδὲ γὰρ φοβεῖσθαι δεῖ, οὐδ' ὀρρωδεῖν ἐπιόντας, στρατιώτην ὄντα Θεοῦ, καὶ τῇ ἀληθείᾳ καθωπλισμένον· οὐ μόνον δὲ τοῦτο, ἀλλὰ καὶ πανταχοῦ τῆς γῆς, καὶ καθημέραν κηρύττειν τὸ εὐαγγέλιον ἔξεστι. Τὸν μέντοι γε τῆς πίστεως θησαυρὸν οὑτωσὶ πρὸς ἅπαντας ἀφειδῶς καὶ ὡς ἂν πως τύχοι κενοῦν, οὐ μόνον ἐφεῖται ποιεῖν. Σὺ δ' οἷς μισθὸν ἐλπίζειν ἔπεισας τῶν πόνων παρὰ Θεοῦ, λαβὼν ἡμᾶς ἔχεις. Καὶ δῆτα λέγε λοιπόν, ἐξ οὗπερ ἂν ἐθέλοις πρῶτον ἐνάρξασθαι.

4. Ἔφη τοίνυν· Ἐγὼ βουλοίμην ἂν πρῶτον μαθεῖν, εἴπερ οὐκ ἐπαχθές σοι (τάξιν γὰρ ἔχον τοῦτό μοι φαίνεται), τίνα δὴ ἄττα φρονεῖτε περὶ τῆς τῶν ἀγγέλων φύσεως, καὶ τῆς οὐρανοῦ καὶ γῆς, καὶ παντὸς τοῦ κόσμου τοῦδε συστάσεως· εἶτα πάντα συνεξετάσαι μέχρι δὴ

(1) *Alludit ad Epist. I S. Petri, cap. 3, vers. 15.*

Entretiens avec un Professeur Mahométan.

τῆς ἀναστάσεως αὐτῆς, καὶ τῆς τότε καταστάσεως, καὶ ἀμοιβῆς * ἑκάστῳ τῶν πεπραγμένων, ὅπερ ἔσχατόν ἐστι τέλος τῶν κινουμένων. Εἰ δέ σοι φίλον πρώτως λέγειν περὶ Θεοῦ, καὶ ὧν ἀλλήλοις διαφερόμεθα, γενέσθω δὴ τὸ δοκοῦν. Κἀγὼ πρὸς ταῦτα ἔφην· Ἀρκτέον, ὅθεν ἔφησθα πρῶτον· ῥᾷον γὰρ ἂν μετὰ ταῦτα ἔχοιμέν τι λέγειν περὶ Θεοῦ, ἢ πρὸ τούτων· τούτοις γὰρ ἐκεῖνον πάντως γνωρίζομεν. Καὶ γὰρ καὶ Ἀβραὰμ (οὐδὲ γὰρ ἀγνοεῖν ὑμᾶς οἶμαι τοῦτο) ἀπὸ τῶν κτισμάτων ἦλθεν εἰς γνῶσιν τοῦ παντάπασιν ἀγνώστου καὶ ἀκαταλήπτου Θεοῦ, καὶ πάντων ὄντως δημιουργοῦ. Ναὶ, καλῶς, ἔφη, λέγεις· καὶ γὰρ καὶ τὴν ἱστορίαν ἴσμεν, καὶ λαμπρῶς αὕτη σοι τῷ λόγῳ συνηγορεῖ· ὅθεν τοίνυν ἔφης αὐτὸς, ἀρκτέον ἡμῖν ἂν εἴη. Καὶ ταῦτα μὲν ἀμφότεροι προϋπεθέμεθα.

5. Ἔπειτα ἠρόμην ἐγὼ, εἰ τὴν τοῦ Μωσέως βίβλον ἀσπάζοιντο· ὁ δέ, Μάλιστά γε, φησί, πασῶν τῶν παλαιῶν. Εἶπον δέ· Οὐκοῦν καὶ τὰς τῶν προφητῶν ἀποδέχεσθε; Πάνυ γε, ἔφη· καὶ γὰρ καὶ γεγραμμέναι παρ' ἡμῖν οὖσαι τυγχάνουσιν, ἡμετέροις ἑρμηνεῦσιν ἀντιγραφεῖσαι. Βούλει οὖν, ἔφην, ἅπερ λέγουσι, στέργειν; Ναί, φησί· πῶς γὰρ οὔ; ὅτε καὶ τὸ εὐαγγέλιον παρ' ἡμῖν ἐστι, καὶ ὑπερφυῶς τι θεῖον χρῆμα νομίζομεν τοῦτο, καὶ δῶρον οὐράνιον. Ἐκεῖθεν γὰρ καὶ τοῦτο κάτεισι, νόμους τοῖς

tunc erit, conditionem rerum, et faciendam unicuique pro suis facinoribus retributionem, quæ ultimus erit finis eorum quæ moventur. Sin autem de Deo primùm et de quibus invicem dissentimus dicere tibi placeat, fiat etiam quod tibi videtur. Imò enim, inquam, ab illo potiùs oportet incipere, quod priùs dixisti: quandoquidem post id facilius quàm antea de Deo dicere aliquid poterimus: nam his demum eum cognoscimus. Etenim ipse Abraham (ut à vobis non puto ignorari) creatis ex rebus ad prorsus incogniti incomprehensibilisque Dei verique omnium opificis cognitionem pervenit. Optimè verò, inquit: nam nos quoque illius historiam scimus, eaque tuo sermoni luculentè adstipulatur: quare unde tu dixisti nobis est auspicandum. Et hæc quidem ambo præstituimus.

5. Deinde ipsum interrogavi, an Moysis librum amplecterentur: ille verò, Omnium veterum maximè, inquit. Igitur etiam prophetarum libros admittitis? inquam. Sanè quidem, inquit: apud nos etiam scripti habentur, à nostris interpretibus translati. Vis igitur, inquam, in iis acquiescere, quæ dicunt? Lubenter, inquit: cur non faciam? quandoquidem Evangelium quoque apud nos est, et in primis divinum aliquid esse existimamus, ac cœleste donum. De cœlo enim lapsum

* Fol. 7 verso.

Fol. 8 recto.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

est, ad leges humano generi ferendas. Aliquis tamen rumor serpit fidemque obtinet apud nos, hoc ipsum Evangelium, et omne vetus Testamentum, unà cum Davidis libro, à vestris interpretibus, cùm hosce libros græcè primùm verterunt, sic fuisse translata, ut neglectâ prioris textûs auctoritate ad ea nimis attenderent, quæ vestram religionem confirmare viderentur.

6. Sed, inquam, o optime vir, primùm quidem hæc oratio neque honesta est, neque, ut opinor, fide digna : nam qua de re contra nos in judicio decertatis, ejusdem rei vultis esse testes. Sed accuratius possis inde veritatem discere. Nam si temporis unquam, bonorumque in-

Fol. 8 verso. terpretum, Hebraïcorumque librorum copia tibi fieret, pulchrè tum cognosceres, Sacras quis corruperit Scripturas. Considera etiam, quæso, divini numinis omnia præclarè dispensantem providentiam, quomodo illorum ora obstruat, qui hunc rerum ordinem oppugnant et lubenter reprehendunt. Cùm enim divinas omnes Scripturas in linguam Græcam verti oporteret, non temerè utique, nec vulgaris notæ homines hoc fecerunt, sed qui totius ferè Orientis imperium tenebat Ptolemæus rex, antiquis Diis tamen ser-

[a] *Cod. Coislin.* οὗτος. viens, et multò ante Christum regnans. Nam postquam doctos ex Judæis viros numero duos et

ἀνθρώποις κομίζον. Πλήν τις λόγος λέγεται καὶ πιστεύεται παρ' ἡμῖν, ὡς καὶ αὐτὸ δὴ τοῦτο, καὶ πᾶσαν τὴν παλαιὰν, ἅμα καὶ τῇ βίβλῳ Δαβὶδ, οἱ ὑμέτεροι πάλαι διερμηνεῖς, οἳ τὴν πρώτην ταῦτ' ἐξελλήνισαν, ἀφειδῶς πρὸς τὰ δοκοῦντα συνιστᾷν τὸ ὑμέτερον σέβας ταῦτα διηρμηνεύκασι, τῶν πρωτοτύπων ὀλιγωρήσαντες.

6. Ἀλλὰ τοῦτο μὲν, ὦ τᾶν, ἔφην, πρῶτον μὲν οὐκ εὐπρεπὲς ἂν εἴη λέγειν, οὐδ' ἄξιον, οἶμαι, πιστεύεσθαι· ἀνθ' ὧν ὑμεῖς, οἱ πρὸς κρίσιν ἡμῖν ἀντικαθιστάμενοι, μάρτυρες. Ἐκεῖθεν δ' ἄν σοι γένοιτο μαθεῖν ἀκριβέστερον τἀληθές. Εἰ γὰρ δὴ καιροῦ ποτε καὶ διερμηνέων ἀγαθῶν εὐπορήσαις, καὶ βιβλίων Ἑβραϊκῶν, γνοίης ἂν καλῶς τὸν ταῖς γραφαῖς λυμηνάμενον. Σκόπει δέ μοι καὶ τὴν πάντα καλῶς οἰκονομοῦσαν πρόνοιαν, ὅπως τοῖς ἀναίδην ἐπιπηδῶσι τοῖς πράγμασι, καὶ εὐχερῶς διαβάλλουσιν, ἐμφράττει τελέως τὰ στόματα. Ὅτε γὰρ τὴν θείαν ἔδει πᾶσαν γραφὴν Ἑλληνίδι μεταδοθῆναι φωνῇ, οὐχ ὡς ἔτυχέ πως, εὖ ἴσθι, οὐδ' οἱ τυχόντες, ἀλλ' ὅς γε τῆς Ἑῴας μικροῦ δεῖν πάσης ἐκράτει (ἣν δ' εἰδώλοις λατρεύων, καὶ οὐκ εὐαρίθμητον χρόνον ἄρξας πρὸ τοῦ Χριστοῦ, Πτολεμαῖος ὄνομα τἀνδρί) τοῦτο [a] τηνικαῦτα εἰργάσατο. Σοφοὺς γὰρ ἄνδρας διερμηνέας τὸν ἀριθμὸν δύο πρὸς τοὺς ἑβδομήκοντα

ἐκ τῶν Ἰουδαίων μεταπεμψάμενος, τούτοις τοῦτ' ἐπίστευσε τοὔργον· ὡς ὁ τῆς ἐκείνων τότε μητροπόλεως ἐξηγούμενος, θεόθεν πάντως κινούμενος, Ἐλεάζαρος δ' οὗτος προσηγορεύετο, ἓξ ἀφ' ἑκάστης φυλῆς ἐκλεξάμενος, ἔπεμψε. Διὰ δὴ τοῦτο οὐδ' αὐτὸ τὸ τῶν Ἰουδαίων ἀναιδέστατον γένος τολμῶσί τι προφέρειν αὐτοῖς, οὐδ' ὁντινοῦν προστρίψαι μῶμον τῷ πράγματι· λέξεις δέ τινας τῶν γεγραμμένων ὑπαλλάττειν ἐπιχειροῦσιν, αἳ καὶ ὥσπερ οὗτοι λέγουσι λαμβανόμεναι, τῆς ἀληθοῦς ἐννοίας οὐδὲν ὅμως ἀπᾴδουσιν (1).

7. Σὺ δέ μοι λέγε· τίνος κελεύσαντος ἄρχοντος, καὶ ὅθεν τούτοις γέγονε τὰ πρωτότυπα κτήσασθαι, οἳ τῇ τῶν Ἀράβων εἰσὶν ἐκδεδωκότες διαλέκτῳ τὰ τῆς γραφῆς; καὶ πότε; καὶ τίνες δὴ οὗτοι, καὶ ὁποῖοί τινες ἦσαν, καὶ πόσοι τὸν ἀριθμόν; Ἀλλ' οὐκ ἂν ἔχοις· πάντων γὰρ ἑξῆς ἀμοιρεῖς, οἷς τὰ καθ' ἡμᾶς τὸ βέβαιον ἔχει· τὸ δ' ὑποψίαν παρέχειν καὶ μόνον, ἅπασιν ἱκανόν. Μετὰ γὰρ τὴν τῆς θρησκείας τοῦ Μωάμεθ φανέρωσιν, ὑμεῖς αὐτοὶ πάντως μόνοι εἰς τὴν ὑμετέραν φωνὴν ἠμείψατε τὴν γραφήν, ὅπερ ἐναντίως ἔχον τοῖς παρ' ἡμῖν ἀποδέδεικται. Ὅθεν τίς ἂν νοῦ μετέχων τοῖς ἡμετέροις ἀπιστῶν τοῖς ὑμετέροις πιστεύσειεν; Εἰ μὲν οὖν ᾔδα

septuaginta interpretes accersivisset, iis hoc opus faciendum credidit : quos illorum tunc metropoleos moderator ac rector Eleazarus, instinctu divino motus, senos ex unaquaque tribu electos miserat. Quamobrem ne ipsa quidem Judæorum impudentissima natio quicquam ipsis objicere audet, neque ullam unquam reprehensionis labem illi facto aspergere : sed Scripturarum quasdam fortè dictiones leviter immutare conantur, quæ etiamsi accipiantur prout hi dicunt, nihil tamen discrepant à vero sensu.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Fol. 9 recto.

7. Tu verò dic mihi obsecro : cujusnam principis jussu et quo ex loco Scripturæ textum arripuerunt ii, qui divinos libros ediderunt Arabicâ linguâ ! quando fecerunt ! quinam, quales, quot erant ! At enim hæc expedire non potes : omnibus omnino destitueris subsidiis, quibus nostra versio firmatur; solam verò suspicionem movere, vel omnibus licet. Siquidem post Moamethicæ religionis ortum ipsi certè soli Sacræ Scripturæ libros vestram in linguam transtulistis, quod contrà versioni nostræ accidisse demonstravimus. Quæ cùm ita sint, quis, quæso, mentis compos nostris libris diffidat, vestris fidem habeat ! Quamobrem, si Scripturis cre-

(1) Septuaginta versionem, ubi ab Hebraïco textu dissidet, à dolo semper, ab errore plerùmque vindicari posse, innumeri demonstraverunt : inter alios Ludovicus Cappellus in Critica sacra, *Parisiis, Seb. Cramoisy, 1650*, in-fol.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

deres, non multum hercle nobis negotii facesseretur : Scriptura omnis (mihi crede) vestram apertissimè oppugnat religionem. Quam quomodo admirati et amplexi ab initio fueritis, etsi multi multùm mirentur, mihi tamen non idem usu venit. Eam enim cum plurium deorum signorumque adoratione commutastis : unde non ideo præcisè vituperandi estis, sed quia postea non eandem servastis legem, nempe ut iterùm ab isthac vestra religione ad præstantiorem aliam transsiliretis. Sed quoniam Scripturis fidem interim derogas, hâc lege utamur, ut si quem Scripturæ locum ab altero allatum alter admittet, rectè in disputatione nostra è sacris oraculis petitum auxilium, quoad fieri possit, adhibeatur. Ubi aliter accidet, quod reliquum est, ratiocinatione utendum erit, proque facultate probabilibus enitendum argumentis, ut quâ parte stet veritas reperiamus : si tamen, hospes, hoc tibi

Fol. 9 verso.

πιστεύων τοῖς γεγραμμένοις, οὐκ ἂν ἡμῖν ἦσαν πολλὰ πράγματα· διαῤῥήδην γὰρ (εὖ ἴσθι) μάχεται τὰ τῆς γραφῆς πάντα τῇ καθ' ὑμᾶς θρησκείᾳ. Ἣν ὅπως τε ἠγάσθητε καὶ παρειλήφατε τὴν ἀρχὴν, πολλῶν πολὺ θαυμαζόντων, αὐτὸς οὐ τοῦτο πάσχω. Πολυθεΐας γάρ τοι καὶ εἰδώλων ἀντηλλάξασθε ταύτην· ἀνθ' ὧν οὐ παρὰ τοῦτο δίκαιοι διαβάλλεσθαι, ἀλλ' ὅτι μὴ τὸν αὐτὸν ἐτηρήσατε νόμον, ὡς ἀπὸ ταύτης μεταπηδῆσαι πάλιν ἐπὶ τὴν κρείττω. Ἐπειδὴ δὲ ταῖς γραφαῖς οὐ βούλει πείθεσθαι τέως, ἔνθα μέν τι λέγοντος θατέρου τῆς γραφῆς, ὁ ἕτερος ἡμῶν ἀποδέχοιτο, καλὸν τῆς τῶν λογίων βοηθείας μετασχεῖν ἡμῖν, ὡς οἷόν τε, τὴν διάλεξιν. Ἔνθα δ' ἂν ἄλλως τοῦτο συμβαίη, ὃ λοιπὸν, τοῖς λογισμοῖς (1) χρηστέον, καὶ τῷ εἰκότι πειρατέον εἰς δύναμιν, ὅπῃ ἂν ἔχῃ τἀληθὲς εὑρεῖν· ἐὰν ᾖ, φημὶ, καὶ σοὶ τουτὶ ἡδομένῳ. Καὶ ὃς ἐπῄνεσε τὸ ῥηθὲν, καὶ συνέβημεν τὸν τρόπον τοῦτον διαλεχθῆναι.

(2) In hunc fere modum de non credentium persuasione Photius Amphiloch. quæst. *XCIX*, Cod. Coislin. *270*, fol. 104 *recto* : Τοῖς τε γὰρ ἤδη χρόνῳ πεπιστευκόσι, καὶ μηδεμίαν ἀμφιβολίαν περὶ τοῦ καθ' ἡμᾶς μυστηρίου παραδεχομένοις, ὡσαύτως δὲ καὶ τοῖς τελείως τῇ ἀπιστίᾳ κεκρατημένοις, καὶ μὴ θέλουσι διὰ τῶν σημείων πρὸς τὴν εὐσέβειαν χειραγωγηθῆναι, κενὸν καὶ μάταιον ἡ τῶν σημείων ἐπίδειξις. Τοῖς δέ γε ἐν τῇ ἀπιστίᾳ τεθραμμένοις, εἶτα ἠρέμα πως τοὺς λογισμοὺς πρὸς τὴν εὐσέβειαν ἐνδιδόναι διανισταμένοις, τούτοις οἰκεία καὶ πρόσφορος τῶν παραδόξων ἔργων ἡ φανέρωσις. Amphilochia Photii, a multis laudata et tentata, sed ad hoc tempus nunquam edita, exstant in quatuor bonis codicibus Bibliothecæ Cæsar. Parisiensis : Coisliniano *n.° 270*, optimæ notæ, Photio fere coævo, de quo Montefalcon. Biblioth. Coisl. *Paris. 1715*, fol. *pag. 325* : altero Regio *n.° 1228*, sæc. *XI* : tertio item Regio 1229, descripto ex cod. montis Atho jussu Chrysanthi Notaræ, qui erat Hierosolymis Patriarcha a. 1707 : vid. Le Quien Orient. Christ. *Paris. 1740*, fol. *t. III* col. 526 : quarto *n.° 60* supplementi, duobus tomis, descripto avorum nostrorum ætate ex Regio 1228, quem supra dixi.

quoque ita videatur. Quæ cùm ego dixissem, annuit ille, et hunc in modum disserere inter nos convenit.

Entretiens avec un Professeur Mahométan.

8. Καί σοι σκεπτέον, ἔφη, περὶ τοῦ λόγου, ὅπως τοῦτον ὑφανεῖς ἄρτιον, ἀπὸ τῶν ἀγγέλων ἀρξάμενος. Ἐγὼ δὲ ὅ, τι τῶν λεγομένων οὐκ ἀποδέξομαι, λέξω, καὶ προσθήσω τὴν ἡμετέραν δόξαν εἰπεῖν περὶ ἐκείνου γε, ὅπερ ἂν ἀπᾷδον γνοίην τῶν ἡμετέρων δογμάτων. Εἶεν, ἔφην, ὦ βέλτιστε· ὡς ἂν ᾖ, βουλόμενος ὑμῖν πρᾶξαι πειράσομαι. Καὶ δῆτα τοὺς ἀγγέλους ἡμεῖς τὸ πρῶτον εἶναι λέγομεν δημιούργημα, καὶ τούτους δὲ καὶ πάντα δεδημιουργῆσθαι δι' ἀγαθότητα τοῦ δημιουργοῦ (ὧν γὰρ οὐκ ἐδεῖτο πρὸς τὸ συνίστασθαι, οὐκ ἄν ποτ' ἐγένετο τούτων δημιουργὸς, μὴ ὑπεράγαθος ὤν) ἁπλοῦς τὴν φύσιν πάντας, καὶ τὴν αὐτὴν ἔχοντας, κἂν ἄλλος ἄλλου τάξει προέχῃ, καὶ βαθμῷ διακονίας, καὶ τῇ πρὸς τὸ θεῖον ἐγγύτητι, φωτοειδεῖς, καὶ φῶτα, καὶ ἤτοι δυσκινήτους πρὸς τὸ κακὸν, ἢ ἀκινήτους μετὰ τὴν τοῦ Σατᾶν ἀποστασίαν καὶ ἔκπτωσιν. Ἀνθ' ὧν ἐκείνου κινηθέντος (ἴστε γὰρ, ὡς ἐγῷμαι) ἀκίνητοι τελέως οὗτοι διέμειναν· εἰκάσειε γὰρ ἄν τις δικαίως, ὡς καθάπερ οἱ κακῶς κινηθέντες δικαίως ἐγκαταλείφθησαν, καὶ πρὸς τὰ χείρω κινοῦνται διηνεκῶς, οὕτως οὗτοι στάσιμοι μείναντες δῶρον θεόθεν ἔλαβον ἐπιδόσεως, τῆς φύσεως αὐτῶν κατὰ χώραν μενούσης, μὴ ταὐτὸ τοῖς ἐπταικόσι ποτὲ παθεῖν. Οὐ μόνον δὲ,

8. Tum is, Tibi etiam, inquit, nostro de sermone considerandum est, quomodo eum integrum ab Angelis incipiens contexas. Ego verò, si quid eorum, quæ dicuntur, non probavero, statim exponam, et de illo, quod nostris placitis dissonum cognovero, quid ipsi sentiamus insuper enarrabo. Esto, inquam, vir optime: utcunque res ceciderit, vobis operam navare lubens conabor. Et primùm quidem Angelos aliquid creatum esse dicimus, et, ut cætera omnia, ob creatoris bonitatem creatos (nam quibus ad subsistendum non indigebat, eos, nisi fuisset summè bonus, nunquam creasset), simplici eâdemque naturâ præditos omnes, etiamsi ordine, et ministerii gradu, et ad Deum appropinquatione alius alium antecedat, luminosos et lumen, et sive difficulter mobiles ad malum, sive etiam post Dæmonis defectionem lapsumque omnino non mobiles. Etenim moto illo (scitis jam istud, opinor), hi plane immoti permanserunt: meritòque sanè conjiciat quis, quemadmodum justè derelicti sint et ad pejora perpetuò ferantur, qui semel malè moti fuerint; ita hos, quod firmi manserint, hoc majoris progressûs donum à Deo accepisse, ut quanquam eorum na-

Fol. 10 recto.

Fol. 10 verso.

tura suo loco maneret, ipsi tamen idem quod lapsi nunquam pati possent. Neque id tantùm, sed et bonos esse hos existimamus. Nam suam naturam naturæ opificis omnium Dei magis cognatam esse intelligimus, quam cæteras res ab eadem creatas. Quare immortales etiam esse credimus, ut illorum, quibus ad vitam indigemus, minimè indigos.

ἀλλὰ καὶ ἀγαθοὺς τούτους δοξάζομεν. Συγγενεστέραν γὰρ φύσιν τῇ πάντων δημιουργῷ τῶν ἄλλων τῶν ὑπὸ ταύτης κτισθέντων νοοῦμεν. Διὸ καὶ ἀθανάτους εἶναι πιστεύομεν, ἀνενδεεῖς τελέως ὑπάρχοντας ὧν ἡμεῖς δεόμεθα πρὸς τὸ ζῆν.

9. Hìc senex, Est istud quidem verum, inquit, quodcunque dicis : nisi quòd unam rem aliquantò clariùs velim intelligere: sed illud in sermonis progressu fortasse nobis continget. Attamen, quomodo fieri potest, ut Angeli sint immortales? Oportet enim hercle omnem naturam, quæ non omnino interitura sit, quemadmodum aliquando initium accepit, ita finem etiam aliquem habere: ut quasi in circulo per generationem, interitum et resurrectionem ad idem tandem aliquando perveniat, et immutata, præstantiorique resurrectione fruens, interitu omni superior in posterum evadat. Tum *Fol. 11 recto.* ego : Igitur, o bone, Angelos ipsos etiam mortales esse opinamini? Nos verò maximè, inquit. Næ multum differt, inquam, nostra de Angelis opinio: quidnam enim discrimen esse possit majus illo, quod inter vitam et mortem intercedit? Et quis, quæso, persuadere tibi poterit, aliter se habere ea quæ dicis, præsertim cùm tu tibi probabile aliquid dicere videaris, Sacræ-

9. Πάντα μέν, ὁ γέρων ἔφη, τὰ εἰρημένα καλά· πλὴν ἔτι βουλοίμην τι τούτων ἀκοῦσαι σαφέστερον· ἀλλὰ τοῦτο μὲν ὁδῷ βαδίζων ὁ λόγος τυχὸν ἡμῖν ἀποδώσει. Ἀθανάτους μέντοι τούτους πῶς ἄρ' ἐνδέχεται εἶναι; Δεῖ γὰρ φύσιν ἅπασαν, ἥτις οὐ μέλλει πάντῃ διαφθαρήσεσθαι, ἀρχὴν λαβοῦσάν ποτε, καὶ τέλος ταύτην λαβεῖν· ἵν' ὥσπερ ἐν κύκλῳ τῇ γενέσει, καὶ φθίσει, καὶ ἀναβιώσει εἰς ταὐτόν ποτ' ἐλθοῦσα, ἀλλοιωθεῖσά τε, καὶ ἀναστάσεως κρείττονος ἀπολαύσασα, φθορᾶς ἁπάσης ἀνωτέρα γένηται τοῦ λοιποῦ. Οὐκοῦν, ἔφην, ὦ 'γαθέ, καὶ τοὺς ἀγγέλους αὐτοὺς θνητοὺς εἶναι δοξάζετε; Καὶ ὃς ἔφη, Ναί. Ἦ πολύ τοι, ἔφην ἐγώ, ἐναντίως ἔχουσί γε ἡμῖν αἱ περὶ τῶν ἀγγέλων δόξαι· ζωῆς γὰρ καὶ θανάτου τίς ἂν γένοιτο μείζων διαφορά; Τίς οὖν σε πεῖσαι δυνήσεται, ὡς ἄλλως ἔχει, ἃ λέγεις, πιθανόν τε λέγειν δοκοῦντα, καὶ τὴν ἀπὸ τῶν γραφῶν οὐκ ἐθέλοντα δέξασθαι μαρτυρίαν, καὶ προσέτι φωνῇ διαλεγόμενον, ἥτις ἀλλοτρία οὖσα τῷ προσδιαλεγομένῳ σοι, τὰ λεχθησόμενα

μενα παραινεῖ ἐπίτηδες ταπεινότερα, ἤπερ ἐστὶ, ποιεῖν φαίνεσθαι.

que Scripturæ testimonium nolis admittere ! præterquam quòd linguâ uteris mihi tecum colloquenti alienâ, quæ nativâ vi suâ efficit, ut res dicendæ humiliores, quàm reverà sunt, esse videantur.

Entretiens avec un Professeur Mahométan.

10. Πειρατέον καὶ οὕτως, ἔφη, τἀληθὲς εὑρεῖν. Πολλοῦ μὲν γάρ, εὖ ἴσθι, πριαίμην ἂν, εἴ τίς μοι παρεῖχεν ἀμέσως σοι δύνασθαι διαλέγεσθαι. Πλὴν ἐγχωρητέον, ὡς ἐγχωρεῖ, καὶ οὕτως, ὅπῃ ἂν ἔχοι, τἀληθὲς εὑρεθήσεται. Ἀπόκριναι δή μοι, ἔφην. Ἄναρχον εἶναι λέγεις πᾶσαν ψυχὴν, καὶ μηδὲ ἐκτίσθαι ποτὲ, μηδ' εἶναι, ὅτε οὐκ ἦν; ἢ γεγονέναι ταύτην ποτὲ, καὶ κτίσμα εἶναι, καὶ ἀρχὴν εἰληφέναι; Τίς δ' ἂν τὸ πρῶτον εἴποι; φησίν. Καλῶς λέγεις, ἔφην· δοκῶ δέ μοι, ὡς καὶ πρώτους τῶν ἄλλων πάντων κτισμάτων δοξάζεις τοὺς ἀγγέλους ἐκτίσθαι, καὶ κρείττω φύσιν εἶναι πασῶν τῶν μετ' αὐτοὺς γεγεννημένων, καὶ συγγενεστέραν τῇ πρώτῃ. (1) Ἄρτι γὰρ ἐμοὶ τοῦτ' εἰπόντι, οἷς οὐκ ἀντέφης, οἶμαι, συνέθου. Ναὶ οὕτως, ἔφη ὁ γέρων, ἔχει. Οὐκοῦν, ὦ βέλτιστε, ἔφην, καὶ τὴν ψυχήν σου θανεῖν δεῖ, καὶ πᾶσαν ἄλλην, καὶ πολλῷ γε μᾶλλον ταύτας ἢ τοὺς ἀγγέλους, ἐπεὶ πολλοῦ γε καὶ δεῖ ψυχὰς ἀγγέλοις παρισωθῆναι· πολὺ γὰρ δήπου ταύτας ἐκείνων ἥττους νομίζομεν. Καὶ ὁ Πέρσης· Ἀλλ' οὐ δοξάζειν παρειλήφαμεν οὕτω· καὶ γάρ τοι αἱ ψυχαὶ διαμένουσιν ἀθάνατοι, μετὰ

10. Sic etiam, inquit, veritatem conemur invenire. Nam magno quidem, mihi crede, emerem, si quis hoc mihi tribueret, ut absque ullius interventu colloqui tecum possem. Sed tamen, quoad ejus facere poterimus, rem aggredi par est, et sic veritas, quomodocunque se habeat, reperietur. Age verò, inquam : responde, si tibi videtur. Omnem animam utrùm initii expertem esse dicis, neque unquam creatam, nec ullum omnino assignari ei posse tempus, *Fol. 11 verso.* quo non esset ! an contra olim factam creatamque esse, et existendi sumpsisse initium ! Quis, inquit, prius illud dixerit ! Opinor, inquam : sed, ut mihi videtur, cæterarum etiam omnium creaturarum primòs Angelos creatos fuisse opinare, eorumque naturam omnibus quæ post ipsos factæ sunt præstantiorem esse, primæque illi magis cognatam. Modò enim hoc mihi dicenti cùm non contradixeris, assensus es, arbitror. Rectè tu quidem arbitrare, inquit. Vide, inquam, optime vir, quantùm fallare : an non tuam etiam animam, omnemque aliam interire oportet, multòque magis has quàm

(1) Nempe divinæ.

Fol. 12 recto.

Angelos, quoniam multò hercle abest, ut animæ Angelis exæquentur : has enim illis longè inferiores esse constat. Non tamen ita est, inquit: non illum nos disciplinam à majoribus accepimus : animæ, postquam corporibus liberatæ sunt, permanent immortales. Benè facis, inquam, quòd hoc dicis. Sed, quo tandem modo animæ quidem, etsi Angelorum perfectione inferiores, supra omnem interitûs aleam positæ sunt! animis superior natura corruptionem mortemque patietur! Mirum quippe non est, secundam inferioremque substantiam pati aliquid, quod prima et superior non patiatur : sed qua ab re secunda inferiorque natura soluta sit et libera, ei ipsi rei ægrè obnoxia esse possit natura, quam longè secunda nobiliorem esse confitemur. Annon tibi ita videtur !

τὸ ταύτας τῶν σωμάτων ἀπαλλαγῆναι. Εὖ ποιῶν ταῦτα λέγεις, εἶπον ἐγώ. Πλὴν, πῶς αὗται μὲν, καίπερ ἐνδεῶς πρὸς τὴν τῶν ἀγγέλων ἔχουσαι τελειότητα, φθορᾶς εἰσιν ὑψηλότεραι; ἣ δὲ τούτων ὑπέρκειται φύσις, φθορὰν καὶ θάνατον ὑποστήσεται; Τὸ γὰρ τὸ δεύτερόν τε καὶ ἧττόν τι πάσχειν, ὅπερ οὐ τὸ πρῶτον καὶ κρεῖττον φαίνεται πάσχον, οὐδὲν θαυμαστόν· οὗ δ' ἂν εἴη τὸ δεύτερόν τε καὶ ἧττον ὅλως ἐλεύθερον, σχολῇ γ' ἂν τούτῳ δουλεύσειεν ὃ πολύ τοι ἐκείνου εὐγενέστερον ὡμολόγηται. Ἦ οὐ δοκεῖ σοι;

11. Mihi quidem, inquit, summâ ratione dicta videntur, quæ dixisti. Animam post separationem à corpore non ampliùs morituram esse dicimus, hoc potissimùm argumento adducti, quòd utrumque simul, anima videlicet et corpus, non horum alterum, est homo : qui dum mortuus est, mortis quodammodo particeps fit anima. Si enim hoc aliter fieret, hominem mortuum esse nequaquam rectè diceretur, sed, hujus aut illius hominis corpus. Nunc autem non hoc omnino, sed hominem mortuum esse dicimus, quod utrumque simul significat : itaque, ut jam suprà dixi, omnium

11. Σφόδρα μοι δοκεῖ εὔλογον εἶναι, ἔφη, ὃ λέγεις. Τὴν δὲ ψυχὴν μετὰ τὸν τοῦ σώματος χωρισμόν φαμεν μηκέτι τεθνήξεσθαι, διὰ τόνδε τὸν λόγον, ὅτι τὸ συναμφότερόν ἐστιν ἄνθρωπος, ψυχὴ δηλονότι καὶ σῶμα, οὐχὶ τὸ ἕτερον τούτοιν· ὃς ἐπειδὰν ἀποθάνῃ, κοινωνεῖ πως τοῦ θανάτου καὶ ἡ ψυχή. Εἰ γὰρ ἄλλως ἦν τοῦτο, οὐδαμῶς ἦν εὔλογον λέγειν τὸν ἄνθρωπον τεθνηκέναι, ἀλλὰ, τὸ σῶμα τοῦ δεῖνος. Νῦν δὲ πάντως οὐ τοῦτο, ἀλλὰ τὸν ἄνθρωπον λέγομεν τεθνηκέναι, ὃ δὴ σημαίνει τὸ συναμφότερον· ὥσθ' ὅπερ ἔφθην εἰπὼν, πάντων ἡ ψυχὴ τῷ σώματι κοινωνοῦσα κοινωνεῖ πως τούτῳ καὶ τοῦ θανάτου τὸν εἰρημένον

τρόπον. Καὶ λοιπὸν ἀθάνατος καὶ αὕτη[a] διαμένει, ἀνθ' ὧν ἐν τῷ τοῦ σώματος ἠλλοίωται θανάτῳ. Ποικίλον, ἔφην, λέγεις· πλὴν οἶμαι τοῦτο σόφισμα εἶναι. Τί ποτε γὰρ τὸν θάνατον εἶναι φῶμεν[b]; καὶ τί δὴ τὴν ζωήν; οὐ τοῦτο μὲν ζωὴν εἶναι φήσομεν, τὸ ψυχὴν ἐνεῖναι τῷ σώματι, ἐκεῖνο δὲ θάνατον, τὸ ταῦτα ἀμφότερα ἀλλήλων διακεχρίσθαι; Ναὶ, κυρίως, ἔφη· λέγεται δὲ καὶ ἄλλα θνήσκειν πολλὰ πολλοῖς τισιν ἄλλοις τρόποις, ἢ χρόνῳ δηλονότι παλαιούμενά τε καὶ λεληθότως ἀναλισκόμενα, ἢ συμπτώμασί τισι μαραινόμενα, καὶ τῷ πρὸς τὴν ἐναντίαν φθορὰν ἀντέχειν ἀεὶ μὴ δύνασθαι, τελείως ἀφανιζόμενα.

quæ corpori accidunt facta particeps anima, mortem quoque illâ quâ demonstratum est ratione cum eo communem habet. Sed inde usque anima immortalis permanet, quoniam in corporis morte fuit immutata. Versuta illa quidem, inquam, sed fallax tamen, opinor, conclusiuncula. Nam quid demum dicemus esse mortem! quid vitam! nonne hoc quidem vitam, corpori animam inesse, illud mortem, ambo hæc à se invicem esse disjuncta! Id ipsum, inquit, si propriè loquamur; sed multa etiam alia multis aliis modis mori dicimus, quæ nimirum sive tempore veterascunt sensimque et latenter consumuntur, sive casibus quibusdam marcescunt, ideoque, quòd accedenti corruptioni in perpetuum resistere non possunt, penitus evanescunt.

12. Μανθάνω, οἶμαι, ἔφην, ἃ λέγεις. Ἅπαν γὰρ ἔμψυχόν τε καὶ μὴ, ὅπως δήποτε τελέως διαφθαρὲν, τοῦτο δὴ θνήσκειν λέγεις, καὶ τὸ πρᾶγμα θάνατον ὀνομάζεις. Οὐδ' ὁπωστιοῦν ἢ φῂς, ἔφη, λέγω· ταῦτα γὰρ οὐδ' ἀναβιώσεται ποτε διαφθαρέντα. Οὐκοῦν οὐδὲ τὰ σώματα ἡμῖν ἀναστήσεται; ἔφην. Ἀλλ' εἰσὶν, εὖ ἴσθι, ἔφη ὁ Πέρσης, οἵ γε οὕτω τοῦτο δοξάζουσι τῶν παρ' ἡμῖν λογίων· δεῖ γὰρ τἀληθὲς ἡμᾶς λέγειν. Καὶ χαλεπὸν ἀμέλει, μὴ πάντας τούτους ὑποσκελίσαι τοὺς εἰς χεῖρας τούτοις ἐλθόντας· λέγω δὴ τοὺς μὴ τὴν πίστιν παραβαλλομένους, ἀλλὰ δι-

12. Intelligere mihi videor, inquam, quæ dicis. Namque omne animatum, et contrà, quocunque tandem modo corruptum fuerit, hoc tu mori dicis, remque ipsam mortis nomine appellas. Non prorsus, inquit, in hac sum sententia, quam dicis: illa enim, ubi semel corrupta fuerint, nunquam reviviscent. Igitur, inquam, neque nostra corpora resurgent! Atqui scias velim, inquit Persa, eorum qui apud nos eruditi habentur, quosdam ita opinari: oportet enim vera fateri. Et difficile sanè est ab illis non supplantari refellique eos, quicunque cum

[a] *Fol. 12 verso.*
[b] *Coislin.* φήσαιμεν.

Fol. 13 recto.

Entretiens avec un Professeur Mahométan.

ipsis concertare velint: eos dico qui non fide, tanquam scuto aliquo, protecti accesserint, sed ratiocinationibus tantùm armati. Verumtamen qui nobis legem dedit, is corporum resurrectionem nos exspectare jussit, cui nec fidem derogare licet, nec adversari. Nos verò, inquam, humana corpora resurrectura esse vel maximè credimus : quòd si alter ex nobis nunc non concederet, hunc alter quomodo quæso ad auctoritatem suam posset adducere! Nemo possit, inquit, persuadere ei qui resurrectionem esse non credat, manifestasque hac de re demonstrationes postulet.

γισμοῖς ὡπλισμένους. Πλὴν ἡμῖν ὁ δοὺς τὸν νόμον ἀνάστασιν τῶν σωμάτων ἐκέλευσεν προσδοκᾷν, ᾧπερ ἀπιστεῖν οὐκ ἔνι, οὐδ' ἀντιτεῖναι ἐφεῖται. Πάντως γε μᾶλλον ἡμεῖς πιστεύομεν, ἔφην, ὡς τὰ τῶν ἀνθρώπων ἀναστήσεται σώματα· εἰ δ' ὁ ἕτερος ἡμῶν τοῦτό γε νῦν ἠπίστει, πῶς ἂν ῥαδίως εἶχεν ὁ ἕτερος πρὸς τὴν πίστιν τοῦτον χειραγωγῆσαι; Οὐδεὶς ἄν, ἔφη, τοῦτον ἀναπεῖσαι δυνηθείη ποτὲ, ὅλως ἀπιστοῦντα τῷ πράγματι, καὶ περὶ αὐτοῦ τὰς ἀποδείξεις ἐναργεῖς ἀπαιτοῦντα.

13. Vide igitur, vir optime, inquam, quàm optimo jure nobis ad demonstrandam Angelorum immortalitatem satis omnino esse possit, doctores nostros nostramque fidem proferre, sicque omni negotio ac labore defungi : non oportet enim, ut vobis quidem id facere liceat, nobis ancora hujusmodi auferatur. Nam fide magis quàm arte, methodo et ratiocinationibus stamus : sed tamen quantùm licet probabilitatibus uti sanè laudabile est. Ubi enim fides non præit, indubitatâ nullique omnino contradictioni obnoxiâ demonstratione indigemus : fides verò ubi omnem vim habet, manifestis quidem demonstrationibus locus non est. Nam adversantur sibi fides et demonstratio, nec unquam in

13. Ἄθρει τοίνυν, εἶπον, ὦ βέλτιστε, ὡς ἤρκει πάντως [a] ἡμῖν ἀθανάτους τοὺς ἀγγέλους δεῖξαι προκείμενον ἔχουσι, τοὺς διδασκάλους καὶ τὴν πίστιν προβαλομένοις, πραγμάτων ἀπηλλάχθαι καὶ πόνων· οὐδὲ γὰρ ὑμῖν μὲν ἔξεστι τοῦτο ποιεῖν, ἡμεῖς δὲ ταύτης ἀφηρήμεθα τῆς ἀγκύρας. Πίστει γὰρ ἡμεῖς μᾶλλον, ἢ μεθόδῳ καὶ τέχνῃ καὶ λογισμοῖς ἑδραιούμεθα· πλὴν ἕως ἐφεῖται, χρῆσθαι τῷ εἰκότι πάνυ καλόν. Ἔνθα μὲν γὰρ πίστις οὐ προηγεῖται, ἀναντιῤῥήτου τε πάντῃ καὶ ὁμολογουμένης δεόμεθα ἀποδείξεως· ἔνθα δὲ πίστις τὸ πᾶν ἰσχύει, ἐναργέσι μὲν ἀποδείξεσι τόπος οὐκ ἔνι. Ἀντίκεινται γὰρ ἀλλήλοις ἥτε πίστις καὶ ἡ ἀπόδειξις, καὶ οὐκ ἄν ποτε συνέλθοι κατὰ ταυτὸν ἀμφότερα· τὸ δὲ εἰκὸς τῇ πίστει πα-

[a] Codd. ambo *πάντας*.

Fol. 13 verso.

ομαρτοῦν ἐκ περιατείας [a] γίνεται λιμὴν τοῖς πιστεύουσι, καὶ γαλήνην λογισμοῖς ἐμποιεῖ, ἀγκύρας ἐπ' ἰσχυρᾶς, λέγω δὴ τῆς πίστεως, τὰς τῆς σωτηρίας ἐλπίδας ἀναθεμένοις. Ἔνθα γοῦν ἐφεῖται, πάνυ γε καλὸν τούτῳ χρῆσθαι· ὃ δὴ καὶ ποιῶμεν, εἰ βούλει, ἐπαναλαβόντες ἤδη τὸν λόγον.

idem ambo convenire possunt: sed probabile argumentum, fidem ex abundanti comitans, credentibus fit portus quidam: ratiocinationibus eorum quietem parit, quoniam spem suæ salutis in forti ancora, hoc est fide, reponunt. Igitur ubi licitum est, probabili argumento uti quàm maximè decet: quòd nos etiam, si placet, faciamus, atque ad eam partem sermonis, ex qua egressi sumus, revertamur.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

[a] Cod. reg. περιουσίας.

14. Εἶπας τοίνυν κυρίως μὲν θάνατον εἶναι τὸν τῆς ψυχῆς ἀπὸ τοῦ σώματος χωρισμόν· καταχρηστικῶς δὲ καὶ ἄλλα θνήσκειν λέγεσθαι, καί τινα μὲν τούτων μηκέτ' εἶναι μηδ' ἀναβιώσεσθαι μέλλειν, καταφθορὰν ὑποστάντα· ἔνια δὲ πάλιν ἀλλοιωθέντα, καὶ ταύτῃ κρείττονος καταστάσεως ἀπολελαυκότα, μηκέτι ταῦτα δουλεύσειν θανάτῳ τε καὶ φθορᾷ. Τὴν δὲ ἀλλοίωσιν ταύτην θάνατόν σοι φίλον προσαγορεύειν καὶ ἀναβίωσιν, ἧς καὶ τὰς ψυχὰς μεθέξειν ἀναγκαῖόν σοι φαίνεται· ἵν' ἐπειδήπερ ἀρχὴν εἰλήφασι, τέλος ἀκολούθως ἐκδεχομένην, ἀπαθανατισθῶσι διὰ τῆς ἀνακαινίσεως, καὶ δευτέρας ταύτῃ καταστάσεως τύχωσιν, ἐπιεικῶς ἀμείνονος τῆς προτέρας. Ταυτὶ δὲ ἔφησθα πάντως τῷ εἰκότι χρώμενος· οἷς γὰρ τοῖς σώμασιν αἱ ψυχαὶ κοινωνοῦσι καὶ τῶν ἀγαθῶν, καὶ τῶν μὴ τοιούτων, καὶ ἁπλῶς πάντων ἑξῆς, καὶ τοῦ θανάτου αὐτοῖς κοινωνήσουσι. Ταῦτα ἦν, ὦ 'γαθέ, εἴ γε μὴ παντάπασιν ἐπιλέλησμαι, ἃ δι' ἄλλων

14. Mortem igitur propriè esse dixisti discessum animi à corpore: per abusionem verò, inquiebas, alia etiam mori dicuntur, quorum quædam non sunt ampliùs, neque, postquam corrupta sunt, reviviscent: quædam contrà immutata, melioremque sic adepta constitutionem, morti corruptionique non ampliùs erunt subjecta. Hoc porro immutationis genus mortem appellare tibi placet et resurrectionem, cujus animas quoque fore aliquando participes necessarium tibi videtur: ut quoniam ortum habuerunt animæ, ideoque finem quoque habere possunt, renovatione illâ demum immortales fiant, sicque in alterum quemdam statum perveniant, priore longè meliorem. Hæc autem dixisti, verisimili prorsus argumento utens: cum quibus enim corporibus bona, mala, cæteraque omnino omnia communia habuerunt animæ, cum iisdem communem etiam mortem habebunt. Hæc ferè

Fol. 14 recto.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

sunt, hospes, nisi admodum me meæ memoriæ sensus fallit, quæ aliis verbis (nam contraxi orationem tuam) de animarum morte mutationeque dixisti : quorum si quid mihi excidit, ipse in memoriam revoca. Ego verò nihil aliud dixi, inquit.

15. Igitur, inquam, dic mihi *Fol. 14 verso.* primùm, si placet, quali tu tandem morti obnoxios fore Angelos affirmas, utrum propriè dictæ illi, an secus ! Liquidò quidem, inquit, hac de re neque dicitur quicquam, neque scribitur, præter hoc, quòd Angeli quoque morientur. Mihi verò ex iis maximè, quæ modo dicebas, rationi consentaneum videtur, ut statuamus, impropriè dictam mortem Angelos subituros. Nec, inquam, pro prudentia illa et doctrina, quæ est in te summa, aliter potes sentire et loqui. Quæcunque ex pluribus diversisque rebus existentiam trahunt, ea quidem composita esse aliquandoque dissolutum iri manifestò liquet. Nam dissolutionis initium, ut aiunt, est compositio. Jam verò si quædam vel ex contrariis composita fuerint naturaque inter se pugnantibus, cujusmodi sunt prima elementa (è quibus nostra corpora Dei numine jussuque constant), mirum certè accidit, ea in unum ab initio locum convenisse, aliquoque tandem modo utcunque constitisse, *Fol. 15 recto.* et alia longiori, alia breviori tem-

ὀνομάτων (συνέτεμον γὰρ τὸν λόγον) περὶ τῶν ψυχῶν σοι, καὶ τοῦ θανάτου, καὶ τῆς ἀλλοιώσεως εἴρηται· εἰ δ' ἐπελαθόμην, αὐτὸς ἀνάμνησον. Καὶ ὁ Πέρσης, Ἀλλὰ ταῦτά ἐστιν, ἔφη.

15. Εἰπὲ δὴ πρῶτον, ἔφην ἐγὼ, ποίῳ δή τινι θανάτῳ δουλεύσειν ὑπόχρεως εἶναι λέγεις τοὺς ἀγγέλους, τῷ κυρίως, ἢ τῷ μή; Καθαρῶς μὲν, ἔφη ὁ γέρων, οὔτε λέγεταί τι, οὔτε μὴν γέγραπται περὶ τούτου, πλὴν, ὅτι καὶ οἱ ἄγγελοι τεθνήξονται. Δοκῶ δέ μοι, καὶ μάλιστ' ἐξ ὧν σοι νῦν δὴ εἴρηται, ὡς εὖ ἂν ἔχοι λέγειν, ὅτι περ τὸν οὐ κυρίως ἀποθανοῦνται θάνατον οἱ * ἄγγελοι. Καὶ πῶς σε ἄλλως, εἶπον ἐγὼ, ἐνδέχεται ἐννοεῖν τε καὶ λέγειν, ἄνδρα νοῦν ἔχοντα καὶ σοφόν; Ὅσα μὲν γὰρ ἐκ πλειόνων τε καὶ διαφόρων τὴν ὕπαρξιν ἔχει, εὔδηλον ὡς συντέθειται, καὶ δεῖ ποτε ταῦτα διαλυθῆναι. Σύνθεσις γὰρ, φασὶν, ἀρχὴ διαστάσεως. Εἰ δὲ δὴ καὶ ἐξ ἐναντίων συντέθειται καὶ φύσει πολεμίων, οἷα δὴ τὰ πρῶτα στοιχεῖα (ἐξ ὧν τὰ σώμαθ' ὑμῖν, Θεοῦ δυνάμει τε καὶ κελεύσει), θαῦμα, ὅτι καὶ συνῆλθε τὴν ἀρχὴν κατὰ ταυτὸν, καὶ ὁπωσοῦν συνέστη, καὶ διαρκεῖ, τὰ μὲν ἐπὶ πλεῖον, τὰ δὲ ἐπ' ἔλαττον· ὃ δὲ καὶ ἔκπληξιν ἐμποιεῖν οἷόν τε νοῦ μετέχουσιν, ἐκεῖνο πάντως ἂν εἴη. Τὸ γὰρ πάντα πεφυκὼς διαφθείρειν ὁ πόλεμος, ἄνω ποταμῶν

* οἱ deest in Reg.

ἐπὶ τούτοις συσταλτικὸν ἀναφαίνεται. Σκοπῶμεν δὲ, ὅπως πολέμου τέλος καὶ μάχης δυοῖν θάτερον, ἢ σπείσασθαι ἢ κρατῆσαι· θάτερον μὲν κρατῆσαι, θάτερον δὲ ἡττηθῆναι. Καὶ σπείσασθαι μὲν τὰ στοιχεῖα ἀλλήλοις παντελῶς ἀδύνατον· μηδὲ γὰρ τὴν ἑαυτῶν φύσιν ἀρνήσασθαι δυνατόν. Κρατῆσαι δὲ πάντη θάτερα τῶν ἑτέρων, ἀναγκαιότατον μέν· Θεὸς δὲ εἴργει τοῦτο γενέσθαι. Τὸ γὰρ κρατῆσαν ἐν αὐτοῖς ἀνάγκη διαφθεῖραι τὸ κρατηθὲν, καὶ τούτῳ συμφθαρῆναι τὸ ἀναλῶσαν, καθάπερ ὕλῃ τὸ πῦρ· ὥστε τὰ στοιχεῖα μόνα * τῷ πολεμεῖν διαμένει, καὶ τῷ παραδόξῳ τούτῳ διασώζεσθαι τρόπῳ.

poris intervallo permanere : id, qui sunt rationis compotes, nisi admiratione obstupefacti contemplari non possunt. Quod enim ad omnia corrumpenda natum est bellum, hîc mutato ordine conservandis rebus videtur inservire. Nam consideremus, quâ ratione bellum et pugna finem habeant : necesse est, alterum sit de duobus, ut vel ad pactionem res veniat, vel ad victoriam : ut alter quidem vincat, alter vincatur. Atqui ut ad pactionem inter se elementa veniant, fieri nequaquam potest : neque enim suam ipsa naturam abnegare possunt. Atque ab altero quidem alterum vinci necessarium foret : Deus autem hoc fieri prohibet. Nam elementum, quod in ipsis victoriæ compos foret, id et victum elementum tolleret, et unà cum illo quòd consumpsisset, sicut flamma cum materia, ipsum extingueretur : adeo ut belli ope sola elementa perdurent, hujusmodique modo, eoque admirabili, conserventur.

* Forte μόνῳ.

16. Καὶ θαυμαστὸν ὅπερ εἶπον, ὅτι καὶ συνέστη τὴν ἀρχὴν τὰ σώματα ἡμῖν ἀπὸ τῶν τοιούτων, καὶ διαρκεῖ βραχύν τινα χρόνον. Οἱ δὲ ἄγγελοι, φύσις ἁπλῆ καὶ τῶν στοιχείων κρείττων, καὶ οὔτε παρὰ τούτων ἔχει τὴν ὕπαρξιν (πῶς γὰρ ἀκόλουθον ἐκ τῶν ὑστερογενῶν), οὔτε τινος αὖθις δεῖται, ὥστε καὶ συνίστασθαι ἢ εὖ εἶναι. Οὐκ ἄρ' εὖ ἔχει τούτους δοξάζειν, οἵους τε εἶναι φθορᾷ δουλεῦσαι. Εἰ γὰρ τὰ σύνθετα θνητὰ καὶ λῆξιν ἐκδεχόμενα, τούτῳ αὐτῷ τῷ σύνθετα εἶναι, καὶ διὰ

16. Unde mirum esse dixi, quòd ex ejusmodi principiis ab initio nostra corpora constiterint, et vel brevi quopiam tempore permaneant. Angelorum verò natura simplex elementisque præstantior, neque ab iis, elementis dico, existentiam habet (quo enim obsecro pacto consentaneum esset, ex post factis ipsos esse factos !) neque aliâ quâpiam re indiget, ut consistat aut benè se habeat. Igitur haud rectè opinetur quis, Angelos corruptioni subjectos esse posse. Si enim com-

Fol. 15 verso.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

[a] *Cod. Coisl.* ζῶα.

[b] *Cod. Coisl.* γε κραῖήσει.

Fol. 16 recto.

posita, eo ipso quòd composita sunt, mortem quidem obeunt finemque habent, ideoque aliis corruptibilibus ad consistendum indigent, palam est immortalia esse quæ sunt hisce contraria. Est ergo Angelorum natura immortalis. Nam à Deo existentiam habent, et solâ hujus participatione vivunt, moventur, sunt. Hujusmodi autem natura quomodo ægrotabit! quomodo senescet! quomodo veterascet! quomodo morietur! Eadem ratione animas quoque immortales esse existimandum est. Naturâ enim sunt simplices, rationisque participes, soloque Dei interventu (si sic quod Græci μέθεξιν vocant appellari placet) existunt. Quin etiam corruptibilium mortaliumque rerum quæcunque corruptionem ac mortem superabunt, hanc immortalitatem incorruptibilis naturæ participatione adipiscuntur. Quænam igitur ratio esse potest, ut Angelis, qui substantiis mortalibus præstantiores sunt, mortem attribuamus ! Sin autem horum naturam in melius mutari dicis, atque hoc mortem vocare tibi placet, nomine non pulchro pulcherrimam rem abs te appellari scito : nam quæ in melius fit immutatio, ea vitæ potiùs quàm mortis appellationem accipere deberet. Sed nulla erit mihi tecum de verbo controversia : nec longum ego de illa re sum sermonem facturus, dummodo à vera opinione intentio sententiaque tua non sit aliena.

τοῦτο δέονται φθαρτῶν ἑτέρων, ὥστε συνίστασθαι, σαφὲς ἂν εἴη πάντως, ὡς τἀναντία τούτοις ἀθάνατα. Ἡ τῶν ἀγγέλων ἄρα φύσις ἀθάνατος. Θεόθεν γὰρ τὴν ὕπαρξιν ἔχουσι, καὶ τῇ τούτου μόνῃ μεθέξει ζῶσι[a], καὶ κινοῦνται, καὶ εἰσίν (1). Ὅθεν ἡ τοιαύτη φύσις πῶς μὲν νοσήσει; πῶς δὲ γηράσει[b]; πῶς δὲ παλαιωθήσεται; πῶς δὲ τεθνήξεται; Τοῦτον δὲ τὸν τρόπον καὶ τὰς ψυχάς ἀθανάτους ὑποληπτέον. Ἁπλαῖ γὰρ δὴ καὶ αὗται τὴν φύσιν, καὶ λογικαί, καὶ τῇ τοῦ Θεοῦ μεθέξει μόνῃ συνίστανται. Καὶ μὴν καὶ τῶν φθαρτῶν τε καὶ θνητῶν, ὅσα μέλλει πάντως γενήσεσθαι κρείττω φθορᾶς καὶ θανάτου, τῇ τοῦ ἀφθάρτου μετοχῇ τοῦτο ἂν πάθοι. Ὥστε τίν' ἔχει λόγον, θάνατον ἀγγέλοις περιάπτειν ἀμείνοσι τῶν θνητῶν (2) ὑπάρχουσιν; Εἰ δὲ δὴ τὴν τούτων φύσιν φὴς ἀλλοιοῦσθαι πρὸς τὸ βέλτιον, καί σοι φίλον θάνατον τοῦτο καλεῖν, ἴσθι μὲν, ὡς οὐ καλῷ κάλλιστον πρᾶγμα προσαγορεύεις ὀνόματι· τὴν γὰρ ἐπὶ τὸ κρεῖττον ἀλλοίωσιν ζωῆς προσηγορίαν δέχεσθαι μᾶλλον ἢ θανάτου προσῆκε. Λέξεως δ' ἕνεκεν οὐ διοίσομαι· ἀλλ' οὐδὲ πολύν τινά ποτε ποιήσομαι λόγον, ὅταν σοι τῆς ἀληθοῦς ὁ νοῦς ἔχηται δόξης.

(1) Alludit ad S. Pauli dictum, Act. Apost. XVII, 28, *in ipso enim vivimus, movemur et sumus.*

(2) Sic correxi : in Mss. legitur τῶν ὄντων.

17. Σφόδρα πάντα, ἔφη ὁ Πέρσης, ἔχεταί σοι λόγου τὰ εἰρημένα, καὶ ἀθανάτους τοὺς ἀγγέλους ὁ λόγος ἀπέφηνε, καὶ δὴ καὶ τὰς ψυχάς. Ἡ φύσις μέντοι καὶ ἀμφοῖν οὐκ ἀπαθὴς παντάπασιν οὖσά μοι φαίνεται· οὐδὲ γὰρ ἀεὶ ὡσαύτως ἔχουσα, καὶ κατὰ ταυτὰ, καὶ ἀκίνητος. Ναὶ, ἔφην ἐγώ· τὸ γὰρ μηδαμῆ μηδαμῶς τροπὴν ἢ κίνησιν ἡντινοῦν ὑπομένειν δύνασθαι, τοῦτο δὴ τῇ θείᾳ καὶ ἀνάρχῳ καὶ δημιουργῷ φύσει μόνῃ δοτέον. Τοιαῦτα δή που λέγοντι, ἔφη, σοὶ μὲν ἔγωγε χαίρων ὁμολογῶ· ἐμοὶ δὲ πάλιν οὐκ ἀπειθήσουσιν, οἷς ἂν καὶ μεταδοίην τοῦ λόγου· οὐ γὰρ ἀντιτείνειν ἐπιχειρήσουσι. Καὶ γὰρ νομίζω, μηδένα οὕτως εἶναι θρασὺν τῶν εἰς ἐμὲ φοιτώντων (φοιτῶσι δὲ ἄρα πάντες, ὅσοις τῶν ἐμοὶ πολιτῶν δογμάτων τε μέλει, καὶ νόμων, καὶ λόγων τῶν ἡμετέρων) μηδένα τοίνυν τούτων σκαιὸν καὶ ἀνόητον εἶναι τοσοῦτον, ὥστε καὶ τολμῆσαί μοι πρὸς λόγους ἐλθεῖν. Ἴσασι γὰρ, ὡς μῦς πίττης, φασίν (1). Ἱκανῶς μοι τοιγαροῦν τὸν περὶ τῶν εἰρημένων ἀποδέδωκας λόγον· καὶ χάριν σοι τῶν πόνων ὁμολογῶν, δέομαί σου χωρεῖν ἐπὶ τὰ πρόσω. Ταυτὶ μὲν οὖν τὰ τῆς πρώτης νυκτός. Τῇ δ᾽ ὑστεραίᾳ μοι προσελθὼν ὁ γέρων ἅμ᾽ ἡλίῳ σὺν τοῖς

17. Hîc Persa, Optime, inquit, omnium tu mihi abs te dictorum probasti rationem, orationeque tuâ, cùm Angelos, tùm animas, immortales esse demonstrasti. Amborum tamen natura non omnis omnino passionis expers esse mihi videtur: nec enim semper eodem similique modo se habet, neque immota consistit. Ita planè, inquam: etenim nullam prorsus mutationem motionemve pati posse, hoc soli divinæ, rerumque omnium procreatrici initioque carenti naturæ, concedendum est. Tibi sanè, inquit, assentior hæc dicenti: nec aliter atque ego sentient, quibuscum posthac hunc sermonem communicaro: nec enim obsistere conabuntur. Ex iis enim, qui frequentant domum meam (frequentant autem, quicunque nostrorum civium dogmatibus, legibusque disciplinisve nostris student) ex his igitur neminem ita esse audacem opinor, aut ita hebetem, aut insipientem, ut mecum in controversiam venire audeat. Norunt enim, ut mus picem, quod ajunt. Itaque tua de his rebus oratio abundè mihi fecit satis: meritamque adeò tibi habeo pro cura tua gratiam, pergasque obsecro ad ea quæ sequuntur. Et hunc qui-

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Fol. 16 verso.

(1) Plenius apud Erasmum Chiliad. II, Centur. 3, prov. 68 : Μῦς ἄρτι πίσσης γευόμενος, « in eos, qui cùm antea fuerint au» daculi et confidentes, postea degustato » periculo planè timidi videntur. »

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

dem in modum se habuerunt, quæ primâ nocte acta sunt. Postridie autem ejus diei, cum senex unà cum filiis oriente sole ad me accessisset, rogaverunt omnes, ut quo in loco finem disputandi fecissem, sine mora inde ut ad reliqua pergerem.

υἱέσιν, ἐδέοντό μου μὴ μέλλειν, ἀλλὰ τὸ τάχος ἄρξασθαι, ὅθεν ὁ λόγος ἡμῖν ἐτελεύτησεν.

DIALOGUS II.

De Cœlo, Terra, et de iis quæ ibi continentur; item de Adami lapsu, Christique judicio, et Moamethis Paradiso.

1. Ἔστω τοίνυν, ἔφην ἐγώ. Τίνα δὴ οὖν ἄττα φρονεῖς περὶ Οὐρανοῦ, καὶ γῆς, καὶ πάντων τῶν ἐν αὐτοῖς; τούτων γὰρ οἶμαί σε τὸν λόγον ἐπιζητεῖν· εἴ τι οὖν σοι φίλον πρῶτον εἰπεῖν, ἢ ἐρέσθαι, ἔξεστι φράζειν. Ταῦτα εἰπόντος ἐμοῦ ὁ γέρων κεκυφὼς ἐκάθητο,

κατὰ χθονὸς ὄμματα πήξας [a]·

καὶ ἐῴκει δή πως φροντίζοντί τε καὶ διαπορουμένῳ. Ἦν γάρ, ὡς ἔφθην εἰπών, ἔμπειρός τε λόγων, καὶ νόμων, καὶ δογμάτων τῶν καθ' αὐτούς, καὶ τὴν κορυφήν, ὡς ἐλέγετό τε καὶ ἐνομίζετο, τῆς σφῶν αὐτῶν σοφίας κατειληφώς· ἦν δὲ τὰ τοιαῦτα σοφὸς ἐν τῇ γενεᾷ, φησὶ (1), τῇ ἑαυτοῦ [b]. Διὰ τοῦτο τοίνυν, οἶμαι, στενοχωρούμενος, τοῖς Πυθαγόρου ἐῴκει μαθηταῖς, πολὺ τὴν σιωπὴν ἀσπαζόμενος. Ὡς οὖν ἐφ' ἱκανὸν οὐκ ἀνέκυπτεν, ὁ πρεσβύτερός φησι τοῖν υἱοῖν, βλέψας εἰς ἐμέ· Ἀλλ' εἴ τοί σοι οὐκ ἐπαχθές, καὶ περὶ τούτων γε ἡμῖν αὐτὸς ἀπόδος τὸν λόγον. Ἔφην ἐγὼ πρὸς αὐτόν· Καὶ [c] τίνα δὴ τοῦτον (2) ἀπαιτεῖς λόγον; τὸν ὅπως ἕκαστα στοιχεῖα φύσεως ἔχει, καὶ ᾧ δὴ ταῦτ',

1. Esto igitur, inquam: Quænam verò sentis de cœlo, de terra, omnibusque quæ in illis continentur! horum enim, opinor, rationem exquiris. Quibus de rebus si quid dicere velis, aut interrogare, facio tibi hospes potestatem. Quæ cùm dixissem, demisso vultu sedit senex, et

Humi sua lumina fixit:

hærereque in aliqua re videbatur, cogitareque nescio quid attentè admodum. Erat enim, ut superiùs demonstravimus, doctrinarum, et legum, dogmatumque peritus, quæ apud istos vigent, secundùmque omnium sermonem et opinionem altissimum inter ipsorum magistros gradum consecutus, et quod ad hæc attinet, *in generatione sua sapiens*, ut Deus cecinit. Quam ob rem, opinor, animo angebatur, silentiumque mirum in modum amplectens Pythagoræ discipulorum similis apparebat. Itaque cùm aliquantum temporis caput non erigeret, filius natu major in me intuens, Nisi molestum est, inquit, de his ipse

Fol. 17 recto.

[a] *Iliad.* Γ, *vers.* 217.

[b] *Luc.* XVI, 8.

[c] Καὶ *deest in Reg.*

(1) Φησίν, subintellige, ὁ ἱερὸς λόγος, ἡ ἁγία γραφὴ aut ejusmodi aliquid: nam hoc φησὶ sæpe utuntur Græci, ut Sacræ Scripturæ verba proferri à se innuant.

(2) Fortè τούτων, *rationem de his rebus*, ut suprà lin. 3.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Fol. 17 verso.

nobis rationem reddas. Quamnam verò, inquam, rationem vis reddi! an ut tibi explicem, quænam sit singulorum elementorum natura! quomodo hæc, etiamsi pugnent inter se, naturâque longè discrepent, in idem tamen conveniant quodammodo, vicinaque sint! alia quidem *immediatè*, ut ita dicam, quibuscumque videlicet cognatio quædam et occulta *identitas* inest! alia *mediatè*, ea dico, quæ diversi omnino sunt generis, et prorsus aliena! quæ tamen similium qualitatum interventu latenter, ut quispiam dixerit, et occultè inter se reconciliantur: unde singula singulis, quod est dictu mirabile, contrariam ipsis naturam communicant, commixtionemque et unitatem cum dissimilibus faciunt, quod omnem hercle admirabilitatis excessum superat: siquidem id dissimilitudinis specie dulcem quendam concentum efficit, quem nemo pro rei dignitate satis possit admirari. Num igitur horum tibi hospes rationem explicari nunc postulas! vel eam, qua ratione opifex ædificatorque omnium Deus ex nihilo hæc produxerit! vel eam, quæ horum omnium creationem enarret, et quid primùm, quid medium, quid ultimùm factum fuerit! Istuc tertium opinor, inquit, pater expetit. Qui cùm filii dictum assensu suo comprobasset, tùm ego rursus ita sum exorsus dicere:

ἀλλήλοις πολέμιά τε ὄντα, καὶ μακρὰν ἀλλήλων τῇ φύσει διεστηκότα, εἰς ταὐτὸν συνέρχεταί πως, καὶ γειτνιάζει; καὶ τὰ μὲν ἀμέσως, ὅσοις δηλονότι συγγένειά τις ἔνεστι, καὶ ταυτότης ἐγκεκρυμμένη; τὰ δ' αὖ ἐμμέσως, λέγω δὲ νῦν τὰ πάντη ἔκφυλά τε [a] καὶ ἀλλότρια; ἃ τῶν ὁμοίων μεσιτευουσῶν ἀμφοτέροις ποιοτήτων, λεληθότως, ὡς ἄν τις εἴποι, καὶ κρυφίως καταλλάττεται· καὶ κοινωνεῖ ἕκαστον ἑκάστῳ τῆς ἐναντίας αὐτῷ φύσεως, θαυμασίῳ τρόπῳ, καὶ μεταδίδωσιν ἠρέμα τῆς πρὸς τὰ ἀνόμοια συγκράσεώς τε καὶ ἑνώσεως, ὃ δὴ πᾶσαν θαύματος ὑπερβολὴν εἴσω πίπτουσαν ἀποφαίνει, τῇ δοκούσῃ ἀνισότητι εὔηχόν τινα ἁρμονίαν ἀποτελοῦν, καὶ οὐκ ἀξίως δυναμένην θαυμάζεσθαι. Τούτων οὖν τὸν λόγον νῦν ἀπαιτεῖς; ἢ ἐκεῖνον, καθ' ὃν ὁ πάντων δημιουργὸς ἐκ τοῦ μὴ ὄντος ταῦτα παρήγαγεν; ἢ τὸν ἱστοροῦντα τούτων τὴν ποίησιν, καὶ ποῖον μὲν πρῶτον, ποῖον δὲ μέσον, ποῖον δ' ὕστατον γέγονε; Καὶ ὅς, Τὸν τρίτον οἶμαι, ἔφη, τὸν πατέρα ἀπαιτεῖν. Οὗ συνθεμένου τῷ παιδί, καὶ ὁμολογήσαντος, ἔφην ἐγώ·

[a] τε deest in Reg.

Fol. 18 recto.

2. Rectum quidem meâ sententiâ, optimi viri, consilium iniistis, quòd inclinastis ad id, quod non perdifficile est,

2. Εὖ μοι βεβουλεῦσθαι δοκεῖτε, πρὸς τὸ μὴ πάνυ χαλεπὸν ἢ ἀδύνατον νεύσαντες· τῶν μὲν γὰρ προτέρων ζητη-

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

μάτων ὁ λόγος πολὺς ἂν εἴη, καὶ πολλὰ παρέχων ἡμῖν πράγματα, φιλοσόφων καὶ γλώττης, καὶ ἀκοῆς δεόμενος. Λόγον δὲ πάλιν ἐκεῖνον, καθ' ὃν πάντα παρήγαγεν ὁ Θεὸς, καὶ σοφίαν, ᾗ ταῦτα δεδημιούργηκεν, αὐτὸς ἂν μόνος εἰδείη· ἡμῖν δὲ ἄρα τόδε παντὸς μᾶλλον ἀδύνατον. Οὐ γὰρ οἶδεν ἡ οἰκία, οὐδ' ἡ ναῦς, τὴν τέχνην, ᾗ γέγονε· καίτοι καὶ ἀμφότερα ταῦτα, τοῦτο ἢ ἐκεῖνο τὸ εἶδος μόνον (οὐ μὴν καὶ τὸ τὴν ἀρχὴν ὑποστῆναι, καὶ συντηρεῖσθαι, καὶ διασώζεσθαι) παρὰ τῆς ἡμετέρας χειρός τε καὶ διανοίας ἀπείληφε· Θεὸς δὲ πάντα παραγαγὼν ἐξ οὐκ ὄντων, καὶ συντηρῶν ἐν τῷ εἶναι, οὐχ ἧττόν γε ἐκ τούτου θαυμάζεται, ἢ ἀπὸ τοῦ, τὴν ἀνείδεον ὕλην, ἣν ὑπεστήσατο, εἰδοποιῆσαι μεταγενέστερον. Καὶ, εἰ τὰ καθ' ἡμᾶς οὐ γινώσκομεν, πῶς ἂν καλῶς περὶ τῶν ἄλλων εἰδείημεν; Πλήν γε τοῦτο παντὸς μᾶλλον ἴσμεν, ὡς δι' ἀγαθότητα μόνην τούς τε ἀγγέλους προϋπεστήσατο, καὶ πᾶσαν ἄλλην διακόσμησιν νοητήν· εἶτα καὶ τήνδε τὴν ὁρωμένην παρήγαγέ τε, καὶ εἰδοποίησε, καὶ προνοεῖ, καὶ συνέχει πάντα δεσμοῖς φιλίας ἀρρήτοις[a], καὶ συμφυΐα, λόγον νικώσῃ καὶ νοῦν ἀνθρώπειον. Λείπεται τοίνυν φράζειν, ἢ τίνι ταῦτα τάξει δεδημιούργηται. Ἦ, πῶς λέγετε; Ἀλλὰ τοῦτο, ἔφασαν οἵδε, τέως ἀκούσωμεν· τὴν δὲ τῶν ὑπὲρ ἡμᾶς γνῶσιν Θεῷ καταλίπωμεν.

vel omnino extra facultatem nostram positum : multo enim hercle sermone indigeret priorum quæstionum explicatio, multumque nobis facesseret negotii, philosophorum etiam linguâ et auditu opus haberet. Illam porrò rationem, qua hæc omnia produxerit Deus, sapientiamque illam, qua universum hunc mundum ædificarit, solus ipse noverit : nec quicquam est profectò, cujus in cognitionem devenire minùs possimus. Quid enim ! novitne domus, novitne navis artem, qua facta est ? et tamen ambæ nihil præter hanc vel illam formam (non acceptam initio existentiam, non statum, non conservationem) manu cogitationeque nostra acceperunt. Deus autem, quòd omnia ex nihilo produxit, et in rerum natura conservat, non minorem inde admirationem movet, quàm quia quandam sine ulla specie, atque carentem qualitate materiam, certâ aliquâ specie ac formâ posteriùs insignivit. Et, si nostra non cognoscimus, aliena quomodo rectè nosceremus ? Sed tamen hoc certò scimus, divinum numen ob solam bonitatem suam Angelos creavisse, omnemque alium ordinem, qui naturâ sentiente teneatur : deinde hunc, quem videmus, mundum produxisse, certâque specie ac formâ decorasse, providentiâque suâ adhuc conservare, æternisque concordiæ vinculis, natura-

Fol. 18 verso.

[a] *Sic ambo : forte* ἀρρήκτοις.

lique conjunctione, quæ supra omnem hominum rationem captumque putanda est, cuncta continere. Reliquum est igitur, ut quo hæc ordine fabricata fuerint, eloquamur. An non vobis ita videtur? Nobis quidem videtur, inquiebant, idque interim audiamus : quæ verò supra nos sunt, eorum cognitionem Deo relinquamus.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

3. Verùm de illis, inquam, nihil nostrum audies. Nam quæ Deus Moysi scribenda mandavit, hæc ego tibi narrabo. Quorum si quid aliter credatis, dicas. Neque tamen illud abs te ignorari volo, eos qui Sacræ Scripturæ primos textus possederunt, Judæos dico, quantumvis nostræ religionis hostes, ubi de doctrina creationis agitur, nequaquam à nobis dissentire. At enim, inquit, quamvis maximas etiam nobiscum inimicitias gerant, hac tamen de re nobis consentiunt. Tùm ego: Itaque si nobis ambobus hac de re consentiunt, nos etiam invicem consentiemus. Ita est, inquit senex. Quem sermonem simul etiam filii collaudabant, narrationemque de creatione exposcebant, quam ego quàm accuratissimè poteram exposui. Eos tamen plerùmque deprehendi confusè rem tenere, et ut necesse erat à Deo non illustratæ menti contingere, quæ diviniora vaticinia, carnalique facultate ac notitiâ vel altiora, vel aliena, capere nequeat. Nam quæ dicta suis libris congruebant, iis illi statim absque ulla contentione assentiebantur; reliquis tardè et difficulter. Sed, ut ad aliquid majoris momenti

Fol. 19 recto.

3. Ἀλλ' οὐδὲν ἀκούσῃ περὶ τούτων, ἔφην, ἡμέτερον· ἃ γὰρ Μωϋσῇ Θεὸς προσέταξε γράψαι, ταῦτά σοι διηγήσομαι. Εἴ τι γοῦν τούτων ὑμῖν ἄλλως πιστεύεται, φράσον. Πλὴν σε γινώσκειν ἐθέλω, ὡς οἱ τὰ πρωτότυπα κεκτημένοι, τοὺς Ἰουδαίους λέγω, καίπερ ἐχθροὶ τῆς πίστεως ὄντες, περὶ τῶν τῆς κτίσεως λόγων οὐδὲν πρὸς ἡμᾶς διαφέρονται. Ἀλλὰ καὶ ἡμῖν διαφερόντως ἐκεῖνοι ἐχθροὶ τυγχάνουσιν ὄντες, ἔφη, πρὸς μέντοι τοῦτο ξυμβαίνουσιν. Οὐκοῦν, ἔφην ἐγὼ, εἰ καὶ ἀμφοτέροις ἡμῖν οἵδε κατὰ τοῦτο συμβαίνουσι, καὶ ἀλλήλοις ἡμεῖς ξυμβησόμεθα. Δῆλον δὴ, ἔφη ὁ γέρων. Ἅμα δὲ καὶ οἱ παῖδες τόν τε λόγον ἐπῄνουν, καὶ τὴν ἱστορίαν ἀπῄτουν, ἣν δὴ κατ' ἀκρίβειαν, ὡς οἷόν τ' ἦν, ἀποδέδωκα. Εὕρισκον μέντοι τούτους τὰ πλείω γε συγκεχυμένως εἰδότας, καὶ ὡς ἦν εἰκὸς διάνοιαν ἄθεον, καὶ οὐχ οἵαν θειότερά τινα δέξασθαι πράγματα, καὶ σαρκικῆς δυνάμεώς τε καὶ γνώσεως ὑψηλότερα, ἢ ἀλλότρια. Οἷς γὰρ δὴ τῶν λεγομένων τὰ σφῶν βιβλία ξυνέβαινε, τούτοις εὐθὺς ὡμολόγουν, φιλονεικίας πάσης ἀπηλλαγμένοι· τοῖς δὲ λοιποῖς ὀψὲ καὶ μόλις. Πάντα δ', ἵνα θᾶττον ἐπί τι καιριώτερον ἔλθοιμι, τελευτῶντες ἅπαν-

τες ἀπεδέχοντο. Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ τὸν περὶ τῆς ἐντολῆς καὶ [a] τὸν τῆς παραβάσεως λόγον, τῆς προπατορικῆς λέγω, καὶ τῆς διὰ ταύτην ἀρᾶς καὶ ἐξορίας, καὶ τῆς τοῦ Ἄβελ τελευτῆς, καὶ δὴ καὶ τοῦ κατακλυσμοῦ, καὶ τῆς τοῦ Νῶε κιβωτοῦ, καὶ τῆς ἐν Αἰγύπτῳ παροικίας τοῦ Ἰσραὴλ, καὶ τῆς ἐκεῖθεν ἐξόδου, καὶ τῆς διαβάσεως τῆς ἐν Ἐρυθρᾷ, καὶ τῆς ἐν ἐρήμῳ διόδου, καὶ τῶν ἐν πᾶσι τούτοις ἔργων Θεοῦ· πάντων τοίνυν τούτων τὴν ἱστορίαν, καὶ τινας ἄλλας τῶν ἐν τῇ θείᾳ γραφῇ ἴσασι μὲν, νενοθευμένως δ' οὖν ὅμως· νῦν γὰρ ἐν οἷς ἐχώλευον, ἕκαστα λέγειν περιέργον. Καὶ μὴν καὶ τὴν Ἐνὼχ μετάθεσιν ἴσασι, καὶ ἅρμα τοῦ Ἠλίου [b], καὶ ζῆν αὐτοὺς ἔτι λέγουσι· καὶ πρός γε ἔτι Ἀβραὰμ οὐκ ἀγνοοῦσιν, οὐδὲ Δαβὶδ, οὐδὲ τὸ εἶναι τούτων παῖδα τὸν Ἰησοῦν. Καλὸν δὲ οἶμαι λέγειν καὶ τὴν τιμὴν, ἣν Ἐνώχ τε καὶ Ἠλίαν εὑρέσθαι φασὶ, καὶ διὸ τῶν πάντων ἀνθρώπων ὅρων ζωῆς γεγόνασι κρείττους, καὶ νόμου σώματος καὶ σαρκός. Ζῆν γὰρ αὐτοὺς, φασὶν, ἠθέλησεν ὁ Θεὸς, ὥστε τὰ ἱμάτια ῥάπτειν τῶν ὅσοι δήπου μέλλουσι τοῦ παραδείσου τεύξεσθαι· οὗτοι δὲ ἄρ' εἰσὶν οἱ τοῖς τοῦ Μωάμεθ ἑπόμενοι νόμοις, ὥς γε ἡμεῖς λέγομεν. Θεὸς δὲ μόνος ἐπίσταται τἀληθές.

4. Ἀκέσται τοίνυν οἵδε ἦσαν, ἔφην, ὦ βέλτιστε, καὶ ἀκούμενοι μισθοῦ διέζων,

confestim veniam, omnes omnia suo assensu tandem aliquando comprobabant. Attamen historiam de Dei mandato et de peccato, primi parentis dico, de maledictione ob hanc prolata, et de exilio, de Abelis morte, porrò de diluvio, de arca Noë, de Israëlis in Ægyptum migratione, de exitu inde, de maris Rubri transitu, itinereque per solitudines, de operibusque, quæ in his omnibus numen patravit divinum: horum igitur omnium historiam nonnullasque alias in Sacra Scriptura memoratas norunt quidem, adulteratas tamen: sed nunc singula in quibus claudicabant, enumerare supervacaneum. Quin Enochi etiam tralationem sciunt, Eliæque currum, eosque adhuc vivere perhibent: ad hæc neque Abrahamum ignorant, neque David, neque ex his ortum esse Jesum. Nec alienum opinor abs re, eum honoris gradum referre, quem Enochum Eliamque consecutos esse dicunt, causamque, cur communes hominum vitæ terminos, corporisque et carnis legem superarint. Eos enim, inquiunt, vivere voluit Deus, ut vestes suerent eorum, qui Paradisum consecuturi essent: hi autem sunt ii, qui Moamethis legem sequuntur, ut nos quidem dicimus. Sed Deus solus veritatem novit.

4. Hic ego: Sartores igitur, optime vir, erant, vestesque

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

[a] *Fol. 19 verso.*

[b] Cod. reg. τοῦ Ἠλιού (sic).

Fol. 20 recto.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

pactâ mercede sarciebant, quamdiu cum hominibus hic vixerunt! Dii meliora, inquit Persa : sed postquam ex hoc mundo translati sunt, hoc ipsis Deus opus faciendum tradidit. Quæ cum dixisset, sermonem retuli ego olim habitum à mirabili nostro Domino Imperatoreque (patrem dico), quem multis quidem bonis ornaverat Dei numen, præclarisque potius virtutum dotibus generosis, quibus præerat, civibus imperantem ostendit, quàm Imperatoriæ dignitatis majestate : multòque melioris præstantiorisque regni (certò scio et persuasum habeo, frater) participem effecit, quando eum ex hoc mundo ad se vocavit. Et opportunè quidem, mi frater. Facilè enim hoc mihi persuadeo, Deus, cùm præsentem hanc, sive iram, sive castigationem, nobis vellet immittere, dilectum sibi Principem tam gravibus è malis priùs eripuit : nisi si quis illud dicere malit (dicet autem quisquis eum rectè norit): si superstes fuisset magnus Imperator, à principio fortasse non longiùs serpsisset calamitas : vel etiamsi vehementissimo nos impetu invasisset, quis, Dii boni, illo imperii clavum tenente, tempestatem aliquam, fluctuumque et ventorum alios super alios impetus timuisset! Verùm illius quicunque mentionem fecerit, is ut quasi in mare immensum

Fol. 20 verso.

ἐνθάδ' ἀνθρώποις συνδιαιτώμενοι; Οὐ, φησὶν ὁ Πέρσης, οὐδαμῶς· ἀλλ' ὁ Θεὸς αὐτοῖς μετὰ τὴν ἐνθένδε μετάστασιν τοῦτ' ἐπεχείρισε τοὔργον. Εἶπον δ' ἐπὶ τούτοις ἐγὼ, ὅν ποτ' ἔφη λόγον ὁ θαυμάσιος ἡμῖν δεσπότης καὶ βασιλεὺς[1] (τὸν φύσαντα λέγω), ὃν πολλοῖς μὲν ἀγαθοῖς ἐκόσμησεν ὁ Θεὸς, καὶ μᾶλλον βασιλεύοντα τοῖς πλεονεκτήμασιν ὧν ἦρξεν ὄντων γενναίων ἔδειξεν, ἢ τῷ σχήματι· πολλῷ δ' ἀμείνονός τε καὶ κρείττονος (εὖ οἶδα καὶ πάνυ πέπεισμαι) μετέδωκεν αὐτῷ βασιλείας, κατὰ καιρὸν τῶν τῇδε πρὸς αὑτὸν κεκληκώς. Πείθομαι γὰρ, ὡς τὴν νῦν παροῦσαν ἡμῖν, εἴτ' ὀργὴν, εἴτε παιδείαν, ἐπαγαγεῖν βουλόμενος, φθάσας ὃν ἐφίλει προαφήρπασε τῶν δεινῶν· εἰ δέ τῳ φίλον, λέγειν ἐκεῖνο[a] (ἐρεῖ δὲ ἄρα πᾶς τις, ὅς γε καλῶς ἐκείνου πεπείραται)· εἰ περιῆν ὁ μέγας βασιλεὺς, ἴσως οὐδὲ τὴν ἀρχὴν ἂν παρεισέδυ τὰ δεινά· εἰ δὲ καὶ μετὰ πολλῆς ἐπέθετο τῆς σφοδρότητος, τίς ἂν ἔδεισέ τινα ζάλην καὶ κυμάτων καὶ πνευμάτων ἐπ' ἀλλήλους ἐπιφορὰς, ἐκείνου γε τοὺς οἴακας ἔχοντος ἐν χερσίν; Ἀλλ' ἐκείνου μέν τις μνησθεὶς, εὐθὺς εἰς ἐγκωμίων ἐμπίπτειν ἀναγκάζεται πέλαγος· μήτε δὲ γλώττης οὔσης τῶν ἐκείνου καλῶν ἀξίας, καὶ τοῦ προκειμένου σκοποῦ πρὸς ἄλλα μεθέλκοντος, τοῦ προτέρου πάλιν ἁψώμεθα

[a] Cod. *Coisl.* ἐκεῖνον· *suppl.* ἔξεστι *s.* ἔνι.

[1] *Joannes Palæologus, Imp. solus ab a. 1357, mortuus a. 1391.*

λόγου,

λόγου, ὃς ἡδύς τε καὶ ἀστεῖος πᾶσιν ἔδοξεν εἶναι, καὶ λαμπρὸν τῶν ἀσεβῶν ῥηθεὶς κατέχεε γέλωτα.

laudum incidat necesse est: cùmque nulla lingua digna inveniri possit virtutibus ejus, operisque propositi scopus aliò nos trahat, ad istum, frater, revertamur sermonem, qui et jucundus urbanusque omnibus visus est, et magnos tum risus concitavit de barbaris.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

5. Οἶμαί σε μεμνῆσθαι τῆς κρήνης[a], καὶ τῆς δρυὸς, ὑφ' ἣν ποτ' ἐκάθισεν ὁ πανάριστος βασιλεὺς θέρους ὥρᾳ, τροφῆς μεταληψόμενος ἀπὸ θήρας, εἰς ἣν αὐτὸν κεκληκὼς ἦν ὁ Σατράπης ἐκεῖνος[1], ὃς τὸν νῦν Χριστιανοῖς ἐπικείμενον ἔφυσε[2] τὸν κεραυνὸν καλούμενον[3] ἐκ τῆς ὀξύτητος τῶν κακῶν. Τότε τοίνυν ἐκεῖνος, ὡς οἶσθα, λόγον ἐποιήσατο μακρὸν, τὸν Ἐνὼχ καὶ τὸν Ἡλίαν μετατεθέντας δεικνύναι βουλόμενος εἰς τὸν οὐρανὸν, πᾶσι δὲ τὰ ἱμάτια ῥάπτοντας, καὶ ἐξαίρων διὰ τούτων μάλα λαμπρῶς, καὶ θαυμάζων γε αὐτοὺς τῆς τιμῆς. Ὧ μειδιάσας ἔφη ὁ βασιλεύς· Εἶτα σὺ τοῦτο τιμὴν νομίζεις, καὶ δῶρον θεῖον, καὶ ἀμοιβὴν ἱδρώτων ἀρετῆς; πόθεν; ὃ καὶ τοῖς προσκεκρουκόσιν ἐπιεικῶς τῷ Θεῷ ἀντ' ἄλλης γέ τινος εἰσπράξεως καὶ δίκης ἤρκεσεν ἄν. Οἶμαι γὰρ, ὡς πᾶς ἀκέστης, αἱρέσεως αὐτῷ προτεθείσης παρὰ Θεοῦ, μετατεθῆναι μὲν τῶν τῇδε, ζῆν δέ που, καὶ μοχθεῖν ἀνέχεσθαι διηνεκῶς, καὶ χυδαίαν οὕτω τέχνην μεταχειρίζειν· ἢ ἅπαξ ἀποθανεῖν, εἶτ' ἀναστῆναι,

Fol. 21 recto.

5. Meministi opinor, mi optime frater, fontem illum, et quercum, sub qua consederat æstatis ardore divinus Princeps, cibum capturus ex venatione, ad quam ipsum vocaverat Satrapes ille, qui genuit istud in Christianos nunc emissum fulmen, ex malorum acerbitate sic nominatum. Tunc igitur ille, ut scis, longum sermonem habuit, quòd Enochum et Eliam demonstrare vellet in cœlum esse raptos, omnibusque ibi vestimenta suere: qua de causa splendidè eos extollebat, delatumque ipsis honorem admirabatur. Cui Imperator subridens dixit: Itane verò tu id honoris divinique muneris loco ducis, sudorumque et laborum pro virtute susceptorum præmium arbitrare! unde hoc, obsecro! quippe id hominibus in Dei offensionem graviter lapsis pro alia quapiam ultione ac pœna satis esse possit. Pone tibi ante oculos unumquemque sartorum: nullus profectò est, opinor, quin à Deo datâ sibi optione, utrùm ex hoc mundo rapi vellet, alicubique vivere,

Fol. 21 verso.

[a] Cod. Reg. κρίνης.

[1] *Sultan Murat-Chan, seu Amurathes I, rerum potitus a. 1360-1389.*

[2] *Cod. Coislin.* ἔφησε, *(forte* ἔφηκε*).* *Reg.* ἔφυσε, *quod in textum recepi.*

[3] *Alludit ad nomen Ildirim-Chan Gasi Bajazetis, rerum potiti a. 1389-1402.*

tamque vilem artem continuo labore tractare : aut semel mori, deinde resurgere, vestimentisque indui, quæ Paradisi futurarumque in eo deliciarum pignus forent : quin alterum hoc manifestò eligat : quin acum illico abjiciat, artemque non bene scire se juret, illamque translationem tanquam opprobrii et laborum, non autem quietis neque honoris occasionem vehementer aspernetur.

καὶ ἱμάτια ἀμφιάσασθαι, ἀῤῥαβῶνα παραδείσου καὶ τῆς ἐν ἐκείνῳ τρυφῆς· σαφῶς ἂν τὸ δεύτερον ἕλοιτο· ῥίψαι γὰρ ἂν εὐθὺς αὐτὸν τὴν ἀκέστραν, καὶ ὀμνύναι μὴ καλῶς εἰδέναι τὴν τέχνην, καὶ ἀπώσασθαι σπουδῇ τὴν μετάθεσιν, ὡς ἀφορμὴν αἰσχύνης καὶ πόνων, οὐκ ἀναπαύλης οὖσαν, οὐδὲ τιμῆς.

6. Quæ cùm audisset arrisit senex, et ad suos respiciens, Per Deum immortalem, inquit, ita tamen alicubi scripta est hæc res, nobisque antiquitùs tradita: nunc autem mihi nimiò quantùm absurda videtur. Tum filii: Sed credin' verè fuisse dictam à majoribus nostris? nam quî sartoribus indigeret Deus cuncta nutu suo trahens? nisi fortè lino etiam et textoribus amicula nobis contexturis : nec enim auri ramentis indigebit, negotiandoque lucrari aliquid cogetur, ut à mercatoribus emat, quæ conficiendis vestibus inserviunt. Sed nullus homo tale quippiam dixerit : esset enim à ratione et sapientia remotissimum. Quòd si humanum captum superat vestimentorum hæc gestio et conservatio (permanent enim, quòd vel omnium maximè mirandum, incorrupta, ut nos quidem credimus), quomodo quæso non valde absurdus esset is, qui præpotentem optimumque opificem ædificato-

Fol. 22 recto.

[a] *Cod. Coisl.* ἡ.

6. Τούτων τοίνυν ἀκούσας τῶν λόγων ἐγέλασέ τε ὁ γέρων, καὶ, Νὴ τὸν Θεὸν, ἔφη, βλέψας εἰς τοὺς αὐτοῦ, οὕτω μὲν ὁ λόγος οὗτος καὶ γέγραπταί που, καὶ κάτεισιν ἄνωθεν εἰς ἡμᾶς· δοκεῖ δὲ νῦν ἀτόπῳ λίαν ἐοικώς. Καὶ οἱ παῖδες· Ἦ δοκεῖ που ἀληθῶς ἄλλως εἰρῆσθαι τοῖς ἀρχαίοις οὗτος ὁ λόγος; πῶς γὰρ ἂν καὶ ἀκεστῶν δεήσειε τῷ Θεῷ, ὃς ἄγει πάντα τῷ νεύματι; εἰ μὴ καὶ λίνου καὶ ὑφαντῶν δεήσεται, οἵτινες τὰς ἀμπεχόνας ὑφανοῦσιν ἡμῖν· οὐ γὰρ δεήσεταί που καὶ χρυσοῦ ψηγμάτων, καὶ εἰς ἀνάγκην ἥξει τοῦ χρηματίζεσθαι, ἵν' ἀπὸ τῶν πιπρασκόντων τὰ πρὸς τὴν κατασκευὴν τῶν ἱματίων ὠνήσηται. Ἀλλ' οὐδ' ἂν εἷς ἀνθρώπων φθέγξαιτό τι τοιοῦτον· οὐδὲ γὰρ σωφρονούντων. Εἰ δ' ὑπὲρ λόγον ἡ κτῆσις τῶν ἐνδυμάτων καὶ ἡ διαμονὴ (διαμένουσι γὰρ, τὸ παραδοξότατον, ἄφθαρτα, ἣ [a] πιστεύομεν), πῶς οὐκ ἀτοπώτατον πάντων, μὴ τὸ πᾶν ἰσχύειν λέγειν περᾶναι τὸν ἀριστοτέχνην Θεὸν,

ἀλλὰ καὶ ἀκέστην ἐπιζητεῖν, ὃς εἰδοποιήσει [a] τὴν ὕλην; ὥσπερ οὐκ ἐνὸν [b] καὶ τόδε πρὸς τοῖς ἄλλοις τελέσαι μόνῳ βουλήματι.

7. Καὶ ὁ Πέρσης ἥσθη τε διαφερόντως τοῖς τῶν υἱέων λόγοις, καὶ, Καλῶς μοι δοκοῦσιν, εἶπεν, οἱ νέοι βεβοηθηκέναι τοῖς ὑπὸ σοῦ λεγομένοις, εὖ καὶ δίκαια πράξαντες, τῆς πρὸς αὐτοὺς μοι παραινέσεως μνημονεύοντες. Ἥδομαι γὰρ, πῶς οἴει, ὅτι καὶ τοῦ φύσαντος ἐμοῦ τἀληθὲς προτιμῶσι. Ναὶ ὄντως, ἔφην, ὦ βέλτιστε· οὗτοί τε γάρ μου τῷ λόγῳ λαμπρῶς συνεῖπον· σύ τε δίκαιος ἥδεσθαι, οἷς οἱ παῖδές σοι τῆς ἀληθείας ἄγουσιν οὐδὲν τιμιώτερον. Πλήν μοι τὸν παράδεισον φράζε, καὶ τὴν αὐτοῦ διαιτεβὴν, καὶ τὴν ἀπόλαυσιν πᾶσαν, καὶ πρός γε ἔτι τὴν δόξαν, ἧς μεθέξουσιν ἅπαντες, ὅσοι δὴ τὰ ἱμάτια ἀμφιέσονται· οἷς καὶ θαῦμα μέμικται, εἴπερ ἀληθές ἐστιν, ὡς ἄρα κρείττω ταῦτά γε διαμενοῦσι φθορᾶς· πολύ μοι γὰρ, εὖ ἴσθι, ταῦτα παρέχει διαπιστεῖν. Δίδαξον δέ με πρὸς τοῖς ἄλλοις καὶ τόδε· πάντες ἀμφιέσονται ταῦτα, ὅσοι δὴ τῆς ὑμετέρας θρησκείας; ἢ ἔνιοι μὲν αὐτῶν, ἔνιοι δὲ οὔ; καὶ εἰ ἔστιν ἀπολαῦσαι μειζόνων ἀγαθῶν φανέντας ἄνδρας ἀγαθοὺς καὶ βεβιωκότας βίον φίλον Θεῷ, ἢ μέχρι καὶ τοῦ παραδείσου στήσεται τούτοις ἡ εἴτε χάρις εἴτ' ἀμοιβὴ τῆς τῶν τρόπων ἀρετῆς;

remque mundi Deum non omnia perficere posse diceret, sed sartorem etiam requirere, qui materiam formâ insigniat! quasi non posset, ut cætera, sic hoc quoque voluntate solâ suâ efficere.

7. Quæ cùm dixissent, summam mihi è filiorum sermonibus voluptatem capere visus est Persa, et, Næ medius fidius, inquit, pulchrè tuis dictis adolescentes isti sunt patrocinati, idque rectè ac jure merito, quòd meam ad ipsos adhortationem meminerunt. Nam quòd veritas ab illis vel mihi patri antefertur, vehementer lætor. Ita est, inquam, optime vir : isti luculenter meæ suffragati sunt orationi : filiosque tuos veritate nihil antiquius ducere meritò lætare. Sed enim nunc de Paradiso mihi narra, et de beatorum in eo statu, et de voluptatibus quas percipiunt : item de muneribus coronisque eorum, qui vestibus illis, quas dixisti, induentur : quibus tamen vestibus aliquid admixtum esse oportet miraculi, si quidem verum est, corruptionis expertes eas esse permansuras : quocirca de tota re, mihi crede, addubitare nimiò plus incipio. Illud autem me præter cætera edoceas obsecro : an hujusmodi vestibus induentur omnes quicunque religionem vestram profitentur! vel partim quidem induentur, partim verò non item! an majoribus quibusdam bonis

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

[a] *Forte*, εἰδοποιήσῃ.

[b] *Forte*, ἐνόν.

Fol. 22 verso.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

frui possunt, qui viros probos se demonstrarunt, gratamque Deo vitam vixerunt, vel ipso Paradiso circumscribetur illa aut gratia aut virtutum remuneratio! denique, an propter opera, vel propter fidem, hæc eis obtingent bona!

8. Conabor, inquit, si quidem per tempus licuerit, enarrare tibi hæc omnia. Etenim de hu-

Fol. 23 recto.

jusmodi rebus vel dicere, vel aliquem dicentem audire, vel melle mihi est dulcius. Primum autem de primo. Scire igitur te volo, felicis illius vitæ, bonorumque quæ in Paradiso percipientur, participes fore admodum paucos, si Christus accuratam actionum nostrarum rationem à nobis exigeret. Ipse enim sedebit omnium justissimus judex: pulchrè id scimus: spiritus enim est, et anima, et verbum viventis Dei, natus ex virgine, quam post partum etiam, ut erat ante, conservavit: sed Moamethi, quem eximiè diligit, pro lapsis intercedentis deprecantisque rationem habebit, neque eum suâ spe frustratum dimittet: unde omnes ferè, nostros dico, servabuntur. Salutis autem ratio et Paradisus sunt hujusmodi. Paradisum fossa circumdat profunda, nativa, aditu omnes arcens: ea fossa pice repleta est, quæ inextinguibili flagrans flammâ perpetuò bullit, omni-

Fol. 23 verso.

que tempore circumfluit in fossa, infandumque exhibet auribus fragorem, et horribile quoddam spectaculum oculis. Est porro Paradisi porta una,

καὶ διὰ τὰ ἔργα τούτοις, ἢ διὰ τὴν πίστιν ἔσται ταυτὶ τἀγαθά;

8. Ἀλλά σοι πάντα πειράσομαι, φησὶ, διηγήσασθαι, ἢν ὁ καιρὸς ἐπιτρέψῃ. Καὶ γὰρ τὸ λέγειν τοιαῦτα, ἢ ἀκούειν ἄλλου τοῦ λέγοντος, ἔμοιγε καὶ μέλιτος ἥδιον. Ῥητέον δ' ἂν εἴη πρῶτον περὶ τοῦ πρώτου. Ἴσθι τοίνυν, ὡς ὀλίγοι κομιδῇ μετεῖχον ἂν τῆς μακαρίας ζωῆς καὶ τῶν ἐν παραδείσῳ καλῶν, εἴπερ ὁ Χριστὸς ἀκριβῶς τῶν ἡμῖν πεπραγμένων τὰς εὐθύνας ἀπῄτει. Αὐτὸς γὰρ καθεδεῖται πάντων κριτὴς δικαιότατος· ἴσμεν τοῦτο πάνυ καλῶς· πνοή τε γάρ ἐστι, καὶ ψυχὴ, καὶ λόγος ζῶντος Θεοῦ, καὶ ἐκ παρθένου τεχθεὶς, φυλάξας ταύτην καὶ μετὰ τόκον, ὡς δὴ καὶ πρότερον ἦν· ἀλλὰ τὸν Μωάμεθ πλεῖστα φιλῶν, ὑπὲρ τῶν ἐπταικότων παραιτούμενον, αἰσχυνθήσεται, καὶ οὐκ ἀποπέμψει τοῦτον κενὸν ἐλπίδων· ὅθεν οἱ πάντες σχεδὸν σωθήσονται, λέγω δὴ τοὺς ἡμετέρους. Ὁ δὲ δὴ τρόπος τῆς σωτηρίας καὶ ὁ παράδεισος οὕτως ἔχει. Τάφρος αὐτὸν τὸν Παράδεισον περικυκλοῦσα βαθεῖα, ἥτις γε αὐτόματος γέγονε, τοῖς πᾶσι τοῦτον ἄβατον ἀπεργάζεται· καὶ γάρ τοι πίττης πλήρης ἐστὶν, ἥτις δὴ πυρὶ ἀσβέστῳ ἐκπυρουμένη τὸν πάντα χρόνον σφόδρα τε ζεῖ, καὶ περιρρεῖ ἐν

τῇ τάφρῳ διηνεκῶς, καὶ δοῦπον ἀπόφραδα παρέχει ταῖς ἀκοαῖς, καὶ φρικτήν τινα θέαν τοῖς ὀφθαλμοῖς. Μία δέ τις θύρα τοῦ Παραδείσου, καὶ γέφυρα μία· ἥδ' ἐστὶ ξίφος τομώτατον πῶς οἴει, ὃ δεῖ γυμνοῖν τοῖν ποδοῖν διελθόντας τοῦ Παραδείσου μετέχειν· ἄλλως δ' οὐκ ἔνεστιν ἐκείνου τυχεῖν. Ὅσοις τοίνυν τὸ σῶμα κοῦφον, καὶ ὑπόπτερον, ὡς ἂν εἴποι τις, μηδὲν παραβλαβέντες διαβήσονται, καὶ τεύξονταί γε τοῦ χώρου τῶν μακαρίων· ὅσοι δ' ἄχθος ἁμαρτιῶν περιφέρουσιν (εἰσὶ δ' ἄρ' οἱ πλείους), τῷ σιδήρῳ τεμνόμενοι κατενεχθήσονται. Ἀλλὰ περὶ τούτων, ὡς ἔφην, ὁ ἡμέτερος προφήτης τὸν φιλοῦντα κριτὴν παραιτήσεται, καὶ τῆς αἰτήσεως ἐπιτεύξεται· τὸ δ' ὅπως, ἔρχομαι λέξων.

pons unus : is pons gladius est mirum quantùm acutus, super quem nudis pedibus transire oportet, ut quis Paradisi fiat particeps : alio modo eò pervenire non licet. Quibuscunque igitur leve corpus erit, et aligerum, ut ita dicam, hi nulla re læsi transibunt, ad beatorumque regionem pervenient : quicunque autem peccatorum pondus secum circumferunt (sunt autem ii numero plures), acie hi læsi deorsum præcipitabuntur. Sed pro iis tamen, ut dixi, propheta noster amantem suî judicem deprecabitur, obtinebitque quæ volet : id quomodo fiet, jam nunc dicam.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

9. Μετὰ τὸ τέλος πάντα σχεῖν τὰ τῆς κρίσεως, προσθήσει τῷ Μωάμεθ ὁ διαφερόντως αὐτὸν φιλῶν Ἰησοῦς αἵρεσιν τήνδε· ἢ τοὺς ὁμοπίστους αὐτῷ, εἰ δὴ καὶ ἐξ ἄλλου γένους καὶ θρησκείας προσεληλύθεσαν, ἐξελέσθαι ἐκείνης τῆς τάφρου, καὶ τῆς ἐν τῷ Παραδείσῳ δοῦναι τρυφῆς ἀπολαύειν· ἢ τοὺς αὐτῷ προσήκοντας κατὰ γένος, εἰ καὶ τῆς αὐτῆς αὐτῷ θρησκείας οὐχ εὕρηνται. Ὁ δὲ τοὺς φοιτητὰς μᾶλλον ἢ τοὺς ἐκ γένους αἱρήσεται· καὶ λαβὼν τοὐνδόσιμον ταχὺ δραμεῖται παρὰ τὴν τάφρον, καὶ πρὸς ταῖς ταύτης ὄχθαις στὰς, κλίνας κάτω τὴν κεφαλὴν, δώσει

9. Postquam totum confectum fuerit judicii negotium, Jesus Moametho, quem singulariter diligit, hanc optionem dabit : utrùm malit eos qui eâdem fide fuerint, etiamsi ex alio genere, diversaque superstitione ad nos accesserint, ex fossa eripere fruendisque Paradisi deliciis donare : an eos qui genere ipsum attingant, quamvis non ejusdem religionis cultores esse deprehendantur. Tum Moamethus discipulos potiùs eliget quam propinquos : Christique auctoritate fretus ad fossam citò devolabit, et stans in crepidine inclinato capite

Fol. 24 recto.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

suam ipse comam prehendi sinet, et uno quoque capillorum (non dubito quin mirere quod audies) incredibilem discipulorum numerum, qui facinorum pœnas pendunt, è fossa tollet. Atque ita fit, hospes, ut servatus fuerit quicunque in Moamethum sincerè sperarit, beatus ille ab immortalitate et honore, beatus à deliciis quibus perfruetur in Paradiso, quas jam nunc tempus est ut dicendo persequar. Sed dii boni, quidnam ex illis rebus primùm enarrabo! omnia sunt divinè pulchra : singula suadent, ut, cujuscunque priùs memineris, id primum humana celebret lingua.

Fol. 24 verso.

τῆς κόμης λαβέσθαι, καὶ ἑκάστῃ τῶν τριχῶν (θαυμάσεις εὖ οἶδ᾽ ὅτι, ἀκούσας) μυριάδας ἀνελεῖται τῶν αὐτοῦ, τινόντων δίκην τῶν πεπραγμένων. Τοῖτον τοίνυν ἀμηγέπη τὸν τρόπον πᾶς ὁ καθαρῶς ἐλπίσας εἰς τὸν Μωάμεθ σωθήσεται, μακάριος μὲν τῆς ἀθανασίας καὶ τῆς τιμῆς, μακάριος δὲ τῆς ἐν τῷ Παραδείσῳ τρυφῆς, ἣν δὴ καιρὸς ἂν εἴη διεξιέναι. Τί δὲ πρῶτον τῶν ἐκεῖ διηγήσομαι; πάντα γὰρ καλὰ λίαν· καὶ τὴν γλῶτταν ἕκαστον πείθει, ὅτου τις ἂν πρώτου μνησθῇ, περὶ αὐτοῦ γε πρῶτον εἰπεῖν.

10. Florum enim varietas, fructuum abundantia, omnis generis frugum nobilitas, plantarum semper virentium gratia, cespes nullo unquam modo arescens, aquarum limpidissimarum effusio et murmur, suaviùs quàm Sirenum cantus aures permulcens, omnia denique quæ olfactum aliumve quemvis sensum oblectare possunt, in summa, quicquid venustum, quicquid magnum, quicquid splendidum à Dei immortalis manu constructum est, id omne, hospes, in ornamentum cedit Paradiso : id omne eum mirabiliter exornat : id omne locum facit quâlibet tristitiâ superiorem. Duo porro amnes perennes, maximi, latera ejus alluentes, eum complectuntur, et cœlestem, ut ita dicam, concentum edunt :

10. Αὐτίκα τοίνυν ἀνθέων τε ποικιλία, καὶ καρπῶν ἀφθονία, καὶ παντοδαπῶν ὡραίων εὐγένεια, καὶ φυτῶν ἀειθαλῶν χάρις, καὶ πόα μηδαμῶς μηδέποθ᾽ ὑπομένουσα φθίσιν, καὶ διειδεστάτων ὑδάτων ῥοὴ σὺν ἤχῳ τῶν σειρήνων ἄμεινον τὴν ἀκοὴν γοητεύοντι, καὶ πάνθ᾽ ἃ τὴν ὄσφρησιν [a] θέλγει καὶ τὴν ἄλλην αἴσθησιν πᾶσαν, καὶ ὅλως, εἴ τι χαρίεν, καὶ μέγα, καὶ λαμπρὸν, ἅτε δὴ χειρὶ Θεοῦ κατεσκευασμένον, τῷ Παραδείσῳ γίγνεται κόσμος· καὶ ὡραΐζει τοῦτον πῶς οἴει· καὶ ποιεῖ χωρίον, λύπης ἀνώτερον. Καὶ δῆτα ποταμοί τινες δύο, ἀέναοί τε καὶ παμμεγέθεις, κυκλοῦσί τε αὐτὸν περιῤῥέοντες, καὶ κομιδῇ δαιμόνιον ὥσπερ ἀναπέμπουσι μέλος· εἶτα τοῦτον τέμνοντες μέσον, καὶ αὖ οἵδε τεμνόμενοί τε καὶ

[a] *Cod. Reg.* ὄσφησιν.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

εἰς πολλὰ διαιρούμενοι, καὶ πάλιν εἰς ταὐτὸ συνερχόμενοι, καὶ εἰς[a] ἀλλήλους ἐμβαλόντες, καθάπερ ἔμψυχοί τινες χορείαν ἐξελίττειν διηνεκῆ δόξαιεν ἂν τοῖς ὁρῶσι. Τούτοιν οὐδέτερος ὕδωρ· ἑκάτερος δὴ, ὥσπερ τρυφή τις ἄκρα θεώμενός τε καὶ ἀκουόμενος, τὸν ἴσον τρόπον καὶ μεταλαμβανόμενος· μέλι μὲν γὰρ ὁ ἕτερος, γάλα δ' ὁ λοιπὸς ὢν τυγχάνει· οἳ δὴ μισθός ἐστον[b] καὶ ἀντίδοσις τοῖς ἐνταῦθα καθαρεύουσιν οἴνου. Βαβαὶ τῆς εὐεργεσίας· οἷς πρόσκαιρον ἀκόλαστον ἡδονὴν ἀπεκρούσαντο, αἰωνίου σώφρονος ἀπολαύσουσιν.

Paradisumque scindentes medium, postea ipsi divisi in multas partes dilabuntur, denuoque in unum confluunt, in seque præcipitant, quasi animati perpetuam aliquam saltationem exercerent, spectatoribusque exhiberent. Nec eorum alteruter aquam habet : ambo, ut cùm inspexeris et audieris, ita cùm gustaris, incredibili te voluptate permulcent : melle alter, lacte alter manat : remunerationisque ambo loco erunt iis qui in hac vita vino se abstinuerint. Quantum, bone Deus, beneficium ! illi quòd brevem et intemperantem voluptatem rejecerunt, ideo sempiternâ temperantique perfruentur.

11. Τί χρὴ καταλέγειν τὰς ἡμῖν ἐπηγγελμένας θείας τρυφάς; ἄν τε γάρ τις φίλιππος ᾖ, καὶ θήρᾳ χαίρων, καὶ τόξοις, καὶ κυσὶ, καὶ χειροήθεσι πτηνοῖς (τουτοισί φημι τοῖς θηρευτικοῖς, οἷς τὰ ἐδώδιμα χειρούμεθα), ἄν τε τὴν ἐσθῆτα φιλότιμος, καὶ τῷ συνεῖναι κόραις ἐντρυφῶν, καὶ πᾶσιν ἵνα συνέλω, ἅπερ εἰς ἡδονὴν ὁ νοῦς ἡμῖν δυνήσεται πλάσαι, πάρεστιν εὐθὺς βουληθεῖσιν· οὐ γάρ ἐστιν οὗ δεηθέντων ἐκεῖνο μὴ φθάσοι τὴν ἔφεσιν, πολλῷ τῷ περιόντι ταύτην νικῶν. Τοσαύτην γε τὴν ἀμοιβὴν ἀπολήψονται παρὰ τοῦ δικαίου δεσπότου καὶ ἀγαθοῦ, ὅσοι δήπουθεν καλῶς τὰ διατεταγμένα τηρήσουσιν. Ἀλλ' ἡ τῶν προσκαίρων ἀπάτη πείθει τοὺς πολλοὺς, καταλιγωρεῖν τῆς ἀπορρήτου δόξης ἐκεί-

11. Quid opus est ampliùs promissas nobis divinas delicias recensere! si quis equis studet, sive venatione gaudet, arcuque, canibusve, aut præpetibus mansuetis (de venatoriis illis loquor, quibus bestias victum nobis suppeditantes capimus), sive vestium splendorem affectat, puellarumque congressu delectatur, omnia denique, ut breviter dicam, quæcunque in voluptate mens effingere nobis potest, ea volentibus statim adsunt : nec enim ullam rem desiderant, quæ non ipsorum etiam desideria prævertat, abundantissimèque superet. Hujusmodi, hospes, remunerationem ab justissimo optimoque Deo omnium rerum Domino accipient, qui ejus præcepta rectè servarint. At

[a] *Fol. 25 recto.*

[b] *Cod. Coisl.* ἐστι.

Fol. 25 verso.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

enim rerum terrestrium error plerisque persuadet, ut ineffabiles illas delicias gloriamque negligant, brevemque ac parvam voluptatem verè maximâ et sempiternâ illâ cariorem habeant : quo quid stolidius fieri, quid miserabilius possit! Hæc mihi ferè in mentem veniebant, quibus congruum (ut opinor) voluntati tuæ responsum redderem de illis rebus, de quibus interrogabas : quòd si quid ampliùs audire velis, dicas per me licet, et quod optas in manu erit. Adsum enim tibi, hospes, ad quodcunque jusseris exequendum.

νης καὶ τῆς τρυφῆς, καὶ πρόσκαιρον καὶ μικρὰν ἡδονὴν τῆς ὡς ἀληθῶς μεγίστης τε καὶ ἀϊδίου ἀνταλλάττεσθαι· οὗ τί γένοιτ' ἂν εὐηθέστερόν τε καὶ σχετλιώτερον; Ἰδού σοι κατὰ σκοπὸν (ὡς δοκῶ μοι), τὴν ἀπόκρισιν ἀποδέδωκα, περὶ ὧν αὐτὸς ἐπυνθάνου· εἰ δέ τι καὶ ἐπὶ πλέον ἀκούειν ἐθέλεις, εἰπὲ, καὶ ἐν χερσὶν τὸ ποθούμενον. Ἤδη γὰρ πάρειμί σοι πρόθυμος, πᾶν ὅπερ ἂν κελεύσειας [a] ἐκτελέσων.

[a] Cod. *Coisl.* κελεύσει.

12. Satis tu mihi, inquam, quæ ad Eden pertinent, dicendo percurristi : sed vide sis, hospes, ut dicta tua fortiter defendas adversùs ea saltem, quæ nunc tibi possim objicere : nec enim omnia abs te dicta volo redarguere, nec in universum illa subinsulsa, quæ sequi videntur ex principiis tuis : nam si vellem, in quoddam quasi verborum pelagus inciderem : adeò multa mihi videntur. Illa igitur silentio prætermittam : tibi vero, quantùm in me erit, ostendere conabor, quàm infirma, hospes, mihi videantur dictorum tuorum fundamenta : quòd si factum fuerit, cæterorum nullam omnino rationem habere poteris. Nam eversâ basi, de ædificio, credo, non curabis. Dixisti igitur, Christum post hominum resurrectionem justissimum omnium judicem esse sessurum. Deinde dicis fore, ut Moamethi, quem eximiè diligit,

Fol. 26 recto.

12. Ἀλλ' ἅλις, ἔφην, διεξῆλθες τὰ τῆς Ἐδέμ· ὅπως δ' ἀμυνεῖς γενναίως τοῖς εἰρημένοις, περὶ ὧν ἂν ἔχοιμι νῦν προφέρειν· οὐδὲ γὰρ πάντ' ἐλέγχειν βουλήσομαι τὰ προειρημένα σοι, οὐδ' ἐκεῖνά γε πάντως, ὅσ' ἐκ τούτων μοι δοκοῦσιν ἀνίσχειν τὰ ἀτοπήματα· ἦν γὰρ ἂν, ταυτὶ βουληθεὶς, εἰς λόγων πέλαγος ἐμπεσών· οὕτω μοι πολλὰ φαίνεται. Ταυτὶ μὲν οὖν σιωπήσομαι· πειράσομαι δέ σοι δεῖξαι, ὡς ἂν οἷός τε ὦ, σαθροὺς τοὺς θεμελίους τῶν εἰρημένων σοι· κἂν τοῦτο γένηται, οὐδείς σοι πάντως τῶν λοιπῶν ἔσται λόγος. Οὐδὲ γὰρ μελήσει σοι τῆς οἰκοδομῆς, ἀνατετραμμένης τῆς ὑποβάθρας. Ἔφησθα τοίνυν, ὡς ὁ Χριστὸς καθεδεῖται πάντων κριτὴς δικαιότατος μετὰ τὴν τούτων ἀνάστασιν. Εἶτα λέγεις, αὐτὸν αἰσχυνθήσεσθαι τὸν Μωάμεθ παραιτούμενον, ὡς ὄντα λίαν τούτῳ πεφιλημένον· καὶ τὴν ὑπὲρ

τῶν

τῶν ἐκείνου μαθητῶν τε καὶ ὀπαδῶν ψῆφον πρὸς χάριν οἴσειν διϊσχυρίζῃ. Τὸ δὲ πρὸς χάριν, οὐ δίκαιον· ὅτε καὶ τὸ δίκαιον οὐκ ἄν ποτε εἴη χάρις. Ὅθεν οὐδαμῶς συμβαίνει τὰ εἰρημένα, ἀλλὰ καὶ διαφερόντως ἀλλήλοις διαφέρεται. Τὸ γὰρ ἴσην δοῦναι δίκην τοὺς ἐν τάφρῳ τε καὶ τῇ πίττῃ, ὡς ἴσα δήπουθεν πεπλημμεληκότας· εἶτα, τοὺς μὲν αὐτῶν ἄχρι τοῦ παντὸς ἐᾶσαι κολάζεσθαι, ὡς μὴ δυνηθέντας λαβέσθαι τῶν τοῦ Μωάμεθ τριχῶν· τοῖς δὲ τυχοῦσι τούτων, καὶ ἀνελθοῦσι, καὶ αὐτὸν δὴ τὸν Παράδεισον δοῦναι κληρονομῆσαι (ὃς τοῖς ἀριστεῦσι μόνοις ἆθλόν τε καὶ γέρας ἀφώρισται), ποῦ δὴ ταῦτ' ἐστὶ τὰ δίκαια τιμῶντος ἀνδρός; μήτοι γε κριτοῦ τοιούτου, καὶ ψυχῆς τε καὶ πνοῆς καὶ λόγου Θεοῦ, τοῦτο δὴ τὸ πρὸ μικροῦ ὑφ' ὑμῶν εἰρημένον; Καὶ μὴν εἰ ὁ Μωάμεθ εἵλετο τοὺς συγγενεῖς ἢ τοὺς φοιτητὰς αὐτοῦ τῶν δεινῶν ἐξελέσθαι, ἔμειναν ἂν οἱ φοιτηταὶ ἀπέραντα κολαζόμενοι· νῦν δὲ, χαίρειν ἐάσας τοὺς αὐτῷ προσήκοντας, τοὺς δὲ τῆς αὐτῆς θρησκείας αὐτῷ τῆς σκοτεινῆς φλογὸς ἐκείνης ἐθελήσας ἐξαγαγεῖν, οὐδὲ γοῦν τοῦτο κατέπραξεν.

13. Πρὸς μὲν γὰρ τοὺς ἐξέβη τούτῳ τὸ πέρας κατὰ τὴν πρόθεσιν· οἱ δ' ἐναπελείφθησαν τῷ βαράθρῳ, τούτου πάντας βουληθέντος ἐξελέσθαι τῆς τά-

pro hominibus deprecantis rationem habeat, eumque à gratia flexum de illius discipulis sectatoribusque sententiam laturum esse affirmas. Hoc autem, à gratia flexum, justum non est: quia, quòd justum est, gratia esse nequit. Unde quæ dixisti nequaquam congruunt, sed vehementer etiam inter se pugnant. Nam primùm quòd ii, qui in fossa et pice detinentur, æquales pœnas persolvunt, utpote qui æqualiter peccaverint: tum, eorum quosdam ad æternum supplicium detrudere, quòd Moamethi capillos prehendere non potuerint: deinde, cæteris, qui eos prehenderint et ascenderint, hæreditatis loco Paradisum dare (qui præstantibus tantùm viris ut præmium et corona reservatus est): suntne hæc viri jus et æquum æstimantis! nedum hujusmodi judicis, qui paulò antè Dei anima, spiritus et verbum à vobis nominabatur! Atqui si Moamethus cognatos suos potiùs quàm discipulos malis eripere voluisset, certè in æternis suppliciis discipuli remansissent: nunc verò, propinquis dimissis, cùm qui eâdem religione essent ex tenebricosa illa flamma voluerit educere, ne hoc quidem perfecit.

13. Nam habito quidem ad quosdam respectu ex animi sententia rem confecit: cæteri autem in gurgite derelicti sunt, etiamsi omnes ille ex fossa

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Fol. 26 verso.

Fol. 27 recto.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

extrahere voluerit. Sed fac, secundùm propositum et voluntatem Moamethi hoc accidisse, quonam obsecro justo judicio fieri potuit! Omnes enim eâdem religione erant, nimiamque aliquam peccatorum multitudinem ferebant. Proindè vel omnes propter fidem liberare oportebat, vel omnes pœnæ tradere propter peccatorum magnitudinem. Nunc verò, quia criminibus similibus obstrictos non eodem modo remunerat, certè aut his gratificatur, aut illos injuriâ afficit, aut (quod tertium superest) non potuit perficere id quod volebat. Quanquam hâc quoque viâ omnes è malis liberari necesse erat. Nempe Alin, ut prophetam et Dei amicum, plurimos supplicio eripere beatæque vitæ participes efficere decebat, idemque facere Fatmen, tui prophetæ filiam, quæ multos ipsa conjugi suo Ali prophetas peperit. Ita unusquisque eorum quantùm ab judice diligitur, tantùm poterit apud ipsum : adeò ut alius quidem plures, alius pauciores, quilibet tamen à Deo dilectus aliquos è sontibus liberare possit, tanto quisque (opinor) numero, quantùm dilectus est. Hoc sequitur ex iis quæ dixisti. Nam si tuus propheta eò, quòd à Deo valdè diligitur, infinitum eorum qui puniuntur numerum servabit, cæteri quoque prophetæ

Fol. 26 verso.

φέρου. Εἰ δὲ κατὰ γνώμην τούτου γέγονε ταῦτα, τίνι δικαίᾳ γέγονε ψήφῳ; Πάντες γὰρ καὶ τῆς αὐτῆς θρησκείας ὄντες ἐτύγχανον, καὶ οὐ φορητόν τι πλῆθος ἁμαρτιῶν φέροντες. Ἢ γοῦν τοὺς πάντας ἀνελέσθαι ἐχρῆν διὰ τὴν πίστιν, ἢ τοὺς ἅπαντας ἐᾶσαι κολάζεσθαι διὰ τὸ τῶν ἁμαρτιῶν μέγεθος. Νῦν δὲ τοῖς ἴσοις ἐνεχομένους οὐ τοῖς αὐτοῖς ἀμειβόμενος, ἢ τουτοισὶ χαριζόμενος, ἢ ἐκείνους ἀδικῶν φαίνεται, ἢ (τό γε τρίτον) μὴ δυνηθεὶς, ὅπερ ἐβούλετο, πρᾶξαι. Καίτοι γε καὶ τῇδε πάντας ἐχρῆν τῶν κακῶν ἐλευθερωθῆναι. Τὸν γὰρ Ἀλῆν, προφήτην τε καὶ φίλον ὄντα Θεοῦ, πλείστους τῶν δεινῶν ἀφαρπάσαι (1), καὶ τῆς μακαρίας δεῖξαι μετόχους ζωῆς, καὶ πρός γε ἔτι τὴν Φατουμᾶν [a] τοῦτο δρᾶσαι, θυγατέρα μὲν οὖσαν τοῦ σοῦ προφήτου, πολλοὺς δὲ πάλιν προφήτας φύσασαν ἐκ τοῦ συζύγου ταύτης Ἀλῆ. Ἕκαστος γὰρ καθ' ὅσον φιλούμενός ἐστι τῷ κριτῇ, κατὰ τοσοῦτον δυνήσεται παρ' αὐτῷ· ὥσθ' ὁ μὲν πλείους, ὁ δὲ ἐλάττους, πᾶς τις δὲ ὅμως δυνήσεται τῶν τῷ Θεῷ φιλουμένων τινὰς τῶν ὑποδίκων ἐλευθερῶσαι, καὶ τοσούτους ἕκαστος (οἶμαι), καθόσον ἐστὶ φιλητός. Τοῦτο δὲ ἀπὸ τοῦ σοῦ συμπεραίνεται λόγου. Εἰ γὰρ τῷ φιλεῖσθαι ἐπιεικῶς ἀριθμὸν ἀμύθητον σώσει κολαζομένων ὁ σὸς προφήτης, ταὐτὸν ἂν δράσαιεν καὶ οἱ ἄλλοι πάντες προ-

[a] *Cod. Coisl.* Φατυσᾶν.

(1) Supple, ἐχρῆν.

φῆται· οὐδεὶς γὰρ δήπουθεν τούτων, ὃν οὐκ ἂν αὐτὸς φήσαις φίλον εἶναι τῷ κριτῇ τῶν πάντων ἀνθρώπων.

14. Εἰ τοίνυν σοι δοκοῦμεν ἀληθῆ καὶ δίκαια λέγειν, καὶ οὐκ ἀντιτείνεις, εὖ οἶδα (οὐδὲ γὰρ ἀκαίρως καταδέξῃ φιλονεικεῖν· πολλοῖς σοῖς τοῦτο τεκμαίρομαι)· τί οὐκ ἂν ἰσχύσαιεν πρᾶξαι αἱ τῶν ὑμετέρων προφητῶν μυριάδες (1), ὑπὲρ τῶν κολαζομένων τὸν φίλον κριτὴν παραιτούμεναι; οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ πάντες οἱ ἐν τῷ νόμῳ σωθήσονται, εἴπερ ἡ δόξα σου ἀληθὴς, καὶ οὐ ψευδής τις, ὅσα τυγχάνει; Ποῦ γὰρ θήσεις, εἰπέ μοι, καὶ Μωϋσῆν τὸν τοσοῦτον; καὶ Δαβὶδ τὸν βασιλέα; καὶ σὺν αὐτῷ τὴν ἄλλην πᾶσαν σειρὰν τοῦ γένους, ἐξ ἧς τὸ κατὰ σάρκα Χριστός; ἢ ὁ μὲν Μωάμεθ ὑπὲρ τῶν κολαζομένων καμφθεὶς παραιτήσεται; οὗτοι δὲ λίθινοί τινες ἔσονται, ἀναλγητὶ τοὺς ἐν τῇ κολάσει θεώμενοι; καὶ οὐδὲ τὸ ἐκείνου κατόρθωμα ἐρεθίσει τούσδε πρὸς ἔλεον; οὐδὲ πείσει πάντως θαῤῥεῖν, ὡς οὐχ ἁμαρτήσουσι δεησόμενοι; Ἀλλ᾽ οὐκ ἂν εἴποις, ὅταν γε μὴν πρὸς τοῖς ἄλλοις ἅπασι πρεσβευταῖς (τοῖς ἡμετέροις λέγω), καὶ τὴν τοῦ Σωτῆρος μητέρα ἐνθυμηθῇς, συγγνώμην γε ἐξαιτουμένην ὑπὲρ τῶν εἰς Γέενναν ἐμβληθέντων· ἥτις δὴ μήτηρ ἀπόχρη καὶ μόνη τὸ πᾶν

omnes idem facere possunt: nullus enim eorum est, quem non ipse judici omnium hominum amicum esse affirmes.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

14. Igitur, si vera tibi justaque dicere videor, nec, ut certè scio, meis dictis infensiùs adversaris (non enim mecum præter rem contendere voles: id ex multis tuis et præclaris virtutibus conjicio): quid facere non posset infinita illa vestrorum prophetarum multitudo, pro iis qui puniuntur amicum judicem deprecans! quid non, quicunque antiqua lege servabuntur, si vera est, nec subinanis, tua opinio! Cedo quæso, ubi collocabis Moysen, tantum virum! ubi David regem! ubi cum illo reliquam omnem seriem generis, ex quâ secundùm carnem Christus est natus! Num solus Moamethus dolore fractus pro iis qui puniuntur intercedet! hi verò lapidei quodammodo erunt, suppliciisque affectos homines absque ullo doloris sensu aspicient! nonne pulcherrimum illius factum, quòd bené successerit, ad miserationem eos etiam commovebit! non persuadebit, ut si quid orarint, rei compotes fore se quoque confidant! Sed hoc nequaquam dixeris, dummodo præter omnes cæteros deprecatores (nostros dico) in mentem tibi veniat Servatoris

Fol. 28 recto.

Fol. 28 verso.

(1) Hic in codd. miniatis literis scriptum est ad oram: Σημείωσαι· οἱ Τοῦρκοι λέγουσιν εἶναι τοὺς προφήτας αὐτῶν ρμδʹ. Id est: *Nota: Turcæ dicunt, suos prophetas numero esse CXLIV.*

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

ipsius mater, pro dejectis in Gehennam supplicans : quæ quidem mater sola huic toti negotio conficiendo, si quidem ullo omnino modo fieri posset, prorsus sufficeret. Jam verò quid dicis! nonne palam est, improborum hominum sic neminem esse pœnas daturum, sed homicidas omnes, ebriosos, raptores, libidinosos, grassatores, sacrilegos, totumque hujusmodi gregem sempiternis bonis esse fruituros! Siquidem aliter sentire non potes. Necesse est enim, dulcissime amice, ut alterum dicas de duobus : aut, judice æquitatem servante, neminem ex illis, qui in pœnis hæserint, propter Moamethi amicitiam inde liberari (vestrum dogma refero) : aut erga omnes, qui ibi fuerint, æqualiter eum affectum esse, nec ullum omnino pœnas dare. Qua re et suam judex erga homines amicitiam, et erga propriam matrem cunctosque justitiam tueretur : alioquin vel humanitas ejus vel justitia ex aliqua parte claudicaret, vel omnia simul, ut aiunt : nam iis, quæ modò dixisti, confunditur quasi et perturbatur tota de Deo disputatio. Etenim si improborum nullâ re deterior esse videretur quàm proborum conditio, ineptè sanè faceret, qui fugeret voluptatis invidiosum nomen, ineptè qui magnifaceret iracundiam cohibere, ridiculè qui alienis absti-

Fol. 29 recto.

ἐργάσασθαι, εἴπερ εἰκὸς ἦν τοῦτο γενέσθαι. Τί ἂν εἴποις; ἢ δῆλον, ὡς οὐδεὶς τῶν φαύλων ἀνθρώπων δίκην τίσειεν ἄν, ἀλλ' ἅπαντες μὲν ἀνδροφόνοι καὶ μέθυσοι, ἅπαντες δ' ἅρπαγες, καὶ ἀκόλαστοι, καὶ λωποδύται, καὶ ἱερόσυλοι, καὶ ὁ τῶν τοιούτων ἑσμὸς τῶν αἰωνίων ἀγαθῶν ἀπολαύσουσι; Τὸ γὰρ ἑτέρως φρονεῖν ἐπιεικῶς ἀνάρμοστον. Δυοῖν δὲ θάτερον, φίλ' ἑταῖρε, λέγειν ἀνάγκη· ἢ τὰ δίκαια τηροῦντος τοῦ κριτοῦ, μηδένα τῶν εἰς κόλασιν ἐμβληθέντων ἐκεῖθεν ἐξελθεῖν τῇ τοῦ Μωάμεθ φιλίᾳ (τὸ γὰρ ὑμέτερον λέγω δόγμα)· ἢ καὶ πρὸς πάντας τοὺς ἐκεῖ ἴσως ἐκεῖνον διατεθῆναι, καὶ μηδοντινοῦν κολασθῆναι. Ταύτῃ γὰρ ἂν ἦν περισώζων καὶ τὸ φιλάνθρωπον αὐτοῦ, καὶ τὸ πρὸς τὴν ἑαυτοῦ μητέρα καὶ πάντας δίκαιον· ἄλλως δ' ἂν πάντως χωλεῦον ἦν που κατά τι ἢ τὸ φιλάνθρωπον αὐτοῦ, ἢ τὸ δίκαιον, ἢ καὶ πάνθ' ὁμοῦ, φασὶ, χρήματα· καθαπερεὶ γὰρ φύρεται καὶ συγχεῖται τὰ τοῦ Θεοῦ πράγματα τῷ προειρημένῳ σοι λόγῳ. Εἰ γὰρ οὐδὲν τῶν ἀγαθῶν οἱ φαῦλοι χείρους ἐφαίνοντο, μάταιον μὲν τὸ φεύγειν ἥττω φανῆναι τῶν ἡδονῶν, μάταιον δὲ τὸ περὶ πλείστου ποιεῖσθαι κρείττω γενέσθαι θυμοῦ, κενὸν δὲ ἄρα καὶ τὸ τῶν ἀλλοτρίων ἀπέχεσθαι. Τούτων δὲ οὕτως ἐχόντων παρέλκον ἂν γένοιτο καὶ τὸ τὸν Χριστὸν κατελθεῖν ἐκ τῶν οὐρανῶν, κρῖναι πᾶσαν τὴν γῆν, ὅπως δικαίαν

ἀμοιβὴν τῶν πεπραγμένων ἕκαστος λάβοι. Πόθεν ἂν οὖν δίκαιον, ὦ 'γαθὲ, νῦν ἔχοντ' ἄνδρα τοιαῦτα λέγειν;

neret. Quin si hæc ita essent, supervacanea hercle foret Christi è cœlis descensio, ut omnem terram judicet, singulique suorum factorum remunerationem accipiant. Itaque, mi humanissime hospes, quænam potest subesse causa, ut vir, in quo est summa ratio, sic loquatur!

15. Βούλομαι δέ τι νῦν εἰπεῖν καὶ περὶ τῆς ἐν τῷ Παραδείσῳ τρυφῆς, καὶ τῆς ἐν ἐκείνῳ διαίτης τε καὶ ζωῆς· ἣν δὴ θείαν μὲν καὶ μακαρίαν εἶναί φατε, οἷς δὲ αὖθις λέγετε, πόῤῥω τοῦ θειότητος ταύτην καὶ μακαριότητος ἀποφαίνετε. Εἰ σὺ δὲ βούλοιο πρῶτον ἀπολογήσασθαι, περὶ ὧν σου ταυτηνὶ τὴν δόξαν διεβεβλήκειν, ἄσμενοί σου λέγοντος ἀκουσόμεθα. Καὶ ὃς ἔφη· Ἀλλ' οὐκ εὐχερῶς ἂν ἔχοιμι νῦν, οὐδ' ἐκ τοῦ προχείρου σοι τὴν ἀπολογίαν διδόναι. Πλὴν οὕτω παρειλήφαμέν τε καὶ ἐδοξάζομεν· τὰ σοὶ δὲ νῦν εἰρημένα (οὐδὲ γὰρ ψεύσομαί γε) τοῦ ὀρθοῦ μοι μᾶλλον ἐχόμενα λόγου ἤπερ τὰ ἡμέτερα φαίνεται. Καιρὸς σοι τοίνυν λέγειν τὰ κατὰ νοῦν περὶ τῆς Ἐδέμ. Καὶ ὁ παῖς, λαβὼν τοὐνδόσιμον παρὰ τοῦ πατρὸς, βοήσας τι βαρβαρικώτερον καὶ θρασύτερον, ἔφη· Οὐ σύ γε φθάσας εἴρηκας πρὸς ἡμᾶς, τὸν Θεὸν δι' ἀγαθότητα μόνην δεδημιουργηκέναι τὰ σύμπαντα; νῦν δ' ὑμνῶν αὐτοῦ τὴν δικαιοσύνην, τὴν ἀγαθότητα σεσιώπηκας· ὅδ' οὐχ ἧττον ἀγαθός ἐστιν ἤπερ δίκαιος. Εἰ οὖν δὴ σῶσαι πάντας θελήσει δι' ἣν καὶ πάντας δεδημιούργηκεν

15. Dicam nunc de Paradisi deliciis, et de traducenda ibi vita: quam divinam quidem et beatam esse dicitis, sed vestris ipsi sermonibus à divinitate et felicitate procul abesse demonstratis. Si tamen illam tuam opinionem antè defendere volueris, et quas contra objeci reprehensiones infirmare, valdè sum cupidus te in ejusmodi oratione audiendi. At enim, respondit, meæ opinionis nunc neque perfacilis est, neque sine commentatione suscipi potest defensio. Nos sic à majoribus accepimus, sic credidimus: quæ tamen tu dixisti, rectæ ea rationi magis consentanea videntur (verè tecum agam), quàm quæ nos dicimus. Quapropter, si quid in animo habes de Eden dicere, jam nunc explica. Quæ cùm Persa dixisset, filius ejus, à patre acceptâ loquendi facultate, barbarum quid et audacius clamans, Nonne tu, inquit, nobis anteà dixisti, ob solam bonitatem Deum omnia creasse! nunc verò celebratâ illius justitiâ de bonitate siluisti: sed hic non minùs bonus est quàm justus. Quare si ob eam, per quam omnes creavit, bonitatem, omnes

Fol. 29 verso.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

[a] *Fol. 30 recto.*

etiam servare voluerit, an idcircò reddendis factorum suorum rationibus erit obnoxius ! Dii meliora, inquam, adolescens: nulli omnino in factorum suorum rationibus reddendis obnoxius esse potest Deus: cuinam enim se majori rationem redderet ! insana hujusmodi opinio : impia cogitatio. Nam quæ à Deo proficiscuntur, pulchra sunt omnia et bona. Qui autem nihilominus de aliquo ex ipsius factis quærere, investigare et dicere conantur, hoc justâ ratione ut faciant oportet, nec id illi attribuere, quod ne homini quidem probo conveniret. Quoniam igitur id quod dixistis Dei justitiæ repugnare demonstratum est, non rectè opinor diceretur, Deum, utpote benignum erga homines, ejusmodi res facere debere. Nulla ex parte enim justitiæ adversatur ejus benignitas. Hoc tibi simul ac patri persuasum esse opinabar, ad aliaque pergere volebam : tu autem quoniam contra me surrexisti, aliquid supra dictis addendum esse arbitror, demonstrandumque, eos etiam qui in meliore religione deflexissent de legis via, punitum iri : qui utrùm multi an pauci sint, nihil ad rem. Hoc enim semel demonstrato, inutilis erit capillorum virtus Moamethi sanctè venerandi.

[b] *Conf. infrà p. 377 lin. 16.*

Fol. 30 verso.

ἀγαθότητα, ὑπεύθυνος ἡμῖν ἔσται τῶν αὐτῷ πεπραγμένων; Οὐδ᾽ ὁτινοσοῦν, ὦ τᾶν, ἔφην, τῶν αὐτῷ πεπραγμένων ὑπεύθυνος ἂν εἴη Θεός· τίνι [a] γὰρ ἂν ἑαυτοῦ μείζονι ἀποδίδοιε λόγον; λαμπρᾶς μανίας ἡ δόξα· ἀσεβὲς τὸ ἐνθύμημα. Τὰ γὰρ δὴ παρὰ Θεοῦ καλά τε πάντα καὶ ἀγαθά. Πειρωμένοις μέντοι λέγειν, καὶ ζητεῖν, καὶ ἐρευνᾶν περί τινος τῶν αὐτῷ πεπραγμένων, τῷ γιγνομένῳ (1) δεῖ τοῦτο λόγῳ ποιεῖν, καὶ μὴ περιάπτειν ἐκείνῳ, ἃ μηδ᾽ ἂν ἀνθρώπῳ χρηστῷ προσῆκεν. Ὅτε τοίνυν δέδεικται τὸ ὑφ᾽ ὑμῶν εἰρημένον τῇ τοῦ Θεοῦ δικαιοσύνῃ μαχόμενον, οὐκ εὔλογον, οἶμαι, εἰπεῖν, ὡς ἔδει τοῦτο πρᾶξαι τὸν Θεὸν, ἅτε δὴ φιλάνθρωπον ὄντα. Τῇ γὰρ ἐκείνου δικαιοσύνῃ οὐδαμόθεν ἀντιπίπτει τὸ φιλάνθρωπον [b]. Ἐγὼ μὲν οὖν ᾤμην πεπεῖσθαί σε ἅμα τῷ πατρὶ, καὶ ἐβουλόμην χωρεῖν ἐπ᾽ ἄλλα· σοῦ δ᾽ ἐπιπηδήσαντος τοῖς ἐμοῖς, δεῖν ᾠήθην προσθεῖναι τοῖς εἰρημένοις, καὶ δεῖξαι κολασθήσεσθαι μέλλοντας καὶ τοὺς ἐν τῇ κρείττονι πίστει τῆς ὁδοῦ τοῦ νόμου παρατραπέντας· πολλοὺς δὲ ἢ ὀλίγους, οὐδὲν πρὸς τὸ ζητούμενον διαφέρει. Τούτου γὰρ, οἶμαι, δειχθέντος μάταιος ἡ τῶν τριχῶν ἀρετὴ τοῦ σεμνοτάτου Μωάμεθ.

(1) I. e. *justa, recta, convenienti.* Est locutio nostro familiaris, sicut illa, πῶς οἴει, et verbum ἀποφαίνειν. Vid. paulo post, pag. 375, lin. 23. τὴν γιγνομένην ψῆφον ἐκφέρεις.

16. Σοφὸς εἶ σὺ, καὶ τῶν ἐπὶ τὸ δικάζειν σεμνυνομένων οὐδενί που τῶν πρωτείων ἴσως παραχωρῶν· τοῦτο παρὰ τοῦ πατρὸς ἀκηκόαμεν. Λαμβάνεις οὖν δίκην, ἣν ἁμαρτάνων τις ἐλεγχθῇ; Πάνυ γε, φησί. Καὶ θεοφιλὲς εἶναι νομίζεις καὶ ὅσιον, ἢ οὔ; Πῶς γὰρ ἂν τουτὶ κατέπραττον, ἔφη, εἰ μὴ τοιοῦτον ἐγίνωσκον; Ὀρθῶς λέγεις, εἶπον· καὶ γὰρ καὶ ὁ Θεὸς αὐτὸς πολλοὺς ἐνταῦθα φαίνεται τιμωρούμενος τῶν εἰς αὐτὸν πιστευόντων, μὴ κατὰ τὸ αὐτῷ δοκοῦν πεπολιτευμένους. Ἢ οὐχ οὕτως; Ἀλλ' οὕτως, ἔφη. Ὥσθ' ὅσιόν τι πράττεις, εἶπον ἐγὼ, τιμωρούμενος τοὺς ἐξαμαρτάνοντας; Τίς οὐκ οἶδε ταῦτα; φησί. Τί δὲ, ἔφην, πράττων διατελεῖς; ἐνίοις μὲν ἐπεξέρχῃ τῶν ἀδικούντων, παρὰ δέ τῶν οὐ λαμβάνεις δίκην; ἢ τοῖς μὲν ἠδικημένοις πᾶσιν ἀμύνεις, τοῖς δὲ ἀδικίᾳ συζῶσι κατάλληλον ἐπάγεις τὸ τίμημα; Δῆλον ὅτι πᾶσιν ἑξῆς τὴν γιγνομένην ψῆφον ἐκφέρεις, καὶ ἐξοίσεις γε ἀεὶ, εἴγε μέλλεις μηδαμῶς προσωπολήπτου γραφὴν ἀποίσεσθαι. Πῶς οὖν δίκαιος ὁ Θεὸς, εἰ τοὺς μὲν ἐνθάδε κολάζει, παρὰ δὲ τῶν μήτ' ἐνταῦθα μήτ' ἐκεῖ δίκην λήψεται; καὶ ταῦτα, σοῦ γε σαυτὸν παρέχοντος ἅπασιν ἴσον· ἧπου γε πολλοὺς ἴσμεν ἐπὶ τοσοῦτον ὀλιγωροῦντας τοῦ δικαίου, καὶ τοῦ νόμου, καὶ τῶν θεσμῶν τῆς φύσεως, ὡς διὰ πλεονεξίαν πολλὴν Μυσῶν μὲν λείαν [a] τὰ προστυχόντα ποιεῖσθαι, θηρίων δὲ

16. Sapientiâ præstas tu, eorumque, qui juris dicendi potestate decorati sunt, nemini fortasse primas concedis: id à patre audivimus. Si quis igitur peccati convictus fuerit, dic quæso, num pœnas repetis ab illo? Ego verò repeto, inquit. Et Deo gratum, sanctèque esse factum putas, necne? Quî quæso facerem, respondit, nisi intelligerem ita esse? Rectissimè, inquam: et ipsum quidem Deum jam in hac vita complures videmus punire ex iis qui in ipsum credunt, si minùs ad ejus voluntatem vixerint. An non ita est? Est verò, inquit. Adeò, inquam, ut vel piè et sanctè te geras, peccatores puniens? Ille: Quis, quæso, hæc non scit? Quænam est igitur, inquam, tua consuetudo? utrùm si qui peccaverunt alios plectis, et ab aliis pœnas non sumis? an omnes injuriâ affectos vindicas, et injustè agentibus congruum supplicium infers? At justam legitimamque de omnibus omnino sententiam ferre te semperque laturum esse palam est, nisi fortè velis ut personarum acceptor in jus vocari. Quare quomodo justus erit Deus, si alios quidem in hac vita punit, de aliis neque in hoc neque in illo sæculo pœnas sumit? idque cùm æqualem tu te ipse omnibus exhibeas: item, cum constet, à multis jus, et legem, et ipsa naturæ præcepta

Fol. 31 recto.

[a] *Codd. ambo* λίαν. *Cod. Coislin.* μισεῖν μὲν λίαν, *ut sit sensus*: ut vulgares culpas committere oderint: *vid. pag. 376, lin. 3.*

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

adeò contemni, ut ob ardentem avaritiam obvia quæque impunè diripiant, ferinamque quasi propter suam erga humanum genus inhumanitatem vitam vivant, utque ad monstrosas usque libidines eorum malitia extendatur, quoniam voluptatibus omnino sunt dediti et veluti affixi : qui tamen nullas tantæ perversitatis pœnas dederint. Et quod hic caput est, illi ipsi homines in beatis vulgo habiti, extremâ senectute in pace summoque honore vitâ excesserunt, alienasque operas opesque suis liberis reliquerunt: hosque violentos non pauci de iis, quos maximis injuriis affecerant, perofficiosè semper coluerunt, hunc iis honorem, opinor, conservatæ quasi libertatis et vitæ præmium rependentes : atqui multos ex illis, quibus à pessimis hominibus illatæ injuriæ sunt, honestos probosque viros magnâque æquabilitate vixisse reperias.

βίον ζῆν τῇ πρὸς τὸ γένος ἀπανθρωπίᾳ, ἐπεκτείνεσθαι[a] δέ πως τούτοις τὰ τῆς κακίας ἄχρι καὶ τῶν ἀλλοκότων ἀσελγημάτων, τῷ ταῖς ἡδοναῖς παντάπασι προσηλῶσθαι, καὶ μηδεμίαν δεδωκότας δίκην τῆς τηλικαύτης παρατροπῆς. Καὶ τὸ ὑπερβάλλον ἐνταῦθα, ὅτι καὶ μακαριζόμενοι παρὰ τῶν πολλῶν, ἐν γήρᾳ τε πάνυ βαθεῖ, καὶ ἐν εἰρήνῃ, καὶ ἐν τιμῇ τοῦ τῆδε βίου μετέστησαν, πόνους ἀλλοτρίους καὶ θησαυροὺς τοῖς ἑαυτῶν καταλιπόντες παισί· τούτους γε βιαίους ὄντας οὐκ εὐαρίθμητοί τινες τῶν ὑπ' αὐτῶν ἠδικημένων τὰ μέγιστα προσκυνοῦντες διετέλεσαν, λύτρα τε οἶμαι καὶ σῶστρα τῆς ἑαυτῶν ἐλευθερίας τε καὶ ζωῆς ὥσπερ ἀντεισφέροντας τὴν τιμήν· καίτοι πολλοὺς ἂν εὕροις καὶ τῶν ἠδικημένων παρὰ κακίστων, σπουδαίους τε ἄνδρας καὶ ἀγαθοὺς, καὶ ἐπιεικείᾳ πολλῇ συζήσαντας.

[a] *Cod. Coisl.* ἀπεκτείνεσθαι.

Fol. 31 verso.

17. Quæ cùm ita sint, quoniam tu quidem justitiam aliquam omnibus tribuis, Deus autem secundùm ea quæ hodie fiunt parum justè agere videtur, si neque in futura vita pœnas luunt, qui eum præceptorum suorum violatione aspernati sunt, tu profectò es Deo justior. Vides nunc quanta ex his sequatur absurditas, et quonam mali processerit opinio tua! Cu-

17. Ὅτε τοίνυν ταῦθ' οὕτως ἔχει, καὶ σὺ μὲν πᾶσιν ἀπονέμεις τὰ δίκαια, Θεὸς δ' οὐ τοῦτο φαίνεται τὸ τήμερον πράττων, εἰ οὐδ' ἐκεῖ δίκην τίσειαν οἱ τὸν Θεὸν ἀτιμάσαντες τῇ παραβάσει τῶν ἐντολῶν, σύ γε Θεοῦ δικαιότερος. Ὁρᾷς τῆς ἀτοπίας τὸ μέγεθος, καὶ οἷ[b] κακῶν σου προὔβη τὸ δόγμα; Τὴν δὲ αἰτίαν εἰ θέλεις μαθεῖν, ἤδη πάρεστι. Τισὶ μὲν γὰρ ἁμαρτήμασιν

ἐνθάδ'

[b] *Cod. Coisl.* εἰ.

ἐνθάδ' ἐπάγεται τὰ [a] δεινὰ, ἵνα μὴ τῇ κολάσει διαπιστῶμεν· ὅπου γὰρ καὶ νῦν εἴσιν οἱ μὴ πιστεύειν βουλόμενοι, εἰ μηδεὶς ἐδίδου δίκην ἐνταῦθα, τίς ἂν ἐπίστευε δώσειν ἐξαμαρτήσας, καὶ ἄλλοις δ' εἰς τὸ μέλλον ταυτὶ ταμιεύεσθαι; Καὶ τοῦτο πάντες πιστεύουσιν. Ἐκ γὰρ δὴ τοῦ φαινομένου καὶ τὸ ἀφανὲς οὐκ ἀμφίβολον. Ἔσται ἄρα κρίσις καὶ ἔκτισις ἁμαρτιῶν ἀπαραίτητος, καθάπερ δὴ καὶ ἀμοιβαὶ τοῖς ἀγαθοῖς μετὰ τὴν ἐνθένδε ζωήν. Ἀλλ' ἐρεῖ τις ἴσως ὑμῶν, ὡς ἂν μὲν οἱ φαῦλοι κακῶν, οἱ δὲ σπουδαῖοι χρηστῶν ἀπολαύσωσι, τὸ μὲν δίκαιον τοῦ κριτοῦ φανερὸν, τὸ δὲ φιλάνθρωπον ποῦ; Καὶ ἡ ἐρώτησις αὕτη οὐκ ἔξω λόγου τοῦ πρέποντος. Δεῖ γὰρ αὐτὸν ἐνεργείᾳ εἶναι ὅπερ ἐστὶν, αὐτοδικαιοσύνη τε καὶ αὐτοαγαθότης· ἐπεὶ δὲ δεῖ κατ' ἄμφω τὸν Θεὸν ἐνεργὸν εἶναι, ἐξεῦρεν, ὅπως τὸ φιλάνθρωπον δείξας καὶ τὸ δίκαιον ἐπιδείξεται. Εἰς μὲν οὖν τόνδε τὸν κόσμον ἀφθόνως τε καὶ δαψιλῶς τὴν ἄῤῥητον ὕει φιλανθρωπίαν πᾶσιν ἁπλῶς, ὡς ἔξεστιν ἐκ τῶν πραγμάτων αὐτοῦ σκοπεῖν· τὴν δικαιοσύνην δὲ τῇ παλιγγενεσίᾳ (1) τετήρηκεν. Οὔπω λέγω, ὡς καὶ ἡ κόλασις αὐτὴ πολλῇ φιλανθρωπίᾳ τε καὶ χρηστότητι καὶ κατεσκεύασται, καὶ ἠπείληται.

jus rei causam discere si velis, in promptu est. Quibusdam peccatis jam in hac vita pœnæ infliguntur, nempe ne omnino de punitione diffidamus : cùm enim vel nunc sint, qui illud de futura vindicta credere nolint, si nemo ullas hoc in sæculo lueret, quis obsecro et se commissi peccati pœnas esse daturum, et aliis eas in futurum tempus reservari crederet! Jam verò illud omnes ferè credunt. Nam intuitu apparentis rei dubitatio tollitur de re non apparente. Erit igitur judicium, nullisque precibus deprecanda malorum punitio, item ut probis remuneratio, post hanc vitam. Dicet fortè aliquis vestrûm: At si scelerati malis afficientur, boni bonis, justitia quidem judicis palam fit, clementia autem ejus erga homines ubi apparebit! Nec à ratione aliena est hæc interrogatio. Oportet enim Deum actu et effectu esse id quod est, summam ipsamque justitiam et bonitatem : et quoniam secundùm ambas has virtutes agere eum necesse est, viam invenit, quâ viâ et bonitatem ostenderet, et nihilominus patefaceret justitiam. In hunc mundum enim dici non potest quàm abundè et liberaliter suam erga homines benignitatem omnibus imbris instar profundit, ut ex ipsius operibus intelligi

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

[a] *Fol. 32 recto.*

Fol. 32 verso.

(1) Παλιγγενεσία hîc non baptisma, sed futura post resurrectionem vita, ex Matth. XIX, 28. ἐν τῇ παλιγγενεσίᾳ, ὅταν καθίσῃ ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου ἐπὶ θρόνου δόξης αὐτοῦ.

potest : justitiam novæ post mortem vitæ reservavit. Atque non memoro nunc, quantâ bonitate et clementiâ ipsa punitio et constituta est, et prænunciata.

18. Quæ cùm ego dixissem, filiusque natu major sileret, minor in patrem intuens aliquid ei Arabico sermone dixit : quod ille, ut videbatur, comprobavit, ad nosque Turcicâ linguâ transmisit, interpretibus ex more adhibitis. Id erat illud ipsum quod dixeram, inutilem prorsus Christi ad omnem terram judicandam et supervacuum esse adventum, si quidem omnes omnino ille sit servaturus ; verendumque esse, ne justi nomen hoc modo amittat. Hæc enim, inquit ille, non satis demonstrata sunt. Judicabit certè videlicet, suppliciisque eos omnes tradet, qui disciplinam Moamethi institutis contrariam docuerint. Ad quem tunc ego : Per mihi, per inquam gratum est, magnumque utilitatis fructum videtur præbere, si quocum colloquor is quicquid sibi in mentem venit eloquitur : quòd si aliter facere voluerit, non videbit, disputationis frustra à se suscipi laborem. Nam vulnus quod occultatur ad sanitatem pervenire nequit. Tibi autem de ejusmodi filiis gratulor : etenim pulchrè, quæ hîc dicuntur, assequi videtur adolescens : ipsum tamen scire volo, *impios*

Fol. 33 recto.

18. Ταῦτ' ἐμοῦ εἰρηκότος, σιγήσαντος τοῦ πρώτου, βλέψας ὁ νεώτερος υἱὸς εἰς τὸν αὐτοῦ πατέρα εἶπέ τι πρὸς αὐτὸν τῇ τῶν Ἀράβων φωνῇ· καὶ ὃς ἀποδεξάμενος, ὡς ἔοικε, τὸ ῥηθὲν, πρὸς ἡμᾶς διὰ τῆς τῶν Τούρκων μετέδωκε, τοῖς ἑρμηνεῦσι συνήθως εἰς τοῦτο χρησάμενος. Τὸ δὲ ἦν ἐκεῖνο τὸ λεχθὲν παρ' ἐμοῦ, ὡς ἄρα παρέλκον ἂν εἴη καὶ περιττὸν, τὸ τὸν Χριστὸν ἥξειν κρινοῦντα πᾶσαν τὴν γῆν, εἰ μέλλοι πάντας σώσειν ἑξῆς· καὶ ὅτι καὶ τὸ δίκαιος εἶναι τὸν τρόπον τοῦτον ἀπόλλυσι. Ταῦτα δὲ, ἔφη ἐκεῖνος, οὐχ ἱκανῶς ἀποδέδεικται. Κρινεῖ γὰρ ἀμέλει, καὶ παραδώσει κολάσεσι τοὺς ἀντινομοθετοῦντας ταῖς τοῦ Μωάμεθ παραδόσεσιν ἅπαντας. Πρὸς ὅνπερ ἔφην αὐτός· Ἥδιστόν μοι δοκεῖ, καὶ πολὺν καρπὸν δυνάμενον ἐνεγκεῖν, τὸ τὸν προσδιαλεγόμενον εἰπεῖν τὸ παριστάμενον· κἂν ἄλλως τοῦτο ποιεῖν βουληθῇ, λήσεται τοὺς πόνους ἀναλώσας ἐπὶ κενῷ. Τραῦμα γὰρ κεκαλυμμένον ὑγείας οὐκ ἐπιτεύξεται. Σοὶ δὲ συγχαίρω τοιούτους φύσαντι· δοκεῖ μοι γὰρ οὗτος ὁ νέος καλῶς γε ἐπιβάλλειν τοῖς λεγομένοις· πλὴν γινώσκειν αὐτὸν ἐθέλω, ὡς οὐκ ἀναστήσονται ἀσεβεῖς ἐν κρίσει (1)· ὁ Δαβὶδ οὕτω λέγει. Ὃν εἰ

(1) Psalm. I, 5. Sic paulò pòst, p. 380, lin. 22. ἡ κρίσις ἡ μέλλουσα οὐ τῶν ἀπίστων εἵνεκα· quod videtur ad illud Evangelii alludere, *qui autem non credit, jam judicatus est*, Joann. III, 18. Nec enim, opinor, impiorum resurrectionem om-

μάρτυρα παραδέχῃ, μάταιος ὁ λόγος οὗτος, ὅτι τοὺς ἀπίστους κρινεῖ, καὶ παραδώσει τούτους κολάσεσιν ὁ δίκαιος κριτής· σώσει δὲ πάντας ἑξῆς τοὺς φαύλως [a] μὲν βεβιωκότας, ὀρθῇ δὲ πίστει συζήσαντας. Εἰ δὲ τὸν Δαβὶδ παραγράφῃ, ὃ λοιπόν ἐστι ποιῶμεν, καὶ ἐκ τῶν καθ' ἡμᾶς (τούτων φημὶ δὴ τῶν εἰκότων) συμμαχῶμεν ἤδη τῷ λόγῳ. Παρεὶς οὖν λέγειν τὰ πλείω, ἐκεῖνό γε προσθήσω τοῖς εἰρημένοις, ὃ δὴ καὶ μόνον ῥηθὲν ἱκανὸν πεῖσαι τὸν μὴ πάντῃ φιλόνεικον·

19. Ἦν οὖν τις βασιλέως ἐπιβουλῆς φεύγῃ, καὶ ᾖ τὸ πρᾶγμα ἀμφίβολον, ἀπολογίας τόπος τούτῳ δοθήσεται· καὶ ἴσον ἀμφοῖν ἔσται τὸ ὕδωρ, καὶ τὸ ὑποσχεῖν τὰ ὦτα τὸν δικαστὴν, τῷ φεύγοντί τε καὶ τῷ διώκοντι· πλεονεκτήσει δὲ οὐδαμῶς ὁ τοῦ βασιλέως ὑπερμαχῶν. Ἦν δ' ᾖ σαφέστατον τοὔγκλημα, ὡς μήτ' ἐλέγχων δεῖσθαι μήτε μαρτυρίας ἡστινοσοῦν, οὐδὲ γοῦν πειράσεται τὴν ἀρχὴν παραιτήσασθαι, ἀλλὰ καθ' αὑτοῦ τὴν ψῆφον ἴδοις ἂν τὸν τοιοῦτον ἐξενεγκόντα ἐστὶν οὗ, καὶ ἐπὶ βρόχον ἐπειγόμενον, καὶ μονονοὺ τὴν τελευτὴν ἐπικαλούμενον [b], τῷ τὴν αἰσχύνην μὴ φέρειν, καὶ τοὺς

in judicio non esse resurrecturos, ut ait David. Quem si admittis testem, vanus erit hic sermo, justum judicem judicaturum esse paganos, suppliciisque eos esse traditurum : at servaturum omnes sine discrimine, qui malè vixerint quidem, sed recta tamen in fide fuerint. Quòd si Davidis auctoritatem rejicis, quod reliquum est faciamus, armisque nostris (probabilibus rationum momentis dico) pro nostra sententia propugnemus. Quocirca pleraque dicere omitto : illud unum addo suprà dictis, quod vel solum homini non planè contentionis cupido persuadere possit : *Fol. 33 verso.*

19. Fac aliquem structarum regi insidiarum reum esse : si res in dubio versetur, defensionis ei dabitur locus : actori et reo eundem clepsydrarum numerum concedet, ambobus æquè aures præbebit judex, nec ullâ re superior erit is qui pro rege dicit. Sin autem manifestissimum crimen est, adeò ut neque argumentis neque ullo testimonio indigeat, nullam omnino deprecationem tentabit reus, sed contrà se ipse latâ sententiâ ad laqueum festinabit aliquando, mortemque tantùm non invocabit : ideo quòd pudorem, gravissimasque conscientiæ reprehensiones et intolerabiles stimulos ferre nequeat. Qua-

[a] *Cod. Reg.* φαύλους.

[b] *Cod. Reg.* προκαλούμενον, *provocabit.*

nino negat Manuel, sed illud dicit : Ad integram damnationem resurgent quidem impii : ad judicium autem propriè dictum, ideo quòd jam sunt judicati, non venient.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

Fol. 34 recto.

propter nemo unquam in tribunali consedit, ut hostem captum redargueret, mortisque pœnâ dignum esse convinceret. Hæc enim pœna peccati naturam sequitur, et lege ac tempore confirmatur. Tribunal autem, et judicium, et argumenta, et multa de ipsa re inquisitio eò pertinent, ne ferendæ sententiæ dominus, homo cum sit, benevolum virum pro inimico imprudens interficiat. At enim hoc, optime adolescens, locum non habebit apud illum judicem, qui pro testibus probationibusque nulli exceptioni obnoxiis uniuscujusque conscientiâ utitur. *Omnia nuda*, omnia aperta sunt oculis illius, qui eo in tribunali sedebit : illum nemo tunc decipere conabitur. Omnibus enim, quibus nunc ignotus est, manifestus erit. Itaque futurum judicium non incredulorum causa fiet. Jam verò si quæ diximus tibi persuadent, nec ea prorsus nugatoria existimas, quod superest nunc dicamus : vel nimirum propter fideles lapsos, vel omnino nullum fore judicium. Atqui futurum esse judicium in confesso est : igitur fieri non potest, ut omnes qui piam fidem colunt serventur : alioquin Christus non posset judex

Fol. 34 verso.

βαρεῖς ἐλέγχους τοῦ συνειδότος, καὶ τοὺς ἀφορήτους τούτου νυγμούς. Διά τοι τοῦτο οὔκουν ἐπὶ βήματος πώποτέ τις ἐκάθισεν, ὥστε τὸν ἐχθρὸν ἐξελέγξαι, ὡς ἄρα δίκαιός ἐστι θανάτου δέξασθαι τίμημα. Τοῦτο γὰρ τῇ φύσει τοῦ πταίσματος ἕπεται, νόμῳ τε καὶ χρόνῳ βεβαιωθέν. Βῆμα δὲ, καὶ κρίσις, καὶ ἔλεγχοι, καὶ ἡ πολλὴ τοῦ πράγματος βάσανος, ἵνα μὴ τὸν εὔνουν ἀντὶ τοῦ δυσμενοῦς λάθῃ φονεύσας ἄνθρωπος ὢν ὁ τῆς ψήφου κύριος. Τοῦτο δή, ὦ καλὲ νεανία, χώραν οὐκ ἕξει παρ' ἐκείνῳ τῷ κριτῇ, ὃς ἀντὶ μαρτύρων ἔχει καὶ ἀπαραγράπτων ἐλέγχων ἑκάστου τὸ συνειδός. Πάντα γὰρ γυμνὰ (1) καὶ δῆλα τοῖς ὀφθαλμοῖς τοῦ ἐπὶ τοῦ βήματος ἐκείνου καθιεῖσθαι μέλλοντος· ὃν οὐδ' ἂν εἷς τηνικαῦτα πειραθείη [a] παραλογίσασθαι. Πᾶσι γὰρ ἔσται δῆλος, οἷς νῦν ἐστιν ἀγνοούμενος. Ἡ κρίσις τοίνυν ἡ μέλλουσα, οὐ τῶν ἀπίστων εἵνεκα. Καὶ εἴ σε τὰ λεγόμενα πείθει, πάντως δὲ οὐ λῆρον ταῦτα ἡγήσῃ, ὃ λοιπὸν ἤδη λέγωμεν· ὡς ἢ διὰ τοὺς ἐπταικότας πιστούς, ἢ οὐδαμῶς ἔσται δίκη. Ἀλλὰ μὴν ὡς ἔσται κρίσις προωμολόγηται· τὸ πάντας ἄρα σωθῆναι τοὺς εὐσεβεῖς (2) οὐκ ἐνδέχεται· ἢ γὰρ ἂν οὐκ ἦν τὸν Χριστὸν κριτὴν εἶναι, καὶ

[a] *Cod. Coisl.* παραθείη.

(1) Epist. ad Hebr. IV, 13.

(2) Εὐσεβεῖς sæpe appellantur à theologis Græcis non qui innocenter vixerunt, sed qui veram fidem sunt professi, perversis licèt moribus: ἀσεβεῖς contrà hæretici et pagani, quantumvis justi fortè et probi. Conf. Suiceri Thesaur. eccles. e patrib. Græc. Amstel. 1682, fol. tom. I, c. 543.

ἀληθῶς ὀνομάζεσθαι. Τῶν τοίνυν νέων ἐπὶ τούτῳ σιγὴν ἀγόντων, ἔφη ὁ γέρων·

20. Ἀποδεδεῖχθαί μοι τοῦτο δοκεῖ· λέγε τοίνυν τὰ σοὶ δοκοῦντα περί τε τοῦ Παραδείσου, καὶ τῆς ἐν αὐτῷ καταστάσεως καὶ τρυφῆς. Πάντως δὲ, εἰ μὲν ὀρθοῦ σοι λόγου τὰ ἡμέτερα ἐχόμενα φαίνεται, οὐκ ἂν μακρῶν δέοιο λόγων· ἄλλως δέ σοι δοκούντων, μὴ φείδου ῥημάτων, μηδ' ὑπολογίσαιο πόνους, ἔνθα προσδόκιμός ἐστι καρπὸς ἀληθείας, ὃν οἶδε φέρειν διάλεξις καθαρὰ φιλονεικίας ἁπάσης. Ἀλλ' ἡμεῖς σοι ξένοι, καὶ παρὰ σοὶ καλὴν εὑρηκότες ὑποδοχὴν, καὶ γνώμην τὴν αὐτὴν, καὶ τιμὴν (καὶ οὐδὲν οὐδ' ἐν λόγοις οὐδ' ἐν ἔργοις ἡμᾶς παρελύπησας), δεῖ οὖν ἡμᾶς τοῖς ἴσοις, ὡς ἔνεστι, σὲ σπεύδειν ἀμείβεσθαι. Ἐμοὶ δ' ὑπονοεῖν ἔπεισιν, ὡς ἄρα σέ που καὶ ἀποκναίσοι τὰ παρ' ἐμοῦ λεγόμενα. Ἀνίας πλησθεὶς ἐφάνη τοῖς εἰρημένοις ὁ Πέρσης, καὶ μηνύων τῷ προσώπῳ τὴν τῆς ψυχῆς διάθεσιν ἔφη· Οὐ χρὴ τοιοῦτον ὑπονοεῖν· ἐπὶ τοσοῦτον γὰρ αὐτῷ τὰ τῆς εὐφροσύνης ἐκτείνεσθαι, ἐφ' ὅσον με τῆς ἀληθείας ἐχόμενον καθορᾷ· δεῖ δὴ μηδὲν ὑποστειλάμενον λέγειν. Καὶ γὰρ κἀκεῖνος ταὐτὸ ποιεῖν καὶ ποιῶν διατελέσειν διαλεγόμενος, ὅτε δέ με καὶ ἐπαγγειλάμενον ἔχει, καὶ ἀπαιτεῖ τὴν παῤῥησίαν, ἀλλ' οὐκ αἰτεῖ, δίκαιος ἂν εἴην (1),

esse, verèque appellari. Ad hæc cùm silerent juvenes, illo modo senex locutus est:

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

20. Demonstratum mihi videtur hoc quidem : dic ergo sodes, quid tu de Paradiso sentias, et de futura hominum in illo conditione et deliciis. Quod si rectæ consentanea rationi nostra tibi videbuntur dogmata, non longâ hercle opus tibi erit oratione : sin de his aliter tibi videatur, verbis non parcas, nec ullam laborum rationem habeas, nempe unde spes est eum veritatis fructum perceptum iri, quem colloquium à pertinaci concertatione liberum ferre potest. Nos verò, inquam, hospites tui, liberale apud te hospitium, paremque in te animi candorem et dignitatem nacti (nec enim verbis nec factis honorificentiùs tractari potuissemus), quid est, hospes, quare non quantùm possimus par pari reddere conemur. Sed enim submolestè fortè laturum te suspicor meum sermocinandi genus. Quæ cum ego dixissem, contristabatur Persa, vultuque sensum animi indicante, Nihil ejusmodi, inquit, vereri oportet : eatenus benevolentiam suam porrigi, quatenus me veritati adhærere cerneret : quamobrem, inquit, loqui oportet, nihil præ verecundia reticendo. Ipse etiam idem et facere se et in serie disputatio-

Fol. 35 recto.

(1) Videtur hîc ἔφην, sive πρὸς ἐμαυτὸν ἐλογισάμην, sive tale aliquid, ab lectore subintelligi debere.

ENTRETIENS avec un PROFESSEUR MAHOMÉTAN.

num semper facturum affirmabat : cùmque eam, quam illi eram pollicitus, plenam loquendi libertatem non peteret tantùm, quantum vicissim repeteret, æquum esse intellexi, me quoque promissa servare, nec molestè ferre liberum responsum : quod jam in principio, cùm se daturum diceret, spoponderam. Deinceps igitur, inquam, tu quoque benignè me

Fol. 35 verso.

audies : nec enim ut redarguerem te descendi in hoc certamen, conveniens alius personæ paulò fortasse magis quam mihi : at descendi ut morem tibi gererem : et præterea nescio quæ optimarum rerum spes mihi injicitur. Quibus omnibus de causis non attinet ulli rei parcere, quam ad hoc conferre posse arbitror. Rectissimè tu quidem istud, inquiunt omnes : petimusque à te, ut quod pollicitus es repræsentes. Quæ cum essent dicta, ante matutinum crepusculum secundus dialogus sic conclusus est.

καὶ αὐτὸς τὰ ὑπεσχημένα φυλάττειν, καὶ μὴ δυσχεραίνειν πρὸς τὴν μετὰ θάῤῥους ἀπόκρισιν· ὃ δὴ καθ᾽ ἀρχὰς ἐπαγγείλαντι δώσειν αὐτὸς ὑπεσχόμην. Οὐκοῦν γε εἶπον καὶ αὐτὸν πρᾴως ἀκούειν λοιπόν· οὐ γὰρ ἵν᾽ ἐξελέγξω εἰς ἀγῶνας ἐμαυτὸν καθῆκα ἄλλῳ προσήκοντας σχήματι, ἀλλ᾽ ὅπως σοι τελέσω τὸ βούλημα· ὅτε καί τις ὑποσαίνει τῶν χρηστοτέρων ἐλπίς. Ὅθεν πάντων εἵνεκα οὐδ᾽ οὑτινοσοῦν ἂν εἴην δίκαιος φείσασθαι, ὅσα περ πρὸς τοῦτο φέρειν ὑπολαμβάνω. Δίκαια, πάντες ἔφασαν, λέγεις· καί σου δεόμεθα, καθάπερ ἔφης, ποιῆσαι. Ἐνταῦθα μὲν οὖν πρὸ δείλης ἑῴας τὰ τῆς δευτέρας ἡμῖν διαλέξεως ἐτελεύτησεν.

FIN DU TOME VIII.

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur de l'Imprimerie impériale, Membre de la Légion d'honneur.

